# De l'action de Dieu sur les creatures traité dans lequel on prouve la premotion physique par le raisonnement, et où l'on examine plusieurs questions, qui ont rapport à la nature des esprits & à la Grace. Tome 1.2. Tome 2. Contenant la sixieme & septieme section

1. Notice

This book was produced in EPUB format by the Internet Archive.

The book pages were scanned and converted to EPUB format automatically. This process relies on optical character recognition, and is somewhat susceptible to errors. The book may not offer the correct reading sequence, and there may be weird characters, non-words, and incorrect guesses at structure. Some page numbers and headers or footers may remain from the scanned page. The process which identifies images might have found stray marks on the page which are not actually images from the book. The hidden page numbering which may be available to your ereader corresponds to the numbered pages in the print edition, but is not an exact match; page numbers will increment at the same rate as the corresponding print edition, but we may have started numbering before the print book's visible page numbers. The Internet Archive is working to improve the scanning process and resulting books, but in the meantime, we hope that this book will be useful to you.

The Internet Archive was founded in 1996 to build an Internet library and to promote universal access to all knowledge. The Archive's purposes include offering permanent access for researchers, historians, scholars, people with disabilities, and the general public to historical collections that exist in digital format. The Internet Archive includes texts, audio, moving images, and software as well as archived web pages, and provides specialized services for information access for the blind and other persons with disabilities.

Created with hocr-to-epub (v.1.0.0)


Digitized by Google

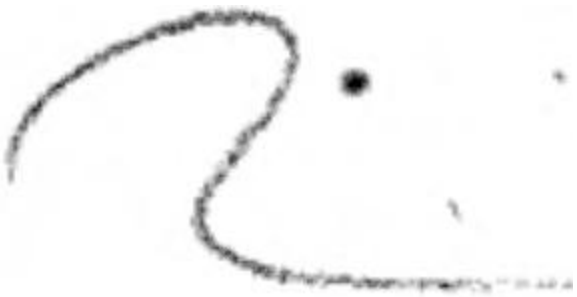
BIBLIOTECA NAZ.
Vittorio Emanuele III
XXIV
E
37
NAPOLI

XXIV
e. 37

I Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google



**The text on this page is estimated to be only 28.29% accurate**

♦ V * •« jL - - Digitized by CiOO^c

D E L’ACTION DE DIEU SUR LES CREATURES: TRAITÉ DANS. LEQUEL ON PROUVE LA PREMOTION PHYSIQUE PAR LE RAISONNEMENT, Et mt ton exanme plujieurs quejiions ont rc^port à la nature des efprits ^ à la Grâce. TOME IL , Contenant la fixicme & lèpticmc Sections. Chez François Babuty, rue S. Tacquest audeflUs de la nië des Mathurins , à làint Chryloftomc. M D C C XIII. ~ ‘ Avec Affrobeitim ÿ PmiUÿt tbt Xej^ Digitized by Google



**The text on this page is estimated to be only 28.40% accurate**

•^r=S* •V Digitized by GoQgle



**The text on this page is estimated to be only 29.04% accurate**

TABLEDES C HAPITRES CeMtntu iLois U ftcmi Ttmt, SIXIEME SECTION. frémciim phffijut tnuhmt Iti mSicoj hurntitut , cmJUirtt far raff*rt «MX atlrUmts dt Dim. 1 I. Paktii DK LA VI. Skction. Dt U fiiaici dt Dim, J Chaj'. I. Ut Dim «t caitieit feht Ut dtttrmintuioni fiuttrti dt U vtlmté dam ^^Ut erituiiru , {J- ta farticttliirtpd'U tu Ut ctnmit ftim <Uat la xtUatl. 4 Chat. II. Dim nt inV femt Ut dtttrmiaatUm fittaru ta tUti mtmti : où Fta traitt dt la ctéx^ntt À Fittmitt. 9 CuÂt. III. ^ttt Dieu nt cmneit feint Ut dtttrmittatienj futant dont ftjftnct divmt. 14 Crap. IV. ^Ht Dim ni ivit feint Us dtiirmmatient fittarei dont Ut dicrtti non fréjiitrminani.iS> Chap. V. ^at Dim voit Ut ditirmiaalient futuru de la velrnti dont fet dtcreit fredéttrmmant. ' 10 Chap. VI. Divljîea Jt ta frimee dt Dim. zi Chap. VII. Dt la fcitact meiumt. 14 Chap. VIII. Dt la temeilfatue dei futur t eendiiionntU. ' 18 1 II. Partik Dt LA VI. Section. De la fretidtntt ta général. } ■ | OtAP. I. ^nt Cidit dt la frnidtnct fremt la frémetien. 31 j Chap. II. De la fmiJence en général, far raffert | àlafin^àftt meitnt. 38 OiAP. III. Suite dt ta même matière. Dt la fin 1 dt la frervidtnet dh/int dam la eréatien dt tu- \ mvtri. 4 1 j Chap. IV. ^nt fuffeft tftu Dim ait voulu cretr I un tnendifh na fat été m'ctÿîtt à crier celui de tout lu mendtt feffikltt , t^ni , à tout f rendre , fereit le fUu forfait. 44 Chap. V. Continuation du mime fmtt. S° \ Chap. VI. Continuation du mime Juja. 6 1 Chap. VIT. Z>pj vhmj/oiAxI». 64 Chap. VIII. Où ton examine U fréttndu avantage du voie/ généralu. IS Chap. IX Où ton montre Ut ntMpvenie» du xoUnlét ginéraUi, ^ 8} Qup. Delà veUntt dt Dieu far raffert à U tract vtrfaiiU, au cmceun tttutmttant, 90 III. Par-hk di la VI. Section. De la frovidtnet en fartUnlier , où ton traite aujfi de ifutlifuu autru attriiutt dt Dieu , jui ont raffert aux aSiani bumainu. 98 Chap. T. De ùi frmidenet à Tégtad du aStetu mauvaifu, 98 Chap. II. De la frevidtnet dt Dieu fur Ut éUu. Delaiaideÿiaatien. iid Chap. III. Suite dt la mime maliert dt la frtdei ftinatim. '»4 Chap. IV. Suitt dt la mémo matiiri do la frédtfl'mation. Chap. V. Dt la frttntfft d* Dim ■ dt fa fuiÿanet D' dt fa betui. Chap. VI. Où ton rmbmt À farltr de la Puiffmtet dt Dieu , tir où l'en traite aufft de (a haiti ô» de fa mi iatewitu 144 Chap. Vli . Du feertt dt Dieu & de fa mtmiftfiatien 113. Chap. VIII. De [j^éiti (ÿ> dt FlneUfendanct dt Dieu, difi-à-dtri . dt et firndi d'être infiniment infini far ienuel Dieu eft l'être du itru. iff SEPTIEME SECTION, PREMIERE PARTIE. Dam laqueiU on rêfend aux difitcultéi. ||Î4, Chap. 1. Ce qu'on doit

fuger en général des diffieuMt per cette matière. 164 Chap. II. ^me Ut gract tguact^ la frêmttien ne détrnifent feint la liberté tfinJi^ertnce. 168* Chap. II I. On eonlinut dt montrer que la grâce tfficaet ty la frémetien t,e détnuftKt fennl la ltier~ te d'intnjfirentt. 169 Chap. IV. Dt la liberté à l'égard Je l'amour de U fi»- . *7+ Chap. V. De la liberté à f égard du choix o* des meitnt, 4791 Chap. VL Dam lequel en cemfare la liberté à te~ gord dt la fin , avec la libtrtt à fégard du meiem. t8S Chap. VII. Du feuvoir en général. 192 Chap. VllI. Du feuieir que nous axent far lanature. 1 94r Chap. IX. Où fon continue de farltr du feuvoir naturel. xor Chah. \ i Digilized by Google

**The text on this page is estimated to be only 20.91% accurate**

TA. B LE DES CHAPITRES. Ch»kX. Dt tufatt dt U rai'on nittjfùr* pur ton etntissut èt ftrrt voir où eesidnit tu dtfhmt dt l'étjuiliire pest ^studrtit tesùr , fi Tess rejetteit lu £rut tfficut o> lu pistsetiett ù cauft des difficultés fref^éts entre ente doBrisse. 33^ Art. I. Où r<sn txpoft ce fifitstte soubutst les ftrett Mfir librement. CiiAr. XI. T>u fcHVoirque nmt étmt is grttct bitutUt. Chaj-. XII. Du pDiitwr ifut HCUS Jmnt b *dHtll0 qui eji mrjicart. x 14 dtimnMturt. CiiAP. XIII. CtariiMJiitm dt U mutint. ïîô Art. Il, ClH tm txpjt et tlftrrst ttuehuu lu stuChai-. XIV. Du ptu-.oir alhf. a ; i turt du jeteurs. CuAP. XV. Di riuuilftrtmt ù téturd du >b//w art, llk. Ose ren expie ce fifitmt ttttchuat lu rr ù i'tiurd dt rèviJmrt. »}8 J(unc9 é* Ditu. Chap. XVI. Où rctt csonmu dt furlir dt l'md^ftrttiCt i ttgard dti fUufiri ^dt Vtvidmct. a+a Chap. XVII. ^ut U frimstiou nt rmdptintDitu Akt. 1 V . vpH < Ml ttepjt et JiJttmt ttttcMuu lu frtdeftistuitu'. Cime. HI. .Siw ctji U Ç** e»mbs^ MUtfor du fûcbt. a+9 Chap.XVIII. Du ttrt dt riKiumt. ïfi lu put tfficut fur elle même Cr de lu frttttttCii.pi'. XIX. On riftnd » quelquts ttjtSitni vultsars. ait Art. I. Primstre cenficfueaet du ^emt txfefis. tl rtnd Dim Mutmr du piebi. 4x0 Art* n. Secendt ttn/eqHirue* ce ^fieme ninntit Voidigmiffin qu* nem 4^«r/ àe d^rm tdugmentMUm de U gr^ue prèvenâme , de chercher tes tmiens peetr y rét^, 4XX AtT. III. Tre^me cen/eqtuace. ^u defl impeffible que Ci>emme, même Mvee U gruce , eb/erue Ungtempe iu UideDieUf fiit dsms cet étde-c$,feit deeus tetmC d^mneceneu 416 Art. IV. ^Hetritmt eenfiqutnee. ^me te frfieme tairti. iO® ■ SEPTIEME SECTION. SECONDE PARTIE. Oi dtt diffituitti frtpfies centrt U put tfficut _ fur tUt mimt U prmotim fhyfitfit, ttn lirt du ptuvet tn fuvtur dt ctttt dtSrmt. a8 1 Chaf.I. Oii réduit eette muitrt uvn fit d^ubtt ù m ftint fur Itnutl lu fintimtnt ft dmifnt , Ô" ù un UMtrc fur Itqutl ils dtntnt ft réunir. a8 1 A«t. I. ^uen ftui rtduirt ttus lu ftniimtns fur lu put U lu tttctffié ou ù lu um-néctjfsti dt titfuiUtirt. aS I Art II, Vésfuilsht dans le Conptùfiut. a8j Akt.III. J£u'wi » dut feint udtntttrt lu nittjptt de fétiuslstrt. açi htiT.\y. Ou [tnemténut U mrmt muitrt. lÿS Abt.V. L'uvantnp de U doBrint de la pue eut fur eût mime uu dejfsu des usures ffiemes, uu jujtt dt rétjuilshe. J I o Art. VI. jÿut têtu Its^fltmts [sa lu put denttu ft réussir four udmtttrt une tfpct dt Cmpsùfme. 313 Art. VII. Osssjeqtuuu tiréu des utieltt fréeijtns. 3'7 Chap. II. Où fur rexfcfiiien sTuss fyfitmt effe/i. bleffe (m livirte dt iKammt. Cinquième cenfe* quentt, impoje nectjfitè u Dieu rmtme. Art. V, Sixstmt etnfifseenet.

Combien ce irsttrejfe lu fravidessce. ^30 Art. VI. Stftsttne cea/ijuenci. Ctsttbitu et fifitmt derme ustirut ù lu tsicejfitt dt lu rtdtmpitte dtJtfiu-Chrffi. 43» Art. vil. Hstuitmt emfépetue. Cestsbitn te fifiesrse efi efpfi ù ce pu notes uffrtsed tEerilue, fut Dieu "etut fttcvtr loess Us hommes, Niuviimi eenfisqunee. efi extrémémeni défi uvusttugeux U lu pueiJùffi,uiùo. Dixienu cin;eHHineo. Jÿu'U dtemo Utomto i lu fitfiset diimt. Dtiniiri »n ffwwf. ^ffiil ifi ^HUt dureté f«’m nt put Jeutrmr. 437 CONCLUSION. 4«8 L A Digilized by Goôgle

r LA PREMOTION PHYS I Q, U E PROUVEE’ PAR LE RAISONNEMENT.. SIXIEME SECTION. La Tr émotion phyfique touchant les allions humaines ^ confiderée par rapport aux attributs de 'Dieu. IL y a un rapport réciproque entre | l'effet & la caufe ; entre celui qui re- ^ coit & celui qui donne; entre un être j ijomc, pauvre > & plein debefoinsi! & l’être infini, tout-pui fiant , qui contient la plénitude & le comble de la pcrfeélion & de l’être. C’eft en confidérant ce rapport que nous pouvons découvrir la dépendance j des créatures à l’égard de Dieu, &: la néceflîté d’une premotion phyfique de Dieu fur les créatures ; mais il faut confiderer ce rapport par fes deux côtés. Jufqu’ici nous ne l’avons envifagé qiie par le côté qui touche la créature ôc (es | modifications ; maintenant il faut s’élever | plus haut , & jetter les yeux fur les per- ' fefiions de Dieu meme , pour defeendre ; de cette confidétation à celle des créa- i turcs. i L’idée de Dieu & de fes perfections cfi j fi vafie, fi lumineufe , & réunit en elle même d’une manière fi fublime & fi éminente les idées particulières de toutes les perfections & les êtres , qu’elle répandroit fur cette matière un plus grand jour que toutes les preuves puifées ailleurs, fi on étoic aTez heureux pour la contemTam. IlJ pler avec attention, & l’éxaminer avec éxaétitude. Ce n’efl pas néanmoins qu’il foitnécefifaire, en cette occafion, de pouffer fi bin fes recherches; une première vue, ce me fêmble, fuffit pour découvrir la vérité Èn queftion. Pour décider fur ce qu’il faut,- ou fur ce qu’il ne faut pas attribuer' à Dieu dans le gouvernement de l’univers, il fuflit de jetter un coup d’oeil fur l’idée de l’être fouverainement parfait , qui cft empreinte au fond de notre ame, d’écarter de cette idée ce qui relfent l’imperfedion & lai bafielfe, l’enrichir de tout ce que nousconcevons de plus grand & de plus fubli- • me, & parmi les dilférenspartisquipourroientétre mis en quefiion , fe déclarer pour celui qui rend l’idée de la Divinité la plus noble , la plus relevée, & la plusmagnifique, ' Tâchons donc ici d'ennoblir nos pen-,fées& dcTehaulfernos conceptions. Confidérons lequel de ces deux partis rend’ l’idée de Dieu plus fublime & plus rclc-j véè, ou de le confidérer au milieu de l’univers comme utr prince mortel qui a be— I foin de toute la bonne volonté de fes fuI A'. jetss Digitized by Google

1 La Trémotim phyfique Suer .VI. jets pour Ce iôire obâr, qui voulant faire favorable de temps & de lieux, de crainune conquête fournit à (bnarmée'des mu- tê d'échouer dans (es projets & (es entrenitionsi des armes, un appareil fuffifant prifts : ou de prétendre que Dieu agit en pour pouvoir vaincre ; mais qui ne lui maître ; qu'il fait tout ce qu'il veut par i*r.c.iV donne point cette volonté généreulê, cet- les volontés des hommes memes; «lue te réfolution > ce graixl cœur qui fait quoi qu'il foit en la puilTance de l'hora. les conquérans , & qui remporte les vi- me de vouloir, ou de ne pas vouloir, cela âoires; ou bien, de fe le repréfenter com- n'einpèche pas que la volonté de Dieu ne me le roi des rois, le Dieu des efprits, le furmonte 1a puillànce humaine; que par fouverain arbitre de l'imivers , qui domi- une puilTance intérieure & fecrete, admine fur nos cœurs, fans les' néceffiter ni les rable & ineffable, il produit dans les cœurs contraindre ; qui fait fe faire obéir quand des hommes , non feulement les véritables il lui plaît , parce qu'il forme dans les lumières, mais même les bonnes volontés; efprits mêmes la bonne volonté & l'o- que lorfqu'iJ veut fauver par une volonté béiflTance ; qui fournit non feulement efficace, nul libre arbitre de l'homme ne ' les préparatifs pour Je combat, & tout lui réfiffe, parce qu'il a plus en fa puiflance qui eft nccefTaire pour pouvoir fur- ce les volontés des hommes , qu'eux mêmonter l'ennemi, mais qui infpire de plus mes ne les ont en leur propre pouvoir? le courage , la détermination , la va- Enfin eff-il plus grand & plus parfait leur; & qui ne manque jamais de réul- que Dieu tmcrc, mais que ce foit lacréafir, quand il le veut efficacement, parce turé'qui dilpofe de Ton opération, qui la qu'il donne lui même le fuccès & la vi- tourne & la détermine; que le fecoun de Dieu foit , par rapport à la volonté humai- ‘ Se forme-t-on une idée de Dieu plus ne , comme celui du rameur par rapport noble & plus diftinguée, en le concevant au pilote : ou que Dieu tienne lui même comme attentif & appliqué i étudier no- le gouvernail; que fon opération maitrifê tre cœur, pour en connoître les détermi- la créature ; que les renés de notre connations & les démarches , ou en le regar- duite foient entre fes mains toutes- puifTan-dant comme l'intelligence (buveraine & la tes ; qu'il manie notre volonté avec plus charité par effènee , qui ne voit nos con- 1 de fuperiorité & de pouvoir, qu un ponoiflances & nos amours que comme des tier ne manie une mafTed'argille ; & qu'éécoulemens de fa bonté, & qui en con- xer^ant un empire fouverain furies cœurs, noiflânt nos aflions & nos

déterminations,! il les remue, il les incline félon fës defleins ne connoît que les effets de fa toute-puif- étemels.' fance , & l'éxécution de fes decrets éter- Mais qu'eft-il befoin fur cela d'éxamen & de recherche ? La vérité ne fe monEft-il plus grand & plus parfait , de tre-t-elle pas d'elle même fans voile &fan$ confîdérer l'être fupreme comme un être équivoque ? Y a-t-il à balancer fur le habile, fin, politique, qui aiant befoin, parti qui rend l'idee de Dieu la plus nopour éxécuter fes defTeins , que les créatu- ble & la plus fublimc , & fur celui par rcs le veuillent & s'y déterminent, obfer- confequent qui eft le plus digne de la mavc foigneufement leurs volontés , écoute jeffé de Dieu • leurs mouvemens, éxamine les circonftan- Ce qui me confirme dans ma pCTfée, CCS, attend les bons momens, veille fur c'eft que fi l'on manque h porter! idee de les occafions , médite enfin un alTemblage Dieu dans la conduite du genre humain a Digi: : :.d i Google ^

prouvée par le ratfmnement. 3 ce haut degré de perfedion & de gran- 1 peine i reconnoître que la fciencedeDieu Part.!. 'deur, on dégrade la Divinité ; on l'avi- jeft fans bornes, aulli bien que fon elfen' qu'il pénètre juiques dans l'avenir le plus obfcur ; qu'il pefqe dans ce qu'il y a de plus intime & de plus lecret ; qu'il entre jufques dans les replis de t'aixie& de l'efprit, jufques dans les joitmves & les moucUcs ; qu'il deméle le^ penite les mouvemens du cœur ; que nulle crâture ne lui efl cachée, & que tout eft nud & à découvert devant fes yeux. Or cette fciencc inunenfe& infinie, où conçoit-on que Dieu l'a puifee? On comprend que ne tenant fon être que de lui même, &que fon être étant un & fimple, il fe connoît lui mêmeenlui même, &que fa toute-puilTance étant lacaufe de tous les êtres, il voit en elle toutes les créatulit; &, ce qu'on ne peut dire fans horreur, on la fait dépendre de fes créatures mêmes. L'idée de Dieu & celle de la créature ont des rapports fi confidérables, & une union fi intime, qu'il faut placer la dépendance dans l'une ou dans l'autre, qu'à proportion de ce qu'on 1 ôte d un côté , on la fait retomber fur l'autre, & qu'autant qu'on éléve & qu'on affranchit la créature, autant on abailTe & l'on aflùjettit la majefté fouveraine. Les deux grands attributs par lefquels Dieu nous regarde, la fcience de Dicu& fa providence , fi on les confidere avec quelque attention , on verra clairement , ou qu'ils dépendent eux mêmes de la vo- 1 lônté créée; ou qu'ik prouvent en elle une 1 res polTibks. Mais à l'égard des chofes telle dépendance, qu'en toutes fes afhons { futures , & fur tout des aélions libres elle ait bcfoln d'une prémotion phyfique. j de la volonté , par quel moien Dieu les Examinons ceci en particulier , & entrons ^ connoît-il , & ou puife-t-il une telle par là en difeuflion touchant les attributs j fcience î de Dieu. j Ce ne peut être qué dans l'être ou dans Au refte, comme je voi que cette feélion j le néant. Ce qui n'eft rien ne peut pas doit être longue , je la panage d'abord i être le moien de voir quelque chofe. Si en deux parties, dont l'une traitera de la donc Dieu voit les aéfions libres & futufcience,& l'autre de la providence. Mais , res dans l'être, il faut que ce foitoudans comme celle qui traitera de la providence | l'être créé , ou dans l'être incréé ; c'ellfera beaucoup plus étendue que l'autre, j à-dire, en lui même, ou dans les créatuje la divife encore ; deforte que dans la | res; il n'y a point de milieu : & tout ce fécondé partie , il faudra parler de la pro- j qu'on poarroit imagiricr entre deux , foit vidcnce en Général, & dans la troifieme ‘ mode , foit formalité, iêroit un fantôde la providence en particulier ; à quoi ^ me &

une chimere. Si Dieu voit en lui l'on joindra encore quelques autres attri-
même, les adions futures de la volonté, buts de Dieu qui prouvent la vérité
que ou il les voit dans fon effencc , ou dans nous éxaminons. T fes decrets.
Il ne les voit point dans fon { elfence; car Dieu ne voit dans foneflence que
ce qui efi néceffaire & invariable ; & fi Dieu voioit dans fon elTence que
Pierre péchera , il feroit aulli invariable & nécelfaire que Pierre péchera ,
comme il efi nécelfaire & invariable que Dieu foit Dieu. Il ne pourroit donc
le voir que dans fes decrets , c'eft-à-dire , qu'il ne A Z ' conPREMIERE
PARTIE DE LA-SIXIEME SECTION. • Df la Science de Dieu. Pour peu
qu'on ait de chriftianifme , ou même de pliilofonhie , on n'a pas de Digi*'
:ed by Google

SictJV. ^ La ‘Prémotion phyjtque connoîtroit que la volonté créée fe déter- 1 les créatures foient le molen dont Dieu le minera à telle chofe, plutôt qu’à cette au- j (crve pour connoître les aéHons libres & tre , que parce qu'il auroit ordonné & j futures des efprits créés. De quelque côdéterminé qu’elle fe déterminera à celle- té que j’cnvifagc ce moien , je le trouve ci I plutôt qu’à celle-là. Or fi cela étoit j infoutenable : du côté de Dieu , il eft inainfi , les decrets de Dieu feroient prédé- i digne de fa majefté fouveraine ; du côté terminans > & par conféqucnt les lëcours i des créatures , il eft abfoluœent impoffide Dieu , qui ne font qu’éxécutcr fes vo- 1 Me. lontés & fes decrets, feroient aufll prédé- ' rerminans. Mais fi Ton ne s’accommode ni de decrets , ni de fecours prédétermimns , il faut dire par néceflité que Dieu ne connoiffant la détermination future de I. Convient-il 1 h majefté de Dieu , lui qui eft la fagelTe pareflcnce , la raifon Ibuveraine, la lumière de tous les efprits, qui h volonté , ni dans reflênee divine , puif- i éclaire tout homme qui entre dans le monqu’elle ne repréfente que ce qui eft inva- ' de , que toutes les inteUigences confulriable, ni dans les decrets , puifqu’on ne tent, en qui elles voient tout ce qu’elles veut point de decrets, non plus que defe- 1 connoilfent comme dans un miroir & un cours prédéterminans , Dieu ne la connoît tableau , parce qu’il eft le principe & l’arpôint en lui, mais dans la créatttre meme. I chérj’pe ae tous les êtres ; convient-il. Et par ce raifonnement on juftifie ce qui dis-je, à cet être fupreme, de venir à fon a été avancé d'abord, qu’il eft néceffaire, | tour confulter les créatures, étudier Inirs ou d’entrer dans le fyfteme des fecours volontés, leurs déterminations, leurs déprédéterminans, ou d’admettre que Dieu marches , afin de pouvoir par ce moien a befoin des ’ert^tures pour obtenir la I être inftruit de l’avenir ? Eft-il digne de connoiflfance d’une multitude infinie d’ob- 1 la grandeur de Dieu , que fes créatures . . . . foient fa lumière , aufli bien qu'il eft fi Mais pour éclaircir davantage la matie- ' lumière à lui même; que ne trouvant dans re, il faut difeuter en particulier tous les ! fon eftence que la connoiftance des êtres moiens, vrais ou faux, par lefquels Dieu ! poftibles, il aille emprunter ailleurs celle poiuToit connoître l'avenir. Ils fe rédiii- ' des aftions libres des efprits ? Et comme fcnt tous, comme il eft évident par ladifi i la connoiffance en Dieu eft fa perfeftion cufllon que nous venons de faift , à l'ef- 1 & fa vie, qu’il tienne , ce qui eft horrifence de Dieu, à fes decrets, & aia créa- |ble, l’une & l’autre de fes créatures? nires elles mêmes. Non , Dieu ne tient rien que de lui ’

même , il ne tient fa fcience de perfonne, . CHAPITR-E I. J non plus que fon eftèncc, il fe fuflit plei1 nement , il eft fa lumière , fa vie & fon Que Dieu nt canntit point Us déterminations être. Les créatures par elles mêmes ne futures de la volonté dans les créatures y (ÿ- en particulier, tjuil ne Us connoit peint dans la volonté. I E commence pr ce dernier moien, & je dis qu'on ne peut point foutenir avec la moindre ombre de raifon, que font que néant & que ténèbres ; il ne les connoît point de cette manier,-. Tout leur être & leur réalité eft un don de Dieu; il ne les connoît que comme fes ouvrages: il voit en elles ce qu'il y a mis. S'il connoit le piffé , c'eft qu'il voit ce qu'il a déjà opéré. S'il connoît le futur , c'eft . qu'il Digitized by Google

« prouvée par te raifbrmement. f i^'il voit ce qu'il doit opérer un jour. Au contnrâ«,irDkucotinott]esaâiDiK^CaAi>. r. En toutes chofes, il ne voit que lui mê- libres & futures par &s decrets prédéter* me, que fes deaers, que fes opérations; irtinans, il n'eft pas difficile d'appercevoir & quoiqu'il connoifTe toutes les créatures, l'unité de fa f«ence. Cànfi Dieu ne conconime il les voit toutes en lui , cette con- noit une telle aifHon que parce qu'il l'a rénoilTance le réduit enfin à la connoilTance glée ainfi , cette connoiiTanc^Kiu'il a de de lui même. l'avenir , le réduit à la conntrfffimce de Aulfi eft-il inconcevable qu'il y ait fon decret & de fa volonté ; & Treonert Dieu deux fciences aulfi différentes noiflance de fa vobnté eft la connoilTaBcc qu'elles le lêroient dans ce fyfteme. Car de lui même. ces deux fciences auroient deux objets diP- Et pour le dire en palTant, qu'on n'o!)férens, & deux moiens dilFérens. L'ob- jeâe point ici, que la connoilTance des ajet de l'une feroit Dieu même, & l'objet dions des créatures fera toujours moins de l'autre feroit la créature. Le moien de noble que la connoilTance qu'il a de lui l'une feroit aulfi Dieu même, & le moien même, puifque l'objet de cette connoiP de l'autre feroit encore la créature. Ces Tance eft moins noble que celui de l'autre, objets & ces moiens n'auroient point de^' Il eft aifé de répondre à cette objedion, communication les uns avec les autres. ■ en diftinguant deux objets ; l'objet proDieu ne connoîtroit point l'un par l'autre; chain & immédiat, & l'objet médiat & .il ne connoîtroic point les adions libres des j éloigné. Lorique je voi un vifage par le créatures eu lui même, mais pàr les créa- .moien d'un miroir , Tobjet immédiat eft tures. ^ ; le. miroir, & l'objet médiat eft le vifage. Or prémieremênt, comment des con- Dans toute connoilTance dans laquelle -je noilTances fi différentes Te réuniroient-elles , connois une chofe par le moien d'une auen Dieu i Nous avons montré ailleurs cet- ' tre, il faut difiingucr ces deux objets : & te réunion dans les diverfes connoilfances i ce qu'on appelle le moien de cette connoildes efprits créés. ' fonce , metùum tognitùmis , n'eft que l'objet 'Secondement, de ces deux fciences , I immédiat. Quand je voi , par exemple > l'une ne feroit-elle pas incomparablement | un vifage par le moien d'un miroir , le plus noble, plus paifaite & plus fublime : moien de cette vue eft le miroir ; aulfi ce que l'autre? C'eft unfentiment commun, ! miroir eft-il l'objet immédiat de ma vue, que les objets & les moiens donnent du i c'eft ce que je voi d'abord , & par le miprix & du relief aux fciences. Celle donc ' roir je voi ce qu'd

repréiente. Or il eft qui auroit Dieu pour objet, & Dieu pour i évident qu'on ne doit mefurer fes cotmoifmoien, feroit bien au deflus de l'autre qui fances que fur leur objet prochain . imn'auroit pour objet Se pour moien que les médiat» & non point fur l'objet éloigné, créatures. Mais oferoit-on admettre en Tout ce qu'on voit , par éxemple , en Dieu une fcience moins noble & moins voiant un miroir, fe réduit toujours â la fublime, & une autre fcience plus noble vue du miFoir, & dé même tout ce que-* & plus élevée ? Oferoit-on , pour ainfi Dieu voit en fe voiant lui même ,fe réduit dire, compofêr la Divinité mênne de pai^ à la vue de lui même, lies inhales? Et peut-on mettre en Dieu U n'y a donc en Dieu qu'une fcience; autre rnofè que Dieu même, c'eft à-di- & quoiqu'on diftingue dans cette fcience re, que ce qui eft au plus haut degté de | la fcience de l'effence divine , & la feienfublimité & de peifeétion ? | ce des decrets divins, comme nous pour* '

A J rons Digitizf-1 h-y Googic

qu'il voit ce qu'il doit opérer un jour. En toutes choſes, il ne voit que lui même, que ſes decrets, que ſes opérations; & quoiqu'il connoiſſe toutes les créatures, comme il les voit toutes en lui, cette connoiſſance ſe réduit enfin à la connoiſſance de lui même.

Auſſi eſt-il inconcevable qu'il y ait en Dieu deux ſciences auſſi différentes qu'elles le ſeroient dans ce ſyſteme. Car ces deux ſciences auroient deux objets différens, & deux moiens différens. L'objet de l'une ſeroit Dieu même, & l'objet de l'autre ſeroit la créature. Le moien de l'une ſeroit auſſi Dieu même, & le moien de l'autre ſeroit encore la créature. Ces objets & ces moiens n'auroient point de communication les uns avec les autres. Dieu ne connoîtroit point l'un par l'autre; il ne connoîtroit point les actions libres des créatures en lui même, mais par les créatures.

Or prémierement, comment des connoiſſances ſi différentes ſe réuniroient-elles en Dieu? Nous avons montré ailleurs cette réunion dans les diverſes connoiſſances des eſprits créés.

Secondement, de ces deux ſciences, l'une ne ſeroit-elle pas incomparablement plus noble, plus parfaite & plus ſublime que l'autre? C'eſt un ſentiment commun, que les objets & les moiens donnent du prix & du relief aux ſciences. Celle donc qui auroit Dieu pour objet, & Dieu pour moien, ſeroit bien au deſſus de l'autre qui n'auroit pour objet & pour moien que les créatures. Mais oſeroit-on admettre en Dieu une ſcience moins noble & moins ſublime, & une autre ſcience plus noble & plus élevée? Oſeroit-on, pour ainſi dire, compoſer la Divinité même de parties inégales? Et peut-on mettre en Dieu autre choſe que Dieu même, c'eſt-à-dire, que ce qui eſt au plus haut degré de ſublimité & de perfection?

Au contraire, ſi Dieu connoit les actions libres & futures par ſes decrets prédéterminans, il n'eſt pas difficile d'appercevoir l'unité de ſa ſcience. Car ſi Dieu ne connoît une telle action que parce qu'il l'a réglée ainſi, cette connoiſſance qu'il a de l'avenir, ſe réduit à la connoiſſance de ſon decret & de ſa volonté; & la connoiſſance de ſa volonté eſt la connoiſſance de lui même. CHAP. I.

Et pour le dire en paſſant, qu'on n'objecte point ici, que la connoiſſance des actions des créatures ſera toujours moins noble que la connoiſſance qu'il a de lui même, puiſque l'objet de cette connoiſſance eſt moins noble que celui de l'autre.

Il eſt aiſé de répondre à cette objection, en diſtinguant deux objets; l'objet prochain & immédiat, & l'objet médiat & éloigné. Lorſque je voi un viſage par le moien d'un miroir, l'objet immédiat eſt le miroir, & l'objet médiat eſt le viſage. Dans toute connoiſſance dans laquelle je connois une choſe par le moien d'une autre, il faut diſtinguer ces deux objets: & ce qu'on appelle le moien de cette connoiſſance, *medium cognitionis*, n'eſt que l'objet immédiat. Quand je voi, par éxemple, un viſage par le moien d'un miroir, le moien de cette vue eſt le miroir; auſſi ce miroir eſt-il l'objet immédiat de ma vue, c'eſt ce que je voi d'abord, & par le miroir je voi ce qu'il repréſente. Or il eſt évident qu'on ne doit meſurer ſes connoiſſances que ſur leur objet prochain, immédiat, & non point ſur l'objet éloigné. Tout ce qu'on voit, par éxemple, en voiant un miroir, ſe réduit toujours à la vue du miroir, & de même tout ce que Dieu voit en ſe voiant lui même, ſe réduit à la vue de lui même.

Il n'y a donc en Dieu qu'une ſcience: & quoi qu'on diſtingue dans cette ſcience la ſcience de l'eſſence divine, & la ſcience des decrets divins, comme nous pour-



Digitized by Google

6 ’La 'fhyfique > SECT.Vl.romleiBatrquer enfiiite* au fond toute la | te déterinioation fütute dans la volantd Part. I-fâçnce de Dieu fe réunit à une feule j créée: cette volonté cft paii alternent éeafcience. j Je pour fe déterrainer à droit ou à gauenej Or s’il n’y a qu’une fcience en Dieu» elle eft abfolument indéterminée pour l’un Dieu connoit donc en lui même les déter- & l’autre parti. Oi il eft impod'ible de minations futures de la volonté créée } s’il voir dans une volonté abfolument ^ale les connoit en lui même , il les connoît i pour une détermination ou pour une aur donc dans fes decrets; s’il les connoit dans tce> poQr remua la>main à droit ou à fes decrets, ce font donc fes decrets qui ganche, il efl impolTible , dis-je ; d’y les déterminent; fi ce font fes decrets qui voir une telle détermination, c’eft-i-diro. les déterminent, fes decrets font prédéterminans : par conféquent les fecours qui éxécutent ces decrets le font auflî. Concevons qu'au milieu de ce vafte univers, dans cette multitude innombrable de créatures , les rapports infinis qui font entre toutes les parties du monde , cette variété furprenante de penfées, de mouvemens, de déterminations qui ont été & qui feront dans toutes les intelligences | créées , Dieu qui voit tout , ne voit tou» tes fois en toutes chofes que ce qu’il peut, que ce qu’il réglé , que ce qu’il opéré : & il n’y a de fcience digne de lui , que celle de lui même, ou qu’il puife en lui même. I I. Du côté des créâtes, il eft impoflible que Dieu connoifTe par elles les déterminations futures de la volonté. Afin que Dieu connut par ce moien les déterminations de la volonté, il faudroit qu’en confidérant de toute éternité la volonté créée, il vît qu’elle fe déterminera plutôt à telle chofe qu’à telle autre; qu’elle donnera ou ne donnera pas le branle aux fecours verfati les & concomitans; &,pour apporter un éxempfe plus particulier , il faudroit que Dieu vit que voulant remuer ma main, je me déterminerai à la remuer plutôt à droit qu’à gauche , quoique je n'aie aucune raifon pour l’un plutôt que pour l’autre. | Il n’eft pas poflîble que Dieu voie cet-j la déterminition de remuer la main à droit, plutôt qu’à gauche. On ne peut pas voir dans une chofe ce j qui n’y eu pas. Or la détermination à remuer la main à droit, plutôt qu’à gauche, n’eft pas dans une volonté abfolument Sc parfaitement égale pour le mouvement de la main à droit ou à gauche. Ainli quelque parfaite que foit la fcience de Dieu , à quelque degré de fublimitéqu’on la conçoive, qu'on l’appelfenon feufement compréhenlîon , mais encore furcompréhen; fion , il n’eft pas poflîble que le moien par lequel Dieu connoît la détermination future de la volonté, foit

la volonté confidérée en elle meme. Plus Dieu connoit parfaitement la volonté confidérée de cet[ te maniéré, plus il la voit telle qu'elle eft, & moins il y voit ce qui n'y eft pas. Sans . cela fa connoilTancene feroit pas véritable. ! Par conféquent, plus Dieu connoit parfaitement la volonté , plus il la voit égale pour une telle détermination future ou pour uneaucre; &, par confeqüent, moins il apperçoit en elle une telle détermination future, & non pas une autre , puifque cette détermination n'yeft^as plus que l'autre. Mais, dira-t-on, fi nous, qui fomnres des intelligences fi bornées, ne laiflbns pas quelquefois par des conjcéiures , de connoître ce qu'un tel homme fera en telle circonftonce, comment Dieu, par l'éminence de fes counoifTances , ne pourroit-il pas découvrir ce à quoi les volontés créées fe déicrmineror.t à l'avenir î ♦ ReDigitized by f ' -Oyk

trouvée par k raiformemeut. j que la connoilTance que j<5gauxî fi un -tetome vonfant remuer faCHAP.l. ' main , & fe propèftm le mouvement de faunain comme une fiiti choifira de la remuer à droit plutôt qiA gauche. Je prens cet éxemplc , parce que, quoique Remarque? nous avons de ce qucles hommes voudront ou ne voudront pas> eft une connoiflance peu alTurce , & qui nous trompe fouvent; mais la fcience de Dieu doit être une con noilTance infaillible & certaine. Le doute, l'opinion, les conjeâures , font indignes de la vérité fouveraîne. Or pour rhomme voiageur ait une vraie liberté & une vraie inœffërence dans toutvt'fês aftions , il y en a certaines , c'eft-i-tfre, fonder une fcience certaine , il faut un le choix des moiens^aux, par rapport *nemoien certain. Car fi nous ne connoifTons | quelles il eft encore plus dans un cquiune choie que par tel moien , la connoifi i libre, même pofé l'état où nous femmes , lance ne fera certaine qu'à .proportion de ! comme on pourra l'expliquer dans la fuice que le moien fera certain, félon l'axio- ; te. D'ailleurs comme Dieu connoît tout, me , Prtptrr tjHod murrujModqtu t/de, (ÿ- il faut que le moien dans lequel il connoic iUud rnttgu. L'effet n'eft pas plus grand les déterminations futures, les lui repréfenque la caulc : or la volonté humaine n'eft te toutes j ainfi un feul éxem^de fuffit pour point un moien infaillible & certain pour .tout. découvrir ce que cette volonté voudra ou j Je demande donc, par quelles cOnjeétune voudra pas à l'avenir touchant le choix res on pourroit connoître que la volonté en queftion. - | le déterminera à remuer la main à droit Ce qui eft certain, eft fixe , détermi- plutôt qu'à gauche , puifqu'il n'y a pas né, invariable; & rien n'eft moins fixe dans cette volonté de penchant pour un en foi meme , moins affuré , moins inva- côté plu» que pour l'autre. Ces <leux riable,que ce que voudra la volonté de moiens font 'parfiitement égaux. LorfPierre dans cent ans d'ici. Plus je confi- qu'ils fe préfenteront à la volonté, elle les dere maintenant cette volonté, plus je voi | regardera comme tcb. Il n'v a dans cetqu'il eft peu affuré qu'elle voudra remuerjte volonté rien ni de plus oudemoins.feit la main plutôt à droit qu'à gauche. Sup- > pour un côté foie pour l'autre. En conpoféqu'elk ait envie de fe remuer pour fiderant cette volonté, on voit autant de faire quelque éxercice , une volonté indé- raifon de dire qu'elle fe déterminera à terminée n'eft pas une caufe certaine, in- 1 droit, qu'on en voit pour dire qu'elle fe faillible, invariable, d'une telle détermina- ^ déterminera à gauche. Or fi les raifons tion future, plutôt que d'une telle autre. [ de part &: d'autre font égales , ce

feroit Donc ce n’eft pas un moien certain pour une témérité de conjefturer qu’elle fera découvrir une telle détermination future, l’un plutôt que l’autre. Car c’en eft une ni p>our fonder fur cela une fcience <ertai- ' de ne point fuivre pas à pas les raifons que ne, affurée, & infaillible. l’on a, foit de conjeéhirer , foit de douJe vais plus loin même, & je dis qu’il ' ter. Par conféquent la raifon fouveraine, eft certaines déterminations futures de la dans laquelle il n’y a ni tache, ni défaut, volonté, furlefquelles les hommes ne peu- ; ne voit rien dans une telle volonté qui vent pas meme avoir de conjedures & de puifle faire connoître , même, par conjeC' abilités; favoir, par éxemple, fi unjâure , que cette volonté fe déterminera me qui aime une fin, choifira un ! plutôt à une telle aérion , qu’à une telle tflïiko plutôt qu’un antre ,• fuppofe qu’il autre. fc prffeote à lui deu.x moiens parfaitement I Après tout, cette connoiflance conjeôui nie ^ifiîc-d bv C OgU

Remarquez, que la connoiſſance que nous avons de ce que les hommes voudront ou ne voudront pas, eſt une connoiſſance peu aſſurée, & qui nous trompe ſouvent; mais la ſcience de Dieu doit être une connoiſſance infaillible & certaine. Le doute, l'opinion, les conjectures, ſont indignes de la vérité ſouveraine. Or pour fonder une ſcience certaine, il faut un moien certain. Car ſi nous ne connoiſſons une choſe que par tel moien, la connoiſſance ne ſera certaine qu'à proportion de ce que le moien ſera certain, ſelon l'axiome, *Propter quod unumquodque tale, & illud magis.* L'effet n'eſt pas plus grand que la cauſe: or la volonté humaine n'eſt point un moien infaillible & certain pour découvrir ce que cette volonté voudra ou ne voudra pas à l'avenir touchant le choix en queſtion.

Ce qui eſt certain, eſt fixe, déterminé, invariable; & rien n'eſt moins fixe en ſoi même, moins aſſuré, moins invariable, que ce que voudra la volonté de Pierre dans cent ans d'ici. Plus je conſidere maintenant cette volonté, plus je voi qu'il eſt peu aſſuré qu'elle voudra remuer la main plutôt à droit qu'à gauche. Suppoſé qu'elle ait envie de ſe remuer pour faire quelque éxercice, une volonté indéterminée n'eſt pas une cauſe certaine, infaillible, invariable, d'une telle détermination future, plutôt que d'une telle autre. Donc ce n'eſt pas un moien certain pour découvrir une telle détermination future, ni pour fonder ſur cela une ſcience certaine, aſſurée, & infaillible.

Je vais plus loin même, & je dis qu'il eſt certaines déterminations futures de la volonté, ſur leſquelles les hommes ne peuvent pas même avoir de conjectures & de probabilités; ſavoir, par éxemple, ſi un homme qui aime une fin, choiſira un moien plutôt qu'un autre, ſuppoſé qu'il ſe préſente à lui deux moiens parfaitement égaux; ſi un homme voulant remuer ſa main, & ſe propoſant le mouvement de ſa main comme une fin, choiſira de la remuer à droit plutôt qu'à gauche. Je prens cet éxemple, parce que, quoique l'homme voiageur ait une vraie liberté & une vraie indifférence dans toutes ſes actions, il y en a certaines, c'eſt-à-dire, le choix des moiens égaux, par rapport auxquelles il eſt encore plus dans un équilibre, même poſé l'état où nous ſommes, comme on pourra l'expliquer dans la ſuite. D'ailleurs comme Dieu connoît tout, il faut que le moien dans lequel il connoît les déterminations futures, les lui repréſente toutes; ainſi un ſeul éxemple ſuffit pour tout. CHAP. I.

Je demande donc, par quelles conjectures on pourroit connoître que la volonté ſe déterminera à remuer la main à droit plutôt qu'à gauche, puiſqu'il n'y a pas dans cette volonté de penchant pour un côté plus que pour l'autre. Ces deux moiens ſont parfaitement égaux. Lorſqu'ils ſe préſenteront à la volonté, elle les regardera comme tels. Il n'y a dans cette volonté rien ni de plus ou de moins, ſoit pour un côté ſoit pour l'autre. En conſidérant cette volonté, on voit autant de raiſon de dire qu'elle ſe déterminera à droit, qu'on en voit pour dire qu'elle ſe déterminera à gauche. Or ſi les raiſons de part & d'autre ſont égales, ce ſeroit une témérité de conjecturer qu'elle fera l'un plutôt que l'autre. Car c'en eſt une de ne point ſuivre pas à pas les raiſons que l'on a, ſoit de conjecturer, ſoit de douter. Par conſéquent la raiſon ſouveraine, dans laquelle il n'y a ni tache, ni défaut, ne voit rien dans une telle volonté qui puiſſe faire connoître, même par conjecture, que cette volonté ſe déterminera plutôt à une telle action, qu'à une telle autre.

Après tout, cette connoiſſance conjectu-

rale

Digitized by Google

8 La Trémotitm phy/tque StcT.vl. rak ne convient point à un efprit infini , p4»T. I- quand même on fuppoferoit qu'il pounoit la puiiêr dans les crnturcs. * I I I. RAluifons cette preuve à une forme plus éxaâe & plus régulière ; & montrons que Dieu a beau conTulter la volonté avant qu'elle fe foit déterminé à remuer la main à droit plutôt qu'à gauche , il ne découvrira pas en elle, quelle lêra fa dé* terinination future. L E M M I. Dieu ne connoît aâuellement dans la volonté que ce qui ell aduellement dans i la volonté. Car connoître rien , ou ne ] quelque chofc pour telle détermination; rien connoitre, c'ell la niéme chofe. Par i plutôt que pour telle autre. les connoilTent en IMeu,qui en eft fa eau* fe & l'archétype, qui par conféquent le contient éminemment» Généralement parlant, il eft vrai que ce que l'on connoit dans fa caulê doit être aâuellement contenu dans fa caufe : & qu'ainfi Dieu ne connoît dans la volonté, que ce qui eft aâuellement contenu dans la volonté. L E M M E II. Pour connoitre , en confultant la vo^ lonté . telle détetmitution future, plutôt que telle autre, il faudroit que telle détermination future filt contenue dans la volomé, plutôt que telle autre. Il faudroit . qu'aâucUement dans la volonté il y eût E M M E III. Avant que la volonté fe foit déterminée à remuer la main à droit, plutôt qu'à gauche , il n'y a rien pour un côté plus conféquent, on ne connoît aâueUensent dans la volonté , que ce qui eft aâuellement dans la volonté. Ce que Ton connoît en loi m^Rie, doit être éxiftant en foi menoe ; & ce que l'on connoît dans fa caufe, doit être dans fa , que pour un autre. L'un n'eft point en caufe , de la même maniéré au moins dont elle plutôt que l'autre , jufqu'à ce qu'aunefièt eft dans fa caufe; c'eft-à-dire,ou | âuellement cette volonté ait formé cette éminemment, ou virtuellement. Car il; détermination ; il n'y a en elle qu'une y a touiours dans une caufe quelque cho- ; puilfaoce toute pure, ^ale pour ces deux fe d'aâuel & de réel qui répond à l'efiêt. ! déterminations oppofées. Or plus vous Ce qui n'éxifte ni en lui même , ni dans ! connoîtrez cette volonté, plus vous l'exafa caufe, ni dans fês effets, eft abfolumcnt^ néant : & ce qui eft abfulumcnt néant n'eft | pas intelligible. Cette propoGtion fe vérifie dans les éxminerez à tous fens & à tous biais , plus vous la connoîtrez telle : fi vous y voiez autre choie . vous vous trompez ; cm vous y voiez ce qui n'y eft pas : votre cmples memes qui paroilfcnt être les plus î connoinance eft ftuflê , puifqu'elle n'eft oppofés. Dieu connoît les créatures poffiblcs qui n'éxiftcnt point , mais comme il les connoît dans fon efl'ence,quicneft la caufe, & qui aâuellement les contient

éminemment , l’objet immédiat de fâ connoitfancc eft aâuellerr.<nt réel & éxiftant, pas conforme à l’objet connu ; par erreur vous prenez une chofe pour une autre. Mais , fuppofe que vous connoifticz la volonté comme elle eft, il eft impoflible, que da/is cette lïtuation vous y connoiA fiez aâuellement quelque chofe , plutôt Nous rêvons, endormant, à une infinité pour telle détermination future , que de corps qui n’éxiftent pas. Mais les in-, pour telle autre , puifqu’aâuellemcnt cetelligenccs créées connoiÙrent tout ce qu’el- la n’y eft pas. De Digitized by Google

pramèe par le raifmnement. 9 De ces trois lemmes je forme cette dé- .avons parié dè ce préirier article ; trai- Chat.iî. monfoation. Dejionstration. Pour connoître aétuellement , en confultanc la volonté) telle détermination future. plutôt que telle autre , il faudroit qu'aftuellement il y eût quelque choie de réel pour telle détermination , plutôt que pour telle autre j car on ne peut ,connoître aôuellcment dans la vofonté > que ce qui cA aâuellcment réel dans la volonté. Si donc on connoit dans la volonté telle détermination future , plutôt que telle autre, il faut qu'il y ait dans la volonté a^uellement quelque choie pour telle détermination plutôt que pour telle autre. Or par rapport à la détermination en queftion, c'eÂ-^^re, de remuer la main à droit ou à gauche, avant que la volonté fe foit déterminée , il n'y a en elle rien de réel pour cette détermination, plutôt que pour l'oppofée. . Donc avant que la volonté le foit déterminée, on ne peut point, en la confultant. connoître que précifément telle détermination lêra future. C'eA ce qui étoit à démontrer. , "5 .CHAPITRE II. • Ont DUm ne v»it point Us déterminnthns fitturti en eUts mimes: ois Cm trnitte lie U coéxijlence * l'e'ternité. SI Dieu voit les déterminations futures de la volonté par le moien de la créature , il faut qu'il les voie , ou par le moien de la volonté, avant qu'elle le (bit déterminée, ou par le moien de la volonté, entant qu'elle s'eft déterminée, c'eft-àdire, ou qu'il voie ces déterminations flityres dans la volonté comme faculté, ou volonté, comme actuellement en adioiù;. Dans le prémier chapitre nous Tom. II, tons maintenant le fecond. On peut donc prétendre que Dieu, de toute éternité, connoit dans la créature meme telle détermination plutôt que telle autre, parce que cette détermination éxifte déjà par rapport à Dieu ; & qu'aiaA il la voit comme' préfente à lui. Car, dk-on, l'éternité de Dieu n'eft point comme le temps. Il n'y a rien en elle ni d'antérieur, ni de poftérieur. C'eft un point indiviAble ; elle ralTemble en elle même tous les temps : tout lui eft préfent; c'eft un maintenant fans bornes. Rien n'eft donc futur par rapport à Dieu , & c'eft à la faveur de cette préfence étemelle, de cette coéxiftence étemelle de tous les êtres , foit palTés , (bit à venir , que Dieu connoit les déterminations futures , & les voit toutes dans fon éternité. Avant que d'éxaminer fi cette coéxiftence à l'éternité eft un moien propre par rapport à Dieu pour connurre les déterminations futures , tâchons d'éclaircir nos idées fur le fond même de cette matière. I. Ce feroit une chimere, de fe repréfenter l'éternité comme quelque entité, ou quelque être qui fubfiftât à part , & qui contint dans ion

fein tous les temps & tous les événemens futuis, & dans lequel Dieu les vit comme on voit des perfonnaI ges rafiemblés dans un tableau. Tout ce que notre imination ^ouroit nous repréfentw ici, feroit une illufion & un fantône. Cette matière n’eft pas de fon ' reflbrt. j L’éternité, non plus que fa durée, n’eft \ point un être diihngué de l’être étemel', I ou des êtres qui durent. La durée n’eft 1 que l’cxiftence de l’être qui dure, ou pluI tôt , ce n’eft que l’être même qui dure, i L’éternité de Dieu eft réeUement l’être de > B Dieu , Digitized by Google

De ces trois lemmes je forme cette démonſtration.

DEMONSTRATION.

Pour connoître actuellement, en conſultant la volonté, telle détermination future, plutôt que telle autre, il faudroit qu'actuellement il y eût quelque choſe de réel pour telle détermination, plutôt que pour telle autre; car on ne peut connoître actuellement dans la volonté, que ce qui eſt actuellement réel dans la volonté. Si donc on connoît dans la volonté telle détermination future, plutôt que telle autre, il faut qu'il y ait dans la volonté actuellement quelque choſe pour telle détermination plutôt que pour telle autre. Or par rapport à la détermination en queſtion, c'eſt-à-dire, de remuer la main à droit ou à gauche, avant que la volonté ſe ſoit déterminée, il n'y a en elle rien de réel pour cette détermination, plutôt que pour l'oppoſée. Donc avant que la volonté ſe ſoit déterminée, on ne peut point, en la conſultant, connoître que préciſément telle détermination ſera future. C'eſt ce qui étoit à démontrer.

## CHAPITRE II.

*Que Dieu ne voit point les déterminations futures en elles mêmes: où l'on traitte de la coéxiſtence à l'éternité.*

SI Dieu voit les déterminations futures de la volonté par le moien de la créature, il faut qu'il les voie, ou par le moien de la volonté, avant qu'elle ſe ſoit déterminée, ou par le moien de la volonté, entant qu'elle s'eſt déterminée, c'eſt-à-dire, ou qu'il voie ces déterminations futures dans la volonté comme faculté, ou dans la volonté, comme actuellement en action. Dans le prémier chapitre nous avons parlé de ce prémier article; traitons maintenant le ſecond. CHAP. II.

On peut donc prétendre que Dieu, de toute éternité, connoît dans la créature même telle détermination plutôt que telle autre, parce que cette détermination éxiſte déja par rapport à Dieu; & qu'ainſi il la voit comme préſente à lui. Car, dit-on, l'éternité de Dieu n'eſt point comme le temps. Il n'y a rien en elle ni d'antérieur, ni de poſtérieur. C'eſt un point indiviſible; elle raſſemble en elle même tous les temps: tout lui eſt préſent; c'eſt un maintenant ſans bornes. Rien n'eſt donc futur par rapport à Dieu, & c'eſt à la faveur de cette préſence éternelle, de cette coéxiſtence éternelle de tous les êtres, ſoit paſſés, ſoit à venir, que Dieu connoît les déterminations futures, & les voit toutes dans ſon éternité.

Avant que d'éxaminer ſi cette coéxiſtence à l'éternité eſt un moien propre par rapport à Dieu pour connoître les déterminations futures, tâchons d'éclaircir nos idées ſur le fond même de cette matiere.

### I.

1. Ce ſeroit une chimere, de ſe repréſenter l'éternité comme quelque entité, ou quelque être qui ſubſiſtât à part, & qui contînt dans ſon ſein tous les temps & tous les événemens futurs, & dans lequel Dieu les vît comme on voit des perſonnages raſſemblés dans un tableau. Tout ce que notre imagination pouroit nous repréſenter ici, ſeroit une illuſion & un fantôme. Cette matiere n'eſt pas de ſon reſſort.

L'éternité, non plus que ſa durée, n'eſt point un être diſtingué de l'être éternel, ou des êtres qui durent. La durée n'eſt que l'éxiſtence de l'être qui dure, ou plutôt, ce n'eſt que l'être même qui dure. L'éternité de Dieu eſt réellement l'être de



Digitized by Google

Pakt.1. lo La Tr émotion phyfique SfcT.vi.Dieu » mais un être qui fubfifte par lui qu'il eil fimple, il eft tout entier préfent à meme, qui fubfifte fans bornes , qui fub- l'étendue créée , & tout entier préfent«'« *<«fifte fans variété & fans changement ; j dans chaque panie de l'étendue créée. dans lequel, par conféquent, il n'y a point j De là le faux de ce raifbnnement: Mon de fucceftion; au lieu que notre durée eft ^ corps éxifte dans l'immenfité de Dieu , & djnS &lnnotre être même qui éxifte , mais un être comme l'immenfité de Dieu eft une & 'Jj qui tient fon éxiftence de la création de limple, il éxifte dans l'immcnfité toute en-»»"Dieu , un erre fujet au chaTigement ; & i tieie , il éxifte par tout où eft l'immenlic'eft ce changement qui fait la fucceftion te j & par conféquent mon corps eft im- ' de la durée. menfe. . z.'Venons à laqueftiondc lacoéxiftence j Ce raifonnement eft faux. Car mon des créatures par rapport à l'éternité de corps éxifte dans l'immenfité ; mais il n'atDieu. teint pas l'immenfité , parce qu'il éxifte Pour démêler cette queftion , il faut dans l'immenlité finiment, & que, pour l'cnvifager par fes deux côtt% : c'eft-à- atteindre l'immenlité de Dieu , il faudroit dire, comparer l'c-xiftence & la durée des éxifter en elle infiniment, & avoir autyit créatures avec l'éxiftence Se l'éternité de d'erre qu'elle en a. Dieu ; Se comparer aufti l'éternité & l'c- ' Au contraire. Dieu, qui çft imnjenfe & xiftencedeDieu avec l'éxiftenceSe ladu- fimple , eft tout entier prêtent dans charée des créatures. que partie de telle étendue créée , Se par t.a meme comparailbn qu'on fait entre ^ conféquent il eft rtéllemenr imtnenfe dans l'éternité Se la durée d'une créature, peut chaque partie de cette étendue, fe faire entre l'immenfité de Dieu Se l'é- 1 Ne confondons pas la manière d'éxifter tendue du corps : Se comme cette demie- des êtres finis , & celle de l'être infinire comparailbn eft plus fenfible , qu'elle ment infini. Comme l'être infiniment inparoît plus à notre portée que l'autre, elle fini eft limple, il eft infiniment infini en peut fêrvir, par conféquent, à l'éclaircirSc tout ce qu'il eft. Il eft tout entier au à la développer. Quand on conlidere attentivement les deux termes de cette comparaifon, on voit qu'il faut raifonner bien différemment, ou de Dieu par rapport à la créature, ou des créatures par rapport à Dieu. Mon corps ècifte dans l'immenfité de Dieu ; 8c cependant, parce que mon corpis ciel, tout entier en la terre. On ne peut pas dire que Dieu, en ce qu'il eft au ciel, plus en ce qu'il eft en la terre , eft ctre, plus être ; qu'il a plus 8c plus d'étendue. Il eft infiniment infini au ciel, infiniment infini en la terre , infiniment infini

par tout où il eft. La créature finie , dès qu’elle éxifte n'a pas autant efétre que l’immenlité de dans l’immenlité de Dieu , correfpond à Dieu, il ne remplit pas toute l’inmenlité i Dieu, mais elle ne lui correfpond pas code Dieu, il n’a pas une étendue infiniment grande. Dieu eft préfent à moi , il éxifte au i merrrilieuxpifur rendre milieu de moi ; Sc parce que Dieu eft fimple, il eft tout entier en moi. Dieu eft immenfe , Sc il eft fimple. Parce qu’il eft immenfe, il furpalfe infiniment toute étendue bornée i râlement. Elle correfpond .à Dieu tout entier, parce que Dieu eft fimple ; mais elle ne lui correfpond pas totalement, parce que Dieu eft plus grand Sc infiniment plus grand qu’elle. Cette manière de fe correfpondrc fins s’atteindre eft donc fondée d'une part, mais parce I fur ce que Dieu eft limple; Sede l’autre, fur Digifized by Google

prouvée par le raifotmement. ii fur ce qu'il a plu* d'être que la créature. L'exiftence-de Dieu eft fans bornes, & Cmap.' Notre être fini & limité a rapport à l'etre la mienne eft boruéfc. Puisque mon éxides êtres: notre lumière, à fa lumière fou- ftenceeft bornée, il point vrai que / veraine; notre étendue, à fon immenfitéj j'aie cxifté de tout temp^.conime il n'eft notre durée, à fon éternité: & pour foula- point vrai que mon corps foitiatous lieux, ger notre efprit . nous diftinguons en parce que fon étendue eft bonKS^r II faut ■ Dieu ,*cet être fi pur & fi fimple , cer- donc diftinpuer certains points virtuels , tains points virtuels , auxquels correfpon- dans l'éternité de Dieu , auxquels tiiwefdent les êtres créés . & auxquels ils cor- ponde notre durée. refpondent diverfement , félon l'étendue Mais fi nous comparons l'éxiftence de & la variété de leur ctre. Dieu avec la durée des créatures , nous Mais n'oublions pas que l'être fupre- trouvons que réellement Dieu tout entier * me, la commune mefure de tous les êtres, eft dans tous les temps, comme Dieu tout eft un être fimple , & que ces points vir- entier eft dans tous les lieux, tuels font réellement une mémechofe & Dieu, qui eft immenfe, eft réellement un meme être en lui. tout entier dans chaque partie du lieu ; & Je m'étens trop fur ce point ; mais par Dieu, qui eft étemel, eft réellement tout là notre queftidn, touchant la coéxiftence entier dans chaque partie du temps. Dieu, des êtres à l'éternité, fe trouve décidée. qui éxifte dans h partie du temps où je Si nous l'envifageons du côté des créa- | fuis , eft réellement êc aéluellement le titres en elles mêmes , il eft bien certain Dieu éxiftant dans la panie du temps qui qu'elles n'éxiftent pas de toute éternité ; fera dans cent ans , & par conféquent aque leur durée n'égale pas l'éternité de éiucllement Dieu eft tellement éxiftant Dieu ; que, par une éxiftence & une pro- dans cent ans. duétion anticipée , elles n'ont point été Comme Dieu éxiftant en Allomagne eft avant que d'etre ; qu'on auroit tort de réellementcnAllemagneéxiftantàl'Améconclurre, que l'éxiftence des fréatures eft rique, parce que Dieu eft tout entier en étemelle comme celle de Dieu , parce Allemagne , & que s'il eft réellement qu'elle répond à celle de Dieu , qui eft tout entier en Allemagne , il eft récUeune êcéternelle: comme on a tort de con- ment en Allemagne Dieu éxiftant à l'Amérique. Si Dieu, qui éxifte réellement dans ce temps-ci, eft réellement & aâuellement dans ce temps-ci éxiftant dans cent ans; les êtres qui éxifteront dans cent ans , n'éxiftent pas encore à la vérité en eux mêmes , mais ils éxiftent déjà

par rapport à Dieu. Ici l’imagination perd terre ; mais la raifon qui eft née pour connoitre l’infini , en déduit ces véntés d’une maniéré évidente. Je prouve ma propofition. Les ciéatures éxiftantes dans cent ans éxiftent réellement & aéluellement par rapport à Dieu qui éxifte dans cent ans. B 1 Or by C -ogU clurre, que toute étendue creée eft immenfe, parce qu’elle correfpond à l’immenfité de Dieu qui eft une. Notre durée correfpond à l’éxiftence de Dieu qui eft éternelle , mais elle ne ' cortefpond point à cette éxiftence en tant qu’éternelle. Elle correfpond à l'éxiftence de Dieu fous un rapport , & non pas fous un autre ; & quoique réellement l’éxiftence deDieu, qui eftTîmple, renferme tous ces rappo*s> notre durée, qui ne les renferme pas tous , & qui n’a pa* amant d’être & de réalité que celle de ne peut pas l'atteindre & l’égaler dan* ÜMpifes rapports.

ſur ce qu'il a plus d'être que la créature. Notre être fini & limité a rapport à l'être des êtres : notre lumiere, à ſa lumiere ſouveraine ; notre étendue, à ſon immenſité ; notre durée, à ſon éternité : & pour ſoulager notre eſprit, nous diſtinguons en Dieu, cet être ſi pur & ſi ſimple, certains points virtuels, auxquels correſpondent les êtres créés, & auxquels ils correſpondent diverſement, ſelon l'étendue & la variété de leur être.

Mais n'oublions pas que l'être ſuprême, la commune meſure de tous les êtres, eſt un être ſimple, & que ces points virtuels ſont réellement une même choſe & un même être en lui.

Je m'étens trop ſur ce point ; mais par là notre queſtion, touchant la coéxiſtence des êtres à l'éternité, ſe trouve décidée.

Si nous l'enviſageons du côté des créatures en elles mêmes, il eſt bien certain qu'elles n'éxiſtent pas de toute éternité ; que leur durée n'égale pas l'éternité de Dieu ; que, par une éxiſtence & une production anticipée, elles n'ont point été avant que d'être ; qu'on auroit tort de conclurre, que l'éxiſtence des créatures eſt éternelle comme celle de Dieu, parce qu'elle répond à celle de Dieu, qui eſt une & éternelle : comme on a tort de conclurre, que toute étendue créée eſt immenſe, parce qu'elle correſpond à l'immenſité de Dieu qui eſt une.

Notre durée correſpond à l'éxiſtence de Dieu qui eſt éternelle, mais elle ne correſpond point à cette éxiſtence en tant qu'éternelle. Elle correſpond à l'éxiſtence de Dieu ſous un rapport, & non pas ſous un autre ; & quoique réellement l'éxiſtence de Dieu, qui eſt ſimple, renferme tous ces rapports, notre durée, qui ne les renferme pas tous, & qui n'a pas autant d'être & de réalité que celle de Dieu, ne peut pas l'atteindre & l'égaler dans tous ſes rapports.

CHAP. II.

L'éxiſtence de Dieu eſt ſans bornes, & la mienne eſt bornée. Puis que mon éxiſtence eſt bornée, il n'eſt point vrai que j'aie éxiſté de tout temps, comme il n'eſt point vrai que mon corps ſoit en tous lieux, parce que ſon étendue eſt bornée. Il faut donc diſtinguer certains points virtuels, dans l'éternité de Dieu, auxquels correſponde notre durée.

Mais ſi nous comparons l'éxiſtence de Dieu avec la durée des créatures, nous trouvons que réellement Dieu tout entier eſt dans tous les temps, comme Dieu tout entier eſt dans tous les lieux.

Dieu, qui eſt immenſe, eſt réellement tout entier dans chaque partie du lieu ; & Dieu, qui eſt éternel, eſt réellement tout entier dans chaque partie du temps. Dieu, qui éxiſte dans la partie du temps où je ſuis, eſt réellement & actuellement le Dieu éxiſtant dans la partie du temps qui ſera dans cent ans, & par conſéquent actuellement Dieu eſt réellement éxiſtant dans cent ans.

Comme Dieu éxiſtant en Allemagne eſt réellement en Allemagne éxiſtant à l'Amérique, parce que Dieu eſt tout entier en Allemagne, & que s'il eſt réellement tout entier en Allemagne, il eſt réellement en Allemagne Dieu éxiſtant à l'Amérique.

Si Dieu, qui éxiſte réellement dans ce temps-ci, eſt réellement & actuellement dans ce temps-ci éxiſtant dans cent ans ; les êtres qui éxiſteront dans cent ans, n'éxiſtent pas encore à la vérité en eux mêmes, mais ils éxiſtent déja par rapport à Dieu.

Ici l'imagination perd terre ; mais la raiſon qui eſt née pour connoître l'infini, en déduit ces vérités d'une maniere évidente. Je prouve ma propoſition.

Les créatures éxiſtantes dans cent ans éxiſtent réellement & actuellement par rapport à Dieu qui éxiſte dans cent ans.



Digitized by Google

12 S*cT. VI. Or Dieu qui cxifte dans cent ans eft réelPakt.I. tout entier éxiftant dans la partie du temps où je fuis : l'6ciRence de Dieu eft une ; l'éternitt: eft une perfeâion que Dieu poflede aâuellement toute entière; Dieu cxiftant à préfent , & Dieu cxiftanr dans cent ans « n'eft pas Dieu éxiftant , plus éxiftant. Par confcquent> dans la partie du temps où je fuis , Dieu eft rdellemcot 6à(unt dans cent ans. Comme donc les créatures éxiftantes dans cent ans, éxiftent actuellement par rapport à Dieu éxiftant dans cent ans , il s'enfuit qu'elles éxiftent réellement & actuellement par rapport à Dieu cxiftant dans la partie au temps où je fuis. De cette double comparaifon quc«j'ai faite de la durée des créatures avec l'éxiftenccdcDieu, & de lexiftencc de Dieu avec la durc^ des créatures, j'en conclus deux vtTités. La première, que les «réatures futures n'éxiftent pas aduellement en elles memes . & que Dieu voit qu'aûuellemertt elles n'éxiftent pas encore en elles mêmes. La fécondé , que les créa turcs futures éxiftent de toute éternité par rapport à Dieu , & que Dieu ks voit éxiûantes par rapport à lui : & c'eft ce que les lâints E)oâcurs nous enfeignent.. I I. Il femblc par ce que je viens de dùc, que je donne beau jeu à ceux qui (buticndroient , que la coéxiftence des cré-atures ■ par rapport à Dieu , eft un moienfuifirant pouf qu'il connoillê les déterminations futures ; mais c'eft ce que je vais détruire avec évidence. I. On a montré dans k ciupitre précédent , qu'il étoit indigne de Dieu de connoîue les créatures par les çréatures : ne répétons point cette preuve> qui eft la même pour cet artick-d. i. Je fuppofe la détennioation dePierLa 'Prémotton phyfique te, pour remuer la main à droit plutôt qn'i gauche, éxiftante par rapport à Dieu de toute éternité; &, pour donner un plus beau champ aux défenfeurs de ce que je réfute, je veux bien fuppofer déplus, que non feulement cette dftermination éxifte par rapport à Dieu , mais qu'elle éxifte déjà en elk même. Cette détermination donc éxifte. je le fuppofe, & Dieu éxifte aufli. Mais aHn que Dieu la connoiiTe , il faut qu'il foie averti que c'sft la détermination de remuer la main à droit qui éxifte , & non pas celk de la remuer à gauche. Or comment Dieu en cft-il averti ? Lors qu'un objeteft préfent devant mes yeux , j'en fuis averti par une cfpece intentionnelle, comme difoient autrefois les Phibfopbes, qui fe détache de l'objet & qui vient s'unir à mon ctre; ou, comme on l'explique maintenant , j'en fuis averti par des globules de lumière qui entrent dans le fond de mon oeil, qui l'elsranlent; &, à cette occafion , Dieu lui meme imprime une fenfation dans mon ame. Mais ici, comment Dieu fcroit-il averti de la

préfence d’«nc telle détermination, & non pas de tclk autre i Eft-ce donc que cette créature , préfente à l’éternité , agiroit fur Dieu même pour l’avertir de fa préfence i II faudroit bien le dire dans ce fyfteme; car une intcUigence n’eft avertie de ce qui fe pafte hors d’elle , ou que parce qu’elle y opéré elle même , ou parce que ce qui eft nors d’elle opéré fur (on être. La feule préfence d’un être ne fuftitpas aune intelligence, pour être avertie de cette préfence, (i cet être n’opere point fur elle pour l’averfir qu’il éxifte. Un homme lourd & aveugle ne connoit pas les objets les plus préfens, parce que ces objets n’agilTent point fur lui. Les Egiptiens au milieu des ténèbres ne voioient point les lli^tes qui étoknt proches, parce Digitized by C^ogle

prouvée par le raifonuenunt. 13 parce que Dieu empêchoit la lumiered'a- ^ comme il ne peut y avoir de communi- Cs ■ ' ■ ‘ cation entre ces deux êtres par la préfertce fubflantielle t cette communication ne gir fur leurs yeux, La raifon de cette vérité > c'eft que toute intelligence cft un être fimple ; que tout ce qui eft en elle eft identifié avec fe peut faire que par opération. Or afin que Dieu (oit averti de la pré(ôn être ; tout ce qui n'eft point fon être ! fence d'un être , il faut qu'il y ait une _ ^ 1 . * - - - — .. ^ AM A • al m A • n é « a m ■ a a a»» Im b a eft ablblument féparé d'elle j il eft pour elle comme s'il n'étoit pas ; il n'y a aucune communication entre elle & lui , à moins que l'un ne donne à l'autre. Si toutes les parties de notre ame étoient fcparées l'une de l'autre > jamais l'homme communication. Ain(î afin que Dieu fût averti de la préfence de ces déterminations, il faudroit, ou qu'il eût opéré fur elles, ou qu'elles cuffent opéré fur lui. Dieu n'a pasopéré liir cette détermination, s'il n'y a point de prémotion phyne pouroit comparer (es connoilfances les fique : car s'il n'y a point de fecours de r. jjjçy phyfique & pr^éterminant , c'eft la volonté qui (c détermine 'la prémiere ; c'eft la détermination de cette volonté qui appelle le concours divin , qui commence & qui met tout en œuvre : ainfi cette dctines aux autres , ni réfléchir fur cette comparaifon ; ce feroit autant de petites intelligences, qui ne fe communiqueroient pas plus l'une à l'autre, que l'arae de Pierre & celle de Paul. L'ame de Pierre a beau être préfente à l termination de la volonté précédé l'opéral'^rd de l'ame de Paul ; un Ange, ou Dieu même, a beau être au milieu de nous, cette préfence fubftantielle ne fera pas que Paul lâche ce qui fe palTe dans l'ame de Pierre, ni qu'il voie cet Ange, ou Dieu qui eft intimement préfent à toutes choies. Comme ces deux êtres font diftingués l'un de l'autre , cette préfence fubftantielle ne forme aucune communication. Cette préfence n'eft que leur éxiftence, & comme chactin d'eux éxifte à part ; que chacun d'eux eft un avec lui même, & non avec l'autre ; qu'il eft ce qu'il eft,& qu'il n'eft point l'autre; qu'en un mot ce font deux êtres tout féparés, il ne s'enfuit point qu'il y ait communication de l'un î l'autre , parce que l'un éxifte, & que l'autre éxifte auflî. Si donc cette préfence fubftantielle ne forme point de communication entre ces tion de Dieu. Il t'aut pourtant que Dieu la connoiffe , cette operation , dans le point même où elle détermine & précède les (écours de Dieu , & il ne b connoit point parce qu'il op>ere en elle , puifqu'il s'agit de la connoitre dans le point où elle précédé l'opération divine. Or fi Dieu ne

connoit point les déterminations de la volonté créÀ parce qu'il opéré fur elle , il faut donc par nécelTité qu'il les connoiflê, ce qu'on ne peut dire fans horreur, parce qu'elles opèrent fur lui. En effet, comment feroit'il pofTible que Dieu connût une telle détermination de la volonté ? Pour connoitre que je me fuis déterminé S remuer la main i droit plutôt qu'^ gauche , il faudroit, ou que Dieu fe fût donné cette connoi (Tance, ou qu'il l'eût reçue jj'ailleurs. Or comment fe feroit-il donné cette connoifTance dans deux êtres , il ne peut y en avoir que | l'hypothefe que je combats. Pour fedonparce que l'un opéré (ùr l'autre. Lorfqn'il y a communication entre deux êtres , il iàut que ce (bit,ou par la fubftancemême de l'être, ou par fon opération. Dieu & la créature font deux etres féparés ; ainfi ncr î lui même cette connoifTance , Im voltyut tréét s'tfl détermùicc m remuer U meuH 4 droit, no» n^aitch*, il faudroit qu'il eût fmmé en lui meme cette connoilTance, plutôt qut la connoiU'ance du B J con

' La T rémot ton phyfiqiu StcT.vi. contraire ; & pour cela il eût fallu aupa- que c’eft la créature même qui donne à Part. I- rayant qu’il eût connu que c’eft cette con- Dieu fes connoiflances par une predéternoiflance là qu’il faut former , & non pas miiiation phyfique. une autre : fans cela il auroit agi au ha- Quelque fubterfugequ’on invente, c’eft zard, & fa connoi (Tance ne feroit ni a(Turée I ni raifonnablc. S’il eut fallu , avant que de fe former une telle connoiflance plutôt qu’une autre, qu’il eût connu qu’il faut lormer celle-là > & non pas l’autre ; il eft vifible • qu’il le connoifToit déjà auparavant ; c’eft un cercle abfurde. D’où je conclus que, pofe ce fyfteme, il faudrait que Dieu eût re^u cette connoilTance des créatures mêmes. Or je'ne croi pas qu’on puilTe être alfez infenfe, ou allez impie» pour foutemr une telle abfurdicé. On répondra peut-être que Dieu a'formé en lui meme cette connoilTance , plutôt que la connoilTance du contraire» parce qu’il y a été déterminé par cette détermination 1 que Ton fuppofe exiftante de toute éternité. Mais lî cette détermination de la volonté crtw a déterminé Dieu & Ta averti de former telle connoilTance» & non une autre» il faut qu’elle ait opéré fur Dieu meme. Car à moins qu’il n’y ait communication d’opération» cettedétermination créée fera par rapport à Dieu comme fi elle n’étoit pas. Or c’eft déjà une étrange abfurdité de fuppofer que la créature opère fur Dieu meme. Mais ce qui eft encore plus horrible» c’eft que tout ce qu’elle opérera fur Dieu lèra inutile, fi elle n’opeft fur lui la connoilTance même. Comment Dieu auroit-il été averti par la créature qu’une telle détermination de la volonté écifte » fi la créature ne le lui eût fait connoitre j & comment Teût-elle fait connoître , fans en opérer en lui la connoilTance? En forte que» pour ne point vouloir admettre que Dieu prédétermine phyllquement la créature » par un étrange renverfement on cft obligé de foutenir à ces monftrueufcs conféquences qu’il faut en venir, fi Ton abandonne une fois la doéfrine pure & inébranlable des fecoun prédéterminans. CHAPITRE III. Ont Dieu ne conndt point les sUterminAItons fmstrts <Uns l'ejfence divine. \ L’Eflence divine eft l’autre moien par lequel on piourroit s’imaginer que Dieu voit les déterminations futures de la volonté créée. Ce n’eft point dans les créatures mêmes » dira-t-on » que Dieu |Voit ces déterminations» c’eft dans foneffence. Cette efl'encc immenle & inlinie lui repréfentc tous’ les êtres. Il y voit entr’autres la volonté de Paul» & il voit dans cette volonté fa détermination future. Mais ce moien n’eft pas moins impofliblc que le premier » ni meme moins

fujet à des abfurdités qui dégradent la majefte fouveraine , ou qui détruifent la créature. I. Que Dieu voie dans fon eflence toutes . les créatures ; qu'il voie la volonté de Pierre » aulli bien que toutes les volontés des autres intelligences ; que par une lumière infinie il pénètre dans les replis de cette volonté » & la comprenne autant qu'elle peut être comprife » certainement il n'y verra que ce qui y eft, & n'y ver' ra point ce qui n'y eft pas. ' Or dans cette volonté ervM » , entant qu'elle eft dans cette elTcuce divine » qui en eft le principe & l'archétype , dans I cette volonté, dis-je » il n'y a point encore de dttermination pour remuer la nuin à Digit '.ed by ('■ lUglt

prouvée par- le raifomtement. if à droit plutôt qui gauche. Cette vo- |dans ces deux voiont^ la difFérencede ces Cha». lonté eft reprcfentée par cette divine eflcn- détenninations, par un moien qui les rece comme une puiflance «%ale,& dans un prdfente comme parfinaement égales. Or parfait équilibre pour cette détermination, ces deux volontés , fiait qu'elles foient & pour l'oppofée ; & Dieu , qui la voit vues en elles memes , foit dans l'eflencc ainfi , voit que dans une telle conjondu- ^ divine, font repréfciitéts comme parfaitere, il n'y a pas une feule raifon dans cette | ment égales. Donc il eft impolHble que volonté pour cette détermination plutôt Dieu voie par ce moien leurs différentes que pour l'aütre . & que par conféquent ^ déterminations futures. C'eft ce qui étoft elle eft entièrement égale & indéterminée à démontrer, à cet égard. _ Or il eft impoflible de voir une deter- ^ mination dans une volonté indéterminée; Si l'eflênce divine eft le moien par le de voir qu'une telle détermination fera quel Dieu connoît les déterminations fuprclérableroent à l'autre dans une volonté mres, il faut qu'en voiant fon elTence, il entièrement ^le pour toutes les deux, y voie la volonté cr^ , & que dans cetOn ne peut point voir dans un être cequi te volonté il voie une détermination à ren'y eft point, comme on l'a expliqué plus muer la main à droit plutôt qu'à gauche, au long dans le premier chapitre : & la au cas que la volonté foit placée dans la preuve qu'on y a apportée, convient éga- circonftancc de faire ce choix, lemcnt à la matière préfente. J'y ajoute I Or li Dieu en voiant fon eflence, voit ' feulement la réfléxion qui fuit. [ cette volonté déterminée, il faut de deux Je fuppofe que la volonté de Pierre & chofes l'une, ou qu'il voie que cette voceUe de Paul font abfolument égales , & lonté eft déterminée à cette action par que l'elTence divine les repréfente ainfi. l'eflence divine , enforte qu'ij paroifiê que c'eft-à-dire, aiant les memes amours, mê- c'eft cette divine clfence qui a arreté, fîmes dii^fitions, memes pencluns , que ^ xc , déterminé cette détermination de U l'une & l'autre foit repréfenté dans lesmê- volonté ; ou bien, il faut que Dieu voie «es circooftances , l'une Sc l'autre vou- : cette volonté déterminée à telle aâionpar lant remuer la main , l'une & l'autre_dans ' elle même , enfoitc qu'il paroiffe que l'efune égalité parfaite pour la remuer à droit fence divine n'a point arreté ni determinc ou à gauche. Il arrive neanmoins dans | cette détermination, mais que la volonté ce cas de relfemblancc parfaite entre ces l'ait formée par elle même. Cette altcrdeux vobntés , que l'une fe déterminera' native eft éxacfe & néceffaire

dans le fenà remuer la main à droit , & l'autre à i timent que nous combattons ; car dans le gauche. Il ne faut point contefter ce fait; nôtre il y a un milieu , c’eft que cette non feulement il eft poÛiblc > mais il eft détermination de la volonté foit arrêtée d’expérience. & fixée par un decret arbitraire & prédéje dis qu’il eft impoflible que Dieu terminant. . connoifle cette différence de détermina- Or le prémiermembre de cette alternations par le moien de la volonté, (bit que rive eft infoutenable. Si Dieu en voiant Dieu connoiffe cette volonté en elle mê- fon eflence voioit cette volonté détermi•SsflW » foit qu’il la connoifle par fon eflen- née à telle aélion par rclTençe divine mêéfeb & je le démontre de cette maniéré. me, il verroit en meme temps que cette IM urpolfible que Dieu connoifle déterniination n’eft plus libre, & que l’in■»* difftDigitiz -i by C-iOglc

à droit plutôt qu'à gauche. Cette volonté eſt repréſentée par cette divine eſſence comme une puiſſance égale, & dans un parfait équilibre pour cette détermination, & pour l'oppoſée ; & Dieu, qui la voit ainſi, voit que dans une telle conjoncture, il n'y a pas une ſeule raiſon dans cette volonté pour cette détermination plutôt que pour l'autre, & que par conſéquent elle eſt entierement égale & indéterminée à cet égard.

Or il eſt impoſſible de voir une détermination dans une volonté indéterminée; de voir qu'une telle détermination ſera préférablement à l'autre dans une volonté entierement égale pour toutes les deux. On ne peut point voir dans un être ce qui n'y eſt point, comme on l'a expliqué plus au long dans le prémier chapitre : & la preuve qu'on y a apportée, convient également à la matiere préſente. J'y ajoute ſeulement la réfléxion qui ſuit.

Je ſuppoſe que la volonté de Pierre & celle de Paul ſont abſolument égales, & que l'eſſence divine les repréſente ainſi, c'eſt-à-dire, aiant les mêmes amours, mêmes diſpoſitions, mêmes penchans, que l'une & l'autre ſoit repréſenté dans les mêmes circonſtances, l'une & l'autre voulant remuer la main, l'une & l'autre dans une égalité parfaite pour la remuer à droit ou à gauche. Il arrive néanmoins dans ce cas de reſſemblance parfaite entre ces deux volontés, que l'une ſe déterminera à remuer la main à droit, & l'autre à gauche. Il ne faut point conteſter ce fait; non ſeulement il eſt poſſible, mais il eſt d'expérience.

Je dis qu'il eſt impoſſible que Dieu connoiſſe cette différence de déterminations par le moien de la volonté, ſoit que Dieu connoiſſe cette volonté en elle même, ſoit qu'il la connoiſſe par ſon eſſence, & je le démontre de cette maniere.

Il eſt impoſſible que Dieu connoiſſe dans ces deux volontés la différence de ces déterminations, par un moien qui les repréſente comme parfaitement égales. Or ces deux volontés, ſoit qu'elles ſoient vues en elles mêmes, ſoit dans l'eſſence divine, ſont repréſentées comme parfaitement égales. Donc il eſt impoſſible que Dieu voie par ce moien leurs différentes déterminations futures. C'eſt ce qui étoit à démontrer. CHAP. III.

## II.

Si l'eſſence divine eſt le moien par le quel Dieu connoît les determinations futures, il faut qu'en voiant ſon eſſence, il y voie la volonté créée, & que dans cette volonté il voie une détermination à remuer la main à droit plutôt qu'à gauche, au cas que la volonté ſoit placée dans la circonſtance de faire ce choix.

Or ſi Dieu en voiant ſon eſſence, voit cette volonté déterminée, il faut de deux choſes l'une, ou qu'il voie que cette volonté eſt déterminée à cette action par l'eſſence divine, enſorte qu'il paroiſſe que c'eſt cette divine eſſence qui a arrêté, fixé, déterminé cette détermination de la volonté ; ou bien, il faut que Dieu voie cette volonté déterminée à telle action par elle même, enſorte qu'il paroiſſe que l'eſſence divine n'a point arrêté ni déterminé cette détermination, mais que la volonté l'ait formée par elle même. Cette alternative eſt éxacte & néceſſaire dans le ſentiment que nous combattons; car dans le nôtre il y a un milieu, c'eſt que cette détermination de la volonté ſoit arrêtée & fixée par un decret arbitraire & prédéterminant.

Or le prémier membre de cette alternative eſt inſoutenable. Si Dieu en voiant ſon eſſence voioit cette volonté déterminée à telle action par l'eſſence divine même, il verroit en même temps que cette détermination n'eſt plus libre, & que l'indiffé-

Digitized by Google

i6 La 'Prémotion phyjtque Skt.vi. différence de la volonté eftabfolumemdc-l dire, que Dieu votant fon effence \ voie P*iiT.I. truite & renverfcc. Tout ce qui eft dé- j la volonté créée déterminée à telle aâioo, terminé i une feule cliofe par l'cdênce di- 1 mais déterminée, non par l'effence divivine, efl aulTt ferme , aulli immuable, .ne, mais par elle même. Si ce n'efl pas auflTi invariable , que l'elTence divine me- ! l'elTence divine qui détermine b vobnté, me; ilnepourroit changer ni ccflèr d'e- j c'ell donc la volonté qui d'elle même tre, que rdTence divine ne changeât aulli ^ ajoute cette détermination. Dieu ne voit & ne ccllât d'étre. I donc point cette détermination dans l'el^ £t pour le dire en palTant, il n'en e(l | fcnce divine meme, mai» ddns ce que la pas de même de te qui eft déterminé par ' créature ajoute. Dieu dans Ibn eflcnce un decret. Les decrets de Dieu font ar- j verra à b vérité b volonté crc% ; mais il bitraires ; car comme Dieu a pu faire un ne verra dans fort effence que b volonté decret que je remuaffe b main à droit , il , même, & non pas fa détermination, en a pu faire un que je b remuaffe à gau- L'elfence divine ne contient que l'idée chc. Ces decrets libres de b providence i archétype de toutes choies. Or une telle de Dieu, bien loin de nécellterma hber- | détermination plutôt qu'une autre n'eft té, fuppofent au contraire , que dap le ' point dans l'idee , dans l'effence, dans b temps meme qu'il a déterminé que /e re- , nature même de la volonté. Comme muerai b main à droit , ma volonté a un l'effence divine ne repréfente donc point vrai piouvoir, un pouvoir intérieur , un cette détermination , mais qu'elle reprépouvoir réel, de b remuer à gauche, çom- 1 fente feulement b volooté dans fbn eflênme nous l'expliquerons ailleurs. Dieu ce, cette détermination ell formée, arredonc en formant un decret de me faire dé- j tée, déterminée par autre chofe que par terminer à remuer b main â droit, voit il'efl'ence divine. Dieu b voit donc ailen même temps qu'il pouroit former un [ leurs que dans l'elfence divine. Lt s'il b decret oppofé de me faire déterminer à j voit ailleurs que dans l'effence divine, il remuer ma main à gauche; ce qui fup- | faut qu'on avoue qu'il b voi» dans b pofe qu'à caufe de ma liberté je fuis capa- créature même . fuppofé qu'on ne veuille ble de l'un & de l'autre, que j'ai un vrai point reconnoitre de decrets prédétermipouvoir pour tous les deux, pou voir qui , nans. Il faut donc en revenir , fuivant ne m'eft point ôté, lors meme que Dieu ce fyfleme , à foutenir que Dieu voit b fait que je me détermine pour un côté, 'détermination créée dans b créaturemêplutôt que pour l'autre. jme; & c'efi

ce que nous avons déjà monAu lieu que fi Dieu voioit quemavo- j tré être impolfible. Si indigne de la malonté eft déterminée par l'effence divine jefté de Dieu, même , il verroit qu'il eft aulfi abfolument impofliblc qu'il fe formât en moi u- ' ne autre détermination, qu'il eft impoffi- j La manière dont Dieu connoît les créable que l'effence divine cclfe d'être l'ef- turcs poflibles dans fon effence , fi l'on fcnce divine. Il verroit donc b liberté s'en fait une jufte idée , dilfipc tous ces de l'homme renverfe^ & détruite. Par, nuages. & nous découvre avec ebrté b confequent, le prémier membre de l'alter- vérité des decrets prédéterminans. Qu'unative propofc< eft abfolument infoutc- ne mauvaifë Philofophie ne vienne point nable. j ici nous faire illufion , nous repréfenter les Le fécond ne l'eft pas moins, c'eft- à- 1 créatures comme poflibles intlépcndemI ment Digiiized by Google

prouvée par U ns tnt même de Dieu , nous faire concevoir l’effence- divine comme bigarrée de tous les portraits de fes créatures» comme remplie d’une infinité de 'formes & d’images» que l’on s’imagine n’être vraies que parce qu’elles reffemblent à ces créatures pofiibles» comme fi elles étoient tirées d’après elles. La raifon nous fournit fur cela des idées & plus fimples & plus fublimes. La pofiibilicc des êtres bornes n’eft qu’une fuite, mais une fuite nécelTaire de rôdfience de l’etre fans bornes : nous parlerons ailleurs de cette vérité. L’être de Dieu efl un ; mais il eft infini » il efi même infiniment infini. Dieu eft tout puifi fant, il peut créer, mais il ne peut créer que des êtres» & il contient lui même toute l’éminence & la plénitude de l’être. Dieu fe voit ainfi , & c’eft par la comparaifon ( s’il eft permis de le concevoir ainfi pour (ê proportionner à notre maniéré de concevoir ) c’eft par la comparail'on, dis-je » de fon elTence avec fa toute puilTance qu’il voit en lui même tous les êtres pofiibles. Dans Ibn efiènee il voit une éxiftence toujours la noême & fans aucunes bornes , qui furpafiê une infinité de durées fuccç;lîves & bornées; & par fa toute-puiffance il voit qu’il peut former toutes ces durées. Dans fon effence il voit une immenfité indivifibic» mais qui, étant infinie, furpafle, infiniment toutes les étendues divifibles & finies; & par fa toute-puiflânce il voit qu’il peut former toutes ces étendues. Dans lôn elTence il voit une connoilTance, qui étant fans mefureéquivaut & furpafiê infiniment routes les intelligences déterminées & finies; & par fa tpute-puilTancc il voit qu’il peut former toutes ces intelligences. En un mot, dans fw efiêncc il voit un être fans bornes , un êtttt lui» en qualité d'être des êtres, furpaffe inwiiinMDt tous les êtres bornés ; & dans Tw». II. raifontienunt, 1 7 là toute-puilTance il voit qu’il peut former tous ces êtres. Ainfi dans la vue de toutes les créatures poflïbles , Dieu ne voir d’une part que ce qu’il eft ; & de l’autre, que ce qu’il peut faire. Or cette vue des créatures dans l’efilènce divine» conduit à la vue des créatures future -dans le decrets prédAerminans. Car comme Dieu ne voit dans les créatures pofiibles que ce qu’il peut faire» il ne voit aufli dans les futures rien de poficif & de réel que ce qu’il a réfolu de toute éternité de faire un jour. Comme il connoit que les cftfatures pofiibles ne le font point hors de lui , mais ne le font qu’en lui ; il connoît auffi que les futures ne font futures qu’en lui » & nefê feront dans le temps que par lui; foitque ce (bit des chofês qu’il fafiê tout feul » foir que c’en foit qu’il fifle faire par les créatures. En effet comment peut-on penfer

que la moindre créature» qu’une aétion, qu’une determinarion de la volonté» forte de l’état de pofiibilité / & pafle à l’état de futurition, fans que ce fmt Dieu qui ait commencé è la tirer de cet état » pour la placer dans un autre. Toute étendue créée doit correfpondre à certains points virtuels de Timmenfité divine; mais à queb fioints correfpondrat-ellel Qui la déterminera à telle ou telle mefurc, i tels ou tels changemens? Tout être qui éxifte & qui dure » doit correfpondre à certains points virtuels de l’éternité de Dieu; mais comme il v a une infinité de ces points virtuels dans «tte éternité infinie , qui le déterminera à correfpondre i ceux-ci plutôt qu’è ceux là » à être devant ou après» à commencer dans tel temps plutôt que dans tel autre, à avoir une moindre'ou une plus grande durée? Toute aéHon même de l’entendement & de la volonté» fi petite qu’elle foit» fi C com1 • Ch AP. 111. Diui;;^ H by Googl

SlCT. Faut. i8 La Trémotion phyjîque •VI commençante qu'on la conçoive, corref- j que la volonté fe déterminera. Or un tel pond à certains points virtuels de cet être | décret ne fait point voir li* la volonté (ê fouverain qui eft un aâe pur , l'intelli- ( déterminera ou non. 11 ne renferme point gence fans bornes, la charité par efTence. | en lui même la détermination de lavolon* Or comme il y a une infinité de points , té , mais il lafuppofc. Bien plus, il la auxquels cette aâion & cette détermina- fuppofe connue ; puis que Dieu ne contion peut correfpondre, auxquels corref-, court avec nous, que lorfqu'il voit que pondia-t-elle fi Dieu ne la détermine i nous nous déterminons. Donc ce n'eft point ? Pourquoi à celui-ci plutôt qu'à | pas le molen par lequel Dieu la conl'autre ? Comment aura-t-elle un tel de- noir, gré, & non pas un autre? Pourquoi même n'aura-t-elle pas une infinité de degrés? C'eft le aecret de Dieu qui fixe, & qui détermine toutes ces chofes : & comme Dieu les voit polfibles dans fôn i être , qui eft la mefure commune & infi- I nie de tous les êtres bornes ; auftî il les ; voit déterminés & futurs dans fon de- | I r. CHAPITRE IV. Om Dieu ne wut point Ut detenfthuuions fiauret dans Us decrets non preeUtermisuuts. Il n'y a de différence entre les decrets que Dieu a formés de toute éternité, 6c les fêcoun qu'il donne dans le temps , finon que dans les decrets "il veut opérer un jour,& dans les fecours il veut aftuellement opérer. Les decrets 8c les fecours cret , qui eft la caufe de tous les êtres 1 ont donc entr'eux un rapport efTentiel ; futurs. ' enforte que fi les fecours font phyfiques & prédeterminans , les decrets le font aufïi. i Au contraire , fi les fecours font fimple' ment verfatiles ou concomitans , les dei crets font de meme nature. Or lagraceverfatile& le concours con. I comirant ne font pas un moien pour s'afij Curer de la détermination future. Donc REfte à pader des decrets. Ces de- les decrets non prédeterminans ne le font crets font , ou prédeterminans , ou ; pas non plus, non prédéterminans. Il eft impofiible que I Qiie la grâce verfatile & le concoure Dieu voie les déterminations futures par j concomitant ne foient point un moien le moien des decrets non prédéterminans. pour s'affurer de la détermination future , ] je le démontre de cette manière. Ce qui laiffe la volonté dans une ^alité pour telJe le démontre ainfi. Il eft impoflîble | le détermination, ou pourtelle autre, n'eft de voir une chofc où elle n'eft point. Or ; point un moien propre pour faire voir la la détermination future n'eft point dans détermination future; car on ne voit point un decret non prédéterminant. La feule ‘ dans un moien ce qui

n’y eft pas. Or la idée d’un decret non prédéterminant le ' grâce verfatile & le concours concomitant marque fuffifâmment. Àlais je l’explique lailTent la volonté dans cette égalité. Le plus au long. ; concours de Dieu eft toujours offert ^aPar le décret non’prédéterminant Dieu lement pour toutes les déterminations de ne veut point opérer la détermination dans la volonté, pour la détermination àdroitr la volonté, ni par la volonté ; mais il veut ouàgauchei c’eft à la volonté à fc déterconcourir avec la volonté, lors qu’il fait I miner. La grâce verfatile , dès là qu’elle I eft Digilized by Google

SECT. VI. PART. I.

commençante qu'on la conçoive, correſpond à certains points virtuels de cet être ſouverain qui eſt un acte pur, l'intelligence ſans bornes, la charité par eſſence. Or comme il y a une infinité de points auxquels cette action & cette détermination peut correſpondre, auxquels correſpondra-t-elle ſi Dieu ne la détermine point ? Pourquoi à celui-ci plutôt qu'à l'autre ? Comment aura-t-elle un tel degré, & non pas un autre ? Pourquoi même n'aura-t-elle pas une infinité de degrés ? C'eſt le decret de Dieu qui fixe, & qui détermine toutes ces choſes : & comme Dieu les voit poſſibles dans ſon être, qui eſt la meſure commune & infinie de tous les êtres bornés ; auſſi il les voit déterminés & futurs dans ſon decret, qui eſt la cauſe de tous les êtres futurs.

## CHAPITRE IV.

### *Que Dieu ne voit point les déterminations futures dans les décrets non prédéterminans.*

REſte à parler des decrets. Ces decrets ſont, ou prédéterminans, ou non prédéterminans. Il eſt impoſſible que Dieu voie les déterminations futures par le moien des decrets non prédéterminans.

I.

Je le démontre ainſi. Il eſt impoſſible de voir une choſe où elle n'eſt point. Or la détermination future n'eſt point dans un decret non prédéterminant. La ſeule idée d'un decret non prédéterminant le marque ſuffiſamment. Mais je l'explique plus au long.

Par le décret non prédéterminant Dieu ne veut point opérer la détermination dans la volonté, ni par la volonté ; mais il veut concourir avec la volonté, lors qu'il ſait que la volonté ſe déterminera. Or un tel décret ne fait point voir ſi la volonté ſe déterminera ou non. Il ne renferme point en lui même la détermination de la volonté, mais il la ſuppoſe. Bien plus, il la ſuppoſe connue ; puis que Dieu ne concourt avec nous, que lorſqu'il voit que nous nous déterminons. Donc ce n'eſt pas le moien par lequel Dieu la connoît.

II.

Il n'y a de différence entre les decrets que Dieu a formés de toute éternité, & les ſecours qu'il donne dans le temps, ſinon que dans les decrets il veut opérer un jour, & dans les ſecours il veut actuellement opérer. Les decrets & les ſecours ont donc entr'eux un rapport eſſentiel ; enſorte que ſi les ſecours ſont phyſiques & prédeterminans, les decrets le ſont auſſi. Au contraire, ſi les ſecours ſont ſimplement verſatiles ou concomitans, les decrets ſont de même nature.

Or la grace verſatile & le concours concomitant ne ſont pas un moien pour s'aſſurer de la détermination future. Donc les decrets non prédéterminans ne le ſont pas non plus.

Que la grace verſatile & le concours concomitant ne ſoient point un moien pour s'aſſurer de la détermination future, je le démontre de cette maniere. Ce qui laiſſe la volonté dans une égalité pour telle détermination, ou pour telle autre, n'eſt point un moien propre pour faire voir la détermination future ; car on ne voit point dans un moien ce qui n'y eſt pas. Or la grace verſatile & le concours concomitant laiſſent la volonté dans cette égalité. Le concours de Dieu eſt toujours offert également pour toutes les déterminations de la volonté, pour la détermination à droit, ou à gauche : c'eſt à la volonté à ſe déterminer. La grace verſatile, dès là qu'elle eſt

Digitized by Google

trouvée par le raipmnement. 19 cfl verfatile, laiflc la volontc dam l'^ai- 1 le concoun,& cp'elle cft caufe que Dieu Ch*». libre. Donc ces fecours laiflant cette le donne , doit être fam ce concours, fam même aucune opération de la part de Dieu. Or on a montré dans le chapitre fécond, que s'il fe formoitune détermina* tion fam Dieu , Dieu ne pourroit point en être averti , & que la ftulc prâênce réelle & fubftantielle d'une telle actcrmination créée , ne fuffiroit pas , afin que Dieu la connût. Par confcqiient , Dieu ne connoftroit point cette détermination de la volonté qui l'inviteroit à donner fon concours. Par conféquent, un concours purement concomitant cft abfolumcntimpoftible. Par conféquent , le decret de lité , on ne peut voir en eux la détermination de la volonté. Donc on ne peut point la voir non plus dam les decrets non prédétcrminam. I I I. Je vais meme plus toin, & je montre, à cette occafion, rim[K)lTibilité d'un concours purement concomitant. Dieu donne ce concours dam l'inftant même qu'il voit que la volonté créée fe détermine à une chofe plutôt qu'à une autre. Il faut donc qu'il connoilTe cette détermination prefente avant que de donner (écourir l'homme par un tel concours , ce concours. Car il ne le donne pas à l'eft auflfi. l'aveugle, il ne le pourroit pas même ; ili faut qu'il voie fi c'eft un concours pour ^ V. le bien qu'il faut donner, ou un concours On a beau joindre ici au concours l'apour uneaâion qui eft mauvaife; fi c'eft 'mas de certaines circonftances dam lesun concours pour une adion de tant de ' quelles , li la volonté humaine fe trouve degrés, ou pour une adion d'un moindre ' placée, & qu'on lui donne un concours degré. * | concomitant , elle agira de telle &: telle Or il cft impoflible que Dieu con- manière. Qu'on ne vante point cet amas noiffe cette détermination, pofé ce fy- de circonftances , il ne fait rien pour cefteme. Cela eft abfurde par plus d'un ci, non plus qu'un tel concours. Je plaendroit. ce deux hommes dans les memes circonJle ne dis pas maintenant que cela eft ftances. Ilsont lemême delfein deremuer urde , parce que fi Dieu cotmoit cet- la main; l'un la remuera à droit, & faute détermination avant que de concourir, tre à gauche. Comment, à la faveur de elle eft donc, & elle eft dam cet inftant ces circonftances qui font toutes pareilles fans Dieu. Si elle eft même dans cet in- 1 pour l'un & pour l'autre, Dieu verra-t-il ftant fam Dieu , il eft inutile que le fê- que l'un remuera la main à droit & l'aucours de Dieu vienne enfuitc ; car que, tre à gauche ? Encore un coup, on ne voit viendroit-il faire ? La viendroit-il pro- point dans une chofe ce qui n'y eft point, duire après

qu’elle eft produite i* . | On ne voit point la dctciminttion dans Mais laifTom là ces’abfurdités. Je me ^ ce qui n’eft point déterminant , & ces borne à la connoifTance , & je maintiens' circonftances ne le font en aucune roaqiie la détermination a beau être préfente niere. > & formée par la volonté. Dieu ne la con- • Ne nous méprenons point fur la nature noitra pas , comme il faudroit qu’il la & le caraâere de ces circonftances. Ou connût, pour donner fur le champ fon elles font impreflion fur la volonté, & concours. Cette détermination , dans l’excitent à telle détermination , plutôt l’inftant qu’elle appelle, pour ainfi dire, qu’à telle autre; ou elles ne l’excitent pas» 1 C 2 Sc Digitized t

ao La ’Prèmotiffn phyfiqua SicT.vi. & ne font aucune impreflTion fur elle. Si j traités dans les chwitrw précédens, ponr Pa»t.1. pIJçj jjç aucune impreflion fur elle, j démontrer la nécellité d’admettre des deelies ne font rien par rapport à fa détermination , & ne fervent point par conféquent à la faire connoîtrc. Si elles lexcitent à fe déterminer , qu'elles caufent en elle certaint attraits, ou ces attraits ont la force par eux memes , de faire opérer à la volonté telle détermination ,' ou ils ne l'ont pas. S’ils ont la force de faire opérer la détermination par eux memes , ce ne font plus des attraits congrus ; c’eft ce qu'on appelle la déleâation viâorieufe & indéiibéiée, c’eft une grâce efficace par elle meme , & ce n'eft point là de quoi nous parlons maintenant. Dans le fjtftemcque je réfuté ici, ces attraits n’ont pas la force par eux memes de faire infailliblement déterminer la volonté; ils laitièntla volonté par eux mêmes dans l’incertitude, de fa détermination: & Dieu ne voit que la volonté fe déterminera de telle maniéré , que parce qu’il voit ' crets prédéterminans , & par conféquent I des fecours efficaces. Je dis démontrer : I & je croi que mal à propos all^ueroit-on ici l’ignorance & la foiblefre de la raifon i humaine. Ce n’eft point préfbmption , ni j témérité, c’eft au contraire fidélité & reI connoifrance, d’ufer des lumières qu’il a plu à Dieu de nous départir; & il ne con' vient point, lorfqu’on veut raifonner fur j ces queftions , de fermer les yeux , & de ne vouloir pas meme entrer dans un point fi clair , fi décifif , & fi capital. Ceci , n’eft point de caraftere à pouvoir être rangé au nombre de certaines objeéh'ons remplies d’obfcurités & de ténèbres : c’eft une vérité inconteftable, c’eft un raifon' nement fondé fur des principes évidens d’une part, & de l’autre fur des altemaI tives qui ne fbuffrent point de milieu. I Car, ou Dieti connoft les déterminations futures des volontés libres par le qu’elle fera que ces attraits foient verita- moien de rctrc,ou pa*r le moiendu néant, blement fuivis de l’effet. C'e n’eft donc II ne les connoit point par le moien du pas en confultant ces attraits , que Dieu voit qiK la volonté fe déterminera infailliblement à telle chofe. Dieu en confidérant ces attraits, n’y voit point ce qu’ils ne contiennent point; ils ne contiennent point iflfaiUiblcment telle détermination. De deux perfonnes qui ont les mêmes attraits & la volonté dans la meme fituation, l’une fe déterminera à telle chofe , & non l'autre. Donc ces attraits du Congruifme ne font point le moien dans lequel Dieu puiflfvoir les déterminations futures. CHAPITRE V. DitH voit Us deurminasions fmsaes de la veUnté dans fes decrets predéterminons. N I.

Ous n’avons qu’à recueillir ces différeos points qui viennent d’être néant. Donc il les connoit par le moien de l’ctre. Si Dieu les connoît par le moien de l’être, ou c’eft par le moien de l’être créé, oudel’ctre incréé; c’eft-à-dire, de Dieu, ou des créatures. Dieu ne connort point les déterminaJ tions futures par le moien des créatures; ceheftindigne de Dieu, & impoffible en ; foi même. Il ne connoît point ces déterminations dans la volonté créée, il ne les j connoît point en elles mêmes, à caufe de la coéxifrence à Tétêmité , comme on l’a I montré dans les chapitres premier & fécond. Dieu ne connoît donc point ces déterminations futures par d'autre moien que par lui même. Si Dieu les connoît par lui même , ou c’eft dans fes decrets, ou dans fon eflencc; Digit r-:x; by GoogU

prwvte par le ras/bnmmtnt. 21 ce; c’eft-à-dire, ou dans ce qu’ileft né- •**. celîfaiieinent « ou dans ce qu’il veut librement. Il faut remarquer feulement, que ceci Dieu ne les connoit point dans Ibn ef- doit s’étendre à toutes lottes de détermifence, comme on l’a montré dans le cha- nations de la volonté ; à celles dans lefpitre troilîéme. Donc il les connoît dans quelles il fê trouvf du défaut & du péfes decrets. ché, aulfi bien qu’à celles qui font pour Si Dieu les connoît dans lès decrets, ou la vertu. Cependant le péché étant un il les connoît dans des decrets prédéteraii- dé&ut &un n6nt, Dieu ne l’c pire point, nans, ou dans des decrets non prédéter- On ne peut point dire qu’il le co.inoîtpirminans. Dieu ne les connoît point dans ce qu’il l’opete &.qu’il en ell la caulè. des decrets non prédéterminans, comme II ne le connoît point même de la mcon l’a montré dans’ le chapitre quatrième, me maniéré qu’il connoit les êtres. Le Donc il les connoît dans des decrets pré- néant n’ell point intelligible par lui même, déterminans. On né connoît le néant & la pri vation que Donc il eft nécefTaire de reconnoître par l’être. Ainfi Dieu voiant tout l’être qu’il y a en Dieu des decrets prédétermi- qui eft dans les déterminations de notre nans, dans lefquels Dieu connoît les dé- volonté , connoit par conléquent ce qui temiioations libres des volontés créées, leur manque pour être telles qu’elles deauflî Inen que tous les événemens fu- vroientétre; mabil ne connoît l’être de turs. ces fortes de déterminations , qu’en vouOr on ne peut point admettre de de- lant le donner ; & k défaut, en le permetcrets prédéterminans, fans admettre aufli tant. des (êcours efficaces & prédéterminans. Il n’y a point fur ceb de diffifrence enCar , comme tout le monde en con- tre l’état d’innocence & l’état préfent. vient, il y a un rapport naturel entre les Par tout Dieu connoit les déterminations decrets & les fecours. Les fecours ne font futures ; par tout il ne les connoît point que i’éxécution des decrets, & les decrets en elles mêmes , mais en lui; & il ne les ne font que la préparation des fecours. connoît en lui même , que par fes decrets Dansées fecours Dieu veut fairé aftuelle- prédéterminans. ment ce qu’il a réfolu de toute étenûté Que votre fcknce eft admirable , SeiJu’il feroit; & il le veut faire aâuellement gneur, & qu’elle eft unie à une liaute & e la même maniéré qu’il a réfolu de tou- fublimc puilTance ! Vous connoillëz tous te éternité qu’il le feroit. les ctres.du monde, & vous les connoiiTez Si donc Dieu voit les déterminations comme vos bienfaits ia) , vos dons (4)s.Aii. futures de la volonté créée dans les decrets vos ouvrages CO» comme l’accompli lieprédéterminans; s’il

voit, par éxempk, ment de vos decrets C<0 éternels. que Pierre remuera la main à droit plutôt Seigneur, vous m’avez éprouvé & conqu’à gauche , parce qu’il a réfolu de le nu paifaitemcnt; vous avez découvert de ><7 faire détenniner à remuer la main à droit loin mes penlees, mes démarches, toute plutôt qu’à gauche, il s’enfuit qu’il y a la fuite de ma vie ; vous avez prévu tou- t des fecours efficaces & prédéterminans, qui tes mes voies, & il n’y a pas une de mes font que la volonté opère fe détermina- paroles qui voulait échappé. Seigneur, tions libres. C’eft ce qui étoit à démon- vous avez connu toutes chofes & futures, trer. Sc anciennes; auffi eft-ce vous qui m’a\ cz Ci’ forme. Digltliüd by Google

2i La ^imttUm'fbyfiupK SfCT.vi. forme, 8c qui avez étendu votre main fur j noimnt toutes chofis « ba da« fon moi. “ l effénee, ou dans fes decrets , toute fa Oii irai-je, Seigneur, |>out me déro- fcience (ê rc'unit dans la connoiflfance de ’ ber à votre efprit ; & ou m’enfuirai-je lui même; on la divife néanmoins en feienpour me cacher de devant votre face? Si ce de fîmple intelligence , 8c fcience de jc monte dans les cieuf , vous y êtes ; lî vifion. On appelle fcience de (impie inje defeens dans l’enfer, vous y êtes enco- tel ligencc, celle par laquelle Dieu connoit re ; (i je prens des aîles pour pafTer de les créatures poflibles ; 8c l’on appelle l’aurore au couchant , 8c fi je vais habiter fcience de vifion , celle par laquelle il conaux extrémités de la mer . hé comment noit les futures. pourrois-je me fouftraire i votre connoilîânee, puifque je ne ferai ces démanches, que parce que votre main m’y conduira, & que je ferai foutenu par votre droite. En vain croirois-je me cacher dans les ténèbres ; mais les ténèbres n’ont point d’obfcurité pour vous. Vous n'avez point befoin pour me voir de la clarté du jour, 8: ce n’eft point dans de viles créatures, mais en vous meme , 'que vous puifez votre lumière. Vous connoificz mes defirs les plus cachés , parce que mes reins vous appartien- ' nent, 8c que vous m’avez formé dès le ventre de ma mere. | Vos yeux meme m’ont vu dans le temps j que j’étois encore informe. Et comment ' ne m’auriez-vous point vu , vous qui avez formé dans le fecret mes os 8c ma fubflance ? Je vous louerai , Seigneur , parce que votre grandeur a éclaté d’une maniéré étonnante. Votre fcience cft merveilleufement élevée au dtflus de moi. Vos ouvrages font admirables , 8c mon ame en cfl toute péntmée. CHAPITRE VI. Dh/i/îon <U U fiience de Dieu. ■ I. Quoique la fcience de Dieu foit une en elle même, parce que Dieu conI Cette divifion cft légitime. Car Dieu connoit les créatures poflibles par fon efrfence, 8c les futures par fon decret. L’ef[ (ence de Dieu eft un objet néceflaire , 8c I qui n’a jamais pu être aiitre qu’il eft. Les decrets de Dieu font libres ; Dieu auroit pû vouloir faire autre chofe qu’il n’a fait. Il y a donc de la différence entre ces deux objets. Par confequent c’eft avec raifon qu’on diftingue au(Ti deux fcienccs. I I. On attribue deux qualités à la connoififance qui eft en Dieu. Prémicrcment , on l’appelle une vue, en latin vijk. Secondement, on a coutume de dire, qu’elle eft la caufe des chofês futures. Examinons en peu de mots ces deux qualitc% ; elles ont rapport à notre matière. Prémierement, la fciencedesétres futurs j eft’appellce une vue, une fcience de vifion. Que ces mots ne nous fàflTent

point pren' dre le change 8c n’obfcurcilTent point nos j idées. Ne nous imaginons point que Ipour connoftre leschofesde cette connoiffance qu’on appelle une vue , il faille les connoître immédiatement en elles mêmes 8c fans l’entremife d’aucun autre moien ; 1 8c ne concluons point de 11 , que puifque |Dieu voit les chofes en ellfs memes, il ne 'les s'oit point dans fes decrets. Cette conIféquence eft fauffe, auffi bien que le principe fur lequel elle eft appuiée. Pour connoître un objet de cette connoiflance Digitb-- by Google

formé, & qui avez étendu votre main ſur moi.

Où irai-je, Seigneur, pour me dérober à votre eſprit ; & où m'enfuirai-je pour me cacher de devant votre face? Si je monte dans les cieux, vous y êtes ; ſi je deſcens dans l'enfer, vous y êtes encore ; ſi je prens des aîles pour paſſer de l'aurore au couchant, & ſi je vais habiter aux extremités de la mer, hé comment pourrois-je me ſouſtraire à votre connoiſſance, puiſque je ne ferai ces démanches, que parce que votre main m'y conduira, & que je ſerai ſoutenu par votre droite.

En vain croirois-je me cacher dans les ténebres ; mais les ténebres n'ont point d'obſcurité pour vous. Vous n'avez point beſoin pour me voir de la clarté du jour, & ce n'eſt point dans de viles créatures, mais en vous même, que vous puiſez votre lumiere.

Vous connoiſſez mes deſirs les plus cachés, parce que mes reins vous appartiennent, & que vous m'avez formé dès le ventre de ma mere.

Vos yeux même m'ont vu dans le temps que j'étois encore informe. Et comment ne m'auriez-vous point vu, vous qui avez formé dans le ſecret mes os & ma ſubſtance?

Je vous louerai, Seigneur, parce que votre grandeur a éclaté d'une maniere étonnante. Votre ſcience eſt merveilleuſement élevée au deſſus de moi. Vos ouvrages ſont admirables, & mon ame en eſt toute pénétrée.

## CHAPITRE VI.

### *Diviſion de la ſcience de Dieu.*

I.

QUoique la ſcience de Dieu ſoit une en elle même, parce que Dieu connoiſſant toutes choſes, ou dans ſon eſſence, ou dans ſes decrets, toute ſa ſcience ſe réunit dans la connoiſſance de lui même; on la diviſe néanmoins en ſcience de ſimple intelligence, & ſcience de viſion. On appelle ſcience de ſimple intelligence, celle par laquelle Dieu connoît les créatures poſſibles ; & l'on appelle ſcience de viſion, celle par laquelle il connoît les futures.

Cette diviſion eſt légitime. Car Dieu connoît les créatures poſſibles par ſon eſſence, & les futures par ſon decret. L'eſſence de Dieu eſt un objet néceſſaire, & qui n'a jamais pu être autre qu'il eſt. Les decrets de Dieu ſont libres ; Dieu auroit pû vouloir faire autre choſe qu'il n'a fait. Il y a donc de la différence entre ces deux objets. Par conſéquent c'eſt avec raiſon qu'on diſtingue auſſi deux ſciences.

II.

On attribue deux qualités à la connoiſſance qui eſt en Dieu.

Prémierement, on l'appelle une vue, en latin *viſio*.

Secondement, on a coutume de dire, qu'elle eſt la cauſe des choſes futures. Examinons en peu de mots ces deux qualités; elles ont rapport à notre matiere.

Prémierement, la ſcience des êtres futurs eſt appellée une vue, une ſcience de viſion. Que ces mots ne nous faſſent point prendre le change & n'obſcurciſſent point nos idées. Ne nous imaginons point que pour connoître les choſes de cette connoiſſance qu'on appelle une vue, il faille les connoître immédiatement en elles mêmes & ſans l'entremiſe d'aucun autre moien; & ne concluons point de là, que puiſque Dieu voit les choſes en elles mêmes, il ne les voit point dans ſes decrets. Cette conſéquence eſt fauſſe, auſſi bien que le principe ſur lequel elle eſt appuiée.

Pour connoître un objet de cette connoiſſance

Digitized by Google

Roiflance qu’on appelle une vue > il n’eft point D^ceflaire de le connoicre inimcdiatement & fans l’entrcinife d’aucun moicn. On voit une muraille, on voit Icfoleil, & félon les anciens Philofophes , on ne prouvée par le raifomement. Ion decret. Sa fcience ne change point, Chak & elle eft toujours infiniment parfaite. '"‘’ I r t: La fécondé qualité qu’off attribue à la voit ces objcB que par 1 entremife d’une j fcience de Dieu, c’eft d’etrc caufedes choefpece imprelfe; félon les nouveaux , <jp fes fiitures. Mais comme cela peut être ne les voit que dans leur archétype; fc- vrai ou faux, félon les differentes manieton les Théologiens, dans le ciel les Bien- . res de confidérer les chofcs , tâchons de heureux voient les créatures en Dieu, donner quelque ordre & quelque précinéanmoins ils les voient véritablement. Il fion à nos idées. n’c^onc point néceflaire que Dieu voie ! Je conçois d’abord que Dieu par Ja les creaturtt en clics mêmes & hors de les fcience delîmple intellieence connoic fous ^crets. afin que fa connoilfance foit une -les êtres pofiibles; qu’en fécond lieu par fcience de vifion. fon decret il détermine ceux qu’il veut Voir un objet, c eft en avoir une con- faire éxifter, &r qu’en connoiffant fon dcnoiffance teUc que, fans avoir befoin de cret il voit déterminémem que telles & raifonner , on dife tout d’un coup , le telles éxifteronr. Cela pofé, il eft vifivoiü: c'eft être averti de fon effcnce & ble que cette fcience de fîmple intelligcnde fon éuftence d’une maniéré dont nous ce eft néceffaire pour former le decret, ^ons déjà parlé dans la iii. Scétion. Ce n’eft pas, comme nous le prouveQuton en foit averti par l’oojet meme, rons dans la fuite, que Dieu voie par cetou par un autre objet , cela n’importe te connoiffance des chofes pollibles, qu’il par rapport i ceci. , ^ doive plutôt créer certains êtres, que ne les Dieu connoitd un coup d oeil dans fon pas aéer , ou créer ceux-ci plutôt que effcnce, 1 effence de tous les êtres créés, ceux-là. Dieu voit qu’il lui eft abfolun ranuoit dans fon decret leur éxiftence; ment t^al de crtVr les uns ou les autres; en forte que contemplant fon effcnce & mais au moins faut-il qu’il connoilfe tous Ion decret, il voit tout d’un coup, voi- ' • là le temps, la durée , le degré , la maniéré de tel être. | Sa connoilfance a tous les degrés de per-' fééiion qu’elle peut avoir : il voit donc ces êtres qu’il lui eft indifférent de créer, & il ne peut pas fe déterminer fans cette connoiffance. A l'égard du decret, c’eft-à-dire , de cette volonté de Dieu de donner l’être à . -1 ; — • 1 UC lAicu Dc Qonner i erre a cet être , & il le voit plus parfaitement telle & telle créature; ü eft bien clairquc de cette maniéré, que s’il le voioit dans ce

decret eft la caufeque ces créatures rttf AM-A M WinrMA J « • a. cet être là même. Il ne faut pas s'imaginer que lorfque cet être, que Dieu de toute éternité a prévu devoir éxifter , vient enfuite à éxifter dans le temps , il en revienne à Dieu uni nouvelle connoiffance. Dans tous les temps, dans tous les lieux, la connoilfance de Dieu eft toujours la même, & quoi qtieles aéatures éxiftent , il ne les connott pas autrement que dans fon eftl-nce& éxifteront. C'eft ce decret qui fixe & détermine ce qui éxiftera,& ce qui n'éxifttra pas. Enfin la fcience dc vifion, par laquelle Dieu connoit les chofcs futures, comme réellement elle eft unie au decret qui détermine les chofes futures, on dir qu'elle eft la caufe des chofes futures. Il y a , je l'avoue , encore un autre fens dans lequel on appelle la fcience de vifion -
Digitizûd by GoogU

24 ‘PrémtioH phylîque StcT.vi. vifion U caufe des êtres futurs. Ce (êns déterminera pas. Ainfi pour connoître Pa*t. pjyj fiibtil , ic plus métaphynque. ce qui en fera , il ne fuffit pas que Dieu La caufe de toutes chofes. dit-on , e(l le veuille, & falTe un decret de donner tel commandement de Dieu ; Ifji dtxit , (ÿfsQd fmu. Or le commandement de Dieu cft un afte de l’entendement divin , diton , plutôt que de fa volonté. Ainlî cet acte appartenant à rcntendement appartient à la fcience de vifîon; & en ce fens cette fcience eft la caufe de toutes chofe. Mais le fondement de ce raifonnement ne parait pas allêz folide. Le commandement paroît être un acte de la volonté , plutôt que de rentendement. Commander, c’eft vouloir ; on ne l’exprime pas même autrement : je le veux , tel eft notre plaifîr. Les raiibns qu’on app>orte pxjur enlever cet afte à la volonté, font léccres, & ce feroit trop s’écarter que de les éxaminer. CHAPITRE VIL De U fiicHce moic/me. I. Outre la fcience de ftmple intelligence, & la fcience de vilîon, on ik |>eut point admettre une troifteme efpece de fcience , qu’on appelle fcience moienne. Cette fcience a été inventa: pour détruire les decrets grédéterminansT la pa-émotion phyGque, & la grâce efticace par elle même On s’eft imaginé fauftement que ces trois choies détruifoient la liberté humaine , Sc que l’indifférence ne pourvoit fubfifter avec un fecours qui eût par lui meme la force de faire infailliblement déterminer la volonté. N’admettant point un lêcours de cette nature, il s’enfuit que celui qu’on admet eft tel, que pofémême ce lêcours , il eft encore incertam par foi même, G la volonté le détennineraou nefc fecours, puifque, pofé ce lêcours, l’événement cft encore douteux ; il faut qu’il connoilfe par un autre moien quelle fera k détermination de la vobnté , s’il lui . donne ce fecours. Et ce moien eft ,ou k volonté ctéée que Dieu connoît eif lui méI me , ou la détermination de la volonté I coéxiftante à l’éternité, ou quelque autre I moien différent du decret, par lequel Dieu '(ê détermine aétuellement & librement à , donner un fecours prédéterminant. ' Pour connoitre donc certainement , félon ce fyftcme , que la volonté fe déter! minera dans telle conjonâure à telle bonIne action, il faut non feulement que Dieu j connoilfe qu’il veut donner fon fecours |P>our la faire, mais qu’il connoilfe de plus que la volonté voudra bien fe déterminer à cette aétion, lorfqubnlui donnera caéêcours. Auffi croit-onqueDicu.de toute éternité, avant que d’avoir formé aucun decret ^ touchant les créatures , connoît ce que ! chaque volonté voudra faire dans chaque conjoncture de temps , de lieu , & d’autres

circonftances, fuppofé qu’on lui donne tel fecours : Si que cette connoilfancc dirige la volonté divine piour former fon decret. Ainfî, félon ce fyftcme. Dieu fait de toute éternité , avant que d’avoir formé aucun decret , que la volonté de Pierre pécliera , fî elle lê trouve dans telle conjonéture avec tel fecours ; Sc que la volonté ; de Paul, qui eft fcmbbble en toutes choI fês à celle de Pierre. fera une bonne aétion, G elle fê trouve dans la meme conjonâure avec le meme /ecours. ; En conféquence de cette vue Dieu ordonne ce qu’il lui plaît. Il voudra , par . éxémple, placer k volonté de Pierre préeifément dans la conjonâure où il fait 1 qu’elle / , jitized bv

prouvée par le qu’elle p^hera. fi elle y eft phciîc avec tel lëcours; & ne voudi a pas placer la volonté de Paul dans la conjonâure où il fait qu’elle fera une bonne aéüoïi , fi elle y eft placée avrfc tel fecours. Cette fcience de Dieu , qu’on admet antâieureinent au decret, eft différente de la fcience de (impie intelligence , & de la fcience de vifion : c’eft pourquoi on l’appelle fcience moienne. . Hile eft différente de la fcience de (impie intelligence, puifque par la fcience de fimple intelligence Dieu voit fimplcmcnt ce que les crâturcs peuvent faire : & par celle-ci, il voit ce qu’elles feront; non pas, à la vérité , ce qu'elles feront abfolumcnt, mais conditionellement , c’eft-à-dire , ce qu'elles feront dans la fuppofition qu’on les place dans telk conjonéfure , & qu’on leur dorme tel fccoUrs. Elle eft differente de la fcience de vifion, puifque par la fcience de vifion, félon les dpfenfeurs de ce fyftcme. Dieu en formant le decret de placer les créatures dans telles conjondures & avec tel fecoun, voit ce qu’elles feront effeftivement & ablblument, & qu’ainfi cette fcience eft fondée fur ce decret de Dieu & le renferme ; au lieu que la fcience moienne ne renferme & ne fuppofe aucun decret aduel que Dieu ait formé, mais que par cDe il connoît feulement ce que les erntures feront conditionellement', c’eft-i-dire ce qu’elles feront, fuppofé qu’on veuillt les placer daiti telles conjondures , & leur donner tel fecours. Il faut remarquer, que pofémcmele decret par lequçl Dieu veut placer une volonté dans telle conjondure avec tel fecours , il ne connoît certainement par fa fcience de vifion, que cette volonté fe déterminera effedivement & abfolumcnt de telle manière , que parce qu’ayant de former ce decret , il a connu par fa fcience moienne, que cette volonté fe déterminera 7êw. II. raiformement. 2 f de telle maniéré, ^ans telles circonftances Oi«i lorfqu’on lui donnera tel lëcoun. Ainfi -la certitude avec laquelle Dieu connoît, qu’il arrivera effedivcoiqtf & abfblument, que Pierre fe déterminera de telle maniéré, cette certitude , dis-je, vient de deux chefs. Elle vient de ce que d’un côté Dieu , avant que d’avoir formé aucun decret , fait tout ce que fera la volonté créée dans toutes fortes de conjondures, lorfqu’on lui donnera ces fecours ; & d’un I autre c^é,de ce que Dieu par fon decret ! libre a réfolu de placer Pierre dans telle I conjondure, & du lui donner tel fecours. I Par rapport donc ï une détermination aduellement future. Dieu connoît deux ichofes. Premièrement, il connoît qu’il placera Pierre dans telle coiÿondurc, & qu’il lui donnera tel fecours; & il le connoît dans le decret qu’il forme de lui

donner ce fecours , & de le placer ainfi. Secondement, il connoît que donnant ce fccours à Pierre dans telle conjondure , Pierre voudra fê déterminer de telle maniéré : & il le connoît non précifément dans le decret de donner ce fecours ; car ces fecours , félon ce fyftcme , ne font point prédéterminants & efficaces par eux mêmes. S'ils étoient tels, dès 11 queDIeu verroit qu'il veut donner des fecoun de cette nature , il verroit auffi que la.voloo-. té agira infailliblement ; ainfi dans le decret de donner ce fecours il verroit l'évé- . nement futur. Mais les fecours , félon ce fyftcme, font d'une nature bien différente, puis qu'avec le même fecours avec lequel Pierre agit de telle maniéré, un autre homme femblablc en toutes chofes à Pierr;, agira différemment, parce que, félon ce fyftcme, il'n'y a point de fecoun qui ait b force de faire agir infaillible' ment par lui meme notre volonté. Par conféquent, le decret de donner ce fecoun ' ne fuÉit pas feul pour faire connoître de , quelle maniéré la volonté fe déterminera. D II

StCT.VI Pait.I. 25 La émotion phyfique Il faut donc que Dieu le connoiflc par ( Il eft démontré auflj par le même raiun autre' moien que par celui d'un decret^ i bonnement, qu'il ne faut oifHngueren Dieu brédéterminant. Et c'efl éette ccmnoif- que deux fciegces, une fcience de fîmpic unce, par laquelle Dieu connoîtpar un intelligence , & une fcience de vifion. autre moien que par celui d'un decret 1 Car les créatures que Dieu connoît, il les § redéterminant ce que feront les créatures | connoît, ou comme poffibles , ou comans cfia^ue circonftance , lorfqu'on ] me futures. S'il les connoît comme pofleur donnera uh fecours inefficace par fa | (ibles,*il les voit dans fbn cfTence, & Von nature ; c'eft cette connoiffance, ais-je, i^pelle cette connoiffaticc , la fcience de j fimple intellicence ; s'il les connoît comme futures, il ne les connofr que dans fort decret prédéterminant , & l'on appelle cette connoiffance, la fcience deviCon. En qu'on appelle la fcience moienne, I I. Tous les raifônnemen* que nous avons apportés, ont été dans'la vue de combattre cette opinion , qu*il eft aifé de comvain donc voudroit-on admettre une troifiéme efpcce de fcience, que la raifon conbattre d'ailleufs par l'Ecriture & par les damne d'une maniéré fi claire , fi palpable, &fidécifivjt. I I Ilâinrs Pères. Nous avons montré que Dieu ne pouvoir connoître les déterminations de la volonté, ou que dans le néant, ou dans l'ètre ; que ne les connoiffant II n'y a que le fyfteme des Thomiftes point dans le néant , il ne les connoiflbit qui combatte cette efpece de fcience dans ou que dans les êtres créés , ou que dans rôtis fes points. Cetw qui n'admettent lui même ; qu'il étoit indigne de Dieu , des fecours efficaces que pour les adions '& impoffible en foi meme , aque les êtres ! faintes , &■ pour l'état de la nature tomcréés fuflent le moien de la connoiffance bée , n'admettent auffi de decrets prédédivine ; que fi Dieu connoiflbit les êtres terminans que pour ces fortes d'aftions. en lui même , il les connoîtroit ou dans j II eft vrai que ce point eft le capital, fin effencc, ou dans fes decrets: quel'ef- & le plus important mais à l'^ard des fênee divine ne pouvoir point être non autres points , c'eft-à-dire, desadinnsde plus le moien par lequel Dieu connût les l'homme dans l'érat d'innocence, & dans déterminations libres des créatures ; que cet état-ci I l'égard des adions de péché, c'etoit donc les decrets ; qu'on ne pou- ils avouent qu'il n'y a point d'opération voit imaginer que deux fortes de decrets, | de Dieu prédéterminante, que par confér des decrets prédeterminans , ou des de- ' quent les dccrets,i cet égard, ne font point crets

non prétléterminans ; que les decrets ' prédeterminans , & que Dieu connoît ces non prédeterminans ne pouvoient point fortes de déterminations de la volonté par être le moien pour connoître les determi- une autre voie. nations de la volonté ; que par conféquent les decrets prédéterminais étqient l'unique moien. Tout cela a été démontré; & par conféquent il eft démontré qu'on ne doit point admettre la fcience moienOr s'il les connoît par une autre voie, 8c que cette voie fbit différente de la vue de l'cffcnce divine , ce qui paroît fi évident par nos raifons; qu'elle fbit différente auffi des decrets , je ne voi pas comne, puis qu'on prétend que le moien de ment on peut fê défendre d'admettre une cette fcience n'eft point le décret prédé- fcience moienne. Il y a pkis. On ne peut terminant- I pas même , pofé ce fyfteme, fc difpenfêr 1 d'adDigi - r ! by Google

d’tôions qui ont rapport à la des périls j & où en un mot nous fuccom-'^^' , jevçuxdire 't toutes les fois berons. L'autre moien n’auroit pas eu ks la. J w Affw fl « a « v%^ A 1 ^ «n n» 1.^ * a ^ I JL prouvée par le raifmnevtent. tj d’admettre une teUe fcicnce pour un grand , où nous lêrons expofés à d« tentations, àOur. nombre ûinteté ... qu’il s’agit d’un choix' entre deux moiens égaux. * Nous avons parlé du choix des moiens ^auxailéz au long dans la •ScAion IV. & nous avqns nwntré que la déleâation pouvoir bien nous incltocr vers la fin dernière, c’eft-à-dire nous porter vers Dieu plutôt que v«s les créatures, qu’elle pouvoit bien nous incliner aufià à l'^ard des moiens connus comme in^ux ; mais qu’elle ne pouvoit parfaire la même choie à r^rd des moiens connus comme parfaitement ^ux ; par éxemple, lors qu’on wit une <%alité entière entre une telle bonne oeuvre, & une autre bonne oeuvre, & qu’il efi nécelTaire de fe déteimineràl’une ou 11 l’autre. Or cela pofe , comment Dieu à la faveur de b déleâation vidorieulc, verra-til que je me porterai ^ telle oeuvre plutôt qu’à telle autre , à alfifter ce pauvre, plutôt que cet autre, àvifiter ce mabde, mêmes fuites; mais dans le .temps qu’il étoit qiicAion de çlioifir entre çk moiens, ils fc montioient tous deux fi ^ux , que nul homme > à moins qu’il n’eût été prophète , n’y eût trouvé aucune différence, Pofé donc ce fyftcmc, n’y aiant d’aur tre fecoun prédctermir,ant que celui qùi opere en nous une lâinte déleâation : & cette déleâation ne nous faifant point t;hoifir infailliblement un. moien plutôt que l'autre, lotfqu’ils font ^ux , Dieu ne connoitra point notre détermination fur ce point dans fes decrets prédeterminans. Où Jes connoitra-t-il donc! N’eû-on pas forcé ou de déi^ntir ce lyfleme, ou d’admettre une fcience moiennef rv. Pour (ê garantir d’admettre une fcience moienne dans ce fyflcme, vainement alplutôt qu’à conlbler cet affligé, à prendre l^ueroit-on, que tout ce que Dieu conun tel parti , plutôt qu’un tel autre î Com- , noit dans les créatures efl ou futur , ou ment Dieu verra-t-il toutes ces différences | pofliblc; que s’il efl polfible, il appartient dans la déleéfation viâorieufe, & dans le à 1} fcience de limple intelligence; & que decret de la donner, puis qu’elle m'incii- j s’il efl futur, il appanient à b fcience de ne feulement vers Dieu , & me fait prendre les moiens convenables pour aller .à lui , mais qu’elle /qe bdlê dans un ’équi- | choies par un autre biais. Ce qui diflinlibre, & une .^aBté parfaite , à l’c^ard i gue & caraâerife une fcience , .c'eft provilîon. Pour réfuter cette réptmfe, je psens ks de ces .moiens ^ux^ . Il efl pounant vrai que rien n’ell plus

commun qüc ces IbrtcS' de choix que l’homme eft obligé de faite dans b-viefpirituelk. Il eft vrai aulli qu’un tel choix ne biffe pas d’etre important , & quelquefois même décilif pour le falut. Car ce moien, comme onj’a dit déjà fort au long pa:ement.fon moien, c’eft-à-dire fon objet prochain & immédiat. On l’a expliq.ué dans -Te chapitre prémier ; tout ce qu’on voi; par le moien d’un autre objet, fe réduit toujours à b vue de cet objet. Or fi l’on difoit que Dieu connerft certaines déterminatioos futures ailleurs que dans Ibn cffcnce & dans fes decrets , il qui nous paroît égal, & qui l’eft ; làudroit avouer qu’il -y a trois moiens de it en lui même, nous jettera dans ( b fcienc^diviiK. i. L’effencepourconb fuite une route toute différente, : noitre les aâions pofilbks. z. Les decrets D Z pré;

38 La T*rémotion phyfujae VI. prédéterrriinans' pour connoître cemines connoifTance des futurs conditionnels. i»T.I. futures, telles que font les adions* On appelle futur conditionnel ce qui arfaintes de l'état de nature tombée. Un | riveroit , fi une certaine condition étoit pofée , mais qui n'arrivera jamais, parce îtroifiemc moien pour connoître les autres adions. Par conféquenc, outre la fcicnce i que jamais elle ne le fera ; par exemple de fimple intelligence , qui a pour moien ce qui eft dit dans l'Evangile , que les l'efTence divine, & la fcience de vifion, qui , Tyriens & les Sidoniens fèfcroient cona pour moien les decrets prédeterminans, i vertis, fi les miracles que fit |efus-Chrift il faudroit admettre une troifiemc fcience. ^ en préfence des Juift , tvoient été faits en qui auroit pour moien cette choie qu'il plaira d'inventer. troifiemc leur préfence. Touchant ces fortes de futurs voici la Il y auroit donc trois fortes de feien- ; difficulté que l'on forme. Dans un futur ces, puifqu'il y auroit trois moiens. Et , conditionel il y a,- dit-on, trois objets de qui dit moien, dit objet prochain & im- la fcience divine : la converfion poffible, Inédiat s or ce font les objets immédiats ou la non-converfion poffible des Tyriens & prochains qui caradérizent les feien- ^ & des Sidoniens : la converfion des Sidor ces. La même vérité de mathématique , fi niens future conditionnellement, c'eft-àdire , qui arriveroit fi certains miracles je la tiqps d'abord par une démonftration | fe faifoient devant eux : la converfion des de Géométrie , enfuite par une démonftration d' Algèbre , quoique ce fbit la Sidoniens non-future abfolumcnt, c'eftà-dire , qui n'arrivera jamais , la condimême vérité, le même objet, parce quejtion n'étant jamais pofée. Voilà donc je la tiens par des voies differentes , elle ' trois objets, dont le prémier appartient à fuppole en moi deux fortes de fciences, c'eft-à-dire ,& la Géométrie & l' Algèbre. Au refte les decrets prédéterminans , étant une fois rejettés , qu'on cherche & qu'on fe donne la torture , jamais on ne trouvera de moien par lequel Dieu connoiffe les déterminations futures. Les divifions que nous avons faites font éxaéles la fcience de fimple intelligence , le dernier à la fcience de vifion; par conféquent celui du miheu , c'eft-à-dire , les futurs conditionnels, doit appartenir, dit-on,* à une troifiemc efpece de fcience, qui eft la fcience moienne. Ce que nous avons déjà remarqué coupe le nœud de cette difficulté. Ce ne font & contradiéfoires: & il me paroît démon- pas les objets éloignés & médiats qui di IX misa Ia-, - _ - — - - — — Om CV- y tré par là, qu'il n'eft pas poffible que les déterminations futures foient

connues par d’autre moien que par les decrets prédéterminans. CHAPITRE VIII. . J)f ü des fm$m (mdi~ tiornttU, A 'T I. 1/ fujet de la fcience mdienne l’on forme une difficulté touchant la ftingiient & qui cara^érizent une fcience, mais ce font les objets prochains & immédiats, c’eft-à-dire, les moiens. Or, félon nôtre fyfteme , tout ce que Dieu connoît , meme à l’^rd des futurs conditionnels, il le conm^ dans fon effence , ou dans fès decrets prédétetminans. Ainfi, coame il n’y a en eda que deux moiens, 00 ne doit point admettre en Dieu une troifieme efpece dedeience. Que cettaines chofes foient futures abfolument , ou qu’elles ne le doivent être que pofé cettaines conditions , il eft certain Digitized by Google

prouvée par .k tain qne jamais elles n’auront d’cxiftence que par un lècours prédéterminant, qu’elles n’auront par conféqiient de futurition que dans un decret prédéterminant. Les Sidoniens fe fêroient convertis , s’ils avoient vu un miracle , mais ils ne fe feroient convertis qu’avec le fêcours d’une grâce efficace; il eût donc fallu que Dieu eût voulu la leur donner, cette grâce ; & qu’il eût voulu la leur donner en même remps qu’il feroit paroître devant eux un miracle. •'> En cela Dieu ne connoît donc que fes volontés, que lès decrets, & que l’ordre qu’il a voulu mettre entre fcs decrets. Il le dit i lui même, s’il eft permis de le faire parler ainfi , Je ferai telle chofe , lî je fais telle autre cliofe; je convertirai intériettrement les Tyriens, fi extérieurement .je tsnr fais voir tel miracle. Il en eft de même de tous les autres futurs conditionneb. Comme toutes choies dépendent • de la prémotion , de quelque coté que vous les envifagicz , vous trouverez qu’il connoît qu’elles ne font poffibles qu’en hii même , & qu’elles ne feront futures que par fcs decrets prédéterminans. Cette cotmoilTance donc des futurs conditionnels k rédidt II la ’ connoilfance de fon effence. & à celle de fes decrets; &parconféquent eft bien différente d’une fcience moienne, par laquelle l’on prétendroit que Dieu connoitroit les futurs conditionnels par un moien différent, comme nous venons de l’expliquer. ert . . ^ i *j • ; Nr, ■ C’en eft allez pour répondre i TobjeéHon propofée ; mois fi -l’on veut entrer plus avant dans cette matière , l’on peut demander comment Dieu voit ces fortes futurs conditionnels , favoir s’il y a lUIi en Dieu des decrets conditionnek. Sîj'f^'éxemple, Dieu a formé ce decret de omilft^iemité. Je veux vouloir donner raiformemem. 29 j la grâce efficace ptfup convertir les Sido- Cmaf. niens, fuppofé que je veuille faire devant ' eux un miracle ; mais je ne veux point faire devant eux ce minftfflS , je ne veux donc point leur donner la grâce de la converfion. ^ r Sans éxaminer maintenant fi nfir^peut admettre de tels decrets conditionnefefsM me paroît qu’il n’eft pas néceffaire d’y re! courir, pour connoitre les futurs conditionneb, mais que Dieu peut les connoî- • tre par le moien de fes decrets abfotus. : Voici comment je le conçois, I Quoique tout foit un en Dieu , je diftingue néanmoins plufiears decrets, afin I de proportionner cette matière à ma manière de concevoir. Parmi fes decret», ! j’en conçois de plus particuliers , qui ne I regardent que telles conjot«fturcs, &j’ep I conçois de plus généraux, qni regardéM I toutes les conjonftures femblables. Par I éxempic. Dieu a fait le decret de faire ! continuer en ligne droite le mouvement i qui a

été donné une fms au corps A : voi' là un decret que j'appelle particulier. Il: a j fait aufii un decret de faire la même chofe à l'^rd de tous les corps dans 'la mcnàe ^ fituation : voilà un decret cpie j'appelle I général. De plus Dieu a fait un decret I de détourner le corps de la ligne félon laquelle il fe remue. Ion qu'en fon cheI min il rencontre un obftacle. Dieu a fait auffi un femblable decret pour tout les corps. ' ' n i' i'. • « -?ii ««^.1.-/1^, i, • 'I ' ' '• > I I IOr ces decrets peuvent être envifagés en deux maniérés ; < on peut les envifager, ou comme féparés , ou coirune réunis. S'ilnY avoit «t monde qü'uii feul de ces decrets , il arriveroit toute autre chofe qu'il arrivet * Le corps A mis en mouvement, fuivroit tou joun la même ligne, quoi qu'il rencontrât dans Ibn Thetnin. ' De même pour les. créatif raifonna- • D J blés. . Dig,iîiiOd by Gooo^

tain que jamais elles n'auront d'exiſtence que par un ſecours prédéterminant, qu'elles n'auront par conſéquent de futurition que dans un decret prédéterminant. Les Sidoniens ſe ſeroient convertis, s'ils avoient vu un miracle, mais ils ne ſe ſeroient convertis qu'avec le ſecours d'une grace efficace; il eût donc fallu que Dieu eût voulu la leur donner, cette grace; & qu'il eût voulu la leur donner en même temps qu'il feroit paroître devant eux un miracle.

En cela Dieu ne connoît donc que ſes volontés, que ſes decrets, & que l'ordre qu'il a voulu mettre entre ſes decrets. Il ſe dit à lui même, s'il eſt permis de le faire parler ainſi, Je ferai telle choſe, ſi je fais telle autre choſe; je convertirai intérieurement les Tyriens, ſi extérieurement je leur fais voir tel miracle. Il en eſt de même de tous les autres futurs conditionnels. Comme toutes choſes dépendent de la prémotion, de quelque côté que vous les enviſagiez, vous trouverez qu'il connoît qu'elles ne ſont poſſibles qu'en lui même, & qu'elles ne ſeront futures que par ſes decrets prédéterminans. Cette connoiſſance donc des futurs conditionnels ſe réduit à la connoiſſance de ſon eſſence, & à celle de ſes décrets; & par conſéquent eſt bien différente d'une ſcience moienne, par laquelle l'on prétendroit que Dieu connoîtroit les futurs conditionnels par un moien différent, comme nous venons de l'expliquer.

II.

C'en eſt aſſez pour répondre à l'objection propoſée; mais ſi l'on veut entrer plus avant dans cette matiere, l'on peut demander comment Dieu voit ces ſortes de futurs conditionnels, ſavoir s'il y a auſſi en Dieu des decrets conditionnels. Si, par éxemple, Dieu a formé ce decret de toute éternité, Je veux vouloir donner la grace efficace pour convertir les Sidoniens, ſuppoſé que je veuille faire devant eux un miracle; mais je ne veux point faire devant eux ce miracle, je ne veux donc point leur donner la grace de la converſion. CHAP. VIII.

Sans éxaminer maintenant ſi l'on peut admettre de tels decrets conditionnels, il me paroît qu'il n'eſt pas néceſſaire d'y recourir, pour connoître les futurs conditionnels, mais que Dieu peut les connoître par le moien de ſes decrets abſolus. Voici comment je le conçois.

Quoique tout ſoit un en Dieu, je diſtingue néanmoins pluſieurs decrets, afin de proportionner cette matiere à ma maniere de concevoir. Parmi ſes decrets, j'en conçois de plus particuliers, qui ne regardent que telles conjonctures, & j'en conçois de plus généraux, qui regardent toutes les conjonctures ſemblables. Par éxemple. Dieu a fait le decret de faire continuer en ligne droite le mouvement qui a été donné une fois au corps A: voilà un decret que j'appelle particulier. Il a fait auſſi un decret de faire la même choſe à l'égard de tous les corps dans la même ſituation: voilà un decret que j'appelle général. De plus Dieu a fait un decret de détourner le corps B, de la ligne ſelon laquelle il ſe remue, lors qu'en ſon chemin il rencontre un obſtacle. Dieu a fait auſſi un ſemblable decret pour tous les corps.

III.

Or ces decrets peuvent être enviſagés en deux manieres: on peut les enviſager, ou comme ſéparés, ou comme réunis. S'il n'y avoit au monde qu'un ſeul de ces decrets, il arriveroit toute autre choſe qu'il arrive. Le corps A mis en mouvement, ſuivroit toujours la même ligne, quoi qu'il rencontrât dans ſon chemin.

De même pour les créatures raiſonna-



Digitized by Google

JO La ‘Prémotim phyfiqne Sict.vl blés t Dieu a voulu attacher un tnouve- 1 connoine & en gros & en détail tout l'ef* ment de grâce d’un tel d^ré à un tel mi- fer & le produit. racle ; ce mouvement fe trouvera être le .• Un joueur qui médite fur une partie plus fort dans la volonté des bidoniens, & d’échets, & qui conobine différentes maril ne le fera pas dans celle des Juifs, àcau- xhes, voit les coups qui arriveront >• en fe de la diflérence du degré des mauvais I /aifant marcher une ou pluücurs pieccs-de • mouvement dans ces deux peuples. A | telle, ou de telle nuniere. Dieu voit les confidéier ce que le decret d’attacher un futurs conditioonels dans les decrets, partel mouvement de grâce à tel miracle ,cfl — ' ' •capable de faire , l’on voit qu’une telle vtjonté, qui n’a que tel d^é de malice, fera convertie. Cette converfîon eft renfermée dans ce decret comme «Uns (à. c^ufe. Mais fM’on ajoute un fécond decret de ne point hure tel miracle en ptéfénee des Sidoniens. on voit que teleâer,c’eilà-dire , U converlîon.ne fe fera point. Si l’on conflJere les décrits de Dieu féparément les uns des autres , on voit que toute autre chofe feroit arrivée dans.k inonde, s’il n’y avoit eu que teb ou tels decrets. On Voit même qu'il ne faut ce qu'il voit l’efiet de chaque decret , & ce qu’il ell capable de faire s’il étoit fei^ Chacun de ces decrets confidéré (cparément contient aufli abfolument fon c£Fet, qu'un arbre bien planté & bien frais au ptinremps, contient abfolument le fruit qu’il doit rapporter en été, mais qu’il ne rapportera point , parce qu'une grêle, ou un autre accident doit l'en empêcher. . Qu’on l’examine bien, il ne féra pas difficile de reduine à la connoiffance des decrets abfolus celle de ces fortes de futurs conditionnels. Après cela je ne veux pouu difputer du mot : ces decrets abfoqif un decret de plus ou de moins pour ; lus en eux mêmes , peuvent être appelés changer toute b face de l’univcrsi tantfes | conditionels par rapport à leur objet; parparties font unies & dépendantes. I ce qu’en confiderant ces decrets tous fculs. Or fi nous , qui fbmmes fi bornés & i on voit ce qu’ils font capables de faire, fi fbibles, voions néanmoins l’effet de cer- mais ce qu’ils ne font point à cjufe qu’ils uins decrets , à les regarder feuls , peut- 1 font unis à un autre decret, on douter qne Dieu ne le voie , .qu’il ne | 11 y a encore d’autres futurs condidoncomprenne les combinaifons infinies de ^ nels , qu’il efl aifé de réduire à des detous fés decrets pofiibics , qu’il ne voie ce crets abfolus : ceux-ci, par éxemple, fi que certains decrets , qu’il a formés furj vou^pbfcrvez les commandemens , vous l’univers, font capables de faire pac eux auree-b vie ctemelb ; fi vous

péchez,, mêmes , qu’il n’en connoiffe le produit , I vous fêtez puni ; fi vous faites telles &: qu'il ne voie que le decret de continuer les mouvemens en ligne droite feroit telles & telles chofes s’il étoit fèiil , & .'que par ce moien il ne connoilTe les futun conditionnek. ^ En tout ceb néanmoins, il oly Z point de decrets conditionnek. tels .quç nous bs avons décrits plus haut: ^ Les decrets abfblus fiiffifent : mais les decrets abfolns confidérés l’un fans l’autre, & enfuite combinés l'un avec l’autfe, en forte qu'on en telles chofes , Dieu fera aufli pour vous telles chofes ; car au fond ce font des decrets abfolus, que ceux par lefquekDieu veur récompenfer les jufles , punir les médians, attacher tels efléts à telles & telles chofés. ; i: . , IV. ... • V *I ” Mais de quelque maniereque l’on comprenne ceci , ce qu’il importe de favoir, c’efl que Dieu ne connoit les êtres ditliogués Diu cdby

prouvée par U rai fermement. 31 de lui > que |>ir lui meme ; qu'il eil 1 fe détermine d'une maniéré favorable aux Chat. i. indigne de Sa Majefté fouveraine d'aller puifer ailleurs fes connoiflances } qu'en toutes choies il fc connoît lui même, Ibn delTeins de fa providence. Par ce moien la dépendance , ce joug (I dur 8t (î onéreux à notreorgueiU ceile eflence» fe decrets, fe opérations , parce d'être un caraiftere propre i la créature, que c'efi lui qui eft fa lumière , & qu'il ! On en conçoit pour le moins butant du ne voit rien qu'en lui même , comme il , côté de Dieu que du côté de' l'horome. s'aime lui fnctne en toutes chofe , parce qu'il eft It fin de tout, & qu'il aime tout en lui même ; que par 'conféquent Dieu ne connoiflant lesadions libres, les déterminations futures de la volonté créée, que dan» (es decrets & fe operations, on doit concluiTe,qu'il ne fe forme aucune adion par les eréatures qui n'ait été arrêtée de toute éternité dans ks decrets prédétermiCar comme l'homme dépend du lêcoursde Dieu,pour pouvoir faire fe adions , Dieu ),fon tour dépend de la volootéde l'hotiH me podr accomplir ce qu'il a réfolu de faire par fon canal , & fon entremife. Lors que Dieu forma le deifein d'élever Saül (ur le trône d'Iltaël , & de le feire proclamer Roi de ce peuple par .un confentement unanime , il avoir beau dcnans , & qui en contequence & en éxé-, clarer fa volonté par la bouche de (bn Procudon de ces decrets , n'ait été dans le ! phete, faire tomber le fort fur h T ribu , temps produite avec le lëcours d'une opé- fur la famille , fur la perlbnne même de ration de Dieu efficace & prédétermiiun- Saül, le faire paroître en préfence du peuple avec un port Si une graeequî ne t tonte, SECONDE PARTIE DE LA SIXIEME SECTION De la 'Providence en général. • CHAPIJRE I. Qiu Vidée de U frtvidntct freuve Lt prémMion, I. voir point fon femblable dans tout Ifraël, il falloir outré cela que le peuple confentît à fe fouraettre i fon empire ; Sc ce confêntement étoit le capital & lé déciliù Or je fuppofe que ce peuple dur & orgueilleux fiât dès ce temps là entêté de l'opinion qui fouftrait l'homme à une opération prédéterminante, Si qui nerecohnoit point en Dieu un pouvoir fouverain de déterminer le coeur des hommes par une force toute puiffante ; fi ce peuple ' entier dans cette penfée, exprès pour con! tredire le deffein de Dieu , eût fait comC'Efi une penfée bien douce &r bien me firent certains enfânsdc Bciial,qui ntAareufe pour l'homme , que celle ■ toient point du nombre de ceux dont de fe croire fi maître de lui ineme , que , Dieu avoir touché le coenr j fi ce peuple ce foit lui qui détetmine Dieu à lui don- j donc fe fiir déterminé à ne

point donner ner fon fecours . jSc non point le feçoufs fon fuffnge à Saül , & ik s’oppofer i fa de Dieu qui le détermine. 'Si d’une ptrt ;^>roclamation n’eft-il pas vifible que le il fait bien que pour agir il a befoin qué deifein de Dieu eût demeuré fans effirtr Dieu lui prête uné main fecourable , il, que par conféquent on doit conclurre ,, croit auffi de l’autre»' 'quer iorfqtrt’INeu que Dieu eût Ixfoin, ^ur accomplir cet fbuhaitte qu’’il agilfe d’âne cértaiiw ma-ordre de fit providence , defodéterminaniere, il a befoin que la volonté ^imnaine . don de cepeu^ Ce Di ' by ( ■ oc

3 2 La ‘Prémotion pbj/ftqtu Skt.vi. Ce que je dis d’un peuple entier, c’eft- t-il bien voulu répondii à la vocation di^**i‘**'i-dire, d’un million de volontds qui du-, vinc? Selon le fyfteme de la grâce cfHca* rcnt confpirer d’un commun accord pour ce, il faut remonter plus haut; il l’a voudonncf l’edicace & le fuccès au dclTein de lu , parce que le I^re ccleile, par le pouDieu touchant le choix de Saül , k doit voir fupreme qu'il a fur ks cccun , lui a étendre i toutes fortes d’événemcns > à I fait opérer ce conlêntement & cette vo~ chaque volonté, à chaque dcterminauon . lonté; au lieu que, félon le fyAeme des même prife en particulier. fecOurs non prédéterminans , pourquoi S. Jefus-Chrift voulant commencer à ac- 1 Pierre a-t-il voulu répondre à la vocation complir lès hauts delTeins.fur rétablilTe- de Jefus-CliriA, & le déterminer avec tel ment de (bn Eglife , palfe le long du lâc fecoun i 11 l’a voulu , parce qu’il l'a voude Tibériade J il jette les yeux fur Simon lu ainll i tout fe termine ï la volonté huPierre , il l'appelle ; mais â moins que | maine. Elle n’a point d’autre prémicre Pierre ne réponde , cette vocation demeu- j caulê d’elle même, qu’elle même, & c’eft rera fans effet : il lui donne un fecours non , d’elle par conféquent, que les deffeins de prédéterminant . ou plutôt ce fecours était ‘ la Providence dépendent pour recevoir déjà entre les mains de Pierre , peut-être ^ leur fuccès. jamais n’avoit-il cefle d’etre avec lui ; mais . , imoinsquePierrenedeiermine ce fecours, ! ^ il reliera toujours, comme auparavant,oilîf | Prenons garde de nous abufër fur ce & fans afUon. Ç’cll donc de la volonté point, la méprilc cil terrible. Par cette de Pierre que dépend le lûccès de cette voie, non feulement on fait dépendre la importante vocation. C’éll fa détermina- providence divine de la volonté créée , don propre qui donne le branle & l’effica- mais on anéantit même l’idée de la provice J c’etl pat elle que le deflein de Jefus- dence,ou plutôt on l’cnieve à la Divinité • .«-1. J/l ... _A./r_ -..O I -ti trjnfporter à la créature. L’idée de la providence, j’en appelle ici au fentiment commua de tous les hommç, l’idée, dis-je, de la providence nous repréfente un être qui , au milieu de ce valle Chnll va réulSr ; c’ell ï elle .que jefusÇhrill même fera ^devable de 1. effet , puifque c’ell elle, & non le fecours divin qui détermine. Ainfi ce grand delfcin de la Providen ce, d’édifier fon Eglife fur la Pierre , de univers, dilîxife, gouverne, arrange, reralfemblcr toutes fes ouailles fous un fcul gle tous les evéncmeils, place cliaque créaPallcur , de réunir fes membres fous un , turc dans fon rang & fon ordre , donne à feul Chef yiCblc; ce grand delfcin,

qu’on ' chacune là mefure, fon d^ré, fa proporl»fuive de degrés en degrés, il fe réduit, tion , les régit toutes par une opération en dcrnierYelTort i la volonté humaine , il ” ' ' “ dépend d’elle, il tient d’dlc Ibn fuccès & Ibn efficace. Car l’union & la paix qui régnent dans b lôailbn du Seigneur eft fondée fur la. correfpondance des membres avec leur chef. L’établilfement de ce chef dépend auffi douce, que puilfante , opère dans les hommes & par les hommes tout ce qu’il lui plaît, quand il lui pbît, en la manierç^qu’il lui pbit, n’ell Jamab arreté dans les dellëins par l’oppofition & la duret.c des coeurs, parce qu’il.a en nuin une autorité toute-puiflantc pour les incliner de de la vacation de Pierre, le fucc« de quelque côte qu’il veut, cpnduit enfin & la vocation de.-S. Pierre dépend de là vo- ! chaque créature en paniculier, & toutes en lonté j mais encore pourquoi S. Pierre a» 'gén^,à leur fio,& les réunit pour coi%

prouvée par le raipmnement. . pofcr ce grand tout « dont il a formé le i vidcnce & le gouvernement deflêin dans b profondeur de fes confeib. Cette idée de b providence fur les créatures ne peut fublifter fans un rapport > une fuite > une correfpondance d'aâions entre Dieu & les créatures. Dieu agit & b créature agit auHî. Mais pour établir une correfpondance & une union entre les aâions de ces caufes , il faut que l'une détermine & l'autre coopéré ordonne & l'autre éxécute. 33^ que de pla-CH*r. I. cer b fubordination du côté de Dieu, & parmi les diflerentes fboébons, parmi les adions différentes de Dieu & de b créature touchant l'adminiftratKm de l'univers, de n'attribuer à Dieu que celles qui font inférieures 8r fubordonnees. Or n'eft-ce pas ce qui fuit du fyfteme des fecours non prédeterminans ? Comment ce titre augufte de gouvememetjt que l'une i pourroit-il convenir à b Divinité? Qu'il lui convienne furies créatures corporelles. Le gouvernement des créatures peut à la bonne heure; mais ce n'eft iS que b être comparé à b manaeuvred'unvaifléau Il fè fait dans un vaifTeau grand nombre d'adions & de mouvemens, chaque perfonne a fa fondion , & agit félon Ibn ordre. C'eft le Pilote qui ordonne & qui détermine ces mouvemens ; les autres éxécutent & coopèrent. De b correfpondance & de l'union de ces différentes opé plus vile portion de l'univers, & ce n'eft pas aulü de quoi il s'agit. Il s'agit du monde fpirituel. & de b république des efprits, & je bis fur ceb le raifbnnement fuivant. Il ne peur y avoir de providence fur les efprits qu'il n'y ait une correfpondance & un rapport mutuel entre l'adion de rations réfulte b fubordination dans les ' Dieu , & l'adion de ces efprits. Pour fondions ; & cette fubordination fé tient du côté de l'inférieur , c'eft-à-dire, de celui qui é.\écute & coopéré , & non pas de celui qui ordonne &qui détermine. Il ne s'agit donc que d'examiner laquelle de ces deux adions convient à l'idée de b providence, s'il lui appartient d'ordonner & de déterminer , ou feulement de coopérer & d'exécuter. Mais y a-t-il à balancer fur ce point? N'eft-il pas vilible que c'eft anéantir b providence, que de lui ôter le commandement & b détermination ; qu'il eft indigne de b majefté de Dieu de ne lui donner que l'opération b plus bafle & b plus rampante , & lui enlever ce qu'il y a de plus noble, de plus grand, de plusdiftingué; que ce n'eft même que parce que Dieu ordonne & détermine, qu'on montre qu'il y a un Dieu qui gouverne l'univ'ers, qui y préfide, 6c qui y éxerce un empire iovilîble ; qu'en un mot c'eft renverlêr l'ordre, & ôter à Dieu mcmebproTom. II.

établir cette rélation réciproque, il faut ou que ce fbit Dieu qui détermine & qui ordonne en prânier , & que les efprits créés éxécutent & coopèrent ; ou que ce foit Dieu qui coopéré & qui éxécute, & que les efprits créés déterminent en premier. Et ceci doit s’étendre à toutes les aérions qui fe font par les créatures fpirituelles en tout état , & en toute fituation. Or, pofé le fyfteme des fccours non prédéterminans , il eft clair que ce n'eft point le fecours de Dieu qui détermine en prémier, mais feulement qui coopéré & qui fait avec b créature tout ce que b créature s’eft déterminée à faire ; c’eft b créature qui tient le gouvernail, & Dieu ne fait que b féconder. Donc , pofé ce fyfteme, b part qui conviendroit à Dieu dans les aérions des efjirits , feroit celle d’éxéco'ter & de coopérer ; au lieu que celle des créatures feroit de déterminer & d’ordonner en prémier. E Or ' Digitized by C=- -oglc

«rcT.VI. 34 La ‘P r émotion phyfiqne' Or l’idife de providence eft celle d’un '| ccncc,on peut montrer encore par un au- • être qui ordonne & qui détermine en pré- i tre endroit, que la détermination morale mier, & non pas celle d’un être qui ne j ne fuffit point. fait qu’agir en fécond , que coop^r & j Comme le gouvernement de la proviqu’éxécuter. j dencc s’étend non feulement à tous les éDonc, pofé ce fyfteme, il s’enfuit rats, mais encore à toutes les aéiions.cetqu’on enleve i la Divinité , dans le gou- te détermination morale devroit convenir vemement des efprirs , le titre augufte de ; à tout. Or c'eft ce qu’il n’eft pas polTiprovidence, & ce qui cft étrange, qu’on ’ ble de dire , quelque fyfteme que l’on le lui enleve pour le tranfporter aux créa- tienne. Car je demande quel eft cet attures. i trait moral qui a poufle infailliblement A. dam & les Ances à pécher? Etoit-ce un En conféquence de ce raifonnemenr, j’en forme un fécond pour prou ver la’prémotion phyfique. Dans la conduite des créatures fpirituclles , en quelqu’ctat & quelque (îtuation qu’on les conçoive , la part que l’on doit attribuer à Dieu , eft celle de déterminer & d’ordonner , & non point feulement de coopérer &r d’cxccuter. Sans cela même on ne concevroit pas fur quel fondement on jrourroit dire que Dieu gouverne ce genre de créatures } car c’eft ce qui eft renfermé dans l’idée de gouvernement. Or s’il appartient à Dieu de déterminer & d’ordonner , dans la conduite des créatures fpirituelles en tout état & en toute fituation , on ne peut fc difpcnfer d’admettre la premotion phylîque. Car on ne peut déterminer, ordonner, incliner les elprits vers un côté plutôt que vers l’autre, que par deux maniérés: ou d’une manière phyfique.ou d’une maniéré morale. Or la détermination morale ne fuffit pas. Car dans l’état des Anges voiageurs & de l’homme innocent la motion morale ne dt^erminoit pas ; elle étoit égale j pour une aftion ou pour une autre , comme on l’a expliqué. Mais indépendamment même de ce qui a été prouvé tou- ■ cliant la motion morale de l’état d’inno- 1 ^ attrait intérieur , ou extérieur , c’eft-à; dire, étoit-ce une tentation née du fond j de l’étre même , ou qui vint d’un être étranger? On ne peut point recourir à un at! trait extérieur. A la bonne heurequ’Adam I ait été tenté par Eve , Eve par le Démon , le I Démon lui même qui a tenté Eve, par un ^ autre Ange prévaricateur, il faudra touI jours revenir au prémier qui aura péché , fans aucun attrait extérieur. S’il a donc ] été déterminé , excité, pouffé à pécher I par un attrait moral, ç’a été par un attrait intérieur. Or qui pourroit foutenir que dans l’état d’innocence , il y ait

eu des tentations Sc des attraits intérieurs pour le péché ? I ^’il n’y avoir donc point d’autre déterI mination que la détermination morale , I comme cette détermination n’a point de lieu , ni pour les Anges voiageun , ni pour l’homme innocent, il n’y auroit point eu jxnir eux de détermination de la part de Dieu , point de gouvernement ; par conféquent point de providence. I Mais comme la providence eft commune pour tous les états & f>our toutes les âftions des hommes , que le gouvernement divin, la détermination s’étend à tout , il s’enfuit que fi la détermination morale ne peut point avoir lien, il faut admettre une déterminatton phyfique, c*eft-à-dire la prémotion par laquelle Dieu difpoft, conauit, gouverne ks cfprits, dans Digitized by Googit

SECT. VI. PART. II.

Or l'idée de providence eſt celle d'un être qui ordonne & qui détermine en prémier, & non pas celle d'un être qui ne fait qu'agir en ſecond, que coopérer & qu'éxécuter.

Donc, poſé ce ſyſteme, il s'enſuit qu'on enleve à la Divinité, dans le gouvernement des eſprits, le titre auguſte de providence, & ce qui eſt étrange, qu'on le lui enleve pour le tranſporter aux créatures.

III.

En conſéquence de ce raiſonnement, j'en forme un ſecond pour prouver la prémotion phyſique.

Dans la conduite des créatures ſpirituelles, en quelqu'état & quelque ſituation qu'on les concoive, la part que l'on doit attribuer à Dieu, eſt celle de déterminer & d'ordonner, & non point ſeulement de cooperer & d'éxécuter. Sans cela même on ne concevroit pas ſur quel fondement on pourroit dire que Dieu gouverne ce genre de créatures; car c'eſt ce qui eſt renfermé dans l'idée de gouvernement.

Or s'il appartient à Dieu de déterminer & d'ordonner, dans la conduite des créatures ſpirituelles en tout état & en toute ſituation, on ne peut ſe diſpenſer d'admettre la prémotion phyſique.

Car on ne peut déterminer, ordonner, incliner les eſprits vers un côté plutôt que vers l'autre, que par deux manieres: ou d'une maniere phyſique, ou d'une maniere morale.

Or la détermination morale ne ſuffit pas. Car dans l'état des Anges voiageurs & de l'homme innocent la motion morale ne déterminoit pas; elle étoit égale pour une action ou pour une autre, comme on l'a expliqué. Mais indépendamment même de ce qui a été prouvé touchant la motion morale de l'état d'innocence, on peut montrer encore par un autre endroit, que la détermination morale ne ſuffit point.

Comme le gouvernement de la providence s'étend non ſeulement à tous les états, mais encore à toutes les actions, cette détermination morale devroit convenir à tout. Or c'eſt ce qu'il n'eſt pas poſſible de dire, quelque ſyſteme que l'on tienne. Car je demande quel eſt cet attrait moral qui a pouſſé infailliblement Adam & les Anges à pécher? Etoit-ce un attrait intérieur, ou extérieur, c'eſt-à-dire, étoit-ce une tentation née du fond de l'être même, ou qui vînt d'un être étranger? On ne peut point recourir à un attrait extérieur. A la bonne heure qu'Adam ait été tenté par Eve, Eve par le Démon, le Démon lui même qui a tenté Eve, par un autre Ange prévaricateur, il faudra toujours revenir au prémier qui aura péché ſans aucun attrait extérieur. S'il a donc été déterminé, excité, pouſſé à pécher par un attrait moral, ç'a été par un attrait intérieur. Or qui pourroit ſoutenir que dans l'état d'innocence, il y ait eu des tentations & des attraits intérieurs pour le péché?

S'il n'y avoit donc point d'autre détermination que la détermination morale, comme cette détermination n'a point de lieu, ni pour les Anges voiageurs, ni pour l'homme innocent, il n'y auroit point eu pour eux de détermination de la part de Dieu, point de gouvernement; par conſéquent point de providence.

Mais comme la providence eſt commune pour tous les états & pour toutes les actions des hommes, que le gouvernement divin, la détermination s'étend à tout, il s'enſuit que ſi la détermination morale ne peut point avoir lieu, il faut admettre une détermination phyſique, c'eſt-à-dire la prémotion par laquelle Dieu diſpoſe, conduit, gouverne les eſprits, dans

Digitized by Google

promjée par le riam toutes leurs aâions ; enforte qu’ils ne font que ce que Dieu a réfolu dans fes decrets, & qu'ils agilTent en tout avec de- ' pendance de la providence divine. ' I V. . Suivant le fyftemc desfecours congrus, on pourroit répondre que Dieu de toute éternité a vu i quoi les cre'atures fe déter* mincroient, fi elles étoient placées en telles ou telles circonftances avec tel fecours inefficace par lui meme. Oye fur cela il a fait fon plan , & qu’il a réfolu de les mettre en telle circonllance plutôt qu’eu telle autre , pour accomplir fes dclleins, & que par là c’eft lui qui détermine. Cette réponfe ne fatisfait pas à la difficulté. I, On a démontré qu’il étoit impoffible que Dieu connût les déterminations futures de la volonté ailleurs que dans fes decrets prédéterminans. z. Quand même Dieu les verroit , il verroit que la créature fe détermineroit à telle choie, en telle ou telle circonllance ; mais il ne verroit pas qu’elle s’y détermineroit parce qu’elle y eft dirigée & déterminée par l’a^on dé la providence. Mais il verroit qu’elle s’y détermine , parce qu’elle fe détermine & fe dirige elle même en prémicr. Il eft vrai qu’entre plufieurs déterminations qtie Dieu voit que 1a créature fe donneroit, ’fi elle étoit placer en telle ou telle circonllance , Dieuchoifit, & qu’il la place dans une de ces circonftanccs , & non dans les autres. Mais voioas fi de placer ainfi la créature, c’en eft alTezpour remplir l’idée d’un être qui la dirige , qui la gouverne; car il n’y a point de providence fans gouvernement ; ce font des idc^ qui fe réuniflênt. Pour éclaircir la matière, fervons nous de quelque éxemple. UnCourtifan habile & qui connoit les allures d’une cour , fait auffi oblcrver les momens , ménager les citcooftances, & placer le PriiKcdans raifemmmt’ une conjonâiw; favorable , pour obtenir Qu» de lui ce qu’ilHui demande. Dira-t-on quec’cft le Courtifan <|||f gouvane, ou le Prince ? Un homme de. mer qui fait qu’il convient de faire une |dk .maweuvre , ou de prendre une certaine çaute préférablement à une autre, s’il craiqt qqele Pilote ne donne pas dans fa vue, che-t-il pas de le mettre dans une circoo, fiance favorable, où il puilTc goûter ce confeil ? Le Pilote ceflc-t-il pour ceU de gouverner le vaifleau ? Diftinguons les lônclions : autre chofe eft de gouverner ; autre chofe de faire enforte que celui qui gouverne , fuivc notre defiein , & de k placer pour cela dans des circonftances favorabks. Si Dieu ne fait que k dernier, il n’en fait point allez pour dire qu’il gouverne; puis qu'il, paroit par les exemples allégués , qu’on pent placer dans rclk ou telle circonftance favorable à nos deifeins (ans gouverner ; & qu’en plaçant la perfonne qui

gouverne dans telle circonftance, où l’on voit qu’elle agira de telle maniéré, l’on ne &it pas que cette perfonne ceffe de gouverner, mais qu’on fait feulement qu’elle gouvei^ ne d’une manière qui nous eft convenable. ^ Le gouvernement renferme dans fon idée une direétion. Celui qui gouverne dirige celui qu’il veut gouverner , & fait en forte qu’il agiffe d'une maQiere,coDliDT> me à fes deffeins. Mais il faut diftinguer deux fortes de direétions, une direétion d’autorité, & une direôion de finelfe; fi l’on peut néanmoins donner le nom de direétion, à ce qui fe fait par finelfe. Un infcriciu- , fans celTer d’etre inférieur, ne laifte pas de faire enforte que celui qui gouverne faffe ce qu’il defire; mais il ne le fait point par puiflance & par autorité, il k fait par finelfe. £t comment le fait-il par fineffe , fi ce n’cft en plaçant celui qui gouverne dans des cirE Z COD

dans toutes leurs actions ; enſorte qu'ils ne font que ce que Dieu a réſolu dans ſes decrets, & qu'ils agiſſent en tout avec dépendance de la providence divine.

## I V.

Suivant le ſyſteme des ſecours congrus, on pourroit répondre que Dieu de toute éternité a vu à quoi les créatures ſe détermineroient, ſi elles étoient placées en telles ou telles circonſtances avec tel ſecours inefficace par lui même. Que ſur cela il a fait ſon plan, & qu'il a réſolu de les mettre en telle circonſtance plutôt qu'en telle autre, pour accomplir ſes deſſeins, & que par là c'eſt lui qui détermine.

Cette réponſe ne ſatisfait pas à la difficulté. 1. On a démontré qu'il étoit impoſſible que Dieu connût les déterminations futures de la volonté ailleurs que dans ſes decrets prédéterminans. 2. Quand même Dieu les verroit, il verroit que la créature ſe détermineroit à telle choſe, en telle ou telle circonſtance ; mais il ne verroit pas qu'elle s'y détermineroit parce qu'elle y eſt dirigée & déterminée par l'action de la providence. Mais il verroit qu'elle s'y détermine, parce qu'elle ſe détermine & ſe dirige elle même en prémier. Il eſt vrai qu'entre pluſieurs déterminations que Dieu voit que la créature ſe donneroit, ſi elle étoit placée en telle ou telle circonſtance, Dieu choiſit, & qu'il la place dans une de ces circonſtances, & non dans les autres. Mais voions ſi de placer ainſi la créature, c'en eſt aſſez pour remplir l'idée d'un être qui la dirige, qui la gouverne ; car il n'y a point de providence ſans gouvernement ; ce ſont des idées qui ſe réuniſſent.

Pour éclaircir la matiere, ſervons nous de quelque éxemple. Un Courtiſan habile & qui connoît les allures d'une cour, ſait auſſi obſerver les momens, ménager les circonſtances, & placer le Prince dans une conjoncture favorable, pour obtenir de lui ce qu'il lui demande. Dira-t-on que c'eſt le Courtiſan qui gouverne, ou le Prince ? Un homme de mer qui ſait qu'il convient de faire une telle manœuvre, ou de prendre une certaine route préférablement à une autre, s'il craint que le Pilote ne donne pas dans ſa vue, ne tâche-t-il pas de le mettre dans une circonſtance favorable, où il puiſſe goûter ce conſeil ? Le Pilote ceſſe-t-il pour cela de gouverner le vaiſſeau ? 

Diſtinguons les fonctions : autre choſe eſt de gouverner ; autre choſe de faire enſorte que celui qui gouverne, ſuive notre deſſein, & de le placer pour cela dans des circonſtances favorables. Si Dieu ne fait que le dernier, il n'en fait point aſſez pour dire qu'il gouverne ; puis qu'il paroît par les éxemples allégués, qu'on peut placer dans telle ou telle circonſtance favorable à nos deſſeins ſans gouverner ; & qu'en plaçant la perſonne qui gouverne dans telle circonſtance, où l'on voit qu'elle agira de telle maniere, l'on ne fait pas que cette perſonne ceſſe de gouverner, mais qu'on fait ſeulement qu'elle gouverne d'une maniere qui nous eſt convenable.

Le gouvernement renferme dans ſon idée une direction. Celui qui gouverne dirige celui qu'il veut gouverner, & fait en ſorte qu'il agiſſe d'une maniere conforme à ſes deſſeins. Mais il faut diſtinguer deux ſortes de directions, une direction d'autorité, & une direction de fineſſe ; ſi l'on peut néanmoins donner le nom de direction, à ce qui ſe fait par fineſſe.

Un inférieur, ſans ceſſer d'être inférieur, ne laiſſe pas de faire enſorte que celui qui gouverne faſſe ce qu'il deſire ; mais il ne le fait point par puiſſance & par autorité, il le fait par fineſſe. Et comment le fait-il par fineſſe, ſi ce n'eſt en plaçant celui qui gouverne dans des cir-



Digitized by Google

La ‘Prémotim phyfiqut StcT.vi condancff favorables ? La fineffe eft le P*" ciraéicre des inférieurs , aufli renfermet-ellc toujours je ne fai <juoi de petit & de bas : & fî L bneife ell un gouvernement & une diredion > c'eft k gouvernement d’un maitrc-valet , tel à peu près qu'on les dépeint dans les pièces de Tcrencc ; mais félon l'idée veritabk & férieufe du gouvernement & de la providence I (bn raraélerc ell celui d'une dircâion d'autorité & de puilfance. Le fouverain qui gouverne , lorfqu'il agit en fouverain , fait agir fes inférieurs comme il le veut . mais il le fait d'autoritéi il commande, il applique, il internement, de faire enforte qu’un homme veuilk agir de telle maniéré ; parce qu’on a eu foin de k pbeer dans telles circonIVances ; mais qu'il faut que cet homme veuille agir ainlî en conféquence de la détermination de célui qui gouverne, que l'aâion & la détermination de l'inférieiuIbit un effet & une fuite de la détermination du Prince, qu’en un mot celui qui gouverne faffe de quelque maniéré que ce foit, que l’inférieur fe détermine. Ce n’efl donc point aflez, afin que Dieu gouverne toutes les intelligences, qu'illes place dans les circonffances où il prévoit qu'elles voudront telles & telles chofes , il pofe fa puilfance pour ks déterminer. Les faut encore qu'il y ait une opération de la inférieurs qui obéilfent, ne fe portent à vouloir agir d’une telle maniéré, queparce qu’ils y font excités & déterminer par k . Prince; ils agilfent par déférence pour lui, ils agilfent par l’impreffion qu'il kur i donne , ils agilfent en conféquence de fa détermination; c’eff lui qui faitqu'ilsié déterminent, c’eff lui qui donne k mouvement. ' II eft vrai qu'un Prince mortel ne peut déterminer les hommes à vouloir telle ou telle choie , que d'une maniéré morale , & que les hommes qui fe lailfent gouverner par un homme , & qui font ce qu’il lui plaît, n'y font conduit que par lercfped qu’ils ont pour une autorité qui vient part de Dieu qui faffe qu’elles fe détet^ minent. Or comme nous venons de k dire, l’on ne conçoit que deux fortes de déterminations , & d'opérations capables de faire qu’une intelligence fe détermine , l’une phylique, & l'autre morak. On a montré que la morak ne futîiroit pas ; ain/i la phylique eft nécelfairc : & malgré k dé* tour du Congruil'me , notre argument fublifte dans toute la force. V. Pour réfuter encore cette réponfc du Congruifmc, j’ajoute une fécondé raifon qui me fait achever cette matière par où d'en haut. Aulli arrive-t-il quelquefois, ; je l’avois commencée, que des liommes rebelles rélîftent à cette | Si Dieu , pour faire agir la créature raifon, & fe fouftraient au gouvernement ' d’une maniéré convenabk à fes delfeins, dvil. Mais fans

entrer dans toutes ks dif- ne fait que lui préfenter certains attraits, férences qu’il y a entre k gouvernement' & choiftr ks circonltances favorables, où de Dieu, & celui d’un homme , ce qu’il; il voit qu’elk fe déterminera heureufeeft nécelfairc de remarquer ici, c’eft que ' ment, il faut convenir que k fucccs des l'idtk du gouvernement renferme donc u- delfeins de Dieu dépend de la détennin> ne direâion d’autorité & de puilfance, tion de la créaturc»âc que lots qu'elk auune application, une détermination, quel- ; ra bien voulu fe déterminer, il faudra que k qu’elle foit , c’eft-à-dire , ou morak ou i Dieu lui en ait obligation. Selon ce lyphylîque ; que ce n’cft point allez [yr ; fteme tous ces attraits, toutes ces circoi^ conféquent, pour fauver l’iidéc du gouverftances hctureulcs » tout l’amas & l’appareil

«il da fecours con^s; tout cela,dis-)c, eft diftiiigué de la détermination de la vobnté ; les attraits invitent la volonté à fe déterminer, le concours concomitant l'attend, bien loin de faire qu'elle fe détermine. La détermination donc eft le propre de la volonté. Or c'eft de la détermination qiie tout dépend. Les deflêins de Dieu fur les hommes, tout ce que la Providence veut opérer par leur entremife, ne peut s'accomplir, î moins qu'ils nefe déterminent à le vouloir, & ne réuflit que parce qu'ils fc déterminent. Ainfi quoique Dieu prociire des attraits , quoiqu'il place dans d'heureufes circonftances , il eft toujours redevable à la créature du fiiccès de tous les dclTcins qui dépendent de fa volonté. Le courtifan le plus politique, & le plus maître de l'efprit de fon Prince , ne dépend-il pas toujours de lui , pour en obprowOèe le raifbnnement. 37 tant l'idée que l'homme corrompu a con- Qur.r, çue de fes forces & de Ion pouvoir, limitent & diminuent la puilfance & l'empire de l'opération de Dieu fur nous. Pour peu qu'on affranchifle & qu'on donne de relief à la créature , fon eft forcé de dé^der & d'avilir la majefté de Dieu même , & de lui enlever.des titres & des qualités incommunicables. Car, de bonne foi , eft-ce penfêr dignement de la majefté de l'être fouverain ; eft-ce avoir une idée affez haute de la divine Providence ; eftce donner à Dieu le caraâere qu'il doit porter au milieu de l'immenfe région des efprits, que de le réduire i ne s'intérefler dans leur conduite , que pour en être le froid fpeâateur, & tenir un concours qui foit toujours difpofé à leur ordre ; que d'attribuer au Tout-puifTantune baffe politique, pleine d'artifices&defînefle, qui mette en eeuvre les ftfatagemes, qui profite des hïureux momens,qui faifilfe l'octenir les faveurs qu'il lui demande, & ne ; cafion, Sc qui attende enfin de la volonté doit-il paslui enfavoirgré lorfqu'elles font ' créée le fuccès de fes entreprifes? obtenues î Ce courtifan néanmoins n'a manqué ni d'habileté pour choifir les circonftances où le Prince féroit d'humeur à fë rendm favorable , ni de pouvoir pour lui ménager certains attraits. Mais outre ces attraits & ces circonftances, il falloir que la volonté du Prince fc déterminât & confentît ; & c'eft fur ce titre qu'eft fondée la dépendance & l'obligation du courtifan envers fon Prince. Or comme dans le fyfteme" des fecours congnis, quelque attrait & quelque circonftance qu'on fuppofe, il n'y a nul inconvénient que la volonté forme cette détermination , oa une Que les créatures jouent bien im autre rôle, félon ces fyftemes, & qu'on leur fait foutenir un bien plus grand perfonnagef Tout ce qu'il y a d'autorité, de

nobleflê & d’empire fe tient drleur part. Ce fonr elles qui déterminent , qui ordonnent, qui gouvernent ; Dieu meme , s’il veut réuffir dans fes confeik, a befbin queleurvoi-* lonté, cette puilfance fi fiére & fi abfoluèr veuille bien fe déterminer en prémier à y prêter la m.iin. Les grands coups de la Providence fe terminent enfin à la volonté créée ; & ce qu’on ne répété tant de fois qu’avec une nouvelle peine , Dieu même dans fês opérations eft fubordonné aux créatures , & fà Providence aflujetde k autre toute oppofi^; & comme c’eft cette détermination qui donne le mouvement i tout le refte, n’eft-if pas évident quç fi ’ une indigne dépendance cela étoit ainfi , Dieu meme dépendroit ' de la volonté créée, pour faire réuftir les delTeins de (à providence? Tel eft le fort des fyftemes qui, en fliPTom. //_ CBA'.1- ••

SiCT.Vl. Paut. II. 3 8 La Trémtion phyjfque cc qu'on veut & qu'on aune , on l'aim* CHAPITRE IL j i De U ProviJence en général, par r Offert î$ U fin ô" a fes motens. I, Comme il n'eft point de queftion qui ! nous touche de plus près, & qui ait j une lijifon plus intime avec la grâce que celle de la Providence , je croi qu'il ne ■faut point fc borner à cette première confidération, qui toutefois pourroit fuffire. En pouffant plus avant la difcuffion de cette matieie, peut-etre dècouvrira-t-on de nouvelles preuves de l'efficace des fecours de Dieu ; au moins fe mettra-t-on en état de prévenir les difficultés dont on pourroit robfcurcir , & de ne [>oint donner dans de fauffes idées fur un point fi important & fi capital. Qui dit Providence, félon l'idée commune, dit une fin, des moiens , & un rapport entre l'un & l'autre ; auffi la Providence eft-elle définie , Ortio metùorum odjinem. Mais pour ne point prendre le change fur cette fin & ces moiens , reprenons les chofes de plus, haut , & partageons cette matière, de crainte que fa longueur démesurée ne nous expofe à la confufion. I I. La prémiere qucflion qui fc prcTcnte fur cette matière, eftd'éxaminer pourquoi Dieu a créé l'univers , & quelle fin il a pu avoir dans la confiruâion de ce grand ouvrage. Cette queftion ne peut être éclaircie fans avoir des idées juftes fur ce que c'eft qu'aimer & vouloir une chofe comme une fin , ou l'aimer & la vouloir comme un moien. 1. C'eft un principe confiant, que tout comme l'une de ces dctlx chofes, c'eft-idire, ou comme une fin, ou comme un moien. a. Il y a une fin prochaine & une fin derniere. Par éxcmple , on veut entreprendre un voiage pour aller chercher un remede ; mais ce reraede, on ne le veut prendre que pour la fanté ; ce reraede êft une fin prochaine du voiage , mais il eft un moien pour la fanté. A parler philofophiquement , ces fortes de fins doivent être rangées au nombre des- moiens; mais on doit reconnoitre que dans les moiens il y a une fucceffionfic une fubordination;' qu'on va à l'un par l'autre ; qu'il fe fait j une cliaînede moiens qui tendent toujours I à la fin ; qu'il n'y a que l'objet auquel tous les moiens fe réduilcnt qui foit aimé comme une fin , & que tout le refte eft . aimé comme moien. * j }. Ce qu'on aime comme un moien, ' on l'aime par l'amour même de la fin : au lieu que ce qu'on aime comme une fin , on ne l'aime point par l'amour d'une autre chofê; on l'aime pour lui même ; on l'aime par un amour particulier. On aime les remèdes pour la fanté; ainfion ne les aime que par l'amour qu'on a pour la I fanté : mais on aime la fanté (fuppofé que par un mauvais amour on l'aime comme I fa fin , fans la

rapporter à Dieu) on aime, Jdis-je, la fanté pour elle même ; on aime jla fanté par l’amour de la fanté, & non par i un autre amour ; on l’aime par un amour ' particulier. I On a expliqué cette matière avec plus ; d’étendue dans la Seéhon IV. & il eftnéj ceffaire d’en rappellcr le (buvenir. ! ^ ^ j ’ Ces principes pof<$ , voici une vérité que je mets en jvant. Dieu eft fa fin à lui meme ; tout ce qu’il veut , tout ce j qu’il fait , il le rapporte à cette fin. I . La Digilizec • Google

## CHAPITRE II.

*De la Providence en général, par rapport à la fin & à ſes moiens.*

I.

COmme il n'eſt point de queſtion qui nous touche de plus près, & qui ait une liaiſon plus intime avec la grace que celle de la Providence, je croi qu'il ne faut point ſe borner à cette prémiere conſidération, qui toutefois pourroit ſuffire.

En pouſſant plus avant la diſcuſſion de cette matiere, peut-être découvrira-t-on de nouvelles preuves de l'efficace des ſecours de Dieu; au moins ſe mettra-t-on en état de prévenir les difficultés dont on pourroit l'obſcurcir, & de ne point donner dans de fauſſes idées ſur un point ſi important & ſi capital.

Qui dit Providence, ſelon l'idée commune, dit une fin, des moiens, & un rapport entre l'un & l'autre; auſſi la Providence eſt-elle définie, *Ordo mediorum ad finem.*

Mais pour ne point prendre le change ſur cette fin & ces moiens, reprenons les choſes de plus haut, & partageons cette matiere, de crainte que ſa longueur démeſurée ne nous expoſe à la confuſion.

II.

La prémiere queſtion qui ſe préſente ſur cette matiere, eſt d'éxaminer pourquoi Dieu a créé l'univers, & quelle fin il a pu avoir dans la conſtruction de ce grand ouvrage.

Cette queſtion ne peut être éclaircie ſans avoir des idées juſtes ſur ce que c'eſt qu'aimer & vouloir une choſe comme une fin, ou l'aimer & la vouloir comme un moien.

1. C'eſt un principe conſtant, que tout ce qu'on veut & qu'on aime, on l'aime comme l'une de ces deux choſes, c'eſt-à-dire, ou comme une fin, ou comme un moien.

2. Il y a une fin prochaine & une fin derniere. Par éxemple, on veut entreprendre un voiage pour aller chercher un remede; mais ce remede, on ne le veut prendre que pour la ſanté; ce remede eſt une fin prochaine du voiage, mais il eſt un moien pour la ſanté. A parler philoſophiquement, ces ſortes de fins doivent être rangées au nombre des moiens; mais on doit reconnoître que dans les moiens il y a une ſucceſſion & une ſubordination; qu'on va à l'un par l'autre; qu'il ſe fait une chaîne de moiens qui tendent toujours à la fin; qu'il n'y a que l'objet auquel tous les moiens ſe réduiſent qui ſoit aimé comme une fin, & que tout le reſte eſt aimé comme moien.

3. Ce qu'on aime comme un moien, on l'aime par l'amour même de la fin: au lieu que ce qu'on aime comme une fin, on ne l'aime point par l'amour d'une autre choſe; on l'aime pour lui même; on l'aime par un amour particulier. On aime les remedes pour la ſanté; ainſi on ne les aime que par l'amour qu'on a pour la ſanté: mais on aime la ſanté (ſuppoſé que par un mauvais amour on l'aime comme ſa fin, ſans la rapporter à Dieu) on aime, dis-je, la ſanté pour elle même; on aime la ſanté par l'amour de la ſanté, & non par un autre amour; on l'aime par un amour particulier.

On a expliqué cette matiere avec plus d'étendue dans la Section IV. & il eſt néceſſaire d'en rappeller le ſouvenir.

III.

Ces principes poſés, voici une vérité que je mets en avant. Dieu eſt ſa fin à lui même; tout ce qu'il veut, tout ce qu'il fait, il le rapporte à cette fin.

La

Digitized by Google

prouvée par La caulê finale & la caufe efficiente ont entre elles un rapport réciproque. Comme Dieu eft le principe & l'auteur de toutes les créatures, il doit auffi être la fin i laquelle doivent tendre les créatures. Mais comme Dieu n'a point de principe, qu'il eft par lui même, qu'il eft par eflence; il n'a point d'autre fin que lui même : il eft le terme , il eft le centre de toutes fes volontés & de (bn amour. S'il aimoit quelque chofc hors de lui comme (à fin, il fc dégraderoit, iircfoumenroit à un être étranger. Car c'eft fe fbumettre à un être que de l'aimer comme fa fin. Il s'érigeroit une autre Divinité , & il (ê feroit un Dieu à lui meme. Mais il eft inutile de prouver une vérité fi évidente & fi inconteftable. Elle peut bien (êrvir de principe i une démonftration. I V. De cette prémierc* vérité j'en tire une féconde. Dieu ne s'eft point déterminé à vouloir créer le monde, parce qu'il a aimé l'éxiftencé du monde, ou de quelque chofe qui eft dans le monde comme fa fin. Cette fécondé vérité n'eft qu'une conféquence de la prémiere. Rien de ce qui eft hors de Dieu , n'eft la fin de Dieu : il eft fa fin à lui meme ; donc il ne s'eft point déterminé à créer aucun de fes ouvrages, parce qu'il les a aimés comme fa fin. En effet, on ne peut point dire que Dieu , en créant le monde, ait joui d'une fin dont il n'auroit point joui s'il ne l'avoit point créé. Si cela étoit ainfi , Dieu en créant le monde auroit etr un degré de perfeérion de plus, un degré de bonheur de plus , ce qui eft également infenfé & impie. Par conféquent on ne peut point avancer , que Dieu fe foit déterminé à créer le monde , parce qu'il a voulu comme fa fin l'éxiftencc du monde , ou l'éxiîe raifomment. g 9 ftence de quelque chofe de ce qui eft dans Cu/r. le monde. " V. . Une troifieme vérité fuit de ces deux prémieres , & n'en eft que l'appliçation. La gloire qui revient à Dieu de la crlation du monde, la gloire que Dieu reçoit de fes créatures, la gloire qu'il reçoit de Jefus-Chrift meme , cette gloire n'eft pas ce que Dieu a aimé comme fa fin dans la conftruâion de fon ouvrage , & ce n'eft as ce qui a déterminé la volonté de Dieu créer l'univers. Tout ce que les créatures peuvent rendre à Dieu étant hors de Dieu ifiême, tout ce que Dieu n'auroit point eu , fi les créatures n'euflent point exifté , ne peut être la fin que Dieu a recherchée , & qui l'a déterminé à créer le monde. En effet ce qui reviendroit h Dieu de la conftruélion de fon ouvrage , ou c'eft Dieu même qui fe le donneroit a l'occafion de la création du monde, ou ce font les créatures mêmes qui le donneroient à Dieu : or l'un n'eft pas moins infoutena;blc que l'autre. Premièrement , 'de dire que Dieu fe * donne à lui même une gloire parce

qu’il a créé le monde, que cette gloire qu’il (e donne à cetteoccafion, foit la fin qu’il s’tft propofée , & qui l’a déterminé à créer, ce feroit un paradoxe des plus abfurdes , & des plus intolérables. Qiioi ! Dieu auroit donc eu quelqisc chofe de moins, uelquc chofe qu’il auroit manqué i fc onner, s’il n’avoit point créé ce monde, il auroit donc été moins Dieu , moins parfait, moins plein d’amour, de jouiftance, de bonheur & de gloire? Secondement , ce feroit un fcmblable excès de dire, que I.1 gloire que les créatures, que Jefus-Chrift même rend i Dieu, eft la fin qui a determiné Dieu à créer le monde. Ou Digitijed by Google

La cauſe finale & la cauſe efficiente ont entre elles un rapport réciproque. Comme Dieu eſt le principe & l'auteur de toutes les créatures, il doit auſſi être la fin à laquelle doivent tendre les créatures. Mais comme Dieu n'a point de principe, qu'il eſt par lui même, qu'il eſt par eſſence; il n'a point d'autre fin que lui même : il eſt le terme, il eſt le centre de toutes ſes volontés & de ſon amour.

S'il aimoit quelque choſe hors de lui comme ſa fin, il ſe dégraderoit, il ſe ſoumettroit à un être étranger. Car c'eſt ſe ſoumettre à un être que de l'aimer comme ſa fin. Il s'érigeroit une autre Divinité, & il ſe feroit un Dieu à lui même. Mais il eſt inutile de prouver une vérité ſi évidente & ſi inconteſtable. Elle peut bien ſervir de principe à une démonſtration.

## IV.

De cette prémiere vérité j'en tire une ſeconde. Dieu ne s'eſt point déterminé à vouloir créer le monde, parce qu'il a aimé l'éxiſtence du monde, ou de quelque choſe qui eſt dans le monde comme ſa fin.

Cette ſeconde vérité n'eſt qu'une conſéquence de la prémiere. Rien de ce qui eſt hors de Dieu, n'eſt la fin de Dieu : il eſt ſa fin à lui même : donc il ne s'eſt point déterminé à créer aucun de ſes ouvrages, parce qu'il les a aimés comme ſa fin.

En effet, on ne peut point dire que Dieu, en créant le monde, ait joui d'une fin dont il n'auroit point joui s'il ne l'avoit point créé. Si cela étoit ainſi, Dieu en créant le monde auroit eu un degré de perfection de plus, un degré de bonheur de plus, ce qui eſt également inſenſé & impie. Par conſéquent on ne peut point avancer, que Dieu ſe ſoit déterminé à créer le monde, parce qu'il a voulu comme ſa fin l'éxiſtence du monde, ou l'éxiſtence de quelque choſe de ce qui eſt dans le monde. CHAP. II.

## V.

Une troiſieme vérité ſuit de ces deux prémieres, & n'en eſt que l'application. La gloire qui revient à Dieu de la création du monde, la gloire que Dieu reçoit de ſes créatures, la gloire qu'il reçoit de Jeſus-Chriſt même, cette gloire n'eſt pas ce que Dieu a aimé comme ſa fin dans la conſtruction de ſon ouvrage, & ce n'eſt pas ce qui a déterminé la volonté de Dieu à créer l'univers.

Tout ce que les créatures peuvent rendre à Dieu étant hors de Dieu même, tout ce que Dieu n'auroit point eu, ſi les créatures n'euſſent point éxiſté, ne peut être la fin que Dieu a recherchée, & qui l'a déterminé à créer le monde.

En effet ce qui reviendroit à Dieu de la conſtruction de ſon ouvrage, ou c'eſt Dieu même qui ſe le donneroit à l'occaſion de la création du monde, ou ce ſont les créatures mêmes qui le donneroient à Dieu : or l'un n'eſt pas moins inſoutenable que l'autre.

Prémierement, de dire que Dieu ſe donne à lui même une gloire parce qu'il a créé le monde, que cette gloire qu'il ſe donne à cette occaſion, ſoit la fin qu'il s'eſt propoſée, & qui l'a déterminé à créer, ce ſeroit un paradoxe des plus abſurdes, & des plus intolérables. Quoi ! Dieu auroit donc eu quelque choſe de moins, quelque choſe qu'il auroit manqué à ſe donner, s'il n'avoit point créé ce monde, il auroit donc été moins Dieu, moins parfait, moins plein d'amour, de jouiſſance, de bonheur & de gloire ?

Secondement, ce ſeroit un ſemblable excès de dire, que la gloire que les créatures, que Jeſus-Chriſt même rend à Dieu, eſt la fin qui a déterminé Dieu à créer le monde.

Ou

Digitized by Google

Stcr.VI. Part. U. 40 La ‘Prémotion phyjtque Ou cette gloire qui feroit la fin de Dieu, I a. que fa louange eft le témoignage de eft un être ou un néant. Le néant ne j quelque bonne qualité de la perfunnej au peut être ni l’objet des complaifanccs di- | lieu que l'honneur eft le tanoigr.age de vines , ni la fin qui le détermine à créer, l'excellence de la perfonne meme. S.Thomas ajoute, Gloria auiem efi effcüm iionoris (!r lattdu, quia tx hoc quod ttjlificammr de bomtate ohcujHS , clarefiit boaÙM ejm in notitiâ plMrimerwn. 11 elt évident par cette autorité, que lëlon les notions communes , l’honneur & la gloire n’eft autre chofe que la connoiffance & le témoignage de l’excellence & de la pcrfeâion d’un être ; appliquons ceci à la matière préfente. L’excellence de Dieu ne peut être connue, ou que de Dieu même , ou que des créatures. Si donc Dieu avoit été déterminé î créer le monde, plutôt qu’à ne le pas créer par l’amour de fa gloire, comme Si c*cft un être, ou c’efl un être qui fort des créatures, & qui vient s’unir à la fubftance de Dieu ; ou c’eft un être qui demeure hors de Dieu.& dans les créatures. On ne peut point dire le prémier ; ce feroit une impiété grolliere de prétendre , que les créatures ajoutent quelques degrés d’être à l’elfence divine, qui en eft le comble & la plénitude. On ne peut point non plus dire le fécond.’ Si cet être demeure hors de Dieu , s’il eft dans la créature même , la créature lêroit donc la fin de Dieu même.cequ’on a montré être fouverainement oppofé à la fainteté & la majeflc de Dieu. Par con- 1 par fa fin, en fubllituant h définition à la féquent, la gloire qu’on fuppofe revenir à Dieu de la conftruflion de fes ouvrages place du défini , l’on trouvèrent que Dieu a été déterminé à créer le monde plutôt réer,* eni par l’amour qu’il n’eft pwint la fin qui a déterminé Dieu à qu’à ne le pas créer,' eni par l'amour qu'i I a eu de connoître fon excellence , ou par l’amour qu’il a eu que fon excellence fût créer le monde. Si donc il eft vrai que Dieu en créant le monde, agit pour fa gloire, comme l'on n’en peut douter, il faut que ce lôit dans un autre fens que celui que nous venons de combattre. Or Vun & l’autre V L Mais levons l’équivoque. connue des créatures, ne fe peut foutenir. I. On ne peut pas dire que la fin qui a déterminé Dieu à créer le monde, plutôt qu’à ne le pas créer, ç’ait été le aefir Le mot de ] qu’il ait eu que les créatures rendilTent tégloirc eft un grand mot qui pourroit é- 1 moignage à fon excellence & à fa perfèBlouir & faire prendre le change , faute âion fouveraine. Car ce lcroit avoir des d’être fil Ififammcnt entendu. S. Thomas ! penlées bien indignes de Dieu ; de s’imaï. a. q. lO}. a. I.

explique ce que figni- ^ gincr que femblwle aux hommes orgueilfient les mots, de glyire , d'ho/meur , de ^ leux , fenfibles aux honneurs & aux louanlosionge , & la notion qu'il en donne eft ges, il s'eftime en quelque forte plus heureçue de tout le monde. Gloria tfi clora ' reux , lorfque fa grandeur eft connue des estm Lmde notiiia. Honor teJiificatioi$em créatures ; qu'il lui en revienne une imqsMndam ia^ortat ^ excellemii preftîon de plaifir; qu'en un mot il le dcLa louange eft renfètroée dans l'honneur, | fire, qu'il l'aime comme fa tin , & que & elle n'en diffère, félon S. Thomas, fi- I pour parvenir à cette fin, il ait créé le monnon en ce que i. la louange lofait ffulc- j de. Quoi donc, s'il n'eût point créé, un ment par des paroles , au lieu que l'hon- 1 tel defir eût-il été fruftrél Eût-il été prineur fc rend par toutes fortes de lignes •, vé de cette lâtisfaiJion ? Eût-il inatx).uc ' d'arDigitized by Googit

' prouvée par le d’arriver à fa fini Le monde lui étoit donc nécclTaire, il en avoir belbin, il ne pouvoir fe palier de le cr&r. fans qu’il manquâr quelque chofe i fon bonlieurî Après rour laconnoiflanceque les créatures peuvenr avoir de l’excellence & de la perf^on de Dieu, le cuire qu’elles lui rendenr , l’amour qu’elles onr pour lui, (car c’eft dans la connoiflânee & l’amour que ce rtilre confifte , Hot coUtur iptod dUtguHr, dir S, Augullin) rour cela , disje, eft hors de Dieu, & Dieu ne l’auroir poinr eu s’il n’avoir créé. Or rour ce qui eft hors de Dieu , tour ce que Dieu n’aurbit point eû s’il n’avoir créé , ne peut être la fin de Dieu , comme on l’a montti. I. On ne peut pas dire que Dieu ait été détermine à créer le monde par l’amour qu’il a eu de connoître fon excellence. Car en prémier lieu, il la connoît indépendamment de la création du monde. L’être des êtres, l’ctre fouverainement infini , n’a pas befoin des êtres bornés , des êtres qù’u produit, ni pour connoître fa perfeélion fouveraine , ni pour l’avoir. Il n’a pas befoirt de faire l’eflai de fes forces, l’elTai de fa miféricorde , de fa bon- I té, de fes vengeances, pour fe dire ï lui même qu’il eft jufte , miféricordieux , bon , tout-puiflant. En fécond lieu , il ' s’enfuivroit delà , que l’éxiftcnce du monde feroit abfolumcnt néceflaire, que Dieu ; n’auroit pu fe difpcnfêr de le créer, puifque fans cela il auroit été privé de la connoiffance de là propre excellence, que fon intelligence & fes perfeérionsdraendroicnt des créatures, qu’il auroit beloi" ” " comme n’étoit oin d’elles , lui même il fi tout feul & par pas l’être des êtres. , J’infifte long temps force point, non pas que je croie qu’il y ait perfonne qui ait pafé le contraire j mais parce qu’il eft impoilaiit de bien débrouiller fes idées, Ttm. II, raîfmmement. 41 & de s’alforcr pleinement de certaines vé-CuAe. rité qui font fondamentales. CHAPITRE in. Suite de U mime mutiere. De U fit de U Providence divine dam U création de A f teniverf, I. Dieu n'a point créé le monde parce qu’il a voulu & aimé l’éxiftence du monde comme fa fin , il faut donc qu’il l’ait voulu comme un moien ; b conféquence eft néceflaire. On ne peut vouloir une chofo qu’en deux maniérés , ou comme une fin , ou comme un moien. Dieu n’a créé le monde que parce qu’il a voulu que le monde éxiftât. Or il n’a point voulu l’éxiftence du monde & de tout ce qui eft dans le monde comme fa fin. Donc il l’a voulu comme un moien: ceci me paroît certain & démontré. IL Des moiens, il y en a de trois fortes: moiens uniques, moiens égaux , moiens inégaux. L’éxiftence du monde n’eft pas un moien unique par rapport èDieu: car elle feroit

néceflaire. Je le démontre. Tout ce que Dieu aime comme fâ fin, il l'aime néceflairement. Or fi l'cxiftence du monde étoit le moien unique pour arriver à cette fin néceflaire , Dieu voudroit néce/Tairement cette éxiftence. Comme on n'obtient la fin que par les moiens , fi l'éxiftence étoit le moien unique pour arriver à cette fin , Dieu verroit clairement, ou qu'il faiidroit prendre ce moien, ou qu'il faudroit perdre fa fin. Mais Dieu aime cette fin néceflairement, il voit évidemment & néceflairement, (car il n'eft pas comme l'homme qui peut fe dilpenfer . ' F ^ de Digiti^;^i by Googlt;

4» La ’Prèmotim phyjtque Sict.vT. je voîr & de faire attention aux objets Pait.II. confjoît) il verroit donc ncceffairement qu’il y a une liaifon n<icc0aire entre la Hn & ce moien. E)©nc i( ne pourroit Eas s’empêcher de choifir ce moien • & il voudroit aufli nécelTaircment qu’il voudroit la fin. Ainfi la créition du monde feroit nécelTaire ;* cela me parent encore démontré. III. vantage de Dieu môntf î Peot-on s'imagiher qu’il foitmeilleur, parrapportà Dieu, de erter le monde que de ne pas le créer? La fource inépuifable de tous les êtres, la plénitude furcmincntc de rouf e pcrfeérion, l’être infiniment infini ne fe fuffit-il pas i hii meme ? N”cft-il pas toujours egalement grand , parfait , heureux indépendamment de tout ? Et n’eft-il pas indigne de lui de recevoir quclqu'avantagc de ce qui n’efi pas lui même ^ On ne peut point foutenir que l’éxiftence du monde & la non-cxiftence foient deux moiens in^aux par rapport à Dieu. Je le prouve par la même raifon. Un ê<re rtécelTairemcnt fage, qui aime néceffairement une fin, & qui Voit nécelfairement qu’un tel moien ell plus utile & plus proportionné qu’un autre , par rapport i cette fin , ne peut point fe dilpenfcr de choifir ce moien plus avantageux , préférablement à celui qui l’ell moins. Dieu eft un être nécelTaircment fage, qui aime nécelTairement ce qu’il aime comme fa fin , qui verroit nécelTaircment qu’un tel moien efi plus utile & plus proportionné que l’autre, par rapport à cette fin. Par confequenr, fi Dieu voioit ou que la création du monde efl: un meilleur moien que la non-création , oo la noncréation que la création , il ne pourroit point fe djfpenlêr de préférer le meilleur j & l’un ou l’autre parti deviendrait néceflkire. Or ni Tun ni l’autre ne Tcft. La noncréation n’efi point nécelTaire , puilque le monde cil créé. La création n’eft pioint nécelTaire, puifquc le monde a pu n’être pas créé. Donc la création & la noncréation ne font point des moiens in^aux par rapport st Dieu; & je croi encore que cela eft dcTOontré. Je conviens que c’eft l’avantage des crmtures d’éxifter plutôt que de n’éxifter pas. Mais peut-OQ cnnre que ce Toit l’aI V. Refte donc que la création du monde & la non-création Ibnt deux moiens égaux par rapport à Dieu. Mais quelle eft la fin qui a rapport à ces moiens, 8c en quel fens eft-il vrai que Dieu a créé le monde pour là gloire? Cette fin , comme il eft vifible , doit avoir deux caraflcres , i. Elle doit être aimée nécelTairement & non librement. 2. La création & la non-création du monde doivent être deux moiens égaux par rapport à cette fin. Pour remplir cette idée, il me ferable qu’on ne peut pas dire autye chofe , finon que Dieu n’a point d’autre fin de

lui même que lui même ; mais qu’il s’aime tel qu’il eft, c’eft-à-dire , comme l’être des êtres , la Iburce de l’être , l’être toutpuilTant, le principe détour, celui duuel dépendent tous les êtres , celui qui oit prononcer fur leur fort & leur deftinéc, .celui qui en voulant ou ne voulan{ pas les créer, les tirera du néant , ou les y lailTera. Dieu lé connoît ainfi , il s’aime ainfi, c’eft le térnoignage qu’il fe rend à lui même ; c’eft là fon honneur , c’eft là fa gloire, gloire immuable , gloire cf(êntiellc, gloire qu’il ne peut communiquer à perîonne. Orprémierement, Dieu veut nécelTairement & non librement cette gloire. Car quoi que Dieu foit libre 8c iudifterent à ptoDigitized by Google

prouvée par le raiformenunt. 43 prononcer que les créatures éxiftetont, ou jOu coniBie non-criant { comme devant Cba». aVxifteront pas, il ne l'eft point à aimer créer, ou comme ne devant point créer;**!car il n'y a pas de milieu. U faut que Dieu fiait l'un ou l'autre : ' ou ne pas aimer le droit de prononcer fur l'cxiftence ou la non-exiftence des créatures. Ce droit cft un droit eflcnticl , c'eft un titre inaliénable, c'eft l'appanage de la Divinité. Secondement , Dieu éxerce également ce droit, (bit en voulant créer , foit en ne le voulant point; foit en voulant aoer telles ou telles créatures, foit en voulant n'en créer que certaines. Ainfi foit que Dieu fe détermine à créer . foit qu'il fe détermine à ne pas créer , il n'aura pas moins de gloire ; & quelque parti qu'il prenne , il fera toujours vrai qu'il agit pour fa gloire , puilque dans l'un ou dans l'autre il éxerce Salement fon empire Ibuverain & étemel fur tous les êtres. D'où je conclus , que la création & la non-création font deux moiens parfaitement ^aux par rapport à cette fin. V. II fuit de cette vérité, qu'autant qu'd efi libre à Dieu de vouloir, ou de ne pas l'alternative efi contradiâoire. Dieu ne peut pas être en meme temps l'un & l'autre , mais il cil néceflaire qu'il fbit l'un ou l'autre. S'il le veut comme créant , il fe détermine à créer ; s'il fe veut comme noncréant , il fe détermine ü ne pas créer. Ainfi quoique Dieu foit libre à créer, ou à ne pas cr^r, il ne peut fe difpenfer de fe déterminer à l'un ou à l'autre. Et rien n'eft plus digne de Dieu que cette néceffité; car elle montre que rien en lui n'eft en fufpens , rien indécis , mais que tout cft aâe, & aâe très parfait & très pur. V I. Qu'on rappelle ici ce qui a été dit en général de l'amour de la fin & de l'amour des moiens, & l'on verra que Dieu veut tel moien ou tel autre, la création, ou la non-création en aimant fa fin. Tout eil (impie en Dieu , tout eft Dieu : & , ce qui eft admirable, cette fimplicité allie & vouloir créer Je monde, autant il eft né- | réunit en Dieu , quoique felon différens ceifaire qu'il fe détermine à l'un ou à l'au- rapports, & la néceffité & la liberté. La tre; & qu'il n'eft pas poflible que fa vo- nccellité , parce qu'il eft néceftaire que lonté demeure en fufpens. C'eft ce qu'enfeignent de célébrés Thomiftes ; & je ne puis ici que je n'admice la doélrine des Thetdogiens de cette Ecole. Elle fe vérifie en mille endroits, tant elle eft fuivie & foutenue. Dieu s'aime lui meme, il fe veut comme fa fin ; il s'aime & fe veut feloo ce qu'il eft; il s'aime comme celui qui tient entre fes mains le Ibrt de tous les êtres; il s'aime comme la caufe primitive qui leur donnera l'être, ou qui ne le leur donnera pas. febn qu'il voudra les

créer, ou ne les pas créer. Si Dieu fe veut comme il eft , il faut par nécelfité qu’il fe veuille comme aéant. Dieu fe veuille lui même comme fe propre fin : la liberté , parce qu’il lui cft égal de vouloir être créant ou oon-créant, qu'il lui eft égal de vouloir que les créatures éxiftent , ou qu’elles n’éxiftenc pas. Si donc on demande pourquoi Dieu a plutôt voulu créer le monde que de ne pas le créer, on n’a rien à répondre linon qu’il l’a voulu , parce qu’il la voulu. Sa voJonté a décidé feule dans réalité de ces deux partis. Il eft vrai qu’en ne créant point, il ne làilbit aucun bien aux créatures,* qu’en créant il leur fait du bien ; mais l’un & l’autre étoit ^al à Dieu. Pourquoi donc Dieu a<-il voulu créer le F a monDii, '-"d t". f ■

4+ " La Vrémotion fhyfique StcT.vi, monde » plutôt que de ne pas le créer ; ' peut fe décider à peu près par les même* pourquoi Dieu a-t-il voulu faire du bien | principes. C'eft de favoir fi Dieu , en aux créatures, plutôt que de ne leur en pas ; confultant fa fagcfle , auroit pu créer un faire ; pourquoi a-t-il voulu le faire con- i monde rrtoins parfait que celui-ci , fi au noître , fe faire aimer & honorer par el- j contraire elle ne l'a pas obligé de créer le les? On n'a rien à répondre , finon qu'il ' monde le plus parfait qu'il fe puilTe. Et l'a voulu, parce qu'il l'a voulu. C'eft | comme l'incarnation du Verbe eft ce qu'il fa volonté fouveraine qui décide de tout. ' y a de plus capable de relever le monde , Il en eft le maître & l'arbitre. C'eft à ce i favoir h la fagclfe de Dieu lui auroit perpoinr oii remontant de degrés en degrés il ' mis de créer un monde , dans lequel une faut enfin parvenir. | perfonne divine ne fe fût point incarLorfqu'on médite fur cette vérité, que ] née. Dieu paroît grand, libre, bon, miférilibre, bon, cordieux ! Qu'il eft grand, puifque devant lui l'être & le néant des créatures vont d'un pas ^al , que l'un & l'autre eft de niveau pour lui, qu'il fubfifte feul , & qu'indépendamment de tout il polTede toute l'éminence & la plénitude de l'être I Qu'il eft libre, puifque pour créer ou ne pas créer l'univers , il ne lui en coûte que le oui , ou le non ; puifque l'éxiftence & le néant de toutes les créatures font par rapport è lui , ce qu'eft par rapport I. Dès le douzième fiecle l'on voit cette matière mife en queftion. Abélard dans un de fes ouvrages prend for cela le travers , & dans un autre ouvrage paroît fe rétraôer. Certaines perlbnnes obfcures réfutées par Hugues de S. Viôor , donnent auffi dans une femblable abfordité. Peut-être même, en remontant plus haut, pourroit-on en tirer l'origine du Platonifme. Quoiqu'il en (bit, cette opinion a toujours été univerftllement rejettéc , & a moi, oe remuer la main à droit ou à gau- 1 l'on a toujourspenfé que la fagelTe de Dieu che, que tout cela lui eft ^al , & que ne bomoit point fa puiffance. & ne l'emrien ne l'incline, rien ne le balance , rien ' pêchoit point de créer une infinité de monde le détermine I I des, foit plus parfaits, foie moins parfaits Enfin que Dieu eft bon , puifqu'entrc • que celui-ci. deux partis qui lui étoient parfaitement Je prouve donc que dans la fuppofition ^ux, il a choifi celui qui nous étoit a- | que Dieu ait voulu produire au dehors quelque ouvrage, il a été indifférent dans le choix , & qu'en confultant même les réglés de fa fagelTe, il a pu (ê difpenferde pi^uire le monde le plus parfait qui fe puiffe. Comme cette matière eft confidérable , Sc qu'elle peut être obfcurcie par

différentes difficultés , la méthode qu’il me paroît le plus naturel de fuivre , c’eft de n’appotter les preuves qu’en répondant à ces difficultés. Je vais donc les raffemblcr, ces difficultés , le plus éxadement vantageux , qu'il nous a fait du bien fans qu’il lui en revînt rien , d’avoir voulu nous en faire plutôt que de ne l’avoir point voulu I CHAPITRE IV. Que fuffoji <fue Dieu ait voulu créer uh monde , il nu pas été nécejfué à créer_ celm de tous les mondes pojjibles, çpei, à totu prendre, jfèroit le plus parfait. rNe nouvelle queftion s’élève en conU' féquence de la prémiere , & qui | qu’il me fera poffible & marquer non feuDigitized by Google

monde, plutôt que de ne pas le créer; pourquoi Dieu a-t-il voulu faire du bien aux créatures, plutôt que de ne leur en pas faire; pourquoi a-t-il voulu ſe faire connoître, ſe faire aimer & honorer par elles? On n'a rien à répondre, ſinon qu'il l'a voulu, parce qu'il l'a voulu. C'eſt ſa volonté ſouveraine qui décide de tout. Il en eſt le maître & l'arbitre. C'eſt à ce point où remontant de degrés en degrés il faut enfin parvenir.

Lorſqu'on médite ſur cette vérité, que Dieu paroît grand, libre, bon, miſéricordieux!

Qu'il eſt grand, puiſque devant lui l'être & le néant des créatures vont d'un pas égal, que l'un & l'autre eſt de niveau pour lui, qu'il ſubſiſte ſeul, & qu'indépendamment de tout il poſſede toute l'éminence & la plénitude de l'être!

Qu'il eſt libre, puiſque pour créer ou ne pas créer l'univers, il ne lui en coute que le oui, ou le non; puiſque l'éxiſtence & le néant de toutes les créatures ſont par rapport à lui, ce qu'eſt par rapport à moi, de remuer la main à droit ou à gauche, que tout cela lui eſt égal, & que rien ne l'incline, rien ne le balance, rien ne le détermine!

Enfin que Dieu eſt bon, puiſqu'entre deux partis qui lui étoient parfaitement égaux, il a choiſi celui qui nous étoit avantageux, qu'il nous a fait du bien ſans qu'il lui en revînt rien, d'avoir voulu nous en faire plutôt que de ne l'avoir point voulu!

## CHAPITRE IV.

*Que ſuppoſé que Dieu ait voulu créer un monde, il n'a pas été néceſſité à créer celui de tous les mondes poſſibles qui, à tout prendre, ſeroit le plus parfait.*

UNe nouvelle queſtion s'éleve en conſéquence de la prémiere, & qui peut ſe décider à peu près par les mêmes principes. C'eſt de ſavoir ſi Dieu, en conſultant ſa ſageſſe, auroit pu créer un monde moins parfait que celui-ci, ſi au contraire elle ne l'a pas obligé de créer le monde le plus parfait qu'il ſe puiſſe. Et comme l'incarnation du Verbe eſt ce qu'il y a de plus capable de relever le monde, ſavoir ſi la ſageſſe de Dieu lui auroit permis de créer un monde, dans lequel une perſonne divine ne ſe fût point incarnée.

### I.

Dès le douzieme ſiecle l'on voit cette matiere miſe en queſtion. Abélard dans un de ſes ouvrages prend ſur cela le travers, & dans un autre ouvrage paroît ſe rétracter. Certaines perſonnes obſcures réfutées par Hugues de S. Victor, donnent auſſi dans une ſemblable abſurdité. Peut-être même, en remontant plus haut, pourroit-on en tirer l'origine du Platoniſme. Quoiqu'il en ſoit, cette opinion a toujours été univerſellement rejettée, & l'on a toujours penſé que la ſageſſe de Dieu ne bornoit point ſa puiſſance, & ne l'empêchoit point de créer une infinité de mondes, ſoit plus parfaits, ſoit moins parfaits que celui-ci.

Je prouve donc que dans la ſuppoſition que Dieu ait voulu produire au dehors quelque ouvrage, il a été indifférent dans le choix, & qu'en conſultant même les regles de ſa ſageſſe, il a pu ſe diſpenſer de produire le monde le plus parfait qui ſe puiſſe.

Comme cette matiere eſt conſidérable, & qu'elle peut être obſcurcie par différentes difficultés, la méthode qu'il me paroît le plus naturel de ſuivre, c'eſt de n'apporter les preuves qu'en répondant à ces difficultés. Je vais donc les raſſembler, ces difficultés, le plus éxactement qu'il me ſera poſſible, & marquer non ſeu-

Digitized by Google

prouvée par feulement celles que j’aurai ramafle d’ailleurs > mais encore celles qui pourront fe préfentcr à mon efprit. II. On pourroit s’imaginer que Dieu, fuppoft qu’il ait voulu créer un monde, a dû créer le plus parlait, parce que d’une part, un monde plus parfait eft quelque cnofe de mieux qu’un monde moins parfait j & que de l’autre, la fageflê de Dieu le porte néceflairement à faire ce qui eft le mieux. Mais cette raifbn , fi elle étoit folide, conduiroit à une terrible conféquence, c’eftà-dire , que Dieu auroit dû néceflairement créer le monde , plutôt que de ne pas créer. 'Je le démontre ainfi. Il eft mieux que le monde foit , que de ne pas être ; certainement l’étre vaut mieux que le néant. Or la fageflê de Dieu qui a conduit fa volonté, lors qu’elle s’eft déterminée à créer , ou à ne pas créer , l’a portée néceflairement à fe déterminer à ce qui eft le mieux. Se déterminer & ne pas fuivre les réglés de 1^ fageflê , c’eft un défaut. Dieu donc qui a dû néceflairement (ê déterminer à ce 3ui eft le mieux , a dû néceflairement fe étctminer à créer le monde. Ainfi il n’a point été libre à ne le pas créer. Conféquence horrible 8c défavouée généralement de tout le monde, mais qui a une liaifon néceffaire avec le principe fur lequel roule robjeélion alléguée. III. Ce n’eft point aflêx de montrer que ce raifjnncment eft faux, il eft bonde le développer avec quelque étendue, 8c de prouver à cette occafion la vérité de notre thelê. Hugues de S. Viftor , pour répondre à un nifbnnement fembbble , diftingue le raiformement. deux choies, & cette diftinétion fait eva-Cnar. nouir la difficulté. Ce grand Théblc^ieti remarque, qu’il y a bien de la différence entre ce qui eft mieux par rapport à Dieu, & ce qui eft mieux par rappcirt aux créatures. Il eft meilleur pour les créatures d’être créées, que de ne l’être pas; il eft meilleur auffi par rapport à elles , d’être créées plus parfaites, que d’être créées avec moins de perfeétions. I Mais par rapport à Dieu l’un & l’autre eft ^1. Il ne hii eft point meilleur que I les créatures éxiftent plutôt que de n’éxifter pas. Il ne lui eft point meilleurqu’el^ les éxiftent avec plus ou moins de perfoI étions. En effêt comment lêroit-il meilleur par ' rapport à Dieu , que les créatures éxiftaffent avec plus ou moins de perfeéHons ? Il n’y a que deux fortes de bontés : une I bonté de fin, 8c une bonté de moien. L’éxiftence des créatures plutôt que la nonéxiftence n’eft point le bien de Dieu , ce ' n’eft point fa fin , comme on l’a montré. IL’éxiftence des créatures n’eft point un meilleur moien à Dieu pour parvenir à fa fin, que hnon-éxiftencc; & par une fuite i néceflaire, Téxiftence de tels ou tels êtres, l’éxiftence de telles , ou telles perfêétions, I

n’eft point non plus k bien & la fin de Dieu plutôt que kur non-éxiftence. Ce n’eft point le meilkur moien que Dieu ait trouvé pour arriver i fa fin. La fin de Dku eft d’être ce qu’il eft, c’eft le droit eflêntiel qu’il a en qualité d’être des êtres, de prononcer fur k fort de tous les autres êtres. Or il lui eft égal d’être créant , ou non-créant tels ou tels j êtres , tels ou tels degrés d’être. Le droit ' qu’il a de prononcer fur la deftinéedetouI tes les créatures en général , & de chacuneI en particulier , s’éxerce ^lement , foie llorfqu’il veut créer tels ou telsd^^ d’ê! tre , foit loriqu’il ne k veut point , foit I lorfqu’il veut créer plus ou moins de per< F } iêâioBa Digitized by Google

ſeulement celles que j'aurai ramaſſé d'ailleurs, mais encore celles qui pourront ſe préſenter à mon eſprit.

II.

On pourroit s'imaginer que Dieu, ſuppoſé qu'il ait voulu créer un monde, a dû créer le plus parfait, parce que d'une part, un monde plus parfait eſt quelque choſe de mieux qu'un monde moins parfait; & que de l'autre, la ſageſſe de Dieu le porte néceſſairement à faire ce qui eſt le mieux.

Mais cette raiſon, ſi elle étoit ſolide, conduiroit à une terrible conſéquence, c'eſt-à-dire, que Dieu auroit dû néceſſairement créer le monde, plutôt que de ne pas créer. Je le démontre ainſi. Il eſt mieux que le monde ſoit, que de ne pas être; certainement l'être vaut mieux que le néant.

Or la ſageſſe de Dieu qui a conduit ſa volonté, lors qu'elle s'eſt déterminée à créer, ou à ne pas créer, l'a portée néceſſairement à ſe déterminer à ce qui eſt le mieux.

Se déterminer & ne pas ſuivre les regles de la ſageſſe, c'eſt un défaut. Dieu donc qui a dû néceſſairement ſe déterminer à ce qui eſt le mieux, a dû néceſſairement ſe déterminer à créer le monde. Ainſi il n'a point été libre à ne le pas créer.

Conſéquence horrible & déſavouée généralement de tout le monde, mais qui a une liaiſon néceſſaire avec le principe ſur lequel roule l'objection alléguée.

III.

Ce n'eſt point aſſez de montrer que ce raiſonnement eſt faux, il eſt bon de le développer avec quelque étendue, & de prouver à cette occaſion la vérité de notre theſe.

Hugues de S. Victor, pour répondre à un raiſonnement ſemblable, diſtingue deux choſes, & cette diſtinction fait evanouir la difficulté. Ce grand Théologien remarque, qu'il y a bien de la différence entre ce qui eſt mieux par rapport à Dieu, & ce qui eſt mieux par rapport aux créatures. Il eſt meilleur pour les créatures d'être créées, que de ne l'être pas; il eſt meilleur auſſi par rapport à elles, d'être créées plus parfaites, que d'être créées avec moins de perfections. CHAP. IV.

Mais par rapport à Dieu l'un & l'autre eſt égal. Il ne lui eſt point meilleur que les créatures éxiſtent plutôt que de n'éxiſter pas. Il ne lui eſt point meilleur qu'elles éxiſtent avec plus ou moins de perfections.

En effet comment ſeroit-il meilleur par rapport à Dieu, que les créatures éxiſtaſſent avec plus ou moins de perfections? Il n'y a que deux ſortes de bontés: une bonté de fin, & une bonté de moien. L'éxiſtence des créatures plutôt que la non-éxiſtence n'eſt point le bien de Dieu, ce n'eſt point ſa fin, comme on l'a montré. L'éxiſtence des créatures n'eſt point un meilleur moien à Dieu pour parvenir à ſa fin, que la non-éxiſtence; & par une ſuite néceſſaire, l'éxiſtence de tels ou tels êtres, l'éxiſtence de telles ou telles perfections, n'eſt point non plus le bien & la fin de Dieu plutôt que leur non-éxiſtence. Ce n'eſt point le meilleur moien que Dieu ait trouvé pour arriver à ſa fin.

La fin de Dieu eſt d'être ce qu'il eſt, c'eſt le droit eſſentiel qu'il a en qualité d'être des êtres, de prononcer ſur le ſort de tous les autres êtres. Or il lui eſt égal d'être créant, ou non-créant tels ou tels êtres, tels ou tels degrés d'être. Le droit qu'il a de prononcer ſur la deſtinée de toutes les créatures en général, & de chacune en particulier, s'éxerce également, ſoit lorſqu'il veut créer tels ou tels degrés d'être, ſoit lorſqu'il ne le veut point, ſoit lorſqu'il veut créer plus ou moins de perfections



Digitized by Google

StcT.vi.^^ns dans les êtres qu’d produit , fait Pakt.U. lorfqQ-ii ne [e veut point. Ainfi l’exifteace ou la non-êxiflence de ccs pcrfcâions , font deux chofes égales par rapport à Dieu, il n'y a dans l’un ou dans l'autre rien qu'il lui foit meilleur. £ft-il quelqu’un qui prétendre, que celui qui feul & par effence ell le comble de tous les biens, trouve fbn bien dans l’éxiftence des êtres créés , plutôt que dans leur non^xiHencc , dans l'éxiAence du plus ou du moins d'etres créés, plutôt que dans leur non-éxiAence. Par rapport à Dieu l’un & l’autre eA donc égal. Or j’avoue que la fagefle de Dieu le porteroit invinciblement â faire ce qui feroit le mieux, mais ce qui feroit le mieux par rapport à lui , & non ce qui éA le mieux par rapport aux créature^ Car 11 la fageue de Dieu le fmrtoit invinciblement à faite ce qui eA le mieux par rapport aux créatures, A, par conféquent, on fourient qu’elle le porte invinciblement à cboiflr entre tous les mondes , celui qui , à tout prendre, eA le plus parfait, A elle le porte invinciblement à unir hypoAatiquement une des perl'onnes de la fainre Trinité à quelque créature , fuppoféque Dieu en crée , parce que cette union eA ce qui donne le plus de relief &; de perfeâion au monde : par la même railbn il faudra auAi conduire, & quelque delâveu qu’on falTe de cette conlcquence' impie , il fera toujours vrai qu’elle fuit du principe , que cette divine fageflë le porte invinciblement à créer le monde, plutôt qu’à ne le pas créer , puifqu’il eA mieux pour le monde d’éxiAer que dedejneurer dans le néant. I V. Reconnoiflbns que Dieu eA la railbn fsuveraine & univerfêlle . qu'il eA (âge dans fes confeils, adminbledaBt fê$ voies. La ^rémotim phypque que tous fa ouvrages portent toujoun le caraâerc de lés attributs. Mais formons nous une idée de la lâgefTe de Dieu digne de Dieu même. Souvenons-nous que c’eA la fageAe non d’un être foible, & qui reçoit fa perfedion d’ailleurs . mais du Tout-puiûânt , de l'être des êtres , & de edui qui fc AiAît pleinement à lui même. Pour agir raifoonablcment , il n’cA point néccA'aireque toujours la raifonnous incline, & nous faflê pencher vers un côté, plutôt que vers un autre: & l’on peut erre lâge dans fan choix, fans qu'il y ait d’incgalité & de différence entre les partis qu’on cmbrallê. Lorfque je vais à h promenade, & qu’entrant dans Un jardin je trouve deux allées toutes ^ales > il faut choiArj & quoiqu’il n’y ait point de railbn de préférer l'une à l’autre , le choix que je fais de l’une plutôt que de l’autre, n’eA pourtant point un choix qui manque de fageffe & de raifon. Le fondement de ccd eA, que mon choix , pour être éclairé , ne doit point

changer la nature des choies. Ces deux moiens font ^aux par leur nature. Il faut en choiAr un , car je ne puis pas à la fois les prendre cous deux : je ne luis dône ni fou, ni brutal, pour en choiAr un & non pas l'autre. Il eA vrai que A je choiAffois l'autre, je ferois également ùgc & raifbnnable: mais il cA vrai auûi que je fuis (paiement fage & raifonoable en choiAffanc celui-ci. Quoique cette vérité foit A Ample Sc A naturelle , il eA furprenant combien elle a été méconnue ; & c'eA pour avoir pris le change fur cette manere qu'on a fait fouvent de grands écarts. Les Pébgiens & ks Doni-Pél:^ens ont cru que Dieu ne pouvoit choifir un homme préférablement à un homme, pour lui faire du bien, niais que c'écoit le libre arbitre de l'homme qui feul foifoit ce choix. C'eA pour cette Digilb.:::: by Googl

prouvée par le raifonnement. 47 cette raijbfl encore qu'on a fait dépendre; L'être fouvcninement parfait fc con- Ch*i'. l'efficace de la grâce du choix du libre ar- coït tout fcul ; & autant qu'il eft nêcefbitre, & qu'on a inventé une foule de fy-, ftire dans ce qui r^arde fon propre être, Aemes, afin de trouver des raifons de Té- prce qu'il eA l'être par eflènce, autant leâion divine. ' tA'il libre & indiffcrent par rapport à tout S. AuguAin trompé autrefois fur cetar- ce qui eA hors de lui, parce qu'il fe fuffit dcle, bénit Dieu enfin d'avoir découvert i lui même. On a prouvé invinciblement la vÂ^itc. En effet il eA vifible que cette 1 dans le chapitre précédent, qu'il étoirégal vérité feule répand plus de jour que toute à Dieu de créer , ou de ne pas créer le autre, fur la conduite de Dieu envers les monde; & de li, par uneconféquenccnécréatures. 1 ceffaire, l'on doitconchirre qu'il luieA éJe- dis donc, que pour agir fagcment galdecréerunmondcplusoumoinspardans le choix de deux partis , iln'eA pas fait. néceffaire que ces panis foient toujours Le monde eA un affemblage de diffiL inégaux par rapport il celui qui choifit, rentes créatures, c'cA un compofé d'une & qu'il trouve dans l'un une rai (onde pré- quantité de matière, & d'un nombre d'efférence , qu'il ne trouve pas dans l'autre, prits. Un monde dans lequel tout lereAe Quiconque voudra foutenir le contraire fc demeurant égal , il y auroit moins d'eftrouvera démenti pr le choix que les j prits créés, ou bien dans lequel ceux qui hommes les plus fages font obligés de fai- ; auroient été créés auraient moins de perte en mille oc calions, entre deux moiens feÔion & de degrés d'être, un tel moniaux. de fcroit moins parfait que celui-ci. Or il eA ^1 à Dieu de vouloir créer, ! ou de ne vouloir pas créer une telle intelLa grandeur & la majeAé de l'être fu- 1 ligence. 11 lui eA ^al de vouloir créer, preme doit nous faire concevoir que dans ou de ne vouloir pas créer une fécondé, tout ce qu'il peut vouloir à l'(^rd de ce 1 une troifieme, une quatrième, routes celqui eA hors de lui, tout lui eA c^al. Je ; les en un mot qui compofcntrunivcrs. Il dis dans tout ce qu'il peut vouloir : car il j lui cA ^al auffi de vouloir créer , ou de ne peut pas vouloir l'impoflible ,. il ne ne pas créer un degré d'être, un fécond, peut pas vouloir le mal , il ne peut pas un troifieme , ainfi à l'infini. Si Dieu vouloir non plus ce qui eA Lé avec le mal ' après avoir créé deux , trois , quatre . comme une conféquence avec fon princi- ' cent, neuf cent quatrevingt dix-neuf efpe. comme un effet avec fa caufe, fans - prits, vouloit ne pas ertér le millième, le qu'il foit arrivé du mal. Mais dans tout ! monde ^al dans tout le reAe, fcroit cerlercAe, c'eA-îl-

dire, dans la création du jtainement en cela moins parfait. Or il monde, ou la non-création, dans la créa- leA égal à Dieu de vouloir créer, ou de tion d’un monde, ou deplufieurs mon- ne vouloir pas créer ce millième' cTprit , des, dans la création d’un monde qui ait comme il lui eA égal de vouloir ou de ne plus ou moins de perfèéHon, dans la créa- vouloir pas cr^ le prémier. Donc s’il tion d’un monde où une perfbnne de la cA ^al à Dieu de vouloir créer , ou de Trinité fc foit incarnée, ou dans celled’un (ne vouloir pas créer; il lui eA auffi ^1 monde où il n'y ait point eu d’incarna-*^ de vouloir créer un monde plus ou moins tion , dans tout cela l’un & l’autre parti i parfait. lui eA égaU Le monde fcroit moins parfait, fi Dieu • . créoit Digitized by Google

S€CT. Part 48 La ‘Primotien phyfique VI. citbit les efprits avec un degré d etre de | riche , abondant « parfait. Et l’on ne moins. Or il eft écil à Dieu de vouloir : peut point ici borner le nombre de ces créer un centième degré d’être, comme ' efprits qui ont dû être cré6 par une cau' il lui efl: égal de créer ou de ne pas créer le prémier: par con^uent s’il ell ^1 à Dieu de vouloir créer, où de ne vouloir pas créer , il lui eft égal de vouloir créer i créature. fe occallonnelle : car avant la création il n’y avoit rien ; point par conféquent de caulë occaiionnellc, qui eft toujoun une un monde plus ou moins parfait. V I. ,11 n’eft pas poftible de foutenir , que Dieu indifférent h vouloir créer, ou à ne le vouloir pas, ne le foit point aulfii vouloir créer un monde plus ou moins parfait c’eft-i-diie un monde avec tels ou tels êtres, avec tels ou tels degrés d’être. Si Dieu a été néceflîté dans ce choix, fi au contraire il ne lui a pas été égal de faire l’un ou l’autre, il auroit donc fallu que tout d’un coup Dieu eût donné au monde toute la perfeélion dont il étoit capable. On répondra qu’il a mieux vallu attendre une caufe occafionncUc , qui déterminât Dieu à donner aux efprits leur degré de perfeélion.’ Mais, comme on va l’expliquer dans la fuite , l’on n’admet cette caufe occafionnelle, qu’afinque Dieu fe fervant des voies les plus fimples, fon ouvrage en foit plus beau. Or fi Dieu dès le commencement du monde eût créé toutes les intelligences avec tous les degrés d’être & de perfeélion poflibles , l’ouvrage de Dieu n’en eût-il pas été plusfimplc^ C’eût été tout d’un coup fait, &en les créant tout à la fois , on en eût été quitte. Certainement donc ce parti étant le meilleur, la fageffe de Dieu , félon cette opinion, l’eût porté à le choifir. Ce n’eft pas tout: s’4 n’eût jxiint été égal à Dieu de vouloir créer un monde plus ou moins parfait, voici' encore d’étranges conféqucnces ; il eût fallu que Dieu eût créé un nombre d’efprits infini , ou plutôt infiniment infini ; car plus il y aura d’efprits aéés , plus le monde fera Dieu donc s’étant déterminé à créer, a vu fans doute que le monde feroit infiniment plus parfait, s’il créoit tout à coup toutes les intelligences qu’il peut créer. Je dis plus , s’il les créoit tout d'abord avec tous les degrés d’être & de perfeérion poftibles. Il a vû aufli que le monde feroit plus parfait, s’il créoit toute la matière à laquelle fa toute-puiflance peut donner l'ctre , s’il créoit en un mot & tous les êtres , & tous les degrés d’être qu’il eft pofllble de créer. Par conféquent, fi Dieu, fans violer les loix de fa fageffe, n’a pu fe difpenfer de vouloir créer le monde le plus parfait, il n’y a point i balancer, il faut que Dieu ait épuifé fa toute-puiffance, & qu’il

ne foit pas pofllble de créer un être, un degré d'être, que Dieu fage par effence n'ait été invinciblement obligé de créer. V I I. En vain chercherions-nous des raifbns primitives & indifpenfables de la conduite de Dieu. Qui fommes-nous pour entrer en confeil avec lui ; & peut dirt, pourquoi arijfix, vous timfi ? Ce Dieu fage dans fes deffeins , & fort dans fes entreprifês, qui tranfporte les montagnes, & qui renverfe fans qu'on s'en aperçoive; qui foranle la terre de fa place ; qui ordonne au foleil , & le foleil ne fe leve pqint ; qui j tient les étoiles fermées comme fous le fceau; qui forme feul la vafte étendue des I deux; qui dit. & tout eft fait ; qui orI donne , & tout eft créé ; qui fait enfanter tous l'univers par une feule parole : ce j Dieu en préfcnce duquel s'éclipfe&s'éva1 ' nouît JoV.».

Sect. VI. Part. II.

créoit les eſprits avec un degré d'être de moins. Or il eſt égal à Dieu de vouloir créer un centieme degré d'être, comme il lui eſt égal de créer ou de ne pas créer le prémier: par conſéquent s'il eſt égal à Dieu de vouloir créer, où de ne vouloir pas créer, il lui eſt égal de vouloir créer un monde plus ou moins parfait.

## V I.

Il n'eſt pas poſſible de ſoutenir, que Dieu indifférent à vouloir créer, ou à ne le vouloir pas, ne le ſoit point auſſi à vouloir créer un monde plus ou moins parfait, c'eſt-à-dire un monde avec tels ou tels êtres, avec tels ou tels degrés d'être. Si Dieu a été néceſſité dans ce choix, ſi au contraire il ne lui a pas été égal de faire l'un ou l'autre, il auroit donc fallu que tout d'un coup Dieu eût donné au monde toute la perfection dont il étoit capable. On répondra qu'il a mieux vallu attendre une cauſe occaſionnelle, qui déterminât Dieu à donner aux eſprits leur degré de perfection. Mais, comme on va l'expliquer dans la ſuite, l'on n'admet cette cauſe occaſionnelle, qu'afin que Dieu ſe ſervant des voies les plus ſimples, ſon ouvrage en ſoit plus beau. Or ſi Dieu dès le commencement du monde eût créé toutes les intelligences avec tous les degrés d'être & de perfection poſſibles, l'ouvrage de Dieu n'en eût-il pas été plus ſimple? C'eût été tout d'un coup fait, & en les créant tout à la fois, on en eût été quitte. Certainement donc ce parti étant le meilleur, la ſageſſe de Dieu, ſelon cette opinion, l'eût porté à le choiſir.

Ce n'eſt pas tout: s'il n'eût point été égal à Dieu de vouloir créer un monde plus ou moins parfait, voici encore d'étranges conſéquences; il eût fallu que Dieu eût créé un nombre d'eſprits infini, ou plutôt infiniment infini; car plus il y aura d'eſprits créés, plus le monde ſera riche, abondant, parfait. Et l'on ne peut point ici borner le nombre de ces eſprits qui ont dû être créés par une cauſe occaſionnelle: car avant la création il n'y avoit rien; point par conſéquent de cauſe occaſionnelle, qui eſt toujours une créature.

Dieu donc s'étant déterminé à créer, a vu ſans doute que le monde ſeroit infiniment plus parfait, s'il créoit tout à coup toutes les intelligences qu'il peut créer. Je dis plus, s'il les créoit tout d'abord avec tous les degrés d'être & de perfection poſſibles. Il a vû auſſi que le monde ſeroit plus parfait, s'il créoit toute la matiere à laquelle ſa toute-puiſſance peut donner l'être, s'il créoit en un mot & tous les êtres, & tous les degrés d'être qu'il eſt poſſible de créer. Par conſéquent, ſi Dieu, ſans violer les loix de ſa ſageſſe, n'a pu ſe diſpenſer de vouloir créer le monde le plus parfait, il n'y a point à balancer, il faut que Dieu ait épuiſé ſa toute-puiſſance, & qu'il ne ſoit pas poſſible de créer un être, un degré d'être, que Dieu ſage par eſſence n'ait été invinciblement obligé de créer.

## V I I.

En vain chercherions-nous des raiſons primitives & indiſpenſables de la conduite de Dieu. Qui ſommes-nous pour entrer en conſeil avec lui; & *Qui peut dire, pourquoi agiſſez vous ainſi?* Ce Dieu ſage dans ſes deſſeins, & fort dans ſes entrepriſes, qui tranſporte les montagnes, & qui renverſe ſans qu'on s'en aperçoive; qui ébranle la terre de ſa place; qui ordonne au ſoleil, & le ſoleil ne ſe leve point; qui tient les étoiles fermées comme ſous le ſceau; qui forme ſeul la vaſte étendue des cieux; qui dit, & tout eſt fait; qui ordonne, & tout eſt créé; qui fait enfanter tous l'univers par une ſeule parole: ce Dieu en préſence duquel s'éclipſe & s'évanouit

Job. 9.

Digitized by Google

prouvée par le job.»y. nouit tonte ^ndfiur mondle J la lune pcrd ’fâ fplendeur, les étoiles leur pureté, les colomnes du ciel tremblent devant lui au moindre clin d’ceil, lesibutiens del’ujab.j. ni vers font courbés fous le poids de fi majefté. Ce n’cft là qu’une petite partie de lés voies, & lî ce que nous en avons entendu n'ell que comme nne goûte , en comparaifon de ce que l’on en peut dire, raifemerùent. 49 ou moins de pttfeâion & dé bonté; &CH>e. il eft ^1 à Dieu de produire un monde plus parfait, ou un rtiiondc moins parfait, comme il lui eft ^al de produire, ou de ne P* produire ce monde. Or fi l’un & l'autre eft ^1 par rapport à Dieu , il eft également fige, foit qu’il veuille l’un, foit qu’il veuille l’autre , parce qu’il eft ^lemcntfage de choifir entre deux partis Job. 16. qui pourra foutenir l’éclat du tonnerre de j égaux, fa grandeur? Ce grand Dieu , peut-on Je ' Ainfi rien n’empêche que Dieu ne puifcroire , qu’il ait été obligé de donner la i fe créer un monde, foit plus parfait, foit préférence à certains ouvrages , & qu’il | moins parfait que celui-ci. C’étoit ce ait dû les former plutôt que d’autres, füp- j principe que le Cardinal Bellarmin avoit pofé qu’il voulût agir au dehors, parce en vue, lorfque dans le livre 5. de que ces ouvrages rendent le monde plus 1 ark c. 17. répondant à un ferobhble raifob. 1. il. parfait ? Hé quoi ! ce qu’il y a de plus élevé & de plus éminent n’eft compté pour rien, & ne fera pas feulement nommé en comparaifon de lui : l’or, lefâphyre, les pierres prétieufes , les couleun les plus pures & les plus recherchées, l’homme lui fonnement, par ou l’on prétendoit montrer que Dieu n’eft pas libre , puis que fa fageflc l’oblige à choifir le mieux , ü appiorte la folution fuivante ; Rcjpondn , ptpientia dhiina judkat mhil ejfe Mhfaliiti bottHm (jr fécinuùtm extra Lkum , mfi cjaod même ,qu’eft-il pour que Dieu foit obli- ' ipfe Densfacere votuerk , dr ûi ejje melttu gé de penfer à lui , & qu’il ne puilTe fe ' fwod ei magis plaça. Et hoc ftrtajte figmdifpeniêr de le créer, fuppofé qu’il veuil- ficavU jlpojhltts ad Ephef. i. citm aa, le agir au dehors ? Infiniment fupérieur i Deum ornnia operari ficmidàm ca^lmm t«à toutes les créatures , lêul 8c toujours lui I htntatit. Qtuoavis igitttr volantat dtviaa même, les iniquitésdeshommes peuvent- dn/in-e, mtlla elles faire tort à fa Divinité, & leuis jufti- tamen inde ficjintiir tt*cejjitat,<pumamaum J-'i’-jr-CCS lui fêrvir? ^ ptpitmia divùta couftrmù femper efivoUtaS’il ne trouve pas plus d’intérêt à prô- eaii dtvina. duire qu’à ne pas produire , poorquoi trouveroit-ilplusde raifon à proauire certains biens, plutôt qu’à en produire d’autres; & fi l’être & le néant font ^ux devant lui , pourquoi un plus haut

ou plus bas degré d’être & de perfection ne le feroit-il pas ? Voilà que toutes les nations font en fa prefence comme fi elles n’étoient pas , 8c qu’elles lui font réputées comme un néant 8c comme un vuide. Mais reprenons le fil de notre raifonnement. Dieu ne peut produire rien que de bon & de parfait en fon genre; mais il peut produire des êtres qui ayent plus Tom. II. Que fi au contraire l’onfoutenoitqu’afin que Dieu agît fagement , il faut qu’il voie de l’inégalité dans les deux partis, & qu'il trouve une raifon pour préférer l’un à l’autre, ce qui pouvoir avoir été le raifonnement d’Abélard ; & fi l’on concluoit de là, que la fageife de Dieu l'a porté nécelTairement à choifir le monde k plus parfait préférablement ^ tout autre, on en éoncluroit de même par une fuite néceflaire, que Dicu,lorIqu'il s’eft déterminé à créer ou ne pas créer, a dû voir de l’int^alité dans ces deux partis ; qu’agiflant fagement, il n’a préféré l’unàl’auG ' tre. Dig: r-Jby i= 'Joî\

fo L* Trimction phy/i^iêe SECT.vi.tre, que parce qu'il a trouvé une raifbn i créatures , & vont fi cduiquine peut PA»T.ii.jg prtf^rence dans l'un qu'il n'a pa* trou-] agir que pour fa gloire, & dont k fâgefiê vé dans l'autre, & que, par conféqueiu, fa n'a pmnt de bornes, pourra prendre k lâgelTe l'a porté nécefiairement à créer le deflon de rien produire au dclwrs. monde plutôt qu'à ne le pas créer : pro* , j pofition néanmoins que tout le monde déiàvoue, & qu'on ne pourroit admettre. Ce qu'on a dit dans ks chapitres qui kns renverfer la foi & la raifon. ont précédé , répond par avance à cette objeéhon. Si c'eft l'honneur & la gloire CHAPITRE V. que Dieu reçoit d'un monde , dans lequel une perfonne divine s'eft incarnée, Centümttim dn mime frjet. qui a déterminé Dieu à créer un tel monU Ne autre difficulté demande encore à être dévdopée : elle n'ell pas moins fpcrieufe que la précédente, & elle forme elle même une queffion particulière: on peut la propofêr ainfi. L Suppofé que Dieu agilTe , il ne peot agir que pour lui. S'il veut agir, c'eff qu'il veut fê procurer un honneur digne de lui: tout l'honneur que les pures créatures peuvent lui rendre , ne vaut point l'aâion par kquelle il les produit ; & il cil indigne de Dieu quil puilTe recevoir d'une pure créature quelque chofë qui le détermine à agir. Dieu ne fera donc jamais rkn ; car U n'agit que pour lui. Je fens néanmoins que je fiiis créé; donc je fmis rendre à Dieu un honneur digne de ui: une perfonne divine unie à ma nature peut fanâifîer mes adorations , & les tendre dignes de Dieu : voilà , dira-t-on , le dénouement. Il eft donc clair que quand même l'homme n'auroit point péché , une perIbnne divine fe feroit unie à l'ouvrage de Dieu pour lefaoâifier & pour le rendre digne de fbn auteur , puifqu'il faut qu'il r«Df}fie, pour ainfî dite, en une perfonne divine , afin de pouvoir rendre à Dieu un honneur digne de la Majeflé divine. Aiofl f(^>arez Jefus-Chiift du refte des de plutôt qu'un autre , il faut que Dieu ; ait aimé & voulu cette gbiie. Or je demande comment il l'a aimée ^ L'a-t-il aimée comme unefin,oucommeun moieni Il faut répondre fur cette alternative» car elle ne fbuffie point de milieu. On ne dira pas que Dieu ait aimé cet- . le gloire comme fa fin; c'eft un bkfpheme de dire que ce qui eft hors de Dku ' petit «ne la fin de Dieu même, & que j Dieu manqueroit d'obtenir fa fin , s'il manquoit à fe procurer cette gloiTe éI traite que lui rendent Tes créatures par leun adocations & par leurs louanges. Dira-t-on donc que E>ieu a aimé cette gloire comme unmoien? Mais je deuumde fi de fe procurer cette gloire c'a été un meilleur moien par rapport

à Dieu, que de ne pas fe le procurer, ou fi l'un éc l'autre ont été des rooiens égaux ? Que I ce ferait encore une penfée indigne de Dieu I de s'imaginer que cette gloire eft le meilleur moien par rapport à Dieu ! Le meilleur moien eft celui qui nous procure mieux notre fin ; & ce mieux ne peut être ou que dans la fin même qu'il nous procure , ou dans la-inaraeK dont il nous le procure. Par éxeraple . tel re[mede eft meilleur pour notre (ânté, ou ! parce qu'il nous procure plus de fiiBcé qu'un autre reroede , ou parce que ne nous procuraiK pas plus de fancé qu'un auI tre Digitized by Google

Sect. VI. Part. II.

tre, que parce qu'il a trouvé une raiſon de préférence dans l'un qu'il n'a pas trouvé dans l'autre, & que, par conſéquent, ſa ſageſſe l'a porté néceſſairement à créer le monde plutôt qu'à ne le pas créer: propoſition néanmoins que tout le monde déſavoue, & qu'on ne pourroit admettre, ſans renverſer la foi & la raiſon.

## CHAPITRE V.

### *Continuation du même ſujet.*

UNe autre difficulté demande encore à être dévelopée: elle n'eſt pas moins ſpécieuſe que la précédente, & elle forme elle même une queſtion particuliere: on peut la propoſer ainſi.

I.

Suppoſé que Dieu agiſſe, il ne peut agir que pour lui. S'il veut agir, c'eſt qu'il veut ſe procurer un honneur digne de lui: tout l'honneur que les pures créatures peuvent lui rendre, ne vaut point l'action par laquelle il les produit; & il eſt indigne de Dieu qu'il puiſſe recevoir d'une pure créature quelque choſe qui le détermine à agir. Dieu ne fera donc jamais rien; car il n'agit que pour lui. Je ſens néanmoins que je ſuis créé; donc je puis rendre à Dieu un honneur digne de lui: une perſonne divine unie à ma nature peut ſanctifier mes adorations, & les rendre dignes de Dieu: voilà, dira-t-on, le dénouement.

Il eſt donc clair que quand même l'homme n'auroit point péché, une perſonne divine ſe ſeroit unie à l'ouvrage de Dieu pour le ſanctifier & pour le rendre digne de ſon auteur, puiſqu'il faut qu'il ſubſiſte, pour ainſi dire, en une perſonne divine, afin de pouvoir rendre à Dieu un honneur digne de la Majeſté divine. Ainſi ſéparez Jeſus-Chriſt du reſte des créatures, & voiez ſi celui qui ne peut agir que pour ſa gloire, & dont la ſageſſe n'a point de bornes, pourra prendre le deſſein de rien produire au dehors.

II.

Ce qu'on a dit dans les chapitres qui ont précédé, repond par avance à cette objection. Si c'eſt l'honneur & la gloire que Dieu reçoit d'un monde, dans lequel une perſonne divine s'eſt incarnée, qui a déterminé Dieu à créer un tel monde plutôt qu'un autre, il faut que Dieu ait aimé & voulu cette gloire. Or je demande comment il l'a aimée? L'a-t-il aimée comme une fin, ou comme un moien? Il faut répondre ſur cette alternative, car elle ne ſouffre point de milieu.

On ne dira pas que Dieu ait aimé cette gloire comme ſa fin; c'eſt un blaſpheme de dire que ce qui eſt hors de Dieu peût être la fin de Dieu même, & que Dieu manqueroit d'obtenir ſa fin, s'il manquoit à ſe procurer cette gloire étrangere que lui rendent ſes créatures par leurs adorations & par leurs louanges.

Dira-t-on donc que Dieu a aimé cette gloire comme un moien? Mais je demande ſi de ſe procurer cette gloire ç'a été un meilleur moien par rapport à Dieu, que de ne pas ſe le procurer, ou ſi l'un & l'autre ont été des moiens égaux? Que ce ſeroit encore une penſée indigne de Dieu de s'imaginer que cette gloire eſt le meilleur moien par rapport à Dieu!

Le meilleur moien eſt celui qui nous procure mieux notre fin; & ce mieux ne peut être ou que dans la fin même qu'il nous procure, ou dans la maniere dont il nous le procure. Par exemple, tel remede eſt meilleur pour notre ſanté, ou parce qu'il nous procure plus de ſanté qu'un autre remede, ou parce que ne nous procurant pas plus de ſanté qu'un autre

Digitized by Google

prowoh fm le raijimuntent. f i « H iwu* bptooire plus vhe| * j - y Crat-V. & plus aililmeDCi - <11 «•. «. Or qui le croira , que les adorations Et véritablement ctiP adotations , ces que Dieu reçoit d'un monde , dans le- honneurs, cette gloire, qu'on lesrtiuife ^ quel une petfenne divine fe ü^t incarnée, 1 î leur véritable i^ , qu'on fubftitue la * puiflent mieux procurer à Dieu fa propre définition à la place du défini , l'on fait fini La fin de Dieu eft Dieu même: ces évanouir cette difficulté fpécieufê, mais adorations, ces lumimages fèront-ils donc peu folide. L'honneur & la gloire de que Dieu foit plus à Dieu , ou qu'il le Dieu dans les créatures eft la connoifTanfoit plus vite & plus aifémenti ce, le témoignage, l'amour qu'ont les inQue fi de fe procurer un tel honneur, telligences créées de l'excellence divine; le de telles adorations , une telle gloire , ce culte de Dieu ne confifle qu'en cela ; Htc n'efl pas un meilleur moien, par rapport roürj»' tpuddiligûur itimcalitiir, mfiMuuiH' à Dieu , que de ne point fê le procurer, d»; dit S. Auguftin. on comprend que l'un& l'autre étant é- Or prémieremeiK , Dieu peut-il aimer, gai à Dieu , il a été pleinement indiifié- la connoifTance & l'amour que les créattr* rent à faire l'un ou l'autre. res, que l'humanité même deJefûs-Chrift En effet, -conune on l'a montré , s'il unie au Verbe a pour lui, peut-il , dis- je, ifavoit point été indifférent fur ce point, les aimer comme fa fin/* Non fans doute: fi l'honneur qui lui revient , étoit b fin la fin de Dieu n'efl point hon de Dieu ou fbn meilleur moien, il faudrait (bute- même: tout le monde en convient. Peutnir que non feulement il a dû produire un il l'aimer comme (bn meilleur moien, pour monde avec Jefus Chrift , fuppofé qu'il obtenir fa fin? Qyoi I eft-il moins grand, voulût créer, mais nnême qu'il n'a pu fe moins excellent , moins aimable , fme difpenfèr de vouloir créer un tel monde; ] qu'il (bit connu & aimé, (bit qu'il ne le & que le monde préfênt, dans lequelune jfmt point ; foit qu'il fait plus connu 6c des perfomies de k faime Trinité s'efi in- 1 plus aimé, foit qu'il le foit moins; foit canm, éxifte nécefTairement. Car Dieu | qu'il foit connu & aimé par une nature n'a pu s'empêcher d'eitner fa fin ; aimant . créée unie à une perfbnne infinie, foit qu'il fâ fin , il n'a pu s'empêcher de choifir le ne le foit que par des créatures non unies meilleur moien. Si donc la gloire & les au Verbe? , adorations qui reviennent du monde tel . Secondeeaent, ces adoiatiot^, la gloire qu'il eft, étoient ou cette fin, ou ce meil- j & l'honneur que rendent à Dieu les créaleur moien. Dieu aurait éténéceffité à turcs, c'eft-à-dire, la connoifTance & l'acrécr fe monde; ce qu'on r^ardc corn- ! mour de

l’excdîence Divine qui eft dans me une impiété, même dans ce fyftemc. ! les intelligences créées; toutes ces chofts Si au contraire il eft ^al à Dieu d’être; font des aâes qui font dans les natures adoré par ces créatures ou de ne l’être pas; j créées , ce font des modifications dé ces s’il n’en eft ni plus, ni moins parfait &! intelligences. Or ne feroit-il pas abfurde heureux, (bit que l’un ou l’autre arrive, ' de penfer, que fi Dieu a voulu créer fe il eft vifible que d’être adoré par telles ou monde, c’eft qu’il a voulu créer certaitdles créatures, par des adorations finies nés modifications qui font dans les êtres «Mobnies, par des adorations d’un moin- créés; que Dieu a tant aimé ces modifidre oa d’un plus grand prix , tout celaeft j cations , qu’il n’a voulu & n’a pu vouparfàiteiBeot ^al par rapport à lui. 1 loir fermer ces êtres , que parce qu'il a . 1 G Z voulu

5'z La Trémotion phjftque ' StcT .VI. voulu que ces modifications éxiftaflent? tra, Uü » <fiû HMtniÊfeimimMbriHti AmPAâT.II. ^jjjjjjfl'gnjcçjraifônnemcnsj&attachons gtf ne ceffe d* dire. Saint, Sam, Sami nous à la doéèrinc des Saints: toute rai- Par conJe^nem, mues epû afprtm au meme fon humaine fe confond fitôt qu'elle s'en henhtier tjoe Us , fi nous j pen/ont, écarte , & qu'elle eft deltituée de ces vi- »«ms nppreaqps de tOraifia dmmnkaU cetu ves Sc brillantes lumières. ftnSUm hohs rentplireM dans la gUire Non, le Verbe ne fe feroit point incar- \ future. néf le monde aurait fubfHlé fans fefusChrift , fi Adam n'avoit point péché : c'eft le (êntiment unanime de tous les Pères, & leurs palTages ont déjà été allégués avec beaucoup de force & d'érudition. (<*) En parlant même de l'honneur, de la gloire, des adorations que les Saints rendent à Dieu au nom de Jefus-Chnft, on ne voit pas que ces faints Dodeurs en aient parlé de manière à faire croire que ces aaorations intérelTalIêot la majeAé de Dieu jufqu'au point que ce lôit elles qui l'aient déterminé i cré^un tel monde plutôt qu'un autre, pour fe procurer un honneur digne de lui. Quand lesjuftes, (dit TertuUien L. De Oratione cap. 5 .) (l>) difent à Dieu en lui rendant leurs hommages , votre mm Jhit fiutüifiéi ce neft pas ^'il convienstu aux hommes de defirer du bien à Dieu, comme s'il peeevoit en efpérer (tailleurs, ou comme s'il (iuffroit , fi nous manquions a Im en fiuhaiter. Qmtnd eft-ce ejue U nom de Dieu n'efi pas faint ^ fantiijié par luimême, lui ^ de lui-mème fanilifie Us ouït) Tori. t. dei Réflexions Théotog.ScPhilof. & dûu le D. Thoimirm. Les pall;iges principaux qu'on a" alloués fur ce point , font ccax d'Ori^ne.Hom. 14. fur les Nombres. S. Athanafê, ferm. J. contre In Ariens. 8. Baiïie . Uotn. as», contre les Ariens. S Greg. de Naa. ftrra. j6. S. Ainbroilë de l'Incarn. chap. 6. S. Jean Chryfbft. Uom. ji. fur S. Matth. S. Cpriiie Litr. ip. do Trélor. S. I.xoa Pape.ftrm. J. de la Peoteedte. S. Greg. Pape I.4. for le r. es Rois, c. 1. S. Auguflin dans fon Manuel à fjurent, cap. 108. Dans le fermon 7. 8. 9. fur les paroles de l'ApArre. Dans fon explication fur le Piêaume 36. Mais iùr tout dans le Lir. i. Du mérite 2c de la remilljuia des péchés, chap. aiS.il'.êt i8. j -Auffî ,' dit S. Cyprien ( Lib. De Orat.) (c) iur le même fujet, JVous dijiiuà Dieu ^ue fin nom fiit fiutcfifie', ce n'ejl pas j (}ue nous fitthwiions pour Dieu même <pue , fin nem foit JaaSiifié par net prières : mais j c'tft ^ue nous lui demandons que fon nom fiit Jdnthfie en noue : en effet par qui Dieu pourroit-il être fanilifié, lui qui falsifie tout U reflet Mats comme il a dit, Sout. fainti. I

parce que je finit Saint , nons lui demaur dons, tir nous U fuppUom de nous faire perJeverer dans la Sainteté' tpte tsous avons repue dans U baptême. U H appartient qn’attx grecs , ( dit ufl auteur inconnu , mais infiniment refpedable, & peut-être le plus ancien desPeres de l’Egltfe, Epift. ad Diognerumjde prétendre donner à DUu quelque chef, comme s’il en avait befiin ; mt tel culte eft plutôt une marque de folie que de religion: car celui qui a fait U ciel (fi la terre (fi tout ce qui eji renfermé dans leur enceinte, qui don: ne a nous tons ce dont mus avout befiin, eflil pqffiile qu’il eût befioin lui-même des chofet qu’on prétend lui donner , pu^ue c'tfi tesi(iJTertull. Son (pùd intmhomhns béai Dnop. 1 tort, gua/î fil O- aiiui ti fojjii epiari, mu Itàsrtt wji opitmiêi , , . , Cuerum qittnio non fnaiiHm fanüijicttnm (ft per femnip 'nm mmen Dei, tism etltnt fmiihfieet ex femitip/o t (c) S. Cyfi.Dicimni , SAnihJtcetur nomtniuiim, ' non ijMoJ opiemat Dio nt ftnihficttur crniloniiiu mflru , fia quoi pttnmm ab es, nt nomm tjni I in m fiffn Dft*s fnnlhfitêI tttr, qui Ô* i Std quiA ipft dtxit., SanSii ejiûttt quùntam ô» e^o fanfÎM fum , ij timus ô* , ut qui in fmtSifin I cuti fumut , m 99 quêà tÿt exf^mm , pir/tvir^ Digilized by Google

SECT. VI. PART. II.

voulu que ces modifications éxiſtaſſent? Mais laiſſons ces raiſonnemens, & attachons nous à la doctrine des Saints: toute raiſon humaine ſe confond ſitôt qu'elle s'en écarte, & qu'elle eſt deſtituée de ces vives & brillantes lumieres.

Non, le Verbe ne ſe ſeroit point incarné, le monde auroit ſubſiſté ſans Jeſus-Chriſt, ſi Adam n'avoit point péché: c'eſt le ſentiment unanime de tous les Peres, & leurs paſſages ont déja été allégués avec beaucoup de force & d'érudition. (*a*)

En parlant même de l'honneur, de la gloire, des adorations que les Saints rendent à Dieu au nom de Jeſus-Chriſt, on ne voit pas que ces ſaints Docteurs en aient parlé de maniere à faire croire que ces adorations intéreſſaſſent la majeſté de Dieu juſqu'au point que ce ſoit elles qui l'aient déterminé à créer un tel monde plutôt qu'un autre, pour ſe procurer un honneur digne de lui.

Quand les Juſtes, (dit Tertullien L. *De Oratione* cap. 3.) (*b*) diſent à Dieu en lui rendant leurs hommages, *Que votre nom ſoit ſanctifié; ce n'eſt pas qu'il convienne aux hommes de deſirer du bien à Dieu, comme s'il pouvoit en eſpérer d'ailleurs, ou comme s'il ſouffroit, ſi nous manquions à lui en ſouhaiter. Quand eſt-ce que le nom de Dieu n'eſt pas ſaint & ſanctifié par lui-même, lui qui de lui-même ſanctifie les autres, lui à qui une troupe innombrable d'Anges ne ceſſe de dire, Saint, Saint, Saint? Par conſequent, nous qui aſpirons au même bonheur que les anges, ſi nous y penſons, nous apprenons de l'Oraiſon dominicale cette fonction que nous remplirons dans la gloire future.*

*Auſſi*, dit S. Cyprien (Lib. *De Orat.*) (*c*) ſur le même ſujet, *Nous diſons à Dieu que ſon nom ſoit ſanctifié, ce n'eſt pas que nous ſouhaittions pour Dieu même que ſon nom ſoit ſanctifié par nos prieres: mais c'eſt que nous lui demandons que ſon nom ſoit ſanctifié en nous: en effet par qui Dieu pourroit-il être ſanctifié, lui qui ſanctifie tout le reſte? Mais comme il a dit, Soiez ſaints, parce que je ſuis Saint, nous lui demandons, & nous le ſupplions de nous faire perſévérer dans la Sainteté que nous avons reçue dans le baptême.*

*Il n'appartient qu'aux grecs*, (dit un auteur inconnu, mais infiniment reſpectable, & peut-être le plus ancien des Peres de l'Egliſe, Epiſt. ad Diognetum) *de prétendre donner à Dieu quelque choſe, comme s'il en avoit beſoin: un tel culte eſt plutôt une marque de folie que de religion: car celui qui a fait le ciel & la terre & tout ce qui eſt renfermé dans leur enceinte, qui donne à nous tous ce dont nous avons beſoin, eſt-il poſſible qu'il eût beſoin lui-même des choſes qu'on prétend lui donner, puiſque c'eſt lui-*

(*a*) Tom. 2. des Réfléxions Théolog. & Philoſ. & dans le D. Thomaſſin. Les paſſages principaux qu'on a allégués ſur ce point, ſont ceux d'Origene, Hom. 24. ſur les Nombres. S. Athanaſe, ſerm. 3. contre les Ariens. S. Baſile, Hom. 29. contre les Ariens. S. Greg. de Naz. ſerm. 36. S. Ambroiſe de l'Incarn. chap. 6. S. Jean Chryſoſt. Hom. 31. ſur S. Matth. S. Cyrille Liv. 15. du Tréſor. S. Leon Pape, ſerm. 3. de la Pentecôte. S. Greg. Pape l. 4. ſur le 1. des Rois, c. 1. S. Auguſtin dans ſon Manuel à Laurent, cap. 108. Dans le ſermon 7. 8. 9. ſur les paroles de l'Apôtre. Dans ſon explication ſur le Pſeaume 36. Mais ſur tout dans le Liv. 1. Du mérite & de la remiſſion des péchés, chap. 26. 27. & 28.

(*b*) Tertull. *Non quòd deceat homines benè Deo optare, quaſi ſit & alius de quo ei poſſit optari, aut laboret niſi optemus . . . . Cæterùm quando non ſanctum & ſanctificatum eſt per ſemetipſum nomen Dei, cùm cæteros ſanctificet ex ſemetipſo?*

(*c*) S. Cypr. *Dicimus, Sanctificetur nomen tuum, non quòd optemus Deo ut ſanctificetur orationibus noſtris, ſed quòd petamus ab eo, ut nomen ejus ſanctificetur in nobis. Cæterùm à quo Deus ſanctificetur, qui & ipſe ſanctificat? Sed quia ipſe dixit, Sancti eſtote, quoniam & ego ſanctus ſum, id petimus & rogamus, ut qui in Baptiſmo ſanctificati ſumus, in eo quod eſſe cœpimus, perſeveremus.*

Digitized by Google

prouvée par le raiformement. f ^ bà^émt tfui ks donne À ceux ijut f'inu^i~ j.dre le deflëin de rien faire au dehois r fi Oiiir.v. nent ki lui donner i I une perfonne divine ne fc joint à fon ouS. Thomas cft merveilleux fur ce point;! vrage pour iefanâificr,&pour rendre nos voici Tes paroles. Celui \ tfui efl eu dejfut de tout 4 éenu adorations dignes de Dieu. Mais rien n'efl plus f airx que cette obfi louer, il ne ttmée fat dntu U vaine gloire, je^ion ; jepourrois la renverlêr tout d'un C4cr ce uefi pM fon avantage d'être connu de coup, en dilânt par la même railbn, que nom, défi U nôtre de k connoitre ; (jr nous Dieu n'auroit point pu vouloir 8i faire le ne le counottriom point , Ji lui-même ejui fi decret que le monde n'éxifiât point , parconnelt, ne fi faifiit connoître à nous : c'efi ce que le néant du monde ne vaudroit pas pourtjnoi il éfi évuient ^ne Dieu ne recherche \e decret, par lequel Dieu ordonneroit pat fa gloire pour lui même , U eft t^al à Dieu de le faire connoître de nous , ou de ne point fe faire connoître ; il lui efi ^al d'être adoré , honore , loué par Tes crâtures,ou de ne l'être pas: ce ne font donc point ces louanges , ces adorations, cet honneur, qui ont déterminé Dieu à créer un tel monde plutôt qu'à ne le point créer , à fe faire connoître au monde de telle maniéré plutôt qu'à ne le pas iàire. Mais Dieu voiant que ces deux partis étoient égaux par rapport à lui , & qu'il étoit nécefiaire de choifir l'un ou l'autre , puifqu'ils font contradiâoires , il a choifi de fê faire connoître à jxms, de fe faire adorer de nous , de s'unir à nous, c'eft-à-dire, qu'il a choifi celui qui étoit à notre avantage. I V. On objeiSera fur ce point, que des ado mais pour que le monde n'éxifteroit jamais. Je veux ' tâcher de démêler cette objeâion, & d'en attaquer le principe. Il faut tmlingucr rap^rt & rapport: il y a un rapport d'e^ite, & il y a un rapport quelconque. Des êtres peuvent avoir rapport l'un à l'autre, ou dans le genre phyiique, c'eft-à-dire, dans leur être meme, & dans leur nature; par éxemple, une nulTc d'or ôc une autre malTe d'or; ou dans le genre moral , c'efl-à-dirc , dans leur valeur , valeur qui fe réglé fuivant l'efiimation des hommes; par éxemple,cntre plufieurs pièces d'argent &unc picce d'or. Lorfqu'on prétend qu'il doit y avoir un rapport entre l'honneur & le culte que le monde doit rendre à Dieu , & l'aâion de Dieu qui l'a cr^ , ou l'on veut parler d'un rapport quelconque, ou d'un rapport d'égalité. Il ell vifible qu'on ne doit pas l'entendre d'un rapport quoiqu'il puifie être, ccrations finies, telles que p>euvent les rendre , la ne prouveroit pas que nos adorations des créatures, ne feroient point dignes de | dullènt être infinies en valeur : pour le Dieu ;

qu’il n’y auroit pioiat de rapport , prouver, il faut faire cet argument. Ce entre un monde fans incarnation , & l’aâion , par laquelle ce monde feroit produit; que l’honneur que de pures créatures pourroient rendre à Dieu , nç vaudroit pas l’aélion, par laquelle il Icsproduiroit; | que par conféquent. Dieu ne peut pas pren- .prouveroit rien, fi cette propofition ÇCe I G J qui t a- a. Qu. i;i. De moui gloriâ. A. i.ad 1. ihm nee tum qmfifoam coÿufàt , fi no» ft inUii qm omnu tjl , quAoliimciimqut (t ItKjil , Jiett ifft qui unit. UuJi fuia quiJ Dtut ^iéri/ti» non exteOttur: nobit uamqui ixftiit Dtum nej[t, ! fuam non qmrit irtftirfi, /U prof ter su. qui a un rapport avec une aélion infinie, doit être infini : or nos adorations doivent avoir rapport avec l’aâion de Dieu qui efl infinie : donc elles doivent être itàènies en valeur. Mais ce raifonnement ne Digiî>.ed by C -ogli

f/f. ' Lét ‘Prémtim pbyfique ' SicT.vi. qui a un ra{>port avec une adion infink dre que le monde doit avoir one profwrPart.ii. infini) ne fignifioit , ce qui eft tion d’^liré dans le genre (diy'üque avec égal à une adion infinie eli inüra : car ce l’aâion de Dieu. L’adioo de Dieu eft qui eft in^al à une adion infinie n'eftpas Dieu même; & fi le monde devoit avoir infini , quoiqiTil ait npport à une adion avec Dieu une égalité dans le genre phyfiinfinie. Loi^u'on dit qu'un fujet àrap- que> c’eft-à-dire, une ^alité de nature« port avec Ibn Prince , qu'un ornement il faudrait que k monde mt ^al à Dieu, d'architedure a rapport avec un édifice. On fe retranchera donc dans k genre il ne s’enfuit pas de li , ni que k fujet f<Mt moral , & l'on dira que c’en ai ce fets aufll puiftant que le Prince, ni que cette que le monde , ou plutôt l’honneur que partie de l’édifice foit aufli grande quefon k monde rend i Dieu , doit avoir untout. rappoR d'égalité avec l’adion de E>ieu Je conviens que tous les êtres bornés qui produit. Mais s’il eft i^rmis de de* ont toujours un certain rapport avec l’ctre mander un rapport d’égdité dans k genre des êtres, entre une durée infinie par rap* moral, j’en demanderai au Qi un dans k port au palTé & au futur , & une durée genre phyfique; & je prétends quefi l'on feulement infinie pour le futur; entre une a raifon de foutenir le premier, on d<« intelligence qui connoît toutes choftspar- aufli me palTer k fécond, faitement, & une intelligence qui necon- Pourquoi 'admet-on ce rapport d’ogalinoît que cenains objets ; entre un être té dans k genre moral , fi ce n’eft fur k qui a des degrés d’amour & de bonheur prindpe-qoe l'ouvrage de Dieu doitavoir infinis, & un être qui en a , mais qui en un rapport d’^alité avec l’aâiondeDieu? a de très bornés. En un mot entre un être Or fi l’ouvra^ de Dieu doit avoir un qui poffede furéminemment toutes les per- rapport d'égalité avec l'aâion de Dku, il feélions poftibles, & un être qui polTcde doit l'avoir en tout genre; & l'aâion de un certain nombre de pcrfeiSions finies , Dieu étant infinie en tout genre, l’ouvrail ne laide pas d'y avoir certain rapport, ge de Dieu doit être infirâ aufli bien dans quoiqu'il y ait une infinie & prodigieufc le genre phyfique que dans le genre modiffércnce. Si donc on ne faifoit qu'ad- raL mettre un certain rapport entre l'ouvrage Car ou l'ouvrage de Dieu doit être éde Dieu & l'aétion ae Dieu même qui eft gai à Dieu fur ce principe , que l’effet Dieu , on ne trouverait en cela aucune doit valoir l'aâion qui k produit , ou il difficulté, mais aufli l’objeôton propofée ne doit point lui ctre^al. S'il doit lui cefleroit d’avoir auaine force ; car il ne être égal, il doit lai être ^1

danslegems’enfui vroit point deli,que l’honneur que re phyfique, auflTi bien que dans le genre les créatures doivent rendre à Dieu , pour moral. Si le principe eft vrai , il doit êavoir rapport avec l’aâion de Dieu qui tre vrai par tout: il doit être vrai enphy les a produites, dût être infini. fique que l’ouvrage doit valoir l’aâion Mais fi le rapport qui doit être entre ! qui le produit , comme il doit être vrai Thonneur que les créatures doivent rendre ^ en moral. Mab fi k principe eft faux à Dieu , & l’aâion par laquelle Dieu le J d’une fàuflcté notoire & criante dans fc a produire, eft un rapport d’égalité, ou [genre phyfique, il l’eft également dans k ce rapport doit être dans k genre moral, genre moral. ou dans le genre phyfique. Ce ferait une En effet qu'on réxaroine, ce principe, ebofe horriule & un blafpheme de préten- & que l’on confultc le plus pure lumic* re Digiîizüd by Googk

SECT. VI. PART. II.

qui a un rapport avec une action infinie doit être infini) ne ſignifioit, ce qui eſt égal à une action infinie eſt infini: car ce qui eſt inégal à une action infinie n'eſt pas infini, quoiqu'il ait rapport à une action infinie. Lorſqu'on dit qu'un ſujet à rapport avec ſon Prince, qu'un ornement d'architecture a rapport avec un édifice, il ne s'enſuit pas de là, ni que le ſujet ſoit auſſi puiſſant que le Prince, ni que cette partie de l'édifice ſoit auſſi grande que ſon tout.

Je conviens que tous les êtres bornés ont toujours un certain rapport avec l'être des êtres, entre une durée infinie par rapport au paſſé & au futur, & une durée ſeulement infinie pour le futur; entre une intelligence qui connoît toutes choſes parfaitement, & une intelligence qui ne connoît que certains objets; entre un être qui a des degrés d'amour & de bonheur infinis, & un être qui en a, mais qui en a de très bornés. En un mot entre un être qui poſſede ſuréminemment toutes les perfections poſſibles, & un être qui poſſede un certain nombre de perfections finies, il ne laiſſe pas d'y avoir certain rapport, quoiqu'il y ait une infinie & prodigieuſe différence. Si donc on ne faiſoit qu'admettre un certain rapport entre l'ouvrage de Dieu & l'action de Dieu même qui eſt Dieu, on ne trouveroit en cela aucune difficulté, mais auſſi l'objection propoſée ceſſeroit d'avoir aucune force; car il ne s'enſuivroit point de là, que l'honneur que les créatures doivent rendre à Dieu, pour avoir rapport avec l'action de Dieu qui les a produites, dût être infini.

Mais ſi le rapport qui doit être entre l'honneur que les créatures doivent rendre à Dieu, & l'action par laquelle Dieu les a produites, eſt un rapport d'égalité, ou ce rapport doit être dans le genre moral, ou dans le genre phyſique. Ce ſeroit une choſe horrible & un blaſpheme de prétendre que le monde doit avoir une proportion d'égalité dans le genre phyſique avec l'action de Dieu. L'action de Dieu eſt Dieu même; & ſi le monde devoit avoir avec Dieu une égalité dans le genre phyſique, c'eſt-à-dire, une égalité de nature, il faudroit que le monde fût égal à Dieu.

On ſe retranchera donc dans le genre moral, & l'on dira que c'eſt en ce ſens que le monde, ou plutôt l'honneur que le monde rend à Dieu, doit avoir un rapport d'égalité avec l'action de Dieu qui produit. Mais s'il eſt permis de demander un rapport d'égalité dans le genre moral, j'en demanderai auſſi un dans le genre phyſique; & je prétends que ſi l'on a raiſon de ſoutenir le prémier, on doit auſſi me paſſer le ſecond.

Pourquoi admet-on ce rapport d'égalité dans le genre moral, ſi ce n'eſt ſur le principe que l'ouvrage de Dieu doit avoir un rapport d'égalité avec l'action de Dieu? Or ſi l'ouvrage de Dieu doit avoir un rapport d'égalité avec l'action de Dieu, il doit l'avoir en tout genre; & l'action de Dieu étant infinie en tout genre, l'ouvrage de Dieu doit être infini auſſi bien dans le genre phyſique que dans le genre moral.

Car ou l'ouvrage de Dieu doit être égal à Dieu ſur ce principe, que l'effet doit valoir l'action qui le produit, ou il ne doit point lui être égal. S'il doit lui être égal, il doit lui être égal dans le genre phyſique, auſſi bien que dans le genre moral. Si le principe eſt vrai, il doit être vrai par tout: il doit être vrai en phyſique que l'ouvrage doit valoir l'action qui le produit, comme il doit être vrai en moral. Mais ſi le principe eſt faux d'une fauſſeté notoire & criante dans le genre phyſique, il l'eſt également dans le genre moral.

En effet qu'on l'examine, ce principe, & que l'on conſulte les plus pures lumie-

res

Digitized by Google

m de k Ph3ofophie , oo ttonver» qu'on a toujours penfc qu’une caufc doit contenir Ton effet, & par confA^uent, que la caufe totale doit valoir tout au moins auprouvèe psr U râifoftnement. Sf il a du moins un rapport quelcônque ; ChAr. comme l'être même phyfique que Dieu a produit dans cet Ange, n’a pas un rapport tf^litê phyfique avec Dieu, mais tant que l’effet. Mais c’eft un paradoxe ; un rapport quelconque! & fi l’on préteninouï d’avancer,que l’effet doit valoir au- jdoit que cet ade, pour ne valoir pas autant que 6 caufe ; qu’une caufe ne doit tant que Dieu , n’eft pas digne de Dieu , rien produire qui feit moindre qu’ellemê- il faudroit fbutenir auffi qu'il n'a pas (té me , & qu’un effet n’eft pas digne de fa ^ digne de Dieu de créer un être qui n’aucaufê, à moins qu’il ne lui (bit 1^1. Que fl tout effet , pour être digne de fa caufe, doit être ^al à l’adion qui le produit, ou Dieu ne produira jamais aucun être, ou, ce qui eft un blafphcme , il ne produira que des Dieux. Rien n’eft donc plus feux que ce principe, que nos adorations, pour être dignes de Dieu, doivent valoir l'adion de EKeu qui nous produit, & qu’il doit y avoir voue , comme on le fait, que c’eft une ^hté entre l’effet & la caufe, entre le impiété & une folie de s’imaginer que Dieu terme de l’aéhon de Dieu & cette aélion trouve fes motifs, fes raifons, fa fin hors même. I de lui même ; que fa fin , celle qu’il a Oui , nos adorations pour être dignes I toujours & néceffairement en vue , c’eft de Dieu, doivent avoir rappon avec Dieu; ' fa véritable gteire ; que fa véritable gloimais elles ne doivent point avoir avec lui re, c’eft d’être cc qu’il eft , & non cette un rapport d’^alité. Diftinguons foi- gloire étrangère que lui rendent les créagneufement l’aâion de Dieu d’avec l’ef- turcs par leurs adorations & par leurs fet de r-aftion de Dieu. L'aiftion de Dieu ' louanges. Car fi les adorations des créaroit qu’une nature bornée , & qui ne ferait pas phyfiquement ^al à Dieu meme. V. ' • Mais pourquoi tant s’arrêter fur l’objeékon propofée dans ce chapitre , puis qu’elle tombe d’elle même ? Si l’on a•ft Dieu meme , & l’effet de l’aérion de Dieu eft la créature. Les adorations d’une pure créature ne valent pas l’aéHon de Dieu qui eft Dieu , mais elles valent autant que Veffet de l’aétion de Dieu, qui eft une créature. Un Ange a reçu cent degrés d’amour de Dieu; il aime Dieu félon cent degrés ; la valeur de fon amour eft ^ale i Vamour qu’il a reçu de Dieu ; le moral eft égal au phyfique qui en eft la bafe. Cet Ange rappone à Dieu par amour ce qu’il a reçu de lui : un tel aâe eft conforme i la vérité & à la juftice ; il eft donc digne de Dieu. Sicecaâe, félon fa valeur morale, n’a pas un

rapport d’^alité avec Dieu même. turcs ne font point la véritable gloire de Dieu; fi Dieu ne trouve point hors de lui meme fes raifons Sc fes motifs , ce n’eft donc point parce qu’il a voulu fe procurer un honneur digne de lui, qu’il a voulu créer tel monde plutôt que tel autre, fuppofé qu’il voulût agir au dehon ; qu’il a voulu créer un monde , dans lequel une perfonne divine unie à notre nature fanérifiât nos adorations & les rendît dignes de Dieu; qu’il a voulu créer un monde qui, à tout prendre, fût le plus parfait. Mais fur cela même il s’élève une difficulté formée des propofitions fuivantes» I. Dira-t-on ? Dieu n’agit, ou ne fé détermine que par fa volonté , & là volonté n’eft point comme en nous, une imprtfDigitized by

f 6 La ^émoticn pty/ÎMe StcT.vi preflion qui lui vienne d'ailleurs , ni qui' raéhre des perfèâions ôû attributs divinC PA«T.ii.ie porte ailleurs comme à fa fin. que tout autre deflëin joint à toute autrei. Sa volonté n'eft que l'amour qu'il voie. ; le porte à lui meme & à les divine? perfeâions : donc Dieu agit toujours félon * • ce qu'il eft , toujours d'une maniéré qui Pour développer ce raifonnement, il faut portelecaraderede lèsattributs, telsqu'ib diftinguer deux chofes; l'aâion de Dieu (ont. mcme> par laquelle il agit au dehors , & J. Plus un ouvrage eft parfait I plus il l'effet de cette aôion , c'eft-i-dire , les eft excellent , plus exprime-t-il l'cxcellen- créatures produites. Il eft vrai que Dieu ce & la perfeérion de l'ouvrier. ne peut point agir au dehors que fon aII fuit de ces trois articles > dira-t-on , <ftion ne porte le caraétere de (es divines que Dieu a fait & dû faire le monde le perfedions. L'aéHon de Dieu eft Dieu plus parfait qui- fe puiffe, à tout prendre, même, & Dieu en agiffant, agit félon ce c'eft-à-dire, eu égard & à l'excellence de qu'il eft, il agit en Dieu, il ne peut fedél'ouvragc & à la fimplicité des voies, mentir. Pour ce qui eft des voies que Dieu a em- Mais l'effet de l'aélion divine doit-il ploiérs dans la conftrudion de (bn ouvra- porter le caradere des divines perfedions, gc, il faut remettre i éxaminer cette ma- j & jufqu'à quel point doit-il le porter ? dere. ■ I C'eft toute une autre queftion , & ce lëOn peut encore ajouter, pour étendre le 1 roit un grand défaut dans un raifonnement même raifonnement, qu'à la vérité Dieu I de la confondre avec la précédente. Aueft libre dans la conftrudion du monde, tre chofe eft l'effet produit par l'adion qu'il peut ne rien faire j car l'ctre infini- ; divine , autre chofe eft l'adion même qui ment parfait fe fufitt à lui meme. Mais j produit cet effet. Prouver qu'une telle il aime invinciblement fa fageffe , l'ordre ] qualité convient à l'adion divine même, immuable de fes attributs; s'il veut agir , I ce n'eft pas prouver qu'elle convient àl'efil paroi't évident qu'il ne peut être indif- 1 fet produit par cette adion; prouver que feront ni dans le deffein des ouvrages , ni i l'adion de Dieu qui eft Dieu , doit pordans leur éxécution , fi ce n'eft lorfque ter infiniment le caradere des perfedions divers ouvrages joints aux voies de leur divines , &: qu'elle doit être infiniment ccécution, portent paiement le caradere [ parfaite, ce n'eft pas prouver que le mondes attributs, dans lefquels il fe complaît, | de, qui eft l'effet decetteadion, doitêtre & où il trouve fa véritable gloire. Car| infiniment parfait, ou le plus parfait qui comme fa vofonté n'eft que l'amour qu'il fe puiffe. leur porte , c'eft une

néceffité, s’il agit, I Cela eft trop clair , & il faudrœt roque fes deffeins & fa conduite (bient ré- ‘ noncer à toutes les réglés du raiibnnement glés fur leur ordre ou leurs rapports im- i pour tirer une femblable conclufion. Ne muables & néceffaires, fur cette loi qu’il , parlons donc point de l’adiondeDieu qui trouve écrite dans fa fubftance en carade- j eft Dieu même, mais feulement de l’effet res éternels. Afin donc que Dieu choi- | produit par cette adion : éxaminons fi filfe avec fagelfe un ouvrage plutôt qu’un | Dieu aimant néceffairemect fei • perfeautre , il faut que le compole de l’exccl- dions a dû vouloir néceffaircment créer le lencc de cet ouvrage & de la fageffe des monde qui en porte plus le caradere, fupvoies, foit tel qu’il porte davantage le ca- j pofé qu’il l'ait voulu créer. Afin Digitized by Google

prouvée par te raipmument. f 7 " Afin de mieux péiétrer c<ci > il faut poflible qui ne porte le caraftere des per^ Ch*t. v. expliquer ce que c'eft que porter le cara- 1 fcdhoni divines. Comme il ne s'agit pas ôere des perfedions divines. j de dire fitqpicment, que fi Dieu veut creer, "■ Lff mot de caraderc, qui a plufieurs fi- il eft oblige de créer des êtres , de créer gnifications , ne peut avoir ici que celle j un monde qui ait quelque perfedion , il de relfanblance, de rapport. Ainfi por- in'y a aucun monde qui n'ait quelque perter le caradere des peiifedions divines > fe&on, & quelque être , & qui par U c'eft avoir de la reflêmblance avec les di- | n'ait quelque rapport avec Dieu. Mai» le point de la queftioneft defavoir, fi Dieu» fuppofé qu'il veuille créer, cft obligé de crfe le Tnonde le plus parfait qui fe puiffe, à tout prendre, & non pas feulement qu'il a un certain rapport avec 1 un monde qui ait quelques degrés de perTout être correfpond toujours^ ' fedion; le monde qui porte le plus le cavines perfedions, les exprimer, avoir rapport avec elles, en porter l'image. Le monde, toute créature même porte toujours le caradere de la Divinité, c'efti-dire Dieu. l'être des êtres , quoique l'être des etres le [ radere des divines perf^ions , & non pas furpaife par. une éminence & par une fu- j fimplcment un monde qui en porte quel périorité d'être qui eft infinie. ^ Tout être borné, pour peu qu'on l'éxamine, fe que caradere. Or quel eft le moien qu'on emploie montre toupurs comme l'ouvrage de l'é- 1 dans l'aigument propofé , pour prouver tre infini. Plus un être a de de^és d'ê- 1 que Dieu , fuppofe qu'il agilk au dehors, tre , plus il a de correfpondance avec la i eft obligé de produire le monde qui , à tout prendre, eft le plus parfait , & qui porte le plus le caradere des perfedions divines? C'eft, dit-on, que Dieu aime nécefl ai rement fes divines perfedions. Pour prouver quelque chofe parce moien, le raifonnement que l'on doit Divinité ; car quoiqu'il y ait une diftance infinie entre Dieu & la créature. Dieu néanmoins eft la conunune mefurede tous les êtres. Je conviens donc que Dieu ne peut pas I créer un monde, fans que ce monde por- 1 voici te le caradére de la Divinité, parce quejfeire. le monde eft un être , & que tout être , Celui qui aime néceflaircment fes percréé porte toujours, jufqu'i un certain fedions, doit néceflai rement , s'il veut point, le caradere de l'être des êtres qui en' produire un effet, vouloir produire celui eft l'auteur. Mais jufqu'à quel point? qui a le plus de reiferablance avec fes diDieu, s'il veut agir au dehors , eft-il vines perfedior.s : or Dieu aime nécefe obligé de vouloir nécelTairement créer le ^

fairement fes divines perfedions ; donc mnndequi, à tout prendre, a le plus de [ Dku , fuppofé qu'il veuille produire, Iierfedions, & qui par conféquent, porte ' doit néceflairement vouloir produire l'efe plus le caradere ue la Divinité? C'eft Tet qui a le plus de reffemblance, de correfpondance, de rapport avec fes divines perfedions; & par confequent, le monde ce qu'il faut éxaminer. Vil. Il ne s'agit pas de dire fimplement.quc ! v:— ^ ..... ... J.l i le plus parfait qui fe puifTe. Remarquez qu'on ne dit pas fimple..... r,:... U ..:n. ... Dieu eft obligé, s'il veut agir au dehors, j ment que Dieu , fuppofé qu'il agifl'e au de créer im monde qui porte le caradere ' dehors , doit vouloir nécelfairemcnt prode fes perfedions. Ne dire que cela ce | duire un monde qui porte le caradere & n'eft rien dire; car il n'y a aucun monde, la rellêroblance des divines perfedions. Tom. II. , H Sa Digitized by Googlc

Afin de mieux pénétrer ceci, il faut expliquer ce que c'eſt que porter le caractere des perfections divines.

Le mot de caractere, qui a pluſieurs ſignifications, ne peut avoir ici que celle de reſſemblance, de rapport. Ainſi porter le caractere des perfections divines, c'eſt avoir de la reſſemblance avec les divines perfections, les exprimer, avoir rapport avec elles, en porter l'image.

Le monde, toute créature même porte toujours le caractere de la Divinité, c'eſt-à-dire, qu'il a un certain rapport avec Dieu. Tout être correſpond toujours à l'être des êtres, quoique l'être des êtres le ſurpaſſe par une éminence & par une ſupériorité d'être qui eſt infinie. Tout être borné, pour peu qu'on l'éxamine, ſe montre toujours comme l'ouvrage de l'être infini. Plus un être a de degrés d'être, plus il a de correſpondance avec la Divinité; car quoiqu'il y ait une diſtance infinie entre Dieu & la créature, Dieu néanmoins eſt la commune meſure de tous les êtres.

Je conviens donc que Dieu ne peut pas créer un monde, ſans que ce monde porte le caractére de la Divinité, parce que le monde eſt un être, & que tout être créé porte toujours, juſqu'à un certain point, le caractere de l'être des êtres qui en eſt l'auteur. Mais juſqu'à quel point? Dieu, s'il veut agir au dehors, eſt-il obligé de vouloir néceſſairement créer le monde qui, à tout prendre, a le plus de perfections, & qui par conſéquent, porte le plus le caractere de la Divinité? C'eſt ce qu'il faut éxaminer.

## VII.

Il ne s'agit pas de dire ſimplement, que Dieu eſt obligé, s'il veut agir au dehors, de créer un monde qui porte le caractere de ſes perfections. Ne dire que cela ce n'eſt rien dire; car il n'y a aucun monde poſſible qui ne porte le caractere des perfections divines. Comme il ne s'agit pas de dire ſimplement, que ſi Dieu veut créer, il eſt obligé de créer des êtres, de créer un monde qui ait quelque perfection, il n'y a aucun monde qui n'ait quelque perfection, & quelque être, & qui par là n'ait quelque rapport avec Dieu. Mais le point de la queſtion eſt de ſavoir, ſi Dieu, ſuppoſé qu'il veuille créer, eſt obligé de créer le monde le plus parfait qui ſe puiſſe, à tout prendre, & non pas ſeulement un monde qui ait quelques degrés de perfection; le monde qui porte le plus le caractere des divines perfections, & non pas ſimplement un monde qui en porte quelque caractere. CHAP. V.

Or quel eſt le moien qu'on emploie dans l'argument propoſé, pour prouver que Dieu, ſuppoſé qu'il agiſſe au dehors, eſt obligé de produire le monde qui, à tout prendre, eſt le plus parfait, & qui porte le plus le caractere des perfections divines? C'eſt, dit-on, que Dieu aime néceſſairement ſes divines perfections. Pour prouver quelque choſe par ce moien, voici le raiſonnement que l'on doit faire.

Celui qui aime néceſſairement ſes perfections, doit néceſſairement, s'il veut produire un effet, vouloir produire celui qui a le plus de reſſemblance avec ſes divines perfections: or Dieu aime néceſſairement ſes divines perfections: donc Dieu, ſuppoſé qu'il veuille produire, doit néceſſairement vouloir produire l'effet qui a le plus de reſſemblance, de correſpondance, de rapport avec ſes divines perfections; & par conſéquent, le monde le plus parfait qui ſe puiſſe.

Remarquez qu'on ne dit pas ſimplement que Dieu, ſuppoſé qu'il agiſſe au dehors, doit vouloir néceſſairement produire un monde qui porte le caractere & la reſſemblance des divines perfections.



Digitized by Google

La Trémotion phyfique SicT.vl. si l’on ne difoit que cela, tout le monde | qu’il ne fcroit pas fige de créer des crâPART.U.gjj conviendroit, parce que Dieu ne peut tures «cmelles, parce que l’éternité eft la pas creer un raonae fans créer des êtres, & ^ maniéré d’éxilhr de l’étre indépendant, & que tout être a rapport avec celui qui qu'il faut que l’être indépendant Cdit dipoüede éminemment la plénitude de l’e- ftingué de fes créatures, tre. Mais fans approfondir cette quelUon, Mais on ajoute que Dieu a dû néceflai- je prouve que cette réponfe n’eft pas 1<>rement préférer le monde qui a le plus de ' lide. Car lalimplicité eft la maniéré d’éûrelTemblance avec fes divines perfeétions , à | ftcr de l’étre fouvcrain ; néanmoins la lâcdui qui en a moins; & on leconclud de gelTe de Dieu ne l’empcchc pas de créer ce que Dieu aime néceflaircment Tes divi- j des êtres (impies. Après tout , fi Dieu nés perfeélions. Or pour peu qu’on éxa- j qui aime néceflàirement lès perfeélions , mine cette conféquence, il eft aifédevoir j veut auffi nécelTairemcnt en faire porter le combien elle eft fauflè. Si cette confé- caraftere le plus qu'il eft polTible à fes quence étoit jufte , en voici plufieurs au- créatures , le trop ne peut point être à très qui le feroicnt aulli. craindre. On diftînguera toujours âlTèz Dieu qui aime néceflàirement fes per- ; les créatures d’avec le Créateur , & l’on fedions, aime aufll fon immenfité. Créer j verra toujours qu’elles ne font pas Dieu, une étendue immenfe en grandeur , c’eft quoiqu’elles foient étemelles, puifque c’eft plus làirc porter à fon ouvrage le carade- Dieu qui les a créées. Ainu dès qu’on re de l’immenlité divine, que d’en créer | pourra lever le dai^er de confondre la une bornée: donc Dieu n’a pu fe difpcn- ' créature avec Dieu , on fera obligé d^afer de créer une matière immenlë en gran^ vouer que Dieu, qui aime nécefTairement deur. Si cette première conféquence ne i fes perfedions , a voulu néceflàirement touche pas, en voici une fécondé. | choifir un monde qui en portât davantaDieu aime fa fci.nce qui eft une feien- ge la reflemblance. Or un monde éterce infinie , une compréhenfion parfaite, | nel porte davantage le caradere de l’éterune lumière fans bornes. Créer des in- ' nel. Par conféquent. Dieu n’a pu s’emtelligences qui auroient plus de lumière j pêcher de créer le monde de toute étemique n’en ont celles qui ont été crét^.qui | té, & de lui donner une durée infiniment auroient même des lumières infinies , ce I infinie. foroit faire porter à fon ouvrage un plus Pour couper court enfin , Dieu qui eft haut caradere de la fcience divine, & lui ; l’être des êtres, aime néceflàirement cette donner plus de reflemblance avec

elle. ; qualité fouveraine. Or un monde , des Donc Dieu a dû le faire nécelTairement. j intelligences qui auroient le double de deDieu aime fon éternité : créer des créa- grés d'être que n'en ont celles qui font tures qui euflent une durée infinie & fe- créées, auroient une fois plus de reflemlon le paffé & félon le futur , ce feroit i blance avec l'être des êtres , flt à proporleur faire porter d'une manière plus par- ■ tion le monde en auroit plus, s'il avoir fc faite le caradere de fon éternité, que de triple d'être, le quadruple, le centuple, leur accorder une durée limitée. & ainfi à l'infini. On répondra peut-être à l'c^d de l'é- De plus l'ouvrage de Dieu auroit plus temité, que ce lèroit trop faire porter à de rapport avec l'être des êtres, fi au lieu la créature le caradere de Dieu ; que cela d'un monde , il en faifoit deux , trois, devient impoflible par un autre endroit; quatre, mille , cent mille , une infinité. Par Digitized by Google

prouvée par le raifimnement. yj> Par coiféquenr, Dieuadu ndceflairement, quelles ne foient point repr^enf^encer-CHAi-.v. non choifîr entre les mondes celui qui fe- tains points > il peut bien confentir qu'elroit le plus parfait , fuppofé qu'il voulût i les ne le foient point du tout, ou qu'elles agir au dehors, mais il a dû créer tous les le foient plus ou moins. mondes pHalfibles. Mais que tous raifonneinens font faux & ruineux , qu'ils conduifent à d'étranges confié' quenccs 1 VIII. Le faux de ce raifonnement conCfVe en -ce que l'on conclud de ceque Dieu veut en lui meme, à ce qu'il doit vouloir dans les créatures. Dieu aime ncceffairement fes divines perfections ; il fe réjouit ( pour ,|)arler ainfi ) de leur excellence ; il veut inccffamment que fes divines perfections éxiftent ; mais il ne veut point nécelTairement qu'il exifte des créatures qui en foient lés copies femblance. Sa Or quoique Dieu aime fes divines per& feCtions, il n'efl pasnéceffairc qu'il veuilfe qu'elles foient repréfentées totalement te \ parfaitement. Car s'il étoit néceflàirc qu'il y eut des créatures qui reptéfentat fent Dieu parfaitement & infiniment, il ferait néceflaire qu'il y en eut qui euffent autant de d^rés de connoifiance , d'amour, d'être, qu'en a Dieu même; des créatures qui fuflent toutes femblaWesà Dieu; plus elles lui fêroient fêmblables, mieux elles le repréfenteroient. Afin donc de le repréfenter parfaitement , il faudrait qu'elles lui fuffent parfaitement femblables ; ' & pour lui être parfaitement fem& qui en portent la ref- blables, il faudrait que leur être fut comvolonté n'cfl néceffairc ' nie celui de Dieu , qu'il eût autapt de qu'à l'égard de l'éxiftence des perfections 1 d^rés, autant de perfections , & qu'il ne divines; mais elle eft abfblument libre & ■ différât de l'etre de Dieu, linon en ce que indifférente à l'^rd de leur expreffion. Comme Dieu eft indifférent à ce qu'il éxifte telle ou telle créature qui exprime les perfections divines , il l'ell auffi à ce qu'il en éxifte qui les exprime plus ou moins. Les divines perfections fubfiftent ' toutes feules ; & foit qu'elles foient pein- ] tes & repréfentées dans les créatures éxil'être de Dieu éxifte par lui même , & que celui des créatures viendroit de Dieu. Il n'y a donc ni liaifbn, ni conféquence entre l'amour néceffaire qui eft en Dieu pour l'cxiftenfce de fes divines perfeCtiems, 3c entre celui de l'éxiftence des créatures qui les expriment. Il faudrait pourtant fbntcs, (bit qu'elles ne le foient pos, foît ^ en admettre, fi le Mifonnementque je réqu'elles Iç foient plus ou moins, ellesfont futc étoit folide. Je vais plus loin. * par elles-mcmes tout auftî pures, toutaufll fublimes, tout aufti

aimables. Et au fo.id, fi de ce que Dieu aime fes divines perfections , il s’enfuivoit que Dieu voulût néceffairement former des êtres qui en portaffent l'image le plus parfaitcmentqu’il fepût, comme il aime infiniment les divines perfections, il faudroit audî qu'il voulût en faire des images qui fuffent infinies , & qui les fepréfentaffent parfaitement. Car fi Dieu , qui aime fes divines perfeâions , Tom. Il, S’il eft permis d’avancer que Dieu, j loriqu'il a voulu agir au dehors , a dû ■ vouloir créer l’ouvrage qui exprime le , plus fes divines perfections, pree qu’il les aime; je dirai de même, lorfque Dieu a voulu former le decret d’agir ou de ne ' pas agir au dehors, lorfqu’il s’eft déterminé à vouloir quelque chofe fur la création ou fur la non-création de l’univers , il a dû vouloir néceffairement le parti qui ex^' primeroit les pierl'eCtions divines préférapeut confentir à ce ’ olcment à celui qui ne I H Z « s • les ex primeroit point. Digi*ized by C -OgU

6o point, La Trémtion phyfiqtu Or vouloir cr^i c’étoit vouloir "exprimer les perfcftions divines; & vouloir ne pas créer, c’étoit ne le vouK'ir pas. Donc Dieu a dû nécerairenient vouloir créer Tunivers. Raifoniiement qui eft r'ejetté avec horreur. I X. C’en eft trop pour montrer qu’il ne s'enfuit pas que Dieu doive créer le monde le plus parfait qui fe puilfe , & qui porte le plus le caraâere des perfeéiions divines > de ce que Dieu aime lés perfer âions. L’objeâion propoféefe trouve détruite par cet endroit , mais ce n’ed- pas le feul. De trois propolitions dont elle eft comjiofée. & qui devroient toutes trois être in- : un chevaL parfaitement des ouvres très parfaits en eux memes , quand il le veut ; mais il n’eft pas néceflaire que> pour être ouvrier très parfait , il fafle toujours ces fortes d’ouvrages. ' Quand il le veut, il peut faire des ouvrages moins parfaits en euxmêmes , mais parfaitement aflbrtis à fes delfeins. Dans l’un & dans l’autre il agit toujours en habile ouvrier. Une fe d^a>. de point , il ne fe dément p>oint. L’éxa<fte correfpondance de l’ouvrage avec'fon deffein exprime l’excellence de l’ouvrier & lui fait honneur. Le plus grand Architeôe ne bâtit pas toujours des temples ou des palais. Appelles fut toujours Appelles t foit lorfqu’il peignit Aléxandre , foit lorfqu’il peignit conteftables pour lui donner du corps & de b force, non feulement celle que nous venons d’éxaminer eft faulTe & ru'ineufe, mais encore celle qui la fuit. Plus un ouvrage eft parfait, dit l’objeâion , plus il eft excellent , plus exprime-t-il l’excellence & b perfêéHon de l’ouvrier. Deux Architeâes voulurent bâtir une maifon de vingt raille francs : l’un éxécuta fon deffein & y réuffit : l’autre, au lieu d’en faire une de vingt mille francs , en fît une de cent mille : lequel des deux doit-il être regardé comme le plus excellent ouvrier ? Éft-ce celui dont l’ouvrage eft le plus excellent 1 Dilbnguons donc deux fortes de perfêâions dans un ouvrée ; une perfedion abfolue, & une perfedion relative au deffein qu’on a pris. L’ouvrier le plus parfait eft celui cjui fait l’ouvrage le plus parfait, non toujours abfolument , mais toujours le plus parfait par rapport au deffein qu’il a pris» c’eft celui qui fait parfaitement ce qu'il veut faire. Un ouvrier très parfait peut faire très ] Dieu ne biffera donc pas d’agir en Dieu , lorfqu’il fera un monde parfait comme fix, aufli bien que lorfqu’il en fe- •• ra un parfait comme huit; parce quelorCqu’il ftra un monde parfait comme fix, c’eft qu’il ne voudra le faire parfait que comme fix ; de même lorfqu’il le fera parfait comme huit, c’eft qu’il voudra le faire parfait comme huit. Suppofé que Dieu agiffe , il faut

qu’il agiffe en Dieu, qu’il agiffe comme un être infiniment fage, &qu’ainfi il faffe fon ouvrage ni plus ni moins parfait , mais préciféraent tel qu’il voudra le faire. Mais il n’eft pas néceffaire qu’il veuille faire le plus parfait ouvrage qui fe puiffe , comme nous l’avons montré; il lui eft^al de vouloir créer des créatures dans lelijuelles il peigne fes divines perfedions , ou de ne vouloir point en créer ; il lui eft égal vouloir fe peindre plus ou moins. Lorf.f«rud«qu’il a voulu le peindre , il s’eft exprimé tel qu’il a voulu s’exprimer.. C’eft pour- voigaie. quoi les oeuvres du Seigneur font grandes & dignes de fa grandeur : elles font portionnées à fes volontés. CHA-;
Digitized by Google

SECT. VI. PART. II.

point. Or vouloir créer, c'étoit vouloir exprimer les perfections divines; & vouloir ne pas créer, c'étoit ne le vouloir pas. Donc Dieu a dû néceſſairement vouloir créer l'univers. Raiſonnement qui eſt rejetté avec horreur.

## IX.

C'en eſt trop pour montrer qu'il ne s'enſuit pas que Dieu doive créer le monde le plus parfait qui ſe puiſſe, & qui porte le plus le caractere des perfections divines, de ce que Dieu aime ſes perfections.

L'objection propoſée ſe trouve détruite par cet endroit, mais ce n'eſt pas le ſeul. De trois propoſitions dont elle eſt compoſée, & qui devroient toutes trois être inconteſtables pour lui donner du corps & de la force, non ſeulement celle que nous venons d'éxaminer eſt fauſſe & ruïneuſe, mais encore celle qui la ſuit.

Plus un ouvrage eſt parfait, dit l'objection, plus il eſt excellent, plus exprime-t-il l'excellence & la perfection de l'ouvrier.

Deux Architectes voulurent bâtir une maiſon de vingt mille francs: l'un éxécuta ſon deſſein & y réuſſit: l'autre, au lieu d'en faire une de vingt mille francs, en fit une de cent mille: lequel des deux doit-il être regardé comme le plus excellent ouvrier? Eſt-ce celui dont l'ouvrage eſt le plus excellent?

Diſtinguons donc deux ſortes de perfections dans un ouvrage; une perfection abſolue, & une perfection relative au deſſein qu'on a pris.

L'ouvrier le plus parfait eſt celui qui fait l'ouvrage le plus parfait, non toujours abſolument, mais toujours le plus parfait par rapport au deſſein qu'il a pris, c'eſt celui qui fait parfaitement ce qu'il veut faire.

Un ouvrier très parfait peut faire très parfaitement des ouvrages très parfaits en eux mêmes, quand il le veut; mais il n'eſt pas néceſſaire que, pour être ouvrier très parfait, il faſſe toujours ces ſortes d'ouvrages. Quand il le veut, il peut faire des ouvrages moins parfaits en eux-mêmes, mais parfaitement aſſortis à ſes deſſeins. Dans l'un & dans l'autre il agit toujours en habile ouvrier, il ne ſe dégrade point, il ne ſe dément point. L'éxacte correſpondance de l'ouvrage avec ſon deſſein exprime l'excellence de l'ouvrier & lui fait honneur.

Le plus grand Architecte ne bâtit pas toujours des temples ou des palais. Appelles fut toujours Appelles, ſoit lorſqu'il peignit Aléxandre, ſoit lorſqu'il peignit un cheval.

Dieu ne laiſſera donc pas d'agir en Dieu, lorſqu'il fera un monde parfait comme ſix, auſſi bien que lorſqu'il en fera un parfait comme huit; parce que lorſqu'il fera un monde parfait comme ſix, c'eſt qu'il ne voudra le faire parfait que comme ſix; de même lorſqu'il le fera parfait comme huit, c'eſt qu'il voudra le faire parfait comme huit.

Suppoſé que Dieu agiſſe, il faut qu'il agiſſe en Dieu, qu'il agiſſe comme un être infiniment ſage, & qu'ainſi il faſſe ſon ouvrage ni plus ni moins parfait, mais préciſément tel qu'il voudra le faire. Mais il n'eſt pas néceſſaire qu'il veuille faire le plus parfait ouvrage qui ſe puiſſe, comme nous l'avons montré; il lui eſt égal de vouloir créer des créatures dans leſquelles il peigne ſes divines perfections, ou de ne vouloir point en créer; il lui eſt égal de vouloir ſe peindre plus ou moins. Lorſqu'il a voulu ſe peindre, il s'eſt exprimé tel qu'il a voulu s'exprimer. C'eſt pourquoi les œuvres du Seigneur ſont grandes & dignes de ſa grandeur: elles ſont proportionnées à ſes volontés.

Pſ. 110. C'eſt le ſens des Septante, & de la Vulgate. *Magna opera Domini, exquiſita in omnes voluntates ejus.*

CHA-

Digitized by Google

frotevfe par l CHAPITRE VI. CfutinuMu» du mimt fijftI. SUr cette même matière il fe prêiênte encore il mon efprit une difficulté que voici. La fagefle étemelle, dont Dieu fuit en toutej choies les conlëils, le porte nécertairement à faire l'ouvrage, dans lequel il y a le plus de fagefle. Or le monde le plus parfait efl celui où il y a le plus de fagefle. Donc Dieu a été porté néceflaircment i créer le monde le plus parfait , fuppofé qu'il ait été déterminé à créer. Cette difficulté roule fur une équivoque. Il faut diflinguer la (âgefle de Dieu exprimée d'avec la lagefle intérieure Sc 6temelle. La fageffe exprimée cft dans l'ouvrage que Dieu a formé , & confille en certains traits qui font reconnoître aux créatures que tel ouvrage a été formé par un être fage. La f^elfc mtérieure eft en Dieu même , c'eft la propre lumière qui l'éclaire lorfqu'il fe détermine. II eft vrai que dans un monde plus parfait il y a plus de fageffe, mais de fagefle exprimée, c'eft-i-dire , qu'il y a plus de ' ces traits auxquels les créatures peuvent reconnoître que c'eft un être fage qui l'a produit. Plus un ouvrage a de perfeôion, de rapport, d'étenaue , plus on a deraifonde conduire, que celui qui l'a formé, eft un être fage. Mais y a-t-il plus de fagefle intérieure à vouloir créer un monde où il y ait plus de fagefle exprimée, qu'i vouloir en créer un ou il y en ait moins 1 C'eft ce qu'on ne peut pas dire en fuivant les principes déjà établis ci-dtflùs. Il eft égal à Dieu de vouloir créer le monde, ou de ne vouloir pas le créer t il lui eft égal par conféquent de créer un monde plus ou moins parfait, un monde par conféquent où il y ' raiformemmt. 6i ait plus ou moins de traits de fagefle ex-C»*»primée. Si Dieu avok voulu ne point créer le monde, il auroit voulu ne point exprimer fa fagefle. Or fi Dieu eft également fage, îoit qu'il veuille, foit qu'il ne veuille point exprimer fa fagefle , pourquoi ne le feroit-il pas* également» en voulant l'exprimer & la manifetlcr plus ou moins? Or quand deux partis font ^aux, il eft ^Icment fage de fe déterminer à l'un ou à l'autre. Donc Dieu eft tout auffi fage, foit qu'il fe détermine à créer un monde où il y ait plus de traits de fagefle exprimée, foit lorfqu'il fe détermine à créer un monde Âù il y en ait moins. I I. Au fond, fi Dieu n'étoit point indifférent à exprimer plus ou moins fa fagefle dans les créatures, il ne devroit point l'être non plus à découvrir aux intelligences créées tous ces traits de fagefle, cette fuite de deflêins , ces merveilles en un mot qui font gravées dans toutes les parties de l'univers. Car pourquoi fe tant mettre en frais, pourquoi étaler tant de magnificences & de richefles, fi perfonne ne les voit ? A quoi bon ce tréfor caché &

inacceflible? A cjuoi lêrt cette pompe & cet appareil? A qui veut-il parler dans toute cette harmonie? A lui meme? Mais a-fil belbin de fes ouvrages pour apprendre ce qu'il doit penlêr fur fa fagefle ? A la matière? Mais c'eft un être fourd & aveugle. Aux intelligences créées ? Mais fi ces intelligences font deftituées de lumière, toutes ces beautés font pour elles comme fi elles n'étoient pas. Si donc on pafle une fois ce principe, que Dieu voulant créer n'a point été indifférent à imprimer dans fès créatures plus ou moins de traits de fa fagefle , il me femble qu'il faudra auffi pafler cette conféquence , c'eft-à-dire , que Dieu n'a H 3. point Di-:„

62 La ‘Prémoîion phyfiqttt • point crf indiff<?rcnt à faire connoitre plus QU’on n’allegue point ici que Dieu a ou moins fes ouvrages aux intelligences' 1 été born^ par fa caufe ocafibnndle: i.Je créées ; que Dieu par conféquent n’a pu vais réfuter dans un moment cette prétenfê difpcnfcr de leur manifêftcr tous fes ou- tion : z. Dieu n’avoit qu’à produire cette vrages; qu’il a dû leur dévoiler toutes fes j plénitude d’etre dans l’elprit en le créant; merveilles , leur découvrir fes confeils, & il auroit dû le faire , s'il n’avoit point leur montrer à nud jufqu’au plus profond i été indifférent à donner à Tes ouvrages pltjs fecret de fa conduite , n'avoir pour elles 1 ou moins de traits de fa fagcfTc : or avant rien de caché , point de voies inaccefli- ; la création il n’y a point de caufe occafiofr blés , point de delTeins impénétrables, ■ nelle. j. Dans les degrés de connoiflanpoint de réferve dans fes communications , point de mefure dans les laigeffes , point d'exception dans fes faveurs ; mais que par une impccueufe nécefTité il a dû répandre dans leftr efprit fes connoifTances I r I. un temple fi étroit & fi peu rempli ; c’eft de quoi nous avons dqa parlé dans la fcction precedente. I V. .. 5* ce qu’il a donnés à ù caufe occafionneik , il n’a point été borné paraucune caufe occafionnellc ; il auroit donc dû donner à fa caufe occafiotmclie allez de degrés de connoilTance tant aéhjelle qu’habituelle, tant avec profufion, & les inonder d’une af- direéfe que réfléchie , pour connoitre fluence de lumières. | toujoun aéfuellement tout ce qui fe paflè dans le monde , & empêcher p« li que cette caufe occafionnellc ne 'lailùt f>érir. De plus , comme tout degré d’etre faute d’y penfer, tant de millions de perIbit fpirituel , foit corporel, renferme fbnnes, & n’élevât en l’honneur de Dieu toujours quelque trait de la fagelTe divine, donner plus ou moins de connoiflancc aux intelligences créées, c’ell imprimer en elles mêmes plus ou moins de traits de la divine fagelTe. Dieu par cette raifon encore n’a donc point été indifférent fur ce Enfin on pourroit peut-être objeéfer, point ; or s’il étoit nécelfairc que Dieu que Dieu aime plus les créatures plus parimprimàt aux efprits tous les traits de fa- faites que les moins parfaites ; que par geffe qu’il eft: pollible , il faudroit qu’il conféquent il a dû vouloir créer les unes fit deux chofes. ’ plutôt que les autres , fuppofé qu’il vouI. Qu’il produisit le plus d’efprits qu’il lût créer. Mais cette objcâion eft eneft pofliblc d’en produire , qu’il en pro- cote fans fondement. On pourroit dire duisit par Conféquent un nombre infini : de meme : Dieu aime plus l’ctre que je 2. qu’il donnât a chaque efprit tous les ! néant ; donc Dieu a dû

vouloir plutôt degrés d’etre qu’il eft poflibIc d’avoir. Et ! créer que de ne pas créer. Cette objecomme les efprits par leur nature peuvent ' cfion prouveroit donc trop , puifqu’clle croître de degré en degré fans bornes, I prouveroit qu’il eft néceflaire que Dieu parce qu’un degré d’inteÙigencen’eftpoint j eût créé toutes les créatures poflibles , & incompatible avec un autre , il faudroit ; qu’il n’y a rien de poflible qui ne foit qu’il augmentât les degrés d’être de cha- ' crée. que efprit , & qu’il les éles'ât bien au def- ' De plus , fi de ce que Dieu aime plus fus de ce qu’ils font , puifque félon li les créatures plus parfaites , il a dû leur puiflance abfoluc de Dieu, on conçoit qu’ils ; donner l’éxilrence , foppofé qu’il voulût peuvent l’être. créer , il faudroit dire tic meme, que dece ■ .1 bv 'oogli 3

prouvée par le raifonnmtevt. 65 ce que Dieu hait k il a dû empc- ^ Mais au fond tout celaeft fimplc en Dieu, Chap. cher & ne point permettre qu'il fe fît au- | & ;e ne parle ainfi humainement qu'à eau ' fc de la baflefle de mes penfoes. voulu cun pdché , fiippofo qu'il ut créer. Mais je répons direéèemenr. Dieu n'aime les créatures qu'en lui même j il eft la fin & le centre de tout mour fe réunit toujours ce point. V. Si Dieu n'aime l'éxiftence des créatures & tout fon a- ! que dans fon decret , c'eft-à-dire , dans & fe réduit à I la volonté de les créer, il s'enfuit que l'amour de Dieu pour fes créatures ne le Dans les créatures, on nepeutdillinguer j pone pas davantage à leur donner , qu'à que deux chofes; leur nature, par laquelle | on les conçoit pollibles ; leur éxillence, qui les rend exillantes. Dieu aime la nature des êtres créés, ou les créatures pollibles dans fon clTencesqui polTede éminemment les perfeéfions de tous les êtres, en qualité d'étre des êtres. Il aime les créatures exillantes dans fon decret. Dieu aime comme il connoît : & l'on a montré que c'ell dans fon eflence que Dieu connoît les créatures podibles > & ne leur pas donner l'éxiftence ; à la don^ ner à telles ou telles créatures. La volonté de Dieu s'accomplit ^lemeqt, foit que les créatures éxillent , foit qu'elles n'éxifter.t pas; foit qu'il en éxille de plus ou de moins parfaites. Pour l'un ou pour l'autre il faut des decrets de Dieu , & ces decrets lui font égaux : ces decrets font paiement aimables ; ces decrets font l'objet immédiat de fon amour. Dans l'éxiftence des créatures il aime fes decrets & l'accompliflcment de fa vodans fon decret les futures : il les aime de ■ lonté ; & il trouve également dans leur la même maniéré. £n cela c'efe toujours lui même qu'il aime ; il s'aime comme participablc par les créatures, & capable de fe communiquer, lorfqu'il aime les créatures comme pofiibles. Il s'aime lui même comme participé , comme voulant a£t utilement fc communiquer , les aime comme éxiftantes. non-éxiftcnce fes decrets & l'accomplilfement de fa volonté. Par conféquent , de ce que Dieu aitiw les créatures, il ne s'enfuit point qu'il foit obligé à leur donner l'être J comme aulTi de ce qu'il aime plus les plus parfaites, il ne s'enfuit point qu'il lorfqu'il foit obligé de les créer plutôt que les auj très, fuppofé qu'il veuille agir au dehors. Dieu n'aime point le péché , car le pé- 1 Ce feroit une grande illufion de s'imagiché eft un défaut , c'eft une privation ; & | ner , que Dieu , fcmblab!e à un homme qui Dieu en s'aimant lui même, qui eft l'être fe complaît dans un ouvrage qu'il meyite, des êtres, qui eft tout être, n'aime point J plutôt que dans un autre, en defirel'éxipar conféquent les

défauts. Quoique l'effence de Dieu foit fimple, comme Dieu voit néanmoins qu’il peut être plus ou moins participé ; s’il étoit permis de diftinguer des points virtuels dans cet amour néceffoire que Dieu a g)ur lui même , on pourroit dire que ieu , entant qu’il eft plus panicipable, occupe plus de place dans l’amour divin , que Dieu entant que moins participablc. ftence & tache de fe la procurer. Les hommes ne font ainfi , que parce qu’ils trouvent leur intérêt dans l’éxiftenced’un tel ouvrage; je ne dis pas un intérêt groffierou étranger, je parle de l’intérêt de l’amour, qui n’eft autre que l’amourméme; je parle du plaifir d’aimer, du plaifir de faire du bien. L’abfence d'un objet leur enleveroit ce plaifir , & fa préfence le leur procure ; leur amour a donc befoiuy Digilized by Google

ce que Dieu hait le péché, il a dû empêcher & ne point permettre qu'il ſe fît aucun péché, ſuppoſé qu'il ait voulu créer.

Mais je répons directement. Dieu n'aime les créatures qu'en lui même ; il eſt la fin & le centre de tout, & tout ſon amour ſe réunit toujours & ſe réduit à ce point.

Dans les créatures, on ne peut diſtinguer que deux choſes ; leur nature, par laquelle on les conçoit poſſibles ; leur éxiſtence, qui les rend éxiſtantes.

Dieu aime la nature des êtres créés, ou les créatures poſſibles dans ſon eſſence, qui poſſede éminemment les perfections de tous les êtres, en qualité d'être des êtres. Il aime les créatures éxiſtantes dans ſon decret.

Dieu aime comme il connoît : & l'on a montré que c'eſt dans ſon eſſence que Dieu connoît les créatures poſſibles, & dans ſon decret les futures : il les aime de la même maniere. En cela c'eſt toujours lui même qu'il aime ; il s'aime comme participable par les créatures, & capable de ſe communiquer, lorſqu'il aime les créatures comme poſſibles. Il s'aime lui même comme participé, comme voulant actuellement ſe communiquer, lorſqu'il les aime comme éxiſtantes.

Dieu n'aime point le péché, car le péché eſt un défaut, c'eſt une privation ; & Dieu en s'aimant lui même, qui eſt l'être des êtres, qui eſt tout être, n'aime point par conſéquent les défauts.

Quoique l'eſſence de Dieu ſoit ſimple, comme Dieu voit néanmoins qu'il peut être plus ou moins participé ; s'il étoit permis de diſtinguer des points virtuels dans cet amour néceſſaire que Dieu a pour lui même, on pourroit dire que Dieu, entant qu'il eſt plus participable, occupe plus de place dans l'amour divin, que Dieu entant que moins participable. Mais au fond tout cela eſt ſimple en Dieu, & je ne parle ainſi humainement qu'à cauſe de la baſſeſſe de mes penſées. CHAP. VI.

V.

Si Dieu n'aime l'éxiſtence des créatures que dans ſon decret, c'eſt-à-dire, dans la volonté de les créer, il s'enſuit que l'amour de Dieu pour ſes créatures ne le porte pas davantage à leur donner, qu'à ne leur pas donner l'éxiſtence ; à la donner à telles ou telles créatures. La volonté de Dieu s'accomplit également, ſoit que les créatures éxiſtent, ſoit qu'elles n'éxiſtent pas ; ſoit qu'il en éxiſte de plus ou de moins parfaites. Pour l'un ou pour l'autre il faut des decrets de Dieu, & ces decrets lui ſont égaux : ces decrets ſont également aimables ; ces decrets ſont l'objet immédiat de ſon amour.

Dans l'éxiſtence des créatures il aime ſes decrets & l'accompliſſement de ſa volonté ; & il trouve également dans leur non-éxiſtence ſes decrets & l'accompliſſement de ſa volonté. Par conſéquent, de ce que Dieu aime les créatures, il ne s'enſuit point qu'il ſoit obligé à leur donner l'être : comme auſſi de ce qu'il aime plus les plus parfaites, il ne s'enſuit point qu'il ſoit obligé de les créer plutôt que les autres, ſuppoſé qu'il veuille agir au dehors. Ce ſeroit une grande illuſion de s'imaginer, que Dieu, ſemblable à un homme qui ſe complaît dans un ouvrage qu'il médite, plutôt que dans un autre, en deſire l'éxiſtence & tâche de ſe la procurer. Les hommes ne ſont ainſi, que parce qu'ils trouvent leur intérêt dans l'éxiſtence d'un tel ouvrage ; je ne dis pas un intérêt groſſier ou étranger, je parle de l'intérêt de l'amour, qui n'eſt autre que l'amour même ; je parle du plaiſir d'aimer, du plaiſir de faire du bien. L'abſence d'un objet leur enleveroit ce plaiſir, & ſa préſence le leur procure : leur amour a donc beſoin,

Digitized by Google

\ 64 Ld ‘Prémation pbjffîque de l’aciAence dei SfCT.VI. foin , pour fe foutenir Paht.II. Qljjef Il n’cn eft pas de même de Pieu, à l’égard de l’éxiftencc des créatures. Comme l'objet immédiat de fon amour c’eA lui même, c’eft fon decret, il fe trouve toujours, toujours également parfait , toujours également aimable. 11 n'a pas plus deplailir&dc bonheur, foit qu’il procure l’éxidcnce à une créature , ou à telles créatures , foit qu'il ne b leur procure pas. Il eft vrai que lorfqu’il procure l'cxiHence aux créatures, il leur fait du bien; que lorfqu'il leur donne un plus haut degré d'ctre , il leur fait plus de bien ; & 3u’en ce fens, félon S. Thomas, on doit ire qu’il les aime aâuellement davantage, en prenant le mot d'aimer, non pour l'amour de complaifance, mais entendant par le mot d'aimer, faire du bien. Mais Dieu eft-il plus déterminé à faire du bien aux créatures qu'à n’en pas faire, par cet amour de complaifance , par cet amour néceflairc qu’il a pour les créatures confidérées comme podibles dans fon elfence ? Non fans doute. Si cela ctoit , comme un tel amour cil nécelTaire , Dieu feroit nécelTité à donner l’être aux créa' tures plutôt qu’à ne le leur pas donner; à leur donner une infnitc de degrc% d’être , c’eft-à-dire, autant qu’en peut donner un être fans bornes , un être infini en tout genre, un être par conféquent infiniment communicatif. L’amour né;;eiraire que Dieu a pour fes créatures , ne le détermine pas plus pour un de ces partis que*pour . l’autre : & de quelque côté qu’il fe dé- 1 termine , il trouve également l’accompliffement de fa volonté, foit dans le decret de leur donner l’être, foit dans celui de ne pas le leur donner ; foit dans le decret de leur donner tels degrés d’être, foit dans celui de leur en donner degré. vr. Achevons cette queftion par une réfléxion femblable à celle par ou nous avons achevé la précédente. Cette ^lité dans laquelle Dieu, en qualité d’être des êtres, fe trouve par rapport à l’être ou au non-être des créatures, à l’éxiftencc de tels outeb degrés d’être , de plus ou de moins de perfeâion ; cette égalité , dis-je, doit faire fentir combien nous fommes redev.ibles à Dieu non feulement de ce qu’il nous a donné l’être , mais encore de ce qu’il nous en a donné tant de degrés. Dans le fyftemeque nous combattons ,' Dieu n'efl indifFérent qu’à agir au dehors, ou à ne point a^r ; mais, fuppofé qu’il veuille agir, il eft obligé de faire de fon mieux ; fa fagelTe ne lui laifle point de liberté fur ce point ; elle l’oblige de donner à fon ouvrage le plus depmeâionqui fe puilTe félon l’ordre. Or cette néceflité où Dieu eft fur ce point, obfcurcit & diminue beaucoup la reconnoilTance que le monde lui doit fur les degrés de grâce qui lui font donnés , puifque

Dieu n’a pas été le maître de lui en donner moins : & que fi en agilfant fagement il avoit pu donner au monde un foui degré de grâce de plus, il n’auroit pu fe dil^nfer de le lui donner. Mais qu’au contraire cette reconnoilTance eft jufte , & que le bienfait eft fonfible , lorfqu’on eft convaincu que Dieu nous a fait tant de bien fans aucun mérite de notre part & fans aucune obligation de la flenne. CHAPITRE VII. Des vetet gc'ncrdlcs. CEtte grande difficulté étant éclaircie, il eft plus aifé de fe déterminer un moindre j fur les autres qui regardent les moiens & 1 les voies de la divine Providence. Les ' princiDigitized by Google

SECT. VI. PART. II.

ſoin, pour ſe ſoutenir, de l'éxiſtence de cet objet.

Il n'en eſt pas de même de Dieu, à l'égard de l'éxiſtence des créatures. Comme l'objet immédiat de ſon amour c'eſt lui même, c'eſt ſon decret, il ſe trouve toujours, toujours également parfait, toujours également aimable. Il n'a pas plus de plaiſir & de bonheur, ſoit qu'il procure l'éxiſtence à une créature, ou à telles créatures, ſoit qu'il ne la leur procure pas.

Il eſt vrai que lorſqu'il procure l'éxiſtence aux créatures, il leur fait du bien; que lorſqu'il leur donne un plus haut degré d'être, il leur fait plus de bien; & qu'en ce ſens, ſelon S. Thomas, on doit dire qu'il les aime actuellement davantage, en prenant le mot d'aimer, non pour l'amour de complaiſance, mais entendant par le mot d'aimer, faire du bien.

Mais Dieu eſt-il plus déterminé à faire du bien aux créatures qu'à n'en pas faire, par cet amour de complaiſance, par cet amour néceſſaire qu'il a pour les créatures conſidérées comme poſſibles dans ſon eſſence? Non ſans doute. Si cela étoit, comme un tel amour eſt néceſſaire, Dieu ſeroit néceſſité à donner l'être aux créatures plutôt qu'à ne le leur pas donner; à leur donner une infinité de degrés d'être, c'eſt-à-dire, autant qu'en peut donner un être ſans bornes, un être infini en tout genre, un être par conſéquent infiniment communicatif. L'amour néceſſaire que Dieu a pour ſes créatures, ne le détermine pas plus pour un de ces partis que pour l'autre: & de quelque côté qu'il ſe détermine, il trouve également l'accompliſſement de ſa volonté, ſoit dans le decret de leur donner l'être, ſoit dans celui de ne pas le leur donner; ſoit dans le decret de leur donner tels degrés d'être, ſoit dans celui de leur en donner un moindre degré.

## VI.

Achevons cette queſtion par une réflexion ſemblable à celle par où nous avons achevé la précédente. Cette égalité dans laquelle Dieu, en qualité d'être des êtres, ſe trouve par rapport à l'être ou au non-être des créatures, à l'éxiſtence de tels ou tels degrés d'être, de plus ou de moins de perfection; cette égalité, dis-je, doit faire ſentir combien nous ſommes redevables à Dieu non ſeulement de ce qu'il nous a donné l'être, mais encore de ce qu'il nous en a donné tant de degrés.

Dans le ſyſteme que nous combattons, Dieu n'eſt indifférent qu'à agir au dehors, ou à ne point agir; mais, ſuppoſé qu'il veuille agir, il eſt obligé de faire de ſon mieux; ſa ſageſſe ne lui laiſſe point de liberté ſur ce point; elle l'oblige de donner à ſon ouvrage le plus de perfection qui ſe puiſſe ſelon l'ordre. Or cette néceſſité où Dieu eſt ſur ce point, obſcurcit & diminue beaucoup la reconnoiſſance que le monde lui doit ſur les degrés de grace qui lui ſont donnés, puiſque Dieu n'a pas été le maître de lui en donner moins: & que ſi en agiſſant ſagement il avoit pu donner au monde un ſeul degré de grace de plus, il n'auroit pu ſe diſpenſer de le lui donner. Mais qu'au contraire cette reconnoiſſance eſt juſte, & que le bienfait eſt ſenſible, lorſqu'on eſt convaincu que Dieu nous a fait tant de bien ſans aucun mérite de notre part & ſans aucune obligation de la ſienne.

## CHAPITRE VII.

### *Des voies générales.*

CEtte grande difficulté étant éclaircie, il eſt plus aiſé de ſe déterminer ſur les autres qui regardent les moiens & les voies de la divine Providence. Les princi-

Digitized by Google

principales •queftions que l’on peut former fur ce point , font de favoir frDicu a dû agir ordinairement dans Icgouvemenjcnt de l’univers- par des voies générales ou particulières ; s’il a dû agir par conféquent par des volontés générales; s'il a dû établir dans l’ordre de b nature & de la grâce des caufes occafionnelles pour déterminer fcs volontés pratiques. I. Commençons par les voies générales. Pour montrer l’enchaînement de cette prottvét par h raiformement. <îf ge parfait feulement comme fix, ou qui CH*r. exprime feulement comme fix les attri-'^**' buts divins > produit par des voies qui les expriment encore comme fix , exprime les attributs divins comme douze. 6. Les voies par Icfiiuelles Dieu éxécute tout ce qui (ê fait dans le monde, font les puiflances fubaltemes , ou les eau (es fécondés fagement fubordonnées & j combinées entr’elles, & fcs volontés pirI ticulieres pratiques. j Que ces caufes fécondés aient toutes une force ou une puilTance véritable créée queftion avec la précédente, reprenons des 1 avec elles, & attachée à leur nature, & que principes que nous avons déjà réfutés, & Dieu le foit fait, pour ainfi dire, une loi âlo «•AMridilAfs* «-1A lA«ia> nous verrons jufqu’où ils conduifent de confequence en conféqucnce. I. Dieu s’aime invinciblement, i. Dieu n’agit ou ne fc détermine que par fa volonté. Or fa volonté n’eft que l’amour qu’il fe porte à lui même & à fes divines perfeéüons. Donc Dieu agit générale de joindre (bn concours i leur aâion , fans lequel elles feroient inefiîca» ces ; ou que ces caufes fécondes n’aicntde puilTance que parce que Dieu s’eft fait aulîi une loi générale d’éxécuter ce que nos fens & nos préjugés leur attribuent de faire par une efficace qui leur foit propre. toujours d’une maniéré qui porte le cara- ceb eft indifférent pour la matière preâcK de fcs attributs , quels qu’ils foient. J. Plus un ouvrage eft parfait, plus il eft excellent, plus exprime-t-il l’excellence & la perfedion de l’ouvrier. 4. Plus les voies, par lelquelleson éxéfente. Enfin les voies générales font plus fimples & plus féconder que les voies particulières ; par conféquent elles font plus parfaites ; Dieu donc a dû les préférer. Si cure un excellent ouvrage , font fimples. Dieu conduit ordinairement le monde par & en même temps fécondes, plus expriment-elles la fageflé ou rintelligcnce de l’ouvrier. Ces quatre articles font le fon dement de tour. Il fuit de ces quatre articles , que des voies générales , il le conduit auffi ordinairement par des volontés pratiques générales , & non pr des vobntés pratiques prticulieres. On applle volontés pratiques généraDieu n’a pas fait ni dû faire ce monde le ! les, cdles par lefquelles Dieu veut

produiplus parfait qui fe puifle; mais feulement re un effet , y étant déterminé par quelle plus parfait qui fe puifTe , eu égard i que créature. On applle volontés pratila fimplicité & à la fécondité des voies ques particulières , celles par lefquelles qu'il a emploiées pur le produire. 1 Dieu veut produire un effet, fans ÿ être Je m'explique. Un ouvrage parfait déterininé pr quelque cféaturc. comfne huit , ou qui prte le caraéfére Ainfi félon le fyfteme que j'expfé , des attributs divins comme huit, produit I Dieu dans l'ordre de la grâce ne fe déterpar des voies qui ne les expriment que | mine pas ordinairement de lui mcmftàdoncomme deux , n'exprime en tout fes at- 1 ner la grâce à Pierre plutôt qu'à Jean : à tributs que comme dix : mais un ouvra- donner tel dégrc de grâce à tel jufte pluT<m. //. I I tôt

jitized by CoogU

66 . La T rémot ion thyfiepte StcT.vi. tôt qu’à tel autre : à prédeftiner celui-ci f tendent à le continuer en ligne droite, Pa«i.1I.^i..,a, . n,,;. f.„ -.U ;i I que brfque deux corps fe rencontrent ib fe communiquent leur mouvement. Du refte dans le cours ordmaire il ne veut faire dans k monde que ce qu’il eft déterminé à faire par ces deux loix du mouvement, & I) de lui meme il veut déterminément faire teUe ou telle choie , c*eA une voie rare , extraordinaire , miracukufe. Après avoir tâché ck me former l’idée h plus juHe qu’il m’a été poffibk de ce fyltemc , il s’agit d’en examiner la vérité. 'plutôt que celui-là : mais fur tout cela il ne veut agir qu’autant qu’il y eft déterminé par qufltiue créature; & cette créature eft l’ame de Jefus-Chrift. Dieu donc dans l’ordre de la grâce n’a point ordinairement de volontés particulières c’eft-à-dire , que de lui même il ne veut point donner la grâce du falut à tel plutôt qu’à tel autre ; mais il a voulu établir une voie & un moien gôkral; il a voulu établir l’ame de Jefus-Chrift diftributive de la grâce , en forte que toutes ks fois que cette fainte ame voudra efficacement que la grâce foie donnée à un tel, elle lui fera donnée ; que lorfqu’elle obmettra de k vouloir , elle ne lui fera pas donnée. Ainlî Dieu a une vobnté génél I. Pour éclaircir mes idées fur uik matière fi élevée & fi importante, je confidere raie d’éxéaitcr dans l’ordre de la grâce | d’abord en quel fens il peut être vrai ou tout cç qu’il plaira à l’ame de Jefus-Chrift j fiiux, que Dieu emploie certaines voies d’ordonner & de déterminer. I pour produire & pour confcrver Ibn ouII faut de plus remarquer, que ce n’eft vrage. Quelles (bnt ces voies; quebfbnt point Dieu qui dans k cours ordinaire dé- 1 ces moiens î Sont-ce quelques créatures, termine l’ame de JefusiChrift ^tre deux ! quelques caufes fécondes , quelque puifhommes ^ux , à vouloir donner la gra- fance fubalteme ? Ou bien eft-ce l’aéfion ce à celui-ci plutôt qu’à celui-là : pour j de Dieu meme qui produit , qui conféreda il faudroit des volontés particulières ; ' 8c l’on croit qu’il ferok indigne de la majefté de Dieu d’en avoir à tout moment. Tel eft k cours ordinaire, félon ce fyfteme. Outre cette voie ordinaire , Dieu en a encore une autre, qui font les volontés pratiques particulières , c’eft-à-dire, de vouloir de lui meme , & fins y être détefminé par b créature, donner la grâce à tel ou à rel autre : cette voie eft une voie extraordinaire dont Dieu ufe rarement. Il èn eft de meme pour la conduite du monde corporel/ Dieu ne veut point faire que telle fcmence foit féconde plutôt que telle autre;' que tel grain de bled rapporte ^n fruit, ou demeure fterik: mais il a voulu établir

deux règles de mouvement; favoir que les corps eifmouveracnt ve, qui détermine chaque créature en particulier , auffi bien que tout fbn ouvrage en général ? Si ces voies &: ces moiens font quelques créatures , je fais fur cela encore une diftindion importante. Ou Dieu veut ces créatures comme des moiens q>ar rapport à lui , pour opérer telle chofe dans k monde ; ou il veut (éulcment que ces créatures foient des moiens par rapport à telle ou telle chofe. Il eft fort différent de vouloir une chofe comme un mokn pour tel effet , ou de vouloir que cette chofe foit un moien pour tel effet. Lorfque je veux prendre rlfedecine pour rétablir ma fanté, je veux cette médecine comme un rnoien par rapport à moi ; .je ne b veux que parce que je veux b famé: je n’ai qu’un dellêin unique qui eft

pruevèe par le eft de rét^lir ma fanté , & c'eft pour y parvenir que je prem cette voie. .. Mais lorfque Jefus-Chrift tenvoia les Lépreux aux Prêtres pour recevoir laguérilbn , ou lorftju'il fit de la boue avec fa falive pour rendre la vue à l'Aveugle-né, il voulut que le minillcre des Prêtres. & que cette boue fufient un moien dans ce miracle. Jefus-Chrift en cette occafion eut un doiiole deflein ; il eut defiein de guérir les Lépreux , & il eut delTein de nous inftruire d'une vérité fur le Sacerdoce de l'ancienne loi, en faifant que le miniftere des Prêtres fût un moien dans ce miracle. On ne peut pas dire que JefusChrift n'eût que la volonté de gutor les Lépreux, & que ce fat cette volonté qui fut caufe qu'il prit ce moien : il eut & la volooté de guérir les Lépreux, & la volonté de nous inftruire de cette vérité; & il voulut que le moien par lequel il nous inftruiroit , fût aufli le moien qu'il mettroit en oeuvre dans cette occafion. Suivant ces principes , je demande fi , pour produire certains effets dans le monde, Dieu veut certaines créatures , comme des moiens & des voies par rapport à ldi ; ou sfil «eut ftukment que certaines Icréatures foient des moiens pour opérer ces effets. * • • I I I. Pour éclaircir cette matière , .je commence par une compataifon. Un Prince pour fe procurer une habitationuiigoe de lui , prend le deffein de conftruire un magnifique palais. Ce Prince eft fase, & il ne prend point les deffeins^aveugkment; il compare les moiens avec la fin. Pour bâtir ce palais il faut des ouvriers & des matériaux : il pourroit cnvqier «kcrcher i R.ome d'habiles architeéles, en Gnoekpl us beau marbre, à Siam lameilkure'idiaux. Mais penfant que cela feroit rropki^ & trop embarraffant , il le raifomemettt. 6y réfout à lé lêrvirdteouvriers qu'il a dans Tes c'tats,du marbres «fe» antres matériaux qui fe trouvent à porték^w II vaut mieux prendre ce parti , qnoi^W choififfant l'autre fon palais en eût «é|te magnifique. Pour fournir à la dépenfc de ces ouvriers & de ces matériaux ; jlfiiutdegrof. fes fommes. Plufieufs moiens fe piélëntent , & parmi les autres il choifit celui , non qui lui en procure k plus , mais qui lui en procure fuffifamment, aveede plus de facilité , 6c en foulageant le plus fon peupk. Remarquez le progrès des volontés de ce Prince ; la volonté qu'il a de conftruire un palais digne de lui , eft caufe qu'il veut les moiens , c'eft-à-dire, mettre en oeuvre tous ces ouvriers , faire un amas de matériaux, les faire tailler, polir, placer: la volonté qu'il a de ce moien eft encore la caufe qu'il veut avoir des fonds pour fournir à cet appareil : enfin cette volonté eft aufii la caulê des taxes & des tributs qu'il veut impofer fur Ibtf peuple. Ce

Wnee prend les moiens ks plus fimpks, les voies les plus fécondes & les [dos douces ; fa fageife les lui inlpire. Mais reprenez le fil de toutes fes volontés , '& vous trouverez qu'il n'a la volonté d'une telle chofe que parce qu'il ne peur pars-enir â l'autre, que pa&celle-lâ. S'il pouvoit avoir de.l'araeBt fans impolêr des tributs-, il eft trop fage & il aime trop k bonheur de fon peuple , pour ne pas emploies ce moien. S'il pouvoit bâtir ce palais fans dépenfe, fans amaffer les marénaux, fans les tailler, /ans les polir , fans les placer, il ne manqueroit pas de vouloir faire fon édifice fans tous ces frais. Si fans emplokr le cizeau & ks machines il pouvoit d'une feule parole conftruire ce grand édifice. il s'épargneroit la vobnté de ces pénibles moiens. * . . I 2 ...V IV. Chut. Vil.

eſt de rétablir ma ſanté, & c'eſt pour y parvenir que je prens cette voie.

Mais lorſque Jeſus-Chriſt renvoia les Lépreux aux Prêtres pour recevoir la guériſon, ou lorſqu'il fit de la boue avec ſa ſalive pour rendre la vue à l'Aveugle-né, il voulut que le miniſtere des Prêtres, & que cette boue fuſſent un moien dans ce miracle. Jeſus-Chriſt en cette occaſion eut un double deſſein; il eut deſſein de guérir les Lépreux, & il eut deſſein de nous inſtruire d'une vérité ſur le Sacerdoce de l'ancienne loi, en faiſant que le miniſtere des Prêtres fût un moien dans ce miracle. On ne peut pas dire que Jeſus-Chriſt n'eût que la volonté de guérir les Lépreux, & que ce fut cette volonté qui fut cauſe qu'il prit ce moien: il eut & la volonté de guérir les Lépreux, & la volonté de nous inſtruire de cette vérité; & il voulut que le moien par lequel il nous inſtruiroit, fût auſſi le moien qu'il mettroit en œuvre dans cette occaſion.

Suivant ces principes, je demande ſi, pour produire certains effets dans le monde, Dieu veut certaines créatures, comme des moiens & des voies par rapport à lui; ou s'il veut ſeulement que certaines créatures ſoient des moiens pour opérer ces effets.

III.

Pour éclaircir cette matiere, je commence par une comparaiſon. Un Prince pour ſe procurer une habitation digne de lui, prend le deſſein de conſtruire un magnifique palais. Ce Prince eſt ſage, & il ne prend point ſes deſſeins aveuglement; il compare les moiens avec la fin.

Pour bâtir ce palais il faut des ouvriers & des matériaux: il pourroit envoier chercher à Rome d'habiles architectes, en Grece le plus beau marbre, à Siam la meilleure chaux. Mais penſant que cela ſeroit trop long & trop embarraſſant, il ſe réſout à ſe ſervir des ouvriers qu'il a dans ſes états, du marbre, des autres matériaux qui ſe trouvent à portée. Il vaut mieux prendre ce parti, quoiqu'en choiſiſſant l'autre ſon palais en eût été plus magnifique. Pour fournir à la dépenſe de ces ouvriers & de ces matériaux, il faut de groſſes ſommes. Pluſieurs moiens ſe préſentent, & parmi les autres il choiſit celui, non qui lui en procure le plus, mais qui lui en procure ſuffiſamment, avec le plus de facilité, & en ſoulageant le plus ſon peuple. CHAP. VII.

Remarquez le progrès des volontés de ce Prince; la volonté qu'il a de conſtruire un palais digne de lui, eſt cauſe qu'il veut les moiens, c'eſt-à-dire, mettre en œuvre tous ces ouvriers, faire un amas de matériaux, les faire tailler, polir, placer: la volonté qu'il a de ce moien eſt encore la cauſe qu'il veut avoir des fonds pour fournir à cet appareil: enfin cette volonté eſt auſſi la cauſe des taxes & des tributs qu'il veut impoſer ſur ſon peuple. Ce Prince prend les moiens les plus ſimples, les voies les plus fécondes & les plus douces; ſa ſageſſe les lui inſpire. Mais reprenez le fil de toutes ſes volontés, & vous trouverez qu'il n'a la volonté d'une telle choſe que parce qu'il ne peut parvenir à l'autre, que par celle-là. S'il pouvoit avoir de l'argent ſans impoſer des tributs, il eſt trop ſage & il aime trop le bonheur de ſon peuple, pour ne pas emploier ce moien. S'il pouvoit bâtir ce palais ſans dépenſe, ſans amaſſer les matériaux, ſans les tailler, ſans les polir, ſans les placer, il ne manqueroit pas de vouloir faire ſon édifice ſans tous ces frais. Si ſans emploier le cizeau & les machines il pouvoit d'une ſeule parole conſtruire ce grand édifice, il s'épargneroit la volonté de ces pénibles moiens.



Digitized by Google

68 La T rémotion phyfî^ » Skt.vI. - moiens les plui compo(% y tandis qu'il 7 Part. II. I • en a de plus (impie , je prérens avec bien Appliquons ceci à la conduitedeDieu. plus de raifon, que Dieu ne doit emploier Quel eft l'ordre, quelle eft la fuite de fes aucun moien , lorfqu'il peut faire un ouvolontés ? Eft-il femblible à ce Prince vrage tout d'un coup & fans moiens. qui n'a qu'un unique dclTein , je veux Si Dieu n'a voulu le mouvement des dire celui d'édifier ce fuperbe palais . & corps , que parce qu'il a vxmlu former qui pour y r^uflîr met tant de moiens en certains arrangemens dans la matière ,» y oeuvre ? Dieu n'a-t-il eu que le delTein produire certains corps organifés , conferdc nous fauver , & d'édifier dans le ciel ver dans les corps céleftes aufli ÿen que un terqple étemel en fon- honneur ? Ou dans les corps fublunaires un certain ordre bien a-t-il eu le dclTcin de nous fauver, & & une certaine beauté , il n'avoit qu'à le . le delTein de nous (âuver d'une certaine former tout à coup , cet ordre, fans emraapiere ? De nous fauver, & de nous ploier un fi grand nombre de moiens : fi faire mériter le falut; de nous faire méri- Dieu n'a voulu remuer les corps en ligne ter le falut , & de nous le faire mériter droite , que parce qu'il a voulu qu'un par les tribulations que nous fupporte- corps qui efi à Hamboui^, fiât traniporrions pour fon amour; de nous donner ce | té à Amfterdam par le moien le plus court, divin amour, & de nous le donner par le ; il n'avoit qu'à épargner à ce corps un fi canal des lignes fenfibles ? - • long^ (1 pénible trajet ; & après l'avoip Dieu a-t-il eu le delTein de nous Tau- créé à Hambourg dantk moment A, le ver, & de nous fauver ainfi ; ou s'il a eu [ créer tout à coup à Amfterdam dans le fimplement le delTein de nons fauver; en moment B : c'etou le plus court & le plus forte que pour réuffir dans ce delTein il (impie. ait emploié les moiens ; qu'il ait choili ■ Si Dieu n'a voulu envoier les Apôtres entre ces moiens ; qu'il n'ait voulu ces prêcher par toute la tetre, que pareequ'il • moiensprécifémentquecommedesmoiens, i a voulu convertir les hommes , il n'avoit comme les moiens les plus furs , les plus i-qu'à convertir dans un monnent tous ceux féconds , les plus avantageux ; qu'il n'ait 1 à qui il avoit réfolu d'accorder cette gravoulu le monde préfent précifément que . ce. pour le futur? • . j On ne veut une choft comme un moien . Si Dieu n'avoit eu d'autre delTein que ■ pour arriver à une autre, que parce qu'il de nous fauver fimplement , il n'avoit qu'à ; eft nécelfaire de prendre un moien , & nous fauver tout d'un coup , fans cm- 1 qu'on ne peut arriver à la fin fans

quelploier tout ce circuit. Pourquoi ce Prin- 1 que moiea On ne veut prendre un recc, qui veut bâtir un palais , veut-il faire 1 raede que parce qu'on en a befoin pour fa un fi grand appareil , finon parce qu'il fanté. n'eft pas a(Tez puilTant pour former ce pa- Or Dieu n'a pas befoin des prédicalais d'une (ëuie parole , & qu'il a befoin tcurs évangéliques pour faire croire à TEde tous ces moiens? MaLs Dieu qui peut vangile, il peut convertir tout d'un coup: toutes chofes, que n'édifie-t-il donc d'u- il n'a pas befoin du monde préfent pour ne feule parole la Jérufalem célefte? Cer- former le monde futur : il n'a pas befoin tainem'erit ce feroit le plus fimplc&Ieplus de grands préparatifs pour former le temcourt ; & fi l'on prétend avoir raifon de pic éternel ; d'être longtemps, & d'ufer diie que Dieu ne tloit point emploier les de longs circuits pour produire ces matériaux. Qigitizcvi by Gooqlc

5. Thom. I. P. Qu. I?. Afu;. prouvée par le rùfomutnent. 6p riauXd wur les polir p«u à peu; d'établir, moiens par npp&tti lui pour en produire Cba Bn.Arcmteâe,c'c{l<à-<^> une caufe oc-| d'autres: & ce feroit^|spointpenfer aflèz callonnelle qui préHcie à ce travail: il peut noblement de la ma;eü^^^)^verainei«que conftruire à l'inftant ce temple fans era- de croire que dans les cr&naes,'ilyenaic barras , fans autres moiens : il peut pro- \ certaines qui ne fuflent à fes yeux qup des duire toutes chofes tout d'un coup : ainlî moiens & des yoies pour la proddâion âc il ne veut pas certains cvénemens^inique- ; pour la confervation de fes ouvrages. ment parce qu'il en veut d'autres ; il ne | Dieu veut aufli bien réxiftence d'âne les veut pas ces événemens fimplement créature, qu'il veut l'éxiftence d'une aucomme des moiens qui le conduiront à ce qu'il deCre. tre: quoique, pour établir une liaifon &: un enchaînement entre les créatures , il ait voulu que l'une contribuât à l'éxiftence de r autre , Dieu ne veut pas l'éxiftencc Mais quoi, dira-t-on, eft-ce que cet^l d'une créature pour fe procurer l'txiftenins êtres ou modifications ne font pas des | ce d'une autre : mais il veut l'éxiffence V. tains : font pas des I ce d'une autre : mais il veut l'éxiftence moiens pour arriver à d'autres ; & Dieu de ces deux créatures, & il Veut procurer ne les veut-il pas ainlî? Oui, Dieu veutj l'une par l'autre. Ainlî les créatures par qu'une créature fcrve à former une autre | rapport à Dieu ne font pas des moiens créature; iLveut qu'un arbre ferveà por- . pour arriver à d'autres. ter du fruk ; mais on ne peut pas dire que Dieu n'ait voulu créer les arbres que parce qu'il a voulu créer du fruit : il Dieu n'a pas voulu, par éxcmple, envoier des prédicateurs de l'Evangile unij quement, parce qu'il a voulu nous converpounoit créer du fruit tout d'un coup, & tir; mais il a voulu que certaines creatufans le faire naître fur des arbres. rcs , certains événemens fulTent des moiens C'efteeque S. Thomas explique ad- par rapport à d'autres événemens. Dieu .mirablemeht en deux parties: f'uù hoc ejfe , qui pouvait nous convertir indépendamftvpter htCffid non propttr hcc, vuU hoc: il ; ment de ce miniflere extérieur, n'a pournc les veut pas comme des moiens par rap- , tant point voulu le faire ordinairement fans port à hii , mais il veut que ce foit des ' ce miniflere r & il a établi ce miniftere inoiens pour telle chofe. Qiiiconque ne j comme le moien * par lequel il vouloir veut une chofe que parce qu'il en veut j nous convertir ordinjirement. On auroit une autre: paréxemple, les remedes pour | tort de peniêr que . Dieu n'ait eu d'autre b fanté; 's'd peut fe procurer la fanté fans volonté que celle

de nous convertir , & ces remedes, il celTera auHîtôt de vouloir qu'aiant cherché les moiens pour y réufprendre ces remedes. Ce qu'on ne veut | ■' ' - que comme un moien pour obtenir quelque objet , on celfe de le vouloir , fitôt qu'on peut obtenir l'objet fans ce moien. Dieu donc qui peut toutes chofes au ciel & en la terre , qui peut formej tout ce qui lui plaît, fans avoir befoin de moiens étrangers, ne veut point l'éxillenccdc certan» créatures, parce qu'il veut l'éxiftcnce d'tutrcs créatures : il ne veut point certaines cséanues piécifément comme des lîr , il ait trouvé que c'étoit celui-là qui étoit le plus limplc. Le plus fimpic ttoit de nous convertir tout d'un coup fans tout ce minillere ; mais Bien a eu dcfl'ein de nous convertir; il a auQi eu defléin d'enyoierdesminilb'es, &à l'occalîon deleur miniAere-nous donner b grâce de la convetfion ; il a voulu l'un & l'autre , & il a voulu que l'unÆ fît par l'autre. On ne peut pas dire qu'il n'ait voulu l'un que parce qu'il a voulu l'autre ; on ne peur I î .pas

yo La ‘Préruùtion fhy/ique SïCT.VI. pas dire qu’il ait voulu îun comme fon i hcureufc. Mais lî l’on remonte plus haut» Pait.1I. & comme Ibn ouvrage , & l'autre j & que l’on dife > Il eft *:rai que DieU a pr&yiment comme une voie & comme ; voulu que par rapport à nous la vie préun molen par rapport à lui , pour fc pro- ' fente fut une voie pour aller à la vie futucurer l’autre : l’un & l’autre ell fon ou- , re< que tant de tribulations» tant de pdvrage, l'un de l’autre cfl ug deffein de fa nés » tant de croix fuUèot le chemin de Providence; mais il a voulu que l’un fût l'cternité i mais pourquoi Dieu l'a-t-il un moien par rapport ^ nous , un moien voulu ainû 1 £f^ce que Dieu n'avoit pour nous procurer l'autre. I point d’autre moien pour nous fauver? Cette fuite Sc cet enchaînement d’évé- Ou bien » eft-ce qu’il n'en avoit point de nemenS » de modifications & de créatu- ^ plus court & de plus (impie 1 Cette ré• rcs, que Dieu a voulu établir dans l’uni- j ponfc ne feroit pas bonne. Dieu l’a voulu ven I quoiqu’il eût pu s’en difpenlér , ainfî , parce qu'il l’a voulu : il a voulu fournit (ans dpute un magnifique fpeâa- 1 nous fâuver ■ & il a voulu nous placer de à qui veut s’y rendre attentif » & dé- dans cette vie de tribulations & d’epreucouvre avec Cne merveilleufe lumière la | ves : il a voulu l’un & l’autre : il a voulu fageffe de Dieu » qui a voulu mettre un ! nous conduire à l’un par l’autre > & il l’a fl bel ordre dans les créatures , une cor- voulu parce qu’il l’a voulu, rcfpondancc (i fuivie, une harmonie (i u- | S. A uguftin nous apprend quelque choniverfelle , & y peindre d’une manière fi ; fe de femblable au fujet du monde corpoadmirable (es divins attributs. Mais en i rel, dans un paflage a(fcz connu du livre même temps elle nous découvre la fouve- I i. de la Généfe contre les IVJanichéens» < raine & indépendante liberté de cet être, j chap. i. Ceux qui vtnUnt que nous leur à qui tout elt ^l , qui n’ed point aifer- | rendions rnifin de ce qu'il u plû u Dieu de vi au choix de certains moiens » comme , créer le ciel <jr U terre, veulent fevoir quelle (ont de baffes intelligences, & qui s’eff ^ le a été U cauji de U volonté de Dieu , tm fervi du miniftere de certaines créatures, lieu que t'efl U ■volonté de Dieu, qui eji U non parce que c’étoit Iç plus iîmple & le caufe de toutes chojèt. Lors donc que queU plus convenable moien » mais parce qu’il | qu'sut notts demande, Pourqtsot Dieu a fait l'a voulu ainfî. V T. -Si donc on demande pourquoi Dieu a fait certaines chofes» par éxemple, pourquoi il a fait des arbres» & qu’on réponde, que c’efl pour porter du fruit ; pourquoi il nous a mis dans cette vie » que c’eft pour arriver à la»vie future ; à

confîdcrcr les chofes comme elles font par rapport à nous, on doit trouver très juflefiç très raifonnable cette réponfe; parce qu'eti effet Dieu a voulu que les arbres fufîent le moien pour avoir du fhiit ; que les mérites de cette vie fuffent le moien par rapport à nous , pour arriver ü la vie biennr le ciel er U terre , il faut répondre, parce qu'ti^ r a voulu : ^ s'il demande de nouveau. Pourquoi il l'a voulu i il lui faut dire, qu il cherche quelque chofe de plus grand qufla volonté de Dieu , (ÿ que rien ne peut être plus grand. .Que la témérité humaine s'arrête donc , (ÿ qu'eüe ne cherche pas ce qui nefi point , de peur que cela ne f empêche de trouver ce qsu cjl, VIT. Si Dieu ne veut point Ifs créatures * comme des moiens par rapport à lui ^ur parvenir I ce qu'il dcfire dans les créatures » n'a-t-il donc point de voie , point , de moien qui (bit moien par rapport a lui! . Oui, Digitized by C

prouvée par k raifbrmemènt. OoS i Dieu a ufte voie pour éxccutcr fo volomés , & il a la voie la plus courte, la plus fimple , la plus eflentielle qui fe puiflè concevoir; c'eÜ de produire, où de faire produire tout ce qu'il veut qui éxide. Si Dieu n'a deflein que de me fauver, il me créera tout d'un coup bienheureux; mais s'il a delTein de me fauver, & de me fauver en me faifant mériter le ciel, il formera dans ma volonté & par ma volonté des adions méritoires, & en conféquence il me donnera un jour la vifion béatifique. Si Dieu a deflein de me donner la foi par le miniftere des prédicateurs de l'Evangile , il me procure ce miniftere , & en même temps il opere en moi & par moi ce faint mouvement. Dieu éxécute donc fes deflèins par la voie la plus fimple , mais il les éxécute aufli ordinairement d'une maniéré confiante & uniforme. Car comme il ne donnp ■ fert pas par befoin , qui ne s'en feit que la foi à tel homme qu'en lui procurant fa ' parce qu'il veut bien's'cn firvir, en forte & non autrement î ' & c'eft à l'homme à Chaf conformer fa volonté à la volonté divine qui eft la règle de tous les êtres , comme elle en eft le principe. , Remarquez combien il y a de différence entre ces voîps & ces loix. Mettre des loix dans le monde , c'eft y opérer, & faire opérer tout, y déterminer tout; mais vouloir opérer d'une maniéré confiante & uniforme. Or , bien loin que cela foit indigne de Dieu , la religion & l'expérience nous perfuadent que Dieu agit ordinairement de cette manière. . Vouloir certaines créatures comme des moiens pour d'autres aéatures, c'eft que Dieu Ibit obligé, lorfqu'il n'a defll-inque d'un événement créé , d'en produire un fécond comme un moien pour arriver à celui-là ; & c'eft ce qui eft indigne d'un être tout-puiflant, qui n'a pas belbin des créatures; qui, par conféquent, ne s'en prédication de l'Evangile , il la donne aufli de même à un autre homme. Ce que Dieu fait dans les révolutions des aftres un feul jour , il le fait les joun fuivans; mêmes opérations , meme condui- { que chaque créature eft p.ir rapport à lui un deflein , comme elle eft un ouvrage. VIII. ' Ces vérités étant éclaircies, venons au f. C'eft cette uniformité de conduite* raifonnement propofe au commencement qu'on appelle les loix générales qui ne font i de ce chapitre. autre cnofe que le cours fuivi , qu'il aplû } Dieu qui eft un être lâge, doit chôifir à Dieu d'établir dans ce qu'il opéreroit dans la conduite de l'univers les voies les dans le monde. Ce fêroit tenter Dieu de vouloir qu'il plus parfaites , & qui portent le plus le caradérc de fes attributs préférablc- quittât cettemaniere d'agirqu'il a établie, ! ment à d'autres voies. Or les

voies gé& qu’il agît autrement en notre faveur; nérales , à caufe de leur fimplicité & de qu’il nous fauvât fans que nous' vouluf-| leur fécondité, font les voies’les plus par fions ufer de ce qu’il a’établi comme les moiens du falut ; qu'il nous nourrît fans ufer des voies , par tefquelles il a voulu entretenir notre vie : en un mot, ce feroit vouloir tenter Dieu , que de négliger ce qu’il a établi pour être un moien par rapport à nous, auquel il attache certains effets. Dieu a voulu nous fauver par là. faites, & qui portent le plus le caraiScre des attributs de Dieu. Donc &c. Les voies dont on parle dans ce railbnnement, font les puiflanccs fubaîternes ,& les volontés pratiques particulières. A l’égard des volontés pratiques particulières, ce font des voies rares, hors du cours ordinaire , des voies miraculeulês : Sc je

SfCT.VI; Part. 11. La Trémotim phjtque 7* tic vais parler dam la fuite que du cours ordinaire de la Providence. Ces voies ordinaires font donc les puiffances fubaltcrncs. Cela pôle i. je retourne le raifonnement. Dieu qui eft fagc, a dû préférer les v^ies générales aux autres voies, parce qu'il agit d'une manière plus limple & plus féconde , lorfqu'il emploie ces fortes de voies. Or fi Dieu n'avoit empbié aucune voie, aucun mokneréé, il eût agi encore d'une maniéré plus fimple, & il- eût agi d'une malui fait vouloir certaines créatures 6c certains évenemens qu'il n'auroit point voulu fans cela. Indépendcmment de ces evénemens , il pouvoit créer fon ouvrage tout d'un coup tel qu'il levouloit, & s'il ne l'a fait que peu à peu 6c par tels événemens , c'eft qu'il a voulu tel ouvrage & tels événemens. Si donc on entend la propofidon en cette maniéré, Dieu qui eu un être fage, voulant conftruire fon ouvrage de telle maniéré, choifit certains événemens, cerniere.toute aulTi féconde , puifque Dieu j taines créatures , parce qu'elles font la peut faire d.ins les créatures tout d'un ' meilleure voie pour y réullir; je nie cetcoup tout ce qu'il veut y faire , fara em- ' te propofition, parce qu'elle donne atteinploicT le fecours des autres créatures : il ^ te à h toute puilTance de Dieu. La meilpeut nous fauver fans que perfonne le lui j leure voie & la plus fimple à Dieu eft d'odcniandc, aulfi bien que fi on le lui de- î pérer ce qu'il veut dans (es créatures. Je mandoit : il peut faire palfer un corps nie donc cette propofition, parce qu'elle d'un lieu à un autre en un inftant, aufli fuppofe que Dieu veut certânes créatures bien qu'en lui faifant faire un long & pé- 1 comme des moiens par rapport à lui pour nible trajet.' Donc bien loin que Dieu dût enmloier des voies & des moiens créés qui fuirent généraux , il ne devoit cmploier aucun moien créé. la CBnIêrvation ou pour la production d'autres êtres aéés. X. • I Si l'on dit que ces voies font feulement ^ des voies par rapport aux créatures, voions Secondement, je nie la prémiere pro- 1 ce que lignifiera cette Majeure. Les meilpofition du raifonnement objeété. Dieu , | leurcs voies, par rapport aux créatures , font dit-on, dans la conduite de l'univers doit les plus fécondes & les plus fimplcs : les choifir les voies les plus parfaites. Ou j plus fécondes font celles qui procureront ces voies 6c ces moiens que Dieu doit aux créatures le plus de bien : les plus choifir, font moiens par rapport à Dieu j fimples font celles qui le procureront le pour la conduite de Ibn ouvrage , ou ' plus aifément , & en emploiant le moins moiens par rapport aux créatures. qu'il fera poftible de caulës fécondés pour Si on prétend que Dieu voulant faire le

procurer, fon ouvrage’dc telle ou telle maniéré, cher- | Ainfi le fens de cette propofition fera chc certaines créatures qui le lui procu- celui-ci: Dieu qui eft un être fage, doit, rent ainfi , 6c qu’il veuille ces créatures I dans la conduite de l’univers, choifir les comme des moiens pour cet ouvrage , on caufes fecondes créées , qui font capables fc trompe. Les créatures ne font point | de proairer le plus de bien aux créatures, des moiens par rapport à Dieu, il ne les & de le leur procurer le plus aifément , & veut point comme des moiens ; A’â» prep- en faifant agir le moins qu’il eft poftible rn- hoc vuh /wc. La volonté qu’il a de de caufes fecondes. Or cette propofition faire tel ouvrage, n’eft point la caufe qui l eft faulTe des deux côt6. ' 11 Digitti.:; by Google

ne vais parler dans la ſuite que du cours ordinaire de la Providence.

Ces voies ordinaires ſont donc les puiſſances ſubalternes. Cela poſé 1. je retourne le raiſonnement. Dieu qui eſt ſage, a dû préférer les voies générales aux autres voies, parce qu'il agit d'une maniere plus ſimple & plus féconde, lorſqu'il emploie ces ſortes de voies. Or ſi Dieu n'avoit emploié aucune voie, aucun moien créé, il eût agi encore d'une maniere plus ſimple, & il eût agi d'une maniere toute auſſi féconde, puiſque Dieu peut faire dans les créatures tout d'un coup tout ce qu'il veut y faire, ſans emploier le ſecours des autres créatures : il peut nous ſauver ſans que perſonne le lui demande, auſſi bien que ſi on le lui demandoit : il peut faire paſſer un corps d'un lieu à un autre en un inſtant, auſſi bien qu'en lui faiſant faire un long & pénible trajet. Donc bien loin que Dieu dût emploier des voies & des moiens créés qui fuſſent généraux, il ne devoit emploier aucun moien créé.

## IX.

Secondement, je nie la prémiere propoſition du raiſonnement objecté. Dieu, dit-on, dans la conduite de l'univers doit choiſir les voies les plus parfaites. Ou ces voies & ces moiens que Dieu doit choiſir, ſont moiens par rapport à Dieu pour la conduite de ſon ouvrage, ou moiens par rapport aux créatures.

Si on prétend que Dieu voulant faire ſon ouvrage de telle ou telle maniere, cherche certaines créatures qui le lui procurent ainſi, & qu'il veuille ces créatures comme des moiens pour cet ouvrage, on ſe trompe. Les créatures ne ſont point des moiens par rapport à Dieu, il ne les veut point comme des moiens : *Non propter hoc vult hoc.* La volonté qu'il a de faire tel ouvrage, n'eſt point la cauſe qui lui fait vouloir certaines créatures & certains événemens qu'il n'auroit point voulu ſans cela. Indépendemment de ces événemens, il pouvoit créer ſon ouvrage tout d'un coup tel qu'il le vouloit, & s'il ne l'a fait que peu à peu & par tels événemens, c'eſt qu'il a voulu tel ouvrage & tels événemens.

Si donc on entend la propoſition en cette maniere, Dieu qui eſt un être ſage, voulant conſtruire ſon ouvrage de telle maniere, choiſit certains événemens, certaines créatures, parce qu'elles ſont la meilleure voie pour y réuſſir ; je nie cette propoſition, parce qu'elle donne atteinte à la toute puiſſance de Dieu. La meilleure voie & la plus ſimple à Dieu eſt d'opérer ce qu'il veut dans ſes créatures. Je nie donc cette propoſition, parce qu'elle ſuppoſe que Dieu veut certaines créatures comme des moiens par rapport à lui pour la conſervation ou pour la production d'autres êtres créés.

## X.

Si l'on dit que ces voies ſont ſeulement des voies par rapport aux créatures, voions ce que ſignifiera cette Majeure. Les meilleures voies, par rapport aux créatures, ſont les plus fécondes & les plus ſimples : les plus fécondes ſont celles qui procureront aux créatures le plus de bien : les plus ſimples ſont celles qui le procureront le plus aiſément, & en emploiant le moins qu'il ſera poſſible de cauſes ſecondes pour le procurer.

Ainſi le ſens de cette propoſition ſera celui-ci : Dieu qui eſt un être ſage, doit, dans la conduite de l'univers, choiſir les cauſes ſecondes créées, qui ſont capables de procurer le plus de bien aux créatures, & de le leur procurer le plus aiſément, & en faiſant agir le moins qu'il eſt poſſible de cauſes ſecondes. Or cette propoſition eſt fauſſe des deux côtés.



Digitized by Google

prouvée par le raiformement. 73 11 eft faux que Dieu (bit obligé , à . condon bien loin d'etre celles > elles font moins qu'il ne cefle d'etre ûgc, de choi- | impolTibles, parce qu'elles renverfent en-'^**‘ fir les nufes fccondes qui feront le plus j tierement la divine iVovidence. de bien aux créatures > & qui donneront le plus de pcrfeéf ion au monde : pour cela il faudroit luppofer que Dieu ed obliCes voies générales font les caufes fécondes, qui déterminent Dieu â vouloir faire telle ou telle chofe , en forte que gé de foire le inotxle le plus parfait qui fe j Dieu n'a que des volontés générales prapuifTe ; & c'eft ce que nous avons fufiSfammenc réfuté. tiques. C'efH'ameMeJefus-Chrift, par éxempic , qu'on fuppofe déterminer DieuIl efl ËmxqueDieufoitobligé,cnqua- par Tes defirs à vouloir donner la grâce à litc d'être très fâge. de choiftr les caufes , tel homme plutôt qu'à tel autre homme, fécondes, qui produifent leur effet avec ^ quoiqu'ils fuient égaux : & cette ame déle moins d'appareil , & fans y emploier , termine tellement Dieu à donner b grâce que le moins qu'il fera pofllble, le fecours | à celui-ci plutôt qu'à celui-là , que ce des autres caufes fccondes. Eff-ce que : n'eff pas Dieu qui antérieurement la déter* pour nourrir un oifeau, il ne pouvoir pas mine à ce choix. Or c'efl ce qui eff imfe dirpenfer de faire jouer tous les reflôrcs j polüble, &-qui détruit de fond en comde b nature . les grains . les plantes , les , oie toute l'oeconomie de b providence de petits animaux de b terre, les eaux , & | Dieu. tout le reAe qui entre dans b produébon | Que les caufes fécondes aient une forât dans b confervation de toutes ces cho-| ce, une puiffance véritable ât attachée à fes? Nepouvoit-il pas pr toute b terre leur nature, ou qu'elles n'aient d'efficace procurer un aliment à tous les animaux, que parce que Dieu s'eA fait une loi d'aqui fournit à cous leurs befbins i Ou ne gir à leur occafîon^ ccb eA indifférent pouvoit-il pas s'épargner cette multitude pour ceci, nous l'avons vu dans l'objede mouvemens , en ne mettant point en élion. eux <ïs befoins? Ne voit-on pas au con- Suppofbns donc pour un moment, que traire, que c'eA l'effet d'une admirable fa- l'ame de Jefus-ChriA air b vertu phyfigeflé d'avoir ainfî multiplié les caufes fe- que de produire elle même immédiatement condes , & de les avoir multipliées au la grâce dans nos âmes , & qu'elle n'ait point où elles le font, en forte que pour ps befbin par fes deAn & par fes prières, le moindre effet tout l'univers confpire & d'exciter Dieu à l'opérer en nous : ceb fe mette en branle, afin de réunir par cet- fuppofe, de quel coté eA b Providence te admirable correfpondancc

d’opéra- dans l’ordre de la grâce ? EA-ce du côté lions, tant de parties fi éloignées âi^fidif- de Dieu qui n’a voulu que fe repofer fur férentesi l’ame de Jefus-CliriA,ou du côté de cette fâinte ame qui difpofé Bc qui gouverne, qui convertit celui-ci . qui abandonne ceAptèsavoir éxaminé b Majeure du rai- lui-b, qui donne tant de degrés de grâce fonnement que je réfute, allons à b Mi- 1 à Pierre, & tant à Paul , qui biffé périr oeure, qui eA . que ks voies générales font ks meilleures, à cauféde leur fimplicité & de leur fécondité. Je aie que les voies générales,- telles qu’on les fbutient, fuient les rocilltmes , & qu’clks foieni ft, Tim. II. ce juAe,.qui fbutient cet autre juAe,qui partage fes faveurs, qui détermine, qui opéré , qui agit en maître , fans emprunter d’ailleurs la raifbn de fbn choix & de fes déterminations $ K . Qu^Di

 Qjj’avons-nous befoin , miférabies p^d’adrelTer ï Dieu nos vœux & nos prières? Notre falut n’eft plus l'aflâire de Dieu « c’eft celle de Jefus-Chrift; ce n’eft plus Dieu qu’il faut remercier de notre ^eâion à la foi ; ce n'eft plus fa bonté qui eft le fondement de notre confiancei ce ne (ont plus (es jugemens qui fout le fujet de nos fraieurs. Q^e fait-il donc dans l’ordre de la grâce , dans cet ordre qui eft le (ien par excellence , qui eft fon œuvre, (bn royaume ? Quel eft k befoin de (bn fecours , (t l’anie de JefusChrift a la vertu plwfique d’opoer la grâce en nous , Sc G elle l’operc d’ellememe en qui il lui plaît ? Outre cette grâce nous (àut-il encore un concours de la part de Dieu ? Quand il le faudroit , en donnant un tel concours , Dieu ne feroit plus que comme un de ces Princes fainâns, qui ne font que ratifier à l’aveugle tout ce que leurs mini(hes leur préfentent. Un tel concours fuftit'il donc en Dieu pour remplir l’idée de la l’Ibvidence , & pour faire que nous duftions nous adrelTcrà lui, le prier, le craindre , mettre en lui notre conriance, puHque ce n’eft plus lui qui difpofe de quoi que ce foit dans k cours oroinaiie de notre falut? XII. Quand même les caufês (êcondes n’auroient point d’e(Scace réelle & de puiffancephyüque, il en (croit encore de même. Dieu ne manquetoit jamais d’agir en conformité de la caufe qui k détermine. Par fcs volontés gc^rales Dieu ne veut que ce que la créature k détermine i vouloir. Âin(î cette efficace ou occafîonnelk ou propre des créatures ne rabat rien de ce que nous venons de dire. A(în de concevoir ceci encore plus diftinâemcnt, fouvenons-nous de l’idée de 1a Providence que nous avons décrite dès k prémier chapitre. U faut diftinguer deux fondions dans k gouvernement, ordonner & exécuter ; & quand ce font diflFcrentes perfonnes qui ordonnent & qui éxécutent , il eft ai(é de connoître par la différence de ces (budions , à qui appartient le titre de gouvernement & de providence. Je contempk les diverfês fondions des membres d’un état , j’en vois qui diécutent, j’en vois un (èul qui' ordonne; je n’ai point de peine à difeerner que c’eft lui qui gouverne. T'entre dans un monaftere, je voi un Keligieux qui travailk; (I je lui demande pourquoi il a voulu entreprendre ce travail , & s’il me répond qu’il n’a point fur cela de volonté particulière, mais qu’aiant fait vœu d’obéilTance il n’a entrepris ce travail que parce qu’un autre l’a voulu ainft : je voi oien que je park à un (impie Religieux , & non pas au Supérieur. Que dois-je donc penfer de Dieu , (i l'on me dit que dans l'ordre de la grâce il ne veut faire telk chofe que parce que l’ame deJefus-

Chrift k veut ainfi . (î ce n’eft point lui qui regk, & qui détermine en particulier l’ame de lefus-Chrift même? Où eft donc cette mgnité, cette fupériorité, cet empire; qualités qui entrent efTenticlkment dans l’idée de gouvernement & de Providence? XIII. A Juger de la Providence parce qu’il a plû à Dieu de nous en découvrir dans ks faintes Ecritures , peut-on douter que • Dieu', foit dans l’ordre de la nature, (oit dans l’ordre de la grâce, n’ait tout r^lé, n’ait tout déterminé de lui meme ? Que la mort, les maladies, la profpérité, l’adverfité, les perfécutions , Télévation où le renverfement des empires , 1a conven(ion des pécheurs, le progrès de l’Evangile , l’étendue du roiaume de JefusChrift, les aérions héroïques, lesœgrés de charité & de gloire , en un mot tout ce qui (c pa(Tc dans k monde en général, &:

prouvée J>ar le Se en chacun de nous en particulier, n'arrive en éxécution des volontés de Dieu ; volontés non générales Sc indifférentes, par lefquelles Dieu fe détermine d'une maniéré vague Se indécife à vouloir feulement dans l'ordre de la nature que les deux règles du mouvement s'obfervent , que les corps aillent toujours en ligne droite & qu'ils (ê communiquent leur mouvement, lorfqu'ils fê rencontrent ; & dans l'ordre de b grâce , à vouloir que tout ce qwe l'ame de Jefus-Chrift defirera efficacement, s'accompliffe : mais volontés particulières , qui règlent en particulier tous les événemens, en forte qu'aucun n'arrive fins un ordre particulier de la Providence ! volontés enfin qui font le motif de notre réfignation dans les aflliftions de la vie, de notre confiance dans les circonfhnees difficiles , & dans les befoins du corps & de l'efprit ; de cette foi vive qui met fôh appui en Dieu au milieu de tous les événemens , comme étant réglés tous par un ordre précis & particulier de (à Providence. S. Paul parle de la lânélification Se de la prédefti nation des Saints , comme fi Dieu agiffoit fans ceffe en eux par des volontés particulières : Se même Jefus-Chrill parle de fon Pere, comme s'ils'ap]>liquoit avec de fcmblables volontés à orner les lis. Se à conferver jufqu'i un cheveu de la tefte de fês Difciples. Et qu'on ne difë pas que ces expreffions de l'Ecriture font des manières de parler figurées Se des anthropologies. Il faut convenir quelquefois, qu'un paffage de l'Ecriture, où ileft pariéde Dieu d'une maniéré fenfible & humaine, peut être expliqué par un autre pafTage ; mais UC fans fondenjent dans l'Ecriture , ni ans la Tradition (car il eft impoflîble d'en apporter aucun qui foit tant foit peu raifbnnable) on prétendît s'écarter du fens namrcl qui (ê préfente dans un million de raifofinement. 75 j paffages , traiter d'antliropologies le ftile Chai». perpétuel des divinei^critures , im flile"*"' fimple, uniforme, foutenu; réduire à des métaphores & à des figures le bngage de l'Efprit fâint , lorfqu'il nous d^uvre toute l'ccconomie de fa Providence, qu'il ' nous révélé les merveilles qu'il a opwées ! dans b conduite de l'univers ; renverfër ; par là toutes les idées que l'EfpritdèDieu I a voulu fairtf naître dans notre efprit , pour ' Y fubftituer une idée nouvelle , inouie, oppoféc à celle de tous les Peres , Se même de tous les Philofophesj ce feroit une entreprifê qui mériteroit d'être combatue par cl'autres armes que par celles du raifonnement. . On peut voir fur ceb les trois volumes des Réfléxions Philofbphiques Se Théologiques contre le nouveau fyfteme de la Nature Se

de b Grâce, Se les Réponlês à cet ouvrage. CHAP'ITRE Vin. Oh C an tx amine le prétendu avant /^e des voies générales. I. Le grahd avantage qu'on prétendroit tirer de ces voies générales , fi l'on pouvoir les admettre, c*eft de rendre raifon des défauts qui (ê rencontrent dans le monde. Car , dit-on , Dieu fouhaite que toutes les créatures foient parfaites; il ne veut point que les enfans périfTent dans le ftin de leurs meres ; il n'aime point les monftres ; il veut que tous les hommes foient fauvés ; il hait l'impiété Se l'impie. Or quoique tout cela fe voie dans le monde préfènt, dér^cmens de la nature, monftres. pluies rchifées aux terres enlemcncées pour aller tomber dans la mer; grâces répandues dans un cœur où elles ne feront point de fruit; péchés, miI feits ; on peut néanmoins juftifier b faI K 1 gefle

7<î La Trénuititm pbffupu StcT.vi.gefle & la bonté de Dieu , parce que| De plus, pour avanor à l’^ard du ' c'eft, dit-on, une/uite de la lîmplicitcj monde corporel, qu’il n'étoit pas pofli' 1 • - . .1 1 1-1- c.;.. .a. _ 1 * Pamt.I1 des voies que Dieu a choifîes. Si Dieu avoir pu par des voies aulTi (impies faire & conferver un monde plus parfait, il n’auroit point établi des loix. ble d’en faire un qui eût moins de mooftrcsque celui-ci, enconfervant ks mêmes voies , ne feroit-il pas néceifaire d’avoir connu toutes les combinaifons poflàblesde dont un fi grand nombre de monftres font 1 la matière jointes avec les deüx rœles des fuites néceffaircs : m.ais Dieu , fuppo- j qu’on admet comme les voies les plus linifé qu'il ait voulu agir au dehors , a dû néceffairement choifir les voies gértérales qui font les plus dignes de fa fagefle, de fa grandeur, & de (â bonté'. Car, ajoute-t-on , fuppofe que Dieu veuille produire au dehors un ouvrage digne de lui , il n’eft point indiffe'rent dans le choix ; il doit produire le plus parfait qui Toit poflible par rapport à la lîinplicité des voies , par kfquelles il agit ; il fe doit cela à lui même, de fuivre les réglés de fa fagefTe. Si Dieu a permis le péché du prémier Homme & de toute fa pofiérité ; fi le pies pour conferver l’univers. Ces voies (impies font i. que le mouvement fe continue en ligne droite; 2. qu’il fe communique à l’occafion du choc des corps : outre ces deux voies il faut encore autre chofe pour former le monde , & pour le conferver. Si Dieu avoir déterminé le mouvement de toute la matière d'un feul côté, je veux dire, s’il avoir pouffé toute la matière en ligne droite d’orient en occident, les parties de A matière tenant toutes la meme route, jamais elles ne fe (èroient rencontrées, comme elles doivent le faire pour nombre de ceux qui périlîênt , eft plus former & pour conferver les corps. Si la grand que celui des prédefiinés, c’eft que ' moitié de la matière ctoit pouftee en ligne Dieu aime davantage fa fagelfe que Ibn ' droite d’orient en occident , & l’autre ouvrage; c’eft que fa (ageffe le rend im- moitié d’occident en orient, le monde ne puiffant. Car comme elle l’oblige d’agir pourroit non plus ni fe former, ni fe conpar les voies les plus (impies , il n’eft pas i (ërver, comme il eft. Il faut donc, pour polltble que tous les hommes foient fau- faire des folides & des liquides, pour provés à caufe de la fimplicité de fes voies, duire tant de différentes fortes de corps > Voilà le grand avantage qu’on prétend ti- , & pour les conferver, outre ces deux loix rer de ce fyftemc, mais il me paroit que du mouvement , différentes projetions c’en eft un grand inconvénients j de matière. ! Mais quel efprit

pourroit comprendre I les produits de toutes ces differentes proen -fuivant î jetions de matières combinées avec ces deux loix du mouvement ? Comme la matière a une infinité de parties , cette différence de déterminations de mouvement dans les différentes portions de matière eft infinie. Q^ii cft-cc donc qui me où il n'y en eût aucune, nefaudroit-il i pourroit avoir une affez grande connoif* pas avoir pénétré les voies de Dieu , être en- |fancc des combinaifons de la matière, pour tré dans les trefors de fa fcience & de fa | affurer que de toutes les différentes déterfagede,. avoir connu les refforts de Tatou- minarions de mouvement que Dieu pouI I. Pour affurer que Dieu même cette prétendue fimplicité de moiens , ne pouvoir pas faire un monde où il y eût moins d'irrégularités apparentes, moins de monftres , moins oe péchés , moins de miferes ; un monde mè te-pui Tance? voit Digi'i :;d by Google

SECT. VI. PART. II.

geſſe & la bonté de Dieu, parce que c'eſt, dit-on, une ſuite de la ſimplicité des voies que Dieu a choiſies.

Si Dieu avoit pu par des voies auſſi ſimples faire & conſerver un monde plus parfait, il n'auroit point établi des loix, dont un ſi grand nombre de monſtres ſont des ſuites néceſſaires: mais Dieu, ſuppoſé qu'il ait voulu agir au dehors, a dû néceſſairement choiſir les voies générales qui ſont les plus dignes de ſa ſageſſe, de ſa grandeur, & de ſa bonté. Car, ajoute-t-on, ſuppoſé que Dieu veuille produire au dehors un ouvrage digne de lui, il n'eſt point indifférent dans le choix; il doit produire le plus parfait qui ſoit poſſible par rapport à la ſimplicité des voies, par leſquelles il agit; il ſe doit cela à lui même, de ſuivre les regles de ſa ſageſſe.

Si Dieu a permis le péché du prémier Homme & de toute ſa poſtérité; ſi le nombre de ceux qui périſſent, eſt plus grand que celui des prédeſtinés, c'eſt que Dieu aime davantage ſa ſageſſe que ſon ouvrage; c'eſt que ſa ſageſſe le rend impuiſſant. Car comme elle l'oblige d'agir par les voies les plus ſimples, il n'eſt pas poſſible que tous les hommes ſoient ſauvés à cauſe de la ſimplicité de ſes voies. Voilà le grand avantage qu'on prétend tirer de ce ſyſteme, mais il me paroît que c'en eſt un grand inconvénient.

## II.

Pour aſſurer que Dieu, en ſuivant même cette prétendue ſimplicité de moiens, ne pouvoit pas faire un monde où il y eût moins d'irrégularités apparentes, moins de monſtres, moins de péchés, moins de miſeres; un monde même où il n'y en eût aucune, ne faudroit-il pas avoir pénétré les voies de Dieu, être entré dans les tréſors de ſa ſcience & de ſa ſageſſe, avoir connu les reſſorts de ſa toute-puiſſance?

De plus, pour avancer à l'égard du monde corporel, qu'il n'étoit pas poſſible d'en faire un qui eût moins de monſtres que celui-ci, en conſervant les mêmes voies, ne ſeroit-il pas néceſſaire d'avoir connu toutes les combinaiſons poſſibles de la matiere jointes avec les deux regles qu'on admet comme les voies les plus ſimples pour conſerver l'univers.

Ces voies ſimples ſont 1. que le mouvement ſe continue en ligne droite; 2. qu'il ſe communique à l'occaſion du choc des corps: outre ces deux voies il faut encore autre choſe pour former le monde, & pour le conſerver.

Si Dieu avoit déterminé le mouvement de toute la matiere d'un ſeul côté, je veux dire, s'il avoit pouſſé toute la matiere en ligne droite d'orient en occident, les parties de la matiere tenant toutes la même route, jamais elles ne ſe ſeroient rencontrées, comme elles doivent le faire pour former & pour conſerver les corps. Si la moitié de la matiere étoit pouſſée en ligne droite d'orient en occident, & l'autre moitié d'occident en orient, le monde ne pourroit non plus ni ſe former, ni ſe conſerver, comme il eſt. Il faut donc, pour faire des ſolides & des liquides, pour produire tant de différentes ſortes de corps, & pour les conſerver, outre ces deux loix du mouvement, différentes projections de matiere.

Mais quel eſprit pourroit comprendre les produits de toutes ces différentes projections de matieres combinées avec ces deux loix du mouvement? Comme la matiere a une infinité de parties, cette différence de déterminations de mouvement dans les différentes portions de matiere eſt infinie. Qui eſt-ce donc qui pourroit avoir une aſſez grande connoiſſance des combinaiſons de la matiere, pour aſſurer que de toutes les différentes déterminations de mouvement que Dieu pouvoit

Digitized by Google

promjêe par le voit donner à la matière, il n'yren a pas^ une feule, fuivant laquelle, en fuivant les | deux loix du mouvement , il y eût eu i moins de monftres qu'il n'y en a ? | Au contraire , n'eft-il pas vilîble que i des combinailbns pouvant k multiplier à | rinüni, comme il y en a certaines où il; ne feroit arrivéque (êpt ou huit cent mil- ' lions de monftres ; d'autres , où il n'en feroit arrivé que fix cens millions j d'au- , très, cinq cen». on pourrait enfin parve- ] nir Jufqu'ien trouver une où il n'en feroit arrivé aucun? I Car on peut raifonner fur cela de la matière comme des caiaâeres, qui compo-| fent le texte de la Bible ; parmi un nom- 1 bre prefque innombrable de manières de | jetter par terre ces caraderes , il y a une i maniéré de les jetter , felon laquelle ces caraderes feront véritablement le texte de la Bible, à cent mille fautes près j ij y en a une, felon laquelle ils le feront , à quatre-vingt dix mille fautes près ; & ainfi en diminuant, on trouve enfin que parmi ce nombre étonnant de maniérés de jetter ! ces caraderes , il y a une maniéré de les jetter qui compofera le texte de toute la Bible fans aucune faute ; je dis une manière, cela fuffit, car il y en a beaucoup I plus d'une. I La différence donc de ces combinaifons I de la matière, qui font en bien plus grand nombre que celle des caraderes de la Bi4)lc, puifqu'elles font infinies, meperfuade qu'il pourrait y en avoir non feulement une, mais même plufieurs qui n'auroient produit aucun monftre , quoique | les deux loix du mouvement alléguées cideffùs, culfent été obfervées. III. A r^ard de l'efprit, je ne doute point non plus que, quand meme Cm fuppoferoit les mêmes voies qu'on a fuppofées dans ce fyfteme» c'efb-i-dire , que ce feraifofSnetüênt. 77 roit les defirs de t^awideJefus-Chriftqui Cn»déterminent Dieu dms%>cbftribBtion dé fes grâces , il pourro^^noqre y avoir nnoins de péchc^ & plut àe^trédeftinés qu'il n'y en a. tnrLa raifon pour laquelle il y a fi peu de grâces données dan^ce fyfteine, c'4fl^Be t'arae de Jefus-Chrift ne penfe pas ù tous en même temps. Or je fuis convaincu, & je croi l'avoir montré, que l'ame de Jefus-Chrift pourroit penfer à plus de cnofes qu'on ne l'a fait penfer dans ce fyftcme. Je fuis même convaincu , non feulement qu'elle le peut , mais qu'elle le fait ainfi. Et en raifbnnant même félon ce fyfteme, qui empccheroit Dieu de donner î cette fainte ame une attention aduelle plus étendue? Ses voies feroient aufli fimples-; il agiroit toujours par une caufe occafionnelle : elles feraient fJus fécondes ; le temple éternel feroit plus vafte , plus magnifique, & l'enfer feroit moins rempli de réprouvés : par conféquent en fuppofant même cette

prétendue fimplicité des voies générales , je ne voi pas qu'on me rende une raifon fatisfaifante des défauts que l'on remarque dans le monde. I V. D'ailIeur$,on n'admet ces voies géniales que parce qu'on fuppofe qu'elles donnent à l'ouvrage de Dieu un plus haut degré de perfeiion. Mais fi cela eft ainfi , l'ouvrage de Dieu n'auroit pas été plus parfait, fbn faint temple plus vafte , plus riche, plus magnifique , fi Dieu avoir fauvé tous les hommes par des moiens particuliers , & leur auroit donné plus de degrés de gloire , que de n'en fauver que très peu , que de leur donner moins de degii de bonheur, & de laiflér périr leplus grand nombre en emploiant les voies générales. Dans cette in^alitéü étonnante du temple éternel r qui auroit été fT Jx J noby (_ ■ -Ogî

voit donner à la matiere, il n'y en a pas une ſeule, ſuivant laquelle, en ſuivant les deux loix du mouvement, il y eût eu moins de monſtres qu'il n'y en a?

Au contraire, n'eſt-il pas viſible que des combinaiſons pouvant ſe multiplier à l'infini, comme il y en a certaines où il ne ſeroit arrivé que ſept ou huit cent millions de monſtres; d'autres, où il n'en ſeroit arrivé que ſix cens millions; d'autres, cinq cens, on pourroit enfin parvenir juſqu'à en trouver une où il n'en ſeroit arrivé aucun?

Car on peut raiſonner ſur cela de la matiere comme des caracteres, qui compoſent le texte de la Bible; parmi un nombre preſque innombrable de manieres de jetter par terre ces caracteres, il y a une maniere de les jetter, ſelon laquelle ces caracteres feront véritablement le texte de la Bible, à cent mille fautes près; il y en a une, ſelon laquelle ils le feront, à quatre-vingt dix mille fautes près; & ainſi en diminuant, on trouve enfin que parmi ce nombre étonnant de manieres de jetter ces caracteres, il y a une maniere de les jetter qui compoſera le texte de toute la Bible ſans aucune faute; je dis une maniere, cela ſuffit, car il y en a beaucoup plus d'une.

La différence donc de ces combinaiſons de la matiere, qui ſont en bien plus grand nombre que celle des caracteres de la Bible, puiſqu'elles ſont infinies, me perſuade qu'il pourroit y en avoir non ſeulement une, mais même pluſieurs qui n'auroient produit aucun monſtre, quoique les deux loix du mouvement alléguées ci-deſſus, euſſent été obſervées.

III.

A l'égard de l'eſprit, je ne doute point non plus que, quand même on ſuppoſeroit les mêmes voies qu'on a ſuppoſées dans ce ſyſteme, c'eſt-à-dire, que ce ſeroit les deſirs de l'ame de Jeſus-Chriſt qui déterminent Dieu dans la diſtribution de ſes graces, il pourroit encore y avoir moins de péchés & plus de prédeſtinés qu'il n'y en a. CHAP. VIII.

La raiſon pour laquelle il y a ſi peu de graces données dans ce ſyſteme, c'eſt que l'ame de Jeſus-Chriſt ne penſe pas à tous en même temps. Or je ſuis convaincu, & je croi l'avoir montré, que l'ame de Jeſus-Chriſt pourroit penſer à plus de choſes qu'on ne l'a fait penſer dans ce ſyſteme. Je ſuis même convaincu, non ſeulement qu'elle le peut, mais qu'elle le fait ainſi.

Et en raiſonnant même ſelon ce ſyſteme, qui empêcheroit Dieu de donner à cette ſainte ame une attention actuelle plus étendue? Ses voies ſeroient auſſi ſimples; il agiroit toujours par une cauſe occaſionnelle: elles ſeroient plus fécondes: le temple éternel ſeroit plus vaſte, plus magnifique, & l'enfer ſeroit moins rempli de réprouvés: par conſéquent en ſuppoſant même cette prétendue ſimplicité des voies générales, je ne voi pas qu'on me rende une raiſon ſatisfaiſante des défauts que l'on remarque dans le monde.

IV.

D'ailleurs, on n'admet ces voies générales que parce qu'on ſuppoſe qu'elles donnent à l'ouvrage de Dieu un plus haut degré de perfection. Mais ſi cela eſt ainſi, l'ouvrage de Dieu n'auroit pas été plus parfait, ſon ſaint temple plus vaſte, plus riche, plus magnifique, ſi Dieu avoit ſauvé tous les hommes par des moiens particuliers, & leur auroit donné plus de degrés de gloire, que de n'en ſauver que très peu, que de leur donner moins de degrés de bonheur, & de laiſſer périr le plus grand nombre en emploiant les voies générales. Dans cette inégalité ſi étonnante du temple éternel, qui auroit été ſi



Digitized by Google

78 La Vrémotim ’ SfcT.vi noble ic fi éclatant d’une part , & qui de 1 des voiefque i I’art, 11. (i petit, la fimplicité des moiens ne devoit-clle pas céder à la fplcndeurde l’édifice ? Et Dieu qui voioit 3ue s’il emploioit des voies fimples , il amnoit tant de inonde , au lieu qu’il fauvoit tous les honupes & leur donnoit 'que celle de l’ouvrage t & cependant les voies étant pour l’ouvrage, on doit confidérer l’ouvrage plus que les voies. Mais comment foutenir qu’on doive acheter fi cher la perfeâkm des voies aux dépens de celle de l’ouvrage , que pour de fi hauts degrés de gloire s’il en cm- choifir des voies fimples, il faille qu’il y J I ;i ' :ii. i... j- j-r. j ^ pbioir de plus compofées , ne voioit-il pas en même temps qu’il étoit plus digne de fa bonté paternelle , de fa miféricorde , de fa fagertc même , de Cgnaler fa magnificence & fa grandeur , en choififTant le parti qui combloit les hommes d’une affluence de biens, & qui faifoit portera fon ouvrage un fi noble carsâere des jfcrfeéfions divines? Les moiens étant pour l’ouvrage, & non pas l’ouvrage pour les mmens , dans une li grande inégalité, n’étoit-il pas plus fage de former un temple incompiaraDlement plus grand & plus parfait pr.des voies moins fimples, que d’en former un beauait mille fois plus de défautsdans l’ouvrage, qu’il n’y a de bien ? Qui pourroit penfer que ce fût là le nun’cillcux de U divine Sagefle î En lêcond lieu non feulement ce fyftemc eft inutile pour la fin que l’on s’y propofc, mais encore il efi plein d’abfurdités en lui même. Remarquez que, félon ce fyfteme. Dieu a dû nécelfaireraent , fuppofé qu’il ait voulu agir au dehors, cr^r le monde le plus p.irMÎt qu’il étoit poflible , eu ^rd à la fimplicité des voies. Dieu , dit on , n’aime point les monftres ; coup plus petit & mdlns parfait par des j mais fâ lâgefle, qui l’oolige à prendre les voies plus fimples ? Comparez les biens avec les maux qui font dans le monde , les aéhons faintes avec les péchés , & vous trouverez mille fois plus de péchés que d’aéiions faintes. Or tandis qu’on a des voies qui ne lairteront entrer aucun défaut dans (bn ouvrage, eft-il fage d’en prendre qui en laifleront entrer mille fois plus qu’elles n’y feront entrer de beautés î Je veux que fon compte pour quelque chofe la perfeftion des voies; mais il faut compter encore plus la pcrfiâion de l’ouvrage. Encore une fois les voies font pour l’ouvraI, 8^- Qu’on prétende donc qu’à caufe de i:i rdon' la perfiiâion des voies on larlTc entrer un MI Vriy- quart de défaut- dans l’ouvrage , je veux |l’’™",„5“*bien le paffèr, an tiers même , mais la moitié, c eft trop» car ce feroit vouloir que l’on confidérk tout autant les voies que l’oumge, tout antMt la pcrftôion

voies les plus fimples , l'a forcé à en produire. Dieu voudroit qu'il n'y eût point de péché au monde ; mais s'il n'y avoir point eu de péché , l'ouvrage de Dieu n'auroit point été réparé par Jefus-Chrift: il a donc fallu que Dieu permît le péché. Dieu fouhaite fincerement édifier en fon honneur le temple le plus vafte & le plus magnifique qui fe puifle ; s'il agiflbit fans caufe occafionnelle , c'eft-à-dirc, fansje^ fus-Chrift , il y placeroit , dit-on , tous Jes hommes ; mais fa fagefle ne le lui permet pas. Il étoit donc autant impoflible que Dieu, voulant agir au dehors, ne permît pas le péché, qu'il eft impoflible que Dieu ne foit point fage. Ainfi quoiqu'on en dife , les impies éroient nécciTaires à EXcu , «lilquc fans eux le moride n'eût point été réparé , & que Dieu n'eut point été autant honoré par ce monde , s'il étoit demeuré dans l'in

SECT. VI. PART. II.

noble & ſi éclatant d'une part, & qui de l'autre eſt ſi étroit & ſi petit, la ſimplicité des moiens ne devoit-elle pas céder à la ſplendeur de l'édifice? Et Dieu qui voioit que s'il emploioit des voies ſimples, il damnoit tant de monde, au lieu qu'il ſauvoit tous les hommes & leur donnoit de ſi hauts degrés de gloire s'il en emploioit de plus compoſées, ne voioit-il pas en même temps qu'il étoit plus digne de ſa bonté paternelle, de ſa miſéricorde, de ſa ſageſſe même, de ſignaler ſa magnificence & ſa grandeur, en choiſiſſant le parti qui combloit les hommes d'une affluence de biens, & qui faiſoit porter à ſon ouvrage un ſi noble caractere des perfections divines?

Les moiens étant pour l'ouvrage, & non pas l'ouvrage pour les moiens, dans une ſi grande inégalité, n'étoit-il pas plus ſage de former un temple incomparablement plus grand & plus parfait par des voies moins ſimples, que d'en former un beaucoup plus petit & moins parfait par des voies plus ſimples?

Comparez les biens avec les maux qui ſont dans le monde, les actions ſaintes avec les péchés, & vous trouverez mille fois plus de péchés que d'actions ſaintes. Or tandis qu'on a des voies qui ne laiſſeront entrer aucun défaut dans ſon ouvrage, eſt-il ſage d'en prendre qui en laiſſeront entrer mille fois plus qu'elles n'y feront entrer de beautés? Je veux que l'on compte pour quelque choſe la perfection des voies; mais il faut compter encore plus la perfection de l'ouvrage. Encore une fois les voies ſont pour l'ouvrage. Qu'on prétende donc qu'à cauſe de la perfection des voies on laiſſe entrer un quart de défaut dans l'ouvrage, je veux bien le paſſer, un tiers même, mais la moitié, c'eſt trop: car ce ſeroit vouloir que l'on conſidérât tout autant les voies que l'ouvrage, tout autant la perfection des voies que celle de l'ouvrage: & cependant les voies étant pour l'ouvrage, on doit conſidérer l'ouvrage plus que les voies.

Je parle ici ſelon les principes du ſyſteme que je réfute.

Mais comment ſoutenir qu'on doive acheter ſi cher la perfection des voies aux dépens de celle de l'ouvrage, que pour choiſir des voies ſimples, il faille qu'il y ait mille fois plus de défauts dans l'ouvrage, qu'il n'y a de bien? Qui pourroit penſer que ce fût là le merveilleux de la divine Sageſſe?

## V.

En ſecond lieu non ſeulement ce ſyſteme eſt inutile pour la fin que l'on s'y propoſe, mais encore il eſt plein d'abſurdités en lui même. Remarquez que, ſelon ce ſyſteme, Dieu a dû néceſſairement, ſuppoſé qu'il ait voulu agir au dehors, créer le monde le plus parfait qu'il étoit poſſible, eu égard à la ſimplicité des voies. Dieu, dit on, n'aime point les monſtres; mais ſa ſageſſe, qui l'oblige à prendre les voies les plus ſimples, l'a forcé à en produire. Dieu voudroit qu'il n'y eût point de péché au monde; mais s'il n'y avoit point eu de péché, l'ouvrage de Dieu n'auroit point été réparé par Jeſus-Chriſt: il a donc fallu que Dieu permît le péché. Dieu ſouhaite ſincerement édifier en ſon honneur le temple le plus vaſte & le plus magnifique qui ſe puiſſe: s'il agiſſoit ſans cauſe occaſionnelle, c'eſt-à-dire, ſans Jeſus-Chriſt, il y placeroit, dit-on, tous les hommes: mais ſa ſageſſe ne le lui permet pas. Il étoit donc autant impoſſible que Dieu, voulant agir au dehors, ne permît pas le péché, qu'il eſt impoſſible que Dieu ne ſoit point ſage.

Ainſi quoiqu'on en diſe, les impies étoient néceſſaires à Dieu, puiſque ſans eux le monde n'eût point été réparé, & que Dieu n'eût point été autant honoré par ce monde, s'il étoit demeuré dans l'in-

Digitized by Google

prouvée par le riaiK>e«nce r que par ce même monde corrompu , & cnTuicc réparé par JefusChrift. Bien plus > autant qu'il eft impoflîble que Dieu ne foit poin{ fage > autant étoitil impoflîble, felon ce fyfteme, qu'il permit moins de péchés , qu'il fauvàt plus d' Anges & plus d'hommes. Dieu ne pouvok fagement former un plus grand nombre de Prédeflinés, fauver, outre les hommes qu'il fauve , tant d'Américains, d'Africains, de Tartares . tant de millions d'hommes avant k Déluge , tant de millions avant Jefus-Chrifl, tant de millions depuis Jefus-ChriA meme. 11 n'a pu fagement kuverque le plus petit nombre d'hommes, un fl petit nonàbre, qu'en comparailbn de la multitude des réprouvés,les élus ne Ibot que comme ces épies ie bled qui ont échapé aux moiflbnneurl, en comparaifon d'une abondante & immenfê récolte. Qiioique Dieu voulut conllruire le plus vafte & le plus magniflque édifice qui fe puille, J1 n'a pu y faire enner que k plus petit nombre des pierres qu'il avoit préparé; & ce grand amas qu'il en avoit hit, a été inutile & mis au rebut, parce qu'il n'a pu prendre qu'un delTein borné, étroit, leilêrré par la flmplicité de fes voies. I ^ . Quelle idée de Dieu l II Ibuhaite, & il n'accomplit pas : il n'aime point les monfires , & il en fait : il n'atteint pas dans lés ouvrages à la perfeâion qu'il de(îie : il ne peut faire im ouvrage fans défiât : il ne peut faire un ouvrage où les defauts n'abondent : fa lâgciïe borne fa puiflance. Etrange idée de Dieu I Un être impuiflànt , un ouvrier peu habik, une fagefle de contrainte , un fouverain qui ne fait pas ce qu'il veut,unDieamalbcareux. • raifomument. 79 Cii«r. vnt. 3. Pour railbnner jtifle Arles défauts qui fc rencontrent dans l'univers , il faut mettre une grande différence entre les corps Sc les efprits. i.- ,»• -t Les efprift font des êtres qui font fufceptibks de plus ou de moins de degrés d'être, deconnoilfancej d'amour. Les nouvelles modifications de l'cfprit font de nouveaux degrés d'être , comme on l'a dit fi fouvent. Cela pofé, il eft évident que les c/prits font fufceptibles dedéfauts, & de défauts réels & cffèéiifs ; défauts qui font tels aux yeux de Dieu. Tout défaut confifte formellement dans la privation. Or que cet efprit confente à être privé de l'amour de Dieu, 8c qu'en étant privé on lui laiffe feulement les autres degrés d'être qu'il avoit auparavant ; il eft vifible que cet efprit ne ceffe pas d'étre , mais que le refte d'etre qu'il aura , fera réellement défeéhieux Sc manquera de certains êtres , c'eft-i-dire, de l'amour de Dieu qu'il faudroit qu'il eût pour être tel qu'il doit être. • Il n'en eft pas de même de la matière; elle eft divifible à l'infini , 8c fes modifications font des arrangemens

différens de fes différentes parties. S’il pouvoir s'introduire des défauts dans la matière , ce (êroit ou dans fa maffè , ou dans fes modifications. Si l'on conçoit d’autres manières dont il puiffe naître ‘des défauts dans la matière , qu’on me le difê ; j’avoue que je n’en ai point d’idée. Or I. à l’égard de la mafTe, prenez un monceau de terre de fix toife cubes ; enlevez en une-i^^ cube : qu’eft-ce que cela fait aux cinq autres toiles? Il eft vrai que ce n’eft plus un corps de fix toifes cubes ; mais qu’importe aux cinq autres toiles cubes d'être jointes à une fixieme, ou de'fi’y être pas jointes? La toife cube A n'eft pas k toife cube B; c’eftun être

l'innocence ; que par ce même monde corrompu, & enſuite réparé par Jeſus-Chriſt.

Bien plus, autant qu'il eſt impoſſible que Dieu ne ſoit point ſage, autant étoit-il impoſſible, ſelon ce ſyſteme, qu'il permît moins de péchés, qu'il ſauvât plus d'Anges & plus d'hommes. Dieu ne pouvoit ſagement former un plus grand nombre de Prédeſtinés, ſauver, outre les hommes qu'il ſauve, tant d'Américains, d'Africains, de Tartares, tant de millions d'hommes avant le Déluge, tant de millions avant Jeſus-Chriſt, tant de millions depuis Jeſus-Chriſt même. Il n'a pu ſagement ſauver que le plus petit nombre d'hommes, un ſi petit nombre, qu'en comparaiſon de la multitude des réprouvés, les élus ne ſont que comme ces épics de bled qui ont échapé aux moiſſonneurs, en comparaiſon d'une abondante & immenſe récolte.

Quoique Dieu voulût conſtruire le plus vaſte & le plus magnifique édifice qui ſe puiſſe, il n'a pu y faire entrer que le plus petit nombre des pierres qu'il avoit préparées ; & ce grand amas qu'il en avoit fait, a été inutile & mis au rebut, parce qu'il n'a pu prendre qu'un deſſein borné, étroit, reſſerré par la ſimplicité de ſes voies.

Quelle idée de Dieu ! Il ſouhaite, & il n'accomplit pas : il n'aime point les monſtres, & il en fait : il n'atteint pas dans ſes ouvrages à la perfection qu'il deſire : il ne peut faire un ouvrage ſans défaut : il ne peut faire un ouvrage où les défauts n'abondent : ſa ſageſſe borne ſa puiſſance. Etrange idée de Dieu ! Un être impuiſſant, un ouvrier peu habile, une ſageſſe de contrainte, un ſouverain qui ne fait pas ce qu'il veut, un Dieu malheureux.

## V I.

CHAP. VIII.

3. Pour raiſonner juſte ſur les défauts qui ſe rencontrent dans l'univers, il faut mettre une grande différence entre les corps & les eſprits.

Les eſprits ſont des êtres qui ſont ſuſceptibles de plus ou de moins de degrés d'être, de connoiſſance, d'amour. Les nouvelles modifications de l'eſprit ſont de nouveaux degrés d'être, comme on l'a dit ſi ſouvent. Cela poſé, il eſt évident que les eſprits ſont ſuſceptibles de défauts, & de défauts réels & effectifs ; défauts qui ſont tels aux yeux de Dieu.

Tout défaut conſiſte formellement dans la privation. Or que cet eſprit conſente à être privé de l'amour de Dieu, & qu'en étant privé on lui laiſſe ſeulement les autres degrés d'être qu'il avoit auparavant ; il eſt viſible que cet eſprit ne ceſſe pas d'être, mais que le reſte d'être qu'il aura, ſera réellement défectueux & manquera de certains êtres, c'eſt-à-dire, de l'amour de Dieu qu'il faudroit qu'il eût pour être tel qu'il doit être.

Il n'en eſt pas de même de la matiere ; elle eſt diviſible à l'infini, & ſes modifications ſont des arrangemens différens de ſes différentes parties. S'il pouvoit s'introduire des défauts dans la matiere, ce ſeroit ou dans ſa maſſe, ou dans ſes modifications. Si l'on conçoit d'autres manieres dont il puiſſe naître des défauts dans la matiere, qu'on me le diſe ; j'avoue que je n'en ai point d'idée.

Or 1. à l'égard de la maſſe, prenez un monceau de terre de ſix toiſes cubes ; enlevez en une toiſe cube : qu'eſt-ce que cela fait aux cinq autres toiſes ? Il eſt vrai que ce n'eſt plus un corps de ſix toiſes cubes : mais qu'importe aux cinq autres toiſes cubes d'être jointes à une ſixieme, ou de n'y être pas jointes ? La toiſe cube A n'eſt pas la toiſe cube B ; c'eſt un être

tout

Digitized by Google

8o La Trématien phfjî^ StcT.vi. tout difPéreot. Ce n’eft pu comme l’e- diflfwnies (îniaciaiB > Je ftns de la dott* l’A«T.Il.|p^j ^ dans lequel U connoiflance & l’a- leur, derhoneur, du dcplaifir, je fub mour ne font qu'un meme être. Aind frappé défagréablement à l’occalion de réparez la toile cul>e A de la toife cube B, certains arranpemens de matière ; au concela ne fait rien à la toife cube A ; la toife traire à l’occaiion d’eutres arrat^emens. cube A n’en devient point défeâueufê. Dois-je penfer pour ceh qu'un «rapeau Tout ce qui lui arrive, c’el^ qu’elle oeffe ou un crocodile ait un coq» moins beau d’être dans le voilînage & dans la proxi- que le criflal ou que le diamant ? L’imamité de la toile cube B. Onnecomprend gination ne celfera-t-ellb jamais de tranfdcHic point comment il pourroit y avoir porter aux corps des impreflions qui 4bnt des drauts dans la matière, par rapport à toutes dans notre ame î Un monftre me la quantité de fon volume. paroit difforme & hideux ; c'eB une telle d’homme mile fur un cou de cheval, des Vil. , ailes enfuite, & puis des écailles: mais au Par rapport à fes modifications , elles fond toute cette variété ne conliile que conli lient dans l’arrangement des parties; dans la diverlité d’arrangement des parties dans le mouvement , qui e(l la conferva- de la matière qui font femblables. Ce font tion d’un corps dans de différens efpaces; mille petites goûtes d’eau : la goûte d’eau dans le repos , qui cil la confervation du A ell proche B, & non proche C ; 8ccorps dans les memes efpaces. Or com- Dieu à cette occalîon donne à mon ame ment conçoit-on qu’il foit polTtble qu’en ces impreDiom âcKeu&s. tout cela il y ait des défauts? Je parle de Qu’on dilë, fi l’on veut, que les imdéfauts réels & qui (oient tels, non pas à prefiions fàcheufes reçues dans mon ame à nos yeux , comme je vais le dire , mais cette occalîon font des imprelTions délèaux yeux de Dieu meme, âueufas. Ce n’ell point 1% quellion , & Pour le donner une jufie idée de la ma- l’on n’ell point étonné devoir que l’homtierc, il faut concevoirque c’ell un amas me pécheur dans l’état de nature corromdc parties toutes femblables , & qui font pue où il ell , ait des impreflions de ce les unes proche des autres. genre ; mais que parce que la goûte d’eau Repréfentons-nous-la comme les dilfé- A ell à droite , & que la goûte d’eau B rentes goûtes d’eau qui compofent l’O- ell à gauche , & que C ell au milieu, cean , ou comme les petits grains de fable l’on àfe que Dieu n’aime point ce comqui forment une colline. 'importe que pofé. Hé, de bonne foi où en ell la raif le grain de lâble A foit proclie le grain fon? ' C ■ de fable B , le B proche le C , ou le C C’ell par

un autre endroit qu’on le proche l’A ; ainfi des autres : que le B prend, répondra-t-on : ce qui fait que foit produit pendant une heure dans le cet animal ell défêéluçux , c’ell qu’étant même voilînage, ou qu’il foit produit en fait pour vivre, aiant tous les autres orga-différent voifinage? En tout cela peut-on nés , il manque par exemple d’un golier concevoir qu’il puilTc y avoir du défaut pour avaler les nourritures , & qu’il ne réel? . peut vivre. Ell-ce donc là tout le mal? Je conçois bien que par rapjxirtA moi A ce compte tout homme , tout animal il peut y en avoir. Car mon ame étant ofi un monllre. Car tout animal mourra unie à une portion de matière , &»aiant aufli,tout animal a toujours dans fonfai^ différentes impreflions par rapport à fes & dans quelqu’un de fes organes une ça' taine Digiiizod by Google

SECT. VI. PART. II.

tout différent. Ce n'eſt pas comme l'eſprit, dans lequel la connoiſſance & l'amour ne ſont qu'un même être. Ainſi ſéparez la toiſe cube A de la toiſe cube B, cela ne fait rien à la toiſe cube A; la toiſe cube A n'en devient point défectueuſe. Tout ce qui lui arrive, c'eſt qu'elle ceſſe d'être dans le voiſinage & dans la proximité de la toiſe cube B. On ne comprend donc point comment il pourroit y avoir des défauts dans la matiere, par rapport à la quantité de ſon volume.

## VII.

Par rapport à ſes modifications, elles conſiſtent dans l'arrangement des parties; dans le mouvement, qui eſt la conſervation d'un corps dans de différens eſpaces; dans le repos, qui eſt la conſervation du corps dans les mêmes eſpaces. Or comment conçoit-on qu'il ſoit poſſible qu'en tout cela il y ait des défauts? Je parle de défauts réels & qui ſoient tels, non pas à nos yeux, comme je vais le dire, mais aux yeux de Dieu même.

Pour ſe donner une juſte idée de la matiere, il faut concevoir que c'eſt un amas de parties toutes ſemblables, & qui ſont les unes proche des autres.

Repréſentons-nous-la comme les différentes goutes d'eau qui compoſent l'Ocean, ou comme les petits grains de ſable qui forment une colline. Qu'importe que le grain de ſable A ſoit proche le grain de ſable B, le B proche le C, ou le C proche l'A; ainſi des autres: que le B ſoit produit pendant une heure dans le même voiſinage, ou qu'il ſoit produit en différent voiſinage? En tout cela peut-on concevoir qu'il puiſſe y avoir du défaut réel?

Je conçois bien que par rapport à moi il peut y en avoir. Car mon ame étant unie à une portion de matiere, & aiant différentes impreſſions par rapport à ſes différentes ſituations, je ſens de la douleur, de l'horreur, du déplaiſir, je ſuis frappé déſagréablement à l'occaſion de certains arrangemens de matiere; au contraire à l'occaſion d'autres arrangemens.

Dois-je penſer pour cela qu'un crapeau ou un crocodile ait un corps moins beau que le criſtal ou que le diamant? L'imagination ne ceſſera-t-elle jamais de tranſporter aux corps des impreſſions qui ſont toutes dans notre ame? Un monſtre me paroit difforme & hideux; c'eſt une teſte d'homme miſe ſur un cou de cheval, des ailes enſuite, & puis des écailles: mais au fond toute cette variété ne conſiſte que dans la diverſité d'arrangement des parties de la matiere qui ſont ſemblables. Ce ſont mille petites goutes d'eau: la goute d'eau A eſt proche B, & non proche C; & Dieu à cette occaſion donne à mon ame ces impreſſions fâcheuſes.

Qu'on diſe, ſi l'on veut, que les impreſſions fâcheuſes reçues dans mon ame à cette occaſion ſont des impreſſions défectueuſes. Ce n'eſt point là queſtion, & l'on n'eſt point étonné de voir que l'homme pécheur dans l'état de nature corrompue où il eſt, ait des impreſſions de ce genre; mais que parce que la goute d'eau A eſt à droite, & que la goute d'eau B eſt à gauche, & que C eſt au milieu, l'on diſe que Dieu n'aime point ce compoſé. Hé, de bonne foi où en eſt la raiſon?

C'eſt par un autre endroit qu'on le prend, répondra-t-on: ce qui fait que cet animal eſt défectueux, c'eſt qu'étant fait pour vivre, aiant tous les autres organes, il manque par exemple d'un goſier pour avaler les nourritures, & qu'il ne peut vivre. Eſt-ce donc là tout le mal? A ce compte tout homme, tout animal eſt un monſtre. Car tout animal mourra auſſi, tout animal a toujours dans ſon ſang & dans quelqu'un de ſes organes une certaine

Digitized by Google

prmvée pâr le ratfcfmmmt. , 8i (MW ooofiguntion > quelque chofe en un reAe proche £. -Ç«iine toutes ces par- c«««r. inot> qui k fera mourir un jour. Il eft | tics font (égales* ces dniW(Ki^h«ngenKni font vrai que ce moflibe va mourir au bout auQi ^uxj & par rappo^k msdere & ci'une heure , mais cet animal mourra dans par rapport à Dieu. ■ un jour. Quoi! parce que cet animal a Toute la différence efl du côté de vingt quatre heures à vivre plus que ce l'homme qui eft différemment affeâé» qui monffre , dira-t-on que Dieu aime cet doit raifonner fur ces impreflions y animal , & qu'il n'aime point ce mon- dans les différentes vues de celui qui kuiii» • Ifref < • ' l4onne> félon leur diverfité, &quigéné> ' £t encore que fera la mort par rapport | râlement doit coocluiïe de cette vicilCtuau corps I Je fai bien que par rapport à de perpétuelk , non (ce qu'on ne peut l'ame il faut raifonner tout autrement ; jpenfer fans horreur,) que Dieu qui veut mais par rapport au corps, des petitespar- len particulier ces effets , eft inconAant; des de la matière qui compofént ce cotps, | mais que par cette mobilité perpétuelle des & qui font proche l'une de l'auuc, l'une ' parties de la matière , il a voulu nous ap.. s'envolera en l'air, l'autre demeurera dans prendre à ne point mettre noue coeur dam la terre : elles feront différemment arran- ^ des arrangemens de matière, qui font de gées; fievoiktout. i^u de durée, ni dans de baflês créatures, Qp'il fe forme des mnnffres , qu'il fujettes à l'inAabilité, mais à kâiMcaiMf pkuvc fur la mer, je ne vois pas qu'il fuit 1 immutabilité de fonétrefupreme, qull^ indigne de Dieu , & impomble i fa fagelTe. de vouloir en patdculier ces effets , qu'il pleuve fur la mer, c'eA-à-dire, que certaines parues de l'eau qui étoient contiguës aux autres goûtes de la nier , font i arrangemens de la matière qui font plus cuvées à quatre lieues ou environaudef- beaux les uns que les autres i i. Q^i'il y fus, & puis qu' elles viennent enfuite s' v ^ en .ait de plus tàeaux & de moins beaux ; rejoindre. Je ne fuis pu plus effraie de : ce qui me paroît certain , x'eA qu'il n'y voir ce Phénomène, à le regarder par rap- ! en a point qui fbient défeéfueux en euxport à lui même, que de voir une alloue- ' mêmes, ai aux yeux de Dieu; & que s'il . te en été s'élever vers le ciel, & revenir le I y en a qui nous le paroilfent, c'eAicaurepofer fur la terre; ou (^ue de voir la me- 1 fe des impreAîons que Dieu nvet dans no? me goûte d'eau qui étoit au fond de la tre ame à leui' occallon. ^ . .. mer, ramenée par le roulement des Aots, a. 11 faut raifonner diAércmment de la à la furface extérieure. . matière à l'égard des intelligences-, auxJe conçois

la matière comme un graâd quelles elle n’eA montrée que par parties , amas de petite poufliere , & il me paroît | ou à l’^rd de l’être qui la voit dans toufort indifférent en foi même & par rap- 1 te fon étendue. Dieu qui comprend parport à Dieu , que telle petite pouAiere | faitement b matière, voiteneSe, &voit foit à un coin , & l’autre à un autre coin. | même dans chaque porttoo de matière une ' Il me paroît auffi également indifféi^gst |inAnité de rapports différens, des cercles, que b partie A foit pendant une minute | des quarrés, des triangles, des colomnes, praçhc b partie B, que , la minute fui- ■ des ordres d’architeâure , des organes, vante,. elk foit proclic C, enfuite proche [des corps organifés. 11 pourroit même D. ou que penoan: ces tujis minutes elle | nous faire voir ces figures qui femt cachées. Tm. II. ' * L ^ans j mente tout notre amour. Vni. Mais, dira-t-on, n’ya>t-il pas certains Digiîiz xl Z L-C ’glc

taine configuration, quelque choſe en un mot, qui le fera mourir un jour. Il eſt vrai que ce monſtre va mourir au bout d'une heure, mais cet animal mourra dans un jour. Quoi! parce que cet animal a vingt quatre heures à vivre plus que ce monſtre, dira-t-on que Dieu aime cet animal, & qu'il n'aime point ce monſtre?

Et encore que ſera la mort par rapport au corps? Je ſai bien que par rapport à l'ame il faut raiſonner tout autrement; mais par rapport au corps, des petites parties de la matiere qui compoſent ce corps, & qui ſont proche l'une de l'autre, l'une s'envolera en l'air, l'autre demeurera dans la terre: elles ſeront différemment arrangées; & voilà tout.

Qu'il ſe forme des monſtres, qu'il pleuve ſur la mer, je ne vois pas qu'il ſoit indigne de Dieu, & impoſſible à ſa ſageſſe, de vouloir en particulier ces effets, qu'il pleuve ſur la mer, c'eſt-à-dire, que certaines parties de l'eau qui étoient contigues aux autres goutes de la mer, ſont enlevées à quatre lieues ou environ au deſſus, & puis qu'elles viennent enſuite s'y rejoindre. Je ne ſuis pas plus effraié de voir ce Phénomene, à le regarder par rapport à lui même, que de voir une allouete en été s'élever vers le ciel, & revenir ſe repoſer ſur la terre; ou que de voir la même goute d'eau qui étoit au fond de la mer, ramenée par le roulement des flots, à la ſurface extérieure.

Je conçois la matiere comme un grand amas de petite pouſſiere, & il me paroît fort indifférent en ſoi même & par rapport à Dieu, que telle petite pouſſiere ſoit à un coin, & l'autre à un autre coin. Il me paroît auſſi également indifférent que la partie A ſoit pendant une minute proche la partie B, que, la minute ſuivante, elle ſoit proche C, enſuite proche D, ou que pendant ces trois minutes elle reſte proche E. Comme toutes ces parties ſont égales, ces divers changemens ſont auſſi égaux, & par rapport à la matiere & par rapport à Dieu. CHAP. VIII.

Toute la différence eſt du côté de l'homme qui eſt différemment affecté, qui doit raiſonner ſur ces impreſſions, entrer dans les différentes vues de celui qui les lui donne, ſelon leur diverſité, & qui généralement doit conclurre de cette viciſſitude perpétuelle, non (ce qu'on ne peut penſer ſans horreur,) que Dieu qui veut en particulier ces effets, eſt inconſtant; mais que par cette mobilité perpétuelle des parties de la matiere, il a voulu nous apprendre à ne point mettre notre cœur dans des arrangemens de matiere, qui ſont de peu de durée, ni dans de baſſes créatures, ſujettes à l'inſtabilité, mais à le fixer dans l'immutabilité de ſon être ſupreme, qui ſeul mérite tout notre amour.

## VIII.

Mais, dira-t-on, n'y a-t-il pas certains arrangemens de la matiere qui ſont plus beaux les uns que les autres? 1. Qu'il y en ait de plus beaux & de moins beaux; ce qui me paroît certain, c'eſt qu'il n'y en a point qui ſoient défectueux en eux-mêmes, ni aux yeux de Dieu; & que s'il y en a qui nous le paroiſſent, c'eſt à cauſe des impreſſions que Dieu met dans notre ame à leur occaſion.

2. Il faut raiſonner différemment de la matiere à l'égard des intelligences, auxquelles elle n'eſt montrée que par parties, ou à l'égard de l'être qui la voit dans toute ſon étendue. Dieu qui comprend parfaitement la matiere, voit en elle, & voit même dans chaque portion de matiere une infinité de rapports différens, des cercles, des quarrés, des triangles, des colomnes, des ordres d'architecture, des organes, des corps organiſés. Il pourroit même nous faire voir ces figures qui ſont cachées.



Digitized by Google

8i utwfBaflê infonnedeimriere,cnn6us .corps, nousafligtnt; il s’excite dam noAâT.ii, j^cqyvrâni certaines parties & nous Ca- tre ame d»jnouVeineflscléreâueiixà l’o«> chant les autres , en nous montrant toutes les parties qu'un habile Sculpteur au- . roit retranchées & laifTées , pour faire de ! cette maflè differentes ftatues. On a déjà expliqué ce point. Or conneÀn tout l’étre de la matière avec tous lès rapports , c’eft en voir tour tes les beatM^. Mais Dieu qui n’a voulu vous départir les connoiflances qu’avec dirpeiifarion & mefure , ne nous a point donné cette uonooiflance intime & -profbnd&de la matière , & il ne nous en fait connoltre que la furfàce & que les beautés qui s’y rencontrent félon les différentes configurations. Il y a de ces furfàces qui nous découvrent plus de différensrap* ports que d'autres furfàces. Si tous les corps Soient quarrés , ' nous ne verrions que ce rapport de la matierof f^uenc^ même beauté répétée plus d'une fois^ Mais comme il y a des furfàces différentes , il y en a qui nous font connoître plus ou moins de ces reports, & par conféquent plus ou moim clc beautés différentes de la matière. Cela pofé, je remarque qu’il y a dans mon ame deux fortes d’imprcfîîons fpirituelles à l’occafîon de la matière; les unes font des lénfations, par éxemplc,des couIcun, des odeurs, des faveurs; les autres' font des connoifTances : or il y a de la différence entre les unes & les autres. j Les fenfations , entant que fenfations, | ne me découvrent pas ce qui eft dans la mnierc même ; l« connoifTances me le découvrent. La fenfation d’une piquûre ne me découvre point que la douleur foit dans l’aiguiHe qui me pique ; la douleur n’eft f>oint un attribut de l’âiguilic ; au lieu que la connoiffance de la figure conique me découvre ce qui eft dans l’aiguille ; fa pointe a réellement îétte figuré. Les ■fenfations que nous avons par rapport au cafion des aérions corpof^lles : mais il ne s’enfuit pas pour cela, qu’il y a’ait du défaut dans la mariere , puifqu’il n’eft pas néceffaire que ce qui eft dans les fenfations & dans les mouvemens qui les accompagnent, foit dans la matière. Au contraire nos connoifTances nous découvrent ce qui eft dans la matière, & félon que nous connoiffons plus ou moins de rapports de la matière, nous appercevons plus ou moins les beautés qu’elle rei>féfme. Mais auftl jamais nos connoiffances réparées de ce qu’on appelle fenfarion* jamais l’idée des arrai^emens diftérens de • ces parties de la matière ne nous découvrira qu’il- foit poflïble d'y trouver du défaut. Au contraitc nous verrons toujours qu’il eft- indifférent à la matière qu'une telle partie ftttt droite i êe l’autre à gauche. '

C’eft que véritablement cela eft ainfi r Sc l’on ne comprend pas que la mariere foit fufceptiblc de défauts réels, & qui foient tels aux yeux de Dieu. En vain, donc pour parer ces défauts , recourroiton à des volontés générales. '■ -<■ ■»' IX. ;■ Il n’en eft pas de même de l’e^t ; aufli la diffifrence eft-clle totale entre h matière Sc l’efprir. Comme la matière n’eft point aétive, s’il y avoir des défauts r^ls dans fes arrangemens , le dé^ut retomberoit fur Dieu même qui en féroic l’auteur; au lieu que l’efprir eft afirif, il eft libre. Si Dieu agit en nous dans nos aérions , c’eft qu’il nous fiiit agir ; s’il I nous détermine, c’eft qu’il fait que nous I rfous déterminons. Nous ne fbmmes privés de la juftice que nous avons reçue, qu’en confentant au péché: nous ne- donnons ce confentement ‘défeéf ueux que p4r une volonté libre : & ce défaut doit «re réjet

SECT. VI. PART. II.

dans une maſſe informe de matiere, en nous découvrant certaines parties & nous cachant les autres, en nous montrant toutes les parties qu'un habile Sculpteur auroit retranchées & laiſſées, pour faire de cette maſſe différentes ſtatues. On a déjà expliqué ce point.

Or connoître tout l'être de la matiere avec tous ſes rapports, c'eſt en voir toutes les beautés. Mais Dieu qui n'a voulu nous départir les connoiſſances qu'avec diſpenſation & meſure, ne nous a point donné cette connoiſſance intime & profonde de la matiere, & il ne nous en fait connoître que la ſurface & que les beautés qui s'y rencontrent ſelon les différentes configurations. Il y a de ces ſurfaces qui nous découvrent plus de différens rapports que d'autres ſurfaces. Si tous les corps étoient quarrés, nous ne verrions que ce rapport de la matiere, & par conſéquent la même beauté répétée plus d'une fois. Mais comme il y a des ſurfaces différentes, il y en a qui nous font connoître plus ou moins de ces rapports, & par conſéquent plus ou moins de beautés différentes de la matiere.

Cela poſé, je remarque qu'il y a dans mon ame deux ſortes d'impreſſions ſpirituelles à l'occaſion de la matiere; les unes ſont des ſenſations, par éxemple, des couleurs, des odeurs, des ſaveurs; les autres ſont des connoiſſances : or il y a de la différence entre les unes & les autres.

Les ſenſations, entant que ſenſations, ne me découvrent pas ce qui eſt dans la matiere même ; les connoiſſances me le découvrent. La ſenſation d'une piquûre ne me découvre point que la douleur ſoit dans l'aiguille qui me pique ; la douleur n'eſt point un attribut de l'aiguille ; au lieu que la connoiſſance de la figure conique me découvre ce qui eſt dans l'aiguille ; ſa pointe a réellement cette figure. Les ſenſations que nous avons par rapport au corps, nous affligent ; il s'excite dans notre ame des mouvemens défectueux à l'occaſion des actions corporelles : mais il ne s'enſuit pas pour cela, qu'il y a'ait du défaut dans la matiere, puiſqu'il n'eſt pas néceſſaire que ce qui eſt dans les ſenſations & dans les mouvemens qui les accompagnent, ſoit dans la matiere.

Au contraire nos connoiſſances nous découvrent ce qui eſt dans la matiere, & ſelon que nous connoiſſons plus ou moins de rapports de la matiere, nous appercevons plus ou moins les beautés qu'elle renferme. Mais auſſi jamais nos connoiſſances ſéparées de ce qu'on appelle ſenſation, jamais l'idée des arrangemens différens de ces parties de la matiere ne nous découvrira qu'il ſoit poſſible d'y trouver du défaut. Au contraire nous verrons toujours qu'il eſt indifférent à la matiere qu'une telle partie ſoit à droite, & l'autre à gauche. C'eſt que véritablement cela eſt ainſi : & l'on ne comprend pas que la matiere ſoit ſuſceptible de défauts réels, & qui ſoient tels aux yeux de Dieu. En vain donc pour parer ces défauts, recourroit-on à des volontés générales.

## I X.

Il n'en eſt pas de même de l'eſprit : auſſi la différence eſt-elle totale entre la matiere & l'eſprit. Comme la matiere n'eſt point active, s'il y avoit des défauts réels dans ſes arrangemens, le défaut retomberoit ſur Dieu même qui en ſeroit l'auteur; au lieu que l'eſprit eſt actif, il eſt libre. Si Dieu agit en nous dans nos actions, c'eſt qu'il nous fait agir ; s'il nous détermine, c'eſt qu'il fait que nous nous déterminons. Nous ne ſommes privés de la juſtice que nous avons reçue, qu'en conſentant au péché : nous ne donnons ce conſentement défectueux que par une volonté libre : & ce défaut doit être rejet-

Digitized by Google

prouvée pur ie raifomement: 83 lejett^, non fur Dieu» nuis fur la vobn* nous oc la fouhaittons pas , & elle n'ell Chap. N pas toujours accordée auffi tôt que nous la fouhaittons. On cAdooc réduit à dire, que c'ell l'ame de Jcfus-Chriû qui eft la caufe occalîonnelle de la grâce, & que ce (ont fes dedrs qui déterminent Dieu à la donner. Mais encore comment l'amede JelysChrift forme-t-elle de tels dellrs ? Eft-ce Ous avons vû dans le fylleme que 1 que le Verbe agiflant fur la vobnté hu- ' té. comme on l'a montre ailleurs. CHAPITRE IX. Ok l'on fUMtrt Us mcom/tnicm 'tUt voUmts gétu'nda. I. _ je réfute , qu'on yjpelle volontés générales, celles dont l'efficace e(l déter. minée par quelque créature ; & volontés particulières, celles qui ne font point ainli déterminées. • Loifque Dieu agit au (bnd du coeur de Pierre pour le convertir, & qu'il n'agit pas au (bnd du coeur de Judas , certainement Dieu veut agir dans l'un & non dans l'autre : mais qu'eft-ce qui le détermine à vouloir l'un , & non pas l'autre ( S'y détermine-t-il tout feul & ifans y être déterminé ( Pour lors ce fera une volonté particulière. S'y détermine-t-il parce qu'il y e(l déterminé par quelque créature! Ce (êra une volonté géiérale. Selon ce fyAeme , la créature qui détermine la volonté de Dieu , à donner fa grâce à Pierre & non I Judas, c'ell l'ame de Jefus-Chrift; & voici b maniéré dont on raifonne. Dieu devant agir par des volontés générales, il étoit abfolument nécelTaire qu'il y eût quelque caufe occaltonneUe : les caufes occaiionnelles doivent nécelTairement avoir rapport au delTein , pour leÎuel Dieu les a établies : ainli Dieu aiaht ellein de former fon Eglife par JefusChrift , n'a pu, félon ce deffein, chercher ailleurs que dans Jefut-ChriA ou dans les créatures unies par la raifon i Jefus-ChriA, .les caufes occaiionnelles de la grâce. Or il eA certain que nous ne fommes point les caufes occaiionnelles de la grâce , car eUe nous eA accordée lors meme que maine par une aélioo efficace , infaillible & déterminante, l'applique ï vouloir for- . mer le delir de donner la grâce à Pierre, & non à Judas ! Si c'étoit Dieu qui déterminâr ainli en particulier la volonté- de Jefus-ChriA, à vouloir donner la grâce à Pierre , '& non à Judas, onne trouveroit aucun inconvénient dans cette mankre' d'admettre une caufe occalîonnelle : mais ' il eA évident que Dieu aurait des volontés particulières de fauver Pierre & d'abandonner Judas. Or ce qu'on veut éviter en établilTant l'ame de Jefus-ChriA, caufe occalionnelle delà grâce, c'eA d'attribuer à Dieu cette conduite particulière dans la diAribution ordinaire de fes grâces. Voilà ce qu'on appelle les volontés générales. Ce

dernier article eA la clef de tout ; s’d cA faux que l’ame deJefus-ChriA (bit la caufe occanonnelle qui détermine & qui diAribue la grâce , au fens que nous venons de Texpliquer , tout ce fyAeme fur la Providence tombe en ruine. Or ce qu’on a recueilli dans la Aâion précéden-, te liir cet article, me paroît li décilif, que je ne croi devoir y ajouter en cet endroit que deux ou trois réitérions. I I. Lai vons ( 1 prémiere eA que^ comme nous adit ùlleurs, il faut rendre railbndans cefyAeme, pourquoi l’amcdeJefus-ChriA entre deux hommes, deux enfans tous éL a g3ux. Digitized by Googl

8+ ‘Prèmotim phyfiqtu SicT.vl pux , defire efficacement fauver l’un , & Dieu n’auroit pM manqué de lé fàtrèl’ Si P*«T ll.pj füjt point la même choie pour l’autre, donc Dieu avoit pu faire que l’ame de Cette différence ne peut venir ou que du Jefus-Chrift eût fauve' un fcul homme de côté de la volonté de l’ame de Jefus-Chrift, plus* il n’auroit pas manque de le faire, ou du.côté de fon efprit. Or la raifon pour laqu^ l’ame de JcElle ne vient point du côté de là volon- fus-Chrift ne aonne pas la grâce à tant té, car l’ame de fefus-Chrift veut lesfau- d’infidcles, c’eft’ qu’elle n’y fait pas d’arver cous les deux , & elle ne peut pas man- tention. Par conféquent, 11 Dieu avoit pu quer d’avoir cette volonté , puifqu’elle faire que l’ame de Icfus-Chrift eût penfé doit être conforme à la volonté de Dieu , à un lêul homme de plus qu’elle n’a pen* qui , 'ièlon ce fyfteme , veut tellcraent fé, pour lui defirer la grâce. Dieu n’aufauver tous les hommes , qu’il les fauve- roit pas manqué de procurer cette penfée roit tous, s’il agillbit fans caufe occafion- à Jefus-Chriftj autrement Dieu ne feroit nelle- P^ , parce qu’il n’auroit pas choill Ccttediffércnce,dansIadillributiondes ■ les voies qui auroient été les plus fecongraces, vient donc du côté de l’efprit de des, en même temps qu’elles font les plus jefus^hrift, qui connoiflànt ha1)iruelle- llmplcs. Donc il eft impoffible queDieu 'ment toutes chofes , ne penfe pas actuelle- faffe que l’ame de Jefus-Ghrill penfe à ment à tout ; qui par éxempîe, ne penfe un feul homme de pluS qu’elle ne fait, lépas aux Américains , aux Indiens , aux f Ion ce fyffeme. où l’on admet qu’elle ne Lapons &c. c'eff déjà un alTez confidéra- 1 penfe pas à un nombre prodigieia d’iofi» ble inconvénient que <et ouUi de Jefiis- ; deles , puilqu’eUe ne leur donne pas la thrift : mais il y a plus. | grâce. Il faut avouer qbe cette impoffiNon feulement fefus-Chrift n’y penfe | bilitc cft une chofe étrange, pas, mais il eft auili impoftible que Dieu | falTe que Jefus- Chrift penfe à plusdecho- ■ fes qu'il ne penfe ; qu’il penfe aiifll bien Le principe de ce fyftcme, que je viens aux Lapons, qu’aux Italiens, ôcauxAI- derappoitcr, me donne lieu de fiire une lemans; qu’il penfe à un feul homme plus féconde refléxion encore beaucoup plus qu’il ne fait: cela eft auffi impoftible , à ^ importante que la prémierc. Mais pour fuivre les principes de ce fyfteme , qu’il ' la mettre dans un plus grand jour je répeeft impoftible que Dieu ne foit pas fouve- te ce principe. rainement làge. Dieu veut teUement la perfèâion de |e le prouve. Selon c^fyfteihe. Dieu fon ouvrage, que li une autre loi généra• ne 'feroit pas fage , li voulant agir il n’a- le auffi

fîmple & auffi fage ; en un mot .voit pas choili le moien le plus parfait qui une autre loi qui portât paiement le café puillé, & par conféquent les voies» les raâere des attributs divins, âvoit pu proplus fécondés , en meme temps qu’elles duire tous ces bons effets , & outre cela Ibnt les plus liroples. Si Dieu avoir pu un lêul bon effet, quelque petit qu’on le faire que la voie qu’il a établie , c’eft-i- conçoive, il paraît certain que Dieu l’oudire, l’ame de Jefus-Chrift qui eft la eau- roit établie, parce que l’ouvrage en liant lê occafionnelle doda grâce, produisît tous été quelque peu phis excelleot , il auroit. les bons eflëts qu'elle produit , Sc outre exprimé davantage l’excellence de fon auccla qu’elle produisît un feul bon effet de I teur, ce que Dieu ne peut nt^liger fans plus , quelque petit qu'on le conçoive, quelque motifi&dans ce cas, leloalafu^ I poliDigitized by Googlt

SECT. VI PART. II.

gaux, deſire efficacement ſauver l'un, & ne fait point la même choſe pour l'autre. Cette différence ne peut venir ou que du côté de la volonté de l'ame de Jeſus-Chriſt, ou du côté de ſon eſprit.

Elle ne vient point du côté de ſa volonté, car l'ame de Jeſus-Chriſt veut les ſauver tous les deux, & elle ne peut pas manquer d'avoir cette volonté, puiſqu'elle doit être conforme à la volonté de Dieu, qui, ſelon ce ſyſteme, veut tellement ſauver tous les hommes, qu'il les ſauveroit tous, s'il agiſſoit ſans cauſe occaſionnelle.

Cette différence, dans la diſtribution des graces, vient donc du côté de l'eſprit de Jeſus-Chriſt, qui connoiſſant habituellement toutes choſes, ne penſe pas actuellement à tout; qui par exemple, ne penſe pas aux Américains, aux Indiens, aux Lapons &c. c'eſt déja un aſſez conſidérable inconvénient que cet oubli de Jeſus-Chriſt: mais il y a plus.

Non ſeulement Jeſus-Chriſt n'y penſe pas, mais il eſt auſſi impoſſible que Dieu faſſe que Jeſus-Chriſt penſe à plus de choſes qu'il ne penſe; qu'il penſe auſſi bien aux Lapons, qu'aux Italiens, & aux Allemans; qu'il penſe à un ſeul homme plus qu'il ne fait: cela eſt auſſi impoſſible, à ſuivre les principes de ce ſyſteme, qu'il eſt impoſſible que Dieu ne ſoit pas ſouverainement ſage.

Je le prouve. Selon ce ſyſteme, Dieu ne ſeroit pas ſage, ſi voulant agir il n'avoit pas choiſi le moien le plus parfait qui ſe puiſſe, & par conſéquent les voies les plus fecondes, en même temps qu'elles ſont les plus ſimples. Si Dieu avoit pu faire que la voie qu'il a établie, c'eſt-à-dire, l'ame de Jeſus-Chriſt qui eſt la cauſe occaſionnelle de la grace, produiſît tous les bons effets qu'elle produit, & outre cela qu'elle produiſît un ſeul bon effet de plus, quelque petit qu'on le conçoive, Dieu n'auroit pas manqué de le faire. Si donc Dieu avoit pu faire que l'ame de Jeſus-Chriſt eût ſauvé un ſeul homme de plus, il n'auroit pas manqué de le faire.

Or la raiſon pour laquelle l'ame de Jeſus-Chriſt ne donne pas la grace à tant d'infideles, c'eſt qu'elle n'y fait pas d'attention. Par conſéquent, ſi Dieu avoit pu faire que l'ame de Jeſus-Chriſt eût penſé à un ſeul homme de plus qu'elle n'a penſé, pour lui deſirer la grace, Dieu n'auroit pas manqué de procurer cette penſée à Jeſus-Chriſt; autrement Dieu ne ſeroit pas ſage, parce qu'il n'auroit pas choiſi les voies qui auroient été les plus fécondes, en même temps qu'elles ſont les plus ſimples. Donc il eſt impoſſible que Dieu faſſe que l'ame de Jeſus-Chriſt penſe à un ſeul homme de plus qu'elle ne fait, ſelon ce ſyſteme, où l'on admet qu'elle ne penſe pas à un nombre prodigieux d'infideles, puiſqu'elle ne leur donne pas la grace. Il faut avouer que cette impoſſibilité eſt une choſe étrange.

## III.

Le principe de ce ſyſteme, que je viens de rapporter, me donne lieu de faire une ſeconde réfléxion encore beaucoup plus importante que la prémiere. Mais pour la mettre dans un plus grand jour je répete ce principe.

Dieu veut tellement la perfection de ſon ouvrage, que ſi une autre loi générale auſſi ſimple & auſſi ſage; en un mot une autre loi qui portât également le caractere des attributs divins, avoit pu produire tous ces bons effets, & outre cela un ſeul bon effet, quelque petit qu'on le conçoive, il paroît certain que Dieu l'auroit établie, parce que l'ouvrage en aiant été quelque peu plus excellent, il auroit exprimé davantage l'excellence de ſon auteur, ce que Dieu ne peut négliger ſans quelque motif; & dans ce cas, ſelon la ſuppoſi-

Digitized by Google

prouvée par le po(ition> l'ordre de (es attributs ne lui en fournit point. De ce principe , voici la terrible conféquence qui s'en tire. Dieu a vu ï cauiê de la profondeur des trtïors de fa fa^ffc de de fa fcience , toutes les Incarnations podibles de fon Verbe avec la nature humaine) il a pnivu tous les ufat^ que tel ou tel homme Dieu , auroit fait de la fagWTe & de la fouverainc puiflânee qu'il auroit reçue pour fandifier les hommes , & tous ks ufages & les abus que les hommes auroient fait des grâces de Dieu , en un mot Dieu a vu toutes les fuites & toutes les Eglifes polTibles de toutes les Incarnations podibles. A laquelle s'eft-il donc détermimi fans bleder f^ fageffe & fa bonté ? Souvenons-nous des principes ct-dedus pofés , Bc nous verrons certainement, que n le compofé de chaque deffein & des voies jxjrte in^alement le caraâere des attributs , ou des pierfeâions divines, ce que Dieu feul peut connoîfhr, il a choilt le compofé qui les exprime le plus; puifqu'il ne peut errer, ne pas agir conformément à fa loi inviolable, qui n'ed que l'ordre immuable de ces memes attributs. Mais qui peut connoitre ces compofés infinis des Incarnations podibles , & de toutes leurs fuites f O divùUntm fMftcmU (jr fetemU Dei! &c. 11 efi clair qu'un tel choix eft infiniment fage, mais de plus il eft aulfi tout-i-fait conforme à b bonté divine. Car il eft tel que Dieu a fait aux hommes tout le bien qu'il leur peut faire , non abfolument , mais agidant en Dieu , en fuivant (â réglé tnviobble , l'orclrrimmuable de fes attributs. D^doppons cette conféquence, car je ne croi pa^ qu'on en ait connu le dang». IV. D'un côté Dieu veut tellement la perraiformement. 8f fè<âion de fon ouvrage , que fi une autreOiAr. loi générale audi fimple , avoir pu pro- 1^ duire un fëol bon effet de plus, fauver un homme de plus qu'il n'y en a de fauves, donner à un feul prédclHné: un d^é de grâce & de gloire de plus ; Dieu agiffant félon l'ordre de les attributs, l'auroitchoifi néceflairement , fuppofé qu'il eût voulu agir au dehors. D'un autre côté , Dieu a prévu tous les ufages que tel ou tel homme auroit fait de la puidancedefanâifier, fi elle luiétoit donn^ : il a vu que s'il pixiioit la nature de Pierre pour s'incarner, & l'établir Aufe occafionnclle,elle fauveroit un tel nombre d'hommes , & leur donneroit tel degré de grâce : il a vu auffi que s'il prenoit la nature de Paul , elle n'en fauveroit que tel nombre (;c le fuppofé) , âc ne lout donneroit que tant de grâce ; par conféquent, s'il a vu qu'en prenant la nature de Pierre pour s'incarner , & l'établir caufc occafionnelle , cette nature lauveroir plus d'hommes, & leur donneroit quelquedegré de grâce plus que celle de Paul,

il n’a pu fe ddpenlêr dy prendre celle de Pierre préférablement à celle de Paul S’il a vu que moi cirétive & mifcrable créature , fi j’avois été uni au Verbe, ' j’aurois fanâifié plus de pterfonnes , ou donné quelques ciegrés de fainteté de plus que n’a fait l’ame fainte qu’il s’eft aéludlement unie, il n’aumit pu fé difpcnférde prendre ma nattire, fuppofé qu’il eût vou. lu faire un monde , autrement d auroit violé l’ordre de fes attributs, j Je frémis en pénétrant ces conféquences, & j’ai peine à en Ibutenir l'éxamen. I 1 V. • I Mais fi Dieu confidénmt. dans les tré, fors de fa fcience toutes les lucamarions I poftibles, en voioit qui fuffent egalement I fages, comme on avoue qu'il en a vu, il . léroit libre de choiflr celle qu’il voudroic i L i leloQ

8<î Lâ^Trêmotion phyfique SfcT.vi. félon le* principes de ce fyftcme; & de là | leur ufaçe de la puiflânce de fanâifiert PAnT.lI. j| s'enfuivroit toujours que fi Dieu avoit j c'eft-à-dire, qui fauveroit plus deperfoo* vu qu'il y auroit de ces Hu/hÿiités qui nés , & qui donnerait plus de degtà de lôuveroient moins de pcrfonnA ( & pour- ' fainteté que toute autre, quoi n'y en auroit-il pas<t puifque ce fe- , roicnt-ellesquidétermineroient lesinfluen- ' " '• . CCS indéterminées du Verbe, çpmmenous Mais cet ufa^ qu'un homme Dieu feallons le dire , pourquoi Dieu n'en ver* toit de la puillance de lanérifier, à qui roit-ii pas qui feraient un ufage dÜTérenc ' doit-il être rapporté comme à û principade la puiflânce de fanéiiiîer, en (ë déter- le caulê? £fl-ce au libre arbitre de la nSminanr diverfement 1) Si donc Dieu avoit ture unie au Verbe ? Eft-ce à la dircéiioo» vu qu'il y 'aurait de ces Humanités qui &.à l'influence du Verbe? lâuvcroient moins de perlbnnes , il feroit Rappelions les principes de ce fyfleme. obligé , en agiflànt félon l'ordre , à ne C'eft la volonté humaine de Jefus^hrift, point s'unir à ces Humanités, ^àchoidr qui c(étermine la volonté de Dieu à fânau contraire l'une de cellesqui fauveroient éiifler Pierre , & non pus Judas ; ce le plus de pieriônnes. Et il y (croit obli- n'eft pas 1^ volonté de Dieu qui f>ar un gé à caufe de cela précifément , c'eft-à- ordre précis , & une infpiration particudirc, à caufe de l'ufage qu'elles feroient I liere fait déterminer la Ifolontéhumünedc du pouvoir de fanâifler, ufage qui viendrait de la détermination de leur libre arbitre, comme nous allons l'expliquer. * Voilà donc un nombre d'incarnations pofTibles qui font exclufes , & un autre nombre parmi lequel il eft néceflTaire que Dieu choilifTe, & cela à caufe d»l'ufage du libre arbitre de ces Humanités. Si quelqu'un même s'avifoit de prétendre , que Port ne p>eut j>as fuppiolêr qu'aucune de ces Humanité^ fît un ufage ^al Jefus-Cluill , à vouloir lânctifier Pierre, & non pas Judas. Si l'ame deJeAis-Chrift ne faifoit ufage de fa liberté pour vouloir (âuVer Pierre, & non p>as Judas, que parce que Dieu le lui preferiroit, & le déterminerait p>ar une opération eflicace 8c prédéterminante à faire l'un & non pas Pautre, il faudroit que Dieu eut une volonté pratique & particulière de fauver Pierre plutôt que J udas , quoiqu'ils foient tous deux égaux , & c'efî ce qui efl capitale à l'autre de la puiflânce de fanérificr, 8c ment opipxafé au fyfleme des volontés g6cela fur ce principe , qu'entre ces deux I nérales. Incarnations ^Ics, Dieu ne pourrait pas ' Ainli dans ce fyfleme, l'ame de Jefusfagement choifir, parce que pour

choiflr I Chrifl n’efl point comme un inflrument fagement un parti plutôt que l’autre , il ' qui n’agit qu’autant qu’il efl mù. A la faut avoir une nifbn pour un parti plutôt vérité^ Dieu donne à cette arac fainte un que pour un autre? (i quelqu’un, dis-je, fecours pour faire uf^ du pouvoir qu’elfondé fur cette raHbnprétendoit que Dieu le a de fandifier , mais c’eft un fecours a toujoms dû voir de la différence dans général, un fecours indéterminé; Ôc c’eft les divers ufages que ces Humanités fe- au libre arbitre de la nature humaine àdérbient de h puifTance dedândifler, alors terminer, & à vouloir détcrminémcM feuil faudrait convenir que la f^efledeDieu j ver tel, 8c non pas tel. * l’a porté néccfTaîremcnt à ne choHîr qu’u- Le Verbe ne fait qu’éclaircr l’ame de ne feule de ces Humanités, &à la choiflr, iJefus-Chrift en général , fans lui montref parce que ce feroit celle qui feroit lemcil- ! que Dieu Veut qu’elle fandifie tel hom' me, Digitized by Google L.

frowée par te raifomement. 87 me, & non pas tel autre ; c’eft i elle h perionnes, mais qu'il y auroit aulTî d'au- C»i choifir , c'eft i elle à détermfner , fans l tres Humanités qui en fauremient davan- ** quoi l’on prérendroit qu'un tel choix ne lui fcrdSt pas grand honneur , puifquc le | lus Aupide des hommes y réufllroit aufli [ ien qu'elle , s’il îvoit comme elle un fc- ' cours prédéterminant 8c une infpiration' particulière. | De là je conclus, que ce n’eft pas ce; qu’une nature unie au Verbe reçoit du| Verbe en conféquenee de Tunion hypo- j flatique , qui fait que fa volonté fait tel ufage plutôt que tel autre du pouvoir de fan^her ; mais le libre arbitre de cette nature. Car encore une fois tout ce que cette nature reçoit du Verbe eft général, indifférent, indéterminé. Donc la décifion, b détermination, le choix a un autre principe que l'influence du Verbe. Donc il a pour principe le libre arbitre de la nature humâne, qui ajoure une détermination à cette influence du Verbe indéterminée en générale. Car tel ou tel ufage de h puiffance de fanérifier accordée à une nature unie au Verbe, n’eft autre chofe que fa détermination à vouloir fauver tel ou tel homme. Or cette détermination vient du libre arbitre de cette nature ui fe détermine à vouloir, & qui, en fc éterminantf ajoute la détermination à l’influence indéterminée du Verbe. Donc tel ou tel ufage du pouvoir de fanétifier, vient de ce que le libre arbitre de la nature humaine ajoute la détermination à l’influence du Verbe. VII. • Si Dieu<onfidérant dans les tréibrs de fa fagefle tous les ufages que tel ou tel Homme- Dieu feroit de la puiifance vie , bnérifîer , a prévu que dans ces Incarnations poflïbles le monde porteroh inégalement le' caradere de fes attributs, & qu’il y auroit plufieun de ces Humanités qui ét»t unies au Verbe fauveroient moins de 8c qui en fauveroient autant l'une que l’autre ; il s’enfuit que Dieu n’a pu fe difpenfer, fuppofé qu’il ait voulu ciw un monde , de vouloir préférer ces Humanités qui fauveroient plus de perlôunes , à celles qui en fauveroient moinj} qu’il a été néceflité à ne point clioifîr pour l’union hypoftatique auaine de celles qui en fauveroient moins, mais qu’il a été néceflité à choifir quelqu’une de celles qui en fauveroient plus ; fc qu’il a été néceflité par une raifon tirée du libre ar' bitre de ces Humanité, qui auroièht fait [un meilleur .ufage de la puiflance de fanélifier. I * Si même l’on alloit plus foin , 8c que : l’on fuppofât que Dieu auroit vu qu'une feule de ces Humanités fauveroit plus de perionnes que toutes les autres , il s’enfuivroit qu’il n’auroit pu fe difpenfer de la choifirpréférablemcnt à toute autre, & que la raifôn , qui l’aiiroit déterminé

à choifir cette Humanité pour funion hypoftatique, fëroit une raifon tirée du libre arbitre même de cette Humanité. En vain prétendroir-on que la raifon qui auroit néceflairement déterminé Dieu ' à s’unir à cette Humanité , feroit puifée I dans la fagefle meme de Dieu , 8c dans i l’ordre de fes attributs , je k veux ; que la raifon pour laquelle Dieu choifît cette Humanité préférablement à toute autre, (bit que fa fageflë lui découame qu’il doit la choifir. Mais pourquoi cette divine 'fagefle lui*dcoouvre-t-elle qu'il doit la choifir , fi ce n’eft parce que cette HuI manité, fâifânt ufage par fon libre arbitre de la puiflance de fanftifîer, fauveroit plus de perfonnes que toute autre , & feroit porter au monde , plus que toute autre, le caradere des attributs de Diep î Ce feroit donc du libre arbitre de cette n.iture que fè tireroit enfin b raifôn primitive du • choix /

StCT.VÎ PAnT.ll. 88 La Vrémtion phffiqiu choix qae Dieu feroit d’elle pour Tunir arbitre ks influefices ind^tennin^es du hypoftatiquement au Verbe étemel. Verbe , fâuveroit plus de perfonnes que Neftorius a été charge d'anathéme pour ne feroit l’Humanité B; cequil'obligea voir ofélbutenir, que Dieu avoir préde- roi t à la choifir plutôt que l'autfe. La ftiné la nature humaine à être unie au ^ raifon de ce choix fe tire donc toujours Verbct parceque cette nature l'avoit me- de la détermination prévue du libre arbirité auparavant par le bon ufage de fon li- tre , elle fe tire de ce que le libre arbitre bre arbûre. - ajoute aux influences 'du Verbe: par conIci ce ne feroit pas précifément la mé- féquent ce choix n’eft plus gratuit, puifme chofe ; mais ne feroit-ce pas revenir qu’il tire du libre arbitre de l’homme fa au même fond d’erreur , que de puifer , caufe & fa raifon décifive.dans le libre arbitre de la nature humaine la raifbn du choix que Pieu aurait du taire d’un telle Humanité préférablement à toute'^utre, fuppofé que Dieu ait vuque cette Humanité aurait fauvé plus de perfonnes que toute autre , en Taifant ufage de la puifl'ance de fanâiticr. VIII.. Qu’on ne dife pas que la prédeftination de cette Humanité, pour être unie au Verbe, feroit toujours parfaitement gratuite, parce qu’elle ne fuppoferoit aucun mérite, & que crtte Humanité ne feroit point m^e, avant ton union ; que cependant cette prédeftination, quoiqu’elle foij gratuite , n’efi ptûnt l’effet d’une volonté aveugle, & M pur empire , & que Dieu trouve, non en nous, mais en lui même & dans l’ordre immuable de les attributs , la raifon de fbn choix & de fa conduite. II clf vrai que la raifbn de la prédefUnation de cette Humanité ne ferait point l'ufage que cette Humanité aurait fait de fbn libre arbitre avant que d’être unie au Verbe, puifqu’eile n’éxifkroât pas avant cette union : mais ce feroit ce qu’elle auroit ajouté par fon librearbitre depuis cette union aux influences indéterminées du Vetbe ; en forte que Dieu voiant deux Humanités égales, fur Icfquelles il répandrait dés influences ^ales, fi elles ctoient unies au Verbe , venoit néanmoins que rHumanitcA, déterminant par fon libre I Si l’on me dit que cette prédeftination, , quoiqu’elle (bit gratuite, n’eft point l’eflèt d’une volonté aveugle & de pur empiI re , & que Dieu trouve dans fa lâgeffe & j dans l’ordre immuable de lès attributs la raifbn de cette prédeftination, je deman. derai fi fâ fagefle lui découvre qu’il conj vient de s’unir à telle Humanité plutôt I qu’â telle autre. Car fi la fâgeffe de Dieu .lui découvre qu’il coovicQt de s’unir 1 telle Humanité n’eft-ce pas à caufe de l’ufage que cette

Humanité doit faire de la puiffance de fandifier les hommes. Or ' l’ufage de cette puiffance fe tire déciflvtment du libre arbitre. C’f ft donc à caufë de l'ufage que telle Humanité fera de fon libre arbitre , que Dieu l’a prédeftinée pour être unie au Verbe. 1 Si Dieu l’a prédeftinée à caufe de l’uI fage de fon libre arbitre , ufage non formé par une infpiration particulière du Verbe , un commandement précis , une opération prédéterminante ; mais ufagé d’un libre arbitre, qui a déterminé les influences générales & indéterminées reçues du Verbe; fi, dis-je. Dieu a prédeftiné cette Humanité à caufe d’un tel ufage de I fon libre arbitre , n’eft-il pas vifible que l»prédeftination de cette Humanité n’eft plus gratuite I I X. .Non feulement dans cette fuppofitioo I Dieu aurait choifi cette Humanité, pour 1 être ■ Digiii^rfi by Googlç

trouvée par k tat unie au Verbe. préférablement i toute autre , à caufc de l'ufage de fon libre arbitre > mais encore il n'auroit uu créer le mon^ fans la eboilir > puilqu'il ne pouvoir créer le monde, félon ce fyfteme, fans Incarnation i & qu'il ne pouvoit fe difpenferde choifir parmi ces locamarions poUiblès. l'Humanité qui auroit le plus fait porter au monde le caraélcredes attributs divjns I en y formant plus de prédeAinés. Il n'auroit pu meme agir au dehors fans choifir cette Humanité , puifque parmi tous les mondes pofiiblcs il auroit été ob^gé de choifir celui qui feroit le plus parfait, foit en lui meme y fuit dans lès voies. & que parmi toutes les voies, parmi toutes les Incarnations pofiibles, II a'auroit point trouvé d'Humaoité qui par l'ufage qu'elle auroit fait de fon hbre arbitre, aurait, donné au monde pjus de pcefedion. Si donc quelqu'un s'imaginoit que Dieu , conQderant dans les tréfurs de fa fageife tous les ufages que tel ou td Homme-Dieu feroit de la puiflance de fandifier , a prévu que telle Humanité donneroit au monde quelques degrés de fainteté de plus que ne feroit aucune autre Humanité , non feulement il s'enfuivroit deU, que Dieu a dû la choifir, mais qu'il n'a pu meme fe difpenfer de la choifir , fuppofé qu'il voulut créer un monde, & agir au dehors. Comprenons bien la natuie de ces erreurs. C'en lëroit une confidérable de prétendre, que Dieu auroit été obligé de choifir , parmi telles Humanités plutôt quej>armi telles autres, pour l'union hypoAatique, àcaulede l'ufage qu'il verrôit que ces Humanités doivent faire de leur libre arbitre. Ce feroit une erreur encore bien plus énorme de prétendre que Dieu, fuppofé qu'il voulut agir au dehors, n'auroit été aucunement libre dans ce Tom. //. raifonnement. 89 ; clioix, qu'il auroit été néceffité-à choifir Cha»I telle Humanité préférablement àtouteau-*^' tre , parce qu'il auroit prévu que cette ^ Humanité , fi elle étoit unie, au Verbe, I feroit par Ibn libre arbitre un ufage plus ' confidérable que toute autre de lapuiflànce de fandifier , qu'elle procureroit au monde plus de perfedion, & qu'ainfi en la choifiiTant , il fe feroit plus d'honneur, qu'en clioiliffant les autres, d'autant que Ion ouvrage en feroit plus parfait. Les faints Pères ont remarqué, que les*^ fentimens faux fur la grâce conduilbient à des erreurs fur l'Incarnation , tant il y a de correfpondance & d'union entre le : chef & les membres , entre celui qui eA ' le principe & le commencement des voies j du Seigneur, & ceux qui font fbnnés fur I fon modelé : aulli dans la fuite tireronsnous une conféquence de l'un à l'.iutre, |x>ur montrer la prédeAination gratuite de ^ tous les Saints par celle de Jefus-CliriA, qui cA

la fource de toute faintètc. X. I Après ce que nous avons dit jufqu'i préfent touchant ce qu'on appelle volo» tés générales*, 'il n'eA plus gueres néceflâire de rien ajouter fur cette matière, finilibns la donc par la rcfléxion fuivante. C'eA que ces volontd gdiérales ne fervent pas même à l'ufi^e pour lequel on les a inventées. Car fur quel principe foutient-on ces volontés . fi ce n'eA parce que, dit-on , ces volontés font quelque choie de plus fimple, & en meme temps j de plus fécond. Dieu j vu qu'avec 1 moins, il feroit plus. Il a vu qu'il s'é! pargneroit quelque chofe, & c'eA ce qui , l'a fait déterminer à ce parti. Voions s'il eA vrai que ces volontés c* , pargnent quelque chofe à Dieu. Soit j ou'on admette desvolontés g^érales.ibit 1 des volontés particuUeres , il me fcmble M qu'il

90 'fj' autant d’aâionsde £t part, ■ pour produire ce qu’il produit. Dans k fyfteme des volontés générales, c’eft toujours Dieu qui agit immédiatemcnt, 8c qui n’agit que parce qu’il veut agir. L’ame de Jefus-Ctirift délire que La Trémation pbyfufMe ■ re trois acHons de k vokMité divine, fit ITOS avions dilfêrentes de. cette prémiere àéiion générak ; car vouloir fiirc en général tout ce que l’ame de Jefus-Chriïl ddirera, n’eft pas voidou" fauver Piene, putique cette fainte ame poorroit ftirt la grâce foit donnée! Pierre , à Jacques bien defirer de fauver Judas au lien de & i Jean. H iàut que Dieu veuille dou' oer la grâce ! Pierre, qu’il veuille la donner ! Jacques & ! Jean. Voilà trois volontés fpour* parler humainement) voilà trois adions. Dans le fyileme ordinaire des volontés Pierre. Trois aéàions de k volonté di~ vine, ajoutées à une, font quatre. Je polê donc quatre aéttaos de la- volonté de Dieu dans le fyfteme des volontés générales. Dans k fentiment des volontés paniaiponiculieivs, il n*y a non plus que trois Itérés, il faut une volonté pour k grâce volontés. donnée à Pierre , une pour Jacques, Sc Mais, dira-t-on, félon le fyfteme des unç. pour Jean; il faut de plus une volonvobntés générales , Dieu n’a formé ces ré pour faire que l’ame de JefuvChrift fc volontés , que parce qu’en général il 1 conforme, & fuive ce que Dieu avous’eft ei^gé à donner la grâce à qnicon- lu : ne voilà non plus que quatre aébons que l’ame de Jefus-Chnft voudmit la de la volonté divine. De bonne foi puifdonner; au heu que dans k fyfteme des j qu’il y «i y autant d'un côté que de l'auvolonté» paràcdlieres, il veut k donner à j tre, qu’il faut faire autant de frais dans Pierre, à Jacques, & à Jean de lui me- l’un que dans Tautre fyfteme , qu’il n’y a me, & fans y être déterminé par les de- rien d’épargne pour Dieu , pourquoi s’éfîrs de l'ame de Jefus-Chrift; au contrai- carter de là dodrine ancienne 8c généra» re il fait que l’ame de Jefus-Chrift, qui k, & fe jetter dans de fi terribles inconfe conforme toujours aux ordres de fon véntens? Pere, veuHk efficacementque cette grâce foit donnée à Pierre, àjacques&àjean. Tout cela cft vrai : mais dans le fyftemc des volontés générales je ne voi point d’épargne d’aucune volonté de Dieu. Il y a autant d’adions dans l’un que dans Fauirc. Supputons. Dans k fyfteme des' volontés générâks , il y a une volonté générale de vouloir faire ce que voudra l’ame de JefusChrift; voilà déjà une adion de la voIotté divine. Lorfque cette fainte ame veut CHAPITRE X. De U volonté' de Dieu par rapport à laffoce vtrfatdt tir au concourt concomitant. I. SI les Tobntés de Dieu 8c les decrets qui diftribucntla grâce

aux créatures, 8c qui font la caufê primitive de leur/andonner la grâce à Pierre , à Jacques , à dification, fî ces volontés, dis-je , n’atJean, en confcquence du défit de l’ame tendent pas leur décifion des volontés de de Jefus-Chrift, Dieu a une volonté de l’ame de Jefus-Chrift; fi ce font elles qui donner la grâce à Pierre, plus une volo.n- j décident & qui commandent, à combien lé de donner la grâce à Jacques, plus une plus forte railbn doit-on pcniêr la même volonté de la donner à Jean i voilà enco- chofe à l’^ard des volontés des pures créaI cures.. . Dii|:'izc“d b'.

prottvéé pur U tures. Ce droit de déterminer en premier, & de faire le difeemement pour le falut, s'il pouvoir être accordé aux créatures, ce feroit fans doute à l'amc fainte de JeriK*ChrifV qu'il auroit été accordée, puif•que Dieu l'a revétued'une autorité fi abfblue & d'une puiflfance fi fouveraine au ciel & en la terre, Après donc avoir montrdque l'ame de Jeft»-Chrift ne l'a point , qu'eHe ell foumife aux decrets de Dieu , & que fa volonté, qui eft fous la diredion du Verbe, ne fait que fuivre fbn imprelTîon & fon mouvement, eft-il néceflaire de difputer plus kx^ temps , pour prouver que les pures créatures ne font poltat non plus, mais que c'eft un titré incommunicable , Je propre caraôere de la Divinité. A fuivreies principes de la grâce verfatile & du concours concomhant , on ' voit néanmoins qut ces fyftemcs attribuent à la CTéatnre le droit de décider en prémier. Si Dieu ne donne aux hommes qu'une grâce verfatileavec laquelle ils agiront s'ils K veulent, & ils n'agiront pas s'ik ne le veulent pas, en fonc que cette grâce ne £dle pas qu'ils veulent & qu'ils le déterminent, il eft clair, que Dieu leur laifle le droit de décider en prémier, qu'il veut en général les fauver s'ils veulent être fauvés, & qu'il ne veut ablblumcnt & décifivement fauver un tel en particulier, qu'aEtès avoir connu par fa fcience que cet omme voudra bien fe déterminer î fe convertir , fi on lui donne telle grâce; c'eft donc la volonté humaine , & non pas celle de Dieu qui décide en prémier. A l'égard du concours concomitant , il CO eft de même ; Dieu rte veut concourir à cette aôion, que parce que la créature veut faire telle adion. C'eft donc la créature qui décide en prémier. Mais pour réfuter ces opinions , il ne faut i. rMf$rmement. pi que rappclier ce que nous venons de dire Cha». touchant les fondions propres & particniieres à l'ctre qui'gouveme, & i qui l'oo doit attribuer la providence Car la fbndion de celui qui gouverne eft de déterminer & d'ordonner en prémier , au Heu que la fondion de ceux qui (ont gouvernés eft d'éxécuter & de fuivre. Il eft donc vifiblc que tout fyfteme qui ôte é Dieu le droit de décider en prémier , & qui le fait dépendre d'une dccifion étrangère , dépouille la Divinité de la fondion qui lui convient, de gouverner tout l'univers par fa piovidence. I I. a. Il me paroft qu'on a raifbn de reprocher au fyfteme du concoun concomitant, qu'il établit dans les dccretsde Diew non (èulement une petitefTe indigne de la Majefté fouveraine, mais encore un cercle de contradidions & d'abfurdités. Car voions l'ordre & le genre des opérations de la volonté divine dans ce fyfteme. Dieu veut concourir avec S. Pierre ,

afin que ce Saint veuille aimer JefiisChrift ; mais ce concoors eft concomitant, linfi il ne fera donné 1 S. Pierreque fuppofé que S. Pierre veuille: c'eft la volonté de S. Pierre qui fait que Dieu fedétermine i donner ce concours, & qni eft caufc que Dieu le donne. Or comment cette volonté s'y prendelle pour déterminer Dieu à donner un concours? Que fait-elle, qu'y* a-t-il en elle qui l'invite & qui le falTè venir? Eft-ce la volonté même fans adion qui le fait venir, ou la volonté en adion? Et, pour parler un autre langage , eft-ce la faculté de la volonté qui appelle ce conI cours , ou l'adion de b volonté ? ! Ce n'eft point la faculté. La volonti^ I comme faculté, étant fnfceptiblc de toute* j fortes d'adions, elle n'inviteroit pas plutôt le concours pour aimer Jefus-Chrift, i M i que

92 L* Trémtion SccT.vi. que pour faire une autre aâioo. 11 faut j Si l'oncmbittcet atnoorn'y donc que ce foit l'aâion delà volonté qui détermine Dieu à donoer ce concours. L'aélion de la volonté de S. Pierre eft un vouloir» une volition; c'efi un amour par conféquent : car vouloir & aimer (ê réduilênt au fond à la iQcmc chofe. Lt cette aâioii qui fait déterminer Dku à donner le concours > doit être avant le concours. Car ce qui n'eft pas , ne fmt rien » & par conféquent ne fait point déterminer Dieu à donner ce concours.. Or c'ed une terrible abfurdité de concevoir qu'il y ait dans la volonté créée une a^on , & un amour avant le concours de Dieu. De plus fuppofons cette aâion de la volonté créée qui invite Dieu à concourir ; afin que Dieu concourt » il faut qu'il veuille concourir. Or qii'efl-ce que de vouloir concourir» fi non vouloir produire l'ai^ioivde la créature ? Ainfi Dieu voiant cette aâion de la créature déjà toute formée, doit dire, félon ce fyftemc ( j'ai honre d'exprimer un aâe fi bizarre & fi ridicule, mais il le faut bien, pour comprendre cette matière J Dieu donc, dans ce fyfteme, doit fe dire à lui même: Parce que je voi l'amour de |efu^Clirift déjà tout produit dans le cœur de, Pierre, je m'en vais l'y produire. Si cet amour n'étoit point formé , je me donnerois bien de garde df prévenir Pierre pour l'aider à le formera un tel fccours feroit prédéterminant , & je n'en donne pas de tels : mais voilà cet amour que Pierre vient de former : puis donc qu'il efi déjà tout formé dans fon cœur , je m'en vais l'y former. . Admettre une telle volonté en Dieu, n'efi-ce pas une abfurdité vifible i' S'il y eft, cet amour , pourquoi vouloir l'y faire naître ? Qu'eft-il néceflaire de produire ce qui eft déjà produit indépendamment de notre adion? parfait, &oirv«ttÿy ÜKWcparfM; 3 n'y eft qu'à demi, &on veut l'y mettre tout entier. Mais on ne dit pas cela : on ne peut pas même le dire; en voici la raifon, qui explique en meme temps toute' cette matière. " * - m L'aéfe de b volonté, l'amour de Dieu eft un être fimplej ainfi on ne peut pas le former par parties , comme une ftatue» p.ir exemple, qui n'eft qu'à moitié faite, & qui n'a point encore de bras Sc de tête. Le bras d'une ftatue n'eft point ftatue: b moitié d'un cercle n'eft point cercle. Cet aâc de b yobnté ne peut pas fe faire à demi de cette manière. Ou il eft, ou il n'eft pas. Ainfi ou l'on veut, ou l'on ne veut point: ou 1,'on aime Dieu,, ou on ne l'aime point. Il eft vrai qu'il y a des d^rés dans cette volitkxi & dans l'amour (tt.Dieu* J1 y a aufli des di£Ré' rences dans le pouvoir de délibérer fur nos ' mouvemens; & en ce fens , on dit qu'il y a des volontés commencées : mais le plus petit degré de volition

eft une vraie volition , le plus petit d^é d’amour de Dieu eft un amour de Dieu. Or li dans le fyfteme du concours , on difoit , que lorfque Dieu voit une petite volonté formée , lotfqu’il voit un petit degré d’amour de Dieu produit , il veut en produire davantage, jc conviens qu’on éviteroit le cercle abfurde que je trouve dans le concours; mais on n’a garde de le dire : par là on conviendroit qu’il y a Quelque petite volition , quelque degré d’amour de Diçu tout formé , & qui le feroit fans aucun concours. Or de le dire, ce /croit une propofition qiii choqueroit tellement la foi & h raifon , qu'on n’appréhende pas*quc les défènlêurs de ce fyfteme en viennent à cette extrémité. Cependant quoique les défenfeurs de ce fyfteme ne l’avouent pas, il faut y revenir en fiiivant lés conféquences. Car c’eft

que pour faire une autre action. Il faut donc que ce ſoit l'action de la volonté qui détermine Dieu à donner ce concours.

L'action de la volonté de S. Pierre eſt un vouloir, une volition; c'eſt un amour par conſéquent : car vouloir & aimer ſe réduiſent au fond à la même choſe. Et cette action qui fait déterminer Dieu à donner le concours, doit être avant le concours. Car ce qui n'eſt pas, ne fait rien, & par conſéquent ne fait point déterminer Dieu à donner ce concours.. Or c'eſt une terrible abſurdité de concevoir qu'il y ait dans la volonté créée une action, & un amour avant le concours de Dieu.

De plus ſuppoſons cette action de la volonté créée qui invite Dieu à concourir ; afin que Dieu concourt, il faut qu'il veuille concourir. Or qu'eſt-ce que de vouloir concourir, ſi non vouloir produire l'action de la créature? Ainſi Dieu voiant cette action de la créature déja toute formée, doit dire, ſelon ce ſyſteme (j'ai honte d'exprimer un acte ſi bizarre & ſi ridicule, mais il le faut bien, pour comprendre cette matiere) Dieu donc, dans ce ſyſteme, doit ſe dire à lui même: Parce que je voi l'amour de Jeſus-Chriſt déja tout produit dans le cœur de Pierre, je m'en vais l'y produire. Si cet amour n'étoit point formé, je me donnerois bien de garde de prévenir Pierre pour l'aider à le former: un tel ſecours ſeroit prédéterminant, & je n'en donne pas de tels : mais voilà cet amour que Pierre vient de former: puis donc qu'il eſt déja tout formé dans ſon cœur, je m'en vais l'y former.

Admettre une telle volonté en Dieu, n'eſt-ce pas une abſurdité viſible? S'il y eſt, cet amour, pourquoi vouloir l'y faire naître? Qu'eſt-il néceſſaire de produire ce qui eſt déja produit indépendamment de notre action?

Si l'on diſoit, cet amour n'y eſt qu'imparfait, & on veut l'y mettre parfait; il n'y eſt qu'à demi, & on veut l'y mettre tout entier. Mais on ne dit pas cela: on ne peut pas même le dire; en voici la raiſon, qui explique en même temps toute cette matiere.

L'acte de la volonté, l'amour de Dieu eſt un être ſimple; ainſi on ne peut pas le former par parties, comme une ſtatue, par éxemple, qui n'eſt qu'à moitié faite, & qui n'a point encore de bras & de tête. Le bras d'une ſtatue n'eſt point ſtatue: la moitié d'un cercle n'eſt point cercle. Cet acte de la volonté ne peut pas ſe faire à demi de cette maniere. Ou il eſt, ou il n'eſt pas. Ainſi ou l'on veut, ou l'on ne veut point: ou l'on aime Dieu, ou on ne l'aime point. Il eſt vrai qu'il y a des degrés dans cette volition & dans l'amour de Dieu. Il y a auſſi des différences dans le pouvoir de délibérer ſur nos mouvemens; & en ce ſens, on dit qu'il y a des volontés commencées : mais le plus petit degré de volition eſt une vraie volition, le plus petit degré d'amour de Dieu eſt un amour de Dieu.

Or ſi dans le ſyſteme du concours, on diſoit, que lorſque Dieu voit une petite volonté formée, lorſqu'il voit un petit degré d'amour de Dieu produit, il veut en produire davantage, je conviens qu'on éviteroit le cercle abſurde que je trouve dans le concours; mais on n'a garde de le dire : par là on conviendroit qu'il y a quelque petite volition, quelque degré d'amour de Dieu tout formé, & qui le ſeroit ſans aucun concours. Or de le dire, ce ſeroit une propoſition qui choqueroit tellement la foi & la raiſon, qu'on n'appréhende pas que les défenſeurs de ce ſyſteme en viennent à cette extrémité.

Cependant quoique les défenſeurs de ce ſyſteme ne l'avouent pas, il faut y revenir en ſuivant ſes conſéquences. Car

c'eſt

Digitized by Google

pnttviè^par^ , ê*eÉ k ViAjWé qjSi d^teminc Dieu à don- 1 ner tcoftcours j* êf ih ne peuvent conc6- 1 voû que deux chofe dans la volonté, la ' facukc & l'aftion. Ce n'eft pas la facul- i té qui détermine Dieu à tel concours plutôt quVtcl Mfre , dans tel moment plutôt que dans tel autre. Toute ftcultc eft abfôloment ^le& indéterminée pour ces ! dîflfikences. C'eft donc Taétioh de la volonté. Il y a donc une iftion , c'eft-àdire, une volition & un amour tout formé avant le concours , & qui détermine • Dieu à donner tel concours. 0- Ainfi ce fyftéme- fe dément lui même. Il conduit au fond , à ce qu'il prétend rejettcr. On eft réduit , par un cercle vitieux,ll foutenir,que Dieu veut donner le concours, parce qu'il voit que la volonté créée le veut; & que la volonté cepen'dant ne le veut, que parce que Dieu donne le concours; c'e(l-i-dirc que Dieu ne concourt que parce que l'aéhon éxifte, & que cependant l'aélion n'éxifle que parce que Dieu concourt ; c'eft-à-dire encore lie l'aiftion créée eft la caufe du concours ivin, & que cependaht le concours di' vin eft la caufe de l'aétion créée , &: qu'ainfî l'aéHon criéée eft la caufe de ce qui eft fa propre caufe ,' & qu'elle eft avant ce qui doit la produire ; c'eft-à-dire enfin que Dieu qui donne le concours , doit tenir ce langage ; Je m'en vais mettre une aflion dans le coeur de Pierre , parce qu'elle y eft déjà ; & cependant elle n'y fera que parce que je vais l'y mettre. En voilà alTcz 'fur ces abfurdités , fur lefquelles il n'a pas encore etc poflîble de trouver la moindre apparence de réponfe. III. • J. La volonté divine doit remporter an deflùs de la volonté humaine : elle doit avoir le delTus : el'e doit primer en tout. Ainfi lorfqu'ü s'agit de lavoir, fi la créatufé raifimhùnt. ^3 re veut faire une parce que Dieu ôta», le veutf ou fi Dîeb Wveut , parce que^l'homme le veut; lorlquei* volonté humaine fe trouve donc en ebnÀurence avec la volonté divine, qui' peu(;héfiter à donner le pas à la v olonté de celui l'arbitre fouverain de toutes chofesf'"*^a«En effet c'eft la volonté de* DieiAtM eft la caufe de tout ce qui (ê fait au m<^ de , & rien ne fe fait que parce qu'il le veut. Je lài que les péchés des hommes doivent être exceptés. Le péché eft un défaut , c'eft une privation. Un néant n'a point d'autre caufe que la caufe défi' ciente qui eft la volonté même ; par con! féquent il n'eft point caufé par la volonté divine. Mais dans l'aélion meme du péché, il faut y diftinguer deux chofts ; lenidé''riel & le formel. Le formel du pécRé qui confîfte dans le défaut , Dieu ne le veut point, il ne le fait point, il l'a en horreur. Le matériel du péché qui confirte dans quelque degré d'étre , quelque refte de bien qui fê rencontre dans toutes les aâions

du péché. Dieu donne fon fecours pour l'opérer, ce matériel, il veut que ce refte de bien éxifte ; & nous allons expliquer en quel fens fa Providence permet les péchés ; mais il n'eft pas ici queftion des péchés. ^ ^ Je dis donc que^tout ce qu'il y a d'é^ tre au monde, tout ce qu'il y a de bon, de vrai, d'éxiftanr, tout prend fa caufe dans la volonté de Dieu , n'éxifte que parce que Dieu le veut, ' Par conféquent fi l'on demande pourquoi il éxifte , il 'faut toujours remonter au decret & à la vôlonté de Dieu. Quiconque voudroit douter de cette vérké, n'auroit qu'à faire réflexion qde l'être des êtres eft la fourcc de tous les étres, & que l'être des êtres étant libre Ot intelligent , n'a rien produit que parce qu'il a voulu le produire; ' M 5 IV. Ex». ■ ogk

S'CT.VI. rA«T.u. 94 £4 Trémtion phyfifue Jenfio que la volonté <# l'homme cft h ^ ^ ■ * i prôniere caufe de réxidence de telle aExaminont <î dans les fyftemes de la j âion. ^race verfacile & congrue J'on peut tou- 1 jours remonter à la volonté de Dieu com- 1 V. me à la caufe produéhice, qui ne fuppofe point d'autre caulê antérieure. La grate verfatile donne le pouvoir de faire l'aâion , <î l'honune le veut > mais Le concours concomitant donne i'aâion même, mais fuppole que l'homme fc détermine. Si donc je demande daps ce fyilcme, pourquoi tdle aâkxi éxHleellene donne point l'aâion même & la!t-clle; on me répondra bien que c'eil que volonté à rhomme. Si je demande dans ! Dieu a bien voulu donner fon concours; ce fyfteme, pourquoi l'homme a le pou- { mais li je demande, pourquoi Dieu a vouvoir de faire le bien ; on me r^aondra Ibit judicieufement , en dilânt que c'eft parce que Dieu le lui a donné , & que Dieu le lui a donné, parce qu'il l'a voulu. La volonté de Dieu e(l la caufe primitive du pouvoir ; mais l'eft-elle auffi de l'aâion? lu donner tel concours pour telle aâion; il faudra mé répondre, que c'ellque l'itomme l'a voulu, & qu'd s'ell déterminé. Lnfuite remontant plus haut & pourfuivant mes quedions , fi je denaanoc pourquoi rhomme l'a voulu ; peut-être m'all^uera-t-on que c'eft qu'il a eu des atSi je demande pourquoi l'homme qui 1 traits donnés dans des circonflaoces (âvepouvoit aimer Dieu , ou ne le pas aimer, i râbles, dans IcfqueUes Dieu a prévu qu'ils s'eft déterminé avec la grâce verfatile à ' réufliroient à exciter la volonté humaine '' « Mais touchant ces attraits, je demande encore deux choies. I. Pourquoi Dieu a vu que ces attraits, dans telles cifconftances, réuflîroicnt à exciter la volonté? D'où vient le fuccès de I ces attraits ? Vient-il de la force viâorieuI fe de ces attraits mêmes, qui par eux mé' mes doivent avoir cet effet ? Vient-il de ! la volonté ? Ce fuccès ne vient point de la force même de l'attrait, ce fèroit adI mettre des attraits efiicaces par eux méI mes , des dcleâatiMis viâorieufes , ce qui cft oppofé Congruifme. Ce fucformer un aâe d'amour ; fi je demande donc pourquoi cet ade d'amour éxille, on me répondra bien que c'efl: que l'homme l'a voulu ; mais ne feroit-ce pas déHKntir le fydeme, que de répondre que c'eft patcc que Dieu l'a voulu ? <iue fi par une petite chicane on dit auili.que c'eff que Dieu l'a voulu, j'en ^pellerai à la confcience de celui qui me leroit cette réponfe, & je le ferai convenir que Dieu n'a voulu tel ade d'amour que parce que l'homme l'a voulu. Car félon vous , lui dirai-je , Dieu ne donne pas une grâce qui vous applique à telle ou : cès vient donc de la volonté,

telle aétion ; ainfi il a une volonté condi- j Si ce fuccès venoit de la force meme de tionnelle, par laquelle il veut que l'hom- ‘ l'attrait , lorfque je demande pourquoi me falTè telle adion , fuppofé qu’il le | l’homme a-t-il voulu fé déterminer , on veuille. -La volonté que Dieu a que tel- ! pourroit avec raifon me répondre, que c’eft le idion éxifte, fuppofc toujours la vo- 1 parce que Dieu 1 donne tel attrait , & lonté de l’homme qui la ferme, comme ' que Dieu a donné tel attrait, parce qu’il la caufe ptémiere , dérerminante & anté- l’a voulu donner. Mais comme.ee fucrieure. Remontez donc de degrés en de- cès vient de la volonté, il faut me reponr grés, félon ce fyftcme, & vous trouverez cire , lorfque je demanderai pourquoi i l’ho.mDigitized by Google

prmoée ffr U rmfinmeétnt. ^ llMiBiii^qni avoir cet pmà , a»i>il ieé' bien inerépon(iK,-qa«c*cft qu'S Ta vou- Oi^. dàenDÎné à voaloir » que ceb vient en lu , parce qu'en effet SH*ieiTe ne s'eft conpilier de fa volonrf. Ainfi je trouve veiti, que parce qu'ill^ voulu ; mais fi encotcdansce fyfteme, que la volonté hu- l'on demande encore pourquoi S. Pierre maine eftla première caufe réelle ôcphy fi- a-t-il eu cette volonté, il faut remonter à qtutk l'énuencedetellesoutellesaéfions. facaulé prémrere, qui eft la grâce de U a4Ca amaits, après root, n'agiflêntque converfion que Dieu lui a donnée. moralcraeMiil fiiut outre cela,<êlon ce iy*' A l'^rd des aéfions de péché , l^on' fteme ,q«e h volonté qui fênt ces attraits, ne peut pas dire la fhême choie. Comme opéré phyfiqueincnt 1m aftion. Quelle ce n'eft point la volonté de Dieu qui en eft eft donc la caufe du concours , finon l'a- ^ la caufe, ni efficiente, ni déficiente , l'on étion de la volonté? Et quelle eft la eau- ne peut point prétendre qu'un tel péché fc de l*aâioD de la vobnté, la caufe réel- eft arrivé, qu'un te! homme ne s'eft point le, phyfique, produftrice, finon la vo- converti, qu'il n'a point perfévéré, parce lonte roetne âe rharaoK , Ce non point oue Dieu l'a voulu ainfi. Car lorfqu'on cesactraits qui n'operent point phyfique- demande, pourquoi une tcHechofe eft arment? rivée, il faut, pour répondre jufte i cetOr quand on ditque la volontéde Dieu te queftion , en apporter la véritable caueft la caufe de tons les êttes , & de tous i fe. Or ce n'eft point la volonté de Diéi^ les biens qui font au monde, l'on doit en- mais feulement la volonté humaine, qui eft tendre qu'eHe en eft la caufe phyfique, ^ la caufe déficiente dans les aiftions tîej>épar la railbn que nous venons de toucher, ché r au lieu que la volonté de Dieu eftC'eftqueDieu.en qualité d'être des êtres la caufe prémiere & efficiente de tout le & de bien lbuverain-,cft la caufe phyfique j bien qui fe trouve dans les aâions faintesde tous les êtres & de tous les biens ; & Il faut néanmoins remarquer que,comcflmme H n'agit que parce qu'il veut agir,] me dans les péchés mêmes l'homme a befa volonté eft donc la caufe prémiere, phy- 1 foin de l'opération de la caufe première fique & produârice de toutes chofes. < pour le matériel du péché , l>ieu qui ne Par conféquent le fecours qa'il donne aux ; produit point U malice , mais qui fait ticréaturcs , en éxécution de cette volonté , rer le bien du mal , ne laifle pas de goueft un fecours phyfique, un fecours effi- | verner encore ces volontés corrompues, & cace, un fecours qui eft la caufe pirimiti- 1 les faire fcrvir à les delTeins.- . ve de la détermination des volontés créées. | Mais

pour revenir aux faintes aftions,. <7 à la converfion , i la perfévérance, com* . ' me c’eft la volonté de Dieu qui eft la IburI^fc le fyfteme des fecours efficaces par ce primitive de tous les biens , il eft vifieiix mêmes & des decrets prédéterminans, | ble que remontant par d^é> , on doit il eft aife de répondre aux queftions que | toujours en revenir i die, comme ilacaul’on peut former touchant les aftions des fe primitive; que c’eft la volontéde Dieu, hommes. < par conféquent. qui décide en prémicr de D’abord, comme on l’a remarque, il notre fort ; que fi un homme a la grâce _ font mettre une grande différence entre les de la converfion, tandis qu’un autre ne l’a* aftiam feintes & les péchés. A l’égard pas; fi l’un a la perfévérance, tandis que des aâioas feintes , quand on demiide l'autre ne l’a pas ; fi l’un a un degré fupépourquoiSj%irees’cft-ilconveiti,onpeut rieur de charité , & l'autre un moindre ;; 1. c'cfl Diyi ■ “ I h‘ (_■ jgh

SïCT.VI. Paiu.11. p6 c’eft que Dieu a voulu par un decret pr^ dcterminant , 8c une volonté efücace & abfoluej donner cette grâce j l’un & non à l’autre. La Trêmtitm pbyficfue où nous vivons i garaû <%$ A’^qnentes & épincufes (üÆculré dans kTquelks (î iôuvent nos penfées s'embarralTent fie fe con_ fondent , que nous avons befbin qu’on Je dis une volonté -efiicacc & abfolue, i nous crie d’enhaut , qu’on éleve fa voix aparce que je ne nie pas qu'il y ait en Dieu 1 vec force, qu’on nous parle fans craindre 4»une volonté, qu’on appelle antécédente, de | nos préjugés & nos contradiéhons , pour fauver tous les hommes ; nous pourrons j nous apprendre quel eft notre Dieu. Ce parler de cette matière dans fon lieu : mais | Dieu, fi nous le contemplons avec un efcette volonté générale & antécédente de ' prit docile & attentif, fe préfente à nous. fauvertous les hommes ne préjudicie point à cette volonté particuliere efficace&conféquentc d’en fauver quelques-uns, & d’abandonner les autres , comme les Thomillesont coutume de l'expliquer après S. Auguftin & les autres Peres. A quiconque veut rejetter cettcvolonté efficace, qui fait le difeernement des clus d’avec les réprouves , & qui répand fur les hommes fes fecours efficaces: à quiconque, dis-je, rejette cette doéfrine, on peu^hii dire qu’il ne penfe p.is alfcz no- ^ non avec le caraélere d’une bafle politique, ou d'une humaine & gênante fageffe : mais il paroit dans fa force & dans fa puiHance; & c’effi fon bras , & non un taras de chair, qui domine. • Sa récompenfe marche avec lui, & fon oeuvre eft devant lui ; fon oeuvre eft’ d’éclairer les efprits par la fplendeur de fa vérité & de fa lumière ; & d’enflammer les coeurs par l’ardeur de la charité. Semblable à ün pafteur, H conduit fon troupeau : il ne fe contente pas d’adreflès Ôe blement’dc la puiflance & de la grandeur i de ménagemens , pour le conduire dans de la volonté ivinc ; que de mettre dans ! les pâturages qu’il lui a deftinés ; il dc^ la volonté humaine le droit de fe détermi- | ploie fon bras pour raflembler fes agneaux, ner en premier, c’eft rcconnoitre une eau- i il les prend dans fon fein , il porte luinaê»le antérieure â la volonté de Dieu par rap- j me les brebis qui font pleines, port à toutes les aâions libres des créatu- | Qui eft celui qui a mefuré les eaux res; puifqu’U faudra dire que Dieu n’au- | dans le creux de fa main, & qui la tenant ra voulu l’éxiftence de telle aérion , que j étendue a pefé les cieux ; qui foutient de parce qu’il aura vu auparavant que la vo- ' trois doigts toute la maflè de la terre; qui lonté voudroit s’y déterminer dans telle pefe les montagnes , & met Us collines conjonéiure, fi

elle ayoit tel fecours ; au dans la balance f lieu que, comme dit S. Auguftin liv. i. Qui a aidé l'efprit du Seigneur î Qui de Gtn. COM. Ma»i(h. chap. a. C'efl U vo- lui a donné confeil f Qui lui a appris ce lonté de Dieu ejui tft la caufi de toutes cho- qu'il devoir faire ? Qui a«t-il confijté? fes, 8c qu'en vain chercheroit-on une eau- Qui l'a inftruit, qui lui a montré le fenfc fupérieure , parce qu'il n'y a rien de plus grand que la volonté de Dieu. V I I. Conclufion de cette f/trtie.^ tier de la jufticc ? Qui lui a donné la fcience, qui lui a ouvert le chemin de la i fagefle ? Qui ofera décider fur la profon-» deur de lès confeils f Qui pourra dire I quelles font les créatutes qu'il a dû tirer I des tréfors inépuifables de fa toute-puifjfance? Qiii entreprendra de marquer des Dans l'état d'obfcurités & de ténebres . loix aux divines opérations , commettre ) cnfemble Diylüzid by Google

prouvée par i cnTemble fè$ attributs « & borner fa puiffaoce par fa {âgelTe ? Qui aflurera que Dieu n’a pu fagemcnt faire un monde ou plus purfait ou moins parfait que cclui-cil Qui prononcera qu'entre cette multitude infinie de noondc; fKiflîbks , il n’a pu le dilbenfer , fuppoff qu'il voulût agir au dehors, de créer celui en qui il a vu plus de perfeâion , de nobleife > de grandeur ? Toute cette grandeur cvéie , qu'eftelle donc aux yeux de Dieu , pour l'oblier, fuppofé qu’il veuille agir au dehors, c tqproer Tes regards fur eÙe , & de lui donner la préférence ? Hé voilà que toutes les nations ne font devant lui que comme une goûte d’eau, & comme ce grain qui donne à peine la moindre inclination à la balance. Les ifles entières font devant lès yeux comme un petit grain de poufliere. Tous les peuples du monde font devant lui comme s’ils n’étoient pas', il les regarde comme un vuide & un néant. Le néant & l’étre . le plus ou le moins , tout lui eft indifiPcrent & ^al ; ou plutôt tout s’évanouit & difparoît devant la fouverainc & infinie majefié de cet être, qui firul eA l’être par excellence. A qui donc faites-vous rcflemblerDieu? A qui le comparez-vous ? L’ouvrier qui entreprend un travail emploie la matière la plus prétieufê , il l’éxécute par les voies les plus fimples , il s’epuife pour former le plus bel ouvrage & le plus parfait qu’il lui eA poAible. Mais en cA-il ainfi de Dieu? N’avez-vous point fuj nel’avezvous point appris ; ne vous a-t-il point été annoncé le commencement ; n’a■ raifhnnemmt. 97 vez-vous point vu dans tout le genre humain une toute, autre idée de la Divinité & de la Providence ? N’avez-vous point compris la manière dont la terre a été fondée ? La création n’a-t-elle pat dû vous inAruirc des vobntés particulières ; vous apprendre combien il a été indifierent à Dieu de former telles ou telles créatures, lui qui s'aAIed fur le globe de la terre, & qui voir tous les hommes de la terre comme n’étant que des fauterellcs , qui a fufpendu les cieux comme une toile, & qui les étend comme un pavillon qu’on drelfc pour s’y retirer j qui anéantit ceux qui rcchercoent avec tant de foin les lecrets de la nature, & qui réduit à rien les juges du monde ? Sachez que Dieu cA le Seigneur éternel, qui excelle en grandeur , on vertu, en puilTance. C'eA lui qui foutient ceux qui font las ; qui remplit de force & de vigueur ceux qui n’en ont point, & qui ctoient tombu en défaillance ; qui donne des forces toujours nouvelles à ceux qui efpcrent en lui. Ils voleront comme l’aigle , ils courront fans fe fatiguer , & ils marcheront fans qu’ils fè lalfcnt , parce qu’ils feront portâ par une maki invifible & toute puifiante.

Que nos penlces font différentes de celles de Dieu , que nos voies font éloignées de fes voies ! Il fait miféricorde à qui il veut , & il endurcie ceux qu'il veut; il fait tout ce qu'il veut au ciel & en la terre ; & dans tous fes decrets, dans la diAribution de fes grâces, dans le gouvernement de Tunivers fa ftgeCfe eA impénétrable. * Tm. II. ' N TROISIEME Ckat. X.

flCT.Vl. fjLUr. iir. S>8 TROISIEME PARTIE DE LA SIXIEME SECTION. 2)^ /a providence en particulier % oh l'on traite aujp de quelques autres attributs de TJieu qui ont rapport aux aidions hufHoines. C H A P I .T R E I. Dt U Prnidtnce * tcgari des acluns messevaifis. La Trémtion fhyfiqut meme de Tes dcr^kmens; & que* quoiqu'il ne mette point dans (bo coeur laina* licc du péché , il fait néanmoins tourner cette malice de quelque côté qu'il lui plaie* par une opération phyUqueA prédétetminante. Selon ce dernier lêntiment * dans le decret par lequel Dieu permet le péché, l'on peut dillinguer deux choTes, le decret par lequel il veut opérer tout ce qu'il y a de bon & de matériel dans cette aâion t & le decret de ne point donner la grâce efficace, c'efl-à-dire, ce qui empêcneroit cette aâion d'étre defeâueufe, & par lequel par conféqueot, il permet le ftymel même du péché. I I. t I. • C'Eft une vérité hors de toute contedation, qu'il y a cette différence entre ks aâioos faintes & les péchés , que 1*00 peut dire des unes, que Dieu les veut polltivement, au lieu que les autres, il ne fait que les permettre. Mais on peut concevoir en deux maniérés ce que c'eft que permettre le péché. • , Prémieitment.on peut croire que Dieu dans les péchés n'ed que le. fpeâatcur de ce que fait 11 créature ; qu'il fe tient en repios; que pouvant empêcher la créature de tomber, en lui donnant la grâce qui b préfêrveroit , il ne lui donne pas cette grâce; qu'il b biffe faire; quedureffeil ne met rien du lien , ou tout au plus s'il donne à b volonté péchereffë un concours pour agir, que c'efl un concours qu'il appartient à b créature d'attirer en fe déterminant. Secondement , on peut concevoir que non feulement Dieu dans les péchés biffé b créature à elle meme, en ne lui donnant point cette grâce qui b préfaveroit ; mais de jd us qu'il b conduit encore au milieu Ici, prenons y garde, il ed \ craindi^ j de bleffér b lainteté de Dieu, & de donner au pnrheur , déjà tmp ingénieux à I s'exeuKr lui même, une occafîoo défaire ^ retomber fur Dieu , ce qui feroit hoiii' ble , b tort & l'injuftice de fon péché, i Mais d'un autre côté > il n'ed pas moins I à craindre de donner atteinte ^ b divine I Providence, & de favorifer l'orgueilbufê , prétention de l'homme corrompu , qui I veut fecouer le Joug , devenir feul fon ! Dieu , & fon arbitre à b faveur defbn ini! quité. Par tout ce que nous avons dit dans le chapitre IV. de b fcâion précédente , il me femble qu'on a ôté à l'homme tout prétexte de rejetter fbn tort ailleurs que fur lui meme, & qu'on a montré, que le fyffeme de b prémotion oe rendoU en nulle maniéré. Dieu auteur de nos péchés. La fainteté de Dieu étant donc

î couvert dans le fyffeme de b prémotion, reffe à voir maintenant fi b Providence le feroit dans tout autre fyffeme. D’ailleurs, fi l’on montre que bPiu4idencc de Dieu demande une prémotion phyfique pour les aâions de péché , en vain pretendioit-on que ' . Diglii? by Google

pronvée p» le rtùformment. çp que la faimeté de Dieu ne permet pas de fa ftirair s'allume tmtMt m ftu , elle p^ Ciuf. 1. l'admettre. Car comme U n'y a point de nétrera jufqu'au fond des enfers. Lui dcfacord & de m^fintelligence entre les même ralTemblera tote fomtt dt wmmx /«rDcutxj». peifèdions de Dieu , ce qui convient \ etuc , 6c tirer» contre eux tomes Jet JUches: l'une , ne peut pas être oppofé 6c incom- l'épée Ut deJiUr» tut dehors tm dedtmt ià patible avec l'autit. Or confultanr la vraie idée de la Providence, c'elW-dire, l'idée d'un être qui gouverne, qui dirige', qui diTpofc: cette idée me répond que Dieu conduit les volontés péchereflès , aufli bien que toutes les autres créatures; que quelques efforts qu'elles faffent pour fe fbullraire à l'ordre de Dieu, & pour rompre les liens de leur dépendance, elles demeurent toujours fous fa main ; qu'elles font aflujetties ü fon empire; & que, comme dit S. AuguAinl. De grmùt & lih. terb. c. 20. ElUt Jim teU Umem eu U puijputcc de Dieu , ^'il Us fuit hteliuer où il vtm , (jr tjmtud U vem , JUt four rtcomfeufer ttrttüues perjonues , e» tour ftùjùnt du bien ; JUt pour en punir d' métrés , en User fuiJttM certuititt peines, Jilon tju'Ü U juge k propos pur un jugement tris cttché, muis Jkus difficultt tris e'juistdtU. I I I. Par cet ufage que Dieu fait füre des iniquités des hommes, il fait r^ner dans les déréglemens mêmes un certain ordre, un enci^nement , une proportion. Souvent d'une longue fuite dépêchés, on voit édorre enfin un admirable effet : & dans toute cette conduite il paraît une fageffe il évidente ,des deifeins il marqués, qu'on ne peut pas douter que ce ne foit Dieu, qui fait tirer le bien du mal, qui ait fait kreir la malice des hommes à Tes deffdns, 6c qui gouverne les volontés criminelles par une Providence aulTi régulière , que celle avec bquelle il gouverne le relie de •funiven. Or comment Dieu fait-il pour fuldter dans fa cokre le glaive des peuples voifins ; comment euvoieru-t-il ten ennemi, qui fera porter à Ibn peuple un joug de feri comment fera-t-il -venir eCun pms reculé er des extrémités de U terre un peupU tjuifondru connue un aigU fur f» proie, li ce n'eil en dirigeant les volontés de ces infidèles , & en agiifant dans lew coeur, pour qu'ils tournent leurs ambitieufes entdf^fes du côté de la Judée plutôt que d'un autre? Comment fait-il que dix mille Ifraélites s'enfuiront en prélënce de deux de leurs ennemis, fi ce n'eft parce que le Dieu très fort des efprits de toute chair, qui faitinfpirer 6c enlever le courage , Us livrtra eu proie à leurs ennemis. * Aufli que ces peuples infenfés , après leurs viftoires fur les Ifraélites , ne difent pas que c'efl leur main tres-puijfume.é-

non U Seigneur qui a fait tomes ces chefs. Pour montrer que c’eft à lui qu’appartient la vengeance; que c’eft lui ^w/4»r»»wi*r»rcr qui fait vivre ; qui frape ijr qui guérit; tfr que nui ne pem rien feifraire k fon fotevtrmn pouvoir, il leve fa main jufqu'au ciel, 6c il jure par lui même qu’il les punira à leur tour. Il rendra Jin glaive aujft perçam Cr aujfi mfantmé que Ut ecla&t; ü exercera fimjugemem félon fa pui faute ; il fe vengera de fes eunemüi il enjvrera fes JUches de leur faug ; & fon épée dévorera User chair. I V. Ces grandes prédiâions que Dieu avoit uu.iij. faites par la bouche de Moyfc , fcvériPour punir un peuple ingrat & rebelle , ' fient dans toute la fuite des fiecles poftéDieu ne fe contente pas de cacher Jin vijâ- i rieurs : & parcourant l’hiftoire du peuple ge'8c de le atjidérer dans ce délailTement; Ide Dieu , l’on voit toujoius que Dieu a' N 1 git Dit I

"loo La ‘Prémot im phyfîque SfCT.VI.git dans ks cœurs , qu’il fait faire fervir ^ U rèjoluiùm de leur libre arbitre l PeurPart. ^ - - III. Tofu/c 7. 46. Jolu/tt. toutes les villes de la terre de Canaan , excepté celles de Gabaon , réfiftent & ne veulent point fe rendre , ne voit-on pas que c’éÂit U voUuté du Sehneur ^$ie leurs Jwl C.l. pas vilible que li les llraélites LHeu domine fur les volontés mêmes des hômfont niis en fuite par les habitans de la vil- mes , (ÿ tju'étant en cctere il répond la terle d’Haï , c’eft que Dieu les livre dans les reur dans t efpr 'u de qui il lui plaît, mains des jénorréens, en punition d’une pré^ varication commife. Si Jofué renverfe /rr j ennemis qui fi fittlevoient contre Isù, &c s’il | Y eut-il un dellèin plus libre que celui joi.^. acquiert à Ifrael la terre qm était fin héri- que prit Sifara d'amener fon armée prota^e , c’eft que le Seigneur lui amene lui | che le torrent deCifon? Et cependant ce même fis ennemis ■, pour les vaincre. (,a) Si | fut le Seigneur qui devoit l'amener en cet endroit , pour le livrer entre Us mains de Barac. Y eut-il rien de plus libre que la diflention qui fe mit entre Abimélech & ^les babitans de Sichem? Et cependant ce coeurs s’endurcijjènt, qu'ils combattirent con- 1 fut U Seigneur qui envoia un efprit de haine j tre Ifrael, qu ils furent défaits , quilsne' & ttaverfrm, pour faire retomber fur la^'*'*’^' tuéritafrent aucun quartier, cjr q'"lt fu/fi^^ Prince criminel le mal qu'il aexterminés, filon que U Seigneur F aveu or- voit commis contre fin pere, en tuant fis findonné a Alüjffi ? t Xante dix freres. Y eut-il rien de plus li- 1. Rc*. j. Si pendant le temps des Juges les Ifraé- bre que la defobéinancedcsenfâm d’Held lites font tant de fois fubjugués par les na- Et cependant sis nétouterent point la voix rions étrangères > & tant de fois délivrés de leur pere , parce que U Seigneur Us voude leur joug, c’eft que tantôt la main du Uit perdre. Y eut-il rien de plus libre que Seigneur étoit fiereux, qu’irrité de leurs pé- le choix d’Abfalom entre le confeil d’Achés il les livroit entre Usmains de Uursen- [ cliitoplid & celui de Chuftï ? Et cepennemu , qu’ils ne pouvoient pas leterréjifrer -, ' dant ce fut par la volonté du Seigneur que U & que tantôt fléchi par fa mifiricorde, il les confiil d' .rlchnophel, qm étoit utiU , fut airfr dcQivroit du carnage de ceux qui Us rava- détruit, ajin que U Seigneur fit tomber aibfalom dans U malheur dont il étoit digne. Or comment ce confeil 'fut-il détruit, fi ce n’eft , dit S. Auguftin , parce que Dieu agit dans U coeur itjûfidom pour qu'il rejetiàt ce confiil, ô" qu'il choisit celui qui lui étoit pternicieuxl N’eft-ce pas par fa propre volonté que i. ttep Saiil pourfuivi par les Philiftins. prit delfein

de fe jetter fur fon épée ? Ettou-c. ia tefois geoient, Eft-ce parhazard qu’une telle multitude de volontés humaines, qui devoit concourir à ces événemens , s’eft rencontrée d’une maniéré fi jufte&fi convenable pour l’accompliflcment des delfetns de Dieu? Pourquoi, dit S. Auguftin dans le paflage déjà cité , les Ifraélites prévaricateurs ne réJsJloient-ils pat a Uurs ennemtt par U courage ■ (a) L’éMélitudc rcmbleroit deniamier, que dans un ouvrage de la nature de celui-ci^ l'on ne rappor:dt pas un Ci grand nombre de paflâges : mai» d’un autre côté. comme il s'agit de montrer une conduite de Dieu Ibutenue & perpétuelle , il ell flifficile de fe dilpcnfer de le taire. Au rctlc, il c’en faut beaucoup qu'on rapporte cous ceux qui I poorroient être cités fur ce point particulier. Les j livres lâjnts offrent un tréfor inépuilàb'e, à quiI conque veut y étudier la conduite de Dieu fur le j genre humain, 8c les vérités de la giacc j 8< on le découvre de plus en plus . à proportion de ce que Dieu nous ouvre l'ciprit 8c nous donne l’air tclligcnce des écritures. Digilized by Google

prouvée' par le raiformenunt. loi tefbis ce ftit Dieu meme qui le p» mourir ûjite de dellêins de 'juftrce & de mi (âi- Chat. r. Mcoufi de fe péchés. N'eft-ce pas pari corde. Tantôt c'eft Dieu qui fait trouleur propre volonté que les Juifs prirent j ver grâce aux Ifraélites etrpitfence desE- * le delTein de crucifier Jefus-Chrift ? Et giptiens, afin qu'ils prêtent leues vafes d'or toutefois il eft écrit que c'eft Dieu même | & d'argent : tantôt c'eft lui aufli tour- rn. 1C4. qui l'a frafpe, à caufe des péchés de kn ue U cœur detEgiptieHS, ept'tU hmjiou le peuple. ^ ' T*' endurci! lecacurdePkuAuflj cette importante vérité, que Dieu ^ raon , & qui l'ctablit pour f^ire éclater eti fe fcrt des volontés des hommes pour éxer- lui fa tome-puijfauce,çr pour rendre fin nom r.xoi.^.tc cer fes jugemens , foit de juftice, foit de célébré par toute la terre. Ici c'eft une promiféricorde, eft fi inconteftable, qu'après teélion de Dieu qui fait que des peuples Con.jf. ' une défaite des Ifraélites, les anciens s' 6- \in(tàc\cs n'olênt jxaurfuivre le PatriarclK . crient, pourtjuoi U Seigneur nous a-t-il fra- Ijacob. On voit aullî que c'eft Dieu ejni pés aujourd'hui de cette plaie devant les Phi- doit iuffirer de la tendrijfe aux barbares tjui | Rrf ch. Iphns , & qu'après une vidoire fur ce me- ' auront emmené les Ifraélites captifs , afin * me peuple, Saül reconnoît que c'eft le ils aient de la compafiion pour eux. Làon 4. Rc*. 7. Seigneur qui a fauvé Ifrael en ce jour. Dans voit que la colere du Seigneur s'aUtpne con- s. R<t.î+. k femeux fi^ de Samarie,l'on reconnoi't tre Ifiael, que le Démon s'eleve contre ce que c'ejf Dieu tfui réduit à cet extreme mal- peuple, & excite David à faire le dénombre, jer. 40. heur. Le géndal d'armée des Babiloniens ment du peuple, ce qui fut caufe d'une fi conftllc à Jérémie, que c'eft le Seigneur épouvcntable punition. On voit aulîi qui a accompli fes paroles, & qui , à caufe que c'eft Dieu même en colere qui décliides péchés du peuple,- 4/jù- tous les maux rc & qui divife le rpiaume de Salbmon, qui font arrivés au Roiaume de Juda par qui ne veut pas le faire pendant la vie de I Rej- 4 I. Rcg.ii l'armée de Nabucodonofor. ce Prince , mais qui anend pour cela le David éclairé par une lumière d'enhaut régné de fon fils ; qui ne lui ôte pas le 3ne fe contente pas de faire connoitre en roiaume tout entier, mais qui lui réferve i.R(f:.i7,préIènce de toute l'alTemblée des Ifraélites une tribu. C'eft le Seigneur qui fufeae &dcs Philiftins, que le Seigneur eft Parbi- pour ennemi à Salomon .rldad Iduméen : c'tü tre de la guerre , mais il publie cette véri- ' té en mille maniérés , il l'annonce à 'tous les peuples de la terre , & il chante le régné du Seigneur,

foit que la terre en treffaille de joie, foit que les peuples en foient émus de colere. lui qui fùfcite aulIï Razon qui fe déclare l'ennemi d'Uhiel pendant tout le régné de ce Prince. Oui ejl-ce ejui ne fira faifi de frakttr, dit S. Auguftin dans le paflage déjà cité , de \ces jugement, par lefiuels Dieu agit dans le Un Prophète revient d'entre les morts |Ca;*r des pécheurs, j fait tout ce iju il veut, pour annoncer à un Roi prévaricateur, que i e» leur rendant ce qu'ils méritent. Reboam fi les Philiftins ont aflemblé leur armée, 'jîfi de Salomon rejette un confiil falutatre & ont entrepris de le perdre, c'eft àcaufe de fi defobéifTance que le Seigneur a fait en ce jour ce tju'tl finjfre. * V I. que les anciens de fon roiaume lui avaient donné, de ne point trouer durement fin peuple, U fuit lapenfie des jeunes gens de fin Stge, (ir répond au peuple avec menaces, au Heu de le faire , comme il le devait , avec douDans la conduite^ie Dieu fur les volon- I ceur. D'où vient qu'il U fit ainji finon par lés crimiodles, on voit par tout la meme \fa propre volonté f Mats il arriva de là, que N J Us. Diü^M- " by ■ O jgli

toi SicT. VI. Us dix tri^ tt/Jratl fi retirèrent de fi Taït. bdifiioice , (ÿ- (^firent Jdrdbotm pour Unr U La Vrémotim phyft^ ■' ‘ itre êjfnjeni i Dieu tir titre aux nit dt h III. roi, tfin f*e, connue il nvoit été prédit volonté de Dieu irrité fm dccon^lie. Cmepie lût CEcrùtert : Et U roi n' écoute pet U peuple, Qtioniam erat converfio à Domiterre. Dieu > dont la jugemens font l’éqnité meme , qui tient la cceurs d« rob dans fcs mains fc leur dorme le tour & l'indinarion (êlon fa volonté, modère ou forpend no, ut ftatucret verbum fuum. (e) Perce 'même 1« entreprife de ca puifTans ae la que ce fm U Seigneur qui donne U tour* cet- terre, à proportion de cequ'il veut punir te i^eire, pour vérifier le peroU qu'il evoit , fon peuple à caufo de fes péchés , ou l’édi/e per le bouthe ot Æjta Silonite, touchent pargner à caulc da bonnes oeuvres, yérobeem fiU de Nebeth , c'eft-è-dire, que i Dans une meme bataille, malgré la plus *-Pv, ii. cel.t errive tellement per la volonté de Chôsn- ' grande chaleur , Dieu écerte 1« combatans '** me, ut converlîo elTet à Domino , que de ceux qu'il veut fecoBrir ; &, malgré x.pv. il. U tour que prit cette effeire , vint du Set- . la confufîon 8c la mêlée , il conduit une gmur. I fléché pour frapper celui fur lequel il veut Enfin après cette divifion des deux éxercer fa vengeance, roiaumes , Dieu fit dire i Roboam & à Par une conduite fi fuivie , il fourient tout le peuple par un homme de Dieu avec magnificence le titre de Seigneur & nommé Seméi, que c'était lui qui avoir de Dieu da arméa, audi bien que celui fait ceci. de Dieu de la paix. Il la donne , cette ’ ■ paix, aux rob qui font iufte & agrâblo ' VII. a lès yeux; ilUttr donne le npooScli con-^'^-’tura.ti. Dihs tous la événemens remontons corde (etwtiwu/aw/vaÿ'ÔM, en infpirantdo** toujours aux confeils de la Providence moeurs pacifiqua à ca peupla Barbara, Cer Ut jeux du Seigneur fint ouverts yîr 1 OU tournant aiÛeuR leun inclinations féro toute le terre, (ÿ* Us injpsrent de te force « ca & belliqueufa. cettx qui fi confient en lui d'un coeur perfeit. I Làfix. les livres des Perel^omenet , dit S. a. tar. w. a. Pir. n. Il châtie la pécheurs , mais il ne la ex- AugufKn , tir dent U fécond vous trouvèrent termine pas, lorfqu’ib s’humilient. \ qu' il efi écrit einfi : Et le Seigneur fuftite Quelque puilfant que foit Séfre roi d'E- ! contre Joratn t efirit des PhU^tns dr des Agipte , le prémier de tous la conquérans ^ rtéés, dr Us entrèrent dent le terre de JudUt, du monde , qui a étendu fi loin la limi- ' & le revegerent , dr emportèrent tout ce ta de fon empire , toutefois il n'extermine ' féils trouvèrent dens U paleu du Roi. Per pas le roiaume de Juda. Dieu donne i ' le U efi évident que Dieu fufiitt des ennemis MâerR

•pptremmem le SefoArùi ce peuple un peu de 'ficourt : il ne fait pas tomba fa fureur fur Jérufelem par Us armes de ce Prince. Seulement il alTujettit la JuiB à fà domination , afin qu'ils apprennent par lé quelU différence il j e entre ( « ) La rtrhoa qoe fuit ici S. AagalHn , eft un peu diÜërcme de la Vulgate , non paa tant dîna le fond de la choie que dans la force dcl’eiprelTion ; cette verlîon , dis-je , ell précilcment conforme i celle des Septante, qni le lèrt du mot de lUTUtcViLe texte hébreu ell eacore plus exprelTif, car pour ravager ceux qm mentent cette punition. Efi-ce donc que les PhUi^ins d’ les Arebes vinrent ravager Uyudte, fensUvotolohr, ou bien efi-ce qu'ils j vmreut teUemeru per leur volonté , que ce que dit t Ecriture u’eotvoici a qim dit en la tndui&nt mot ponr mot, S*m fois uutj» À cum Domino fro Jümari vtr. bom fuum kc. Dieu n'cll pas caulê de la malice du péché , mais de ce ^’il y a de bien 2c d'être dans une a&ion mauvaiR) 2c par conféquent, il diipolc de la volonté pécbereUê 2c h préMcnoiine i telle ou telle aHion. Di.jiti’.ed by Google

prouvée par le raiformemeut. it’mrûît fAt ât verimUe , que U Scigi$air fi/càd Umr tfirit four tntrtprcmlre et def- 1 yii»? Nom: tmm cr t/uttre tfi vrM. Il tfi j tnrmi qm'illj vimreat pmr Umr voUmté i & d \ ^ vrmi qmo Ditm exclu Umr ej^it. ulmffi ptm-on dtrt cr qme Ditm fmfciu Umr t^it , cr qm’dt vmrent par Umr propre vdotué. Cmr LB TODT-PUISJANT OPEKE DANS LES COEURS DES HOMMES LE MOUVEMENT MEME DE LEUR VOLONTE', fOUT Oftrcr pmr emx ce qm'il veut opérer par cette voie : lui qui ne peut votdoir opérer rien diajmfie. Si dans la fuite on vit un roi d'AlSrie wpellé Phul , venir dans le roiaume d’I'J- (ræl & le rendre tributaire, ne voit-on pas aulfi que c’eft U DU» dlfiatl qui fmfcttm lefirU de ce prince, pour punir ug |>cuple • *î*“ celToit d’être infiddcl Si Tneglatphalafar vint enfuite s’emparer d’une partie de ce roiaume , & tranfporter les habitans de Samarie , n’cft-cc pas aulTi ce •.Ptr.it. meme Dieu qui le fmfài* contre liraelr comme il l'amena aul& contre Juda à caufe des péchés d’Achaz pour affliger & ravager ce roiaume ? VIII. i.Pir. if. Que fîgnifîe, dit S. Augudin, ce que tltomme de DU» dit tut roi Arattfuu ; r anuee d Ifimel ne marche point avec vaut , car U Seiffumr tiefl point avec Ifrael ni avec Ut enfant d Ephratm ^parce que fi vont vont imaginez, remporter la vUloire par leur moUn, U Seigneur vout fera prendre la futte devant vot enmtmit, Qiianiam virtus ed Dco vcl adjuvare . vel in fugam vertere. (a) Car I^teu a U pmffance ou de ficourir, ou de mettre en fuite. Gomment la puiffance de DUu ^ ficeurt-ede let uns dans la guerre , en leur dumutnt de la génertfiti , (jr etmment metotie enfuite Us autres, en User infant de la ’ (») La Vulgate. fi futnt ia rtitrt exmitm itUn etififiert, fufertri itfaciil Dtm ai hefiiIxti : Dti tfi adptxart , o> een103 cratme , fi ce ntfi farce que celui qui fait QiatJ. tout ce qu'il veut au ciel (fj- en terre , opéré at^ dams Ut coeurs des Isommes i Nous lifoos, dit ce mêmeRerc,qu’Amallas voulant entreprendre b guerrecontre Joas roi d’Ifraél , n’écouta point l’a-a-rir.!»vertiflemcntfalutairc qu’il re^ut de ce Prince. V Ecriture ajoute : Et Âmafias ne técoûta point, parce que U Seigneur avait réfôlu de U livrer entre fis mains , parce qu’il avoU honoré Us Dieux dEdem , A DEO erat ut iraderetur, dit S. Augudin, ùUlolatrU peccatum volent vindicare hoc operatus efl in ejtu corde , cui utique jujl'e irtfeehatur, utadmomtionemfidutarem mon audhreii fed, eà contemptà , fret i» beüttm, uhi cum fuo exercitu caderet. I X. En combien d’endroits ne lit-on pas que c’ed Dieu , qui tantôt livre les ennemis entre les mains des Ifraélites , ou qui

tantôt livre les Ifraélites entre les mains des ennemis : & cela fans avoir ^ard au nombre ni à b force de l'armée, mais feu- ' lement aux jugemem qu'il avait deflein ' d'exercer { Comme ce qui fait le gain ou la perte d'une bataille, c'ed la fagefle dans les con-Lp!"/,.' " feik, & la bravoure dans l'éxécution, il faut donc que ce foit Dieu , dans Ut mous duquel nous femmes (ÿ- nous (fi nos difiourt • (fi notre JàgrJfe (fi la fcience (fi la regU de Sip.> nos oeuvres, que ce foit Dieu, dis-je, qui predde à l'une & à l'autre , & qui d'une main invifible remue cette multitude de volontés, & fade jouer de li étonnants relforts. Malheur aux Princes qui s'attribuent à eux memes la gloire de leurs conquêtes, & qui ne reconnoiflent point un arbitre fupérîcurqui conduit lesévénemens.A4^ m:.. 10. heur à Ajfur, il ejl la verge (fi U bâton de ma fureur, dit le Seigneur par fon Prophète ; / ai rendu fa main tùfbrument de ' ■SJ Pjf. . 1+. /

104 La Tr émotion phyftque ‘ v StcT.VI. mu coUre, je teHVtieréü à une natiom ferjl- re honneur de fon. choix) *mUvt la Part. ^ y commutuierui dulitr contre tut anciennes bornes des peuples •, f as pdlé les tré- ^ peuple <jue je regarde dans ma fureser , afin fars des Princes l!l (ÿ comme stn comjssérant (jud en remporte les depotùiles, ejuil le ma- ai arraché les Rots de leters Trônes. Les te au pillage, (ÿ- eju'il le foule aux pieds ' peuples les pittt redoutables ont été poser moi comsste la hotte ejut ejî dans les places pu- comttu un tad de petits oifiattx tfui s'eji trots- _ blsjtses, vé Jitet ma main, y' ut réuni Jiiu ma puifi Comment Dieu a-t-il cnmmandtîàSen- fonce tous les peuples de la terre , comme on . R<g.i4. nachérih/ Comment l’a-t-il envoie con- ^ r.imajfe ejue^ues oeufs que la mere a ahautre la Judtx f N'eft-ce point comme Da- ; donnés, cr il ne s'eji trouvé perfonne qui ojât vid dit dans un autre endroit , Que le feulement remuer tœil ou ouvrir la bouche, Sehneur a commande à Scmci de vomir '»« faire le moindre fin. * «• des malcdiilions contre lui. Dans ces ; Quoi, dit l’Ecriture, ejl-ce que lu coi-,_ occalions. On dit que Dieu a commandé gnée (i glorifiera contre celui qui s’en Jlrei comme l’explique S. AugufHndans le paf- Lu feie fe fouievera-t-elle contre la main qui fa^e tant de fois cité, non pas qu'il ait dan- \ l'emploie l Cejl comme fi la verge s’eleveit ne fis ordres, fr que l'homme att mérité de ^ contre celui qui lu levé, ef ji le bâton fe glola louange en y obeijfant , mats c'efi que U volonté humaine étant mauVitiJi (f vitieuji . rifioit, quoique ce ne foie que du bots. Qii’on vienne nous dire après cela , que par la propre faute de l'Ixmme , Dieu par Dieu n’cft que le fpeCtateur de ce que font un jugement jujîe çf caclté , in hoc pocca- J les volonté^ péchciefTcs , ou que ce font mm judicio fuo jufto & occulto inclina- elles qui déterminent & mettent en oeuvre vit. une opération dp Dieu, qui n’a pas la forMais continue le Prophète , riffur n’au- ce de nous faire déterminer. Je vais eu- 4. Rrg. i». ra pus ce fentiment, il ne fera pas dans cet- voier un certain efprit à Sennachérib , dit te penfée. . . H dirÿ. . . . Comme woa» le Seigneur par fon Prophète, ly // 4/yrr*» bras a détruit les rotaumes qui adorent les dra une nouvelle , apres laquelle il retourneidoles , ainfi J emporterai les ftattus de Jéru-^ra en fonpaïs, (f je Cy ffrai périr par l'éfidem (fi de Samarie. Qui m’empêchera de *■traiter Jérufilem avec Les Dtcu.c quelle révéré , comme j’ai traité S.tmarie avec fes Idoles ? Alais larfqtte le Seigneur aura accompli toutes fis œuvres fier la montagne de pee. Que Dieu fe joue des deffeins des hommes, & qu’il fait tourner, comme il

lui plaît , leurs volontés & leurs entreprifes. Le Seigneur des armées, a fut fermesst ; Je ifjit. 14. Sien (fi dans Jérufilem , il montrera bien Jure que ce que j ai penfé arrivera, (fi que que ce Roi fuperbe n’eft que l’inftrument ce que j ai arrêté dam mon efprit s'éxécutede les deffeins , & qu’il n’ira pas au ra; je perdrai les yijfyriem dans ma terre.... dcD. (fi Ifrael Jecouera le joug qu'ils lui avoietu jevifiterai, dit-il, cette fierté du coeur] impofe. ... C'efi La le dejfein que fai infolent du Roi et xljfur, fi cette gloire de fis formé fier toute la terre, c'efi pour cela que yeux altiers. Car il a élit en lui même: C'efi \j’ai étendu mon bras fur lotîtes Us natiom. par la force de mon bras qtee j'ai fait ces ^ Car c'efi U Seigneter des armées qui l’a orgraneUs chofis , fi c'ejî ma propre jkgejjè qui i donné, qui pourra s’y oppojlr i 11 a étend» m'a écLtiré ( fiatculè penfée trop ordinai- l/ô« qui pourra le détourner^ ré à l’homme, de croire être le premier à 1 donner le branle à fes deflêins , & de fe fai- • . X. by Google

SECT. VI. PART. III.

*ma colere, je l'envoierai à une nation perfide, & je lui commanderai d'aller contre un peuple que je regarde dans ma fureur, afin qu'il en remporte les dépouilles, qu'il le mette au pillage, & qu'il le foule aux pieds comme la boue qui eſt dans les places publiques.*

Comment Dieu a-t-il commandé à Sennachérib? Comment l'a-t-il envoié contre la Judée? N'eſt-ce point comme David dit dans un autre endroit, *Que le Seigneur a commandé* à Séméi de vomir des malédictions contre lui. Dans ces occaſions, *On dit que Dieu a commandé*, comme l'explique S. Auguſtin dans le paſſage tant de fois cité, *non pas qu'il ait donné ſes ordres, & que l'homme ait mérité de la louange en y obéiſſant, mais c'eſt que la volonté humaine étant mauvaiſe & vitieuſe par la propre faute de l'homme, Dieu par un jugement juſte & caché*, in hoc peccatum judicio ſuo juſto & occulto inclinavit.

2. Reg. 16.

Mais continue le Prophete, *Aſſur n'aura pas ce ſentiment, il ne ſera pas dans cette penſée. . . Il dira. . . . Comme mon bras a détruit les roiaumes qui adorent les idoles, ainſi j'emporterai les ſtatues de Jéruſalem & de Samarie. Qui m'empêchera de traiter Jéruſalem avec les Dieux qu'elle révére, comme j'ai traité Samarie avec ſes Idoles? Mais lorſque le Seigneur aura accompli toutes ſes œuvres ſur la montagne de Sion & dans Jéruſalem*, il montrera bien que ce Roi ſuperbe n'eſt que l'inſtrument de ſes deſſeins, & qu'il n'ira pas au delà.

*Je viſiterai*, dit-il, *cette fierté du cœur inſolent du Roi d'Aſſur, & cette gloire de ſes yeux altiers. Car il a dit en lui même: C'eſt par la force de mon bras que j'ai fait ces grandes choſes, & c'eſt ma propre ſageſſe qui m'a éclairé* (flateuſe penſée trop ordinaire à l'homme, de croire être le prémier à donner le branle à ſes deſſeins, & de ſe faire honneur de ſon choix) *J'ai enlevé les anciennes bornes des peuples; j'ai pillé les tréſors des Princes, & comme un conquérant j'ai arraché les Rois de leurs Trônes. Les peuples les plus redoutables ont été pour moi comme un nid de petits oiſeaux qui s'eſt trouvé ſous ma main. J'ai réuni ſous ma puiſſance tous les peuples de la terre, comme on ramaſſe quelques œufs que la mere a abandonnés, & il ne s'eſt trouvé perſonne qui oſât ſeulement remuer l'œil ou ouvrir la bouche, ou faire le moindre ſon.*

Quoi, dit l'Ecriture, *eſt-ce que la coignée ſe glorifiera contre celui qui s'en ſert? La ſcie ſe ſoulevera-t-elle contre la main qui l'emploie? C'eſt comme ſi la verge s'élevoit contre celui qui la leve, & ſi le bâton ſe glorifioit, quoique ce ne ſoit que du bois.*

Qu'on vienne nous dire après cela, que Dieu n'eſt que le ſpectateur de ce que ſont les volontés péchereſſes, ou que ce ſont elles qui déterminent & mettent en œuvre une opération de Dieu, qui n'a pas la force de nous faire déterminer. *Je vais envoier un certain eſprit* à Sennachérib, dit le Seigneur par ſon Prophéte, *& il apprendra une nouvelle, après laquelle il retournera en ſon païs, & je l'y ferai périr par l'épée.*

4. Reg. 19.

Que Dieu ſe joue des deſſeins des hommes, & qu'il fait tourner, comme il lui plaît, leurs volontés & leurs entrepriſes. *Le Seigneur des armées a fait ſerment: Je jure que ce que j'ai penſé arrivera, & que ce que j'ai arrêté dans mon eſprit s'éxécutera; je perdrai les Aſſyriens dans ma terre.... & Iſrael ſecouera le joug qu'ils lui avoient impoſé. . . . C'eſt là le deſſein que j'ai formé ſur toute la terre, c'eſt pour cela que j'ai étendu mon bras ſur toutes les nations. Car c'eſt le Seigneur des armées qui l'a ordonné, qui pourra s'y oppoſer? Il a étendu ſon bras, qui pourra le détourner?*

Iſaie. 14.



Digitized by Google

prouvée par le *X. Les diffcTentes révolutions arrivées jufqu 'alors au roiaume de luda font peu de choie en coraparaifon de ces grands bouIcverfemens qui vinrent dans la fuite.Dieu fléchi par les prières & les bonnes oeuvres qui s’y étoient rencontrées , en avoit pris la défenlèj & avoit Uii mime combMu pour , fon peuple. Mais enfin le temps arriva auquel l« iniquités s'etant multipliées , le 4.r«|.»i. Seigneur étendit 'fier Jérupdem le cordeau de Samarie : & parce qu’elle avoit oflênfé Je Seigneur comme elle , comme elle auflî> die fut livij^e entre les mains de fis ennemss, pour être piHêc & ravagée. Ce ne fut plus comme autrefois , lorf4.r«j. If. que Dietteottstnenfa à envoler en yttda Razin,Roi de Syrie, & Phacée fils de Ro«.Kcg II. mélie. I! fit fondre fisr Jérufidem dr fier Juda de tels mattx , ‘}ne les oreilles de gniconijste Us entend en font étourdies. D'abord d envola des trostfes de voUttrs de Chaldee, de Syrie , de Moab dr des enfatts djlmmon, pour-exterminer Jadi , félon fa parole. Que de volontés font en branle pour acj««m.f».complir les ordres de la Providence I Sédccias, fous le régné duquel ces grands malheurs arrivèrent , pécha devant le Scieur , (ÿ* commit totts les mimes crimes que joakim , parce qtte la fureter du Seigneur é~ toit fier Jérufaiem dr fier Juda , jufqu’d ce qu'il les eût rejettes loin de fa face, cr Sédécias fi révolta contre le Roi de Baiilone. Or ce fut cette révolte qui fu^ l’occafion de ce terrible châtiment. jstm.f. A l'inftant voici que Dieu amené fur Jérufaiem ttxe nation d" un pais reculé... une nation robufie, une nation ancienne , • une nation qui parle une langue inconmte. Son carefi comme un fépukhre ouvert.. J". Que Jîje petfle de Juda du : Pourquoi U Seigneur notre Dieu nous a-t-dfui totts ces mau.v^. le Prophète lui répondra î Comme vous Tcm. II. - . raifonnemmt. lOf avez, abandonné Dieu , ^ epte vosts avez fer- CwAr. I. vi un Dieu étranger dans votre propre terre, auffs vous fieru&ez à des 'étraugtrs dans une terre étraugere. Qu’on annonce aux rois de b terre & qu’on leur fallè favoir par leurs Ambafladeurs, que voici ce que dit le Seigneur des armées Ceft moi qui aiaéé la terre, qnem.xr. les hommes dr les bites qui font fur la face de la terre par ma grande ^ijjance par mon bras fort ; fai donne la terre a qui il m’a plu. y ai donc livré maintenant tomes cet terres entre Ut maint de Ntdmchodonofor Roi de Babilone mon firvitettr, (ÿ tous Us peupUs lui feront fimmis , d lui, a fin fils, dr au fils de fin fils , jufqu'à ce qtte fin temps (ÿ U temps de fin roiattme fiit venu. Je prendrai tous Us pettpUs de I uiquilon , dit /«««“• »»• le Seigneur , je les envolerai avec Nabuchodonofir

Roi de Babilone mon firvitettr, dr je les firai venir contre cette terre , contre fit habitons , ^ contre toutes les stations qui C cnviromunt , je Ut firai pajfir au fil de i'épéc. X I. Ce Roi d'Egipte fi vain Sc fi orgueilleux qui difoit : Cefi moi mime qui fuis créé. Si qui au rapport des Hiftoriens u ». profanes croit perfuadé qfi* aucun Dieu ne pouvoir le dépouiller de fon roiaume, Dieu amène le glaive fur lui , il donne l'Egipte à Nabuchodonoforfon ferviteur,pour récqmpenfe du grand fervice que ce prince hii a rendu au fi^e de Tyr. N'eft-on pas furpris de voirqueNabuchodonofor, cC pnnee orgueilleux & idolâtre, Dieu l'appelle fon iêrviteur, & fes ambitieufês entreprifes, un fervice ? Que la Providence efl admirable ! Elle fe fait fervir pas ceux mêmes qui ne reconnoiffent point de maître , & qui croient ne i travailler que pour eux.* Elle fait plus j encore; elle arrache enfin cet aveu de la bouche meme de Nabuchodonofor » & O elle Digitized by Google

io6 La Crémation fhyfîque SicTA'î.elle le fera connoîfre \ quand elle le vou- même, dit U Scign:nr Ditu, qut je regKt~ dra , à tous les hommes vivans , que c'efi U rai fur vttu avec une main forte ty "» brae Du. 4. trh haut qui a la domination fur les roiaumes étendu , (ÿ dam toute P rjfnfon de ma fureur, des hommes, qui les donne à qui il Itti plaît , ^ Je voiu retirerai du milieu des petijtles. Je qui établit Koi, quand il veut , U dernier vont rafemblerai des pais ou vous et es dijperd entre les homtnes. . . . C[m tosu les haln- fés, ^ je régnerai fur vous avec une main • tans de la terre fini devant lui comme un forte , avec sets bras étendu (ÿ- dtns toute néant, qu'il fait tostt ce qu'il lui plaît , fit l'effufon de ma fureter, élans les vertu* célefes , fait parmi les habi- | Mais que dans le retour de la tranfmii.tns de la terre , (ÿ- qtee nul ne peut réffler gration de Babilone la puinance de Dieu • à fa main puijfante , ni lui dire , Pourquoi a- fur les cœurs des infidèles paroît avec vee^oM fait ainf ? grandeur; & que fa mifcricordc & fa juComme l'obéiffance des fujets à leur Itice fc montrent avec évidence dans les roi cft un effet de la volonté humaine, & divers jugemens qu'il éxercc ! que pour placer un homme fur le trdne Plus de deux cens ans avant cet événeune mukirude de volontés doivent confpi- ment fameux, l-'oici ce que dit le Seignettri(ût.^s>. iji*ch.«.rer, il faut ou que Dieu n'ait pas plus de 4 Cjfrus, qui efi mon Chrif , c'eft-à-dire, pouvoir de fufeiter un roi à une région que que j'ai deftiné & confacré à ce deffein, n'en ont les idoles des nations ; ou qu'il ' que fai pris par la m.tin pour lui affujettir ait celui de tourner les cœurs , comme il les nations, pour mettre les rois en fuite, pour lui plaît, 8c que pour affujettir toute la j ouvrir les portes, fans qu'aucune Itei fit ferterre à l'empire d'un feul monarque , il , mée. Je marcherai dev.tnt vous , fhumifaffe déterminer une multitude innombrable de volontés. XII. Mais pour revenir à la nation Judaïque , fi fis ennemis fe font élevés au dejfu* lierai les gr.tnds de la terre, ... je fuis le Seigneur , ty il nj en a point d'autre, il nja point d autre Dieu que moi. ' Je vous ai mts les armes a la main , (ÿ vous ne m'avez. point connu. Qiii l'auroit dit lorfqtie ce conquérant deUe, c*eft qu^ le Seigneur a parlé comrt rouloit dans fbn efprit cesambitieulcspenelle à caufe de U multitude de fes iniquités, fees , lorfqull tenoit fes cbnfeils , qu'il Jérufatem a commis uss grand péché , c'efl marchoit à la tête de fes troujses , n'aupotsrquoi elle efi devenue errame vagabonde. La maifon d'Ifraël s'eft fouiilcc 8c s'cll abandonnée à la fornication des idoles : mais dans les routes mêmes de l'iniquité & de

ndolatrie , ^’infënféc qu’elle eft n’ira pas où elle croit aller. Tant il eft vrai que dans les voies de la cupidité tiçnt toujours le pécheur comme par un frein, f^us ni viendrez, peint à bout de ce que vous uséditez. dansvotre ejprit , dit le Seigneur, lorfjuevoutMtes; Nout ferons comme tes nations (j- comme les autres pettroit-on pas attribué le fuccès de fes armes à la férocité des Médes , à la rigoureufè tyacation de ces prémiers Perfes , au foin qu’on avoit pris de former ce mnd Capitaine, i fes raïes qualités, à fes profonds delTeins ? Helas ! il ne connoilToit pas lui même que c’étoit Dieu qui le tenoit par la main, pour délivrer Ifracl & accabler Babilone , 8c que Dieu vouloir que par ce grjnd événement on connût tlepuis le lever du pleil jujqtéati cosuhant , qu’il»»’^ 4 point a autre Dieu que lui , qu’ilefile matples de la terre , (ÿ nout adorerons comme ! tre d" qu’il n'j en a point d autre , que c’eft eux, le bois (j- la' pierre. Je jure par moi j lui qui forme U lumière & qui forme Us teneJiqitized by.Googli

s Ifiû.4Ti Iliic. 13. prouvée par le raifotmement. 107 ceu)(que j'ai confacrds à let ouvrage 3 j'ai Çiur-I. fait v«««ir ma gHerriert <jui Jim la minijlru de m* fureur , çjr qtù travedlent avec joie poeâ ma gleire. Ils y travaiJlcDt fans le favoir > ils croient i ces peuples barbares, ne travailler que pour eux memes 3 mais l'ignoranO» IL« Ma Mita» AM ttnebra, qui fait U paix & tpù crée la mSHx(a). Prenons garde de trop borner la puifliuice du Seigneur dans la conduite ^es volontés péenerefles , & qu'uoe âulTe crainte ne nous falTe point tropreftreindre Ibn gouvernement & fes operations. AdoL- , ^ _ _ _ heur À l'homme i]m djpme coure celui qui ce & l'iojuIHce de l'homme ne nuit en ta crée, lui qui a ejl qu'un peud'argille (ÿ-'rien à raccompliflcment des defleins de qu'un vaji de terre, targille dit-elle au po- ^ Dieu. tur, Qu'avetj-voui fait? . . yiki ce que Déjà la montagnes reientijfent des crû dit le ^gneur , le Saint a'Jfiael » qui au différent, comme d'un grand nombre de permilieu «fcs feuillures des hommes ne con- finnes, & de voix confujà de phffettrs roü trade pas la moindre uche , & qui fait (de Darius Roi des Médes, c'eft-i-dirc. «liriger les volonté pécherefTes , ûns être Ciaxare fécond , & de Cyrus) é- de plula caufe & le principe de leurs péchés: faurt noHont réunies enfen^le , le Seigneur Imerrogez^-moi fur Ut chofet futures , don- des armées a commandé toutes fes trounexf-moi des regUs touchant met eufans & fc>ia ouTtrt^et de met mains , c'ejl moi qui ai\ Comment les commande-t-il (1 ce n'e/V faà la terre, c'ejl moi qui ai donné tous la par l'organe de ces rois , & à ces rois? ordres à la milice des deux i c'ejl mot qui U Comment leur commande-t-il, fi ce n'eft ftffciterat (Cjrus) pour faire juJlUe , çr qui en remuant leurs vobntés? Que devient dirigerai toutes fes vous. Jl rebâtira la vide le concours concomitant? Que devient le qui m'ejl couJàcrée,(!ril renvoiera libres ma fecours verfatile ? Dieu eft au milieu de captifs, fans recevoir pour lui ni raufou ni cette armée, il la remue, il la dirige , il préjins, dit U Seigneur U Dieu des armées, la détermine. Il Us a fait venir des terres Peut-on parler plus hautement le langage' Us plus reculées , de t extrémité du monde. de la preoaotion?" j De Seigneur (*r Us injirumens de fa fureur, four exterminer tout U pais. Pouffee, des • XIII. hurlement , parce que U jour du Seigneur ejl Dans un même événement Dieuaccom- proche , U tout-puiffant viendra pour tout plit plufieurs defleins. Dieu fufeite Cyrus perdre. . . Je vais fujciter contre Babi& dirige toutes fes voies, non feulement looe Us Modes, qui ne chercheront point il arpour la délivrance des Ifraclites, c' était gc"* q-» fc fe mettront point en

peine de là le deflein de miféricorde 5 mais pour le f"". • • • Cette grande Babilone . cette reirenverfement de l'empire des Aflyriens, & c’étoit le deflein de juftice. Levex. rétendart fur la monti^ne couverte eU nuages, haujfez. la voix , étendez, la main, (jr que Ut princes entrent dans fa porne entre Us roiaumes du monde qui avait porté dans un fi grand éclat l’orgueU des ChaLdéens fera détruite, comme le Seiffuur renverjâ Sodome (fr Comorre. Hn tout ceci que la prànotion eft peintet (de Babilone:) fai donné met ordres h te par de vives couleun ! Que de traits I . O Z Ce (a) Il crée les maux . c’cft.à.'dire . les châti- dirige des vobntés criminelles ïc fe feit d’elle» mens , maU fane , & non pas maU eulpe. Car pour punir cdtaiaet nations & faire milericorde dons les aâioiu criminelles, il ne produit que le » d’autres, matéricl.qui cil ce qu’il y a de bon Sc d’étre , il 1 . Digitii by CjOOjjIl

io8 , La ‘Prémotion phyfufue Sect. VLfe réunilTent pour empêcher de h mêcon- 1 mâchoires : qui fcs fût finir tvec toute noitre ! Mais en revanche que les idées | une armée; qui les fera venir dans lesder* de 1a prémotion fouôennent majeftueufc- I niers jours, afin de faire paroitre en eux ment le caractère de la Divinité ! Dans , fa puilTance & fa faintete aux yeux de un autre fÿftcme peut-on paricrde ceton? toutes ces nations: f^) qui appelle le j«. Peut-on parler d’une manière digne de la ve, & l’envoie centre tons les hahuans tà la grandeur du Tout-puilTant ? Les hom- terre; (h) qui le fait tomber aulfi bien(s)Eucib mes qui font les inftrumcnsde fes defleins, ' que la famine & la pefte fur une certaine il les manie , il les remue comme il lui ^ terre , & qui lui dit pajfe ate travers de ce plaît. Comme l’argile cft entre les mains (/) Epée, épée, forts dn fiterreau poser [<) du potier, ainfi tous les hommes, auflî bien verfer le fvtg, lugnifè toi poser tsser (fr pour * ' que la maifon d’Ifraël, font dans b main I éclater ; fnîiis, è epéedseSetgnestr.ne te repo^ du Seigneur; & ne f>cut-il donc pas en fai- ffir as-tu jamais, rentre en ton fostrreau, rere ce que le potier fait de fin argile l \froidi toi, «e frape plsu. Comment fijn- 47epofiroit-elle , puijque le Seigtteser Issi a comPart m. ]tr. 1». Jcr. 10. (») Jcr, II. (0 J". JI. (J-) Jcr, 4y. (') r« JO</) J«51. mandé d’attaquer, ^ lui a donné fis ordres peur fe rrosrjer à f endroit qu'il lui a indiqué. Pour donner ainfi fes ordres aux inftrumens de la guerre, qu’il faut erre maître de la volonté de ceux qui les ont en main! Oui, le Seigneur en eft le fouverain maître , & c’eft à ce titre que le glaive même des infidèles efi appelle' le gbive du X V. XIV. Oui ne vous craindra,i Roi des nations, parce qtte la gloire vous appartient. Le Seigneur eft lui même le Dieu véri'able , le Dieu vivant le Roi éternel. Son indignation fait trembler la terre, ^ les nations ne (a) Jcr. 4- ne/rveW fiutenir fis menaces, (a) C’cft lui qui fait venir de f ylquilon un mal horrible Sc un grand ravage; (b) qui affem- ! ble les pécheurs comme un troupeau qu'on Seigneur. mene à la boucherie , & les fépare pour k \ jour auquel ils doivént être égorgés: (0 qui ! les conduit comme des'agneaux pour jervir j II n’eft point nécelfaire, pour montrer deviclime; {d) c\\xi réqimi la fraieur ; c\m la même vérité , d’alléguer encore que fait trembler Elam devant fis ennemis; qui Dieu , qui montre par toute cette coTifait tomber fur eu.v les maux er tmdigna- ' duite qu’il n’abandonne point ceux qui prétion de fa fureur: qui envoie apres eux t'é- ^fument de fa bonté , 8c qui au contraire pée qui les pourfuivra jufqu'a ce qu’il les ait j humilie ceux qui préfiment deux mimes dr confiuués: (e)

qui fufeite & fait venir une fi gbrifient de leurs propres forces ,c[\ie Dieu, multitude de peuples réunis : qui ouvre fin dis-je , changea le cœur d' ylffueriu -, lui tréfor, & en tire les vafes de fa colere: (f) infiira la douceur , pour ne point faire qui envoie contre Babilone des gens , le ' mourir Efther, & avec elle tous les Juifs van k la main, qui vanntroiu (ÿ- qui rava- de les états: qu'il agit fur le cœur du Roi Elïr. «. geront tout fin pats: qui veut qu'on publie dyiffjrie, tfin qu'il favorisât les Juifs pour*'j.Q, ^ en Sion,que c'cft fon ouvrage 8'avoir fait le réwbliffement de la maifon du Seigneur: 7. juftice à fon peuple, & d'avoir renverfé ; que ce fut lui qui mit dans le coeur du ^ Babilone, en fufeirant contre elle le cou- ^ cette penfée: <\\Àdtf[ipaltdeJfeiHàcSmi'o%-cimt. ii.rage du Roi des Aéedes ; qui fait ««rwr c/e j let 8c des autres ennemis du peuple de toutes parts ces nations féroces de Gog & Dieu : que les maux qui arrivèrent du de Magog, Sequi leur met un frein dans les ' temps d' Amiochus furent des effets de la 1 colere Digitized by Ci lOglr

proftvée pai le cofcre de Dieu; que ce fut lui , qui eft £MKb-7./f Roi des Roü, qui exciSA Peffrit d yisstioEupator contre Menelaüs, cein^chant homme qui ^toit la caufe de tous les maux , de maniéré que ce R.oi commanda qu'on le fît mourir: qu'enfin , & c'eft Apec. 17. ce que l'un des fcpt Anges qui avoient les lêpt coupes pleines de la colere de Dieu vient apprendre à S. Jean, que les dix Rois rédmroM la grande Babylone dans U dernière défilatioH ; car Dieu lekr a mù dans te cœser déxéemer ce tjn'ii Isei plaît , de donner leter roianme a la Bète , jnfcjn' À ce tjue les paroUe de Dien Jiient accomplies. On fait que U farce la fagejfe fine en Jbb. it. Dieu , qu'il fait tomber ceux tjm donnent confeil ahx asures en des penfees exiravagantes , dont lafinefl malhettrenfi, tir d détoterdiffement les jteges. ... Il chôme te coeur des princes tjtti font établts fur les penples de la terre, il les trompe tir Us fats marcher intttilement par des rontes égarées. Ils iront à tâtons comme dans tes ténèbres , au lie9 de marcher dans la lumière dn jour , tir il Us fera chanceler à cha^ pat , comme dits étaient jvres. Ne croions pas, lorfqu'on entend dire à Job, que Dieu trompe les Princes; ou à Ezéchiel, que Dieu trompe un faux Prophète , que Dieu eft l'auteur ou l'inftifateur de la fàufteté ; mais ce que ces eux palfages ftmblent nous marquer , c'eft que ces Princes voulant former des delTeins orgueilleux , ou ce Prophète voulanf prophetizer au hazard & de Ton propre coeur. Dieu qui conduit les volontés des hommes au milieu même de leurs dér^lemens , fait qu'entre deux delTeins propres à favoriftr l'orgueil , ce Prince choifit celui qui doit échouer ; & qu'entre deux événemens dont l'un eft futur & l'autre ne l'eft pas, ce Prophète forme Tes prédiaions téméraires & infenfées juftement fur celui qui doit n'arriver ja^ mais. raifonnement. rot) S. Auguftin dans le même endroit oousOiar.I. apprend , tpt'ilj a certains péchés fint la peine dtuitrei péchés. C'eft ainfi que Dieu a livré les Philofophes paiens , om.\- dejirs Rom- < de leur coeur, aux vices de I impureté, parce qu'ik s'étoient élevc^dans leurs propres penfées. On doit en dire autant de ce pé- eccIh;»cheur, auquel Dieu a donné Cajjliilitn dr. Us '**• *• foins inutiUs, afin tps' il amajfe fans cejfe, dr tpt'd ajoute bien fur bien , tir U laijje a Un homme ^ui fera agréabU à Dieu. Ceux qui n'avoient pas aimé la vérité. Dieu Thcflîi. envoiera des Ulujions fi efficaces , au temps de l'Antéchrift, qu'ils crobont aux menfonAutrefois Dieu répandit fur l'Egypte iCuc- 'sun efprit détourdiffiemem. Ilâïe même voiant tant de déréglemens dans le peuple de Dieu, s'écrie en difant: Seigneur , potirejuoi noue avex/-

vcus fait finir de vos voies, pourifuoi ovexjnmus endurci notre cœur juf<jua perdre votre crainte î Maintenant cet efprit d'endurci iTement eft encore parmi les Juifs, depuis qu'ils ont rejetté JefusChnft; & S. Paul dans l'Epitre aux Ro- R»"mains nous découvre tout ce myftcre. X V r. Qii'dn n'objeélc pas, que la plupart des chofes que nous avons alliguces, font des opéradons de Dieu extraordinaires , & des miracles que Dieu a faits à l'éga/d du peuple d'Ifraël. Car les éxcmples allégués ne fe bornent pas au peuple d'Ifracll, mais s'étendent à tous les hommes & à toute la terre. a. Il eft vrai que ce feroit une impiété de ne point reconnoître de fréquens miracles dans la conduite de ce peuple ; mais il me femble que ce feroit un autre excès, de prétendre que tout fût miraculeux , & que la prémotion ordinaire ne fuiSt pas pour plulîeurs de ces événemens , lorf-qu'ils paroillênt ne point fbrdr du cours de la Providence, ' O 3; 3,11

StCT.VI. Part. III. La Trémotion phyfiaue 'C Li^ 1 lO 5. 11 ne me parcMtroit pas raifonnable de recourir au miracle > torfqu'il s'agit des grands lërviccs que Nàaroan rendit à la Syrie ; & cependant il ell écrit que c'étoit /e Stigiutar qui avait faavi far lui U Sjrie. 4. Quand on admettroit des miracles pour toutes les victoires remportées par les Ilraclitcs contre leurs ennemis > en devroit-on admettre pour rufciter ces mc> nies ennemis contre les Ifraélites? & c'eft ' ils Cant mccomttu crucifU, cts mêmes Ronéanmoins ùn effet de la divine Vio'Si- i^tnawseat frété Itttrsmains, fus j fet^, à la dcnce. | vengeance dtvtae , ej- ont extermstté et feuDidinguons ces deux cKofës i tout fe fie ingrat. Dieu qut avait ré/ilM 4* rafemfait par la Providence, mais tout ne fe hier datu le même temfs le fet^ tateveatedt neceffaire avec Ch^leire du fet^ de Dieu. P'*j!*r* Dieu s'efi fervi des alfjriens (p- des Baiila- fioirc uBtfaur châtier ce feufle i des Perfit , four U rétablir ; tt yilexaudre tp- de fes frémiers * JïeueJfeurt. faur le frtt^er ; d^duticchus r iiit^hre fjr ^ fes fuccejftters , peur t exercer ; des RtmamSyfaur fautemr fa liberté centre les Rmde SjrieyCfuine fengeeUnt tju'à le détruire. Les Jsûfs eut duré jufqum Jefus-Chr^ fous la fuiffdnce des mimes Romains ; quand ne fait point par miracle. Dieu entre dans tous les évcTicmens , • il prelide à tout ; mais il ne quitte pas pour cela le cours fuivi de Ces loix. Il l'a fait fouvent : Sc pour difeerner quand il le fait, nous pouvons confulter les réglés que les faims Doéteurs nous ont données. Dans tout le rede il ne laiffe pas d'agir : & quoique fes opérations (oient plus cachées , parce qu'elles fe font fbus le voile de la nature, elles ne paroifTent pas moins réelles à qui fait ce que c'eft que la Providence. Si nous nous imaginions que Dieu ne tantes' les nations , a frémseremem réuns les terres (p- les mers Jèns ce mime empire. Ce commerce de tasu de feufles divers , antrefou étrangers les uns aux asares, cf defuit réunis Jaus la domination romaine , a été un des fins fuiffans maieut tient la Providence fi fait fende four donner cours d P Evangile. Si le mime emfire remain a fer fient é dttrant trois cens ans ce feufle nouveau, qui ntùffoà de tous côtés eUns fan enuinte, cette ferficutiott a confirmé t Eglife chrétienne , O" a fait éclatter fa glaire avec fa foi (jr fa fosience. Dieu ne déclare pat tous les jours (ajoute ce dirige que les aâions faintes , nous bor- , Prélat) fis volontés par fis Prephues, tounerions étrangement b conduite de Dieu | chant les Rois ô" le' Monarchies qu'il élevé fur le* genre liumain ; puifque le nombre ou qu'il détruit , mais- Paiant fidt tant de des aâions faintes qui fe (ont faites dans

fou dans ces grands empires dent nous vemus le monde, ed incomparablement plus pe> | de parler , il nous montre par cet éxemtit que celui des aâions mauvaifes. Portons nos vues plus loin , & perçons à travers de tant de crimes , d'abominations, defacril^es, pour appercevoir la main de Dieu, qui fans opérer le crime. pies fameux ce qu'il fait dans tous les autres. • Entre tous les empires du monde nous devons principalement envifager deux grandes monarchies ; cdle de Babilone, fait tellement gouverner les volontés cri- > & celle de Rome , qui.ed b Babilone minelles, qu'elle les réunit pour former 1 mydérieufe : Régna cotera, caterofqut rtun (ëul tout , & un delTein très fuivi & très \gts velus appendices florum dixerim , dit S. proportionné. | Augudin liv. 18. De civaatt Dei. c. a. Ces vades empires du monde, comme L'une fe forme en orient , & l'autre en ledit un grand Prélat dans un excellent ouvrage , Ont pour U flétan une liafin occident : l'une s'élève lorfque l'autre combe en décadence: l'une cA le deaudu peuple by Di

prouvée par peuple Juif, & l'autre eftenyvrée du fang .des martyrs de Jefus-Chrift. Pendant le cours de l'une s'e'coulent les temps de la promclTe du Meflie faite à Abraham : pendant le cours de l'autre , arrivent les temps de l'accompliflement de la prome/Te, & de la formation de l'empire des Saints, par l'ctablilfement del'Eglife. ^r pour former , pour foutenir, pour détruire ces deux grandes monarcnies, combien de volontés humaines ont dû y contribuer ; & toutefois nous ne pouvons douter que ce ne Ibit Dieu qui ait formé & déterminé toutes ces chofes , en formantjpar conféquent,& en prédéterminant ces volontés. Peut-on douter qu'il n'y ait eu autrefois des monarques qui aient médité d'étendre aiplî leurémpire jufqu'aux extrémités de la terre ? Peut-on douter qu'il n'y *ait eu des entreprifes commencées dans la vue d'éxécuter ces deflêins ambitieux 1 Mais pour réuflir dans de (êmblables projets , il faut qu'une multitude innombra ble d» volontés y confpire ; & c'eft à celui qui e(l le Dieu des coeurs à en difpolêr avec un pouvoir fouverain. Dès les prémiers temps , un Prophète pénétrant dans l'avenir le plus recule , & voiant de loin cette érei/e ^ J^ob , & ce rejenon d'Ifraël, nous annonce l'accroillcment & la décadence de l'empire d'Aflyrie, aulTi biencjue de l'autre empire formé au delà des mers , l'empire d'Italie, l'empire de la terre de Cetim ; & il nous montre en même temps la main de Dieu fur ces empires , en s'écriant: HcIm! fi trtuver» en vie, UrfijHe Dieu fer 4 toHtti tes chejes! XVII. Un lêul événement, uile guerre entreprife, une conquête, l'état de Rome fous Augufte. Jefus-Chrid mis à mort, Jérufalem détruite ; un fcul de ces événéTee». II. le raiformement. in mens , dis-je , à le confidérer dans fon Ciu». I. tout , a un fi grand nombre de rapports & des caufes fi éloignées , il dépend de tant de volontés qui ont coKribué à le faire arriver , que remontant de degrés en degrés , il fe forme une chaîne qui vient de fi haut , & qui a tant de liaifons & de dépendances, qu'on ne peut pas douter que Dieu , qui a préfidé à cet événement particulier , ne l'ait fait aufli à tous les autres ; & que dans toute cette fuite de volontés criminelles , il n'ait établi un ordre & un enchaînement femblable à celui que nous voions dans toutes les parties de l'univers. Ainfi quoi qu'une aiftionde péché foit hors d'teuvre, inutile, déplacée, à 1» regarder telle qu'elle eft dans le cœur du pécheur. Dieu néanmoins par une Providence fupérieure , qui embralTë routes chofes, fait la faire (êrvir à l'accompliflêment de quelque deflcin ; & par ce moien la fait concourir à ce grand tour, dont il fait réunir les parties les plus

irr^ilieres. ' Quiconque donc confidere l’hiftoire des iniquités des hommes, & dans la conifuii te générale du genre humain , & même dans les occafions particulières j, quiconque l’envifage & dans fon enchaînement, & dans fês progrès, ily voit des deflêins I fi concertés & des effets fi fui vis, qu’il ' eft impoffible de n’y pas reconnoîtrç une Providence qui gouverne les volontés , malgré leur crime, comme elle gouverne tout le refle du monde. XVIII. Cette vue des deflêins de la Providence fait conduire à S. Auguftin, dans le livre de la grâce & du libre arbitre : Qm Dieu opéré dans les coestrs des hommes,pos$r inclwer lestr volonsé «i il vests, fins vers les biens par I fit mifiricordt , foie vers les maux Jeton le I mérite des hommes, cr <jne Dien le finit nos» 1 O 4- fip.ir lyiuzLcd by C

StCT/ Pàkt. 111. AA. 4. ITÎ. La Yrémotioff^phyfique même dans les p<k'h^ des hommes. Si je vouloisaifcutcr le fentiment de S. Ur nous devons tenir ferme, & mettre bien ! Auguftin fur ce point > je dirais que ce vont eLins notre ej/rit, eju'H n'y a point tCt- Pere a po(? tous les princij>cs de la prémo- r. ... n -n — ; phyfiquc dans ces pafTages. par un jugement ijueltjuefois connu , ^ tjueltjtiefois caché ; mais toujosers équitable. Car aro uiijmté en Dieu. Il ejl vrai, ajoute ce Pere d.'.ns le livre de la prddeftination des i. Parce que nous venons d'entendre Saints c. 16. qu'il e/l au pouvoir des we- qu'il dit que Dieu (jpfrr/fwe*chans de pécher. Afais poser qu'en péchant * vement même de la volonté datts le cœur des ils fajfesu par User malice telle chofe, eu friZrj médians, & qu'il l'incline du côté <|h'il amre , cela n'ejl psts dasts User potevoir, mais \ veut. S'il l'incline, il fait que la voloneu celui de Dieu qui partage les ténèbres (ÿ- té (ê détermine; & il le fait par une of>équi les range ; en Jerte ^ue dans ce qu'ils', ration phyfiquc , puifqu'il opère , félon font mime contre la volonté de Dieu, rien ne ce Pere , ' le mouvement meme de la vcs'soccemplit que ta volonté de Dieu , comme lonté. 2. S. Auguftin prétend que Dieu ne le fait pas fimplement par patience , mab encore par puiflance ; ce qui eft le principe de la préiftotion. 3. De cette opération par laquelle S. Auguftin croit que Dieu incline le coeur des méchant', ce faint Dofteur prouve la grâce efficace pour les bonnes Œuvres: marque certaine qu'il a cru que cette opération elle meme étoit efficace. Si autem potens ejl, dit ce Pere dans le c. îi.'l. de gr. lib, arb. fève per angelot , vel bonous lifons dans les .édiles des udpôtres; Co\-VEN'ER UNT ènim in veritate, in eèvitate ijlà, adverstts fanclum psterttm tunm Jefitm, quem un.\-ijli, Herodes tir Pilot us (jr populus î/rael facere quanta manus tua tir confibum pradejiinavit fieri. Et dans le liv. 5. contre Julien chap. 3. ce même Pere prouvant au long qu'il y a certains péchés qui font la punition d'autres péchés, 8c aiant beaucoup infifté fur la manière dont Dieu fivré au péché , Julien lui répond : Lorfqu'on dit que ces Philofophes ont été livrés à leurs dejtrs, il faut entendre que Dieu ' nos, vel malos , ftve quocumque alio modo par fa patience Us 4 latj/e pécher : Cum deJideriié fris traditi dicuntur , relilli per divinam patiesuiam intelligendi frnt , non per po- fed aut originaliter traHa ejl ab ipjo yldam , tentiam in peccata compuljî. A quoi S. Au- aut crevit per propriam voluntatem , quid guftia réplique fur le champ ; Ouap non j mirum ejl Ji per Spsritum fanêlum operatur in cordtbsu eleSorum frorum bona , qui operatus ejl ut ipfr corda

ejfeut e.x malts bona i M ais, à aire vrai, S. Auguftin parloit en cet endroit en controverhfte ; il nous a dit la chofe, 8c n'a point expliqué la maniéré ; il nous a dit tout ce qu'il falloit pour nous faire entrer dans le fyfteme de la prémotion phyfiquc ; il en pofe tous les principes : mais comme rien ne l'obligeoit de fe déclarer, il n'a pas avancé jufqu'à ce point. operari etiam in cordibut malorum pro meritie eorum, quorum maluiam non ipji fecit. Jîmul pofrit hoc duo idem .rlpojiolus ,~ ^ patientiam potentiam , ubi ait ; „ Si autem „ volcns Deus oftendere iram 8c demon„ ftrare potentiam suam , adtulit in „ multa PATiENTiA vafa iræ , qux perV feâa funt in perditionem. X I X. Mais je m'apperçois qu'inlênfiblement je me jette dans une difeuffion éloignée de mon delTcin. Me bornant au raifonnement, je ne dois apporter ces pafTages que pour montrer la fuite de la Providence, XX. Re

pT9ttvée par U raipmnement. X X. Revenons. Plus on pcnfe à cette fuite de delTeins de la Providence .( & y a-t-il rien de plus digne d'un chrétien qu'une telle penfée ? ) moins on peut douter que Dieu n'incline les volonté crinunelles où il veut, quand il veut, & comme il le veut. On peut envUâger deux chofes dans les aâions d'une votonté pécherefle , la fin & les moiens. C'eft la concupifcence qui nous incline ven une mauvaife fin, 6c nous confentons infailliblement à fes mouvemens aâuels, lorfqu'ilsfe trouvent aâuellcment les plus forts, & qu'ils ne font point furmontés par un annour contraire : ainfinous péchons alors in&Uiblement. On comprend biçs d'ailleurs que Dieu Chat. I. n'a p>oint été'obligé de déranger tous les mouvemens de la machine du monde , parce que ces noouvemens dévoient exciter cette concupifcence à laqudM^ l'hmnme avoit donne entrée. Ce lêroit u&e injufiiee de demander à Dieu qu'il finvît l'homme dans fbo inconfiance , & qu'il changeât fes loix 8c &n ouvrage routes les fois que l'hoirune changeroit (bn état, d'autant plus que Di^ fait tirer un bien des péchés mêmes de *omme,& les faire fêrvir i les deflèins. Z. Le Démon exdte ces mouvemens dératés : mais le Démon lui même ne dépend-il pas , pour le faire, de b dire- ' dion de la Providence ? Car , comme dit S. Augufiin en plufieurs endimts^ lesLj.con». hommes font tellement fous la puiflaat»!"'""* Ce qui excite tes mouvemens de la, du Démon, que ni les hommes, ni le concupifcence, c'efi ou le mouvement du corps, ou le Démon , ou notre volonté. Dilons un mot fur ces trois chofes. I. Si la concupifcence eft foulevée par quelque impref&on corporelle, il faut que ce mouvement corporel vienne du choc de quelqu'autre coq>s , & celui b d'un autre : ainfi en remontant, on trouvera toBjoun qu'aucun de ces mouvemens ne s'eft fait fans b Providence de Dieu , qui dès le commencement a donné au monde le degré & la déterminatioh du mouve- ^ ment. Dieu néanmoins ne doit point étre cenfé b caulê de ce mouvement, de Démon ne font fouftraixs à la puiflànce de Dieu. Pour le montrer , je ne veux maintenant que ce raifonnement. Deux hommes fê trouvent dans des circonfiances toutes femUables , il efi égal au Démon de tenter l'un ou l'autre; & cependant s'il tente l'un & noh pas l'autre ; s'il tente en td temps & non dans un autre ; s'il le tente pour commettre tel péché & non pas tel autre péché; voib toute la fuitedela Providence de Dieu renverfée. , Si le Démon, au lieu d'exciter l^id è faire le dénombrement du peuple, excite maniéré qu'il foit cenfé exciter au péché, j Ezéchias ou^ofias; fi au lieu de l'exciter pour avoir

donné un mouvement au monde, qui un jour en feroit l’occafion: parce que l’homme innocent étant éxerat de concupifcence, les mouvemens des corps n’auroient excité en lui aucun mouvement léduôeur. Si donc ces mouvemens corporels en excitent maintenant, ce n’efipas la fiiutt de ces mouvemens , mais celle de l’homie, qui par fon péché a donné entrée i la coàicupifcence. 7«w, //, ' ■ à faire ce dâombrement , il l’excite à faire un autre p&hé; fi le Démon excite les Juifs â exike Jefus-Chrifi, qu’ib ne conaoiilôient pas comme Dieu & le Seigneur de gloire , ou à le faire enfermer dans une prifen, comme S. Jean Baptifie , au lieu de le 6ire crucifier; s’il excite les Juifs à le faite mourir trois ans plutôt,oa tidis.ans plus tard; en un mot il y a qp millioa de circonfiances femblabks , p^ F mi

X X.

Revenons. Plus on penſe à cette ſuite de deſſeins de la Providence, (& y a-t-il rien de plus digne d'un chretien qu'une telle penſée?) moins on peut douter que Dieu n'incline les volontés criminelles où il veut, quand il veut, & comme il le veut.

On peut enviſager deux choſes dans les actions d'une volonté péchereſſe, la fin & les moiens.

C'eſt la concupiſcence qui nous incline vers une mauvaiſe fin, & nous conſentons infailliblement à ſes mouvemens actuels, lorſqu'ils ſe trouvent actuellement les plus forts, & qu'ils ne ſont point ſurmontés par un amour contraire: ainſi nous péchons alors infailliblement.

Ce qui excite ces mouvemens de la concupiſcence, c'eſt ou le mouvement du corps, ou le Démon, ou notre volonté. Diſons un mot ſur ces trois choſes.

1. Si la concupiſcence eſt ſoulevée par quelque impreſſion corporelle, il faut que ce mouvement corporel vienne du choc de quelqu'autre corps, & celui là d'un autre: ainſi en remontant, on trouvera toujours qu'aucun de ces mouvemens ne s'eſt fait ſans la Providence de Dieu, qui dès le commencement a donné au monde le degré & la détermination du mouvement. Dieu néanmoins ne doit point être cenſé la cauſe de ce mouvement, de maniere qu'il ſoit cenſé exciter au péché, pour avoir donné un mouvement au monde, qui un jour en ſeroit l'occaſion: parce que l'homme innocent étant éxemt de concupiſcence, les mouvemens des corps n'auroient excité en lui aucun mouvement ſéducteur. Si donc ces mouvemens corporels en excitent maintenant, ce n'eſt pas la faute de ces mouvemens, mais celle de l'homme, qui par ſon péché a donné entrée à la concupiſcence.

On comprend bien d'ailleurs que Dieu n'a point été obligé de déranger tous les mouvemens de la machine du monde, parce que ces mouvemens devoient exciter cette concupiſcence à laquelle l'homme avoit donné entrée. Ce ſeroit une injuſtice de demander à Dieu qu'il ſuivît l'homme dans ſon inconſtance, & qu'il changeât ſes loix & ſon ouvrage toutes les fois que l'homme changeroit ſon état, d'autant plus que Dieu ſait tirer un bien des péchés mêmes de l'homme, & les faire ſervir à ſes deſſeins. CHAP. I.

2. Le Démon excite ces mouvemens déréglés; mais le Démon lui même ne dépend-il pas, pour le faire, de la direction de la Providence? Car, comme dit S. Auguſtin en pluſieurs endroits, les hommes ſont tellement ſous la puiſſance du Démon, que ni les hommes, ni le Démon ne ſont ſouſtraits à la puiſſance de Dieu. l. 3. contr. Jul. c. 2.

Pour le montrer, je ne veux maintenant que ce raiſonnement. Deux hommes ſe trouvent dans des circonſtances toutes ſemblables, il eſt égal au Démon de tenter l'un ou l'autre; & cependant s'il tente l'un & non pas l'autre; s'il tente en tel temps & non dans un autre; s'il le tente pour commettre tel péché & non pas tel autre péché; voilà toute la ſuite de la Providence de Dieu renverſée.

Si le Démon, au lieu d'exciter David à faire le dénombrement du peuple, excite Ezéchias ou Joſias; ſi au lieu de l'exciter à faire ce dénombrement, il l'excite à faire un autre péché; ſi le Démon excite les Juifs à exiler Jeſus-Chriſt, qu'ils ne connoiſſoient pas comme Dieu & le Seigneur de gloire, ou à le faire enfermer dans une priſon, comme S. Jean Baptiſte, au lieu de le faire crucifier; s'il excite les Juifs à le faire mourir trois ans plutôt, ou trois ans plus tard; en un mot il y a un million de circonſtances ſemblables, par-



Digitized by Google

**The text on this page is estimated to be only 27.50% accurate**

114 Seer.vi. mj ^efqudkf s'il arrive la moindre varié' P*»T. ^ changé dans li conduite de Ceft une chaîne, (î elle vient III. L* Vrémoîion fhyjùfut ;_j t délibérant pour y parvenir, detix moicns parfaitement égaux. Un empel'univcrs. Ceft une chaîne, fi elle vient reurd'Aflyrie,ippellé dans lelivre dejuà fe rompre dans le principe, tout le refte dith Nafaucodon<Mbr(&qui eft apparemtombe par terre. ' ment celui que les Hiftoriens pmphanes Je demande donc qui fak déterminer nomment Saosdudiin ) aime la gloire -& le Démon à tenter l'un plutôt que l'autre? veut foire des conquêtes ; voiÛ fa fin. Lft-ce le Démon topt feul Voilà la Pro- Pour l'obtenir il tient confed. Deux videncc renverfée. Ce fera lui qui fora le moicns fe préfentent à lui , l'un de porter choix, l'ordre, la deftinée de tout l'uni- la guerre du côté de l'orient , laiiiiedcla vers. Eft-cc le Ij^on qui s'y détermi- porter du côté de l'occident ; l'un & Tau,ne,enft>rre que Dieu l'y fafle detcmiincr? tre lui eft t^al; il a autant d'entrée d'un On n'en peut pas douter : ô: c'eft ce qui côté qtic d'un autre, prouvé invinciblement la prémotion. j Mais ces deux moiens ^aux en appa* J. La volonté excite encore en elktné- rmee , qU*ilS font différens dans l'ordre & me fa propre conciipifcencc , mais elle la fuite des événemens? S'il lubjugue i'on'excite la concupifcenoe pour an péché, rient, la Judée eft à couvert ; point de que parce qu'elle veut l'exciter; & elle ne guerre contre ce peuples pins d'autre def- . vêtit l'excitcr.queparcequ'un autre mou- 1 foin dans fes focedfeursque celui de s'évement de la concupifcence arprécédé, au- ' tendre du même côté; point de transmiqud on a confonrii Si Ton veut exciter grttion de Bkalone. Au oootraire mêen foi des mouvemens de colere, on ne le me fobjugant la Mé^, ôr s'étant empaveut que parte quhinc pcrfonne aura bief- ré de la Perfo , il fappc par la racine les (é notre réputation , ôeqti'un mouvement entreprifo; que ces deux roiaumes dévoient hidélibéré d'orgueil aura précédé, auquel faire un jour contre fon empire, fous la nous aurons confenti. Que s'il nous eft conduite de Cyrus. égâf d'exciter deux fonômens diferens. En cette oc cafion, comme en tmlle auparéxemple, fi piqué d'une médifance , très, une longue fuite d'és'éncmens dépend on délibem fi on prendra le panidela ven- du choix de l'un de ces deux moiens, & gcance , ou celui du mépris , A' fi l'on tous les deux avoient paru d'abord parfaitrouve que l'un ou l'autre eft égal ; dans tentent égaux. cette ^alité de ferrrimens , qu'on pourra Or dans ce choix porté fur des moiens foulcver en

foi ou de fureur pour la ven- ^aux , eft-ce la volonté humaine qui a geance , ou de dédain pour le mépris; cfocidé feule ou en prémier? Si c’eft elle, dàife cette égalité, dis-je, eft-cc la volon- ce n’eft donc plus la Providence qui a té qui détîhnincra en prémier , eft ce la ménagé cette faite d’événemens, pour acrnôtion de Dieu î Si c’eft la volonré, ce complir de grands delfeint de juftice'-& n’eft plus la Provîdeiw: qui inclinera; & de miféritordc. C’eft à la volonté humaifi c'eft la Providence , il faut , comme ne qu’il fout recourir , comme à la pré* nous allons k dire, une prétnotion phyfî- mierefourcc , ou plutôt c'eft au^hazand, puifque dans cette ^tité de moiens, c’eftà-dire , dans ce confoil où l’on délibéré, fi l’on doit armer contre l’orient, ou contre l’occident, la volonté humaine ne' décide que fur les raifot* préfentesjfonspon•voii que. * XXI. «On a montré ailleurs, que fouvent un homme défomiinc à vouloir unefin,trouC- ygle

prouvée par le vqir peactjcçt les fuites futures du parti qu'elk embraife ; & qu’ainlî entre ces deux pajtis qui > i juger humainement , paroiJloienc ^gaux , mais toutesfôis dont l’un auroit •maintenu pourlongtemps l'empire d’Aflyrie , & l’autre devoit le renverfer au bout d’un fiecle , c’eft par hazard que la volonté de cet empereur a clioili le parti qui devoit avoir de £ grandes fuites. N’eft-il donc pas évident que la Providence divine a dû tenir le gouvernail dans un tel choix, & incliner la volonté de ce prince à choilir le moicn dans lequel Dieu a âh éclatta des jugemens fi terribles.v>, ^,4. Qu'il y ait donc eu pour ce choix une opération de Dieu prédàenninante, c’efl ce qu'on ne peut révoquer en doute. £t cette opération de Dieu efi une opération phyfiquement prédéterminante. Car par là on peut réfuter ceux qui s'imagineroient peut-être, que Dieu ne prédétermine point phyfiquement l’aâion par laquelle la volonté commet le péché, m^ qu’il y a ièukment certaios attraits qui excitent moralement la volonté j attraits qui fe préfêntent à nous en conféquence des loix de la Providence. J’arrête tout court cette prétention par le choix entre 1& moiens égaux. Dans ce choix il n’y a aucune r;Û7 ion, aucun attrait , aucun, pbifir pour un côté plutôt que pour l'autre. Cet empereur d’AlTyrie, mrès avoir éxaminé les avantages £t les difficultés, a pu trouver que la conquête de l’orient toit ég.tk par rapjxart à les delTcins ambljieux, à celle de l'occident t, & je plus, fans blclTcr la caifun> fiwpolcr qu’il s’efi déterminé fur cela, fins plus d’attrait d’un côté que de l'autre , que je me détermine à remuer ma main à droit plutôt qu’à gauche, lois quç j'ai fi’rmc le deflein de la rtmiier. Si cela eft ainfi , l’on ne peut alléguer cei.attripts. &: eps impreûions mo> I *raifonnem^. ^5’ j raies au fujet d»cfl||»,^d|^rminati^ &Chap.I. Il toutesfois il ell viaMU^la Providence ait tenu la main dans ce chi||ix, & qu'elle ait prédiàerminé & incliné , U s’enfuit qu’elle a prédàerminé phyfiqueqfCOt, en faifant opérer à cette volonté péd)|nicfic> l’aâe même, par lequelentre deux ntpeip égaux elle s’efi déterminée à l'un & noe pas à l’autre. Que fi l’on admet une fois cette prémotion phyfique , pour former l’aâede la volcuité pécherefle, qui choifit entre des moiens égaux , comme l’on ne peut fe dilpenfer de l’admettre par la raiibn de la Providence^ en vain voudroiton ne la point admetœ pour toutes fortes d’aâions de péché. > . , “ ' X XI r. Enfin l'aâion par laquelle on péc^ efi un étee ou un néant; ce n'cil point qip néant , comme il eft vifible ; c’eft donc un être; & c’eft un être de plus que la ficulté qu’on fuppolêroit fans afte , ou

l’habitude fans aâe. Or ce lëroit donner atteinte au prémier principe & à l’être des . êtres , de ne pas le regarder comme la fource qui procluit tous les êtres, & qui , foit qu’Ù les produlfe feul , l«t qu’il les fafle produire avec la volonté & par la volonté , doit toujours en être tellement l’arbitre , qu’ils ne foient produits que quand il le veut, & où il le veut. Il eft vrai ^que dans le péché l’aélc eft défedueux, A»que l’être eft accompagné d’une privation : mais la privation, le défaut, le néant n’eft point l’effet de l’opération de Dieu , c’eft à la créature feule qm’H doit étr^ imputé, c’eft fon partage; au contraire tpqt ce qu’il y a de bon ôc d’ctte vient de Dieu: & ce ferort,. com* me le dit S. Timoias, approcher du Marrn nb. nichéilme.que de refufer d’attrïbuer à Dieu cet être & ce refte de bien qui fubfifte meme dans l’ade du péché. Dieu dpne opçce ce ci4 plutôt .ftnous £ût Pi rer Digitized by Googlc

voir pénétrer les ſuites futures du parti qu'elle embraſſe ; & qu'ainſi entre ces deux partis qui, à juger humainement, paroiſſoient égaux, mais toutesfois dont l'un auroit maintenu pour longtemps l'empire d'Aſſyrie, & l'autre devoit le renverſer au bout d'un ſiecle, c'eſt par hazard que la volonté de cet empereur a choiſi le parti qui devoit avoir de ſi grandes ſuites.

N'eſt-il donc pas évident que la Providence divine a dû tenir le gouvernail dans un tel choix, & incliner la volonté de ce prince à choiſir le moien dans lequel Dieu a fait éclatter des jugemens ſi terribles.

Qu'il y ait donc eu pour ce choix une opération de Dieu prédéterminante, c'eſt ce qu'on ne peut révoquer en doute. Et cette opération de Dieu eſt une opération phyſiquement prédéterminante. Car par là on peut réfuter ceux qui s'imagineroient peut-être, que Dieu ne prédétermine point phyſiquement l'action par laquelle la volonté commet le péché, mais qu'il y a ſeulement certains attraits qui excitent moralement la volonté ; attraits qui ſe préſentent à nous en conſéquence des loix de la Providence. J'arrête tout court cette prétention par le choix entre les moiens égaux. Dans ce choix il n'y a aucune raiſon, aucun attrait, aucun plaiſir pour un côté plutôt que pour l'autre.

Cet empereur d'Aſſyrie, après avoir éxaminé les avantages & les difficultés, a pu trouver que la conquête de l'orient étoit égale par rapport à ſes deſſeins ambitieux, à celle de l'occident : & je puis, ſans bleſſer la raiſon, ſuppoſer qu'il s'eſt déterminé ſur cela, ſans plus d'attrait d'un côté que de l'autre, que je me détermine à remuer ma main à droit plutôt qu'à gauche, lors que j'ai formé le deſſein de la remuer. Si cela eſt ainſi, l'on ne peut alléguer ces attraits & ces impreſſions morales au ſujet de cette détermination ; & ſi toutesfois il eſt vrai que la Providence ait tenu la main dans ce choix, & qu'elle ait prédéterminé & incliné, il s'enſuit qu'elle a prédéterminé phyſiquement, en faiſant opérer à cette volonté pécheresſe, l'acte même, par lequel entre deux moiens égaux elle s'eſt déterminée à l'un & non pas à l'autre. Que ſi l'on admet une fois cette prémotion phyſique, pour former l'acte de la volonté pécheresſe, qui choiſit entre des moiens égaux, comme l'on ne peut ſe diſpenſer de l'admettre par la raiſon de la Providence, en vain voudroit-on ne la point admettre pour toutes ſortes d'actions de péché. CHAP. I.

## XXII.

Enfin l'action par laquelle on péche, eſt un être ou un néant ; ce n'eſt point un néant, comme il eſt viſible ; c'eſt donc un être ; & c'eſt un être de plus que la faculté qu'on ſuppoſeroit ſans acte, ou l'habitude ſans acte. Or ce ſeroit donner atteinte au prémier principe & à l'être des êtres, de ne pas le regarder comme la ſource qui produit tous les êtres, & qui, ſoit qu'il les produiſe ſeul, ſoit qu'il les faſſe produire avec la volonté & par la volonté, doit toujours en être tellement l'arbitre, qu'ils ne ſoient produits que quand il le veut, & où il le veut.

Il eſt vrai que dans le péché l'acte eſt défectueux, & que l'être eſt accompagné d'une privation : mais la privation, le défaut, le néant n'eſt point l'effet de l'opération de Dieu, c'eſt à la créature ſeule qu'il doit être imputé, c'eſt ſon partage ; au contraire tout ce qu'il y a de bon & d'être vient de Dieu : & ce ſeroit, comme le dit S. Thomas, approcher du Manichéiſme, que de refuſer d'attribuer à Dieu cet être & ce reſte de bien qui ſubſiſte même dans l'acte du péché. Dieu donc opere ce bien, ou plutôt il nous fait opé- In lib. ſententiar.



Digitized by Google

.IÎ<S StcT.VT. rer ce bien Faut 111. La ‘Prémotion phy/ique iV l’operè & le veut comme ! hcrtfm,nifi enm h/u MJJkiotKtm i}M4nun bien; mais il ne l’opere point & ne le ■ tiw eft atltis (jr in ^tuinutm ejl ens, veut point comme p^cn^. L’objet de l’a- [ ftion divine & de fa volonté eft l’être & [ non le néant, c’eft le bien, & non fa pri- i vation. Ce n’eft que fous ce regard pur & in- . nocent , que Dieu l’envifagc. Par là fon i opération n’eft jamait fouillée , au milieu ^ Ntrt U grue ÿ- U frédeftmation il n'j 4 s. Aa*. 1. meme de nos crimes ; &: , comme le dit <j"e cette tüfférence . <jne U prâlefiitt*S. Thomas au même endroit , L'dÜe de U tien eft Ltprépardticn ejtte Dieu a fuite de fue. ta. velmie hurndine, en tant ijuaüe , eft de Dieu , grâce dans fes Confeiù étemels, (j- tpu Id grd- . dr fius cette conftdération il na aucune dif- ce eft le don dihtel qu'il ntus en 4 fait dans formité. Pour le cemprtndre , il f usa faire le te^s. CHAPITRE II. De la providence de Dieu fur les élus. De Id prédeftiudtioH, r; la réftéxion furvante. Ceft que dans toutes les chofes dans le/quelles le défaut vient de la cauji fécondé, d- non de Id première, il faut que ce qu'il J a de bonté CT ctefence dans un effet défeélueux procédé tout entier de la caufé prémiere. Atais le défaut doit retomber fur la caufe fécondé qui eft défeElueufi. Or que ccld fut diuft, on le voit dans un homme qui boite. Cette maniéré de marcher vient Dieu, de toute éternité, a déterminé ce qu’il devoir faire dans le temps , & non feulement il a prononcé fur le fond des chofos , mais encore fur l’ordre , la maniéré, le degré; eoforte que la converfion du pécheur, la perfévérance des juftes, toutes les démarches de la grâce , depuis ks prémiers pas du falut , ;u(qu’à ta confommation ae la gloire , ne font que l’éde la puijfance de marcher par P entremijê de ^ xécution Se raccompliffement de fes deId jambe; (f c' eft parce qtte cette jambe eft ' ' tortue, qu il arrive qu tm homme boite en marchant : c'eft pottrquoi tonte t ailion de marcher vient ^ ta puijfance de marcher, au lieu que ce défaut ne vient point de la puijfance de marcher, mais ftttlement de la jambe. SiMILITER etiam eftordo Dei ad voluntatem caufttam fteut caufe prima ad caufam fecundam. Ideo ex parte Dei nutlus defeÙus incidere poteft. VolutUds sShm caufatapof ftbilit eft ; t!!' ideo qtàdqmd eft in aQu défidente, fctlicet petcato , de rathne aélus (j- entis boni totum hoc à primo mente , feilket Deo, procedit ,-mtediante vomatate ; ftdipji defeSus qui eft in aélu , hx modo eft a vobintate ; qu'od à Deo non prxedit. Et ideo quodeumque nomen deformitatem ftmtd cum etPlu fign^-at , ftvi in generali , ffve in fpeciaii , non poteft dici epdsd hx à

Deo fit fimplkiter. Vndè non poteft dici abjolut'e, qu'od pKCétum fit a- Deo, ut homkidium, atu alicrets étemels. Ainft la matière de la piCdeftination & celle de la grâce font jointes enfemble par des liens fi c^oits & fi inft^arables , ou plutôt elles fe réiiniffent telletnent en une feule queflion, que tout ce qu'on a dit de l'une , doit être cenfé dit de l'autre; 8c que par conféquent, il nous refte peu de chofe à ajouter. I I. II eft conftant enprémierlieu.queloffque Pierre eft fauve , & que Judas n'a pas le meme bonheur , il faut que Dieu ait formé une volonté & un decret abfolu fur l'un & fur l'autre: car tous les évenemens ont toujours un decret de Dieu qùi leur correfpond. Il eft conftant en fécond lieu, que Pierre n'eft fauve & n'a fait le bien, que parce qu'il l'a voulu par (à propre voloané. Ainû

• s \ ^ l ^prouvée par le raifonnement. nj Ainfi pour fâüvCT Pierre, U faut & que jnoitre, fi l'on mifonne çonfcquenunenr. Oi*r. Dieu veuille fauver Pierre. & que Pierre j Dans cette héréiîe , j'en conviens, le veuille librement fe fauva. Cela eft in- libre arbitre eft maitre abfolu de lui mêdubitable. • 1 me, fans avoir befoin de g^e int(?rieure; La queftion eft de favoir, fi la volon- , mais fi maîtres que les hom^ foient de qui eft en Dieu de fauver Pierre, fup- j leur ame , Dieu néanmoins voit tous les ir. pofe antérieurement dans Pierre quelque ■ ufages qu'ils doivent en faire. Je fuppofi: volonté de Ct fauver, ou fi elle ne la fup- [ que Dieu voie que fi Manafles^ ce roi fi pofe pas; en forte qu'aucontraire ce foit Dieu qui , en conléquence de fon decret, fafle par l'opération de fa grâce que Pierre plongé dans le crime, vit une longue vie , il fe convertira i la fin, & qu'il voie au(R que le roi Amon fera la même chofe. Ces veuille fe fauver. Ceci ne peut s'enten- deux Iwmmcs , tous deux rois de Juda, dre que des adultes. Car pour les enfans, tous deux impies , tons deux chefs de comme ils ne font aucun uifi^e de leur volonté, elle ne peut offrir à Dieu la raifon de fon choix , & le motif de fon decret. 1 1 r. L'homme orgueilleux le trouve effraié d'abord de la propoficion de cette doâri& ne peut foufFrir qu'on dife à l'cne , gard des adultes, que c'eft Dieu qui décide en premier de leur fort, qu'il veutfâuver l'unf&ne veut pas faire lamème grâce il l'autre, précifément parce qu'il le veut. Mais éxaminons les cbofês de fang froid. Ce qui révolte dans la prédeftinarion gratuite fe rencontre , à le bien prendre, dans toutes fortes d'opinions , & dans le Pt^gianifme même , fi J'on veut raifonner confequemment. Car ce qui paroît le plus dur dans cette matière, c'eft qucDieu décide en premier de notre fort > qu'il en décide de lui même , fans puifer dans notre libre arfiitre le motif de fa décifion, qu'en un mot il veuille fauver certaines créatures précifément parce qu'il le vait. Or le Pélagianifme,dans l'état même ou il s'eft montré avec le moins deménagemens, renferme ce prétendu inconvénient. Ce l'impiété, ont néanmoins un fort bien diffà-ent. Dieu accorde à ManalTés ^5. années de régné, il vit jufqu'au temps où il devoit fe convenir , il fe convenir en effet, il perféverc, il eft fauvé. Au contraire Amon , Dieu le fait mourir au milieu de fês jours , il n'attend pas le temps où il ft feroit converti , il l'enle ve dans la fécondé année de fbn régné, dans le temps qu'il eft encore livré ù l'iniquité, levoilà perdu. Qy'on fbit fi Pélagien qu'on voudra, qu'on accorde au libre arbitre toute la force & l'efikace qjj'on s'imaginera pouvoir lui

accorder , ces deux princes, je le fupr>fê, dévoient fe convertir l'un & l'autre l'âge de 44. ans ; Dieu fait vivre l'un jufqu'à cet âge, & ne fak point la meme faveur ù l'autre. Il a donc voulu fauver l'un, & n'a pas voulu fauver l'autre, li a fait lui même ce terrible difeernement. Après cela conteftera-t-on encore que Dieu décide de notre fort i £n vain allegue-t-on cette difficulté contre la prédeftination gratuite, il faut l'admettte grsril faut elTuicrccttuite en toute opinion; te difficulté dans tout fyfteme, & danS le Pelagianifme meme, parce qu'en tout fyque j'avance ici , n'eft pas que Pelage lui .ftemc il faut convenir que Dieu tknt enmême ait développé ce point ; mais , qu'en ne recotmoifTant pour grâce que la nature, la loi, en un mot, la grâce la plus Pelagieu tre fes mains les clefs de la mort&del'cnfèr, & qu'étant l'arbitre fbuverain de notre vie , il l'cft auffi ea ua fens de notre V , l'on ne peut s'empêcher de le recon- deftinée. J IV. - * i? I • i*>. .i .3-1 - i - ^ •c bit n:

Sect.VI. Part. m. ii8 La. ^rémotion ph/fique^^ j ce que de fa part il çonvknt lui. domur . ^ ' pour Ton falut ,, le plaçer dans cette cirCctte réflexion, qui nousmftà couvert ' confiance, lui accorder ces fecours. > de l'objedioij ordinaire , en la rendant j Si c'eft Dicnqui difcerne en premier, commune i tous les fyftcmcs, peut nous j il prononce de lui même que tel féru [aufovir beaucoup, ce me femble, à éclair- vi\ & en conféquence , il lui fait opc'rer cir ie fond meme de cette matière , & pai- fa grâce les actions ■& les détermioanous mettre jufte au point de la queftion. , tkws convenables à ce deflein. • Car on ne peut pas douter que S. Au- j Selon le premier fentimenc. Dieu précufliB& les autres Peres de l'Eglife n'aient i voit dans le libre arbitre même les deterbien compris cette maniéré a'admettre, ' minations du libre arbitre avant que de meme dans le Pclagianifme , une predefti- predeftiner. Selon le fécond , Dieu ne nation gratuite i caulc d'une diredion de ! voit les déterminations du libre arbitre Dieu toute extérieure. Cependant, loin j que dans foa. decret dt fa prédeflipwioo: de croire que cette efpece de prédeftina- i & , comme dit S. Augultin » <1 prévoit tion gratuite fût fiaffifante , ils ont regar- ! ce que nous devons faire, parce qu'il prédé, au contraire, le Pclagianifme comme une i voit ce qu'il doit nous faire opérer; il erreur qui renverfe oc fond en comble 1 prévoit nos mérites, parce qu'il prévoit fes cette importante vérité. ! ccuvrcs , parce qu'il prévoit fes dons. C'eft que plufieurs cliofes , ou pour mieux dire , c'eft que tout contribue au falut des élus ; des moiens extérieurs & qui ne touchent point le libre arbitre même f comme la vie , la mort , &c. des moiens intérieurs qui appartiennent à notre ame même , comm«^ convcrfîun , les bonnes œuvres, nos mmtés. Or ce n'eft pas alfez que Dieu ménage ces moiens extérieurs du falut , & que par eux il décide de notre fort, il faut de plus reconnoître qu'il le fait par des voies intérieures : & c'.cft là le capital de cette matière; c'eft en quoi les faints Peres ont mis le fort de la queftion. Dans cet infAieur donc de notre fanflification & de notre falut, eft-ceDieu ou le libre arbitre qui décide en prémier, & qui difcerne un homme d'avec un homme ? Si c'eft le libre arbitre qui difccrne,Dieu, avant que de former en lui même ce decret abfolu , Vn tel fer a fAttvè , doit confulter le libre arbitre de cet homme , éxaminer comment il le détergiinera, s'il eft plKé dans telle circonftance avec tel lêcours, & enfuite lui donner Ainfî la prédeftina^on oefuppofê point la prévilion de.ee que k libre, ^bin%, fera pour donner kj,/iicc«s^ on lêcours de Dieu

inefficace ; mais c’eft la prévilion de ce que Dieu a deftiné de faire pour fes . élus & par fes élus , en leur donnant un fecours qui ait la force de les lâire déterminer au bien ; ou plutôt c’eft , comme le dit S. Auguftin , la préparation des bienfaits pr lefquels font délivrés tous ceux qui font délivrés. La queftion étant ainli établie,, clip eft en meme temps décidée, .non feulement par tout ce que nous avons die jufqu'à prefent , mais encore par quelques preUr ves nouvelles que j’y ajoute. * V. • I. Je prens pour principe luip vérité qui n'oft conteftee par aucun Chrétien» 6ç qui fe trouve dans les livres faints» ^primée en ces termes ; Qiii <■//-(#. vam "dijeerne , cAr i^h avexjoms tpte vatu ti ma, f<mu refit i ^ f vêtu tavex, refth pettrijmii vous englorijuAy-vems, umme fi votu ne C vkA. peint npif Qpnd i by - OOglt

SECT. VI. PART. III.

## IV.

Cette réfléxion, qui nous met à couvert de l'objection ordinaire, en la rendant commune à tous les ſyſtemes, peut nous ſervir beaucoup, ce me ſemble, à éclaircir le fond même de cette matiere, & nous mettre juſte au point de la queſtion.

Car on ne peut pas douter que S. Auguſtin & les autres Peres de l'Egliſe n'aient bien compris cette maniere d'admettre, même dans le Pélagianiſme, une prédeſtination gratuite à cauſe d'une direction de Dieu toute extérieure. Cependant, loin de croire que cette eſpece de prédeſtination gratuite fût ſuffiſante, ils ont regardé, au contraire, le Pélagianiſme comme une erreur qui renverſe de fond en comble cette importante vérité.

C'eſt que pluſieurs choſes, ou pour mieux dire, c'eſt que tout contribue au ſalut des élus; des moiens extérieurs & qui ne touchent point le libre arbitre même, comme la vie, la mort, &c. des moiens intérieurs qui appartiennent à notre ame même, comme la converſion, les bonnes œuvres, nos mérites. Or ce n'eſt pas aſſez que Dieu ménage ces moiens extérieurs du ſalut, & que par eux il décide de notre ſort, il faut de plus reconnoître qu'il le fait par des voies intérieures: & c'eſt là le capital de cette matiere: c'eſt en quoi les ſaints Peres ont mis le fort de la queſtion.

Dans cet intérieur donc de notre ſanctification & de notre ſalut, eſt-ce Dieu ou le libre arbitre qui décide en prémier, & qui diſcerne un homme d'avec un homme? Si c'eſt le libre arbitre qui diſcerne, Dieu, avant que de former en lui même ce decret abſolu, *Un tel ſera ſauvé*, doit conſulter le libre arbitre de cet homme, éxaminer comment il ſe déterminera, s'il eſt placé dans telle circonſtance avec tel ſecours, & enſuite lui donner ce que de ſa part il convient lui donner pour ſon ſalut, le placer dans cette circonſtance, lui accorder ces ſecours.

Si c'eſt Dieu qui diſcerne en prémier, il prononce de lui même que *tel ſera ſauvé*; & en conſéquence, il lui fait opérer par ſa grace les actions & les déterminations convenables à ce deſſein.

Selon le prémier ſentiment, Dieu prévoit dans le libre arbitre même les déterminations du libre arbitre avant que de prédeſtiner. Selon le ſecond, Dieu ne voit les déterminations du libre arbitre que dans ſon decret & ſa prédeſtination: & comme dit S. Auguſtin, il prévoit ce que nous devons faire, parce qu'il prévoit ce qu'il doit nous faire opérer; il prévoit nos mérites, parce qu'il prévoit ſes œuvres, parce qu'il prévoit ſes dons. Ainſi la prédeſtination ne ſuppoſe point la préviſion de ce que le libre arbitre fera pour donner le ſuccès à un ſecours de Dieu inefficace; mais c'eſt la préviſion de ce que Dieu a deſtiné de faire pour ſes élus & par ſes élus, en leur donnant un ſecours qui ait la force de les faire déterminer au bien; ou plutôt c'eſt, comme le dit S. Auguſtin, la préparation des bienfaits par leſquels ſont délivrés tous ceux qui ſont délivrés.

La queſtion étant ainſi établie, elle eſt en même temps décidée, non ſeulement par tout ce que nous avons dit juſqu'à préſent, mais encore par quelques preuves nouvelles que j'y ajoute.

## V.

1. Je prens pour principe une vérité qui n'eſt conteſtée par aucun Chretien, & qui ſe trouve dans les livres ſaints, exprimée en ces termes: *Qui eſt-ce qui vous diſcerne; car qu'avez-vous que vous n'aiez point reçû; & ſi vous l'avez reçû, pourquoi vous en glorifiez-vous, comme ſi vous ne l'aviez point reçû?*

Quand

Digitized by Google

phttvte par le raifbrmétnent. irp ^ C5uand cette v^rit^ ne (èrbir point ne-,'i l'tin Sr à l'autre'/ ne diffingtte pas l'uri Ciuf n. vêtue de l'autcwitê fuprcme que lui donne d'avec l'aiitre'. La crace v^fatüt dl.coml'efprit de Dieu , l'on ne voit pas qu'un i mure à celui qui fait le bien , & à celui homme qui a une juftc idée de b Provi-' qui fait le mal; elle eft égale dans run^ac dence pût la révoquer en doute. | dam l'autre. Donc ce n'eft point elle qui j Pourquoi les fleurs des champs font- ' difceme , & qui difHngue l'un' de l'auelles ornées de différentes parures ? Pou r- trc. quoi les animaux de la terre ont-ils dès, ^e fuppofe deux hommes ^ux en touft « Qualités diflemblables î Pourquoi un aftre ! même nature , même difpofition d'agie , * iffere-t-il d'un aftre en clarté? Pourquoi , même conjonfture; tous deux ont lamcenfîn toutes les portions de la rflatiere me grâce verfatile dans un même mon'ont-eiles pas une même figure . même ment: néanmoins l'un peche, l'autre fait couleur, même mouvement ? N'cft-ce une bonne atfHon. Je compare l'état de pas Dieu qui les a difeemées , & n'eft-ce | chacun de ccj hommes à une balance : on pas^dans ce difcemement'que confîftc le a mis dans chacun des deux plats un poids titre de Providence te de gouvernement, égal. Cette balance eft dans l'équilibre, que Dieu éxerce dans tout l'univers? & s'il arrive que cette balance vienne i Mais ce titre augufte. Dieu le perdra- ' pencher d'un côté, il eft plus clair que le ' t-il à r^rd des efprits ? Parce qu'en | jour, que ce n'eft point ce qui étoit dans qualité trintelligénces ce font de plus ho- ' la balance qui l'à fait pencher, mab qu'Ü blés créatures , crdira-t-on pouvoir les eft furvenu quelque chofe de nouvrauqui fouftrairc au gouvernement de Dieu ? O- ' a donné cette détermination i la, b^^lance, fera-t-on dire que la Providence de Dieu La volonté de chacun de ces deux liomfàit le difeernement, le fort te la deftinée mes, qui a la grâce verfatile, ,eft aufli en de tout, excepté des créatures intelligen- ! équilibre que cette balance. Si vous adtes ? On a fêgardé comme une opinion mettez autre chofe, vous renvctfczlagramauvàife, celle qui a ôté à la Providence ce vèrfatilt. Pourquoi donc la balance de Dieu le détail des menus évéhemens, a-t-elle penché d'un côté dans l'un de ces & le foin des petites créatures t & que hommes, & d'un autre côté dans l'autre? devroit-on penfêr de quiconque voudroit ' Afliirément ce n'eft pas la grâce qui étoit lui enlever la décifioh du falut , qui eft le dans ces volontés qui a fait cette, détermj' point fans comparé ilôn le plus'grahd , le nation différente , puilque cette grâce laif- ^

plus confidérable , le plus dillingué de foit la volonté en équiliW : ce n’eft cJonc . ^ tout ce qui fe paffe dans le monde? point, dans ce lyilcmc, la grâce qui difPofons dorfe pour principe, cpic c’eft céme. Dieu gui fait le difeemement du falut des 1 tiui t hommS^ar les dons qu’3 leur communique. Tout fyftemè qui n^^établira pas Secondement, le concours n’établit cette vérité, lêra uniyftéhae qu’il he fàu- point non plus ce dif<;pmemcnt. Dieu ofdra pà» ftiivix. | fre ce concours à la créature , mais il ne Or prérnieremenr,le fyfteme d’une gra- ! le lui donne que fuppofé qu’elle fe dt%erce^purement verfatile , loin de l’établir, mine. Je fuppofe donc deux hommes la' rehŸcrfê de fond en comble. Car , ^ auxquels Dieu offre paiement fbn concomnitlc dit S. Auguftin , ce qui eft ^ cours ; l'un fe déterminé ï ajmcr Dieu^ commun ne tüfcerne pas ; ■ ce qui fcft 1 te Dieu lui donne fon concours pour former V r.

Part. III. 120 La Crémation phyjùjue •StcT.VI. mer cet amour ; l'autre ne s’y détermine! dans cette Tuppontioniqui eft-ce qui fera pas , & Dieu ne lui donne point un fera- déterminer la volonté du Démon pour ce olable concours. choix ; & qui fera la caufe prémiere du Ce qui fait le difeemement de ces deux i difeernement ? Dira-t-on encore que ce hommes, n'eft point le concours de Dieu; j font des attraits congrus? Mais les attraits car ce concours ne peut erre confiddréi n’ont point lieu pour le difeemement dans qu'en deux maniérés , ou comme oflêrt , ou comme aétuellement donné à la créature. le cas où l’on fuppofe <%alité , comme dans celui-ci. Dira-t-on que c’eft une opération phylique & préd^erminante ? L’oflre de ce concours ne difeerue pas Ôn n’en veut point dans ce fyfteme.Ainft l’un de ces hommes d’avec l’autre, puif- ! le Démon décidera en prémier des attraits qu’il eft offert (paiement à tous les deux; fédufteurs qu’il voudra fufeiter dans les &qued’ailleun, offrir fimplementde nous hommes. faire du bien n’cfl pas encore nous en fai- Mais éxaminons la natiue des attraits rc, ni par conféquent nous difeemer. coi^rus. • « Le don aâuel de ce concours ne nous Si ces attraits,par leur propre force, fàidifeeme pas non plus , ou au moins ne ' foient infailliblement que la volonté s’innous difeeme pas en prémier ; car la rai- 1 cline plutôt d’un certain côté, que d’un fon pour laquelle ce concours e(l donné à ! autre, pour lors il ed hors de doute que tel homme plutôt qu’à tel autre, c’eft que ! de tels attraits pourroient difeemer en prétel homme par fon libre arbitre s’eft déter- ' mier ; mais les attraits du Cotvmifîne rainé. La caufe déterminante du don a- n’ont point cette efficace ; & c’eft en ce âuel de ce concours, eft la détermination point que le Congruifme difteredu fyftedu libre arbitre. Ainfî bien loin que le j me de la déledation viéforieufë. Les atconcours difeeme l’homme en prémier , i traits, félon ce fyfteme , ne font point c’eft au contraire le libre arbitre de l’hom- 1 par leur nature que la volonté fe détermime qui difeeme le concours , & qui eft ne infailliblement à telle aâion , & l’on caufe que tantôt Dieu le donne, & tantôt peut fuppofer qu’il arrive que deux voil ne le donne pas. ' l~—x. . i .. — i- — i— V r r. Les attraits congrus que l’on joint au concours, ne fuffifent point non plus pour expliquer ce difeemement. Si Dieu nous difeemoit parce qu’il nous donne tels attraits pour le bien , on dirait de même que le Démon nous difeeme parce qu'il fufeite des attraits pour le mal, & le Dé- j le fuccès aux attraits, mon le ferait fins y avoir été prédàami- Mais , dira-t-on , Dieu difeeme , & né lui même, à fuivre les

principes de ce i difeeme infailliblement , parce qu'aiant fyfteme. Car fuppofe, comme nous l'a- ' vu par fa prefcience tout ce quefera lavovons déjà marque, qu'il foit ^1 au Dé- ; lonté dans toutes les circonftances poffimon de fufeiter des attraits fédudeurs à blés, aiant vu que s'il lui donne tels attelle perfonne ou â telle autre, dans tel ou j traits en telle conjondure, elle confentira tel moment , de telle ou telle maniéré ; ! à feirc le bien , & que s'il les lui donne j ~ ~ dans iontés aiant les mêmes attraits , l'une les rejette , & l'autre y confente. Il peut arriver auffi , que la même volonté difpofée de la même maniéré, aiant les mêmes attraits , y confente aujourd'hui , & les rejette demain. Ce ne font donc point les attraits qui difeement la volonté, c'eft au contraire la volonté qui difeeme en prémier, &qui, en fe déterminât^ donne Digitiztîi by Google

prtttvée par le raiformetnent. 12 1«J»ns «ne autre conjondure, elle ne con- au fond ces attraits intéicurs n’opcrentCaâP.n. fentira pas, Dieu aiant vu toutes ces cho point le difcerneracnt inté-ieur, non plus fes, place tel homme dans les confondu- que la prédication de l'Evangile. Par conféquent, comme l'on ne peut point dire que la prédication de l'Evangile , res ou il fera le bien . & tel autre dans des conjondures où il ne le fera pas:* voili, dira-t-on , un difccrncnacnt. C’en eft un , j'en conviens. Mais par là Dieu difcerne-t-il, comme nous avons dit qu’il faut concevoir qu’il difeernei Difcerne-t-il par l’intérieur meme de neutre fandiâcation ? Eft-ce le don de fa grâce qui difceme intérieurement , ou bien eft-ce le libre arbitre ? Ne nous y trompons pas. En n’admettant pas meme d’attraits intérieurs , mais feulement d'extérieurs, tels que font la loi , la dodrine,la prédication , on trouvera de même que ou un autre attrait extérieur , difceme , l’on ne peut point dire non plus que l’attrait intérieur du Congruifme opère ce difeernement intérieur. L’homme donc, dans ce fyfteme, peut fe repaitre de cette flateufepenfée, & faire en lui même ce raifonnemenr ; Ce qui opéré efficacement & réellement le difeernement de mon ame d’avec celle d’un pécheur, n’cft pas le concours, puifque c’eft la détermination de mon libre arbitre qui eft caufe que ce concours m’eft donDieu difceme. Dieu , dira-t-on , a pré- ^ né, ou ne m’eft pas donné, (êbn que je le vu que fi les Tyriens & les Sidoniens entendent la précucation ac l’Evangile, ib fe convertiront par la force feuk de leur faire déterminer, & que d’ailleurs le mê libre arbitre ; il a prévu que fi les Macédoniens l’entendent , ib fe convertiront veux ; ce n’eil pas non plus l’attrak, puifque cet attrait n’a pas la force de me me attrait étant donné à un autre homme qui a voit la meme nature , le meme deauffi ; & Dieu par un deffein lecret pro- gré de vertu & de cupidité que moi , il cure la prédication de VEvangileaux Ma- 1 ne s’eft point déterminé à faire le bien , au cédoniens, & ne la procure pas aux Ty- lieu que je m’y fub déterminé. Ainfi ce riens; voilà, dira-t-on de meme, un dif- qui me difceme en prémier n’eft pas ce cemement. 1 que j’ai reçu de Dieu , ce n’eft pas ce que 11 eft confiant néanmoins qu'on ne peut Dieu a réfolu de faire pour moi dans les point dire , que la feule prédication de l’E- decrets étemels , mais c’eft ma propre dé- voi» '• vangile difceme. & que d’expliquer par termination, le mouvement de mon libre J t. j-r 1 - , * arbitre, ma bonne volonté , mon bon ‘•®- ^ * f). 4. & propos. kl. 2. U • Borûf^c. VIII. "^’ cet endroit le difeemeroent entre les dus & lesr^rouvés, ce

feroit s’égarer étrangement. Cette prédication eft, à la vérité, un attrait; mais c’eft un attrait qui ne fait pioint que le libre arbitre fe déterminé infailliblement; c’eft un attrait auquel le libre arbitre donne le fuccès. Les attraits du Congruifme ne font point non plus que le libre arbitre .fe détermine infailliblement : c’eft le Ubre arbitre qui donne le fuccès. 11 eft vrai que les attraits du Congmifme font intérieurs , au lieu que la prcyiication de l’Evangile eft extérieure : mais Tffm. II. Un autre principe auffi inconteftable, fur lequel il faut juger tous les fyftemes de 1a grâce & de la prédeftination , eft celui que nous propofe l’Apôtre. Qui eft- Rom. 11. ce qui le premier a donné quelque chofe à Dieu , afin qu’il lui foit rendu ? Qp’onafTembledonc tous les défenfêtirs des divers fyftemesj& qu’on les prie de répondre fi dans cette longue fuite d’aélions, qui depuis le commencement de la Q. conD.'.'vtzed 1- ,

Part. III. 12 J La ^rémotion phyftque Srct.vi. converdon )u/qu'au terme de la perfév^ — rance finale, ont mérité la récompenië étemelle, ils ne croient pas que l'homme ait donne à Dieu quelque chofe du fien , quelque chofe qu'il ait formé en prémier, quelque cKofc qu'il n'ait point rc^u d'ailleurs , Sc pour lequel il foit en droit de demander à Dieu une rccompenfe. Moi , dira le Pélagien , je n'ai reçu de Dieu que le pouvoir d'agir en recevant de lui le libre arbitre; j'ai fait pour Dieu diverfes bonnes actions qui ont mérité le nation, cet être, cette qualité , en un mot, que ce foit ce qu'on voudra, c'eft toujours quelque chofe qui a attiré le concours & déterminé Dieu à le donner j & c'eft pour cela que je demande récompenfe. Dieu , à la vérité . m'a donné desattraits qui m'excitoient à me déterminer & à former en moi ce qui a (déterminé Dieu î donner le concours; mais ces attraits n'avoient pas allèz de force & d'efficace par eux memes , pour me faire produire cette ciel ; & ces bonnes aétions , ajoutées au i détermination : un autre homme qui aupouvoirdulibre arbln-e,fôntquelque cho-| roit eu les mêmes attraits, n'auroit pas fi fê de plus que la pmllànce fans aâinn. | bien fait que moi. D'ailleurs, il y a bien Donc )'ai donné à Dieu quelque chofê deh difterence entre exciter i produire qui vient de moi feul , d£ je fuis en droit pour cela de lui demander la récompenfe. Moi , dira le Démi-Pélagicn , j'ai donné à Dieu le commencement de la foi , j'ai donné le prémier confêntemcnt à ce qui me portoit à croire , & je fuis en droit pour cela de demander la récompenië. ubè détermination, & la produire eflêâivement. C'eft donc moi qui l'ai produite , c'eft moi qui l'ai produite en prémier, & j'en demande la récompenfe : car une telle détermination eft bonne , elle cft méritoire, c'eft même k principal de toute l'aiftion ; & il le faut bien , puifquc r'eft elle qui a mis tout en branle, & déLe défenlèur de la grâce vcrfatilckloit ! terminé Dieu à nfc donner fon concours dire auffi , s'il fuit l'anak^ie de fës prin- pour le bien. cipes : Je n'ai reçu de Dieu que le pou- ; voir. C'eft, à la vérité, un pouvoir ajouté | au libre arbitre ; ce n'eft toutefois qu'un I pouvoir; maintenant j'ai non feulement le I X. Ceux mêmes qui reilreindroient la déleébtion viélorieulë il un fentiment iopouvoir , mais encore l'aéfion ; cette délibéré, outre lequel il faut un aâe de adion ajoutée au pouvoir eft plus que le j la vofonté, quils croiroient être produit pouvoir lëul , je l'ai formée de moi mê- par la volonté avec le fecours de ce ftntiinc , * je l'ai formée en prémier , je l'ai ajoutée à ce que Dieu m'a donné , & je ment indéübéré , ceux , dis-je , qui roient de ce fentiment, quoiqu'ils

eulTent fuis en droit de demander pour cela la ré- lieu de répondre ici d'une maniéré j^s compenfe. favorable , ne pourroient néanmoins fe Le défenlèur de la grâce congrue doit ; difpenfer d'avouer, qu'une délcdation de dire de même, fuppofé qu'il ne s'écarte cette nature neferoit qu'éxcirer la volonté point de fes principes s Dieu m'a donné * à fc déterminer , & qu'elle n'opércitHt un concours pour faire k bien, mais c'eft pas elle meme cette détermination. Cette ma volonté qui en fê déterminant a été déledation , fi infaillibk & fi efficace caulè que Dieu a donné ce concours, & ' qu'elle foit par elfc même , ne l'eft que je demande récompënfe jxaur cela, c'eft- dans k genre moral, & ne produit point i-dirc, pour cette aâion. Cette détenni- phyfiquement la décenuination delà volonté. Digiilzcd by Google

Sect. VI. Part. III.

converſion juſqu'au terme de la perſévérance finale, ont mérité la récompenſe éternelle, ils ne croient pas que l'homme ait donné à Dieu quelque choſe du ſien, quelque choſe qu'il ait formé en prémier, quelque choſe qu'il n'ait point reçu d'ailleurs, & pour lequel il ſoit en droit de demander à Dieu une récompenſe.

Moi, dira le Pélagien, je n'ai reçu de Dieu que le pouvoir d'agir en recevant de lui le libre arbitre; j'ai fait pour Dieu diverſes bonnes actions qui ont mérité le ciel: & ces bonnes actions, ajoutées au pouvoir du libre arbitre, ſont quelque choſe de plus que la puiſſance ſans action. Donc j'ai donné à Dieu quelque choſe qui vient de moi ſeul, & je ſuis en droit pour cela de lui demander la récompenſe.

Moi, dira le Démi-Pélagien, j'ai donné à Dieu le commencement de la foi, j'ai donné le prémier conſentement à ce qui me portoit à croire, & je ſuis en droit pour cela de demander la récompenſe.

Le défenſeur de la grace verſatile doit dire auſſi, s'il ſuit l'analogie de ſes principes: Je n'ai reçu de Dieu que le pouvoir. C'eſt, à la vérité, un pouvoir ajouté au libre arbitre; ce n'eſt toutefois qu'un pouvoir: maintenant j'ai non ſeulement le pouvoir, mais encore l'action; cette action ajoutée au pouvoir eſt plus que le pouvoir ſeul, je l'ai formée de moi même, * je l'ai formée en prémier, je l'ai ajoutée à ce que Dieu m'a donné, & je ſuis en droit de demander pour cela la récompenſe.

Le défenſeur de la grace congrue doit dire de même, ſuppoſé qu'il ne s'écarte point de ſes principes: Dieu m'a donné un concours pour faire le bien, mais c'eſt ma volonté qui en ſe déterminant a été cauſe que Dieu a donné ce concours, & je demande récompenſe pour cela, c'eſt-à-dire, pour cette action. Cette détermination, cet être, cette qualité, en un mot, que ce ſoit ce qu'on voudra, c'eſt toujours quelque choſe qui a attiré le concours & déterminé Dieu à le donner; & c'eſt pour cela que je demande récompenſe.

Dieu, à la vérité, m'a donné des attraits qui m'excitoient à me déterminer & à former en moi ce qui a déterminé Dieu à donner le concours; mais ces attraits n'avoient pas aſſez de force & d'efficace par eux mêmes, pour me faire produire cette détermination: un autre homme qui auroit eu les mêmes attraits, n'auroit pas ſi bien fait que moi. D'ailleurs, il y a bien de la différence entre exciter à produire une détermination, & la produire effectivement. C'eſt donc moi qui l'ai produite, c'eſt moi qui l'ai produite en prémier, & j'en demande la récompenſe: car une telle détermination eſt bonne, elle eſt méritoire, c'eſt même le principal de toute l'action; & il le faut bien, puiſque c'eſt elle qui a mis tout en branle, & déterminé Dieu à me donner ſon concours pour le bien.

## I X.

Ceux mêmes qui reſtreindroient la délectation victorieuſe à un ſentiment indélibéré, outre lequel il faut un acte de la volonté, qu'ils croiroient être produit par la volonté avec le ſecours de ce ſentiment indélibéré, ceux, dis-je, qui ſeroient de ce ſentiment, quoiqu'ils euſſent lieu de répondre ici d'une maniere plus favorable, ne pourroient néanmoins ſe diſpenſer d'avouer, qu'une délectation de cette nature ne feroit qu'exciter la volonté à ſe déterminer, & qu'elle n'opéreroit pas elle même cette détermination. Cette délectation, ſi infaillible & ſi efficace qu'elle ſoit par elle même, ne l'eſt que dans le genre moral, & ne produit point phyſiquement la détermination de la volonté,

Digitized by Google

» tenté, dùiiY. duic , prouvée par le raifhmement. 113 mais elle «cite la volonté i la pro- phyfiquement en prémicr f» détermination : d'où je conclus qu'elle donne i Dieu la prémicre, & qu'elle loi donne quelque chofe, outre ce qu'elle en a re^u. Dans le moment qu'elle opère cette détermination, elle n'a encore reçu de Dieu qu'une déleélation de' éette nature. Or Ceft donc la volonté qui la pro& par li lï^rolonté donne à Dieu quelque chofc de plus que ce qu'elle en a reçu. Elle n'en a reçu que la délégation indélibérée. Or cette délégation toute feule cft moins que cette déleéhtion & cte plus la détermination de la vo}onté. i la détermination eft quelque chofe outre Donc dans ce fyfteme l'homme a droit de demander ù Dieu une récompenfc pour ce qu'il lui a donné de lui meme, & outre ce qu'il en a reçu. Qu'on ne s'imagine pas éviter cette difficulté en joignant ù cette délégation viune délégation de cette nature. Donc la volonté donne à Dieu quelque chofe , outre ce qu'elle en a reçu. La feule prémotion phyfique «plique comment nous n'avons rien donné à Dieu, qu'il ne nous l'ait donne en prcteiier, pardorieufe un concours concomitant pour 1 ce que tout eft de lui , tout eft par lui , former l'aéfion. Ce concours concomi- ! 8c tout eft en lui. A lui foit gloire dans tant n'eft donné à la volonté , qu'i caufe qu'elle fe détermine. Par conféquent, il n'eft poidt la caufe de cette détermination. tous les fiécles. Dieu opéré en nous tous les bons mouvemens d'amour, foit indélibérés, foit défibérés. Nos amours, comPour en être la caufe, il faudroitque l'in- me nous l'avons dit , nous font plaifir. fluence du concours précédât cette déter- ' L'aéie d'amour eft un afte agréable , & minarion •& la fît naître, doit ainft la détermination , ce ne fcroit plus un conAurs concomitant , mais un Or s'il préce- : peut être encore revêtu de fentimens de plaifir. Mais afin que nous faflions une bonne aéfion , il faut que le bon amour concours prédéterminant & une prémo- • foit affez fort pour furmonter le mauvais tioo phyfique. Mais fi le concours qu'on ^ mouvement de la concupifcence ; 8e c'eft joint â cette déleéfation n'eft que conco-'* Dieu qui nous fait opérer ce bon amour, mitant, voici ce qu'il faut admettre : pré- j mierement,qneDieu donne â l'ame cétte fainte délégation ; fecondement, que l'a- ‘ X. Ce que les faintes Ecritures nous enfeimc, «citée à agir par cette fainte délefta-J gnent fur ce point, eft fi chirement mirtion, s'y détermine ; troifiemementt»que ] qué dans les principes mêmes de la raifon. Dieu voiant l'ame qui commence à fe dé- qu'iPne faut que renrreren foi meme, & jprminer, lui donne fon concours concomitant pour l'aéfîon.

Diftinguons'cés chofes foigneufement. Souvent de grandes vérités tiennent à certaines fubtilites fort délicates , 8e c’eft ce qui arrive ici. Dans ce fyfteme , ce qui détermine Dieu à donner fon concours, c’eft que la votenté fe détermine ; c’eft la détermination de b volonté qui eft la caufe qui fait srenir le concours de Dieu. C’eft donc la volonté qui , félon ce fyfteme, opère confuirer l’idée de l’ctrc fouverain , pour êtreperfuadé qu’étant la caufe prémicre, la fource de tous les biens , l’auteur de tous les êtres , loin que l’homme lui ait donné le prémier, au Contraire ce qu’il y a de bien en l’homme, fes aftions , Tes mérites , fes volontés , fes déterminations , font des dons de fa bonté fouveraine , & des écoulemens de cette fource inépuilâblel Or pour faire l’application de ces principes , je dis que c’eft en ce point proprement que confifle la queftion de la prédei ftinaChai.1IRom.it. f

124 7rémtùm phyfique^x SfCT.vi. ftinarion. On n’a jamais doute que Dieu ; veinais> Micot en présikr reSôtt du feyj"’ n’ait prévu que tel homme arriveroit au courseftç)cx,phyu^&prédânTpinant, falut par diffcTcntts aéHons de fa volonté, & que par rapport .à idieu, prédefUner, la converfion, l’accompliflement des pré- comme dit S. AugufHo, c’eft préparer fesi- ptpr»ceptes, les bonnes œuvres . la perfévé- bienfaits , c’eft nous deftiner ftsdons.^&th. rance. Mais lorfque Dieu a prévu cette c’eft prévoir que c’^ «ju’il doit '*• bnguc fuite d’aâions , a-t-il prévu ce mettre en nous & nous &re opérer > ;« & qu’il avoit rétedu de faire opérer à notre \ non par ce que nous ajouteroas-de txrus volonté, ou bien a-t-il prévu ce que no- ' mêmes à fon opération, que oous tenon tre volonté devoir faire d’elle mémelA-t-; le bien, que nous mériterons , & que il prévu fes bienfaits & fes dons, ou a-t-[nous ferons en état d’obtenir la récomil prévu ce que le libre arbitredevoitdon- • penfe. . ner à Dicu^ » j . Si Dieu n’a fait que prévoir ce que le libre arbitre devoir luidonner,& ce qu’il ; devoir faire de lui même, il eft clair que la prédeftination n’eft peint gratuite, puifque Dieu n’a réfolu de donner le falut é- i temel que parce que l’homme a donné en ^ prémier & de lui même à Dieu de bonnes | aérions faites en Ibn honneur. | Je dis plus , fl Dieu a vu que le libre arbitre ajouterait quelque choie à l’in-' fluence & à l’opération Je la grâce, qu'il ^ y ajouteroit un commencement de volon- 1 fé , un commencement d’aâe , une dé- j termination, la prédeftination celTe auûi d’être gratuite ; puifque ce petit degré, cette détermination , eft un don que, l’homme a fait de lui même à Dieu : & quoique l’on doive mettre de la diffcTCnce entre ce qu’on peut concevoir que l’homme donne ainfi à Dieu , il eft pour- ' tant vrai que , quoiqu’il lui donne , foit aérion enticre , foit commencement de 1 foi , foit détermination , foit inflexion , I (bit ce qu’il vous plaira imaginer, on eft ■ forcé d’en venir à ce point , que l’hora- [ me donne quelque chofe à Dieu , outre ce qu’il en a reçu, & que par confe^uent | il peut s’élever contre Dieu meme pour lui en demander la récompenfe. i Pour éviter donc un fi terrible incon- 1 vénient > il faut établir que tout ce que nous avons de mérites, d’aéfes & de mou- ' C H A P I T R E ? nlr.. si «•> Snitc de U mime menierf eU U Prt-~r dejiduÊtiem. - i , , ■> CE difeernement que Dieu fait ainfl entre un homme & un homme, eft certainement le point le plus ^rigoureux dfr b matière de la prédeftination. Après tout, ce difeernement, fi on le compare avec la conduite que Dieu tient fur le monde entia , non feulement il ne paroîtra pas étrange , mais

même on trouver» qu’il féroit extraordinaire de ne point l'admettre. De quelque côté qu’on tourne fes yeux , on trouve un femÜable difeernement & une deftination dont b volonté de Dieu eft b caufe : dans l’Incarnaticu de [efus-Chrift, qui eft le chef des prédeftinés ; dans l'éleébon des Juifs , qui en eft la figure : dans les êtres du monde^ dans les biens extérieurs , k$ biens dis corps & de l'efprit, les moiens extérieurs du falut; enfin dans les enfans qui font la plus nombreufe portion du corps des prédeftinés. Parcourons en peu de mots ces divers éxemples. , „ ' ‘ • -V i. . ■ I. • . Jefus-Chrift marche è b tefte des prédeftinés , il eft le commencement des voies du Seigneur, & k prânier-né d’entre pluficurs frères. En. Digilii...:; by Googh

prowoée pdT U nùfonnemmt. I2f ’f' En cette la prédeAination de traire au moment m£aK que l’honune aCRar. Jefus-Chrift eft le modelé de la DÔtrej & commencé d’être, qu'il a commencé auffi cela pour deux raifons : prémierement , à être le Fils unique de Dieu , Je Verbe s’é^ parce qu’il feroit bien étrange de préten- tant uni à l’homme au mcntoinAant qu’il dre, que les hommes, qui n’ont de méri- l’a formé? Et penfer le contraire ^fèroit* tes que par Jefiis-ChiiU, euflent quelque cepasfaireuneprofeQîonouverte^duKc» choie d’eux mêmes, qu’ibn’euflent point ftorianifme? ■* * . reçu d'ailleurs , & qui eût mérité la re- A l’égard des mérites qui fuivent l’Ii^ compenfe, tandis que Jefus-Chrifl, qui carnation, comme ils dépendent de l’ineft la fource du mérite , eft prédeftiné fluence & de la direftion du Verbe fur d’une maniéré toute gratuite : fécondé- l’Hununité, & que ce font des fuites de ment , parce que Dieu a voulu que le l’Incarnation, ils n’ont garde de la mérichef fût Imblable aux membres, excep- ter. Je comprens néanmoins, que peutté dans le péché j & comme ks hommes être pourroit-on penfer, que Dieu aiant pécheurs font ferablables à ce prémier pé- prévu tous les ufeges que feroit tel ou tel cjieur qui eft le chef de mort, aufti Dieu, Homme-Dieu des influences- du Verbe, 3ui fait porter à fes ouvrages un caraéèere s’il lui étoit uni, & aiant vu que tel hom'nniiôrmité, a voulu que l’homme re- me en feroit un meilleur ufage que tout nouveUé fût fendilable dans fon éleériomà autre , foit pour fe procurer à lui même ■Jefiis-Chrifts qui eft le chef de vie. Par un plus haut ^gré de gloire , foit pour là le genre humain fe trouve tout entier fauver un plus grand nombre d'hommes, renfermé dans deux' hommes , qui font Dieu a choiii cette Humanité pour l’ule principe & iemodele de tous les autres, nion hypoftatique préferablement à touCe que l’on dira donc de laprédeftination tes les autres. Mais une telle penfée eft de Jefus-Chrift, on doit le dire de Ja pré- fl oppofee à la foi de l’Eplife , qu’on ne defonation des hommes. pounoit l’avancer fans mériter fes anathet >r Or qui oferoic révoquer en doute , que ^ mes. Car pour lors , la raifon pour laquelk la. prédeftinarian delà, nature, hunaaine de le Verbe voulant s’unir à la nature huJefus-Chrift ne foit abfolumènt gratuite? : mai ne auroit choiii telle Humanité pluParmi cette multitude infinie d’Humani- i tôt que telle autre , fe tireroit du libre tés, auxquelles le Verbe pouvoit s’unir, ] arbitre de cette Humanité, & non de la pourquoi a-t-il choifi celle-là plutôt qu’u- j volonté divine : ce qui eft capitalcmcnt ne autre? C’eft.» ou parce que cette

Hu- j oppofé à toute la Tradition, .fc manité en étoit plus digne & le méritoit f Nuis mérites donc, foit qui aient prétnteux que toute autre, par Tufage de fon | cédé, foit qui aient fuivi , n'ont été la kbre arbitre > ou parce que Dieu l'a vou- ^ caufe de l'admirable prédeflination de nolu ainfi. tre Clief : nulle raifon tirée de l'homme Si cette Humanité l'avoit mieux méri- & fondée dans fon libre arbitre, n'a été le té qu'one aucre, ce feroit ou par des mé- principe du choix de telle ou telle Humantes qui euflent précédé l'union hypofta- nicé. 11 en eft donc de même de notre tique, ou par des mérites qui l'euilènt prédeftination. Nos mérites n'«n ont pas 4livt. » été la caufe i ni ceux qui ont précédé la ,*>::Orqu'a fait cette Humanité, dit S. ' grâce , fHiifque c'eft la grâce qui eft la avant que de parvenir à cette , fource des mérites; ni ceux qui ont fuivi ^ ,j!"“'iae£Éibk;â4nâon? N'eft-ce pas , au con- le doo de la grâce , puifqu'ils font l'eflêt I Q.-Î de

ij<î La ‘Prémetum pi^fùpu SïcT.Vl.delagrace> &non p*sla caufe. Aucune! J'/tv«ù rtfiltt de rifMdre mm md^natwm J’ij"”’ raiW fondée dans le libre arbitre de [ /wr «ce {$• de fatisfmre ma celere diôu leur l'homine n’a été la caufe prémierc fie déci- | pmùtim au uùiteu mime de t Efjfee ; maè five de la prédeftination de tel ou de tel je ne le fü point , pour la ^feire eu mm mm, * 6. Ang. I. honune. Qiic les mérites humains fe tai- afin eju'il ne fût pae vùU aux jeux det »4irfi.s^â.fent donc ici, & qu’ils laiflent r^wr tiens parmi le filles ils eteiem. . • ch./. cette grâce , qui régné par Jefus-Chrift II ne faut que parcourir rhiftaiie du notre Sauveur. peuple d'ifraèl. leurs prévarications, leur* inâdélités; il ne faut 'même que lire ce ' ^ longPleaume , ou le Prophète nous rar<’<«i. 77. PalTons à l’éleâion des Ifraélites.Quand contant ce qui s’eft palTé d^ le commen-g.,'!, * on a une fois compris que tout ce qui ar- cernent, décrit tour-à-toor lesbienfaitsde“" ri voit à ce peuple ne lui airivoit qu’en h- Dieu envers fon peuple , fit les ingndtU'» gure, on a la clef de tout l’ancien Tefta- des de ce peuple envets Dieu ; il ne faut ment; & l’on n’a pas de peine à faire l’ap- que cela, dis>je, pour nous convaincre que plication de l’éleâion chamelle de ce peu- It Dieu choifit les Ifraélites entre tous fes pie. fie de la maniéré dont Dieu l'a con- peuples, pour hii être un peuple propre fit duit, â l'éleclion toute fpiriraelle de cet- particulier , s’il les fit entrer aans cette te allemblée des prémiers nés fie des dprits terre qui excelle au. deflus de toutes les des ^fies parfaits, dont les noms font é- terres, s’il les y maintint par une protecrits dans le livre de vie. âion fi marquée , s'il répandit fur.eux Q{iel choix fut-il jamais plus ' gratuit { une telle abondance de bénédiâions', ce Daic.9. que celui des enfans d’Ifraël i Moïlè les | ne fut point pour leurs mérites , 'mais avertit, que fi Dieu, comme un feu dévo- pour la gloire de fan nom ce nom fi nuit , réduit en poudre fie extermine leurs faim Sc fi tetrible qu'il a voulu faire anennemis, fit s’il les fait entrer en polTef- ' noncer à toute la terre, & qu’il n’a point fion de cette terre où ccrnlem des ruilfeaux voulu deshonorer devam les naaons , delaiâ fit de miel, ce n’ellni h jufiiee, du milieu ddquelles il avoit fait fordr ni la droiture de leur cœur qui en eft la Ifraël. ' ' | caulê ; puifqu’au contraire ils font un Au refie, comme le dit excelleramem peuple inflexible & d’une tête très dure, un grand Prélat de l’Eglife de France, qui depuis la fortie de l'Egypte n’a celTé Queùjue ce peuple , tjue Dieu faifiit naître Dirntin d’être rebelle. dans fin alliance , dût s'étendre par la géné- (hiie**onîEt ce n’eft pas feulement depuis la for- ration , ejne la iénédUlim

dut fiàtnre le rerfdit. tic d'Egypte que ce peuple fut prévarica- fa>^, ce grand Dieu ne laiffd ^as marEuch.ao. i®"" 9*® i* choifis Ifiael , dit 1 quer Nleüion de f,t grâce. Car apres aveiX Dieu par fon Prophète, tfue je levai ma cho^ ./^aham ttu milieu des uatieus, par.main peur protéger la race de la maifm de j mi les enfans dydnrtéam U chmfit Jfaac, rfr yacok. en ce jour là, . . je leur dû, i des deux jumeaux diftac, ilchoifil yjxei, ejue chacun éloigne de foi les fcandales de fes à qui H donna le nom d If ail. jeux, dr ne vous fiuiilez. point par les Ido, Jacob ens donna enfans qtù furent Ut Us d Efjpte. . . . Mats ils m'irritèrent <$• donna Patriarches , auteurs des douia trine vot^ent peint m' écouter ; chacun deux | bue. Tout devaient entrer dans P eüUancf, ne rejetta point P abomination de Jet jeux, dr mais yudafut choifi parmi tout fes freres, ils ne quittèrent point Us Mes de PEgjpte. ponr itre U Pere des Rait du peupU fùntt & Digilized by Google

premvée pfr ie fÿ- k ptrt. . , t du Mejfu, tM frémis k fis smcêtrts, Le temps devait venir epse dix tribtts étam » retrxHchées du feu^e de Diest peitr lettr ftifiddkt, U fafitritt tt jikrtshsms ne conjhrveram fin ancienne bénédiüitm , c'efi-k-dire , Utrel^ien, la terre de Canaantir fefie'ranctdtt Jldtdjie, epden la finie tribu de Jttda, ^ devait donner le nom an refte des Jfraélites, fl' an appelle y ts^s , & k tant te pats, tpton appelle yndée. udmfi Celeàion divine paraît taujoters > même dans ce petefie charnel, fti devait fi I cmfirver par la prtfagatien ordmaire. Et db efl: la figure de cette double deôion que Dieirrat encore parmi nous , lorfau'il choific certains peuples du milieu des peuples de la terre pour former le corps de 6d EgliTe ; & dans le corps même vifîble de TEglife, lorfqu'il choiüt certaines perfonnes , pour répandre fur elles fbn efprit, pour en former cette nation fainte > ce peuple d'acquiiition qui publie les grandeurs de celui qui les 4 appellés des ténèbres à fôn admirable lumière. ■ * III. .. Il eft inutile- d'entses -dans ilmmenfê détail de tous les êtres du monde corpo• rel, pour y appercevoir un difeemeraenr. Il eft vifîWe que fi d'une part ces êtres ont des relTemblances entre eux dans leur fubftance, & dans leur principe, ils ont de l'autre une infinité de différences dans leur maniéré d'etre , leur ufage , leur application. Par ces reffemblances Dieu nom fait connoîrre la fuite & l'unifbrtnité qu'il a mis dans fes deffeins ; & par ces variétés , il nous montre une fagefîc qui n'eft point nécelfitée , & une puiffance fupérieure, qui difpofe de tous les êtres du monde, comme un potier de fon argile , pour en , faire tantôt des vafes d'honneur, & tantôt des vafês d'ignominie. raifomement. 127 Laiffons cês'êwai'tfite!gnés de nous, & Ch>p. tournons nos regards for ee qui rtoiis tou- ' che de plus près , fSe qtâf mus intéreffe perfbnnellement ; je veux'dftirtes biens & les maux de la vie préfente. ' le erôîroit , fi on ne l'avoit éprouvée miHe maniérés , que Dieu eût établi lui même un fi grand difeernement dans la diftributîon de ces biens ? A raifbnner fiiivant les idées dont on fe fert pour combattre le fentiment que nous défendons , n'auroiton pas lieu de dire, que deux hommes naifiant ^ux en toutes maniérés , Dlein ui eft jufte & tout-puiffant, devoir leur onner une ^ale mefore de Wnédiftions ' temporelles , & que ce ftroit ou acception de perfbnne, ou un choix aveugle & déraifbnnablc , que d'accorder à- l*un la rofée du ciel, la grailTê de la terre , Fhonneur , la viôoire , la domination j de ne donner à l'autre en partage que de» montagnes defertes , d'abandonner fon héritage aux dragons , de détruire ce qu'il aura édifié, &

de rendre fa terre une terI re maudite & frapée d’une colcre éternelle. ^ Sous le même Teftament & les mêmes I promeffes, de deux jiiftes, tous deux cnj fans d’Adam, tous deux fujers aux mcmes miferes, l’un eft épargné, ô: l’autre ' ne l’eft pas; l’un place fur un tronc au I milieu d’un peuple floriffantSf nombreux; I ou au moins , élevé à une dignité diftinguée , il fe trouve dans l’aflBucnce de tous ! les biens Je la terre ; l’honneur & la prof] pértté marchent toujotiR avec lui , le fuccès ne fe refufe point à fes defTeins ; ou il n’a point d’ennemis qui I* perfécutcnt,ou il a de quoi les retTaflerr peu de maladies,. ; des affligions légères, des troubles depeu i de duréeî il a aes amis fùrs , des confeillers pnidcns, des domeftiques affêélionnés: il va toujours croiffant , & devient de jour en jour fupérieur à lui même, jufI qu’à ce qu’il ait atteint le fbmmct de la 1 plu» d , C -ogU ..J,,,.

Sett.’ Iff, 128 plus éclatante fortune. L’autre» tombé dans la plus balTe & la plus obfcure con> dition, ne fe fou vient du paflc»que pour rappeler la trille lùlloiredefesmalheuntil fc trouve fans bien , fans proteftion , fans crédit; il échoue dans les entreprifo, les meilleures affaires périment entre lés mains, tout va en décadence , tout fond fous lui ; fes amis l’abandonnent , il devient à charge à tout le monde, il eft perfécuté, obligé de mener une vie errante , fans efpérance humaine, fans reflburce, dénué de uut : des maladies lui lûrviennent , des Valeurs aigues qui fe multiplient & fe prolongent , à peine reçoit-il quelque vil aliment pour fuftenter fa vie, dans un délaiflcment univerfel raéprifé, infulté.’ Dans ce trille état aura-t-il droit de fë plaindre contre Dieu meme , d’acculêr la juflice de les jugemens. Sc de lui demanLa Tfémotimt ' on lé borneroh B» c’en lê«M allêz pour ce que je demande. Mais en s’âevant plus haut, il lé piéfente une réflédonbien plus étonnante.Car qui nous empécheroit de citïire que ce pécheur , dont la vie a été li traveilce, qui a eu à eifuier de (î durs chagrins, qui s’ell confumé lui même dans un cfpece de fureiu & de défefpoir; qui nous empêcheroit de croire, dis- je, que ce pécheur infortuné peut n’avoir pas moins offcnlé Dieu , que l’autre pécheur qui a coulé fes jours dans une lîtuation tranquille, une vie molle, une fuite de profpérités ? Et fi l’on peut fuppofer que, conduits par des routes fi différentes, ces rejetté , par tout j deux pécheurs font arrivés à un même degré d’iniquité, pourra-t-on fe difpenfer de croire autll qu’ils auront tous les deux un même degré dç punition à fubir dans l’autre vie ; qu’ainfi tous les maux que ce der» pourquoi dans une égalité d’ailleurs ; pécheur malheureux a eu à foufirir penfi parfaite , il efi Tt étrangement accablé dant fes jours, en ce fens il les a fouiferts de maux, tandis qu’un autre eft tellement ! foulagé? Au lieu de juftes , parlons de pecheun & de réprouvà. Ne voit-on pas tous les jours ce même difoernement parmi eux ? L’un menronc vie douce , une vie de plailîr de de bonne chere ; & l’autre eft furchaigé de fouffrances , d’afflidions, de douleurs. C’eft un malheureux *qui depuis fa naiftance n’a trouvé dans là famille que de mauvais traitemens » des noubles» des dilTcntions ; b faim, la foif, k travail , l’indigence ont été fon prtage ordinaire. Une agitation continuelle, aes ibucis & des chagrins; emmené dans une dure captivité , chargé de blelfures » de douleurs , de maladies ; languiffant pendant plufieurs années dans une *horrible prifon, dont il ne fort que pour être tourmenté fur les roues & les chevalets , pour fubir CCS cruelles & afiFreufes tortures dont OQ a peine

mêmeà foutenir le récit.Quand en pure perte pour l'autre vie , parce qu'aiantfait un mauvais ufage de fes fouf^ frances temporelles , elles ne le déchaigeront point de celles de l'éternité ; & que comme au milieu de les peines, fon cœur a été auQî mal difpofé que celui de cet autre pécheur au milieu de fes profpérité, il aura aulTi une égale mefuredetourmens dans l'autre vie, quoiqu'il ait beaucoup plus fouffert que lui dans la vie préfonte. Mais ne pénétrons point les fecrets jugemens de Dieu dans la diftribution des peines. Ce que nous pouvons en dire, c'eft que fi dieu ne punit que ceux qui méritent d'être punis , il peut bien fe relâcher, quand il le veut , dans b mefure de fes punitions temporelles, & ne point lailfor fondre fur le pécheur toute b rigueur des maux qu'il mériteroit de fouf* frir dans cette vie. Au refte, fans pouffer plus avant cette conby -ooglc

Sect. VI. Part. III.

plus éclatante fortune. L'autre, tombé dans la plus baſſe & la plus obſcure condition, ne ſe ſouvient du paſſé, que pour rappeler la triſte hiſtoire de ſes malheurs, il ſe trouve ſans bien, ſans protection, ſans crédit; il échoue dans ſes entrepriſes, les meilleures affaires périſſent entre ſes mains, tout va en décadence, tout fond ſous lui; ſes amis l'abandonnent, il devient à charge à tout le monde, il eſt perſécuté, obligé de mener une vie errante, ſans eſpérance humaine, ſans reſſource, denué de tout: des maladies lui ſurviennent, des douleurs aigues qui ſe multiplient & ſe prolongent, à peine reçoit-il quelque vil aliment pour ſuſtenter ſa vie, dans un délaiſſement univerſel, rejetté, par tout mépriſé, inſulté.'

Dans ce triſte état aura-t-il droit de ſe plaindre contre Dieu même, d'accuſer la juſtice de ſes jugemens, & de lui demander, pourquoi dans une égalité d'ailleurs ſi parfaite, il eſt ſi étrangement accablé de maux, tandis qu'un autre eſt tellement ſoulagé?

Au lieu de juſtes, parlons de pécheurs & de réprouvés. Ne voit-on pas tous les jours ce même diſcernement parmi eux? L'un mene une vie douce, une vie de plaiſir & de bonne chere; & l'autre eſt ſurchargé de ſouffrances, d'afflictions, de douleurs. C'eſt un malheureux qui depuis ſa naiſſance n'a trouvé dans ſa famille que de mauvais traitemens, des troubles, des diſſentions: la faim, la ſoif, le travail, l'indigence ont été ſon partage ordinaire. Une agitation continuelle, des ſoucis & des chagrins; emmené dans une dure captivité, chargé de bleſſures, de douleurs, de maladies; languiſſant pendant pluſieurs années dans une horrible priſon, dont il ne ſort que pour être tourmenté ſur les roues & les chevalets, pour ſubir ces cruelles & affreuſes tortures dont on a peine même à ſoutenir le récit. Quand on ſe borneroit là, c'en ſeroit aſſez pour ce que je demande. Mais en s'élevant plus haut, il ſe préſente une réfléxion bien plus étonnante.

Car qui nous empêcheroit de croire que ce pécheur, dont la vie a été ſi traverſée, qui a eu à eſſuier de ſi durs chagrins, qui s'eſt conſumé lui même dans un eſpece de fureur & de déſeſpoir; qui nous empêcheroit de croire, dis-je, que ce pécheur infortuné peut n'avoir pas moins offenſé Dieu, que l'autre pécheur qui a coulé ſes jours dans une ſituation tranquille, une vie molle, une ſuite de proſpérités? Et ſi l'on peut ſuppoſer que, conduits par des routes ſi différentes, ces deux pécheurs ſont arrivés à un même degré d'iniquité, pourra-t-on ſe diſpenſer de croire auſſi qu'ils auront tous les deux un même degré de punition à ſubir dans l'autre vie; qu'ainſi tous les maux que ce pécheur malheureux a eu à ſouffrir pendant ſes jours, en ce ſens il les a ſoufferts en pure perte pour l'autre vie, parce qu'aiant fait un mauvais uſage de ſes ſouffrances temporelles, elles ne le déchargeront point de celles de l'éternité; & que comme au milieu de ſes peines, ſon cœur a été auſſi mal diſpoſé que celui de cet autre pécheur au milieu de ſes proſpérités, il aura auſſi une égale meſure de tourmens dans l'autre vie, quoiqu'il ait beaucoup plus ſouffert que lui dans la vie préſente.

Mais ne pénétrons point les ſecrets jugemens de Dieu dans la diſtribution des peines. Ce que nous pouvons en dire, c'eſt que ſi Dieu ne punit que ceux qui méritent d'être punis, il peut bien ſe relâcher, quand il le veut, dans la meſure de ſes punitions temporelles, & ne point laiſſer fondre ſur le pécheur toute la rigueur des maux qu'il mériteroit de ſouffrir dans cette vie.

Au reſte, ſans pouſſer plus avant cette con-

Digitized by Google

prouvée par le raifhnnement. , 129 coodclératioa > le difceraement que Dieuldans le meme temps en Afie en Bythi* CnAf. fait de l'Iiomme dans ç>ut ce qui le tou-! nie. Qpi peut douter que dans ces granche & ce qui lui appartient , me paroît i des provinces > il n'y eût eu bien des per- . une vive image de celui qu'il fait dans (à , fonnes fauves, quand ce ne fcroit quedes volonté même & par fon libre arbitre. Car enfans morts avec le batcmc , 1] on leur ce difcemement efl univcrfel. > eût envoie des miniftres de l'Evangile : Sc L'un a unefantc robuAe, l'autre cil aca- ! cependyit il eft clair que c'eft fuivantune blé .d'infirmités & de langueurs j l'un a fecrete dilpenfation de Dieu que cela eft des (ens délicats & des organes bien difpofés, l'autre ou en eft piivé en partie, ou arrivé ainlî. Enfin quand on penlc au difcemement ne les a point fi fûrs ni fi fideles ; l'un a des enfans, on n'a plus rien à ajouter. Là une imagination vive & brillante , l'autre ^ toutes les objeétions tombent par terre . en a'une pefante & terreftre ; l'un ^ une par là toutes les difficultés de la prédelfimemoire vafte & ailée, l'autre dure&dif- < nation le diffipent. Le difcemement fe ficile; l'un beaucoup d'efprit , un efprit montre dans toute fa fplendcur, les jugejufte, perçant, inventif, étendu, l'autre mens de Dieu éclattent, & l'homme orun efpnt étroit , ftupide, fujet à donner j gneilleux ne trouve rien à répondre, dans le faux ; l'un oes paffions bouillan- On ne voiuien dans les enlâns qui ne tes, & l'autre de plus nîodérées ; l'un a dût l.ur affiirer à tous une femblable deune humeur paifible, gaie, contente, & ftinée. Ils ont la même nature, ils font l'autre une humeur fombre , trille , fa- dans le même état , quelquefois il s'en cheulc , capriciculc. Qui pourroit dé- < trouve qui font nés des mêmes parens , crire ccsdilFâmces infinies qui fe rencon- , dans un meme moment, tout eft Icmblatrent parmi les hommes i Elles font en fi ' ble , excepte leur fort étemel , lorique grand nombre, qu'à ne prendre que les qua- 'l'un d'eux meurt fans batême , & que lités du coeur & de rcfprit , on pourroit , l'autre meurt après avoir eu le bonheur de lâns témérité, avancer, qu'il y a autant de le recevoir. caraâeres , qu'il y a d'hommes au mon- Sur ces divers difeememens dont je de, & même qu'il y en a eu , & qu'il y . viens de parler, voici une réfléxion qui fe en aura jamais. préfente à mon efprit. Suppoibns que Or à qui recourcra-t-on , fi ce n'eft Dieu ait voulu faire connoitre à l'homme aux jugemens de Dieu dans toutes cesdif- pécheur que c'étoit là Providence qui défâences ? I V. Les moiens extérieurs du falut nous foumilTent encore un grand éxemplc de ce difcemement. Car

pour ne parler que de la prédication de l'Evangile, puifque c'eft la meme. raifon de ce moien & de tous les autres, quel difcemement entre un peuple & un peuple ! L'Evangile cil prêché en J udée , & ne l'eft pas à Tyr & à Sidon : il eft annoncé en Macédoine , & ne l'eft pas Tom. II. cidoit en prémier de fon fort , qu'a-t-il dû faire qu'il n'ait point fait i A-t-il dû nous la révéler f Mais ne parlons point ici de la révélation, puifque je n'ai point entrepris de difeuter maintenant les paflagn de l'Ecriture & les fentimens de la Tradition, qui établilTcnt fi clairement la prédeftination gratuite. A-t-il dû nous faire fentir au dedans de notre cœut ce difeernement , lorfqu'il opéré en nous i Mais pour n« point allier fur cela bien d'autres raifons , comment Dieu auroit-il dû nous avertir icnfibletnent de fon opération R & D, tizcü ■

• 1^0 , La ‘Prèmfftim phjfi^ SecT.VI. g£ (je fcî volonté, lui qui ne nouszvertit ,ce feuk nous convainc de c«ttc vâité> & Part, p^j (j-(jne maniéré fenfible même de fon nous montre^ que grès Ibuvent lors qu’on a êxiftenceî Les chofe invifibles, ilavou* un deiîrtout formé de travailler à l’œulu nous les faire connoitre par certains vre de Jefus-Chrift , on délibéré de quel traits marqués ordinairement dans les créa* ' côté l’on tournera , & que l’on fe trouve turcs vifiblcs. Or fuivant cette condui- quelquefois fur ce point dans une égalité te de la Providence, pourroit-on demander (êmblable à celle d’un homme qui voulant que ce difeemement nous fut montré au- remuer fa main, délibéré s’il la remuera à trement qu’il ne l’eft ? droit ou à gauche. Il nous eft montré dans Jefus-Chrift, | Seconde propofition. Ces deux partis qui eft le chef des prédeftinés ; il l’eft ■ qui paroiflent égaux à ce miniftre évandÿns les Juifs, qui en''(bnt la figure ; il - gelique, ne le font point par rapport à ce l’eft dans tous les êtres qui compofent le que Dieu a ordonné. Dieu a prédeftiné monde; dans les biens de la nature, dans tels & tels Clûnois au falut étemel ; &> ceux du corps & de l’efprit , dans les pour les fauver , Dieu a voulu fe fervir moiens même extérieurs qui contribuent du miniftere de la parole t /Üdrr txaiuiùu, à notre fanftifîcation. Dans le feul pojnt i Ce miniftre délibère s’il ira ^ la Chine, donc où la Providence demande que ce J ou à l’Amérique , ou bien s'il ira en tel difccrncment foit invifible, le conteftera- ou tel endroit de la Chine; & après y at-on faute de le voir fenfiblement ? En- voir bien penfé, il trouve qu’à tout prencore fur ce point invifible , comment dre l’un & l'autre eft ^ak Cependant pourra- t-«n contefter, fi l’on penfe au s’il ne va à la Chine, s’il ne fc hâte meme choix des enfans morts. fans batème ou d’aller en tel endroit de la Chine, cet enavec le bateme f Par là Dieu a tranché fant que Dieu a prédeftiné va mourir fans toutes nos difputes, & nous a fait connoî- batème. Pour fauver donc ce prédeftiné, tre , de maniéré à ne pouvoir en douter, il faut que Dieu fafte que ce miniftre le que lé fort étemel des élus ne doit point détermine de ce côté là plutôt que de être excepté de ce difeemement général l’autre, quoique l’un & l’autre lui ait pa& univerfel, dont la volonté de Dieu dé- m égal. eide d'une maniéré fouveraine. Ce n’eft pas tout. Car fi l’on approfondit la matière , il fe préfente un nona-^ ' bre innombrable de volontés qu’il a fallu Ce que nous venons de toucher en un faire déterminer pour contribuer à former ' mot au fujet de la difpenfation des moiens ce moien. L’arrivée de ce Miflîonnairc extérieurs du falut , fuffiroit feul , fi

l’on en tel endroit , dans tel temps , dépenvouloit l’éxaminer plus profondément , doit , je le fuppiofe , de la permüfion du pour montrer la prédéterminatioo phyfi- Prince , & pour faire prendre cette réfoque. J’abrege cette preuve, quoique ex. lution à ce Prince que de rellôrtsont joué Itémément importante , & je la requis à de longue main ! Elle dépendoit d’un caces deux prt^sofitions. pitaine de vailTeau, de fes matelots , d’un Voici là prémiere. On ne peut pas commerçant, d’un fupérieur qui envoie douter que très Ibuvent il n’ait paru égal I pour les milfions; elle dépend^ qualià un ouvrier évangélique de proenrer les | tés qu’un homme a des études mmens extérieurs du falut à tel ou tel | qu’il a faites , dés-di^ipfts pour aider 1 homme, à tel ou tel peuple. L’expérien- îles faire, des rnato®} qui ibnt formé, de ' ceux Digitizüd by Googit

Sect. VI. Part. III.

& de ſes volontés, lui qui ne nous avertit pas d'une maniere ſenſible même de ſon éxiſtence? Les choſes inviſibles, il a voulu nous les faire connoître par certains traits marqués ordinairement dans les créatures viſibles. Or ſuivant cette conduite de la Providence, pourroit-on demander que ce diſcernement nous fût montré autrement qu'il ne l'eſt?

Il nous eſt montré dans Jeſus-Chriſt, qui eſt le chef des prédeſtinés; il l'eſt dans les Juifs, qui en ſont la figure; il l'eſt dans tous les êtres qui compoſent le monde; dans les biens de la nature, dans ceux du corps & de l'eſprit, dans les moiens même extérieurs qui contribuent à notre ſanctification. Dans le ſeul point donc où la Providence demande que ce diſcernement ſoit inviſible, le conteſtera-t-on faute de le voir ſenſiblement? Encore ſur ce point inviſible, comment pourra-t-on conteſter, ſi l'on penſe au choix des enfans morts ſans batême ou avec le batême? Par là Dieu a tranché toutes nos diſputes, & nous a fait connoître, de maniere à ne pouvoir en douter, que le ſort éternel des élus ne doit point être excepté de ce diſcernement général & univerſel, dont la volonté de Dieu décide d'une maniere ſouveraine.

## V.

Ce que nous venons de toucher en un mot au ſujet de la diſpenſation des moiens extérieurs du ſalut, ſuffiroit ſeul, ſi l'on vouloit l'éxaminer plus profondement, pour montrer la prédétermination phyſique. J'abrege cette preuve, quoique extrémement importante, & je la réduis à ces deux propoſitions.

Voici la prémiere. On ne peut pas douter que très ſouvent il n'ait paru égal à un ouvrier évangelique de procurer les moiens extérieurs du ſalut à tel ou tel homme, à tel ou tel peuple. L'expérience ſeule nous convainc de cette vérité, & nous montre, que très ſouvent lors qu'on a un deſir tout formé de travailler à l'œuvre de Jeſus-Chriſt, on délibere de quel côté l'on tournera, & que l'on ſe trouve quelquefois ſur ce point dans une égalité ſemblable à celle d'un homme qui voulant remuer ſa main, délibere s'il la remuera à droit ou à gauche.

Seconde propoſition. Ces deux partis qui paroiſſent égaux à ce miniſtre évangelique, ne le ſont point par rapport à ce que Dieu a ordonné. Dieu a prédeſtiné tels & tels Chinois au ſalut éternel; &, pour les ſauver, Dieu a voulu ſe ſervir du miniſtere de la parole: *Fides ex auditu.* Ce miniſtre délibere s'il ira à la Chine, ou à l'Amérique, ou bien s'il ira en tel ou tel endroit de la Chine; & après y avoir bien penſé, il trouve qu'à tout prendre l'un & l'autre eſt égal. Cependant s'il ne va à la Chine, s'il ne ſe hâte même d'aller en tel endroit de la Chine, cet enfant que Dieu a prédeſtiné va mourir ſans batême. Pour ſauver donc ce prédeſtiné, il faut que Dieu faſſe que ce miniſtre ſe détermine de ce côté là plutôt que de l'autre, quoique l'un & l'autre lui ait paru égal.

Ce n'eſt pas tout. Car ſi l'on approfondit la matiere, il ſe préſente un nombre innombrable de volontés qu'il a fallu faire déterminer pour contribuer à former ce moien. L'arrivée de ce Miſſionnaire en tel endroit, dans tel temps, dépendoit, je le ſuppoſe, de la permiſſion du Prince, & pour faire prendre cette réſolution à ce Prince que de reſſorts ont joué de longue main! Elle dépendoit d'un capitaine de vaiſſeau, de ſes matelots, d'un commerçant, d'un ſupérieur qui envoie pour les miſſions; elle dépend des qualités qu'un homme a acquiſes, des études qu'il a faites, des dépenſes pour aider à les faire, des maîtres qui l'ont formé, de ceux

Digitized by Google

prouvée pur le ceux qui lui ont donne la vie ; cor fans tel mariage tel homme > comme le dit TL.crîturei ne feroit pas né, & pour ce mariage que de volontés ^ Je luis perfuadé que tout le tient dans le monde , & pour faire éebrre un événement, il a fallu que les ebofes fe trouvallênt préparées de loin; que cette préparation rcfulte du concours des volontés des hommes qui ont confpiré ; & que par là , il fe fait un tiflu de toutes les déterminations humaines qui a autant de correfpondance & de rapport, qu'en ont les unes avec les autres toutes les parties de l'univers , que nous voions le r^nir enlêmbleparun accord mutuel. Or dans cette combinailbn de déterminations difFérentes, combien de Ibis n'a-tdl pas paru ^al de faire le pour ou le contre , quoique les deux partis fulTcnt très dilFérens par rapport aux delTeins de Dieu. Par ces deux propolîtions je montre la prémotion phyfique , & je prens pour principe une chofe que je ne croi pas qu'on me conteAe, c'eA que Dieu qui a prédeAiné ce Chinois , lui a procuré le moien extérieur du falut. Sur cela je fais un raifonnement Icmblable à celui que j'ai fait dans le cliapitre précédent. Pour procurer à ce Cliinois ce moien extérieur, A a fallu que Dieu ait procuré que ce miniArc évangélique ait choili ce prti , quoiqu'il ne trouvât pas plus de raifon de choiAr celui-là que l'autre. Or pour concevoir que Dieu a procuré une telle détermination , il faut recourir à la prémotion phyfique. Car procurer une telle détermination , c'cA faire en Ibrte que ce miniAre, dans l'égalité des deux partis, fe détermine à l'un, & non à l'autre. Ht pour le faire,l'on ne concok que deux qpétations; une opération phyiîque, une opération morale. On ne peut point allouer une motion morale qui piorteà l'un plutôt qu'à l'autre , puifquc ce Miûîooraifonnement. 1 3 1 ' nairc eA fuppofé fc trouver paiement at- Ciur tiré, & avoir d'^ales raifons , pour faire l'un ou l'autre ; il faut donc que ce Ibit par une opération phyfique que Dieu l'ait fait déterminer ainfi. Par conféquçnt il faut admettre une opération phyfique prédéterminante ; afin qu'il foit vrai de dire que c'eA Dieu qui procure les moiens du faûir.

CHAPITRE IV. Smtt de U mime mAtiere de U prédefipuuion. T Ulqu'ici on n'a parlé de la prédeAinaI tion qu'en la pntnant dans fon tout ; & ' fuivant cette idée , la prédeAinadoo cA l'amas 6c l'aiTemblage de tous les fecoursque Dieu prépare à l'homme pour le fanédfier , c'eA-à-dire des fccours qui le convertiAènt , qui le foudennent contre les tentadons, qui le font avancer dans h vertu, qui lui donnent la perfévérance, & qui le couronnent d^ns la gloire, en le rev^ant d'une plénitude de lumière & de

charité. Cette prédeAinadon eA gratuite, parce que Dieu ne puifc pas dans notre libre arbitre , mais dans la volonté, la raifon de S>rédeAiner un homme plutôt qu'un antre lomme. Elle cA gratuite , parce que l'homme ne donne rien à Dieu qu'il n'ait reçu de lui en prémicr ; & que nos mérites, nos déterminations, tout le bien qui eA en nous , cA tellement un don de fa miféiicorde , qu'il n'y a pas le moindre aâe, la moindre détermination , la moindre inAéxion qui ne dépende d'une opération de Dieu prédéterminante. En un mot, la prédeAination eA gratuite, parce que ç'eA cette totalité del»enfaitsquidifccmc les prédeAinés de ceux qui ne le font R a pointj

13J La Tr émotion pfyjique stcT.vi. point ; bienfaits dont Dieu a voulu ^ti- , Ce raifonncment porte une certafne Pa*t. fier un homme plutôt qu'un autre nom- lueur; mais après l'avoir approfondi, je ***■ me, parce qu'il l'a voulu. Voilà ce qu'il trouve qu'il roule fur une équivoque, & importe de connoître fur la prédeftina- 1 qu'il tombe de lui meme , en diftinguant tion. I Cf ci^f Dieu a voulu comme uneiîn &un De favoir maintenant fi dans cette fuite de dons que Dieu a deftinés de toute éternité à (ês élus, il fautciiftii^er la prédeIbnation à la gloire , de la prédeftinarion aux aftions qui la méritent ; de faveur aulîî s'il n'y a point un ordre entre les decrets de Dieu , & fi la prédeftinarion ^ la gloire preVede, dans l'intention de Dieu, la prédeftin.uion aux mérites , c'eft une queftion tort communément agitée; mais il eft villblc, & on l'avoue alTe2,quec'eft une queftion peu importante. Car, encore une fois, ce qui importe fur ce fujet, eft de favoir que c'eft le don de Dieu qui difeeme l'homme en prémier. Au refte qu'importe-t-il que Dieu ait d'abord voulu donner la gloire à tel homme , fc enfuite les aâions qui dévoient la mériter, ou qu'il ait voulu d'abord les aérions , & enfuite la gloire. Cet ordre de decrets ne change rien ni an bienfait de Dieu , ni à l'éttK de l'homme prédeftiné. I I. Il eft vrai , dit-on , que la Théologie n'a point d'intérêt dans cette difpute; mais la Philofbphie au moins demande qu'on mette la prédeftinarion à la gloire avant l'autre prédeftinarion. Car , dit-on, k decret qui regarde la fin, doit précéder celui qui regarde les moiens. Or la prédeftination à la gloire eft un decret qui r^arde la fin , & la prédeftinarion aux m^tes eft un decret qui regarde les moiens. Peribnne ne doute que les mérites des hommes ne (oient les mcûens , & que la gloire étemelle n'en (bit la fin : par conléqtmt la prédeftination à la gloire eft antérieure à la prédeftinarion des méri•et. moicn , & ce qu'il a voulu être une fin & un moien par rapport aux créatures. Si Dieu ne regardoit nos mérites que comme ^ des moiens par rapport à lui , & la gloire comme la fin, & s'il les vouloir ainli, on aurait raifon de dire que, félon l'intention de Dieu , le decret de la gloire précédé celui des mérites. Car la volonté que l'on a d'arriver à une fin, eft la caufê, Sc, par confequent, eft antérieure à la volonté que l'on a de prendre les moiens. * Mais peut-on dire que Dieu veuille lâ gloire des élus comme une fin , & leurs mérites comme un moicn par rapport à lui. Rappelions ici ce qui a été expliqué au long dans la partie précédente (iir les moiens de la Providence en général. Vouloir un objet comme un moiens c'eft ne le

vouloir que par rapport à la fin, en (ôrte que fi l’on pouvoir arriver à la fin (ans cet objet , on ne le voudrait plus. Par éxemple, on veut prendre une médecine , on ne le veut que par rapport à (à fanté; & fi l’on pouvoir recouvrer la fanté aufli fùrement & aulTi aifément , fans prendre médeci ne , on ne la prendrait pas. Quefi Ton dit, qu'il pourroit arriverqu’un homme voiant qu’il guérira auftï (acilement fans médecine , le détermine néanmoins à la prendre, je répondrai, ou que cette réfolution n’eft pas rai(bnnable , ou que s’il veut prendre ce remede , il ne, le veut plus précifément comme un moien , mais qu’il le veut comme une fin , qu’il ne le veut plus précifément par l’amour dê’ fa (ânté , puifqu’il peut larecoovMr (3ns cela, mais qu’il le veut pv uik àtitre raifon. r J - - t*'Sur CCS matières délicates & abftraites tâchons de ne point confondre nos idées: VouDigit; . "i by ' 'ooglc

prattvée par U Vouloir un moien comme un moien, c'eft k vouloir par l'amour de la fin > comme on l'a dit ailleurs. Or jamais l'amour de la fin ne nous portera à vouloir un moien, fiippofc qu'on puiflc acquérir la fin auffi liifmert fans aucun moien. Car l'amour de la fin eft l'amour de la fin feulement ; cet aanour ne va pas plus loin , à moins que l'efprit ne reprcfenre que cette fin étant renfermée dans les moiens . c'eft là qu'il faut la rechercher. Si donc on peut jouir Salement de cette fin indépenoamment <1« moiens, l'aâe d'amour pour la fin n'ira pas aux moiens. Que s'il arrive qu'une peribnne, connoiftant bien qu'elle peut jouir de la fin fans ces moiens , veut néanmoins ces moiens , c'eft qu'elle ne les voudra plus précifcmefit fous la qualité de moiens par rapport à cette fin. Je veux aller d'ici à ^ Amfterdam , j'entreprens le voiage comme un moien; je ne l'entreprendrois pas, I fi tout d'un coup je pouvois fans trajet, comme les Anges , me tranfporter à Am- I fterdam. Il pourroit néanmoins arriver, | qu'aiant meme ce pouvoir de pafter d'un , lieu à un autre (ans trajet, je prilTe le parti de faire k voiage. Mais pour lors , c'eft que je voudrois le voiage par une au- | tre raifon , parce qu'il me plairoit , par : éxempk, ou qu'il me feroit faire éxerci- ] ce. En ce cas , je n'aimerois pins ce voiage précifément comme un moien pour aller à Amfterdam, mais je l'aimerois pour fui même & comme une fin. Ceci eft fort remarquabk; car dans la première fuppofition , lorfque pour aller j à Amfterdam j'ai befoin d'entreprendre un , voiage , & que je l'entreprens efifèéiive- ; ment, je n'ai qu'un fcul cteffein, qui eft ; celui d'aller à Amfterdam , & le voiage n'eft que pour l'éxecution de cet unique deffein ; au lieu que dans la fécondé fuppofition, c'eft-à-dire, fuppofé que pouvant m'y tranfporter en un inftant, jelafle raiformement. i néanmoins le voiage , j'ai deux defleins, Chi^. l'un d'arriver à Amfterdam, & l'autre de faire le voiage ; & ces defleins peuvent fubfifter l'un fans l'autre. I I I. . Ceci décide la qqeftion. Si Dieu ne vouloit nos mérites que comme des moiens pour la gloire , il ne voudroit les mérites que parce qu'il voudroit la gloire; il n'auroit qu'un deftein, qui èft celui de placer dans la gloire les prédeftinés. Or fi Dieu n'avoit que cet unique deftein , il les placeroit tout d'un coup dans la gloire, puis qu'il le peut, & ne prendroit pas ce long circuit de moiens. Si donc Dieu ne k fait pas ainfi , c'eft qu'il a non feulement le deftein de placer fes élus dans la gloire, mais aufti celui de la faire mériter aux adultes par les bonnes œuvres. Dieu veut l'un & l'autre, & il ne veut pas l'un parce qu'il veut l'autre. C'eft là fc

grand principe de S. Tliomas. Nm vtlmt hoc propter hoc. Il n’a point voulu les mérites comme moiens , & la gloire des prédeftinés comme la fin par rapport à lui , quoiqu’il ait voulu que cette gloire fût la fin par rapport aux prédeftinâ , & que les mérites fuftent le moien qu’ils emploiaflent pour y parvenir : Afe» volmi hoc propter hoc, Jia volmt hoc ejfe propter hoCr Suppofé que nous voulions diftinguer diftérens decrets en Dieu , au moins ne concevons point la volonté de placer les élus dans la gloire, comme l’unique deffein de Dieu , & la volonté de leur faire opcTcr des aérions méritoires, comme l’effet de cette volonté & l’éxécution de À deffein. Le decret pour b gloire eft un deftein r k. decret pour les mérites eft aufti un deftein ,- & l’un de ces defteios peut fubfifter fans l’autre , puifque Dieu aurait pu placer dans la gloire fans même qu’09 l’eût mérité , & qu’il peut auftîi R. birc Dicjmzsdby Ci-ogU

I La 7 T émotion phyfiqve sfct.vi. faire opérer certaines bonnes oeuvres fans | priorité, ra de temps, ri de cauiâiité & de Part, dorther la gloire . en ne donnant point b nature, perfcvérance dans ces bonnes œuvres, corn- ' me il arrive aux juftes qui tombent. Je III. Secondement, pour en revenir au fond des chofes, on ne peut douter que réellcr ne croi donc pas que ce foit raifonner ju- ment en Dieu tout ne fe réduHê à un firul flc,qucdc mettre b prédeftinatkm à b decret, qui aréglcnonfetitement lescliogloirc avant b prédeftinarion aux bonnes fis, mais encore qui en a ordonne le temps, œuvres. Outre que cette fubdlité eft " fort inutile au fond de b queftion , c'eft qu'elle eft appuiée fur une raifon qui défigure ridée de l'être fouverain , & le rabaiffe à la manière des erres créés, en lui faifant vouloir l'éxiftence de certai. nés créatures comme des moiens par rapport à lui ' pour arriver à d'autres. AuflTi lesmaitres de la Théologie ne fontl'ordre &c b manière. I V. Pour terminer cette matière , il refte encore quelques remarques, qu'il faut trancher en peu de mots. I. C'eft que cotnme Dieu prédeftine i certaines perfonnes , parce qu'il le veut ; c'eft une fuite aufti qu'il veuille abandooils point entas dans cette fubtilité. Ils ont ner les autres, parce qu'il le veut. Or cetbien enfêigné que les mérites, la conver- ; te vcHonté de ne leur point donner lesmêfion , la perfcvérance , en un mot , tout ce , mes faveurs qu'aux autres . celte volonté qui fe palTe dans le temps , étoit- l'effet des decrets de Dieu qui l'avoir ordonné de toute éternité; mais jamais ils n'ont dit <}ue fc decret que Dieu a formé de nous faire opérer des aérions méritoires, fut l'effet & la fuite du decret qu'il a formé de nous donner la gloire éternelle ; ce qu'il fauda>it dire néanmoins , pofif le fyfteme que nous réfutons. Cela étant, je ne voi que deux partis à embraffer fur cette matière. Prémicrement , fi l'on sTUt diftingucr de ne leur point donner des bienfaits qu'il ne leur doit point . . bien6its qui les auraient rendus étemelkment heureux , cette vobnté , dis-je , eft ce qu'on appelle b réprobation négative. 2. Quoique b prénmtionphyiîques'étendc aux aâions de péché, Dieu ne nous deftine point au péché ; ce fêrait un biafI phéme de le dire. La prémotion n'eft point canfe du péché ; la malice du pé) ché eft une privation, c'eft un défaut, un néant , elle eft toute pour b caufè défipat précifion d'cfprit différeras decrets en ; ciente. Il eft vrai que Dieu pourroit an' Dieu, le decret pour b gloire, le decret ' pêcher ce péché, en fiippléantce dâàut, pour les méritfs , il paroît qu'il faut re- & en ajoutant quelque chofe qui l'cmpêconnoître que b prédeftinarion à b gloire chéroit; mais Dieu n'y

eft pas obligé, & n’eft ni avant ni après b prédeftinarion aux ' il a pu voitloir ne le pas feire. Ainfi la mérites, mais qu’elle eft en même temps, réprobation ne demande pas une opération c’eft-à-dire , que Dieu en meme temps qui pouffe au péché, ou qui l’opere; mais ‘ordonne qu'un élu aura b vie éternelle, & c’eft un abandon & un refus d’un bienfait qu’il aura les bonnes œuvres , & qu’il y a qui auroic empêché le péché , mais que un rapiKnt entre ces deux chofes, en forte Dieu n’ étoit pas obligé de donner, que les bonnes œuvres foient méritoires de 5. Le decret qui ordonne les fupplices la vie éternelle , & b vie étemelle foit b ^ qu’on appelle b réprobation pofiQvcifuprécompenfe des mérites ; mais qu’il n’y a poft le decret qui permet le péché. Car entre ces deux decrets de Dieu •ucunc quoique tout foit un en Dieu, il eft portant Digitized by Google

Sect. VI. Part. III.

faire opérer certaines bonnes œuvres ſans donner la gloire, en ne donnant point la perſévérance dans ces bonnes œuvres, comme il arrive aux juſtes qui tombent. Je ne croi donc pas que ce ſoit raiſonner juſte, que de mettre la prédeſtination à la gloire avant la prédeſtination aux bonnes œuvres. Outre que cette ſubtilité eſt fort inutile au fond de la queſtion, c'eſt qu'elle eſt appuiée ſur une raiſon qui défigure l'idée de l'être ſouverain, & le rabaiſſe à la maniere des êtres créés, en lui faiſant vouloir l'éxiſtence de certaines créatures comme des moiens par rapport à lui pour arriver à d'autres.

Auſſi les maîtres de la Théologie ne ſont-ils point entrés dans cette ſubtilité. Ils ont bien enſeigné que les mérites, la converſion, la perſévérance, en un mot, tout ce qui ſe paſſe dans le temps, étoit l'effet des decrets de Dieu qui l'avoit ordonné de toute éternité; mais jamais ils n'ont dit que le decret que Dieu a formé de nous faire opérer des actions méritoires, fût l'effet & la ſuite du decret qu'il a formé de nous donner la gloire éternelle; ce qu'il faudroit dire néanmoins, poſé le ſyſteme que nous réfutons.

Cela étant, je ne voi que deux partis à embraſſer ſur cette matiere.

Prémierement, ſi l'on veut diſtinguer par préciſion d'eſprit différens decrets en Dieu, le decret pour la gloire, le decret pour les mérites, il paroît qu'il faut reconnoître que la prédeſtination à la gloire n'eſt ni avant ni après la prédeſtination aux mérites, mais qu'elle eſt en même temps, c'eſt-à-dire, que Dieu en même temps ordonne qu'un élu aura la vie éternelle, & qu'il aura les bonnes œuvres, & qu'il y a un rapport entre ces deux choſes, en ſorte que les bonnes œuvres ſoient méritoires de la vie éternelle, & la vie éternelle ſoit la récompenſe des mérites; mais qu'il n'y a entre ces deux decrets de Dieu aucune priorité, ni de temps, ni de cauſalité & de nature.

Secondement, pour en revenir au fond des choſes, on ne peut douter que réellement en Dieu tout ne ſe réduiſe à un ſeul decret, qui a réglé non ſeulement les choſes, mais encore qui en a ordonné le temps, l'ordre & la maniere.

## IV.

Pour terminer cette matiere, il reſte encore quelques remarques, qu'il faut trancher en peu de mots.

1. C'eſt que comme Dieu prédeſtine certaines perſonnes, parce qu'il le veut; c'eſt une ſuite auſſi qu'il veuille abandonner les autres, parce qu'il le veut. Or cette volonté de ne leur point donner les mêmes faveurs qu'aux autres, cette volonté de ne leur point donner des bienfaits qu'il ne leur doit point, bienfaits qui les auroient rendus éternellement heureux, cette volonté, dis-je, eſt ce qu'on appelle la réprobation négative.

2. Quoique la prémotion phyſique s'étende aux actions de péché, Dieu ne nous deſtine point au péché; ce ſeroit un blaſphême de le dire. La prémotion n'eſt point cauſe du péché; la malice du péché eſt une privation, c'eſt un défaut, un néant, elle eſt toute pour la cauſe déficiente. Il eſt vrai que Dieu pourroit empêcher ce péché, en ſuppléant ce défaut, & en ajoutant quelque choſe qui l'empêchéroit; mais Dieu n'y eſt pas obligé, & il a pu vouloir ne le pas faire. Ainſi la réprobation ne demande pas une opération qui pouſſe au péché, ou qui l'opere; mais c'eſt un abandon & un refus d'un bienfait qui auroit empêché le péché, mais que Dieu n'étoit pas obligé de donner.

3. Le decret qui ordonne les ſupplices qu'on appelle la réprobation poſitive, ſuppoſe le decret qui permet le péché. Car quoique tout ſoit un en Dieu, il eſt pourtant

Digitized by Google

prouvée par l tant vrai que ce Dieu jufte ne peut vouloir punir que les coupables. £t il ne faut point ici rationner des p&h6 par raj^rt aux fupplicc s -, comme des mérites par ' rapport à la gloire étemelle. Dieu peut donner la gloire éternelle , à qui n'a fait aucune bonne oeuvre ; mais il ne peut jetter dans le feu de l'enfer celui qui n'eft ^ fouillé d'aucun péché. Ainlt il faut que Dieu ait connu le péché par de moicn du j decret permilfif, lorfqu'il condamne à des fnpplices étemels. Et ce ne font point ici deux decrets dont l'un regarde la iîn & l'autre regarde le moien, ce que nous venons de muter touchant la prédefUnation à la gloire ; mais ce font deux decrets dont l'un fuppolê l'autre > parce que l'un ordonne ce qui eft la fuite de l'autre. Il n'y a point à craindre non plus de pécher ici contre ce principe de S. Thomas t Dtus n«H 'uhU hoc, (fiia vmU hoc; car on ne peut pas dire > Dchs vhU panam <acmam qma vhU pcccatum. Dieu ne veut point le péché, mais Dieu quelquefois ne veut point faire ce qui empccheroit le péché dans la créature ; Se en conléquence il détermine la mefuredefupplice, qui doit être la punition de ce péché. V. Ce que nous avons dit de la prédeftination gratuite & de la réprobation négative, c'eft-à-dire,de ce difeemement que Dieu fait de toute éternité d'un homme d'avec un autre homme, fans en puiftr la raifon dans le libre arbitre , Se qu'il exécute dans le temps par une opération predeterminante . ce difeemeroent, dis-je, convient à tout état , à l'état d'innocence comme à l'état de nature tombée. Nous avons montré que dans tout cHat, même dans celui d'innocence , il faut admettre une operation de Dieu prédéterminante. Ainfi dans tout état ce qui difcerae en prémier un homme qui fait le • raifannement. i ^ y bien, d'avec un homme qui pcche. c'cftCHAr. cette opération qui ftit que l'un opère le bien , Se qui ne met pas le meme bien dans l'autre. Or cette opération , Dieu la donne, parce qu'il le veut; elle eft l'effet & l'éxécution de fes decrets. Donc les decrets de Dieu Se fa volonté font la prémiere caufê du difeemement dans Tétat d'innocence. Qiiiconque aura peine à admettre cette doéhine , parce qu'il la trouvera trop dure, qu'il penfc que de quelque côté que l'on fc tourne , l'on ne peut fe difpenfer d'admettre dans cet état meme un oifccrnement. Quand Dieu, par fa prémotion, n'opércroitpas fur le cœur dans l'état d'innocence , on ne peut douter que par les moiéns exrérieun il ne fît un difeemement. Dieu avoit prévu qu'Adam n'auroit point péché , s'il n'avoit point prolongé fa vie fi- longtemps , Se s'il avoit fixé plutôt fon cœur, en le revêtant de la gloire célcfte; qu'il n'auroit point péché, s'il n'eût

point eu de Compagne , fi le Démon ne lui eût point parlé, fila defenfe n'eût point été faite de manger d'un certain fniit, defenfê, félon S.Au^ftin, purement pofitiwc Se arbitraire- Néan1 moins Dieu qui , félon les fyftemcs oppofes , prévoit tous les ufages que fera Adam & que feront les Anges de leurs libres arbitres , s'ils font placés dans telle ou telle circonftance , les place juftement dans celle où il voit qu'Adam pechera,& que tels Anges fe perdront éternellement t n'eft-il donc pas plus clair que le jour que c'eft Dieu qui les a difeemés ; & après cela peut-on, par 1 Jerainte du difeemement,. refùfer d'adincttre la prémotion pour cet état ? §i dans l'état même d'innocence, il n'y~ a point à craindrtf d'admettre ce difeemement , à plus forte raifon dans l'état oùnous fommes , c'eft-à-dire , où tout le-genre humain eft comme une ma/Tc corrom

StCT.) P«IIT. III. 136 La. Trénutiân pbyftqtu rompue par le p^hc> qui incitant toute ' bcnMictions {piricueUesqui ont été r^anr emicre là réprobation & U colere , n'a dues fur les peuples de 1a terre, point à fe plaindre > H Dieu en laifiTe une ! Pour acconwlir cette promefTe il falpanie dans l'ctat qui lui convient , mais 1 bit deux choies : i. Faire fubliller la qui doit bénir à jamais les miféricordesdu : poflérité d'Abraharo lêbn la chair, & la Seigneur, de ce qu'il a bien voulu en ckRi- ] difpolër à ces bà:cdiâbns futures. a.Lfes vrer une partie de la condamnanon géne- donner dans le temps preferit , & fanâirale. Ce n'cfl pas, encore une fob, qu'on lier, par ce moien, là autres peuples du eût lieu de (ë plaindre de Dieu, quand me- monde. me, avant la prcviliondu péchë originel, il , De ces deux chofes, la première afervi auroit piédellinc les uns & réprouvé les de préparation & de figure pour la feconautres; il a pu le faire ainli. Il n'y a pas de: il a fallu tirer les pierres de la carrie* néanmoinsd'appareneequ'il l'ait fait. Rien re mydérieulê, avant que de les faire enne le gêne ni le contraint dans fes decrets, trer dans b faint édifice. Dieu a voulu , n a pu les faire comme il l';i voulu. Il a tracer un craion & une image des biens pu prédefliner & réprouver les hommes | fpirituels avant que d'en procluire la réalilâns les regarder comme tombés dans le | té. Or fi , pour accomplir ce premier péché originel: il a pu les prédeftiner & delfein. Dieu a fait de fi grandes chofes. les réprouver en les confidtrant comme | s'il a tellement lignalé la force defonbras tombés dans le péché originel, en conie- 1 croira-t-on qu'il en fallê moins pour le fequence du decret qui a permis ce péché, cond, qui cfl l'objet principal , & qui Tout cela cft purement arbitraire en Dieu. ■ par excellence mérite d'etre appellé Ion Ainfi la raifon ne peut nous découvrir le- i ouvrage? quel des deux il a choifi. Mais il paroît Que le vilîble nous conduife donc à plus conforme à l'autorité des faints Pe- ' l'intelligence aies chofes inviflblcs , & que res de dire, que Dieu n'a fait ce difccpie- ' ces oeuvres éclatantes que Dieu opéré au ment pour les hommes, que fuppofé le péché, Sc par conféqueqt le decret qui l'a permis. , CHAPITRE V. Pt U frtmtjfe de Dieu, de f* fmjfMftt ^ de f A berne'. I. LEs vrais fidcles . fanélihés non febn la chair, mais febn l'efprit, font enfans de la promefle. Dieu a juré , & il ne s'en repentira point ; il a donné une parole, & elle fûbiTftera pour mille générations. C'eft à Abraham que la promefle a été adreflée, & cette promefle cfl la fource de toutes les dehors dans la conduite d'un peuple charnel , nous fervent de lumière pour découvrir ce qu'il opère

dans le fecret de la religion & dam la conduite de l’homme intoieur. I I, Il ne faut ici qu’ouvrir les yeux : que de merveilles fc prélcntent dam le gouvernement de ce peuple ! Quelle Providence I Quelle grandeur I Que l’operation de Dieu eft forte 1 Qy’elle cft dominante & efficace! Soit qu’il fuive les bix de la nature, foie qu’il le montre au deflus, en faifant des miracles, on voit toujours que c’eft lui qui difpolc , qui réglé . qui conduit , & qui le fait par grandeur & par puiffance. Pour nous le découvrir avec plus de fplenN Digitized by Google

prouvée par /pleodeur en mille occafions , il place ce peuple dans un Aat où tout paroit dcfêfIl lai (Te épuifcr les rcCTourccs humaines : & au moment qu'il lêmble que tout va périr, il fait connoître qu'il foutient tout par fa parole ; parole , qu'il a donnt'e une (ois pour toujours > & qui fera à jamais vivante & efficace. En Atécution de cette parole i il fait naître cette race benîte d'une tige fttirile &: mourante, afin de montrer que lesdefcendans d' Abraham ibnt les enfans de la promcfle. Mais après l'avoir fait naître ainfi, il la conferveA: la multiplie, au milieu même des peuples barbares , & ne lôuffre pas que l'homme leur nuife. S'il appelle la famine fur b terre , & s'il .brife toute la force du pain , en forte que ces hommes de benédiftion foient fur le point de périr , il envoyé devant eux un homme en Egypte : Jolêph eft vendu pour être efclave ; & cet événement eft la refiburce de toute fa famille. S'il tourne le coeur des Egyptiens , non en y opérant la malice, mais en ufant de leurs volontés déréglées , en forte qu'ils les tournent contre ce peuple, qu'ils l'accablent, & que par aes loix cruelles ils (oient prêts à l'exterminer , il envoie Moïfe ion lèrr iteur , & Aaron qu'il choifit auffi , & il met en eux fa puilTance pour délivrer I(hël. Si les peuples s'cTevent Sc (ont émus de colère, l'épouvante & l'effroi tombe fur eux; par la grandeur du bras.^de Dieu ils deviennent immobiles comme une pierre, jufqu'à ce que ce peuple foit paffé à travers du defert pour entrer en poffeffion de cette demeure lèrmc , que le Seigneur s'eft affuréé è lui même, & qu'il a opérée de (es propres mains. Si fiant cette longue fuite de fiecles, des guerres horribles viennent fondre fur ce peuple, des nations formidables , qui dttruifent 8c anéantiffent les autres régions, Tom. II. *e ratfotmement. 137 Dieu (butient (bn peuple par une protedion vifiblej il ne laillèra point éteindre'^' cette lampe qu'il a allumée lui même, il veut qu'elle lui(ë toujours pour marclier comme un flambeau devant (bn Mcffic, & pour (êrvir ï le faire reconnoîirç. Quiconque veut fur ce point entrer dans le détail que nous foumiffent les livres faints ; quiconque confidere que ce peuple eft le feul de tous les peuples de la terre qui ait fubfifté fi long temps , fans jamais fe confondre avec les autres peuples ; quiconque envifage combien Dieu a opéré de merveilles en fa faveur , combien il a fait de choies pour le difpolër à recevoir & ï conlcrver une loi qui étoit un joug fi pefant, & â garder fidèlement les oracles du Meffie futur, pour le conduire au milieu même de ces dcibrdres, & pour l'empêcher de prendre des moeurs femblables aux autres nations de la terre , pour fe rélm'er parmi ce peuple

une portion choifie qui ne fléchît point le genouil devant Baal , pour (aire fer\ ir la cupidité même du refte de ce peuple à fes confeils, & pour les faire entrer dans l'enchaînement de fes deffeins i quiconque, dis-je, confidere cette fuite d'evénemens, ne peut s'empêcher d'y reconnoître le doigt de Dieu , & d'avouer que c'eft ici fon opération qui jgouverne & qui difpo(ê ; opération auffi efficace que déterminante. III. Or qui croira que l'opération de Dieu n'eft efficace que pour ce qui a (êrvi de préparation, & qu'elle cefferoit de l'être pour l'accompliOanent même de la promeffe { La toute-puiffance de Dieu fe montre avec éclat dans tout ce qui a précédé; rien n'eft plus grand , plus vifible, plus, magnifique que ce fpeâacle : & quand on viendra au point capital ou plutôt è la promeffe même , la puiffance de S Dieu Digitized

13» La ‘Prêmoîion phyfiqHe stoT.vr. Dieu tombe tout d'un coup ; ce n'eft j*!**^' plut Dieu mi étend fon bras pour accom- \ plir fur les noramet ce qu’il leur a promis» ! c’eA un bras de chair qui gouverne & qui détermine : c’eft rhomtne qui prend le deiïlis » c'efl l’homme qui opère de lui* mémei & fans que Dieu lui donne ce que Dieu lui a promis ; ou au moins c'eft I l’honntne qui fait que Dieu le hii donne. | Ce grand effet , on en convient » fe i doit opérer par le libre arbitre : mab Dieu ne peut-il pas, pour s’acquiter de fa parole, donner au libre arbitre meme de quoi le lui faire opérer/* Lorfqu'il a promis un Medîe qui renouvellcroit tout le genre hunuin, croit-on qu’il ne favoit pas ce qu’il pourroit fur les coeurs , & qu’il eût fait une telle promeffe, s’il n’a voit eu if~ fez de puilfance pour l’accomplir , en in- , clinant lui meme, pr une operation intérieure, les volontés des hommes , & les j conduifant comme il le voudroit , fans donner atteinte à la liberté? Le Mellie, qui eft ce Lion forri de la Tribu de JuJa, réunit enfemble la force & la douceur. Ces deux grandes qualités, qui ont fait l’éclat de fon minilfere extérieur, entrent aulli dans la dilkibution ' fecrete de fa grâce , & font le caraéiere de fon opération intérieure & de fon efprit. Il établit fon empire fur les coeurs, fans blelfer la nature, & fans rien diminuer de fon pouvoir Sc de fet droits. Comme i! a établi fon empire vifible, je veux dire, le corps de l’Eglife par toute la terre, fans y caufèr ni féditions , ni révoltes , il a conquis l’univers, non par les armes, mais par une puiffance plus forte , & en même temps plus fecrete. Cette parole qui a formé l’univers , eft auffi ce qui le réforme. En vain les peuples de la terre fc foulevent-ils, & forment-ils de vains projets, pour mettre obftacle à l’accomplilTcment des promeffe ; Dieu du haut du ciel fe rit de leurs entreprife , il établira malgré eux l'empire de fon Chrift , il l’établira fur eux-mêmes, il brifera leur coeur comme le vafe d’uo potier , il faura fe les affujettir & en faire fon peuple, les fujets, fon héritage. I V. Au jour que ce peuple nouveau prit naiffance , & que l’Eglife deJefus-Chrifl fut formée, ce fut par l’eiïulion abondante de fon Efprit, & par une opération non feulement toute-puifiante & efficace , mais encore vifible & miraculeufê , parce que ETieu voulut marquer fenfiblement par ce prémier trait, quelle feroit l’opération qui dans la fuite des fîecles formeroh le vrai Ifraélite & l’enfant de la promeffe. La Pierre fur bquelle l’Eglife eft édifiée, ce Prince des Apôtres qui en eft le chef, il eft dit de lui , auffi bien que de tous les autres Apôtres , & en leur pet^ fonne de tous les iiddes ; & quand if ne

feroit point dit , il fêmble que la chofê parle d’elle même: il eft dit, dis-je, que ce ne font point eux qui ont choifî T^usChrift, mais que c’eft Jefus-Chrift qui les a choifis. En tout ceci c’eft k promcll'e de Dieu qui s’exécute & fa puiflance qui éclate. Ne la méconnoiffons pas , nous qui fommes affociés aux bénédiiftions promifes aux Ifraélites,& n’oublions pas cë que nous tenons d’eux. Ceft.à eux qu’appartiennent l’adoption des enfàns de Dieu, fa gloire , fon alliance , fes promeffe ; aufii eft- ce à eux que l’Evangileaété d'abord annoncé, & c’eft d’eux que le faJut eft venu aux Gentils. Ib ont formé d’abord le corps de TEglife; ib font le tronc de l’olivier franc j & c’eft fur eux que les Gentils, CCS branches étrangères , ont été entés. Ce I

prouvée par U réùfotmement. 139 Ce merveilleux événement prédit dès ü parait que Dieu a vDuIu mettre uneCiiAr.v. les premiers temps du monde ,* qui s'ac- reflemblaqce entre fa Ouvrages, en forte romplit avec une régularité Ibrprenante, que la fuite répondit au coi|iDencement au moment que la Providence a marque; & aux prémices; que ceux qtulbnt fous cet événement, dis-je, qui change pref- un chef, fuifent formés fur foüinodele. que en un inftant toute h face de la terre, Et à en juger félon le cours ordina»e, on MUS oflFre encore une éclatante preuve j voit que ce que Dieu a fait d'abord d'une opération invifible & toute-puiflan- ne maniéré vifible & éclatante . elt h te. Pour l'accomplir. Dieu choifitSaul preuve de ce qu'il fait dans la fuite par uperfécuteur , ce lion en furie qui ne re- ne opération moins fenfible , mais non (pir^que le fang & le carnage, qui fe met moins puilfante & e£5cace. à la telle de ceux qui entreprennent de renverfer le roiaumedeJefus-Chrift. C'eft lui que Dieu choilît pour porter fon nom Ce falut qui venott des Juifs, lesjuifs, devant les peuples de la terre. Un coup comme il étoit prédit, l'ont rejetté; quelde la grâce le renverfe par terre , & con- ques-unes des branches de l'olivier franc vertit en un moment ce cœur féroce & fc font rompues par leur incrédulité, afin rebelle. Il eft établi par Jefus-Chrill que les Gentils fulTent entés à leur place : même le Dodeur des Gentils , pour ra- & ceci eft un grand myftere. mener ces branches de l'olivier fauvage. Mais à Dieu neplailequenous croyïdn» pleines de l'amertume du péché, & pour que leur infidélité ait été capable de donfes unir à l'olivier franc. Il travaille en ner atteinte à la fidélité de Dieu dans fes éxécution des delTeins de Jefus-Chrift, promefles ! La poftérité d' Abraham fubqui a éteint en lui même ces anciennes ini- fiftera toujours: l'alliance que Dieu a faimitiés. & qui a rompu la muraille de di- te avec elle, eft plus ftable que celle qu'il vifion entre ces deux peuples. C'eft dans a faite avec la nuit & le jour , & que les • ce deffein que Paul eft établi chef de cet- loix qu'il a données au ciel & à la terre. V ie portiqp, autrefois fi ennemie, «fin de Ni la puilTance des Romains fous l'Emfervir comme de Ken pour la réunir, & percur Tite , ni les affreux défaftres aniqu'étant Juif par nature , étant devenu vés du temps d'Adrien , ni les horrible# par fa converfion membre de l'EgUfe , & carnages qu'on fit des Juifs & à Babylopar conféquent au defibus de faint Pierre ne & à Ctéfiphon , ni la perfécution, la qui en étoit le chef , il fiât comme le haine & le mépris de tous les peuples de nœud, par ou les influences de la racine, la terre n'ont pu

l’empêcher de fubfifter. le fuc & l’onâion du bon obvier fuffent H fubfiftera auflï long temps que le montranfmifes à c« branches nouvelles , & de; & c’eft là un effet fenfible de la ptoqueparlàil’ne fe fit qu’un feul arbre é- mefle & un miracle de la Providence levé fur les mêmes racines , & dont les qui le foutient contre tout , afin que débranches couvriflent toute la terre. pofitaire non fufpeâ des faints oracles Dans la perfonnede cet Apôtre, fufeité qu’il porte par toute la terre où il eft réd’une maniéré fi mervcilleufc pour la con- pandu , il annonce , fans le favoir lut •tefion des Gentils , il femble que Dieu même, la vérité & la grandeur de Jefus. aitvroulu marquer l’opération forte & dé- Chrift. termitiaiKe', qui devoir produire cette Non fëblehaent il fubfifte comme un converfiaii4i|d*)u’à la fin du monde : car ; témo^oage vivant des promefles accomTom. //. 1 Si plies,

Ce merveilleux événement prédit dès les prémiers temps du monde, qui s'accomplit avec une régularité ſurprenante, au moment que la Providence a marqué; cet événement, dis-je, qui change preſque en un inſtant toute la face de la terre, nous offre encore une éclatante preuve d'une opération inviſible & toute-puiſſante. Pour l'accomplir, Dieu choiſit Saul perſécuteur, ce lion en furie qui ne reſpire que le ſang & le carnage, qui ſe met à la teſte de ceux qui entreprennent de renverſer le roiaume de Jeſus-Chriſt. C'eſt lui que Dieu choiſit pour porter ſon nom devant les peuples de la terre. Un coup de la grace le renverſe par terre, & convertit en un moment ce cœur féroce & rebelle. Il eſt établi par Jeſus-Chriſt même le Docteur des Gentils, pour ramener ces branches de l'olivier ſauvage, pleines de l'amertume du péché, & pour les unir à l'olivier franc. Il travaille en éxécution des deſſeins de Jeſus-Chriſt, qui a éteint en lui même ces anciennes inimitiés, & qui a rompu la muraille de diviſion entre ces deux peuples. C'eſt dans ce deſſein que Paul eſt établi chef de cette portion, autrefois ſi ennemie, afin de ſervir comme de lien pour la réunir, & qu'étant Juif par nature, étant devenu par ſa converſion membre de l'Egliſe, & par conſéquent au deſſous de ſaint Pierre qui en étoit le chef, il fût comme le nœud, par où les influences de la racine, le ſuc & l'onction du bon olivier fuſſent tranſmiſes à ces branches nouvelles, & que par là il ne ſe fît qu'un ſeul arbre élevé ſur les mêmes racines, & dont les branches couvriſſent toute la terre.

Dans la perſonne de cet Apôtre, ſuſcité d'une maniere ſi merveilleuſe pour la converſion des Gentils, il ſemble que Dieu ait voulu marquer l'opération forte & déterminante, qui devoit produire cette converſion juſqu'à la fin du monde : car il paroît que Dieu a voulu mettre une reſſemblance entre ſes ouvrages, en ſorte que la ſuite répondît au commencement & aux prémices; que ceux qui ſont ſous un chef, fuſſent formés ſur ſon modele. Et à en juger ſelon le cours ordinaire, on voit que ce que Dieu a fait d'abord d'une maniere viſible & éclatante, eſt la preuve de ce qu'il fait dans la ſuite par une opération moins ſenſible, mais non moins puiſſante & efficace. CHAP. V.

## V.

Ce ſalut qui venoit des Juifs, les Juifs, comme il étoit prédit, l'ont rejetté; quelques-unes des branches de l'olivier franc ſe ſont rompues par leur incrédulité, afin que les Gentils fuſſent entés à leur place: & ceci eſt un grand myſtere.

Mais à Dieu ne plaiſe que nous croyïons que leur infidélité ait été capable de donner atteinte à la fidélité de Dieu dans ſes promeſſes! La poſtérité d'Abraham ſubſiſtera toujours: l'alliance que Dieu a faite avec elle, eſt plus ſtable que celle qu'il a faite avec la nuit & le jour, & que les loix qu'il a données au ciel & à la terre. Ni la puiſſance des Romains ſous l'Empereur Tite, ni les affreux déſaſtres arrivés du temps d'Adrien, ni les horribles carnages qu'on fit des Juifs & à Babylone & à Ctéſiphon, ni la perſécution, la haine & le mépris de tous les peuples de la terre n'ont pu l'empêcher de ſubſiſter. Il ſubſiſtera auſſi long temps que le monde; & c'eſt là un effet ſenſible de la promeſſe & un miracle de la Providence qui le ſoutient contre tout, afin que dépoſitaire non ſuſpect des ſaints oracles qu'il porte par toute la terre où il eſt répandu, il annonce, ſans le ſavoir lui même, la vérité & la grandeur de Jeſus-Chriſt.

Non ſeulement il ſubſiſte comme un témoignage vivant des promeſſes accom-



Digitized by Google

Pakt, UL S^.Vl. plies > mais comme un gage de ce qui en rede à accomplir. Cesjuils,qui , àcaufede leur incrcdulité> font tombés & font maioKnant comme des branches détachées de cette raane qui vivifie; ces Juifi, qui depuis tant La ^rhnoticn phyfîque ham lui raéme> & fur lès patriarches 8e fur les juftes qui ont précédé les temps d'Abraham. Dkit mus flanc , i témérairti! (ce fbnt.tjbj.op» les paroles de S. Auguftin aux Pélagicns) fui ne dtftmlex. ftu U libre arbitré , maù de ficelés font fans roi. fans facrificei fans j fw l'enfin.i tjm ignorant Uji^lice dr Dieu, autel» ib reviendront un jour , 8c kw venlmt ââblir tmre frifre jnfiiee , n'itet retour eft encore l'accomplifTement d'un grand myftere. Car fi la chutedes Juifs a été la richefle des Gentils» & fi leur réprobation efi devenue la rccoociliation du monde» combien leur plénitude enrichira-t-ellele monde encore, davantage? Et que fera leur rappel & leur retour» fipon une vie nouvelle» & comme une réfûrreôion des morts qui donnera un nouveau luftre à toute la terre? Car lien n'eft plus merveilleux que ce que les Ecritures nous annoncent fur ce retour. t'. V I. Ainfi tes Gcntib aiant éti amenés à la foi par le miniftere & par la prédication des juifs , étant confirmés par leur témoignage , étant devenus participans des mêmes promclTes » entés fur la même tige» réunis au même corps, vivifiés par k même fuc & par le même efprit » on comprend bien comment ib font devenus bnfaos d' Abraham. La_race de ce Patriarche a fait germer & fleurir toute la carre; c'eft comme un levain qui s'eft répandu & qui a fait fermenter toute b malfe. Ce peuple fünt s'eft approprié & S^eft uni les autres peuples ; & par cette union la pofterité d' Abraham s'eft accrue fins mefiirc; elle- eft devenue aufli nombreufe que les étoiles du ciel & que les grains dê fable du bord de la mer, en Jenis-Chrift. qui eft cette femcnce fainte» b fourcede toute fainteté. k prêtre éternel félon l'ordre de Melchifédech ; qui a répandu fa bénédiéHon non fébkmcnt fur b pofterité d' Abraham, mab fur AbraIpeint finmit à Dieu paar rtc€va& Je lui cette jnflict: dittt nom dtnc, fi les muions nemfi j/enr peint venin croire ^ vivre jnfttn^nt , efl-ce epu U premeffe faite à jlbreham ent été anéantie f Non, tlirem^Mns. Donc tfin ■tjn' Abraham , panr réconipenfe de fit fin j eb~ tint r agrandifiemem de fii pe/lérité, U valonté des nations a été préparée par te Sei^ gnenr , (j- d eft Ini tjni a fait qeé elles r«wlujfent ce tjn'rUes anrotent pu ne point vouleity Ini tjni eft tom-pttÿdnt pour faire ce qn'd a promis. . . Lors donc, ajoute ce Pere dans un autre o* endroit *, tjne Dien a promit k Abraham dans fàpoflérité la foi

des natient, en Ini fonte jt vous ai ésaUi le pere de beaucenp de nations: c’eft pourquoi t Apôtre nous dit: Aùfi c’eft par la foi, afa que par la grâce la promejfe foie ferme k toute la pefterité : lors, dis- je, que Dieu a fait cette pfomefiè , U ta faite aiant en vue fa prédeftinatien , (ÿ* non la puijfance de notre volonté, il a promis ce qu'il devait faire lui mime , (fi non ce que feroient Ut hommes. Car quoique Ut hommes fa/feut U bien qui appartiem au cube de Dieu , c’eft lui même qui fait que Us hommes font ce qui Uur eft commandé , (fi ce ne Jim pas Us hommes qui font que Dkte fait ce qu’il a promit ; autremem taccomplijfement des promejfes de Dieu firoit en la pstijfance , non de Dien » mais des hommes: (fi ce que Dieu astroit promis, ce firoit Ut hommes qni U donnereient k. Abraham. Ce n’eft pat la ce qn’a ern Abraham , mais il a cru, rendant gloire k Dieu , perfùadé qu’d , eft tout-puijfam pour faire ce qu'il a promu ; il ne dit pas, prédire, il ne dit pat , prévoir > car by Gooçî

SECT. VI. PART. III.

plies, mais comme un gage de ce qui en reſte à accomplir.

Ces Juifs, qui, à cauſe de leur incrédulité, ſont tombés & ſont maintenant comme des branches détachées de cette racine qui vivifie; ces Juifs, qui depuis tant de ſiecles ſont ſans roi, ſans ſacrifice, ſans autel, ils reviendront un jour, & leur retour eſt encore l'accompliſſement d'un grand myſtere. Car ſi la chute des Juifs a été la richeſſe des Gentils, & ſi leur réprobation eſt devenue la réconciliation du monde, combien leur plénitude enrichira-t-elle le monde encore davantage? Et que ſera leur rappel & leur retour, ſinon une vie nouvelle, & comme une réſurrection des morts qui donnera un nouveau luſtre à toute la terre? Car rien n'eſt plus merveilleux que ce que les Ecritures nous annoncent ſur ce retour.

## V I.

Ainſi les Gentils aiant été amenés à la foi par le miniſtere & par la prédication des Juifs, étant confirmés par leur témoignage, étant devenus participans des mêmes promeſſes, entés ſur la même tige, réunis au même corps, vivifiés par le même ſuc & par le même eſprit, on comprend bien comment ils ſont devenus enfans d'Abraham. La race de ce Patriarche a fait germer & fleurir toute la terre; c'eſt comme un levain qui s'eſt répandu & qui a fait fermenter toute la maſſe. Ce peuple ſaint s'eſt approprié & s'eſt uni les autres peuples; & par cette union la poſtérité d'Abraham s'eſt accrue ſans meſure; elle eſt devenue auſſi nombreuſe que les étoiles du ciel & que les grains de ſable du bord de la mer, en Jeſus-Chriſt, qui eſt cette ſemence ſainte, la ſource de toute ſainteté, le prêtre éternel ſelon l'ordre de Melchiſédech; qui a répandu ſa bénédiction non ſeulement ſur la poſtérité d'Abraham, mais ſur Abraham lui même, & ſur les patriarches & ſur les juſtes qui ont précédé les temps d'Abraham.

*Dites nous donc, ô téméraires!* (ce ſont les paroles de S. Auguſtin aux Pélagiens) *qui ne défendez pas le libre arbitre, mais qui l'enflez; qui ignorant la juſtice de Dieu, & voulant établir votre propre juſtice, n'êtes point ſoumis à Dieu pour recevoir de lui cette juſtice: dites nous donc, ſi les nations n'euſſent point voulu croire & vivre juſtement, eſt-ce que la promeſſe faite à Abraham eût été anéantie? Non, direz-vous. Donc afin qu'Abraham, pour récompenſe de ſa foi, obtint l'agrandiſſement de ſa poſtérité, la volonté des nations a été préparée par le Seigneur, & c'eſt lui qui a fait qu'elles vouluſſent ce qu'elles auroient pu ne point vouloir, lui qui eſt tout-puiſſant pour faire ce qu'il a promis.* Lib. 2. Op. imp. n. 154. pag. 1014.

*Lors donc*, ajoûte ce Pere dans un autre endroit, *que Dieu a promis à Abraham dans ſa poſtérité la foi des nations, en lui diſant: Je vous ai établi le pere de beaucoup de nations: c'eſt pourquoi l'Apôtre nous dit: Ainſi c'eſt par la foi, afin que par la grace la promeſſe ſoit ferme à toute la poſtérité: lors, dis-je, que Dieu a fait cette promeſſe, il l'a faite aiant en vue ſa prédeſtination, & non la puiſſance de notre volonté, il a promis ce qu'il devoit faire lui même, & non ce que feroient les hommes. Car quoique les hommes faſſent le bien qui appartient au culte de Dieu, c'eſt lui même qui fait que les hommes font ce qui leur eſt commandé, & ce ne ſont pas les hommes qui font que Dieu fait ce qu'il a promis; autrement l'accompliſſement des promeſſes de Dieu ſeroit en la puiſſance, non de Dieu, mais des hommes: & ce que Dieu auroit promis, ce ſeroit les hommes qui le donneroient à Abraham. Ce n'eſt pas là ce qu'a cru Abraham, mais il a cru, rendant gloire à Dieu, perſuadé qu'il eſt tout-puiſſant pour faire ce qu'il a promis; il ne dit pas, prédire, il ne dit pas, prévoir: car* Lib. De prædeſt. ſanct. cap. 10.

Digitized by Google

t» Ditu pem frcveir dr frcdàre ce epu fmt ks OMtret ; mais U <&, «> Il cil tout-puiHant n pour faire : ce qui marque, non ce que fout les asstres , mais ce qsfU fais Issimême. VIL prouvée par U raifomement. 141 ces difF<?rentes vkiflmides de Juifs qui Ch*». W croient I qui enfuite étant devenus infidcles t enfin commenceront de nouveau à croire? Pourquoi «es changeinens parmi ks différentes nations > qui i differens temps & félon les différentes maniérés» font éclairées de la foi ? Pourquoi ce tetour untverfel desJuifs;uTive-t-il dansder Il faut l'avouer» la mee verfatile s'ac- ficelés fi reculés, plbtôt que dans les précorde mal avec ces v&tcs. Car i. ce ' raiers ficelés de l'Êglife? feroic une plaifante chofe de promettre à < j. Si la grâce eft lailfée au grc du libre un homme ce qu'il a déjà , ce qui coo- 1 arbitre , n'eft-il pas évident que le libre vient à tous les hommes » ce qui ne peut | arbitre entre en partage avec Dieu , qu'on l'aflocie avec lui, pour accomplir, les promefles divines ? 4. Non feulement on l'alTocie , mais lui manquer ; de lu! promettre , par exemple» un corps & une ame. Si l'on ne reconnolt qu'une grâce verAdk » Dieu n'a pas fait davantage. La on lui donne h çincipale part. Car la plus grande partie de ce que Dieu a pro- 1 grâce verfatile ne détermine point k vomis à Abraham, confiffe dans des chofes lonté; au contraire, c'eff la volonté qui en ' qui dépendent de k volonté des hommes, fe déterminant donne le fuccès à cette graSelon ce fyfleme. Dieu n'opere furcesvo-| ce. Ainfi l'accompliffementdes promefbntés que par la p'ice verfatile, & cette fes de Dieu lëroit en k puiflance, non de grâce verfatile eft commune à tous les 1 Dieu qui ne fèroit que donner cette gra, hommes elle a été donnée à tous les l^e verfatile , mais des hommes qui lui hommes dès le commencement du monde, 1 donneroient l'effet. Ainfi Dieu auroit elle ne peut pas même être refufée , elle promis, & les hommes effeftucroicnt fà en eft aulli inféparable , pofé l'état où ils promeffe. Dieu en promettant auroit font de mérite Sc de démérite , que le ' promis ce qui dépend d'autrui , ou plufont le corps 8c l'ame. Par conféquent il tôt il n'auroit point promis l'effet, parer ftut dire , félon ce fyftemc , que pour ' qu'on ne promet que ce que l'on fait, ou gratifier Abraham, Dieu lui a promis & à ^ ce que l'on fait faire: mais il n'auroit fait fa poftérité ce qui eft commun à tous les que prévoir & que prédire. hommes; qu'il lui a promis ce qui a été j donné d& le commencejnent du monde, VIII. qui ne peut leur être refufé ; qu'én un mot Dieu, en ftifanteettémagnifiquepro- Quelque chofe de feraHable fé peurdj^meffe, a fait la menae chofe que "s'il avoir re

fur le Congruifme. promis de donner aux en fans d’Abrahan) 1. La promelfe de Dieu faite à Abraun corps & une ame. ham & è fa poftérité marque un don, âc a. Ce grand myftere , quh fe trouve accompli dans le moment preferit par la Providence, comment le conçoit-on dans le fyfteme de la grâce verfatile ? Si cette grâce eft'^alc & commune àr tous les nommes dans tous les temps j pourquoi row. /A un don particulier à ceux auxquels il eft promis. Or dans ce Congruifme qu’eftce que Dieu a donne de particulier qû’il n’ait pwint donné aux autres hommes ? Il' offre fon concours à toutes les volontés.* fuppofé qu’elles fê déterminent v il donne S. J fi» Digitized >y Google

Faut. lU. 142 La Trémotum phyfùpu I.fes attraitî, même I« plut forts, on peut j Dieu accomplit ce qu'il a promis/ Jfe fuple fuppnfer, à ceux mêmes qui ne fe déterminent pas elFedivement. Toute la différence qu'il y a eotiï celui qui fe convertit & celui qui ne fe convertit pas, c'eft que Dieu donnant les mêmes attraits à l'un de à l'autre , il les donne à l'un dans la conjonfture où il voit qu'il fe détermine à fe convertir,- de qu'il les donne à l'autre dans la conjondure où il voit qu'il ne s'y détermine pas. C'eft donc le même don qui efl fait à l'un &c à l'autre ; mais qui eft fait à l'un dans une conjondure plus favorable. Ainfi cette grande de magnifiine promefle ne procure aucun don de plus i celui à qui cl'e e(l faite; elle fe réduit fimplement à donner i l'un dans le moment ftù l'on prévoit qu'il voudra bien' en profiter, & à donner à l'autre dans le moment où l'on prévoit qu'il ne le voudra pas , quoiqu'au fond on donne la meme chofe à l'un & à l'autre. a. Je ne m'arrête pas à demander pourquoi les Juifs ont embraffé la foi au temps de Jefus-Chrift plutôt que dans le cinq ou fixieme fiecle; pourquoi ils fe convertiront dans les circonftances marquées par les Prophètes plutôt que dans d'autres; pourquoi dans tel temps plutôt que dans tel autre (temps qui auroit renverfé toute l'œconomie des deffeins de Dicu^ ils ont voulu déterminer le concours concomitant, de donner le fuccès aux attraits de ce genre. Je viens à ce qu'il y a de plus important & de [dus décifif. C'cft'que dans le Congruifme ce n'eft pas le concours qui fait déterminer la volonté ; au contraire. Ce ne font pas les attraits non plus qui fbient efficaces par eux mêmes, c'efi la volonté qui leurdonne le fuccès. Ainfi lorfqu'il s'agit de fe déterminer ù croire ou à ne pas croire, c'eft la volonté qui détermine en prémicr. Cela pofé , co^iment peut-on dire que pofe deux hommes, Jacob de ETaü , à qui Dieu donne les memes attraits, à qui il offre le même concours , & qui aient une volonté femblable. Cela fe peut fup-: pofer, félon le Congruifme. L'un néanmoins fe déterminera à ne pas croire , de l'autre fe déterminera à croire. Suppofé que Dieu eût promis en particulier à Abraham que Jacob croiroit , comment peut-on concevoir que ce foit Dieu qui ait accompli fa promefle ? N'eft-il pas vifible au contraire qu'il « promis une cho- i fe, dont l'effet ne dépendoic pas de lui{ N'eft-il pas vifible que la promefle de Dieu ^ écoit précifément en lapuiflàncederbomme : que fi Jacob avoit fait comme Efa'ii , qu'il n'eût pas mieux ménagé que lui , par fon libre arbitre , la grâce que Dieu leur avoit donnée , cette promeffe étoit fuis effet ; que c'eft Jacob qui. enfedé- i

terminant, a donné l’eflèt i la grâce & à la proraeflè que Dieu avoit faite à Abraham: i-qu’en un mot Dieu aiant donné la même ; chofe à Efaü qu’à Jacob , ce n’eft point le don de Dieu, m par conféquent fâpro' mefle qui a difccmé J acob , & l’a mj| plu* tôt au nombre des croians ? Mais fi'c’cft la vobnté humaine qui difeerne en prémier entre les croians Sc ceux qui ne le ■# font pas ; (i les hommes peuvent dire,s. c’eft nous qui donnons l’effet aux promef-fjf’j;^^ fesdeDieu, ils fe font tout-puiflans par'>■•s<■^ orgueil de par arrogance, 8c ils font Dieu menteur, puifqu’il n’a pas été aflex puiffant pour faire ce qu’il a promis. ^ * V" -îfc IX. * Pour comprendre encore cette matière d’une manicre plus nette & plus éxaâe, il eft bon de la réduire à une cenaine forme : c’eft pourquoi je la partage en diver^ fes propofitions. I. Celui qui promet . doit effeduer» c’eft-à-dire , donner l’effet à fa promefle. Astre .3U

prouvée par le raiformement. 143 Autre chofe efl de prédire ce qui doit ar- | fer la choie promilê de l'état de poflibili- Cmat.V. river, autre chofe efl de promettre. Je ' ré à celui d'éxiftence aétuelle. Or c'eft ' ~ ' "le libre arbitre qui le fait. Tandis que rhonune n'a qu'une grâce verfatilc puis vous prédire que le Roi de $iam vous fera un préfent, lî j'y voi de l'appvcnce; mais je ne puis pas railbntublcment vous le promettre, parce qu'il ne dépend pas de moi d'effêaucr une telle promeHè. I. Donner l'effet il fa parole , n'eft pas faire llmplemcnt que ce qu'on a promis puiffe arriver ; mais c'elt faire en forte qu'effedivement il arrive. Si je vous ai donné parole de vous donner telle fomme d'argent dans tel temps , je ne fuk pas quice de ma parole , pour travailler pei> dant ce temps-ll à amalTcr de l'aigcnt ; il faut de plus que je vous le donne au temps marqué. Si l'on ctoit quite de fa parole en faifant en forte que ce qu'on a promis pût arriver , fans faire en forte qu'il arrivât en effet ; je vous prierois de vous contenter de ce que j'ai eû foin d'amaffer bien de l'argent, & de m'être mis par là dans le pouvoir de vous paier , & )'en demeurerais là. J. Ce qui donne donc l'effèt à unepromelfe, c'eft ce qui fait p^er la choie ptoconverflon n'eft encore que pollible ; elle ne devient aéhiclle que lorfque le libre arbitre ajoute à la grâce fa acterminatioq, Donc c'eft le libre arbitre qui doniTc l'effet à la proroefle de Dieu. Le concours pour croire ou pour refîfter à la foi , nous cft également offert. Dans cette offre du concours il n'y atout au plus que le pouvoir; jufques-là la foi & la convcrfîon n'eft encore que polTible. Or ce n'en cft point affea pour donner l'effet aux promeffes. Ce qui dorme donc cet effet , c'eft que la volonté fe détermi; ne d'elle même à fe convertir plutôt qu'à ne fe pas convertir ; c'eft là ce qui fait paffer la converfion de l'état de pollibilité à l'état d'éxiftencc aâuelle. Par confequent c'eft la volonté, & non le concours concomitant, qui donne l'effet aux promeffes de Dieu. Les attraits congrus & route grâce inefficace par elle meme jettent dans le meme inconvénient. Ce qui donne l'effet à mife de l'état de poQîbilité à l'état d'éxi- la promciTc , c'eft cequi fait paffer la choftence aéhiellc. Ce qui effeéfue ma pro- fe promife de l'état de polfibilitc à l'état meffe dans l'exemple apporté . c'eft de d'exiftence aéfuelle. Or une grâce inefvous donner acluclkment cette fomme . ficacc p>ar elle meme ne le fait pas : puifd'argent. ! qu'en prémier lieu , de deux pcrfonncs Appliquons ceci à notre matière. ] qui ont cette même grâce , l'une fë con. Dieu 8' promis à Abralram la foi & la vertit, & l'autre ne fe convertit pas ; & converfion des

nations. S’il ne donne que par conféquent ce n’eft pas cette graqu’une grâce verfatilc ou congnie , ce | cé <]ui fait paffer la converfion de la pollin’eft point lui qui donne l’effet à fa pro- bilité à l’éxiftence dans l’une de ces deux meffe. Je le prouve. Une grâce verfa- j pcrfonncs plutôt que dans l’autre. En fetilc donne le pouvoir de fe convertir. Or , cond lieu , toute grâce inefficace n’a pas la donner le pouvoir n’eft pas donner l'effet j force, par elle même, de faire produire à la à la promeflc. Donc ce n’eft pas Dieu | volonté l’aftc de la converfion ; c’eft la qui donne l’effet à cette promeffe , pofé ' volonté qui , par elle même, donne l’effet & ce fyfteme , au contraire c’eft le libre ar- I le lüccès à une grâce inefficace , & non bitte qui le donne. Car ce qui donne une grâce inefficace qui donne l’effet & le l’effet à b promeflê, c’eft ce qui fait paf- fuccês à la vobnté, cotnme il cft évident ' . par *

144 phyfique SicT.vi. par l’cxpofc des termes. Ainfi ce n’cft fuite. On met des bornés i l'opération Ijj""- pas cette grâce qui donne reffet à la pro- de Dieu, & l’on craint de la trop étenmefle , c’eft au contraire le libre arbi- j dre A d’empiéter fur cequieftde la coin* tre. ! pétence de l’homme. Mais fi ce n’tfi: plus Dieu qui donne ' Ce qui fait donner dans ces idées, c'eft lui meme l’effet à fa promeffe, fi c’eft au qu’.\ force de fubtiliftr, de faire des abcontraire le libre arbitre , i! eft vifible ftraéiions & des prccifions , on diminue qu’on Snéantit la promeffe de Dieu, puif- tellement les objets, on les coupe, pour que c’eft à celui qui promet, d’effeducr ainfi dire, en parties fi menues, fi impei^ i.ib.i.op.f« promeffes. Aullt S, Auguftin avertit ceptibles, fi fpirituelles , que bien-tôt on , imp. n. d’une maniéré très forte & trè-s férieufe, de les perd de vue ; qu’on ne regarde plus la bien comprendre quelle eft cette grâce qui détermination de la volonté, & l’infléxion accomplit la promeffe, & combien il im- | de l’operation de Dieu , comme" quelque porte de ne point la mcconnoitre. | chofë de réel , mais comme un vuide de On ne répété point ici ce qui a été un néant; en forte qu’on n’eft plus effraié marqué ailleurs, que ce que Dieu avoit j de l’attribuer à la volonté humaine & de promis, étoit de faire une alliance nou- la lôuftraire à l’opération toute-puiffante velle qui fût obfervéc infailliblement par de Dieu; comme l’on feroit effraié d’enqui il lui plairoit . de donner un cœur | tendre dire, qu’il s’eft élevé un homme nouveau , un cfprit nouveau , & de faire | dans le monde , qu’il s’y eft élevé un que les hommes accompliffent fes com- aftre, un édifice, un monceau de matie* mandemens , & filfcnt fa votonté; ce re, un être tout nouveau, fans que Dieu qui marque une opération ellîcace par l’ait produit & déterminé. On n’eft point elle meme. effraié d’entendre dire , que la détermina» ! tion d’une aéfion a été formée par le libre .CHAPITRE VI. j arbitre, & non par l’opération de Dieu, comme on le feroit d’entendre dire 'quel* Ou r«n coMinue à parier de la puijfauce de . que chofê de fêmblable des autres êtres, Dieut & ou Ctn traite aujft de fa bott- j quoiqu’au fond une détermination nouti dr de fa miféricorde. , velle, ajoutée à une volonté, foit réelle* ment un nouvel être. L Mais quand, les fauffes fubtiüt» mi(ês à part, on en revient au vrai,&qu*on IL n’y a que la prémotion qui fallè pa* r^arde la détermination de la vobnté rdftre la toute*puiffance de Dieu dans telle qu’elle eft , c’cft*à*dire , comme le tout fbn jour : dans les autres fyftemes la principal , le meilleur , le dédfif de l’a* créature fëmble partager en quelque forte éfion

, ou plutôt que l’on confidere que avec lui. Dieu opéré, mais c’eft elle qui c’eft l’adion même ; pcut*on douter que incline , qui détermine & qui difpofe: cette détermination ne foit forméepar une par conféquent, dans ces fyftemes il y a tipération de la toute*puiffance;4l#^i^* toujours quelque réfers e pour l’homme , puifquo- l’on convient que atiBB'- iôion /bit détermination , foit inftéxion, foit même eft formée par une opération de quelqu’autre chofe qu’on n’a pas encore cette divine puiffanceè î • imaginé, & qui le fera peut*ctre dans la I I. Si Digitized by Google

SECT. VI. PART. III.

par l'expoſé des termes. Ainſi ce n'eſt pas cette grace qui donne l'effet à la promeſſe, c'eſt au contraire le libre arbitre.

Mais ſi ce n'eſt plus Dieu qui donne lui même l'effet à ſa promeſſe, ſi c'eſt au contraire le libre arbitre, il eſt viſible qu'on anéantit la promeſſe de Dieu, puiſque c'eſt à celui qui promet, d'effectuer ſes promeſſes. Auſſi S. Auguſtin avertit d'une maniere très forte & très ſérieuſe, de bien comprendre quelle eſt cette grace qui accomplit la promeſſe, & combien il importe de ne point la méconnoître.

Lib. 2. op. imp. n. 157.

On ne répéte point ici ce qui a été marqué ailleurs, que ce que Dieu avoit promis, étoit de faire une alliance nouvelle qui fût obſervée infailliblement par qui il lui plairoit, de donner un cœur nouveau, un eſprit nouveau, & de faire que les hommes accompliſſent ſes commandemens, & fiſſent ſa volonté; ce qui marque une opération efficace par elle même.

## CHAPITRE VI.

*Où l'on continue à parler de la puiſſance de Dieu, & où l'on traite auſſi de ſa bonté & de ſa miſéricorde.*

### I.

IL n'y a que la prémotion qui faſſe paroître la toute-puiſſance de Dieu dans tout ſon jour: dans les autres ſyſtemes la créature ſemble partager en quelque ſorte avec lui. Dieu opere, mais c'eſt elle qui incline, qui détermine & qui diſpoſe: par conſéquent, dans ces ſyſtemes il y a toujours quelque réſerve pour l'homme, ſoit détermination, ſoit infléxion, ſoit quelqu'autre choſe qu'on n'a pas encore imaginé, & qui le ſera peut-être dans la ſuite. On met des bornes à l'opération de Dieu, & l'on craint de la trop étendre & d'empiéter ſur ce qui eſt de la compétence de l'homme.

Ce qui fait donner dans ces idées, c'eſt qu'à force de ſubtiliſer, de faire des abſtractions & des préciſions, on diminue tellement les objets, on les coupe, pour ainſi dire, en parties ſi menues, ſi imperceptibles, ſi ſpirituelles, que bien-tôt on les perd de vue; qu'on ne regarde plus la détermination de la volonté, & l'infléxion de l'opération de Dieu, comme quelque choſe de réel, mais comme un vuide & un néant; en ſorte qu'on n'eſt plus effraié de l'attribuer à la volonté humaine & de la ſouſtraire à l'opération toute-puiſſante de Dieu; comme l'on ſeroit effraié d'entendre dire, qu'il s'eſt élevé un homme dans le monde, qu'il s'y eſt élevé un aſtre, un édifice, un monceau de matiere, un être tout nouveau, ſans que Dieu l'ait produit & déterminé. On n'eſt point effraié d'entendre dire, que la détermination d'une action a été formée par le libre arbitre, & non par l'opération de Dieu, comme on le ſeroit d'entendre dire quelque choſe de ſemblable des autres êtres, quoiqu'au fond une détermination nouvelle, ajoutée à une volonté, ſoit réellement un nouvel être.

Mais quand, les fauſſes ſubtilités miſes à part, on en revient au vrai, & qu'on regarde la détermination de la volonté telle qu'elle eſt, c'eſt-à-dire, comme le principal, le meilleur, le déciſif de l'action, ou plutôt que l'on conſidere que c'eſt l'action même; peut-on douter que cette détermination ne ſoit formée par une opération de la toute-puiſſance de Dieu, puiſque l'on convient que notre action même eſt formée par une opération de cette divine puiſſance?



Digitized by Google

prouvée par j II. g. Au», de Si Dieu a pu créer les efprits , pourquoi ne pourroit-il pas les renouyeller? *r r T /w{/3« récifre^Ht entre ces Epift- S' tieitx chofes, dit un Auteur inconnu du 4. Spî'ii. ou 5. liecle. Si Dieu, en les créant d'aisKT ope- bord-, les a créés avec certaines connoiflances déterminées & certains amours déterminés , pourquoi dans la fuite ne pourroit-il pas aufli former dans leur efprit de femblables connoiflances , & dans leur coeur de femblables amours.^ Si Dieu, en les créant, a formé en eux certaines déterminations , pourquoi ne pourroit-il pas les . changer; &, femblable à un potier qui a donné une forme à fon argile , ôter cette . forme & en donner une autre? Quoi ! la volonté auroit ce pouvoir fur elle même, & Dieu ne l'auroit pas ? Qiii le pourroit croire ou qui l'oferoit ? Car ne (êroit-ce pas attribuer à la volonté plus de pouvoir qu'à Dieu même? Dans les opinions mêmes que je réfute, on convient que Dieu eft aflêz puilfant pour former dans notre ame nos aélions fans blelTer notre liberté. Mais fi Dieu efi alTcz puilfant pour former nos aélions mêmes fans bleflèr notre liberté , pourquoi ne le feroit-il pas alfez pour former aufli la détermination de nos aâions fans bkflêr notre liberté , puifqu'au fond ces deux chofes font identifiées ? III. La puiflance eft un des grands carafteres, fous lefquels Dieu s'eft montré aux créatures. Dans les faintes Ecritures il nous eft repréfenté comme le Dieu fort, le fouverain M.iîtrc, à qui rien, pas même les volontés des hommes ne réfiftent, quand il veut d'une volonté abfolue. La nnefle & l'ufage desmoiens fubtüs marque toujours quelque chofe de petit & de bas, qui eft par conféquent audeflbusdeDieu. Ttm. //. t raisonnement. 145La puiflance, la grandeur, la goblelTe font Ciiae. des idées unies fi inféparablement dans notre efprit à l'idée de la Divinité, que les Payent même qui lui ont enlevé toutes fes autres perfeâions, n'ont pu la dépouiller • de celle-ci Or ce grand attribut de Dieu eft défiguré étrangement dans les fyftemes differens de celui de la prémotion ; on le fait même, ce qui eft horrible, dépendre dans réxécution, de la volonté des créatures. Car fi Dieu a promis de faire mériter à Pierre la vie éteme le , il ne pourra la lui faire mériter, dans le fyfteme de la grâce verfatile , que Pierre de lui même ne veuille déterminer cette grâce; & dans le Congruifrce, qu'il ne veuille donner l'efi. fet & le fuccès aux attraits, 8c faire venir le concours de Dieu en le déterminant. L'effet de la promefle de Dieu dépend donc de la volonté de Pierre , 8c Dieu n'eft pas aflez puiflant & allez fort pour s'affranchir de cette dépendance ; il n'a pas un aflêz haut

domaine fur les cœurs pour les incliner par une opération phyfique & déterminante qui ne blefle pas leur liberté , & pour les faire fêrvir à l'accompliffennent de fês decrets. I V. Mais raifbnnons par principe fur cette matière. 1. Dominer , c'eft pouvoir difpofêr comme on le veut, de la chofê dont on a le domaine: par conféquent, pourdominer fur la volonté créée, il faut pouvoir en difjaofer, il faut pouvoir en uler. 2. Mais en quoi confifte ce pouvoir de difpofêr ? Faut-il , afin que Dieu ufe de la volonté créée, comme il le veut, qu'il aille auparavant confulter cette volonté, pour favoir ce qu'il lui plaira de vouloir? Plaifant domaine qu'auroit un maître fur fes domeftiques , s'il étoit obligé, pour en ufer , de fonder auparavant ce qu'ils T youDigitized by Google

146 La Trèmotim phyfiqae SrcT.Vl. voudroient ou ne voudroicnt pas. Il cft trois choies s'enfuivent :1a préroierfiqu'evrai que quelquefois, pour réulfirdâns Tes tant obligé d'aller confulter cette volonté, defieins, un homme eft obligé d'avoir te- j vous êtes al%vi à prendre un circuit pour cours à ce moicn ; mais c'ell une- marque 1 vous faire obéir, dont vous feriez affranPart. 111 de fa foiblelTe & du peu d'etenduedu do- ! maine qu'il a fur un autre homme; il n'a befoin d'étudier ce que fes domeftiques | voudront, ou ne voudront pas, .que par- ; ce qu'il n'a pas le pouvoir de leur faire chi , fi votre domination étoit plus abfolue. Secondement, le befoin où vous êtes de confulter cette volonté , marque que cette volonté fait quelque chofe d'elle même par vouloir ce qu'il voudra. S'il avoir ce fa propre impreflion , & outre l'imprelTÎon pouvoir, cette étude ne lui feroit plus né- que vous lui donnez. Si elle n'agiflbit que celTaire. Le befùn qu'il a de confulter ; par votre impreflion ; fi elle ne difpoloit ces volontés, cft une marque qu'il n'en dif- j d'dle-même qu'autant que vous en difpopofe pas par lui meme comme il le veut, 1 fez en premier , vous n'auriez qu'à lui & par conféquent, une marque du peu d'é- | donner cette impreflion pour qu'elle agît; tendue de fon domaine. II. ne confultc | & vous ne feriez pas obligé de la confulcc que ces volontés voudront , que parce ■ ter, Mur favoir fi en lui donnant telle imqu'il reconnoît en elles un pouvoir qui ; preflion, elle voudra agir ou ne le voudra n'eft pas pleinement fournis au fien. 3. Quand meme ce maître, après avoir confulté les volontés defesdomeftiques,at avoir vu qu'ils voudront , fi on les place dans telle circonftance , Sc qu'ils ne voudront pas en telle autre, auroit le pouvoir de les placer dans toutes ces circonftances & ces (ituations , & par conféquent de leur faire .vouloir cequ'il lui plairoit, fon pouvoir & fon domaine ne (eroient point encore abfolument parfaits. Car n'eft-il as vifibicque s'il pouvoir leur faire voupas. Or fi cette volonté agit par fa propre impreflion, & outre l'impreflion que vous lui donnez ; fi l'imprcflion que vous lui donnez , n'eft pas allez forte pour la faire agir comme il vous plaît , vous montrez par là la foiblefle de votre pouvoir, & le peu d'étendue de votre domaine; vous montrez que , fi vous difpofez de cette volonté , en la plaçant dans des circonftanccs où vous avez vu qu'elle confendra,elle difpofe aufli d'elle-méme,auflî [oir ce qu'il lui plairoit, fans avoir meme J abfolument que vous, en voulant donner befoin de confulter leurs volontés , fon ; le fuccès à votre fecours ou en ne le voudomaine ftroit encore plus

accompli & lant pas dans telle circonftance. Ainfi ’ ' ' ' comme vous avez un domaine abfolu & fouverain fur elle , elle a aulfi un domaine abfolu & fouverain fur elle-même. Elle eft fouverainedans ungenre, comme vous êtes fouverain dans un autre. Vous êtes fouverain dans le pouvoir que vous avez de la placer dans la circonftaitee où vous avez vu qu’elle confentira. Elle cft fouveraine dans le pouvoir qu’elle a de pouvoir confentir ou ne pas confentir ; de maniéré qu’aucune irrpreffion qu’elle reçoit de vous , n’iit la force de la E Elus abfolu i Sans dente ; & cette vérité ; iéot d’abord : mais pour la développer, il faut diftii^er deux chofes. . 4. je diftingue donc le pouvoir de faite en forte qu’une volonté confente à ce qu’on demande d’elle , en la plaçant dans des circonftances où l’on voit, apres l’avoir conlùlrée, qu’elle confentira ; & le pouvoir de lafdreconfeotir par une opération capable piar (ôi même de lui faire former ce confentemest. Si vous n’avez que ce ptémier pouvoir. Digit'-'ed hv GoogI

prouvée par le raifonnemmt. la faire dàerminer plutôt à l’un qu’à l’au tre. Par votre pouvoir fouverain, vous avez la force de la placer comme il vous plaît, rien n’eft au aelTus de vous dans ce genre, rien ne vous incline , rien ne vous déter147 ddiré qu’il eût vo«d|[^ telle bonne a- CiiAf. (flion : cependant vobi^'piez que s’il eft "*• placé dans telles circonAaâiÎMs,il ne la fera pas. Si donc vous voulez ^Eeâivenienc ^ y qu’il la fade , vous êtes obligé, pajp- réufi nr, de renoncer au defîr que vbt»;^mez mine. Par fon pouvoir fouverain, elle a la : de le placer dans telles circonflancesi force de donner le fuccès ou de ne pas le 'quoi le réduit donc k domaine que vous donner à l’impreffion que vous lui don- ; avez fur cette volonté , puifque dans le nez, rien ne l’incline, rien ne la détenni- 1 pouvoir même que vous avez de la placer comme il vous plaît , vous êtes contraint par elle même & forcé de facrifier quelne , votre impreffion n’en a pas la force. Voilà donc deux pouvoirs fur la volonté ; par conféquent deux , domaines , ques-uns de vos dedrs pour pouvoir réufpouvoir de la placer dans des circonftan- fir dans les autres ^ ces , pouvoir de la déterminer dans les | 5. L’application de ces vérité eft ailée circonftances où elle fera placée. Si vous ^ à faire, h elle n’eft déjà faite par avance, n’avez que le prémier pouvoir, votre do- par rapport aux lÿftemes de la grâce coomaine fur la volonté n’eft pas parfait, car grue ou de la grâce veifatile. Il fuit de la volonté a outre cela un domaine fur elle ces fyftemes, que le domaine de Dieu lîir même, qui eft tout différent du vôtre &lles cœurs eft i. un domaine alTujetti à qui eft fouverain. On pourroit même confulter leurs defirs; 2. un domaine qui ajouter, que le domaine & le pouvoir qu'el- 1 n’eft ni parfait, ni univerfel , puifqu’oule a fur elle même , eft plus confidérable j tre k domaine fouverain qui fêroit en Dieu, que le vôtre. Car k pouvoir fouverain il y auroit un autre domaine Ibuverain qu’elle a fur elle même , eft de confentir | dans la volonté fur toutes lès aâions: par elle-même ou de ne pas confentir à vos | j. que le domaine de Dieu, dans ces fyimptel&oiis , c’eft de leur donner ou de , ftemes , qui eft un domaine extérieur, eft ne pas leur donner l’effet & le fiiccès; & contraint & cené. ♦ 1 ‘ . r... -Il- _'-n. ° ie pouvoir que vous avez fur elle , n’eft que le pouvoir de la placer dans telle ou telle compagnie, à telle ou telle heure, dans tel ou tel lieu , en un mot dans telle ou telle circonftance, où vous avez^vu, en la confultant , qu’il plairoit à cette fouveraine de confentir à vos demandes. A le bien prendre même, dans les fyftemes de la grâce verfatileou congrue. Dieu n’a nul pouvoir immédiat &

intérkur fur la volonté même pour l’incLner & pour la faire déterminer cl’un côté ou d’un autre : 5. Si voûî n’avez le pouvoir de faire car que fait-il félon ces fyftemes? confentir la volonté, comme il vous plaît; qu’en la plaçant dans les cùconftances où vous avez vu qu’elle confentira , vous êtes gêné à la placer dans ces fortes de circonftances , fuppofé que vous veuilliez agiffe de telle manière. Vous aunezidciîré, {>ar éxemple, placer tel liommedaw^^fte, à tel moment, dans tel lieu ; en aséme temps vous auriez S’il donne une motion verfâtik, une telle motion n’incline pas, & ne fait pas déterminer vers un côté plutôt que vers l’autre. ' S’il offre un concours concomitant , il ne fait pas non plus dcWminer, puifqu’au contraire c’eft à la volonté à déterminer, & à Dieu à donner ce concours. S’il donne des attraits congrus, ces atT 2 traits Igiti y C- -Oglr

1^8 La ‘PrèmotioH thyjîque SicT.vl. traits n’ont pas h force de faire que lavo- rc déterminer b vobnté, la volonté a la Part, lonté (ê détermine , puifqu’au contraire force de fe déterminer elle-même. Donc c'eft la volonté qui donne l'elfet ^ ces at- la puiffance de la volonté furpafle la puiftraifs. Ainli de deux volontés égales en . fance de Dieu. tout, qui reçoivent toutes deux les mê-| De plus, quoique Dieu donne à l’ame mes attraits, l’une agira, & non pas l’au- cette operation inefficace pour la faire atre, gir en effet, il n’y a point d’inconvénient Le ftul endroit par où il fait qu’une ' qu’il arrive que dans le temps même que ■ volonté fe détermine plutôt vers un c^é la volonté a cette motion, en quelque deque vers un autre , c’eft qu’il a vu qu’ci- gré qu’on la fuppofe , elle n’agiffe point le fe détermineroit vers un côté , fi elle effeétivement. La volonté a donc la forétoit placée dans telle conjonéiure, & qu’il ce d’cmpéclier que cette motion, en quelle place ainlî. Il n’a , par conféquenr, que que degré qu’on la fuppofe, n'ait aduelle ^uvoir de la placer dans cette conjon- lement fon effet. âure , & c’eft eue qui a le pouvoir de fe j Or fi d’un côté la volonté a affez de déterminer. Il profite de la connoiffance force pour empêcher effêdivement que 3u’il a , que dans telle conjonfture elle fe cette motion, fi vive qu’elle puiffe être, éterminera , mais ce n’eft pas lui qui fait ^ n’ait fon effet , & fi d’un autre côté cette qu’elle fe dciermine ; il ne fait que la pla- ^ motion n’a pas la force de faire agir la vocer dans cette con)ondure , & c’eft elle lonté, n’eft-il pas vifible que la puiffance qui fe détermine. Le pouvoir donc que j de la volonté furpaffe la puiffance de l’oDieu a fur la volonté, pour l’incHner vers pération divine ? Ces abfurdités font fi un côté plutôt que vers un autre , n’eft étranges , qu’il n’eft point néceffaire de qu’un pouvoir indireél , qu’un pouvoir s’étendre pour les faire fentir. tout extérieur à la volonté. Proprement j VII Dieu n’a aucun pouvoir intérieur de faire j déterminer les vobntés , & d’incliner les ' Il ne s’agit point de les pallier par des coeurs félon ces fyftemes , il n’a qu’un fubtilités, ni de fe mettre à l’abri à la fapouvoir extérieur de les placer^ Quelle veut de l’équivoque de quelques termes, épouventablc abfurdité ! j c’eft à la cliofe meme qu’il faut en reve( nir, & à des idées nettes & précifes. ’ ! J* compare la force du concoun que Mais fi ces attraits font inefficaces par Dieu nous offre à tout moment, à la foreux-mêmes , fi la motion divine n’a pas ce d’un rameur toujoun difpofé au lignai la force de déterminer la volonté, & que | du pilote. Le rameur mên)(, s’il efthace foit la volonté qui lui donne l’effet,

,bile, peut exciter le pibte par fes avertifn’eft-il pas évident que la volonté humai- {femens & par fes prières, à conduire fon ne a un pouvoir intérieur fur elle-même | batiment d’un certain côté. Ce font des «. Ao(i. grand que celui de Dieu? Qpe con- | attraits extérieurs ; & il peut prendre fi tre ce que difent les faints Peres , & ce I adroitement fon temp, que b pilote conque la raifon même nous montre fi évi- | fente à ce qu’il defire. De tels attraits demment , la puiffance de l’homme fur- [ ne feront-ils pas congrus ? Toutefois le paffe la puiffance de Dieu.” | rameur ceffe-t-il pour cela d’être rameur. Car enfin, fi l’opération divine incffica- jfle le pilote de tenir Ion gouvernail? «par elle-même, n’a pas la force d« fai- 1 Je vais plus loin. Dans ce fyfteuie ? Dieu Digitized by Google

Sect. VI. Part. III.

traits n'ont pas la force de faire que la volonté ſe détermine, puiſqu'au contraire c'eſt la volonté qui donne l'effet à ces attraits. Ainſi de deux volontés égales en tout, qui reçoivent toutes deux les mêmes attraits, l'une agira, & non pas l'autre.

Le ſeul endroit par où il fait qu'une volonté ſe détermine plutôt vers un côté que vers un autre, c'eſt qu'il a vu qu'elle ſe détermineroit vers un côté, ſi elle étoit placée dans telle conjoncture, & qu'il la place ainſi. Il n'a, par conſéquent, que le pouvoir de la placer dans cette conjoncture, & c'eſt elle qui a le pouvoir de ſe déterminer. Il profite de la connoiſſance qu'il a, que dans telle conjoncture elle ſe déterminera, mais ce n'eſt pas lui qui fait qu'elle ſe détermine; il ne fait que la placer dans cette conjoncture, & c'eſt elle qui ſe détermine. Le pouvoir donc que Dieu a ſur la volonté, pour l'incliner vers un côté plutôt que vers un autre, n'eſt qu'un pouvoir indirect, qu'un pouvoir tout extérieur à la volonté. Proprement Dieu n'a aucun pouvoir intérieur de faire déterminer les volontés, & d'incliner les cœurs ſelon ces ſyſtemes, il n'a qu'un pouvoir extérieur de les placer. Quelle épouventable abſurdité!

## V I.

Mais ſi ces attraits ſont inefficaces par eux-mêmes, ſi la motion divine n'a pas la force de déterminer la volonté, & que ce ſoit la volonté qui lui donne l'effet, n'eſt-il pas évident que la volonté humaine a un pouvoir intérieur ſur elle-même
S. Aug. plus grand que celui de Dieu? Que contre ce que diſent les ſaints Peres, & ce que la raiſon même nous montre ſi évidemment, la puiſſance de l'homme ſurpaſſe la puiſſance de Dieu?

Car enfin, ſi l'opération divine inefficace par elle-même, n'a pas la force de faire déterminer la volonté, la volonté a la force de ſe déterminer elle-même. Donc la puiſſance de la volonté ſurpaſſe la puiſſance de Dieu.

De plus, quoique Dieu donne à l'ame cette opération inefficace pour la faire agir en effet, il n'y a point d'inconvénient qu'il arrive que dans le temps même que la volonté a cette motion, en quelque degré qu'on la ſuppoſe, elle n'agiſſe point effectivement. La volonté a donc la force d'empêcher que cette motion, en quelque degré qu'on la ſuppoſe, n'ait actuellement ſon effet.

Or ſi d'un côté la volonté a aſſez de force pour empêcher effectivement que cette motion, ſi vive qu'elle puiſſe être, n'ait ſon effet, & ſi d'un autre côté cette motion n'a pas la force de faire agir la volonté, n'eſt-il pas viſible que la puiſſance de la volonté ſurpaſſe la puiſſance de l'opération divine? Ces abſurdités ſont ſi étranges, qu'il n'eſt point néceſſaire de s'étendre pour les faire ſentir.

## V I I.

Il ne s'agit point de les pallier par des ſubtilités, ni de ſe mettre à l'abri à la faveur de l'équivoque de quelques termes, c'eſt à la choſe même qu'il faut en revenir, & à des idées nettes & préciſes.

Je compare la force du concours que Dieu nous offre à tout moment, à la force d'un rameur toujours diſpoſé au ſignal du pilote. Le rameur même, s'il eſt habile, peut exciter le pilote par ſes avertiſſemens & par ſes prieres, à conduire ſon batiment d'un certain côté. Ce ſont des attraits extérieurs; & il peut prendre ſi adroitement ſon temps, que le pilote conſente à ce qu'il deſire. De tels attraits ne feront-ils pas congrus? Toutefois le rameur ceſſe-t-il pour cela d'être rameur, & le pilote de tenir ſon gouvernail?

Je vais plus loin. Dans ce ſyſteme Dieu

Digitized by Google

prottvée par Dieu fe tient toujours prêt pour opérer avec nous en tout ce qu'il nous plaira : là puiflânce cil toujours difpofée » lî tôt que nous voudrons nous en fervir , foit pour former un afle d'amour > foit pour former un homicide ; il nous la met en main. O» dm» Par conféquent H nous derme Jà tonte~prtifüxSfMt y^wce, <ÿî» ^rre netu ett «pom : comme lorfcoodam. qtu rjtuüjM'nrr donne » ttn attire tare maijim tle comptine, eu un livre: ou comme lors qu'on donne un Galérien à un pilote. Par itjs-conféquent encore Dieu nous Journet Jajoute-puijfance. Car c'eft nous la Ibumettre, que de nous donner droit d'en ufer quand il nous plaît , & comme il nous plaît ; de maniéré que ce ne foit point lui qui falTe que nous en ufions, mais nous-mêmes ; & que l'ufage de cette divine puHTance ne fade que fuivre notre volonté qui en difpofe , comme un Prince foumet fa puiflânce à un autre Prince , lorfqu'il s'engage à n'en ulêr dans la fuite que félon qu'il lui plaira d'en ordonner. A quelles extrémités conduifent les faux fydeines fur cette importante matière ! VIII. îf raifomement. te grâce ne peut donner ce qu'elle n'a Cbap. point ; & cependant la détermination eft '’*• un bien. Pofé le fylleihe du concours , la détermination de la volonté , qui eft la caulc du concours donné, ne peut^on plus procéder du concours; autrement il fauaroit admettre fee qui eft abfurde) que la cau(ê procédé de fon effet. Pofé la motion morale , on conçoit encore un bien dans la volonté qui ne vient point du fouverain bien ; car cette motion morale eft un bien, à la vérité, mais ce n'eft pas tout le bien de la volonté ; la détermination de la volonté eft un bien ajouté â cette grâce , & qu'il appartient à la volonté , & non à cette grâce morale d'opérer phyfîquement. Ainfi, pofé ces fyftemes, on ne conçoit pas comment tout le bien de nos ames eft une participation du bien fouvetain, au lieu que pofé la prémotion phylîque. l'on conçoit clairement que tout le bien de notre ame defeend du Perc des lumières, qui en eft la lôurce infinie & inépuifable. Non feulement Pidée d'un Dieu toutpuilTant nous conduit â la prémotion phy-| fique , mais encore celle d'un Dieu bon & miféricordieux. La bonté eft tellement une pcrfeâion de Dieu , que non feulement il eft la bonté même , mais qu'il eft la bonté infinie, le bien fouverain, la fource de tous les biens, en forte que comme tout bien procédé de lui, il eft vrai en ce J^emo bontu , np filus Veut, Epiasti perfonne n'eft bon , excepté lui feul. La prémotion phyfique eft le feul fyfteme , dans lequel on conçoive au ji^ s ArabraCque tout le bien de b créature procède de Dieu. ownü^ Pofé fe (ÿfteme delà grâce verfatile, la

détermination de cette grâce ne procédé 8*^* verûtifc même, car cet£bnfit. I X. ^ Enfin b miféricorde de Dieu paroît dans fe fyfteme de b prémotion phyfique tout autrement que oans les autres fyftemes. L'idée que nous donne ce grand attribut de Dieu , eft celle d'un être qui fait I du bien, par cela feul qu'il veut en faire, fans y être excité par des raifons étrangères ; au contraire plus on croit l'homme capable d'attirer fur lui les dons de Dieu, moins on conçoit de miféricorde dan» celui qui les hii donne. Or fi l'on admet que le libre arbitre attire kconcoursyqu'il donne l'efiêc & fe fucccs aux attraits , ou comprend bien que le libre arbitre de I l'homme attire, par ce qo'ilmetde lui même, au moins certains dons de Dien, 8c T' 5 ^ Digitized by Google

Dieu ſe tient toujours prêt pour opérer avec nous en tout ce qu'il nous plaira : ſa puiſſance eſt toujours diſpoſée, ſi tôt que nous voudrons nous en ſervir, ſoit pour former un acte d'amour, ſoit pour former un homicide ; il nous la met en main. Par conſéquent *il nous donne ſa toute-puiſſance, afin que nous en uſions : comme lorſque quelqu'un donne à un autre une maiſon de campagne, ou un livre :* ou comme lors qu'on donne un Galérien à un pilote. Par conſéquent encore *Dieu nous ſoumet ſa toute-puiſſance.* Car c'eſt nous la ſoumettre, que de nous donner droit d'en uſer quand il nous plaît, & comme il nous plaît ; de maniere que ce ne ſoit point lui qui faſſe que nous en uſions, mais nous-mêmes ; & que l'uſage de cette divine puiſſance ne faſſe que ſuivre notre volonté qui en diſpoſe, comme un Prince ſoumet ſa puiſſance à un autre Prince, lorſqu'il s'engage à n'en uſer dans la ſuite que ſelon qu'il lui plaira d'en ordonner. A quelles extrémités conduiſent les faux ſyſtemes ſur cette importante matiere !

Ces deux Propoſitions ſont condamnées par un Decret de l'Inquiſition, en 1679.

## VIII.

Non ſeulement l'idée d'un Dieu tout-puiſſant nous conduit à la prémotion phyſique, mais encore celle d'un Dieu bon & miſéricordieux. La bonté eſt tellement une perfection de Dieu, que non ſeulement il eſt la bonté même, mais qu'il eſt la bonté infinie, le bien ſouverain, la ſource de tous les biens, en ſorte que comme tout bien procede de lui, il eſt vrai en ce ſens, que *Nemo bonus, niſi ſolus Deus*, perſonne n'eſt bon, excepté lui ſeul.

Capitul. 5. ad calcem Epiſt. Sti. Cœleſtini Papæ.

La prémotion phyſique eſt le ſeul ſyſteme, dans lequel on conçoive au juſte que tout le bien de la créature procede de Dieu.

S. Ambroſ. in Pſ. 118. n. 30. *Omnis enim creatura quæcunque bona habet, accepit à Chriſto.*

Poſé le ſyſteme de la grace verſatile, la détermination de cette grace ne procede point de la grace verſatile même, car cette grace ne peut donner ce qu'elle n'a point ; & cependant la détermination eſt un bien. CHAP. VI.

Poſé le ſyſteme du concours, la détermination de la volonté, qui eſt la cauſe du concours donné, ne peut non plus procéder du concours ; autrement il faudroit admettre (ce qui eſt abſurde) que la cauſe procede de ſon effet.

Poſé la motion morale, on conçoit encore un bien dans la volonté qui ne vient point du ſouverain bien ; car cette motion morale eſt un bien, à la vérité, mais ce n'eſt pas tout le bien de la volonté ; la détermination de la volonté eſt un bien ajouté à cette grace, & qu'il appartient à la volonté, & non à cette grace morale d'opérer phyſiquement.

Ainſi, poſé ces ſyſtemes, on ne conçoit pas comment tout le bien de nos ames eſt une participation du bien ſouverain, au lieu que poſé la prémotion phyſique, l'on conçoit clairement que tout le bien de notre ame deſcend du Pere des lumieres, qui en eſt la ſource infinie & inépuiſable.

## IX.

Enfin la miſéricorde de Dieu paroît dans le ſyſteme de la prémotion phyſique tout autrement que dans les autres ſyſtemes.

L'idée que nous donne ce grand attribut de Dieu, eſt celle d'un être qui fait du bien, par cela ſeul qu'il veut en faire, ſans y être excité par des raiſons étrangeres ; au contraire plus on croit l'homme capable d'attirer ſur lui les dons de Dieu, moins on conçoit de miſéricorde dans celui qui les lui donne. Or ſi l'on admet que le libre arbitre attire le concours, qu'il donne l'effet & le ſuccès aux attraits, on comprend bien que le libre arbitre de l'homme attire, par ce qu'il met de lui même, au moins certains dons de Dieu, &



Digitized by Google

i^-o L0Ü ‘Prémotion phyp^ StcT.VI. que Dieu trouve dans le libre arbitre me- j Dieu , il clt vifibic que la nûlifricorde de me une raifon de lui faire du bien : au lieu I Dieu diipiendroit du libre arbitre pour que dans le fyllemc de la grâce efficace, fi réuffir dans Tes dellêins. Dieu voit certains biens ans le libre arbi- \ tre c|ui demandent rccompenfe , il voit j CHAPITRE VII. auffi que ces.biens font l’effet de fa grâce ! toutc-puiffante : & comme le libre arbi- [ l)tt fccret dt Dieu , de J* matre n’a rien de lui meme qui puiffe ou en- mfejtatùm. chérir fur les dons de Dieu ou leur donner l’effet . la miféricordc divine paroît ! I, dans toute fon étendue. Sans cela on feroit obligé de faire un 04^ peut diftmguer deux ejtuftmu, dit S. ^Ttiom. partage entre Dieu & l’homme, & dédire > Thomas , lojtciuutt NUÜum des Seums w fcc que S. .\ugufiin regarde comme une j cr 1^ ripnbiUMsi des Altchens : Cssne géné~ très grande abfurdité) que l’cleclion de raie ahjidste ; p«ser<psoi Dieu vesu-U enJ’homme vient en partie de l’iiompie qui dserar tfsuUjsses-ssns cr faire mijèricorde aux veut & qui court , & en partie de Dieu oestres. U attire partkmliere cr ctmparmrvt : qui fait miféri corde. Car dans le fyffe- pmrijitoi d veut faire mifèricerde a ceUti-U me de la grâce verfatile ou congrue « il , ^ endurcir cet autre. faut , pour nous faire opérer le bien , que A l’égard de la jirémiere quedion, S. deux chofes confpirent , c'eft-i-dire . & ! Auguftin & les autres faints Doâeun ont ’ que Dieu nous donne fa grâce,. & quck^ fou vent effaié d'en apporter des raifons. libre arbitre donne l’effet è cette grâce. ] Ces raifons font très belles , très jiilles. En vain Dieu donnera-t-il fa grâce, fi le 1 très importantes : mais il me lêmble qu’on libre arbitre refufe d’y donner l’effet; & i doit toujours les regarder comme fubo> ce ne peut point être la grâce , comme il ^ données à la volonté de Dieu , & une voeff vilible , qui faffe dans ces fyftemes lonté parfaitement libre & indifférente, que le libre arbitre donne le fuccès à cette ! dont les decrets font profonds & impénémeme grâce , autrement la grâce donnc-4pablcs. roit le foccès à ce qui lui donne le fuccès; i Une des raifons, par éxemple, que S. ce qui fait un cercle ridicule & abfurde. ! Auguffin apporte en plufieurs endroits,? ^ Ainfi il faut que ces deux chofes confpi- pourquoi Dieu a laiffé des réprouvés dans pîuijmm rem. L’une , je veux dire , la grâce, . le monde , c’eft que par là fon bienfait &>ubL vient de Dieu qui fiât miféricorde; l’au- patoit aux hommes avec plus d’éclat , & tra, je veux dirb ce mouvement du libre que l’état des vafês de colere fait voir maarbkre , . qui dmue le fuccès à la grâce, i nifeffement

combien la grâce qui a fait les vient de l’homme qui veut &c qui opéré. ! vafes de miftiicorde , eft gratuite , puifL’éledion de l’homme viendroit donc en que ces vafes font tirés de la même maffe. partie de l’homme qui veut, Sc en partie I Cette raifon eft vraie, &doit étretrèsde Dieu qui fak milcricordc. La mifé- 1 foigneufement remarquée, pareequeDieu ricorde de Dieu auroit des bornes, & le a choifi cette voie pour inftruire l’bomIjbre arbitre iroit en quelque forte de pair me de cette vérité , pour l'humilier, avec elle. i pour lui infpirer de la reconnoiffance des Bien plus, comme ce feroit le libre ar- i grâces qu’il a reçues de Dieu fi gratuitebitre qui donneroit le fuccès au fecours de 1 ment. Mais ne peut-on pas remonter I plus •
Digitized by Google

prouvée par le plus hjut> & demander pourquoi Dieu a voulu choifir cette voie plutôt qu'une autre pour inftruire les hommes de cette vé' rite ? Ne pouvmt-U pas les en inftruire fans la leur montrer par le trifte fpeftacle de tant d'hommes abandonné? Sur cela, comme il eft sûfible , il faut recourir à la profondeur des jugemens de Dieu qui l'a fait, parce qu'il l'a voulu ainfi. fans que perfonne (bit en droit de lui demander pourquoi. I I. tDift.ijo. Une autre railbn qu'apporte S. Auguftin de ce grand nombre de réprouves qui furpalTe incomparablement le nombre des élus» c'eft de montrer par là combien 'la multitude» fi nombreulefoit-elle.despcrIbnnes juftement damnées » n'eft d'aucun prix aux yeux d'un Dieu jufte; c'eftaulTi de faire comprendre à ceux qui ont le bonheim d'être délivrés de cette damnation » au'elle étoit due à toute la mafTe infeélée U péché originel , puifqu'une fi grande ^ partie de cette mafte y demeure enveloppée. Mais fur cette railbn fi importante & fi néceffaire à favoir » on peut dire néanmoins la même chofe que fur la précédente. L. f. «on- Ce même Pere allégué encore en diffé"/^"^rens endroits pour raifon , que Icsréproup«««.<4r* v6 nailTent pour le bien des élus j qu'un de ces biens que Dieu leur procure par ce LU». D« canal» c'eft qu'à la faveur de ce mélange ^/JJ^ des juftes avec les pécheurs , des juftes Epift.ui qui perftverent avec ceux qui ne perfévexij, rent pas > Dieu tient les juites dans 1 numilité » & leur fait opérer leur falut avec tremblement. Il eft vrai que Dieu (e fert de ce moien pour procurer ces grands biens : mais Dieu ne pouvoit-il pas fc fervir d'un autre moien pour déraciner l'orgueil , & pour prq^rcr autant de bien à lès prédeftinés, & pourquoi a-t-il emploié celui-ci i O MtitHda! raifonnement. lyi On apporte encorepour raifon que Dieu Cn*r. a voulu faire du bien aux .réprouvé memes , en leur donnant une bonne nature, 3u'il orne par eux le mondé préfènt, que 'eux naillent des prédeflin« » & que Dieu a mieux aimé tirer le bien du mal» que de ne permettre aucun mal. Cette raifon qui marque la bonté de Dieu eft vraie » & il eft avantageux d'en être inftruit. Mais pourquoi Dieu a-t-il voulu l'un de ces deux partis plutôt que l'autre, puifque l'un & l'autre lui étoit égal, & qu'il auroit aulTi bienmanifefté fa bonté en ne réprouvant aucune ctéature i I I T. Auffi S. Auguftin qui apporte ces rai- Epm. ,d (bns, & qui permet même d'en chercher encore d'autres , pourvu qu'on les cherche félon l'analogie de la foi ; S. Auguftin , dis-je » ne laifle pas d'en revenir à un fccret incompréhenfible à l'homme. C'eft dans fa lettre à S. Paulin , où il parle ainfi 1 Smt ceU fi nous tùjms , nt firoit-il pas

mieux de les délivrer tesss siestx { le réprouvé & le prédeftiné?) on ne po»oTrfEDifi it<. nous rien répondre de plus convenable que ces paroles de l Apôtre : <J homme , ijsu aesvoMS poser contefter avec Dieu f II fait ce qu'il fait; U fait te nombre q/td doit j avoir tC hommes dr de fitmts ,. comme celsti des a~ Jlres , des anges » ^ poser parler des ebofif terrefires , ms animaux » des poijfons , des oifeaux f des arbres y des plantes, dr enfin des feuilles (fi des cheveux. Car en donnasse carrière aux penfies hssmaiues, nous posevous dire encore: Fuifque tout ce que Dieu a fait ejl bon, ne vaudroit-il pas mieux qu'il l'eût doublé (fi multiplié , en fine qu'il y eût un bien plus grand nombre qu'U n'y en al Et fi le tnande prefim ne pouvait pat contenir tant de chefis, ne pouvoit-il pas le faire aufji vafte qu'il le voulait l Et cependant quelque nombre de créatures que Dieu eût produit , (fi fi vafie qu'd eût formé ce monde , t on Digitized by GoogU

StCT.V' PyHT. III. I La Trémotion ^hyjîque [.MToit toujoHrsUcH de tùre, tjiee Dku pou- déterminer à aimer ks biens Àcrnels plu voit jf ixjoMtcr (i- k multiplier. ' on ne trouveroit de terme ni de mefure, A r^ard donc de cette prémiere queftion, c'eft-à-dire, d'où vient que Dieu tôt que les temporels. Pofe' ce fyftcme , la choie me paroît ainfi , lorfque je penft que d'une part les biens étemels font infiniment prtft&ables réprouve certaines créatures, & fait mi- , aux temporels , & que de l'autre la voféricorde à d'autres? il faut dire avec S. ! lonté a un pouvoir égal, un pouvoir d'éThomas , qu'on peut en rendre raifon, quilibre, pour aimer les uns & lesautresmais prendre garde que c'efl: toujours une Je n'aurols qu'à faire ici un railbnnement raifon lëcondaire & fubordonnéc à la vo- femblable à certain raifonnement de Malonté de Dieu; & S. Thomas le marque thématique, & dire que les puiffances éfuÆfamment , puifqu'il ajoute que c'eft ^ tant ^ales & les objets inégaux . c'eft-à ' pour répondre à cette prémierc queftion dire, un de ces objets aiant plus de force que l'Apôtre fe fert de la comparaifon du pour incliner la puiflance que l'autre,lorfpotier ; comparaifon qui nous montre que ces deux objets agiront fur une telle combien il eft libre à Dieu de faire ce ' puilTance , cilui qui eft le plus fort l'inqu'il veut du genre humain, & qu'aucu- clinera de fon côté. La puiffance pour ne nifon ni fupérieure, ni différente delà | le bien, & celle pour le mal font en ^avolontc ne la fixe, ni détermine à choifir le parti qu'il a choifi. I V. Si c'étoit ici le lieu de difeuter cette madere par l'autorité des faints Peres, je dirois que ce lêroit bien en vain que ces faints Dofteurs euflênt cherché de femblables raifons , fuppofé le fyfteme de la grâce verfatile; puiîque dans ce fyllemc la vraie raifon , & celle qui le préfente d'abord , pour laquelle il y a des prédeftinés & des réprouvés , c'eft que les uns ont déterminé la grâce verfatile , & que les autres ne l'ont pas lîut : mais je lailTè cette réfléxion pour palTer à b fuivante. C'eft que dans le fyfteme de la grâce verfarile il eft difficile d'expliquer pourquoi le nombre des élus eft fi petit. Cette grâce verlâtile fait que la volonté de tous les hommes eft en équilibre pour le bien ÿ pour le mal. Or préraierement dans cette égalité je pourrois dire que la plus grande parrie des hommes , ou meme tous les nommes dévoient être prédeftincs , parce que tous les hommes, ou du moins la plus grande partie, devroient fe lité; l'objet du bien a plus de force pour incliner la volonté , que l'objet oppofé : la volonté devroit donc, polé ce fylteme, fe déterminer ordinairement de ce côté là: ainfi ordinairement tous

les hommes opéreroient le bien & feroient fauves, pofe ce fyfteme. Mais je confens à ne pas prelfer ce raifonnement ; je fâî qu'il s'agit ici de déterminations libres ; néanmoins à raifonner des choies félon les conjedures ordinaires, tout homme de bon fens aura droit de dire au moins que, puifque dans les hommes le pouvoir pour le bien & le pouvoir pour le mal font des pouvoirs ^aux , le nombre de ceux qui embraffent le bien doit être égal à celui de ceux qui choififfent le mal. Comment donc eft-H poffible que le nombre des réprouvés foit , je ne dis pas plus grand , mais incomparablement plus grand que celui des élus? fe dis plus encore ; comment eft-il poffible qu'à fupputer toutes les aétions IffiRS des hommes, tant dans les âiù,qaédans les réprouvés, le nombre des.aâions mauvaifes foit fi prodigieffenent fupérieur à celui des bminél aSiQt»? Or DiülnZ ni hy ■' - OOgIc

prouvée par le raiformment. 153 Or noo feulement le petit nombre des ^ pas dans le libre arbiiri/ L'une a perfifv^ Ch*»* âus eft exprcfTémcnt marque dans les ü- r4 , parce qu'elle a voulu donner l'effet '■ • n -.'Li- \ — au fecours divin ; & l'autre» qui cil toute femblable,n'a pas perfe'vdré, parce qu'elle ne l'a pas voulu. Où eff aonc le fujet de remonter fur ce point à des jugemens impénétrables & des voies incompréhenilblcs. Ces fyftemes font donc faux > puifo vies iàints ; mais il eft vilible à quiconque ouvre les yeux fur tant de cations barbares , tant de peuples avant JefusChrift, avant même le déluge, tantd'hérétiques qui deshonorent le nom de chrétien , tant de catholiques qui démentent par leur conduite la Cunte doôrine qu'ils profeffent. Suppofé néanmoins une grâce verfatile & un équilibre pour le bien& pour le mal , ce petit nombre paroît incroiable, à en ju^r ielon la maniéré dont nous formons ormnairement des conjeélures touchant ce que doit vouloir ou ne pas vouloir la volonté humaine. V. Paffons à b féconde queftion , je veux dire, la queilion que S. Thomas appelle Earticulierc & comparative. Pourquoi )ieu veut-il faire mifcricorde à celui-ci & non à celui-là^ Ce iaint Doâcur fouqu'ils offrent une évidence fur le point meme qui , félon les faints Peres , doit être obfcur. Au fond eft-il croiable que Dieu ne deilinepasde lui même à qui il lui plaît fon héritage étemel; qu'il ne difpofe pas en maître des places de fon roiaurae; & qu'il ait befoin de confulter le libre arbitre avont que de choifir fes ferviteurs , fes enfons adoptifs, les citoiens de lajcrufakm célefle ? V I. Ce Dieu qui efl un Dieu caché dans le tient, que fi l'on peut rendre quelque rai- gouvernement du monde corporel , caché fon de la prémiere queftion, on n'en peut donner de la fécondé qui foit différente de la volonté de Dieu, & il n'effaye pas même d'en apporter certaines raifons , quoique fccondaires, comme l'on fait fur la prémiere quefiion. C'eft un myilere, félon les faints DoJ fteurj de l'Eglife, qu'il h' eft ni poJféU de 14. Via- comprendre, ni permis de fonder. Toutecent. fojj g jg jjjjrg arbitre détermine la grâce, foit la grâce pour les bonnes œuvres , foit la grâce pour la priere ; fi le libre arbitre donne l'effet aux fecours de Dieu , quels qu'ils foient , à quoi fc réduit ce myflere f La raifon pour laquelle de deux perfonnes , l'une fe convertit , • tandis que l'autre ne fc convertit pas ; l'une perfévedans les myfleres qui font le corps de la religion , comment ne le feroit-il pas dans l'intérieur même, dans le gouvernement invifible qui en efl le capital & le décififl Et de quel œil doit-on regarder les fyftemes inventés pour mettre en évidence un myftere fi

profond! Car c’eft ici proprement le (écret de Dieu. La terre eft tombée dans la défaillance, Aiiufio* & eft infeélée par la corruption de ceux îh* p! i^. qui l’habitent, parce qu’ils ont violé lcs«>^/'S»* loix, qu’ils ont changé les ordonnances, &c qu’ils ont rompu l’alliance qui devoir demeurer éteraelleraent. C’eft ptourquoi la malédiélion dévorera la terre, & il n’y demeurera que très f>eu d’hommes. Ce qui reftera au milieu de la terre , au mire , tandis que l’autre ne perfévere pas; ‘ lieu de tant de peuples, fera comme quelenfin l’une eft fauvéc, tandis que l’autre ne | ques olives qui demeurent fur un arbre, l’eft pas : cette raifon ne fe découvre-t- après qu’on l’a dépouillé de tous fes fruits; elle pas elle même , & ne la trouve-t-on ou comme quelques raifins après qu’on a Tom. II. I ^ Digitizüd by Google

SlCT.VÎ Part. III. Faraphr«' (* CMAr.ufton Ifjie» cbap. 1. if4 fait toute la vendange, de Dieu. La gloire des juftes eft un fecret , & les peines des impies font un fecret. Le péché originel & les péchés que les hommes y ont ajoutés , font la caufe de ces malheuHi de cette triftelTe, de cette affreufe folitude qui s'emparera & qui défolera toute la terre , excepté un petit nombre d'élus. Car ceux-li éleveront leurs voix , ils chanteront des cantiques de louanges , ik poufferont de grands cris des extrOTités de la mer , ils rendront gloire au Seigneur pour leur doéirine, en publiant que c'efl lui qui les a choifts; qui les a introduits dans ce grand feftin ; La Trémotian phyftque Voilà le fecret en ce jour là. Maintenant il fe tient caché, il demeure dans lefilence, il fouffre que l'homme , à la faveur de cette obfeurité , donne carrière à fes penfées , & qu'il ofê partager avec Dieu même la gloire de fes bonnes aéHons. Mais enfin le Seigneur paroîtra, il lèvera ce voile dont il s'étoit couvert, il (ê montrera dans la fplendeur, & fera fentir qu'il eft le Dieu de tous les êtres. Car le jour du Seigneur des armées éclatera, l'élévation des nommes fera renverfée par terre , la hauteur des grands fera abailfée , & le Seigneur feul paroîtra grand en ce jour là. Ôie les hommes ne croient donc pa* en ce jour venir prélënter devant Dieu qui a brifé cette chaîne qui tenoitliés tous leur propre grandeur, découvrir les nles peuples; qui a précipité la mort pour chelfes de leur ame, lui montrer ce qu'ils qui a éxcrcé fes jugemens [ont ajouré à fes dons, à fa grâce verfatile, à fes attraits pour leur donner le fuccès; chercher la recompenfe de ce que leur libre arbitre a enchéri fur l'opération divine , lui demander qu'il donne à leur voConfraBime fcnfringetHr terra , comriiione ' lonté l'honneur qu'elle mérite pour s'être centeretur terra, commttione commoveltirar \ diftinguée de tant de vobntés pécherelfes. une éternité fur la terre ; qui a élevé (â main toutepuilfante; qui leur a donné la paix , & qui a opéré en eux toutes leurs oeuvres. À l'égard du monde qui n'cft point élu , agitatione aguahitur terra , faut ; en faifant de faintes déterminatbns , tandr anferetur tabemaadnm dis que les autres volontés qui avoient la en ont fait de mauvailês; terra , ebrim uniut noBü, dt gravabit eam iaiejuitas fna dr corruet , df no» adjtciet ut rejkrgat. Et de tous ces pécheurs réprouvés il fc fera comme un faifeeau affemblé & lié , pour être jette dans l'abîme. Là ils feront renfermés jufqu'au jour du jugement , & encore après pendant toute l'étérnité. V I I. Mais ce grand jour du jugement, dans lequel Dieu viendra le manifefter dans fa majefté & fa gloire , qu'il nous découvre encore

clairement la vérité de la grâce efficace & de ce difeemement qui procède d'une opération prédéterminante f Alors les yeux altiers de l'homme feront humiliés , la hauteur des grands fera abailfée, & le Seigneur feul parohra grand meme grâce qu'à la face de l'univers il déclare que ce ! font eux qui ont la plus importante part dans leur falur, & que s'il a la gloire de les avoir aidés & fécondé , ik ont celle d'avoir décidé & d'avoir opéré la déterj mination qui a donné le branle à tout le refte. Si cela eft ainfi , ce gnnd jour feI ra le jour de l'Homme autant que le jour du Seigneur. Mais le Seigneur feul paroîtra gnnd dans ce jour, parce qu'il découvrira que toute grandeur créée eft un écoulement de fa grandeur fouveraine , il paroîtra grand dans les Saints , i>arce que tout ce 3ue les Saints ont fait de mnd eft l'effet c fa grâce; que loffouTls ont opéré le bien , c'eft lui qui a tonné en eux non feuDigilizc;; by Google

Sect. VI. Part. III.

fait toute la vendange. Voilà le ſecret de Dieu.

Paraphraſe Chaldaïque.

La gloire des juſtes eſt un ſecret, & les peines des impies ſont un ſecret. Le péché originel & les péchés que les hommes y ont ajoûtés, ſont la cauſe de ces malheurs, de cette triſteſſe, de cette affreuſe ſolitude qui s'emparera & qui déſolera toute la terre, excepté un petit nombre d'élus. Car ceux-là éleveront leurs voix, ils chanteront des cantiques de louanges, ils pouſſeront de grands cris des extrémités de la mer, ils rendront gloire au Seigneur pour leur doctrine, en publiant que c'eſt lui qui les a choiſis; qui les a introduits dans ce grand feſtin; qui a briſé cette chaîne qui tenoit liés tous les peuples; qui a précipité la mort pour une éternité; qui a éxercé ſes jugemens ſur la terre; qui a élevé ſa main toute-puiſſante; qui leur a donné la paix, & qui a opéré en eux toutes leurs œuvres. A l'égard du monde qui n'eſt point élu, *Confractione confringetur terra, contritione conteretur terra, commotione commovebitur terra, agitatione agitabitur terra, ſicut ebrius, & auferetur quaſi tabernaculum unius noctis, & gravabit eam iniquitas ſua, & corruet, & non adjiciet ut reſurgat.* Et de tous ces pécheurs réprouvés il ſe fera comme un faiſceau aſſemblé & lié, pour être jetté dans l'abîme. Là ils ſeront renfermés juſqu'au jour du jugement, & encore après pendant toute l'étérnité.

## VII.

Mais ce grand jour du jugement, dans lequel Dieu viendra ſe manifeſter dans ſa majeſté & ſa gloire, qu'il nous découvre encore clairement la vérité de la grace efficace & de ce diſcernement qui procede d'une opération prédéterminante!

Alluſion à Iſaïe, chap. 2.

Alors les yeux altiers de l'homme ſeront humiliés, la hauteur des grands ſera abaiſſée, & le Seigneur ſeul paroîtra grand en ce jour là. Maintenant il ſe tient caché, il demeure dans le ſilence, il ſouffre que l'homme, à la faveur de cette obſcurité, donne carriere à ſes penſées, & qu'il oſe partager avec Dieu même la gloire de ſes bonnes actions. Mais enfin le Seigneur paroîtra, il levera ce voile dont il s'étoit couvert, il ſe montrera dans ſa ſplendeur, & fera ſentir qu'il eſt le Dieu de tous les êtres. Car le jour du Seigneur des armées éclatera, l'élévation des hommes ſera renverſée par terre, la hauteur des grands ſera abaiſſée, & le Seigneur ſeul paroîtra grand en ce jour là.

Que les hommes ne croient donc pas en ce jour venir préſenter devant Dieu leur propre grandeur, découvrir les richeſſes de leur ame, lui montrer ce qu'ils ont ajouté à ſes dons, à ſa grace verſatile, à ſes attraits pour leur donner le ſuccès; chercher la récompenſe de ce que leur libre arbitre a enchéri ſur l'opération divine, lui demander qu'il donne à leur volonté l'honneur qu'elle mérite pour s'être diſtinguée de tant de volontés péchereſſes, en faiſant de ſaintes déterminations, tandis que les autres volontés qui avoient la même grace, en ont fait de mauvaiſes; qu'à la face de l'univers il déclare que ce ſont eux qui ont la plus importante part dans leur ſalut, & que s'il a la gloire de les avoir aidés & ſecondés, ils ont celle d'avoir décidé & d'avoir opéré la détermination qui a donné le branle à tout le reſte. Si cela eſt ainſi, ce grand jour ſera le jour de l'Homme autant que le jour du Seigneur.

Mais le Seigneur ſeul paroîtra grand dans ce jour, parce qu'il découvrira que toute grandeur créée eſt un écoulement de ſa grandeur ſouveraine, il paroîtra grand dans les Saints, parce que tout ce que les Saints ont fait de grand eſt l'effet de ſa grace; que lorſqu'ils ont opéré le bien, c'eſt lui qui a formé en eux non

feu-

Digitized by Google

prouvée par U raifonnment. feulement le progrès i mais encore le com- j mencement; non feulement l'adion, mais i encore 1a détermination ; qu'ainfi lorfqu'il | couronne leurs mérites i ce font fes propres dons qu'il couronne. Le Seigneur paroîtra grand 1 l'^rd des réprouvés > parce qu'il fe montrera fupérieur à leurs vaines exeufes & à leun injudes reproches ; qu'il fera fentir qu'il ne leur devoir pas ce qu'il ne leur a pas donné; qu'il les confondra meme en leur montrant les traits de fa miféricorde , la multitude des biens qu'il leur faits au milieu même de leurs defordres; enleurfaifantconnoitreques'il avoir liché la bride è leur cupidité I s'il n'avoit point arrêté les eSbtts du tentateur, s'il n'avoit détourné certains objets capables de féduire, leurs péchés, Sc parconféquent leurs fupplicc fc fcroient augmentés à l'excès: CHAPITRE VIII. Chai>. vai. De F j4fnté & tU F Indepeaelantt de Dieu, c'eji-a-dire , de ce fond tF itre meut ii^Mi , par letjuel Dieu efl Fètre dei iiret. I. Le caradere d'être indépendant & qui ne tient l'être que de lui meme, nous fait concevoir en Dieu deux grandes qualités ; l'une , que Dieu ell éminemment tout être , l'étre infini , & fans bornes : l'autre , qu'il cft l'être prémicr & la fource des êtres. Ainfi fous quelque rapport qu'on envifage l'être fouverain ( & comme il efe infini , il efe inépuifable en rapports) on trouve toujours qu'il efl en qu'ainfi loin d'avoir droit de ft plaindre prémier toùt ce qu'il efl , 6c que les aude lui , ils fe trouvent forcés de fc voir redevables envers lui de cette diminution de crimes & de tourmens. En un mot. le Seigneur paroîtra grand , non feulement lorfqu'il jugera les adions des hommes, mais lorfqu'il découvrira même h jullice très êtres ne font que l'effet 6c la partiapation de ce prémier être. Dieu efl ade ; mais il efl l'ade prémier, 6c par conféquent la fource de tous les ades. Il efl intelligence & vérité; mais l'intelligence 6c la v&ité prémiere,& de fes jugement, & que montrant à l'hom- ! par conféquent la (burce de toutes lesconme ce qu'il a fiit pour l'homme , il fera voir qu'il fera toujours vidorieux , lors même qu'on entreprendra de juger fa conduite. Ce jour tCTriblo fera donc véritablement le jour du Seigneur, c'cfl-à-dire , le jour de fon éclat, de fa magnificence , de fa grandeur; le jour, dans lequel fa grâce, jufqu'alors fecrette & invifîble , paroîtra dans fon luflre 6c dans fon triomphe; dans lequel il rendra è fa puiffance fouveraine la gloire qui lui cft duc, 6c que les homcim >mr-mes lui ont refufée; 8t dans lequel il vienfe donner en fpedaclc il l'univcn,pour être glorifié dans les Saints 6c pour ft faitéhu./i,nn reconnoitre admirable dans tous ceux Jlitîlilr' qui auront cru en

lui. dfrmm. noiffances. Il efl la charité, mais la charité effentielle & prémiere , 6c par conféquent la fource de tous les faints amours. Il efl la juflicc même, & par conféquent la fource & l'origine de notre juftice. Il eft 1a perfedion infinie & la bonté fouveraine, & par conféquent la fource de tout ce qu'il y a de bon & de parfait en nous. Il eft le prémier mobile , & par conféquent la fource de tous nos mpuvemens. Il eft la caufe prémiere , le prémier principe, 6c par conféquent la fource de tous l?s effets. II eft l'être prémier & par effence, 6c par conféquent la fource de cous les êtres & de toutes les réalita qui peuvent fe concevoir. I Or fi tous nosades, fi nosconnoi/TanI Va ces. Digiîizéd by Co-i^U

lyd La ‘Ptémotion phyftque StcT.VI. ces, fi nos imours. fi notre juftice, fi Pierre , ne fera-t-il pas ? Lel’jj'*’’ nos mouvemens, fi tout ce qu’il y a de quel des deux arrivera ? Celui des deux bon en nous, tout effet, tout être, tou- que Pierre voudra. Lequel des deux arte réalité, fi tout vient de Dieu , corn- ‘ rivcra-t-il qu’il veuille? S’il veut l’un, ce me de fon principe, on ne peut lé difpenfcr d’admettre la prémotion , c’eft-à-dirc, une operation phyfique & prédéterminante. 1. On ne peut fc difpcnfer d'admettre une «pération phyfique. Car fi l’opération de Dieu n’étoit que morale. Dieu ne produiroit que des attraits moraux , &; ne produiroit pas l’afic même; il ne produiroit pas, en fiiivant ce fy (terne , ce que la volonté ajoute à l’attrait , &: par conféquent,Dicu ne feroit plusl’aâe prémicr, le prémier mobile , l’être premier, &c. 2. On ne peut fe difpenfer non plus d’admettre une opération prédéterminante. Car une opération pré-déterminante eft celle qui précédé la détermination , & qui en eft la caufe. Or on ne peut fe difpenfer de reconnoitre que Dieu eft la caufe de la détermination de la volonté, & qu’il fait par conféquent que la volonté fe détermine. Car ou cette détermination cil un être, ou c’eft un néant ; ou c’eft un mouvement de la volonté , ou ce n’en eft pas un; ou c’eft un effet, un bien, un amour, un aéie, en un mot une réalité, quelque chofê d’intelligible , ou c’eft un vuide, uncchimcre, quelque chofê d’inconcevable. Si c’eft un néant & une chimère , n’en parlons plus : ce ne peut pas être ce qui donne le mouvement à tout le relie , ce qui fait la décifion de notre CŒur , & par conféquent celle de notre ; éternité. «Si c’eft une réalité , ou Dieu ! en eft la caufê, ou il n'en cil point l’être [ prémier, le prémier principe. Or fi Dieu produit la détermination, l’opération de Dieu eft donc prédéterminante. C’eft ce qu’on peut prouver encore en prenant un \ Vautre tour. j fera par une volition que j’appelle A ; & s’il veut l’autre, ce fera par une autre volition que j’appelle B. On ne peut pas dire que la volition A & la volition B foit la meme volition : car on ne peut vouloir deux effets différens par la meme 'volition. La volition A eft un être, & la volition B eft aufli un ctre. Je demande donc laquelle des deux vohtions , A ou B , s’élèvera dans l’amc de Pierre ? Si c’eft la volition A , je demande d’où vicntque c'eft elle plutôt que l’autre? Et fi c’eft la volition B , je demande pourquoi c’eft elle plutôt que la volition A? Si l’on répond que c’eft Pierre qui s’eft déterminé à l’une plutôt qu’à l’autre , la même difficulté revient ; car il ne peut s’y être déterminé que par un afle. Or cet afle n’eft pas le meme que celui par lequel il fc feroit

déterminé à l’autre voi lition. D’où vient donc que cet afle s’eft trouvé produit plutôt que l’autre, ' cet être plutôt que l’autre? Dira-t-on enj core que c'eft Pierre qui s’eft déterminé entre ces deux afles , à produire celui-ci plutôt que celui-là f Mais il eft vifible que la même difficulté revient encore, & que l’on n’en peut jamais trouver la fin, fi l’on ne remonte jufqu’à Dieu , pour y trouver le prémier principe de la détermination ; parce qu’il eft l'afle prémier & le prémier être, qui eft la fource de touv les êtres. I I. Si l’opération de Dieu n’eft point efficace par elle même , phyfique & prôléterminante, il faut en venir à cette abfurdité monftrueufe de dire que notre aflion dépend plus de nous qu’elle ne dépend de Dieu : en voici la preuve. ^ Un Digitized by Google

Sect. VI. Part. III.

ces, ſi nos amours, ſi notre juſtice, ſi nos mouvemens, ſi tout ce qu'il y a de bon en nous, tout effet, tout être, toute réalité, ſi tout vient de Dieu, comme de ſon principe, on ne peut ſe diſpenſer d'admettre la prémotion, c'eſt-à-dire, une opération phyſique & prédéterminante.

1. On ne peut ſe diſpenſer d'admettre une opération phyſique. Car ſi l'opération de Dieu n'étoit que morale, Dieu ne produiroit que des attraits moraux, & ne produiroit pas l'acte même; il ne produiroit pas, en ſuivant ce ſyſteme, ce que la volonté ajoute à l'attrait, & par conſéquent, Dieu ne ſeroit plus l'acte prémier, le prémier mobile, l'être prémier, &c.

2. On ne peut ſe diſpenſer non plus d'admettre une opération prédéterminante. Car une opération prédéterminante eſt celle qui précede la détermination, & qui en eſt la cauſe. Or on ne peut ſe diſpenſer de reconnoître que Dieu eſt la cauſe de la détermination de la volonté, & qu'il fait par conſéquent que la volonté ſe détermine. Car ou cette détermination eſt un être, ou c'eſt un néant; ou c'eſt un mouvement de la volonté, ou ce n'en eſt pas un; ou c'eſt un effet, un bien, un amour, un acte, en un mot une réalité, quelque choſe d'intelligible, ou c'eſt un vuide, une chimere, quelque choſe d'inconcevable. Si c'eſt un néant & une chimere, n'en parlons plus: ce ne peut pas être ce qui donne le mouvement à tout le reſte, ce qui fait la déciſion de notre cœur, & par conſéquent celle de notre éternité. Si c'eſt une réalité, ou Dieu en eſt la cauſe, ou il n'en eſt point l'être prémier, le prémier principe. Or ſi Dieu produit la détermination, l'opération de Dieu eſt donc prédéterminante. C'eſt ce qu'on peut prouver encore en prenant un autre tour.

Pierre ſera-t-il, ne ſera-t-il pas? Lequel des deux arrivera? Celui des deux que Pierre voudra. Lequel des deux arrivera-t-il qu'il veuille? S'il veut l'un, ce ſera par une volition que j'appelle A; & s'il veut l'autre, ce ſera par une autre volition que j'appelle B. On ne peut pas dire que la volition A & la volition B ſoit la même volition: car on ne peut vouloir deux effets différens par la même volition. La volition A eſt un être, & la volition B eſt auſſi un être. Je demande donc laquelle des deux volitions, A ou B, s'élevera dans l'ame de Pierre? Si c'eſt la volition A, je demande d'où vient que c'eſt elle plutôt que l'autre? Et ſi c'eſt la volition B, je demande pourquoi c'eſt elle plutôt que la volition A? Si l'on répond que c'eſt Pierre qui s'eſt déterminé à l'une plutôt qu'à l'autre, la même difficulté revient; car il ne peut s'y être déterminé que par un acte. Or cet acte n'eſt pas le même que celui par lequel il ſe ſeroit déterminé à l'autre volition. D'où vient donc que cet acte s'eſt trouvé produit plutôt que l'autre, cet être plutôt que l'autre? Dira-t-on encore que c'eſt Pierre qui s'eſt déterminé entre ces deux actes, à produire celui-ci plutôt que celui-là? Mais il eſt viſible que la même difficulté revient encore, & que l'on n'en peut jamais trouver la fin, ſi l'on ne remonte juſqu'à Dieu, pour y trouver le prémier principe de la détermination; parce qu'il eſt l'acte prémier & le prémier être, qui eſt la ſource de tous les êtres.

## II.

Si l'opération de Dieu n'eſt point efficace par elle même, phyſique & prédéterminante, il faut en venir à cette abſurdité monſtrueuſe de dire que notre action dépend plus de nous qu'elle ne dépend de Dieu: en voici la preuve.

Un

Digitized by Google

prouvée par le raifinnement.-,^ ayy Un efFct dépend plus de la caufê pré-, le racontoit fon onging^que f« ne dois iGà*r. déterminante que de la caufe nondétemi- Dieu même j je ne fu^j^eyabk à Dieu'’^*' nante- , de la caufe phyfique que de la que de ce qu’il a offert de^me 'donner caufe morale. naiflance quand la volontc-cfedé. vouQuela dépendance de la caufe phyfi- droit; mais je fuis redevable ^^jplontê que (bit plus forte & plus confidérable de ce qu’ellt l’a voulu , & qu’en le yomque la dépendance de la caufe feiflement lant elle a déterminé Dieu ï me pnodiiSi morale, if eft aifé de le conclurre, de ce Lorfque je regarde l'opération de DieiSî que rinfluence de la caufe phyfique eft je vois feulement que je pouvois ctre^ plus forte que celle de la caufe morale : i mais à quoi m’auroît fervi de pouvoir êcar l'influence phyfique produit l’effet |tre, fi jamais je n'avois été.' Au lieu que par elle même, l’influence morale ne Ici lorfque je regarde la volonté humaine, produit que par l’entremife de la caufe je voi que c’eft elle qui eft cauf? que phyfique. | je fuis. Mais ce qui eft plus important , c’eft j Mais quelle étrange penfée de faire que la dépendance de la caufe déterminan- un fi indigne partage dans notre dépentc eft plus grande que cellede la caufe non! dance, de ne pas reconnoître même que déterminante : l’évidence eft palpable fur ; toute créature , tout être , toute aâion cet article. De qui dépend plus la vi- ; dépend de Dieu , de maniéré qu’il n’y a ftoire,ou d'un général d’armée qui réglé aucun dwé de dépendance qu’il n’ait à tout, qui difpole, qui détermine; ou de fon égard. l’intendant des vivres & des munitions, j Autant l’indépendance de Dieu eft fouqui ne fait que prêter un fecours non dé- 1 veraine & abfolue , autant la déjiendance terminant, & toutefois abfolument nécef- de la moindre créature eft-elle gtWrale & faire ? De qui dépend plutôt le fuccès {extreme. Comme l’on doit concevoir d’une navigation ou du pilote qui tient le l’indépendance de Dieu , telle qu’on ne gouvernail, ou du rameur qui féconde le puiffe y rien ajouter, il faut aufli parconpilote I trafte concevoir que la dépendance de la Si le fecours de Dieu n’cft ciu’un fe- créature eft telle, qu’on ne peut y enchécours moral, notre aâion dépend de nous rir; que fi une aéfion dépend de la volonplus que de Dieu; mais quand elle ne dé-| té créée, cette dépendance eft fubordonpendroit qu’autant de l’un que de l’autre, j née à celle, dans laquelle elle eft par rapne fêroit-il pas indigne de partager cette | port à Dieu qui l’a fait produire par la dépendance; en forte que par rapport à volonté; en forte que non feulement tout Dieu il n’y eût qu’une

dépcndaiwe niora- l’être de notre ame, mais aufli tout l’être le , & que la dépendance phyfique fut' de notre aéhon, que notre connoiffancc, toute entière du côté de l’honirac, corn- notre amour , notre détermination, tout me fi la dépendance de tout être créé & ' en un mot ce qu’on pourroir s’imaginer de toute aéfion n’étoit pas une dépendan-j ^i nous détermineroit , dépend d’une ce univerfelle? ' ^ération de Dieu qui le produit, 8e qui A plus forte raifon , fi le fecours de ’ par conféquent prédétermine. Dieu n’eft que verfatile , concomitant , inefficace , notre aâion dépend plus de . a 1 A* BOUS que de Dieu. Je dois plus à la vo- j Comment k moindre lâe» le plus pe^ lonté humaine, diioit cette aâion > fi el- 1 tit être» la plus petite réalité poumiic-elV î le Digilized by Google

if8 La Trémotim phylîqtte Srct. vl.le éxifter dans la clôture, fans être for- ] par elle meme, & s'eri étant formé l'idée, mée par une telle opération de Dieu, puif- j il lui donne enfuitc l'éxiftence, lorfqu'il qu'on ne conçoit même ni être, ni rcali- dui plaît de la lui donner, té pollible que par l'être fouverain^ Car Cette polTibilité étrangère & indépen» ceft prémier pendant. Elevons nous ici au deiTus des conceptions d'une bafle & toute humaine PhiloIbphie, pour contempler par les yeux de ce que nous perfuade l'idée de l'être ' dante traveftit étrangement la créature, &, lier, de l'être infini, de l'être indé- i fi je l'ofe dire, l'érige en Divinité. Un enge i êtrff une nature qui eft par elle même, doit avoir des perfedions fans bornes; qui eft-ce qui l'auroit bornée ? Comme l'infinité de Dieu vient de fon indépendance, Fefprit les rapports de la créature avec l'ê- , aufli la limitation des êtres bornés doit ve tre fimreme ; & en confidérant ainfi' no- ' nir de leur dépendance, tre efte comparé avec l'être de Dieu , admirons les grandeurs de cette Majefte fouveraine , & l'étendue fans bornes de fes perfeftions & de lôn elTence ine/fable. C'eft peu connoître la nature de l'être , & ne pas avoir une idée alTez noble de la Majerfé de l'être des êtres, que de s'imaginer que les créatures qui tiennent de Dieu leur éxiftence , tiennent leur poflîhilité d'elles mêmes. De l'éxiftcncc à la poflîbilité on peut tirer fur ce point une conféquence Intime , & prouver que l'une & l'autre dépend de Dieu : quoiqu'il y ait cette différence entre l'éxiften-, ce des créatures & leur poflîbilité , que' l'éxiftence dépend d'une volonté libre & j arbitraire de Dieu , en forte que Dieu ' peut les créer ou ne les pas créer; au lieu | C'efi un principe fur lequel roule une des démonflrations de l'éxiflenccdeDieu, & par laquelle on prouve que la matière l& notre efprit n'éxiftent pas d'eux mêmes , puifqu'ils font bornés dans leur être. Cette preuve fi jufte & fi (ôlide, je l'applique à la queftion prcTentc. Si la matière croit poflîble par fa nature & indépendamment de Dieu , fi mon ame étoit poflîble de meme, elle devroit avoir des pserfeétions fans bornes , elle devroit être infinie, elle devroit être aufli grande que Dieu. Seroit-cc Dieu qui auroit borné la nature de mon ame? Mais cette nature efl conflituée nature par elle même, félon l'opinion que je réfute , elle efl telle indépendamment de Dieu. On dira peut-être, que la nature de que la poflîbilité dépend de l'eflcnce mê-: mon ame eft bornée par elle même, que me divine, qui eft néceflaire , en forte' je n'ai que tant de degrés de connoiflancci que non feulement toutes les créatures, mab que chacune en particulier eft néceffairament poflîble, & que

la natuie même ic la poflîbilité des êtres eft invariable, parce que l’eflence divine eft néceflairement & immuablement participable en ' 1er. Mais cette objeâion , fi l’on en extant de degrés d’amour , parce que c’eft ma nature de n’avoir que cela. Si cct;p objedion étoit foHde, elle détniiroit auflî cette éclatante preuve de l’éxiftence de Dieu , dont je viens de pardifférentes maniérés. plique les termes , devient abfurde & il ... .....WW. _ . Si l’on s’écarte de cette vérité, il fatP' lufoire. A la place du mot de nature, jo dra concevoir que la créature eft poflîble ' m’explique en d’autres termes équivakns, Ear fa propre nature, qu’elle a une poflî- mais plus clairs; de je disqu’pn peut enilité indépendamment même de Dieu, & vifager mon ame , ou âsmme être , ou que ce qui fait que Dieu peut la créer, comme néant t )e n*y conçois que cela: c'eft que l’aiant connue conune poflîble I je conçob même qu’on ne peut y conce•J voir Diy:::;::.! by Google

4 prouvée par le toirrien davantage. Mon ame eÜ être en tout ce qu'elle eft > néant en tout ce qu'elle n'cft pas. Or fous lequel de ces deux rapports peut-on dire que mon ame fc (bit bornée par elle même indépendamment de Dieu & par (à nature i Répondra-t-on qu'elle s'eu bornée , parce qu'elle eft néant? j Mais ce ferait repondre, comme l'on dit, ititm arr UUm; ce (êroit dire , mon ame eft n^t de certaines perfeélions , de certaines connoilfances, paréxemplc, parce qu'elle eft néant de ces connoi (Tances ; elle eft bornée , parce qu'elle eft bornée. Ainfi ce ferait apporter pour réponfe ce qui efl en queftion ; & on aurait toujours lieu de demander, pourquoi cette ame a-teBe ces connoilfances , & non pas d'autres, CCS degrés d'être & non pas d'autres I, degrés? Pour qu'un être ait certaines perfections & non pas les autres, il faut une raifon; | 8c qui dit une railbn , dit quelque caufe fupérieure , quelque être par confequent qui en eft auteur ; au contraire pour avoir toutes les pcrfeâions, il ne faut point de caufe fupCTÎeure; il fuflit d'être, & de n'être point borné par un autre être pour être fans bornes ; car tout eft renfermé dans l'être. Répondra-t-on que mon ame eft bornée , parce qu'elle e(î être ? Mais cette réponfe eft évidemment fàu(Te. Car ce ferait dire, mon ame n'a pas certaines conDoilfances , parce qu'elle en a certaines autres ; mon ame n'a point la connoiffance du quarré, parce qu'elle a la connoif(ânee du triangle : comme (ï la connoil^ fance du triangle étoit incompatible avec celle du quarré, & que l'une fût Texclulîon de l'autre. Au contraire toutes les «wioii Tances peuvent s'allier enfemble, toutes tes perfeâbns peuvent fe réunir; ce qureftÎKompatible avec l'être, ce n'eft pas k néant : ce qui eft conraifimnetuent. I j'p traire à la bonté petftéHon , ceCN«r> n'eft pas la perfeéBt^^atla bonté, mais"***' l'imperfeftion & la malitSer, c'eft-^-dire, la privation de bonté & de pMièâion. Mon ame n'eft donc point boegnée, parce qu'elle eft être ; pourquoi dboc dl* elle bornée, puifqu'on ne pwut dire le le (bit, ni parce qu'elle eft être , ni ca qu'elle eft néant? Au contraire , (î fon être eft conftitué par lui même, & s'il eft poflTible indépendamment de Dieu , comme Ame part rien ne la borne , & que de l'autre cet être peut s'unir à toutes fortes de perfeéfions, de connoilfances, cfaaxKirs, & les polféder, il eft évident ftble fous ce regard , qu'il Ika poimafe comme infini , & que fa nature lonï Âae telle : ce qui étant abftirde , fiblement faux par notre propre expéflès* ce, il s'enfuit que b polfibilité des êtres» aulfi bien que leur éxiftence, dépend' de Dieu : & c'eft auffi ce que l'on peut prouver

invinciblement par l’idée meme de l’être indépendant. I V. Cet être , dès-U qu’il eft par lui même , & qu’il ne tient point fon être d’ailleurs» il n’eft point borné , comme oo vient de le dire ; il eft infini, il contient toutes les perfeôions , il renferme dans l’immcnfe étendue de fon cfTcnce tous les êtres & tous leurs degrés : il eft éminemment tout être, il en épuife toute l’idée, il en eft la plénitude, le comble, la fourre. Ce feroit donc ne pas connoître iCfez (bn eflênce, que de concevoir le moindre être qui lui échape , & qui foit être fans être par loi. Aufli tous les êtres créés ne fbnt que des participations de cet être fouverain , & ne font que des écou- » lemens , pour ainfi dire , de edui qui eft comme Tabîme & l’océan de l’être. Cet
Digitizùd by Co

voir rien davantage. Mon ame eſt être en tout ce qu'elle eſt, néant en tout ce qu'elle n'eſt pas.

Or ſous lequel de ces deux rapports peut-on dire que mon ame ſe ſoit bornée par elle même indépendamment de Dieu & par ſa nature ? Répondra-t-on qu'elle s'eſt bornée, parce qu'elle eſt néant ? Mais ce ſeroit répondre, comme l'on dit, *idem per idem*; ce ſeroit dire, mon ame eſt néant de certaines perfections, de certaines connoiſſances, par éxemple, parce qu'elle eſt néant de ces connoiſſances; elle eſt bornée, parce qu'elle eſt bornée. Ainſi ce ſeroit apporter pour réponſe ce qui eſt en queſtion ; & on auroit toujours lieu de demander, pourquoi cette ame a-t-elle ces connoiſſances, & non pas d'autres, ces degrés d'être & non pas d'autres degrés ?

Pour qu'un être ait certaines perfections & non pas les autres, il faut une raiſon; & qui dit une raiſon, dit quelque cauſe ſupérieure, quelque être par conſéquent qui en eſt auteur : au contraire pour avoir toutes les perfections, il ne faut point de cauſe ſupérieure; il ſuffit d'être, & de n'être point borné par un autre être pour être ſans bornes ; car tout eſt renfermé dans l'être.

Répondra-t-on que mon ame eſt bornée, parce qu'elle eſt être ? Mais cette réponſe eſt évidemment fauſſe. Car ce ſeroit dire, mon ame n'a pas certaines connoiſſances, parce qu'elle en a certaines autres; mon ame n'a point la connoiſſance du quarré, parce qu'elle a la connoiſſance du triangle : comme ſi la connoiſſance du triangle étoit incompatible avec celle du quarré, & que l'une fût l'excluſion de l'autre. Au contraire toutes les connoiſſances peuvent s'allier enſemble, toutes les perfections peuvent ſe réunir; ce qui eſt incompatible avec l'être, ce n'eſt pas l'être, mais le néant : ce qui eſt contraire à la bonté & à la perfection, ce n'eſt pas la perfection & la bonté, mais l'imperfection & la malice, c'eſt-à-dire, la privation de bonté & de perfection. CHAP. VIII.

Mon ame n'eſt donc point bornée, parce qu'elle eſt être ; pourquoi donc eſt-elle bornée, puiſqu'on ne peut dire qu'elle le ſoit, ni parce qu'elle eſt être, ni parce qu'elle eſt néant ?

Au contraire, ſi ſon être eſt conſtitué par lui même, & s'il eſt poſſible indépendamment de Dieu, comme d'une part rien ne la borne, & que de l'autre cet être peut s'unir à toutes ſortes de perfections, de connoiſſances, d'amours, & les poſſéder, il eſt évident qu'il ſera poſſible ſous ce regard, qu'il ſera poſſible comme infini, & que ſa nature ſera d'être telle : ce qui étant abſurde, impie & viſiblement faux par notre propre expérience, il s'enſuit que la poſſibilité des êtres, auſſi bien que leur éxiſtence, dépend de Dieu : & c'eſt auſſi ce que l'on peut prouver invinciblement par l'idée même de l'être indépendant.

## I V.

Cet être, dès-là qu'il eſt par lui même, & qu'il ne tient point ſon être d'ailleurs, il n'eſt point borné, comme on vient de le dire; il eſt infini, il contient toutes les perfections, il renferme dans l'immenſe étendue de ſon eſſence tous les êtres & tous leurs degrés : il eſt éminemment tout être, il en épuiſe toute l'idée, il en eſt la plénitude, le comble, la ſource. Ce ſeroit donc ne pas connoître aſſez ſon eſſence, que de concevoir le moindre être qui lui échape, & qui ſoit être ſans être par lui. Auſſi tous les êtres créés ne ſont que des participations de cet être ſouverain, & ne ſont que des écoulemens, pour ainſi dire, de celui qui eſt comme l'abîme & l'océan de l'être.

Cet

Digitized by Google

SiCT.VI. Part. m. i6o Cet être infini en tout genre l'cft auili dans les maniérés dont il peut communi3uer l'être ; il peut donner plus : il peut onner moins : il peut donner tantôt un certain genre d'être &c tantôt un autre, & de ü cette différence entre les êtres créés ; différence, qui fait leur nature. Toutes ces natures par conféquent dépendent de l'eflTence divine , qui eft nécelTairement participable en une infinité de maniérés. t'être que Dieu donne aux crc.ttures , il le poflede en premier , il le polfcdc dans Ton tout & le réunit à fes autres perLa 'Prémotion phy/tque moins communicable ; Que la poflibilité des connoilfaoccs créées d^end de la fupreme intel igence ; la poüibilité de l'amour, de la charité fouveraine ; la poflîbilité de la durée, de l'éternité; la pollibilité de la bonté créée, de la bonté infinie; en un mot que la poflibilité de l'être créé , dép>end de l'être des êtres, Audi les êtres finis ne font-ib intelligibles que par l'être infini. Car, comi me on a dit ailleurs, l'imperfeâion & la I limitation marquent un néant, & le néant I n'efi intelligible que par l'être. On ne I conçoit donc les êtres finis comme finis, feôions , & par conféquent il le poflede ; que par comparaifbn avec l'être infini. d'une manière éminente & infiniment fupéricurc à celle des créatures. Dieu efl immenfê, & pouvant fe communiquer comme immenfc , il peut créer une matière étendue ; mais la matière efl divifible, parce que chaque partie de la matière efl bornée , & qu'elle n'cfl pas l'autre : au lieu que Dieu efl immenfe ,& en même temps il efl fimpte ; ainfl il efl tout entier dans tous les lieux , & tout entier dans chaque partie ; l'immenfité de Dieu efl donc bien différente de l'étendue de la matière. Dieu n'cfl point divifible, il n'cfl point matière, mab il en poffede éminemment toute la perfeâion. Dieu efl l'intelligence même , & pouvant fe communiquer comme intelligent, il peut créer des cfpnts; ces cfprits font fimpics, comme il efl fimple lui même; mais Us ne poffedent pas les autres perfeâions que Dieu pollWe ; ib n'ont que certains degrés ; ils ne font point immenfes, par exemple, ib n'ont qu'une raefurc borna; de connoifTance & d'amour, au lieu que Dieu réunit en lui même toutes fortes de perfeâions, & dans le degré le plus fublime. C'cll ainfl que la poflibilité de la matière dépend de cet etre immenfc , qui par la toute-puiiraace divine efl plus ou | Ôr fl les êtres finb n'ont leur intelligibilité que par l'être infini , comment auroient-ib leur nature & leur pofBbilité autrement que par ce fouverain être/ Ces êtres , parce qu'ib font bom& , s'excluent l'un l'autre, & font oppofes 6c incomparables dans leur fubfiance 6c dans leur nature.

Ainfl la matière , parce qu’elle a fes parties bornées & diviflbles, ne peut être l’cfprit & l’intelligence, c’cfl^-dire , un être fimple & indiviflble. Mais dans celui qui poffede l’être fans borne, cous les degrés d'être, toutes les perfeélions fe réunifient dans un feul être, qui par Ton effence immenfe & infime renferme éminemment l’être dans toute fon étendue & fa perfeâion , & qui par ce haut titre mérite feul d’être appellé l’être des êtres. Que fi l’être tout entier eft renfermé en Dieu , comment les êtres créés pourroient - ib puifer ailleurs leur nature , leur poQtbilité , leur être f V. Mab il eft bon de remarquer, que quoi3ue les êtres créés (oient (^sarés les uns es autres , cependant comme Dieu a voulu leur faire porter fon caraâere & fbn

prouvée par le raifmmement. i6i fon image I & exprimer l’unité du Créa- relation icViprotjaf ittgÇoipt câefles con*Q»*ri teur par cette multitude même de créa- tribuent à former & à Cfplcrvcr ceux de turcs, il a imprimé en elles certains traits ' la terre , & ceux de la tene à, leur tour & certains principes pour les réunir en- | fervent à ceux du ciel; cjuetpus les êtres lëmble malgré leur divifion. Cette réu- qui font dans le monde corpord ié maionionfe fait fentir à qui veut y faire at- tiennent avec autant de proportioit iu; & tention dans toutes les parties de l’uni- d’ordre que les diffétens relforts d’ufle vers. même machine , & qu’ils opèrent avMK Je ne parle pas lëulement des efprits, autant d’uniformitéque s'ils n’etoient tout dont toutes les modalités , à caufe de la qu’un feul corps, fimplicité de leur être, ne font qu’un lêul Ce qu’il y a en ceci déplus furprenant, être & une feule fubftance. Cette vérité c’eft l’union des intelligences avec les a été déduite dans les feérions précéder!- ^ corps. Là où ces deux êtres , par leur cites , ou l’on a montre qfle tous les mou- , fence & par leur nature, font fi dilfemblavemens de l’ame, les vertiu, les pafllons, ! blés & fi incompatibles. Dieu, dont les les aâes, tout fe réunit dans l'amour, que | oeuvres font admirables, y a fuppléé par toutes nos connoiflances font renfermées un accord fi parfait de ientimens d’une dans celle de l’être fouverainement par- part, & de mouvemens de l’autre , par une fait , quoique fouvent l’homnie n'y falfe | fi étroite dépendance & par une conmp^ pas même attention ; & qu’enfin la con- mcation fi intime , qu’à voir d’un prÿ> noilTance même & l’amour ont enfemble micr coup d’oeil l’union de ces deux fub-; des noeuds fi étroits, qu’il efi vifible que | fiances & le concert de leurs opérations, toutes les modalités de l’ame ne font r&l- ou feroit tenté de les confondre , fi l’on kment qu’un être fimple, & fe ralfemblent n’etoit infiruit d’ailleurs combien elles font en un point. j difiinguées. Qui pourroit même pénéOù l’union paroît plus difficile , c’efi trer plus loin 8c développer les fecrets «iet dans la matière, parce que toutes Tes par- la religion & la maniéré mervcilleulê dont tics font détachées & différentes les unes Dieu fantifie fes élus ; comment il les réudes autres. Mais ces parties mêmes fi di- nit en un niême efprit ; comment il les fiinguées par leur être , Dieu les a unies raffcmble malgré la difiancc des lieux, des par des liens d’un autre genre , il a établi temps, des inclinations ; comment ,jx>ur entr’elles une correfponaancc fi jufie & fi opérer ce grand ouvrage il y intére (le les admirable, que non feulement le plus pc- autres

hommes, & fe fert même du canal tit mouvement imprimé à une partie de k des êtres corporels ; comment il fait tirer matière, fe communique jufqu'aux ex- le bien de la malice même des Démons;, trémités de l'univers; comme celui qu'on comment il emploie le minifiere desEfiimprime au dernier anneau d'une chaîne, prits fupérieurs & célefies ; quipourroiti fè répand dans toute la longueur de la dis-je, pénétrer dans ces myfieres, tiouchaine; mais de plus, que toutes ces por- veroit ciue toutes chofes font réunies en rions de matière , malgré l'cfoigncment Jefus-Chrift , qui efi notre chef & notre des lieux , la différence de figure & de principe; puifque c'efi de lui que tout le fituation , la différence des temps, la di- corps , dont les parties font unies enfemr. yofitédes fondions & des mouvemens, bleavec une fi jufie propoidoQ^^^çiieÂi^ . fc communiquent l'une à l'autre & cor- par toutes les jointures & les iùùfons *' coureitt aux mêmes effets : que par une cette adminifiration, racotHfiànet» qu'il T»m. II. - ' ^ ^ X lui .

ſon image, & exprimer l'unité du Créateur par cette multitude même de créatures, il a imprimé en elles certains traits & certains principes pour les réunir enſemble malgré leur diviſion. Cette réunion ſe fait ſentir à qui veut y faire attention dans toutes les parties de l'univers.

Je ne parle pas ſeulement des eſprits, dont toutes les modalités, à cauſe de la ſimplicité de leur être, ne ſont qu'un ſeul être & une ſeule ſubſtance. Cette vérité a été déduite dans les ſections précédentes, où l'on a montré que tous les mouvemens de l'ame, les vertus, les paſſions, les actes, tout ſe réunit dans l'amour, que toutes nos connoiſſances ſont renfermées dans celle de l'être ſouverainement parfait, quoique ſouvent l'homme n'y faſſe pas même attention; & qu'enfin la connoiſſance même & l'amour ont enſemble des nœuds ſi étroits, qu'il eſt viſible que toutes les modalités de l'ame ne ſont réellement qu'un être ſimple, & ſe raſſemblent en un point.

Où l'union paroît plus difficile, c'eſt dans la matiere, parce que toutes ſes parties ſont détachées & différentes les unes des autres. Mais ces parties mêmes ſi diſtinguées par leur être, Dieu les a unies par des liens d'un autre genre, il a établi entr'elles une correſpondance ſi juſte & ſi admirable, que non ſeulement le plus petit mouvement imprimé à une partie de la matiere, ſe communique juſqu'aux extrémités de l'univers; comme celui qu'on imprime au dernier anneau d'une chaîne, ſe répand dans toute la longueur de la chaîne; mais de plus, que toutes ces portions de matiere, malgré l'éloignement des lieux, la différence de figure & de ſituation, la différence des temps, la diverſité des fonctions & des mouvemens, ſe communiquent l'une à l'autre & concourent aux mêmes effets: que par une relation réciproque les corps céleſtes contribuent à former & à conſerver ceux de la terre, & ceux de la terre à leur tour ſervent à ceux du ciel; que tous les êtres qui ſont dans le monde corporel ſe maintiennent avec autant de proportion, & d'ordre que les différens reſſorts d'une même machine, & qu'ils operent avec autant d'uniformité que s'ils n'étoient tous qu'un ſeul corps. CHAP. VIII.

Ce qu'il y a en ceci de plus ſurprenant, c'eſt l'union des intelligences avec les corps. Là où ces deux êtres, par leur eſſence & par leur nature, ſont ſi diſſemblables & ſi incompatibles, Dieu, dont les œuvres ſont admirables, y a ſuppléé par un accord ſi parfait de ſentimens d'une part, & de mouvemens de l'autre, par une ſi étroite dépendance & par une communication ſi intime, qu'à voir d'un prémier coup d'œil l'union de ces deux ſubſtances & le concert de leurs opérations, on ſeroit tenté de les confondre, ſi l'on n'étoit inſtruit d'ailleurs combien elles ſont diſtinguées. Qui pourroit même pénétrer plus loin & développer les ſecrets de la religion & la maniere merveilleuſe dont Dieu ſantifie ſes élus; comment il les réunit en un même eſprit; comment il les raſſemble malgré la diſtance des lieux, des temps, des inclinations; comment, pour opérer ce grand ouvrage il y intéreſſe les autres hommes, & ſe ſert même du canal des êtres corporels; comment il ſait tirer le bien de la malice même des Démons; comment il emploie le miniſtere des Eſprits ſupérieurs & céleſtes; qui pourroit, dis-je, pénétrer dans ces myſteres, trouveroit que toutes choſes ſont réunies en Jeſus-Chriſt, qui eſt notre chef & notre principe; puiſque c'eſt de lui que tout le corps, dont les parties ſont unies enſemble avec une ſi juſte proportion, reçoit par toutes les jointures & les liaiſons de cette adminiſtration, l'accroiſſement qu'il Epheſ. 4.

Part. lu. i6a La Trèmotion phyjique SïcT.VI. lui communique par l'efficace de fon influence > fdon la mefure de chacun des membres , afin qu’il fe forme ainfi un (êul corps I 6c qu'il s’édifie dans la charité. Ce grand ouvrage . dont le deflein eft ù vafte qu’il renferme' dans fon enceinte toutes les créatures , & qu’il atteint depuis le prémier âge du monde jufqu’à la confômmation des fiecles ; ce grand ouvrage, dis-je, s’avance chaque jour, & de d^ré en degré va toujours croiflant jufqu’i ce que Jefus-Chrift , qui eft accompli tout en tout, trouve l’accomplifftment 6c l’intégrité de tous fes membres; Ikqu’après s’etre affujetti toutes cbofës, il foit lui meme ailùjetri à celai qui lui i.cof.ir.jy^ aflujetti toutes ch<^, afin que Dieu foit tout en tous. Si donc tous les êtres qui compofent l’univers à caufe de ,1a limitation de leur être , n’ont pas cette unité de nature & d’effence, telle qu’elle eft entre les Perfonfies de la fainte Trinité, au moins ont-ils V I. En effet comme Dieu eft l’être des êtres , on comprend que tout ce qui fe trouve dans les êtres finis, fc trouve auffi en Dieu ; rhais que ce qui eft dans les ctres inférieurs d’une maniéré imparfaite, eft en Dieu dans toute fon éminence & fa perlêâion ; ce qui ril en eux d’une maniéré bornée , eft en Dieu fans borne & fans mefure. C’eft notre néant qui fait que nous fommes finis 6c imparfaits. Notre connoiffance eft bôm^ , parce que nous avons la connoifTance de certains objets, 6c que nous n'avons pas la comoiflânce des autres: notre amour eft borné, pareeque nous n’en avons que certains d^r6 : l’étendue des parties de notre corps eft bornée, parce qu’ils font en certains efpaces, & ne font pas ailleurs : rwtre durée eft bornée , parce que notre ame qui éxifte maintenant, étoit dans le néant il y a un fiecle. Au lieu que celui qui eft la pié* route l’union dont on conçoit qu’ils font | nitude de l’être n'a point de néant , que fufceptibles. Car par une correfpondince ] rien n’a mis des bornes à fon être , & d’opération , par un rapport , par une | qu’ainfi pofTédant l’être dans toute fon éharmonie ils s’accordent i compofer un ' tendue , il le poflede d’une maniéré infi' fëul tout , qui lorfqu’il fera arrivé à fon comble & à fa perfeâion , offrira aux Efprits bienheureux un fpeftacle digne de la grandeur de Dieu qui l’aura formé; 6c niment diftérentefSe fupérieureà celle dont les créatures le poffedent. Dieu eft l’intelligence , il eft amour , il eft vivant» immenfe, étemel; il eft tout: & comme qui dès à prélënt même, malgré les téne- il eft tout & qu’il eft infiniment , il ne bnes dont nom cf^t eft obfcurci , nous renferme en foi aucun défaut : ainfi il n’eft découvre l’unité du fbuverain maître qui point

ce qui en renferme. Il n’eft point règne fur l’univers , 6c nous fait entendre : corps; il n’eft |x>int figure; il n’eft point que ces êtres bornés , réunis enfemble mouvement ; il poflède néanmoins toute avec tant d’ordre 6c de rapport, font l’ou- la perfeâion de ces êtres , fans en avoir vrage de cet être fupreme, quipoffedela les défauts: U eft tout d’une maniéré furptérétude de l’être, & qui renferme d’u- éminente, parce qu’il eft fans borne, qu’ft ne maniéré infiniment fublime de émi-' eft l’être même, qu’il eft l’être d®* ^ nente toutes les perfêâioins des êtres créés dans Tuoité & la fimplicité de fba efiênt. AxU • a très. «' Auflî Dieu ^voulant fe manifefter ) l’homme, fe montre-t-il fous cette grande qualité ; pour faire coonoître ,1a fifolimité Diy iüa. ctvJ C-30gk

prouvée psr le raèfonnment. de fou eflcDCe > il abi^ toutes fes gran- 1 ce fy ftemc ? Car fi elle peat d'elle meme Chatdeurs, en dlfant qu'il eft celui qui eft: ajouter à. fon être, poonwoijne pourroitcomme lorfqu'il a vouluprefcrireàrhom- elle pas y ajouter fans' borwé î D'ailleurs me fes devoirs & fes hommages , il les a cette ame n'avoit que quatrêd^rés , je réunis tous dans le précepte <fc l'amour. le fuppoft j en voilà un cinquième , un Cette haute & divine Thcotogicj qui fixieme, un feptieme ajouté, & ajouté à marque dans fon auteur une «elle rapério- ce que Dieu hiî a donné. Ce nouveau rité de connoilTance, & qui nous oécou- degré d'où peut-il venir? Il eft au dellî» vre fous des traits fi filnples de fi màgni- de tout ce qu'avoit raüùe i. il èft outre ce fiques idées, confond toutes les illufions qu'elle écoit, & outre ce que Dieu lui ad'uoe railbn peu éclairée , & qui s'écarte voit donné. 11 'faut donc recoanOttre que de la voie de la vérité & de la lumière, l'ctre de l'ame, au moins en ce point, eft lorfqu'elle a le malheur de s'écarter une un être par lui même : que par conféqueqf fois du principe d'unité. c'eft une idole érigée contre Dieu même. Si l'«B franchit le pas, & fi l'on avoue & que ce doit être un être infini & fans qu'on peut ajouter à la grace& au fecours bornes, puirqu'ilcftliiidéplOdait. de Dieu le moindre de^ d'être& deréa- D'ailleurs s'il s'âevoit uniiétre dans lité, foit coonoilTance , /oit amour, foit notreame,outteoequcDieuy ac^éh^ déterminacion , foit quelque autre choie comment Dieu -feroit-il le créatetir dis qu'on voudra imaginer ; qu'on ne s'é- choies invifibles , aufii bien que des vi& blouiilè pas fur le caradere d'un tel être : blés ? Si la plus petite réalité fe forme ea prenons y garde, la plénitude de l'être nous (ans être l'effet de l'opération divisé qui eft en Dieu, & cette maniéré furémi- Dieu ne cefic-t-il pas d'être le comble de nente de le poiTéder, n'eft que la fuite de l'ctre, la plénitude, lafource, l'être des l'indépendance, &dece que Dieu tient êtres? Car c'eft anéantir ce grand canâe^ l'être de lui même. Cet être donc ajou- re,quc de concevoir dans le monde uo té à ce que Dieu opéré dans le fond d'une trc qui ne foit point en Dieu en préhiiàr ame, viendroit fe placer en elle au milieu & comme dans fon principe; & c'eft auiOS des dons de Dieu , 'comme s'il vcnoit anéantir le caraéfere de créature, que de ne maintenant au milieu de l'univers un être pas recoonoiue qu'elle procédé aufii bien nouveau qui ne fût point la créature de que toutes les pâmes de fon être , d'une Dieu. Or un tel être ne devroit-il pas opération deE^ ^ltti<dogni'éxiftei»jouir du fruit de l'indépendance ; 3c, ce. Le titre augufte

d’être dés êtteS rei»» comme Dieu même, ce qui eft fouvcrai- ferme ces deux idées ; & que tout l’êtit nement abfurde , polféder la perfeéfion qui eft dans la créature, eft en Dieu d’ufans borne & d’une manière furéminen- ne manière furoninente, comme dans cote ? I lui qui en eft la (burcc; & qu’aucun être £n eflêt qui l’auroit borné , cet être? borné, tel qu’il eft dans les odatuies, n’eft Seroit-ce Dieu? Mais ce n’eftpoint Dieu ni éxiftant , ni mêiqe pôflible que dans qui l’a formé , puifqu’on fuppofe que cet l’être des êtres. Ces oeux idées qui le être eft outre tout ce que Dieu a opéré réunifient dans cdle de rêatind^aeOdant, dans une ame. Seroit-ce l’ame qdi l'au- renferment eh elles-mêmes tout le (yfienie TOit borné? Mais comment & pourquoi de la prânotion. . .ê- tf' l l’autoisrelk bonté, aiant une fois fuppofé - ?- ■ ijîp ^ . r, ..i » ' SEPTIED

i($4 Sect. VII. PâXT.I. La Trémtion fhyft<jue SEPTIEME SECTION. PREMIERE Partie. *Dans laquelle on répond aux difficultés. CHAPITRE I. Cf tpioM dtitjtÊger otginird dtf çnitit fttr ccut matière. t I. Le fyfteme de la prémotion phyfique eft, comme on l'avoue affez communément, celui de tous les fyftemes qui fe Ibutient le mieux, & qui donne les idées les plus diilinâes, les plus nobles 8c les plus fui vies. Mais ce fyfteme a fa difficultés , & c'eft ce qui en éloigne. Cet amas de raifbns en faveurde la prémotion devient , dira-t-on , un appareil aftêz inutile , tandis que ces difficultés fubfifteront; 8c fi l'on n'y trouve un dénouement fatisfaifant , vainement fe meton en frais du côté des preuves. C'eft ainfi qu'on raifonne affez ordinairement. Comme on trouve que les difficultés fur cette matière font très intéreffantes , & qu'il en eft peu qui le foient davantage, l'on attend qu'elles foient levées pour prendre fbn parti. On infifte moins fur la force des preuves que fur la réponfê aux objeftions , 8c l'on va fouvent jufqu'à frire dépendre l'une de l'autre. I I. Mais de 12 tenir ainfi en fufpens, & de ne fixer (ba iugement qu' après l'éclairciffement des difficultés , c'eft une difpofirion d'efprit qui peut être bonne ou mauvaife, félon la dinérencc des matières dont il eft: queftion. Elle eft bonne en frit de matières qui ne font que probables, 8c en fait de preuves qui ne font point capables de porter la certitude ; pour lors ce n'eft que par la comparaifon des raifons pour 8c contre, que l'on peut décider laquelle des deux opinions contraires mérite d'être préférer. Mais elle eft raauvaife , lorfr qu'il s'agit de preuves certaines & de démonllrations; en ce cas if n'y a plus à balancer , & l'on n'eft point reçu à allier des objeâions. Il ne s'agit alors que d'éxaminer foigneulêment ces preuves que l'on nous donne comme cenaines 8c démonftratives ; 8c fi elles font telles en effet. le refpeft qui eft dû à la vérité, lorfqu'elle fe montre, nous oblige de nous y rendre indépendamment de tous les difficultés. Ce devoir fi important & fi peu obfavé, 'devoir néanmoins dans lequel confi. fte le bon ufage de notre efprit , fie la fidélité que nous devons à la prémiere vérité, ce devoir, dis-je, confi fte à fui vre pas h pas la lumière , à mefure qu'elle fe prélêntc, I ne point combattre les vérités connues par celles qui font ignorées, 8c à ne point prendre l'obfcurité des chofa que Dieu nous a cachées , pour une raifon de contefter celles qu'il lui a plu de nous découvrir. I I I. Quiconque apporte des démonftrations de ce qu'il avance , n'eft point obligé d'entrer dans la

difcuftîon des difficulté: il faut trancher co«it , en di£mt : Vos obDigitized by Google

SECT. VII. PART. I.

# SEPTIEME SECTION.

## PREMIERE PARTIE.

### *Dans laquelle on répond aux difficultés.*

## CHAPITRE I.

### *Ce qu'on doit juger en général des difficultés ſur cette matiere.*

I.

LE ſyſteme de la prémotion phyſique eſt, comme on l'avoue aſſez communément, celui de tous les ſyſtemes qui ſe ſoutient le mieux, & qui donne les idées les plus diſtinctes, les plus nobles & les plus ſuivies. Mais ce ſyſteme a ſes difficultés, & c'eſt ce qui en éloigne.

Cet amas de raiſons en faveur de la prémotion devient, dira-t-on, un appareil aſſez inutile, tandis que ces difficultés ſubſiſteront; & ſi l'on n'y trouve un dénouement ſatisfaiſant, vainement ſe met-on en frais du côté des preuves. C'eſt ainſi qu'on raiſonne aſſez ordinairement. Comme on trouve que les difficultés ſur cette matiere ſont très intéreſſantes, & qu'il en eſt peu qui le ſoient davantage, l'on attend qu'elles ſoient levées pour prendre ſon parti. On inſiſte moins ſur la force des preuves que ſur la réponſe aux objections, & l'on va ſouvent juſqu'à faire dépendre l'une de l'autre.

II.

Mais de ſe tenir ainſi en ſuſpens, & de ne fixer ſon jugement qu'après l'éclairciſſement des difficultés, c'eſt une diſpoſition d'eſprit qui peut être bonne ou mauvaiſe, ſelon la différence des matieres dont il eſt queſtion. Elle eſt bonne en fait de matieres qui ne ſont que probables, & en fait de preuves qui ne ſont point capables de porter la certitude; pour lors ce n'eſt que par la comparaiſon des raiſons pour & contre, que l'on peut décider laquelle des deux opinions contraires mérite d'être préférée. Mais elle eſt mauvaiſe, lorſqu'il s'agit de preuves certaines & de démonſtrations; en ce cas il n'y a plus à balancer, & l'on n'eſt point reçu à alléguer des objections. Il ne s'agit alors que d'éxaminer ſoigneuſement ces preuves que l'on nous donne comme certaines & démonſtratives; & ſi elles ſont telles en effet, le reſpect qui eſt dû à la vérité, lorſqu'elle ſe montre, nous oblige de nous y rendre indépendamment de tous les difficultés.

Ce devoir ſi important & ſi peu obſervé, devoir néanmoins dans lequel conſiſte le bon uſage de notre eſprit, & la fidélité que nous devons à la prémiere vérité, ce devoir, dis-je, conſiſte à ſuivre pas à pas la lumiere, à meſure qu'elle ſe préſente, à ne point combattre les vérités connues par celles qui ſont ignorées, & à ne point prendre l'obſcurité des choſes que Dieu nous a cachées, pour une raiſon de conteſter celles qu'il lui a plu de nous découvrir.

III.

Quiconque apporte des démonſtrations de ce qu'il avance, n'eſt point obligé d'entrer dans la diſcuſſion des difficultés: il faut trancher court, en diſant: Vos ob-

Digitized by Google

prouvée par U objeftions font fauffe , parce que mes démonftrations font vraies . & que la vc'rité ne peut pas être oppofée à la vérité. Mais comment ces objeétions font-elles faulTes ? C’eft ce que je ne vous expliquerai pas , pourra-t-il répondre : mes lumières vont 'jufqu’à voir qu’elles font faulles > mais non pas jufqu'à pénétrer diftinftement pourquoi : c’efl un nœud que je puis couper, mais dont je ne puis dcmcler les détours. Une telle réponlê, je l’avoue, nefatisfait pas notre eljjrit. Avide & impatient comme il eft , il ne peut demeurer dans des bornes fi gênantes ; il veut ou tout voir, ou tout nier; & la cupidité démefurée qu’il a de favoir , fait que lorlqu’il ne peut l’affouvir en entier , il s’en venge fur le peu de vérités qui fè montrent à lui, par l’orgueilleufe licence qu’il Ce donne de n’en tenir aucun compte. En cela notre efprit eft vifiblement injufte , & cette injuftice vient de cette plaie originelle, qui eft appellée, félon S. Auguftin , la concupifcence des yeux. Mais il femble que ce vice , plus rare fur ' certaines matières , fe dévelope avec moins de retenue fur celle que nous traitons. On pourroit citer des fentimens de Philofophie, qu’on ne laiHè pas de tenir ferme, quoique les difficultés paroilTent infurmontables. Dans les Mathématiques il n’y a point d’autre méthode : parce que l’on apporte des démonftrations , jamais on ne répond aux difficultés ; &c li en conféquence des propofitions qu’on a démontrfe, il s’en éleve quelqu’une d’une obfcurité impénétrable , on eft afle^ lîncere pour avouer fon ignorance , mais alTez conftant & courageux pour ne point rétrafler ce qui a précédé. Pourquoi 4oac dans l’accord de la grâce efficace âf«c le libre arbitre ne fuivroit-on pas une méthode fi (â« & fi proportionnée à l'efprit hum»inf.«..y,j.. rai fomentent. I V. GfAr F. Il lêmble qu’il n’cft point de matière qui le demande plus, car il n’en eft point 3ui demande des connoiflances plus étenues. Il eft aifé de connoitre certains relTorts d’une machine ; mais pour appercevoir , comme il faut , l’union de ces differens refforts & l’accord de toutes les parties, il faut connoître la machine bien parfaitement. Il eft aifé de connoitre les dimenfions d’un quarré & celles d’un cercle ; mais de déterminer la correfpondarce & la proportion de l’un avec l’autre, c’eft à quoi nul elprit n’a encore pu atteindre. Il faut en dire autant de b combinaifon des différens mouvemens. Pour voir une chaîne , ce n’eft point alTcz d’avoir vu les deux anneaux qui la terminent , il faut l’avoir vue toute entière. De même , pour pénétrer l’accord du libre arbitre avec b grâce , il ne fulfit pas de connoître, & que Dieu nous fait d«erminer,

& que nous nous déterminons librement, il faudroit en avoir vu bien davantage; il faudroK avoir pénétré des matières dont nous connoiftbns à peine b furface; il faudroit avoir dévelopé toute notre amc, & quand on l'auroit fait, ce ne feroit pas tout; car l'accord deces matie! res eft bien difiFérent du rapport mutuel de deux figures, du quarré & du cercle; CCS deux figures font du même genre ; I mais ici il s'agit d'accorder l'aiSion d'une j caufe particulière avec ce'.le de b caufe uI niverfelle : il s'agit de montrer le rapport entre l'être fini & l'ctre infini. Or fi l'on confidere combien ces genres font éloigné en eux-mêmes.; combien ils font au delTus de notre portée ; combien , par éxemple , il eft difficile de découvrir le rapport d'une étendue bornée avec l'in> Imenfité de Dieu , d'une durée finie avec l'éternité, l'on comprendra combien notre efprit eft peu en état d'expliquer parX } faiDigi;:^ j<j by Google

SecT. VII. Part.I, i66 ftitement le npport de l’opfration libre d'un être borné avec l'opérarion prédéterminante de l’être infini. V. Quand donc on ne pourroit apporter la folution de ces difficultés , ce ne feroit une marque que de notre ignorance : mais k Dieu ne plaife que notre ignorance préjudicie à une vérité connue par des preuves fi fortes & fi incontefiables. Pofons ce principe avant que d’entrer dans la difcuflion des difficultés fur cette matière. Car fi nous y entrons , ce n’eft pas que nous la regardions comme néceffaire pour s’alTurer oe la vérité de la prémotion phyfique> qui paraît fuffifamment établie; mais c’eft que ces difficultés font très importantes en elles-mêmes , que ce font des maderes très belles 8c très curieufês , fur lefquelles il eft néceflaire d’être infiruit. Dans cette recherche peut-être réuffira-ton à donner la folution véritable , peutêtre n'y réuffira-t-on pas : mais ce (uccès ne doit rien changer au fond des fentimens. Ce que l’on tient avec une pleine certitude, l’on ne doit jamais le faire dépendre des explications qui ne viennent qu’après coup. C’eft un arricle de foi expre/Tément défini par l’Eglife, que nous fommes libres, & que pour mériter &r pour déméríter dans l’état où nous fommes , il ne fuffit pas d’avoir une liberté de contrainte, mais qp’il fiut encore une liberté & une éxemption de néceflité. Ce dc^me doit être embralTé avec tant de fidélité , que rien ne foit capable ni de l’altérer , ni de l’af- i Lé *Pfêmattm pkyfîfu phyfiqœ eft une fiiite de ceftè qui eft elle-même fuffifamment marquée dans les livres faims , dans ceux des Doéleurs de l’Eglife , & que la raifon humaine démontre en plufieurs maniérés. Il n’eft donc pas k craindre qu’entre la grâce efficace 8c la liberté il y ait plus qu'une oppofition apparente ; & comme la vérité de ces deux points eft confiante , quand même l’on ne pourrait pas en découvrir l’accord , on ne devrait pas croire qu'il en fut moins récL V I. , .5 Au refte il faut remarquer que les raifons qu’on allégué contre la grâce efficace & la prémotion phyfique, font de nature à faire une impreffion toute autre que les réponfes des Thomiftes. Ces raifons font des raifons morales & vulgaires, que l’on font en foi-même être vraies jufqu’à un certain point, mais qu’il eft aifé de pouffer trop loin , lors qu’on n’approfondit pas affez les matières. Ces raifons d’ailleurs fc trouvent fortifiées par les préjugés de l’enfance , & par la corruption d’une nature , dont l’orgueil & l’amour de l’indépendance font les grandes plaies. Ainfi ellis font revêtues de tout ce qu’il faut pour former en nous l’impreffion la plus vive & la plus fenfible. A ces objeélions les Thomiftes

appotv tent des réponfes toutes roéraphyfiques, dépouillées par conféquent de ce qui peut frapper les fens , & intéreffer l’homme charnel. Ces réponfes ne trouvent d’accès qu’auprès de l’intelleâ pur , & n’ont d’autre reffource que dans une vérité fefoiblir , & qu’on n’en falfe pas dépendre ] che & abftraite. Mais que nous fommes fa croiance, des recherches & des explica- 1 foibles, pour atteindre jufqu’i ce pôiiit I k..— — 1. j._. I jjç moins du notre efprit, que d'appofti^ dü'réponfes d’un genre tout diffiaétjt de celui des objefHonsr 8f<te réfoudre pir la Métaphyfique une difficulté morale. On aimv^il pmfer dons humaines, mais qu’on le tienne dans k fons même de l’Eghfo. D’un antre côté la efficace eft une vérité clairement eiuëignéepar l’Ecriture & par la Tradition ; & la prémotion Digiî:z.‘=1 h'. Go jglc

prouvée par U puifêr la <blu(ion dans la difficulté mcnie: & Ton veut qu'elle foie tellemenr aflbnie» que l'objeaion fcmblc la porter avec elle. C'eft un trop pénible effort de fe tranfErter du fenfible & du familier au fume & à l'abUrait ; & il ftut beaucoup d'étendue pour embraffer à b fois deux genres G ditfférens > pour les allier enfembk» & pour les proportionner de maniéré, que l'un fans détruire l'autre, l'éclairciflë & le développe. Cependant à confidérer ces deux genres, celui des réponfes Thomiftiques, & celui des objeâions oppofées , on ne peut s^cmpêcher de donner b préférence au prémicr. Car il'eft Gxr que les argumens vulgaires font plus fujets à contenir quelque illufion, que ce genre de réponfes ne le peut être à trahir b vérité. Je conviens que ces raifonnemens vulgaires renferment certaines vérités; mab fou vent aulTipoufIcnt-ils bien au delà. On font par facemple que l'ame produit fon afhon ; & l'on eft tenté de conduire qu'elle feule fuffit pour la produire. On lent qu'on ell libre à fe déterminer ; & l'on en conchid un droit de fe déterminer fans une opération fupéiieure qui nous prédétermine. On ne font point cette opération de Dieu en foi-même, l'on n'aime point même un tel airujettiflcme^ , on veut être plus maitre: & comment, G l'on s'en tient-là, n'ira-t-on pas jufqu'à la nier ? Comme dans ce genre on n'envifage les objets que par l'écorce . l'on eff plus expolé à fe tromper qu'on ne l'eft dans le genre mé- ; uphyGque, oii b préciGon & l'éxaâitudc qui en font le caraâere, font plus pro- j près à nous défondre de ces égaremens. J'ajoute encore que les queftions qui regardent le fond de notre ame & la manière dont Dieu y agit , font matières métaphyGqucs , krquelles par conléqucnt ont plus de proportion avec ce genre qu'avec tout autre. raifomement. 1^7 V I I. Cuar.!. Après tout , bien loin de d^uilër ici les difficultés du fyffeme de b ptémotion, bien loin de tâcher de les diffiimiler ou de les couvrir, 8c de regarder ce point comme le foible du ThomiGne : l'on doit au contraire s'en faire gloire. Que les défenfeurs des opinions oppofées fe vantent que de leur côté il n'y a point de difficulté à accorder la liberté avec b grâce ; leuf fyGemc cG-il donc ebir , iâns obfcurité , Êms nuage! C'eft pour cela même que je n'en veux point. Dans le v^tablc fyffeme il y a desproGandeurs impénétrables , & des difficultés reconnues par l'Ecriture & par les Peres. Quoiqu'il ne foit pas impo(fible,au moins eff-il G difficile de difeemer b queffion de b grâce & celle du libre arbitre , que s. Au(. kxfqu'on défend le libre arbitre , il fcm-JjJ|;J;j^. ble qu'on nie b grâce de Dieu , & lorl^ ap^qu'on établit b grâce de

Dieu de b maràere qu’il faut l’établir, il femble qu’on détruife le Ijbre arbitre. Les objeâions contre la grâce efficace fetoument par conféquent en preuves t les ennemis qui viennent l’attaquer , font autant de témoins r’ dépofent en fa faveur. Or c’eft un plus grands caraâeres de vérité d’un fontiment , lorfqu’il fe prouve par l’endroit même , par lequel on p^tend le combattre. Au lieu que le faux fe détruit toujours par quelque côté, le vrai (ê foutknt par tout : & comme l'unité accompagne la vérité , G nous n’appercevons ps b réunion des vérités , nous ne devons l’imputer qu’au peu d’étendue de nos lumières. SJ C H AD

i<$8 s CCT. VU. rAaT.I. CHAPITRE II. U gréue tfficéce par elU~mème ^ U J>rrrMim ne détrmijint point la üterté tC indifférence. I. SI la grâce, dit on, ^toit efficace pw ^Ue-racme, l'homme à qui elle feroit donnée , ne pourroit pas n'y point confentir. Or (i l'homme ne peut point ne pas confemir ^ cette grâce , il eft viltble qu'elle ôte la liberté d'indifférence. Car la liberté d'indifféience conHAe dans un pouvoir de vouloir & de ne vouloir pas. La Trémotien pbjffitm ne capacité d'éprouver tour à tenir la do^ mination de la grâce & celle de la cupidité. Il faut remarquer en fécond lieu, qu'on ne peut pas dire non plus que l'homme, avant qu'il eût la prémotion pour faire telle aâion , par éxemple pour donner l'aumône, avoit un pouvoir réd de donner , ou de ne pas donner fon aumône: mais qu'au moment que la prânotion lui eff donnée , il n'a plus d'autre pouvoir que celui de la donner. Une telle penfée renverferoit encore la liberté d'indifférence. Cette liberté renferme un double pouvoir, le pouvoir de vouloir & celui de ne vouloir pas. Donc (i dans le moment que Dieu nous donne (à prémotion de confentir à faire , ou de confentir à ne ! pour vouknr , on n'avoit plus qu'un feul point faire. Donc, dira-t-on, H la gra-| pouvoir, qui eff celui de vouloir , & ce efl efficace, elle détruit b liberté Ce raifonnement eff la grande objeôion , par bquellc on attaque la grâce efficace & la prémotion phylique. On peut le tourner en mille maniérés , lorfqu'on veut donner carrière à fon efprit; mais toutes dans le fond reviennent au même point. I I. Avant que d'y répondre , H faut requ'on cellàt d'avoir l'autre, qui eft celui de ne vouloir pas, on n'auroit plus pour cet inftant même la Lberté d'ii rence. I I I. Cela pofé , je répons , comme on a coutume de le faire , que l'homme dans l'inftant meme que Dieu lui donne la prémotion phyfîque & la grâce efficace , a le pouvoir de n'y pas conlêntir. Car la marquer que ce ne feroit pas affezdedire, prcmotionphyfiquedoiM,à la vérité, l'aque l'homme i qui Dieu donne une pré- âion ; elle fait que l'nomme confênt amotion phyfîque pour une aéiion , a le âuellement. mais elle n'ôte pas ce poupouvoir de ne point faire cette action, voir réel& intérieur que l'homme porte mais d'en faire une autre, parce que Dieu dans le fond de fon être de confentir ou peut ne lui point donner une telle prémo- 1 de ne pas confentir. tion, mais une autre qui lui feroit opérer C'tft ce que les Thomiftes expriment, une autre aétion. N'admettre qu'un lorfqu'ils répondent à cette objeôion de pouvoir purement extérieur, & qui ne mar-, la maniéré fuivante. L'homme qui a la que rien de

réel dans le cccur de l’homme,' grâce efficace & la prémotion , ne peut ce feroit dc^ruire la liberté d’indifférence. I pas voulcnr ne pas agir. Ib diftinguent : Car la liberté fuppofe une qualité intérieu-1 il ne peut pas vouloir, ne pas agir dans le re à l’homme ; & le pouvoir qu’elle renferme , eft un pouvoir adif, réel & véritable, & non pas feulenimt une certaifens compofé, ils l’avouent : dans le fens divifé, ds le nient. Ces tames fcholaftiqucs, & en apparence ■1 Digitized by Google

prtwvée par U rêifmmmmt. 169 i^obfoiBi ont une Cgnification trèsj ftion; aimer le point aimer. Ch*». claire & très prccifc , qui fe réduit à la ce font deux choie dfjfâsfée: mais aime réponfe que nous venons d'apporter. Dieu & pouvoir ne le point , ce ne L'homme qui a une grâce efficace pour font point deux chofaoppofé^v Ce qui faire le bien, ne peut point vouloir faire eft c^ofc au blanc, c'cft le mais le mal dans le fens compofé, c'eft-à-dire, non pas le pouvoir d'être noir. A|à,que que fuppofc' qu'il falfe le bien , on ne deux chofes foient oppofées, il &ut ^ufd^ut pas*^ dire qu'en meme temps il fera les foient toutes deux fur une même ligut aduellement le mal. parce que ces deux comme une couleur & une couleur, ou bien une couleur & une non couleur. Ain11 ce qui cil oppofé au vouloir , c'ell le vouloir contraire , ou bien le non vouloir ; mais non pas le pouvoir de vouloir ou de ne pas vouloir. Ce qui eft oppofé i un aâe , aéHons incompatibles ne peuvent fe trouver enfemble dans le même homme au même inftant. Cependant l'homme qui a une grâce efficace pour faire le bien, peut vouloir fiire le mal dans le fens divifé, parce que, c'eft un ade contraire ou un non ade quoique l'homme ne puilTc former tout à mais non pas le pouvoir d'agir & de ne la fois ces deux ades incompatibles, néan- j pas agir. Si donc l'ade n'eft pas oppofë au pouvoir , fi ces deux chofes ne font pas incompatibles, rien n'empêclie qu'elles ne fe rcunilfent enfemble , rien n'empcchc que nous n'aions en même temps l'une & La raifon pour laquelle l'homme qui | l'autre, & qu'ainll au moment même que fait une bonne adion , ne fait pas en mê- 1 Dieu nous donne une adion , nous ne me temps l'adion oppofee, je veux dire j confervions en nous mêmes le pouvoir de k mauvaife , c'eft que ces deux adions | faire une adion contraire , ou de ne pas font incompatibles} que vouloir faire & j agir: & par conféquent , de ce que k vot^r ne pas faire, vouloir aimer Dieu j grâce efficace & la prémotion nous don& saloir ne le point aimer , ce font des | nent une adion , on ne peut pas conmoins dans le ten^ mênfc qu'il forme un de ces ades , il conferve la puilTance de former l'autre. I V. clurre qu'elles nous ôtent le pouvoir de réfifter. .'t ades, dont l'un exclud l'autre. Or il n'en eft pas ainfi de l'adion S: du pouvoir. Agir 8c pouvoir ne pas agir, vouloir aimer Dieu 8c pouvoir ne le point aimer, ce ne font point deux chofes incompatibles 8c qui s'excluent. L'incom- ! On commue de montrer que la grâce effcâce -r* c MAPI T R E lif; patibilité vient de l'oppofition des deux termes , & ici il n'y en a point. S'affeoir 8c être debout , être en repos & fe mouvoir , voilà

deux chofes incompatibles, parce qu’eDes font tmpofées : mais ^ s’alTeoir 8c pouvoir être déoout , être en ; t^s 8c pouvoir fe remuer , voilà deux .mais qui ne font point incompati- ' blés, parce qu’ils ne font pas oppofés. H en faut dire autant fur notre queTom. n." dr U PrétfMion ne derrnifint point U liberté tP indifférence. *. "V4 . .. ,1* Ais, ajoutera-t-on, tout cea n'eft au fond qu’une fubtilitémétaphyfique. Si nous avons le pouvoir de râîfter à la grâce 8c à k promotion , eflâions donc d’y rélifter; qui nous en empêche f Y Le Digitiz 'îd by CisOglt.

1 S«CT. VU. P*»T. 170 - -£tét ' Le pouvoir n'elKil pat réd f Pourquoi [ m les voa des homasÀT^r' J donc n‘y réfifteroit-on pas en elFetf Peut- que je le puis, & qu? d^K»! de nuii de ' ou rq^irder comrœ un pouvoir véritable le faire. ^ * ' celui qui n’aura jamais ra'cffct , & quii Mais li nous en avons un fi véritable certaracment Sc infailliblement ne fera ja- 1 pouvoir, donnons nous le phifir d’en faimais réduit en aélc, tandis que la grâce , re l’épreuve, & par là de fignaler à januis efficace & la prémotion feront prélêntes, | notre liberté : approchons nous du feu. parce qu’elles feront toujours opérer un aéte eppoféf Ne voir-on pas au contraire, que fous une telle c»éfârion de Dieu la roiontc eft tcBeinent fixée , qu’elle ne mettons y la main , laidôns la confumer toute entière lâns la retirer : qui nous en empêche ? H n’y a que le vouloir. La main confuméc, avançons k bras, qu’il peut plus agir autrement , & qu’ainfi une i brûle, que peu à peu il fc réduifc en centelle opération emporte avec elle même , dre : mettons encore l’autre bras dans le non feulenicht ce qu’on apf>elle une in- brazier , enfuite la refie 8c tout k corps, feilliljüiré , mais même une vraie né- Pourquoi s’elïraier d’une telle réfolucionl ceffitéf Si nous avons un égal pouvoir de fc faire, On a tant de fois répondu à cette ob- j ou de ne le pa^airc , quel inconvénient jeftion , 8c on l’a fait d’une maniéré fi ’ y a-t-il à faire Pun ou l’autre f Mais une belle, fi naturelle , fi fenfible , qu’il ne telk épreuve coûtera trop cher : qu’impat(rft pas qu’on puilTc rien ajouter ni répliquer même à ces reponfes. I I. porte? Je puis vouloir ou ne vouloir pm en fubir la peine : quel inconvénient donc y a-t-il que je le veuille ? Hé quoi , fi j ;amais je ne voulois me lailTer confumer On objcéfc qu’un pouvoir qui in failli- 1 dans le feu p>our faire épreuve de ce p»oublcmcnt n’aura point fon effet, cefic d’e-j voir, ce feroit une marque que ce poutre un vrai pouvoir. Mais i. n’ai-je pas ! voir feroit un pouvoir chiméiique? Voile pouvoir de me précipiter par une fcnc- i li toutefois à quoi fc réduit cette grande tre , de m’ameher les yeux , de me brû- | objeftion des adverfaires , voilà le fim de kr à petit feu ? Et cependant jamais re- ! leur caufe. duirai-je àl’aéte ces fortes de pouvoinfi Qui peut douter que tandis qu’un homSi j’avaneeque je n’ai pas de tels pouvoirs. ! me agira raifonnablement , qu’il n'aura je me fens démenti au fond de mon ame | pas le cerveau démonté, il eft abfolument par un témoignage intérieur; je fens que | certain 8c infaillible que jamais il ne fe feje puis allumer un feu ; je fem que je puis j ta confiuncr à petit feu, précifément pour y mettre la main, le pied, tout le

corps; je fens que pour le faire je n’ti qu’à le vouloir ; & je fens enfin que je puis k vouloir. S’il s’agillbit de s’envoler dam les ain , je verrois bien que cela ne dépend pas de moi, & que je n'en ai pas le pouvoir ; mais de me jetter dans un feu . cent fois on s’efforcera de me perfuader que je faire l’efTai du pouvoir qu’il en a , & que cependant il a toujours un véritable pouvoir de le faire ? De même aufii , tandis que la grâce efficace eft donnée pour une aélion, il eft abfolümcnt certain Sc infaillible que jamais l’homme ne fera un aâe oppofé . que toutefois il a en lui même un véritable pouvoir de fc faite. Et comn’en ai pas le pouvoir , 6c cent fois ma me cet homme qui infailliblement ne fc propre Confcicnce 8c une évidence inté- ' déterminera pas à febniler , n’cft point tieure me pariera plus hautement quetouen eda néceffité parce qu’il coofcrve touDigiticrxJ by Coogle

prouvée par ï Kidjours le pouvoir de fe fine ) de meme suffi à l’^ard de la gwee efficace, quoiqu’il foir certain & infaillible qu’on n’y r^fiftera pas , cependant parce que l’on conferve toujours le pouvoir de le füre , il n'y a point de néceffité. III. On oppofcra peut-Étre qu’il y a abfiirditi 8c contradidion , que, pofe la prémotion phyfique, je rciifte; au lieu qu’il n'y a point de contradidion que je tnc jette dans le feu , puifqu’il y a eu même des hommes qui l’ont fait ; un Empedode qui fe jetta dans une des bouches àfêu • Pargriedu mottt Etoa ; un * Prothée, qui fit dever un bûcher, & s’y brûla tout vif pendant les jeux olympiques. Ces Philofophes qui fe font portés à de telles extrémités, nel’dnt fait que dans le defir ou de fe faire laonorer comme des Dieux , ou de paffer pour des Héros. Une pffion furieufe avoit ôté leur raifon de fon affiette ; & je conviens que foit par ' folie, foit par une impreffion extraordinaire, fbit par paffion, un homme peut fe hiffer tellement emporter par un objet, qu’il en rœarde h jouiflânce comme préférable à <fc très crack fupplices. Mais, fuppofé qu'un homme n’ait point de telles raifons, je foutiens qu’il y a abfurtSté à dire qu’il (ê laiflwa brûler à petit feu, feulement pour faire épreuve du pouvoir qu’il en a ; & cette abfurdité ed telle, qu’elle marquerait une vraie folie, âc par conféquent un renverfement de tout V , fhomme , dans l’homme qui la feroit. J’avoue que, poié la prémotion, il y suroît abfurdité que l’homme n’agît point de telle maniéré. Mais à raifonner de la prémotion comme de l’éxcmple précédent, )c conchu que l’infaillibilité de la prémotion ne détruit point le pouvoir de réfider, puilqu’il «ft certain que l’homme a • raifbimement. 171 le pouvoir de fe faitt'hruler i petit feu , Ch«. quoiqu’il y ait abfurdjté- à'dire qu’il s’y fera brûler, fuppofé què d’une part il foit raifonnable, & que d’une autre il n’ait point d'autre raifixi de fe brukr que celle de fiiirc l'efTai de ce pouvoir. I V. Mais, dit-on, il n’y a point d’abfurdité à fuppofer en afte ce qui eft polTible, & par conféquent à fuppofer qu’on réfifte effeâivement à la premotion , fuppofé qu’on ait le pouvoir de le faire. C’ed une menue 8c chétive difficulté, qui confide toute dans un équivoque. Ablblument parlant, il ed srrai qu’il n’y a point d’abfurdké à fuppofer en aâe ce qui ed poffible ; mais il y a abfindité à fuppofer, que ce qui ed poffible foit en aéte dans une hypothefe incompatible , c’ed-à-di* re, qu’il (bit en afte en meme temps que l’aide oppofé & incompatible éxide. Par éxemple, il n’y a point d’abfurdité en foi même & abfolument parlant, que celui quia le pouvoir d’erre affis fbit

a(duellement affis : mais il y a abfürdité ) fuppofêr qu’il foit affis dans le temps même qu’il ed debout. De même auffi , abfolument parlant , il n’y a point d’abfui^ dité à fuppofer qu’un homme lé braie tout vif : mais fuppofé d’une part qu’un homme n’att point rcfprit alfm , & de l’autre qu’il n’ait point d’autre raifon de le brûler que le dcircin d’effaier le pou. voir qu’il a de le faire, il y auroit abfurdité de dire dans cette fuppofition, que : l’homme qui peut fe brûler vif , le fera ! effedivemenr. Car ce ferait tomber en 'contradidion avec foi même , & dire qu’un homme ed infenfe, & qu’il ne l’ed pas , pnifqu’on fuppoferoit d’un côté qu’il fèrok une adion qu’on ne peut foire fans folie , & que d’un autre côté l’on foutiendroit qu’il n’ed pas infênfé même dans cette adion. Y » n Diül i b; ojgL

Skt. VII. Paxt. 17J La ‘Prémotion féÿfitpte Il faut penfer la même chofe au fujet i jamais fans eftt, te que rinfàinibflitê eft J de la prémotion f & pour couper court à , abfblumcnt féparée de la néceflité ; toute ' toutes les petites chicaneries qu’on peut la vie des hommes cft remplie de femblafbrmer fur ce fujet , il n’y a qu’à diftinguer ces trois propolîtions. r. Il y a abfurditc à fuppofer que deux aâes oppoft% , comme vouloir & ne vouloir pas , être affis & être debout, éxiftent en mcbles éxemples. Qui fe déterminera à Ce tenir les yeux fermés fans jamais les ouvrir pendant toute fa vie , à s’habiller ordinairement à la Siamoifê , à ne parler en ce païs-ci que me tempts: parce que ces deux aftes op- Turc & Mofcovite,&c? Tant il eft vrai pofés s’excluent l’un l’autre, a. Mais il | qu’il y a dans l’homme une multitude furn’y a point d’abfurdité à fuppofer , que le prenante depouvoirs qui demeurent à japouvoir de faire un aéêe & le pouvoir de mais fans eflfet, & qui n’en font pas moins faire l’oppofé , par exemple , le pouvoir de | réels. vouloir & le pouvoir de ne pas vouloir, | Or 11 b raifon ou b pallion agiflent fur le pouvoir de s’alTeoir & celui de k tenir . le coeur d'une maniéré li puilTante qu’il y ait une infaillibilité à ne ^int prendre un autre parti, quoiqu’il n’y ait nulle néceffité; comment refiife-t-on de croire que b main du Dieu tout-puilTant , qui agit avec autant de douceur que de force, ne puiflê pas opérer b meme chofë dans notre volonté? V I. debout fubfîflent enfêmble , parce que ces deux pouvoirs ne font nullement oppofés. £t de meme il n’y a point d’abfurdité qu’un aâe éxiflc , & qu’en même temps il éxifle en nous un pouvoir de faire un aâe oppofé, par éxemple, de fe tenir aâuellement debout, & pouvoir être aflîs ; parce que ces deux chofês ne font point oppofées : ainfl il n’y a point d’abmrdité à dire que l’homme en même j Dans les Eaivains divinement infpircs temps peut vouloir & peut ne vouloir pas, ne le voit-on pas d’une maniéré à ne pouparce qu’en effet il a toutàb fois cedou- j voir le contefter? Ils font libres, ils font ^ ble pouvoir : il n’y a point d’abfurdité indifférens i fouvent néanmoins il kurdui»non plus à dire que l’homme qui veut a- ' coûte beaucoup de travaux, de fueurs & âuellement. peut ne vouloir pas , parce , de veilles, pour compoiër ces livres faints que l’aélion de vouloir n’cxdut point le qui font notre confobtion : & cependant pouvoir de ne pas vouloir : mais il y auroit feulement abfurdité à dire , que l’homme peut réunir en meme temps en lui CCS deux aâes, vouloir & ne vouloir pas. Ces équivoques étant levées , plufieurs difficultés de cette nature fe diflipent.

Revenons au point d’où nous fommes paras i . Ce n’eft pas feulement en certaincs occaflons rares & extraordinaires, comme de fc brûler vif, ou de s’arracher les yeux, que k pouvoir d’agir demeure à c’ell le faint Efprit qui agit en eux, c'eft lui qui les remplit , qui les détermine, qui les remue ; ils font les organes de b Divinité : combien donc ne faut-il pas que l’opération de Dieu fur eux foit forte Si dominante? Il eif fi vrai que Dieu les prédétermine , que ce qu’ils écrivent , quoiqu’ils fe fentent intérieurement libres à l'écrire ou à ne pas l’écrire, c’efl le bine Efprit qui l’écrit : â: que leurs paroles font b parole de Dieu. irrcetarr Caïphe, ce Pontife impie & politiques ne s’imaginoit4i{>as parier de lui-même^ & ne ootlMt-fl pas que c’étoic une penfée qu’il Dij" by Googl

SECT. VII. PART. I.

Il faut penſer la même choſe au ſujet de la prémotion, & pour couper court à toutes les petites chicaneries qu'on peut former ſur ce ſujet, il n'y a qu'à diſtinguer ces trois propoſitions. 1. Il y a abſurdité à ſuppoſer que deux actes oppoſés, comme vouloir & ne vouloir pas, être aſſis & être debout, éxiſtent en même temps: parce que ces deux actes oppoſés s'excluent l'un l'autre. 2. Mais il n'y a point d'abſurdité à ſuppoſer, que le pouvoir de faire un acte & le pouvoir de faire l'oppoſé, par éxemple, le pouvoir de vouloir & le pouvoir de ne pas vouloir, le pouvoir de s'aſſeoir & celui de ſe tenir debout ſubſiſtent enſemble, parce que ces deux pouvoirs ne ſont nullement oppoſés. 3. Et de même il n'y a point d'abſurdité qu'un acte éxiſte, & qu'en même temps il éxiſte en nous un pouvoir de faire un acte oppoſé, par éxemple, de ſe tenir actuellement debout, & pouvoir être aſſis; parce que ces deux choſes ne ſont point oppoſées: ainſi il n'y a point d'abſurdité à dire que l'homme en même temps peut vouloir & peut ne vouloir pas, parce qu'en effet il a tout à la fois ce double pouvoir: il n'y a point d'abſurdité non plus à dire que l'homme qui veut actuellement, peut ne vouloir pas, parce que l'action de vouloir n'exclut point le pouvoir de ne pas vouloir: mais il y auroit ſeulement abſurdité à dire, que l'homme peut réunir en même temps en lui ces deux actes, vouloir & ne vouloir pas. Ces équivoques étant levées, pluſieurs difficultés de cette nature ſe diſſipent.

## V.

Revenons au point d'où nous ſommes partis 1. Ce n'eſt pas ſeulement en certaines occaſions rares & extraordinaires, comme de ſe bruler vif, ou de s'arracher les yeux, que le pouvoir d'agir demeure à jamais ſans effet, & que l'infaillibilité eſt abſolument ſéparée de la néceſſité; toute la vie des hommes eſt remplie de ſemblables éxemples.

Qui ſe déterminera à ſe tenir les yeux fermés ſans jamais les ouvrir pendant toute ſa vie, à s'habiller ordinairement à la Siamoiſe, à ne parler en ce païs-ci que Turc & Moſcovite, &c? Tant il eſt vrai qu'il y a dans l'homme une multitude ſurprenante de pouvoirs qui demeurent à jamais ſans effet, & qui n'en ſont pas moins réels.

Or ſi la raiſon ou la paſſion agiſſent ſur le cœur d'une maniere ſi puiſſante qu'il y ait une infaillibilité à ne point prendre un autre parti, quoiqu'il n'y ait nulle néceſſité; comment refuſe-t-on de croire que la main du Dieu tout-puiſſant, qui agit avec autant de douceur que de force, ne puiſſe pas opérer la même choſe dans notre volonté?

## V I.

Dans les Ecrivains divinement inſpirés ne le voit-on pas d'une maniere à ne pouvoir le conteſter? Ils ſont libres, ils ſont indifférens; ſouvent néanmoins il leur coûte beaucoup de travaux, de ſueurs & de veilles, pour compoſer ces livres ſaints qui ſont notre conſolation: & cependant c'eſt le ſaint Eſprit qui agit en eux, c'eſt lui qui les remplit, qui les détermine, qui les remue; ils ſont les organes de la Divinité: combien donc ne faut-il pas que l'opération de Dieu ſur eux ſoit forte & dominante? Il eſt ſi vrai que Dieu les prédétermine, que ce qu'ils écrivent, quoiqu'ils ſe ſentent intérieurement libres à l'écrire ou à ne pas l'écrire, c'eſt le ſaint Eſprit qui l'écrit: & que leurs paroles ſont la parole de Dieu. 2. Malebranche.

Caïphe, ce Pontife impie & politique, ne s'imaginoit-il pas parler de lui-même, & ne croioit-il pas que c'étoit une penſée qu'il

prottvée par U raipmnement. 173 qu'il n'avoit tiréeque de (bn propre fonds, , encore pour la maniéré dont elles doivent Chattorique Dieu fe fervoit de fa bouche? Que être produites, croira t-on qu'il ne puilTe**'' dis-je, de fa volonté criminelle, & de fa pas faire que les aeens libres agilfent libreLberté même, pour proférer un des plus ; ment, comme il fut que les agens nécefgrands oracles? 1 faites agiflent d'une maniéré néceflaire? Si d'un côté les Auteurs infpirés n'é- | Qui peut connoitre aflez parfaitement l'étoient pas libres , ils n'agiroient plus en 1 tendue du pouvoir fouverain , & qui peut hommes, & de la maniéré que l'Ecriture en épuifer toutes les rcflburces, pour promême nous marque qu'ils agiflent ; fi noncer que Dieu n'eft pas aflez puilTant d'un autre côté l'opération du fâint Ef- pour faire opérer une adion à la créature , prit qui les infpire , n'ctoit pas infaillible , & pour la lui faire opérer librement; qu'il leurs Ecrits feroient fujets à erreur: fi el- : ne puifle pas mettre en elle une déterminale n'étoit pas efficace par elle meme & prédéterminante; je dis plus, fi ce n'etoit pas une opération plus particulière que la grâce efficace & que la prémotion ordinaire, ce ne feroit plus Dieu qui agiroh en fon nom , & qui parleroit en eux d'unon , & conferver en meme temps le pouvoir de faire une détermination oppofée? Si Dieu par une puiflânee abfolue peut faire opérer à la créature une linilc adion fans détruire fa liberté, pourquoi ne pourne nuniere fi diftinguée. Ainfi les Au- ; roit-il pas le fcirc dans le cours ordinaire? teurs infpirés réunifient en eux mêmes d'u- [ Et s'il y a une feule occafion poffible oà ne maniéré admirable, & la plus parfaite j l'op^tion de Dieu efficace s'allie avec liberté d'une part , & de l'autre la plus , l'indifférence, l'on ne peut plus regarder invariable infaillibilité fondée fur une o- ' ces deux chofes comme opfK>fées , ni tipération de Dieu efficace par elle même prédéterminante & particulière. VII. « Quand même nous n'aurions point des éxemples auffi éclatans que nous en avons , pour juflifier notre thefe , je veux dire, que l'infaillibilité ne détruit point l'indifférence, ne fuffiroit-il pas d'allier pour toute réponfe la puifTance de celui qui arer une objedion de l'une pour combattre & renverfer l'autre, \quelles extrémités ne font donc pas réduits les adverfaires de la grâce efficace? Ce n'eft point aflez qu'ils dctniifênt tant d'éxemples , dans Icfquek nous avons montré l'union de l'indifférence avec l'infaillibilité; mais il faut de plus qu'ils nous développent tous les reflorts de la toure-pui (Tance divine, pour nous découvrir d'une maniéré évidente git en nous, & le

fouverain domaine qu’il j qu’il n’y a pas en elle un feul moien pour exerce fur les cœurs ? Ce Dieu tout-puif- 1 réunir ces deux chofes dans aucune occaifant ne peut-il pas faire des merveilles que fion poflible. l’homme ne peut pas comprendre ? Lui qui a formé les reflorts de notre cœur, ne peut-il pas les mettre tous en mouvement (ans en détruire aucun ? Lui qui en qualité d’être des êtres furpafle tous les êtres créés, qui étant la caufê univeriêlie fait propooionner fon opération à toutes les natures , & qui agit en elles non feulement pour la produéfioD de leurs aâions, mais VIII. Enfin fi l’homme peut unir en lui mê» me la détermination avec la libené, pourquoi Dieu ne pourroit-il pas le faire, 1 moins qu’on ne dife que i'homme eft plus fort que Dieu , & qu’il peut faire dans l’intérieur de fon être ce que Dieu même ne peut pas? Y î Sut Digitized by GoogU

StCT. va. Part. 174. La ‘Prmotion phyftqne Sur quoi je fois les deuv réfléxions à une aôion contraire, ou fi elle ne feft vantes. Ipas, La prémiere eft, qu’une a(fyon n’a au-| Si cette a^Hon cft incompatible avec le cune rcalittî de moins jjour être produite | pouvoir de fâireuneaâion oppo(ée,quand par Je /ëcours de la promotion. Car c’eft même nous agirions fans prénwtion, nous une vérité indubitable que pour avoir re- ! agirions fans liberté, puifque de la même çti une chofc, on ne l’a pas moins , qiiej main que nous mettrions une aâion dans fi on l’avoit , fans l’avoir reçue. Par la notre ame, nous renveidêrions le pouvoir prémotion, Dieu comme prémier princi- qui eft en elle pour l’aftion oppofœ. pe nous donne notre aéiion, 8c il nous la | Si cette aéfion n’eft pas incompatible donne avec routes les qualités & les réali- avec le potivoir de faire une aâk>n opporés qui lui conviennent; en forte qu’il ne fée , par conféquent la prémotion pour lui en manque aucune de celles qu’elle doit i opérer cette aéVion, ne détruit point un ■ ’ - i:l_. tel pouvoir. Car cctte aâioo cft toojoüfs ce qu’elle eft , elle a les mêmes réalités & les mêmes qualités , Ibit qu’on fuppofe (ce qui eft abfnrde) que la vol(Mité feule l’opere.foir qu’elle l’opere avec le fecours de la prémotion. Si donc cette aétton eft incomparible asw ce pouvoir , la volonté , quand même elle agiroit feule, ne pourroit pas les allier : & fi elle n’eft pas incompatible , la prémorion , en fâifant opérer cette aéfion , n’empêchcra pas avoir, pour être une acHon libre, De plus , lorfque Dieu en qualité de caufe prémiere nous donne notre action , il ne la mer pas en nous fans nous mêmes. Si une caufe extérieure mettoit ainfi en nous mêmes des aérions , il feroit vrai que Taérivité de notre ame &, par une fuite néce(faire,fa liberté féroit détruite; mais cela eft impoflible. De toutes les caufes extérieures , il n’y a que Dieu qui puiflê agir fur nous ; 8: lorfque par fa prémotion Il opère en nous notre aétion , il nous la j qu’elle ne s’allie avec ce pouvoir. Par fait ojiérer. Or s’il nous la fait opérer, conféquent ou la volonté, fi elle fe déreril eft donc vrai que nous l’opérons ; & i minoit feula , ne pourroit point unir la il eft auflï vrai que nous l’operrms, qu’il ! détermination avec ce pouvoir, ou Dieu feroit vrai ^uc nous l’opérerions, fuppofé ; agilfanc par fa prémorioo peut les unir, qu’il n’y eut point de prémorion. ' La féconde réflexion eft, que non feule- { ment la prémotion donne à notre aérion toutes les qualités qui conviennent à une aérion Hbre , mais encore qu’elle n’ôte point i la ficultéde l’ame le pouvoir pour l’aééion oppiofée. Il ne faut pas s’imaginer que la prémotion détmife quelqu’une des

qualités & des réalités de notre ame dans lefquelles confifte fon pouvoir; ce n’eft point là ce! qu’elle fait en nous. Ce que la prémotion opère dans famé , c’eft Paélion même, le vouloir, la détermination. Il ne s’agit donc que de favoir, fi cette aérion eft incompatible avec le pouvoir de l’amc CHAPITRE IV. Dr U lAtrté k Ffgard de Fametfr de la fin. A Fin (féclairrir davanK^ ce qui a été dit dans les chapitres précédons, il faut remonter plus haut,& confidérer l’origine même & la fawce de la liberté d’indifférence. Et premièrement je remarque une très grande dirfcrencc entre les êtres libres.
En Digitized by Google

prouvée par le En Dieu il n’y a point d’indiiference à icoonoître & aimer tout ce qui eft en lui , parce que Dieu ne peut pas ne fê point aimer & ne le point connoître : mais il y a indifférence pour agir ou ne pas agir au dehors > pour créer telle ou telle créature, parce que Dieu a le pouvoir de faire l’un 3c l’autre. Dans les Bienheureux qui jouilfent de la vifion intuitive > il n’y a point d’indifférence à aimer Dieu ou â ne le point aimer ; mais mi conçoit qu’il peut y avoir indÜFérence par rapport au choix de certains moiens abiblument ^aux ; par éxempie,qu’après laréfurreâion des corps, un Bienheureux fera indifférent à remuer la main à droit ou i «uche , & à faire différentes aéhons de ce même genre, quoiqu’il foit néceflîté i les faire pour l’amour de Dieu, & qu’il n’ait point le pouvoir de les faire autrement. C’eft ainfi que l’on conçoit que Jefus-Clirift , qüi jouiifoit fur la terre de la vifion béatifique, & qui par conféquent n’étoit point indifférent à agir ou à ne point agir pour la gloire de Dieu , l’étoit pour aller à Jérufâlem par un chemin ou pr un autre, fuppofé que CCS deux routes fuflènt abfolumeot ^ales.. Enfin dans les créatures intelligentes qui ne font point arrivées au terme, & qui font dans l’état de voiageur pour y arriver , non feulement il y a indifférence à l’égard du choix des moiens <^ux , mais il y a de plus indifférence à l’égard de toute forte de moiens , 3c même de la fin ; car ces créatures peuvent mettre leur 6n en Dieu , ou dans les biens de la terre, félon leur volonté : il y a feulement un point, fur lequel il n’y a point d’indifférence, qui eft l’amour du bien en gé■6x1. Cette iaduôioa nous découvre deux roifmnement. 1 7 y objets, à r j^fd nous pouvons avoir l’indifKrencc, U £n ■&. les moiens &aiix. Or comme certains êtres font indifférens à l’^ard de l’un dt'.g|S olqets, & ne le font pas à l'égard de , il faut qu’il y ait différentes caufés 4u l’indifférence, & c’eft ce qu’il eft nccetBicB de rechercher. ; 7 Tout choix libre & indifférent ne peut avoir pour objet que la fin ou les moiens; c’eft aufll à quoi fe réduifent les divers objets de l’indifférence , dont nous venons de faire l’énumeration. Dieu n’eft point indifférent, a-r-on dit,àl fe connoitre & à s’aimer lui même. Or fe connoître & s’aimer lui même, c’eft fa fin. Au contraire, il eft libre & indifférent à agir ou à ne point agir au dehors ; , mais tout ce qui eft hors de Dieu ne peut êoe fâ fin. Vouloir créer, ou ne vouloir pas créer, ce font deux moiens d’éxercer le droit fouverain qu’il a en qualité d’etre des êtres , de prononcer fur la deftinée des êtres ; & Dieu eft indifférent fur ce point. Les Bienheureux de meme ne font point indifferens à l’^ard de la fin, mais ils le

font à l’cgard des moiens, fuppofé que ces moiens foient (^aux. Pour les liommcs voiapeurs , outre l’indifférence qu’ils ont î l’égard de toute forte de moiens , ils ont encore celle qui regarde la fin. .s. . , Je demande donc b raifon de cette diverfité, & par b je vais au principe même de la matière que j’examine. " I I I. La raifon , pour laquelle une intelligence, fi parfaite qu’eBc puiffe être, eft indifférente à l’é^d des moiens égaux, c’eft que cette intelligence voulant aimer quelque fin , app>erçoit que ces deux moiens la contiennent ; un de ces moiens n’épuife pas toute cette fin , & n’eft pas le feul qui 1a renferme ; l’autre la renferme CwAf. IV. Digiliz.ni by C-Oglc:

StCT. VU. P*«T.I. 176 L» Vrémtim phyfique me auifi & la renferme paiement : cette \ toute cette fin ; mais que l'un 8c Faune la intelligence voiant la nature de ces deux contient auQi parfaitement. Cette indifrooiens» fent qu'elle n'eft point liée à l'un férence fuppofe donc la nature des nvjiens plutôt qu'à l'autre» qu'elle obtiendra la j d'une part , & elle eft fondée de l'autre jouilTance de la (in defirée en recherchant : fur celle de la volonté, l'un aufli bien Que l'autre , qu'ainfi elle a ' L'indifférence i l'feard de la fin» vient ' k pouvoir de cnoifir celui des deux qu'il de ce que la capacité de l'ame» n'clî point lui plaira. épuifée , ni fon pouvoir rempli par FaLa raifon de l'indifférence H l'égard de mour d'un tel objet j ôc cette indifférenla fin eft toute autre que celle lâ : & pour ce eft fondée fur le caraéfere de la volonla comprendre, je demande pourquoi un té, tellequ'elle eft dans la (ituation où nous Bienheureux n'eft point indifférent à ai- fommes. Elle demande donc que la vomer Dieu. C'eft , doit-on répondre , pr- lonté qui aime une telle fin , ou qui peut ce qu'il ne peut pas ne le point aimer, l'aimer , ne foit pas remplie par cet aMiis encore , pourquoi , lorfqu'il aime ^ mour , foit que l'objet qu'elle aime ne Dieu , ne confêrve-t-il pas le pouvoir de foit point capable de la remplir, telles que ne le point aimer, fi non parce que l'a- font les créatures , (bit qu'il puiflè la remmour de Dieu qui a inondé fon cœur, a plir , mais qu'aéfuellement il ne la remépuifé tout fon pouvoir , qu'il a rempli pliffe pas, tel qu'eft Dieu feul, qu'on ne toute la capacité de fon ame. & que tout pofl'ede qu'imparfaitement dans cette vie. fon pouvoir étant ainfi épuife par cet a- | mour, il ne lui en refte plus , foit pour " ' ne {Joint aimer Dieu , foit {xjur aimer une Par lî on peut expliquer , ce me fêmautrefin? Parune raifoncontrairc, l'hom- ble, comment la {>rémotion phyfiquene me voiâgeur qui n'a qu'une {xrote mefure , détruit point dans l'homme voiageu» la de connoilfancc & d'amour , & dont le liberté d'indifférence. Premièrement pai^ pouvoir n'eft (x>int épuifé , ni la capacité Ions de l'indifférence à l'^rd de la fin t remplie, foit (>ar l'amour de Dieu, par- ' mais pour le faire avec plus de méthode, ce que cet amour n'eft {jarfait & confom- je réduis ceci à quelques prt^fltions. mé que dans l'autre vie, foit par l'amour I Proposition I. L'homme a une des créatures , piarcc que cet amour ne ' certaine puiffance de connoitre & d'ai{xut remplir le coeur: l'homme voiâgeur, , mer. dis-je, dont le pouvoir d'aimer n'eft ja-j Proposition II. Cette puiffanmais rempli dans cette vie , a toujours le , ce

n’eft point remplie dans b vie préfente. |)ou^ir de ne {Joint aimer un objet, lors ! H ne faut {joint le prouver , nous ne le meme qu’il l’aime comme fa fin : & par b ! fentons que trop : nous fentons que nous il eft indifférent. ! {jouvons connoitre davantage & aimer daAinfi l’indifterence i l’^rd de b fin, ; vantage ; nous le defiroos, & ces defîrs 8c l’indifférence i l’^ard des moiens é- ; font b preuve b plus complété du vuide gaux , ont divers principes. L’indiffé- ' de notre ame. Les biens temporels ne font rencc à l’égard des moiens ^ux tire fon . point capables de remplir cette puiffance origine d’une certaine fupériorité debvo- i d’aimer , {>arce que notre ame a l’idée de lonté, qui voubnt aimer une fin a le{>ou- j Dieu , & que tout ce qui eft au deffous voir de choifîr entre deux moiens , lors de Dieu ne peut jamais remplir cette idée, qu’elle voit que l’un d'eux n’épuifê point 1 Les biens éterneb ne rempUffent point notre 'oogli Digitizi

protgvie par le « an» «Q cette vie, ce n’eft pas qu’ils ne k puiflent , mais c’cft que Dieu r<ffcrvc pour l'autre vie la vilion intuitive & la plÀûtude de l’amour. Proposition III. La puilTance de l’homme eft remplie dans le cieL Je le prouve ; parce que les Bienheureux ne défirent point d’avancer dans l’amour de Dieu, & qu’ils font çontens de ce qu’ils ont. Remarquez , comme nous le dirons dans la fuite , que la puilTance de Thoqptme ell une puilTance intelligente . & que par conféquent elle efl remplie, quand nos connoilTances & nos délits le font. Proposition IV. La puilTance de l’homme ell réeUe , quand meme elle ne fêroit point remplie; car cette puilTance eft un être ou un néant. Si c’eft tm néant, ce n’eft plus une puilTance. Ork (êndment intérieur que nous avons de cette puilTance , ne nous permet pas de la regarder comme un nânt. Je pourrois d'ailleurs prouver ce point par autorité, mais je ne veux point m’écarter de mon deilêin. Proposition V. Cette puilTance eft aâive, comme nous le dirons ailkurs. Proposition VI. Cette puiffance eft la puilTance de former dift&ens amours & oift'â’cns aâes. V. V De ces propolitions je prcHive en prémier lieu que l’indifférence par rapport I la Un, eft d&ruite par la vihon intuitive. L’indifférence eft détruite , quand on eft tellement déterminé à une aâion , qu’on n’a plus dans k moment même qu’on la fait, le pouvoir de ne la pas faire. Or dans b vilion intuitive & dans l’amour béatihque. l’on n’a plus ce pouvoir. Car teac^k pouvoir d’aimer la Hn eft totalement an^li & épuifc par l’amour béatilique ! touK jb capacité de l’eTprit pour ai7i/w. II. . rmfememaa. 177 mer une fin , eft «hlârbée nar cet aoxiur. C"ar. Ainll Tliomme, dans ttt m,n’adepouvoir que pour aimer Dieu comme fa fin , il n’a plus d’autre pouvoir; tt n’a plus celui de ne k pas aimer & d’aimer une autre fin: par confi^uent il n’a plus d*mdififérence lur ce point , mais il aimÿ4)im néceflairement. j ^ Secondement , je prouve par le même endroit , que b grâce efficace & b prémotion phylique ne détruilent point Tindifférence. La prémotion phylique & b grâce efficace nous déterminent à faire telle aâion , par éxempk , un aâe d’amour de Dieu : cette détermination ne remplit jamais dans cette vie b capacit^ de la volonté, & n’épuife point tout Ibr pouvoir : par conféquent, il refte dans Tame , au moment même de b prémotion, un pouvoir qui n’eft point rempli par Taâion , à laquelle cette prcmotion nous détermine : & fuppofons que cette prémotion donne à mon ame un aéle de dix degrés, fi ma capacité eft de cent degrés, il me refte quatre vingt dixdegrés de pouvoir qui ne Ibnt point renÿlis. r Or ce pouvoir

eft k pouvoir de faire différens aâes , des aâ. s d’amour de Dieu, & des aâes d’amour des créatures : par conféquent dans le nnoment même que b prémotion me fait déterminer à former un aâe d’amour de Dieu , je confèrve en moi-même un pouvoir 'réel de fixmer un aâe d’annour des créatures ; donc la prémotion ne détruit point l’indifférence. ■ V I. Pour un plus ample écbircilTement de cette matière , je remarque deux maniérés dont b capacité de notre ame n’eft point remplie , & ces deux maniérés fe réuniffent pour former dans l’homme voi^ur une très parfaite indifférence. Notre cfprit eft fufceptible de deux i (bites de coonoiflânee, de connoilTanceaZ âuclle Ji-jii: — üvj by -0^1^

tre ame en cette vie, ce n'eſt pas qu'ils ne le puiſſent, mais c'eſt que Dieu réſerve pour l'autre vie la viſion intuitive & la plénitude de l'amour.

PROPOSITION III. La puiſſance de l'homme eſt remplie dans le ciel. Je le prouve ; parce que les Bienheureux ne deſirent point d'avancer dans l'amour de Dieu, & qu'ils ſont contens de ce qu'ils ont. Remarquez, comme nous le dirons dans la ſuite, que la puiſſance de l'homme eſt une puiſſance intelligente, & que par conſéquent elle eſt remplie, quand nos connoiſſances & nos deſirs le ſont.

PROPOSITION IV. La puiſſance de l'homme eſt réelle, quand même elle ne ſeroit point remplie: car cette puiſſance eſt un être ou un néant. Si c'eſt un néant, ce n'eſt plus une puiſſance. Or le ſentiment intérieur que nous avons de cette puiſſance, ne nous permet pas de la regarder comme un néant. Je pourrois d'ailleurs prouver ce point par autorité, mais je ne veux point m'écarter de mon deſſein.

PROPOSITION V. Cette puiſſance eſt active, comme nous le dirons ailleurs.

PROPOSITION VI. Cette puiſſance eſt la puiſſance de former différens amours & différens actes.

## V.

De ces propoſitions je prouve en prémier lieu que l'indifférence par rapport à la fin, eſt détruite par la viſion intuitive. L'indifférence eſt détruite, quand on eſt tellement déterminé à une action, qu'on n'a plus dans le moment même qu'on la fait, le pouvoir de ne la pas faire. Or dans la viſion intuitive & dans l'amour béatifique, l'on n'a plus ce pouvoir. Car tout le pouvoir d'aimer la fin eſt totalement rempli & épuiſé par l'amour béatifique: toute la capacité de l'eſprit pour aimer une fin, eſt abſorbée par cet amour. Ainſi l'homme, dans cet état, n'a de pouvoir que pour aimer Dieu comme ſa fin, il n'a plus d'autre pouvoir; il n'a plus celui de ne le pas aimer & d'aimer une autre fin: par conſéquent il n'a plus d'indifférence ſur ce point, mais il aime Dieu néceſſairement. CHAP. IV

Secondement, je prouve par le même endroit, que la grace efficace & la prémotion phyſique ne détruiſent point l'indifférence. La prémotion phyſique & la grace efficace nous déterminent à faire telle action, par éxemple, un acte d'amour de Dieu: cette détermination ne remplit jamais dans cette vie la capacité de la volonté, & n'épuiſe point tout ſon pouvoir: par conſéquent, il reſte dans l'ame, au moment même de la prémotion, un pouvoir qui n'eſt point rempli par l'action, à laquelle cette prémotion nous détermine: & ſuppoſons que cette prémotion donne à mon ame un acte de dix degrés, ſi ma capacité eſt de cent degrés, il me reſte quatre vingt dix degrés de pouvoir qui ne ſont point remplis.

Or ce pouvoir eſt le pouvoir de faire différens actes, des actes d'amour de Dieu, & des actes d'amour des créatures: par conſéquent dans le moment même que la prémotion me fait déterminer à former un acte d'amour de Dieu, je conſerve en moi-même un pouvoir réel de former un acte d'amour des créatures: donc la prémotion ne détruit point l'indifférence.

## V I.

Pour un plus ample éclairciſſement de cette matiere, je remarque deux manieres dont la capacité de notre ame n'eſt point remplie, & ces deux manieres ſe réuniſſent pour former dans l'homme voiageur une très parfaite indifférence.

Notre eſprit eſt ſuſceptible de deux ſortes de connoiſſance, de connoiſſance actuelle



Digitized by Google

SiCT. VII. Pait.I. *7.8 La Trématim pbrfimt» âodle dt de comoifTaflce habitueik : & de même notre coeur e(l fufcepdble d'amours de la même fiwte. Dans l'un & dans l'autre genre, la capacité de notre ame n'eft point nuûntenant remplie, nous pouvons avoir plus de connoiflance & d'amour habituel que nous n'en avons , & nous pourrions faire des rédéxions aâuelIcs plus étendues, & des tâcs plus grands que nous n'en faifbns. L'amour habituel que nous avons pour Dieu ell plus borné que le pouvoir que nous avons d'aimer Dieu. Nos réfléidons aéhielles , aulTi bien que nos amours aâuels, font encore plus bornées & plus redrainres que nos habi-, «des : car nous ne penfons pas aâuelleenc à tout ce que nous cotmoilTons, & nous ne faifons pas aâuellement tout I la fois des aâes d'amour fur tout ce que nous aimons. Dans les Bienheureux il n'en ed pas de | même , ik connoidènt St aiment Dieu autant qu'ik peuvent le eonnoitre & l'aimer, & ils penfent aduellement à tout ce qu'ils connoidènt de Dieu , & l'aiment a5ÎuelIcment avec autant d'étendue qu'en a leur amour habituel. Il n'y a point en eux une mcfure de rédéxion , ni une fucceffiou de penlées par rapport à leur fin dernière, comme en nousj i. parce que leur bonheur ed toujours le même, Sc qu'ils en jouidènt tout à la fois ; z. d les Bienheureux avoient une rédéxion aflueUequi dût plus bornée que leur connoiffance & leur amour habituel , ik pourroient pécher; parce que, comme on l'a expliqué au long en priant du péché d'Adam , ils pourroient féparer de l'amour de Dieu, par abdraétion d'elprit, l'amour d'eux-mcmcs & des créatures qu'ik aiment en Dieu, & cedèr d'aimer en Dieu ces objets , mais les aimer féparément , & fe Iwmer à cet amour. ^ . ' Maintenant ces deux chofes , qui nous manquent, dtdinguent notre état de celui des Bienheureux. II s'en faut donc beaucoup que notre capdté ne foit remplie; puiique d'un câté nos connoifTances&nos amours habituek ne font point aflez étendus pour atteindre jufqu'au pouvoir que nous avons de eonnoitre & d'aimer ; St que d'un autre côté nos réfiéxions aduelles , & nos amours aduels ne font point allez étendus pour i^er non lêulementle pouvoir de connoître & d'aimer , mais mime nos connoilTances Sc nos amoun habituels. Ce font deux titres , fur lefquek ed fondée l'indifférence des créatures intelligentes par rapport à l'amour de la dn. VIL Prémierement, dans le moment meme que la motion divine forme en nous l'amour de Dieu , l'homme fent bien que cet amour ne remplit point toute fa capacité, & qu'il lui rede par conféquent un pouvoir de ne le point aimer. De plus, dans l'état de nature

tombée non feulement la capacité de l'homme n’ed point remplie par cet amour , mais encore il y a clans l’homme une certaine mtfure de cupidité , c’ed-à-dire , d’une inclination mauvaife oppofoe à l’amour de Dieu, & qui fait des efforts pour le combattre. Secondement , lors même que Dieu nous fait envifager un objet comme notre bien , Sc qu’il nous le fait aimer , nous fentons un vrai pouvoir de n’y pas rédéchir, ou meme de réfléchir àquelqueobjet oppofé. Dans l’indant même . par éxcmple, que Dieu k préfente i mon et prit comme la bonté fouveraine , je fens que je puis faire deux choies. Prémierement me didraire de cet objet Sc m'occuper d’un autre en qui je mette mon plailîr, me procurer, par exemple, une didraflion qui partage mon attention ou qui l'emporte toute entière. Secondement» je Digitiz- -1 by C -OgL

prouvée par je fens que je puis penfer à un motif op-, pofd i celui qui fe préfente à mon efprir, par éxempie , à la févérité de la juftice divine qui paroît dure à une volonté dépravée, ou à la fâinteté de la toi de Dieu oppofée à nos inclinations corrompues.J Or fi nous avons ce pouvoir, nous avons prémicrement celui de rcfifterpar l'omiffion d'amour de Dieu, en ceflant par di(Iraélion volontaire de penfer à Dieu , & par conféquent en ne voulant pxaint faire d'aéle d'amour pour lui ; fecondement , nous avons le pouvoir de réfifter en faifant un aéle direélement contraire, je veux dire, en faifant un aâe de haine de Dieu, parce qu'on fe repréfentera Dieu comme oppofé à nos penchans déréelés. Il eft donc vifible que cette réflCTion bornée cil en nous une iburce de l'indilférence. VIII. La limitation de notre réfléxion efl caufe encore que nous fommes indifFérei» ü choifir les moiens qui font le plus efl'enticllemcnt unis I nos autres amours , & même à l'amour du bien en général. J'ai beau connoître évidemment d'une connoilTance direéle & habituelle, que pour être fauvé, je fois obligé de faire l'aumône &c. Cependant (i je manque à penfer aéhiellement à l'union de ces deux choies , c'eft ï peu près comme fi je ne les connoilTois pas ; je pourrois mémeconfcrver le défit de me fauver , fans que pour cela je fifle l'aumône : de lè il arrive aulli que, quoiqu'on ne puilfe pas étre heureux fans exifter, on confient néanmoins à être anéanti , quoiqu'on ne conlênte jamais à ne voutoir point être heureux , parce qu'on fépare par abdraâion deux chofes efTcntiellement unies. Je croi aulli qu'on peut expliquer par là pourquoi nous fommes libres à faire des aéles diAinâs d'amour du bien en général, quoique nous ne foions point liU raifonnement. ^79 bres à aimer le bien en général. Car pour C«af. faire ces aâes dillinds , il faut qu'on . ftlFe aulli une réfléxion diftinéle & précife : & comme la réflexion aâuelle de l'homme eft bornée, il peut la faire, mais il peut aulfi ne la pas faire , & fouvent il ne la fait pas. Je dis en fecond lieu que l'homme n'eft point indifférent à aimer ou à ne pas aimer le bien en général , parce que tout ce qu'il aime , il l'aime comme un bien , il ne veut que ce qui eft un bien, il ne peut même rien vouloir que fous ce regard; 8c quoiqu'il puiffe aimer ou ne pas aimer tel objet déterminé , qui eft un bien , par exemple, la paix, h fanté 8cc. cependant I s'il veut 8c s'il aime quelque objet, il ne Eeut r.aimer 8c le vouloir que comme un ien, félon ce que nous avons montré ail- S'&s-c » leurs , 8c ce que nous efpérons faire encore dans la fuite. Par conféquent nous s*®.?-*'* ne fommes point indifférens fur ce ptoint, quoique nous le

foions dans l’amour de tel ou tel objet déterminé, par éxemple, de Dieu 8c des créatures. CHAPITRE V. De la liberté a f égard du choix (ÿ- del moient. I. VEnons maintenant à l’indifférence à l’égard des moiens ^ux. La grâce efficace 8c la prémotion ne détruifent point non plus cette indifférence. Cette indifférence, c’cft-à-dire,le pouvoir de choifir l’un 8c l’autre de ces moiens, eft fondée fur ce que nous aimons ou pouvons aimer un objet, que voiant cet objet paiement contenu dans ces deux moiens, il nous eft égal de le chercher dans l’un ou dans l’autre , 6c que par conféquent Z a nous

SlCT. VII. Pakt.I. i8o La ‘Pr émotion phyfique nous avons le pouvoir de les prendre tous qui nous fait vouloir prendre l’un de ces deux indifféremment. Orquoique Dieu | moiens , ne détruit point en nous ni l’anous applique à l’un de ces moiens » _ & mour de la fin , ni la connoifTance que qu’il nous faffe déterminer à le choifir, — — r_ « / . ces deux moiens ne laiflent pas de contenir egalement notre fin en eux mêmes ; nous ne cclTons pas non plus de les connoître tels , & par conféquent de fentir que nous pouvons chercher notre fin dans l’un aufli bien que dans l’autre. Comme nous avons que cette fin eft également contenue dans l’un & dans l’autre de ces moiens , & à plus forte raifon elle ne détruit point le pouvoir d’aimer la fin , ni celui de connoitre la proportion des moiens avec la fin. Par conféquent la prémotion phyfique à l’un de ces moiens ne détruit donc la prémotion ne change ni la nature i point le pouvoir de choifir l’autre : elle t • _ !/l*. l_! J ' J J-/V*/ de ces moiens , ni la connoifTance ou le pouvoir que nous avons de connoitre leur ^alité, par rapport à notre fin , il s’enfuit qu’elle ne nous enleve pas le pouvoir ; ne détruit donc point l’indifférence. I I r. Cette indifférence à l’^rd des moiens de choifir l’un & l’autre , quoiqu’elle | t^ux , cft commune & aux hommes qui nous applique à l’un des deux. I I. Ceci paroîtra encore avec plus de forfi nous nous rappelions ce qui a été font fur la terre, & aux Bienheureux qui ! jouiffent pleinement de Dieu. Quoique les Bienheureux fbient attachés à Dieu par un amour néceffaire , & qu’ils ne puiffent pas ne point chercher fa gloire en toutes ce. dit dans la feélion IV. touchant le choix ! chofes , on conçoit néanmoins, fur tout des moiens. Là on a montré que l’amour j apres la refurreéHon des corps , qu’il des moiens n’eft autre chofe que l’amour pourra y avoir en eux différentes aftions , même de b fin, entant qu’elle eft contenue | & que fi ces aéiions fê trouvent abfoludans un moien ; & que ce qui fait le ment %ales par leur nature , l’opération choix d’un moien préférablement à un ' prédéterminante de Dieu , qui appliquera autre, c’eft de vouloir aftuellement aimer . un Bienheureux à faire une de ces ala fin comme contenue dans tel moien , & cHons , ne détruira pas le pouvoir que de ne pas faire un aâe fcmblable à l’égard ' cette ^alitc lui donne de faire l’une ou de l’autre moien. j l’autre. Ces vérités qui ont été déduites aflèz j Sur ceb, on pourroit demander fi un au long , fervent beaucoup , ce me fem- j Bienheureux feroit indifférent dans le ble, à l’éclaircifTement de cette queftion ;! choix des moiens , fuppofé que deux moiens fe trouvaffent

inégaux par euxmêmes, & que l’un fut plus avantageux que l’autre. Mais fans trop approfondir une matière , fur laquelle nos lumières ne vont pas fort loin , il ne me paroît pas car elles nous montrent , & c’eft un grand avantage de voir ainfi ces vérités fe retrouver toujours les mêmes & fe fbutenir; I elles nous montrent , dis-je , qu’on a le ' pouvoir de choifir tel ou tel moien, lorf- j que d’une prt on aime , ou meme lorf- 1 que cette queftion puiffe avoir lieu : car qu’on a le pouvoir d’aimer b fin; & que il n’y a pas d’apparence que par rapport de l’autre on connoît, ou l’on peut con-J aux Bienheureux il piiffi y avoir des noitre qu’elle eft paiement contenue dans moiens in^aux par leur nature. Dieu eft l’un & dans l’autre. Or, comme on f objet qu’Hs^BeHl comme une fin; pour vient de le dire , la préraotion phyfiquej tout le refte* ils ne le veulent que comme ... des Digitized by ' - lOgl

prouvée par U raifonnement. des moiens. Or il paroît que les Bien- : heureux devant toujours être paiement I heureux , par conféquent glanent jouir j de Dieu , il ne fe prêlênte rien à eux qui les en fafîè jouir plus ou moins. Cepen- . dant c'eft le caraftere des moiens in^ux | de nous procurer inégalement notre hn. Ainli il ne paroît pas qu'il y ait des moiens j in^ux par rapport à eux. Et de lâ nous | pouvons imaginer en quelque forte com- j bien les Bienheureux, qui font nêceflaire- < ment attachés à Dieu , font libres & in- ' difFérens h l'^ard de ces moiens , & combien ils font affranchis du foin qui doit nous occuper fans ceflc touchant les voies qui peuvent nous faire plus ou moins arancer dans l'amour de Dieu , puifqu'ils l8l I V. CH*r V. Ce qu'on vient de dire touchant les moiens, nous engage à examiner la liberté de Jefus-Chrift. Premièrement, félonies principes que nous avons établis , il faut reconnoîtreque l'amc de Jefus-Chriil n'étoit point indif. férente à aimer Dieu ou â ne le point aimer. Comme elle jouiffoit fur b terre de la vilîon intuitive & de l'amour bcatifiqu» , fa cmacité étoit remplie. Ainli point d'indifférence en ce qui regardoit l'amour de la 6n. Secondement . fuivant les mêmes principes , elle étoit indifférente touchant le choix des moiens <^ux. Toute la ditfont affurés de polféder toujours Dieu fans | fculté confîffe dans b liberté que Jefus variation & fans inégalité. Si donc dans | Chriff a eue de fouffrir la mort, pour fatisfaire ^ Dieu pour les pèches de tous les hommes. A regarder les avions de Jefus-Clirift fuivant leur valeur naturelle , on ne peut douter qu'elles ne Aillent toutes capables les Bienheureux il pouvoir y avoir inégalité dans les moiens, ce ne feroit qu'i l'égard de certaines chofes extérieures que Dieu pourroit leur ordonner de faire plutôt que d'autres. Mais en parlant de la ^ liberté de Jefus-Chrift , nous allons exa- de fatisfaire pour nos péchés , & qu'une miner 11 ces commandemens politifs & arbitraires de Dieu détruilent l'indifférence. II faut encore remarquer ici que par rapport à Dieu même, il n'y a point non plus de moiens inégaux. Il cil ^al à Dieu , comme nous avons dit ailleurs , de créer ou de ne pas créer , de créer telles ou telles créatures. Dans l'homme voiageur il y a des moiens feule goutte de fon fang ne Ait fuffifante pour expier les fautes du monde entier. Ses adions avoient toutes un prix inAni , elles avoient même pluAeurs titres qui leur donnoient cette valeur infnie. Si le Pere étemel n'avoit impofé d'autre commandement à Jefus-Chrift que celui d'expier les péchés de tous les hommes , il ett aifé de comprendre que Jefus-Chrift auroit trouvé pluAcurs moiens parfaitement

in^ux : mais on conçoit que l'homme j ^aux par leur nature, pour accomplir ce eft indifférent dans le choix : i. parcequ'il l'eft par rapport li l'amour de la An même , pour laquelle il recherche ces moiens : a. pareequ'aiant une réftéxion bornée il peut le diftraire , il peut même deffein, &, fans pénétrer trop avant, le fupplice du feu auill bien que celui du 1er & de b croix. Or par le raifonnement que nous venons de faire au commencement de cet par differentes réflexions faire en forte : article , ceux-mêmes qui jouiffent de b que les moiens les plus avantageux cclTent viAon intuitive, font indifférers à l'^rd de lui paroître tels. Ainfi il k peut ié- ; des mokos e^ux : par conféquent jefusduire, 8e prendre le change fur le choix i Clirift eût été indifférent fur ce choix, de* moier.s in^ux. 1 Z 3 Jufo Digili.

Sect. VII. Part.I. 182 La ^rèmotitm phffique Jufqu'ici donc je ne vois point de diffi- |eft une chofe réelle, naturelle , int^eure. culté. Mais ce qui forme la plus confi- J Un préeqate qui n'eft ni un précepte nadérable, c'eft que Jefus-Chrift a reçu un i turc! , ni une chofe intérieure & qui agifordre du Pere , non ifeulement touchant | fe au fond de l'ame de Jefus-Chi^ , ne l'expiation de nos péchés, mais touchant la peut pas détruire le pouvoir réel & inté* maniéré , le temps > le genre de mort : i rieur qui étoit dans cette fainte ame , à tout lui a été preferit. Or , dira-t-on , ■ l'^ard des autres moiens égaux. Donc ccb étant I Jefus-Clirift n'auroit pu choi- > fi Jefus-Chrift avoir le pouvoir de choi/îr fir un autre moicn d'expier nos péchés la mort de la croix ou un autre moien pour lâns défobéir, & par conféquent fans pé- |fatislàire , & qu'il lut indiftérent fiir ce cher : il étoit impeccable par l'union hy- point , fuppofé qu'il n'y eût pas de prépoftatique & par la vifion béatifiquê qui du Pere éternel , on doit dire de le failbit aimer Dieu néceftai rement, & par | meme qu'il l'a été, fuppofé même ce préconféquent tous fes préceptes. Ainfi,.cepte. dira-t-on , fuppofé ce précepte du Pere éternel, on ne le conçoit plus indifférent à r^ard de ces moiens. V. V I. Si le précepte de fubir la mort de la croix étoit un précepte de la loi naturelle, fi c'étoit un commandement nécelTaire. Pour répondre à cette difficulté qui eft on conçoit que Jefus-Chrift ne feroit plus certainement confidérable , car , il faut ^ libre dans ce choix : mais ce précepte eft l'avouer, il en eft peu en Théologie qui purement arbitraire. Dieu pouvoir orIbient plus obfcures; pour répondre, dis-j donner que Jefus-Chrift farisfèroit autreje , i cette difficulté , je pofe pour prin- ment ; un autre genre de lâtisfaâion eût dpe ce que je viens d'établir , que fi la été un moien ^lement utile , Sc c'eft ce maniéré de fatisfaire pour nos péchés n'a-1 qu'il eft néceffaire de diftangaier très foivoit point été preferite à Jefus-Chrift, on gneufêment. conçoit ciu'il eût été parfaitement indif- Un Bienheureux n'eft point indifféférem à choifir entre deux maniérés de le rent à l'égard des aâions qui font ordon- ' faire entièrement ^les. Et fur ce prin- • nfe par la loi naturelle , parce qu'il n'a cipe je r.tifonne ainfi. point le pouvoir de faire l'adion contraiSi Jefus-Chrift n'avoit point reçu un| re: & il n'a point le pouvoir de faire une commandement du Pere éternel de fatisaâion contraire à la loi naturelle , parce faire pour nous par la mort de la croix, j que cette adion par ft nature , bien bin on conçoit que s'il eût choifi cette ma- 1 d'être un moien qui conduile à Dieu , eft niere de fatisfaire entre

plufieurs autres au contraire un moien qui en éloigne. Or toutes égales , il eût été libre & indiffé- un efprit qui aime Dieu nécelTairement, rent dans ce choix , & qu'en fe détermi-l & qui n'a point le pouvoir d'aimer d'aunant à ce moicn, il eût confervé un vrai* tre fin, n'a point par conféquent le poupouvoir de fe déterminer à un autre. Or le précepte du Pere étemel n'eft pas capable de détruire ce pouvoir ni d'altérer cette liberté. Car ce précepte eft un précepte tout arbitraire & tout extérieur. Le pouvoir de riodiflérence de Jefus-Chrift voir de chercher ce moien qui ne peut porter à Dieu , au contraire qui en éloigne, & qui ne peut nous procurer que la jouiffance des créatures. Un efprit donc qui aime Dieu nécelTairemcnt, n'a point le pouvoir de choifir ce moicn. Car ce pouDigitized by Google

prouvée par le poovoir conHAe dan l'amour de la An & dans la connoilTancc qu'un tel moi en procure la fin» ou au moins dans le pouvoir d'aimer la fin & de connoîcre la proportion du moien avec la fin. Or cet efprit conndît que ce moien oppofé à la loi naturelle procure un mauvais amour qui n'a pour fin que les créituresj mais cet efprit n'aime point & ne peut pas même aintier les créatures comme fa fin i il ne peut aimer que Dieu. Donc cet elprit bienheureux n'a point le pouvoir de faire une aâioD oppofée i la loi naturelle. Il n'en eft pas de meme d'une aâion bonne par (à nature, & qui n'eA pas contraire à la loi naturelle, mais qui vient cnfuite à être interdite par un commandement arbitraire. Indépendamment de ce commandement arbitraire, ce Bienheureux avoit le pouvoir de choifir l'un & l'autre de ces moiens , de fe mouvoir avec fon corps reffufcité à droit ou H gauche : Jefus-Chrift comme Dieu & Homme avoit le pouvoir de choifir le fupplice du feu ou celui de la croix. Le pouvoir de choifir les moiens eft fondé (ur l'amour de la fin , ou même pour parler d'un pouvoir plus éloigne, fur le pouvoir d'aimer la fin d'une part , & fur la connoiflance , ou fur le pouvoir de connoitre la proportion du moien avec la fin. Or ce Bienhetireux non feulement a le pouvoir d'aimer la fin, maisaâuellement il l'aime : aéhiellement auflî , ( je k fuppofe ) il voit que ces deux moiens font tous deux également proportionnés à la fin. Donc il a le pouvoir de les choifir tous' les deux. Un précepte furvient qui ordonne de choifir l'un des deux ; mais ce précepte ne change point la nature de ces moiens , il ne fait point que d'aller ) gauche ne foit ^al en foi à aller I droit , que k fuppUce du feu ne puifle être égal à celui de la croix. Ce précepte ne détruit point non plus la connoiflance que ce raiformetnent. Bienheureux avoit de la proportion de ces Chap.v. deux moiens par rapport à la fin. Enfin il ne détruit point l'amour de la fin. Or fi ces trob chofes ne font point détruites , le pouvoir de choifir un de ces- moiens auflî bien que l'autre, n'eft point détruit f>ar k précepte ; car ce pouvoir eft fondé iir cela, comme on vient de le dire. On a le pouvoir de choifir un moien , lorfqu'on aime une fin , & que l'on connoft qu'un tel moien la contient. Je dis meme plus . pour parler d'un pouvoir ; moins immédiat. On a k pouvoir de choifir un moien, lorfqu'on a le pouvoir d'aimer une fin , & le pouvoir de connoître la proportion du moien avec cette fin. Or un précepte pofitif de Dieu, qui nous ordonne de deux moiens d'en prendre un, n'empêche pas qu'on ne puifle aimer une fin & connoitre la proportion du moien. Un précepte pofitif

n’empêchera I pas que ce Bienheureux n’aime Dieu aduellement , & qu’il ne connoilTe même ! aéluelkment que d’aller à droit eft un I moien ^1 & auflî proportionné à la fin I que d’aller à gauche. Un précepte n’empêche pas que Jefus-Chrift , à qui il eft ordonné de fuoir k fupplice de la croix, ! ne voie aâuellement que k fupplice du feu eft ^kment capabk par lui même de procurer la même fin ; & par conféquenr, quoiqu’à caufe du précepte il ne k choij fifle pas, il fent bien qu’il a un vrai pouvoir de k choifir. Je raifonne de ce précepte extérieur & pofitif, comme de la prémotion. t.a prémotion applique un Bienheureux à choi, fir un de ces deux moiens ^ux, ce pré, cepte applique auflî à l’un de ces moiens. I Or fi la prémorion qui nous applique à l’un de ces moiens , ne détruit point le pouvoir à l’oppofé , ce précepte tout extérieur ne k détruit pas non plus. VII.

Su». VU. Part. 184 V I r. Te fai qu'on peut fufciter ici pluiîeun dimculufs : ces matières abftraites & fubtiles en font iniiniment Tufceptibles: mais pour ks réfbudre . on peut (e fervir ici» comme fur la prcmotion , du fens compofé & du fens divifc. Jefus-Chrift, dira-ton , ne pouvoir pas pécher ; on en convient. Donc il ne pouvoit pas choifir un autre moi en ^al ; je veux aire le fupplice du feu » fuppofê le précepte du Pere éternel. Je diftingue > il ne le pouvoit dans le fëns corapoTc» j'en conviens; dans le fens divifé, je le nie. Il ne le pouvoit dans le fens compofê: c'cft-à-dire qu'il ne pouvoit arriver que ces deux chofes fuflent réunies enfêmble, & le précepte de fubir le fupplicc de la croix, & le choix aéfucl d'un autre fupplice, parce que ces deux choies font incompatibles & oppofées: incompatibles» non immédiatement & en elles memes» mais à cauTe de l'union hypoflatique; parce qu'en vertu de cene union, leVeroe qui dirigeoit l'Humanité, la prédéterminoit toujours à accomplir une choie, fîtôt que le Pere étemel l'avoil commandée. Ainfi le précepte du Pere éternel emportoit avec lui même cette prédétermination de l'Humanité au choix du fuppüce de la croix , & la prédétermination au choix de ce luppliceétoit fuivie infailliblement de ce choix. Or une même aLa TréfHûtim phyjifue feu» dans le fen divifé : c'eft4-dùc qu« l'aroe de lefus-Chrift voulant choiCr le fupplicc de la croix » pour obéir au précepte du Pere étemel, confervoit en même temps en elle même un pouvoir intérieur & réel de choifir un autre luppliccÿ parce qu'à la vérité ce précepte du Pere étoit infailUbkment fuivi de la prédétermination du Verbe fur l'Humanité à faire un tel choix: mais cette prédétenninatioa à faire un tel choix ne détruifoit point le pouvoir qui étoit dans cette Humanité de choifir le moi en contraire. Ainll le pr^ cepte de fubir la mort de h croix , de le pouvoir de ne point fubir la mort de la croix pouvoient fe réunir »& fê font unis effcélivement. Nous en avons apporté la raifon. VIII. On objeélera que dans l'homme maintenant la prémotion à un aâe commandé ne détruit point le pouvoir de faire un ade contraire ; mais que ce pouvoir de faire un aâe contraire qui fubfifte avec la grâce efficace efl le pouvoir de pécher. Or en Jefus-Chrift il n'y a point oe pouvoir de pécher. Il efl vrai qu'en nous ce pouvoir de faire un afte contraire eft tel que nous avons le pouvoir de pécher, parce que le pouvoir que nous avons de faire un aâe oppofé à celui auquel Dieu nousprâneut» efl un pouvoir de faire un aâe mauvais me ne peut réunir en meme temps le choix 'en foi meme & contraire à la loi naturel d'un naoiengavec le choix

d’un autre [ le. S’il s'agit d’une prémotion à un aâe ’ inoicn oppofé & incompatible. Par con"fcqutm le précepte de fubir le fupplicc de d’amour de Dieu . nous confervons un pouvoir de faire un aâe oppofé à cet ala croix , &; le choix aâuel d’un autre [mour; orl’aâe oppofé à cet amour eft fupplicc ctoient deux chofes incompati-i efTenriellement mauvais; & pouvoir faire bics , & il ne pouvoit arriver qu'elles fe ! un aâe eflcntiellement mauvais , c’eft trouvafTent aâuellement réunies. pouvoir pécher. S’il s’agitd’une premoMais Jefus-Chrift, poféméme le pré- bon à l’un d’entre deux moiens &aux, cepte du Pere étemel, pouvoit choifir un {par éxemple , à faire telle & telle bonne autre moien» par éxemple, lefupplicedu oeuvre, non feulement nous avons le pou* voir Digitized by Google

SECT. VII. PART. I.

## VII.

Je ſai qu'on peut ſuſciter ici pluſieurs difficultés : ces matieres abſtraites & ſubtiles en ſont infiniment ſuſceptibles : mais pour les réſoudre, on peut ſe ſervir ici, comme ſur la prémotion, du ſens compoſé & du ſens diviſé. Jeſus-Chriſt, dira-t-on, ne pouvoit pas pécher ; on en convient. Donc il ne pouvoit pas choiſir un autre moien égal ; je veux dire le ſupplice du feu, ſuppoſé le précepte du Pere éternel. Je diſtingue, il ne le pouvoit dans le ſens compoſé, j'en conviens ; dans le ſens diviſé, je le nie.

Il ne le pouvoit dans le ſens compoſé : c'eſt-à-dire qu'il ne pouvoit arriver que ces deux choſes fuſſent réunies enſemble, & le précepte de ſubir le ſupplice de la croix, & le choix actuel d'un autre ſupplice, parce que ces deux choſes ſont incompatibles & oppoſées : incompatibles, non immédiatement & en elles mêmes, mais à cauſe de l'union hypoſtatique : parce qu'en vertu de cette union, le Verbe qui dirigeoit l'Humanité, la prédéterminoit toujours à accomplir une choſe, ſitôt que le Pere éternel l'avoit commandée. Ainſi le précepte du Pere éternel emportoit avec lui même cette prédétermination de l'Humanité au choix du ſupplice de la croix, & la prédétermination au choix de ce ſupplice étoit ſuivie infailliblement de ce choix. Or une même ame ne peut réunir en même temps le choix d'un moien avec le choix d'un autre moien oppoſé & incompatible. Par conſéquent le précepte de ſubir le ſupplice de la croix, & le choix actuel d'un autre ſupplice étoient deux choſes incompatibles, & il ne pouvoit arriver qu'elles ſe trouvaſſent actuellement réunies.

Mais Jeſus-Chriſt, poſé même le précepte du Pere éternel, pouvoit choiſir un autre moien, par éxemple, le ſupplice du feu, dans le ſens diviſé : c'eſt-à-dire que l'ame de Jeſus-Chriſt voulant choiſir le ſupplice de la croix, pour obéir au précepte du Pere éternel, conſervoit en même temps en elle même un pouvoir intérieur & réel de choiſir un autre ſupplice ; parce qu'à la vérité ce précepte du Pere étoit infailliblement ſuivi de la prédétermination du Verbe ſur l'Humanité à faire un tel choix : mais cette prédétermination à faire un tel choix ne détruiſoit point le pouvoir qui étoit dans cette Humanité de choiſir le moien contraire. Ainſi le précepte de ſubir la mort de la croix, & le pouvoir de ne point ſubir la mort de la croix pouvoient ſe réunir, & ſe ſont unis effectivement. Nous en avons apporté la raiſon.

## VIII.

On objectera que dans l'homme maintenant la prémotion à un acte commandé ne détruit point le pouvoir de faire un acte contraire ; mais que ce pouvoir de faire un acte contraire qui ſubſiſte avec la grace efficace eſt le pouvoir de pécher. Or en Jeſus-Chriſt il n'y a point de pouvoir de pécher.

Il eſt vrai qu'en nous ce pouvoir de faire un acte contraire eſt tel que nous avons le pouvoir de pécher, parce que le pouvoir que nous avons de faire un acte oppoſé à celui auquel Dieu nous prémeut, eſt un pouvoir de faire un acte mauvais en ſoi même & contraire à la loi naturelle. S'il s'agit d'une prémotion à un acte d'amour de Dieu, nous conſervons un pouvoir de faire un acte oppoſé à cet amour ; or l'acte oppoſé à cet amour eſt eſſentiellement mauvais ; & pouvoir faire un acte eſſentiellement mauvais, c'eſt pouvoir pécher. S'il s'agit d'une prémotion à l'un d'entre deux moiens égaux, par éxemple, à faire telle & telle bonne œuvre, non ſeulement nous avons le pouvoir

Digitized by Google

prouvée par ie raiformehunt. Vj8f Toir en génAâF de faire l'une & l'autre, choifir l'autre nnierf^ mais il ne pouvoir Cnat.V^ mais nous avons de plus le pouvoirdefai-j point arriver qu'aftuclletncnt il le choisir, rc telle bonne œuvre, de choifir ce raoien fuppofé le précepte i par conféquent, le pour une autre fin que' pour Dieu ; nous pouvoir qu'il avoit de choifir ce moien , avons aulTi le pouvoir de nous féduire fur pofé le précepte, n'CTOÎt point un pouvoir la nature de ce raoien, & de le croire bon de pécher. ou mauvais, comrae il nous plaira. Nous On peche en deux minières. On pe< avons même le pouvoir de ne choifir au- che en faifant une action qui cil naturcllecun de ces deux moiensqui nous condui- ment mauvailê, naturellement oppofée il fcnt à Dieu, en prenant une autre fin que ' l'amour de l'ordre, naturellement oppolui , & refufant de l'aimer & de lui obéir, fée à l'amour de Dieu ; Jefus-Chrift ne Or faire une bonne œuvre pour une autre pouvoir faire de ces fortes d'aéUons.Pour fin que pour Dieu , faire une bonne œu- nous, nous le pouvons, vre en la croiant Tnauvaife , c'eft un aéte On peche en faifant une aftion qui mauvais, & contraire à la loi naturelle: n'efi mû» mauvaife par fa nature, mais & pouvoir faire un aôe de cette nature ' qui eft défendue par un précepte pofitif. c'eft pouvoir pécher. Ainfi, dans l'état j Or pour pécher ae cette fécondé manieoù nous fommes, le pouvoir que nous a-' rc, ce n'eft point aflez de faire cette avons de faire un aâe oppofé à la motion étion qui n'eft pas mauvaife par fa nature, divine, eft toujours accompagné du pou- mais il faut qu'elle foit défendue , & il voir de pécher. faut qu'on la fade malgré cette defenfe. Au contraire en Jefus-Chrift le pou- Par confident , il faut que la poficion avoir de faire un aéle oppofé n'étoit point ' ôuelle*d^^écepte fe trouve j ointe aâueU un pouvoir de pécher. - Ce n'étoit que le . lement avec la pofition aâuelle de cette pouvoir de choifir deux moiens %aux , ! adfion. & par confequent également bons parleur [ En nous , ces deux choies peuvent fe nature, également tonlbrmes à la loi na-j réunir: mais en Jefus-Chrift , cela ne feturelle. Un précepte pofitif eft furvenu , pouvoir à caufe de la fainteté de l'Huma,mais ce précepte n'a q^truit ni la nature nité de Jefus-Chrift : fainteté qui tire fon de ces moiens , ni le pouvoir intérieur de ^ origine primitive de l'union hypoftatiques famé de Jefus-Chrift à leur égard. Pofé & qui vient aulfi , d'une maniéré fecon* donc le précepte pour l'un de cesmoiens, | daire, de la vifion intuitive. Ifétoit imJelUs-Chrift a confervé le pouvoir de poftîble qu'un précepte lui fut impofé, 8e choifir l'autre. Mais

.pourquoi le pou- que le Verbe ne le déterminât pasàl'ob* voir que Jefus-Chrift confervoit de choi- 1 ferver.. Ainfi en Jefus-Chrift il étoit im-fir l'autre moien n'étoit-il point un pou- poftîble que ces deux chofcs fe trouvai^ voir de pécher? Ne nous rebutons point fent aéfuellement réunies, U pofition a*de ces matières ï caufe de leur fubtilité; «fturile du précepte de fubir la mort de la > ces vérités, pour etre délicates & abftrai- croix , & le choix aâuel d'un autretes, n'en font ni moins vérités, ni moins de moien. Il étoit donc impoftible quejeconféquence. fus-Chrift péchât ; 6t quoique, poféJ même le précepte de fubir la mort de la croix , il confervât un pouvoir réel de Jefus-Chrift , pofé même le précepre choifir pn autre moien ,. comme on l'adu Perc, cnnlecvoit encoie. le pouvoir de montré,un tel pouvoir n'étoit pas le pou«Tcm. II. Aa- uoâi; Digitized by Google

StCT. VII. P^r.I. cette Humani^ pour choilJr la mort de la croix , 8c non un autre moien ; mais la prédétermination donnée à THumanité pour choilîr ce i8(5 X-A ^rèmotim phypque voir de pécher.' Car le pouvoir de pé- j détermination 3 cher n'eft pas Amplement le pouvoir de faire une aâion qui n'eft point mauvailc par elle même , mais qui peut être interdite par un précepte pofitif ; mais c'eft le ^ moien, ne détruit pas lepôu voir d'en choipouvoir de faire cette adion, 8c de la réu- j fit un autre , elle fait feulement qu'on ne nir aâuellement avec la polition aduelle j le choilîra pas. de ce jpr&epte. Comme donc cela étoit ! Il eft vrai que le Verbe . en s'unilTant impoQible à Jefus-Chrift , le pouvoir hypoftatiquement cette Humanité , s'écju'il avoit , même pofé le précepte , de j toit engagé i lui donner une prédétermichoifîr un autre moien , n'étoit point le . nation pour choifir tel moien , dès là pouvoir de pécher , ce n'étoit point le ' qu'il lui feroit ordonné ; cet engagement pouvoir de choifir un moien entant que certain, & c'eft ce qui fait que l'Huformellement il étoit interdit , mais c'é- J manité unie au Verbe ne pouvoir pécher, toit le pouvoir naturel de choifir (%ale- , Mais cet engagement eft du côté du Verment deux moiens qui font également be , & ne détruit point les pouvoirs nabons par leur nature, & dont un feul ce- turcls qu'avoit l'Humanité de choifir tel pendant fc trouve commandé par un pré- moien auflî bien que tel autre , lorfqu'ib cepte pofitif. j font c^aux par leur nature. Cet engageAinfi , comme le remarquent d'habi- ' ment fait feulement qu'il ne peut point les Thomiftes , le précepte de fubir la ^ arriver qu'un de ces moiens foit commanmort de la croix peut s'unir aôuellement j dé à l'Humanité, &qu'aduellement cette avec le pouvoir de choifir un aAe Tnoien ; } Humanité ne le choififl'e pas. fans qu'il s'unilTe avec le pouvoir de pé- I Enfin pour achever demontrerque Jucher & de defobéir. C eft en ce fens ! fus-Chrift , pofe meme le précepte du Pequ'on peut fc fervir de la diftindion dn j re étemel^ avoir le pouvoir de choifir un fini compoje, du fini divifi, diftinâion iî ufitée parmi les Théologiens. Que Jefus-Chrift , pofé même le prémoien différent, fuppofons une chofc qui n'eftfioint arrivée, c'eft que, lorfque Jefus-Chrift fur la jnontagne des oliviers cepte de fubir la mort , eût encore un , pria fbn Pere de faire paffer le calice de pouvoir réel de ne la point fubir , mais de choifir un autre moien ^al , c'eft ce qui eft évident, fi l'on confidere que Jefus-Chrift avoit, par la nature de fbn Humanité, un fiouvoir ^1 pour deux moiens lorfqu'ils étoient ^ux. Le précepte pofitif qui eft furvenu , a ordonné

à JefusChrift de prendre un de ces moiens & non fouffrance qui lui étoit préparé , le Pere éternel lui eût dit qu'il étoit content de la préparation de fbn cœur , & l'eût difipenfé de la mort de la croix. Suppoibns encore que le Pere éternel n'eût fait précifément autre chofe que lever ce commandement fans rien ni mettre, ,ni détruire dans l'ame de Jefus-Chnft. Ce coml'autre ; mais ce précepte extérieur & ar-j mandement ôté, Jefus-Chrift avoit-il le bitraire n'a point changé la nature de pouvoir de fouffrirlefupplicdu feu aufll l'Humanité de Jefus-Chrift, & n'a point | bien que celui delà croix , a voit-il le détruit par conféquent ce pouvoir inté- (-pouvoir de choifir l'un ou l'autre entre rieur & naturel. Qu'a fait ce précepte? ^ deux moiens égaux ? Ce feroit une ridiII a fait que le Verbe qui dirige l^Huma- -culité de prétendre qu'il n'avoit point ce nité, a donné immanquablement une pré- Ipouvoir. 11 eft inféparable de toute ioI telÜDigitized by Google

prouvée par le tcUigtnce. & l’on dit qu’il avojt ce pouvoir • ce pouvoir n’avoit donc pxiint été éteint par le précepte. Car comment auroit-il fait pour revivre ? Ce pouvoir eft une chofe réelle & intérieure, & j'ai fup- ' pofe ce qu’on ne dira pas être impoHible, que Dieu n’ait fait que lever le précepte extérieur , fans agir au fond de l’ame de | Jefus-Chrift pour y réublir ce pouvoir. Si ce pouvoir le trouve dans l’ame de Je- . fus-CnriA , le précepte étant levé , & fi perfonne ne l’y a fait naître depuis la difpenfe du précepte, il s’enfuit qqp ce pouvoir y étoit , meme dans le temps du précepte ; & c’eft ce que je voulois montrer. Par U on comprend que Jefus-Chrift a été indifférent à fubir la mort pour nous. Ce que j’ai dit fur la mort de la Croix, il faut l’étendre à toutes les autres aélions qui peuvent être des moiens ^ux par nature, en forte que, par éxemple, fi par nature & indépendamment du précepte pofitif, il étoit ^al à Jefus-Chrift de fe rendre caution du genre humain & de fatisfairc pour lui , ou de faite quelques autres aâions pour la gloire de fun Pere, il faudra dire que Jefus-Chrift étoit libre & indifférent fur ces fortes d’aélions. X. Il mecefte encore une petite objcélion, qui eft que fi Jefus-Chrift a mérité, l’on pourra dire que les Bienheureux méritent! aufii un accroilTement de biens cékftcs. Mais fans expliquer plus au long cette matière dont nous parlerons dans la fuite , il fuffit de dire en un mot que la conféquence eft faufle. i Pour qui les Bienheureux mériteroient-;' ils ces nouvelles faveurs ? Mériteroient- 1 ils un furcroit de connoifTance & d’amour : de Dieu pour eux mêmes \ Mais leur ca- j pacité eft toute remplie , ils ont atteint leur mefure,& font arrivés à leur plcnituréùformevtent. 187 de. Pour mériter quelque chofc pour foi , ii£mt avoir quelque vuide à remplir, & quelque progrès à faire : ils n’en ont point : par confequent &c. Mcriteroient-ils pour les autres hommes? Jefus-Chrift l’a bien pu, parce que fes mmtes étant infinis , aiant même plufieurs raifons pour être d’un prix infini, ik peuvent fuffire à tout, & remplir toutes fortes de titres. Encore a-t-il fallu une acceptation de Dieu pour qu’il fatisfit pour nos péchés. Il a fallu que Dieu acceptât fa médiation ; car c’eft au coupable^ fouftrir par lui même. Mais les ^ aérions des pures créatures font biendiffé■ rentes; & fi Dieu veut bien accepter les avions de l’un pour rautré,j>our montrer la liaifon des hommes en Je(us-Chrift qui eft le chef, ces mérites ne font point ce qu’on appelle des mérites de cfi/uÙ£m>, mais df il n’y a point de juftice étroite pour que cela foit ainfi ; c’eft une mifetteorde de Dieu qui n’a d’étendue que aile qu’il a plu à Dieu de lui

donner, qui ne s’étend pas meme au delà des bornes de notre vie : en forte que les Saints dans le ciel ne méritent plus pour nous , meme de cette maniéré , dont nous méritons les uns pour les autres fur b terre. Cela n’empcche point qu’ils ne nous fervent encore, ôc qu’ik ne faftent découler fur nous les grâces du ciel, mais c'eft parce qu’ils intercèdent pour nous , en préfêntant à Dieu les mérites qu’ils ont acquis pendant leur vie nsortelle, & non pas parce qu’ik en acquièrent de nouveaux. Une des grandes conditions pour mériter, eft d’être vmageur. Le mérite n’eft plus pour ceux qui font fortis de la carrière. C H ADiy Cha^. Aa i

SiCT. Vil Hari.1. i88 La Trêmotion phyftque ^ vons reçu. Mais au moins ce vuide fup> CHAPITRE VI. pofe que nous n'avons pas encore atteint à la perfedion & à la plénitude à laquelle Dms Ittpul on ccmpari U liberté i P érard nous fommes deilinés. deUfint »vec U liberté d l'éoérd 1 C'eftfur ce vuide < des meiem. A Près avoir expliqué les fources de rindifTércnce à l'égard de la (îni& de rindifTérence à l'^ard des moicns égaux I il cil aifé de découvrir ce que ces «ux indifférences ont de commun > & ce qu'elles ont de diffemblable. Et pour le dire en peu de mots , de tout ce qui a été remarqué dans les deux i chapitres précédens > on peut conduire que rindiffdence à l'égard des moiens égaux marque dans celui qui la poffede. u> ne perfèéHon & une fupériorité , que l'indifierencc à l'^ard de la fin ne marque pas. Car l'indifférence à l'i^ard de la fin fupqu'eft fondé le pouI voir que nous avons d'abandonner Dieui j de ceffer de l'aimer comme notre fin, & d'aimer à fa place les créatures : pouvoir I qui n'eft autre que celui de pécher. L'inI différence donc à l'^ard de la fin > fiippo* ' fant toujours ce vuide, & renfermant le pouvoir de pécher, marque une nation , de perfedion, que ne marque pas l'indifférence à l'égard des moiens <%aux. I Cependant cette indifférence à l'^rd de la fin , ne marque pas une extinâion totale de perfedion ; car fi d'un côté le vuide de notre coeur & le pouvoir d'aimer une autre fin que Dieu, fuppofe que nous n'avons pas h meme plénitude d'amour & de perfédion qui eff donnée aux Bienheureux; d'un autre côté le pouvoir d'aimer Dieu qui refte dans les pécheurs qui aiment les créatures . fuppofe qu'il y pofc un vuide dans notre ame.Ou c'eftDieu . a en eux certains degrés d'être , de bonté & de pcrfeéiion naturelle que le péché ne leur a point enlevés. I I. Il faut penfer toute autre chofc de Tinqu'on aime comme fa fin ; ou ce font les créatures. L'amour des créatures laiffe toujours un vuide, & ne peut jamais remplir un etre defUné à jou ir de Dieu , & créé à fon image. La nécelfité méraede ce vuide eft la preuve de l'injuAice d'un tel amour. : différence à l'égard des moiens ^auxL'amour de Dieu , pendant le cours de | Cette indifférence par elle meme ne rencette vie, laiffe aulli un vuide dans notre j ferme point néceffairement aucune négacœur. Dieu ne nous en donne qu'une j tion de perfedion dans l'etre qui la poffemefure , & par différens degrés il nous ! de. Elle fuppofe au contraire une fupé•fait tendre à cetteplénitudequi eft le par- ; riorité dans cet être qui peut choifir ég»* rage des Bienheureux. L'amour de Dieu dans cette vie laiffe donc un vuide, & il en laillê plus ou

moins à proportion de ce qu'il a plus ou moins de degrés. Il eft vrai que ce vuide ne fuppofe point de péché , lorfque nous ne nous fommes point privés d'un plus grand amour par notre faute, & que nous avons lement l'un & l'autre, & qui n'eft point néceffairement fixé & attaché à ce qui ne demande point, afin que nous foioos parfaits, un attachement néceffaire. Auffi cette indifférence eft-elleen Dieu, en Jefus-Chrift, dans les Saints , au lieu que l'indifférence à l'égard de la fin p'eft point en eux. L'homme voiageur doit répondu avec fidélité à ce que nous en a- ! defirer fans ceflê d'arriver à cet état où il aime Digitized by Google

Sect. VII. Part. I.

## CHAPITRE VI.

*Dans lequel on compare la liberté à l'égard de la fin, avec la liberté à l'égard des moiens.*

### I.

APrès avoir expliqué les ſources de l'indifférence à l'égard de la fin, & de l'indifférence à l'égard des moiens égaux, il eſt aiſé de découvrir ce que ces deux indifférences ont de commun, & ce qu'elles ont de diſſemblable.

Et pour le dire en peu de mots, de tout ce qui a été remarqué dans les deux chapitres précédens, on peut conclurre que l'indifférence à l'égard des moiens égaux marque dans celui qui la poſſede, une perfection & une ſupériorité, que l'indifférence à l'égard de la fin ne marque pas.

Car l'indifférence à l'égard de la fin ſuppoſe un vuide dans notre ame. Ou c'eſt Dieu qu'on aime comme ſa fin; ou ce ſont les créatures. L'amour des créatures laiſſe toujours un vuide, & ne peut jamais remplir un être deſtiné à jouïr de Dieu, & créé à ſon image. La néceſſité même de ce vuide eſt la preuve de l'injuſtice d'un tel amour. L'amour de Dieu, pendant le cours de cette vie, laiſſe auſſi un vuide dans notre cœur. Dieu ne nous en donne qu'une meſure, & par différens degrés il nous fait tendre à cette plénitude qui eſt le partage des Bienheureux. L'amour de Dieu dans cette vie laiſſe donc un vuide, & il en laiſſe plus ou moins à proportion de ce qu'il a plus ou moins de degrés.

Il eſt vrai que ce vuide ne ſuppoſe point de péché, lorſque nous ne nous ſommes point privés d'un plus grand amour par notre faute, & que nous avons répondu avec fidélité à ce que nous en avons reçu. Mais au moins ce vuide ſuppoſe que nous n'avons pas encore atteint à la perfection & à la plénitude à laquelle nous ſommes deſtinés.

C'eſt ſur ce vuide qu'eſt fondé le pouvoir que nous avons d'abandonner Dieu, de ceſſer de l'aimer comme notre fin, & d'aimer à ſa place les créatures: pouvoir qui n'eſt autre que celui de pécher. L'indifférence donc à l'égard de la fin, ſuppoſant toujours ce vuide, & renfermant le pouvoir de pécher, marque une négation de perfection, que ne marque pas l'indifférence à l'égard des moiens égaux.

Cependant cette indifférence à l'égard de la fin, ne marque pas une extinction totale de perfection; car ſi d'un côté le vuide de notre cœur & le pouvoir d'aimer une autre fin que Dieu, ſuppoſe que nous n'avons pas la même plénitude d'amour & de perfection qui eſt donnée aux Bienheureux; d'un autre côté le pouvoir d'aimer Dieu qui reſte dans les pécheurs qui aiment les créatures, ſuppoſe qu'il y a en eux certains degrés d'être, de bonté & de perfection naturelle que le péché ne leur a point enlevés.

### II.

Il faut penſer toute autre choſe de l'indifférence à l'égard des moiens égaux. Cette indifférence par elle même ne renferme point néceſſairement aucune négation de perfection dans l'être qui la poſſede. Elle ſuppoſe au contraire une ſupériorité dans cet être qui peut choiſir également l'un & l'autre, & qui n'eſt point néceſſairement fixé & attaché à ce qui ne demande point, afin que nous ſoions parfaits, un attachement néceſſaire.

Auſſi cette indifférence eſt-elle en Dieu, en Jeſus-Chriſt, dans les Saints, au lieu que l'indifférence à l'égard de la fin n'eſt point en eux. L'homme voiageur doit deſirer ſans ceſſe d'arriver à cet état où il aime

Digitized by Google

. prouvée par !e raiformement, 189 aiine Dieu tellement qu'il n'ait plus le l'autre de ces moiens , nuis on lent même Chap. pouvoir de ne le point aimer , & d'aimer que le choix de l'un ou de l'autre eft é-"*' une autre fin > au lieu qu'un lêmblable gai ; on eft donc en équilibre, defir n'a point lieu à l'égard du pouvoir j Au lieu qu'il n'cn eft pas ain5,toar rap^ de choifir entre deux moiens ^aux. I port i la fin. Il eft vrai que dans le temps De là je conclus, i.Que l'indifférence qu'on choifit Dieu pour fa fin « par ^ à r^rd des moiens ^ux eft inféparable ' xempléj on fent un vrai pouvoir de me^ des créatures intelligentes , tandis qu'elles j tre fa fin demiere dans la créature ; mns ont l'ufage de raifbn ; [ il ne s'enfuit pas pour cela qu'on foir en a. Qu'elle eft toujours ^!e & inva- ' équilibre par rapport à ce choix. Dans riable; au lieu que l'indifférence à l'égard de la fin n'a pas ces deux caraéteres. L'indifférence à l'égard des moiens égaux eft inféparable oes créatures intelligentes, au moins tandis qu'elles ont l'ufagc de raifbn ; parce qu'en quelque état qu'cOes foient, dans le ciel meme , & avec h vifîon intuitive, une telle indiffél'état où nous fommes t il y a des mouvemens qui précèdent notre délibération , & ne fënt-on pas en foi-méme de l'inégalité dans ces fortes de mouvcmens i Je conviens que quoi que les bonsmouvemcns fbient plus forts que ceux de la cupidité, ou ceux de la cupidité plusvéhémens que Icsjiutres , on n'efl point rente fubfifte; su lieu que l'indifférence néanmoins néceflîté. Mais fi d'un côté Ear rapport à la fin , je veux dire , aimer ' l'on fent le jxauvoir de ne point coofentir, >ieu, ou ne le point aimer, ne fubfifte on fent aufli de l'autre qu'on ne réfiftera plus dans les Bienheureux. Cette indifférence eft toujours ' point aux mouvemens qui font aéluellement les plus forts, fi l'on n'a un amour k; parce que tandis que l'on connoît des j qui leur foit encore fupérieur. En un nioiens ^ux , comme ^ux, on eft j mot, on fent, lorfque des mouvcmens toujotirs également dans l'équilibre par i oppofés font in^aux, qu'il n'eft point égal rapport à leur choix ; au lieu que l'indif- 1 de réfifter à l'un ou à l'autre, comme il eft férencc par rapport à la fin peut avoir di- i ^1 de choifir entre deux moiens ^aux^ vers degrés: car elle dépend du vuide del Un ambitieux, s'il veut l'avouer, ne dila capacité de notre ame , Sc cette capaci- ra pas qu'il lui eft égal d'accepter ou de té peut être plus ou moins remplie par l'a- j refofer une couronne qui lui fera offerte ; mour, mais jamais elle ne l'eft totalement j mais il dira qu'il lui eft égal de remuer la dans cette vie ' par rapport à b fin n'eft éteinte. Ne pouffons pas plus loin ce

premier chef de comparaifon entre l’indifférence de la fin & celle des moiens égaux. Il y en a un fécond qui touche de plus près le deflèin que nous éxécutons. ainfi jamais l’indifférence I main à droit du à gauche, ou de prendra deux moiens qui le conduiront également à l’élévation qu’il délire. Lorfqu’on n’a point de mouvemens indélibérés, & qu’on eft affcr*maîtrede fes réfléxions pour divifer & partager à foa gré toutes les connoiffances & les amours qu’on porte dans Ton cccur , on eft toujours en équilibre pour perféverer on ne pas perfévércr dans l’amour de la fin. Ef c’étoit là le privil^ de l’état d’innocence, comme on l’a expliqué aflëz amplement dans la feâion V. ~ ^ Aa 5 L'éIII. -f Je remaxque que l’indifférence^ F^rd des moiens <%aux laiffe toujoun un agent libre dans un certain équilibre. Non feulement on a k pouvoir de choifir l’un &

SrcT. VII. P*KT. I. ipo La Crémation phyjtque L’6^uilibre dont nous jouiflbns par (ôns fuivant nos amours , & nos amours rapport aux moicns œaux, n’eft point un font pour nous des raifons. Cet Empeéquilibre qui exclue la prcmotion phyfi- j reur d'AlTyrie avoit de grandes raifons que. I^IIc eft necelTaire , comme nous ■ d’entreprendre la conquête de toute la terl’avons montre, twurnous aider à former , re; mais un peu moins d’ambition lui eût Je choix de l’un de ces moicns plutôt que fait traiter de folie ces importantes raifons. de l’autre. Mais cet équilibre exclud | Une partie de divertiflementeft une granfeukment un mouvement intérieur, qui de raifon pour un homme qui aime le plaiprcccde la délibération , & qui , avant fir : elle ne fait pas la même imprclTioo même que nous aions pu délibérer , eftTur un avare. Tous les jours un avare en nous , & a la force de nous faire incli- 1 cenfure la conduite d’un voluptueux , & la ner veis un côté plutôt que vers l’autre, trouve déraiibnnable : un voluptueux en & y réulTira infailli’olemcnt s’il n’cft fur- ; penfe autant de celle d’un avare. Tous monté par un amour plus fort. Nous (deux fe réunilfent en ce qu’ils puilent parlerons encore dans la fuitede cette double cfpece d’équilibre. I V. dans leur amour les raifons de leurconduij te : mais ils fe divifent en ce que leurs ajmours font différens. Plus nos amours I augmentent, plus nous trouvons de raifons Cette différence entre lesmoiens ^aux, ! d’agir d’une certaine maniéré. Telle rai& la fin , me donne occafion de traiter fon paroît légère à celui qui n’aime que une queftion célébré prmi les Proteftans . foiblement , qui paroît de la plus grJhdc & qu’il eft aifé de décider par ces princi- ' conféquence à celui qui eft épris d'un pes: c’eft de (avoir , fi un agent libre a- plus violent amour. Chaque nouveau Sit toujours fuivant les raifons qu’il a degré d’amour eft pour nous une raifon’, ’agir. j en forte que dans le concours de deux aSur cela donc je diftingue la fin & les mours oppofés, nous trouvons autant de moiens , & parmi les moiens > ceux qui raifons pratiques de préférer l’un à l’autre, font égaux, & ceux qui ne le font pas. i qu’il y a de d^rés dans l’un plus que dans A l’égard des moiens égaux , il eft cer- l’autre. Deli je conclus que lorfqu’il s’atain qu’on ne fe porte à en choifir un que git de préférer un amour à un autre, nous par l’amour de la fin , & par conféquenr * trouvons toujours en nous mêmes des raipar une raifon. Mais pourquoi l’un plu-' fons de notre conduite, tôt que l’autre.' Nulle raifon de préféren- : Mais quand il s’agit de former tout à ce. Dans ce choix donc ce n’eft point neuf un amour de 'la fin il eft certain une raifon

qui fait que notre volonté fe qu’il faut que l’entendement repréfente détermine plutôt vers un côté que vers l’objet qu’on va aimer , comme bon & un autre. <Tctte vérité fe trouve fuffi- parfait , au moins en un certain genre, famment prouvée par tout ce qui a pré- j Mais faut-il de plus qu’il y ait un jugecédé. ment pratique. qui précédé l’amour, & A l’égard des moiens inégaux la volon- par lequel nous jugions avant que d’aité fe porte à choifir l’un plutôt que l’au- mer , que tel objet dans ce moment doit tre par l’amour de la fin, & le plus grand être aiw par notre volonté ? i^ans la quarapport du moien avec cette fin. Par conféquent elle s'y porte par une raifon. A l’egard de la fin nous nous condui' triéme feéfion chap. 5. nous avons touché ce point , & il n’eft pas nécefl'aire de le répéter ici. V. RcDigitized by Google

Revenons 1 comparer enfemblc, comme BOUS avons commencé , l'indifférence à récard de la fin avec l'indiffcrence à l'égard des moiens ^ux. Nous avons vu en quoi elles different ; éxaminons maintenant en quoi elles fe réunilTenc. Le point capital en quoi ces deux, indifférences fê réunilTent toujoun , • & fe trouvent abfolumenfc conformes » c'eft que candis qu'on choific un parti > ' foit fin, Ibit moien, on porte toujours en foimême le pouvoir de fe déterminer à autre chofe. C'eft là proprement le fonds & Pcftênce de l'indifferênce. Qu'on foit en équilibre ou qu'on n'y foit pas , le pouvoir de fe déccrminer à autre choie n'en eft pas moins rcel- J'ai le pouvoir de vouloir me jetter par la fênêtre , & j'ai le pouvoir de vouloir remuer la main à droit ou à gauche. Ces prmrvée far U rMpmnement. ipi I notre indifférence confifte dans cet équi- Chaf. 'libre. vl. ' D'un autre côté , fi l'on envifage 1a difpoficion de notre ame par rapport à la fin , comme on trouve en foi même plus de penchant du côté des mouveniens les plus forts , cette in^lité de difpofitîoA Sc de penchant par rapport au choix de là fin nous porte à croire qu'il en eft ainfi de toutes nos déterminations , & que nous avons p>erdu, même à l'égard des moiens é^ux , toute forte d'équilibre. Il eft donc important de bien difeemer toutes ces différences, de crainte de confondre les idées fur une matière fi délicate, & de pouffer outre mefure , ce qui n'a de vmté que * jufqu'à un certain point. V I. Avant que de finir ce chapitre , il ne fera pas inutile de profiter de certaines oudeux pouvoirs font tous deux réds : ce- 1 vertures que nous ont donné les explicapendant l'un eft accompagné d'équilibre, i tions du chapitre précédent , poilf monde l'autre 'ne l'eft pas. Il m'eft égal de trer que la prémotion phyfique, dans l'écemuer la main à droit ou à gauche s & | tat oit nous fommes, ne détruit point l'inii s'en faut beaucoup qu'il foit égal de ' différence. prendre le parti de fe procurer la mort & j On a dit *, & il n'eft pas poflible dê une très vive douleur, ou de ne paspren- le révoquer en doute, que les Saints dans dre un parti fi étrange. Si l'on manque lé ciel font indifférens à l'égard des moiens à démêler toutes ces différences, il eft ai- (^ux, il en eft de même de l'amedejeü de prendre le change , & de fe donner ' fus-Chrift. uie fàulfc idée de la liberté qui eft en nous. A ne confidérer que la difpofition de notre ame à l'égard des moiens ^ux, comme de ce côté là on trouve en foi même un parfait équilibre , on eft porté à Cependant on ne peut fe difpenferd'adme^{te une opération prédéterminante qui. faffe que les Saints choiCflcnt un de ces moiens plutôt que l'autre. On peut encore

moins s’en difpenfer par rapport à Jefus-Chrift. Il eft vifible que le Verbe s’imaginer qu’un femblable équilibre fê i qui dirigeoit cette ame faintc dans toutes rencontre dans toutes nos aftions, 8c que i fes opérations , la déterminoit à en faire le fonds & l’cITence de notre liberté & de I cer— • Bellarmin. I. f. de juftif. c. 1 1. Tm» Ait- ] Contenfon tom. 4 I. 9. di(T 6. e. r. refijtc ugeli lùm bominei qui Deum ziUtnt , o> ipft ttium ne objc£tloo , parce <|uc ftqutruur tmma fitnUfDtui , luu fojuiu quidam pucare , uu Ùtum tun ! rum Angtlsrum hcmmtm iiaterum tptrm , ftmptr dilifert: ïamtn ptjfuu ia alüt muùii rtim j ttiam txietf» mmfitria À Du imptrala, rua tffu pra uriüna aitrt. liiartt, ftJ ntcijfaria , qutd atm» UHttJit. Digitized by

S«er. vn. PülT.l I9Î qert^nes plutôt que d'autres > 8c qu'immanquablement il la dirigeoit à faire celles gui étoicnt néceflaires pour accomplir les préceptes polltifs du Pere éternel. L’opciation du Verbe fur l'Humanité étoit donc prédéterminante. Elle étoit auCTi La ‘Prémtion phyfiqiÊe Aion > & tout eft difficulté. C’ed dans ce pouvoir que conlifte l’indifiFcrence» mais que lignifie le mot de pouvoir ; & qu’avons-nous en nous mêmes qui en Ibit le fondementf Ce mot de pouvoir cft équivoque, phyfique. Car comme l'union du Ver- i Tantôt il fe prend pour un pouvoir a^f; be avec l’Humanité étoit phyfique > il | tantôt pour un pouvoir pa(Iif> c’efi-à-difalloit que les communications & les in- [ re fluences du Verbe fur l’Humanité le fuflent aufli. D’ailleurs pour déterminer une intelligence ^ choifir entre deux rooiens ^auxt la prémotion morale & les mouvemens & attraits indéliberés n’ont point lieu, comme on l’a montré ailleurs. Donc l’opération phyfique doit être admile. Par conféquent en^efus-Chrifl & dans les Saints on trouve en meme temps ces deux chofes , & une prédétermination, & une indifiè'rence véritable. Or fi l’i..diflércnce peut s’alfer avec la prémotion dans les Saints, pourquoi ne s’aliieroientelles pas en nous i Et fi la prémotion au I J* : f que taiKÔt il lignifie le pouvoir de faire , & tantôt le pouvoir ae recevoir. C'efl du pouvoir «Àif qu’il s’agit, lorfi' qu’on parie de la liberté. Le pouvoir aâif n’appartient qu’à une caufequi peut produire Ibn eflèt. Entre la caufe & l’dm il y a toujours une correfpondance & un rapport. La caufe contient en elle même une venu . une capacité, une faculté. Elle a de quoi répandre lès mflucnces fur Ibn effet , & c’en en celaque confifle le pouvoir aâif. Il faut diftinsucr entre les caufes & les caulës. Il en elt certaines qui renferment en elles mêmes tout ce qui contribue à choix d'un inoien ne détruit point en eux i produire l’effet. C’efl ainfi que Dieu n’a le pouvoir de choifir un autre moien , oefoin de rien pour créer toutes fonts d'Âpourquoi la prémotion , foit au choix ' très. D'autres ne le renferment pas : nn d’unmoien,* foit à l’amour d'une fin, dé- 1 arbre, par éxemple , contient dans la fubtruiroit-elle en nous le pouvoir de choifir | flance une difpofition d’oinnes propres à un autre raoien , & une aune fin I Que ' former un fruit; 8c cependant il a belôin fi la prémotion ne détruit pas ce pouvoir, ni par conféquent l'indifférence , qu’on cefc donc enfin d’apporter cette objeâioo pour la combattre. ' que la terre lui foumillé de la fève. Comme il faut diflinguer deux fortes de caufes, aulfi faut-il diflinguer deux fortesde pouvoirs. CHAPITRE VIL* Ph peitvoir tn génirtL

I. CE pouvoir de former une détermination oppofée à celle que la prémo- j tion phyfique nous fait opâer, demande \ encore à être expliqué avec quelque étendue. Car fur cette madère tout efl que- 1 I I. Le pouvoir peut être pris i. pour l'amas de tout ce qui contribue à former un effet, a. Il peut être pris aufli pour une fimple vertu 8c une faculté. Il peut être pris même pour une des choies qui fervent à produire cet effet. Des éxemples éclairciront la matière. Quand on parle du pouvoir qui efl dans l'homme de voir de Tes yeux les objets vifibks , quelquefois ce pouvoir fignifie
Digitized by Google

pfowuée par «i£e PaiB»cie tout ce qui contribue à hMiner b viGon, comme l'ceiU b lumière &'c. Quelquefois on appelle le pouvoir de voir, b feule faculté aes yeux. Sur cette double maniéré d'entendre le mot de pouvoir eA Gandée b diverGté du bagage en ce point. Tantôt on dit que l'on peut & tantôt on dit que l'on ne peut pas, quoiqu'on n'ait rien ni de plus ni de moins. Un homme fans lumière a-t-il le pouvoir de voir ? Il ne l'a pas , G l'on prend le pouvoir pour l'amas de tout ce qui contribue à la viGon. Jl a ce pouvoir, G l'on prend le pouvoir pour b faculté toute nue. Mais quoi ! Parce qu'un homme a des yeux , dira-t-on que lorfÎu'il eft dans les ténèbres, il a le pouvoir e voir? Oui on le dira , & dans le Aile même ordinaire. Qu'un homme ait été^ bleAc aux yeux , G l'on demande au Chi- 1 rurgien qui vient de les couvrir d'un ap-| pareil , G cet homme blelTé a le pouvoir' de voir, s'il peut encore voir ; le Chi-' rurgien répondra }uAe en difant qu'il le peut, qu'il en a le pouvoir, fuppofé que la bleffiire n'ait point été jufqu'à endommager b vue: & G quelqu'un de b corn- ^ partie s'avifoit de foutenir que le Chi- 1 rurgien a tort de répondre que cet homme a le pouvoir de voir, parce qu'il a les yeux bandés, on le regarderoit , ou com-l me un mauvais plaifant , ou comme un homme qui ne fait pas le langage , parce que ce n'eA point de cela qu'il s'agir. ! Cependant G l'on demandoit à l'hom- ^ me même qui a été bleAé, s'il a pu ache-, ver de lire un livre qu'on lui auroit prété | pour vingt-quatre heures , il répondra qu'il n'a pas pu , & que fa blelTure a fait ; que b choie n'a pas été en fon pouvoir. [ Il cA donc vrai que dans la même con- ' jonftureon peut dire du même homme tantôt qia'jl peut , tantôt qu'il ne peut pas 4 & ttk arrive félon les différentes r«w. //. k ri^bmémtnt. ij>j maniérés de prendre ce mot 'de potivoir, qui fc trouve déterminé par la différence des queAions que l'on KiSOtt Comme la queAion qu'on a faite au CSùruigien * tomboit fur le pouvoir pris pour h faculté, il a bien r^xmdu en dilânt que ipç: blelTé avoir encore le pouvoir de voit^ Mais comme b fécondé queAion tomboit fur l'amas de tout ce qui contribue à former b viGon , cet homme, à qui l'on a bandé les yeux 1 caufe de fa bleAure , & qui par conféquent a été privé de l'ufage de la lumière , a bien répondu en difant qu'il n'avoit pas pu achever de lire ce volume. y-, fiT î ■ * . . III. Ce que je viens de marquer fur l'ceil, il faut le dire de mille autres éxemples tout lêmbbbles. AinG tantôt on dira qu'un arbre ne peut point produire de fruit s'il n'eA arrofé , & tantôt on dira que l'arbre qui n'eA point arrofé, qui même n'eA point encore planté, à le pouvoir de porter du

fruit , parce que ce pouvoir fe prend pour la vertu & b faculté même de l’arbre qui conGAe dans une difpoGrion d’oiganes convenables â laproduâion du Auit : difpoGtion cependant qui ne fera jamais réduite i l’afte, G l’arbre n’eA planté, arrofé, & fécondé, pour aioA dire, par le fuc qu’il tire de b terre. " Quoique les comparaifons des corps avec les efprits ne foient jamais éxaâes, Sc qu’elles deviennent même dangereufes lorsqu’elles font ou trop poufTées, ou même appliquées trop litéralemeat , on ne peut douter néanmoins que celle 'que nous venons d’apporter , & qui eA G commune parmi les Théologiens , ne fcrve beaucoup î l’intelligence de la matière que nous traittons. Dans la volonté, le pouvoir d’apr fe peut prendre tantôt pour b faculté feule B b de

SiCT. VII. Pmt.I, 194 de vouloir, & tantôt pour quelque chofe de plus. Cela pofô, l'on confit que l'homme qui n'a aucune forte de grâce , ne laüTe pas d'avoir en un fens très véritable le pouvoir de faire le bien , & je le prouve par le raifonnement fuivant. C'eft avoir le pouvoir de faire le bien , que d'avoir la faculté propre à faire le bien. Cette proptofîtion «ft incontefta* ble par tout ce que nous venons de dire. Or l'homme, quoiqu'on le fuppofe même d^uillé de toutes fortes de grâces, ne laifle pas d'avoir h faculté propre il faire le bien ; car cette faculté eft la volonté même. Donc l'homme, quand même il n'a aucune grâce, ne laiilè pas d'avoir un pouvoir très véritable de faire le bien. CHAPITRE VIII. Dm fommr ^ nous avons par U natssrt. I. CE pouvoir de faire le bien» comme il eft vifîble , eft un pouvoir tout naturcL Quelque blelTée que foit la nature par le péché, ce pouvoir lui eft toujours dameuré , il ne peut pas même être détruit fans que la nature le foit audî, parce que ce pouvoir eft inféparable de la nature, ou, pour mieux dire, parce que c'eft la nature même des efprits. . Il fàudroit avoir connu le fecret de la rature , & pénétré ce fond obfcur & intime de notre intelligence , pour bien expliquer la maniéré & l'étenaue de ce pouvoir. Car autant qu'il eft certain & inconteftable par les principes mêmes de la raifon , que ce pouvoir eft en nous,- autant eft-il difficile de concevoir pleinement tout ce qu'il y a dans le fonds de «otte ame qui y a rapport. Sur ces maLa Trémotion ph)fiq$u tieres on peut bien chercher des éclaircif^ f«nens par amour pour la vérité : mais il faut les chercher avec réfërve , & avec une jufte défiance de nous mêmes , ne point le flatter d'avoir tout éclairci, & tout découvert. ni fe donner la liberté de rejetter ce qu'on n'a pas afièz de lumières pour appercevoir avec une pleine évidence. I I. Lorfqu'on médite attentivement fur ce qui fe paflê dans nette ame , l'on trouve que ce pouvoir naturel eft quelque chofe de plus âendu & de plus confidcrabie» qu'on ne feroit peut-être porté à le croire. Dans nos confloÜTanoes mêmes & dans nos amours , je dis plus , dans chaque cotmoifTance, & dans chaque amour, on trouve une capacité & un pouvoir. Pour le montrer, t. ;e fuppofe une vérité très certaine & très évidence , qui eft que nous avons en nous mêmes la coonoifiance de l'être infini & fouvcrainement parfait; c'eft dans cette connoifTan ce même que toutes les connoiflâoces des êtres finis fê réunifient. n eft certain z. que quand nous avons le malheur d'aimer les êtres finis , cet amoiu ne correfpond point à l'étendue vafte & immenfe de cette idée de Dieu qui eft en nous. De ces deux vérités il eft aifé de conduire

i. que cet amour des biens créés, aimés pour eux mêmes, laiffê un vuide dans ixnre coeur, puifquecet amour ne remplit point toute l'étendue de l’idée qui eft en nous. Secondement, on peut en conclurre aullî que dans le temps même que notu aimons les créatures, nous avons le pouvoir d’aimer IMeu. III. Car en prémier lieu, l’on ne peut penne douter que nos connoiftânees ue foieot quel- . Digitized by Google

SECT. VII. PART. I.

de vouloir, & tantôt pour quelque choſe de plus.

Cela poſé, l'on conçoit que l'homme qui n'a aucune ſorte de grace, ne laiſſe pas d'avoir en un ſens très véritable le pouvoir de faire le bien, & je le prouve par le raiſonnement ſuivant.

C'eſt avoir le pouvoir de faire le bien, que d'avoir la faculté propre à faire le bien. Cette propoſition eſt inconteſtable par tout ce que nous venons de dire.

Or l'homme, quoiqu'on le ſuppoſe même dépouillé de toutes ſortes de graces, ne laiſſe pas d'avoir la faculté propre à faire le bien ; car cette faculté eſt la volonté même.

Donc l'homme, quand même il n'a aucune grace, ne laiſſe pas d'avoir un pouvoir très véritable de faire le bien.

## CHAPITRE VIII.

### *Du pouvoir que nous avons par la nature.*

### I.

CE pouvoir de faire le bien, comme il eſt viſible, eſt un pouvoir tout naturel. Quelque bleſſée que ſoit la nature par le péché, ce pouvoir lui eſt toujours demeuré, il ne peut pas même être détruit ſans que la nature le ſoit auſſi, parce que ce pouvoir eſt inſéparable de la nature, ou, pour mieux dire, parce que c'eſt la nature même des eſprits.

Il faudroit avoir connu le ſecret de la nature, & pénétré ce fond obſcur & intime de notre intelligence, pour bien expliquer la maniere & l'étendue de ce pouvoir. Car autant qu'il eſt certain & inconteſtable par les principes mêmes de la raiſon, que ce pouvoir eſt en nous ; autant eſt-il difficile de concevoir pleinement tout ce qu'il y a dans le fonds de notre ame qui y a rapport. Sur ces matieres on peut bien chercher des éclairciſſemens par amour pour la vérité : mais il faut les chercher avec réſerve, & avec une juſte défiance de nous mêmes, ne point ſe flatter d'avoir tout éclairci, & tout découvert, ni ſe donner la liberté de rejetter ce qu'on n'a pas aſſez de lumieres pour appercevoir avec une pleine évidence.

### II.

Lorſqu'on médite attentivement ſur ce qui ſe paſſe dans notre ame, l'on trouve que ce pouvoir naturel eſt quelque choſe de plus étendu & de plus conſidérable, qu'on ne ſeroit peut-être porté à le croire.

Dans nos connoiſſances mêmes & dans nos amours, je dis plus, dans chaque connoiſſance, & dans chaque amour, on trouve une capacité & un pouvoir.

Pour le montrer, 1. je ſuppoſe une vérité très certaine & très évidente, qui eſt que nous avons en nous mêmes la connoiſſance de l'être infini & ſouverainement parfait ; c'eſt dans cette connoiſſance même que toutes les connoiſſances des êtres finis ſe réuniſſent.

Il eſt certain 2. que quand nous avons le malheur d'aimer les êtres finis, cet amour ne correſpond point à l'étendue vaſte & immenſe de cette idée de Dieu qui eſt en nous. De ces deux vérités il eſt aiſé de conclurre 1. que cet amour des biens créés, aimés pour eux mêmes, laiſſe un vuide dans notre cœur, puiſque cet amour ne remplit point toute l'étendue de l'idée qui eſt en nous.

Secondement, on peut en conclurre auſſi que dans le temps même que nous aimons les créatures, nous avons le pouvoir d'aimer Dieu.

### III.

Car en prémier lieu, l'on ne peut point douter que nos connoiſſances ne ſoient quel-

Digitized by Google

uetf. prouvée par U raiformement. ipf quelque chofe d’aâif auflî bien que nos d’anéantir cet £tre qui eft bon par luimé- Cii*e. amours ; nous !e montrerons dans b me, mais qu’en y fuppléant , qu’en y ajoutant , qu’en rempliflant k défaut, il le change. & le fait rentrer dans ^(lrdre, à peu près, quoique les comparatTons ne Ibient pas entières , comme pour faire voir un cerck entier à un homme qui ne . fuite. En fécond lieu, nos coonoifTances contribuent î former l’amour. Car quoique la connoifTance feule ne foit pas allez pour produire l’amour d'un objet , au moins ^-elle néceflaire pour k faire. Il faut | voit qu’un deraLcerclc , il ne faut point connoître pour aimer ; & la connoifTance anéantir la vue ou demi cerck qu’il avoir influe dans la produéHon de l’amour. auparavant , mais y ajouter celle de TauEn troifîeme lieu , par tout où il y a tre demi cercle qu’il n’avoit pas. mfluence, il y a auffi pouvoir ; car k . Pofé cette vérité, l’on trouve au mipouvoir aébf ell une capacité de répan- lieu de Tamour meme des créatures , un dre fes influences pour la produâion d’un pouvoir pour former l’amour du Créateur, effet. I Car ce relie de bien & d’être qui eft De ces trois vérités je forme ce raifbn- dans k matériel même du péché , Dieu nement. On a le pouvoir d’aimer Dieu, fait en forte que nous nous en fervons; lorfqu’on a en foi même ce qui influe brs même que nous formons l’amour de dans l’amour de Dieu. Or l’idée de Dieu Dieu, eft quelque chofé d'aéHf, & qui influe dans la produâion de l’amour de Dieu. i Donc tandis que nous avons en nous roê- j Lorfqu'on fait l’anatomie de l’amour mes l’idée de Dieu , nous avons k pou- 1 des créatures, on ne lailTe pas d’y trouver voir d’aimer Dieu : & comme nous a- quelques bonnes pièces, s’il m’eft permis vons cette idfo de Dieu, lors même que I de parkr ainlî , & certanes parties qui nous aimons la créature ; comme cette peuvent contribuer à former l’amour de idée même eft ineffaçable dans notre ame ; Dieu , & s’incorporer fans peine avec cet comme cene idée revient par tout & a amour. Un avare aime ks richefies, 8c rapport à toutes nos aâions , il s’enfuit un voluptueux les plaiflrs. Ce coeur ainlî qu’au milieu des plus grands dér^kmens, . corrompu parquelque amour injufte. vouquelque aveuglé & endurci que foit un ' droit en jouir éternellement ; il y a donc homme, il porte toujours en lui même k dans cet amour une forte d'amour de l’épouvoir d’aimer Dieu. I temité. Il voudioit en jouir paifîbleI ment; il y a donc dans cet amour un a* ' mour de la paix. Il voudroit en pofleDu côté de Tamour, je prouve la mê- ' der une affluence infinie ; il y a donc dans me vérité; &, au milieu de Tamour mê- 1

cet amour un certain amour de l’infini. Il me des créatures, je trouve un pouvoir voudroit en jouir immuabkment; il y. a d’aimer le Créateur. I donc dans cet amour un amour de Tim« Souvenons nous de ce que nous avons j mutabilité. Il voudroit ks pofféder véexpliqué ailleurs, que l'être & le matériel ritablement & n’être point trompé; il y a de cet amour eft quelque chofé de bon; j donc dans cet amour une forte d’amour que k mal vient de la privation & du | de la vérité. Il ks aime comme des biens néant ; que Dieu, pour réformer un cceur , & des êtres ; il y a donc dans cet amour, qui eft dans k defordre , n’eft pas obligé I Tamour du bien Sc de l’être. ' B b a II Diijiî - -J h‘.

SiCT. VH. Pabt.I. jç6 Lé. ^rhméim phjltque Il eft yrû que comme cet amour eft { de récœ<uie« ootB connoülôm' ttfl ol^ l'amour d'un ob;« borné , aimé pour lui j plus grand que n'eft l'étendue créée. Cetrr.éme , & par conféqucnt un amour dé- [ te étendue qui nous environne a des borréglé, l'on ne trouve point que cet amour nés , au lieu qu'en connoiiTant meme l'éremermc l'amour de toutes fortes de per- tendue bornée, nous appercevons un obfeftions. Au contraire cet avare ainæ les ' jet qui n'en a point. Il eft donc vrai > richefles, & pour en acquérir une grande comme nous l'avons- montré dans la tioiâbondance , il fait torj^ fon prochain; fiente fedion, que dans cette connoiiranainfi cet amour ne renferme point l'amour ce nous connoilTcra plus que l'étendue de la jufiice. Il en eft de même des au- créée ; que comme avec le moins tout très amours des biens créés. Tous ren- 1 feul on ne fait pas le plus, avec la feule ferment l'amour de certaines perfedions, ' connoilTance de l'étenduecréée, nousn'a& tous auin vont diredement contre vons pas alTez pour former cette vafte d'antres perfedions ; en quot ils font dé- connoiftance que nous avons, en connoiffedueux. I fant l'étendue ; qu'il faut donc que notre Or ces amours de certaines perfedions | connoiftance ait un plus grand objet; qu'il de l'éternité, de l'immutabilité, de l'in- faut qu'elle ait un objet infini ; & que cet finité, qui fé rencontrent dans les amours objet ne peut être autre que la raifon émême déréglés , font de précieux reftes ^ temelle & archétype de l'étendue qui eft dont on peut profiter , & des débris a- ~ ' pi-ès le naufrage qu'on peut recueillir pour , contribuer à former le faint amour , qui j aiantpour objet l'être fouverainement parfait , renferme l'amour de toutes fortes de perfedions. Autant donc que les amours injuftes des biens créés contiennent d'aen Dieu ; que c'eft aonc cette raifon archétype qui eft l'objet immédiat de notre efprit dans cette connoiftance, & que c'eft par elle que nous connoiftons l'étendue finie & créée. Ce feroit peu connoitre notre volonté que de la priver d'un femblable caraderc mour des vraies perfedions , autant four- de grandeur. Elle ne fe porte pas moins n ftent-ilsde pouvoir, & contiennent-ikde . i l'infini que l'entendement , & elle ne capacité pour influer dans la produdion ' doit pas moins que lui tendre à un fi haut de l'amour de Dieu. ' V r. Ces amours de certaines perfedions véritables qui fe trouvent dans tout amour doute. pomr. Dam tous nos amours nous lêntom ces defirs & ces amours de l'infini ; & ce fêntiment eft fi vif & fi marqué, qu'il n'eft pas poftiUe de le révoquer en des créatures , viennent d'une

grandeur | naturelle aux efprits qui font créés à l'i- 1 mage de Dieu , & en qui cette image n’a ‘ pu être tellement défigurée par le ^hé, i qu’il n’en reftât toujours certaim traits, comme le dit S. Auguftin. C’eft le caradere des efprits de ne conooître les objets' finis que par l’être infini , & de voir les créatures dans leurs raifons éternelles & archétypes. Dans la connoiftance que noos avons | ces qualird. Mais fi en aimant les biens finis & créés , nous avons un certain amour de l’infini, nous aimons donc quelque chofo de plus qu’eux , & fi l’objet de cet amour eft plus grand que les biens finis, quel eft-il donc, cet objet/ Puifqu’en aimant lesriebeftes, nous les defirom infinies , immuables , étemelles, que nous les aimom par conféquent comme telles, il faut que l’objet de notre volonté porte Or il n'y a que la raifon
archéDigiti'c:.i by - oogle

a.Tb.l. ’ prouvée par «chétype des biens créés qui puifle porter ces qualités, les biens créés ne font ni infinis, ni immuables , ni étemels : mais nous les voions, ces biens créés, par leurs idées archétypes dans l'étre infini , im.muable & étemel ; 6c, nous les aimons comme nous les voions. Par conféquent cette rûiôn archétype«ui eft fupérieure à tout les objets créés, eu l’objet de notre volonté , & par elle nous aimons les objets créés. Car, prenons y garde , avec le moins tout Icul on ne réumt pas à faire le plus: mais avec le plus on fait le moins. £n connoilTant le moins tout feul, on ne réulfit pas à connoître un plus grand objet, mais en connoifTant un plus grand objet , on peut en connoître un plus petit. De mé.|ne , avec le plus petit amour on ne réuflît pas à former un plus grand amour. Ainfi ce n’eft point par le feul amour des bieiu créés en eux-mémes qu’on forme l’amour de cette raifon archétype de bonté qui eft dans l’ctre infini , mais il eft aifé de concevoir comment par ces railbns archétypes toujours préfentes à notre ame, elle aime les biens finis. K Comme en atmant les créatures , nous aimons l’infinité , l’éternité , l’immuubilité , nous aimons des perfeâions qui ne Ibtu point en elles. Où (ont-elles donc , ces perfeâions que nous aimons alors.' Ou elles font un pur néant , ou elles éxiftent. quelque part. Llles éxiftent , ces perfeâions ; mais non dans les créatures memes que nous aimons, mais dans l’être infini dans lequel nous voions la railbn archétype de tous les êtres. C’eft là ce bien commun que toutes les intelligences, même les plus dépravées , aiment , entant ’-que de lui dépendent tous les biens: Dcm ^Kod tfi umverfidt ùonum à ^uo dymérr tume bttuan uatHrale, diiigitmr hmua-édi tUtümie 4h it/ioaMxjMe. Aptéseda* il ne faut pas être furpris. te raifotmnpent. i py (I l’homme, ma'^^i^ dépravation, conferve des fentimens fi nobles & fi dilîingués. Comme il y a toujoun dans (es amours un refte de noblelTe & de grandeur , il n’eft pas étonnant que de tt^ fenfimeos en foient les apanages. ■ .. VII. ^ Quoique les volontés criminelles aiment des perfeâions qui ne (ont qu'en Dieu , il ne s’enfuit pas ni qu’elles aiment moins les créatures , ni qu’elles aiment Dieu, comme il doit être aimé. Pour aimer Dieu , ce n’eft pas afTez d’aimer quelque railbn d’etre qui fe trouve en lui ; mais il faut de plus aimer les autres perfeâions. Ce n’eft pas voir un 3uarre que de voir feulement un ou deux e (es angles , ni voir un cercle que de voir feulement un demi cercle. Or ces volontés péchereflês n’aiment point , comme nous l’avons marqué , les autres perfeâions qui font en Dieu , elles n’aiment point Dieu comme (burce de

toute juftice. D’aillcius cette raifon archétype de bon», té , elles ne l'aiment point comme étant ' en Dieu. Il eft vrai qu’elles aiment les biens de la terre, & les défirent infinis & innmuables , 6c qu’ainfi elles aiment une raifon de bonté infinie & immuable. Mais quoique cette raifon infinie & immuable ne foit véritablement que la raifon archétype de tous les biens qui eft en Dieu , elles ne l’aiment pas néanmoins comme étant en Dieu. Souvent meme elles ne le fa vent pas. Mais en aimant les biens créés , elles aiment une raifon générale de bonté, une railbn immuable & infinie; elles voudroient que les biens de la terre fuirent revêtus de ces qualités. C’eft l’a-, mour de cette raifon de bonté infinie & immuable , qui eft ce que S. Thomas appelle l’amour du bien en général , qui (c rencontre dans tous nos amours. £t il eft Bb ; bon Df i-: riui*. . vm.

ïp8 La ‘Prémotim phy/tqtte SïcT. bon dertmarquer en pallânt, que cet amour I vouloir même ni le connoftre, foUsceeJ du bien en général eft fort différent de l’a- te raifbn de bonté infinie & gâiérale; & ’ mour du bien en général pris abftraâiŸe- j que leur mal eft qu’aimant le bonheur en ment ; puifque cette raifon de bonté im- 1 général > comme elles l’aiment > elles ne muable & infinie, n’eft autre chofe que | veulent pas aimer celui ftul qui les rencet archétype étemel qui eft réellement i droit heureulês , fi elles l’aimoient, non fubfiftant, & intimement préfent à toutes | fous une raifbn générale & confufe , mais les intelligences. | en lui même , &*fëk>n ce qu’il eft avec Ces volontés pécherefles qui n’aiment toutes fes perfêâions , comme font les que cette raifon ^ bonté générale, n’ont I volontés qui ont le véritable amour de point encore le véritable amour de Dieu. I Dieu. i.p.q.<o. £y^ aiment Dieu , comme dit S. Tho- i La fécondé vérité regarde notre matiemas , fous une raifon univeifelle & con- re , ;e veux dire , le pouvoir. Cet afulè. In tjuamttm efl hoHMm commtme, mt- mour du bien général qui fe trouve dans twnliter nmntmr nb omnilms , c’eft-à-dire | tous nos amours , me paroit fournir fur qu’elles aiment une raifon de bonté infi- ! ce point des idées très avantageufês. Cet nie & immuable, qui ne fê trouve effèfti- ' amour eft un bien qui fubfifte dans notre veraent qu’en Dieu ; mais elles n’aiment i coeur malgré la dépravation de (es apoint Dieu pour cela d’un véritable a- 1 mours ; & il ne faut pas s’imi^iner que mour. Ce n’eft point aimer te! homme , Dieu l’anéantiffe, ce bien, quand il réferAméricain, que d'aimer une raifon de ju- me le coeur, ftice , qui fe trouve effeéHvement dam cet Amââcain , mais fans qu’on l’aime comme étant dans cet homme , qu’on le connoifle. VIII. Cependant cet amour du bien ‘en général , c’eft-i-dire , de cette raifon de bonté archétype qui fë trouve dans le fouverain bien , nous découvre deux importantes vérités. La prâniere eft l’iniuftice du pécheur qui fe dément lui même, & qui dans fon 4)iour criminel porte fa propre condamS. Auguftin nous enfëigne cette vérité dans le liv. 14. De Civ. I^i. c. 1 1. De& ÛtB I rrafnrarr mtdmn , mm nli/fni nMmrà If Hé Hccefftrét vcl hUâ ejus fane fiAUtk, Jid M <fMé vitiéta éc defrévitu fuerm , luuà mqut ctrrtÜk i 6c dans le I. 5. contre Julien c. 18. Vt emni vHi» fiéUtto, fdvM Jk tut* fitbflétitU, Le fondement de cette doôrine eft que, félon S. Auguftin & les autres SS. Peres, la malice d’une aéhon eft un fimple défaut. C’eft ce que prononce ce S. Doâeur avec tant d’autorité dans le I. 5. de l’Ouvrage imparfait contre Julien n. 44, nation f puifqu’il ne veut aimer que le 1 Si

erg» vis Aùuücthus vet kéiMêre vei vinvrai, l’infini, l’étemel, en un mot qu’un | errr, hocfapr, hoc cépe y imtlUgende fi fobien qui eft en Dieu & non dans les créa- | tes , credtndê fi non potes, i/tieniiim ex bonis turcs, & qui toutesfois ne veut pas aimer \ ona fimt msda, nec eft dieptid mélitié, nfi Dieu. indventiH boni. Or comm; le mal eft un C’eft une chofe bien digne de notre déraut; pour corriger le mal , ilfuflitde attention, de voir que les volontés les plus ! remplir ce défaut , fans anéantir l’être & dcr^lées , & qui s’âii&nent de Dieu | le bien dans lequel ce défaut fe renconavec le plus d’impiété & de foreur , ne , tre. + peuvent fe difpenfer de l’aimer , fans le I Pour reérifier un coeur où il y a du i mai. DiC(itirod by -ogle

{rottvée ptr k I contraire de ce qui eil arrivé , loriqu'on a abandonné le bien. Or l'homnoe a perdu la droiture & la jultice en diminuant & appauvhUânt fim être. C'eft ce que nous apprend S. Auguilin liv. la. De Civ. Dei c. 6. où il dit qu'il eft devenu moins > tffit: & dans le liv. 14. DeCiv. Deic.ij. Ntç fie defecit hemo , m rnnmn* nihil ejfet ; Jid êu oKlmMMS *d /iêfjmH minïu ejfet tjtuun trttt , c«M» et ^ fiemmi efi > mheW4t. Retdli Uétqm Deo, ejfe m fimttitfi, hoc eft, fihi.fUcere , mn jum mhii ejfe eft , Jid nihU» fro/imjiMre. Ces principes font il (buvent répétés dans ce lâint D odeur , fur tout pour combattre les Manichéens « qu'il D'eft pas nécelTaire d'accumuler ici un riu» grand nombre de padâges. Comme dooc Je m^ eft arrivé en devenant moins» de [dus qii<Qa étoit { aulli pour corriger le mal , il ne faut que remplacer ce plus qui avok celTé d'être, fans détruire l'être | qui fublifte encore. Ainfî en ajoutant i l'amour du bien général, & de cette raifon éternelle & archétype qui fe trouve malgré les amours les plus corrompus, on le rétablira. Ce n'eft pas que ce qui eft péché , puilTe n'étre pas péché . ni qu'un amour d'un objet illicite , puilTe n'être pas illicite lui même : nuis c'eft qu'en fuppléant , en ajoutant , en réformant ce refte de bien qui eft dans le coeur, ce ne fera plus un amour d'un objet illicite, mais on y formera l'amour de Dieu. Alors on n'aimera plus la créature pour la crétture, & l'on ne délirera plus de jouir d'elle éternellement, immuablement & infiniment: mais l'on aimera l'éternité , l'immutabilité , l'infinité dans ^obje^ ftipreme qui pofifede ces perfedions : & non feulement OD aimera ces perfedions dans cet objet, mais par un amour formé dans le coeur par l'opération du S. Efpric , on aimera les autres peifoûioas divines , <n aimera raifmétihiMt 199 Dieu comme la fboéce de toute jufiiee; Chap. & par cet amour on n'aimera plus les créaturcs d'une manière dér^;ié(y< mab on ne les aimera qu'en Dieu & pour Dieu, parce que ce fera Dieu qu'on aimera 'ÿtrcomme leur principe & leur archétype.- Aiafi cet amour du bien général, qui étoit âm l'homme innocent , & que le péché n'a pu totalement détruire , bien loin d'ê-* tre anéanti, lorlque Dieu réforme la volonté d'un pécheur, il peut fe réunir avec ce que Dieu y ajoute , & contribuer îk former un amour jufte & qui (bit dans l'ordre. Avec cet amour nous avons donc un vrai pouvoir, puifque , félon les principes établis , c'eft en avoir un véritable , que d'avoir ce qui peut influer dans la produdion de l'amour de Dieu. Or comme d'un côté l'amour du bien en général fubfifte toujours dans notre coeur malgré fes dér^lemens ,

en forte qu’il eft du caradere de la volonté de ne pouvoir aimer aucun objet fans aimer le bien général 8c infini ; & comme d’un autre côté nous cottfërvons toujours un vrai pouvoir d’aimer Dieu , tandis que nous confervons l’amour du bien en général , il s’enfuit qu’il y a dans notre coeur, un jxmvoir par rapport à l’amour de Dieu fondé fur la nature même des efprits , & fur le fonds de leur liberté. C’eft auffi ce que l’on peut conclurre de ces paroles de S. Auguftin fi importantes & (i remarquables liv. 6. Operis imperfedi n. it. p. 1^04. Homùm vtr'ê turhitrime cottgemtttm & omnino indmijjîhiie fi tjmtrimiu , dliid eft epto betai etmet tjfe voUtm , erùmt hi <pù et noltuM fSM 4Êiflmdik$idmem dmttnt. . ' Cet amour du bien général & ce defir de l’infini, qui eft en nous, (ëfaitfentir à notre coeur, & le manifèfte Ibus une infioité de formes. Paréxemple, on n’eft

mal, il n'y a qu'à faire le contraire de ce qui eſt arrivé, lorſqu'on a abandonné le bien. Or l'homme a perdu la droiture & la juſtice en diminuant & appauvriſſant ſon être. C'eſt ce que nous apprend S. Auguſtin liv. 12. De Civ. Dei c. 6. où il dit qu'il eſt devenu moins, *Minùs eſſet:* & dans le liv. 14. De Civ. Dei c. 13. *Nec ſic defecit homo, ut omnino nihil eſſet; ſed ut inclinatus ad ſeipſum minùs eſſet quàm erat, cùm ei qui ſummè eſt, inhærebat. Relicto itaque Deo, eſſe in ſemetipſo, hoc eſt, ſibi placere, non jam nihil eſſe eſt, ſed nihilo propinquare.* Ces principes ſont ſi ſouvent répétés dans ce ſaint Docteur, ſur tout pour combattre les Manichéens, qu'il n'eſt pas néceſſaire d'accumuler ici un plus grand nombre de paſſages. Comme donc le mal eſt arrivé en devenant moins, de plus qu'on étoit; auſſi pour corriger le mal, il ne faut que remplacer ce plus qui avoit ceſſé d'être, ſans détruire l'être qui ſubſiſte encore.

Ainſi en ajoutant à l'amour du bien général, & de cette raiſon éternelle & archétype qui ſe trouve malgré les amours les plus corrompus, on le rétablira. Ce n'eſt pas que ce qui eſt péché, puiſſe n'être pas péché, ni qu'un amour d'un objet illicite, puiſſe n'être pas illicite lui même: mais c'eſt qu'en ſuppléant, en ajoutant, en réformant ce reſte de bien qui eſt dans le cœur, ce ne ſera plus un amour d'un objet illicite, mais on y formera l'amour de Dieu. Alors on n'aimera plus la créature pour la créature, & l'on ne deſirera plus de jouir d'elle éternellement, immuablement & infiniment: mais l'on aimera l'éternité, l'immutabilité, l'infinité dans l'objet ſupreme qui poſſede ces perfections: & non ſeulement on aimera ces perfections dans cet objet, mais par un amour formé dans le cœur par l'opération du S. Eſprit, on aimera les autres perfections divines, on aimera Dieu comme la ſource de toute juſtice; & par cet amour on n'aimera plus les créatures d'une maniere déréglée, mais on ne les aimera qu'en Dieu & pour Dieu, parce que ce ſera Dieu qu'on aimera, comme leur principe & leur archétype. Ainſi cet amour du bien général, qui étoit dans l'homme innocent, & que le péché n'a pu totalement détruire, bien loin d'être anéanti, lorſque Dieu réforme la volonté d'un pécheur, il peut ſe réunir avec ce que Dieu y ajoute, & contribuer à former un amour juſte & qui ſoit dans l'ordre. CHAP. VIII.

Avec cet amour nous avons donc un vrai pouvoir, puiſque, ſelon les principes établis, c'eſt en avoir un véritable, que d'avoir ce qui peut influer dans la production de l'amour de Dieu. Or comme d'un côté l'amour du bien en général ſubſiſte toujours dans notre cœur malgré ſes déréglemens, en ſorte qu'il eſt du caractere de la volonté de ne pouvoir aimer aucun objet ſans aimer le bien général & infini; & comme d'un autre côté nous conſervons toujours un vrai pouvoir d'aimer Dieu, tandis que nous conſervons l'amour du bien en général, il s'enſuit qu'il y a dans notre cœur, un pouvoir par rapport à l'amour de Dieu fondé ſur la nature même des eſprits, & ſur le fonds de leur liberté. C'eſt auſſi ce que l'on peut conclurre de ces paroles de S. Auguſtin ſi importantes & ſi remarquables liv. 6. Operis imperfecti n. 11. p. 1304. *Hominis verò arbitrium congenitum & omninò inamiſſibile ſi quærimus, illud eſt quo beati omnes eſſe volunt, etiam hi qui ea nolunt quæ ad beatitudinem ducunt.*

## IX.

Cet amour du bien général & ce deſir de l'infini, qui eſt en nous, ſe fait ſentir à notre cœur, & ſe manifeſte ſous une infinité de formes. Par exemple, on n'eſt ja-

200 La Trénuftion pbffiqiu StfT. jamais content dans la fwfleflîon des biens , de l'infini. Or d'une part on ne peut P**' J de la terre. Ion eft agiré , l'on eft trou-l douter que ces defirs ne fe trouvent au , ■ blé; ces mouvemens & une infinité d'au- ; milieu des amours mêmes les plus crimi' très ne s'élèvent en nous que parce que^ nels, Bc que de l'autre ces délits nefoicnt nous aimons tellement les objets créés, | quelque chofe d'aélif, & qu'ils nepuifque nous aimons en même temps à les • fent contribuer pour quelque choie à la polTéder infiniment, invariablement, éter- { produâion de l'amour de Dieu : 6c par nellement, &que l'efTet ne répond pas à conléquent le fentiment de ces délits eft «nos defirs. auili celui de notre pouvoir. Non feulement donc l'amour injufte Comme ce fenament fe trouve dans des biens créés laide un vuide dans notre j toutes nos connoidânces & nos amoun, coeur, & fuppolê un pouvoir d'aimer les il n'eft pas furprenant qu'il lôit fi préfent biens étemels , mais même cet amour à l'homme, & fi profondément gravé dans nous avertit continuellement de l'un & de ; (bn être. Ainfi non lèulement l'homme l'autre; & cet avertiflement eft une écla- j eft libre & indilTcrent ; non feulement fa tante preuve & du dér^lement de cet a- capacité n'eft point remplie par les amours mour & de notre tort. j dâ objets créés ; non lèulement il a le Dieu nous a tellement form& àfonima- . pouvoir de faire le bien : mais il le fent. ge, que les aftes memes par lelquels nous j Et il faut l'avouer , ce fentiment donne nous écanons de lui , je veux dire lemau- j un grand relief i fon pouvoir & à fa livais amour des biens créés , nous parlent | berté. C'eft pourquoi il ne faut point oufam celTe en faveur de notre devoir, &' blier ces deux chofes ; l'idée de l'infini, que nous portons toujours au milieu des mais une idée qui fe fait connoitre à qui mouvemens les plus injuftes , foit de no- : veut y faice attention , & ces defirs de treefprit, Ibitde notre volonté, un rap-i l'infini qui fe trouvent dans tout amour pel vers Dieu < & un pouvoir de retour- ! des biens créés , mais des defirs qui lè ner à lui. font fentir. Notre efprit ne connoit le fini que par l'infini, il ne connoît le plus ouïe moins d'être & de perfeâions créées que dans II faut remarquer lèulement que quoicelui qui eft la commune mefure de l'être que cette idée de l'infini fe faflè connoî&' le comble de toutes pcrièdions : ainfi tre, cependant on n'y penlè pas toujoun il n'y a aucune connoilTance & aucun a- diftinâemenr, non plus qu'aiu defirs de ^ de l'efprit qui ne nous olfie une ref- l'infini. Mais cette réfléxion aduellc Sc lôurce pour remonter à la connoilTance de diftinde n'eft pas néceflaire pour

la liberl’infini: cette rellburce même eft fi pré- té. Car i. il n’eft pas nécelTaire, comlènte qu’il n’y a qu’i y faire attention , & me il faut l’avouer , i moins qu’on ne que ceux qui l’ont faite, feroient furpris ' tînt la pemicieufe dodrine du péché phicomment tous les hommes ne la font pas, | lolbphique, il n’eft pas néceflaire, dis-je, s’ils ne connoilToient la profondeur de 1 pour faire le mal , de penlèr aduellement la plaie d’ignorance caufée par le péché.o-l au bien que l’on peut faire , comme il riginel. | n’eft pas néceflaire pour manger avec liNotre volonté eft aufli avertie de fon ■ berté , de penlèr aduellement qu’on pourvuide. Nous fentons des defirs pour l’in- iroit fe laillèr mourir de faim, fini, comme nous fentons la connoilTance ! z. Quand on dit que les defirs de l’in‘ fini
Digitized by Gdogle

-y prowvée par le fini fe font fentir à l’ame, l’on ne pràend point qu’ils produifent toujours dans l’aDie cette réfl6cion diftinâe > Je defirt l'uéai i mais on prétend qu’ils excitent dans l’homme des inquiétudes, des mécontentemens , & d’autres mouvemens , dont l’homme eft très fenfiblement averti. Et s’il vouloir y faire attention , il veiroit que ces mouvemens ne font que le defir de l’infini, lequel defir de l’infini marque fon pouvoir. X r. C’eft àcaulëdece fentimenr.qui ferencontre dans tous les amours de l’homme , qu’on eft lôuvent porté î étendre trop loin les droits du libre arbitre & les forces de fon pouvoir. Demandez à cet avare s’il peut aimer Dieu. Fondé fur ce fentimtnt intérieur, dont il n’éxamine pas alTez la jufte mefure, fbuvent on trouvera qu’il croit non feulement pouvoir l’aimer, mais même le pouvoir tellement qu’il s’imaginera le fai* re fans aucun nouveau lëcours. Comme il voudroit pofleder éternellement Tes richellês , il fent dans l’amour même qu’il a pour elles , l’amour de l’éternité ; comme il voudroit les poiféder immuablement , véritablement, infiniment &c. il fent que (bn amour même criminel , renferme l’amour de l’immutabilité, de la vérité, de l’infini; & Dieu, dira-t-il , eft un être étemel , immuable , infini, je n’ai donc bdbin de rien, & j’ai en moi même tout ce qu’il faut pour aimer Dieu. U eft vrai qu’un autre avare confidérant la difpofition de (bn cœur par un autre côté en tirera peut-être une conclufion toute oppofée. Car, dira cet autre avare. Dieu eft un être jufte qui ordonne d’être biénfaifant & charitable; je ne trouve point dans mon amour , celui de la juftice ; au contraire je n’aime qu’à amalTer des richeflès aux dépens de mon Tem. II. r MJ ornement. 20 1 prochain : je ne troure que des amours Ch*». tout contraires à ces vertus. Ainfi cet I avare ne fe confidérant que par cet endroit, , s’imaginera ne porter en lui même aucun I pouvoir pour former l’airour de Dieu. Mais ces deux avares fe trompent infi' niment l’un & l’autre; le premier, parce ! que ces reftes d’amour des vraies perfèi ôions qui fe rencontrent même dans l’a' mour des richeffes , Dieu peut bien s’en I fervir lorfqu’il voudra changer le cœur & y produire l’amour de Dieu ; mais il s’en I faut bien que ces reftes d’amour foient a(Tez pour produire l’amour de Dieu, puifque l’amour de Dieu n’eft pas feulement l’amour de quelques perfèâions , & de quelques perfeâions aimées dans un fujet qui ne les a pas; mais que c'eft l’aI mour de toute perfeâioo, & l’amour du Dieu vivant qui les renferme toutes. Ainfi ' il faut que Dieu opère de grandes choies dans ce coeur , outre ce qui y eft , pour I y produire le faint amour. . Le fécond

avare (è trompe aufii , pat^ ce que quoiqu'il ne trouve dans fon cœur I aucun amour de la julHce , au moins devroit-il y reconnoître l'amour de l'infi1 nité & de certaines autres perfèâions ; & tandis que ces amours y fubfiftent , il y fubfifte un pouvoir pour le bien ; pouvoir I à la vérité qui ne (êra pas réduit en aâe I fans un nouveau fecours , mais auquel la ^ grâce viendra réparer ce qui y manque, ^ éc donner l'effet. D'ailleurs , quoique cet ' avare ne trouve pasdans fon coeur l'amour |de certaines vertus, comme de la juftice, I au moins trouve-t-il de quoi contribuer à I le former. Car il y trouve prémiercment I la connoilTance de l'être infiniment par' fait , fêcondement certains amours qui ' ont rapport avec l'amour de la vertu de ' juftice, comme le defir qu'on ne lui faftê I point de tort , qui porte naturellement à l n'en point faire au prochain. Il y rrou1 vc aufti l'amour de l'infini, du bien& de Ce la Digiti^rd by Coogk

Sëct. VII. Paht. 20J La Trémotim fhyfiefue la perfêôion. Or la juftice feroit com- i Adam avoit fc pouvoir de s'aimer fans J prife dans le bien & dans la pcrfedioH) j rapport à Dieu , parce que fa capacité ‘s'il les aimoit dans route leur étendue. Il ‘ n'étoit point entièrement remplie par l’aarrive donc Ibuvenr qu’on tombe dans mour aivin > que (es réflexions aâu^s deux erreurs oppofées, ou de ne pas don- 1 étoient bornées , & qu’ainfi , comme neralTez d’étendue à ce pouvoir, ou de [ nous l’avons expliqué plus amplement, il lui en donner trop, pour ne’ pas le confi- 1 pouvoir confentir à lé contenter du feul ;rcr avec allez d éxactitude & ration. CHAPITRE IX. dit r tn ceutimu de parier dtt pouvoir oatHrei. I. Comme nous avons le pouvoir d’aimer une bonne fin , lors meme que nous en aimons une mauvaife; auiïi avonsnous le pouvoir d’aimer une mauvaile fin , lors même que nous en aimons une bonne. L’amour d’une mauvaife fin , c’eft à-dire, l’amour des êtres créés , recherchés pour eux mêmes & fans rapport à Dieu , fuppofedeux cho/es; le matériel, comme difent les Théologiens , c’eft-à-dire , quelque chofe de bon , l’amour du bien, du vrai: & le formel qui eft la privation & le défaut, c’eft-à-dire, de n’aimer point tel bien dans l’ordre/ & pour l’amour de celui qui eft le bien & l’être infini. Comme donc le péché renferme deux chofes, l’ctrc & le néant , le pouvoir de pécher les renferme auflî. Il renferme le pouvoir d'aimer une créature , ce qui vient de l’être même ; il renferme le pouvoir de ne la point aimer par rapport à Dieu, ce qui vient du néant. Adam avoit le pouvoir de s’aimer luimême ; l’on ne peut point en douter, puifque l’amour de Dieu qu’il avoit, faiibit qu’il s’aimoit lui meme, & toutes les créatures en Dieu. amour de lui meme. Nous avons auflî le pouvoir de pécher, notre capacité pendant cette vie, n’eft jamais remplie par l’amour de Dieu. Mais outre ce pouvoir de pécher qui ! vient Se du vuide de notre ame , & des ) bornes de notre réfléxion aâuelle, nous avons la concupifcence qu’Adam n’avoit pas ; & cette concupifcence , qui eft une I inclination naturdie pour le péché, nous * donne encore un nouveau pouvoir de pécher, comme cela eft évident par foi même, & comme l’on peut s’en convaincre encore davantage , en rappellant ce que nous as'ons dit , lorfque dans la feéfion ^ cinquième nous avons tâché d’en expliquer la nature. : I I. Outre ce pouvoir qui eft en nous pour aimer foit une bonne , foit une mauvaife ; fin, il y a encore d’autres pouvoirs tant à l’égard des moiens que la volonté choifit par rapport à la fin, qu’à l’égard des vérité^ que notre efprit peut découvrir. Ces I deux pouvoirs

demandent une attention particulière. ’ Je ne parle pas ici feulement des moiens égaux , on a traité ce point dans les cha' pitres précédens, mais je parle de toutes 1 fortes de moiens. Notre pouvoir en ce 'genre a une prodigieufe étendue. Car. excepté l’amour de certains objets dans ! lefquels il plaît au pécheur d’établir fa fin I derniere , tout ce qui èft au monde eft Imoien, travailler, faire les fonétionsde fa I charge, aller à l’Eglife , jeûner. Sec. 1 II eft certain que ceux qui font le plus ' «ngaDigitized by Google

prtmth fmr"ii engagàdansle <^ime) ont un vrai pou-[eiteùrV voir de pratiquer des moiens ; & s'ils veulent avouer la vérité , ils ne peuvent difcfxivenir qu'ils ne (entent ce pouvoir en eux memes. • C'eft que l'amour même des créatures qui régné dans le coeur du pécheur > peut faire entreprendre ces raoiens , on peut travailler, s'acquiter de fa charge, aller à l'Eglilê, jeûner &c. par l'amour de l'eftime, ou pour venir à bout de fatisfaire une autre paflion. Il cfl étonnant combien l'amour de la fin e(l un puiflant relTort, & quelles forces immenfes il emporte avec loi. Tant il eft vrai que notre coeur , même dans amour d'une créature nous donne uO L.- . H s'enfuit queCiur. r d'une étonnant par rapport aux moiens. Quoique le pouvoir naturel par ttp à l'amour de Dieu comme notre fin. Scie pouvoir naturel par rapport au choix des moiens foient tous deux très réels & très vcTirables, on peut néanmoins y re-' marquer quelque différence. Pour confentir à choilir le jeûne comme un moien, ' le pécheur qui aime la gloire , n'a befoin que de -connoître que ce moien lui en doit procurer , & vouloir cette gloire. fon défilement, (ê reffent toujours de fa ' entant qu'elle e(f contenue & procurée par ' ce moien. Au lieu que pour confêntir à aimer Dieu, comme fa fin demiere, le' pécheur a befoin non feulement de con- ' noître que Dieu fèul po(Tede l'infinité, réremité , l'immutabilité qu'il cherche Voilà ce qui influe dans les créatures, mais encore il a befoin de connoitre les autres perfeâions de grandeur naturelle , & qu'il ne celTe de porter en quelque Ibrte le caractère de l'être infini qui l'a créé. Pour choifir un moien , il faut aimer la fin , & connoitre que tel moien peut nous la procurer, dans ce choi.x. Ainfi d'un côté l'amour d'une fin, quelle : Dieu , & il a befbin de les aimer tout de qu'elle foit, nous donne un vrai pouvoir pour tout ce qui peut nous être repréfeU' nouveau; ou, pour mieux dire , il a befbin que Dieu refonde tout ce caur, que té comme moien. D'un autre côté, foit ■ pour le réformer il le perfeéiionnc,& qu'il par erreur, (bit par lumière, notre efprit peut nous repréfenter toutes chofes comme des moiens, même celles qui font réellement des obftacles. On eft furpris de voir for ce point ce que découvre l'expérience, lorfqu'onfe donne la peine de fuivre tO|^ les démarches d'une paflion , & qu'on éxamine combien elle rend les hortimes féconds en expédiens, ingénieux , inquiets, que dis-je? même téméraires- & aveugles, pour s'ouvrir en toutes manières des voies de fi fitisfkire.- Or fi d'une part l'amour d'unè fin nous donne le enchérifle furccrefte de biens qui, malgré le péché , y étoient demeurés. C'eft pour cela aufli que le

pécheur fi fënt difjwfé différemment par rapport à l'amour de Dieu , & par rapport au choix d'un moien ; & nue dans le temps même ' qu'il fe trouve allez fort pour entreprendre un volage, pour foutenir une fatigue, ou pour choifir qiielqn'autre moien , il fe fent trop (bible & trop peu courageux pour enttépiendre;^ d'aimer Dieu. Néanmoins dans ce choix même de ou moiens il y a à diftinguer. Il en eft cer pouvoir pour tout ce qui peut nous être j tains qui ne caufent aucune peine reptéfcnté comme un moien ; & fi de l'au- ! qui n'en caufent pas d'aflez violentes pour . tre notre elprit peut nous repréfenter tou- 1 l'emporter fur le plaifîr que l'on goûte tes chofes comme des moiens fort par dans la fin que ces moiens procurent. Or C c a c'eft Diÿlfiiixi by ' - ■

Skt. VII. P.11IT. 104 La ‘Prématim phyftqut c'efl à l’égard de ces moiens que l’on fent . s’il les menoit en oeuvre f D’aiUeurs {w J un pouvoir fi grand & fi confidérable. j cette voie il empécheroit fa cupidité de Mats il arrive auffi quelquefois que cer- , croître fi excelTivement , 8c il accomplitains moiens procurent à un homme plus roit certains préceptes qu’il viole. Car, de peine qu’il ne goûte de plaifir à aimer excepté le commandement de l’amour qui h fin pour laquelle ces moiens lui font | regarde la fin & ce qui efi lié inféporablepréfentés, & que cet homme le connoît, car il peut ou l’ignorer ou fe tromper, pour lors cet homme ne fent plus ce pou* ment i ce commandement > tout le refie efi moien. Le pécheur qui violant ces fortes de voir fi grand. Il fent cependant un pou- préceptes lailTe croître fa cupidité, & qui voir , parce qu’il fent de l’amour pour ' ' l’objet que ce moien lui procureroit; mais il fent aulli que, pour cnoifir ce moien, il faudroit augmenter fon amour pour cetnégligeant ces moiens fe prive de la gr»> ce, ne peut donc point s’exeufor fur fon pouvoir. Il a pu, mais il n’a pas fait; 8c il n’a te fin, & lui ajouter alfez de degeés pour pas fait, uniquement parce qu’il n’a pas le rendre fupérieur à la peine qui accom- ; voulu. Qiie s’il dit qu'il n’a pas voulu à pagne le moien. C’efi ainfi qu’il arrive caufe de la prémotion .phyfique , l’on que certaines mortifications font fi péni- pourra parler ailleurs de cette excufe,mais blés , par rapport à certains pécheurs, [en attendant, qu’il n’allegue plus celle du que quoiqu’ils lentent toujours à la vérité pouvoir, puifqu'il fent ce pouvoir d’une un pouvoir de les faire , ils fentent néan- maniéré fi vive 8c fi marquée, moins qu’il faudroit ajouter à leur coura* | ge pour qu’ils s’y déterminalTent. I V. Cette réfléxion fur Fétendue du pouvoir de l’homme pécheur à l’égard des moiens, peut contribuer à découvrir fon tort & fon injufiiee. Car enfin combien ce pécheur n’eft-il pas blâmable , . lorfqu’il refufe de pratiquer les moiens du falut ? £fi-ce qu’ils font au deflus de fon pouvoir ? Demande-t-on de lui qu’il monte jufque dans cieuxpour y chercher la jufiiee, ou qu’il defeende dans les abîmes de la terre pour en faire fortir la faintctél On lui préfente un petit nombre de moiens faciles, d’entendre b parole de Dieu , vifiter ks malades , faire une lâinte leâure , ranger les occupations de la journée , mettre un ordre dans fa conduite. Ne fent-il pas qu’il en a un pouvoir fi confidérable/ Ne fe mettrcit-il pas en état de profiter des grâces attachées ï ces moiens extérieurs. Venons à la connoilfance des vérités. On ne peut douter que certaines connoifiances

n'influent dans les autres , 8c qu’il n’y ait des vérités fécondes en déI couvertes. Le raifonnemeot & le fyllogifme prouve ce que j’avance. Les deux J prémilTes font deux piropofitions qui en enfantent, pour ainfi dire, une troifiéme. Peut-être développerons-nous avec plus d’étendue dans la fuite ce progrès de connoi (Tance. Ce qu’il faut remarquer , c’efi que portant en nous mêmes certaines connoiffances primitives, & étant nés avec une, idée de l’etre infini , laquelle a une certaine étendue, ces ideés foncières & primordiales nous donnent un pouvoir pour toutes fortes de connoilTaoces , parce que toutes les autres peuvent en tirer leur origine , & s'incorporer avec elles. Mais ce pouvoir paroit fort difiérent» lorCDigitized by Googlt

Sect. VII. Part. I.

c'eſt à l'égard de ces moiens que l'on ſent un pouvoir ſi grand & ſi conſidérable. Mais il arrive auſſi quelquefois que certains moiens procurent à un homme plus de peine qu'il ne goûte de plaiſir à aimer la fin pour laquelle ces moiens lui ſont préſentés, & que cet homme le connoît, car il peut ou l'ignorer ou ſe tromper, pour lors cet homme ne ſent plus ce pouvoir ſi grand. Il ſent cependant un pouvoir, parce qu'il ſent de l'amour pour l'objet que ce moien lui procureroit; mais il ſent auſſi que, pour choiſir ce moien, il faudroit augmenter ſon amour pour cette fin, & lui ajouter aſſez de degrés pour le rendre ſupérieur à la peine qui accompagne le moien. C'eſt ainſi qu'il arrive que certaines mortifications ſont ſi pénibles, par rapport à certains pécheurs, que quoiqu'ils ſentent toujours à la vérité un pouvoir de les faire, ils ſentent néanmoins qu'il faudroit ajouter à leur courage pour qu'ils s'y déterminaſſent.

## IV.

Cette réfléxion ſur l'étendue du pouvoir de l'homme pécheur à l'égard des moiens, peut contribuer à découvrir ſon tort & ſon injuſtice.

Car enfin combien ce pécheur n'eſt-il pas blâmable, lorſqu'il refuſe de pratiquer les moiens du ſalut? Eſt-ce qu'ils ſont au deſſus de ſon pouvoir? Demande-t-on de lui qu'il monte juſque dans les cieux pour y chercher la juſtice, ou qu'il deſcende dans les abîmes de la terre pour en faire ſortir la ſainteté? On lui préſente un petit nombre de moiens faciles, d'entendre la parole de Dieu, viſiter les malades, faire une ſainte lecture, ranger les occupations de la journée, mettre un ordre dans ſa conduite. Ne ſent-il pas qu'il en a un pouvoir ſi conſidérable? Ne ſe mettroit-il pas en état de profiter des graces attachées à ces moiens extérieurs, s'il les mettoit en œuvre? D'ailleurs par cette voie il empêcheroit ſa cupidité de croître ſi exceſſivement, & il accompliroit certains préceptes qu'il viole. Car, excepté le commandement de l'amour qui regarde la fin & ce qui eſt lié inſéparablement à ce commandement, tout le reſte eſt moien.

Le pécheur qui violant ces ſortes de préceptes laiſſe croître ſa cupidité, & qui négligeant ces moiens ſe prive de la grace, ne peut donc point s'excuſer ſur ſon pouvoir.

Il a pu, mais il n'a pas fait; & il n'a pas fait, uniquement parce qu'il n'a pas voulu. Que s'il dit qu'il n'a pas voulu à cauſe de la prémotion phyſique, l'on pourra parler ailleurs de cette excuſe, mais en attendant, qu'il n'allegue plus celle du pouvoir, puiſqu'il ſent ce pouvoir d'une maniere ſi vive & ſi marquée.

## V.

Venons à la connoiſſance des vérités.

On ne peut douter que certaines connoiſſances n'influent dans les autres, & qu'il n'y ait des vérités fécondes en découvertes. Le raiſonnement & le ſyllogiſme prouve ce que j'avance. Les deux prémiſſes ſont deux propoſitions qui en enfantent, pour ainſi dire, une troiſiéme. Peut-être développerons-nous avec plus d'étendue dans la ſuite ce progrès de connoiſſance.

Ce qu'il faut remarquer, c'eſt que portant en nous mêmes certaines connoiſſances primitives, & étant nés avec une idée de l'être infini, laquelle a une certaine étendue, ces idées foncieres & primordiales nous donnent un pouvoir pour toutes ſortes de connoiſſances, parce que toutes les autres peuvent en tirer leur origine, & s'incorporer avec elles.

Mais ce pouvoir paroît fort différent, lorſ-

Digitized by Google

prottvée par le kriqu'on diftingue entre ks connoHFanccs & les connoifTances. Il y en a certaines qui regardent les faits, comme que rtinpereur ait gagné une bataille contre les Turcs. Pour ces connoiflances on n'a qu'un pouvoir très éloigné ; & ce pouvoir confifte I pouvoir connoître les preuves de ces faits, & à pouvoir en juger , lorfqu'on les verra. Au refte ces preuves ne fe trouvent point dans notre ame . elles ne font pas même une fuite nécenaire & une conféquence des connoiflances qui y font ; c'eft pourquoi dans l'état d'innocence l'homme ne les avoit pas , & elles ne font pas du nombre de ces biens que nous avons perdus par notre faute. , Au lieu qu'il y a d'autres connoiflanoes. comme celles qui regardent la loi naturelle, que c'eft un mal de mentir, que c'eft un devoir de donner l'aumône ; & ces cooDoiflanccs, dis-je, ou font dans le fonds de notre ame toutes formées, ce font <les jugemens que nous avons d^ portés, & qui demeurent habituellement en nous; ou ces connoiflances font des conféquences d'autres connoiflances & d'autres jugemens que nous portons en nous. Il ne s'agit donc, pour les avoir, que de mettre en œuvre ce qui eft en nous , & de faire un bon ufage de notre raifon , ufage qui dépend de nome volonté. V I. Qu'on ne dife donc point que for les vérités de la loi naturelle notre ignorance (bit invincible ; elle eft fi peu invincible que nous la vaincrons fi-tôt que nous le voudrons , & que nous le voudrons comme il faut. Nous avons les prémifles, par conféquent, la conclufion qui y eft renfermée eft en notre pouvoir. Il eft vrai que quelquefois il faut faire un progrès, & palier par plufieurs propofitions raipmnement. joy pour aller jufqu'à la vérité que l'on cher-CHar. che , & que pour vouloir fe difpenfer de ce circuit, on ne fe trouve point ï portfe de la trouver ; mais nous n'aurions qu'à vouloir faire ce progrès , & conduire notre efprit par le droit chemin , pour arriver au terme fouhaitté. Une marque que fi l'on manque à découvrir les vérités de la loi naturelle, on doit en rejetter la faute fur la volonté qui ne conduit pas l'efprit comme il faut, c'eft que ceux qui fe livrent ardemment à une paflion , ne manquent point de découvrir les moiens de la fatisfaire; & que l'amour de Dieu, lorfqu'il eft dans un cœur , fait appercevoir certaines vérités de morale qu'on avoit ignorées jufqu'abrs. Reconnoiflbns donc une extreme différence entre l'ignorance des faits, & l'ignorance de la loi naturelle. Pour lever la / prémiere , il faut ajouter à ce que nous portôns dans notre propre fonds, quelque connoiflance nouvelle qui en eft toute détachée : & pour nous guérir de la féconde, il ne faut que mettre en œuvre, & déduire ce que

la nature a gravé dans notre ame. Pour ap[rrcndre les faits , nous avons befoin, ou qu'on nous les annonce, ou que Dieu par lui même nous les révélé : & pour être inftruits des devoirs de la loi naturelle, abfohiment parlant, nous pouvons nous pafler de tous les hommes. Il ne faut qu'une prémotion de Dieu qui foit d'un ordre naturel, pour nous appliquer à cette découverte. Je dis une prémotion de l'ordre naturel, car on appelle nature, touteeque l'homme, après le péché, porte encore en lui même, ou ce qui en eft une fuite. Or comme la connoi^fance des devoirs naturels eft de ce genre, il s'enfuit qu'elle eft d'un ordre naturel, & que la prémotion qui eft donnée pour l'acquérir , eft du même ordre. Aufli voions-nous des Payens fins foi , Ce ) fine Digiîized by G- -OgU

Sect. VU. PüItT.I. 206 " Lë ^Ptèmotim fhyftque fins grïcej. fans avoir rien de plus que la des; on les ouvrira un moment pour re-' nature, atteindre i un haut degré de con- garder à l'orient ou à l'occident ; mais ils noiflànce fur ce point. ‘ j ne foutiendront pas long-temps la lumieNous pouvons meme avancer, & l'ex- 1 re, & après as'oir vu les objets qui font périence en fournit la preuve a quiconque d'un côté, ils fe refermeront à l'inftant, raircmble les traits merveilleux de morale & ne verront plus ceux qui font de l'auqui fe trouvent épars dans les livres des rre. j Philofophes, dans les hiftoires des lîecles I Jamais la connoilTance pleine, comple-' palTcs, dans les relations des Peuples de' te, étendue des devoirs de la loi naturelle, la terre; nous pous'ons , dis-je, avancer, fans erreur, fans ignorance fur aucun poinft qu'il n'eflprefquc point dedevoir de mo- 1 néoelfaire , ne s'eft rencontrée, & ne fe renrale, fi difficile dans la pratique, & fi dé- 1 contrera dans un efprit, fans aucuiK gra-*! licat à démêler qu'il puilTc être , qui n'ait ce médecinale du Rédempteur, été découvert p.ir quelque Payen. Tant | Mais de ce que, for la totalité, il arrive ’ il cft vrai que les Paysns memes , ces [ toujours qu'on s'r^are en quelque point,* Petiples fur lefquels Dieu n'a point ré- ‘ lorfqu'on n'a pas les lumières de la foi, il pandu fon efprit, s'élèveront en jugement ne s'enfuir pas que nous n'aions point le contre nous , pour nous ôter le prétexte j pouvoir de découvrir ces vérités de la loi & l'excufê que nous prétendrions tirer de naturelle : comme il ne s'enfuit point notre ignorance. I qu'un homme qui n'a point l'amour de ^ ' Dieu , n'ait point le pouvoir d'obfers'er' Jesaiitrescommandemens,&depratiquer Il faut cependant le dire en l'honneUrde Mes moiens du falut, de jeûner, dedonla grâce médecinale de fefus-Chrift . que ' ner l'aumône &c. Quoiqu'il n'arrive ja-' quoique fans elle, par la feule prémo- I mais, comme le remarquent les Théolotion de l'ordre naturel, il n'y ait prefque giens, qu'un homme qui n'a pas cet apoint de devoir de la loi de nature qui ne mour , obfërve fi régulièrement tout ■ ce ië trouve connu par quelque Payen, tou- corps de commandemens & de pratiques, tefois il ne fe trouve aucun Payen qui ait que fur la totalité il ne manque pas à un réuni en lui meme la connoiflfance de tous feul ; de meme auffi il ne s'enfuit pas ces devoirs. i qu'un jufie ne puiffie éviter tous les péCar il faut raifonner bien autrement de 1 chés véniels , quoique jamais il n'arrive la colleéëion & de l'amas de toutes ces que fur la multitude il ne tombe dans cpnnoilfances , que d'une connoilTance quelqu'un, piarticulicrc

, fi fombre &r fi difficile | qu’elle puifle être. La nature qui fuffit pour le Iccond , ne réuffira jamais au prémier. Dans les Philofophes les plus éclair&, dans les Légiflatcurs les plus fages, on trouve toujours beaucoup d’erreur, & beaucoup d’ignorance, fur tout en ce qui regarde nos devoirs enven Dieu , comme auteur de route pcrfcérion & de toute ju(Hce. C’elt que la nature eft blelTée, noC H A P I T R. n X. ■ Ht tuptge de rtüfin ne'cejfâre pour agir Um emeM. ' • I. tre efprit eft femblable à des yeux mala- 1 choifir des moiens , "•E qui met en oeuvre le pouvoir d’aimer différentes fins, le pouvoir de le pouvoir de connoitre Digifized by -"^oogle

• prouvée par noître les vérités > c’eft ce qu’on appelle l’ufage de raifon. Dans un homme prive de let u6ge, tous les pouvoirs s’y rencontrent; mais ils font comme enlevelis: ce font des reflbrts qui ne jouent plus, & 3ui par confequent ne font point capables e rendre nos aétions libres & délibérées. Mais d d’un côté il ne peut y avoir aucune aéiion libre , fans qu’il y ait ufage de raifon ; d'un autre côté il paroît qu’il peut y avoir ufage de railbn , non pas dans notre état, mais dans un autre état que le nôtre , fans qu’il y ait liberté d’indifférence. . Je prouve ces deux vérités par les exemples qui conviennent à chacune. . Les Saints qui jouilTent de Dieu & qui k voient intuitivement , ont certainement l’ufage de raifon ; cependant ils n’ont point lalibertéd’indifférenceàaimerDieu, ou à ne le pas aimer. Donc il peut y avoir ufage de raifon , où il n’y a point d’indiffcrence. Ce raifonnement me paroît incontellaUe, & je ne fai que la majeure fur laquelle on pût faire de la dilBcuIté , qui efl. Que les Saints dons le. ciel ont l’ufage de raifon, torfqu'ils aiment Dieu ; mais cette propolition me paroît hors d'atteinte. Car le non-ufage de raifon ell une négation de perfeâion , comme on le voit dans les enfans , dans les foux, dans ceux qui font yvres: au contraire le plus parfait ufige qu’on puifle faire de la raifon , e(l d’aimer Dieu d'un amoiu: parfait & béatifique. Mais autant qu’il e(l vrai d’une part, que d'avoir l’ufage de la raifon, ce n’ed pas encore être libre, autant ell-il vrai ck l'autre, que jamais on n’efl libre fans avoir l’ufage de la raifon. On le voit évidemment dans les foux , dans les enfans, dans ceux qui dorment , qui font yvres, qui font en délire. Par là il efl vilîbk le raifonnement. 207 que quoique l’ufage de raifon ne rende pas Chat. i tout feul DOS aélions libres ; au moins eA, il néceffaire pour qu’elles le foient. C’eA I pourquoi pour avoir une juAe idée de la ; hbertc d’indifférence , il feroit avantageux : d’etre éclairé fur cette madere. I II. On fent alfez l’ufige de raifon ; & ce fciuiment ne fwrmet pas de le révoquer en doute : mais de définir en quoi il conliAe, c'eA une véritable ditficufté. Lorfqu’on paffe du fommcil au réveil, on fênt bien qu’il y a en nous une difpôfîdon réelle, toute différente de celle qui a précédé. £t je m’imagine qu’il en eA de même du palfage de la folie au bon fors. A l’égard du palfage de l’état d’enfance à i celui d’un âge plus avancé , quoi qu’on j ne laiffe pas de s’en appercevoir , on s’en , apperçoit moins , parce que ce changement fe fait avec fucceAion & lenteur, & j que la raifon ne fc développe pas tout à la fuis. On fent donc une réelle différence entre l’état auquel on ufe de fa raifon , & l’état auquel on n'en ulê

pas. On la fent d'une maniéré évidente ; & il faut bien que fur cela nousaions évidence, puifque nous ne fommes aflùrés d'une infinité de chofês, qu'autant que nous le fommes de l'ufage de la raifon. Que fi l'on objeéle , que le fentiment qui nous avertit que nous avons Tufagede la raifon , n'en eA f>as une preuve certaine, puifque quelquefois en dormant, on rêve qu'on eA éveillé, & qu'on a l'ufage de raifon, quoiqu'on ne l'ait pas ; je conviendrai que cela nous arrive , & la caufè en cA toute naturelle. C'cA que toutes nos connoiffances formant dans le cerveau certaines traces qui leur répondent , cette réAéxion , f ai t ufage île nüjiu , a auflî formé la fienne. Or fi cette trace vient à être ébranlée par les mouvemens des efprits r

« i7ed by G- -Ogic

io$ ^ ^ Sier. prits anioMUx pendant le (bmmeil , b pen- : (biE|^uelpe^clâ>£ d'hobitoel feuklMBr. P4»T L avons l'ufage de raifon Ce Car en donnint on perd l'ufage de raifbn prélêntera à notre efprit : mais de ce que fans perdre aucune habitude. Il faut par l'on penfê avoir l'ufage de raifon , • lorf- confëquent pour l'ufage de railbn quelqu'on ne l'a pas, on ne peut point en con- que chofe d'aâuel, & par une fuite néclurre, qu'on ne Ibit point alTuré de l'a- celTaired'aâuellement apperçu & réâdchi. voir, lorfqu'on l'a vc'ritabienient. Je rai- Lorfqu'une intelligence apperçcHt afonnc de ceci comme de l'évidence. Lorf- âuellement toutes fa connoiflances & qu'on ne voit pas évidemment une vérité, tout fai amour, on conçoit parfaitement l'on peut bien, fur une évidence apparen- qu'elle ulê de toute fa raifbn. Aii.fi le te , s'imaginer la voir : mais lorfqu'on la non- ufage de raifbn fuppofê un défaut voit évidemment, on fent bien qu'on ne dans notre réfléxion aâuelle. doit pas douter qu'on ne la voie. Auflî Dans l'état où nous fomnoes d'hommes lorfqu'on dort , on peut bien s'imaginer voiageun , notre réfléxion aâuelle efl être éveillé ; mais lorfqu'on efl éveillé, ,plus bornée que nos connoiflances habion fent bien qu'on ne doit pas douter |tuelles, c'efl-à-dire, que nous ne penfons qu'on ne foit éveillé. Ne pouflbns pas pas aâuelkment & dans un même inflant plus avant cette matière. à tout ce que nous connoiflbns. CepenJ J J dam nous avons allez de réfléxion, pour pouvoir réfléchir fuccelEvement fur les Autant que le fentimemqui nous aver- coonoiflânees que nous portons en noua tit de l'ufage de railbn efl évident, autam mêmes , & qui peuvent être néceflaires efl-il diflîcile de déterminer en quoi con- pour notre conduite. Nos connoiflances fîfle cet ùfage. Auflî ne prétendons-nous ne font point comme un grand tableau qui pas l'expliquer au jufle , mais feulement oflm à nos yeux tout i la fois tout ce dire certaines chofa qui orit rapport à ce qu'il contient : mais elles fait comme un que nous traittons , & qui peuvent éclair- livre fermé , & qu'on ne peut lire que cir le point de la liberté. feuillets à feuillets. Comme donc notre L'ufage de raifon confille-t-il fîmple- réfléxion efl bornée, & qu'elle ne s'appliment à connoître? Non fans doute, puif- j que point à tous momens à tout , elle que les enfans, qui n'ont point l'ufage de | s'applique tantdt i un objet , & tantôt à la raifon. ne laiflent pas d'avoir certaines : un autre, félon qu'il plaft i la volonté, connoiflances. Confîfle-t-il donc à vou- j £t c'efl dans cette application fuccefliloir & aimer? Mais les enfans & les foux vede l'ame à différens

objets, que conGfle veulent & aiment. ConGfle-t-il enfln à le raifbnnemenr. Car raifonner , c'eft connoftre que l'on connoit , ou à aimer comparer une chofe avec une autre , & nos amours ? Mais les foux connoiflent celle là avec une troiGéme . pour en tirer qu'ils connoiflent , & ils aiment à ai- une conféquence. mer. Il me paroît donc qu'en nous . avoir Cependant l'ufage de raifbn efl quel- . l'ufage de raifon, c'efl pouvoir faire ces que cnofê de réel dans l'ame , & que ' comparaifbns , c'efl pouvoir raifonner , conçoit-on que ce puifle être, G ce n'efl . c'efl pouvoir pafîer d'une connoiflânee à point connoiflânee ou amour ? | une autre , c'efl pouvoir procéder du Efl-ce quelque chofe d'aéluel ou principe aux conféquences , & des conféd'habituel ? On ne peut pas dire que ce j quences au principe. ' rv. AufT» Digitized by Googlt |

prouvée par l ■ ' " ' I V. AuETi voions-nous une notable différence entre les penfées de comn.ande & qui nous viennent en conlcquence de l'aftion de notre volonté, & une autre pcnfée de l'eTprit, une penfée qui s'élève en nous tout à coup & fans fuite. C'ell ce qu'on apperçoit plus fenliblemcnt que jamais au prémier inffantqu'on reviened'un grand évanouifliment. Lorfque ladéfail-| Unce a été alTez forte pour nous priver de , l'ufage de tous nos fens , pour intercepter j un moment le concours des efprits animaux, Sc interrompre abfolument la chaîne de nos penfées;s'il arrive enfuite qu'on revienne il foi tout à coup , fur tout fi l'on fe trouve environné d'une grande lumière , frappé de quelqu'autre fenfation fort vive, &de quelque penfée très grande & très difiinéfe, on fe font tout étonné, & comme fi l'on entroit de nouveau dans le monde, jufqu'à ce que peu à peu • la mémoire ait rappellé les penfées paflées en rouvrant ks traces du cerveau, & qu'on les ait réunies avec les imprefilons prélèiir tes. Ce qui fait le défaut de l'ufage de raifon, c'eft l'interruption du cours des penfées , & cette penfée nouvelle qui s'élève en nous fans enchaînement , fans correfpondance avec les précédentes, paroi t bien autre que celles qui vont la fuivre , & fur Iclquellcs elle va répandre fes influences. Pouvoir donc faire ufage de fes penfées, & de ce qui efi dans l'ame, pouvoir procéder de penfée en penfée , de confé- ' quencc en conféquence , pouvoir comparer ce qui fe préfente avec ce qui a précédé & qui eft en nous, c'eft pouvoir ufer de fa raifon ; pouvoir délibérer eft la même chofe , car délibérer c'eft comparer , c'eft raifonner fur le choix d'une fin, ou d'un moien.. Par le raifonnement on déduit les conTom. II. ' raifonnement. 209 noiffances néceflaîres pour notre condui- Ciur. te, & fi notre réfléxion aéhielle dans l'é-^' tat de voiàgcur où nous fbmmes , n'eft pas alTez étendue , pour appercevoir tout à la fois toutes celles que nous portons en nous, le raifonnement y fupplée, en nous les faifant appercevoir avec fucceflïon & par parties. Ainlî en raifonnant on ufê de fes connoiffances, on ufe de fon ame, on ulê de û raifon. V. Ceux qui font privés de l'ufage de raiIbn n'ont point le pouvoir de faire ces comparaifons & ces raifonnemens. La caufë en eft évidente. Pour raifonner & pour comparer, il faut s'appliquer à diverfës connoiffances , quand on le veut : & comme chaque connoiffance a dans le cerveau une trace particulière qui lui répond , pour raifonner , il faut un certain pouvoir fur ces traces , afin qu'auffltât que l'ame veut s'appliquer à certaines penfées, les efprits animaux prennent un cours qui y ait rapport.

Or dans la folie, dans le fommeil, dans l’yvreffe , dans le délire , les efprits animaux fe refufent aux ordres de la volonté. Ainfi l'elbrit n’eft plus à portée de s’appliquer à des cooiKiifrances luivies, & de faire les comparaifons néceffiûrcs pour agir avec délibération 5c avec fageffe. Je (US , les comparaifons néceffaires pour agir ' avec fageffe. Car le pouvoir de raifonner 5c de délibérer demande une certaine étendue. Il ne fiiffit pas qu'on puiffe faire la comparaifon d’un objet avec un autre objet unique, qu’on puiffe difcerner, par exemple, entre un fruit 5c un fruit ; les foux font capables de ce difeemement. Alais il faut qu’on puiffe entrer en confêil avec foi même fur tout l’effêntiel d’une aftion. c’eft 4-dire , fur la fin , fur les moiens, fur fon rapport avec notre ame , 5c les D d prinDigiîized by Google

Sccr. VII. Paït.L 210 La Trétnotim phjfique princip» de raiibn qui font en elle; il faut | te réglé. Il eft vrai qu’on ne fait paj touqu'on le puiflê , mais il n’eftpas n&ef- • jours une réfléxion abfolument diftinae ' faire qu'on le faflê. . «pport avec l’infini , comme touOr comme en cela il y a une certaine | tes les fois que nous jugeons certainement» latitude , l’on conçoit qu’il peut y avoir . nous ne réfl^chilfons pas toujours bien dicertains l'oux, ou ceruines autres pafon- j fiinaement fur le premier principe , que nés qui aient perdu l’ufage de raifon» ic \ teMt tt tfù ej} tvidnu., tfi vtm ; cepeoqui cependant puiflènt raifonner julqu'à dant cette réflexion fe trouve dans notre un certain point. Outre les intervalles ou jugement, & en efi la bafc. l'ufage de raifon revient tout entier , il Bien plus, quoique toutes fes Ibis que paroit qu’il peut y en avoir -dans lefquek nous agiffons , nous appcrcevions bien il revienne en partie . & dans lefquels ces que nous agiflbns, cependant nous ne faiperfonnes forment certains aâes à demi Tons pas toujours fur cela une réflézion délibérés , femblables en quelque forte à diflinffe. même aufli , l’idée de i’inces aâes imparfaits , fuperficids » & de fini fe rencontre dans toute perception du furprife , qui arrivent aux peribnnes les fini. Et une marque qu’elle s’y renconplus fenfées dans cet état.s:i , à caufe que tre , c’eft qu'on fait toujours fixt bien le corps n’eft pas pleinement affujetti à que tel ob^jet eft tel , & qu’il n’eft pas l’empire de l’efpiit , & que h concupife j plus ; que le fon que j’entens n’eft qu’un cence habite en nous pendant 1e cours de fbn , & n’eft pas lumière ; que tel plaicette vie. -t .- -V fir n’eft que ce pbifir , & non un auL’ufage de raifon demande donc un ' tre. certain empire de l’ame fur les traces du | a. Nous pouvons connoître diftinâe* cerveau , fans lequel ne pouvant pas dif- < ment & aâudlement autre chofe que ce pofer des connoiflances qui font liées avec | que nous connoiflbns , lorfque d'un côté ces traces , nous ne pouvons point faire { k connoiftance aâuelle que nous avons de les comparaifons & les raifonnemens nécef- j l’objet A, par éxcmple , nous préfenre ua faites pour agir fenfément. Or quoique rappott avec la connoiflance de l'objet B; l'homme dans cet état-ci n'ait point un i & lorfque d'un autre côté nous n’avons dapirt ftir les traces de fon cerveau, aufli | qu’à vouloir avoir la connoiffance aâucHe parfait que l’avoit Adam avant fon péché, & diftinâe de l’objet B, pour l’avoir efcependant il en a encore alTex pour ufer feâivemcnt. Lorfque je regarde une de la raifon. partie d’un édifice , je puis ri^arder au,, _ tre chofe que cette partie , fi d'un côté ' je fai que ce n’eft là

qu’une patrie de l’éMais l’ufage de raifon marque une dif- difice , & qu’il y a bien autre chofe à • pofition dans notre ame qu’il eft bon de voir ; & fi d’un autre côté je n’ai qu’à le développer. • vouloir pour le voir en effet. ExamiI. Toutes nos connoiflances , toutes nom ces deux points avec plus de dé* nos penfees , toutes les adions de notre a- rail. roc ont toutes rapport à l’idée de l’infini , VII ' ' & de la fouveraine perfection qpe nous ' ' . . * ' portons en nous mêmes. Nous ne can~ Toutes nos rédoiont aducllesfur ui noiflbns le fini que par l’infini , noos ne objet fini portent toujours un double c»* jugeons du plus ou ou moins que fur cet- raéterc. - i. Elles nous le repréfeotent en luiÜigitizüd by '

prouvée par le hii-m£ffle. J. Elle nous le repréfentent comme aiant rapport avec l'idée de l'être infini, qui eft dans notre amc. Je ne marque ici que ce rapport > parce que celuilà fuffit , & qu'il fe rencontre toujours : nais il y en a bien d'autres qui nous font repréténtés. Plufieurs objets s'ofFrent tout à m fois à notre eTprifr, & fe font appcf" ccvoir, le uns d'une maniéré plus diftinfte & plus claire , le autres d'une maniéré plus confiife de plus fombre. Un feul moment de réflexion aâuclle comprend tous ce objes & le réunit. On eft attentif dans une compagnie à ce qui fait le fnjrt de la converûtion , 8c pour être en état de répondre jufte 8c à propos , combien de comparaifons fur le fond , b maoiere , ks arconflance ? Dans le même temps cependant on penfe à fe tenir cbns une contenance honnête > à conferve le ■égards qui font dûs à toute le perfonne de la compagnie : l'on n'oublie pas entièrement qu'il eft jour 8c non pas nuit, comme l'oublie un homme qui s'évanouit, 8c qui eft furpris lorfqu'il revient à lui de voir une grande lumière : Ton n'oublie pas qu'on eft dam une falle 8c non ailleurs, qu'on entend certains fons, qu'on fouflm peut-être quelque douleur dans le corps, qu'on voit plufienrs objets de différentes couleurs, les uns plus grands, les autres plus petits 8c c. tout ceb fe trouve Ué, enchaîné, réuni dans une feule attention aâuelle ; 8c par deflus cela encore quelque trace de l'idée de l'infini. Car comme c'eft là le fonds de tout ce qui eft en nous , 8c le maître reffort qui anime tous les mouvemens , il en refte toujoun quelque impreflion dans chaque connoil^ fance aéhiew. Et une preuve qu'il en refte, c'eft que l'on voit toujours qu'on peut aller au delà de ce qui nous eft précette penfée d'ailleurs eft le principe du peu oe fatisfadion que nousgoûtons dans le monde . de nos inquiétudes, 8c de nos mouvemens. raifirmenknt. zii VI II. J* Chaque réfléxion contiemdone ce double caradere. Prémierement celui de nous repréfenter l'objet préfent : fecoÉdement de nous le repréfenter comme aiaiié>'tàtfport à nous mêmes , à d'autres objefi^'^ l'idée de l'infini qui eft-en nous. Et dtrli il s'enfuit, que fi la volonté eft excitée à aimer fur le champ un bien fini par le côté , pourainfi dire, de notre réfléxion, qui envifage ce bien fini ; l'autre côté, qui repréfente le rapport de cet objet avec l'idœ de l'infini , lui fournit le pouvoir de remettre à une plus ample information. Par là on ne peut douter qu'on n'ait un véritable pouvoir , comme il eft aifé de le montrer par un éxemple. Un juge qui ne voit qu'une feule preuve pour la décifion d'un procès , 8C qui voit que cette preuve ne tient à rien , 8c n'a rapport à quoi

que ce foit qui puifle donner éclaircilièment , ce juge dans cette fituarion ne peut plus éxatniner davantage. Mais fi dans la dépofitîon des témoins, ou dans l'aveu de l’accufé , il voit évidemment certains faits qui d’abord iroient à chatTO l’accufé , mais dans lefquels cepenomt il apperçoit obfcurément quelques rapports cachés qui vont à fa décharge ; fi ce juge n’a qu’à vouloir s’appliquer à la connoifTance de ces rapports pour être inftruit fur le champ, certainement ce juge peut encore informer ; & s’il y manque, il ne peut s’exeufer fur ce qu’il n’en a pas eu le pouvoir. Il eft vifible que ce pouvoir, qui eft dans le juge, eft fondé Au deux chofes : I. fur ce que dans un fait 8c une vérité qui lui eft clairement découverte , il l’eft préfenté à lui un rapport avec un autre fait , 8c une autre vérité plus cachée: Z. fur ce qu’il n’a qu’à vouloir découvrir ce fait pour en être informé. D d Z Ainfi Chat. X.

lui-même. 2. Elles nous le repréſentent comme aiant rapport avec l'idée de l'être infini, qui eſt dans notre ame. Je ne marque ici que ce rapport, parce que celui-là ſuffit, & qu'il ſe rencontre toujours: mais il y en a bien d'autres qui nous ſont repréſentés. Pluſieurs objets s'offrent tout à la fois à notre eſprit, & ſe font appercevoir, les uns d'une maniere plus diſtincte & plus claire, les autres d'une maniere plus confuſe & plus ſombre. Un ſeul moment de réfléxion actuelle comprend tous ces objets & les réunit. On eſt attentif dans une compagnie à ce qui fait le ſujet de la converſation, & pour être en état de répondre juſte & à propos, combien de comparaiſons ſur le fond, la maniere, les circonſtances? Dans le même temps cependant on penſe à ſe tenir dans une contenance honnête, à conſerver les égards qui ſont dûs à toutes les perſonnes de la compagnie: l'on n'oublie pas entierement qu'il eſt jour & non pas nuit, comme l'oublie un homme qui s'évanouit, & qui eſt ſurpris lorſqu'il revient à lui de voir une grande lumiere: l'on n'oublie pas qu'on eſt dans une ſalle & non ailleurs, qu'on entend certains ſons, qu'on ſouffre peut-être quelque douleur dans le corps, qu'on voit pluſieurs objets de différentes couleurs, les uns plus grands, les autres plus petits &c. tout cela ſe trouve lié, enchaîné, réuni dans une ſeule attention actuelle; & par deſſus cela encore quelque trace de l'idée de l'infini. Car comme c'eſt là le fonds de tout ce qui eſt en nous, & le maître reſſort qui anime tous les mouvemens, il en reſte toujours quelque impreſſion dans chaque connoiſſance actuelle. Et une preuve qu'il en reſte, c'eſt que l'on voit toujours qu'on peut aller au delà de ce qui nous eſt préſenté: cette penſée d'ailleurs eſt le principe du peu de ſatisfaction que nous goûtons dans le monde, de nos inquiétudes, & de nos mouvemens.

## VIII. CHAP. X.

Chaque réfléxion contient donc ce double caractere. Prémierement celui de nous repréſenter l'objet préſent: ſecondement de nous le repréſenter comme aiant rapport à nous mêmes, à d'autres objets, à l'idée de l'infini qui eſt en nous. Et de là il s'enſuit, que ſi la volonté eſt excitée à aimer ſur le champ un bien fini par le côté, pour ainſi dire, de notre réfléxion, qui enviſage ce bien fini; l'autre côté, qui repréſente le rapport de cet objet avec l'idée de l'infini, lui fournit le pouvoir de remettre à une plus ample information.

Par là on ne peut douter qu'on n'ait un véritable pouvoir, comme il eſt aiſé de le montrer par un éxemple. Un juge qui ne voit qu'une ſeule preuve pour la déciſion d'un procès, & qui voit que cette preuve ne tient à rien, & n'a rapport à quoi que ce ſoit qui puiſſe donner éclairciſſement, ce juge dans cette ſituation ne peut plus éxaminer davantage. Mais ſi dans la dépoſition des témoins, ou dans l'aveu de l'accuſé, il voit évidemment certains faits qui d'abord iroient à charger l'accuſé, mais dans leſquels cependant il apperçoit obſcurément quelques rapports cachés qui vont à ſa décharge; ſi ce juge n'a qu'à vouloir s'appliquer à la connoiſſance de ces rapports pour être inſtruit ſur le champ, certainement ce juge peut encore informer; & s'il y manque, il ne peut s'excuſer ſur ce qu'il n'en a pas eu le pouvoir.

Il eſt viſible que ce pouvoir, qui eſt dans le juge, eſt fondé ſur deux choſes: 1. ſur ce que dans un fait & une vérité qui lui eſt clairement découverte, il s'eſt préſenté à lui un rapport avec un autre fait, & une autre vérité plus cachée: 2. ſur ce qu'il n'a qu'à vouloir découvrir ce fait pour en être informé.



Digitized by Google

SiCT. VU. Part. zvx La ‘Prémotion phyftque Ainfi nos rcflé.\ions nous découvrant l’étrc infini & certains objets, & nous découvrant en mé■ me temps les rapports que ces objets peuvent avoir avec toute notre ame, & avec cette idée vafte de l’infini qui y eft grafouverainement parfait. S’ils vouloient approfondir ce rapport , ik verroient diftinftement que l’araour de ce bien fini eft contraire à cette idée empreinte au fond de leur ame , ils trouvevée, rapports d’ailleurs que nous n’avons roient que l’aftion mauvaife qui fe préqu’à vouloir plus approfondir pour en c- j fente à leur efprit r^ugne aux feniimens tre inftruits plus pleinement; on ne peut pas douter que dans cette lîtuarion, nous n’aions un vrai pouvoir : & ce pouvoir eft le pouvoir de raifonner , de comparer, de délibérer, de confentir, ou de ne pas confêntir , en quoi confifte l’ufagc de raifon, tel qu’il ^ en nous. Je puis encore remarquer en deux mots que la nature a mis*dans notre ame , fentimens de grandeur , de génerofité, de pudeur, cie compafiîon , de miféricorde &c. fentimens qui font comme les apanages de cette idée de la perfeâion fouveraine & infinie. Mais au lieu d’éxaminer plus longtemps , ils aiment mieux fur le champ s’attacher à ce bien fini. que non (êulement nous avons le pouvoir ^ Ainfi prémierement ils paftênt pardeffus de vouloir éxirainer, mais encore que la volonté a intérêt de le vouloir, puis qu’elle ne peut rien aimer fans defirer l'infini , &: qu’ainfi il lui eft important que l’objet qu’on lui préfente, l'oit ou infini lui me- , me , ou un moien pour y parvenir. une vérité, je veux dire le rapport de ce bien fini avec l’idée de l’infini , qw leur eft montré, & qu’ils négligent d’éxaminer. Secondement , comme leur idée leur ■ montre deux chofes , ce bien fini en lui même , & l’infini fous quelque fombte rapport , il fe fait au moins fourdement ^ une comparaifon dont jls fuivent une par■tic & abandonnent l’autre. Par conféI. Qiie dans cet état-ci toutes les fois quenr, ib préfèrent le bien fini, & abanqu’on agit avec l’ufage de railitn , on eft donnent toute confidération qui regarde libre, on eft- indifférent, on n’eft point l’infini. Or comme l’idée de l’infini & nécelfitépar quelque objet que ce foit, de la fouveraine perfeéb'on eft l’idée de parce qu’il refte en nous un vrai pou- 1 Dieu même , il s’enfuit par une conféquence néceflairc, que lors meme que les pécheurs ne penfent point à Dieu , ni à l’ofiênfer, lors meme qu’ils agiflent avec I X. J De cette difeuflion voici les conftqucn- ^ ces que je tire. voir. 2. Qiie le pouvoir naturel d’^ir de confentir, ou ou de ne de ne pas agir pas confentir , n’eft point feulement un | le plus d’ignorance , d’inadvertance , de pouvoir

qui foit comme endormi , & en- ! fureur, de brutalité; cependant il eft vrai feveli dans le fond de l’ame; mais que ce [qu’ib préfèrent les créatures à Dieu. De pouvoir eft aâuel , qu’il veille, pour ainfi dire , & qu’il fe montre dans toutes nos aâions. Que par là Tinjuftice des pécheurs paroît dans un grand jour. Car toute penfcfe qui leur repréfente le bien fini, leur montre au (fi un certain rapport avec leur ame, & par conféquent, avec l’idée de là il eftaifé d'inférer que, fans admettre la pemicieufe doéfrine du péché philofophique , l’on conçoit aifément que tous le» pécheurs de la terre font des prés aricateurs. CHADigitized by Google

prtKvée'jfor U raipmn^ment. I r(îèfiement ces dœi4si^«ïfe(5ion, .. Ou». I I. ) Les habitudes de connoifTances & d'amours , font des connoifTances & des amours tout formés > mais non apperçus. C'eft le même être tjui ne périt point, nuis que Dieu confërve dans le cotur ; en forte que» (bit qu'un juftc dorme , foit qu'il veille , il ne cclTe point de poflcder CHAPITRE XI. Du fouvoir qut nous donne la ^ace habiiueUe. - I. NOus avoni parlé trop longtemps du pouvoir naturel, pour ne pas dire encore quelque mot fur deux autres ix)uvoirs d'un autre genre , dont l'un e(t celui de la grâce habituelle, & l'autre celui de la grâce fufhfante. Nos habitudes, à ne les conlîdcrcr que fuperficiellement , paroiflTent quelque chofe de n fombre , & de (I profondément alToupi dans le fond de notre ame , que nous fommes portés i ne les prefque point mettre en ligne de compte , brique nous faibns le dénombrement de nos pouvoirs. Néanmoins les faints Doéleurs , 8c en particulier ceux qui ont le plus grand nom dans les écoles de Théologie , ont tellement rehauffé le pouvoir que donne la grâce habituelle , & en ont parlé avec ! Mnt de didinéhon, qu'on ne peut douter que ce pouvoir ne foit plus grand 8c plus confldéiablc , qu'on n'eft porté à fc l'imaginer d'abord. Et au fond la vérité fe montre ici d'el- fù>»i on a befoin d'ajouter~un degré d'ale meme, fi d'une part on rappelle ce qui mour direél aux quatre degrés qui étoient a été dit touchant les habitudes , 8c que déjà dans le coeur, de l'autre on le compare avec la notion du Mais au moins ces quatre degrés fubfîpouvoir. ' • fient-ils toujours ; ces quatre degrés contribuent à l'aftion ; ces qu.itre degrés s'unifient 8c s'incorporent , pour ainli dire , avec le cinquième pour faire un aéle de cinq degrés. Et il faut bien reconnoître que cela efi ainfi. Car G outre ces quatre degrés d'amour qui font dans le cœurj pour faire un afte de cinq degrés de vcnémence , il falloir former tout à neuf cinq degrés d'amour , il (c trouveroit ' * Dd } qu'on Cela étant ainfi, cdmlnpçpt iin jufie oferoir-il fe plaindre qu'il pouvoir d'aimer Dieu , puifque l'aQiqq^de Dieu fubfifie tout formé dans fon coèiqr^Q}inment un homme qui a une connbiîbpce de Dieu habituelle, pourroit-il jx3ur exeufe qu'il n'a pas le pouvoir dé corlhoître Dieu , puifque cette connoilr (ânee lui efi toute acquifé, qu'elle efi fubfiftante & vivante dans fon efprit ? En effet on Ta montré fuffifamment aillcufs , 8c la chofe parle d'elle meme; puis qu'une habitude de connoilTance cil une connoiflânee véritable; pour faire un aéle de cette connoiffance, il n'eft point néceffaire de former tout à neuf une

connoiffance , mais il fuffit de faire appercevoir cette connoiffance qui n’étoit point apperçue. De meme auflî , puifque l’habitude d’amour de Dieu efi un amour dé Dieu réel & véritable; pour faire un afle de cet amour, il n’eft point néceffaire de former tout de nouveau cet amour , il fuffit de fuppléer ce qui lui raanquoit pour être aducL II efi vrai que pour' faire un ade plus fort que l’habitude , par éxemple, pour faire un ade d’amour de cinq degrcs , lorlqu’on a une habitude d’a»mour de quatre degrés de véhémence, où comme difent les 'Théologieni , d'In/enXI. Digüized by Coogle

ax4 Lk ^Prêmtim pbylîi^ '^SicT. qu’on ne pourroit alors faire cet aiftc fans plus d’aboncbncer H cft vrai que q^> p!ir I degrés d’amour , & qu’ainfi 'que cela foit ainfi dans les habinid» de ’ la perfedion de riiomme devroitaugmen- 'l’ordre de la nature, l’on rte peut pas en ter avec une proportion doublée. Or une | tirer une conféquencenéceflàire pour l’or^ proporjion doublée monte en très peu de dre de la grâce: & comme dans cet ordre, temps à une Ibmmc étonnante , comme il Dieu veut nous conduire’par des voies ^ eft vifible par foi même , Sc fans emploier cachées & impénétrables , on ne peut pas de dc'monflrations mathématiques. Tou- prétendre qu'il y ait une proportion abfotefois félon le cours ordinaire, l’expérien- îument fixe & invariable entre penfer à ce ne paroît pas favorifer cette augmenta. tion fi rapide & fi prodigieufe dans ceux qui fuivenr les voies de la juflice. I I r. Mais revenons. II eft évident par cette petite difcu(lîon,que l’habitude contriDieu plus ou moins fouvent , plus ou moins diftinéfement & fortement; & avoir^Ius ou moins d’amour fc de connoiflance habituelle. D’ailleurs les différentes impreflîons des fêns , les mouvemens des efprits qui fervent ï l’imagination , les foins de cette vie , les occupabue à la produéfion de l’a(ffe , & qu’elle ; tions, les tentations du Démon , mille y contribue d’une maniéré aftive & vivante , puis qu’on ne peut concevoir la connoiffance & l’amour comme quelque chofe de paOif & de mort. Nous en parlerons dans la fuite. Or félon la notion expliquée , lors qu’on a de quoi verfer fes influences fur un effet , on a le pouvoir fur cet effet. Donc l’habitude donne un vrai pouvoir par rapport à l’aéfe. Et ce pouvoir, comme il eft évident, eff bien diffifient de celui que donne la nature. Car dans la nature bleffée , foible, languiffante comme elfe eft, il n’y a plus que certaines traces de l’image de Dieu , certains reftes qu’on peut recueillir, & qui fervent à la vérité , mais qui fervent bien différemment des habitudes, qui font des connoiffances 8c des amours tout formés, I V. A ceci je joins encore une remarque,c’cft que plus une habitude eft forte, plus aufti on y penlé aâuellement & efficacement, parce que les traces du cerveau font plus profondes , & que les efprits animaux y coulent & plus fréquemment , & avec traverfes qui nous diftraient de la penféc de Dieu , contribuent à former fur cela de la variété dans les perfonnes qui aiment Dieu ; comme on le voit dam deux perfonnes ^lement juftes, dont l’une eft renfermée dans un cloître, où elle jouit de tout fon loifir , 8c l’autre occupe une grande charge, qui l’oblige à vaquer aéfuellement a une multitude de foins extérieurs.

Cependant on remarque dam la conduite, que plus on avance dam l’amour de Dieu , plus auffi l’on s’occupe ôc fréquemment & fortement des chofos céleftes. Ainfi à quiconque voudroit fé plaindre de ce qu’il les a moins préfentes a fon efprit , on a toujours lieu ae répondre, que s’il aimoit plus , il y penferoit plus. CHAPITRE XII. Dm fOMVoir ijMe mus domu U ÿrMce a^Melie qui efl inc^CMe. O I. Utre le pouvoir qui vient de la grâce habituelle, il y en a encore un autre Digitized by Google

prouvée par le raiftmnement. autre que nom donne cette grâce aâueÜe. que les Théologiens maiorenanc appellent uiÆfante. Cette grâce eft une grâce aéluelle, qui confîAe oans de fainces penféest des faints attraits , en un mot dûs les roouvemens indélibérés qui nous excitent à faire des aâions lâintes. Ces bons mouvemens nous donnent i la vérité le pouvoir de faire une aâion> oub ils ne nous donnent point cette adion même , 8c nous avons befoin pour h faire, que Dieu, outre cette grâce fuf> fifante , nous accorde de plus uq fecours efficace. , Ainfi dans la grâce fuffilânte que Dieu met dans le coeur, il faut diAioguer deux chofes. I. Un faint mouvement , mais imparfait, a. Un pouvoir par rapport à une adion ultérieure, une adion parfaite 8c délibérée. Ainlî lorlqu'il vient une làJnte infpiration à un homme du monde qui le porte à fe donner entièrement i Dieu, ccue grâce a deux rapports. Le premier regarde cette infpiration même que l'Elpnt faint opéré dans fon coeur : le lêcoiod regarde l'adion de fe donner i Dieu , que le liünt Efprit nV pere pas encore , mais pcxir laquelle il donne un vrai pouvoir. Sebn ces deux diffiérens rapports, les ThomiAes enfeignent que cette même grâce de Dieu eA efficace , & inefficace lie fuffifante. Par rqipoit à ces mouvemens tnênacs , je veux dire ces faintes illuArations, ces fâints attraits, l'opération de Dieu eA efficace, & cela eA évident, {>ui(que cette opération les produit effica* cernent. Ptf rapport à l'adion ultérieure, l'a* ^ dion con(entie& délibérée, l'opération de Dieu n'cA point efficace , puis qu'tdle q'iopere point efficacement cette adion , mais vile eA fuffirante, puis qu'elle donne à riiomme le pouvoir de l'opcrcr. ils ClIM. xu. IVIab comment la grâce fuffilânte don- ‘ ne-t-elle le pouvoir , A elle ne donne pas l'adion ? Comment donne-t-elle tout ce qu'il faut pour pouvoir agir , A elle ne derme pas tout ce qu'il faut pour agir en effet ? Comment peut-on toujours agir avec cette grâce, A l'on n'agit jamais fans la grâce efficace î C'eA la grande difficulté qu'on forme fur cette matière, difAculté néanmoins qui s'évanouit i l'inAant. Car à ne conſulter même que la métaphyfique , il me paroit qu'on peut fârc monter cette vérité au point d'une éxade 8c r^uHere démonAration. L E M M E I. Une caulë a un pouvoir par rappon h fon effet. C'eA en cela même que conAAe fa caufalité. La vertu , b force, la puil&nce, font les caraderes d'une caufe: de cette vertu , cette puiffance conAAe en ce que la caufe a dequoi agir pour la produdion de l'efièt , en ce qu'elle peut mAucr fur l'effet. L E M M E IL Toute caufe a une puil&nce par rapport à fon effet. Mais il y a puiffance, 8c

puiflînce. Tantôt k puiffance de la caufe eA à l’eAêt , de tantôt elle eA inégale. Si elle eA ûi^le , ou la pui(^ fance de la caufe furpaAe l’effet , ou la puiffance de la caulê n'eA pat affez forte polir produire l’eAet tans un nouveau iëcours. Cela eA clair dans la partie des Mathématiques qu’on nomme Statique, comme nous allons k montrer par un éxemple. L E M SI E III. Qiioiqu’une caulë ne loir pas allez forte pour opérer toute feuk fon eAët , eUe ne laiflê pas d’être caulë , & d’avoir uni poiuDigitized by Google

autre que nous donne cette grace actuelle, que les Théologiens maintenant appellent ſuffiſante.

Cette grace eſt une grace actuelle, qui conſiſte dans de ſaintes penſées, des ſaints attraits, en un mot dans les mouvemens indélibérés qui nous excitent à faire des actions ſaintes.

Ces bons mouvemens nous donnent à la vérité le pouvoir de faire une action, mais ils ne nous donnent point cette action même, & nous avons beſoin pour la faire, que Dieu, outre cette grace ſuffiſante, nous accorde de plus un ſecours efficace.

Ainſi dans la grace ſuffiſante que Dieu met dans le cœur, il faut diſtinguer deux choſes. 1. Un ſaint mouvement, mais imparfait. 2. Un pouvoir par rapport à une action ultérieure, une action parfaite & délibérée. Ainſi lorſqu'il vient une ſainte inſpiration à un homme du monde qui le porte à ſe donner entierement à Dieu, cette grace a deux rapports.

Le prémier regarde cette inſpiration même que l'Eſprit ſaint opere dans ſon cœur : le ſecond regarde l'action de ſe donner à Dieu, que le ſaint Eſprit n'opere pas encore, mais pour laquelle il donne un vrai pouvoir.

Selon ces deux différens rapports, les Thomiſtes enſeignent que cette même grace de Dieu eſt efficace, & inefficace & ſuffiſante. Par rapport à ces mouvemens mêmes, je veux dire ces ſaintes illuſtrations, ces ſaints attraits, l'opération de Dieu eſt efficace, & cela eſt évident, puiſque cette opération les produit efficacement.

Par rapport à l'action ultérieure, l'action conſentie & délibérée, l'opération de Dieu n'eſt point efficace, puis qu'elle n'opere point efficacement cette action, mais elle eſt ſuffiſante, puis qu'elle donne à l'homme le pouvoir de l'opérer.

CHAP. XII.

II.

Mais comment la grace ſuffiſante donne-t-elle le pouvoir, ſi elle ne donne pas l'action ? Comment donne-t-elle tout ce qu'il faut pour pouvoir agir, ſi elle ne donne pas tout ce qu'il faut pour agir en effet ? Comment peut-on toujours agir avec cette grace, ſi l'on n'agit jamais ſans la grace efficace ? C'eſt la grande difficulté qu'on forme ſur cette matiere, difficulté néanmoins qui s'évanouit à l'inſtant. Car à ne conſulter même que la métaphyſique, il me paroît qu'on peut faire monter cette vérité au point d'une éxacte & réguliere démonſtration.

LEMME I.

Une cauſe a un pouvoir par rapport à ſon effet. C'eſt en cela même que conſiſte ſa cauſalité. La vertu, la force, la puiſſance, ſont les caracteres d'une cauſe : & cette vertu, cette puiſſance conſiſte en ce que la cauſe a dequoi agir pour la production de l'effet, en ce qu'elle peut influer ſur l'effet.

LEMME II.

Toute cauſe a une puiſſance par rapport à ſon effet. Mais il y a puiſſance, & puiſſance. Tantôt la puiſſance de la cauſe eſt égale à l'effet, & tantôt elle eſt inégale. Si elle eſt inégale, ou la puiſſance de la cauſe ſurpaſſe l'effet, ou la puiſſance de la cauſe n'eſt pas aſſez forte pour produire l'effet ſans un nouveau ſecours. Cela eſt clair dans la partie des Mathématiques qu'on nomme Statique, comme nous allons le montrer par un éxemple.

LEMME III.

Quoiqu'une cauſe ne ſoit pas aſſez forte pour opérer toute ſeule ſon effet, elle ne laiſſe pas d'être cauſe, & d'avoir un pou-

Digitized by Google

Sect. VII. PiJlT.I. 216 La 7rrmotion phyjîque pouvoir par rapport à cet effet. J'cxpli- feul degré , auflitôt le poids de 400, fera que ceci par un exemple , & je le prouve levé & mis en équilibre. Or, cela étant, enfuitc. Soit un levier attaché en haut , il eft vilible que cet homme contribue à ou une poulie : d'un côté il y a un poids lever ce poids : car s'il n'y contribuoit de 400. livres; de l'autre côté j'applique ! pas , il ne fèroit pas levé avec le nouveau une puiflance qui n'a la force de remuer I degré qui eft furvenu. Que li cet homque 599. Il eft certain que cette purf- i me contribue à lever ce poids , donc il fance , par exemple un homme qui tire, caufe le mouvement de ce poids. Or jamais ne remuera tout feul le poids de toute caufe a pouvoir fur fon effet. Ddhc J._. I_ — . 400. Cependant cet homme tire de toutes fes forces, il éxerce fa caufalité, pour ainfi parler, fur cet effet. Et je foutiens qu'il a un vrai pouvoir par rapport à cet effet. cet homme a un pouvoir par rapport au mouvement de ce poids. D'ailleun , fi cette puiflance de 599. degrés n'a nul pouvoir de remuer ce poids de 400^ cette petite puiflânee d'un degré Tout ce qu'on peut répondre, c'eftl qu'on ajoute n'a nul pouvoir non plus.I * * » /• 1 k ! .. **/\ 1 que cet homme n'a pouvoir que fur 599, parties de ce poids , & qu'il n'a pas un pouvoir fur le poids tout entier. Mais je préviens cette réponfe, en fuppofant que ce poids n'ait point de parties, que ce foit un atôme de l'invention d'EOr nul pouvoir ajouté à nul pouvoir , font nul pouvoir. Donc ces deux puiffances ajoutées l'une à l'autre n'ont nul pouvoir de remuer ce poids de40o.livres. Cependant elles le remuent effeftivement. Donc elles le remuent fans pouvoir de le pleure: ce n' eft pas que je croie qu'il y j remuer; ce qui étant abfurde, il s'enfuit ait des atomes , mais c'eft que par rap- j que la puiflance de 399. degrés a un vrai port i l'ame dont il s'agit ici, je ferai par . pouvoir, quoique toute feule elle ne foit là ma comparaifon plus jufte. Je demande donc fi cet homme n'a point un pouvoir par rapport à cet atôme de, 400. livres , ou s'il en a un véritable ; fi fa puiflance n'a aucun rapport avec ce poids , fi elle n'a aucune rai fon à l'égard du mouvemem de ce poids, ou fi elle en a quelqu'une. Qu'elle ait un rapport avec ce poids, on n'en peut pas douter ; car comme il y a des rapports d'égalité, il y point aflez forte pour remuer ce poids de 400. livres. Et, ce qui eft remarquable, c'eft que fi la puiflànce de 399. degrés n'avoit pas le pouvoir de remuer le poids de 400. livres, avant meme que la puiflTance d'un degré vint au fecours , elle n'en auroit pas le pouvoir, même étant aidée. Car le pouvoir eft quelque chofede pofitif; ce n'eft pas

un néant, c’eft une r&lité, c’eft en a d’inégalité entre les forces & les mou- J en quoi confifte toute la nature de la vemens. Une puiffance de 20. degré | caufe efficiente. Or ni la puiflance d’un ne cefle pas d’etre puiflance de vingt de- ! degré ajoutée à la puiflTance de 399. ni la gré, c’eft-à-dire , ne perd pas fes vingt puiflance de 399. ajoutee à celle d’un dedegré de forces , quoiqu’un poids aug- gré ne changent point l’être l’une de l’aumentc ou diminue. j tre. L’homme demeure toujours ce qu’il Qye cet homme ne foit point fans pou- eft, foit qu’il vienne un enfant tirer avec voir par rapport à ce poids, cela eft clair | lui ce poids , foit qu’il ne vienne point, pr la même raifon , & c’eft ce qu’il eft ; Par conlequent, fi avant que cet enfant aifé de démontrer. Si à cet homme qui j vint, cet homme n’avoit nul pouvoir par a 399. degré de force, l’on ajoute un : rapport à ce poids , l’ainvce de cet enj fant Digitized by Google

prtuvée par fant ne lui donne point le pouvoir : & fi au contraire il a le pouvoir, lorfqu'il eft aide par l'enfant, on doit conelurre qu'il l'avoit pr lui mênne & indépendamment de ce nouveau fecours; & parconféquent que quoiqu'une puillànce ne (bit point iSfez forte , pour opérer toute feule Ton effet , elle ne laifle pas d'avoir un vrai pouvoir à l'^rd de cet effet. L E M M E IV. J'applique ce* principes à la grâce fuffifante. Si la grâce efficace étoit ajoutée ï la fuffirante, l'cifet feroit produit : on ne peut pas en douter; & en ce cas la grâce fuffifante contribueroit î la produéUon de cet effet. Il eft aifé de le montrer. Car il eft évident qu'une bonne penfée contribue i aimer le bien, & opéré pour la produâion de l'amour. Il eft certain qu'un fâint mouvement indélibérc aide la volonté à former une aélion parfaite & délibérée, & qu'il s'incorpore, pour ainfi dire, dans cette aôion, comme nous le dirons encore dans la fuite. Ainfi la grâce fuflilânte contribue i la produérion de l'aâion prfâite , & la produit effeâivement de concert ôc conjointement avec la grâce efficace , quand cette grâce efficace eft donnée. D'ailleurs, comme les mouvement de la concupifcence font fufceptibles de plus ou de moins, auffi bien que ceux de la grâce, on ne peut douter qu'il n'y ait une vraie proportion entre les uns & les autres: proportion beaucoup plus réelle que celle qui (ê trouve entre les forces mouvantes & le poids. On ne peut douter qu'il n'y ait, par éxempl: , un vrai rapport entre un mouvement de la grâce de 10. degrés, & un de la concupifcence de > I. degrés , & que fi l'on ajoutoit deux degrés de plus i celui de la grâce, Phomroe n'^t effcÆvément. Je dis que la proportion eft plus réelle T*m. II. le râifonnement. 317 1 entre les mouvement ^ qu'entre les poids & les forces mouvantes , parce que la puiffancc des forces mouvantes n'eft que la puiffance d'une caufe occafiotmelle ; au lieu que celle de ces mouvemens de la grâce fuffifante eft celle d'une caufe réelle , comme nous l'expliquerons dans b fuite. De plus, il y a une autre différence entre les mouvemens de l'ame, & les forces mouvantes, que je vais expliquer dans la fuite. THEOREME. La grâce fiiffifante donne un vrai pouvoir par rapport à l'aâe parfait , conlènd & délibéré, quoique jamais on ne fbrnne effeâivement cet aâe , fans le fecours de la grâce efficace. Démonstration. Une caufe qui a dequoi agir pour h produâion d'un effet, a un vrai pouvoir à j l'^rd de cet effet, félon le lemme premier. Or la grâce fuffifânte eft une caufe qui a dequoi agir pour la produâion d'un aâe parfait & délibâé, febn le lemme quatrième. Il eft vrai qu'elle ne le produira pas effeâivement toute

feule & fans la grâce efficace. Mais quoi qu'une caufe ne foit pas afiez forte pour produire toute feule fbn effet , cela n'empéche pas qu'elle ; n'ait le pouvoir par rapport il cet efflt, fè' Ion le lemme froifiemc. Donc la grâce fuffifanre donne le pouvoir par rapport à I l'aâe parfait, quoique jamais on ne forj me effeâivement cet aâe fans le fecours , de la grâce efficace. III. Mais pour découvrir davant^ le pouvoir de la grâce fuffifante , il faut y diftinguer deux chofes, le phyfique & le nxiral. E e Cette Chap. • XII.
Digilized by Google

ſant ne lui donne point le pouvoir : & ſi au contraire il a le pouvoir, lorſqu'il eſt aidé par l'enfant, on doit conclurre qu'il l'avoit par lui même & indépendamment de ce nouveau ſecours; & par conſéquent que quoiqu'une puiſſance ne ſoit point aſſez forte, pour opérer toute ſeule ſon effet, elle ne laiſſe pas d'avoir un vrai pouvoir à l'égard de cet effet.

### Lemme IV.

J'applique ces principes à la grace ſuffiſante. Si la grace efficace étoit ajoutée à la ſuffiſante, l'effet ſeroit produit : on ne peut pas en douter; & en ce cas la grace ſuffiſante contribueroit à la production de cet effet. Il eſt aiſé de le montrer. Car il eſt évident qu'une bonne penſée contribue à aimer le bien, & opere pour la production de l'amour. Il eſt certain qu'un ſaint mouvement indélibéré aide la volonté à former une action parfaite & délibérée, & qu'il s'incorpore, pour ainſi dire, dans cette action, comme nous le dirons encore dans la ſuite. Ainſi la grace ſuffiſante contribue à la production de l'action parfaite, & la produit effectivement de concert & conjointement avec la grace efficace, quand cette grace efficace eſt donnée.

D'ailleurs, comme les mouvemens de la concupiſcence ſont ſuſceptibles de plus ou de moins, auſſi bien que ceux de la grace, on ne peut douter qu'il n'y ait une vraie proportion entre les uns & les autres: proportion beaucoup plus réelle que celle qui ſe trouve entre les forces mouvantes & le poids. On ne peut douter qu'il n'y ait, par éxemple, un vrai rapport entre un mouvement de la grace de 10. degrés, & un de la concupiſcence de 11. degrés, & que ſi l'on ajoutoit deux degrés de plus à celui de la grace, l'homme n'agît effectivément.

Je dis que la proportion eſt plus réelle entre les mouvemens, qu'entre les poids & les forces mouvantes, parce que la puiſſance des forces mouvantes n'eſt que la puiſſance d'une cauſe occaſionnelle; au lieu que celle de ces mouvemens de la grace ſuffiſante eſt celle d'une cauſe réelle, comme nous l'expliquerons dans la ſuite. CHAP. XII.

De plus, il y a une autre différence entre les mouvemens de l'ame, & les forces mouvantes, que je vais expliquer dans la ſuite.

### Theoreme.

La grace ſuffiſante donne un vrai pouvoir par rapport à l'acte parfait, conſenti & délibéré, quoique jamais on ne forme effectivement cet acte, ſans le ſecours de la grace efficace.

### Demonstration.

Une cauſe qui a dequoi agir pour la production d'un effet, a un vrai pouvoir à l'égard de cet effet, ſelon le lemme prémier. Or la grace ſuffiſante eſt une cauſe qui a dequoi agir pour la production d'un acte parfait & délibéré, ſelon le lemme quatrieme.

Il eſt vrai qu'elle ne le produira pas effectivement toute ſeule & ſans la grace efficace. Mais quoi qu'une cauſe ne ſoit pas aſſez forte pour produire toute ſeule ſon effet, cela n'empêche pas qu'elle n'ait le pouvoir par rapport à cet effet, ſelon le lemme troiſieme. Donc la grace ſuffiſante donne le pouvoir par rapport à l'acte parfait, quoique jamais on ne forme effectivement cet acte ſans le ſecours de la grace efficace.

### III.

Mais pour découvrir davantage le pouvoir de la grace ſuffiſante, il faut y diſtinguer deux choſes, le phyſique & le moral.



Digitized by Google

StCT. VII. PÂtT. I. iiS jLd *Préfnotioti pf^fttpu C«W grice eft nne ftinte penfée, eft i degrés de pouvoir > & rien de ^!us. un faint mouvement, mais imparfait. Or, i Au lieu que la grâce fuffifante ajoute félon le genre phyfique, cette fainte penfée encore ce rapport moral qui excite la vo& ce faint mouvement contribuent à une aftion parfaite. Car pour faire une adion parfaite, il ne faut qu'augmenter ce mouvement , fuppléer à ce qui manqUoit pour que la volonté veuille & confente eflonté à l'afte parfait : en forte que' cette grâce eft comme un homme qui ne fe contente pas de tirer le poids de toute la force de fe bras , mais encore qui crie i fbn lêcours. Pour dével^pcr davantage feéHvement. Ainfî cette prémiere penfée ' cette matière, il eft néceffere de rcmarqui fubfifte dans le moment A , fi Dieu ajoute la grâce efficace dans le moment B, n'cft point détruite, mais elle fubfifie encore , elle s'incoroore avec ce qui eft ajouté pour former Taéhon parfaite. Elle quer, que lorfqu'il fc trouve dans notre ame deux mouvement aéiuels qui fe combattent, c'eft toujours celui qui eft aéiuellement le plus fort , qül eft confenti , & fuivi de l'aéfion extérieure', s'il $'aglt d'en coopéré par conféquent , félon l'Ordre ! faire une. Or afin que le motîveinent phyfique, à cette aétiotl parfaite, à peu |d'un bon amour, qui fe trouve aiftuelleprès comme la puiffânee de 399. degrés, qui tirait feule, dans le moment A, le poids de 400. lorfque dans le moment B il furvient une puiflance d'un degré pour tirer avec elle , unit fe forces & fe infiuéhées pour fornaer le mouvement dans ^e poids. Âlais les mouvemerts de la grâce fiiffiraeht plus foible que Celui de la concupifcence , devint le plus fort , il n'y auroit qli'ï diminuer célui de la conCupil^ cence. " Ûn bon moUvemerit de ttoi$ degrés feroit 4étül31(2«»f«'1e fi celui de la coftèüpiftfeÉi'ciriflfeil iVôft (que |deux. ' ' Qü'ün mouvement foit aéluellement le ftntc, outre ce genre phyfiqnc, ont éneo-, dominant, ou qu'il ne le foit pas , c'eft re quelque chofe de moral. Mon feulc' ment ils ont dcqüoi contribuer phyfiquement à l'aélion parfaite , lorfqu'avec le fecOUft de la grâce efficace la volonté la formera, mais encore ils excitent moralement la volontéiUâ former, &: confentir. Que ce double rapport fe puilTe trouver dans un même mouvement , c'ert: ce que l'expérience nous apprend, à n'en pouvoir douter. Et je le prouvé par ce feu] éxemquelquc chofe de relatif. Le meme mouvement qui aurolt été dominant dans les Sidoniens, parce que leur attachement au crime étoit moins violent , ' fié qui par conféquent auroit été confenti , ne fut point dominant dans les Juifs

endurcis & rébelles. . • ) ■ i;.. , '1. < . r: . > - i-. .■> i. .J I V. — 'î ■ no <-r. Del\ il tft aife de conclUrrè , dtié ft‘ pie. Un amour de Dieu sic tl degrés 3vcc I6 mouvement de la^ràéé fumfantc f . n . 1 - i,. . . C’. ■ „ , 1. J r.... n’eft, félon le phyfique, que ‘dé cinq degrés ; & cependant il nous excite i aimer Dieu plus fortement , lorfifirén- mêrhé temps Dieu nous fait .connoitre que cet amour doit croître A: fe perfeftionner^n i pour que hbÜS Il 1 À il ! A.» l’on n’agit point , ce n’eft ptiint le defaut de ce mouvement qui en eft la calife, mais IS violence de 'h concilplfctilce : tjlit cé mouvement de lui mèiiic a àlfez dé ffitccs U i-k; 1 conçoit par 11 que le pouvoir, fuffifante eft bien au delTus dé ^ùs^iHoiié/ pié 'Kit'mcInf ooftaclc , Vèrtiént r que fi' force mouvante^ 'Uîff ’céîfc fbnîè nioqp; ; nous nagifTons peJint , c eft 1 caüfê de vante de 399. degrés n’a que ces' 599! , l’excès de notre comiptlon & de la viva cirv

**The text on this page is estimated to be only 27.81% accurate**

Tom. 1. vut. pfmvée U raifmtment. aip rieé d« no$ anKHtrs dâ-%lés : qu’il eft 1 i/fim Æênù mfpeeffmiiis($r *i fin iffcMi* Cha». donc contre toute raifon de dire que fi drvme motion» non /nhjkiltfr, l’on B'sgif pfiintjlorfque Dieu nous donne 1 ^tpte io4i alternm etùtm eenfiquitnr, «'** la grâce fiiffifante, c’eft que ce qu’il nous qnod t.on levem Jifficnkatem ingertrc filet, ' donne ne fuffit pas : qu’au contraire il '■ ^uÀ ratione JcilUet,cr tjnn ntjniiatt pofik intfuu dire que ce qu’il nous donne fuffit pntnri homini nd ttdpnm , qnod non a^nt ^ pajr lui même pour que nous agi liions; & ’ drAna pr«efta non impitat. cm* drvina mmque de là vient le nomde grâce fuififante, ; tio deejl , ejun tnmen, ta ngtra , mcejjarifi qui a éfd donné à cette grâce , & du I foret. Impmatmr .emm ad cHlpam homim quel par confoquent on auroit tort de atfuijjim* , emm non oriatnr defetln motûmû tirer evantage contre la grâce etficace. & gratin divina tjHod non t^at, fid ex ohr Si inf et^andi mojuf obtipeal , die le I jhuatione malitià creata velmntatte. SnjfiVttt^\sSiQ\l^spidame]i(a»f»fficitntm\Cfra enim reiptà ta imnHi ^ impellitnr graiûm, ejttam fihola D.Thomn admiltit, v. g. ad trogandtfm panferi elemofinam, verÿ/lmè I & propriij/mi fnÿeitntem /fie, ' emm practptnm Prtximi (haritatit mrgeret, cmmfeipfà mdiil ipfi fieftt, fi-uts iffiat t^tnd* \ nifi pr,tvo avdhtia sy cmpidbtttû lofmeo tmmfi^imtfr, Qmod enim dhrina' gratta motio , \ pediia votuntas tentrtirtr.’ Quod fi in eo verbi gratià,^mt tfmatnor, inierdmm effêümm 'flatm prava cmpiditaiis.tjma'yolMntMi dominanon habeat , non oritnr ex defecin ipfitts mo- ' tnr eamqme cot^ingit , prêter eam motiotionfi dtviaa , i qpa vim agtndi non habeat ; nem altéra ipfi necefiaria fit , çy mafirit reejl enim verijfime fufiieiem , imo (ÿ- naturà medii ope egeat , impôt et fibi fjy magnitndini fit* ejficaxi mec minorem /ioo in trdine vim morbi, non metioni devin* prav* hominit vohabet agendi ejnam habeat v. g. calor in or- ’ Utntat , que fi ipfi/m fit* malitià , qt cnpidme phjfico , qmem nemo negaveru vim habere jnficientem etmburendi , ita m fit admoium lignmm igni non combmrat , id non oriatmr , ex eo qnod ipfi igni défit Jnfficient vis agendi, fid qnod Ignum opplernm httmiditate (fi aqnà , imprefiioni , fiu vi y efficacia ignis obfifiat. tate fintiendetm efi. dit Ote coâflrinxtt t nihtl emm eUefl ex parte motionis , fid fiimm deefl ex parte voitentalit I qna fifi pravo habita impiienit : (fi me olim ex fifnÙo Bemardo retieUrntts , nihit habet qutd refponeleat prava voinntas emm ipfa ficerit. Taniitm enim abefi qnod maliadfqmi idem de

volute- 1 tta volunlatii hominem minas remm efjiciat , Nam fi prava volnn- , m contra magis ipfitm grave!. Quts enim ta* minori v. g. obfiinatione ebfirmata efiit, ' nnquam ex Jmà n/aUtià exeufiaionem m pecmitmfqut imenfut efi'et pravut ipfiut habitus, caiis merit'o pratendere pofiit, qttem è contra que veluti pondéré d virtute colendà retrahi- ' ipfa maliiia , quo major efi , magis reum tur, (fi ad vitimm impMiur , ipjà eadem * permit i divina gratU motie, ut quatuor , vclumta- Cette remarque détruit une mauvaiiê tem ad vtrtutem impeUeret , atque hujus ^ objeâion qui pourroit peut-être fc précoufinfitm obtiueret ; fuperaret enim vim \ Tenter à l'cTprit au fu)et de la comparaifon pravi habitm,r(fi malkiam voluntatis,eatn- ‘apportée au commencement de ce chapi/qne à fiequende iàtio rttrahtret. Ouad fi\ trc. Peut-être pourroit ton dire, qu’un ta dhvina gratta moiio, ut quatuor, tWatia- 1 homme efi l^itimement exeufé dfe ne UtÊàamtfièu/um non obtiueat , id non britur l point éxécutcr le commandement qu’on tx dÈfiitmi/fus .motionis gratia divina, fid ! hii fait d’eoIeveruD poids de 400. livres, ex pravi difiifitiane vëtmtMis, qua eb pra- | s’il n’a que }99- d^cs de puiflânee: êe vum habkomfi j/ppttfiem . y. g, ut qutnqme, ' que de même un homiiy qui n’autoit ' Ec a qu’une

cité de nos amours déréglés : qu'il eſt donc contre toute raiſon de dire que ſi l'on n'agit point, lorſque Dieu nous donne la grace ſuffiſante, c'eſt que ce qu'il nous donne ne ſuffit pas : qu'au contraire il faut dire que ce qu'il nous donne ſuffit par lui même pour que nous agiſſions ; & que de là vient le nom de grace ſuffiſante, qui a été donné à cette grace, & du quel par conſéquent on auroit tort de tirer avantage contre la grace efficace.

Tom. 2. diſſ. 3. q. 6. art. 2.

*Si hic explicandi modus obtineat*, dit le Pere Maſſoulié, *palam eſt eam ſufficientem gratiam, quam ſchola D. Thomæ admittit, veriſſimè, & propriſſimè ſufficientem eſſe, cùm reipſâ nihil ipſi deſit, ſi vis ipſius agendi ſpectetur. Quòd enim divinæ gratiæ motio, verbi gratiâ, ut quatuor, interdùm effectum non habeat, non oritur ex defectu ipſius motionis divinæ, quæ vim agendi non habeat ; eſt enim veriſſimè ſufficiens, imò & naturâ ſuâ efficax ; nec minorem ſuo in ordine vim habet agendi quàm habeat v. g. calor in ordine phyſico, quem nemo negaverit vim habere ſufficientem comburendi, ita ut ſi admotum lignum igni non comburat, id non oriatur, ex eo quòd ipſi igni deſit ſufficiens vis agendi, ſed quòd lignum oppletum humiditate & aquâ, impreſſioni, ſeu vi & efficaciæ ignis obſiſtat. Atqui idem de voluntate ſentiendum eſt. Nam ſi prava voluntas minori v. g. obſtinatione obfirmata eſſet, minúſque intenſus eſſet pravus ipſius habitus, quo veluti pondere à virtute colendâ retrahitur, & ad vitium impellitur, ipſa eadem divinæ gratiæ motio, ut quatuor, voluntatem ad virtutem impelleret, atque hujus conſenſum obtineret ; ſuperaret enim vim pravi habitûs, & malitiam voluntatis, eamque à ſequendo vitio retraheret. Quòd ſi ea divinæ gratiæ motio, ut quatuor, voluntatis conſenſum non obtineat, id non oritur ex defectu ipſius motionis gratiæ divinæ, ſed ex prævâ diſpoſitione voluntatis, quæ ob pravum habitum, intenſum v. g. ut quinque, ipſius actionis impreſſioni, & vi ſeu efficaciæ divinæ motionis non ſubjicitur.* CHAP. XII.

*Atque indè alterum etiam conſequitur, quod non levem difficultatem ingerere ſolet, quâ ratione ſcilicet, & quâ æquitate poſſit imputari homini ad culpam, quod non agat & divina præcepta non impleat, cui divina motio deeſt, quæ tamen, ut ageret, neceſſaria foret. Imputatur enim ad culpam homini æquiſſimè, cùm non oriatur defectu motionis & gratiæ divinæ quòd non agat, ſed ex obſtinatione & malitiâ creatæ voluntatis. Sufficeret enim reipſâ ea motio quâ impellitur v. g. ad erogandam pauperi elemoſynam, cùm præceptum Proximi charitatis urgeret, niſi pravo avaritiæ & cupiditatis laqueo compedita voluntas teneretur. Quòd ſi in eo ſtatu pravæ cupiditatis, quæ voluntati dominatur eamque conſtringit, præter eam motionem altera ipſi neceſſaria ſit, & majoris remedii ope egeat, imputet ſibi & magnitudini morbi, non motioni divinæ prava hominis voluntas, quæ ſe ipſam ſuâ malitiâ, & cupiditate conſtrinxit : nihil enim deeſt ex parte motionis, ſed ſolùm deeſt ex parte voluntatis, quæ ſeſe prævo habitu implicuit : & ut olim ex ſancto Bernardo retulimus, nihil habet quid reſpondeat prava voluntas cùm ipſa fecerit. Tantùm enim abeſt quòd malitia voluntatis hominem minùs reum efficiat, ut contrà magis ipſum gravet. Quis enim unquam ex ſuâ malitiâ excuſationem in peccatis meritò prætendere poſſit, quem è contrà ipſa malitia, quò major eſt, magis reum peragit ?*

Cette remarque détruit une mauvaiſe objection qui pourroit peut-être ſe préſenter à l'eſprit au ſujet de la comparaiſon apportée au commencement de ce chapitre. Peut-être pourroit-on dire, qu'un homme eſt légitimement excuſé de ne point éxécuter le commandement qu'on lui fait d'enlever un poids de 400. livres, s'il n'a que 399. degrés de puiſſance : & que de même un homme qui n'auroit



Digitized by Google

S*CT. vu. Fa«t. 2ÎO [ > Trémotim phyifiej^ qu’une grâce fuffifaw \ pour accomplir , que noos augiuentOM encore par nos péun précepte» ne feroit point coupable en , cnés. le violant» puifqu’il n’auroit point aflez de forces pour l’oblirver. Si donc cette grâce qui eil donnée â ce pécheur , n’eft pas fuivie de fon effet , fi le Pour répondre l cette difficulté, il ne précepte n’eft point accompli, ce h’cft ni faut point perdre de vue ce que nous a- | i la nature du précepte qu’il 6ut s’en vons remarqué tant de fiais, que les com- prendre , ni i la grâce donnée i ce péparaifons entre les corps & les efprits ne cheur; mais â la réfiftance & à la vivaafont jamais parfaites. Dans celle- ci il eft , té de fa amours dételés & de fa concuaifé de découvrir de très grandes diiféren- 1 pifcence. Or qui oferoit allouer pour ces. En voici une qui fe fait fentir d’a- 1 exeufer fa amours dératés, & qui auroit bord. C’eft que cet homme à qui l’on a le front de dire : On doit m’exeufer fi ie qu'il ne l'a pas pu< point manqué de bonne volonté pour mais , m’exeufer fi j’ai fait cç meurtre parce de pouvoir. Au lieu que celui qui avec que j’aime trop l’élévation & la gloire , h grâce fuffifânte n'accomplit point le précepte, manquedevolonté,& qu’il n’a point cette rélolution délibérée & déterminée de l’accomplir. . » Ce n’eft point d’ailleurs par le défaut de cette grâce» qu’il manque d’avoir cette volonté. Et c’eft ce qui met encore une très grande différence dans la comparaifon. pour foufftir un concturent? CHAPITRE XIII. !> CtmoméHimi Je U nuuiert. T Rois queftions nous reftent à éxaminer fur la grâce Tuffilânte : i . la ' qualité du pouvoir que donne cette graCar fi le poids pefe 400. plutôt que ce: a. fon utilité : j. fa direéfion & fa ” I — - r 1 I 1 ' ^99. ce n'cft point le défaqt de Thomme qui tire, mais la nature du poids, t Au lieu que le befoin d’une grâce plus forte que celle que l’on a pour agir, vient de la corruption de notre ame. La plus petite grâce feroit fuivie de l’effet» fi elle tendance bérée. à une aiftion parfaite & déliI. Touchant la prémiere queftion, il «ft ne trouvoit point de réfiftance. Et dam 1 ailé de montrer que le pouvoir de cette l’état d’innocence » où il n’y avoir aucu- 1 grâce enchérit fur les autres pouvoirs que ne réfiftance » la plus petite grâce auroit ' nous venons de décrire. 11 enchérit fur fait obfaver tous les commandemem. le pouvoir de la nature ; cela eft trop clair C’eft ce qu’on a expliqué dans la cinquie- ’ pour demander d’être prouvé. Il enchéme feâion ; & c’eft le dénouement de '] rit fur celui de la grâce habiti cette difficulté. Ce qui réfifte à la'grace, ce font lés amours & les inclinations oMTompues, qui font dans notre coeur, c'eft la

violence & la concupifcence qui eft en nous en confequence du péché du p’rémier Père, & grâce habituelle: carie pouvoir de la grâce habituelle eft dans le |-More halfttud & non dans le genre aehiels comme celui de b grâce fuffifânte qui eft une grâce aâueUe. Or cette grâce aâuelb accordée à un liomme qui a la gnee habinielle, fait qu’il penfe aâuellement Digiîizûd oy ’ )gk

SECT. VII. PART. I.

qu'une grace ſuffiſante, pour accomplir un précepte, ne ſeroit point coupable en le violant, puiſqu'il n'auroit point aſſez de forces pour l'obſerver.

Pour répondre à cette difficulté, il ne faut point perdre de vue ce que nous avons remarqué tant de fois, que les comparaiſons entre les corps & les eſprits ne ſont jamais parfaites. Dans celle-ci il eſt aiſé de découvrir de très grandes différences. En voici une qui ſe fait ſentir d'abord. C'eſt que cet homme à qui l'on a commandé d'enlever ce poids, eſt excuſé de ne l'avoir pas fait, parce qu'il a voulu le faire & qu'il ne l'a pas pu. Il n'a point manqué de bonne volonté, mais de pouvoir. Au lieu que celui qui avec la grace ſuffiſante n'accomplit point le précepte, manque de volonté, & qu'il n'a point cette réſolution délibérée & déterminée de l'accomplir.

Ce n'eſt point d'ailleurs par le défaut de cette grace, qu'il manque d'avoir cette volonté. Et c'eſt ce qui met encore une très grande différence dans la comparaiſon.

Car ſi le poids peſe 400. plutôt que 399. ce n'eſt point le défaut de l'homme qui tire, mais la nature du poids.

Au lieu que le beſoin d'une grace plus forte que celle que l'on a pour agir, vient de la corruption de notre ame. La plus petite grace ſeroit ſuivie de l'effet, ſi elle ne trouvoit point de réſiſtance. Et dans l'état d'innocence, où il n'y avoit aucune réſiſtance, la plus petite grace auroit fait obſerver tous les commandemens. C'eſt ce qu'on a expliqué dans la cinquieme ſection ; & c'eſt le dénouement de cette difficulté.

Ce qui réſiſte à la grace, ce ſont les amours & les inclinations corrompues, qui ſont dans notre cœur, c'eſt la violence & la concupiſcence qui eſt en nous en conſéquence du péché du prémier Pere, & que nous augmentons encore par nos péchés.

Si donc cette grace qui eſt donnée à ce pécheur, n'eſt pas ſuivie de ſon effet, ſi le précepte n'eſt point accompli, ce n'eſt ni à la nature du précepte qu'il faut s'en prendre, ni à la grace donnée à ce pécheur; mais à la réſiſtance & à la vivacité de ſes amours déréglés & de ſa concupiſcence. Or qui oſeroit alléguer pour excuſer ſes amours déréglés, & qui auroit le front de dire: On doit m'excuſer ſi je laiſſe mourir de faim les pauvres, parce que j'aime trop la dépenſe & le plaiſir, pour vouloir donner l'aumône : on doit m'excuſer ſi j'ai fait ce meurtre, parce que j'aime trop l'élévation & la gloire, pour ſouffrir un concurrent?

## CHAPITRE XIII.

*Continuation de la matiere.*

TRois queſtions nous reſtent à examiner ſur la grace ſuffiſante : 1. la qualité du pouvoir que donne cette grace: 2. ſon utilité : 3. ſa direction & ſa tendance à une action parfaite & délibérée.

### I.

Touchant la prémiere queſtion, il eſt aiſé de montrer que le pouvoir de cette grace enchérit ſur les autres pouvoirs que nous venons de décrire. Il enchérit ſur le pouvoir de la nature: cela eſt trop clair pour demander d'être prouvé. Il enchérit ſur celui de la grace habituelle: car le pouvoir de la grace habituelle eſt dans le genre habituel, & non dans le genre actuel, comme celui de la grace ſuffiſante qui eſt une grace actuelle. Or cette grace actuelle accordée à un homme qui a la grace habituelle, fait qu'il penſe actuelle-

ment

Digitized by Google

Tom. a« prouvée par le raifonnemmt. ^^x tu lieu qu'il n'y penfoit que h grâce efficace donne f^es & par un long pafTage du P. Le-^^^ mqj. Tom. 4, part. 2. traS. ,^2. c. 1 1. pag. 12 2. &dans la fécondé ^ition du Pb« Maflbulié ce point eft encore traitté plus diffinâcment que dans la prémiere. ment à Dieu pas avec la feule grâce habituelle. Il eft vrai q*ue lorfque cette grâce aâuelle n'eft que fuffifante > cette penfee D'eftpasauffi forte» ni le lUouvenKnc auffi vif, que celui de la cupidité; & qu'à moins que le fecoun efficacene vienne s'y joindre , l'on ne repoulTera point aéhiellement une tentation preftnte » & l'on ne fera pas un aâe de vertu. Mais au moins avec ce lêcours fuffifant on aura un vrai pouvoir de le faire , & l'on aura même un pouvoir dans toutes fortes de genres. On l'aura dans le genre aâuel > comme I I. Quand on dit qu'avec la grâce fuffifante la créature a tout le pouvoir qu'elle peut avoir lorfqu'elle n'agit pas aéfuellement , il faut diftinguer des aétions de diffiéiens d^és » aulli bien que différent d^és de cette grâce. Il eft indubitable que les faintes infpiil eft vifîble. On l'aura dans le genre ha- , rations, auxquelles même nous réliftons > bituel , lûppofé que celui à qpi elle eft font tantôt plus fortes , & tantôt plus donnée foit jufte, & qu'il ait par confé- 1 foibles. quent la grâce fanâiftante. On l'aura I Une infpiration plus fbible , & d'un dans le genre phyfique. On l'aura dans le degré inférieur, donne à la vérité un pougenre moral : car on vient de montrer que voir pour un amour plus fort , & d'un la grâce fuffifantc a ce double rapport. On l'aura dans le genre de penfées direôes. On l'aura dans le genre de penfées téflécliies. Ainli la grâce fuffifante donne à la créature non feulement un pouvoir très véritable & très réel , mais meme elle lui donne tout le pouvoir que la créature peut avoir, lorfqu'elle n'agit pas aduellement. Et c'eft en ce fens que le Pere MalToulié enfeigne , que Atixilatm çitm complet potentiam im rotioae potentU. d^e fupérieur : une infpiration de trois depés donne un pouvoir pour un amour de dix degrés ; mais ce pouvoir n'eft pastel , qu'avec cette infpiration l'homme ait tout le pouvoir qu'il peut avoir pour cette aâion , lorfqu'il ne la fait point. Une infpiration de quatre degrés donneroit plus de pouvoir, & cependant on ne féroit point encore une adion de 10. degrés , & de même une infpiration de 5de 6. de 7. de 8. degrés. Il n'y a qu'une infpiration de 9. d^résNihil deejl <)Mod ad acliem eÿkiendmn qui donne, par rapport à cette adion , pertinet ^ ah aiim iitfeparahile eji. 11 eft 'tout le pouvoir qu'il eft poffible d'avoir néceftairc néanmoins de remarquer ce que lorfqu'on ne la

fait pas en effet. Ajoure Pere ajoute r -veio <jtùd ipfa efficax tez à une infpiration de 9. degrés r comgratia, fia auxiliam tjuod reipsà coufertar, ime vous ne pouvez pas y ajouter moins< vtlmi adatjHoà famptam , Jü 4%w4 d’un d^ré, cette infpiration aura io.devirtat addùa potentU, id eft vigor , (ÿ* ^a grés , 8? alors la volonté ne manquera pa» potentiam enm aüu ficnndo conjnngat , ne- de faire l’adion de dix degrés dont il s’afnenegawmns, netjue ncgavsnj : oodem modo non omnes fXpUcent. lic'et forte git. Cette infpiration dt 9. degrcs donII prou- ne donc à la- volonté non feulement um ve meme , e^aci gratta conf'erri i a/*, tfxwj vrai pouvoir, par rapport à cette adion y vinmem ^endi, par S. Auguftin, qui dit j mais elle lui donne tout le pouvoir que hi Tarn. IL. JLe. ÿ area— Digitized by Google

22Î La *Prémticn fhjf/ique SicT. créature peut avoir par rapport à cette pofition , on Juge que ce mouvement a Pa*t I "® I* P“ effcdi- j un moindre effitt que s'il p’étoit pas com■ vement. j battu , & qu'il nous fit plaifîr fans nous Un moindre degré de grâce , par é- 1 faire aucune peine. Lorfqu’on s'apperxemple une infpiration de cinq d^és, ne çoit qu'il y a quelques degrés de mal dans donneroit pas, à la vérité, un fi grand pou- un objet qui nous eft repréfenté comme voir par rapport à une aftion de dix de- un bien , il fe fait une compenfation du grés, mais il feroit deux chofes. mal avec le bien ; d'où il réfulte qu'à I. Par rapport à cette aftion même de tout prendre . cet objet paroît fous un dix degrés, il donneroit un vrai pouvoir, moindre caraâere de bonté, que fi l'on comme on vient de le dire. n'y voioit que du bien fans y voir de 1. Par rapport à une aélion de fix de- mal ; en forte que, fi dans un objet, qui grés , il donne tout le fxruvoir qu'une d'un côté paroît bon comme fix, on aptréature peut avoir lorfqu'elle n'agit pas. perçoit un mal grand feulement comme oeux , en faifant une déduéüon de ce ^ ^ bien & de ce mal , cet objet ne nous paJe paffe à la féconde queftion. roitra bon que comme quatre : & c'eft ce Peut-être pourroit-on s'imaginer qu’u- que l’expérience nous d^ouvre dans bien ne telle grâce, qui donne le pouvoir d’agir des éxemples qu'on pourroit alléguer. Or fans donner l’aôion , ne fert qu’à rendre c’eft ce qui arrive quand un mouvement l’homme plus criminel , & que, quoi- fe trouve appliqué à combattre un autre qu’elle fbit bonne & feinte en elle même, mouvement j car cette oppofition bleffe. il arrive par la malice de l’homme qu’on Nous avons montré que tous les deen prend occafion de pécher avec plus de grés de nos mouveroens étoient pour diflolution & d’injuftice. nous autant de raifons d’agir. Quand Mais, pour détruire cette penféc , di- donc il y a d’un côté un mouvement de ftinguons les biens qui n’étant qu’exté- fix degrés , & que de l’autre il y a un rieurs par rapport à l’homme n’excitent mouvement de deux d^rés qui nous dépoint en lui de bons mouvemens,- d’avec I tourne d’agir , il nous paraît que d’un ce qui eft bien intérieur & d’avec ces [ côté il y a fix raifons d’agir, & de l’autre bons mouvemens quoi qu’indélibérés. ' deux raifons de ne point agir. Or l’ame Car ces fortes de mouvemens , quoi- 1 compare & balance les raifons de part & qu’ils ne nous faflent point opérer l’aâion d’autre. Dans ce compte, qui met deux méritoire & veitueufe, au moins dimi- raifons d’un côté & deux de l’autre, nuent-ils la force de l’aérion de péché, trouve qu’il n’y a aucune raifon de préféC’eft ce qu’il eft aifé de

prouver en peu rence : par conféquent, déduâion faite de de mots. deux raifons de préférer tel objet à unauPour juger de l’effet d’un mouvement ' tre, il s’enfuit qu’on ne le préfère qu’auiftuel qui eft dans notre ame , il faut le tant que s’il y avoit quatre raifons d’agir comparer avec les autres mouvèmens a- fens aucune raifon contraire, âuels qui s’y rencontrent. Il eft certain que lorfqu’on fcnt quelLorfqu’un de ces mouvemens eftappfi- que mouvement grâce qui nous déqué à en combattre un autre , lorfqu’il tourne de l’amour des créatures , lorfeft contredit par quelqu’un de nos pen- qu'un remords de confcience nous tourchans & que l’on s’apperçoit de cette op- mente & nous agite , ce mauvais amour paroît Digitizc-d by G- ■ lyU

_ froitvée par le piroît beaucoup moins doux & moins attirant , que fi l'on goûtoit fans fcnipule & fans remords le plaifir de les poffédcr. Ce bon mouvement contrebalance donc en quelque choie l'effort de la cupidité. Le poids de cent livres ne lait plus un fi grand effet > quand on a mis dans l'autre baffin un p>oids de cinquante livres. Dans cette conjonéhire donc le confentement n'eft ps fi fort qu'il l'auroit été , fi Dieu n'avoit donné aucun bon amour ; & l'on fe porte au mal avec plus de modération & de retenue , que li l'on n'avoit aucun frein & aucune barrùfonnetnenti I V. ClBlK. XUI. nere. C'eft ce qui nous découvre dans la grâce fuffifante deux avantages très grands & très confidérables. Le prémier , qu'elle eft caulê que le confentement donné au péché eft moins fort qu'il ne l'auroit été > fi l'on n'avoit point eu cette grâce. Par conféquent, fi elle ne réulfit pas à guérir l'ame, elle l'empcche au moins de contrafter des bleffures fi confidérables ; bien loin d'être occafion à de plus grands péchés. Le fécond avantage eft que, lorfqu'elle eft dans l'ame , c'cft une grande avance pour faire effeélivemcnt le bien. Car iorfqu'on a befbin de fix degrés pour agir , qui en a cinq n'a plus befoin que d'un. Suppofé que de deux peribnnes qui fe trouvent avoir le même degré de réfiftance i une bonne aiftion , l'une ait déjà une grâce fufttfante de 5. degrés, l'autre n'en ait aucune ; que Dieu dans ce moment , & à l'occafion de telle prédication , ait réfolu de donner deux de^és de grâce de nouveau à toutes les deux ; celle qui avoit cinq degrés de grâce , auxquels on en ajoute deux , agira effeélivement ; celle au contraire qui n'en avoit aucun, n'agira pas encore. Venons i la troifieme diflSculté. La gsace fuffifante ne produit pas en nous l'aéHon parfaite , ultérieure , & délibérée, mais elle tend à cette aâion. Or en quoi confifte cette tendance, & de qui vientelle ? C'eft ce qui demande à <tre expliqué. On traite en philofophie une queftion qui a rapport avec celle-ci , c'eft touchant ce qu'on appelle éippeiitiu tuturalut c'eft-à-dire, la pente de la nature, le defir , l'inclination qui fe trouve dans tous Tes êtres du monde î l'<^d de certains effets. C'eft ainfi qu'on trouve dans un arbre une pente naturellei porter du fruit, dans une graine 8c une lëmence un defir naturel de pouffer fon germe. Cette pente & ce defir de la nature , il ne faut point s'imaginer que ce Ibit, ni un defir libre & fpirituel, tel qu'il y en a dans les intelligences, ni une qualité inintelligible & un inftinél chimérique infpiré è tous les êtres de Tunivers, & ajouté à leur nature, par lequel ils défirent certaines fonérions naturelles. Sans myftcre la chofe fe découvre

elle même. Comme h nature d’un être créé n’eft autre chofe que l’être meme j auffi cette pente naturelle , ce defir, cette tendance vers un certain objet eft ce qu’il y a dans cet être qui a rapport avec cet objet. La tendance d’un arbre à porter du fruit confifte dans une difpofition d’organes qui eft dans l’arbre , propre à porter du fruit. Toute caufe porte toujours en loi même de quoi produire fon effet , & par là elle a rapport à Ion effet , & rend à le produire. Ce que je dis touchant cet éxemplé particulier le retrouve avec beaucoup d’àvantage & de furcroît dans la grâce fufltfantc. Ee 4i Cette
Digitized by Googif

SiCT. VU. Part. Dieu que cette ^ce eft donnée; c'eft pir la volonté de Dieu que cette tendance, que cet attrait, cette grâce en un mot qui a rapport à l'effet dont elle n'eft pas fuivie, eft dans celui à qui Dieu la donne. Il eft donc vrai , & pour plus d'une raifon , que la grâce fuffifante tend à l'aétion meme qu'^e ne produit pæ. 224. La 7r émotion pbyfifHe Cette ^ce , comme on l'a expliqué, i duire une aftion parlâite: par cooTéquent J a de quoi contribuer i la produdion de J cette grâce tend à cette adion parfaite, l'adion parfaire & délibérée. liUc a rap- ^ Et comment n'y tendroit-elle pas , puifport à cette adion , comme une ciufe à ' qu'un atttait eft dans le genre moral une fon effet, comme un arbre i fon fruit. Il 1 tendance, une invitation, une impulfron eft vrai que f^ la grâce efficace elle ne 1 vers une adion ? C'eft par la volonté de produira jamais <ette adion ; jamais un ' . arbre ne produira fon fruit (ans pluie & fans foleil. Cependant -cette grâce ne laiffe pas d'avoir un rapport & une correfpondance avec cette adion, comme l'arbre avec le fruit. Ainfi cette grâce tend à l'adion , qu'elle o'opere point lorlqu 'elle eft feule. Mais, outre cette tendance de la grâce fuffifante qui lui eft commune avec toutes les caufes du monde, il y en a une autre qui eft propre & particulière i cette mee ; & en ce point, comme en bien d'autres , on voit que les comparaiibns des corps avec les effirits fe trouvent rarement éxades & parfaites. Ce que la grâce fuffifante a de propre, c'eft que non feulement elle a dans fa nature & febn le genre phyfîque , de quoi contribuer à la produdion de l'adion parfaite f mais que de plus elle excite la volonté d'une maniéré morale à faire cette adion Cette grâce fous ce rapport eft donc un faint attrait ; tout attrait eft attrait pour quelque choie; la bonne odeur d'un fruit, (à couleur, un certain air de maturité porte un voluptueux à le manger, pour (e procurer un plailir qui n'eft pas dans (bn ame , avant que de manger ce fruit. C'eft ici une vérité qui fe fait tellement fcntir , qu'il n'eft pas à craindre qu'elle puiffe être conteftée. Tout attrait tend & excite à ce dont il eft attrait ; & ce dont il eft attrait , eft quelque choie de plus que l'attrait même. Ainli la grâce fuffifante, qui eft un faint attrait, poullè & excite la volonté à quelque, chofe de pliu que ce qu'elle a ; elle l'excite à proAu fujet de cette queftion il eft I pro-' pos de parler de la volonté de Dieu de fauver tous les hommes. Alvarès dans fon grand Ouvrage De j^HxtüU L. 4. Difp. J4. & dans fa Somme L. 4. c. 4. rapporte qu'il y a deux fentimens fur cet article : l'un que cette volonté eft formellement en Dieu , l'autre qu'elle n'y eft pas formellement, mais

éminemment. Voici fes paroles ; V/rim OMtem hnjmJmodi vtUeittu reperidOtr lùer m Deo , an folitm eminenter , turam~ f «e fortem pre^aiilem tjji decem Ai. Sanneie. (é- Zumel. Pour démêler nos idées fur cette matière , failbns un extrait un peu étendu de ce qu'en a dit Eftius ; nous verrons en même temps quel a été le fentiment de ce Théobgien. jid inteU^emùm ta Scriptnra loca qna lai, oat voinntatts drvma maninernnt , Denm^ne vtlU tjkidpiam am noüe fignificant ; confert imfrimts ceUbris iila ofml JehoU doblerti divifio voinmatis Dei, qui drjiditnr in volet»totem beneplaciti (tr volnmatem/igm. Qu^ mm ilia JimpUcittr frofriit dUitnr inDto volnntat , hoc antem ne ttdù metapherici tantnm. Dicitnr enmt volnntat beneplaciti i» Deo , qnà vnk aliftid propri'e leqnend», id Digitized by Google

prouvée par le raifonnement. jjf id tj}y <juk éàfilMte qMidfuun Dco pUcitim & perminit i & ^ hoc ftlpcfigna #C ctmJliiiaHm efi ut fi mu fùa , tjuomodh vo~ ! vuUantur. Verum ex JiUis fucths efl ItoUMem Del ejfe dicimus, ut mundm fi dr »»»» dicifigtu dhAuc veluntutit, confervetur, ut eUaerum nemo perçut . ut ' aut ftgnu bette fiaciii Dei , tametfi Magifter . reproberum nemo filvetur , ut tum horum utroque modo lotjuutur , fedjimplkkerpgnd paenu tjuùm iUorumgloria femper dttret. Hue \ voluntutis feu benepLuùi. tjuidem jiguu, Dei vohuaas uternu eji, quu proinde mut/tri ut S. 'Thomut Art. XI. ud l. dicuntur **»*i.p.q,ij. MU efellu fio fruflruri numeptum potefl, fed luntutes divinu , non tjuiu funt pgnu ijubd femper & m omnibus udquu exiendùur , effi- Deut velit ; fejl quia qua in nobit eJfe filent cax efl , femperque impletur > quantumvts figna volendt , in Deo inluntatet dtcuntur : invita ac reniiente interdum voluntate créa- » Sicut > inquit , punitio non eft ngnum ^ „ quôd in Deo (îc ira, fed punitio exeo „ ipfb quôd in nobis efl (îgnum irx , in „ ]!)eo dicitur ira ; quant rem etiam in corpore ejufdem Articuli plenüts explicat. Aprfa avoir développé ces notions, E-Di«.4<. ftius vient à la queftion ; & d’abofd il t- '• met en avant cette double conclufion: Ad quaftionem qfii quaritur utriem voluntat Dei femper dr in omnibus impie atur, idefl, au quidquid Desu vult , fiat ; cum dtflinüione ta, ut infra docebitur. Et de hoc voiuntate imelligenda funt quacumque haitenus de Dei voluntate funt dijputata. yblutttas autem figtti dicitier temporarium aliquodfignnm voluntatie, id efl, res aliqua vel allio , qua voluntaiis fignum ejji filet i çujnfiuodi quinqtte numerantur à Magiflro aûijque Dohoribus , fiilicet praceplum , confilinm, prohibitio, opérai io, permifiio; quorum quodque voluntat Dei dicitur improprii. Seclarari potefl ; nos enim , fi quid pracipi mus aut confulimM , id , quantum in nobù efl, volumus dr auüoret fumus ut pat (^c... Porro quinque flgnis jam,declaratis necejfario videtur annumerandum fixtum , quod efl praparatio, ut voluntate praparationis idvelle dicatur Deut, quod, etfi ficundùm fi nec velit nec faciat aut faüurut efl , vult ïamen fecundum caufam praviam dr praparantem , quia nimirum hoc praparatio foleat m nobis fignum ejje quod eam rem facere velimut. Exempli canfa,qui gladium flrinxit in hamintm dicitur eum velit occidere .... Juxta hune modum figni, de Chriflo dicitur Marti. 6. „ Vokbat præterire eos, qui tamen non praterivit Caler um , quaret aliquis , quemodo praceplum , cotfilium dr alia qua dtxintsu , relie vocenturfigna drvina voluntatis, cum fipenuniero Deut ea non velit qiea pracipit aut appellatione

fumptà ab eo quod acctdit etrea ex Jieperioribus fumptà rejpondendum eft. voluntatem humanam. Soient enim hoc ejfe Nam voluntatem beneplaciti Dei , quam figna voluntatis in hominibus, ut per fingula fimplkiter dr proprie voluntatem Dei ejfe diximus, necejfe efl femper impleri : voluntat autem figni, qua improprie voluntat Dei dicitur, non fimper impletur, Cujus refponfionis utraque part ctrttÿimit Scriplura teflimoniis probatur , dr proinde certà fide retineuda eft. Dans le fécond paragraphe voici ce qu'il dit : Cum fi ceriijjtmptm quàm plurimot hommes ad fitlutematernam nonpervenire i illud etiam ex diHis certo cotflat, non ejfe hoc divina voluntatis beneplaciium ut omnes hominés falutem atemam confequantur. A la (in de ce paragraphe , Eftius ajoute ; Qua cum ua fint , non debemus in Deo imaginari ( ficut efl in homimbus ) voluntatem , fludium , conatum aliquem, que velu, fludeat, nitatur, quantum in ipfi eft, agat, ut omnes homines Jalventur , qseod tamen propterea non ajfequatur , qma bona ejus voluntati obfiftat msda voluntat hominum , qui confûlit , numquam autem ea qua tantum- pravsdentt atque impediente fnflretur voI Er C J IsSfl)K". . Cjl =1 * ogk

aî6 La ‘Prêmoti&n phyfîque * w, ItatM Dei. ^ & potentU tUwM ricordU , jÿ- qM4tcimipu hmt é^e^Umts. qma P*»T. ^ fclscitMi. Nam fi mm poteft ita i» hamimhm Jkm , m imprrfeHùmrm aDeta quad vtdt, impotent eft ; fi non afieqm- 1 i /«r qnod optât , infehx ejl (fi mifer. Dijferît de hàc re htademer B. ^^uftinut in , ' Enchir. tocis fiqtra iitdicatit, Eftius pourfuit §. j. Propter qnadam fient , m imperjediontm ^ liqieam includant “vel mutationtm , paffiontm, defeünm , propter quat imperfeOiones necejji eft velper eminentiam canfiditatü , vel qr^ CHmqne alto trtpo fermonit , Dee trihuanttir. ^»Jtnt antem Dettm in ptonon cordibtu ope~ Scriptnra teftimonU, quihas figmficari vide- ' rari hune afeilum ut omnes velint fatvos. r\ .• L.^ *17/2 •- * I - t. or* mo . — ^ tur Deum velle omnium hominum falmem ut I. Tim. ir. 2. Petri III. Ezech. i8. dr aliet de quitus infra , quaritur utritm voluntas antécédent , ficundùm quetm diQum efi fitprà Deum velle fidutem omnium homtntem , fit in Deo formaliter cfi proprie , fient voluntat confiquens , idefi, utrum alins hit verbis fignificatns : Vellem omnes homines Talvos fieri , fit in Deo proprie ac fine metaphorà , fient efl hic adus t Volo Petrum falvum cfTe , quomod» mercator in periculo maris propri'e habet utrumqme hune aÛum . Vellcm fervare merces mêis , (fi Volo cas projicere ; an ver'o voluntat ejnfi modi tantum improprie (fi eminenter in Deo fit. Ouod idem quari poteft de voluntate antécédente refpeÜu aliorum bonorum, qua etfi non abfilut'e Dent velit, pracipiuntur ïamen, ont confulumur à Deo , ont ita proponuntur hominibus , ut ea per praceptorum vel conjitiorum tAfirvationem , aut facramentorum fujeeptionem pojfint adipi/ci, ut fient remiffio peccatorwn, gratia, juflitia,virtutes. Nam (fi hoc bona Deus antoeedenter velle videtur omnibus , dum per fuam bonitasem media pajjim hominibus proponit ad ea confequenda. Quaritur ergo num (fi horum voluntat anteerdens proprie fit in Deo. Quthstfdam emm ita vifum eft, tum prop- I ter Scripturae (fie.... Caterum longe probabi- ■ liât fintiunt qui négatif in Deo formaliter (fi proprie effe voluntatem antecedentem , cui voluntas beneplaciti non rejpendeat , id eft , voluntatem velleitatü nomine fignificatam , atque fufttcere dicunt hujufinoèu voluntatem omiuenter, five per tropum, in Deo coiftiiui, qnomodô fient in Deo ira, poenitentia, mifiEft igitur hmufmodi tÿeSuo in Deo enrinenter. Je page les preuves qu’Eftius apporte de Ibn fentimenr. A r^ard des paroles de S. Paul dan* l’Epitre à Timoth^, voici les différentes interprétations qu’Eftius en rapporte. Quidam hune finfum traduut , Deum velle omnes falyos fieri , quod omnibus det

gratiam fufficienttm ad falutem. Alii quod gratiam fiuam Deut omnibus offerat, tametfi oblatam non omnes accipiant. uilii ver'o MHum yipofttdi cum conditione inteiligendum pmant , fcilket Deum velù omnes fiUvos fieri , modo ipfi velint. Habet hanc expofitionem Commentarius Paulinus, titulo admbrofii. „ Vu tt Deus, inquit, omnes liomines falvos fieri , fed (i accédant ad eum.. „ Non enim fie vult ut nolentes falventur , (êd vult illos falvari , fi & ipfi" j„ velint. Eadem •interpretatio reperitur in brevi Commentario qui fertur inter opéra Hieronpmi ; non dubitatur autem ejfe Pelagii , in quo verbis jdpoftoli fiubjungitur hoc cvnditio : „ Si ipfi tamen vocanti Deo „ confentire voluerint ; (fi oauSo ptft ;■ „ nie fe pro omnibus dédit, fi omnes re„ dimi vellent. ' " Ftfum has interpretationef, ut parstm toufintaneas dobbina quam Scriptnra tradit de gratia Chrifli, quà nimrr'um opérante fit , hoc tpfitm ut hommes acceptent (fi velmt, paftim aduguftinus refellit , maxime ex causa parvuHrum tpà fine bapifmo moriuntur. Hi emm per atatem velle non poffunt , quibus proinde nec fitfficiens ad falutem datur gratia, nec gratia offértur acceptanda. Fr 'tvolum eft autem qut/d apoftolicam fintentiam Digitized by Go-jÿlt

Sect. VII. Part. I.

luntas Dei. *Quæ opinio & potentiæ divinæ detrahit & felicitati. Nam ſi non poteſt Deus quod vult, impotens eſt; ſi non aſſequitur quod optat, infelix eſt & miſer. Diſſerit de hâc re luculenter B. Auguſtinus in Enchir. locis ſuprà indicatis.*

C. 95. 97. 98. 103.

Eſtius pourſuit §. 3. *Propter quædam Scripturæ teſtimonia, quibus ſignificari videtur Deum velle omnium hominum ſalutem ut* 1. Tim. II. 2. Petri III. Ezech. 18. *& alia de quibus infrà, quæritur utrùm voluntas antecedens, ſecundùm quam dictum eſt ſuprà Deum velle ſalutem omnium hominum, ſit in Deo formaliter & propriè, ſicut voluntas conſequens, id eſt, utrùm actus his verbis ſignificatus:* Vellem omnes homines ſalvos fieri, *ſit in Deo propriè ac ſine metaphorâ, ſicut eſt hic actus:* Volo Petrum ſalvum eſſe, *quomodò mercator in periculo maris propriè habet utrumque hunc actum,* Vellem ſervare merces meas, *&* Volo eas projicere; *an verò voluntas ejuſmodi tantùm impropriè & eminenter in Deo ſit. Quod idem quæri poteſt de voluntate antecedente reſpectu aliorum bonorum, quæ etſi non abſolutè Deus velit, præcipiuntur tamen, aut conſuluntur à Deo, aut ita proponuntur hominibus, ut ea per præceptorum vel conſiliorum obſervationem, aut ſacramentorum ſuſceptionem poſſint adipiſci, ut ſunt remiſſio peccatorum, gratia, juſtitia, virtutes. Nam & hæc bona Deus antecedenter velle videtur omnibus, dum per ſuam bonitatem media paſſim hominibus proponit ad ea conſequenda. Quæritur ergo num & horum voluntas antecedens propriè ſit in Deo.*

*Quibuſdam enim ita viſum eſt, tum propter Scripturas &c.... Caterùm longè probabiliùs ſentiunt qui negant in Deo formaliter & propriè eſſe voluntatem antecedentem, cui voluntas beneplaciti non reſpondeat, id eſt, voluntatem velleitatis nomine ſignificatam, atque ſufficere dicunt hujuſmodi voluntatem eminenter, ſive per tropum, in Deo conſtitui, quomodò ſunt in Deo ira, pœnitentia, miſericordia, & quæcumque bonæ affectiones, quæ ita in hominibus ſunt, ut imperfectionem aliquam includant vel mutationem, paſſionem, defectum, propter quas imperfectiones neceſſe eſt vel per eminentiam cauſalitatis, vel quocumque alio tropo ſermonis, Deo tribuantur. Conſtat autem Deum in piorum cordibus operari hunc affectum ut omnes velint ſalvos. Eſt igitur hujuſmodi affectus in Deo eminenter.* Je paſſe les preuves qu'Eſtius apporte de ſon ſentiment.

A l'égard des paroles de S. Paul dans l'Epitre à Timothée, voici les différentes interprétations qu'Eſtius en rapporte.

*Quidam hunc ſenſum tradunt, Deum* §. 4.
*velle omnes ſalvos fieri, quòd omnibus det gratiam ſufficientem ad ſalutem. Alii quòd gratiam ſuam Deus omnibus offerat, tametſi oblatam non omnes accipiant. Alii verò dictum Apoſtoli cum conditione intelligendum putant, ſcilicet Deum velle omnes ſalvos fieri, modò ipſi velint. Habet hanc expoſitionem Commentarius Paulinus, titulo Ambroſii.* „ Vult Deus, *inquit*, omnes homi-
„ nes ſalvos fieri, ſed ſi accedant ad eum.
„ Non enim ſic vult ut nolentes ſalven-
„ tur, ſed vult illos ſalvari, ſi & ipſi
„ velint. *Eadem interpretatio reperitur in brevi Commentario qui fertur inter opera Hieronymi; non dubitatur autem eſſe Pelagii, in quo verbis Apoſtoli ſubjungitur hæc conditio:* „ Si ipſi tamen vocanti Deo
„ conſentire voluerint; *& paulo poſt:*
„ Ille ſe pro omnibus dedit, ſi omnes re-
„ dimi vellent.

*Verùm has interpretationes, ut parum conſentaneas doctrinæ quam Scriptura tradit de gratiâ Chriſti, quâ nimirùm operante ſit, hoc ipſum ut homines acceptent & velint, paſſim Auguſtinus refellit, maximè ex causâ parvulorum qui ſine baptiſmo moriuntur. Hi enim per ætatem velle non poſſunt, quibus proinde nec ſufficiens ad ſalutem datur gratia, nec gratia offertur acceptanda. Frivolum eſt autem quòd apoſtolicam ſententiam*

non-

nommlli reJlringHM ad files admltos , tjaaji pr^rfibr fis Dchs ad fialvandos adsdsos etiam pejjlmas qitàm parvalos , t]Mod ad pcccatum propfia alhoHÙ aiiinel > innocetttts. Laça ./issgHfiwi fisnt Ep..soy. ad yitalm. Uh. 4.. contra Jttl.c, 8. L. de Prad. fianii.c. 8. 10^ fitpr^ ex Enchiridio notavimiss, tjttibns fimilia Leguntstr apxd Profperxm in Epift. ad Ruffintsm De libero arbitrio , ad cap, Gallorttm refip. %. dr L. i. De vocatione gemium. C, ïi. dr L. z. C. î. 19. dr i^.necnon apudEulgentitstn L, De gras ta Chriftt C.zg.dr fiqHemibus. Mon efl tamen negandstm (juin diHaexpo> fitiones finfitm aJi^nem bonnm admirtere pofifins, prafirtim ad filos adsdtos accommodata\ Jed ejttia verba fenfnm alinm praferunt , emtdem<jue a Patribus improbatnm , non fitsnt ilU fimfikiter recipienda Hù igitnr expofitionibus rejeblis , videamus ^Momodo verba apofiolka relie accipi pofiint. Zina igitnr exptfitio efl ejuam adfert ALagifler ex yLugnflino , Denm velle omnes fitlvos fieri, dr ad agnitionem veritatis ventre, qnia tjnicnntjne falvantnr dr ad veritatis agnitionem pervenitmt , Dei volnntate falvatttttr , dr veritatem agnofennt ; _nec aliter qnàm Deo volente Jalnfem ^ veritatis agnitionem confeipti pojfuns. Hoc expofiuio efl apud yinguflinnm Ench. lO}. tuii eam alterius cHjufdam loci comparatione déclaras, dr contextui conformem tjfe oflendit , tjnia , fi nemo Jklvatnr ni/i Deo volente, rogandus efl ergo Dent à fidelibtts Ht velit , tjHod voit feptentia pracedens. EandemjMbet tib. 4. contra JhI, c. 8. Ep. 1 07. dr De pradefl.fanll. C. 8. item Projper in Epifl. sut Rnf.drReJp. 8. ad Cap, Gallarnm, Seconda expofitio efl , ut in jlpofloli verprouvée par le raifonnement. 227 babilitatem accipit ex pracedentibus jlptfioli Chaf. vtrbù , quihns dixerat arandnm pro omnibas hominibus. Onod qtufi de generibus hominum exponens Tjnbjicit : Pro r^i bu s &c. Similia loca Scriptnra fient Luc, 1 1 . Decimatis omne olus. Joan, 1 1, Omnia traham admeipfum. Gen, i, ubi dicitur Deusquinto die creafie omne volât ile,dr fixto dte omne reptile fuper terram, Habet banc ^aotjuo expofittonem ô" déclarât S, ring. Ench, lo^, dr L. De cor, dr gros. C. 14. (ÿ- Serm. 3 7. De diverfis, Tertia expofitio efl “Joan. Damafieni qui verba yipofloli interpretatur de prima Jeu antecedente voltsntate Dei. „ Dcus , ittquit , „ antecedcnter vult omnes falvari , &rcg„ num ipfius coniêqui. Non enim ad „ punicndum nos creavit, fed ut efficiat * „ nos bonitatis fux participes, ut bonus. yLd hune finfitm refiieere videtnr Bernardtts Serm. 5. De naiivitaie Domini, dr Hieronjmus in Jfajt c. 28. ad illud : OpUS pcregrinum ab eo. /mi dr -Augujlinus banc expofitionem fiebindicat L. De

JpiritH dr Idtera C. 33. yldfert eandem dr explicat SThomas tertio loco pofl duos precedentes expofitiones i. 19. 6. ad i. Mec objhtre videtnr hnic finfiti , quod y/poflolus loqnatnr de volnmate falvandi hommes per Mediatorem , ut fitbfiquentia ejus verba déclarant ; nam dr illam voluntaem, que reparaionem lapfi hominis dr cunüa divine mifericordie opéra rejpicit , fiub antecedente voluntate comprehendi pojj'e fiuprà admonuimus. Quarta expofitio efl , aipoflolum loqui de Cltrflo qui humanâ voluntate fieu velleitate &c.,,. quiajic dkit: „ Hocenimbonum J, eR & acceptum coram Salvatore noRro „ Deo, qui vult omnes &c. Mam Chribis omnes homines, non finguli qnique , fid flmpajfim Salvator nofler in Scripturis apcujufittnque generts dr condttionts homines inteUigantur, velut principes, privati, judei, greci, Uberi, firvi, doÜi,,indocli, divises, pauperes, dr ita de aiiüi que expojitio propellatur, Outntam accipiunt quidam ex eo quod yiug. L. 3. De doUr. tbr, C. 32. (ÿ" Ep. 59. O. 6, dicit Scriptura morem eJJ'e , ita loqui Digi '":xl by G- =Ogl».

2î8 La 7 rémotion phyfîque StcT. laqui de parte tanijHam de loto. Ht Jerem. dam auxilia (ÿ- media centulie htmatie gette^^ pÜt I dicitar ornais populus Jere- \ ri in ttaiverfum , (ÿ- muttis in panksdari, miam pofiere ad mortem , modo omnis popu- j tjHihus ad falittem perduci pojftnt , qtndia lus velu eum liber ari; (ÿ- l. Cor. l, twi Co- \jHm créât io hominis ad eum finem ejtii efl arinihii initia tjuidem in univeyfum practare lerna feUcitoa, doimm jnfiitia ei in creatione lauduntstr, ^ paulo po fi graviter reprehen- , collât nm (j- propt^andttm in totum genus, tbentur, mmimm ficunditm alios é" altos. | naturaU lumen rationù, (jf lex nattera omSexra expojitio efl , Deum velU omnes . mum ment Ans inflripta , communie omnium ftlvos fleri , ijuia vult ^ facit pios homines -, cceli çr eUmentorttm pradUatio, miflio j1po~ velu fiu de/îderare omnium faiutem. Aiul- flolorum in totum orbem terrarum , pretium . ta namque vuU O- facit Deus nos vdU , ejua fanguinis Chrifli pro omnibus effitfi , etttjue ip/ê proprie non vult , ejuale erat quod oibra- omnin'o benefkium redemptionù noflra per ham voluit fervari civil aies Sodomam dr Chriflum ira omnibus exhibitum , ut EccUJîa Gomorrham , qu'od David voluit adificare non haheat praceptttm ejtto alkui genti ata templum. Domino d-c Sic enimRom.S. perfina prohibeatur pradicare , veleaqua’ Spirhus fanllus poflulare dr gemere dicilur, falutis Junt imptdire , epon potius debeat i/, t]uia poflulantes dr gementes nos facit , dr Ittd omnibtu proponere, omneftpte, ejuantiem Gai. 4. clamare, quia clamantes nos facit , tn ipsà efi , etiam infantes , ad faiutem per & r. Cor. 2. dkitur omnia fcrutari ; quia Chriflum adducire , <}itippe tjui propitiado nos omnia fcrutari facit , dr Gen. 22. dici- eft pro peccatis torius mundi joann. 2. tur .tibraha ; Nunc cognovi quôd timeas Senfum hune rradit Profper Refp. i.driDominum, id efl , cognofeere te feci, dr adOb. U'inc.d Ub.z.de ybc.gent. cap. r. tf. hujus generu atia..., Tradit hune fenfum j 7. cr 8. dr Bonaventura fleper hoc Difl. q. l. dr doUe déclarât yùeguft. l. 22. de Cv. c. ! ubi dum gratiam dkit omnibus offèrri, gra^ l. dr 1. nec non Lib. de cor. dr gr. c. 15. tiam oblatam intelligit ,dr expomt,non de osepro quo etiam faciunt ea qua feribit locojam . .xilio quopiam intemo, quod omnibus praflbfity edUgato De Genef. ad litt. Efl atetem hic 'fid de pt^fione Ftlii Dei , ac tato redemptionâ fenfks textui apoflolico conformis. Exhor- ' ntflra beneficio, quod omnibus oflertur eo mod» tans enim u4poflolus fideUs ad orandum pro quodiximus. Eavem huic finfui Jequentia omnium faltue rationem fubjungit ; pofloliverbaquibtu creatiomefimuldrredemhoc bonum

& acceptum eft Deoqui vult \ptionu noflra beneficium cammendat. Unuj omnes falvos fieri , id efl, vuU ut omnium jenim Deus, inquit ,uempe creator, unus 8c fkltttem defideremus, dr ipfum dejiderium in I mediator Dci &homiRumhomoChriilu5« nobü operatur. Z>nde reüfflme fequitur, \idefl, redemptor.'Uudefequiatrtcpiïdedit hoc pio deflderio impeUente , pro omnibus 0- i femetipfum redempcionem , grxi «mJi»- , randum ejfe. Confirmât etiam hune fenfum, | rftt, id efl , preÉetm rtdemptiauü pro orntàquod non dicat jdpoflolus, Deum velU omnes bus, fcilicet quoad fitflkietaiam. ftlvare d" ttd agnitionem veritatü perducere, 1 faxt* htàtc igupr exp^ionem, voluntas fid omnes falvos fieri dr ad agnitionem veri- ' Dei iutelligi potefi trdmatio caufit ad effe-^ tous pervemre. Qui firmo magis pertinet Hum ahftem, fiu medii ,td finem, licet effead declarandam volstntatem noflram quam ! dm fiu fini* tau fiquatur , eflque ea volun^ ex Deo habemus pro faltue omnium , quàm * tas figni, tpum fupra praparatumis volunta~ voluntatem qua proprie fit ipfiut Dei. ... I tem ditdmut » e 'o quod toits ordinatio in ho~Efl dr fiptima expefiH», Deum hoc finfi minibut foleat fifftificare voluntatem ipforum velle omnes falvos fieri , quia extema qua~ de eflèilu. Potefl ataem etiam altquo modo dici Di-:;— dby G= ->gli

SECT. VII. PART. I.

*loqui de parte tanquam de toto, ut Jerem.* 26. *ubi modò dicitur omnis populus Jeremiam poſcere ad mortem, modò omnis populus velle eum liberari; & 1. Cor. 1. ubi Corinthii initio quidem in univerſum præclarè laudantur, & paulò poſt graviter reprehenduntur, nimirum ſecundùm alios & alios.*

*Sexta expoſitio eſt, Deum velle omnes ſalvos fieri, quia vult & facit pios homines velle ſeu deſiderare omnium ſalutem. Multa namque vult & facit Deus nos velle, quæ ipſe propriè non vult, quale erat quòd Abraham voluit ſervari civitates Sodomam & Gomorrham, quòd David voluit ædificare templum Domino &c..... Sic enim Rom.* 8. *Spiritus ſanctus poſtulare & gemere dicitur, quia poſtulantes & gementes nos facit, & Gal.* 4. *clamare, quia clamantes nos facit, & 1. Cor.* 2. *dicitur omnia ſcrutari; quia nos omnia ſcrutari facit, & Gen.* 22. *dicitur Abrahæ;* Nunc cognovi quòd timeas Dominum, *id eſt, cognoſcere te feci, & hujus generis alia.... Tradit hunc ſenſum & doctè declarat Auguſt. l.* 22. *de Civ. c.* 1. *&* 2. *nec non Lib. de cor. & gr. c.* 15. *pro quo etiam faciunt ea quæ ſcribit loco jam allegato De Geneſ. ad litt. Eſt autem hic ſenſus textui apoſtolico conformis. Exhortans enim Apoſtolus fideles ad orandum pro omnium ſalute rationem ſubjungit:* Quia hoc bonum & acceptum eſt Deo qui vult omnes ſalvos fieri, *id eſt, vult ut omnium ſalutem deſideremus, & ipſum deſiderium in nobis operatur. Unde rectiſſimè ſequitur, hoc pio deſiderio impellente, pro omnibus orandum eſſe. Confirmat etiam hunc ſenſum, quòd non dicat Apoſtolus, Deum velle omnes ſalvare & ad agnitionem veritatis perducere, ſed omnes ſalvos fieri & ad agnitionem veritatis pervenire. Qui ſermo magis pertinet ad declarandam voluntatem noſtram quam ex Deo habemus pro ſalute omnium, quàm voluntatem quæ propriè ſit ipſius Dei. . . .*

*Eſt & ſeptima expoſitio, Deum hoc ſenſu velle omnes ſalvos fieri, quia externa quædam auxilia & media contulit humano generi in univerſum, & multis in particulari, quibus ad ſalutem perduci poſſint, qualia ſunt creatio hominis ad eum finem qui eſt æterna felicitas, donum juſtitiæ ei in creatione collatum & propagandum in totum genus, naturale lumen rationis, & lex naturæ omnium mentibus inſcripta, communis omnium cœli & elementorum prædicatio, miſſio Apoſtolorum in totum orbem terrarum, pretium ſanguinis Chriſti pro omnibus effuſi, atque omninò beneficium redemptionis noſtræ per Chriſtum ita omnibus exhibitum, ut Eccleſia non habeat præceptum quo alicui genti aut perſonæ prohibeatur prædicare, vel ea quæ ſalutis ſunt impedire, quin potiùs debeat illud omnibus proponere, omneſque, quantùm in ipsâ eſt, etiam infantes, ad ſalutem per Chriſtum adducère, quippe qui* propitiatio eſt pro peccatis totius mundi *Joann.* 2.

*Senſum hunc tradit Proſper Reſp.* 1. *&* 2. *ad Ob. Vinc. & lib.* 2. *de Voc. gent. cap.* 1. 6. 7. *&* 8. *& Bonaventura ſuper hac Diſt. q.* 1. *ubi dum gratiam dicit omnibus offerri, gratiam oblatam intelligit, & exponit, non de auxilio quopiam interno, quod omnibus præſtò ſit, ſed de paſſione Filii Dei, ac toto redemptionis noſtræ beneficio, quod omnibus offertur eo modo quo diximus. Favent huic ſenſui ſequentia Apoſtoli verba quibus creationis ſimul & redemptionis noſtræ beneficium commendat.* Unus enim Deus, *inquit, nempe creator,* unus & mediator Dei & hominum homo Chriſtus, *id eſt, redemptor. Unde ſequitur:* qui dedit ſemetipſum redemptionem, *græcè* ἀντίλυτρον, *id eſt, pretium redemptionis pro omnibus, ſcilicet quoad ſufficientiam.*

*Juxta hanc igitur expoſitionem, voluntas Dei intelligi poteſt ordinatio cauſæ ad effectum aliquem, ſeu medii ad finem, licèt effectus ſeu finis non ſequatur; eſtque ea voluntas ſigni, quam ſupra præparationis voluntatem diximus, eò quòd talis ordinatio in hominibus ſoleat ſignificare voluntatem ipſorum de effectu. Poteſt autem etiam aliquo modo*

dici

prouvée par le raifmnement. 22f> Sci veltmtâs btmpItKÜi , non (jnidcm refie- ^ les paroles de S. Paul. A près en avoir expoüu efeüii «d tfntm referteer , fed refpeÜu \ fé trois, tirées de S. Auguftin.il en ajoute ^ ‘ ‘ mtdioTHm fer fi conducentinm dd hujnfmoS une quatrième : Qnjrtaefi D. Thome dr Caeffetlnm. fiumi in eumlem locwn Pdnli, Mdrjilii in' l. Perrb qudmvis diSarnm expofiiionnm u- tfnorumddm aUnmm djferenndqndjjne frababiUtdtis aiiquid habeal , due tium locnm lUum inieliigendMm efe non de tamen pofirenut vidontnr maxime probabilet , volnntate beneplaciii , hoc eji, ejux formatiM cdxerii omnibus prafirenda. Eftius ap- frr fit in Deo , hanc enim affirmant fimper porte enfuite les raifons de fon juj^ment. impleri ; fed de volnntate figni , tfnà Dent S. Bonaventure cité par Eftius s'ex- proponit omnibus hominibus pracepia fahuis , plique ainfi in i. Dijl. ^6. jlntecedens doPirinamque EvangeLi, qui tan;en in cuJpà dkitur a Aiagiflrts volnntas conditionalts, fiant qttbd ad agnitionem veritalit venire nofin volnntat qnâ vnlt Detis quantum in fie lint, nec fialvi effie. Porr'o volmuat Jigni non efi. Secunda auiem, fijlscet confieqnens, dici- efl formaliter in Deo , fied efi effeïlns Dei, tur abfiolma. Differcuia auiem inter banc nempe promulgatio Legis (fi Evangelii , revolumatem (fi ilUm , non efi fiecundum de demptio generis humani fada per Chrifium verfiuMem, affiebiionis fieu mo^ lolendi qui fit (fie. Ejufimodi auiem ejfcdusdicunlur mein Deo , fied ficundum rationem connotandi taphoric'e volumes Dei , quatenùs indicia fiant (fi imelligendi. Prout enim Dens du itur vel- \ quadamDeo fulurum ejfe gratum, non Jolùm le omnium fiaiutem , quamum in fie efi (fi \fi omnes fialvi fiant , fied etiam fit finguli fro amecedenler , comiotatur in omnibus ordina- omnium faluie preces fund.vtt. Il dit encotio m fiaiutem , tum ex parte nature datai re , pour expliquer davantage ce fentitum ex parte gratU oblute. Dédit enim eie \ ment : Que non Jit alia vohtio . . , quant voDeut naturam , fiecundum quam poffitnt eum luio qui exbibere vult Jlgna que reipfia exhicognoficere , (fi cognitum quarere , (fi quajî- let ; que proinde vohtio, comparatiune f gnetum iavenire , (fi irtvento inberere , ac per rum, fit volumes bcneplacitt (fi efficax , fiihoe fialmem o^tinere. Grattam Jîmiiiier ob- gna ver'o ipfia externa , atque eiiam vohtio tulit , dum Filium mijît (fi oblulit , cujiu Dei interna , dicamur meiaphorice volum,ts pretium omnium fialuti fiufficit, liges eiiam ut omnes homines fitlvi fiant. Il ajoute: (fi mandata tribuit falutis (fi ejlendit. Ipfie e- J Cùrte D. Thomas loco cttato hoc apert'e inuuetiam prejïo efi omnibus

inquiremibiu , (fi , re vidciur .... ed Jementia rtlata parmn prope efi omnibus invocamibus eum. Pelle aut nihil difirepam Seotus fi Ochamus ia I. ergo hominem amecedemer fialvare , efl or- d. ^6. fi quuiam atii, drnatum ad fiaiutem fiaterc, fi volemi perve- ■ Les Tbtologitns de ce fencLment font ntre non deeffie. Vndt velie amecedemer /il- en affez grand nombre ; & il me fcmble vare non connotât fiaituem, fied ordsmédita- qu'on peut citer parmi ceux, ou qui patem ad fialmem. roiftent n'avoir point reconnu formelleOcham , De ILubione, & Gerardus ment en Dieu cette volonté intérieure inSenenfis in i. Difi, ^fi. appellent en Dieu efficace, ou qui ont marque e-xpreflémew volonté antécédente, in quamum dot ame- que la volonté de fâuver tous les hommes cedtmia ad fialmem, comme le libre arbitre, ' eft , félon que le croit Eftius, une volonté les préceptes , les confeils &c. ' de ligne; on peut, dis-je, citer les Théo«jrfArt. Molina in Cancordià marque auffi bien ' logiens fuivans. .1^1. qu'Eftius cette diverfité de fentimens, & l Hugues de S. Viiftor in Sumntà fient „ "'•'o.n^An différentes maniérés d'expliquer rr,*éf. t. c. ij. qui met la volonté de fauw.. Tom. IL F f v» Digi - -:;i ly

a 30 La 7 rémot ion fhyjtque SrcT. ver tous les hommes dans le genredes vo- , Commentaire furla i.EpîtreiTim, I Montés de figne. ' ' Robert Pullus 14. Onpcut auflî le Pere Mathoud dans fes c. 1. voir aulii le Pere iviathoud dans les remarques fur cet endroit. Le Maître des fcntences dans le /. i. dift. 45. réfout la queftion d'une maniéré ■ favorable à ce fentiment. Bandinus ftnt. l. r. 'Petrus Piftavienfis t.p.fent.t. ïî. Pr*po(îrjvus in initia fummt fiu. Hervæus in Eptji. ad Tinuth. Innocent III. Pape Sert». î. m cotiverJtone S. Pauli. Alexander Alenlïs \.p. tj. j<S. m. 2. Gregorius Ariminenlîs in 1. J. 46. Hcnricus Urimaria in i. d, 46. Robertus Holkot in 2. d. r. Marfilius Inghem i» i.d.^6.q.xi.a. i. Michael Aignanus in r, d. 47. Cajetaous i» i. oiTim. 2. où il explique cei paroles de l'Apôtre , Vult omnes ^C. Non efi htc , fpeculative Thtolegc, ferma de vehentMe henepfaciti, de qua firiptumefe: Omnia qiixcunque voluit«fccit; fed eji ferma de valuntate Jîgni. Petrus Tartaretus in i, d. ^6. Bannez in i.pm. q. ip. a. 6. Zumel » t.pnrt. q. ip. a. 10. Toan.Driedode cancerdtàlib. arb. ^predejfinat.t. l. c, 4. Leuenettus in 2. d. 57. lÿ in i.d.^6. ioannes à Celaya in i.d. q6. .aurentius Opimus in 1. d. 47. Efpcncxus in i.nd Ttm. c. 2 . Sylvius >n I. p. q. 19. 4. (S, quj tend que Scot, S. Bonaventure, Durand font auflî de fon fentiment. Navarete dont Sylvius rapporte les paroles fuivantes (ex controv. 8. ad pr*fentem artic. ) Cammunior atqne varier refelntia ffe, dUm vdnntniem nan ejfe fenrmoUter in Dea, fed fethm eminenter. BaGlius Legionenfis i. p. q. 6. c. ri. cité par Gonet tom. i. difp. 4. 4. j. Macedo in cmini , thefi 14. & dans âc fon livre intitulé ; Mens fitmmi Pamfecù '"*■ Innacentii X. i\ rapporte quelques Théologiens comme Cxlius , Cxlv Vaoinus, Ruardus, RofFenfis, &c. M. Godeau fur l'Epitrc à Timothée. On rapporte la même chofe de M. de Ste. Beuve Traité des attributs. Gonzalés de Rofende favant Théologien Efpagnol dans fes Di/pmatianes de Jtfeùin eriginJi , imprimées k Lion en 1^77. Tarn. I. pag. jztf. r^r 517. Le Cardinal Sfondrate excepte les en- in noia fants morts fans baptême, de cette volonté générale ; auquel il faut joindre Vaf- *• "*4* quès qui eft de cet avisw i.pnrt.S.Th. difp. 95.4. S, & dtfp. 95. il cite encore d'autres Théologiens. Florentius de Cocq tem. i. trnPl. 1. c. 3. nnnat. 3. qui s'en tient aux deux premières expofitions de S. Auguftin. Le Cardinal Laurea Opufe. i. ' Je ne doute point qu'on ne puifle encore en allouer d'autres ; mais je rapMatthias Aquarius m yiddàianiisés nd'. porte ceux ou que j'ai vus, ou que je trou35^.14. 4rt. >. ■f. aix. Cfreelnm in i. £fl. 41!. Trigofus Capucin dans Ibn Com. fur S. Bonaventure

dédié au Pape Clément VIII. Les Théologiens de Louvain & de ve cités. Les autres au cotjtrairemientque non feulement Dieu veut établir des moiens de I iâlut> comme le dit Eftius, nuis qoe.de ' pliis il veut intédçiirenieniflê:4Ûtiéâ^e Douai dans leurs Cenfures fivorilënt diffi auquel tendent 'ïjk Théoloce fentiment. ' I ffen* qui IburieÈnentr ère lêntiment font en Heffelius in Fp. nd Ttmaé. 1 j-» grand nombrefle fi connus qu'il eft inuEftius, outre l'endroit cité rdans fon tilc de les citer. - - I -- VI. Digitized by Google

prouvée par h raifonnement. 231 V I. Ce long detail éclaircit les idc« , & nous met au fait de cette queftion ; mais en meme temps il nous montre que ce n'eft point ici le lieu d'entreprendre de la décider, pafeequ'il faudroit une grande difculTion pour éxaminer fur ce point non feulement ce que b rai/bn nous prélënte, mais de plus , & ce qui efl bien au deffus de la railbn , l'Ecriture fainte & les Peres. Par tout ce que nous venons de rapporter il eft aifé de comprendre qu'indepenebmment de la décifion de cette queftion, nous pouvons expliquer la tendance de la grâce fuSifante , de maniéré que cet article ne puilTe faire de difficulté contre la grâce efficace. Bornons nous donc à quelques réflexions. I. Comme Dieu voit en lui meme tous Outre cet être que nous apportons en CH*n naiflânt, nous que Dieu fait naître pour leconnoître, l'aimer, le fervir, & par ce ' moien obtenir la vie éternelle ; outre cette loi naturelle qui eft gravée dans le coeur de tous les hommes avec des fentimens qui y ont rapport , & qui en font comme • les apanages ; outre tant de merveilles que nous préfentent de toutes parts les créatures qui nous environnent, &qui ne ceflent de nous annoncer la gloire du Seigneur } outre toutes ces chofes, il y a encore plulieurs moiens généraux que Dieu a établis. Les facremens , paréxemple, qui font des fources de grâce, & qui b procureroient tant aux enfans qu'aux adultes, H les hommes vouloient les appliquer , &: ne point mettre obftacle i leur effet ; lex^donc, dit Jefus-Chrift , & i»y?r/»»»yî«, mj*. U.' les êtres poffibles, auffi il aime en lui mê- I reus Us ptupUs, Us ù/uifint au rem du Per* me tous les biens qui font des écoulemens j & du Fils cr du S. Efprit. de fa bonté infinie , & par conféquent no- La prédication de l'Evangile que Jefustre falut étemel , & tous les biens & avan- Chrift a adreffé à tous les hommes : Ætt, Mur. 16. tagesqui y ont rapport: ou, pourmieux ' par tous U mircUj dit-il, prêcher, CEvaudire , Dieu s'aime & fe complaît en \\i\\ giU a tome créature. Il n'y a à ce précepte meme, entant qu'il eft b fource&leprin- ni réfer ve ni exception pour aucun peuple; il eft pour toute la terre. Il eft vrai que Dieu , par une difpenfation fecrete& particulière , dirige en certains temps les prédicateurs de l'Evangile vers certains peuples , certaines villes , certaines perfonnes , plutôt que vers d'autres , félon les deffeins de fâ Providence. ■ Le livre des ' Aâes des Apôtres eft rempli de preuves de cette vérité. Dans le chap. 16. par éxemplc, il eft écrit : Lerfifu'sls eurent ira- verfé laPhrjgiedr laGalatUyUS.Efirit leur ' défendit d annoncer la paroUde Dieu en jljt». Mais il eft vrai aufli que , nonobftant cette difpenfation particulière ,

l’Evangile eft ouvert à toutes les nations, & que, fî les hommes le vouloient , ils l’annonce- roientdans touteslcs régionsderunivers. • Enfin , pour ne point entrer dans un • Ff i plus cipe de tous ces biens. X. Nous avons expliqué dans la j. feôion les avantages dont jouïffbit l’homme lorfqu’il étoit dans l’état d’innocence, cette juftice univerfelle qui r^noit dans fon ame , ces attraits pour le bien qu’il avoir de toutes parts, & auxquels fa volonté s’appliquoit avec un fi grand empire , en un mot cette multitude de biens dont cet heureux état étoit environné. Dieu donneroit encore à l’homme les mêmes faveurs, fi par le péché il n’avoit mérité d’en être privé ; car Dieu ne change point, c’eft l’homme qui change. 5. Dieu a voulu établir en faveur de l’homme pécheur, confidéré comme pécheur , des moiens généraux capables de procurer k falut à tous les hommes. Dit .1 1L-O^I

ajî La T r émotion phyCique StcT. plus grand dftail, Jefiis-Chrift lui même, jvoit été recommandée \ Adam notre pt^ p”V I “ •^“'■ce de la grâce & l'auteur de notre j mier Pere ; & fi les hommes eufient été ' ’ jufticc;car il a été établi par le Pere éter- i fidèles, elle fe feroit répandue dans toute nel le médiateur de tous les hommes; leur !la fuite de fa pofiérité. Le Pere éternel a vidime , & non pas comme les viftimes | donc voulu nous envoier fon Fils, comme de l’ancienne loi qui étoient reftraintes à un moien fuffifant pour le falut de tous, certaines perfonnes & certains péchés; & deftiné i tous, leur prêtre, &.■ non pas comme les grands Ainfi non feulement Dieu par un apretres du peuple juif, qui n'c'toient que j mour néçeflaire aime notre falut en luimêpour ce peuple ; leur l^iflateur, &non'mc. comme un bien polfible; ou, pour pas comme Moyfe qui étoit le porteur j mieux dire, s’aime lui meme, comme aud’ur.e loi qui n’obligeoit pas toutes les teur de notre falut & de tous les biensqui nations; leur roi, qui a vaincu leur enne- y ont rapport : mais encore par une vomi coiiimun; leur caution, qui s’eft char- * lonté libre il a voulu faire éxiller un moien gé de leur dette; leur rédempteur , qui a | capable de procurer le falut î tous les pris fur lui la caufe commune , & qui a hommes, meme après le péché, répandu Ion fang 8c donné fa vie comme] 5. Pour revenir au point dont nous éun prix fufiifant pour tous 8c deftiné à ' tions partis , on conçoit par ce qui vient • coM. tous, * quoique par une diftribution par- d’être dit, la deftination & la tendance ticuliere le mérite de ce fang ne foit point ' de la grâce futfifante à l’adion parfaite & jt>fr»^onimuniqué à tous: I délibérée. 4. Lorfquc Dieu nous donne des ali- ! I.a grâce fuffifante a rapport à l’aftion mens qui ont aptitude è nous nourrir,pcr- parfaire & délibérée, comme une caufe à «Il tt- fonne ne doute que ces alimcns ne foient ^ fon effet; elle y a rapjiort, comme un atdeftinés â le faire. Jefus-Clirift eft venu trait qui excite la volonté à le produire, fronde , c’ert le Pere étemel qui | Il eft fi vrai meme qu’elle a rapport à Irr’iim l’a envoié. Jefus-Chrift eft un moien, l’aélion parfaite & délibérée , qu’effeiftilêulemcnt propre & fuffifant , mais | vement l’homme feroit une certaine aéfion mmm^étnr. infiniment furabondant pour le falut de de ce genre, lorfqu’une grâce d’un certain tous les hommes. Sorf fang, qu’il a répan- degré lui eft donnée, fi la volonté léduite du, a un prix infini pour les expier & les pr de mauvais penchans n’y réfiftoit fo fanéfifier. Jefus-Chrift a répandu des lar- Ion plus de degrés. Une grâce de quatre mes fur Jérufalcm , lorfqu’il a vu qu’elle degrés feroit fuivie de fon

effet , s’il n’y ne vouloit point reconnoitre le moment avoit une réfiftance de cinq degrés. Pour prétieux de la vifite , mais qu’elle étoit furmonter même cette réfiftance de cinq fur le point de le mettre à mort & de ré- degrés, il ne faut ajouter que deux degrés pandre Ion fatç. Jefus-Chrift a ordonné i cette grâce de quatre degrés, lorfqu’eldc publier lôn Lvangilc généralement dans le eft donnée. Alors donc cette grâce contoutes les parties de la terre, & de porter tribuc réellement à faire opérer cette afon nom parmi toutes les nations , ce nom éfion conjointement avec ces deux degrés Aft. 4. dont il eft écrit : !Vec enim aliud nome» ejl ajoutés. Par conféquent, la grâce fulTifub cala tivum hominibM in tjuo efcrteatnos lànte, lorfqu’ellc eft donnée, a un rapnort péri. Dès avant lôn avenement daas A: une aptitude à l’égard de l’afHon delile monde ; bien plus, dès les premiers bérté. Ainfi la grâce fuffifinte renferme temps du monde , la foi au Médiateur a- une tendance & une deftination à l’aâion > j déliDigitized by Google

■prouvée par le raifonnement . *33* dÆbér^e, quoique jamais certe grâce n’cn principale qualité, je reux dire, l'aftivi- CuAr. fait fui vie, quand elle n’eft pas jointe avec I te de ce pouvoir. On ne peut ■douter, comme le dit Al- Airarretii varès , que le libre arbitre des créatures ne renferme un pouvoir paflif auQî bien ' aftif : un pouvoir paflif. la ^Jce efficace. Cela pofé, il n’efl pas difficile d’expliquer comment nous réfi lions à la grâce intérieure. Pour le concevoir , nous n’avons qu’à joindre à ce qui vient d’étredit, une vérité déjà développée en plus d’un endroit : c’eft que fouvent dans le cceur de l’homme il y a des amours qui font aux prifes avec certains mouvemens ; enforte que la volonté par fes aérions délibérées s’applique à combattre des penchans & des impreflions indélibérées. C’eft ainfi par éxemple qu’un mouvement d’orgueil eft combattu & réprimé par un amour pour l’humilité qui eft d’un plus haut tiegré. Dans cette occafion, non feulement on réfifte à ce mouvement mauvais, eft oc faifant point l’aérion auquel il nous porte, mais en combattant ce mouvement même, en s’y oppofant, & en faifant des efforts pour le faire cefTer. Il en eft de meme de la grâce fulfifante. Notre volonté, par fa propre faute, non feulement la rend vuide & dépourvue de l'effet auquel elle tend , mais elle la combat elle même , Ce par une aérion libre mais criminelle , elle s’oppofe à fon impreflion. Non feulcmenc donc la volonté de l’Iiomme réfifte à l’objet auquel tend cette grâce, mais elle réfiftç à cette grâce meme qui tend à l’aérion fainte, & en qualité d’attrait & en qualité de caufe. Demeurons en là fur cette matière qu’il ne s’agit point d’expliquer dans une grande étendue, puifqu’il n’eft iciqueftionquede répondreaux difficultés contre la grâce efficace.Cettedifcuflion fuffit pour les diflîper. CHAPITRE XIV. Dm pouvoir utlif. I. C’Eft trop parler du pouvoir de l’amc, pour ne point, en éaeamincr la qu'un pouvoir actif : un pouvoir entant qu’il reçoit de Dieu ; un pouvoir aérif, entant qu’il produit fes aérions. Pour concevoir ce dernier genre de pouvoir , ce ne feroit point aflez de s’imaginer que notre ame eft acrive, feulement parce qu’elle reçoit de Dieu fes modalités qui font des aaions , fans qu’elle-mème contribue à les produire. Le faint Con- s«iT. s. cile de Trente frappe d’anatheme quiconque dira , Liberum hamiMis urbitrium, 4 Deo motum (ÿ- exciutum , nihil cooperuri , uffemiendo Deo excitemti Mtjue vocunti, quo ad obtineudam jujlificatiouii graiiam fi difi poMM ac praparet , neque pojj'e dijfcmtre , fi vtlit i fid veluti inanimé qHodd.im nihd omnino agerr, mere'qut paffive fi habere. L’ame, par rapport

à fes a^ons, eft une caufe qui produit (bn effet. Mais des caufes , on peut en concevoir de deux fortes ; les unes font immédiates & réelles ; les autres font fimplement occafionnelles. A la bonne heure que dans les aérions des corps on admette le fyfteme des caufes occafionnelles. Dès l'entrée de la première fection nous en avons apporté quelques preuves. Mais que l'ame fur fes propres aérions n'ait d'autre pouvoir que celui d'une caufe occafionnelie , c'eft ce qu'on ne peut admettre fans donner atteinte à fon aérivité, & fans confondre les I idées les plus naturelles. Car elles nous I reprefentent d'une part toute la matière, comme une maffe qui n'a d'autre puife fance que celle de recevoir des impreflions étrangères; & de l'autre, elles nous font concevoiV les efprits comme des êtres, pleins de vie , de forte & de mouvemenb Ff î II.

SrcT. VU. C^RT. 234* La ‘PrêfOûtton phyjîque . . I Datis la fedion ^ & 4. on a eu foinC’eft cette grande & importante différence, cette différence fi certaine & fi indubitable entre les cfprits & les corps , qu'il feroit avantageux d'approfondir & de dévcloper avec netteté ; mais pour y réuffir , il faudroit connoître plus parfaitement que nous ne faifons . notre intelligence. Il y a en elle un fonds fiobfcur, mais en même temps fi riche & fi abondant en vérités , que quand même on en découvriroit quelques-unes , il ne faudroit pas s’imaginer avoir tout épuifé en forte qu'il n’y eût rien ï ajouter à ce que nous aurions apperçu. C’eft fur ce pied qu’il faut procéder dans ces matières fi profondes 8c fi délicates. Peut-être pourra-t-on montrer affêz clairement pourquoi les efprits ont un pouvoir adif, & pourquoi les corps ne l’ont pas : mais à Dieu "ne plaife qu’on préfume d’avoir connu tout ce qui eft dans les cfpritt , qui entre & qui contribue à cette adivité: III. On ne peut douter que ce qui efi déjà dans l’amc, ne ferve à produire fes opérations nouvelles , fait opérations de l’entendement , foit opérations de la volonté. Dans l’entendement , on trouve certaines connoiffances primitives & foncières, qui font comme les principes & les fources des autres connoiffances. Ces prémieres connoiffances font comme un germe qui a la vertu de former toute la tige; mais comme il faut que le fuc de la terre vienne s’incorporer dans ce germe, l’augmenter, le développer, lui faire produire un bouton, des fleurs, du fruit : de même il iàut que Dieu ajoute de nouveaux degrés de connoiffances qui s’uniffent aux anciennes connoiffances , pour les faire croître & avancer en degrés. de marquer comment l’ame augmente en degrés foit de connoiffince. foitd’amoun cette augmentation ne fe fait point par 1 addition d’un être à un être, de maniéré que ces deux êtres foient comme détachés & indépendans l’un de l’autre ; mais elle fe fait par l’accroiffement du même être, qui s’étend & qui fë dévelope de plus en plus. La connoiffance de l’efprit , par éxemple , cft la fource de beaucoup de connoiffances métaphyfiques. Lorfque cette connoiffance encore foible Sc étroite vient à fc dilater 8c à acquérir de nouveaux degrés , on ne peut pas douter de deux chofes. La prémicre, que l’une de ces connoiflances ne contribue à former l’autre ; que la fécondé ne renferme quelque chofè de la prémiere ; qu'une connoiffance^]ui eft conféquence par rapport au principe , ne devienne principe à fon tour par rapport à une autre conféquence; que toutes ces connoiffances n’empietent l’une fur l’autre, qu’elles ne s’emboêtent , qu’elles ne s’enlacent comme les

anneaux d’une chaîne , en forte que pour atteindre d’une ex>crémité à l’autre il faille paffer par le milieu. La fécondé chofe dont on ne peut douter dans ce progrès , c’eft que tout cet amas & ce tiffu de connoiffances , n’eft que le même être groff & augmenté; que toutes ces diverfes connoiffances développent la prémiere ; que ce font des membres & des branches, maisdes membres & des branches qi£ ne font qu’un avec la tige. Le fyllogifme , qui eft la voie pour avancer de connoiffance en connoiffance, cft une preuve complété de cette vérité. Le mélange des différens termes quife fait dans les propofitions , & l'influence des deux premières propofitions fur la troifiéme , montrent ce que je prétens, favoir I. que Digitized by Google

Sect. VII. Art. I.

II.

C'eſt cette grande & importante différence, cette différence ſi certaine & ſi indubitable entre les eſprits & les corps, qu'il ſeroit avantageux d'approfondir & de développer avec netteté : mais pour y réuſſir, il faudroit connoître plus parfaitement que nous ne faiſons, notre intelligence. Il y a en elle un fonds ſi obſcur, mais en même temps ſi riche & ſi abondant en vérités, que quand même on en découvriroit quelques-unes, il ne faudroit pas s'imaginer avoir tout épuiſé, en ſorte qu'il n'y eût rien à ajouter à ce que nous aurions apperçu.

C'eſt ſur ce pied qu'il faut procéder dans ces matieres ſi profondes & ſi délicates. Peut-être pourra-t-on montrer aſſez clairement pourquoi les eſprits ont un pouvoir actif, & pourquoi les corps ne l'ont pas : mais à Dieu ne plaiſe qu'on préſume d'avoir connu tout ce qui eſt dans les eſprits, qui entre & qui contribue à cette activité.

III.

On ne peut douter que ce qui eſt déja dans l'ame, ne ſerve à produire ſes opérations nouvelles, ſoit opérations de l'entendement, ſoit opérations de la volonté.

Dans l'entendement, on trouve certaines connoiſſances primitives & foncieres, qui ſont comme les principes & les ſources des autres connoiſſances. Ces prémieres connoiſſances ſont comme un germe qui a la vertu de former toute la tige; mais comme il faut que le ſuc de la terre vienne s'incorporer dans ce germe, l'augmenter, le développer, lui faire produire un bouton, des fleurs, du fruit : de même il faut que Dieu ajoute de nouveaux degrés de connoiſſances qui s'uniſſent aux anciennes connoiſſances, pour les faire croître & avancer en degrés.

Dans la ſection 3. & 4. on a eu ſoin de marquer comment l'ame augmente en degrés ſoit de connoiſſance, ſoit d'amour: cette augmentation ne ſe fait point par l'addition d'un être à un être, de maniere que ces deux êtres ſoient comme détachés & indépendans l'un de l'autre ; mais elle ſe fait par l'accroiſſement du même être, qui s'étend & qui ſe dévelope de plus en plus. La connoiſſance de l'eſprit, par éxemple, eſt la ſource de beaucoup de connoiſſances métaphyſiques. Lorſque cette connoiſſance encore foible & étroite vient à ſe dilater & à acquérir de nouveaux degrés, on ne peut pas douter de deux choſes.

La prémiere, que l'une de ces connoiſſances ne contribue à former l'autre; que la ſeconde ne renferme quelque choſe de la prémiere; qu'une connoiſſance qui eſt conſéquence par rapport au principe, ne devienne principe à ſon tour par rapport à une autre conſéquence; que toutes ces connoiſſances n'empietent l'une ſur l'autre, qu'elles ne s'emboëtent, qu'elles ne s'enlacent comme les anneaux d'une chaîne, en ſorte que pour atteindre d'une extrémité à l'autre il faille paſſer par le milieu.

La ſeconde choſe dont on ne peut douter dans ce progrès, c'eſt que tout cet amas & ce tiſſu de connoiſſances, n'eſt que le même être groſſi & augmenté; que toutes ces diverſes connoiſſances développent la prémiere ; que ce ſont des membres & des branches, mais des membres & des branches qui ne ſont qu'un avec la tige.

Le ſyllogiſme, qui eſt la voie pour avancer de connoiſſance en connoiſſance, eſt une preuve complete de cette vérité. Le mélange des différens termes qui ſe fait dans les propoſitions, & l'influence des deux prémieres propoſitions ſur la troiſiéme, montrent ce que je prétens, ſavoir

1. que

Digitized by Google

I. que lorfque nous formons une connoifunce nouvelle , il y a quelque portion de nos connoillânces qui y contribue & qui s'incorpore dans cette aiflion : a. que cette nouvelle connoilTance cft un développement des anciennes connoilfances que nous avions ; à peu près comme la fleur d'un arbre n'ell que l'cpanouiflcment du bouton. Ceci ne doit point (è reftraindre à certaines connoiflances mcres & fondamentales : il n'en eft point qui ne (bit féconde, qui ne croifle &qui ne fe déploie , parce que toutes les vérités fe tiennent & fe réuniflent jufqu'à l'infini. I V. Il faut en dire autant de l'amour ; car l'avoir montré des actions de l'entendement, c'eft l'avoir montre aufli de celles de la volonté; tant ces deux facultés ont de liaifon & de reffemblance. Mais de plus on le découvre viflblcment dans l'amour des moiens aufli bien que dans l'amour de la fin : amours , auxquels fe réduifent toutes les aâions de la volonté. Dans l'amour des moiens on ne fent 3 UC trop combien l'amour de la fin y a c part, & combien peu il faut ajouter à l'amour de la fin pour nous faire choifir un moien : c'efl de quoi l'on a traité amplement dans la feâion 4. Dans l'amour d; la fin on comprend aifement que l'ame ne peut croître en amour , fans que les premiers degrt^ qui étoient en elle , s'unilfenc avec d'autres degrés ; & que d'aimer un objet, contribue à nous le faire aimer davanrage. Il y a plus : non feulement l'amour influe dans l'amour , mais la connoiflance y influe aufli ; en forte qu'on ne peut commencer à aimer un objet , que la connoiflance n'ait contribue à former cet amour. Tiw. II. prouvée par le raifimnement. 333 Mais généralement cette influence &Oha». cette union eft fi grande dans notre ame» que dans fes mouvemens, meme les plus dctachés, on voit une telle dépendance & un tel enchaînement , que fi l'on fait l'anatomie d'un mouvement nouveau , on y retrouve toujours quelque portion de ce qui ctoit antéfieurement dans l'amc, & certaines pièces que l'ame a prêtées pour ftrvir à la produdion de cet être. V. Où l'on a plus de peine à le découvrir, c'eft dans un homme dépourvu de tout amour de Dieu , ôc en qui il s'agit de former cet amour : mais quelque dépouillé que foit un pécheur de l'amour de Dieu* au moins a-t-il en lui-même certains amours. S'il y a privation & défaut, puifque c'eft en cela que confifte le formai du péché , au moins y a-t-il un certain être & un refte de bien , qui fe trouveroit réformé , fl le défaut étoit fuppléé & la privation remplie. Il eft certain que la vue d'un triangle n'eft que la vue^d'un triangle , quand la vue cft terminée là , & qüe ce que l'on voit cft borné par trois extrémités, & nôn

pas uni & confondu avec tout le refte de l’étendue corporelle ; mais qu’à ce triangle expofé à vos yeux , on ajoute en votre préfence une étendue immenfe , qui environne ce triangle de toutes parts , ce que vous verrez ne fera plus un triangle , mais l’étendue même qui renferme dans fon fein tous les triangles & toutes les figures du monde. De même aufli (quoique ces comparaifbns ne foient jamais parfaites) qu’à ce refte de bien qui fe trouve dans un cceur qui aime les créatures , on ajoute ce qui y manquoit , cet ctre ainfi fuppléé, réformé , rétabli , n’eft p*us l'amour des créatures , mais l’amour de Dieu. Ainfî Dieu dans le coeur meme d'un pécheur Gg ♦ trou

Sic*. VII. Paxt.!, % 1^4 'Pfff^tion phyjtque trouve certai» reftes précieux , certains étions criminelles, qui voudrait en fidn« morceaux d'érre & de bien qu'il n'anéantit pas lorfqu'il convertit un coeur , mais à quoi il donne ime forme toute nouvelle, & que par une opération toute puiflante de fa grâce, en renouveHant ce cœur, en y ajoutant , en le rétabliilànt dans l'orla trace trouvcroit toujours l'impreflîon & l'influence d'un mouvement précédent for le mouvement qui a foivi. De tout ced je conclus que dans les aétions, foit de l'efprit, foit de la volonté , on ne peut douter que ce qui étoit antérieurement dre, H fait devenir toute autre choft que ^ dans l'ame, n'ait fourni de quoi produire ce n'étoit. ,les aérions pofVérieures. n eft vrai que Dieu ne réforme pas j tout d'un coup tout ce qu'il y a de dé- j ' ^ feélueux dans un cœur , qu'il ne le fait | Non feulement l'ame fournit de quoi que par parties & par degrés j nuis au former ces opérations nouvelles , mais il moins en réforme-t-il quelque portion , & eft bon de confidcrcr , comment elle le ' ' médite attentiveen le réformant il foit uftge du bien qui y étoit reftc. Audi vœons-nous que la piété chrétienne ne détruit pas certains ftntimens nobles &eftrmab]es, dont une belle ame peur être ornée , lors même qu'elle tient fournir. Lorique je ment fur mon ame. je trouve en elle un I fonds de fupériorité & une grandeur qui m'étonne. ! A mes propres actions, je fens que je leur ordonne & que je leur commande. > 6c que je vais outre ce que je pour r^ner 6c pour agir fur une conduite toute mondaine ; fentimens | que je les domine 6c que j'en difpafo avec de libéralité, de compafiion, de fidélité, plus de fouveraineté i que je ne fars de de Ttconnoiflance , de gcnérofité , de ' toutes les chofes extérieures. A peine grandeur d'ame ; fentimens que la piété * puis-je croire que ces aétions foient à moi chretiennè fait s'approprier , en les puri- ! & idenrifiées avec mon être , tant je les fiant & les rehMflant, e»leur donnant du manie en maître par d'antres aftions , 6c folide 6c du corps par l'objet véritable, les traitte comme foumifes 8c aflujecttes à auquel elle les attache. Je is tout ceci , j mon autorité. Eft-ce donc que ce moi & je fens bien qu'on pourroit en dire aflujeni 6c ce moi impérieux ne font pas bien davantage, pour montrer que dans le la meme choie j ou que je fors de moiprémier inftant même que Dieu convertit ' même un pécheur , il ne taiflè pas d'y avoir i fois , quelque chofe dans fon cœur qui peut être mis en œuvre, pour former l'amour de Dieu, outre la bonne penfée & la lumière qui prévient toujours l'amour , qui s'unit & qui s'incorpore dans I*aéfion. Dans les amours

dilFérens des dilFérentes créatures , fi l’on vouloir étudier les démarches du cœur humain , 6c l’approfondir, malgré fis d^uiftmens & fes fuites , on ne laiflêroit pas de découvrir beaucoup de communications d’un amour ) un aaitre amour : 6c dans toutes la amoi ? Je penft, & je penft que je penfe: je veux , 8c non feulement je veux , mais je veux vouloir: mes aérions ne fè bornent pas à leur objet , elles poufl'ent au delà , elles fe replient & ft recourbent fur ellesmêmes. Le mouvement qui me porte à l'objet , eft lui-même objet par rapport au mouvement qui me porte à moi. M« penfiées, mes amours font mon bien , ma pcrfcéhon, mon être ; mais elles font i moi , parce que je les poffede par des penfées & par des amoun qui font auffi moiDigitized by Google

BioMiéinet comme fî j’^io» Joiibbment dans chaque action, foit de l’entendement, foit de la volonté , je fuis l’étre que je pofTede, & je fuis l’être qui pofledc ce que je fuis. Par là je me (ens fuçépro/twt P» k r4ifkmfme»t. qui fournit & qui fètt ■iiiâee de ces an- CuAr. cicns degrés.* Par cette feule confî^Raidtili nous commentons déjà à comprendre que les efprits fur ce point font bien difFérens des corps. rieur à moi-même; & je fuis bien diffé- j Car une portion de matière peut bieacB* ROt d’une fttUhoce morte & immobile, trer dans la compoGtion d’un corps;*m d’un être paCGf & (âm force. Si j’aime, 'gland s’incorpore avec le chefne ; mais c’eft ^ aimer, mon amour eft 'prenons y garde , à railbnner philofophià moi , je le poflêde , & je le veux. Ma j quement , cette portion de matière , ce penféeeneftdeméme; & pr ces amours ' gland ne répand aucune influence réelle réfléchis aufli bien que par ces connoiflan- ^ fur les autres parties de ce chefne. Car , ces réfléchies, je tiens en main mon être, phibfophiquement parlant, un chefne cft c’efl-à-dire, mes connoifTances de mes a- un compofé, dont toutes les parties font naourf. divifîbla à l’infini , & par conféquent dont les parties font des êtres & des fubVII. ’ j fiances toutes détachées , & aufli détaQjie la réfléxion aduelle & l’attention ' chées dans leur être, que les grains de fade l’efprit fur ce que nous connoiflôns, ble d’une montagne , qui n’ont de comfoit le grand moien pour former des con- mun que le voiUnage & la conrfpondannoilTances nouvelles , c’efl ce que les Phi- ce. Or il cft certain que ces êtres étant k>{bphes ne conteftent ps. On s’appli- ainfl féparés , l'un ne répand pas des inque à une vérité, c’eft-à- dire, l’on penfe fluences réelles fur l’autre: il n’en cft ps à une vérité déjà connue, &lorfqueDieu ainfl de l’ame qui eft Ample. Deux nous ^écouvre quelque nouveau degré de chofes ft trouvent en elle. i. Decenouvérite, il tire du fonds de notre amc un veau degré de connoiflânee & de l’ancien, ' nouveau degré de connoiffance qui s’unit il ne fe fait qu’une feule connoiflânee , avec l’ancien , qui le dévelop, qui le qu’un feul être , qu’une feule afüon. dilate ; & de ce nouveau degré aufli bien Ce nouveau degré de connoiflânee ( ce que de l’ancien , il fe forme une feule ct>n- ' qui eft fort à remarquer) n’eft que le dénoiflânee, une adion totale & complété: velopement de l’ancien : ainfl il y a un mais ce qui fournit cet ancien 4rgré de commerce réel. & une véritable &fubftanconnoiflance, c’eft l’attention aduelle & tiellc communication de l’un à l’autre, la connoilfance réfléchie, qui par Ü coo- C’eft par le rnouvementcorporelqu'un pere & contribue à

cette connoiflânee chefne fournit de fa fubftancc. Or le nouvelle. * mouvement corporel n’eft ps une entité La meme choie fe doit dire de l’amour; furajoutce,& une qualité réelle qui fubilcette connoiflânee fournit de quoi contri- fte dans la matière fc qui parte d’un corps buer à former l’amour d’un bjen. Lorf- à un autre corps. Le mouvement , comque nous aimons un bien comme notre me on l'a montré, n’eft que la produdion ün , & qu’il s’agit d'augmenter cet a- continuée d’un corps en difFérens efpaccs: Bur, ces anciens degrés d'amour contri- au lieu que dans les efpits la connoiflânee : à former ce plus grand amour ; & réfléchie & l’amour réfléchi font des êtres IfuMMir réfléchi , fe veux dire, la réellement fubflftans. vobo^ d’aimer, ou l’amopr de l’amour nv Gg V r I r.

moi-même: & comme ſi j'étois doublement dans chaque action, ſoit de l'entendement, ſoit de la volonté, je ſuis l'être que je poſſede, & je ſuis l'être qui poſſede ce que je ſuis. Par là je me ſens ſupérieur à moi-même; & je ſuis bien différent d'une ſubſtance morte & immobile, d'un être paſſif & ſans force. Si j'aime, c'eſt que j'aime à aimer, mon amour eſt à moi, je le poſſede, & je le veux. Ma penſée en eſt de même; & par ces amours réfléchis auſſi bien que par ces connoiſſances réfléchies, je tiens en main mon être, c'eſt-à-dire, mes connoiſſances & mes amours.

## VII.

Que la réfléxion actuelle & l'attention de l'eſprit ſur ce que nous connoiſſons, ſoit le grand moien pour former des connoiſſances nouvelles, c'eſt ce que les Philoſophes ne conteſtent pas. On s'applique à une vérité, c'eſt-à-dire, l'on penſe à une vérité déja connue, & lorſque Dieu nous découvre quelque nouveau degré de vérité, il tire du fonds de notre ame un nouveau degré de connoiſſance qui s'unit avec l'ancien, qui le dévelope, qui le dilate; & de ce nouveau degré auſſi bien que de l'ancien, il ſe forme une ſeule connoiſſance, une action totale & complete: mais ce qui fournit cet ancien degré de connoiſſance, c'eſt l'attention actuelle & la connoiſſance réfléchie, qui par là coopere & contribue à cette connoiſſance nouvelle.

La même choſe ſe doit dire de l'amour; cette connoiſſance fournit de quoi contribuer à former l'amour d'un bien. Lorſque nous aimons un bien comme notre fin, & qu'il s'agit d'augmenter cet amour, ces anciens degrés d'amour contribuent à former ce plus grand amour; & c'eſt l'amour réfléchi, je veux dire, la volonté d'aimer, ou l'amour de l'amour qui fournit & qui fait uſage de ces anciens degrés. CHAP. XIV.

Par cette ſeule conſidération nous commençons déja à comprendre que les eſprits ſur ce point ſont bien différens des corps. Car une portion de matiere peut bien entrer dans la compoſition d'un corps; un gland s'incorpore avec le cheſne: mais prenons y garde, à raiſonner philoſophiquement, cette portion de matiere, ce gland ne répand aucune influence réelle ſur les autres parties de ce cheſne. Car, philoſophiquement parlant, un cheſne eſt un compoſé, dont toutes les parties ſont diviſibles à l'infini, & par conſéquent dont les parties ſont des êtres & des ſubſtances toutes détachées, & auſſi détachées dans leur être, que les grains de ſable d'une montagne, qui n'ont de commun que le voiſinage & la correſpondance. Or il eſt certain que ces êtres étant ainſi ſéparés, l'un ne répand pas des influences réelles ſur l'autre: il n'en eſt pas ainſi de l'ame qui eſt ſimple. Deux choſes ſe trouvent en elle. 1. De ce nouveau degré de connoiſſance & de l'ancien, il ne ſe fait qu'une ſeule connoiſſance, qu'un ſeul être, qu'une ſeule action. Ce nouveau degré de connoiſſance (ce qui eſt fort à remarquer) n'eſt que le dévelopement de l'ancien: ainſi il y a un commerce réel, & une véritable & ſubſtantielle communication de l'un à l'autre.

C'eſt par le mouvement corporel qu'un cheſne fournit de ſa ſubſtance. Or le mouvement corporel n'eſt pas une entité ſurajoutée, & une qualité réelle qui ſubſiſte dans la matiere & qui paſſe d'un corps à un autre corps. Le mouvement, comme on l'a montré, n'eſt que la production continuée d'un corps en différens eſpaces: au lieu que dans les eſprits la connoiſſance réfléchie & l'amour réfléchi ſont des êtres réellement ſubſiſtans.



Digitized by Google

Sfct. VII. Pakt.I. 236 VIII. Allons plus avjnr. Il faut montrer que nos avions toutes" entières , & que toutes les portions, pour ainfi dire, de l'aftion font produites par notre ame. La 'Prèmotion phyjtque I dion rcelle & parfaite, n'a point lieu dans lescfprits, puifqu'ils font lîmples. Or en méditant fur l'être de l'efprit , nous concevons clairement qu'il y a des degrés de fon être , dont la nature eft de ne fubfifter que par d'autres degrés; en Qiielques Théologiens ont cru que les ; forte qu'entre ces degrés, il fe trouve une prémiers mouvemens n'étoient point pro' duits par notre ame. C'eft ce que Bl-1larmin rapporte de Capreolus (/. 5. dt pr. (^lib.arb.c. 14. J Molina (in ùncordu diff. 45.J cite Vega 8c le réfute. Il faut remarquer que par rapport à l'ame , il y a une grande différence entre être libre & être aétive. Les Bienheureux par exemple, ne font point libres 8c indifférens à aimer Dieu ou î ne le point aimer , cependant ils font aéiifs. Ces mouvemens qu'on appelle primt frimi , s'élèvent en nous , avant meme que nous aions pu délibérer fur eux ; & lorfque ces mouvemens font de mauvais mouvemens, nous ne péchons pas précilément Eour les avoir avant que d'avoir pu dclierer fur leur fuja , mais nous péchons, G nous n'y rélî lions pas lorfque nous avons ce pouvoir. Pour qu'une aélion foit libre, il faut que l'ame puilfc ufer de fa raifon , il faut qu'elle puilTe délibérer; mais cela n'eft pas nccelTaire pour qu'elle j foit aâivc : ceci foit dit en paffant ; avançons. Nous avons montré que lorfque Dieu fait augmenter un corps . on ne peut pas prétendre que la matière de ce corps agifIc autrement que comme une caufe occafionnelle. Ajoutez une maffe de matière i une : telle dépendance d'origine , que l'un ne peut naître dans l'efprit fans naître par l'autre, & qu'il ne peut continuer d'etre dans l'efprit fat» continuer d'être par l'autre. Ce ne font pas ici des mots feulement, mais des idées très précifes ; (î profondes ■ néanmoins qu'on a peine à les fuivre dans I toute leur étendue, & à les expliquer auffi I vivement qu'on les conçoit. Qui auroit I affez de force pour les atteindre dans tou1 te leur fublimité , y trouveroit un fonds 1 plein de lumières & de merveilles. Mais I il fuflit de confidérer l'idée de l'être imI menfe & fouverainement parfait , qui eft î empreinte dans notre ame, pour apperce[ voir un certain jour fur ce point. Cette idée eft une fource féconde, qui répand fes influences fur tous les mouvemens qui font en nous , & dont tous les degrés nouveaux de connoiffance & d'amour tirent leur origine. Toutes nos connoiffances foit direéfes, foit réfléchies font des connoiffances de l'être ; éc comme tous les

êtres du monde dépendent de l'être des êtres, auflî toutes les connoiffances dépendent de la connoif. fancc de l'être des êtres , 8c s'y rcduifeilt comme h leur principe & à leur caufe. Si Dieu ajoute à l'ame une connoiffance nouvelle , il ne faut pas croire qu'il autre maffe, cette nouvelle maffe ne fait | place dans l'ame cette connoiffance, comrien à l'ancienne , ni l'ancienne à la nou- j me un être détaché & indépendant de velle. Ce font deux êtres fans dépendan- cette idée primitive ; il la tire de cette ce , dont chacun a fon être 8c fa nature : connoiffance foncière, 8c il fait que cette par foi même: ainll point de communi- .idée innée s'étend, fc développe, & s'aug■cation d'être. Mais cette divifibilité ! mente. Il n'eft point de connoiffance «l'être, qui eft un obftadc il une produ- j qu'on puifle acquérir fans la connoiffance ] de Digifized by Google

protevêe par le de rêtre des êtres : & toutes celles qu'on acquiert , on les acquiert par elle. Pour donner à ceci plus 'de force & plus de jour, je remarque qu'on peut envifager nos connoiflances en deux manières, I. par rapport à leur objet, a. par rapport à leur etre & à leur nature. Toutes nos connoilTances, par rapport à leur objet, tirent leur origine de la connoilTance de l'ctre des êtres ; ce point a été traité fuffifamment. Ce n'eft que par le moien de l'être des êtres que nous connoiflbns les autres êtres : c'eft par l'infini que nous connoiflbns le fini ; par le parfait, l'imparfait. Or fi nos connoiflances, par rapport à leur objet , tirent toutes leur origine de celle de l'être des êtres , pourquoi n'en feroit-il pas de même de nos connoiflances par rapport à leur être ? Et fi nous ne connoiflbns le fini que par l'infini , comment pourroit-on contefter ce que nous foutenons, qui eft , qu'il y a des degrés d'être dans l'amequi ne peuvent naître que par d'autres ? Par ce feul Exemple l'on peut juger du refte. •' Une ame qui a l'idée innée , contient donc virtuellement ces aun-es connoiflances qu'elle n'a point encore , & îl fuflfit qu'une caufe contienne virtuellement fon effet. Contenir virtuellement, c'eft, comme l'expliquent les Philofophes, contenir d'une maniéré moins parfaite. Or une ame qui a l'idée innée , contient ces autres connoiflances d'une manière moins parfaite. Ces autres connoiflances ne font que des connoiflances de l'être, & toute la connoiflance de l'être eft contenue dans celle de l'être des être* Mais lorfque cette connoiflance de l'être des êtres eft moins parfaire, elle ne contient ps encore formellement autant de degrés d'être ^ue lorfqu'elle fera plus étendue. On •Conçoit donc fans peine qu'une ame qui a l'idce innée, eft une caufe véritable, une faufe réc9e> une caufe cficientc par rapraifmnment. 2^7 port à tous les aiftes qu'elle n'a pas enco- Cmr. re, mais qu'elle aura parle moien de la^^'^' prémotion. N'oublions pas que dans ces aéfes il y a une correfpondance d'origine , de maniéré que l'un prend fa naiflance dans l'autre, que l'un influe réellement & vérita blement fur l'autre. L'idée innée influe fur toutes les nouvelles connoiflances direefes, elle influe auflTi fur les connoiflances réfléchies ; la connoiflance influe fur l'amour , & l'amour influe auftî fur de nouveaux amours, foit djreifts,foit réfléchis. Nous avons même un fentiment très vif & très intérieur qui nous avertit de ces influences , aufli bien que de notre aftivité. S'il y a dans notre ame des degrés d'être qui dépendent tellement d'autres degrés, qu'on ne les conçoive fubfiftansque par eux , il s'enfuit que Dieu qui les produit , & qui les produit d'une

maniéré conforme à leur nature , ne les produit que par ces autres degrés. On ne doit point être frappé de ceque notre ame étoit moindre avant cette produdion , & qu'elle devient plus grande après cette produdion;puifque Dieu, qui peut faire quelque chofe de rien , peut bien de ce qui eft moins , faire quelque chofe de plus. Et comme le degré nouveau &: l'ancien font identifiés , & que l'un eft de la dépendance de l'autre. Dieu en faifant que l'ancien être de l'arae, qu'il confêrve & produit continuellement, s'accroifle & devienne plus grand , fait que le nouvel être éxifte : comme tn faifant que l'on connoilfe plus l'infini , il arrive qu'on augmente dans la connoifTance du fini. Au refte tout ce qu'il y a de nouveau dans l'ame , Dieu ne le fait éxifter qu'avec dépendance de l'ancien ; il ne le fait naître que par l'ancien j en forte que s'il produit en nous une Isonnc volonté âr une bonne aélion, c'eft qu'il fait que cttCg } t*. Digiii2ed by Googk

SffT. Vil. P*KT. 2?8 Lt *Prinu>tion phyJîqHe te bonne aôion nai<Te de nous, lin peu J de paroles S. Auguftin explique ceci ad'mirablement L. O^cru imp. ». 41. (ÿ4j,^. 12(^4. Si epertUHT Déni in homint '•jolttHtAttm honmtt td ntupie agit , ta orUtur ah iUo bona vduntas > cmjm ejl vtlantar, fient agit tu homo oriatnr ab btmmt : «k>« .férieure, lui qui a crtt notre cfprit à fon enim qnia Dent créât hominem , ùU» non image, & qui dans nos efprits a mis une hom» ex hemtne na/citttr. Demeurons en , telle reflemblance entre l'entendement êc là , quoique cette matière foit fi abondan- ] la volonté , que les mêmes railbns qui te, qu'il fallût dire bien autre cboiëpour j prouvent l'aéHvité pour l'un , la prouqui poffede aulli bien que lui toutes fbrtes de connoilTances foit direôes. foit réfléchies. Mais fi Dieu ne communique point aux efprits créés une aâivité femblable en tout genre à la fienne , il peut bien leur avoir communiqué une aâivité inl'épuifer. vent auflî pour l'autre. I X. Au relie ce qu'on vient de dire fur l'aâivité J eft commun à la volonté 8c à l'efprit. J'avoue que je ne voi point de raifon fuflifante pourdillingucr ici IHmde l'autre*, & pour dépouiller l'entendement de toute aâivité. Dieu nous donne nos conncnlTanccs : c'eft peut-être là cequi pourrok nousempêcher de croire l'entendemem aâifjmais Dieu ne nous donne pas moins nos amours. Dieu nous donne nos amours par notre volonté même, en la faifant contribuer à les former ; Dieu de même nous donne aufli nos connoilTances par notre entendement, 8c en le failànt fervir à les produire. Ces deux facultés (qu'on les examine) font des facultés parallèles , & leurs opérations font femblables. Ce qui me touclie encore fur cette matière, c'eft qu'en Dieu l'entendement rft aâif, puifqti'il produit le Verbe. Il eft vrai que cette aâivité eft bien autre que celle que nous avons décrite , qu'elle eft infiniment plus cTevée, qu'il ne s'agit p.is de produire une connoilfance avec une autre connoillânce, une opération par une autre opération: mais que c'eft l'entendement'du Pere, qui poffedant fouverainement toutes les connoilTances foit direâcs, foit réfléchies , produit un terme qui eft Dieu, qui lui eft c^l & confubftantiel. CHAPITRE XV. De l'md^rence à t égard dtt flafir efi à I égard de l'évtdence, LEs queftions touchant le pouvoir m'ont paru fi enchaînées , que je n'ai pas cru devoir en inrerromprele fil, pour éxaminer deux points qui regardent l'indifférence à r^ard des plailîis , & Tindiff'érencc à T^rd des ventés. Je commence par les plaifirs 8c je partage ce que j'ai à en éxaminer en diverfes queftions , afin de ne point confondre mes idées. I. Prémicrement

donc je demande s’il y t des hommes qui aient le cœur fi corrompu 8c l’efprit fi petit , que les moindres plaifirs de la conciipifccnce les nécelTitent Sc leur ôtent la liberté. Ou cct homme, dont on fuppolê Te.^ prit fi borné & le coeur fi corrompu, conferve encore l'ufagc de raifon , ou il ne le conferve plus : s’il ne le conferve plus, on ne dôme pas que les plaifirs ne l’ébranlent fans le rendre coupable. Mais la violence des paîTions' & la viv.icité des plaifirs peuvent-elles donner atteinte à la raifon, & nous en ôter Tufage? Si elles produife.nt quelquefois ce malheureux Diqitized by Google

prouvée par ie raifmnement. 2^9 heureux effet , comme rexpéricnce ne triangle, qu’on le faffe croître fat» bor-f'»*'. nous permet pas d’en douter, il faut re- nés, jamais il ne remplira l’idée que nous ' marquer foigneulêment, que ce n’eft point avons de l’ctendue, & l’on concevra tou* » par leur force intérieure & fpiritucUc jours qu’on peut environner & ce trianqu’ellcs le produifent; je veux dire que ' gle & le quatre de ce triangle par un cerles pkifirs terreflrcs n’agiffent point alTez de. Notre cœur eft fait pour Dieu , & puilEimment fur l’aine pour altérer & | il eff vuide &: inquiet julqu’à c^ qu’il fc corrompre fa raifon jufqu’à ce px>int; ce repolccn Dieu. Sa capacité eft une ca^ue nous allons dire, en fera la preuve: pacité intelligente : pour la remplir , il mois c’eft que le mouvement corporel des faut remplir les principes de raifon , je efprits animaux qui accompagne ces plai- 1 veux dire , l’idw & les defirs de l’infini lîrs, peut être fi violent , que les fibres ' qui font en nous; ce que ne peuvent fiiidu cerveau ne foient pas affez forces pour réfifter à fon effort, & que quelque reffcrt venant à fe rompre pour toujours, ou re tous les objets, différens de l’être infini & fouverainement parfait. Or, comme on l’a montre, tandis que à fc débander pour quelque temps, il ar- la capacité de notre ame n’eft point remrive que l’amc perd l’empire qu’elle avoit j plie, il refte un pouvoir à ne point confur ces traces, 8c ^r conléquent le pou-’, ientir, 8c par conféquent il refte une vé•voir de faire les comparaifons néceffaires ritablc indifférence. En effet fi cette inpour agir délibérément 5f. avec raifon. | différence ne refte pas, c’eft un article de 'foi que dans cet état-ci il n’y a plus de ■ I démÀ-ite. Les pécheurs donc qui fe feSuppofé que cet homme conferve l’u- roient étudiés à corrompre leur efprit 8c fage ae raifon , quelque corrompu qu’il leur cœur , &: à porter la vivacité des puiffe être 8c dans l'efpric 8c dans le cœur, paffions au plus haut point où ilsauroient 7amais les plaifirs corporels, quels qu’ils pu la porter ; ces mooftres d'iniquité, foient, meme les plus vifs 8c les plus ar- horribles en brutalité Sc en corruption, dens, ne feront capables de le necelfiter. aoroient acquis par la fureur meme de Notre efprit, malgré fa corruption, con- leur crime le droit de pécher avec innofcrve toujours l’idœ de l’infini ; 8c aucu- i cencc , 8c de commettre les aérions les ne impreffion verÿ les créatures , aucun ; plus noires fans s’expofer à des châtimens mouvement déréglé n’eft capable de rem- ' plus rigoureux. L’excès du crime en fcplir la vafte étendue de cette idée. Qu’on ; roit l’cxcufe , 8c l’emportement des pafaugmente ces pkifirs créés , qu’on enché- fions

procurcroit l’impunité, riffe fur ces amours crinfinels, qu’on ajou- III te degré fur degré, qu’on leur donne toute k vivacité, ou pour mieux dire, touMais qui pourroit croire que les plaire k fureur imaginable, l’on conçoit tou- ' firs auroient affez d’alcendant fur notre ajours que jamais ils ne pourront atteindre I me, pour k nécelfiter 8c éteindre tout fon jufqu’i l’idée de l’infini qui eft gravée ; pouvoir, puifque les douleurs, les doudans notre ame , ni correfpondre à fon leun même les ^us cruelles 8c les plus immenfe grandeur, • , afireufes , douleurs auxquelles les pé11 en eft de ceci à peu près comme de ' cheurs facrifieroient/ans balancer les pbiridée du triangle 8c de celle de l’trendue: firs de leurs infâmes paffions , ces douqu’on augmente tant qu’on voudra un . leun , dis-je , ne ffont point capables de ' oécefjiiizc

StCT. VII. P.. HT. I 240 La Trèrmion fhyfique n^celTiter une ame; Sc que l'on a toujours & abominable, fur laquelle l'EgUTe a laov regarde comme infiniment criminels ceux cé Tes foudres & les anathemes 1 à qui les tyrans , par les tortures les plus terribles , a\ oient arraché la moindre pa- ^ rôle contre la religion / , tt au fond , de s'imaginer que la petitelTe d'w efpiit cmoufTé par le crime, & la corruption d'un coeur alTcrvi à fês paffions pulTent faire que les plaifirs fenfibles le fiflent agir fans liberté , en forte qu'il ne méritât pas la punition en péchant , ce lcroit admettre par un autre tour l'horreur de la dodrinc du péché philofophique , puifque ce feroit promettre l'impunité à ceux qui péchcroient le plus éperduement & avec le moins de retenue. De là il ^it encore une autre coaféquence, que j'explique par une fuppofition. Je fuppofe que cet homme qui auroit le cŒur aflez corrompu & l'efprit affez borné, pour que les moindres plaifirs luiôtafTcnt l'indifférence; je ruppofê, disje , que cet homme vienne à fe convertir, & qu'incontinent apiès fa converlîon il travaille à rétablir les forces de fon ame ; mais je fiippofequ'avant que d'avoir réuffi à les rétablir aflez pleinement , car cela ne fe fait que peu à peu, quelque plaifir très vif vienne fe préfenter à lui , & que cet | homme fe reflentant encore de les anciennes bleCTurcs, fe trouve difpofé à l'égard de ce plailîr cxceflîvement violent, comme il l'étoit à l'égard des moindres plaifirs avant fa converfion. Cela fuppofé, je foutiens que fi on prétend que cet homme avant fa converfion auroit fuccombéaux moindres plaifirs fans être coupable , il s'enfuit qu'après fa converfion il fuccombera de même à cette tentation violente fans le devenir. A ce compte il feroit donc vrai^u'on peut trou- \ ver des juftes qui commettent des adions très criminelles, & qui tombent dans des defbrdres grofliers & infâmes , fans que cela leur fmt imputé. Dodrine affreufe Je forme une fécondé quefiion , & je demande fi pour avoir le pouvoir de ne point confentir au plaifir, il faut avoir aducllement la penfee d'y réfifler,ouque4 que remords de confcience & quelque amour de l'ordre. Il efl indubitable que cela n'efi pasncceflaire, car il s'enfui vrok de là , que toutes les fois qu'on fe hvre au péché fans penfer à y réfifter , fans r^ mords, fans amour pour l'ordre & pour la vertu ; ce qui arrive très fbuvent aux pécheurs, & plus fou vent, à proportion de ce qu'ils font plongés plus avant dans l'iniquité , il s'enfuivtoit , dis-je , que toutes les fois que cela arriveroit , on commettrait une,adion de péché , une adion de péché meme le plus déteftable & le plus affirux , fans en être coupable

devant Dieu,& fans mériter la punition; Sc que quiconque auroit fu étoufêr une fois les remords de fa confcience, & s'abandonner au crime avec tant d'emportement qu'il ne fongeât pas même à y réfifier, celui-là pourroit pécher en paix, & fans craindre , pour ces fautes-là , la vengeance de la jufiiee de Dieu. Ce qui eft fi oppofé aux principes ks plus clairsde la R.eli^on & du fens commun, fi capable ^ de révolter tous les chrétiens , fi pleinement réfuté par plus d'un auteur , qu'il n'efi pas néceffairc de l'expliquer davan"gc*. Ici difiinguons toujours deux chofês ; réfifier adüellement au plaifir, & pouvoir y réfifier: pour réfifier adüellement au plaifir , il faut y penfer aduelletnent & adüellement aimer l'ordre : mais pour pouvoir y réfifier, il fuffit de pouvoir y penfer. Or tandis que nous avons l'ufage de raifbn,nous avons toujours ce pouvoir. Car, comme nous avons dit, les plaifirs Digitizeci by t ■

' prouvée par le raifonnement. 241 idaHrs terreftres fc prâcntent toiijoms i un aniour oppof« au platfîr. Quand il ChaK nous comme quelque chofe de borne ;ain- 1 ne s'agiroic meme que de fiifpendre fon * • fi ik renferment toujours un rapport avec | ju^tnem fur ce plaifir,& devouloir éxal'idéc de l'infini ; le plaifir de la bonne miner avec plus d'attention , au moins chere, auquel le voluptueux s'attache, il | faut-il aimer à n'étre pas trompé , foit s'y attache comme au plaifir de la bonne ! que cette difpofirion vienne d'un pur.achere, & non à autre chofe, il l'aime tel I mour pour b vérité, foit de quelque auqu'il efi, il le voit tel qu'il cil , il voit bien que ce n'efi pas là un autre plaifir, que le plaifir de la bonne chere n'eu pas le plaifir de l'avarice, & que ce n'efi pas le bien univerfel qui renlcrme tous les biens te tout le bonheur. Or on ne peut connoitre le fini comme fini fans quelque rapport à l'infini . & cette idée de l'infini nous donne le pouvoir de réfifier au plaifir, comme cela efi vifible par tout ce qui a été dit dans les chapitres pcécédens. Voici une autre queftion qui mérite encore d'être examinée. Arrive-t-il quelquefois que l'on réfifie à un petit plaifir avec b (êule grâce de lumière . & qu'on agi ITe feulement avec cette lumière, lorfqu'il n'y a pas de plaifir contraire qui y réfifte beaucoup ? L'homme peut être envifagé ou dans l'ctat de nature tombée , ou dans l'état d'innocence. Dans l'état d'innocence, comme nous l'avons montré aflèz au long, il efi indubitable qu'il n'y avoir point de pbifirs , auxquels on eût befoin de réfitre amour. De plus on neveut éxaminèr que parce qu'on craint que ce plaifir ne fuit oppofé à certains amours que nous voulons conlêrver dans notre cœur : ainfi de quelque côté qu'on Ce tourne, il faut toujours en revenir à un amour. Or tout amour eft plus que b feule lumière , tout amour renferme un plaifir : ou, pour mieux dire,, tout amour nous fait plaifir, comme on l'a prouvé dans la fëôion 4. Dans l'état même où nous fommes , nous avons des mouvemens d'amours indélibérés, comme on l'a dit dans la feélion f. Par conféquent , félon b maxime perpétuelle de S. AugufHn, on ne repoufle une déledation que par une autre déleélation , & b concupifcence pour le mal n'eft vaincue que par b concupifcence pour le bien. V I. En effet, fi avec b feule lumière l'on réufliflôit à réfifter à un plaifir , il n'y auroit point de tentation au monde, fi forte & fi violente qu'elle pût être , qu'on ne repouflàt effcéfivement par h lumière^ & fans avoir befbin que Dieu fburînt & fier : ainfi par rapport à cet état, b que- 1 fortifiât notre volonté. Car comment b fiion propofée ne peut plus avoir lieu. Dans notre

état , b feule lumière , Ibit celle que nous apportons en naiffant , foit celle qui nous efi ajoutée par un bienfait gratuit , ne nous fait jamais réfifier au pbifir. Et pour aller tout d'un coup au 9(Eud de b difficulté , je dis que pour réfifier- au pbifir, il faut le vouloir; & comme vouloir de aimer font b même chofe, pour réfifier >u pbifir il faut avoir WaéefMr , I connoiffance feule nous empêcheroit-cUe de conlcntir i un pbifir , fi ce n'efi en nous montrant le foible & l'imperfcéHon de ce plaifir 1 Or comme la connoiffance nous montre le faux d'un petit plaifir de b terre, elle nous le montre aufiides plus grands ; elle nous le montre Ibuvent dans le temps même que nous nous y livrons avec le plus de frénéCe : f^sdto melicr* Ttm. //. deterier» Si le plaifir H h ' augmenDiyi --J 'V

StCT. VII. Pa«t. L* ‘Prémot ion phyfîqne augmente j la himiere peut augmenter aucune railon de foutenir que tout plaHr comme lui : fi donc U lumière feule réuf- en prrxluife toujours 8e naturellement ’ fit i vaincre un petit plaifir« elle atteindra quelqu’un. julqu'au plus grand , 8c il n’y en aura au> cun dont elle ne triomphe. Cette lumière d’aiikun fera d’autant plus efficace qu’elle deviendra plus étendue 8c plus développée : ainfi la loi mofaïquCt qui a fourni beaucoup de connoifTances > a dû (aire pratiquer la vertu beaucoup plus qu’on ns la pratiquoic (bus la loi de nature , bien loin que cette loi fut une loi de mort qui lût entrée dans le monèct m ébmtUrtt ptccMum. Mais ne pouffons pas plus avant cette vérité , fur laquelle la Théologie (ôumit beaucoup de preuves , &; dont nous avons déjà parlé. CHAPITRE XVI. ■ Oi r CH ctHtmut de porUr de CmdiffiTtHce k t égard des plmfirs dr de F êvidetKe. On ne peut concevoir qu’en deux maniérés que tout plaifir produife touionrs & naturellement un amour : la prémiere» qu’il le falfe en produifant tout feul cet amour: la fécondé, qu’il- le fafle en excitant la volonté i le produire. Examinons l’une & l’autre. La prémiere efV abfolument infoutena* ble. Un plaifir tout feul eft quelque chofe de moins que ce même plaifir , & de plus l’amour. Or avec le moins tout (eui, on ne fait pas le plus. Et d'ailleun comment le plaifir produiroit-il l’amourt fans que la volonté le produisit? La feconde n’eff pas moins abfurde. St tout plaifir produifoit toujours naturdkment l’amour en excitant la volonté à le produire , il faudroit que tout plaifir eût affêr de force naturelle pourinéceffiter la volonté au moins jufqu’à ce point de produire cet amour néceffaire. Or ce que nous avons dit dans le chapitre précédent & ailleurs , montre aflea qu’il eft contre toute raifon de prétendre que les plaifirs puiffeot impofer une telle nécdfité à la I. C’Eft une queftion très importante de favoir fi le plaifir produit nanirel- volonté, lement l’amour, & fi tout plaifir produit i Pour concevoir ceci avec plus de netnaturellement quelque amour. | teté , il faut apponer un éxemple. Je Selon les principes que nous avons éta- fuppofe que S. Paul fait attaque par un blis ailleurs , le plaifir eft une modifict- plaifir criminel, & que ce S. Apôtre dans rion de l’amour , c'en eft l*appanaget ’ le inomenr mtlme repoulfe fidèlement cetle plaifir peut être une modification de ^ te tentation par un afte du faint amour l’amour foit délibéré , foit indélibéré. dont fon cccur eft enflammé. Si tout Cela pofé , il eft aifé de montrer que' plaifir produit naturellement un amour en tout plaifir ne produit pas toujours & na- éxcitant la volonté i le produire,

il s’enfuit Premièrement , que quelque fidelle qu’ait été la volonté de S. Paul, quelque tre amour. S’il s’agit de l’amour même ardente qu’ait été fa charité, elle n’a pas dont ce plaifir eft h modification , ce , eu la force d’empccher que ce plaifir déplaifir le fuppofe , éc ne le produit pas ; i fendu n’ait fait produire à fa volonté un s'il s'agit d’un nouvel amour , il n’y a' amour du même genn. i Seturellement l’amour. Car ou il s’agit de l’amour meme dont ce plaifir eft la modification , ou d’un an Di;

' prtuvie par . Secondemeat , que h viâoire que S. Piul 3 remportée fur le plai/îr n’a pM empêché la cupidité de croître en lui dans ce moment : car la cupidité augmente , lorfque le mauvais amour aiigmeotc. S. Paul , avant que cette tentation s’élevât, portoit en lui même un refie de conçu* vnyfxii pifcence; car, febn S. Auguflin, die n'cft abfolumant éteinte qu’ap^ la mort. Or outre cette concupifcence , on prétend que ce plâiilr a produit naturellement un mauvais amour. Donc la fomme de cette inclination mauvaifêefl augmentée dans ce moment ; & la viôoirc que S. Paul a remportée fur ce plaifir mauvais , * n’a pu l’empêcher d’augmenter. Troifiemement, il s’enfuit qu’il faut convenir qu’à la vérité la volonté de S. Paul n’a pas formé un amour qui excédât le plaifir , qu’elle ne s’ell pas jettée au delà avec emportement & fureur ; mais au moiriS qu’elle a aimé le plaifir par un amour qui correfpondoit au plaifir , & qu’elle en a fuivi pas â pas l’imprefTion. Or qui peut croire que S. Paul, & avec lui tous les jufles , reçoivent de telles plaies dans leur volonté, à chaque fenti* ment de plaifir qui vient les fraper f I r. Si l’on foutenoit que tout plaifir produit naturellement un amour , comme cet amour devroit être un amour néceffâire , l’on ne pourroit pas fc difpenfer d’avouer qu’on ne mérite & qu’on ne dt^ • s. Aug. L. De perf. jufliric. c. ii. p. 179. L. I. De Nupt. Ce cône. c. 13. p. 193. Si aw, fuu ifmJ firiftum tfi , kon coNcuriiCM i f*t fidtm MÜii Itgitur , post concupiscektias TUAI NON lAi. Std mtdt ÊjHtdMtm Iti/umdi fteettnm vtettur , iptiJ mmm tfi . ô> fi vittril, fiuk. £c c. 17. 18. 19. 30. î'L. f, contra lui. c. 3. p. 633. AüuJ tfi htitrt mais dafidens corJù , lUiHit irsji tu \ utiaut mt tmfi^mda tu . f^dtatur sb tit 1 ifutd fit eum dtvma jtUUit ttsduur àt. uUit^ujrù/irtt diàum !r raifomement. 34.3 mérite pas, lorfqu’on n’aime les plaifirsCnAr. ’ qu’autant qu’on dl attiré par le plaifir à ' les aimer , ou parce qu’on eft attiré à les aimer : mais que pour mériter & déméritér il faut avancer au delà , qu'il faut que l'amour fbit plus grand que la déleâation. Ces deigc propofitlons font tellement liées enfemblc, que l’une efl la conféquencc de l’autre : fî tout plaifir produit un amour , tout degré de plaifir doit produire un degré d’amour : par conféquent cet amour ooit croître & décroître à proportion du plaifir, & garder toujours une éxaâe proportion avec leplaifîr. Cet ainour efl un amour néceflWe , avec kqud par conféquent on ne mérite & on ne démérite pas : par conféquent on ne mérite & on ne démérite pas par l’amour du plaifir, tandis que cet amour demeure égal & proportionné au plaifir ; parce que demeurant dans ces termes , il efl

toujours nécefTaire : par conféquent encore pour mériter & démériter , il faut aller plus loin que k pbifir , il faut que l'amour (bit plus grand que la dcleâadon. Or qui ne voit combien une telle maxime eu pernicieufe ? S. Auguflin en plufieurs endroits appuie fur ce pafTage de l'Ecriture : P»fi coHCupiJiattiM nuit non Enirnit. eus i & il enfeigne que fi dans cette vft nous ne pouvons parvenir jufqu'au point de n'avoir point de concupifcence, quoique tfi , rOST COSCUPIJCENTIAS TUAS KON CAS , fi j4m retu ^ turmtUuantes id mutU trMimt muntei ftntd eju , »te au fetpùtur, , fi tun eu trsditur , txerceeu eUvertut etu certptmioM .... Cum e^o Àuuur borne trudi Jt* pderiit fitie, indt fit rem , <jm$m deftrnts m Doo dit eie eonfetjtit , vauitwr ». e/efiotr • trdki, tur, peffidetuTt A qm enà» deviiim s efithtüe > Ô* firvM mdàiâus ejla U fcr^c mutile de cttci^ ua plusmnd nombre de padages de cctic oiture, douclcs ouvragei de ce |*ere Ibnt remplis. Hh Z

Skt. VII. Paît. La tentation, l’emporter MÙiBd^^lar^lâtOn meme du Tentateur? '■ ' t . ■ri> î44 . . . que nous devions y tendre en travaîFlant à la diminuer de jour en jour ; au moins ‘nous pouvons ne point aller après nos concupifcences, ne jxaint liilTer règricr la cupidité dans b moindre aétion , ne lui point laifler remporter la moindre vidoire, ne lui point obéir, ne fioint permettre qu’elle nous tienne captifs , ne point la fuivre ; parce que quiconque manque fur ce point eft coupable aux yeux de celui qui nous a recommandé de ne point I l’homme furpaflê celle de î)ieu , nous laifler vaincre par le mal Ces vérités feroient anéanties , fi Ton s’imaginoit que pour pécher , il ne fuffit pas d’aller après le plaifir fédudeur , mais qu’il faut aller plus loin , & s’avancer au ■ »inf « I<2 !• I A Pégard du mérite , 'ce ftroit encore une étrange prétention de s’imaginer que l’amour , qu’on fuppofe produit par la déledation de la grâce, n’eft point méritoire . s’il n’eft plus grand que cette déledation. C’eft vouto que Padion de rpaflê celle de Dieu , & non pas qu’elle la fuive & y demeure afliijettie, de maniéré que Dieu nous attire, & que nous courions après l’odeur de fe parfums ; qu’il nous attire, comme dît S. Auguftin, par la douceur de là grâce, delà, fous prétexte que fans cet excès l’a- | & que nous approchions plus de lui , à tnour ne ferait pas libre. proportion de ce qu’il nous attire plus. Lequel des deux eft le plus conforme j fans rompre jamais les aimables liens qui aux grands principes de la morale chre- | nous entraînent, ni prévenir, & marcher tienne, le plus marqué dans les faints Pe- ! au delà (bus la conduite de notre propre Tes, le plus profondément gravé dans la , efprit , & par nmpétuofité naturelle de nature ae l’homme ; ou de penfer que | notre volonté. c’eft un mal , mais non pas un mal qui I Que fi en admettant une telle dodrine mérite punition , d’aimer le plaifir des fur l’amour des plaifirs, je veux dire, que faux biens autant que ce plaifir nous y l’amour produit par le plaifir n’eft mÂiportc, parce que ce plaifir a b force de toirc qu’aurant qu’il eft plus grand que le nous ôter la liberté jufqu^ ce point; ou J plaifir; fi, dis-je, en admettant une telle de penfer que ce plaifir n’a point la force j dodrine, on admettoit auffi que la grâce de nous ôter la liberté meme jufqu’à ce ^ du Rédempteur ne confifte que dans ce ^ii» , parce que c’eft un mal & un mal ^ plaifir, outre une infinité d’inconvéniens, qui mérite punition , d’aimer le plaifir’ il faudroit par une fuite néceflaire admetdes faux biens , quand on ne l’aimerait tre ces deux-ci ; qu’autant que ce pînfir nous y porte, & parce qu’il nous y porte f ‘Quoi ! faut-il rur fë rendre coupable , fe lancer

au dedu pbifir défendu , pafler outre, nefe contenter pas d'écouter la tentation, mais y enchérir ; de fe plaire dans fon attrait fifdudeur , mab excéder en complaifance; de cédèrï b violence de ce torrent. ciull y aurait dans l'ame un faint amour qui ne ferait point produit par h grâce: car fi l'on ne mérite qu'autant que notre amour eft plus grand que l'amour produit par le plaifir ct^efte, cet excédant d'amour, ces degrés d'amour furajoutés au prétendu amour néceflaire, fêroientun faint amour &■ un amour qui neferoit point mab fè pouflèr au delà , & courir avec produit par le plaifir. plus d'impétuofité ; comme fi l'on devoit faite effort à l'attrait du crime , pour fe rendre criminel;. & pour fuccomber à la | viendroit que de notre volonté. Car l «oma. Il s'enfiiivrait encore que ce qu'il y aurait de méritoire dans nos actions , ne :';tiiLrd ny ■ -0 >v»li

pr«uvée par le raifuttnement. comme tout le mérite > pofé cette do- ] aftuellement libre & iodifférent > ôrine , confifteroit dans cet excès d'amour & dans ces degrés de furcroît, Ôc que CCS degrés ne feroient point produits pr le plailir , puifquc le plaifir ne produit pas ce qui eft plus grand que lui , & ' telle penfée. Souvent un voluptueux s'ace qui va au delà ; cet amour de furcroît > , bandonne au plaifir farts penfer qu'il ait en neCHAr. réfiftant point à un ceràin plaifir, il faut avoir afiuellemcnt une railbn d'y réfifter. Mais rien ne feroit plus faut qu'une & par cooféquent le mérite, ne viendroit que de la volonté. I V. Examinons encore une queflion fur le meme fujet. La dt^eâation de la grâce que Dieu nous donne dans cette vie, n'eftelle-pas différente des plaifirs fenfibles pr rapport à la liberté? Je m'explique. Comme cette déledation s'accorde avec la lumière, c'eft-à-dire , qu'on peut connoître évidemment qu'il eft bon de la fuivre , par cette raifon n'impofe-t-cllc ps une véritable néceftité à la volonté , à moins que la concupifcence ne faffe effort de (bn côté pour nous empêcher de confêntir? Après ce qu'on a dit fur cette matière. aucune railbn de ne s'y point abandonner; & il s'y abandonne librement , puifqu'il faut avouer qu'il pchc , ï moins que Sc Ibutenir la doélrine du péché philofophiquc. Un homme qui eft touené du plaiCr de vivre, s'y laiffe aller mille fois fans penfer à réfifter à cette pente ; & cepndant il n'en conferve pas moins le pouvoir de fc jetter par la fenêtre & de fe donner la mort. Une infinité d'autres éxemples nous montrent qu'afin de confèntir librement, il n'eft pas néceflaire d'avoir aéluellement une raifon de n'y point conibntir. Mais c'eft qu'ici il n'eft que trop ordinaire de confondre le pouvoir avec Taâioo. Pour réfifter aduellcment au plaifir, il faut avoir aftuellement un amour contrai cette queftion ne fouffre plus de difficul- ! re, & par confequent une raifon d'y rété. Ce qui ne remplit point la capcité | fifter : mais pour y pouvoir "réfifter, il de notre amc, & qui ne nous prive point | n'eft pas néceffaire d'avoir aifluellement de l'ufage de railbn , n'eft pas capable | cet amour , il fuffit de pouvoir l'avoir, d'ôter la liberté. Or le plaifir de la gra- Or tandis que l'on a Tufage de raifon , & ce, quoiqu'il (bit d'accord avec la lumie- ! que notre capacité n'eft point remplie, IC , ne fait ni l'un ni l'autre. Il n'ôte point l'ufage de raifbn : bien loin de l'ôter , il le prfedionne. Il ne remplit point la capacité de l'ame ; jamais Dieu pndant le cours de cette vie ne nous le l'on a toujours ce pouvoir; car la capacité n'étant point remplie , ce plaifir , fi jufte & fi légitime qu'il nous foit montré par la lumière de l'elprit , nous

eft tou^ jo-.irs montré comme aiant rapport avec donne tel , ce n’eft que par la vifion in- l’idée qiie nous avons de l’infini , qu’il tuitive & par l’amour béatifique que notre am« peut être remplie. Par conféquent ce plaifir ne détruit pcûnt la liberté d’indifférence , quoiqu’il fiait d’accord avec la lumière de l’cfprit. Peut-être que ce qui peut faire illufion ne remplit pas ; & en nous appliquant à confidérer ce vuidc que le plaifir célefte laiffe dans notre ame , comme nous le pouvons par l’empire fur nos connoillànces que nous donne l’ufage de raifon, nous pouvons trouver dans ce vuidc de Ihr ceuc madere-. c’eft que naturellement 1 notre ame une raifon , faufic à la vdité, OB eft porté à s’imagjner que pour être . mais cependant une . railbn apparente de H h î n-y

SecT. VU. Paxt. 7^6 La *P rémotion pbyfiqne n'y point confentir. Or c’eft avoir le biens étemels? On a parlé ailleurs alfci au I pouvoir de ne point confentir.que d’avoir \ long de cette matière, le pouvoir de trouver une raifon de ne ' Con>me donc on ne peut foutenir d*upoint le iau-c , & de former un afte de ' ne part, qu’ Adam ait eu aucun plaiftr qui rcfiftance. Ainfi il n'eft pas néceflTaire j combattît celui de l'amour de Dieu, & qu’aiftuellcmcnt cette raifon foit préicnte, ; que de Tautre le plaifir qu’Adam fentoit & l'on peut confentir très librement au ! en aimant Dieu , quoiqu’il fût joint avec plaifir de la grâce , quand même il n’y .une lumière évidente, ne lui ôtoit pas le aurait aucune raifon préfente qui nous en détournât, je veux aire, quand même la concupifcence ne feroit aucun effort pour nous féduire > & que notre efprit appercevroit évidemment combien il eft bon & avantageux d'aimer les biens éternels. V. Si l’on foutenoit l’oppofé , il faudrait foutenir en meme temps que dans l’état d’innocence l’homme n’étoit pas libre , puifqu’il voioit avec évidence combien il étoit avantageux de fe donner â Dieu, & qu’il goûtoit aufli le plaifir de cet amoun car qui peut dire que (on amour ne fût accompagné des plus chaftes délices fie des plailirs les plus purs ? Que les plaifirs d’Adam fuiTent délibérés, fie non comme les nôtres , qu’importe ? Ils étoient tout aufli doux fié aufli attirans, plus paifibles feulement fie plus continus. Il faudrait donc foutenir que l’homme dans l’état d’innocence eût été dépouillé de toute indifférence fie de tout pouvoir de mériter fie de déméri ter , parce qu’il réunifibit enfembîe l’évidence fie le plaHîr, à moins qu’il n’eût fenti des plaifirs pour les créatures qui euflent fait effort fur Ion aine, pour contrebalancer le plaifir de l’amour divin. Mais ne ferait-ce pas renverfer tous les principes de la Théologie, que d’admettre en Adam un combat de plaifirs contraires ; de prétendre meme (ce qui me parait affreux) que Dieu, qui l’avoit créé dans la juftice fie dans b droiture , lui eût donné lui même autant de plaifir pour ies faux biens que pour les pouvoir de mériter fie de déméri ter , il s’enfuit que la déleéfation de la grâce par elle même n’eft point capable de nécelfiter la volonté. Nous memes dans l’état où nous fbmmes , fi nous étioru fortement attirés vers Dieu , fi nous connoiflions évidemment qu’il eft bon de l’aimer (& qui ne le connoîtpas, fur tout lorfqu’il p'aît â Dieu de nous donner de tels attraits?) fi, disje, Dieu nous mettoit dans cet état délirable , nous ceflerio.TS donc d’être libres fie de mériter , en fuivant les principes que je réfute , â moins qu’une tentation aéfuelle ne vînt à notre fecoun. Il faudroit

donc demander à Dieu ou qu’il répandît des ténèbres dans notre efprit, ou qu’il laiflat allumer dans notre cccur le feu de la concupifcence : 8c l’on aurait befoin qu’il nous fît du mal , de crainte qu’à force de nous faire du bien en cette vie, il ne nous ôtât le moiend’en mériter pour l’autre. V I. Nous fbmmes toujours libres à l’^rd des mouvemens de la grâce. Si vih fie fi ardens qu’ils puiflènt être dans cette vie , jamais ils ne rempliflênt b capacité de l’ame. ’Ainfi â moins que l'ufâge de raifon ne foit intercepté , comme il peut l’être par une opération de Dieu extraordinaire fie miraculeufc , jamais pendant cette vie, quelque grand que foit un faint mouvement , il ne nous prive de l’indiffcrence,ni par conféquent du pouvoir d’y réfifter. Les Digi*i7ed by f - -Ogk

prouvée par le ratfonnemmt. 24,7 Les Biouvcinens ie U concupifcence parce que tout cc que nous aimons, noas ""ai-. n’ôtent point non plus ce pouvoir. Bien ne pouvons l’aimer qu’en le regardant loin qüe ces mouvemens nous ôtent la li- comme un bien. De même aufli nous ne berté & le pouvoir d’y .réfillcr dans k fommes point libres à juger ou à ne pas temps même qu’ils font prêftns , au con- , juger fur le vrai en gc'ncral • parce que traire l’ame \ non ftulemcnt le pouvoirde nous ne jugeons jamais rien qu’en le reIcs défavouer par un amour contraire, mais 'gardant comme vrai. Nous lômmes elle a un pouvoir fur ces mouvemens me- 1 neanmoins libres , comme on l'a explique mes J en ce qu’elle peut en de'toumer fa' ailleurs, à faire cet a<Se diftincl & explirêflc'xion aâuelle & penfer à autre chofe, cite. J’aime le bien en général : car cet & par li peu i peu les faire cclfer ; en ce aéle , quoiqu’il fe trouve renfermé impli' qu’elle peut aufli , comme l’enfeignc S. citement dans tous nos amours , ne fe fai qu elle peut aulli , comme l’enfeigi AuguBin, diminuer le fonds même de la explicitement. lait qu’en faifant une réflexion concupifcence, à force de la combattre, | diilinâe que nous avons le pouvoir de quoique jamais pendant cette vie on ne réuflifTe i la déraciner entiaement. Il s’en faut donc beaucoup que la confâire ou de ne pas faire , & que nous ne faifbns pas toujours'. De même aulli nous (bmmes libres i faire cetaéledinipél cupifcence nous impole néceflité: c’efl kj & explicite , j’acquiefee i la vérité en confentement Lbre de b volonté qui en 'général; parce que cet aâe, quoiqu’il fe prénuer lieu lui a donné oaiflânee, jeveux trouve renfermé implicitement dans tous dire le péché d’Adam, qui a introduit ! nos jugemens , ne le fait explicitement cette plaie dans lui-même & dans fa po- ' qu’en faifant une réfléxion dillinâc que Hérite. Quoique fes mouvemens s’éle- ; nous avons le pouvoir de faire ou de jie vent, meme indépendamment de notre vo- pas faire lonté, & P» conféquent alors fans liber- jours, té ni démttite, nous pouvons toujours y & que nous ne faifuns pas touNous ne lômmes point libres \ aimer réfiHcr dans le moment même qu’ils font ' ou à ne pas aimer ce qui a une ifailbn li préfens ; nous pouvons enfin la diminuer ellênticlle avec tqjjs nos amours, qu'iLne peu à peu, & la faire décroître par d^rà. puilTe y en avoir aucun , fans que cet aCe font trois titres dont jl ne faut pas mour s’y rencontre néceflairement ; par perdre k Ibuvenir ; concupifcence. V I T. quand il s’agit de b éxemple, l’amour de notre bonheur, de ‘ notre être. Comme cet amour fc trouve implicitement

dans tous nos amours, nous ne pouvoirs pas renoncer , au moins d’une manière lincere & férieufe , à nous aiExaminons enfin quelle ell notre liberté î juger des vérités évidentes. Rien ne mer nous mêmes & à aimer notre bonm’a paru plus juHe fur cette matière que heur. Cependant nous fommes libres à de raifonner de b difpofition de notre a- faire ou à ne pas faire un ade explicite de me à juger du vrai , comme de celle dans ! cet amour , parce que cet ade fc fait par laquelle elle ell pour aimer le bien ; & de une réfléxion que nous ne faifons pas toucomparer l’impreflion que fait l’évidence, jours , mais que nous pouvons toujours 9ÿ£c celk que fait un mouvement d’a- 1 faire ou ne pas faire. D« même nous ne «fMW;iodél'.béré. j fommes pas libres à acquiefeer ou à ne pas / Kpi^ ipç (bmmes point libres à aimer acquiefeer à certaines vérit^ ^ui ont une oui ne point aimer k bien en général, j liaifon là eflenticlle avec toutes nos conDoif

Sjct. VU. Pakt.I. 3^ L» 9rhmtiti» ph^/umt Aoiflânces ï que nous ne pouvons fairé |h capacité de rtotm ame î H évidentes aucun af^e de l'eTprit , fans que cet ac- qu'elles (oient, noopliiy tiaekt biempMiquie(cement s'y rencontre. culiers , quelque pliifr^'S» Mws Par exemple, je ne puis jamais penfer i Par conf(?quent dans le moment même^ aftucllcment à quelque chofe , fans penfer au moins implicitement que je pôife, & fans connoitre que je cannois ; & comme connoître que je connois., c'eft connoître que je fuis , dans tous les ades de mon efprit , dans toutes mes penlees afhielles , ces jugemens , je comuis ^ je fiùs , s'y trouvent renfermés implicitement. Ainfi quoique je fade, je fuis néceflite à acquiefeer toujours au moins imque nous acquiefçons à cette évidence, nous confervons un vrai pouvoir de n'y point acquiefeer , noos acquief^ons donc avec indifférence. Rien n'eft plus évident que l'eft ce théorème à un Mathématicien, Vn irûiMglf 4 fis mis angles ^assx à deux angles droits ; mais cette ^idence ne remplit point toute la c^acité de fbn ame : il trouve en fui pluueurs autres connoifTanplicitement à ces vérités ; & je ne puis I ces qui ne renferment point cette vérité, pas nier ou douter que j'exifte & que je j & peut-être s'imaginera-t-il qu'il peut y penfe , fi je veux parler d'une maniéré j en avoir quelqu'une qui y foit contraire, férieufe & de bonne foi. Cependant je 1 & qui détniilè fa prétendue évidence. H fuis libre à former , quand il me plaît cet aéfe explicite & cette penfée diftinâe, je fitis , parce que pour le faire, il faut une réfléxion qui ne k fait pas toüjours,&qu'on a le pouvoir de faire ou de ne pas faire. A l'égard des autres vérités quinerempliffent point toute la capacité de notre efprit , & qui ne fè trouvent point eflèntiellement renfermées dans toutes nos connoiOânces, je croi que c'eft librement & avec indifférence que nous y acquieiçons. .Quelque évidence qu'dles préfêntent à notre efprit , il faut en raifbnncr comme des biens déterminés & particiÿen,à l'égard defquels nous cobférvoi» toujours en cette vie une véritable indifférence, quelque mouvement que nous fendons pour ces biens. Ma raifbn cft que notre ame a une certaine capacité pour les vérités , comme elle en a une pour les biens , & que tandis que cette capacité n'eft pmnt remplie & épuifée patjUn objet , nous confervons toujours un vrai pouvoir pour ne point nous y rendre , comme on l'a dit tant de fois. Or les ventés ne rcmpliflent point trouve même dans ces autres connoiffances des raifbns , finon de contefter celkci, au moins de fufpendre encore fbn jugement, & d'en douter. Quand ce ne RToit que la fragilité de

l’efprit humain, l’expérience d’une infinité d'erreurs , la crainte de n’avoir pas encore.affex bien éxaminé , le defir d’y faire plus de léfléxion , h limitadon « notre attention aduelle ; enfin à l’égard de ces fortes de vérités pardeulieres qui ne remphifent point toute' la capacité de notre ame, 8c qui ne fe trouvent point renfermées dans tous fc$ aâes , nous pouvons toujours trouver des raifons véritables ou appareotet, direâesoit indireâes, prochaines ou éloignées , de les contefter ou d’en douter. -.A**— * AulTi voions-nous des Philofophes qui en ont douté, & à ce qui me parrnt, de bonne foi. Or fi on fa fait , on peut donc le fire: ainfi comme lorfqu’unhien ne remplit pas toute la capacité de notre ame, l’on a toujours le pouvoir d’y réfifter : de même lorfqu’une vérité ne remplit point non plus notre capacité , on conferve toujours le pouvoir de trouver des Digitiiûd by GtKJglc

prouvée par U des raifons de n'y point acquiefcer, 8c par conféqucnt une vraie indifférence. Enfin fl nous acquiefcions fans indifférence & néceffairement à ces vérités, nous ne mériterions plus en faifant un fi bon ufage de notre ^prit. La fidélité à fuivre la lumière ne nous obtiendroit point de nouvelles lumières , il faudroit demander à Dieu qu'il fe tînt toujours dans le fecret de lui même , qu'il voulût bien fe cacher 8c ne point répandre fur notre ame les raions de fa lumière, parce qu'il nous enleveroit le moien de mériter à proportion de ce qu'il fë découvriroit à nous avec évidence , 8c qu'il nous délivreroit des ténèbres. CHAPITRE XVII. Qm U prt'moth» ne rend point Dieu eutteur du péché. I. La premotion phyfîque, dit-on, efl inutile , ennemie de la liberté , & elle fait Dieu auteur du péché. Horribles conféquences ( Qu'elles foient vraies, c'efl toute la queftion. Naturellement on attend fur cela des recherches rares & profondes. On efpcre qu'on va nous tirer le rideau qui couvre notre cœur ; qu'on nous montrera comment les reflorts jouent fans prémotion pour former des connoiffances & des amours. On croit être infbiiit du fond & de l'étendue de nos pouvoirs, des rapports de l'homme avec lui même , des rapports même de l'homme avec Dieu. Cependant un petit fyllogifme en fait l'affaire: & en vingt ou trente lignes on trouve le fccret de renfermer la difcuflîon d'une des plus amples & des plus riches matières qu'il y ait au monde. C'eft un excellent moien pour former le jugement & pour donner une haute inTom. II. réifoMement. 249 telligence. Si par cette voie l'on fait de Cha». grands progrès dans la Philofophie , on les fait a peu de frais : à la bonne heure pour qui veut fë paier de pareille roonnoic. De ces trois reproches faits ï la prémotion , nous avons tâché de nous mettre à couvert du prémier en apportant nos preuves , & du fécond en tramant de la liberté d'indifférence ; il ne refte que le troifîeme , fur lequel on peut abréger maintenant, car on en a fuâifamment parlé en divers endroits. I I. I. On a montré dans la fëâion 6. que la matière n'étoit point fufceptible de défaut comme l'efprit. Cette vérité peut fervir â fapper par le fondement toutes les mauvaifes objeéfions qu'on pourroit former par comparaifon de l'une à l'auI a. Dans l'état de nature tombée, il y I a des mouvemens indélibérés ; & lorfqu'il ' s'en éleve de mauvais, &qu'aâuellenient î ils fe trouvent ou feuls ou les plus forts, ! quoique nous puidions toujours y réfifier, pour lors nous n'y réfiftons point, ' & nous ne manquons point de pécher : I comme on l'a expliqué dans la feâion f . ^ Or â r^rd de ces mouvemens , lorfI qu'ik

s’élèvent en nous , Dieu n’y opère , qu’en qualité de caulë univerfëlle , qui prête le fecours néceffaire , à l’occafîon I foit de la volonté du Démon , foit du î mouvement du corps, foit enfin de notre i volonté , quoique dans ce dernier cas il : faille , comme on l’a dit, remonter plus I luut . parce que dans l’ctat où nous vi, vons , on trouve toujours quelque mouvement qui a précédé la délibération. Or quand Dieu agit au nom des caufes fécondés , on ne peut jx)int lui imputer ce qu’il fait â leur occafion. I 5. Si l’on confidere généralement tout I i ce ,gh

SlCT. VU. P*«T.l xfo _ La émotion phyfique ce que Dieu opéré I par rapport aux péchés des bommesi foit de cet état-ci » /bit de l'état d'innocence, où il femble que la dithculté paroilfe encore dans un plus 1 1 r. On pourroit peut-être ici former cette difficulté. Si Dieu, fans être auteur du grand jour, il eft vifible paf tout ce que péché , a pu produire dans Adam l'ade nous ayons djt , qu'on ne petit point les kii imputer. Car on ne pourroit les lui imputer que (bus deux qualités , ou comme à celui qui cxciteroit au péché en tentant l'homme , .ou comme à celui qui opéreroit le mal. Or en a montré dans la J. fèâion, comment Dieu ne nous tente point , & comment il ne tente point les créatures innocentes en donnant la prémotion. On a auffi montré qu'il n'opere point le mal , câufe efficiente , ni la caufe déficiente. Il n'en eft point b caufë efficiente , puisque le formel du péché confifte dans la priration & le néant , & que Dieu ne produit pas le néant , mais ce qui refte d'être & de bien dans le péché , en un mot oe qu'on appelle le matérieL fl n'en eft point la caufe déficiente , putfque le défaut eft dans b volonté même, 8c que la raifon pour bquelle elle n'a pas ce qui remplaceroit ce défaut , n'eft pas que Dieu ne le lui ait pas donné. On peut ajouterencore, que Dieu n'eft pas plus l'auteur du péché, que les efprits animaux le font de b cbudication , comme nous l'avons rapporté de S. Thomas, feéfion 6 : parce que tout le mouvement que ces efprits donnent aux mnfcles , eft un mouvement bon & fins défaut : tel eft celui de Dieu fur la volonté : mais tout le dcTaut vient de la jambe qui reçoit ces efprits r comme ce qui fait le défaut de b volonté, c'eft ta vobnté même qui a le néant en partage ; l'aâe entant qu'il vient de Dieu , eft bon , & il n'e/l mauvais qu'entant qu'il eft l'afte de la créature , comme nous . l'expliquerons plus au long dans vre. même matériel du péché; pourquoi n'auroît-il pas pu créer Adam pécheur dès le prémier inftant , auquel il lui a donné l'être? Tous les momens font ^aux, le moment B eft fêmblable au moment A. Dieu nous confèrve par une produéfion continuée : par confÀjuent fi Dieu a pu donner une prémotion à l'homme pour l'aéfe du péché dans le fécond inftanr,fans devenir auteur du péché. H eft naturel de parce qu'il n'en eft ni la [ croire qu'il a pu le faire aulfi dam le prémier inftant , & par une fuite néceffaire créer les Anges & Adam dans le péché: ce qu'on ne pourroit prétendre fam une témérité inouie. J'en fuis convaincu qu'il répugnequ'Adam ait commencé fa vie par une aélion criminelle : Neaut k voùoaate pccc4ndi^^f *t^ ixtrfm eft vttdm Qms entm ferat , n. 6i. dit S. Auguftin , fidicatmrtnUs ^hmUs tuifcmuiir

ùifantet f C’eft pourquoi ;e foutiens qu’il y a de la différence fur ce point entre le prémier moment ét les fuivans. Dieu 4 dû , ou plutôt il s’eft dû à luimême de créer l’homme dans b droiture & fans péché, fuppofé qu’il le créât ; mais rien ne l’a obligé i le confêrver ainfi. If a dû créer l’homme droit & bon , parce qu’il eft bon lui-même ; mais ni n’a pas ^é obligé de le conferver toujours dans la droiture , parce que, dit S. Auguftin, lu,. il n’a pas aû créer l'homme immua- •* ble. Dieu en créant les créatures fpirituelles, a voulu fe peindre & fë repréfenter en et les ; mais il a voulu s’en diftii^er. Pour fe peindre en elles, il a fallu leur commule chapitre qui va fiii- , niquer quelques traits de certaines perfèI âiom qu’il a aulll lui-même: pour fê diftùkDiy. -J by G- -Og!

prouvée par ie raifotmement. Aioguer d’elles , il a fallu ne leur pas com(nuniquer toutes les divines perl'edions. Audi parmi les perfeôions de Dieu y en a*t-il quelques unes qui peuvent fc communiquer ; la bonté & la droiture font de ce nombre; mais il y en a d’autres qui ne le peuvent ; telle eft l’immutabilité > comme le dit S. Augudin au meme endroit. La nature de l’homme peut donc être droite & ûns defaut , mais elle ne peut être immuable. Par conféquent , Dieu qui Ce conduit envers fes crfatures d’une maniéré proportionnée à leur être > a pu créer le prémier homme dans la bonté & dans la oroiture ; il l’a dû même . puis qu’étant l’ouvrage de Dieu > il a dû fortir avec une nature faine & droite des mains de Dieu. Mais Dieu n’a pas dû créer l’homme immuable, cela même n’étoit pas poffible. Ainli il n’a pas été obliSé de le créer continuellement dans la ju:ice , & de le conferver ainfi dans tous les momens de fa durée ; il y a donc entre ces momens une différence. I V. D’ailleuis l’égalité des différens momens de la durée n’eft point ici de faifon. Il ne faut point concevoir b confêrvation, qui eft une création continuée, comme fi Dieu créoit notre être à diverfes reprifes, & qu’il nous donnât l’être comme par intervalles. L’aâion qui nous produit, eft une , elle continue d’être la même , tandis que notre être continue d’être le j péché eft la corrujption de cet être , & même. toute corruption fuppoTe une fanté & une Cette continuitéde création n’empêche droiture dont on eft déchu; dans le corps pas qu’il n’y ait dans l’intérieur même de la maladie n’eft que la corruption de la notre être un certain ordre ; & c’eft de j fânté. Si nous naiifons maintenant avec cet ordre de notre intelligence que la dif- j tant de dér^lemens & d’infirmités dans fcience doit ici fc tirer , & non pas de notre amc, c’eft que nous ibmmes déchut l’alité des divers momens. Je m’ex- par la faute de notre prémier Pere de cetque le prémier aôe de la volonté foit un Cnar. ade par lequel l’ame fe pone vers Dieu,^'^**’ comme vers fa fin demierc , & qu’elle le reconnoifle comme fon Dieu. Il a donc fallu que b prémiere penfée que Dieu ait imprimée I b crâturc , ait été une penfée qui lui fit connoître Dieu , & qui le lui lit même oonnoitre, au moins d’une manière générale, comme revêtu de toutes les perfedions poflîbles & de tous les attributs qui entrent dans fon idée, parce que c’eft*fous ce titre qu’il eft notre Dieu, notre bonheur , notre fin demicre. S’il a fallu que b prémiere penfée fût telle, il a fallu que Dieu l’ait donnée telle : car ï l’égard de cette prémiere penfée , Dieu agit en fon propre nom. Or tandis que rame a eu b penfée de Dieu & de tous fes

attributs, au moins en général, il eft infaillible qu'elle n'a point péché , puiA qu'elle n'a péché qu'en détournant fa vue de certains attributs , pour s'appliquer plus diftindement à autre chofe. Par conféquent dans ce prémier moment, dans lequel l'homme a du avoir cene penfée, il eft infaillible qu'il n'a pas péché: mabon ne peut pas dire b même chofe des mo^ mens fuivans. L'être reçu dans le prémier moment fait la réglé de toute b fuite : c'eft-4-dire que fi cet être a telle perfedion , on doit la conferver : fi cet être tend à uneperfèdion plus fublime, on doit y tendre. Le plique. L'ordre de notre intelligence demande te fanté & de cette vigueur primitive, qui nous a été donnée dans fa perfonne. lia Or t y Google

SiCT. VU. Pakt.I. îf* La T rémot ion phyjique Or n rêtre reçu dans le prdfnier mo- 1 de cet ouvra», que le pouvoir de p^her ment eft la réglé de toute la fuite ; fi le ] n'eft point de la nature du libre arbitre. ' * ” Les principes que nous avons Àablis, ne nous permettent pas non plus de douter qu'il ne fe trouve une vraie liberté d'incaraâere & la defiinadon de récré efi marqué dans le premier moment de notre être, il eft évident qu'il y a une Double dilTcrence entre le prémier moment & tous les autres ; que du prémier aiut Aiivans on ne peut tirer de conféquence ; qu'il ^ a raifon pour que EHeu fe doive à lui-me> me de nous créer (ans péché dans le prémier moment , mais non pas de nous conierver tels dans la fuite. Ainfi quoiqu'il fok vrai qu'il ait été impoUible que le prémier homme fut créé dans le péché, Earcc que ce péché feroit retombé fur >ieu même, qui devoir à fa fainteté &àfa j qu 11 ne ic trouve une vme uoerte U'indilférenoe . où il n'y a point de pouvoir de pécher. L'indifférence î l'^rd des moiens ^aux , qui a une fi immenfe étendue, eft une vraie & parfaite indifférence ; une indifférence telle que par elle même elle renferme un équilibre. Or cette indifférence eft en Dieu , dans Jefus-Chrift, dans les Bienheureux, & elle ne fuppofe en aucune manière le pouvoir de pécher. Il n'en eft pas de meme de l'indifFéreobonté de créer 1 homme droit & bon, fup- ce à I ^ard de b fin. Comme elle renpofé qu'il le créât ; on ne peut point en ferme le pouvoir de s'attacher à Dieu conduire que lorfque Dieu laiffe pécher comme à notre fin , ou de s'attacher aux l'homme dans les momens fui vans, le pé- créatures, il eft vifible qu'elle renferme le ché de l'homme doive retomber fur Dieu pouvoir de pécher: auffi cette indifférenmême, puifque Dieu n'a aucune obliga- ce fiippofê un vuide dans l'ame qu'elle tk>n de le faire perfévérer, 8c de le foute- ^ n'aura plus, lorfque toute fa capadté fêS. Aof^uft. of. O. il. p. nir immuablement dans l'inoocence. V I. . L/$ ftefi âme pu di finmr tt mi U homne volent t * pu venir k t homme, pteif' qu'il efl né nvtc elle , mttu ion lui a pn venir U manvAÎji , Avec laquelle il neji pM né. Comme ce font deux chofes très diffe^ rentes, pouvoir avoir une volonté mauvaifê , & l'avoir en effet , S. Auguftin dans le même endroit recherche avec une admirable profondeur l'origine de l'une & de l'autre r & cette difeuffion de notre bint Doâeur ne doit point être omife. ra remplie dans l'autre vie par lavifion in1 tuitive & par l'amour béatifique ; cette ■ plénitude nous ôtera l'indiftcrence fur ce point, & formera une vraie oéceffité. O defiderAnda necefuAs! Donahit eam veritAS, uinf. op.. m fit certA fecuritAS, fine qui

non potefi ilU , cm non efi aliquid addendum jam ^plena nofira félicitas, Ainfi la raifon, pourquoi la créature a le pouvoir de pécher, eft que f^ volonté n'eft pas pleine & parfaite ,. qu'elle ne le peut être que par l'union avec Dieu & par le bonheur qu'elle recevra de lui dans l'autre vie, que par elle même notre volonté eft bien éloignée d'être pleine 6c parfaite , A l'é^rd du pouvoir , ce faint Do- elle qui eft tirée du néant; c'eft ce qu'il ûeur reprend Julien d'avoir dit : Jdeo eriri potuit vtUmtas maU, ut triri poffèt (ÿitona; Et hoc putas, dit S. Auguftin, ad UASteram Uteri arburU pertinere , ut poffit mrumque, (jr peccare fcilUet , dr non pectarei Ce Pere montre en plufieursendroits marque dans le même livre Nombre ;8. & au Nombre 4a. il développe davantage cette penfée : Sed rüpi» quàritur, quare borne pejfit habert malam veluntatem , quamvts ut habeat non fit necejfe , non or^a quàritur voUmtatu % fiderigo ipjîus pofiàdhtmtst. D.yi -:;dbyG-::'jgk

prouvée par le tais, & invenietm- ta effe caspr, t}>M eifi magrmm Irnium efl rationaUs creasura, ma umm ejl qnod efl Dctu , CHjus folbis efl incomenibitis tmmmMbiliftjue natssra : ér bnjns rei csuifi cmm qiuritm-, hoc mvenktur, tptiA nondefe iffi , hoc efl, de flià naitrk su que fltéfllttnriâ geumt, fid de uihilo, hoc efl, denullà re fecit hoc Deus : non quia mhil habet edicpuan vint , fi enim haberet, non nihil, fid nliquid effet ; fid quia hoc efl cuique naurt de nihtlo faElam ejfe, qnod efl nanritm Dei non eJfe, que immmahilu fila efl. Nec en quse de àkquibns rebns fdÜn firnt, db hdC excipiuntnr origine ; quonidm res qud itd fdîld fitnt , tu ex lü dite fièrent, de nuUis exfldntibns fdHd fitnt , hoc tfi , ontmini de nihilo. A4ntdri dtuem poffnnt qttdcntnque dlid , diverfis (j" profriu qudlitdtibus fuie ; voluntMe verb, qtu rdtione u■tiiur , fold efl rdtiondlis credtnra mutabilü. V I r. Venons ï la fécondé queftion , je veux xlire, l'origine de la mauvailê volonté. Ici je prends avec S. AugufHn > le mot de volonté' pour volition « c'eft-i-dire > Kaâion même de vouloir ; mais il faut remonter un peu plus haut dans les principes de ce Pere pour découvrir plus parfaitement fa penfée. Julien prétendent que de donner une caufe 8c une origine à une volonté libre, c'étoit la détruire : Unie mmui iibero fi Cdufd ipfo motn detnr dntiqnior , non gi~ fftitur omnino, fid toRitier. Sa raifon étoit que ce feroit contraindre la volonté, que de lui attribuer une caufe qui lui donnât naiffance : Filuntds enim motus efl tomni , eogente nnllo , ndiurdlid cunbld cognnt ejfe fiod fiquitur : votuntM dutem fi precedenttbns Cdufis cogdtur , •voluntds efli defiuit ; ^ peim conditionem , fi dccipit originem. Je rapporte tout au long le raifonnement raifonnemtnt. de Julien, parce qu'il eft affez femblablc CnAr. â une objeôionque l'on fait contre lagra-^"^*' ce efficace. Si la grâce efficace, dit-on, eft efficace par fa nature , il eft de fa nature de donner Paétion â la volonté. Or on ne peut changer la nature & l'ellcnce des chofe : Ndtterdlid cunSla cognnt ejfi quod fiquitur. Donc on n'a plus le pouvoir de ne point agir quand on a cette grâce. ObjeéHon, ^ laquelle il eft aifé de répondre en un mot , en difant qu'il eft de la nature de la grace.effic3ce de donner l'aflion , mais de la donner de telle ma\ niere qu'elle lai (Te en même temps dans la volonté le pouvoir de faire une autre aftion, comme nous l'avons expliqué affez au long. V I I I. . Revenons. S. Auguftin rejette cette fauffe fubtilité de Julien, en faifant voir qu'il y a de la différence entre donner naiffance, & contraindre; puifque,pour contraindre une choie, il faut qu'elle foir déjà , au lieu que ce à quoi l'on donne naiffance , n'eft pas ,

avant qu’on la lui ait donnée. Enfuite ce Pere montre que la volonté a pris naiffance & qu’elle a une origine yîde etidm qudm fit mftnum negure habere I originem rei qud on* fitnt , citm ipfit origo' ab oriendo fit ehbld\ nam quod efl, dr ori\ginem non hdbet, fimper fuit ; fi dutem non fuit dr efl, ortum efl ; fi onum efl, habet originem. Et dans le Nombre fuivant ; uHiMidè efl voluntds, (fi effi cogitur manifeflum efl unde fit : m illo efl enim vo~luntdt, cujus efl voluntdj : db yétgelo fiiticet voluntds udngeli , ab Homine Hominit,d Deo Dei ; (fi fi oper aster Deus in hominr voluntdtem bonam, id utique s^it ut oridtur sdt iüo bond voluntds , cujus efl vo/untdli ficus agit m homo oridtur db homine : noir enim quia Dent credt hominem ; ide'o nonhomo ex homine ua/citur: mdld dutem vo^ li J 1"»^ : of Googli i

^ Vritnotèm pbyfi^ «ter. Iwttâtù Jim m$MSfûffu ât^tr efl , tjtiU chc , un nuurais amour renférme deux ^malMmvtdt Et dans le Nombre 44. Si chofes; un être , & la privation d'un ê' erge vis Afduùcl>*»s vel devitare vel vôicc- tre qu'il faudroit qu'eût cet amour pour re, hoefipe, hocespe, imelligetuU fifottt, être fans défaut. Car une adionMenocrtdtnda fi non posa, epuntAm tx boms art* tre ame eif un être, l'amour de Dieu Sc Jma mxU, nec tfl aUquid msUitU nifi imU- de Tes perfedions eft un être: une adiou gtatia bmi. qui n'eil pas faite par l'imprelllon de l'ail eft vifible dans ce pafTage i. que la mour de Dieu , qui par conféquent eft volonté aduelle ou la volidon a une eau- privée de l'amour de Dieu, efl une adion fe.de laquelle elle tire fon origine: a. que défedueufe. cette caufe eft la créature même qui veut: Or l'amour défedueux renfermant cet que comme nqus avons dit en parlant deux choies , on conçoit que comme du pouvoir adif. Dieu n'opereen nous kpirivation peut croître, l'être dans lele vouloir , que parce qu'il nous le fait quel le trouve cette privation, peut ctoîopércr , & qu'il le fait fortir du fonds tre aulE. même de notre être : 4. que quoique Dieu Un pécheur qui aura formé aujourd'hui nous le falTe opérer, il ne nous ôte point un degm de cet amour & de cet être déla liberté : que la bonté de la bonne fèdueux , demain en formera deux devolonté confîftant dans l'être même qui fe grés : ainlî il augmentera en être , mais trouve parfait, au moins dans Ibn genre, en être défedueux. Dieu qui eft auteur de tout bien & de tout être, doit être regardé comme le pré- CHAPITRE XVIII. mier auteur de la bonté même qui eft dans la bonne volonté : 6, que le mal n'étant Dm tort de t homut. fbraidlement que l'indigence ou la privation du bien , on ne peut point dire que TT\E toutes les objedions que l'on fbrDieuenfoit l'auteur: 7. que l'auteur du U me contre la prémotion phyfique, mal c'eft l'homme même , parce qu'il il n'en eft point qui frappe davamage,que forme unevolition, dans laquelle fe trou- celle que l'on tire du tort & de l'injuftice ve une indigence de bien & une privation de l'homme , lorfqu'ii pcche. Quoi, de reditude. dit-on , comment fe peut-il faire que Ainlî comme le pouvoir d'avoir une l'homme fbit coupable, s'il n'a en lui mêmauvaife volonté vient de ce que l'hom- me que ce que Dieu y a mis par une op^ me étant tiré du néant peut former un a- ration prédéterminâmes On conçoit fans de, dans lequel il y ait privation & indi- beaucoup de peine que Dieu n'eftni caufe gence de bonté ; de meme aufti la mau- efficiente du péché, puifque le fonnel du vaife volonté aduelle vient de ce que péché eft un

néant, & que ce que J>ieu l’homme forme aduellement cet ade, dans met en l’homme eft un être j ni caufe délequel fe rencontre cette indigence & cet- ficieme, puifque le néant & le défaut eft te privation. ^ dans h vdooté, & non en pieu. Ale» Quoique le péché formellement con^ comment coacevt^ qtteiffiosûme ndîêe fie dans une privation, il ne faut pas s’i- d'être puni pour cette p#VSBioa,puifqu’il maginer, que chaque fois que le pédaear n’a que ce que I^eujui donne/ Et lorfaugmente dans le pécM^ ^ft^énr^ue de que Dieu m1ui donne pas ce qui rendroit plus en plus fon être. "Um •âwisdepé- fbn adion fans défaut, qu’il foit malheu. reu*» Digitizc-d by ' ■ i.qli

prouvée par mix , l la bonne heure ; nuis pourquoi (êra-t-il injufte? Qu'il foit digne de compaffion , ou fi, l'on veut, de mépris; mais pourquoi le fera-t*il de bldme & de punition/ I. Cette difficulté , je l'avoue, me trouble & m'épouvante; & il me femble que je fuccomberois fous fon poids , 6 je ne confidérob , i.qu'elle attaque direâetnent la doârine célefte qui nous eft trévélée dans les faintes Ecritures, & que S. Paul nous rapporte en ces termes : fit» me iirn. pemt-itre ofrh uU , pourquoi Dieu fi pluou-d de celui qui fiche ? Cur qui eftte qui rtfifte 4 fu volouteï Or cet Apôtre , bien loin de la refpeôer, cette difficulté, & de s'y rendre, la rejette & la condamne avec toute la force & l'autorité que lui donne l'Efprit de Dieu qui parle en lui. a. Qiie les défênieurs du Congruifme font obligés d'effuyer une difficulté ü peu près fcmhiable : car pourquoi, leur dirat-on, Dieu punit-il l'homme, auquel il ne donne par fon concours qu'un aÂe défeélueux { S'ils répondent que c'eft que la volonté n'a éxigé qu'un tel concours: dr pourquoi, leur repliquera-t-on. Dieu n'a-c-it pas fait que la volonté éxigeàt davantage r puifqu'éxiger le concours doit être quelque chofe de réel & de bon, & que tout ce qu'il y a de réel 8f de bon dans la volonté doit venir de Dieu ? Bien plus, dans la multitude infinie de circonflances différentes, dans lefquclles la volonté pouvoir étr^lacéc , pourquoi Dieu a-t-il choifi juftement celle dans laquelle la volonté devoir confcntir au mal / Hé f comment n'auroit-elle pas péché après qu'on l'a ainfl placée/ Pourquoi donc celui même qui la met dans cette fituation , eft-il celui qui la blâme , qui s'en plaint & qui la puniti le raifennment. 2 f y A cette difficulté que peuvent r^n- Chavdre les Congruiftes, fi non de dire cornroc nous avec S. Paul : O homme , qui êtes-vous pour contefler avec Dieu ? J. Que plus je pafle & jer»alTe fur les preuves de la pronotion phyfique,plus je les trouve folides, fortes, démon ftratives. Or ne feroit-ce point manquer de fidélité envers la raifon fouveraine qui éclairc tous les efprits, & qui leur demandera compte un jour de l'ufage qu'ils auront fait de ces lumieres,quedefacrifierdes preuves évidentes à des difficultés obfcures, & d'abandonner làchen ent une lumière préfente , pour céder aux incertitudes & aux ténèbres d'une raifon fbible & languiflante / Tenons donc ces deux vérités, & que Dieu prémeut l'homme qui pèche, &que l'homme qui pèche a vÂitablement tort. Comme il e(l dans les Mathématiques des grandeurs incommenfurables , c'eft-àdire, dont on ne peut aflbrtir éxaélement l'étendue , ni trouver la commune mefure; il eft auffi des vérités, fur tout,

celles qui regardent des termes auffi différen» que te font Dieu & notre ame» qui font incommenfurables par rapport i nous, parce que Dieu nous a caché la mefurecommune qui nous en découvriroit 1* proportion & le rapport. Suivons h réglé que nous nous fommes preferite,. de ne point prétendre ni pénétrer tout dan* ces matières profondes,^ ni rejetter tour ce que nous no pénétrons point : au contraire de trouver des difficultés impénétrables où l'Ecriture & les Peres en ont reconnu , c'efl un des plus évidens caraderes de vérité. Ces réfléxions me raffurent » & je pourrois en demeurer là. Cependant eCfaions de rationner encore fur ta difficulté propofée, dans le delfein, non pas d'en< démêler tous les détours, mais au moinsd'en rompre l'efiort^ & de me perfuadee 91e

2^6 Léi Tr émotion phyfufne SicT. que (î je ne puû fonder les profondeurs i mériter \ C'efl de quoi il efl queftioR pi«T I dins lefquellcs je marche, au 1 maintenant: or c'eft ce pouvoir que j'ap' moins je puis y marcher en fureté , fans pelle le pouvoir de fê déterminer en pnjcraindre les ^aremens & les précipices. mier , parce qu'il ne fuppofe jxnnt de _ J. prédétermination. Que cette expreffioa ^ ^ foit bonne ou mauvaife, je m'en embarCe qui fait le fort de cette difficulté, rade peu: je n'entends par là que ce que c'eft que pour avoir tort & mériter puni- j'ai exprimé. tion , en péchant , il femble que notre Secondement . pour confîdérer cette détermination doive ne nous être point matière par difiérens côtés , il me paroît donnée ; mais que Dieu l'ait tellement qu'avoir tort & être digne de blâme, reabandonnée à notre difpoHtion, que nous ; vknncat à la même idée, nous déterminions à telle chofe , fans que { Troifiemement, il me fëmble que le ce foit lui qui nous y faflè déterminer; i pouvoir qu'on montrera fuffilânt pour que qu'ainfi dans nos aéfions , outre ce que l'homme foit digne de blâme, fuffira aulE Dieu nous donne , il faut qu'il y ait pour qu'il mérite punition, quelque chofê qui dépende & qui vienne Quatrièmement, ceux qui s'imaginent uniquement de nous, (bit conlcntemcnt , | que pour devenir digne de blâme & méfoit détermination , foit infléxion ; & I riter punition , il faut avoir le pouvoir que ce (bit pour avoir fait un mauvais u- i de fc déterminer en prémier, croient auffi fage de ce bien qui eft uniquement en no- que l'homme doit avoir ce même pouvoir tre pouvoir, pour ne l'avoir pas appliqué pour faire des aâions > qui màitcnt récomme il faut, que nous foions injuftes, compenfe. que nous aions tort , & que nous méri- Cinquièmement . il ne me refte donc rions d'être punis. 1 qu'à éxaminer fi pour mériter la récomExaimnons fi une telle prétention eft j penfe, il eft néceflaire que l'homme ait le légitime ou déraifonnable , & prémiere- < pouvoir de le déterminer en prémier. ment pour m'expliquer ici en moins de Si j'ajoutois quelque chofe de moi-mémots, j'appellerai le pouvoir qu'on pré- me, foit infléxion , foit détermination t^end dans l'objeâion être néceflaire pour &c. à tout ce que Dieu met en moi , & que l'homme qui peche . ait tort , le qu'il ne dépendit que de moi & non de fmveir deji déterminer en prémier. Qu'il Dieu de donner ou de ne pas donner la foit néceflaire d'avoir un vrai pouvoir de détermination au fêcours de Dieu , il eft faire ou de ne pas faire, d'être libre d'u- évident que je pourrois me glorifier, lorfne liberté d'indiffémice & d'être éxemt que

j'aurois fait le bien , parce que l’on non feulement de contrainte , mais enco- peut fc glorifier de tout bien & de tout re de néceffité pour mériter & déméritér avantage qui nous eft propre , & que dans cet état ci, c’eft un article de foi, nous n'avons point reçu : au contraire l'on & l'on a fuffifamment montré qu’une tel- ne peut fe glorifier de ce qu’on a reçutle liberté s’allie parfaitement avec la pré- hédttt qnod mn accepijh : fi tuetem ncmotion phyfique : mais ici il ne s’agit cepfiij ftid glmarü, qûnfi mm aceeperisi plus de ceb', il s’agit d’un pouvoir de fê Si donc j'avois le pouvoir d'ajouter de déterminer fans qu’on ait befoin du fe- rooi-mênie qu^pie chofe à ccque j’ai recours de b prémorioar . Uo {^ pouvoir çu de Dka , quand ce ne feroit que la eft-il néceflaire pour mérker & pour dé» détermination , il s’enfuivioit que je » pourrois

prouvée par k pourrois m’en glorifier. Par conféqucnt fi cela étoit néccffaire pour mériter la récompenfe» il s’enfuivroit que jamais je ne pourrois le faire, fans avoir droit de me glorifier en moi-meme. Or rien n’eft plus faux , plus oppofé à la morale chrétienne, j>lus contraire au caraôere propre de la créature , que ce droit de fe glorifier en foi-même ; ceci même eft fi évident & fi certain , qu’il peut bien fervir de fondement à une démonfhation. De plus , fi nous ne méritions qne parce que nous ajoutons de nous mêmes l’application & la détermination aux fecours de Dieu ; comme ce feroit dans cette application & dans cette détermination que confifleroit le formel de notre mérite, nos mérites ne feroient point des dons de Dieu , mais ce que nous ajouterions aux dons de Dieu. Or aucun chrétien ne peut douter que nos mérites ne (oient des dons de Dieu, & que Dieu en récompenfant nos mérites ne couronne fes dons. Par conféquent il eft abfoluroent faux que peur mériter il faille donner la détermination aux dons de Dieu & avoir le pouvoir de fe déterminer en prémier. Sixièmement , de toutes ces propofitions je déduis ce raifônnemçnt , qui me paroît une vraie dcmonftration. On peut mériter la récompenfë , fans avoir droit de fe glorifier en foi-même, mais en confervant l’obligation d’en rapporter à Dieu toute la g'oire. Par conféquent fans avoir le pouvoir de fe déterminer en prémicr, on peut mériter la récompenfe : par conféquent encore on peut être digne de blâme & mériter la punition, enfin être injufte &.avoir tort. Ce qui détruit & met en poudre la difficulté propofée. I I I. Mais, dira-t-on, de ces prindpes n’at-on pas lieu de conduire que comme on , Tom. II, j raifonnement. 2 f/ doit faire remonter vers Dieu le mérite Chat. de l’homme qui fait le bien , auflî l’on^'’^*®' doit faire retomber fur Dieu même, (ce qui eft horrible) le tort & la faute de l’homme qui fait le malf Cette conféquence horrible en elle-même feroit à craindre , fi la différence entre le mérite & le démérite n’étoir auffi palpable qu’elle l’eft. Le mérite de la bonne aâion eft un être, c’eft un bien, c’eft la bonté de l’aâion & fa perfcâion. On a donc raifbn de reconnoître que nos mérites viennent de Dieu, puifqu’il eft la prémiere fource de tous les biens ; au lieu que la faute d’une aérion , (bn défaut, fon démérite eft formellement une privation, un néant: il ne faut donc point le faire retomber fur Dieu qui n’en eft point l’auteur. En effet on fait remonter vers Dieu le mérite de la créature , parce que fi l’on demande la raifbn, pourquoi la créature a un tel mérite , on doit â la vérité répondre que c’eft qu’elle l’a opéré librement. Mais fi l’on

demande une raifbn encore fupérieure, l’on doit répondre que c’eft que Dieu lui a donné la grâce de le faire, & l’a opéré en elle. Au lieu que fi l’on demande , pounquoi la créature a une telle aâion défe(ftueufë , l’on doit répondre que c’eft qu’elle l’a opérée ainfi. Mais on ne peut ajouter que c’êft parce que Dieu ne lui a pas donné ce qui auroit rempli ce défaut. Car comme le non être n’a point de raifon, &c que l’on auroit tort de dire, telle aéature n'éxifte pas, parce que Dieu ne lui a pas donné l’éxiftence, mais qu’il faut, reconnoître qu’elle n’éxifte pas, parce qu’elle n’éxifte pas : (ce qu’on a expliqué ailleun) de même le dtfaut & la privation dans la créature n’a point de raifon au delà de la créature ; & l’on doit dire , cette volonté créée n’a pas voulu un aifte qui eût telle pcrfèâion , parce K k qu’elle n GoogU

ï f 8 ■ ‘La ’Prémotim phyfique SicT. qu’elle n'a pas voulu un afte qui eût telle qu'une adion foit par étempleconnoiflanî plltT.I. j ce ou amour , afin qu'elle ait tel ou tel De ü je conclus que Dieu & 1a volon- : degré , il faut qu’elle ait un certain être, té créée font deux caulês qui ont chacune I Or c’eft le Souverain dans le genre du leur primauté , mais dans deux genres 6- bien & de l’etre , qui donne cet être en trai^traent différens» Dieu dans le genre I prémier par la prémotion, des êtres &■ des biens, & k créature dans j Mais pour revenir, la punition qu’on le genre du néant, &: par conféqueht du j mérite en péchant , on la mérite à caulê pcclic. Cependant ce qui ed Surprenant , de la malice du péché. Comme donc la il fe trouve que la créature qui reçoit de malice du péché confiée dans la privaDieu tout ce qu'elle a , con ompt & dé- j tion & dans le défaut . & que la volonté figure le bien meme qui fort da mainsde eft caufê prémiere & fouveraine en ce Dieu. Un acte qui ctoit bon en lui-mé- genre . il s’enfuit que c’eft fur la volonté me Sl entant qu'il eft l’efFet de l’opération ! îetile que doit tom^r cette punition , éfe de Dieu , devient mauvais par cela même ' que ne pouvant rejetter fur d’autres que qu’il eft dans la créature ^ qu’il devient ^ fur elle la raifbn du défaut qui fc trouve fon action. , en elle , elle doit aulli toute feule en porL’amour de foi même , généralement ter la peine, parlant , eft un bien ; l’aftion de Dieu ! qui produit un aâe de cet amour , eft ^ donc une aâion fainte & bonne. Ce- 1 H faut temarquer néanmoins que ja> pendant, comme on l’a vu en {Sarlant du ' mais cette privation & ce défaut dam une péché d’Adam, cet amour en Adam de- aâion ne la rendent déméritotre, à moins vient un péché. Pourquoi 1 Dieu lui que cette aâion ne fbit produite par unt donne trois degrés de cette forte d'aâion: volonté libre d’une liberté d’indifférence, mais fl Adam s’aime fbi- meroe , comme C’eft un article de foi, que pour mériter tel & fans rapport vers Dieu , un tel aâe ' & déméritér dans cet état-ci , non feulcdevient un péché. Or c’eft ce qui arrive ment la liberté de contrainte eft requife, à Adam ; cés trois degrés d’amour aâucl mais encore la libené de néceffiré : il y a de foi meme fe trouvent feiils. Adam , plufîenrs conditions néceflâires pour médont la rélléxion aâiu;lle eft bornée, doit ' riter & pour déméritér , & la liberté' n’avoir à la fois que trois degrés de réflé, xion aâuelie : ainft ces trôîs degrés qui étoient bons en eux-mémes , deviennent mauvais , fitùt qu’ils font en Adam & qu’ils deviennent fon aâion. Adam aime le bien créé pour lui-même: c’eft la créature qui eft la raifon & la caufe du défaut de

cette aâion. Par conféquent il ne faut point remonter à Dieu , puifquc la créature en eft la caufo prémiere. oRemarquons en paffint que tpmique h créature foit- fouveraine dam le genre du défaut , Dieu n’en difpofe pas moins fouverainement de fes aéatuics. Car afin ' d’indifférence en eft une. Que la liberté d’indifférence & l’6iemption dp néctfflité accompagne toutes nos jaâions méritoires & deméritoires pendant cette vie , c’eft ce que nous avons , allez développé. Aucun bien créé no I peut jamais remplir notre coeur , & les biens incréés ne IcTempIiflent point non plus , à moins qu’on ne jouiffe de la vifion intuitive , qui eft le paiti^^ feutre vie. Or tandis que notre ctwir n’eft point remplijl’indifférence & l'éxemption de nécellîté fublifte ; & par confajuent toutes nos aâions, foit qu’elles regardent
Digitizod by Go'Jgle

prouvée par le raiformement. sfp les biens crées • Ibit qu'elles i^rdent les | -Mais il ne faut pas s'imâgincr pour cela Cnan. biens incréés j foit qu'elles foienr bonnes que plus on mérite plus on cft indifférent, & moins on mérite moins on eff indiffé* rcnt ; enforte que l'indifférence doive croître avec le màite. Suppofons deux hommes qui aient dans le moment A. une ^ale indifféren» ou mauvaifês; méritoires ou déméritoires , font toujours faites avec indifférence. Il n'y a que les adions de l'enfance, du fommeil &c. dans kfquclles tous nos pouyoin fe trouvent cnfevelis. L'homme ' ce. dont l'un fait dans le. moment B. un dans ces adions efl comme s'il ne les a- j ade d'amour pour Dieu plus fort qurne voit pas ; dans ces états il n'y a plus d'in- fait l'autre ; il e(l certain que ce dernier différence : mais auffi ce n'eftplus, à mérite moins que l'autre : ce qui- fait la proprement parler , l'homme qui agit, > mefurc de leur mérite, c'eft l'amour propMce qu'il ne peut point faire ufage de j duit par leur volonté. Mais quand on ce qui e(l en lui, ni agir félon ce qu'il efl, - dit que l'amour, félon qu'il e(l plus ou & qu'il n'y a que certaines parties de fon moins grand , donne plus ou moins de être, (ans fuite & fans r^ularité, qui fë degris au mérite, il faut que ce foit touremuent. I jours un amour qui tire fon origine d'un Dans ces états donc l'homme ne fait homme qui agit en homme 8e qui ufe de point d'adions méritoires ni deméritoires. | fâ nifon. Car tous les' degrés d'amour Ainfi -la liberté d'indifférence & le mérite qui ne (croient point tels , ne peuvent de nos adions le trouvent toujours liés ' entrer en ligne de compte pour le mér dans l'état où nous fommes. Quand l'u- cite. ne cefle, l'autre ceffe aufTi ; quand l'une C'eft pourquoi entre deux hommes renaît, l'autre reprend vie. On ne mé- ' qui font une adion d'un meme degré, il rite ou démérite qu'autant qu'on agit en j peut y avoir encore par cet endroit de la homme, & en ufant de fa raifbn ; & ja- ; différence. Tous deux font une adion d'un mais pendant cene vie il n'arrive qu'on même degré , mais l'un en la faifant ufe ufe de fa raifon fans avoir l'indifférence; ' parfaitement de fa raifon , l'autre n'en a puifque rien n'eft capable de l'ôcer à un nomme qui ufe de fa raifon, que lavifion intuitive & l'amour béatifique qui font réfervés pour l'autre vie. Il eft vifîble que la liberté d'indifférence & l'éxemption de nécclTité eft requife pour mériter 8e pour déméríter en cette vie , & que c'eft une condition qui n'eft pas moins requife , que les autres condil'ufage qu'à demi : l'adion de ce dernier cft conftamment moins méritoircou moins déméritoire que l'autre ; elle eft autant au deffous de

i’adionde celui-ci, qu’il s’en faut qu’elle riait été faite avec un plein uÈge de raifon : parce que dans tout ce qui fe fait dans l’homme fans ufage de raifon, ce rieft plus l’homme qui agit en homme; l’homme ne mérite &: ne démétions , dont les Théologiens font le dé- J rite que lorfqu’U agir félon ce qu’il eft. nombrement, tell| qu’eft celle, par éxem- ' Au refte dans l’état où nous fommes, dès pie, d’être voiageur &c. L’indiflFérence que l’homme agit en homme, il eft liinême, comme nous le montrerons dans la brc. fuite, eft une condition abfolument nécef- 1 On a montré ailleurs que l’indifférence faire pour mériter & pour déméritер, non à l’^rd de la fin n’eft pas toujours invafeulement dans l’état où nous fommes riable, comme l’indifférence à l’^ard des maintenant , mais même dans tout état, moiens <%aux. Car l’indifiercnce à l’cI Kk i gord Dioli n by^oogli

SiCT. VII. Fait. 360 La Trhnotion phypque gard d« U (în fuppofe un vuidc dans la ' Si l'amour lé porte vers Dieu j qui eft capacité de notre ame , & cette capacité ^ le bien hifini , ou cet amour remplit tou■ peut être plus ou moins vuidc. Or , te la capacité de l'ame , ou il ne la rcmdira-t-on que pdus notre capacité eft vui- plit pas: s'il ne la remplit pas, onconferde d'amour de Dieu, plus on mérite? Et ve toujours l'indifférence avec cet amour, ne dira-t-on pas au contraire que plus on j qui eft l'amour méritoiie : fi cet amour remplit toute la capacité de l'ame, on n'a plus d'indifférence , mais auflî cet amour ne peut être méritoire. Car qui dit mé-‘ rite , dit un aélc qui a un rapport avec quelque degré de perfcérion qui eft à acquérir. Or, comme le dit S. Thomas ,«• The aime Dieu, plus on mérite , pourvu cependant qu'on l'aime avec indifférence/ Car quand l'indifférence eft éteinte à cet égard , c'eft ou que la capacité eft totalement rempLe & épuifée , ce qui ne fe fait que dans le ciel , ou que l'homme n'a plus l'ufage de fa Mifon & qu'il n'agit plus en homme : & alors on n'acquiert Iplie, l'on a acquis toute fa perfeétion, plus de mérite. j l'op n'a plus rien i acquérir. Si l'on ft*qQc Rtidjt Mais tandis que nous ufons de notre voit quelque chofe à acquérir par des railbn, & que notre capacité n'eft pasto- I êtes méritoires , la capacité de l'ame neü ijouw nous méritons, & nous , feroic pas remplie totalement, & il y au-J^f^Jli: quand toute la capacité de l'ame eft rcm-^’** .0». 11. lit talcment remplie méritons plus ou moim aimons phis ou moins. Ainfi les degrés de mérite Ce mefurent félon les degrés de l'amour , d'un amour néanmoins formé avec indifférence, car c'eft une condition néccirairc. V. félon que nous Toit encore du viude & de l'indifftTence.'TA*"'*" Par confequent, quand f amour de Dieu renmlit toute notre capaewé, il n'eft plus^];^[^ poftible qu'il foit méritoire. Ainfi jamais^ mt il n'y a, & il ne peut y avoir, en quelque I état que nous concevions l'homme , d'a-'"»* I mour méritoire , fans que l'homme foit^wH^n^ iadifférent. Non feulement dans notre état l'indifÉcrence eft une condition név,effaire pour mériter & pour déméri ter ; mais dans tout état > dont nous aions l'idée , il n'eft pas poflîble qu'on faffe une afrion méritoire ni déméritoire fans indifférence. Car c'eft pir l'amour qu'on mérite, ou qu'on démérite. Or l'amour ne peut fe porter que vers les biens finis, ou vers le bien infini. S'il fe porte vers les biens finis , vers tout ce qui n'eft point Dieu, r . . On oppolera peut-être que cette «!-«««*< •«"fon eft vraie, lorfqu'il s'agit de pour foi, mais non pas iorfqu'il s'agit de**^”"* mériter pour

d’autres ; car on peut, étant meme rempli , mériter pour d’autres, & pour lors on meriteroit fans indifférence. Mais on peut montrer qu’il n’eft pas poftible qu’on mérite pour d’autres^feomme Jefus-Chrift qui avoit la vifion intuitive l’a fait pqur nous) fans avoir l’indifférence. Car, pour le dire en un mot , comme ces biens ne peuvent jamais rem- j afin de mériter pour 4’*utres que pour plir la capcité de l’ame , il eft impofti- ! nous , il faut que notre aérion , qui nable que les aimant avec ufage de raifon & | rurellemem ne pffe point celui qui lifak, délibérément, on n’ait l’indifférence. Il ait une diredion ve« les autres r cette eft donc impoftïble que cet amour, dans direélioo doit être dans notre volonté; & lequel confifte le démérite , exclue l’in- afin qu’elle foit dans notre volonté, il différence. ^ut que nous veuillkms, âc que nous aiont inten

prouvée par le raifonnement. 261 peut douter qu'ils ne s'allient en lai avec Our. un merveilleux accord. XVIIL Sans prétendre pénétrer dans ces nœuds intimes & cachés, il ed vifible que puifque la qualité de juge ne détruit point la intention d'ofinr à Dieu telle adion pour le bien d'une autre peribnne. Or ceci retombe dans ce qu'on a dit du choix des moiens %apx. Car devenir intercelleur pour un autre , ou ne le pas devenir, ce font deux partis qui n'ont j qualité de fïidè générale , il s'enfuit que pasuneliaifon efientielle & néceflaire a- Dieu, en jugeant les créatures, les juge vec l'amour béatifique : ce font deux comme s'il n'agilToit point en elles. La partis égaux par leur nature par rapport à qualité de caulê univeiifelle fait que Dieu un homme qui jouit de Dieu, comme on opéré toutes les œuvres des créatures, & l'a montré ailleurs. CTr quelque rempli , qu'il fait tout ce qu'elles font. Cela fe que foit un homme par l'amour béatifi- 1 vérifie dans le fyfteme du concours conque , il conferve toujours une véritable ' comitant , comme dans celui du concours indifférence pour ce qui n'a pas de liai- j prédéterminant. Pourquoi donc , lorffon avec cet amour ; il conferve une vé- ! que Dieu en qualité de juge condamne la ritablc indifférence poiu: les moiens ^ux créature qui commet une mauvaife adion, par leur nature. Par conféquent on ne | cette condamnation ne porte-t-elle pas peut pas mériter, même pour les autres, aufli fur lui même, & fur l'adion par fans-que l'on ait toujours la liberté d'in- laquelle il a coojséré avec la créature, fi différence : & par U il eft aifé de con- ' ce n'cfl que Dieu féparc fon adion de clurreque, félon ces principes, la liberté celle de la créature, & que confidérant d'indifférence eft infcparable des adions l'adion de la créature toute feule , il méritoires & déméritoires , & qu'elle : condamne la créature comme clic le mcn'en eft pas feulement une condition ar- rite? bitraire, mab néceffaire & naturelle. Mais comme la prémotion ne donne aucune atteinte à l'indifférence, & qu'el- doit juger la créature. Dieu ne devroic le la laiffe dans fon entier , on ne peut faire entrer fon adion dans le jugement, point prétendre par cet endroit que la ou que parcequ'elle auroit produit la maprémotion nuifê au mérite & au démérite lice , ou parccqu'elle l'auroit eue cilede la créature. ménoc, devant l'cmpècher dans la créaturc. ^ I L'adion de Dieu ne produit point le Quand je médite fur le rapport de défaut qui eft une privation & un néant; Dieu avec les acatures , je découvre en lorfque Dieu opere dans les mauvaifes ahii deux grands titres. Le premier eftidions, il n'y verfë point la malice, mais celui d'une caufo

univcrfcllc qui agit dans ' il ne donne point certaines portions, pour les créatures , & qui leur prête fon fo- ] ainfi parler, d'étre & de bien qui auroient cours : le fécond eft celui d'un être fou- { fait l'adion fans défaut. Tout ce que verain qui en eft la réglé & qui doit en | Dieu donne eft bon ; l'ade qu'il opere être le juge. Comme on oc peut fe dif- en nous eft bon ; & il ne devient mauvais penfer de reconnoître en Dieu ces deux ! qu'autant qu'il eft dans la créature & qu'il Or nous voions allez pourquoi Dieu ne doit point juger fon aéfion comme il titres , & que l'immenfité de fon être fufiit pour fournir à tout, & pour réunit les extrémités les plus éloignées , on ne eft fon aâion. L'aclion de Dieu n'eft point cHe-mcme maheieufe : à Dieu ne plaifê qu'on ofe Kk J fou» S

Skct. VII. r*aT. 262 La *P rémotion phf/ùfne feulement le penfer ; elle ne pourrait l'é- 1 de nous donner l'être, éc cètte mceB*eft pas un engagement à perpétuité de nous donner comioueilemcnt de nouvelles faveurs. ^ r.il > . .f.. En confide'rant atrentivemem les dilFéj tre qu'en ce qu'elle devroit empêcher que l'aôion de la créature ne le fur. Orprenons garde à la maniéré dont Dieu agit en qualité de caufe univerl'elle j il agit pour fupplcer au befoin de la créature; il ^ rens caraéieres des dilFérens êtres qui forit n'agiroit point fi la créature étoit en état j au monde , on trouve que comme il y en d'agir fans lui. Mais Dieu agit tellement a qui peuvent éxilfer l'un 6ns l'autre, par pour fuppléer au befoin de la créature, exemple, le corps & l'efprit : que comqu'il ne doit rien à la créature , & qu'il me il y en a auQl qui ne peuvent éxifter a'eft pas obligé de lui donner ou plus ou l'un fans l'autre ,* par éxemple , la Ionmoins. Ainfi quand Dieu lui donne quel- gcur fans la largeur dans la matière ; de même il y a dans notre amc certains degrés d'etre qui peuvent éxifter l'un fat» l'autre, mais de manière que fi nous formons les uns lans former 1« autres : nous que degré d'être & de bien , la créature n'a point droit d'exiger qu'il lui en donne plus, & Dieu n'y eu pas obligé. Cela étant, comment Dieu ;ugeroit-il fon aélion propre? Comment h condam- ! fommes dcfcâueux & dilïbrmes ; nous neroit-il , puis qu'elle n'eft ni mauvaife, I pouvons faire des adions fans les rapporni caufe de la malice ? Au contraire il | ter à Dieu , néanmoins fi nous formons doit juger la créatiare. c'eft en elle qu'eft , ces aâions fans cet amour, nous fommes h malice : l'aâion défitâueufê ^is'elle difformes & défèâueux. Or puifque ces faityr devroit être fans défaut: eUc devoit ■ degrés d'etre peuvent être l'un fans l'au(brmer un aéfe d'amour de foi-même, non tre , Dieii peut bien nous faire opérer l'un faire opérer l'autre , & n'eft pas tout feul & fans autre rapport , mais j fans nous faire opérer un amour rapp>orté à l'amour de Dieu. f point engagé par conféquent à nous faiRcmarquons ici la grande & importan- ; te toujours opérer le bien. Mais parce te diftcrence qu'il y a entre Dieu & la que nous devons non feulement faire des créature. La créature doit faire fon a<ftion , adions, mais les faire dans la droiture & fans défaut : mais Dieu ne doit , c'eft-à- 1 par l'impreflion de l'amour de Dieu , fi dire, n'eft pas obligé de lui donner cette nous formons ces adions qui renferment adion fans défaut. La dette eft toute certains degrés d'etre , fans lés former dans la créature , il n'y en a aucune en Dieu. Cette difFérence paroit étrange^ l'homme , elle l'effraie , elle

l’accable ; mais avec l’amour de Dieu , nous fommes difformes, défedueux & injuftes. Qg’aurons-nous à lui répon<&« au jugement ? 11 a droit d’éxiger de nous que elle eft inconteftable, & elle fort de lana-i nous l’aimions, & nous n’avons pas droit ture même & de l’infinie différence qui d’éxiger de lui qu'il nous donne cet aeft entre ces deux êtres. Dès li que nous' mour. Tout ce qn’d nous donne, même avons reçû l’être de Dieu , nous contra- ^ dans les aâions de p>éché, eft un bien ; il dons une dette eflcntielle & un devoir y refteun défaut , mais il n’en eft ni la immuable de nous rapporter à lui par a- raifon, ni la caufe. Ce défaut combe fur mour : mais dès que Dieu nous a donné la odatuR même ; vous aMMiâ* former l'être , il ne contrade pas la dette de nous I del défiMÙ- que j’aie agi en confërver immuablement dans ce fainr a-^ vous»ii<|oe j'y aie agi plus ou moins, ce mour. C’eft une grâce qu’il nous a faite n’eft pas une dette de ma part , mais une I* grâce; □ lit!’:--) by '■ OgU

prouvée par grâce ; & tette grâce doit être fcparêc du ooinpte que j’ai à vous demander de mes droits ; ils fublîAent indépendamment d'elle. J’ai droit de vous demander ce 3ue vous me devez , & vous n’avez pas roit d’éxiger de moi ce que je ne vous dois pas. Emportez fans murmurer ce que je vous ai aonné : heureux feulement de ce que pouvant vous donner beaucoup moini j’ai tant fait pour vous i il ne vous refte qu’à me remercier pendant toute une éternité de ce que je vous ai donné de quoi diminuer vos fupplices , en vous communiquant certains biens qui vous ont empêché de tomber dans de plus grandes & de plus terribles fautes. Comme l’obligation n’eft point ^le& réciproque , qu’elle eft en nous d’aimer toutes chofes par rapport à Dieu , fans qu’elle (bit en Dieu de nous donner toujours cet afte fans aucun défaut , il s’enfuit que Dieu, lorfqu’il nous juge, n’eft point obligé de faire dépendre fon jugement de ce dernier point , qu’il doit le régler fur nous, & non fur lui , pmïque la juftice eft de nous à lui pour nos devoirs, & non pas de lui à nous pour fes grâces ; & qu’ainfî il doit juger la créature en la regardant comme feule , comme s’il n’agirtbit point en elle. Audi quoiqu’il agilTe dans la créature, n’eft-il pas moins vrai que la créature agit, qu’elle veut, qu’elle ft détermine. Sicile aime les créatures plus que Dieu , c’eft qu’elle le veut ainfi ; & non feulement elle le veut, mais elle veut le vouloirj & elle veut le vouloir, pouvant vouloir autre chofe. Quand on envifage la créature péchereffe fous ce regard , on trouve une proportion réelle e; tre fes crimes & les ciiàtimeiis. Elle a abandonné par fon crime l’être fôuvcrain St éternel ; & l’abandon de cet être , cttte privation pendant une éternité fera fa plus cruelle pei■e. Elle a patïé par deffus des vérités ruifonnement. 26^ que fa confcience lui offroir, en préférant j le lîni à l’infini ,• elle n'a pas ulé de fbn pouvoir pour le bien ; & fa propre confciencc s’élèvera contre elle meme pour la tourmenter. Enfin elle a pris pour fon partage les créatures , & elle en fouffrire tes douleure. On trouve donc une reUtion & une proportion entre les crimes & les châtimens de la créature , & l’on n’a plus de [^nc à concevoir qu’elle doive être punie, lorfqu’on l’envilagc toute feule 8c fans rapport au fccours dont elle a bej foin, & que l’on confidere la détermination qu’elle forme librement en elle meme pour le péché. Par conféquent Dieu en qualité de juge, devant la regarder ainfi, ^ il n’eft pas «onnant qu’il la condamne aux fupplices qui font proportionnés à fes péchés. Ce qui peut faire qu’on trouve plus de difficulté fur ce point, c’eft que’par illufion on fc repréfente un

pécheur comme un malheureux qui eft privé du bien de la droiture & de la juftice , & qui foiipire après ce bien; au lieu quCfi l'on envifageoit le pécheur tel qu'il eft , on rrou; s-eroit un vrai rapport entre la difpofitîon de fon caur, & les châtimens qui lui font préparés. Car bien loin que ce pécheur fe croie malheureux d'être prive du bien de la ; grâce , fbn tqrt au contraire eft de ne ' point aimer & de ne point vouloir former l'amour de ces biens. S'il les aimoit , il I les auroit déjà; & il en auroit autant que ! fon amour auroit de degrés. Au con1 traire ce pécheur forme en lui -meme l'aI mour des biens créés , & Dieu qui fonde les CŒurs voit toute la difformité d'un te! amour. Nous mêmes , quelque peu de lumières que nous aions , nous ne laiffons pas d'en entrevoir l'horrciff. Nousvoions que lejpécheur f jrmant cet amour , fait ! fon Dieu de ces fortes de biens, qu'aiant toujours devant les yeux au mcMiis une f'iMr. XVIII.

StCT. VII. Paît. 264 La Vrémotim phyfîque vue géné^le du bien infini, il préfère, fe- renferme h meme difficulté, &où il ne Ion que nous l'avons expliqué ailleurs, le \ foit impoffible d'y répondre , en raifon' fini à l'infini , qu'il ne veut point des 1 nant de la jufiice de Dieu fur le pied de biens étemels , qu'il ne veut point même U jullice des lionunes i A« errrè, dit S. t- r- c.\a-; que Dieu les lui donne , qu'il ne veut AugufHn, fi eoi, in ^nos nohu potejUi ^ point aimer Dieu , qu'il méprife fon a- -inte oculos mfiros perpetrnre JcHern ptrmù-^i*' mour, qu'il le refuferoit fi on lui propo- ; tnmm , rri cnm ipfn trimm ; vert foit de le lui donner , qu'il ne. compte mnnmtrnhilid iUe perminit fieri nnte tcnltt pour rien la grâce qui le donne , que ce fines , ipst fi suitjsu velniffet , nnlli ratiane font ces faux biens qu'il aime,* & qu'il permisteret , dr inmen (fi js^lsts (fi 'bonsse aime parce qu'il veut les aimer > & qu'il veut les aimer en pouvant aimer d'autres Il fiéroit bien il un père qui a placé fon biens , en Tentant meme qu'il a un tel fils dans la conjonâiire où il favoit cer* pouvoir en formant cet amour, & en tainement qu'il tomberoit dans le crime, voulant le former malgré ce fentiment. qui a eboifi meme parmi un millier de Toutes ces horreurs , qui fouveot ne fc : circonftanccs , celle où il a prévu fa perte; développent point diftinétement , font néanmoins renfermées dans cet amour criminel , qui domine dans le pécheur , & bien d'autres encore jufqu'à l'infini ; car le péché efl un mal fans bornes : & combien ne s'en faut -il pas que nous n'en comprenions toute l'énormité? Or quand on envifage par cet endroit le mauvais amour que forme le pécheur lorfqu'ü commet un péché , fon rapport avec les peines étemelles n'e(l-il pas vifible, & par conféquent la juftice de celui qui le punit par ces fupplices ? V I r. qui de plus a concouru avec lui , qui l'a aidé, qui a opéré avec lui cette aélion : il fiéroit bien , dis-je , i ce pere de fe plaindre de fon fib , de le punir par des châtimens rigoureux fans adoucillêment & fans relâche, & de ne vouloir point ni lê blâmer, ni fe punir lui-même. C'eft ce- . psendant ce que doivent dire de Dieu les Congruiftes. Qu'ik ne viennent donc psoint s'armer de cette difficulté pour nous combattre ; qu'ils la réfolvent eux-mêmes ; qu'ils diffipent nos nuages ; qu'ils nous y falTent voir clairavant que de nous l'oppxafer ; ou plutôt qu'ils reconnoifient avec les Thomifies, & que tous les déAprès tout , qu'on trouve tant qu'on ^ fenfeurs des autres fyfleroes le recoonoifvoudra de la difficulté dans cette matière; mais qu'on éxamine fi cette difficulté ne vient point de ce que l'homme mefure la jufiiee de Dieu fur une jufiiee route

humaine , & qu’il s’imagine que Dieu efl obligé de traiter avec la créature comme une créature doit traiter avec une autre. fent auffi , que les jugemens de Dieu font un abirae tr^ profond, & t^u’il faut raifonner différemment de la jufiiee de l’être fupreme & de celle des êtres inférieurs. Ceft ce que S. Auguftin nous exprime admirablement dans le Livre 3. defoo Lib.;.Op. Cependant qu’on fe tourne de quelque ' grand Ouvrage contre Julien. Ce Ptre^f^j^ côté qu’on voudra , qu’on effaie, qu’on j foutient contre cet Hérétioue que Dieu hazarde, qu’on franchiffe même les bor- 1 ell jufle , lorfqu’il punit dans les enfans nés de la Théoh^e, &, fi je l’ofc dire, I les j>éch& de leur père; quoique Dieu ait celles de la foi ; où trouvera-t-on un fy- ! défendu aux hommes de faire la même ûeme uat foit peu rajfonnablc, qui ne chofe, & qu’ils fulTcnt injufies, s’ils le I faiDigitized by Googli

prouvée par faifoicnt. Julien répond que fi cela étoit ainfi : y^ivres nos ipiÀm ipfi tft , cnpis viJtri, hnnt'o non juftiores , Jid nos *^i4oscp fi iniqustm. A quoi S. Auguflin réplio UC ; Qmd efi qssod dkù , tsomo , qni multitmdtjipu? Qt^o extelfior t tansô infirsttabilior divina qsùun htonnna js^isU, tdntéqnt ab hoc ilia diftantior, Qsùs enis0homo jnfitu finit perpetrari fielus qmd habet in potefiatt non finerei Et tamen finit hoc Dent tnccnqsarabiliter jt^is omnibus jnfiior , (ÿ* cujtu poteftas tft incompttrabiliter omnibus pouftatibsu major. Hoc cogitai (j; noli judkem Deum judicibus hominibus comparart, quem non duhitandum tft tjftjuftumy ttiam quando facit quod videtur hominibus iniuftum, é" ^t"o fi fectret, tfftt injuftus. «cnt. 3oo.Pen((^ que S. Profper a regardée comme fi importante > qu'il l'a placée au nombre des fentences qu'il a extraites de S. Auguftin. Certainement les voies de Dieu font bien éloignées de nos voies, lès jugemens bien autres que les nôtres j & c'eft ce qui doit nous pénétrer 'de crainte & de reipcél. Sa jufiiee, auflï bi«o que (es autres attributs, eft infinie & incompréhenfible. Etant donc aufli peu éclaires que nous le Ibmmes fur cet article, je demande lequel efi le plus judicieux & le plus raifonnable , ou de nier que Dieu fafTe ce que des preuves évidentes nous montrent qu'il fait, fous prétexte que nous fentons de la difficulté i l'accorder avec nos idées de jufiiee ; je veux dire que Dieu nous prémeut, & nous punit ; ou depaffèr pardeffus cette difficulté , & de croire par une vue fupérieure que cela efi jufie,puifque des raifons incontefiables nousdreouvrent que Dieu le fait ? On peut ici , fans craindre de fe jetter dans des lieux communs & de donner une défaite , allouer pour folution l'incompréhenfilfilité de la matière, & pour défenfe le peu d'étendue de notre efprit. Tom, II. U raifonnetnent. 26 f Qu'une telle répoofe (bit quelquefois une CiiAr. modefiie mal placée 8c une fuite d<^uiI fée de la vérité , il efi certain que quelquefois c'tfi une jufic humilité & une modération néceffaire. Le fujet en déci'de. Il faut fonder, où il faut fonder: ■ mais il faut s'arrêter aufli & connoître notre mefure. La marque du vrai fyfieme j c'efi d'être difficile où il doit l'être , & 'de paroître net & évident par tout ail! leurs. Je ne veux point d'un fentiment I qui me découvre des jugemens imp>énétrables : j'aime à le trouver obfcur, épineux , enveloppé fur ce point. L'Ecriture & les Pères m'annoncent qu'il doit l'être, & par ü même me garamiffent fa fureté. j Après tout , la difficulté en quefiion efi de nature i ne devoir préjudicier en j rien au fyfieme de la prémotion phyfij que. Tous les Chrétiens font obligés

I d’admettre touchant la juftice de Dieu quelque chofe de plus difficile encore, ou • pour ôter toute altercation , quelque chofè d’aufli difficile que ce cju’on admet , pofé la prémotion. On ne doit point s’offenfer d’un fyfieme , parce qu’il nous préfênte une difficulté fur un point , fur lequel nous tenons déjà qu’il y en a. Le péché originel , ce dogme fondaj mental, fur lequel efi établi tout le fyfieroc de notre religion , quelle étonnante difficulté n’entrarne-t-il pas après foi touchant la jufiiee divine? Un million d’enfans font damn& tous les jours pour avoir contraéfé un péché commis il y.a près de fix mille ans , fans qu’ils y prennent aucune part , ni qu’ils en aient eu la moindre connoiflance. C’efi en vertu des loix établies que ce péché fe communique avec le fang , & qu’il prend fon origine ' dans la nature. Cela efi certain. Mais cependant n’efi-on pas effraie de voir que Verte ame nouvellement créée, infiniment différente du corps auquel elle s’unit, deI L 1 vient Difli 1 ‘Ogt

Sect. VII. Paut.I. 166 La 7 r émotion pbyfique vient l'objet de la cokre de Dieu , qu'il de fcntiment : une telle clApencc n'eft dis du goût de ceux qui prétendent com&tla condamne, qu'il la punit, qu'il la regarde comme la viftime de Tes vengeances étemelles, fans qu'elle ait fait aucun aéle, fans qu'elle ait pu en faire , fans indifférence , fans liberté , fans connoilfance , fans ufage de raifon ; par cela lêul qu'elle eft unie à un corps , auquel elle n'eft point unie par fa faute ; & après cela , trouvera-t-on étrange que Dieu puniflê un homme qui a fa liberté, -rufage de raifcn, le pouvoir de ne pwint pécher, qui a befoin à la vérité de la prémotion , mais auquel Dieu, pour fupplcer i fon befoin. tre la prémotion par la raifon de h judice de Dieu , & ils aiment mieux fc rendre aux marques apparentes de fentiment qu'ils apperçoivent dans les animaux, qu'aux motifs les plus tendres de cette Phifcfophic. De plus, non feulement ils ne trouvent point d'inconvénient à ce qu'il y eût des hommes qui fans avoir jamais eu aucun péché, fuffent accables de douleurs & de maux, Sc auxquels Dieu fit fouffrir tout ce que dans cette vie nous prouvons de IJ — — — 1 — — — «WW, onne telle que l'homme avec elle agit, plus dur îé de plus horrible , fins que qu'il veur, qu'il veut vouloir avec liber- I leur innocence pût les préferver de ce déluge de maux : candis que la prémocion té& indifférence? CHAPITRE XIX. Om répond 4 ^nel^s objeHions vulgaires. I. exemteroit , meme de la moin les attentats les plus atroces. Ils vont plus loin; car il (êmble que plus on veut s'éloignef de la prémotion fous prétexte de douceur, plus les opinions molles Si relâchées qu'on embraffe, conduifent à des extrémités rigoureuforC'eft le fentiment de Molina,que dans in«ntorMaïs ce qui efl admirabfe, c'ell que l'état où nous Hlmrrics, Us fortes de U ceux qui appuient le plus fur l'ob- [ tsere fins demeurées telles (ÿ- Us mêmes, qttt jeélion propoféc dans le chapitre ^técé- \ nottr Us ttstrions estes fi nous avions àe‘ créés ;><>.«■dent. Si qui précefldent que ce feroit une ' dans ttn état purement nasttrel,(!r deftinés conduite inhumaine Sc indigne de la ju- une fin naturelUi parce efue U péché de notre/' ftice de Dieu, de faire fouffrir des peines \^prémier ptre m nous a (défiés que dans Us'lfi^'.ifi^. â une créature qui commettroie un péché dons gratuits. /j™ Suarès dans fon fécond proltgomenc ) tm pmrn fur la grâce chap. R dit la meme chofe, & dans lé chap. 9. Il fatst répondre , dit- '■***"*'‘il, que rkosttme dans F état de nature tam-^'Ç^^ bée, en confidérant ce qtse ta Providence de DieùgénéraU (ÿ- convtnabU à fia

stature fiait avec la prémotion , ne trouvent aucune difficulté à ce que Dieu en faffo fouffiir tâuellement de toute efpece à des millions de créatures innocentes , & qui ne font que de fortir de fes mains. Les nouveaux Phifofophes ont beau repréfênter que fj Dieu.imprimoit desfênti- \pour lui, n'ejl pas tnoins ebj'pojè à bien agir. mamqmi prmm fs* mens douloureux à cette multitude ia- \ à biett penfier, a bien jttger en ce qtii regarnombrable d’animaux qui rcmpliflenc Tu- de la condttite , qu'il Tauroit été' s'il avoit nivers , il les tourmenteroit en pure perte; qu’il faut donc leur accorder â tous une amniftie générale; & que, pour les étemter de douleur, on doit les ézemter auffi de la cotidnite , qu'il fan été créé dans Pétat de. nature pure : prSpofîtion qu’on ne doit pas regarder comme une parole échappée,* mais comme une'-’’*^" des bafes de leur fyflemr. C’eft Diyi --r.i , y

prMtvée psr le raifîmnement. C'cft encore un principe que Molina j afteufcs de cette doârfne, tâche de s*enC»*r» garentir > en difant qu'il croit que dans cet état) il eH vrailêmblable-' que Dieu . J ^ a-i / I *a ^ wmeiétnt l?îî3'^*dans fi difp. 17. pafe comme un priodpe de foi : que dans l'état où nous mes , nous ne pouvons être lopg>tem« auroit donné Ubéralement quelques jê* fans tomber dans quelque péché iBotl||É| coursextraordinaires & hors du cour tiaf4TU 4M f, £>ieu ne nom foutient par uaiêcmW mrel i avec lefquels l'homme auroit pu particulier , outre le concotm général* concomitant Sc naturel. Orquelle terrible conlSquence cesdeux vivre du temps, fans commettre des j^. chés mortels. Voici lès paroles : Propter o^eSmes. . . . verifimiliter cnifio, ôuÙ£entùim ilUns ftatM, , . . liierdii provkUmiÀ Æi cc»ferra aU~ pure lont les memes; ^ auxiliA ht jmiflAntià ^xidem tuUHrAliA, d'un autre côté l'on avoue que dans rua- >» nude Axtem tdtrk ctmmuxtm CAu/krmn tre état (î nous n'avons que le concours | nAturtUiitm cwfitm cdUtA , tj/ubtu htm» eénâxl & naturel, nous ne pouvons pas \pojftt , JiveUtt, totAm Ugtm nAtmrAUm dm we loag- temps fans péclicr morcelle- fervart. ment: par conSquent dans l'état de na- | Mais i. qui dit vraitoblable , fut turc pure, l'homme ne pourroit pas être j entendre par là même que l'opinion conlong-temps lins commettre quelque pé- traire ne failTe pas d'avoir fa probabilité, ché mortel; d'où il s'enfuit que, félon ces & c'eft efFeôivement celle qui s'accorprincipes. Dieu peut créer l'homme dans de le mieux avec les principes que ces auun état où l'homme ne peut obferver | teuR établiffent , comme on le voit dans long- tems fa loi , & que Dieu poiura pu- | la fuite. Il eil donc probable que Dieu nir par les peines de l'autre vie des hom- peut ne point donner ce lêcours particuroes qu'il aura mis de lui-méme dans un lier : il e(l probable que Dieu pourroit éut, où tous ceux qui y vivront quel- 1 créer les hommes dans un état ou aucun qoe temps ne pantroat s'éxemter de pé- ^ d'eux ne pourroit vivre quelque temps coé moitel. Après ode féroit-il bien | fans pécher mortellement, puifqu'avec eux défènlëuR de ces principes d'allouer cont^la prémotion phyfque la dureté prétendue de cette doéirine. Suarès lui même a bien fenti cette conféquence, il ne s'en cache point dans fon I. I. De necelTitate gratiæ c. 28. alTer- . tione prima. Homhmtt ht iUo JlAtm (de nature pure) ptr filas zrires natiirédis r<- j turns (ÿ- UbtrtAsis, ficlnfi amtti peciiliari ad- , jtueno Dei , mon poimjfi dim firvare totam | naturd-.m Itgem abfijue gravt cttlpâ. Htc ajfertio fi^nitttr ex dodrina datà; favoù là ce

concouR général tout feul on ne le ' peut : il eft probable enfin que Dieu j pourroit punir par des fupplices dans l'auI tre vie un homme qui auroit péché mortellement en confluence d'un état où Dieu l'auroic mis fans qu'il eût le moindre péché. I a. Non , ' il ell plus vraifemblable , I dit-on , que l'homme dans cet état auroit , outre le concouR général , un fêcouR particulier avec leqqel il pourroit être prélêrvé de péché mortel. Prenez dodrine que nous avons rapporté , que [ garde que cette réponfe & contredit & lîi||ain)e tombé n'efl pas plus foible, que détruit la thefè qu'on a établie. On a l'aSW^ ^ét^ un homme créé dans l'état établi deux chofes : la prémiere que nous de mtnre pure. « avons autant de force dans l'état où nous Il eH vmqperSuarès cf&aié des fuites fommes, qu'en auroit un homme qui fei L 1-i toit

SlCT. VU. P*IIT.I.î68 La Trémotien phyfi^ roit dans IVtat de pnre nature ; la fecon-( de, qu'il n'y a aucun inconvénient que J Dieu creat l'homme dans cet état de piuc nature. Or ce fecours particulier qu'on, admet outre k concours général , n'eft point un privilège naturel ; au contraire il feroit au detTus du cours ordinaire de la nature, comme on l'avoue : 'VUr '» cmmtmtm autfarum nMurulimi* carfim. Dieu ne le donneroit que d'une maniéré furnaturelle ; l'homme qui le rccevroit, ne feroit plus fimplemcnt avec la nature toute pure. Par conféquent il faut dire de deux chofes l'une en fuivant ces principes : ou qu'il n'eft pas poflible que Dieu crée un homme dans l'état de nature pure, parce qu'il ne peut le créer fans lui donner lefe* cours particulier qui eft au deifus de la I I. PafTons outre. Si l'on compare le fyfteme de la prémotion avec celui des Con^l^ftes, on trouvera que les principales nature; ce qui contredit la thelê qu'on a cultés font à peu près les mêmes dans l'un & dans l'autre fyfteme. ^ C'eft ce que reconnoit le favant P. Pc- T»m.t. tau touchant la difiiculté vulgaire que l'on forme contre la prédeftination. R appor- 9 • c- r • tons la, cette difficulté , pour vàiner ce^'*'^ que j'avance. Qu'on fafle tout ce qu'on voudra, dk-on, ceux qui font prédeftinés feront fauvés, & les autres ne le feront pas. Mille perfonnes périront à côté de l'Elu de Dieu , & dix mille à fa droite , fans qu'aucun mal approche de lui. Les Anges du ciel le porteront dans leurs mains pour empêcher qu'une feule pierre ne le fade broncher; 8c le monde établie : ou que H Dieu peut créer un ; ftniroit plutôt que fa perte étemeUen'arrihomme dans l'état de pure nature, il peut I vât. ne point lui donner ce lêcours particulier, mais feulement le concours général & concomitant, avec lequel il ne pourra s'empêcher long temps de tomber dans le péché mortel & de fe perdre. , 3. Ce fecours particulier qu'on croit vrai-lêmhlablement pouvoir admettre dans l'état de nature pure , (èroit un fecours accordé outre le cours ordinaire de la nature ; Vltrà commtUKm CMtfuritm tuturalium cmr/tmi & ce qui eft ainfî au delà du cours de la nature , eft un miracle. Dans cet état donc , pour peu qu'on eût vécu quelque temps , on n'auroit perfévéré fans péché mortel, que par un vrai miracle. Or remarquez en paifanc la iôiblelTe de ce prétendu concours général 8c concomitant : avec lui on nous avertit, qu'on ne peut vivre quelque temps fans péché mortel , & qu'il ftut que pour nous fauver, Dieu falle un miracle. Ua concours de cette nature merite«dl dooej qu'oo s'échauiTe tant pour le défèndref Il n'y a donc qu'à s'abandonner hardiment a (es palHons; (î.je fuis prédeftiné, infailliblement

je lêrai fauvé ; celui qui m’a prédeftiné , (aura bien me convertir par une opération efficace 8c prédétenninaRte ; & par le moien de cette opé'atbn tourner mon coeur comme il lui' plaira, & quand il lui plaira. Mais ce raifonnement impie (ëVpeut âire également, foit qu’on admette une grâce efficace p.ir elle même,foit qu’on adimtte une grâce congrue. La grâce congrue eft infaillible. Dieu a prévu toutes les circonftances où eUe auroit fon effet , & il ne manque pas de nous y placer , quand il veut nous convertir. On peut donc au fujet de cette grâce dire la même choie que touchant la grâce efficace par elle même: Si je fuis piédeftiné,. inlailliblement je lêrai lâuvé: je n’ai que faire de m’embarralTer des v<^ éarottes du fahit : celui qiii A‘a-p(édefliRé4ara bien me con vertir Jd même, quand il le voudra par lemoién de cette grâce congrue. DèsDiÿ'.::.;=d by

SECT. VII. PART. I.

roit dans l'état de pure nature : la ſeconde, qu'il n'y a aucun inconvénient que Dieu créât l'homme dans cet état de pure nature.

Or ce ſecours particulier qu'on admet outre le concours général, n'eſt point un privilége naturel ; au contraire il ſeroit au deſſus du cours ordinaire de la nature, comme on l'avoue : *Ultrà communem cauſarum naturalium curſum.* Dieu ne le donneroit que d'une maniere ſurnaturelle ; l'homme qui le recevroit, ne ſeroit plus ſimplement avec la nature toute pure. Par conſéquent il faut dire de deux choſes l'une en ſuivant ces principes : ou qu'il n'eſt pas poſſible que Dieu crée un homme dans l'état de nature pure, parce qu'il ne peut le créer ſans lui donner le ſecours particulier qui eſt au deſſus de la nature ; ce qui contredit la theſe qu'on a établie : ou que ſi Dieu peut créer un homme dans l'état de pure nature, il peut ne point lui donner ce ſecours particulier, mais ſeulement le concours général & concomitant, avec lequel il ne pourra s'empêcher long temps de tomber dans le péché mortel & de ſe perdre.

3. Ce ſecours particulier qu'on croit vrai-ſemblablement pouvoir admettre dans l'état de nature pure, ſeroit un ſecours accordé outre le cours ordinaire de la nature ; *Ultrà communem cauſarum naturalium curſum* ; & ce qui eſt ainſi au delà du cours de la nature, eſt un miracle. Dans cet état donc, pour peu qu'on eût vécu quelque temps, on n'auroit perſévéré ſans péché mortel, que par un vrai miracle. Or remarquez en paſſant la foibleſſe de ce prétendu concours général & concomitant : avec lui on nous avertit, qu'on ne peut vivre quelque temps ſans péché mortel, & qu'il faut que pour nous ſauver, Dieu faſſe un miracle. Un concours de cette nature merite-t-il donc qu'on s'échauffe tant pour le défendre ?

II.

Paſſons outre. Si l'on compare le ſyſteme de la prémotion avec celui des Congruiſtes, on trouvera que les principales difficultés ſont à peu près les mêmes dans l'un & dans l'autre ſyſteme.

C'eſt ce que reconnoît le ſavant P. Petau touchant la difficulté vulgaire que l'on forme contre la prédeſtination. Rapportons la, cette difficulté, pour vérifier ce que j'avance. Qu'on faſſe tout ce qu'on voudra, dit-on, ceux qui ſont prédeſtinés ſeront ſauvés, & les autres ne le ſeront pas. Mille perſonnes periront à côté de l'Elu de Dieu, & dix mille à ſa droite, ſans qu'aucun mal approche de lui. Les Anges du ciel le porteront dans leurs mains pour empêcher qu'une ſeule pierre ne le faſſe broncher ; & le monde finiroit plutôt que ſa perte éternelle n'arrivât. Il n'y a donc qu'à s'abandonner hardiment à ſes paſſions ; ſi je ſuis prédeſtiné, infailliblement je ſerai ſauvé : celui qui m'a prédeſtiné, ſaura bien me convertir par une opération efficace & prédéterminante ; & par le moien de cette opération tourner mon cœur comme il lui plaira, & quand il lui plaira. Tom. 1. Dogm. Theolog. L. 9. c. 5. pag. 650.

Mais ce raiſonnement impie ſe peut faire également, ſoit qu'on admette une grace efficace par elle même, ſoit qu'on admette une grace congrue. La grace congrue eſt infaillible. Dieu a prévu toutes les circonſtances où elle auroit ſon effet, & il ne manque pas de nous y placer, quand il veut nous convertir. On peut donc au ſujet de cette grace dire la même choſe que touchant la grace efficace par elle même : Si je ſuis prédeſtiné, infailliblement je ſerai ſauvé : je n'ai que faire de m'embarraſſer des voies étroites du ſalut : celui qui m'a prédeſtiné ſaura bien me convertir lui même, quand il le voudra par le moien de cette grace congrue.

Dès-

Digitized by Google

pro'^vée par h Dès-li que j*ai montre que cette difficulté eft commune, je me fuis déchai^ de l'obligation d'y répondre. Elle vous regarde auffi bien que moi , dirai-je à un Congruifte; je répondrai ce que vous y répondrez t bien plus , elle regarde quiconque Mut raifonner jufte dans fon fyfteme, fflt-ce un hérétique qui n'admettroit qu'une grâce Pélagietme, comme je le montrerai dans le chapitre fuivant. Cependant difons un mot, poim en découle l'illufion. Si mon fort eft arrêté de toute éterniré, dit Timpie, qu'ai-je \ foire de me gêner â pratiquer la vertu / Si je fuis du nombre des prédeftinés, la grâce ne manquera pas de venir au devant de moi , & en quelque fituation qu'elle me trouve, foit dans la retraite, foit dans les délices, elle ne manquera pas fon coup. Si je fuis du nombre des r^rouvés, tout ce que je ferai de bien ne m'cmpcchera pas d'être damné. Ainfi le parti que je vais prendre, c'eft celui de quitter la vertu 6c Je chercher le plaifir. Mais i cet impie, je lui répondrai fur le meme ton. Qu'avez-vous affoire de prendre un tel parti ? Car tout eft | arrêté dans la Providence de Dieu de tou- I te éternité. S'il eft arrêté que vous vous | divertiffiez , qu'avez-vous affaire d'en prendre la réfolution'? Ce qui eft fixé de toute éternité ne manquera point d'être , quelque chofe que vous faffiez ; & s'il eft arreté que vous nevous divertirez pas, à quoi vous fêrvira d'avoir pris cette réfblution i La réfolution de me divertir , [ repliquera-t-il peut-être , fervira à me di- 1 vettir. Mais , lui dira-t-on , h réfolu- I tion devons fauver fervira i vous fauver; I at jugez lequel eft préférable ou du plai- 1 fit paifager ou du falut éternel. Car ne i vous y méprenez pas , ajoutera-t-on, ce ' ^ eft temporel auffi bien que ce qui eft •temcL le préfent & le futur , le bien & raifbtmmtfit. i6f> le mal, tout eft réglé dam les decrets de Dieu , foit decrets d'approbation , foit decrets de permiffion. Si donc vous avez raifon de croire qu'il eft inutile de prendre le parti de travailler à votre falut, fous prétexte que tout eft arrêté dans les decrets éternels , j'aurai auffi raifon de vous dire par le même endroit qu'il eft inutile que vous preniez le parti de chercher le plaifir & J'oublier votre faiutj & fi j'ai tort, vous l'avez auffi. Eh bien, répondra l'impie, je ne prendrai parti ni pour le vice, ni pour la vertu; je coulerai mes jours dans une molle indolence, fans me tourner ni â droit ni i gauche. Plaifante réfolution , lui dirat-on , comme fi vouloir demeurer dans cette indolence , n'étoit pas prendre un parti , comme fi ce n'ércat pas vobloir, & le déterminer ! Il faudmit erre fou-, pdèr croire que l'homme puilTe vivre fans vouloir quoique ce foit pendant toute fà vie; fans vouloir

marcher, fans vouloir fê nourrir, fans vouloir fe repofer; en im mot fons vouloir. Après tout, commer.t demeurerez-vous dans cette indifterente & cette paffiveté, fi Dieu de toute éternité a réfolu le contraire? L'impie n'aura pas de [>einc à pafTer condamnation fur ce point fi ridicule en toutes manières. Mais s'il perfifte encore à dire qu'd fënr qu'il peut prendre la réfohirion de fe jetter dans le monde dans les plaifirs, qu'il fent fi fortement qu'il le peut, que tous les raifonnemens du monde ne lui. perfuaderoient pas le contraire", 8c qu'ainfi nurtgré tout, il veut prendre ce parti, on aura encore lieu de lui répondre qu'it font auffi qu'il peut prendre une réfolution oppofée, qu'il font qu'il peur s'abftenir du vice & pratiquer h vertu , 8c que tous ces raifonnemens n'étOuffèronc jamais un fentiment E profond .• qu'alnft il auroittort & qu'il pécheroit contre les. L1 î, fenr Digiti: Chap. Xl)t.

î/o La ^Prémotion phyjtque s ter. fentimens de !» nature , s'il préf&oit le. il été raifonnable qu'E2echi#s> après que rluT 1 ^ ** verto. Dieu lui avoit promis quinze années de Oui, dira-t-il ; mais poor fidre le bien , vie , fe fut abftenu de boire & de man& prendre les voies de la vertu , vous fou- 1 ger, fous prétexte que Dieu ne manquetenez qu'il faut une grâce , & Dieu de t roit pas, quoiqu'il fît , d'accomplir une toute ftemité en a réglé la mefure,la ma- ; telle promefle. Nous memes ne favonsniere, & le temps: il eft donc inutile de j nous nas que la durée de noixe vie eft m'emprefler de prendre fur cela de réfo fixée de toute éternité, feroit-iî raifonnalution; je l'attendrai , cette grâce. ble qu'on pnt la rélblution de ne prendre Mais pour faire des aâions crTmind- aucune nourriture , parce qu'on fe diroit les, répondra-t-on , il faut un concours à foi-même: s'il eft arreté que je dois vide Dicu,& un concours prédéterminant , vrc encore bien du temps , quoique Jfe & Dieu en a auflî réglé la mefurc , la fàflë , je n'empecherai pas le decret de maniéré & le temps s il eft donc inutile Dieu de s'accomplir; que s'il eft fixé que de vous emprefler de faire le maL C'eft je dois mourir dans peu , je ne l'empècMtinfi que je retournerai toujours vos ob- 1 rai pas non plus par tous mes foirsd'avoir jcélions contre vous meme, & que je ne ■ Ion cflFêt î Qui ne voit la folie d'un tel ceftërai de vous contredire par vos pro- raifonnement? près 'raifonnemens , jufqu'à ce que vous Elle eft aifée à dilTiper, fi l'on fait atconveniez qu'ib fe contredilênr. tention que Dieu qui a r^lé la durée de La contradidion de ces radbooetltns notre vie, a r^lé aullj les conditions auxn'eft pas difficile ^ démêler. Il faut a- qucHes elle doit durer; que tout ce qui vouer que nul ne périra de ceux que Je- dépend de notre volonté. Dieu ne prédit fiis-Chrift a reçus de fon Père &c qui font qu'il arrivera. que parce qu'il a r^lé que prédeftind en lui avant le commence- notre volonté fc determineroit d'une ccrment du monde. Perfonne ne les arra- taine manière; que non feulement Dieu a chera de fes mains, alTurément. Mais Iprédeftiné les hommes au falut, mais qu'il n'ajoutez pas , quoiqu'ils faflent ; com- a déterminé les voies par lefquelles nous me fi Dieu devoir le! fauver, quoiqu'ils | devions y arriver. Comme l'un & l'aufiflent. Certainement il n'y aura de fa- tre eft renfermé dans fon decret , il y a lut, en fait d'adultes , que pour ceux une contradidion manifefle entre l'inobqui auront oblêrvé la loi de Dieu ; fa pa- fervance perpétuelle de la loi de Dieu , & rôle y eft exprefle , & c'eft line condi- le decret de b prédeftination. tion qu'il a renfermée dans fa prédeftina- C'eft

donc contre le bon fens I* qu’en tioo. ♦ conféquence de l’cledion de Dieu , l’on j»r. c. ». Quand Dieu ordonne i Jofué d'aller veut conduire qu’on peut le permettre le combattre une féconde fois contre les ha- violement de fa loi. Le raifonnement eft bitans de la ville de Haï , & qu'il lui fi mauvais, qu’il n'y a qu’à en faire un promet b vidoire, croit-on qu’il eût été| diredefuer.t contraire, pour raifonner jufôrt raifonnable que Jofué eût conduit fte; &dine: Les élus de Dieu ne péri, fon année en préfénee de cette ville, & ront point , parce que tous marcheront qu’il lui eût ordonné de ne point orer Pé- <d3nvb vtnede fes coaunandenHOS ; par née, ni lever b «nain , mais de fe biffer j confeq«ient"ccux qUj s’en écarteront, & égorger en patience , fout prétexte que qui- s'abandonneront à leurs paffions , ne Dieu lui avoit promis b ^^>ire. Hût^ feront pas du nombre des élus ; par conféDigit zedby

prouvée par le raifoanement. 271 fequeot encore je n'al qu'à nurchcr dans i préparée, & que cette ^ace qui nous eft Cw. b voie des comnundemens jufqu'à b fin I préparée de toute etemite , nous fait^*^ veiller, pratiquer de bonnes œude ma vie. & je ferai de ce nombre. Si ceux qui propofent ces mauvais rai' fonnemens n'etoient point enivrés de leurs pafTions, & s'ils n'avoient point d'intérêt i les propofer, ils n'auroient point de petite à difiinguer dans l'afTaire du faluc les deux caufes qui y concourent: Dieu & h volorté . l'adion de l'un & celle de l'autre. Car l'une ne diminue rien de l'autre , & n'y porte aucun préjudice. Dieu opéré notre falut ; il fait que nous l'opérons : Dieu nous prédeftine & re^Ie tous les evénemens ; mais ce n'efi point fans y enfermer ce que nous ferons , ce _ que nous voudrons , ce que nous choifi- frMliflùuuimt fuit frtforiu*, adkacAivirons. Comme ces deux caufes catxii- nÙHS ntbù tieittr m w^tlcmusd- cremus, & buent à notre falut , chacune d'elle doit agir, & chacune félon fa forme, cltacu' pner, vres, lorfqu'cllc nous efi donnée dans k temps ; il s'enfuit que la prédeüiration n'efi pas capable de bimnir les bonnet ceuvres , puifqu'au contraire il efi vifibk qu'eUe 1k renferme. Rapportons le rationnement de ce Pçrc dans toute fou étendue. S. Fulgence De verit. praedeft. !c graf. I. c. 6. Pejftm$pn eji atirrm dicert, (fmAjî tfi prdéicjiiruaio , nan debemta crarc nec vigiUrt , fid Jacerr omnes volunitiut CMmSt ti^àd jdm fréulcfliiuui fmtrt/mui ^ cîm miqÊte UU grMU , mhu dhinù ne félon (à réglé. De notre côté donc agiffons, voulons, déterminons nous au bien . fi nous prétcr.dons au falut. I I I. ficut in die honeftè ambulemus , non in comefTationibus &^brietatibus , non in 'tcubilibus & impudfntiis , non in contentiooe & xmubtione ; (êd induamur DoBiinum Jefum Chnftum, & carrùs curam non faciamus in delidcriis. QMmado eHtm fieri poteft m gnaUm *cctLotlqu'on faifoit une femblable obje- fUt, ^ e^a grMU, ipfâ gruiià in fi ofcôion à (âint Fulgence , il fc contentoit de r/Êtue, naifiuUii Gratia quippe per Spi- Rom.i répondit, qu'il n'el^oint à craindre qpe ritum Sanâum datur ; Fruclus autemSpi- 0^.1 la prédeftination no® détourne de veiller, ritûs eft caritas , gaudium , pax , londc prier , & de nous abfienir des defirs ganimitas , bonitas, benigniras , fid«, de la chair; puifqu'il ne peut arriver que ; modeflia , conticentia. (2^ts igùw acb grâce opéré efficacement en nous * & cepai Sdnüi Spiruis gratiù ma eret , m» qu'elle ne nous falTe pas opérer d« oeii- vigdtt , no» coitcnpijccntiü carmtliinu ipfut% vres de b grâce; qu'aiant donc celte gra- fiffrAgio gr*tU

atqne jmvamine repttgnetî ce, infaillibkmcnt nous veillerons, nous '" ' ' ' prierons , nous reronccror.s aux ccuvr« de la chair , nous nous remplirons d« fruits de l'efprit : comme il n'y avok point à craindre que le Roi Ezcchias, do^Dieu avoit prolongé b vie , bifbt mourir ptr le défaut de nourriturK, puifque Dieu en lui promettant b vie, lui avoti donne- b volonté de prendre les motens pour b conferver : qu'ainfi ptiifCnm •Suhiuor itojier vigiLzrc , ,j- orart nos pr^ipUt, (y heatHS PamIms tefietur, cjHU qui funt Clirifti camem fuam cru- c, . cifixerunt cum vitiis & concupifcentiis. TaU eft AHtem ft tpiis die ai : Si prAdeftin*ttu eft home , »ec or Are dehet , me vigilAre ; t^rnde ftdiCAtPedr eo eut vit a fmrit divitùtïu protNiftA , vitê fith/idtA tu» eptAremdA. N Am legimut ExtehU rtgït aÀ vitAm tjmndeeim atotot dom> divinA mifirAtima Adjeüos^Nm qoe par U ptédeAinatiou la gra<c nous eft trgo debmt £*eehîAe dUere, pro t* qu'od ,t^ ÿu*L DIgiîizert

Skt. Vif, PiHT.I, Fphtr.ï. lo. 272 flid eum certÀ effet eüvmd promfffu>,frQptered fi dekere ntc cihitm, me potttm fitmere, née edtfMddJ viu JnbJidmm pertinent cegfi La ‘Prémtien phjJUptt £n fécond lieu» codîdâoiis un nx5ment cette difficulté en elle même. Si pour efpérer le f»lut , il fclloit en être ttereiCnm ntique ideo detwr ipptu vite it/itt, | pleinement alTurê» fans doute que la dif> Ht in carde vheniù vivendi perfiveret ajffe- ] ücultê propoféc feroit folide » puifque Hnii ineo auod qnifijue vitam fiutm 4- ■ nous n’avons point decertitude fur cet armM , viu fitbfidU non repeUnt. ^ ffit , ticle. Mais quelle étrange paradoxe que» erao viù hnbemHS , tu de fiatn ifiûu viu pour efpérer , il faille être aOuré de ce feUkiie cagitemHs.PrainJe grntin quernDeus qu’on rfpere! Quel eft le n^ociant qui pour y „ ... juel eft qnod eam nceepimus, ut in nobis edm etfio- [ l’homme de guerre qui n’cfpere s’avancer diri divino mnnere poftuUmus , (jr hee in dans les armes » & qui ne fe croie bien operdmi hahenmHs, qnod ipfit Ltrgientt pcr- \ fondé à foutenir couragculèment tous les eepimut. In dits nutem permanent I périls de fon état; & cependant où eft la gratU dona , qttibns fitnt divine predcjiina- ; certitude qui fert d’appui à ces efpépradejlinavit , id ejl, ex aterniiate fuit fi-' n’clMre le gain, & qui ne fafle deiibus preparavtt, Isoe m mdtis agit ex ea réuffir de grandes entreprifes ; quel m maa «m aMa^iaae a .aman I — - - * — — tianis tKHncre preparata. Non erge dicendum efi : fi pradefiinati fit mut, nee vigilemus , nee orerntts , immà cum vigilamms (petramus, gratia Dei bemifieia eagmfiamut : nee denegemut eteriftm honomm ifiarnm eriginem , qnarnm m nabis diviaas» eernimns largitaiem ; qmrmn fie non pateft ejfi pradefiinatia fimpitema. Propter quod dieit ulpoftoUts: Iplîus enim fumus faiftura, creati in Chrifto Jefu in operibus bonis, qux prxparavit Deus ut in illis ambulemus. I V. rances 1 S’il falloit être certain pour efpérer, eh comment pourroit-on jamais efpéirer dans le monde? Tout y eft flottant, tout y eft rempli d’obfcurités fur l’avenir, tout y eft fujet i l'inftabilité. Au contraire il fcmble que nos incertitudes mêmes font une fource féconde d’efpérances : & que, plus l’homme corrompu fe trouve environné de doutes & de ténèbres» plus il fe répand en projets fur l’avenir, & en idées qui l’amulent & qui le flattent. Aflùrément on ne doit ^int demander que La doôrine de la grâce efficace par el- ^ Dieu , dans l’affaire de notre falut , nous le même n’eft pas non plus capablede jet- conduifc d’une maniéré miraculeufe; ce ter dans le défcfpoir. ' feroif le faire fortir trop fenfiblement de Ce dclêfpoir ne pourroit

être fondé | fon fecret, que de quitter les voies obque fur ce que d'une part notre fort eft ^ feures, fous lefquelles il fe cache , pour arrête de toute éternité,. & üir ce que de nous donner des titres d'alTurance ; cela l'autre nous ne femmes point aflùrés s'il n'eft point néceffaire, pour que nous aions eft arrêté en notre faveur. lieu a'efpérer. Dans tous les événemens Mais en prémier lieu, cette difficulté de la vie, auffi bien que dans la voie du fubfiftcauffi bien dans le Congruifmeque falut, on fait que tout eft arrêté parles dans la grâce efficace par elle même. Dieu decrets étemels , on ne fait point îomnous pr^efline également félon ces deux ment*tout eft arrêté; & cependant on efr../i xT n. incertain » il falloit Ipftemes. Notre prédeftination nous eft paiement inconnue, & tout ce qu'on objedera contre l'un, qu'on l'éxamine bien, Jttombe également fur l'autre. dcfèlptTer, la vie ne feroit pleine que de défefpoir. Mais quand même nous nous gouvernenons

prouvée par le nerions tout /ëuls , quand même nous n'aurions aucun beibin de grâce > notre falut en feroit-il aflTuré, & notre appui feroit-il plus ferme , s'il fc bomoit i une volonté foible & chancelante ? £i «nous demandons certitude pour efpérer notre falut, quelque fentiment que nous embrallions fur la grâce, quand ce feroit le Pclagianifme, jamais nous n'crpérerons. Mais quelle Aupiditc de demander cer* titude ,• pour efpercr un bien aufli grand & auin ineAhnablc que notre falut , tan* dis que nous nous contentons des plus lé* gères apparences, pour fonder nos efpé* rances fur toutes les chofes de la vie 1 Si donc, pour efpérer, il nous fufiit d'avoi^ des nurques, quoiqu'elles ne foient pas abfolument certaines , nous en trouvons par rapport à notre falut de plus conib* tantes que par tout ailleurs. 11 n'eApas befoin de faire le dénombrement de tou^ tes les merveilles que Dieu a faites en no* tre faveur , de parler de ce Médiateur qui eft une fource d'efpénuice pour tout le genre humain ; car fi Dieu a bien vou* lu donner fon Fils , que ne nous donnera* t*il pas en lui & avec lui ? Il fufHt de di* re que Dieu nous a ordonné à tous d'e(* pérer , & que ce commandement fi doux & fi admirable efl une marque indubi* table que notre cfpérance efl Intime. Notre cfpérance même eft un nouveau motif d'efpérer, notre foi en eft un , la bonne vie, & la pratique de la vertu en eft un encore. Si notre coeur ne nous reproche rien, nous avons un grand fujet de confiance. Comme tous ces avantages fbnt autant de dons de Dieu , ce font autant de gages de Ibn amour. Et nous avons droit d'en conduire que nous fommes du nombre de ce troupeau qu'il a aimé, & i qui il a réfolu de donner fon Royaume. 11 y a des lignes de prédeftination , comme il y en a de réprobation. Jamais fuivant Tarn. II. raiformement. 273 . le cours ordinaire de cette vie, ni les uns CnAr. I ni les autres ne font affurés , quoiqu'ils fbient tantôt plus grands & tantôt moindres. La mauvaife vie , l'impénitencc , I l'infidélité font autant de lignes de repro* ' bation, plus ou moins grands félon leur degré , mais jamais certains , parce que Dieu convertit quelquefois ks volonté? 1 les plus rebelles. Au contraire la foi, la . vie r^kejl'afliduité dans les bonnes œuvres font des marques de prédeftination, plus ou moins confidérables , félon leur degré. Ce que Dieu a fait pour nous par un pur effet de fâ bonté , nous donne lieu d'en efpérer la continuation , & d'ivoir cette confiance, que celui qui a commencé la bonne œuvre en nous, l'a* chevera jufqu'au jour du Seigneur. Ainfi loin que cette doârine jette dans le défef. poir, elle offre à tous les hommes un jufte fujet

d’efpérer, &elle préfente à ceux qui fe donnent à Dieu d’une maniere par, ticuliere,un fujet de confolationplus par, ticuliere , en redoublant les motifs de leur I confiance à proportion de ce que leur fer* j veur & leur fidélité tedoublenr. Saint Auguftin va plus loin. Il enfeigne que notre efpCTance eft mieux fondée , de l’être fur la puiflance de Dieu qui conduira notre volonté par la force de fa grâce, que de l’être fur la force & la fidélité d’une volonté abandonnée à elle même. J’avoue qu’il n’eft point néceffaire d’examiner cette hypothefe. Elle eft impolfible. Notre libre arbitre ne fe fauvera Jamais, mais nous perdra infailliblement fans cette grâce toute puifTante. La dépendance de la créature envers fon créateur eft eflentielle à toute créature : par conféquent il j n’eft point néceffaire d’éxaminer fi l’homI me auroit plds de fujet d’efpérer , s’il pou* j voit fe fâuvcr fans le fêcours de Dieu. Cependant , à raifonner meme fur cette fuppofition abfurde, l’on trouve que la prétention de S. Auguftin eft fblide. ) M m L’hom

Sicr. VU. P**T. 274 Zwf 'Prémot hm pbyfune ' L'homme ot^onlieèx apctne à enoo»> juiiTi Krribfe^caadî continuel, il ftocireit J venir. S'il étoK à fou choix, il fecouo- xvoir perdu toute prudence, pour fc conroit volonrien le joug, platâc que dedé- , fier plutàt for une volonté ibible, apendre de fon Créateur. Mais qu'il rà-' veugle, vacillante , que for le bras du fonne for fon iàlut , ctMnrae il ferott for ! fort d'ifrad , qui nous inviteioit 2 eipé> les autres cbofes de la vie , & il verra la rer en lui. ! vanité de ces prétentions. Un foui éxem- 1 Car enfin il a toute la puHTance pour pie foffira pourie découvrir. brifer l'effort des portes de l'enfer , au lieu Suppofons qu'il foit queftion de traver- que nous fommes environnés de foiblefre ( fer une riviere très large for une planche il a une fagefle infinie pour dilTiper tous très étroite & très gliffante. Suppofom fes confoils , au lieu que nos lumières font encore qu'un homme la palTcra fans p^l, courtes pour pénétrer toutes les profons'il veut apporter toute l'attendon de fon deurs de notre ennemi. Si ce Dieu a ré> ame , pour conduire fos pas comine il folu de nous fauver, il nous fâuvera in> fout les conduire. Dans cette fup^fi- jfâilliblement, parce qu'il fait tout ce qu'il tion l'homme a lieu d"<fpérer,& de fon- veut au ciel & en la terre ; & il nous der fon efpérance fur fo propre induforie. '■ donne des fignes qu'il le veut ainfi. Il Mais fi d'un autre côté cet nomme oblK cft vrai que ces fignes n'ont pas une cergé à traverfor la riviere ^>pcrçoit un ba- 1 titude entière ; mais dans la fuppofition teau bien for & bien fabrK)ué,dans lequel que nous traittons , aurions-nous nous il voie.un patron fort egtpâitnHKé 8t fort «nânes des fignes alTurés , que notre ,vofaabile. enferte qu'il Toit afoiré que, fi bnté chancelante, comme elle efi , voule patron le veut , il le conduira infailli- droit toujours i l'avenir, ce qu'elle veut blement i l'autre bord j fi de plus ce pa- j dans ce moment ,* 8c pourroit-on conclurtron lui donne quelque marque qu'il veut I re d'un moment â l'autre , d'un moment bien lui foire ce plaiiîr,& ne point le laif- 1 à toute la fuite d'une vie peut-être bien fer périr dans les eaux , certainement je I longue , & certainement bien traverféeî ne croi pas qu'il balance, ou que la pru- j Qui ne voit combien fc parti de choidcnce hii permette de balancer fur 1e par- fir Dieu comme fa rcflburce a d'avantari qu'il doit prendre. Dans cette fitua- jges fur l'autre, & combien on a tort par tion il aimera mieux fe confier à une vo- I conféquent de s'imaginer que la doéirine fonte étrangeté, qu'à fa propre volonté. 1 de b -grâce efficace & de la prédeftination Ce qui nous trompe fur notre falut,

donne atteinte à l’efpérance. c*eft l’aveuglement que nous caufe l’or- Qui cft-ce en effet qui pourroît légitigueil. Mais fi Dieu vouloir bien nous mement être troublé de cette dodnne? ouvrir tes yeux fur les périls ; s’il nous Je ne voi dans 1e monde quedeux efpcces découvroit cette fédiiftion fi puiffante'de perfonnes, celles qui croient, & celqui ell généralement répandue fur tous les qui ne croient pas. Il ntéfi pas poffites objets qui nous environnent, ce fonds ble que celles qui ne croient pas , en de corruption qui eft en nous une fource foient troublées : car comment craindre intariffable des plus dangèreufês & des' ce qu’on r^arde comme une Chimere, & ■plus contmndks tentations, cette armée qu’on croit n'étre pas} ce qu’on croit par mvifible des puiffances de l'air qui nous cotdéquentn’étrepasà craindre 1 D’ailleurs affiége avec une fureur 8c des (Iratàgê^ qu’on ^arniOe te caraftere de ces perfonmes kconcevablet ; à l’afpeâ d’un p^il | nés qui ne croient pas. Ce font gens pion

SECT. VII. PART. I.

L'homme orgueilleux a peine à en convenir. S'il étoit à ſon choix, il ſecoueroit volontiers le joug, plutôt que de dépendre de ſon Créateur. Mais qu'il raiſonne ſur ſon ſalut, comme il feroit ſur les autres choſes de la vie, & il verra la vanité de ces prétentions. Un ſeul exemple ſuffira pour le découvrir.

Suppoſons qu'il ſoit queſtion de traverſer une riviere très large ſur une planche très étroite & très gliſſante. Suppoſons encore qu'un homme la paſſera ſans péril, s'il veut apporter toute l'attention de ſon ame, pour conduire ſes pas comme il faut les conduire. Dans cette ſuppoſition l'homme a lieu d'eſpérer, & de fonder ſon eſpérance ſur ſa propre induſtrie. Mais ſi d'un autre côté cet homme obligé à traverſer la riviere apperçoit un bateau bien ſûr & bien fabriqué, dans lequel il voie un patron fort expérimenté & fort habile, enſorte qu'il ſoit aſſuré que, ſi le patron le veut, il le conduira infailliblement à l'autre bord; ſi de plus ce patron lui donne quelque marque qu'il veut bien lui faire ce plaiſir, & ne point le laiſſer périr dans les eaux, certainement je ne croi pas qu'il balance, ou que la prudence lui permette de balancer ſur le parti qu'il doit prendre. Dans cette ſituation il aimera mieux ſe confier à une volonté étrangere, qu'à ſa propre volonté.

Ce qui nous trompe ſur notre ſalut, c'eſt l'aveuglement que nous cauſe l'orgueil. Mais ſi Dieu vouloit bien nous ouvrir les yeux ſur les périls; s'il nous découvroit cette ſéduction ſi puiſſante qui eſt généralement répandue ſur tous les objets qui nous environnent, ce fonds de corruption qui eſt en nous une ſource intariſſable des plus dangereuſes & des plus continuelles tentations, cette armée inviſible des puiſſances de l'air qui nous aſſiége avec une fureur & des ſtratagêmes inconcevables; à l'aſpect d'un péril auſſi terrible & auſſi continuel, il faudroit avoir perdu toute prudence, pour ſe confier plutôt ſur une volonté foible, aveugle, vacillante, que ſur le bras du fort d'Iſrael, qui nous inviteroit à eſpérer en lui.

Car enfin il a toute la puiſſance pour briſer l'effort des portes de l'enfer, au lieu que nous ſommes environnés de foibleſſe; il a une ſageſſe infinie pour diſſiper tous ſes conſeils, au lieu que nos lumieres ſont courtes pour pénétrer toutes les profondeurs de notre ennemi. Si ce Dieu a réſolu de nous ſauver, il nous ſauvera infailliblement, parce qu'il fait tout ce qu'il veut au ciel & en la terre; & il nous donne des ſignes qu'il le veut ainſi. Il eſt vrai que ces ſignes n'ont pas une certitude entiere; mais dans la ſuppoſition que nous traittons, aurions-nous nous mêmes des ſignes aſſurés, que notre volonté chancelante, comme elle eſt, voudroit toujours à l'avenir, ce qu'elle veut dans ce moment; & pourroit-on conclurre d'un moment à l'autre, d'un moment à toute la ſuite d'une vie peut-être bien longue, & certainement bien traverſée? Qui ne voit combien le parti de choiſir Dieu comme ſa reſſource a d'avantages ſur l'autre, & combien on a tort par conſéquent de s'imaginer que la doctrine de la grace efficace & de la prédeſtination donne atteinte à l'eſpérance.

Qui eſt-ce en effet qui pourroit légitimement être troublé de cette doctrine? Je ne voi dans le monde que deux eſpeces de perſonnes, celles qui croient, & celles qui ne croient pas. Il n'eſt pas poſſible que celles qui ne croient pas, en ſoient troublées: car comment craindre ce qu'on regarde comme une chimere, & qu'on croit n'être pas; ce qu'on croit par conſéquent n'être pas à craindre? D'ailleurs qu'on examine le caractere de ces perſonnes qui ne croient pas. Ce ſont gens plongés

Digitized by Google

prouvée tétr Çés djns )e monde» tout occupé de leurs intérâts & de leurs plaifirs , fans moeurs» fans pi^té» qui s'embaraOent peu d'avoir ou de n'avoir pas la grâce, & qui ne font point toutes ces r^éxions ; & quand il tes feroient » le Médiateur qui eîl mort pour tous » leur préfenteroit toujours un fujet d'cfpérance. A r^rd de ceux qui croient , comment pourroient-ils en être l^itimement troublés ? La foi qui eif en eux el): déjà un ligne ; k crainte meme de n'étre pas prédeuin^ en eft encore un ligne. Quiconque a cette crainte n'eft pas fans quelque don de Dieu , & ce don particulier une marque particulière de fa bonté. Loin donc qu'ik aient lieu de fe troubler, k crainte même qui pourroit être le fondement de leur trouble , devient un motif très-julle & très-prelTant de confiance. Plus leur piété augmente, moins ces marques de prédeftination deviennent incertaines. jamais pourtant elles ne s'élèvent jufqu'au point d'une alTurance entière» comme jamais, quelque marque de réprobation'qu'on voie dans un p^heur ou un infidèle , il n'y a d'alTurance qu'il ne fe convertira pas & qu'il lêra damné. Dieu tient toujours les Saints dans l'humilité, dans k vigilance , dans la crainte, en les tenant dans la dépendance d'une grâce efficace qu'il ne leur doit pas, & qu'il peut leur itefufer. Et par k , il eft vilible qu'une feule Sc même doéh-ine devient le fondement de toutes ces differentes vertus. Parce que notre falut dépend d'une grâce efficace par elle même , nous ne pouvons jamais en être pleinement alTurés : Dieq. peut nous k refufer > cette grâce ; il fau^ donc opérer notre falut avec crainte &' avec tremblement ; & parce que notre klut dépend d'une grâce efficace par elle tnême qui nous y conduira infailliblement, fi Dieu a la bonté de nous la donner julqu'à k fin de notre vie , & que U ruifomement. ayy d'ailleurs Dieu nous donne tant de mar- Ci'^e. ques de bonté , & qu'il nous commande d'efptérer cette grâce, il faut donc l'attendre , comme Dieu nous l'ordonne, avec confiance Oc fans défelpoir. V. Une des difficultés qui frappent le plus ceux qui conlîderent cette dodrine d'une maniéré fuperficielle , eft celle qui eft tirée de l'amour & de k bonté que Dieu témoigne avoir pour les hommes. Toutes les Eaitures, dilênt-ik, font pleines des démonftrations les plus tendres. Or comment ailier des fentimens fi doux avec ce difeernement fi terrible des élus d'avec les réprouvés. Car comment les aime-t-il, ces hommes qu'il réprouve; comment leur veut-il du bien, tandis qu'il le réfont de ne leur point donner cette grâce fans laquelle il voit qu'ib ne manqueront pas de périr ; où eft cette douceur paternelle, cette

effufion fi libérale, cette multitude de miféricordesi Mais cette^ifficulté ne donne aucune atteinte 1 k dodrine de k grâce efficace. Eille attaque également le fyfteme des Congruiftes. Selon leur fyfteme , Dieu prévoit ce que doivent faire toutes les créatures. 11 voit que s'il pkee tels hommes avec tek fecours dans telles circonftances, ik vivront bien & .le lâuveront, au lieu que s'il les pkee avec tek fecours dans telles autres circonftànces,ik vivront mal & fe damneront. Après cette vue, Dieu de lui incme& par fa volonté toute pure place ces hommes-ci avec tels fecours & dans les drconftances où il voit qu'ik le damneront» & ne veut pas les placer dans les circonftaneçs où il voit qu'ils fe feroient fauvés; voilà ce que c'eft que réprouver , lêlon ce fyfteme. Or comment allier, dira-ton , comme l'on a fait ckns l'objeâion propolée , un tel decret de Dieu avec là M m Z bonté

27<î La ‘Prémotion phyftque Ssrr, bonté infinie, 8e Ie< marques d’amour 8e jets que par un côté. Si nous envi/âgeoni P*'- de tendrefle qu’il donne à tous les hora- ce que les faintes Ecritures nous marquent ***' 'mes dans les faintes Ecritures.? Efl-ce de la bonté de Dieu envers les hommes. donc là aimer ces hommes , eft-cc vouloir leur falut que de choifir juftement les conjonétures où ils pécheront , & où aprés ces péchés Dieu meme les punira dans krs flammes éternelles; tandis qu’on pourroit les placer dans d'autres conjonâures où ils auraient fait le bien 8c fe feroient fauvés. N’eft-il pas vifible que cette difficulté fubfil^e toute entière dans le Coogruifme ? Je croi même qu’il y a encore plus ; 8c je réferve pour la fuite à montrer que fur ce point il y a une dureté étrange dans ce fyfteme, qui n’eft pas dans la doârine de la grâce emcace. Mais le Congruifme n’eft pas le ftul fyfteme où cette difficulté fe rencontre. La grâce Péligienne , la plus pure, n’en eft pas à couvert, inventez, haurdez. tournez vous de toutes parts, 8c pour peu que vous vouliez ouvrir les yeux fur vos principes , je vous répons de faire naître contre vous la meme objeC^n. C’eft ce chap. I. que je montrerai dans la partie fuivantc. 11 ne convient donc point d’attaquer par de femblables raifons b grâce efficace 8c b prédeftination gratuite. Il n’eft perfonne qui ne foit obligé d’y répondre ; 8c b meilleure maniéré de le faire eft que notre efprit fléchüTe fous le poids immenfe des jugemens de EMeu. La conduite de fa Providence envers les enfâns qui meurent ou fans baptême, ou avec le baptême , fuffit pour détruire toutes les diÆcuItés d’une raifon peu éclairée. Dieune les airac-<-il pas? Peuton des témoignages phis tendres de bonté, que ceux que Jefus-Chrift donne aux enfans dans l’Evangile ? Et quel difccreement plus inconcevable 8c plus marqué que le leur? Une des caufes les plus ordinaires de ws illufioDs» eft de ne confldérer les obil ne fe peut rien de plus tendre ni de plus touchant, quoiqu’il ne faille pas oublier qu’il y a des marques de bonté particulières pour certains , comme il y en a de générales pour tous. Mais fi nous envifageons ce qu’elles nous marquent de fes ■jugemens, il ne fë peut rien de plus terrible. L’un 8c l’autre eft vrai , 8c l’on doit avoir t^ard à l’un 8c à l’autre , quand il s’^it de prendre un fentiment. Mon défifein n’eft pas d’examiner ce que noustrouvcxis dans les livres faints fur ce fujet j je me borne à deux réfléxions qui peuvent fuftire pour diffiper cette objeftion. 1. Je compare le genre humain à une ville rebelle dont les habitans méritent tous d’être punis, mais punis par les fupplices les plus affreux, comme

d’être bru-' lés à petit feu. Un Prince s’empare de cette ville , 8c au lieu d’éxécuter contre tous un châtiment fi jufte, il choifit gratuitement du milieu de cette multitude criminelle une troupe de perfpnnes , lefiqueUes non feulement il éxemte de b pei-< ne qu’elles ont méritée , mais qu’il comble de biens 8c qu’il éleve au plus haut degré d'honneur. A l’^rd des autres, ou d’un grand nombre des autres , il adoucit leur peine 8: b diminue d’une manière confîdérable. Eft-il quelqu’un quipuifle acculer ce Prince de cruauté , 8é qui au contraire ne foit porté à louer fa modération 8c fa clémence ? L’application de cet éxemple fe fait ici de meme. ; - . Pour envifager, comme il faut, la bonté de Dieu fur les hommes, il eft à propos de confidérer le genre humain dans ion tout. Ce que Dieu communique de biens à cette ponion qu’il délivre de la perdition commune , eft fi merveilleux, qu’il leleve infiniment fa miféricorde. C’eft DigitI^cd by

prouvée par C'cft auflî fur cette portion d^ivr^e que 1j miféricordc doit éclater particulièrement , comme fa juHice doit aulfi particulièrement éclater fur la portion qui cft lailfée dans la condamnation commune. Les voies de Dieu font l'un& l'autre. Elles font miforicorde & juRice. Sa conduite doit porter ce double caraâere ; il ne faut donc pas Exiger qu'il traite une partie du genre humain , comme il traite l'autre, afin que fa conduite paroifle miféricordieufe. Mais fur ceux mêmes qu'il a rêlblu par un jugement de fa juftice de ne point tirer de la perdition) il ne laifle pas de faire éclater auflî fa bonté & fa mifericorde. Car fans éxaminer s'il eR vrai ou faux que Dieu puniffe les réprouvés au defîbus de ce qu'ils méritent (fur quoi les Théologiens font partagés) il eR certain que Dieu a communiqué des biens & a établi des moiens généraux pour le falut de tons les hommes» qui font un effet de fa bonté envers tous. La tuture avec fes avantages, le témoignage du * ciel.de la terre, & de toutes les créatures, le miniRere des faints Anges, &, ce qui eR infiniment au deflits , le fang du Médiateur deRiné pour tous, fes facremens, & fà grâce préparée riur tous» fa loi & fon évangile adi^ffc tous. Or prémierement on ne peut douter que par là Dieu n'ait empêché une grande multitude de fautes . dans les réprouvés, & que fi les hommes , je parle des adultes , avoient été abandonnés à euxmemes , la cupidité , qui va toujours croiffant , n'eût caufé dans le monde une plus grande multitude de crimes. La Providence a un grand nombre de • Pf. i8. Carfi nuTTÉtin. A£V. 14. v. tf. lir prtiimu itntfaumiim dtmifit emmi gtmtti ingriJiyiai Jhmi j ^ ntn fmt Irfliimn » fimrtifum rtliquit , tnufMcitm J* iatla , dÂm fimiat , O" tmf0r»fntOÿiré , imflm Ulitm (trie raifomement. j 77 i moiens pour diminuer la damnation des Chap. ; réprouvés , en diminuant l'excès des crimes qu'ils auroient commb. Ce bienfait ne nous femble peut-être pas fort conCdérable ; mais qu'il eR grand aux yeux de celui qui fouÉFre déjà , ou de celui qui eft I effraié de la rigueur de fon fupplice 1 Qitc tous les adouciflemens lui font précieux ! Qu'on en juge par ce qui eR dit du mauvais riche, qu'il ne demande qu'une goûte d'eau , pour tempéref l'ardeur de foa fupplice. fondement , pourquoi laut-il que nous foions autrement difpofés touchant notre lâlut que nous ne le fommes fur toutes les choies de la vie ? Lorfque Dieu répand la fortilité fur la terre, qu'il procure un ciel favorable , qu'il donne une abondance de toutes forte* de fruits;' qui s'cR jamais avifé en pareille occafion d'aceufer fa bonté , & de fe plaindre de fa Providence,

fous prétexte que nous aiarrt donné tant de biens temporek, il ne nous aura pas donné la volonté d'en ufer \ Il eR certain néanmoins que nous avons befoin que Dieu nous la donne , cette volonté. Il eR encore certain qu'il ne la donne pas à quiconque par extravagance & pardéfêf{X)ir, veut fe laifTer mourir de faim. Toutesfois les plus impies ne s'avifent point d'accufèr la Providence, dès ' là qd'un homme s'eR laiffé mourir de faim, parce qu'il l'a voulu. Dieu lui avoit donné des moiens pour vivre, s'il a» voit voulu; c'en eR alfez. • Pourquoi aura-t-on un autre poids & une autre mefure pour juger des biens étemels ? Les moiens que Dieu nous x donnés, & qu'il nous offre, font furabondans pour nous procurer notre Elut , (à nous i» ntflrt. Idffn c. 17. ». rfî. 17. s8. Ron». r, V. 10. btvifiiÜM tmm iffiit à ertatur» irmadi, ftr M ijiid f*8» fnnt mnUtOd aa^aMntur , ftm^ purnu <piu)fin tjm v'trtHi & dhiimtiu, à» at jfm imxcu/àbilu. Mm 5 Digitized by Google

Sfct. VU. Paiit.I. 278 La Vr émotion phyfique BOUS le voulons. Qu’on ne dilê pas que , que parce qu’ils doutent qu’il l’ait bien Dieu ne nous a pas donn^ cette volonté, I voulu. Mais fi les effets de la bonté de il n’a pas donné non plus la volonté d’ufer des -biens de la vie , à quiconque veut fê laiflër mourir de faim au milieu d’une abondance de biens. Dieu paroilTênt fi inconcevables à la nature , les cfléts de fa juftice ne doivent pas le paroftre moins ; & comme la conduite de Dieu porte le caraôere de ces La féconde réfléxion qui me refte fur ce i deux attributs, la vraie doôrine fur la fujet , c’eft que nous fbmmcs toujours ' prace doit nous découvrir des profondeurs ' ' mconcevables fur l’un & fur l’autre. portés à mefurer Dieu fur nous memes, fes penfées fur penfées , fa juftice fur notre juftice, fon amour fur notre amour. Ne fe convaincra-t-on jamaisqu’il y a entre cet être fupreme & nous une diftance infinie, que tous fes attributs font infinis, j ficace par elle même , qu'on pne pour que leur ordre & leur maniéré eft toute [ nous l’obtenir , à la bonne heure ; mais Enfin , V I. dit-on , fi nous ne faifons le bien que lorfquc nous avons une gpceefdifférente de notre manière &: de notre ordre ? On n’a point de peine à concev que la puiffance de Dieu foit incompré mr- 1 qu’on ne nous reprenne point lorfquenous (’oir ; faifons le mal, ne l’aiant point eue. Qu’on demande la foi pour nous , maii qu’on ne henfible , &• quand on trouve des effets nous exhorte pas à rembraffer. Mais je de fi puiffance qu’on ne comprend pas, (dirai de même, fi nous ne faifons le bien on s’en repofe volontiers fur cette vue. ; que lorfque nous avons une grâce conMais la bonté de Dieu n’eft pas moins incompréhenfible que fa puiffance , puis qu’elle n’eft pas moins infinie. grue, c'eft-à-dirc, que Dieu nous place dans certaines circonftances , qu’on prie pour, nous l’obtenir, & qu’on ne nous reContentons nous donc de cette confi- , prenne pas , lorfque Dieu ne nous y a pas dération générale p>our répondre à toutes ! placé. Difons plutôt que quelque befoin les difficultés. Nous voions que Dieu i que nous aions d’une grâce efficace, l’on fait du bien à tous : le péché étant une privation & un néant , Dieu ne l’opere jamais, & ce que Dieu nous donne eft un bien & un être. a raifon de nous reprendre. La correftion eft jufte & elle eft utile. Elle eft jufte, puifque nous avons véritablement tort , comme l’on a tâché de C’en eft afiéz pour ne point difputer 1 l’expliquer dans le chapitre précédent. fur la bonté de Dieu. Après tout , qu’on difpute & qu’on éxaminc les effets de cette bpfué ; ils font fi admirables , qu’ils confondront quiconque voudra les confidérer. Ils

font même, fi je l’ofe dire, fi incroiabics, qu’on a befoin dufecoursde Elle eft utile , parce que Dieu attache fouvent fâ grâce à ce moien extérieur, comme nous l’avons montré dans la féélion 5. Une comparaifon ferviraàmieux' développer le dernier point. Je fuppofe qu’un grand nombre de perfonnes fé troula foi pour les croire. Si plufieurs infide- vent enfevclies fous les ruines d’un édifile$& hérétiques refufent de croire les myfteres du Verbe incarné, d’un Meffie humilié & fouffrant , d’un Homme -Dieu qui fc cache fous de viles efpeces pour s’unir à nous , c’eft peut-être moins parce ! un Prophète à qui Dieu ait prédit que de ce qui vient de périr , qu’elles n’aient point été écrafées fur le champ , mais qu’eUes fbient toutes fur le point de mouJe fuppofe encore qu’il fe trouve là rir. qu’ils doutent que Dieu puiffe le faire , ce nombre de perfonnes , Û y en auroic quelDigitized by GoogU

prouvée par U raifomement. 279 <|uelques-uoe5 qui feroient délivrées mira- faut de même co(ino{tiv certaines chofesCiiA». ' culeuferoent , fuppofe qu'elles entendif- 1 par une fimpje connoiABi3e,petdèr qu'on feut une voix qui les exhortât à fortir de j commet telles aétions &o £tii faut de deflous ces ruines , auroit-on raifon d'era- plus juger qu'il n'eft pas à propos de les pêcher ce Prophète de parler, de crier, commettre. Or ces deux choTes feütbiea d'exhorter, fous prétexte que cela eft inu- différentes. Tous ceux il qui l'on protile, & que Dieu peut les délivrer mira- pofe certains articles à croire , i moins culeufement, fans emploier ce moien? Au j qu'ils ne foient fourds , entendent bien contraire ce Prophète, ne fachant pas pré- i qu'on les leur propofe , & ib y penfent ; cifément qui feroient ceux à qui Dieu au- Juifs, Payens, Mahométans , quand ib toit réfolu de faire cette grâce, ne s'effor- entendent parler que Jefus-Chrift eft le ceroit-il pas de fe faire entendre de tous, Meflie , & qu'il eft Dieu & Homme, ne les cxporteroit-il pas & en gcoéral&en ib y penfent , lors même qu'ils refufent particulier? de le croire. Quoiqu'il faille que Dieu Nous ne favons ni quand ni à qui Dieu par la prémodon produifë cette penfée, a réfolu de donner une graoe «éannalps^ la produit fuivant le cours mus nous favons que Dieu eb donhéquid-^; ddÜttaire dé la nature, & il l'a attachée à 3* uefbis à certains pécheurs ^ î féwàwqp cetlie exbntation. Mais le delîr de croies remontrances qu'on leur fait , re bV m |point inféparablement attaché, quoi donc n^ligeroit-on d'en faire T "'li C^pdqu^is Dieu le donne, ce defîr, & comparaifon eft jufte fur cet wicle. je j qoélquéirois il ne le donne point. C'eft dis, fur cet article , car les comparaifbhs ' Ünehplire'grace , qu.irul il le donne : mais du corps 1 refprit font toutes* d^câueji- ne le donne point toutes les fois fes pour peu qu'on leur donne d'étehdile ;'7qu'5n nous exhorte , il le donne néancelle-ci L'eft comme les autres. & fon dé- j moins quelquefois. Ordinairement mcfaut nous découvre fur cette matière une | me la foi n'eft donnée que lorfque cette nouvelle vérité. propofîtion extérieure a précédé. Ceft que pour retirer ces hommes de [ Ainfî cette propofîtion extérieure 3 deffous les ruines dont ib font accablés, il i deux avantages. Prémierement elle a cceft abfohjment inutile par foi même de les ; lui d'être liée fouvent avec l'aéfe de foi . exhorter à en fortir ou de ne les pas ex- pree que tandis qu'un Miniftre parle » horter , il s'agit de lever ce poids étran- fouvent Dieu par une grâce particulière ger qui les accable ; & leur volonté,, non ouvre le coeur , pour

recevoir la fâinte plus que toutes les exhortations du mon- parole. de, n’entre en aucune maniéré dans cet- | Secondement , elle a un autre effet; te aflion. Il faut raifonner différemment c’eft qu’elle produit, félon le cours ordide notre falut. Pour croire, pour fe con- naire , la connoiflance toute fîmple des vertir il faut plufîeurs chofes. Pour croi- articles qu’il faut croire. Or certe conre, il faut que nous connoiflions par une ) noiffance pr elle même eft néceffairepour fîmple connoifTance d’efprk les articles! la foi. Elle entre dans l’aéte de fbi, qu’on nous propofe ; c’eft ce que les ^ quand on le fait. Car comment croire Tbtologiens appellent é(pprehcnfia tloffm- ; certains articles , fl on ne les connoît pas ? ’WjÊMàtMdorMm. Il faut de plus vou- Comment croire en Jefus-Chrift , fi l’on ^dabraffer , vouloir juger, & con- n’a jamais entendu parler deJefus-Chrift? faoirilo^^ldiK. Pour fê convertir, il Pour croire , il faut faire un jugieiaentr Digit!zed by Google

1 SiCT* VII. Part. j8o La Trémotion phffîfue 8c dans tout jugement la connoiflance des 1 propoficion extérieure épargne donc k chofes dont on juge, y entre. Si l*hom- ] Dieu un miracle. Ainfi ce feroit tenter me ne nous propofoit les articles de foi, I Dieu que de la négliger fous prétexte qu'il il faudroit |x>ur les croire , que Dieu ' peut opérer en nous tout ce qu'il lui plaft nous les révâât miraculcuTcroect. Cette ! par une opération efficace. SEPTIEME Digitized by Google

SEPTIEME SECTION. S E c'o NDE Partie. zSi Cbat-I. Ait.I. OÙ des difficultés probofées centre la grâce efficace par elle même & la Trêmotton pnjfique , l'on tire des preuves en faveur » de cette dolîrine. CHAPITRE I. On réiùùt cette matière avec fis difiicHlte's à mi point fier lequel let fintimens fi tüvifint, km antre fier lequel iis Vivent fi re'nnir, ON ne fait jamab un fyfteme, comme on doit le favoir , lorfqu'on ne le conçoit ni avec affez d'étendue pour le comparer avec les fyftemes oppofés , ni avec affez de profondeur pour les conduire tous jufqu'au point fur lequel ik fe divifent. Il ^ vrai que d'un côté cette réduftion & ce parallèle des fentimens fur la grâce me paroiflênt une entreprife trop longue & trop laborieufê pour l'embrafler félon toute (bn étendue : mais il cft vrai auffi j u'cUe me paroît trop nécelTaire pour me | ifpenfer d'y entrer, au moins fur quelques articles importans. Comme je conçois que j'ai befoin de faire dilFérens écarts pour ramener cette matière à un feul poiçt de vue, il faut partager ce chapitre en différens articles. ARTICLE I. On' on pent rtdnire tons les fintimens fier la ffrate a la nécejfué on à la nonne'cejftté ele NqnUibre. I. ON n'a pas befoin de preuves pour c- | tre convaincu que la diverfitc des Tom. //. fentimens fur la grâce vient de la difficulté qu'on a trouvée d'accorder la grâce avec la liberté. Tous les hommes font avertis par un fentiment intérieur que leur volonté cil libre. & qu'elle peut ne pas agir lors môme qu'elle agit : mais les uns ont prétendu que pour être libre > il faut que la volonté foit en équilibre ; & les autres ont cru que fans équilibre il peut y avoir une vnic liberté, & une vraie indifférence. Ceux qui fe font imaginé que la liberté ne peut fubfiller fans équilibre ont ramené leur fyfteme fur la grâce à cette prétention . & n'en ont point voulu admettre qui ne fût de nature à s'affortir avec l'équilibre. Ceux au contraire qui ont féparé l'indifférence d'avec l'équilibre , n'ont pas cru devoir mefurer la grâce fur une femblablc réglé. Celle qu'ik ont admife peut s'allier avec l'indifférence, quoiqu'elle ne fuppofe pas l'c^uilibre. LesPélagiens s'appuioient fur cet équilibre. ■ Ils le rœardoient comme une des bafes de leur fyfteme; & c'étoit de crainte de l'endommager qu'ils ne reconnoiffoient point , foit pour l'aéiion entière, foit, comme ils le dirent dans la fuite, pour le commencement des bonnes œuvres & la bonne volonté , d'autre grâce que la nature, la loi , & les fecours extérieurs. Les défenfeurs des fecours verfatiles & les Congruiftes rejettent cette héréfie ; [ N n " mais t Digitized by Google

î82 La T r émotion phyftqne mais s’ctant imaginé que T^uilibre ^toit ils font confifter la grâce dans la bi & le$ SiCT. ?iaT.n ils n'ont point voulu rccon- ftcours extérieur^. noftre d’autre grâce que celle qui poimroit quadrer avec cette prétention. Dans le L. du meme Ouvrage n. I lo. p. ioj»5. on trouve la même doétriPour les défenfeun de la grâce efficace ne. julien s’en explique en ces termes t par elle-même, ils ont bien ftnti que d’un il veut que tam fit vermm ttflimocôté l’équilibre étoit abfolument oppofe à nittm xrhibere qu<mt fdfitm ; t/un Ûfcrttm la fituation de la nature tombée , & que Dce obtdirt qtùm Duhele ftrfimde l’autre il n’étoit point nécclTaire pour dnui. A qiroi faint Auguftin répmid: la libené d’indiflérence. Cette raifon ne FcrrnH Mcü : htc efi übertm ttrbitrmm i les a donc point empêché d’admettre la tde cmnino acerpit ddam : fii qttod datum grâce efficace. Mais la différence qm y fl d cmuùtorc (fi àdectftore vitùuum, mis’eft trouvée entr’eux, c’eft qu’admettant qttt * fidvatcre fivumdum efi. Heevos non tous une grâce efficace par elle même , les vnltis enm EceUfin corfiteri: hinc rfiü htre~ uns l’ont hit confKler feulement dans une tki. Et au n. 1 17. p. 1098. Otr emn tu motion morale , les autres dans une mo- n^imeuia gratU fitpfomt bon* veluMMif. non phyfiqne qui fat produire le faint cim volnnlM mnU mtUe innàatxr tubnimenamour. ^ *t mda fit, (fi rnda efie perjfitu ? dn Ainfi en réduifant ces fyftcmes, il n’eft hic libra tua qnam connru ex utrMpte pas difficile d'appercevoir , combien \%' farte per moment x Jkfiendere , ytt prétendue néceffité , ovt \i non-véccK\tc ndnntM tpiammu efi 'admalttm , txntïtm de l’équilibre y a part. Mais pour mon- etiam fit ad bonum libera,vergend» in noam trer que ce plan n’eft pas formé en l’àir, partem,re indicat deUrantem? On ne peut il eft bon de Télcamincr par partie avec un rien de plus net ni de plus précis, peu plus d’étendue. 1 Pélage lui-même avoir enfeigné cette doftrine dans fes écrits. Saint Auguftin ^ i Lettre i8tf. à S. Paulin c. lo. n. ^4. p. Que les Pélagiens aient cru Péquîlibrc tfyj. rapportant ce que cet Héréuarque ncceffaire dans l’état même de la nature y avoir enfeigné , dit qu’il fait mentiop tombée, c’eft ce qu’il eft aifé de montrer de l’équilibre. Ætputn^ enim ita paribnt par plus d’un paffage. S. Aug. (1. y. Ope- momeutis peteflatem voUmtatü ttptà lance ris imp, contra Jnlianian n. 148. p. Iltfy.) ' perpendit ,nt qnantnm ad peccatnm tamnm rapporte leur ientiment , & le réfute en etiam ad non peccanJkm valere definiat : cette maniéré. Tam bontm cert'e qmàm qnodfiitaefi, mdltu loçfos adjntorù patia maltém ex proprià homo, fient dieu

^ (il par- refirvatnr , fine qnà ms dteimm ai non ]e i Jvi&en) velnntate facit , (fi tttrinjqne in peccandttm nihil volnntatit arbitrinm vaillo pofiîbilitàf ÆQPA LANCE LIBRATUR» Urt. ~(fi ad béni faeiendnm Detu adjmorittm fitbmùnflrat. Cter ergs ad peccandttm proclbvior efi natnra mortalitm , fi nihil egii originale peccatnm i qnamvù (fi ipfitm adjsttorinm qned Jnbminfirart Dettm cogimim cotfiteri, qnale dtcatu ejfe non latet. Lagem Sippe non Spiritnm dicisü. Les Pélagiens^ oncepauage, foutiennent Lorfque des paffages font aufft formels 3ue ceux-ci, ce feroit les oBfcurcir que^ ’y joindre des réfléxions pour en remarquer le contenu. A i.Digitized by Go=:--qK

prmvh ptr U ARTICLE IL L'é<imlikre U Cmgrmpm. Le Ibnd du fentinient des Coi^rui{les me paroît alTez peu coonû j & je voi des perfonnes prendre le change, & leur attriouer une opinion différente de la leur. Les matieies de la grâce font lî délicates , & les expreflions quelquefois fi é3uivoques> que je ne fuis pmnt furpris e cette méprüê. Rien n'eft plus ambigu que le terme de grâce cotvnie. La grâce efficace & viâorieulê efi congrue; la grâce inefficace eft congrue; la grâce Péla^enne devoir être congrue. Car on appelle grâce ^ coi^rue, celle qui nous ell donnée d'une | maniéré convenablepour agir > en forte qu'avec elle on agifle efifeâivement. Or> fefen le iyileniede la grâce efficace • Dieu nous demne certaines grâces avec lefquelles il (ait bien que nous n'agirons pas : mais il nous en donne auffi avec lefquels il fait que nous agirons ; & ces demieres font efficaces & congrues. Selon le fyfleme de la grâce inefficace > Dieu nous donne cette grâce dans des occafipns où il fait bien qu'avec elle nous n'agirons pas; mais il nous la donne auffi dans des occafions où il fait bien que nous agirons ; & pour lors cette grâce e(I congrue. Selon le fëntimenc de la grâce extérieure, Dieu nous donne fa loi, & nous procure des. exhortations & des éxcmples dans des occafions où il fait bien que nous h'mùoqs pas : mais il nous en procure Mft-dHMlcs occafions où il fait bien que OQUS agÎRNH » & pour lors ces fccours extéricunfiKit véritablement congrus. . ^iafi dire en admet une Our- 1grâce congrue^ c'eft ne tien djpe de pré-^'" *** cis, puifqu'il y a congrujtéj iSc^qi^ruité, & que tout dépend d*ci| force, & la nature. Il efl aifé que ceux qui ne pénéàéftt point aflêz le fentiment des Congnûl^. aient fur ce point les idées un peu brouillées; qu'ils s'imaginent que , félon ce fentiment , Dieu connoît la fituation de la volonté dans tel moment, tel lieu, telle conjonâure; qu'il lui donne une grâce, fi fagement proportionnel à fa diq>ofition prélënteque la volonté ne manquera pas de fe déterminer fi-tôc qu'elle l'aura reçue ; & que ce qui fait que cette grâce cft infailliblement fuivie de la détermination & de l'effiet, c'ell qu'elle efl de nature I s'afibrtir heureufement avec la dil^ pofition de la volonté dans telle coojonâure, & qu'elle a la force de la faire agir. Mais on s'abufe, fi l'on prend ce Intiment pour celui des Congruiftes. • Une telle mee fëroit efficace par (à nature. 11 eu vrai qu'elle ne (ëroic poinc efficace par fa nature en génM, & fans confidàer le rapport qu'elle peut avoir avec la finution & l'état de b vobnté; mais elle le feroic en particulier, eû %ard à telle & telle difptmtion de notre ame. Car pofr telle difpofiôon , cene grâce

qui s’y trouveroit proportionnée , ne manqueroit poinc , par la nature même de la proportion , d’être fuivie de la détermination de b volonté ; en forte qu’il y auroit de l’abfurdicé que Dieu donnée une grâce de cette nature à une volonté difpofée de cette maniéré, fans que cette vc^nté (ê déterminât effeâivement. Une telle grâce feroit donc efficace de fa nature par rapport à une volonté qui fe trouI veroit dans telle fituation ; elle fêroic effi;cace par elle même ; différente par conf?jquent au prémier chef de la grâce des ' Congniifles. .: 1 Nn a Si Nn a

## ARTICLE II.

### *L'équilibre dans le Congruiſme.*

I.

LE fond du ſentiment des Congruiſtes me paroît aſſez peu connû; & je voi des perſonnes prendre le change, & leur attribuer une opinion différente de la leur.

Les matieres de la grace ſont ſi délicates, & les expreſſions quelquefois ſi équivoques, que je ne ſuis point ſurpris de cette mépriſe.

Rien n'eſt plus ambigu que le terme de grace congrue. La grace efficace & victorieuſe eſt congrue; la grace inefficace eſt congrue; la grace Pélagienne devoit être congrue. Car on appelle grace congrue, celle qui nous eſt donnée d'une maniere convenable pour agir, en ſorte qu'avec elle on agiſſe effectivement.

Or, ſelon le ſyſteme de la grace efficace, Dieu nous donne certaines graces avec leſquelles il ſait bien que nous n'agirons pas: mais il nous en donne auſſi avec leſquels il ſait que nous agirons; & ces dernieres ſont efficaces & congrues.

Selon le ſyſteme de la grace inefficace, Dieu nous donne cette grace dans des occaſions où il ſait bien qu'avec elle nous n'agirons pas; mais il nous la donne auſſi dans des occaſions où il ſait bien que nous agirons; & pour lors cette grace eſt congrue.

Selon le ſentiment de la grace extérieure, Dieu nous donne ſa loi, & nous procure des exhortations & des exemples dans des occaſions où il ſait bien que nous n'agirons pas; mais il nous en procure auſſi dans des occaſions où il ſait bien que nous agirons, & pour lors ces ſecours extérieurs ſont véritablement congrus.

Ainſi dire en général qu'on admet une grace congrue, c'eſt ne rien dire de précis, puiſqu'il y a congruité, & congruité, & que tout dépend d'en démêler la force, & la nature.

Il eſt aiſé que ceux qui ne pénétrent point aſſez le ſentiment des Congruiſtes aient ſur ce point les idées un peu brouillées; qu'ils s'imaginent que, ſelon ce ſentiment, Dieu connoît la ſituation de la volonté dans tel moment, tel lieu, telle conjoncture; qu'il lui donne une grace, ſi ſagement proportionnée à ſa diſpoſition préſente que la volonté ne manquera pas de ſe déterminer ſi-tôt qu'elle l'aura reçue; & que ce qui fait que cette grace eſt infailliblement ſuivie de la détermination & de l'effet, c'eſt qu'elle eſt de nature à s'aſſortir heureuſement avec la diſpoſition de la volonté dans telle conjoncture, & qu'elle a la force de la faire agir.

Mais on s'abuſe, ſi l'on prend ce ſentiment pour celui des Congruiſtes.

Une telle grace ſeroit efficace par ſa nature. Il eſt vrai qu'elle ne ſeroit point efficace par ſa nature en général, & ſans conſidérer le rapport qu'elle peut avoir avec la ſituation & l'état de la volonté; mais elle le ſeroit en particulier, eû égard à telle & telle diſpoſition de notre ame. Car poſé telle diſpoſition, cette grace qui s'y trouveroit proportionnée, ne manqueroit point, par la nature même de la proportion, d'être ſuivie de la détermination de la volonté; en ſorte qu'il y auroit de l'abſurdité que Dieu donnât une grace de cette nature à une volonté diſpoſée de cette maniere, ſans que cette volonté ſe déterminât effectivement. Une telle grace ſeroit donc efficace de ſa nature par rapport à une volonté qui ſe trouveroit dans telle ſituation; elle ſeroit efficace par elle même; différente par conſéquent au prémier chef de la grace des Congruiſtes.



Digitized by Google

28+ La émotion phyjtque S*^T. Si les Cotçruiftes vouloient reconnoî- j. Pofé telle grâce, fi forte, fi vive,/ pÜt II nature, leur fenti- fi ardente que vous voudrek, il n*y a au■ ment ne differcroit point de celui des dé- cun inconvénient qu'aôuellement la vofenfeurs de la déleiSation viftorieufe. Se- lonté ne fe détermine pas. Ion le fyficme de ces derniers, on ne peut 4. Ce qui diftinguc la grâce efficace •• point dire en général, fi une délégation & congrue d'avec la non efficace & non de vingt d^és eft viétorieufe ou ne l'eft ^ congrue , lorfqu'il eft queftion de faire pas. Elle ne l'eft que relativement à la agir deux volontés qui ont un égal degré difpofition aétueüe de telle ou telle vo- de cupidité, ce n'eA pas que l'efficace ait lonté. I ni plus de force , ni plus de degrés, ni Si une volonté dans tel moment , tel , aucune qualité , ni aucun être de plus lieu, telle conjonôure eft difpoféc de ma- que la non efficace; mais c'eft que la voniere que fa cupidité ne réfifte que fè- lonté veut bien fe déterminer avec cette Ion dix-neuf degrés , une fainte déleéla- grâce, & qu'elle ne le veut pas avec cettion qui fera de vingt degrés fera viôo-[te autre. De plus avec la même grâce, rieufe; au lieu qu'elle ne le fera pas, fi la la même volonté difpofée de la mêmevolonté fe trouve difpofré de maniereque maniéré, fentant le mêmedegréde cupidifâ cupidité réfifte aâuellement félon vingt té, voudra fe déterminer dans tel mo& un degrés. Mais pofé telle difpofition ' ment, Sc ne le voudra pas dans un autre, de la volonté , fuppofé , par éxemple, ' quoique ces deux monxnts foient %aux que la volonté dans telle conjonélure n'ait en tour. que 19. d^rés de cupidité aéluelle, une 5. Il fuit évidemment de ce qu'on vient grâce de 10. degrés fera infailliblement ' de dire, que telle grâce n'eft point efficaviftorieulc, en forte qu'il feroit abfurde ce relativement à la difpofition de la voqu'une grâce de telle proportion fûr don- j lonté, mais relativement à fa déterminariée à une volonté ainfi difpoféc , & que tion. Ce qui eft elfentielkment différenn cette volonté demeurât fans aâion. ‘ Ainfi , félon ce fyfteme, telle grâce eft I efficace, non pas parce qu'elle a alfez de ^ ‘ force par rapport à teUe difpofition de la La grâce, félon les Congruift^s , eft j volonté, pour furmonter cette difpofition d'une efpcce toute différente. mauvaife ; mais elle eft efficacé parce que 1. De deux volontés qui fe trouvent la volonté veut bien fe déterminer, quoidans la même difpofition , la même fitua- qu'il n'y ait aucun inconvénient qu'avec tion, les mêmes conjonâures, qui tou- cette grâce elle ne fe détermine pas. tes deux reçoivent la même grâce, l'une 7. Dieu voit

infnlliblemenr que telle fé détermine à fe convertir, & l’autre ne grâce fera efficace, c’eft-à-drre, fuiviede s’y détermine pas. l’effet , non pas pareequ’il voit la force 2. Bien plus. Deux volontés reçoi- de cette grâce fur une volonté ainfi dif▼ent la même grâce, l’une eft beaucoup pofée ; mais parce qu’il voit que la voplus mal difpofée que l’autre, fa cupidi- lonté fe déterminera s’il lui doône cette té eft plus forte , les obftacles du falut grâce. ■plus confidérables : cependant , félon ce 7. Si telle grâce eft infailliblement fui vie fyftemc , celle qui a moins de cupidité defon effet, cette infaillibilité ne vient ni ae fë convertit pas, celle qui en a plus fe de la force , ni de la nature de certe graconvcTtit. ce, mais de ce que Dieu, dont la fcience Digitized by Google

SECT. VII. PART. II.

Si les Congruiſtes vouloient reconnoître une grace de cette nature, leur ſentiment ne différeroit point de celui des défenſeurs de la délectation victorieuſe. Selon le ſyſteme de ces derniers, on ne peut point dire en général, ſi une délectation de vingt degrés eſt victorieuſe ou ne l'eſt pas. Elle ne l'eſt que relativement à la diſpoſition actuelle de telle ou telle volonté.

Si une volonté dans tel moment, tel lieu, telle conjoncture eſt diſpoſée de maniere que ſa cupidité ne réſiſte que ſelon dix-neuf degrés, une ſainte délectation qui ſera de vingt degrés ſera victorieuſe; au lieu qu'elle ne le ſera pas, ſi la volonté ſe trouve diſpoſée de maniere que ſa cupidité réſiſte actuellement ſelon vingt & un degrés. Mais poſé telle diſpoſition de la volonté, ſuppoſé, par éxemple, que la volonté dans telle conjoncture n'ait que 19. degrés de cupidité actuelle, une grace de 20. degrés ſera infailliblement victorieuſe, en ſorte qu'il ſeroit abſurde qu'une grace de telle proportion fût donnée à une volonté ainſi diſpoſée, & que cette volonté demeurât ſans action.

II.

La grace, ſelon les Congruiſtes, eſt d'une eſpece toute différente.

1. De deux volontés qui ſe trouvent dans la même diſpoſition, la même ſituation, les mêmes conjonctures, qui toutes deux reçoivent la même grace, l'une ſe détermine à ſe convertir, & l'autre ne s'y détermine pas.

2. Bien plus. Deux volontés reçoivent la même grace, l'une eſt beaucoup plus mal diſpoſée que l'autre, ſa cupidité eſt plus forte, les obſtacles du ſalut plus conſidérables: cependant, ſelon ce ſyſteme, celle qui a moins de cupidité ne ſe convertit pas, celle qui en a plus ſe convertit.

3. Poſé telle grace, ſi forte, ſi vive, ſi ardente que vous voudrez, il n'y a aucun inconvénient qu'actuellement la volonté ne ſe détermine pas.

4. Ce qui diſtingue la grace efficace & congrue d'avec la non efficace & non congrue, lorſqu'il eſt queſtion de faire agir deux volontés qui ont un égal degré de cupidité, ce n'eſt pas que l'efficace ait ni plus de force, ni plus de degrés, ni aucune qualité, ni aucun être de plus que la non efficace; mais c'eſt que la volonté veut bien ſe déterminer avec cette grace, & qu'elle ne le veut pas avec cette autre. De plus avec la même grace, la même volonté diſpoſée de la même maniere, ſentant le même degré de cupidité, voudra ſe déterminer dans tel moment, & ne le voudra pas dans un autre, quoique ces deux moments ſoient égaux en tout.

5. Il ſuit évidemment de ce qu'on vient de dire, que telle grace n'eſt point efficace relativement à la diſpoſition de la volonté, mais relativement à ſa détermination. Ce qui eſt eſſentiellement différent. Ainſi, ſelon ce ſyſteme, telle grace eſt efficace, non pas parce qu'elle a aſſez de force par rapport à telle diſpoſition de la volonté, pour ſurmonter cette diſpoſition mauvaiſe; mais elle eſt efficace parce que la volonté veut bien ſe déterminer, quoiqu'il n'y ait aucun inconvénient qu'avec cette grace elle ne ſe détermine pas.

7. Dieu voit infailliblement que telle grace ſera efficace, c'eſt-à-dire, ſuivie de l'effet, non pas parcequ'il voit la force de cette grace ſur une volonté ainſi diſpoſée; mais parce qu'il voit que la volonté ſe déterminera s'il lui donne cette grace.

7. Si telle grace eſt infailliblement ſuivie de ſon effet, cette infaillibilité ne vient ni de la force, ni de la nature de cette grace; mais de ce que Dieu, dont la ſcience



Digitized by Google

proHvée par k raifomkment.' j8f ce eft infaillible» a prévu que tellcLVolon- ; voici ce qu'il met i la'rtfe de tonte fado- CnAr.I. téfe determineroit, fi cette grâce lui étoit ] élrine,& qu'il r^arde comme le principe donnée. ' & le noeud de tout le refter Etfortajfe tft 8. La grâce, lorfqu'elle eft 'congrue, careb totius cttaordi* grMU c$mlibea toujoun fon effet; mais ce qui eft fort ire arhitrio. C'eft que , lihertM m tiSm remarquable, cette congruité n'eft point \ primo proximM reijuirit indifireif relative î la difpofîtion de la volonté, .tUm aRhiam in facHltate ipft agendi expecomme on l'a déjà dit , mais î fa déter- dità (ÿ- propofitÀ cum omnéns re.'jui/itts ad mination foture. Je m'explique. On ne ' agendum. De mémo que la liberté in dit point que cette grâce eft congrue pré- ^ ailn primo. . . . remota retptirii inéjfecifément & uniquement, parce que Dieu rentiam poteftatts atlrv* in facnltau formal'aflbrtif & la proportionne à la cupidité, Uter libéra Jicundùm fi (j- tinde fpeÜatd. aux tentations, aux obftacles,en un mot Ce qu'il explique davantage dans fa preuà la difpofîtion de l'ame. La grâce, la ve. Libertae firmaiis dr ^fi effeniidn mieux proportionnée i cette difpofîtion, vdemtatis dt^em pottfiatem inadaeptatam , fera privée de fon effet , febn ce fyfteme, fin ratione difiinilam , inclndù circa idem & par conféquent ne fera point congrue ! obfiiltem. , . vedendi. . . non voUndi fin & efficace. nolendi. Il ajoute ; Si ergo volnntas jam Mais on dit qu'une grâce eft congrue, ' expedita (ÿ- proxime difpojîta ad operandum foriqu'elle eft affortie avec la détermina- |f »rc4 taie ohjeüum non eft indijferens ad tion future, c'eft-à-dire,lorfque Dieu voit utramepu partem Ulins pctefi.vis, fient erat qu'avec telle grâce Pierre fc déterminera 'per fie praciie ac remote nndte Jpeclata ; à fe convertir. Dieu donne la même ergo ad wtom partem illorum manebit prograce à Paul dont la volonté eft difpofée ' xime ac fimpliciter patent, ad alteram vtro de la même maniéré que celle de Pierre; ^ nonnifi remot è , ac fiebindt pro.vôni imp»mais il voit que Paul avec cette grâce ne ' tenu veut point fe convertir: voüà une grâce. H paroJt que rindifference cju'admct non congrue. Suarès dans tine volonté qui a tout ce 9. .^nfî que la même grâce, donnée tju'il lui faut pour agir, n'eft pas lîmpleà deux perfonnes ^les, foit congrue per ' ment une indifférence telle que la reconrapport à l'une, & incongrue par rapport noiffent les autres Théologiens, & telle à l'autre , cela dépend de la volonté de que nous l'avons expliquée ailleurs; il va l'homme, félon qu'il veut ou ne veut pas plus loin, & il demande, outre l'indiff^ fe déterminer. Il n'eft pas difficile de

rence, l’équilibre. Car remarquez que, concevoir comment une telle grâce s’allie pofé même tout ce qui eft néceffaire pour avec la nécellîté de l’équilibre : mais il agir, il veut que la volonté foit, comme faut développer plus au long ce fyfteme. «Ile étoit lorfqu’on la confîdere en elle même , & comme une puiffance toute ^ ^ nue. L’idée de ceta faculté toute nue Pour le mettre en évidence, il eft né- ' avec ces deux puiflànces de vouloir Sc de ceffaire de rapporter les paroles mêmes du ne vouloir pas, ne nous donne-t-elle pas plus fameux de fes défenfeurs , je veux l’idée de l’équilibre? dire de Suarès. Ce qu’il ajoute dans la fuite c. 5. pag. Dans fa prémiere partie De gratià 12. & 15. confirme cette penfée. Il parte i. Prolegomen. i. c. 2. pag. 10. veut, afin qu’une volonté foit libre, que, Md J pofe. Digitized by Google

StCT. VII. Part. î86 L* Trêmotion phylufiu pofé tout et qui cA requis pour agir > il i droit pour le rétablir, ou qu‘on ôtât cet> Il puifle toujours arriver qu'el'en’^lTe pas* j te mce.ou qu’oa ajoutât dequoi la conen forte qu'.ivec. tout ce qu’il faut pour j trebalancer; car on ne rétablit l’équilibre fe déterminer â telle aéHon» il puilTe ani- ' perdu , *qu‘en ajoutant ou qu’en ôtant, ver qu'effedivement elle fe détermine à j Selon Suarès ni l'un ni l’autre n’eft nécef* l’adion oppofée. même dans le feus coot- j faire. La puiïïance (êra réduite en aâe> pofé, c’eill-à-dirc , qu’il purlTe arriver que dans l’inftant même que la volonté aura tout ce qu’il faut pour faire une bonne adion, dans l’inflant mémequ’el* k aura tous les dqpés de grâce les plus forts qui foient requis pour agir , dans cet inftant même elle falTè aduellement une adion mauvaife ; fans qu’on trouve dans l’union aduclle de ces deux chofès aucune abfurdité ni aucun inconvéanenr. Il prétend que ce n’eft point afleB pour être libre que , pofé tout ce qui eft requis pour agir , on conferve le pouvoir | L. J. cap. 25. pag. 404, il met en qu^ cette volonté qui a toute la grâce rcquifê pour agir, fera une adion oppofée, fana que cette grâce lui foit ôtée , ni que choie au monde lui Ibit ajoutée. * Par conféquent , l’indifférence que la volonté conferve fous la grâce, n’eft pas feulement, félon ce fyftemc, une indifférence telle que l’admettent les Thomiftei, mais c’eft une indifférence d’équilibre. I V. Dans la féconde partie de cet ouvrage. de ne point agir dans le fens divife ; & la raifon qu’il en apporte eft fort remaïquabk; 0^ iBs 1^ ditàmr ftttfiâ* fiHim in finfn tlivifi, tmt fttfft rntmedinte rednei nd nihim , fid efcrter nt prtcced.ti aliqnn diJfo~ fitio, MU mntatie epui ptremia reddutur prp- ' Primitm trgo nfferimus vtCMitntm effii eqmrendo iditjHtd nttejfurium dd M» dddert novnm Mtxilmm fr*~ feion , Quid ttdddt tmxilinm effieux Mutiti» prdvmitnti /nÿicitmi. Jeu v»CMi» tfficdx gpneridi dC fitffkitmi vtcdiieni ; (fi- dn fer coih gmitdtem vecdhenit hoc fnÿtcitmer expiiez A quoi il répond en cette manière: /atr. dibtm,vtl tdUttdo impedimetUMm dÜis; ce qui eft oppofé à la liberté. * Ainfi, félon cefyfteme, mettez dans h volonté tout ce qu’il lui faut pour agir, donnez lui toute la grâce requifepour fai Vtmtns, nec dlUptdm tntitdtem iW ff^fei»tdtem redlem dhfiltUMn, ^nd dd fenflunn^ dum dMxdinm efficdx (ÿ- diflutgMt^Hm ilInd d Jnÿiciente nectjfdrU fi». Uans b preuve de cette conclufion il dit 1 Nnlre une bonne adion, il n’y a aucun in- ôw» éuuciliumexeitMu de fe exw fm emuaconvénient que , pofé même cette grâce, ti» efft efficdxdd determindnddm veltuuMem elle fe

détermine i une adion opyofre. La dd mtnm , QyocvNQÿt avxilio puiffance qu’elle conferve de faire cette excitante dato , tperuiit mprirtrt adion oppofée à la grâce dans l’inAant fer pnd fie» efficax. Il ajoute que quelméme qu'elle a cette grâce, cette puiffan- j que entité, quelque prt^riété qu’on ajouce, dis-je, eft telle qu’il ne faut ni quel te, l’effét ne fuivra point infailliblement cette grâce lui ftût ôofe, ni que rien lui par b force d’une telle entité, non fi<ptefoit ajouté , pour qu’il arrive qu’elk fe ner itfdUiidàrr ex vi tdiu tmitdtii. détermine effedivement â cette adion Sur ce paffage je remarque deux chooppofée. fes. La première, qu’il contient fi claiSi b grâce, en cjuelquc degré qu’on b ' rement le fyfteme des Copgruiftes , tel fuppofe , inclinoir b "Volonté, en forte que nous le venons d’expliquer , qu’il qu’elle ne fût point en équilibre» il fau- n’eft point néceffaire de faire aucune ré1 fléxion Digitized by Goog!

prouvée par U flexion pour k mettre en évidence. La fécondé, que U grâce, félon ce fyftemc, s'allie parfaitement avec la néceflité de réquiliorc dans la volonté. Car fi la grâce, fefon ce fyftemc , étoit de nature à n'etre point aflortie avec l'équilibre, fi elk avoit la force d'incliner la volonté, il cft indubitabk qu'en ajoutant grâce fur grace, l'on en viendrait enfin jufi^u'à fai-1 re pencher infailliblement la balance ; à i peu près comme dans la Statique, parce que les poids ont la force d'incliner la balance, en ajoutant poids fur poids on en Vient enfin julqu'à la faire infailliblement pencher du côté où l'on ajoute. Or, félon ce paftage , quelque addition de j rrace . d'entité , de propriété , qu'on : falTc à la volonté pour l'incliner ven le bien, jamais il n'arrivera qu'elle s'y incli- ■ ne infailliblement par la force de cette addition. Par conléquent U grâce , lêlon fcs Congruiftes, n'a pas la force de faire que la volonté s'incline ; & elle eft de nature à s'allier perpétuellement avec l'équilibre. Suorès au même endroit pallê à une fécondé cooclufion. T>ico ftoutid» : tû effcÂX UU eft defdÜoh^ura eft mfdUibiliter efftÜMm k vacante intemmm ; (ÿide 'a licet i» ft fit gr-atia pravenieni d fib Deo folia r nMammtu includit hahitmlimem ad caaperationem futteram liberi arbitrü cum Auxilie gratid fimaltatteo j d-canfttfttetucr inclndit ejtuadaM cangntàatem refieiln perjittd ctti datur , m fit Uü ita profartituata (fi accommodata, Jkta oportet, ut in tait perfima , im tali tempore d eccafiaw iufaUibditer efteHnm habtat , d p*f bac hdbet Uld vacatio, quademgrua & eftkax .... Nous avons déjà fait attention qu'il y a une différence confidérable entre avoir rapport à la difpofition de la volonté, & avoir rapport à la détermination future de k. vdonté» La grâce efficace par elk méraifanneiuent. 287 me a rapport à la dilpofirion de )a volon-Cha». I. té. Lorfque Dieu a réfolu de nous faire agir , il donne une grâce qui a rapport au degré de la cupidité aéluclle: mais c'eft toute autre chofe de dire qu'une grâce eft efficace & congrue par rapport à la détermination & la coopération future de la volonté ; car c'elt dire que cette grâce aura fon effet, parce quelle eft donnée à une volonté qui le déterminera à produire cet effet. Les Pélagiens auroient pu dire en ce fens que leur grâce toute extérieure étoit quelquefois efficace & congrue. Car cettepace, félon leur fyfteme , avoit fon eÔCT. lorfque la volonté le déterminoit l k produire. Ainfi ils auroient pu dire que leur grâce étoit efficace , entant qu'elle avoit rapport à la coopération future de la volonté , qu'elk étoit par conféquent congrue & proportionnée à telle perfonne dans tel temps & telle occafion ,

& qu’clk auroit infaillibkment fon effet ; non pas qu’il ne pût arriver autre chofe, meme pofé cette grâce ; mais parce qu’autre choie ne devoir point arriver, c’eft-i-dire, parce que la volonté devoir fe déterminer de cette manière , & que Dieu,, dont la fciencc eft infaillibfc , avoir pres’û que s’il lui donnoit telk grâce dans telle conjonélurc, elle fe déttrmineroit à agir ainfi. I.es Pélagiens auroient pu admettre cette congruité dons leur grâce. Il eft vrai que leur grâce eft bien différente de celle des Congruiftes j elle eft extérieure, au moins pour fc commencement des bonnes oeuvres ; celle des Congruiftes eft intérieure. Mais il eft bon de ne point fe méprendre fur la nature de la con^ité qu’on attribue à cette grâce intérieureSi dans Topinion de Suarès cette grâce congrue eft infailliblement fuivie ck fan effet, ce n’eft pas qu’il y ait inconvénient que les chofes arrivent autrement, même
Digitized by Gi ’OgU

288 Lé Trim<fticn fMîfiie S'CT. poft une tdle grâce , nuis c'eft qu’elles ] clare « ce càté là plutôt que de FaUr pi«T n "’^f'vcront point autrement : No» quia trej ce qui n’eft nullement oppofê à l'ôalitcr ejjc non f>offet, c:iam fiante illÀ gra- quilibre. tiày dit-il dans le même lieu , fidquia j Nous venons de montjrrque, fans d^ aliq^ futur a non ejl. Ce n’eft pas par la i truire le fyftème de Pelage, l’on peut ad* force même de cette grâce ; Non htéet j mettre pour la grâce extérieure une coifkvK infailibilitatem ix vi fu* entaotù, vel gruité' toute femblablc à celle, dont il eft a.'icujus ahfoluta proprinatis fua , mais | queftion pour la grâce intérieure. Et par la prefcience de Dieu , qui a vu que la comme cette congruité n’auroit en aucuvolonté voudroit produire cet effet' , lî ne maniéré été oppofée à l’équilibre que telle grâce lui étoit donnée dans telle con- les Pélagiens adraettoient , de meme la jonéture. ) congruité en queftion ne donne nulle atEt pour ne lailTer aucun fujet de doute teinte à la prétendue néceftité de l’équilifur cette prétention , Suarès en fait une , bre. conclulion expreffè qui eft latroilîeme: | Dico tertio , InfÆhilit connexio qua in vo~ j cationc cougruà feu effeaei cum Itberoconfinfit invenitur, non ejl mere cau/klis , fid ■ V. Suarès continue à railbnner fur les tn&i mes principes. C. i8. du meme I. 5. prefeientU ; non per abfolutam Jcientiam , fed j liud ejl vocatiouem qut homiui de failo doper condiiionMom ; qui Deus de omni vo- ' tur, ejfe coiigruam vel incongrutm ; tdiud lunttue creatà CT creabtli pnefat , qnid fit ver'o efi , quod Deus pracognefiendo ueam aSura in umm temport cr occa/ione , fi hoc vocationem fut ter ton congruam, aliam vero Vtl illo noodo oseekmtr & vocetur. non tttlem fut ter am , elegerit unttm vel nlteQu’on juge fi une telle grâce a beau- j ram tribuere. Nam manifefie confiât pojfe coup de peine à s’allier avec la néceftité ' hoc fecundnm pendere ex folà votumate de l’équilibre. Elle ne pourroit y être \ Dei, quamvis primum etiam ex voluntate oppofée que ou entant qu’elle eft grâce Jmmana pendeat. Un peu plus bas: Non limplement , «u entant qu’elle eft con- ^ obfiante hoc depeudeniià congnâtatit vel itogrue. , I congruitatit vocationis à noflro lihero arbitrio. Elle n’eft point oppofée à la néceftité > nihdomintèt manere in aternà Dei Providende l’équilibre entant qu’on la regarde tià (fi folà libéra elellione , quod decreverit comme grâce fimplemcnt ; car fi elle i dore huic homini in tempetre vocatiouem, l’étoit comme grâce fimpkment, elle X^'^quampravidu ei fmuram cot^uam , vel feroit à plus forte raifon comme grâce etiam non talem futuram. congrue. Elle n’eft point oppofée à

la i Ce qu’on dit touchant la congruité de péceflité de l’équilibre entant qu’on la re- j la grâce intérieure , peut être dit ^alegarde comme grâce congrue; car ce ^ ment de cette grâce toute extérieure. Auejoi fait qu’elle eft courue , ce n’eft pas j tre chofe eft que cette grâce toute extt^ qu’elle fallé incliner infailliblement la vo- { rieure, la loi & la doârine , foit conlontéven un certain côté, mais c’eft qu’il j grue; autre chofe que Dieu donne cette arrive que la volonté quia cette grâce, veut s’incliner de ce côté là. En un mot ce qui la rend congrue, n’eft pas fon efgrace qu’il prévoit devoir être congrue. Qu’une grâce extérieure foit congrue, ce* la dépend du libre arbitre . lorfqu’il fe fort fur la volonté”, mais c’eft l’événe- 1 détermine à agir avec cette grâce. Dieu ment, c’eft-à-dire, que la volonté fe dé- ! prévoit bien ce que doit faire le libre ar' bitre DigluZed oy C "Jgfi

poſé une telle grace ; mais c'eſt qu'elles n'arriveront point autrement : *Non quia aliter eſſe non poſſet, etiam ſtante illâ gratiâ*, dit-il dans le même lieu, *ſed quia aliter futura non eſt.* Ce n'eſt pas par la force même de cette grace : *Non habet hanc infallibilitatem ex vi ſuæ entitatis, vel alicujus abſolutæ proprietatis ſuæ*, mais par la preſcience de Dieu, qui a vu que la volonté voudroit produire cet effet, ſi telle grace lui étoit donnée dans telle conjoncture.

Et pour ne laiſſer aucun ſujet de doute ſur cette prétention, Suarès en fait une concluſion expreſſe qui eſt la troiſieme : *Dico tertiò, Infallibilis connexio quæ in vocatione congruâ ſeu efficaci cum libero conſenſu invenitur, non eſt merè cauſalis, ſed præſcientiæ; non per abſolutam ſcientiam, ſed per conditionatam ; quâ Deus de omni voluntate creatâ & creabili præſcit, quid ſit actura in omni tempore & occaſione, ſi hoc vel illo modo excitetur & vocetur.*

Qu'on juge ſi une telle grace a beaucoup de peine à s'allier avec la néceſſité de l'équilibre. Elle ne pourroit y être oppoſée que ou entant qu'elle eſt grace ſimplement, ou entant qu'elle eſt congrue.

Elle n'eſt point oppoſée à la néceſſité de l'équilibre entant qu'on la regarde comme grace ſimplement ; car ſi elle l'étoit comme grace ſimplement, elle le ſeroit à plus forte raiſon comme grace congrue. Elle n'eſt point oppoſée à la néceſſité de l'équilibre entant qu'on la regarde comme grace congrue ; car ce qui fait qu'elle eſt congrue, ce n'eſt pas qu'elle faſſe incliner infailliblement la volonté vers un certain côté, mais c'eſt qu'il arrive que la volonté qui a cette grace, veut s'incliner de ce côté là. En un mot ce qui la rend congrue, n'eſt pas ſon effort ſur la volonté, mais c'eſt l'événement, c'eſt-à-dire, que la volonté ſe déclare de ce côté là plutôt que de l'autre ; ce qui n'eſt nullement oppoſé à l'équilibre.

Nous venons de montrer que, ſans détruire le ſyſtême de Pélage, l'on peut admettre pour la grace extérieure une congruité toute ſemblable à celle, dont il eſt queſtion pour la grace intérieure. Et comme cette congruité n'auroit en aucune maniere été oppoſée à l'équilibre que les Pélagiens admettoient, de même la congruité en queſtion ne donne nulle atteinte à la prétendue néceſſité de l'équilibre.

## V.

Suarès continue à raiſonner ſur les mêmes principes. C. 28. du même l. 5. *Aliud eſt vocationem quæ homini de facto datur, eſſe congruam vel incongruam ; aliud verò eſt, quòd Deus præcognoſcendo unam vocationem futuram congruam, aliam verò non talem futuram, elegerit unam vel alteram tribuere. Nam manifeſtè conſtat poſſe hoc ſecundum pendere ex ſolâ voluntate Dei, quamvis primum etiam ex voluntate humana pendeat.* Un peu plus bas : *Non obſtante hac dependentiâ congruitatis vel incongruitatis vocationis à noſtro libero arbitrio, nihilominùs manere in æternâ Dei Providentiâ & ſolâ liberâ electione, quòd decreverit dare huic homini in tempore vocationem, quam prævidit ei futuram congruam, vel etiam non talem futuram.*

Ce qu'on dit touchant la congruité de la grace intérieure, peut être dit également de cette grace toute extérieure. Autre choſe eſt que cette grace toute extérieure, la loi & la doctrine, ſoit congrue ; autre choſe que Dieu donne cette grace qu'il prévoit devoir être congrue. Qu'une grace extérieure ſoit congrue, cela dépend du libre arbitre, lorſqu'il ſe détermine à agir avec cette grace. Dieu prévoit bien ce que doit faire le libre arbitre

prouvée par k raifomiemtnt. & il ne dépend bître avec cette grâce <)uc de f» volonté fupreme de donner à tel homme une grâce extérieure avec laquelle il prévoit qu'il agira , & qui par conféquent fera coiçruc ; ou de lui en donner une autre avec laquelle il prévoit qu'il n'agira pas , & qui par conféquent lêra non congrue. Mais fi cette congruité eft toute femblable & pour la grâce extérieure & pour k grâce intérieure , elle s'allie également avec l'équilibre, foit qu'on tienne l'une, foit qu'on tienne l'autre. Suarès pourfuit. Il compare la prémotion phyfique qui a toujours Ton effet , avec k grâce congrue qui l'a auQî toujours: mais il mec une grande différence entre l'infaillibilité de l'une & celle de l'autre. L'infaillibilité de la prémotion phyfique, dk-il , ntilh medo pendet exister 4 feteftete voUottMtù, L'infaillibilité de la grâce congrue, Pojlericr infeUitilit4S, ABSOLUTE PENDET ex üttro volmaMiili cmjms frevifio fx^oniixr in meme Dei per fiiemùtm ccmüiimxtxm. Et mde efl mfeiiitilis comiexia rxiis voextiems, eum coHpnfm Utero voUtmxtU. Zlndè ml- ! où après avoir expliqué les diâPérens fens .289 La grâce congrue eft infailliblement Caa». I. fuivie de fbn effet ; mais cetre infaillibilité, félon les paroles de Suarès, dépend ab(blument du libre arbitre. Donc elle ne dépend point de k force de k grâce qui penche k volonté plu.ôt d'un côté que d'un autre. A ce prémier railbnnement , j'en joins un fécond. Selon ce palfage que nous venons de rapporter , qu'on donne à k volonté une grâce fi forte & fi congrue qu'on voudra, cette grâce confidérée en elle même n'apporte avec foi aucune détermination par rapport à k volonté; il faut attendre que cette fbuveraine le détermine en pr^ier , pour produire ou ne pas produire l'effet, à quoi tend cette grâce. Donc, pofé cette grâce, k volonté efi dans l'équilibre. V I. On pourroit alléguer encore d'autres paffages pour développer le fentiment des Congruilfes conformement à ce que nous en avons dit ; on pourroit citer ce qu'enfeigne le même Auteur c. 19. p. 429. teruu im hoc wtodo efficxcUmis vocMioms conpmxy Mom xmecedit vel t empare, uel nxtmri determituuio voimmmis hmmxmx xd mmem félon lefquels il croit qu'on peut dire que k grâce congrue eft ou n'eft pas efficace, il ajoute ; In tertio xmtem finfm fxtemmr in xSm frima, fed femper imelligitmr de fi j voexttonem illxm non ejfe per fi ex vi fmx tndiffèrenj, etixm ^tx illx voextione , itX ' emitxtit effiexeem, tjmix Ik'et congrmitxt illx mt précisé fpeüxndo txlem voextionem , pofi^ xd effeütem infxlUtiliter fmmrmm Jâ vxldi fa volmmxs hmmxnx pro fnx Ubertxte illxm'. con/emxnex nxttere (ÿ- inclinxtioni txUs

vocthfxcere non congrmxm , fim reddere ineffiex-'^tionit , penoet nihilominus a fucem i xtqme itx primx determinxtio eft illx^TVRA LIBERI ARBITRII DETERMINAfKC fa in xüm fitundo , concmrreme Jimml tione , txst^mxm x termina qmem illx con^fix literx voUtntxte, La volonté eft tou-^ grmitxs refiick i ideo voextio dix non pajours indifférente , dit Suarès , même' teft hxhere illxm congrmitxtem ex neceftîixte pofé k grâce. Qui en doute 1 Mùs'^ xbfilmtx fimplicittr : nonpoteft ergo xi Suarès va plus loin. Outre l'indifférence (fi fer fi iUi conventre , ex il admet l'équilibre; fon paffage ne refpi-l fiap^tiom txlù termini , (fi ^mix fitppofaié re que cette doârine. Pour le mon- dix eft fimgticder literx (fi contmgens , idei, trer , bornons nous è <xs deux railbnne- ' congrmitxt etixm coteutmt comingemer illi va^ extioui ficmm&m fi Jpedxte. Tom. II. ' O O Sur Digitizod by Google

'2pO Sur quoi yon peut remarquer une différence con(ît/(frible entre la grâce congrue ' & la ddeAation vidorieufe. Une déleôation vidorieufe de vingt degrés > ii Vous la regardez en général , peut être ou ne pas être efficace ; mais en particulier & par rapport à une volonté qui n'cft attaquée que par dix degrés de cupidité, elle n'eft point indiderente i être efficace ou ü ne l'être point. L'efficacité lui convient par fa nature ; au lieu que la grâce , même en particulier, meme par rapport à telle ou telle difpofidon de la volonté, n'ed ni congrue ni efficace par nature, mais feulement cemmgetacr. Avec quelque fageflè que cette grâce /bit proportionnée à la fltuation de la volonté , ce n'efl point de là précifément que dépend fon efficace : c'efl de la détermination de la volonté , c'eft-à-dire, de la vobnté meme , félon qu'elle voudra ou ne voudra pas fe déterminer. C'eft pourquoi l'edicacité ou la non efficacité, la congruité ou la non congruité ne conviennent point à telle grâce par fa nature , mais feulement accidentellement. C'efl ce que répété eiKore plus fortement Suard dans le chapitre^;, pag. 528. Ditmuu vocAMiiem ctn^Hom per fi fpeüatam ÿ- ficMmûtm fiüan AtfilmAm eniiiatem non h«bere intritifice ac determutAtt aibultm efficAcùun: fid pot ms de fi effe indiffierentem m ctagnm vel mem^uA fit, in prafiientiÀ amem tffe congrsmm dr e^attm, tjma ctoptraiu liè^ srbMi dli conjMHgetuU fiapemtur: c'tft-à-dire , qu'une grâce eft efficace & congrue, ou inefficace & incongrue, parce que la volonté agira avev celle-ci , & qu'elle n'agira pas avec celle-là, quoique ni l'une ni l'autre grâce , ne fbit point efficace par elle même. Mais finiffoos cette difeuffioo par ce pafTage qui eft tiré du chapitre 5a. du I meme livre p. j 1 1. Suarès y traite une queifion impartante en elle même, & non La 'Prémotim phyfiqur ' ' moins importante;pour mettre au joorfbn fentiment. Traààtm- <isufiio appendix , an gratta pravemetu , anxilmm fitffkitHt , (ÿeffieax pofflnl ejfe atptalU in dsteims hominiitu , qHarnm nntts ctmfeMü vecattam, (ÿnon aJter. Il décide qu'il arrive que de deux perfonnes qui ont la même grâce, l'une fc convertit & Kautre ne fe convertit pas. Stante mo auxilia pravtmienti in. dnains aeptali , fiat tumm operari, dr almm. La raifon qu'il en apporte, c'eft que la grâce efficace & ccmgrue n'ajoute à la grâce fuffifante non efficace & non congrue aucun don, foir extérieur, fbit intérieur'"; foit pour fêcourir la volonté phyfiquement , fbit pour la fêcourir moralement; fbit pour l'incliner pofitivement, foit pour ôter les obftacles. L'obftacle de la grâce , c'eft la cupidité; ainfi dans deux hommes qui ont

une grâce t^e , quoique la cupidité fbit auffi ^ale , il n’cft point néceffaire de diminuer la cupidité dans l’un non plus que de lui augmenter la grâce, pour le faire agir plutôt que l’autre. Bien plus, quand même de ces deux hommes, à qui Dieu donneroit une grâce toute ^le , on fuppofêroit que l’un eût des obftaclespius ,^ndspour faire le bien» que par nature il eut les paillons plus vw ves , que par habitude il eût contraâé des penchans plus violens , qu'il eût par éxemple cent degrés de cupidité, tandis me l'autre n’en auroit que trois : toutesfois il n’y a pas d’inconvénient à dire que celui qui a cent degrés de cupidité fe convertira avec la même grâce , avec laquelle celui qui n’a que trois degrés de cupdité ne fe convenira pas; & que par conféquent cette même grâce fera efficace & coi^rue dans celui qui a cenr degrés de cupidité , tandis qu’elle fera inefficace & incongrue dans celui qui n'en a que trois. La Digitized by

prouvée par le raiformemeht. 291 La raifon de cette prétenrion eft évi- ^ propre forcer dans fon fonds le plus cT-Cha». h (ëntiel doit toujours conlêrver un certain équilibre , comme elle doit le conferverj pofé les obdacles de la cupidité les plus violcns. Car pofé ces obftacles fi violens qu'ils foient , néanmoins il n'y a aucune inconvénient que la volonté réfifleeffeâidente > apofé ce fyfteme. C'eft que b <ongruité d'une grâce ne confifte pas en ■ce que cette grâce congrue Ibit plus forte» plus lumineufe , plus marquée , que b grâce incongrue » ni en ce qu'elle ait quelque autre fcmbbble propriété abiblue de plus y ou qu'il y ait quelque obfiacle vement à cette impulfion de b cupidité de moins ; mais elle confifte en ce que Dieu a prévu que l'une auroit fon effet, & que l'autre ne l'auroit pas, ce qui peut arriver fans qu'aucune inégalité ait précédé. Ce font les paroles de Suarès au meme endroit : Oflenjkm eji efficacem gratiam frtveukniem ptfuitm *ffe im voctoime iongruÀ i fid héc congruitéu vccatimu mm M majori ejus mtmfime , vtl (litritmt , MM di/liidiiute , mm mUm Jtmili froprielMte td^falMM , mijue m CMrentiM mIkmcomme, pofé b grâce b plus forte, quand b cupidité feroit beaucoup inférieure en d^rés, & incapable par conféquent de b contrebabneer , il n'y a aucun inconvénient que la volonté ne fuive point eflfêéHvement l'attrait d'une grâce fi puiffante. Or un tel f>ouvoir ne peut être autre qu'un pouvoir d'équilibre. Car n'eft-ce pas un véritable équilibre , puifque- fous cette grâce fo ' te & non contrebalancée, ou fous cette cupidité vive & non contreba^ impedimemiy fid fiïkm in hahit$niinc ad lancée, il e(l encore paiement fans incootffeSlmn infMddniiier fMnrnm in cUvinÀ prtf ' vénient qu'on agi ffe ou qu'on n'agiffepas? Voilà une égalité , quilibre. & par conféquent 1'^ fiieMM , ijiu dnrt potefi fint ullÀ prMvui ime^UMluMtt.... imv.^. non abUtis etinm imptdinttntis pojfi confimire tjui MMjtrM hnl/ftintptdaneMM, mm ex pMrte hmIhtm fine vel cornJnetndinu muùu eft di/po/ùns , ^ Mlius non confimire.... df econverfi, lic'et ^nis A4- [ bcMt m^mmUm poJitivM MnxUtM CMH minoribni i impedinHMÙ, poterie minus operuri.,.. ejuiM per Mssxiitttm ^Mveniens , non aufertur U- 1 bertMSi dr ideo ex hoc capite fimper ejfi potefl dbverfuMS in confinfit, Iket in prxvementi MUxUlO fit MtjUMlitMS. i Il y a équilibre lorfqu'il y a égaÛté. 1 Comme donc une grâce congrue peuti être égale en tout avec une grâce noncon- 1 porté ailleurs, je trancherai court fur une Eue , égale dans fon d^ré , ^ale dans | fi étrange prétention. Il ne faut que ce obfiacles qu'il faut vaincre; il s'enfuit

mot de faint Auguffin pour b réduire en ARTICLE III. Qe^on ne doit point ndmeitre U nécejfité de r ttpsilibre. I. Avoir montré qu'un fyfteme eft établi fur b néceflîté de l'équilibre, c'eft l'avoir détruit par le fondement. Pour ne point répéter ce que j'ai rapque b grâce congrue peut s'allier avec l'équilibre. Mais, félon ce fyfteme, elle s'allie enpoudre. C'eft ce que j'ai déjà cité du liv. 5. de l'Ouvrage imparfait n. 1 17. jin hic librM lUM tjUMm conMris ex Mj-aque pont cote avec l'équilibre d'une autre maniéré per xquoitM moment a fnfptndtre , m volttnplus intime & plus remarquable , parce tM quamum eft od mMittm , tantum etiam qu'elle eft perpétuelle. «Pofé b grâce h fit ad bonum Libéra , vergendo in unam parplus forte èc b plus vive, b liberté par fa .lem te indkat dtlirantemf I Oo Z La

'L* ^rêmtioH phyft^ SicT. La balance eft penchée. Le corps qui i nient de dire que vous allez vous }e«er , eft corrompu , appefantit l'ame. Un)oug j par la fenêtre dans ce moment méme> ow Pa«t. ‘ pefant eft impofé fur la tefte de tous | de dire que vous ne le ferez pas î Et ne les enfâns d'Adam. Tournez les yeux fur ' regarderiez-vous pas comme la plus haute toute la terre, & vous verrez qu'excepté , abfurdité, la prétention de quiconque aun petit nombre d'hommts choifîs , que vanceroit que vous allez vous précipiter Dieu s'cft réfervés, & qu'il attire à lui dans ce moment ? par des hens plus puiftants que ceux de la ' Il faut raifonner tout autrement que nature, tous les autres hommes font dans ^ l'on ne raifbnne dans le monde, iwurfoul'efclavage , qu'ils font fubjugués fous tenir autre choie que ce que je ois. Qui l'empire de leurs padîons, & qu'entraînés pourra fe le perfoader, qu'il foit ^alàun par la violence de leurs penchans injuftes, ^ avare, de répandretout i la fois fes thréüs fe précipitent d'abîmes en abîmes. | fors, ou de (es renfermer avec h plus viSur quoi fondez-vous' votre prétendu pilante éxaélitude i Qu'il foit ^1 à un équilibre ? Sur la liberté, direz-vous, oi^ueilleux d'aller de tous côtés publier Mais faut-il vous guinder jufques dans les à fon de trompe tout ce qu'il y a de nues i pour y chercher par des fpécula- ) plus honteux & de plus infamant dans fions alambiquées l'idée de cette liberté.' fa vie 6c dans fa famille, ou de continuer Faut-il creofêr jufques dans les profon- ' i le tenir caché avec la plus arrificieufe deurs d'une obfcure philofophic f Dai- précaution i Qu'il foit égal à un vokip^ goez feulement ouvrir les yeux fur vous | tueux de fe livrer à l'enyvrement de fes même.' C*«ft de vous & de votre liber- pbifirs, ou de vivre dans la mortification té qu'il s'agit. & ‘1*'“ 1“ retraite î Eft-ce donc que jaVous eft-il égal de vous précipiter du mais on n'a traité avec les hommes, eftplus haut d'une tour ou de ne pas le faire? ce que jamais on n'a vu à découvert leun Vous eft-il t^al d'aller vous brûler i pe- miferes & leun foiblelTes f Malgré les tic feu, ou cle n'y pas aller? Et pouvez- j réfolutions & les promefles . ne voit-on vous me dire fmeerement que vous n'ayez pas tous les jours les pécheurs d'habitude pas le pouvoir de faire l'un & l'autre retomber dans leun fautes, 6c gémir qOelQuoi 1 fentez-vous pas que vous pou- quefois de s'y voir entraînés par la viovez-vous précipiter , fi vous le voulez ? Icnce de leun penchans ? Pourquoi tant Quoi ! ne fente z-voiis pas qu'il vous eft de combats, tant d'agitations , tant d'efkbre de le vouloir ou de ne le pas vou- forts pour prendre le chemin de la vertu? iQÎf J j Pourquoi

tant d’in^Iités 8c dans les fenJe ne parle pas de ces états de défefpoir timens 6c dans la conduite? Où eft donc 6c extraordinaires , où il arrive quelque- ce prétendu équilibre .' De bonne foi ne fois qu’on prend une fi horrible réfolu- faudroit-il pas nous tranfporter dans un tion. Je parle de l’état tranquille où vous autre monde, 8c avoir à traiter avec d’auêtes , de cette fituation fage 8c raifonna- tres hommes que ceux-ci, pour leur perWe j & je vous demande fi en parlant fin- fuader une prétention fi chimérique? eercment , vous ne convenez pas que maintenant même vous fentez le pouvoir . I de faire ces aâioos fi extravagantes. Ce- * pendant, pofé votre fiiuatioo, eioy»-. Keofenmom -nous dans ce que nous vou» qu’il feroit œdnnent ftos inconvé-J fonuaas , Sc raifonnoBS de nous , feloa fXWS..r.ioy o^lt

La balance eſt penchée. Le corps qui eſt corrompu, appeſantit l'ame. Un joug très peſant eſt impoſé ſur la teſte de tous les enfans d'Adam. Tournez les yeux ſur toute la terre, & vous verrez qu'excepté un petit nombre d'hommes choiſis, que Dieu s'eſt réſervés, & qu'il attire à lui par des liens plus puiſſants que ceux de la nature, tous les autres hommes ſont dans l'eſclavage, qu'ils ſont ſubjugués ſous l'empire de leurs paſſions, & qu'entraînés par la violence de leurs penchans injuſtes, ils ſe précipitent d'abîmes en abîmes.

Sur quoi fondez-vous votre prétendu équilibre ? Sur la liberté, direz-vous. Mais faut-il vous guinder juſques dans les nues ; pour y chercher par des ſpéculations alambiquées l'idée de cette liberté ? Faut-il creuſer juſques dans les profondeurs d'une obſcure philoſophie ? Daignez ſeulement ouvrir les yeux ſur vous même. C'eſt de vous & de votre liberté qu'il s'agit.

Vous eſt-il égal de vous précipiter du plus haut d'une tour ou de ne pas le faire ? Vous eſt-il égal d'aller vous brûler à petit feu, ou de n'y pas aller ? Et pouvez-vous me dire ſincerement que vous n'ayez pas le pouvoir de faire l'un & l'autre ? Quoi ! ne ſentez-vous pas que vous pouvez-vous précipiter, ſi vous le voulez ? Quoi ! ne ſentez-vous pas qu'il vous eſt libre de le vouloir ou de ne le pas vouloir ?

Je ne parle pas de ces états de déſeſpoir & extraordinaires, où il arrive quelquefois qu'on prend une ſi horrible réſolution. Je parle de l'état tranquille où vous êtes, de cette ſituation ſage & raiſonnable ; & je vous demande ſi en parlant ſincerement, vous ne convenez pas que maintenant même vous ſentez le pouvoir de faire ces actions ſi extravagantes. Cependant, poſé votre ſituation, croyez-vous qu'il ſeroit également ſans inconvénient de dire que vous allez vous jetter par la fenêtre dans ce moment même, ou de dire que vous ne le ferez pas ? Et ne regarderiez-vous pas comme la plus haute abſurdité, la prétention de quiconque avanceroit que vous allez vous précipiter dans ce moment ?

Il faut raiſonner tout autrement que l'on ne raiſonne dans le monde, pour ſoutenir autre choſe que ce que je dis. Qui pourra ſe le perſuader, qu'il ſoit égal à un avare, de répandre tout à la fois ſes thréſors, ou de les renfermer avec la plus vigilante éxactitude ? Qu'il ſoit égal à un orgueilleux d'aller de tous côtés publier à ſon de trompe tout ce qu'il y a de plus honteux & de plus infamant dans ſa vie & dans ſa famille, ou de continuer à le tenir caché avec la plus artificieuſe précaution ? Qu'il ſoit égal à un voluptueux de ſe livrer à l'enyvrement de ſes plaiſirs, ou de vivre dans la mortification & dans la retraite ? Eſt-ce donc que jamais on n'a traité avec les hommes, eſt-ce que jamais on n'a vu à découvert leurs miſeres & leurs foibleſſes ? Malgré les réſolutions & les promeſſes, ne voit-on pas tous les jours les pécheurs d'habitude retomber dans leurs fautes, & gémir quelquefois de s'y voir entraînés par la violence de leurs penchans ? Pourquoi tant de combats, tant d'agitations, tant d'efforts pour prendre le chemin de la vertu ? Pourquoi tant d'inégalités & dans les ſentimens & dans la conduite ? Où eſt donc ce prétendu équilibre ? De bonne foi ne faudroit-il pas nous tranſporter dans un autre monde, & avoir à traiter avec d'autres hommes que ceux-ci, pour leur perſuader une prétention ſi chimérique ?

## II.

Renfermons nous dans ce que nous ſommes, & raiſonnons de nous, ſelon nous-

I ! I ^ ptwivée j>étr iwiu-fli{ines> & non pis félon une fonne Àraogere. Dans r^tat où nous nous trouvons, nous réprouvons en nous des imprellions indéübérées , foit de grâce « foit de cupidité. Avec des imprellions de cette nature, l'on ne conçoit que deux voies» que l'on pour* toit prendre pour foutenir que nous fommes toujours en équilibre. L'une eR, que ces impreflions oppofées fc qpuvent toujours en ^al dœre. L'autre ell, que quoique ces ixspreUians (oient inhales, ou même que nous aioos k$ unes fans les au* très , nous conlèrvions cet équilibre par la force de notre liberté. Comme ces deux maniérés (ont fort düFérentes, il faut les conlldérer féparément. Je commence par la première. Si pour être libre, il faut être en équilibre; & (î, pour écreen équilibre, il faut que les imprellions de la grâce foient égales à celles de la cupidité , il s'enfuit ou que tous les itommes ont toujours eu autant de grâce que de cupidité , & autant de cupidité que de grâce , ou que s'il y a en eux la moindre in^alité dans ces impreffions, dès là ils ont celTé d'être libres. Ici comme dans une balance le plus petit degré de plus ou de moins fera perdre la proportion ; en faifanc perdre la proportion , il fera perdre la lilxrté, & avec la liberté , le mérite & le démérite. Mais conUdérons à quoi nous conduit ce js-incipe, I I I. 1. Ces impredlons de la cupidité (ont des mouvemens aâuels » & qui fe font (entir. Leur (êcoulTe eft marquée , & fouvent vic^te. Celles de la grâce font aulTi aâuelks. Ce font de faintes penfées 9c de bor' siouvcmens. Leur fentiment ce dok être ni nx>ins marqué , ni moins ldf 'que.cchii des tentations de ta cupidité piifqu'ü âut qu'il (bit ^ en touta oa/!e raifbmeipetit. 25^3 nieres: fans quoi poine d;; proportion ni Cha». {. d'^uilibre. Cette égi^té des impre(Tior.s doit fe faire fentir à tous momens. Nulle adion n'efl bbr^ fans équifibtv, fêloa la prétînüon que je réfute. C'eft donc ici im point fur lequel nous aurons le pbifir de voir clair. On en trouvera autant de preuves vivantes & de témoins irréprochables , qu'il y a d'hommes capables de (êntiment. IJ ne s'agit que de voiager par le monde , & d'aller d'hooune à hommé pour en &voir la vérité. Mais qui l'oferoit foutenir, que tous les fauvages, ces hommes fans lumières, fans religion , (ans Dieu, qui font enfevelis dans d'épai(res ténèbres, qui ont des peofées & ges moeurs toutes diflTérentes des nôtres; quiofèroit, dis-je, (butenirque CCS hommes (entent à chaque adion criminelle qu'ils commettent , chaque fois qu'ik vont chalTam les hommes pour les œo^cr & les dévorer , qu'ils feotent , dis-je , à chaque moment les faintes peor fées & les (âints mouvpmens que nous

éprouvons : qu’ils les fentent, c’eft trop peu dire , mais qu’ils les fentent aufli vivenKnt qu’ik" fentent le ckllr de commet» tre ces barbares cruautés, & qu’à chaque ioftant ils fe trouvent paiement balancés entre le defir de les commettre & celui dç s’en abftenir. Qui oferoit le (butenir, que ces mon» (1res d’iniquité, lesNérons, les Héliogabales , & les autres de la même trempe , tandis qu’ils airouvüTuient leurs palTions avec le plus de débordement de de fù» reur, étoient piquik par des fentimens de fainteté , de pureté, de clémence, aufti ardents que récoienc ceux de leurs paf» (ions les plus brutales! Qgi oferoit enftn (butenir qu’il n'y * aucun vmdicatif dans le monde , aucun ambitieux, aucun d&auché; que dis-je* aucun Mahométan» aucun Païen , aucun Athée* qui Jiejbû averti dans tous les mo» A» ) mcM , -r -i jy ijvilp

Sfct. VII. 294 La *Pr émotion phyjtqw mens de fa vîe de l'état déplorable dans ' mettre, je ne dis pas la déte/lable doÔrîI'art II ^ plonge ; & qui, dans toutes | ne du péché philolbphiquc,mais un excès Tes aébons, au milieu de fes tranfports les ^ inouï. plus violons , malgré les plus bouil^ntes Selon le Philofophifme , quand on a ardeun , dans le temps même qu'il eft le ' commis un péché fans connoître Dieu, ou Elus éperdument eny vré de les pallions ; fans avoir penfé a^uellement à lui , l'on a, rutalcs & cmiiortécs , ne (ente des incli- à la vérité, fait un aôe contraire à la nature 'narions aulli vives , &: aufli marquées iraifonnable & à la droite raifon ; maison pour la vérité & pour la juftice, qu'il en n'a pas offènfé Dieu , ni rompu l'amitié fent pour les crimes & pour les erreurs avec lai , ni mérité une peine étemelle, auxquelles il fe livre? Ici il y auroit bien davantage. Quand a. Pourfuivons notre inrerrogatdre, & même l'on auroit penfé à Dieu , quand des pécheurs pallôns aux juftes. Qu'ils meme l'on auroit fënti un remords & une nous difent, ces cœurs purs & fideles, fi * impreffion fainte pour nous détourner de leurs tentations talent toujours le degré l'aôion criminelle , on b commettroit, des faintes infpirations&des bons mouvemens , fi elles s'augmentent à proportion cette aétion, fans blelTer l'innocence, on fè plongeroit dans les plus infâmes aérions. de la grâce, & s'ils remarquent l'accroif- fans donner atteinte à la fainteté , on ft (èment des dons céleflcs par celui de la cupidité. Si au contraire dans les épreuves dePails ne fentent pas de l'inégalité; &oit me porteroit aux plus noirs attentats, fans rien perdre de fi jufHce, fuppofé que la fâinte penfée & le bon mouvement qui nous auroit été donné ne fût point égal en forlëroit cette joie fpîrituelle , ces heureux | ces à l'impétuofîté de la paflion. Qui momens de confolation & de paix , ces peut foutenir la vue d'un fi monftrueux raions de lumières, ces éclairs, ces goûts, excès? ces tranfports dans lefquels l'âme fc trou- I 4. Il faudroit attribuer à la Providen ■ ve comme inondée? Quelque rapides que j ce une étrange conduire dans la difpenfafoient ces impredions , comment pour- | tion de fes grâces. Attentive comme elle roit-on jamais les concevoir , fi la tenta- eft à faire agir librement les agens libres, tion devoir toujours atteindre au degré de U faudroit qu'elle veillât à leur procurer la grâce , & le trouble à celui de la con- continuellement l'alité entre les mouveiôlation ? 1 mens de la grâce & ceux de la cupidité. ! Ainfi plus la cupidité diminueroit dans ^ I les juftes (car qui doute qu'elle ne dimi5. Comme on ne poche dans une a- ; nue, comme le difent les faints Peres, par érion que

lorfqu’on eft libre , & comme les travaux de la vie chrétienne? ) plus il on ne feroit libre, félon ce principe, qu’au- j faudroit diminuer b grâce, de peur qu’eltant qu’on auroit de faintes penf&s & de j le n’excédât b cupidité, &qu’emportant bons mouvemens proportionnel aux fail- b balance , elle ne renveHSt l’équilibre. bons mouvemens proportionnes lies de b cupidité , quiconque auroit commis des adions criminelles fans avoir fenti ces faintes penfées & ces bons mouvemens, pourroit s’afTurer d’etre aufli innocent que s’il ne les avoir pas commifes. En quoi il eft vifiblc que ce lêroit adPlus au contraire la cupidité augmenteroit feomme elle augmente dans ceux qui s’y abandonnent) plus il faudroit aufli augmenter b grâce , de peur que cet excès de cupidité ne donnât atteinte à b liberté. Or Digitiz'^^>" Google

prouvée par U raifotmement. , 2pf Or ne feroic-ce pas rcnverfer toutor- ximes des faints Doâeps , de demander C«a» I. dre & toute dquit($ , & attenter à la ma- à Dieu des tentations , ^ tentations *‘*’^’ ***• jefté d'un Dieu 1 qui eft par fon elTence la [ aufli fortes que la grâce, & qtiâ-5*augmen-> ' vérité même & la juftice , que de prc'tcn- talTcnt avec elle j de peur queiGJft cupidre qu’il favoiife plus les pécheurs que dite venoit à leur manquer , ils jpe -Boules juhes ; & que le titre pour lequel il vaflent plus de moien de plaire à Dietûdc favorife plus les pécheurs , c’eft qu'ils font de faire des aétions qu'il jugcàr dignes de plus pécheurs; & que le titre pour lequel i recompenfe. Au lieu de gémir avec les il favorife moins les juftes , c’ell qu'ils ; Saints du poids qui nous environne , ils font plus juftes. ; devroient le conferver précieufement: ils 5. D'où il s'enfuit un horrible boule- pourroient meme travailler à l'augmenter: verfement dans la conduite chrétienne, ils pourroient rechercher ce qui eft capaCar elle roule toute entière fur ces deux ble d’enflammer & d’aigrir la cupidité, maximes, auxquelles, comme nous l’a- fitôt qu’ils fentiioient quelque fentiment vons vu ailleurs . S. Auguftin rapporte de grâce un peu plus véhément &, plus tout ce que Dieu nous commande & nous fort, afin que par cet artifice (innocent, défend, qui font de travailler à édifier la fi l’on en juge lêlon ces principes,- mais charité, & à détruire la cupidité. déteftable & horrible, fi l’on en juge feLoin d’être obligés de s’appliquer de Ion la loi de Dieu) ib puffent fe confertoutes fes forces à l’accroilTement de l’une ver toujours le moien de faire des adion» & àk deftrudion de l’autre, toute notre méritoires. étude devroit être de veiller fans relâche à maintenir une jufte proportion entre tou- ' ’ tes les deux; de peur que l’une venant à j 6. II n’eft que trop vrai , puifquc les l’emporter fur l’autre, elle" ne renverfit la j livres faints nous renfeignenr,qu’ily a des iiba^, & avec b liberté le mérite. Ainfi pécheurs aveugles . endurcis, & livrés à au Itett que l’époufe de Jefus-Chrift ne eux-mêmes. Mais comment le feroientcellê de defircr de croître de degrés en ils, pofé un tel e^uililarc? «i^rés dans la grâce, jufqu’à ce que nous ' Premièrement , ces hommes font libres, aions att^t la mefûre de l’homme par- | ils ont donc autant de grâce que de cupifiùt , au lieu qu’elk ne celTe de deman- dité. Par conféquent il vous les dites lider, comme les Difcipksrl’augmentation , vrés au vice, pareequ’ils ont vingt degrés de la foi , aufli bien qiK de rel^rance & 1 de cupidité aâuelle , je les dirai livrés à de la charité , il faudroit au contraire la vertu, pareequ’ib ont aulTi vingt

deq|u’elle priât le Pere des miléricordes de grés de grâce actuelle, ne point répandre une (rgraode affluence j Secondement , ces hommes méchans de biens ; de crainte qu^ force de nous 3c impies ont fans doute plus de cupidité, combler de grâces, il ne nous ôtât le moien des pallions plus nourries , des ponchans de mériter la gloire. {Jus violens pour le ma! que n’en ont les £t par un retour qui ne va pas moins âmes juftes & faintes. Mais s’ils ont plus â éteindre les prémiers fondemens de la decupidité il faut aufli qu’ils aient plus piété chrétienne , au lieu que les fideles de grâce , fans quoi point d’équilibrefii^plicDtlc Pere qui eft dans le ciel de ne Un endurci a donc, je le fuppolê, trente pombtes induire en tentation, ilsauroicnt degrés de cupidité , voici un jufte quiraifon ce qukeft.of pofé à toutes les ma- n’en a que cinq- û'iais get endurci a trenDigit .1 ; . GooyU

SàcT. VII. PitT.r, 196 La VrétfUtim phypque trente gf*^* aftuelle, & le ju> autre moment; jamais enfin plus de pdrfl fie n'en doit avoir que dnq. A ce compte il me femble que c'eft le jufte qui eft endurci , plutôt que le pécheur, des deux il y en a un endurci > lequel doit rêtre> ou celui qui a moins de grâce aéhielle, ou celui qui en a plus? 7. Pofe cet équilibre , il n'y a plus d'inégalité dans fa conduite. En tout temps, en tout lieu, en toute occifion, il ne doit fe trouver ni plus ni moins, foit de danger, foit de difficulté. J'ai d^a touché cette conféquence , qui n'ell pas moins oppofée à l'cxpcrience de tous les hommes, qu'elle l'eft à la vigilance duetienne , à la fuite des occafions , & aux autres devoirs de la Morale. Un jufte à qui Dieu donne un attrait de vingt degrés doit trouver plus ou moins de difficulté à pratiquer la vertu , félon les conjondures où il fe rencontre. Car s'il fe trouve dans une occafion qui réveille fa cupidité félon ip. d^és, fans doute qu'il aura plus H combattre que fi elle n'étoit réveillée que félon un dœré 5 mais fi l'aitmit de la grâce & celui de la cupidité ont toujours la même proportion, ildoitfentir continuellement ou la même facilité ou la même difficulté. Augmentez tant qu'il vous plaira le poids qui eft dans un côté de la balance, ajoutez plufieuts livres , pourvu que vous en ■joutiez autant de l'autre, celui qui veut k faire pencher n'aura ni plus ni moins de peineIl fe fait une compenfation des tentations avec les faints attraits, des obftacles avec les dédommagemens , en forte qu'à confideter ce qui réfuke de l'une ou de l'autre , comme la proportion eft toujours la même , la difficulté ou la facilité font toujours égales. Jamais donc on n'auroit plus de peine à /aire une adion qu'à en faire une autre ; jamais plus de difficulté dans un moment de la vie que, dans un de fuccomber, ni de danger de fé perdre; ce qui eft fi oppofé non feulement à touCar fi I tes les notions de la Morale chretiennequi , 1 grandes précautions dans la conduite, mais auffi à ce que nous éprouvons tous les jours, cju'il n'en ftut pas davantage pour renverfer cette prémiere efpece d'équilibre. ARTICLE IV. Ow fra coMinue U mime mstiere. I. La fécondé maniéré d'admettre l'équilibre dans l'état où nous fommes, n'eft pas moins infbutenable que b prémiere. Elle confifte à prétendre que quelque inégales que fbient les impreffions ou de b grâce ou de la cupidité , il eft également fans inconvénient que la volonté agiffe effedivement ou qu'elle n'agifTe pas. Je m'explique. Mettez dans b volonté toute la grâce rcquifé pour faire une bonne adion , augmentez même b grâce tant qu'il vous pbira; cependant pofe une telle grâce , qucciimtjm mtxHio

exciutme dett, il n’y a point d’inconvénient que b volonté y réfîfte aduellement , comme il n’y en a point qu’elle n’y réfifte pas. Et remarquez que b volonté réfiftera aduellement à cette grâce fi forte , fans qu’il foit befoin ni qu’on lui ôte , ni qu’on lui ajoute quoique ce fbic. De même auffi que b volonté ait tout ce qui eft requis pour faire une mauvaife adion, augmentez les obfhclcs, c’eft-à-dire, les mouvemens de b cupidité fans augmenter b grâce, il n’y a point d’inconvénient que la volonté , pofé cette fituation , réfifte à cette cupioité, comme il n’y en a point qu’elle n’y réfifte pas, fans qu’il foit befoin qu’on lui ajoute ou qu’on lui ôte quoique ce foit, Mijuiremi» eddjmid ttecejjkrim» Digitizod by t ,0

prâuvée p-v ^ réùfomummt. 297 éi 43»i» vil teUnula impeMmetanm té, on a belbin oa d'ifo^ter quelque cho- Cfur. !• éSm. Telle eft la prétention de Suarès. fe dans le fécond plat h i>a]ance , ou Si l'on ne conccvoit point cette matière d'ôter ce qui avoit été rais dans k prémier ' alTez pleinement , on pourroit peut-être qui failbit perdre l'équilibre. Qye Ci l'on prétendre que dans la dirpolîtionque nous n'a befoin ni d'ajouter rien, ni <k rràl âvenons de décrire, il n'y a point un véri- ter, l'équilibre n'eft point perdu.* Ce table équilibre. Car , diroit-on , brf- principe de Statique fur l'équilibre ell inqu'il y a de grands attraits d'un côté. & dubitable, il ne s'agit que d'en faire l'apqu'il n'y en a point de l'autre , on a beau- plication. coup plus de facilite pour le côté où font Mettez dans un homme toutes les grâces attraits que pour l'autre : ainfi, diroit- ces que Pelage y admet , exhortations , on, il n'y a point d'équilibre, même po- éxemples, inspirations intérieures qui don- ' fé le Congruifme. nent de la facilité, toutes ces chofesfontPour connoître II ce raifonnement eft elles perdre l'équilibre au libre arbitre ? juile, nous n'avons qu'ù en faire un fem- Font-elles pencher la balance du côté du blable au fujet du (êntimenc de Pelage, bien? £tde même, ôtez toutes cesgraCet hérétique ne croioit-il pas que le li- ces, & mettez dans l'ame toutes fortes de bre arbitre étoit excité à pratiquer la ver- tentations & de facilités pour le mal: ces tu, par la loi, par les exhortations , par tentations font-elles perdre l'équilibre, & les éxemplcs , par les miracles ? Il le font-elles fuivies du ccxifentement au mal? croioit. Ne croioit-il pas que la grâce Pour en juger , félon le principe , il n'y intérieure , lorfqu'elle nous étoit accor- a qu'à voir fj pour faire aducllement le dée> doniuait une plus grande facilité pour bien, celapofé, l'on a befoin, que quelle bien ? Il le croioit. Pouvoit-il aulTî j que chofe Imt ôté ou ajouté à l'ame. Sedifconvenir que nous n'eu liions des tema- j Ion les Pélagiens , cela n'efi pas nécelTaire. dons qui portent au mal ? Et cependant Donc l'équilibre fubfifle malgré toutes ces Pébge, audi bien que Julien, admettoit! chofes. l'équilibre dans la volonté, même avec la. Faifons le même raifonnement fur le grâce & avec les tentations: perfonne ne Congruifme. Suppofons dans une ame peut le contefter. Ainfi cette plus gran- toutes les grâces que ce fyfteme admet; de facilité pour faire une aâion qu'on re- | ces faintes infpirations qui donnent de la connoît dans le Congruifme, n'empcche facilité pour agir (car il faut remarquer point que dans ce fyfteme l'on n'admet- que, félon ce f^fteme, il n'y a point d'ate l'équilibre.

. de de foi , d’efpérance , d’amour de Dieu, C’eft qu’outre ces facilités & ces at- de pénitence &c. qu’on ne réuflifTe à faitraits , il y a un fonds plus intime dans | re quant à la fubflance de l’ade : la grâce lequel on fait réfider le pouvoir d’équili- donne de la facilité pour les faire , mais bre. Pelage & Julien , ces efprits fi per- ' elle n’eft pas indifpenfablement néceflaire çans , comme le dit S. Auguftin , l’a- pour les faire ainfi : elle eft néceffaire a voient parfaitement conçu. Et il eft aifé i la vérité, mais c’eft i. pour donner à ces de le prouver évidemment par la notion | adions la furnaturalité : a. elle eft néceffie de l’c^uilibre. Lors qu’une chofe faire pour faire longtems ces adions , c'eft Ifrdre l'équilibre à une balance & la ! ce que nous expliquerons dans la fuite; petic^ d’un côt^ , pour relever la fuppofons donc dans une ame de faintes balanct & pen4»er de l’autre cô- ; infpiratioos, fuppofons encore, fi vous le Tim, iTi I P P \ouDigiti^ôu by Google

*rium ad actum vel tollendo impedimentum actûs.* Telle eſt la prétention de Suarès.

Si l'on ne concevoit point cette matiere aſſez pleinement, on pourroit peut-être prétendre que dans la diſpoſition que nous venons de décrire, il n'y a point un véritable équilibre. Car, diroit-on, lorſqu'il y a de grands attraits d'un côté, & qu'il n'y en a point de l'autre, on a beaucoup plus de facilité pour le côté où ſont ces attraits que pour l'autre: ainſi, diroit-on, il n'y a point d'équilibre, même poſé le Congruiſme.

Pour connoître ſi ce raiſonnement eſt juſte, nous n'avons qu'à en faire un ſemblable au ſujet du ſentiment de Pélage. Cet hérétique ne croioit-il pas que le libre arbitre étoit excité à pratiquer la vertu, par la loi, par les exhortations, par les éxemples, par les miracles? Il le croioit. Ne croioit-il pas que la grace intérieure, lorſqu'elle nous étoit accordée, donnoit une plus grande facilité pour le bien? Il le croioit. Pouvoit-il auſſi diſconvenir que nous n'euſſions des tentations qui portent au mal? Et cependant Pélage, auſſi bien que Julien, admettoit l'équilibre dans la volonté, même avec la grace & avec les tentations: perſonne ne peut le conteſter. Ainſi cette plus grande facilité pour faire une action qu'on reconnoît dans le Congruiſme, n'empêche point que dans ce ſyſteme l'on n'admette l'équilibre.

C'eſt qu'outre ces facilités & ces attraits, il y a un fonds plus intime dans lequel on fait réſider le pouvoir d'équilibre. Pélage & Julien, ces eſprits ſi perçans, comme le dit S. Auguſtin, l'avoient parfaitement conçu. Et il eſt aiſé de le prouver évidemment par la notion même de l'équilibre. Lors qu'une choſe fait perdre l'équilibre à une balance & la fait pencher d'un côté, pour relever la balance & la faire pencher de l'autre côté, on a beſoin ou d'ajouter quelque choſe dans le ſecond plat de la balance, ou d'ôter ce qui avoit été mis dans le prémier qui faiſoit perdre l'équilibre. Que ſi l'on n'a beſoin ni d'ajouter rien, ni de rien ôter, l'équilibre n'eſt point perdu. Ce principe de Statique ſur l'équilibre eſt indubitable, il ne s'agit que d'en faire l'application. CHAP. I. ART. IV.

Mettez dans un homme toutes les graces que Pélage y admet, exhortations, éxemples, inſpirations intérieures qui donnent de la facilité, toutes ces choſes font-elles perdre l'équilibre au libre arbitre? Font-elles pencher la balance du côté du bien? Et de même, ôtez toutes ces graces, & mettez dans l'ame toutes ſortes de tentations & de facilités pour le mal: ces tentations font-elles perdre l'équilibre, & ſont-elles ſuivies du conſentement au mal? Pour en juger, ſelon le principe, il n'y a qu'à voir ſi pour faire actuellement le bien, cela poſé, l'on a beſoin, que quelque choſe ſoit ôté ou ajouté à l'ame. Selon les Pélagiens, cela n'eſt pas néceſſaire. Donc l'équilibre ſubſiſte malgré toutes ces choſes.

Faiſons le même raiſonnement ſur le Congruiſme. Suppoſons dans une ame toutes les graces que ce ſyſteme admet; ces ſaintes inſpirations qui donnent de la facilité pour agir (car il faut remarquer que, ſelon ce ſyſteme, il n'y a point d'acte de foi, d'eſpérance, d'amour de Dieu, de pénitence &c. qu'on ne réuſſiſſe à faire quant à la ſubſtance de l'acte: la grace donne de la facilité pour les faire, mais elle n'eſt pas indiſpenſablement néceſſaire pour les faire ainſi: elle eſt néceſſaire à la vérité, mais c'eſt 1. pour donner à ces actions la ſurnaturalité: 2. elle eſt néceſſaire pour faire longtems ces actions, c'eſt ce que nous expliquerons dans la ſuite; ſuppoſons donc dans une ame de ſaintes inſpirations, ſuppoſons encore, ſi vous le vou-



Digitized by Google

SiCT. VU. P»»T.II »p8 La Trémtion phfique . voulez , une grâce habituelle ; pofé ces | tous fe précipiter par les fènéms dans le grâces les plus fortes & les plus élevées, | mooient où il leur parle; qu'il craint que l'équilibre fubfifte-t-il encore? cela n'arrive ; qu'il ne voit aucun inconSuppolëz auflî un homme fans aucune vénient pour fe perfuader que cela n'anigrace fumatureDe, qui reflente les attraits ' vera pas; qu'il ajoute, que dans ce moles plus vifs pour le mal, qui ait une trèsSande facilité à le commettre, l'équilibre bfiftera-t-il dans Ibn ame ? Pour en jument peut-être vont-ik tous fe brûler à petit feu, ou s'entr'^rger les uns les autres; qu'il leur faflfe encore une douzaine gw, il n'y a qu'à voir, fi pour rcuflîr à i de propofitions de la meme force , & faire aôuellement le bien, malgré ces at- 1 qu'enfuite les prenant chacun en particniraits pour le mal , cet homme a,be(bin lier il déclare à l'un qu'il ne trouve aucun c^u'avant qu'il fe détermine à agir, on lui inconvénient à lui dire qu'il va commetajoute quelque choie qui le faüe incliner j ne un très grand vol , l'autre un parricià agir , ou qu'on lui 6ce ce qui l'empé- de , l'autre un empe^nnement , l'aune éhe: Acfortudt ali<pùd 4- 1 un blafphême ; que l'autre, qui efi un üum , vtl ttUendt afiis. I lâge magifirat , va s'habiller en comédien Cela n'eft pas nécelTaire félon IeCongruif-[ & fe promener ainfi dans les rues, l'autre me, nous l'avons vu > & nous le verrons au milieu du fermon où il va aller, fe encore dans la fuite. Par conféquent l'é- mettra à chanter une chanfon , l'autre à quilibre fubfifie encore dans Ibn ame. Et ' répondre tout de travers à ce qu'on lui cet équilibre conlifie en ce que l'homme dira. S'il voit les peribnnes de cette coma un pouvoir qui eft de telle nature, que! pagnie s'étonner de fémblables propos, 3 polé tel mouvement qu'on voudra , il n'y ^ a lieu de leur répondre, en fuivant Ibn fya aucun inconvénient qu'aéhjellement il ^ fteroe , que ces difeours font fondés en n'agilTe pas , comme il n'y en a aucun , priscipes ; que s'ils fe croient raifonnables qu'il agifle; & comme des deux côtés , en difant qu'ils ne vont point tuer, voler, il n'y a nul inconvénient, il eft donc lé faire mourir &c. il eft tout aulfi railemcnt fans inconvénient que l'un ou l'au- ' Ibnnable qu'eux , en leur difant qu'ils rre arrive. C'eft cette fécondé efpece d'é- vont tuer, voler, fe précipiter, puifque» quilibre qu'il faut cbtaminer. pofé h fituation où ils font, pofé tous les I. Si, pofé les mouvemens les plus forts j motifs du monde pour ne point commetd'une part , & les mouvemens les plus tre de telles aéfions, il eft paiement fans foibics de l'autre , il n'y a point d'incon-

! inconvénient qu’ils les commettent aduelvénient qu’aftuellement le cteur ou re- [ lement , ou qu’ils ne les commettent pas. nonce à ces mouvemens fi forts , ou qu’il . Qu’on elTaie à tenir un tel langage, qu’on ii’y renonce point ; fi donc il n’y a point | parle félon les principes de ce fyfteme, d’inconvénient que cela fbh , il n’y en a i qu’on aille par le monde débitant à droit point non plus à le dire. Or je demande ^ & à gauche de pareils difeours, & qu’on s’il n’y aurok point d’inconvénient à te- 1 voie fi ce fyfteme y fera fortune. ■ nir un tel langage. C^’on effaie, & qu’un -j .. . - >3^ homme qui fe fera bien affermi dans ces ’ ' \ idées, vienne de faiç froid raifonner fur z- Ce qui fait recevoir des idées fi ce pied au milieu d’une compagnie d’hom- fâufTes, c’eft qu’on s’envdope dans l’obines lénfés ; qu’il vienne leur dire avec un gjand ferieux , que peut-éat vont-ils fcuricc, & qu’on ne les voit pas dans leur pur naturel. Ces mouvemens , ces invita•d I . Googit

SECT. VII. PART. II.

voulez, une grace habituelle; poſé ces graces les plus fortes & les plus élevées, l'équilibre ſubſiſte-t-il encore?

Suppoſez auſſi un homme ſans aucune grace ſurnaturelle, qui reſſente les attraits les plus vifs pour le mal, qui ait une très-grande facilité à le commettre, l'équilibre ſubſiſtera-t-il dans ſon ame? Pour en juger, il n'y a qu'à voir, ſi pour réuſſir à faire actuellement le bien, malgré ces attraits pour le mal, cet homme a beſoin qu'avant qu'il ſe détermine à agir, on lui ajoute quelque choſe qui le faſſe incliner à agir, ou qu'on lui ôte ce qui l'empêche: *Acquirendo aliquid neceſſarium ad actum, vel tollendo impedimentum actûs.* Cela n'eſt pas néceſſaire ſelon le Congruiſme, nous l'avons vu, & nous le verrons encore dans la ſuite. Par conſéquent l'équilibre ſubſiſte encore dans ſon ame. Et cet équilibre conſiſte en ce que l'homme a un pouvoir qui eſt de telle nature, que poſé tel mouvement qu'on voudra, il n'y a aucun inconvénient qu'actuellement il n'agiſſe pas, comme il n'y en a aucun qu'il agiſſe; & comme des deux côtés, il n'y a nul inconvénient, il eſt donc également ſans inconvénient que l'un ou l'autre arrive. C'eſt cette ſeconde eſpece d'équilibre qu'il faut éxaminer.

1. Si, poſé les mouvemens les plus forts d'une part, & les mouvemens les plus foibles de l'autre, il n'y a point d'inconvénient qu'actuellement le cœur ou renonce à ces mouvemens ſi forts, ou qu'il n'y renonce point; ſi donc il n'y a point d'inconvénient que cela ſoit, il n'y en a point non plus à le dire. Or je demande s'il n'y auroit point d'inconvénient à tenir un tel langage. Qu'on eſſaie, & qu'un homme qui ſe ſera bien affermi dans ces idées, vienne de ſang froid raiſonner ſur ce pied au milieu d'une compagnie d'hommes ſenſés; qu'il vienne leur dire avec un grand ſérieux, que peut-être vont-ils tous ſe précipiter par les fenêtres dans le moment où il leur parle; qu'il craint que cela n'arrive; qu'il ne voit aucun inconvénient pour ſe perſuader que cela n'arrivera pas; qu'il ajoute, que dans ce moment peut-être vont-ils tous ſe brûler à petit feu, ou s'entr'égorger les uns les autres; qu'il leur faſſe encore une douzaine de propoſitions de la même force, & qu'enſuite les prenant chacun en particulier il déclare à l'un qu'il ne trouve aucun inconvénient à lui dire qu'il va commettre un très grand vol, l'autre un parricide, l'autre un empoiſonnement, l'autre un blaſphême; que l'autre, qui eſt un ſage magiſtrat, va s'habiller en comédien & ſe promener ainſi dans les rues, l'autre au milieu du ſermon où il va aller, ſe mettra à chanter une chanſon, l'autre à répondre tout de travers à ce qu'on lui dira. S'il voit les perſonnes de cette compagnie s'étonner de ſemblables propos, il a lieu de leur répondre, en ſuivant ſon ſyſteme, que ces diſcours ſont fondés en principes; que s'ils ſe croient raiſonnables en diſant qu'ils ne vont point tuer, voler, ſe faire mourir &c. il eſt tout auſſi raiſonnable qu'eux, en leur diſant qu'ils vont tuer, voler, ſe précipiter, puiſque, poſé la ſituation où ils ſont, poſé tous les motifs du monde pour ne point commettre de telles actions, il eſt également ſans inconvénient qu'ils les commettent actuellement, ou qu'ils ne les commettent pas. Qu'on eſſaie à tenir un tel langage, qu'on parle ſelon les principes de ce ſyſteme, qu'on aille par le monde débitant à droit & à gauche de pareils diſcours, & qu'on voie ſi ce ſyſteme y ſera fortune.

II.

2. Ce qui fait recevoir des idées ſi fauſſes, c'eſt qu'on s'envelope dans l'obſcurité, & qu'on ne les voit pas dans leur jour naturel. Ces mouvemens, ces invita-

Digitized by Google

vitarions, ce* exdtadoos aftudles que les Congruiftes admetteft, lorfqu'il eftqueftion de prendre un parti , ces mouvemens , dis-je, font pour ceux qui les ont autant de raifons , & de raifons qui paroiflent telles aduellemcnt. Plus, on augmente ces attraits , plus on augmente ces raifons vraies ou apparentes. AuJieu d'attraits & d'excitations , fubAituons un moment le mot de raifons. & éxaminons, en fuppofant qu'un homme voie d'une part les plus fortes raifons du monde pour un parti, &que de l'autre il n'en voie que de très foibles , quel fer» fe râ'ultat de fa délibération. Qu'un homme du monde , par éxemple , ait d'un côté toutes fortes de raifons de faire une prouvée par le raipmnement. »5>9' tains difcoursjlorfqued'un côté il n'y a au-Our. I. cune raifon de les tenir, & que de l'autre il y a toutes fortes de raifons de ne les pas tenir. Encore les fous ne préférent-ils pas abfolument la non-raifon à la raifon; mais leur folie condde en ce que la mauvais difpolîtion de leur cerveau ne leur permet pas de voir les vraies raifons d'agir, & leur en fait appercevoir de faulfes. Mais j'apporte cet éxemple des^fous pour expliquer la notion que nous avons d'un être raifonnable. Par proportion on doit juger que lorsqu'on apperçoit plus de raifons pour un côté que pour un autre, l'on ne peut pas dire qu'un être raifonnable prendra également le parti dont les raifons lui paroiflfent certaine affaire , qu'il y trouve un gain : les plus foibles. Je dis , lui paroiffent, & une fortune ineftimable, qu'il y trou- 1 parce qu'elles peuvent le paraître , fans ve de l'honneur, qu'il y trouve un moien | être telles ; & elles peuvent être telles, fllr d'éclaircir fes affaires, & de fe procu- i fans le paroître. Le parti donc pour lerer la paix : & que d'un autre côté , il quel les raifons paraîtront les plus fortes n'ait qu'une raifon unique & la plus foible du monde qui l'en détourne , qui eff la peine d'écrire fon nom au bas d'un contrat, je demande dans cette conjoncture fera préféré. Et cela eft infaillible; autrement il faudrait démentir les principes de notre intelligence. Il n'eft pas raifonnable que les raifons fi l'on doutera un moment du réfultat de les plus foibles, apperçues comme les plus fa délibération (à moins qu'on ne lui fup- foibles, l'emportent fur celles qu'on appofe refont perdu) & fi l'on ne jugera ■ perçoit comme les plus fortes. Car il pas infailliblement de fa réfolution. Si l'on parte cet éxemple , il faut paffer tout le relie : car on en doit juger par proportion ; & c'ell par où je confînne encore cette vérité. Quand d'une part il paroît des raifons n'eft pas railbnnable qu'une non-raifon l'emporte fur une raifon. Or une petite raifon comparée à une plus

grande, a une négation de tout ce qui lui manque pour atteindre julqu'à la plus grande. Une I grande efl, pour m'exprimer en termes d'agir, & que de l'autre, il n'en paroît I d' Algèbre, une raifon, plus une raifon; aucune , il ell du caraftere d'un être rai- 1 une petite raifon eft une raifon , & non fonnablc que le prémier parti l'emporté j plus de raifon. Si donc une petite raifur le fécond ; autrement la non-raifon j fon, apperçue comme telle, l'emportoit l'emporterait fur la raifon : ce qui eft j fur une plus grande , le côté qui ferait contraircau caraftered'unêtreraifonnable. ] raifon & non-raifon l'emporteroit for ceNous ne jugeons qu'une perfonne n'eft I lui qui fêroit raifon, plus raifon. Ainfi plus raifonnable & qu'elle a perdu l'efprit, ' une non-raifon l'emporteroit fur une raique parce que nous la voions agir d'une certaine maniéré, par éxemple, tenir cerfon , ce qui eft contre le caraélere d'un être raifonnable. Pp i Puis jit - . _y G - iji

•joo La Trêmotim phy/tque Puis donc que fes mouvcmens aiîhiels Q^i’on me montre donc comment cet» PjuiT II raifons a- J te foibleflê s’accord? avec une telle force ’ âuellemcnt prélêntes ; raifons ou vA-ita- du libre arbitre. Car donnez moi une blés ou apparentes , félon que ces mouve- ' volonté munie de l’équilibre ; je mets mens font bons ou mauvais ; il faut con- en elle cent degrés de tentation pour le clurre qu’on a tort de prétendre que péché, elle ne fuccombera par pour cela i ritomme renoncera quclquelois aux mou- ; ;’y ajoute encore cent autres degrés, elle vemens qu’il fent aéluellcmcnt les plus ne pliera pas fous ce poids. Point. d’in> forts. ! convénient qu’elle tienne ferme. 4^’aug-> 5. Cette raifon fe vérifie encore par un ' mente encore ces degrés : je lui en donautre tour”, que je ne fais que toucher lé- ne cent , deux cens, mille , cent mille, gerement, l’aiant déjà expliqué dans la fe- Jamais d’inconvénient qu’elle tienne fêr^ me. Quoique je lui donne, je n’en viendrai jamais au point de dire r A ce coup eOe ne tiendra plus; jufques-là elle s’étoit maintenue ; mais , pofé des tentations d’une telle pmiflance , elle fuccombera , à ôion 4. C’efi que comme le mal apperçû comme mal ne peut être aimé, ce même an bien plus petit ne l’emporte pas fur un plus grand apperçû comme tel. Or par rapport à nous , un bien fe montre corn- ' moins que Dieu ne lui donne de nouvelmc plus grand ou plus petit , quand nous . les forces. Quelle étonnante force que contre y fommes plus ou moins portés par des mouvcmens d’amour. Ainfi parmi ces mouvemens , lorfqu’ils font appliqués à fe combattre l’un l’autre , il n’arrivera jamais que le plus petit l’emporte fur le plus grand. 1 1 r. 4. L’opinion que je réfute cft oppoféc non feulement au caraftcrc propre de notre efprit & de notre cœur, mais elle l’eft aufli à l'état & 1 la fituation de l'un & de l’autre. Nous fommes libres , on n’en doute pas; mais aufli nous fommes foibles. Ne perdons pas de vue ces infirmités qui nous •environnent & dont le poids eft fi accablant. Les faintes Ecritures ne ceflènt de nous annoncer la foiblefle de l’homme corrompu. Les faints Peres nous la mettent continuellement devant les yeux; c’cll ^r ce principe qu’eft fondée toute i’oeconomie de la Providence de Dieu fur ks hommes , la Loi , les Prophètes, l’Evangile , tous les myfteres de JefusChsillr celle d’un être qui fe foutiendra une puiflance qu’on augmente de degrés en degrés lâns fin & fans mefure l'r C’eft trop fieu dire: vous mépriferez peut-être tous les efforts de la cupidité, comme au deflbus de vous ; les portes de l’enfer & toutes les forces de l’ennemi vous parokront trop foibles [>our

faire fuccomber on homme. Je veux donc vous parler de la grâce même de JefusChrift. Donnez à cette volonté cent degrés de grâce. Point d'inconvénient qu'elle farte une action oppofée. Donnez en deux cens degrés. 11 en fera de même; non feulement deux cens , mais deux cent mille, deux cent raillions: en un mot CMnqiti OMxilio excitante date. Qu'un être eft excellîvement fort, lorfqu'il eft fort, même contre Dieu ! T V . -, Tt 5. Avec de telles forces où eft le befoin qu'on pourroit avoir de la grâce potur rélîfter jamais à une tentation , fi vive quelle fût ; Sc pour faux une aâion de piété. Diqiti.;ed bv Googk

Puis donc que les mouvemens actuels ſont pour ceux qui les ont des raiſons actuellement préſentes; raiſons ou véritables ou apparentes, ſelon que ces mouvemens ſont bons ou mauvais; il faut conclurre qu'on a tort de prétendre que l'homme renoncera quelquefois aux mouvemens qu'il ſent actuellement les plus forts.

3. Cette raiſon ſe vérifie encore par un autre tour, que je ne fais que toucher légerement, l'aiant déja expliqué dans la ſection 4.

C'eſt que comme le mal apperçû comme mal ne peut être aimé, de même un bien plus petit ne l'emporte pas ſur un plus grand apperçû comme tel. Or par rapport à nous, un bien ſe montre comme plus grand ou plus petit, quand nous y ſommes plus ou moins portés par des mouvemens d'amour. Ainſi parmi ces mouvemens, lorſqu'ils ſont appliqués à ſe combattre l'un l'autre, il n'arrivera jamais que le plus petit l'emporte ſur le plus grand.

III.

4. L'opinion que je réfute eſt oppoſée non ſeulement au caractere propre de notre eſprit & de notre cœur, mais elle l'eſt auſſi à l'état & à la ſituation de l'un & de l'autre.

Nous ſommes libres, on n'en doute pas; mais auſſi nous ſommes foibles. Ne perdons pas de vue ces infirmités qui nous environnent & dont le poids eſt ſi accablant. Les ſaintes Ecritures ne ceſſent de nous annoncer la foibleſſe de l'homme corrompu. Les ſaints Peres nous la mettent continuellement devant les yeux; c'eſt ſur ce principe qu'eſt fondée toute l'œconomie de la Providence de Dieu ſur les hommes, la Loi, les Prophetes, l'Evangile, tous les myſteres de Jeſus-Chriſt.

Qu'on me montre donc comment cette foibleſſe s'accorde avec une telle force du libre arbitre. Car donnez moi une volonté munie de l'équilibre; je mets en elle cent degrés de tentation pour le péché, elle ne ſuccombera par pour cela; j'y ajoute encore cent autres degrés, elle ne pliera pas ſous ce poids. Point d'inconvénient qu'elle tienne ferme. J'augmente encore ces degrés: je lui en donne cent, deux cens, mille, cent mille. Jamais d'inconvénient qu'elle tienne ferme. Quoique je lui donne, je n'en viendrai jamais au point de dire: A ce coup elle ne tiendra plus; juſques-là elle s'étoit maintenue; mais, poſé des tentations d'une telle puiſſance, elle ſuccombera, à moins que Dieu ne lui donne de nouvelles forces. Quelle étonnante force que celle d'un être qui ſe ſoutiendra contre une puiſſance qu'on augmente de degrés en degrés ſans fin & ſans meſure!

C'eſt trop peu dire: vous mépriſerez peut-être tous les efforts de la cupidité, comme au deſſous de vous; les portes de l'enfer & toutes les forces de l'ennemi vous paroîtront trop foibles pour faire ſuccomber un homme. Je veux donc vous parler de la grace même de Jeſus-Chriſt.

Donnez à cette volonté cent degrés de grace. Point d'inconvénient qu'elle faſſe une action oppoſée. Donnez en deux cens degrés. Il en ſera de même; non ſeulement deux cens, mais deux cent mille, deux cent millions: en un mot *quocunque auxilio excitante dato.* Qu'un être eſt exceſſivement fort, lorſqu'il eſt fort, même contre Dieu!

IV.

5. Avec de telles forces où eſt le beſoin qu'on pourroit avoir de la grace pour réſiſter jamais à une tentation, ſi vive qu'elle fût; & pour faire une action de piété,

Digitized by Google

prouvée par le raiformepient. 3QI piété , fi jSficile qu'on la pût conce- j Si nous n'avons point d'équilibre fans Cha^. î. voir, la grâce, ni de liberté fans équilibre, ilAar.IV. Qu'elle fe préfente donc , cette tenta- ' s'enfuit que fans la grâce nous n'avons lion formidable; eft elle de cent mille de- point de liberté, pour tlftus abftenir du grés, eft-elle d'un milliftn de degrés .'Son péché & pour faire le bien, & que nous poids n'eft par rapport à la volonté que ! avons perdu la faculté naturelle du licomme une paille j & quelque forte que ' bre arbitre par le péché d'Adam, foit fbn imprellion, il n'y a nul inconvé- Si nous avons l'équilibre fans la grâce, nient qu'avec un foufle de volonté , l'on & que cet équilibre foit nécelTaire pour la s'en garentifle. liberté, le fccours de la grâce ne fera nulII faut avouer que la pénétration de lemcnt néceflaire pour nous abfienir de S. Auguftin eft admirablej d'un feul mot pécher, & pour furmonter les tentations il renverfe toutes ces idées, & nous ouvre quelles qu'elles puiflent être. Et il fauune ample carrière à plufieurs raifonne- dra démentir non feulement S. Auguftin , mens. Répétons fes proies* tirées de la . mais encore les t Paps , les Conciles, Lettre i8tf. à S. Paulin c. 10. en prriculicr le Concile de Trente; do tmm itm paribus momentü pateftattm vo~ j qui ne ceflcnt de nous enfêigner le befoia buuaiis oquÀ lance perpendit , ut qttantum \ que nous avons de ce fecours. adpeccandum, tanûimetiamad non peccan-\ Indépndamment delà grâce ^on y dftm valere dtfiniat ( Pelagius.) (^d fi ; réullira , fuppofez telle tentation que vous éta efl, nuUut locus adjuiorio gratU reyîr-l voudrez, pourvu que vous conferviez la vatur, fine tjtei nos dicimus ad non peccan- liberté, il n'y a nul inconvénient de dire, dum nihil voluntatü arbitrium valere. \ pofé l'opinion que je réfute, qu'il arrivcJe me contenterai de faire le raifonne- ; ra que l'homme la furmontera & s'abHient fuivant fur ce pafTage,fi riche néan- {Viendra de pécher. Car fi on a la libermoins & fi fécond. jté, félon ce fyftcme, il faut que, pofe Ou fans la grâce nous avons l'équilibre, tout ce qui eft requis pour agir, pofé les ou nous ne l'avons point ; il n'y a point attraits les plus forts , il fort fans inconde milieu entre les deux parties de cette ' vénient qu'on agi Ife ou qu'on n'agi iTc pas, alternative. L'une & l'autre néanmoins , En un mot fi la liberté ne va jamais fars pofé les principes que je réfute, conduit équilibre, dès qu'on a l'un, on a l'autre, à d'étranges extrémités. Pour s'abftenir du péché , pour vaincre Pp î les • Le Cencile de Trente , Sc(T t}. de Juftif. fom ms sut refifmilum , non liitmm itrliirium . Canone Si ijuit literum iominu

ortunum, ftJ Dti frlùm Jaeire fojfit tuxiUum. Et plus bas. foji AJt ftccatum , amijjum ey exfinM-.m ^notidiana frâflas iUt rtmtdus, tjuiiiu ai/i frtsi^ dtxerit , suit rem ejfe dt jolo lital» ■ iirii liiaiam fi- lOajifiifM aitamur , nulUlenlsi visrere hamanos jionere, figmintum dtnisjae à SaSOBa mecisan ia itrimui errtrei. tSecefie efi enim, en, tpso aaxiSeelefiam ; ansuhtma (tt. Usait vincimsa, toJsm rsstfiu aoa ailjuTsmii viat Saine Auguftin dans le pnl&ge qu'on vient esunnr. Le Pape Zoaime dit la même choie, de citer : Snt qua ('gratia^ noi dieimus ail am On trouve la même dodlrine dans les Capitule» peecaaJum luhit voianiarü arSitriam vaisrt. Il qui fuivent ia Lettre du Pape Céleftin I. dans le» iérois inutile de rapporter d'autres pallàgcs de Conciles de Palcftine, de Carthaga, & dcTreiioe Pcrc i là doclrinc fur ce point eft trop évi- te. Icftl 6. De fijlif. c. I j. oà il dit en pariant, dente. de pugnà que fapitrfi euiie came , cum mande.. le Pape Innocent I. dans là lettre au Conci> cum diaiel», in qitâ xideres tfit nm fejjimt, mfile de Carthage. Ntfi magnu frrcûiite gretia ia eum Dti grasia jtpc fiole eittmpertns Metati: Denos tmplariua dtfemdsu, nequisqaam tenena tain iiterts ûimtitam eerm Mt fienàikisa earneitrvivsu^ <J* mtadaai arporit vintert nnamur erriret, eiim mm * Digitized by Google

ira. fa plus exceflives tentations , l’équilibre r!*T II pleinement- S’il ne fuffifoit pas , il 'ne feroic plus équilibre; la balance feroil penchée ; s’ihmanquoit quelque choie qu’il ^ût ajouter dans un côte de la balance, elle ne feroit pas égale. Par conféquent nous n’avons pas bdbin qu’on nous ajoute quoi que ce (bit, pour nous abdenir du péché & furmonter les plus . violentes tentations. Par conféquent le lêcoun de la grâce n’cd nullement, néceffaire par rapport à cet article. . Audi S. Augudin , dit-il, L. j.mmovi JmI. n. 1 17. Pourquoi chercher les appuis de la grâce p>our foutenir la volonté, comme (1 étant en équilibre elle ne fe foutenoit pas d’elle même ? J’ajouterai encore, car ce principe eft inépi^ble , que , pofé l’équilibre , une volonté deÎHtuée de toute grâce paflera beaucoup de temps , & tout le temps de notre- vie» (ans commettre aucun péché mortel; ce que Molina dit être une hérélîe. Difput. 17. & 19. L’équilibre ne celTe point ; il eft dans la volonté tandis qu’elle eft libre. Si elle cefle d’être libre, elle cefle d’être en état de pécher; & (i elle continue d’être libre, elle continue d’être en équilibre; continuant d’être en équilibre foit pour s’abftenir du péché, foit pour le commettre, il n’y a pas d’inconvénient qu’elle continue à s’en abftenir long-temps , & à vivre fans péché mortel. Certainement fi l’on croit que nous Ibmmes en équilibre pour nous abftenir du péché mortel ou pour le commettre ; fi l’on croit que nous fommes par notre nature en équilibre pour aimer Dieu d’un amour d’une certaine efpece, comme pour aimer la créature; il faut raiibnner de l’un comme de l’autre. Et par conféquent, s’il peut arriver que ks hommes vivent lot^Hco^ làns former un a<fte de cet amour de Diea>|ar kqiiel ils l’aiment d*un amour dominant Sc plus La Trémotùm que les creuuies j il pii# arriver suffi qu'ils vivent long-temps fans former un afte par lequel ils aiment les créatures d’un amour dominant , en quoi confifte le péché mortel. Or nous n’avons qu’à ouvrir les yeux fur tant de pécheun & d’infideles qui font dans le monde , pour être convaincus que rien n’eft plus commun que de voir des hommes vivre long-temps fans faire d’aâes par lefquels ils aiment Dieu d’un amour dominant, parlefquris ils le préfèrent à la créature. Donc il n’y a point d’inconvénient de dire qu’il y aura des hommes qui n’aiant point de grâce, mais aiant (èulcment la Uberté d^quilibre, [vivront long-temps fans commettrede péché monel. C’elt néanmoins une héréfie de le dire, félon Molina. En vain prétendroit-on qu’il ne faut pas raifonner ici du vice comme de la vertu, à caulè de notre foiblelTe. Car r. nous avons déjà montré , & nous allons encore le faire ,

qu'il n’y a plus de foibleflc, puifqu’il y a équilibre, qu’il n’y a plus d’obftacles , qu’il n’y a plus même de difticultc. 2. Je demande en quoi on la fait confifter, cette foiblefte, & où on veut la placer , pofé ce fyfteme. Ou on la place, cette foiblelTe, dans le fonds même de la volonté, ou dans les attraits & les tentations qui nous portent au péché. Que cette foiblcflelbitdans lefonds meme de notre faculté, c’eft ce qui n’eft pas Eoflible, puifquc cette facultécft en équilire, félon ce fyfteme. Car ou cette foiblefte fuppolc quelque cholè qu’il faut ou ôter ou ajouter, ou elle ne fuppolc rien. Si elle ne fuppofe rien, ce n’eft rien , ce n’eft plus foiblelfe : fi elle fuppoiè quelque cholè à ajouter ou à ôter dans le c6té <je b briance qui regarde le bieU, ce côté n'eft plus en équilibre avec l'autre. Afin qu’il fut en équilibre , il faudroit ou ajouter ou ôter ce dont il eft queftion. Si donc la voDigit:zed by Google

prouvée par le raifomument. J03 volonté eft en équilibre . cette foiblcflc ’ que ce foit , puifque le pouvoir de notre Cha». I. ne peut être dans le fonds meme de la vo- , ame eft tel , qu’il n’eft pas néceflaire qu’on lui donne & qu’on lui ajoute quoique ce foit pour y réullir. V. viens encore à la foiblefTc de , car c’eft là un de ces points & une des bafes fur Icfquellef 6. Je lonté. Si l’on foutient que cette foibleire conlîfte dans des attraits qui nous follicicent au péché, je répons que, malgré ces attraits, il peut arriver qu’avec l’équilibre naturel on fefoutienne long-tems fans tom- | l’homme ber dans le péché mortel. Car il y a aufli ; capitaux, des attraits qui nous follicitcnt à nouscon- 1 eft appuiée toute l’occonomie de la relivertir, & à aimer Dieu par deftus toutes l gion. choies. Néanmoins malgré les attraits La foiblelTe& la force font par rapport qui foUicitent les pécheurs à former de à un effet qu’il s’agit de produire. L’eftels aftes, on en voit vivre long-tems fans j fet dont je veux parler , eft une aélion les former. Combien d’éxemples de pé- | méritoire de la vte étemelle. Selon ce fycheurs tourmentés par les remords de leur fteme, elle eft produite non Iculcmert par ^ ■ ’■ ' ' la vobnté, mais par une grâce morale qui confidence , invités par de bonnes penfées & de bons mouvemens , qui réfiftent néanmoins, qui different pendant des années entières , qui remettent de jour en jour, & qui palTent un temps confidérable fans former cette réfolution gciiércufc qui fait dominer l’amour de Dieu audeffus des amours injuftes & dérégl& ? Si donc malgré ces attraits il n'y a aucun inconvénient de dire qu’il y a des pécheurs qui font long-tems fans former l’aâe de converfion , & d’amour de Dieu slominant, il eft indubitable qu’il rx doit y avoir noo plus aucun inconvénient, pofc ce fyfteme , qu’il y ait des hommes qui n’aiant aucune grâce, mais feulement l’équilibre naturel , paffent un an , deux ans la prévient. Cette grâce, félon ce fyfteme, fi forte qu’elle foit, n’eft point fuivie pour cela de fon effet : au contraire la volonté avec la plus petite grâce produira cet effet, quand elle le voudra. Je dis, avec la plus petite grâce, car il n’eft pas néceflaire , félon ce fyfteme , que la grâce augmente à proportion des obftacles; & les obftacles ont beau croître , la v^ lonté fera toujours fon effet, fans que la grâce croiffe à proportion. Cela pofé , eft-ce la grâce , ou la volonté qui eft foibîe? Lequel des deux eft le foibic ou le fort ? Dira-t-on que la grâce eft forte pour produire la détermination de la volonté , puifqu’elfc n’eft pas plufîeurs années , toute leur vie , fans fuivie de fon effet, en quelque degré fi commettre aucun péché mortel: ce que '

fort & fi élevé qu’elle puiffectre? DiraMolina affure être une hérélîe. Enfin pourabr^er en uiTmot cespreuves auxquelles il n’eft pas difficile de donner differens tours : Si l’équilibre eft néceffaire pour la libené , ou nous n’avons point l’équilibre , & alors nous n’avons plus la liberté ; ou nous avom la liberté par notre nature t-on que la volonté eft foible, puifqu’avcc le plus petit degré de grâce elle le produira, cet effet? Par conféquent dans cefyfteme, loin que ce foit la volonté qui foit foible , & la grâce qui foit fone, l’on trouve au contraire que c’eft la grâce qui eft foibic & la volonté qui cfl & alors nous n'avons ] forte, nul befoin de grâce, pour nous abftenir Lorfque deux chofes concourent au du péché & râiftct à quelque tentation . même effet > autant que l’Une manque de 1 force Digitized by Gi ogU’

SSCT. VII. Part.II. 304 force pour le produire, autant il faut que l’autre en ait davantage. La grâce, félon ce fyfteme , n’cft efficace que parce que la vobntc veut bien lui donner l’effet. Il faut donc que la volontd le veuille, il La Trémotim ces fecours plus forts & confid^' blés \ Il n’en faut point qui k Ibient plus que ceux de l’état d’innocence. Si à caufe des attraits fedudeurs, ilfalloitdes fecours plus forts, à proportion de ce que il faut qu’elle ait la force par elle meme de îces attraits augnienteroient en force produire cette détermination, puifque la .faudroit que ces fecours augmentalTent de grâce n’a pas cette force. Ainfi c’eft dans 'leur côté ; cela n’eft point néceffaire fcîa volonté que réfîde la force , âe coaapoint I Ion le fyfterae que je réfute. De deux ment dira-t-on que la volonté foitfoible? perlbnnes qui ont une grâce égale, celle On ne peut dire que la volonté foit foi- en qui les obftacles viendront à augmenble pour faire une bonne aftion , ou que ter, ne lailTera pas de fe convertir, tandis parce qu’elle a befoin pour cela de quel- i que l’autre ne fe convertira pas. Si donc 3 ue fecours un plus fort ou parce qu'elle a belbinrl il n’efl point néceffaire qu’il y ait de la fecours. Cette foibleffe de volonté qui eft le fujet des gémiffemens des jufecs, & le caraderc de l’homme tombé , ne confifte pas à avoir (împlcment befoin du fecours proportion entre les tentations & la grâce, vous pouvez ou augmenter les tentations, ou diminuer la grâce. Diminuez la donc» cette grâce, & réduifez la aux mêmes termes ou elle étoit dans l’état d’innocence; V I. de Dieu: l’homme innocent dans fa plus l’homme, malgré fes tentations , tiendra grande vigueur, & dans fa plus parfaite toujours la meme route. I^fervons au lânti^ en avoit befoin. " | chapitre fuivant i expliquer encore plus La foiblelTe d’une volonté malade & . particulièrement cette matière. languifTante confifte donc en autre chofe : | & elle ne peut confifterque dans le befoin ^ d’un plus fort fecours. Or par quel ti- 1 7. Quand une fois on a pris le change tre la volonté auroit-elle befoin d’un- fe- fur des vérités fi confidérables , on eft cours plus fort, fi non à caufe delà force j obligé de renverfer les idées les plus rcdes ennemis qu’elle auroit à combattre, çues & les notions les plus naturelles. . & des obftacles qu’elle auroit i vaincre î j Ce fyfteme reconnoît à la vérité que Mais ces ennemis n’ont jx)int de force fur ' dans l’état miférable où l’homme eft réla volonté , pofe le fyfteme que je réfute. S’ils en avoient quelqu’une pour pouffer la volonté au mal, en les augmentant de degrés en degrà ils arriveroient enfin jufqu’au point de la faire fuccomber

infailliblement, & cependant jamais ils ne le feront; à quelque excès qu'ils foient pouffes, jamais ils ne détruiront l'équilibre; & mettez tels attraits pour le mal & telles tentations que vous voudrez , il eft toujours vrai de dire, felon ce fyfteme, qu'il n'y a aucun inconvénient qu'on réuffifteà les rejetter. Par quel titre donc auroit-on kfoinde duit, il trouve de grands obftacles à fon felut. Il y a des obftacles de la parc de la concupifcence , qui eft encore excitée par le Démon & par les objets extérieurs. Ce font là ces périls qui nous environnent de toutes parft , & qui font un fujet de crainte & de trcmWement pour quiconque n'eft point infenfible à fon falut. .-ti'tTout cela eft vrai & indubitable, folon l'expérience ; raifunnablc & Intime, felon les notions communes ; mais faux & ridicule , fi l'on raifonne felon k$ principes du fyfteme que je réfute. Car Digitized by GoogU

prouvée par le Car qu’on me dife de bonne foi ce que c’eft qu’un obftécU qui n’empéchc point. A fuivre les principes de ce iyfteme, les mouvemens de la concupifcence n’empêchent jamais l’homme de faire le bien. Mettez dans l’homme un mouvement de concupifcence, tel que vous voudrez le fuppoiêr , il n’y a point d’inconvénient qu’il y rélîfte ; mettez en un fécond encort plus fort , il n’y a point encore d’inconvénient; mettez en un troilïeme, un quatrième, jiifqu’à l’inhai; pofé tous ces mouvemens, il n’y a encore nul inconvénient que l’homme refufe d’y confentir. A quelque degré que vous portiez ces mouvemens , ils n’empêcheront point l’homme de faire le bien. Avec quelle judice donc peut-on dire que ce font des obdacles ? Ces mouvemens , dira-t-on , poulTent l’homme à faire le mal. Niais qu'on me dife donc encore ce que c’eft qu’une m^ puifton, qui ne fait jamais tomber l’homme en quelque degré qu’on la fuppofe. Car augmentez de plus en plus l’effort d’une puiflaneequi poulie, enfin elle viendra juiqu’au point de renvcrfêr ce qu’elle pouffe. Et toutefois augmentez tant qu’il vous plaira ces mouvemens de la concupifcence , jamais ils n’iront jufqu’au point où il lôit vrai de dire qu’alors la volonté ne manquera pas d’y fuccomber. j On dira encore que ces mouvemens de la cupidité font des itulituuiaaj vers le mal, comme ceux de la grâce inclment vers le bien. Mais je demanderai fur ce point, comme fur les autres, ce que c’eft qu’u-j ne IncUiuuion qui n’incline point, ou ce que c’eft qu’une chofe qui incline, mais qui ne fait jamais pencher la balance. Si une choie a la force de faire pencher une, bahnee , à force d’en ajouter de plus en plus dans un côté de la balance, enfin onj la fera pencher de côté U, & Il une cho-i Tarn. IL j ruifonnement. 30 y ' fc n’a pas la force de faire pencher une Cuàr.I. . balance en quelque d^é qu’on la fuppo- A»r-IV. I fc , l’on ne dira jamais qu’eOe incline la balance. Il faut donc ou renoncer aux vérités les plus certaines , les plus autorifées , & qu’on admet comme indubitaI blés , en avouant que les mouvemens de b grâce & ceux de la cupidité n’inclinent pomt la volonté; ou détruire les idées les plus claires & les plus conftantes, & fbutenir qu’une grâce ou une cupidité incline , quoique jamais , en quelque degré qu’on la fuppofe , elle n’ait U force de faire pencher la volonté. VIL 8. Si ces principes ne tendoient qu’à renvcrfêr les notions les plus claires & les plus communes, le mal feroit déjà affêz |Confidérab!e; mais ils vont plus loin , & répandent leurs influences jufques fur les plus importantes maximes de b Morale, j Car fi , pofé les plus violens

mouvemens 'de b cupidité, les obftacles les plus forts, I les tentations les plus confidérables, il n’y a aucun inconvénient que la volonté y réfifte & fe foutienne, cft-il néceffaire de tant infifter fur l’obligation de quitter les occafions prochaines du péché , quand on trouve d’ailleurs dans ces occafions quelque utilité temporelle , & quelque l^r avantage? Au fond ces occafions , fi fortes qu’elles puifTent être, ne font que réveiller en nous certains mouvemens & certaines impulfions , & pofé les impulfions les plus violentes, il n’y a nul inconvénient que b volonté s’abfticnne d’y fuccomber. Sur ce même principe qu’eft-il néceffaire d’éxiger des Pénitens, félon que le preferivent les faintes règles de l’Eglife, des débis & des épreuves, avant que de les admettre aux faims myftercs? Quelques heures après les plus horribles crimes, le moment même fuivant, malgré Q.q l’iia-’Ogl

SICT. VII. ^o6 l'habitude la plus invétérée , malgré les Part II dangereufts, pofé tous ■ *’ces oblhcles, pofé même tous lesoblla* des qu’on pourra imaginer , il n'y a nul inconvénient , félon ces principes , que l’homme y réfifte effeébvcment , & fe détermine dans ce moment même à fuivre le parti de la vertu. S’il n’y a point d’inconvément que cela arrive > pourquoi n’en pas croire fur là parole un Pénitent qui, dans cette lituation, aflure qu’il lait un aâe de corltiition lincere ? Et pour^ quoi fur le champ ne le point admettre à la participation des plus redoutables facremens , mettre le Saint des Saints dans des mains encore enfanglantées , abolir toute épreuve après les crimes les plus énormes & les plus fortes habitudes , rejetter la pratique & les r^lesde r£gli(ê,& anéantir la maxime & la doârine des faints Peits, comme oppdi^ à la liberté, parce qu’elk eft oppofée à l’équilibref VII I. 9. Ces principes n’en demeurent pas là. Ils renverferoient la fociété des hommes toute entière» ils ruineroient la confiance que les hommes ont entr’eux , & détruiroient par là de fond en comble tous les fixidemens de lettr liaifon & de leur commerce. Pourquoi ferois-je alTuré fur le rapport des autres hommes qu'il éxille une ville de Rom'e, puifqu’il n’y a aucun inconvénient que tous ces hommes veuillent me tromper , quoiqu’ils aient toutes les raifons du monde de ne le pas faire? Pourquoi croirois-je qu’il y a une puiflânce dans l’Etat à laquelle je dois ooéir, qu’il y a un Evêque diocéfain , & un frémier Evêque qui eft le chef de toute Eglife, dont je dois obferver les Ordonnances î Peut-être (ont-ils tous morts, peut-être que les Ordonnances qu’on «l’apporte de leur part ne font point d’eux. La 'Prémtim pfyfiqæ je n’en fai que ce qu’oo in’eo dk ; ft il n’y a aucun inconvénient que tous ceux qui me le difent, veuillent me féduireT quelques raifons qu’ils aient de me dire la vérité. Comment pounois-je lier une (bdété poifible, & vivre en ami avec mon ami, en fierc avec mon frere, en fils avec mon pere, en citoien avec mon concitoien/ Quelle fûreté de vivre avec les homnKs? Malgré tous les devoirs que je leur rens, mal^ toutes les liaifons qu’ils ont avec moi , malgré les (êntimens les plus tendres & les plus naturels , malgré toutes les raifons du monde, que fai-je fi dès ce moment même ik ne vont point me trahir , abufêr de la confiance que j’ai eue en eux, divulguer tous mes fecrets,m’impofer des crimes dont je fuis innocent/ Car, pôle toutes chofes au monde, il n’y a aucun inconvénient qu’ils en ufent ainnv Que fai-je donc s’ib ne vont point fe porter à des adions encore plus noires; dès , aujourd’hui même m’égorger, m’alTaftiner,

m’empoifonner ? I X. A cette preuve, & à quelques autres de même nature, peut-être pourroit-on ré» pondre, qu’il m vrai qu’il peut arriver, que, malgré les plus tendres fentimens d’amitié, un ami fe porte à aftaOiner Ibn ami fans avoir reçu clc lui aucun fujet de mécontentement ; mais qu’il eft fi difficile que cela arrive, qu’on peut bien demeurer en repos fur cet article ; de même aulfi, qu’il eft difficile qu’un homme engagé jufqu’au moment préfent dans une habitude criminelle fe foutienne dans la prémiere occafion , & que la prudence demande qu’on lui défende de s’y emoftrr qu’on ne peut difeonvenir de la (hmculté qu’il y a que cet^aâiois arrivent, qu’on la lent allez ; qu’apiès tout, même f^on la doârine de la prânotion ,il n’cft pas impoffiDigiii . ' ^OO^U

prouvée par k poinble qu'un ami fe porte à tuer fcm ami, ni qu'un pécheur (ë convertifle en un inAant, julqu'au point de réfiflcr aux plus grandes occafions du péché , & qu'ainfi dans ces deux fyftemes il faut en revenir au meme point. Que ce feroit l'entendre peu que de confondre ainfî des chofes fi différentes ! Cette réponfe manque par le principe. Car i fuivre les conféquenccs de l'équilibre, il n'eft pas vrai qu'il (bit difficile que ces chofes arrivent. Mais , dites-vous , on en (ênt la difficulté. Oui, on la fent, & elle cftj mais on ne la fentiroit pas, & il n'y en auroit plus , s'il y avoit up tel équilibre. C'eft pourquoi de ceci naît encore une des plus fortes preuves contre cene opinion. Au lieu de dire qu'il eft difficile que ces affions arrivent , pofé l'équilibre, parce qu'on en fent la difiicultéj il faut dire au contraire que , puifque l'on lent de la difficulté , il n'y a point d'équilibre. Effedivement, pofé cet équilibre, il n'y a plus de difficulté, plus de peine à aucune aâion du monde , comme il n'y a plus d'obftacle, d'inclination, d'impullion &c. Tout ce que nous fentons avec le plus d'évidence eft renverfé & anéanti. Car quelle eft l'idée que nous avons d'une difficulté ? Une difficulté fuppofe une chofc qui , autant qu'il eft en elle, arrête une puiffance, & l'empêche de produire un certain effet ; elle a donc une certaine force par elle même pour arrêter cette puiffance: & fi elle augmentoit fans 2ue les forces de la puiffance augmentafnt, elle viendroit jufqu'au point de l'arrêter effedivement. Un poids de cent livres caufe une difficulté à un Pbrte-faix qui veut le porter. C'eft une difficulté qui fe fait fcntir. Malgré cette difficulté , le Portefaix ne laiffc pas de marcher. Mais fi l'on augmentoit le poids lâns que les forces de raiformement. gor cet homme augmcntaflent, enfin cepoius< par fa propre force empêcheroit effedive- ^ ment cet nomme de marcher. Quoique les comparaifons des corps aux efprits ne foient jamais d'une éxaditude parfaite , néanmoins les notions générales qu'on tâche d'expliquer par ces comparaifons, le font toujours. Telle eft la notion d'être, de puiffance, de force, & par conféquent celle de difficulté. Donnez moi une chofe capable de caufèr une vraie difficulté à une puiffance. Si elle eft inférieure en degré aux forces de la puiffance, elle ne l'empêchera pas de produire fon effet; mais fi elle eft fupérieure, elle l'empêchera , & l'effet ne fera pas produit. Donnez moi une autre chofe qui ne foit jamais capable, à quelque degré qu'elle foit portée , d'empêcher que l'effet de la puiffance ne foit produit , elle ne caufera pas de difficulté , quand elle fera dans un degré inférieur. La raifon de ceci eft

évidente. C’eft qu’une chofe n’eft apable de caufer de la difficulté qu’autant qu’elle a quelque capacité , & quelque force pour empêcher l’effet d’une puiffance. Il eft vrai qu’elle ne l’empêchera pas , tandis que fes forces feront inférieures à celles de la puiffance ; mais eUe réuŒra à l’empêcher, fi elles font fupéricures. Selon le fyfteme que je réfute , vous avez beau augmenter un attrait & un mouvement , jamais il ne réuflira à empêcher la volonté d’agir. A tel degré que vous le fuppofiez , fans que l’ame reçoive de plus grandes forces, il fwurra toujours arriver qu’elle agille ou qu’elle n’agiffe pas. Par confi&juent ces attraits & ces mouvemens n’ont jamab la force d’empêcher l’ame de faire telles aérions ; & par conféquent jamais iis ne peuvent lui caufer de difficulté. Cela pofé gênons à ce qui eft en queQq Z ftion.

|o8 La *Prèmotion pbfjique StcT. &on. Il eft difficile, dites-vous, qu’un coinbjttre ou ne pas combittrê. Or oit Part ^ qu'un pé- vient de montrer que ces mouvemens ne cheur plongé jufqu’à cemoment dansune caufent aucune difficulté , à fuivre le fyhabitude invétérée réfifte à cette occafion fteme en queftion. fi flatteufe. Nullement, fuivant votre fy- Secondement, les défenicurs de ce fyfteme. Qu’eft-ce qui cauferoit en cela de fteme ne gagneroient pas à infiftcr fur cet la difficulté? Dans cet ami ce ne peuvent éxemplc. Ü eft fi difficile , leur diroitetre que les mouvemens qui fe réveillent on, que de cinquante perfonnes qui jetà l’afpeâ d’une aâion fi atroce ; dans ce tent un dé , tous le jettent fur le même pécheur, les mouvemens de la paffion fi côté, que cela arrive très-rarement; Sc de invétérée. Mais nous venons de montrer meme auffi de cinquante amis qui fe trouque ces mouvemens ne peuvent jamais vent dans la fituation exprimée, & auxcauièr dans l’ame la moindre difficulté, fi queb il vient dans J’cfprit ou d’obliger ou l’on veut raifonner jufte, fuivant le fy fte- d’exterminer leur ami , il eft fi ffifficile me en queftion. Par conféquent à fuivre que tous prennent le parti de faire plaifir, les conféqnences de ce fyfteme , l’on ne qu’il n’y a pas d’apparence que plufieurs peut dire qu’il foit difficile que ces fortes ne prennent pas celui d’aflaffiner. Ainfi d’aéfions arrivent. ces aébons fi noires devroient n’étre pas Peut-être pour fbutenir la même pré- fort rares, tention , all^uera-t-on encore un autre Troifiemement , s’il eft difficile que éxemple. Il eft difficile, dira-t-on , que cinquante perfonnes jettent le même dé cinquante perfonnes jettant un même dé, de la mcnie maniéré , c’eft qu'il y a pluie jettent de la même maniéré , & il n’y ficurs caufes qui l’empêchent , & qui ont a pas d'apparence que ceh arrive, cepen- la force par elles-mêmes , pour y mettre dant cela peut arriver : de même auffi obftacle , favoir tous les mouvemens des quoiqu’il puilfe arriver qu’un ami aiant nerfs qui, fuivant le cours ordinaire de la d’un côté tes plus fortes raifons & les plus! nature, font différens dans les différentes vifs fentiraens pour ne point é^rger fon j mains qui remuent ce dé. Ici il n’y a ami, 8f aiant de l’autre la plus Iqétre tenta- rien, félon le fyfteme que je réfute , qut tion de le faire, quoique, dis-je, dans cette ait la force d’empêcher la volonté de cet fûppofition il puiffie arriver qu’il l’égorge, ami de prendre une fi étrange réfolutiorr cependant cela eft fi difficile qu’il n’y a contre fon ami. pas d’apparence que cela arrive. Cette demiete raifon me donne lieu de" Prémierement , cet éxemple ne feroit découvrir la

différence infinie qu’il y apas jufte en cette occafion. Car la diffi- fur ce point entre la doéfrine de l’équiliculté de cet éxemple vient de la rencontre bre, &• le fyfteme de la prémotion que jc' & de la répétition d’une même chofe, défens. Nous l’avons montré en pluc’eft-à-dire, de ce que plufieurs perfon- fieurs endroits , qu’afin de réfifter à un nés jettant un dé rapportent le même nom- mouvement actuel , il faut qu’il y ait en bre. Ici il s’agit aune unique détermi- nous un amour aétuellemenr plus fort, nation qu’il eft queftion de former pour Cela étant, fi dans le coeur de cet ami il aflàffiner, ou ne point affaffiner fon ami ; ne s’élève un mouvement aétuel de cupipour r^fter, ou ne pas réfifter à telle dité, d’une violence & d’une furie à l’cmtentation : & toute la difficulté vient des porter fur toutes fortes de fentimens de aiouvcineis préfensde l’am^u’il fautou l’amitié, de la nature &c. il eft iofailUbla >* que Digitized by Uoogle

SECT. VII. PART. II.

ſtion. Il eſt difficile, dites-vous, qu'un ami ſe détermine à tuer ſon ami, qu'un pécheur plongé juſqu'à ce moment dans une habitude invétérée réſiſte à cette occaſion ſi flatteuſe. Nullement, ſuivant votre ſyſteme. Qu'eſt-ce qui cauſeroit en cela de la difficulté? Dans cet ami ce ne peuvent être que les mouvemens qui ſe réveillent à l'aſpect d'une action ſi atroce; dans ce pécheur, les mouvemens de la paſſion ſi invétérée. Mais nous venons de montrer que ces mouvemens ne peuvent jamais cauſer dans l'ame la moindre difficulté, ſi l'on veut raiſonner juſte, ſuivant le ſyſteme en queſtion. Par conſéquent à ſuivre les conſéquences de ce ſyſteme, l'on ne peut dire qu'il ſoit difficile que ces ſortes d'actions arrivent.

Peut-être pour ſoutenir la même prétention, alléguera-t-on encore un autre éxemple. Il eſt difficile, dira-t-on, que cinquante perſonnes jettant un même dé, le jettent de la même maniere, & il n'y a pas d'apparence que cela arrive, cependant cela peut arriver: de même auſſi quoiqu'il puiſſe arriver qu'un ami aiant d'un côté les plus fortes raiſons & les plus vifs ſentimens pour ne point égorger ſon ami, & aiant de l'autre la plus légere tentation de le faire, quoique, dis-je, dans cette ſuppoſition il puiſſe arriver qu'il l'égorge, cependant cela eſt ſi difficile qu'il n'y a pas d'apparence que cela arrive.

Prémierement, cet éxemple ne ſeroit pas juſte en cette occaſion. Car la difficulté de cet éxemple vient de la rencontre & de la répétition d'une même choſe, c'eſt-à-dire, de ce que pluſieurs perſonnes jettant un dé rapportent le même nombre. Ici il s'agit d'une unique détermination qu'il eſt queſtion de former pour aſſaſſiner, ou ne point aſſaſſiner ſon ami; pour réſiſter, ou ne pas réſiſter à telle tentation: & toute la difficulté vient des mouvemens préſens de l'ame qu'il faut ou combattre ou ne pas combattre. Or on vient de montrer que ces mouvemens ne cauſent aucune difficulté, à ſuivre le ſyſteme en queſtion.

Secondement, les défenſeurs de ce ſyſteme ne gagneroient pas à inſiſter ſur cet éxemple. Il eſt ſi difficile, leur diroit-on, que de cinquante perſonnes qui jettent un dé, tous le jettent ſur le même côté, que cela arrive très-rarement; & de même auſſi de cinquante amis qui ſe trouvent dans la ſituation exprimée, & auxquels il vient dans l'eſprit ou d'obliger ou d'exterminer leur ami, il eſt ſi difficile que tous prennent le parti de faire plaiſir, qu'il n'y a pas d'apparence que pluſieurs ne prennent pas celui d'aſſaſſiner. Ainſi ces actions ſi noires devroient n'être pas fort rares.

Troiſiemement, s'il eſt difficile que cinquante perſonnes jettent le même dé de la même maniere, c'eſt qu'il y a pluſieurs cauſes qui l'empêchent, & qui ont la force par elles-mêmes, pour y mettre obſtacle, ſavoir tous les mouvemens des nerfs qui, ſuivant le cours ordinaire de la nature, ſont différens dans les différentes mains qui remuent ce dé. Ici il n'y a rien, ſelon le ſyſteme que je réfute, qui ait la force d'empêcher la volonté de cet ami de prendre une ſi étrange réſolution contre ſon ami.

Cette derniere raiſon me donne lieu de découvrir la différence infinie qu'il y a ſur ce point entre la doctrine de l'équilibre, & le ſyſteme de la prémotion que je défens. Nous l'avons montré en pluſieurs endroits, qu'afin de réſiſter à un mouvement actuel, il faut qu'il y ait en nous un amour actuellement plus fort. Cela étant, ſi dans le cœur de cet ami il ne s'éleve un mouvement actuel de cupidité, d'une violence & d'une furie à l'emporter ſur toutes ſortes de ſentimens de l'amitié, de la nature &c. il eſt infaillible que

Digitized by Google

pmivée par k raifonnement. 309 que cet ami jamais ne fe j^rtera à un tel ^ la force de le détourner de quelque adion Cha?. fi dans cet j que ce-foit, en forte que, pof<5 tous mouvemens & tous les Icntimens que vous voudrez, il efl encore incertain, attentat. De même auffi , homme plongé julqu'â ce moment dans une habitude criminelle , il ne s'cleve dans cet infiant un mouvement alfez fort pour l'emporter fur les attraits les plus vifs de la pafiion , il efi infaillible qu'il s'abandonnera au péché dans cette occafion fi prelfante. Quoique l'homme porte toujours en lui même un vrai pouvoir de former de tels amours, cependant il ne l'éxerce qu'avec le fecours de la prémotion. Il peut arriver à la vérité que Dieu donne une prémotion avec laquelle l'homme pallè en un infiant d'une telle extrémité ^ une autre. Mais Dieu n'a pas coutume d'en donner ainfi. Ordinairement il ne lailTe pas croître en un infiant la dépravation & la cupidité de l'homme d'une maniéré fi exceffive, qu'en un infiaut il viole & foule aux fi le libre arbitre commettra cet attentat qui fait horreur , ou s'il ne le commettra pas. Bien plus , pofé tous ces mouvemens , il n'efi pas même difficile à l'homme de le commettre; & toutes ces impreffions ne (ont pas capables de lui caufer la moindre difficulté. Qjie ces deux fentimens entraînent apres eux de différence dans la pratique ! Un (bldat qui tire au billet lorfqu'on décime fon régiment , ne croit pas fa vie fort en (üreté, au lieu qu'il demeureroit en repos dans une chambre, dont il verroit le plancher bien confiruit & médiocrement chaigé. Je me fers de cet éxetnple tiré des événemens qui arrivent au hazard par rapport à nous , parce que nous pieds tous les (êntimens de la nature. Plus verrons dans la fuite qu'on s'en (êrt pour certaines aâions font atroces , plus elles font éloignées , plus auffi l'on conçoit qu'ordinairement parlant, il efi rare qu'un homme en vienne là en un moment. S'il arrive qu'un homme foit converti en un infiant , ce font des coups de grâce finguliers : dans la conduite commune il y a un fujet qui revient à ceci en quelque choie. On demeure donc tranquille pour fa vie fous ce planchci chargé, parce qu'on fait que le plancher efi plus fort que fa charge n'efi pefante , & que pour le brifer, il faudroit qu'il furvint quelque acdes acherainemens & des préparations ; & j cident extraordinaire : mais on a tout lieu il n'a pas coutume d'arriver qu'on par- ; de craindre , iorfqu'on jette à croix-pille» vienne dès le prémier moment ni au (om- i fi l'on nous fera mourir ou non ; car cn.met de la perfedion , ni à une malice & fin c'efi un jeu , où rien n'empêche que une barbarie dénaturée. Selon les

principes que nous avons établis, il y a oms l’homme des mouvemens capables de le détourner infailliblement de le côté malheureux n’arrive auül bien que l’autre. Dans le fyfiemc que je réfute , il n'y a rien non plus dans les hommes qui foit certaines adioDS, lorfqu’ils fe trouvent les i jamais capable de les empêcher de forplus forts , & Dieu n’a pas coutume de j mer contre nous les plus cruelles entrepribiffer croître certaines cupidités en un in- , (es. Chaque homme avec lequel nous fiant d’une maniéré fi demefurée qu’el es I vivons,tient en équilibre dans fon libre arfemportent fur ces mouvemens : au lieu \ bitre l’arrêt de notre vie & celui de notre que, félon la dodrine de l’équilibre, rien i mort , & il n’y a nulle difficulté qu’il n’efi capable d’arrêter l’homme ; & aucun faflTe pencher la balance d’un côté plutôt des mouvemens qu’il a en lui même n’a j que d'un autre. Notre vie court autant * Qél S de

310 La 7rémotion phyjtqtte SecT. de rifque de la part de chaque homme quoi ne point perdre l'affiétc de fôn efprît? II lequel uous vivons, que celle de ce On n'y eft plus.il faut l'avouer; onperd' foldat qui eft expofé pour une feule fois terre avec de tels principes ; & il faudroit à la décirion d'un tel naaard. tout abandonner, fi on ne favoit que ce Ces hommes d'ailleurs ont beau nous font eux qu'il faut abandonner, promettre que jamais ils ne nous feront Ne poulTons pas cette matière plus aaucun mal , comment leurs proteftations vant. Ce que nous avons dit dans les fepourroient-elles nous calmer le moins du «frions précédentes revient ici dans toute monde f Eux-mémes ne favent pas au- fa force & fon étendue. Il faut donc rejourd'hui ce qu'ils voudront demain ; & jetter encore cette féconde cfpece d'équicomme leur volonté eft toujoun en équi- 1 libre, & rcconnoftre avec le faint Concilibre, il efl toujours également (ans in- 1 le de Trente, que le libre arbitre eft dans convénient de fuppofer qu'ib violeitmt l'homme, quoiqu'il foit atténué & inclileurs promelfes , ou qu'ils ne les violeront } né. Il eft incliné ; & par conféquent il pas. Au lieu que Dieu qui connoît tout n'a point l'équilibre. Il eft cependant véce qu'il a ordonné pour toute la fuite des ritablement libre arbitre ; par conféquent fiecles , &r qui fe manifefte il nous dans le libre arbitre fubfiftc fans équilibre. Au ce monde par plus d'endroits oue nous ne contraire fi l'équilibre marche toujours du nous imaginons, nous donne des marques même pas avec le libre arbitre, il faut ou de fa conduite ordinaire , 8c de ce qu'il que le libre arbitre foit abfolument éteint, laiflc arriver, foit plus rarement, foit plus ou que s'il ne l'eft point, il ne foit point communément . fur lefquelles nous nous , incliné, repofons avec confiance. I Ce n'eft pas tout. Pofé la do«Srine de | l'équilibre dans les perfonnes qui nous font les plus chcres, les perfonnes les plus i intérelTécs à notre confervation , il n'y a' rien qui foit jamais capable de les empêcher de former contre nous dans aucun moment de leur vie les plus horribles en- ' treprifes. Malgré l'amitié qu'elles por-j tent habituellement dans le cœur , & qui | fe réveille en pareille occafion ; malgré les ; fentimens d'horreur que peut caufer la noirceur du plus étrange attentat, ces per-j vérité importante , que puifque dans l'éfonnes font encore en équilibre pour le ^ tat où nous fommes , on ne peut concecommettre ou ne le pas commettre ; & il voir l'équilibre qu'en deux maniérés , 8c n'y a rien dans cet ami qui lui rende cet-, que ces deux manières font l'une 8c faute horrible afrion plus difficile qu'à toute, tre

infoutenablcs, on ne doit point admetautre perfonne du monde. Comment | tre un fyfteme qui foit fondé fur cette donc fe fier à un ami plutôt qu'à un é- ; prétention. Or , comme nous l'avons franger, à un citoien qu'à un inconnu, à prouvé, le des Conmaiiftes s'alun pere plutôt qu'à un barbare î Com- lie avec 1 de l'écpiilibre , & la ment lier unefociété dans le mond^ com- fuppofe i .iut donc pas davantage ment y vivre; furquoi fe raflùrer ; fur- pour t: .cclufion à ce fyffeme. Mais ARTICLE V. Vmsntdge de U doEhine de U gr*ce tfficMce par elle mime an deffm des amres fjflemes, an fitjet de Cetpùlibre. D I. Es deux articles qui ont précédé, nous avons lieu de recueillir cette Djgltized by Google

^ prouvée par le TMfmnement. 3 1 1 Mais avant que d’avancer plus loin I pour faire que fa volonté fe détermine. Cha». I. dans la comparaiibn de la doârine des fe- Mais Dieu opère difFcremment cette de- **"• cours efficaces par eux -memes avec les | tcrminacion Â.lon les differens états , & autres fyftemes , il eft à propos de déve- 1 les différentes efpeces d’aftions de la voiopper en quel fens cette doârine peut admettre ou rejetter l’équilibre. Qui dit équilibre dit une volonté ^ale lonté. Dans l’état d’innocence > comme nous l’avons expliqué > il n’y avoir point de pour les deux partis , dans laquelle il n’y | mouvemens indélibérés. Il étoit égal à a rien qui l’incline pour l’un plutôt que | Adam de porter Tes réflexions aâuelles fur pour l’autre. | telle ou telle partie des biens qu'il trouEt fur cela l’on peut concevoir deux voit en lui même , & auxquels il ne pouchofes. Prémierement, qu’il y ait un a- 1 voit point aduellcment s’appliquer tout â éie indclibéré , qui fafTe incliner la volon- la fois. S’il s’appliquoit à l’une plutôt té : aéèe qui fbit en nous avant que nous aions pu délibérer, & auquel il eA infaillible que nous ne réfîAerons point, s’il ne s’élève un amour plus fort pour le com' qu’à l’autre , il n’y étoit porté & incliné par aucun aâe indélibéré. En ce fens il y avoir donc un véritable équilibre , exclufîf de tout mouvement ‘indélibéré. battre. Secondement, que notre volon- Mais n’oublions pas que dans cet état mcté fe porte à un objet par un aâe délibé- ' me, afin que la volonté égale dans le moré, (ans qu’il y ait aucun aâe indélibéré ment A pour tel parti ou pour tel auqui la faffe incliner plutôt pour un côté tre, fe déterminât pour l’un des deux dans que pour un autre. C’eA ce qui arrive le moment B , il Moit que la prémotion dans le choix d’un moien ^al préférable- phyfique fit opérer à la volonté cette dément à un autre moien égal ; choix dans i termination. lequel il ne fe rencontre aucun mouve- j Dans notre état , il faut diAinguer aroent antérieur au confentement de la vo- j âions & aâions. En fait de moiens élonté plutôt vers l’un de ces moiens que gaux connus comme tels, rien d antérieur vers l’autre. a l’aâe délibéré de la volonté, ne l'indioe Selon cet expofé. Ton peut concevoir ' plutôt vers l’un que vers l’autre. Avant l’équilibre en deux maniérés, dont la pré- i que de fe déterminer , tout eA ^al en miere exclue toute opération de Dieu qui j elle ; & fa détermination fait toute la diffifle déterminer la volonté, & la féconde ! férence. Il y a donc un véritable équin’exclûe point l'opmtion de Dieu qui j libre , un équilibre exclufif feulement dâermine la volonté, mais feulement des 'd’un mouvement

indclibéré', pour l’un plutôt que pour l’autre; mais non pas un équilibre exclufif de la prémotion quifaffé opérer à la volonté la détermination par laquelle elle décide. n faut raifonner autrement dans notre mouvemens indélibérés. I I. La doârine des ThomiAes eA abfolur ment oppofée à la prémiere maniéré d’admettre l’équilibre, mais il n’en eA pas de j état; i. touchant l’amour de la fin , car même de la (éconde. En quelque état, 1 fur ce point nous fentons des mouvemens en quelque fituation que fbit l’homme , I indeffibérés ; a. touchant le choix des pour quelque efbecc d’aâion que ce fbit , moiens ou uniques ou in(%aux , en quoi jamais il ne fe déterminera, fi Dieu n’b- l’amour de la fin & b connoiflànce de ces pere en lui par là prémotion phyfique moiens nous fait incliner plutôt vers un ' côté Og!;

SlCT. VII. Fast.II 311 La Trémotion ffyftfue côté que ven Tautre. Dans ces aâions , il n‘y a nul équilibre. Au fujet de cet équilibre pour l’état d'innocence, ôrpour le choix des moiens égaux dans tout état , il ell bon de remarquer que la dodrine de la prémotion . n’y donne aucune atteinte. Les Théo- ; logiens qui la foutiennent , font partagés touchant la maniéré de l’expliquer. Les uns , comme le dit Ahrarès dans fa Somme De j4uxi!iis I. i. c. z. penfënt que ce que Dieu produit par fon opération, eft une entité diftinguec de l’aéle meme de la volonté; les autres, que ce n’eft pas une entité diftinguée , mais l’aéie même de la volonté : JUii DeUorti..,. c^MMOer eumdrm wfiuxHm effe reuJiler optrtUionem exuji fiemuU , quMtenHS frocedit A Deo eamdem CAMpem AppUcAtae ^ frtmovente effcdciter ad eperiouùtm : ce qu’il explique plus au long dans fon grand Ouvrage De yhtxdm D. 19. en rapportant le troiiîeme fentiroent; & c’eft le femiment qu'a fuivi EAius in 2. d. ^6. §. 19. aulli bien que le P.Tiphainc Jéfuite dans fon livre.De Odme, oii il combat la fcience moienne , & foutient la grâce efficace & prédéterminante. A fuivre ce dernier Icntiment, il n’y a aucune difficulté à concevoir que dans l’état d’innocence , & dans le choix des moiens égaux pour tout état , il n’y a aucun être dans l’ame antérieurement à la détermination libre de la volonté , qui la falTe incliner plutôt vers un côté que vers un autre. Selon le prémier lêntiment , il ell toujours vrai qu’il n’y a point pour ces aélions un mouvement d'amour ou d’inclination qui foit indélibéré , & qui nous falTe incliner vers un côté plutôt que vers l’autre. Car cette motion virtueufe, & cette entité dilHnguée de notre aélion , n’ed pas un mouvement d’amour indélibéré. Au rede la doélrine de la grâce efficace par elle même tire de merveilleux avantages de tout ce que nous avons dit jufques ici touchant l’équilibre. Car d l’on admet des grâces inefficaces, de quelque efpece qu’on les admette > ce n’ed que fur le principe que pour être libre, l’homme doit être en équilibre; ce principe renverfé , tous ces fydemes tombent du même coup. Si l’équilibre n’ed point néceflairepour ' être libre , fi l’équilibre n’ed pas roupurs dans la volonté, donc il faut qu’il y ak quelque chofe qui ait la force par foi mê' me d’incliner la volonté, & de faire qu’dle confente. Car fi nulle impreflion de la grâce ou de la cupidité n’a jamais cetI te force , il faut que, pofé tel degré de grâce aéhielle qu’on puilfe concevoir, il foit paiement fans inconvénient que la volonté agilTe ou n'agilTe pas. Il en faut ^ dire autant de la cupidité. Or c’ed ce que nous avons réfuté par des preuves incontedables. Ope s’il y a

inconvénient que la volonté n’agilTe pas, lors qu’aduellcment elle a |une grâce d’un tel'dt^ré, & que le mouvement aâuel de la cupidité ed d’un degré inférieur, donc cette grâce a la force j par elle même d’incliner la volonté. Que fi Ton répond que cette grâce ne fait point agir infailliblement la volonté, parce qu’elle fe trouve toujours contrebalancée par une impreflion indélibérée de cupidité, qui ed aâuellement égale en force, on avance une répond que nous avons montré être également contraire à la raifon & à l’expérience, & renverfer non feuleme« les notions les plus communes , mais encore les principes les plus importans. A quoi Ton peut ajouter en palTant que quiconquetienaroit, qu’afin que Thomme foit hbre, les imprelTions indélibérées doivent Digitized by - ^o:;gU

prouvée par U raîformement. 313 vmr être en forces , admettroit n’eft que loriqu’il s’agit de favoir en quoi Chap. 1. “ confifte cette convenance, & fur quoi fondée cette infaillibilité. donc que chacune de ces imprcflîons auroit aflèz de force par f<îi meme, pour entraîner infailliblement la volonté & la faire confentir, fi elle étoit feule ou la plus forte; que par conféquent elle feroit efficace par fa nature , fi elle n’étoit point contrebalancée, Ainfi malgré une fi étrange opinion , on admettroit dans ces impreffions une efficacité très-rtelle tç trèsvéritable. Cette convenance & cette infaillibilité, félon les dffenfeurs de la grâce efficace par elle même , eft fondée fur la force même de la grâce qui fait que la volonté fë détermine. Parmi les défenfêurs de la grâce efficace, 8c parmi lesThomiftes.les uns croient que Dieu proportionne cette grâce à la Que fi le mouvement de b grâce a la ^ difpofition ‘deia volonté, en forte qu’une force par foi même de faire incliner b volonté; s’il le fait infailliblement, quand il n’efl point contrebalancé par les roouvemens de la concuplfcence ; & fi de prétendre qu’il doive être toujours contrebalancé, c'ell b plus infoutenable de toutes les prétentions , qui ne voit que lorfque le bon mouvement le trouve aéfuellement le plus fort dans l’ame , il fait incliner la volonté infailliblement & par fa propre force ? A R T I C L E VI. * rtMi les Jjflewêes f$tr U grâce tiaivent je re'stnir peur dJmettre une ejpece de Omgruifm. A Près ce prémicr pas, il faut en faire grâce de cinq degrés , par éxemple, fera efficace par rapport à une volonté qui ne réfiftera que félon quatre degrés, & qu’elle ne fera pas efficace par rapport â une volonté qui réfiftera félon fix. Les autres n’entrent point dans cette proportion , & veulent généralement que la grâce qui eft efficace , le foit indépendamment de ce rapport. Mais les uns & les autres conviennent toujours qu’une grâce efficace eft une grâce convenable ^ur agir , & qui eft fuivie infailliblement de l’aâion. Tous par conféquent admettent une grâce congrue en un certain fens, mais dont l’infaillibilité & b congruité font fondées fur fâ propre force. &I00 les défenfeurs de la grâce inefficace par elle meme, cette infaillibilité & i cette congruité ne font pas fondées fur b force même de cette grâce , & fur ce un fécond. Nous venons de mon- ! qu’elle a affez d’afeendant fur b volonté trer le point fur quoi les fyftennes de b , pour b faire déterminer, mais fur ce que grâce fe divifent ; il faut maintenant en | la vobnté veut bien dans tel moment & découvrir un autre fur quoi Us doivent fé réunir. Ce point eft le Congruifme. Une grâce congrue eft une grâce qui

nous eft donnée d’une maniéré convenable pour agir, enforte qu’avec elle l’on agilie infâiUiblement. Tous les fy ftemes doivent fc réunir à admettre une telle grâce, & s’iU different les uns eWs autres, ce Ttm. If. telles autres circonftances fé déterminer, fi on lui donne telle grâce. Il eft vrai que cette grâce convient I b volonté, qu’elle lui eft afibrtie; mais ce n’eft pas de cette convenance & de cet afTortiment que réfulte infailliblement telle détermir.atiorv Son infaillibilité & fa congruité dépend du libre arbitre, comme nous l’avons montré par les textes deSuarès. De dcu.x perR r foniciiî - :-1 by ’Og!

SlCT. VU. 314 La ‘Prêimtion Jfhyftepie • fonn« ^Ics en tout, qui aùront tUns Ut , prÂiicateurs à un autre homme dans le JJ mêmes ttrcenflances U mcmegr'Act, runcfel moment, oîi il ;jyoit vu qu’il ne voudroit convertira & non pas l’autre. Cette rtscc' pas les écouter , alors la prédication de n’eft donc congrue , infailUhIp , efficace l’Evangile , cette grâce route extérieure > que par l’évcnement , c’efl-J-dire , que auroit été incongrue & inefficace, parce que la volonté fê déterminera; mais j Qui n’admettroit qu’une grâce jJftrepar un événemenf que Dieu a pr^ de ment extérieure & Péhgienne , ne pourtoute éternité. Dieu a connu tout ce à j toit pas non plus k difpenfcr d’admettit quoi les créatures fe détermineroient , fi pour cette grâce une pareille congruité, elles étoietit placées dans telle ou telle con- 1 en raifonnant conféquemment fiir les vérijonéhire avec telle grâce; & s’il a réfolu j tés qu’il reconnoîtroit. Car il ne pourde placer une volonté dans la conjonfture ■ roit pas dilconvenirque Dieu prévoit tout où il fait qu’elle fe déterminera avec une! ce que les volontés créées voudroient ou cetraîne grâce , cette grâce fera congrue ■ ne' voudroient pas faire. Si donc Dieu 8e efficace au fens de ce fyfteme: que s’il - prévoianï que l’homme fe converthoit^ a réfolu de la placer dans tin aittre mo-! fuppofé que la loi Mofa'fque lui fût pro^’ . ment où il a vu qu’elle ne voudroit pas fe{ pofée, vouloit bien lui propofer cette loi; déterminer avec cette mêmegrace.elle fera cette grâce extérieiue (croît congrue, inincongrue & inefficace. I faillible & efficace. Et fi au contraire Tn eft le (yftemc de ceux qu’on ap-|Dîeu prévoiant que l’homme ne (c conpelle Çongruiltcs. j tMtiioit pas . fuppofé que la loi lui (Ht Au re(K, admettre une telle congruité 1 ptopofôe , vouloit néanmoins la lui pron’efi pas admettre quelque choie de fon! pofer, cette grâce extérieure (êroit ineffitonfidérable. Nul fyfteme ne peut le rc- j cace & incongrue, fufer pour peu qu’on y veuille réfléchir. ! Une grâce toute extérieure peut être con^e en ce (ëns. Un Deraipélagicn qui croioit que c’étoit au libre arbitre tout I I. En quoique ce foit que l’on fafle confeul à former le prémier commencement j fifter le fecours de Dieu , l’on ne peut (ë de la foi, par lequel l’homme veut ou re-' difpcnfer d’admettre la congruité de ce cevoir ou rejetter la fiinte parole qui lui | fecours , fuppofé queJTon tienne demi eft annoncée ; un Demipélagien, dis-je, pour peu qu’il raifonnàt fur fes principes, ne pouvoir pas difeonvenir que Dieu n’eût 'vu de toute ttemité , ù quoi fe détermineroient les volontés des hommes dans toutes les corjonftiires où l’Evangile leur feroit annoncé : & fi , en

conféquence de cette vue , Dieu eût réfolu d'envoier à Pierre des prédicateurs de l'Evangile dans le moment, où il avoir vu qu'il voudroit y adhérer, alors la prédication de l'Evangile, cette grâce toute extérieure , auroit été congrue, infaillible, efficace. Si au contraire Dieu avoit réfolu d'envoier des points qu'il n'eft pas poffible de révoquer en doute. L'un eft, que Dieu, qui connoît toutes chofes , a connu de toute éternité comment les volontés créées fe détermineront dans toutes les fituations où il eft poffible de les mettre. L'autre eft, que Dieu a choifi quelques-unes de ces fituations plutôt que d'autres pour y placer ces volontés. Car enfin il eft bien clair que nous pouvions être placés dans une infinité de conjonftures où nous n'avons point été placés: il y a donc eu un choix.Et Dieu a choifi tel ordre de l'univers, de temps ,^e lieux, de conjonftures qu'il a vouDigitii Google

prouvée par U raipmnement. a voulu I pour nous y faire naître , vivre <^man fiat jam otrmhi» cérium non fit & mourir. Ces deux points accordes , une telle congruité ne peut être conteftée par celui qui admertroit la grâce Pélagienne la plus pure. Ce que je prétens ici , n'eft pas que Pelage , ou les Demipelagiens aient dévelopc cet article avec fes fuites ; mais je dis qu'en n'admettant d'autre grâce que celle de Pelage & des Demipelagiens, on pourroit admettre une telle congruitéi & non feulement qu'on le pourroit, mais qu'on y feroit obligé en raifonnant conféquemment. Car Dieu a prévu que s'il vous procure la prédication de l'iàvangile, s'il vous donne fa loi dans tel temps , tel lieu, telle conjonâurc. vous agirez, & que dons une autre conjonélure vous n'agirez pas. En conféquence de cette vue Dieu a voulu vous donner ce fecours extérieur dans cette conjonâure plutôt que dans l'autre, où vous auriez été placé s'il avoit créé un autre monde : il eft donc infaillible qu'avec ce fecours vous agirez : ce fecours fera donc fuivi certainement de fon effet, ce fera un fecours congru. Audi pour fe défendre d'admettre une telle certitude, & un tel choix dans les chofes de notre falut , Socin n'a point trouvé d'autre moien,que d'en venir à cet excès d'extravagance & d'impiété que de vouloir enlever è Dieu la prefcience des adions futures. Et voici par quels degrés il fe précipite dans cet horrible blafpheme. Dans le chapitre art. <S. de fes Pr«~ UOimtiTheologicic il nie abfolument la prédeftination; & il la nie fur les raifons les plus frivole. Il s'objede enfuite 1« preu vesde cette vérité, qu'il réduit à quatre çhefs . dont le troiCeme eft celui qui nous r^arde. Il le rapporte en ces termes dans Ic.chap. 8. JertU ratio. . . . Dttu infalübiii franotione omm.t novit atile^Mmjùou: trgomhil fitri potcjl ^nod Aittt- \kui cfifet dans telles circonfeances 5 Rr Z (P-Chat. I. it^irch nectjfarmm i alto^ifaJli pojfet Dti Aav VI. pranolù. fi Mlùjttu faleri nolit tenitudinem ^am ex ZÎf» décréta freficifii, ijHia videlicit Detu it* omnino ftetterjtm de~ creverit t M ilUtd mgari non potefi , undecumejue tandem ta prificifiatitr , ceriitudinem ijlam plane tffe, atqne ex eo rerum omnium <pua fiant antecedentem nectfihatem neceffario coUigi. Voilà h raifon qu'il fe propofc en faveur de la prédeftination i en quoi , comme il eft vifible , il confond des chofes très différente, la néceflité avec la certitude, & où il raifonne comme fi l'on ne pouvoit admettre la prédeftination fans ruiner le libre arbitre. Mab cen'eft pas de quoi jeveux parler maintenant, c'eft de fâ réponfe que voici : Z!t ad rationem iflam non minus pleni <juàm plané rejpondeamtu ,

animaeévertendum tfi, infallibilem ijlam Dei pranotionem , ijuam prt re conctjfi adverjkrii Jumunt , à noiü non admitti , nifi prias probeiur. Après quoi aiant rapporté certaine preuve qui établilfent b prefcience de Dieu , & oppofé de réponfes de fa façon dans le chap. II. il conclud par cet horrible blafpheme. Concludendum tjl minime afiierendam ejfe à nohié ijlam Dei prafiienliamcjrc. Il faut être Socin pour en venir à une fî extravagante & fl audacieufe impiété: mais quiconque n'en eft pas venu à cet excès ne peut fe difpcnfer, pour peu qu'il veuille raifonner par principe, oe reconnoître que Dieu a bien vu ce que le volontés créée feroient avec tels fecours dans telle conjonélure, & qu'il a choifi certain ordre dans l'univers pour le y placer. De là il s'enfuit quequelque fyfteme qu'on veuille fuivre, en quoi que ce foit qu'oi» veuille faire confifter le fecours de Dieu , fût-ce dans la loi , l'exhortation, la doéfrine, il eft certain que le fecours que Dieu a prévu devoir avoir .... ^ qu'il Die loogU

3i6 La Trémotîm phyfi^ S*cT. qu’il a réfolu de nous donner dans ces cir- tenez une grâce Pélukaiie j Ætes mw ri«T II auront infailliblement leur ef- donc fi c’eft un granJ fujet<l'erpér3nce& " fet , qu’ils Ibnt par confcquent congrus de confolation pour vous de favoir d’un au fens que nous l’avons expliqué. côté qu’avec une inftruélion, &une pré. - _ dication , vous avez tout ce qu’il vous ' faut pour vous fauver, tandis que d’un Avec ce Congruifme qui efl infépara- autre côté vous lavez qu’il eft indubtable de tous les fyftemes > il fautefluier les ble & infaillible que jamais vous ne vous difficultés ordinaires contre la grâce & la fauverez , fi Dieu a réiblu de vous placer prédeftination. dans un ordre & une combinaifon de conJe dirai à cet hérétique qui n’admet- joaéfures, ou il a prévu qu’avec de tels rroit qu’une grâce Pélagienne , comme 1 fecour» vous ne vous fauverez pas. cet hérétique pourroit me dire : Si je fuis j Votre hér^e vous ntendt-elle de cetprédeftiné, infiilliblement je ferai fauvé; te difficulté? Efi-elIeToit cajpablede cat^ fi Dieu a vu de toute éternité qu’avec mer vos troubles & de vous relever du telle grâce extérieure» telle exhortation, défefpoir? Ne vous direz-vous pas toûteléxemple, je me convertirai dans tel mo- ■ jours à vous même, C Dieu a réfolu de ment, & s’il a voulu me placer dans un' me placer dans les conjonftures où il a ordre de conjooâures & de circonftances, vu que je me damnerois , lürement je fcoù ce fecours me fera donné dans ce mo- j rai damné. Et fi ce raifonnement vous ment» immanquablement je me converti- révolte contre la faine doftrine, pourquoi rai: s’il a prévu le contraire, immanqua- ne vous révolte- t-il pas auffi contre l’héblement le contraire arrivera. Si donc réfie Pélagienne? cet hérétique a droit de tirer de ma do- Ce^u’on objeéle encore contre la graôrine que fi je me convertis infaillible- ce efficace par elle même , & la prédefti- ' ment lorfquc j'ai telle grâce, & non lorf- nation gratuite ; qu’on ne peut concevoir que je ne l’ai pas, il eft inutile de travail- ^ comment Dieu aime les hommes qu’il ré1er à mon falut ; j’aurai droit auffi de ti- prouve; comment il leur veut du bien, rer la meme conclufion de fon fyftemc , tandis qu’il ne veut pas leur accorder cct& de la tirer de tout fyftemc, puifqu’au- te grâce, fans laquelle il fait qu’ils (ëronf cun, excefsté celui de Sexin, ne peut le punis par les plus grands maux: cette obdiffaenfer d’admettre une forte de Con- jeftion ne retombe-t-elle pas encore de gruifme. Itout fon poids fur les autres fyftcmesî La doéfrine de la grâce efficace par el- j Après tout , demanderai-je encore à le même, & delà prédeftination gratuite j un homme qui en fera

frappé , queliei vous allarme , dirai-je à un autre; vous opinion voulez-vous tenir? Eh ne voiezne pouvez la fouffrir, parce que vous pré- vous pas, quand même vous n'admettriez tendez qu'elle vous trouble , & vous jet>- j qu'une grâce Pélagienne, que Dieu conte dans le défefpoir ; mais quel eft donc j noit tout, qu'il a prévu que la nature ne le parti que vous voulez embraffer? Le fauveroit ps tel homme , s'il le faifoir plus mauvais que vous puiffiez prendre > ' naître dans le fond de la Tartarie, ou s'ile'eft celui de tenir une grâce Pélagienne; [ le plaçoir dans telle conjonéfure, même car pour être Socinien , cela n'appanient j dans le fein du Chriftianifme ? Dieu la> qu'à des hommes qui s'efforcent d'être | prévu , & toutefois il a réfolu de l'y plapires qa'oD ne le peut être. Mais H vous [cer. Si vous ne concevez point commenp Dkui Digiti^"J by Google

prmvée par k raifomtement. ^\j Dieu veut du bien aux hommes > aux- , leur principe, l'on rrouveque c'eft l'équi- CHAr. T quels il ne veut pas donner la grâce effi cace,conccvez-vous plus nettement, tout hérétique que vous (oiez , veut du bien à cet homme , qu'il veut pheer dans un coin de la terre, oh il fait bien certainement qu'il ne fe fauvera pas ? Concevez-vous plus nettement comment H veut du bien à un homme qu'il a placé dans le cœur de l'Eglife, où il trouvera des éxemples , des inftruéUons , toutes fortes de (êcours; mais où il a prévu que cet homme, bien loin d'en profiter, en prendra occafion de devenir encore plus endurci & plus fcélératî Ne voiez-vous pas quevos propres raifons combattent contre vous? En avezvous encore quelque autre? Expofez la, & vous verrez qu'elle fe tournera encore contre votre propre doéfrine. Où eft donc l'équité d'attaquer la grâce efficace par des difficultés qui attaquent également les erreurs qui lui font le plus contraires ; par des difficultés dont on ne peut fc garentir, même en fecouanr le joug de h foi, & en (ê jettant dans l'héréfîe? C'eft tout ce que j'ai voulu montrer dans cet article, aiant d^a répondu ï ces difficultés. Les opinions les plus relâchées fur la grâce, les plus exceffives, les plus condamnées font obligées d'admettre un Congruifme; & toute opinion qui admet un Congniifme , ne peut fe mettre à couvert libre qui eft le point décifif de leur différence. Qu'on raifonne tant qu'on voucomment il 1 dra , ' & qu'on fubtilife fur les matières de la grâce, c'eft toujours à ce point qu'il en faudra revenir. Tout fyftemequi admettra l'équilibre, quelque tour qu'il prenne pour l'admettre , eft un fyftemc que nous avons montré ne pouvoir fe foutenir. Comme donc nous avons auflî montre que le Congruifine , malgré tous fes adouciftêmens , en revient toujours dans le fond à la néceflîté de l'équilibre, c'en eft aflez pour détruire ce fyftctr.c par le principe. I I. On a beau creufer dans ces matières, on ne peut admettre dans la volonté rien de plus que l'équilibre. On peut prendre différentes voies pour l'admettre, rejetter toute grâce intérieure, ou reconnoître une grâce intérieure qui foit affortic â l'équilibre. Quoiqu'il y ait une très grande différence entre ces fyftemes, ik fc a-unilfent néanmoins en ce qu'ils admettent 1 équilibre. Et encore une fois il n'eft pas poffible d'admettre dans la volonté rien de plus que l'équilibre. Mais en revanche il n'eft pas poffible d'admettre dans la grâce rien de moins que le Congruifme. Quelque grâce qu'on admette , de quelque nature qu'elle foit. des difficultés qu'on allègue communé- de quelque foiblefTe qu'on la conçoive ment contre la

grâce efficace par elle mê- . elle eft congrue néanmoins, lorfque Dieu me, & la prédeftination gratuite. a prévu que la volonté y confentiroitdans tel moment, & qu'il veut la donner dansARTICLE VIT. ce moment. Avec le Congruifine viennent toutes' » ConJiquttKet tirées des ttrtidcs précédens. j les difficultésvulgaires qu'onappxane con* ^ I rre la grâce efficace par elle memer Se de ** ü je tire ce raHbnnemcnt en faveur decctLOrfqu'on fait le parallèle des differensj te doârinc. Les fyftemes qui en fonr fyftemes & qu'on les réduit tous ài diScrens ont les memes difficultés à efI Rr ^ fujer;.

StcT. fulcr; i!$ ont celles qu’entraîne après lui PaRT II

Congruifmc : & outre ces difficultés ib ont encore i cfluier les abfurditw de l'équilibre. La doârine de la grâce efficace a les difficultés du Congruifme à foutenir (encore allons-nous voir dans la fuite qu'il s'en faut beaucoup qu’elle ne les ait) mais cette doéfrine eft éxemte des La ‘Prêmotim phyftque Or avancer uné telle prétention ce fri roit établir la néceffité de cet équilibre; & comme nous l’avons détruite par des preuves démonflratives , il s’enfuit qu’il faut admettre tout le contraire , & par conféquent le befbin d’un fecoursqui non feulement nous donne le pouvoir , mais encore qui fafle que nous nous détermiabfurdités de l’équilibre. Par conféquent | nions d’une maniéré plutôt que d’une aula doétrine de la grâce efficacepar elle mé- ■ trc, & qui foit par conféquent prédéterme cfl infiniment préfià^ble è tous les autres fyftemcs. I r I. La difficulté particulière que les Congruilles forment contre la grâce efficace [>ar elle même , c’eft celle qui eft tirée de a liberté. Mais cette difficulté elle même , après ce que nous venons de dire, devient une preuve , & une preuve des plus incontcftables. ' Ib objectent que la grâce efficace ne peut ; de combattre, & il ne faut point le fépalélLno^n a I fcvAtVtrAA 1 1 Ar>t t A AO /l1l* AaVlvA : minant & efficace. I V. Après ces conféquences générales , il faut defeendre dans d’autres plus particulières qui montrent combien il eft impoi^ tant de tenir la doârinc de la grâce efficace par elle même, & non pas le fyfteme de la grâce qu’on appelle congrue. Ce ?[ue nous allons dire va encore montrer la aufTeté de cet équilibre que nous venons rcr des preuves alléguées , fur tout dans l’art. 4. La grâce qu’on appelle congrue porte deux caraéteres feton les deux faces fous lefquelleson peut renvifager. Cette gras’allier avec la liberté j mais comment? Lft-ce avec l’indifférence qu’elle ne peut s’allier , ou bien avec la néceffité de l’équilibre.^ Que la grâce efficace s’allie avec l’indifférence , c’eft ce que nous avons . , ^ _ montré fuffifamment dans les chapitres ] ce en elle même eft de telle nature, qu’en précédens. Ces deux chofes ne font nul- j quelque degré qu’elle foit aéluellement lement incompatibles , que Dieu faffe que i Mrts l’homme, il eftiçalement fans inconnous nous déterminions d’une certaine | vénient qu’il agiffe ou qu’il n’agiffe pas. maniéré, & qu’il nous lailfe un pouvoir | Jamais de ce que cette grâce eft donnée à véritable de nous déterminer autrement. | l’homme il ne s’enfuit qu’infàilliblementil Toute la difficulté qui peut refter, c’eft qu’on voudroit que le pouvoir de nous déterminer autrement fut tel qu’on n’eùt

pas befoin, pour le réduire en ade, que Dieu nous donnât auparavant quoique ce foit de nouveau ; en forte que de deux hommes égaux en tout, qui auroient la même grâce , l'un fe détermineroit au bien, & en fë déterminant attireroit le concours; l'autre fe détermineroit au mal , & attireroit auffi le concours en fe déterminant ainfi. agira , comme il ne s'enfuit pioint non plus que l'homme infailliblement agira dè ce que la grâce extérieure, h loi , & la prédication lui eft accordée. Pofé cette grâce extérieure, il eft également fans inconvénient que l'homme agiffe ou n'agifle pas ; & de même il eft vrai de dire que , pofé une grâce intérieure de cette nature, il eft également fans inconvénient que l'homme agiffe ou n'agi (fe point. Cette grâce qu'on appelle congrue confidéréc par rapport i Dieu eft infailliblement jlgiti by Google

prouvée par ment Auvie de fbo effet! mais cette infaillibilité ne vient point de h force meme de cette grâce; Unième grâce > par rapport à deux perfbnnes toutes ^ales > eff tantôt fuivie de fon effet > & tantôt ne l'eft pas. Cette infaillibilité vient de ce que Dieu a prévu que celui-ci y confemiroit dans tel moment, &: qu'il a voulu la lui donner dans ce moment. Abrs cette grâce eft congrue. Une grâce toute extérieure , la loi , la prédication peut l'être aulTi en ce fens. Ainfi cette grâce . félon le prémier de ces deux caraàeres , fuppofe l'équilibre dans le libre arbitre. La grâce extérieure le fuppofe auflî. Cette grâce , félon le fécond de ces caraâeres, fuppofe leCongruifme , la grâce extérieure le fuppofé auflî. Sur ceU je dis deux chofes ; U première , que comme la grâce congrue fuppofe l'équilibre auflî bien que la grâce extérieure, parmi les preuves de S. Augufîin contre les Pébgiens , il y en a qui combattent la grâce extérieure & qui combattent auflî la grâce congrue. La fécondé, que quand même les Pélagiens auroient allégué le Congruifrae pour leur grâce extérieure, ü la vérité le Congruifme renferme un difeemement que Dieu feroit des hommes par les circonAances extérieures où il les placeroît ; toutefois , il n'eA pas capable de mettre les Ptlagiens à couvert des preuves, de ce Pere qui regardent la foiblcfTe de l'homme fle la force de la grâce qui difeeme. De même auflî lé Congruifme de la grâce intérieure en queAion ne peut non plus fé mettre à couvert de ces fortes de preuves ; preuv» néanmoins A importantes , A lumineufcs , & qui renferment de A grands principes de Religion. V. TcUc eA cette preuve A belle & A U raiformement. 3 ip chrétienne qui va au coeur de la religion, CiiAe. I. cette preuve que S. AuguAin tire de l'efI pcrance , & que nous avons rapportée ^ ‘ dans la fécondé fcéiion. Pofé la grâce extérieure , la loi & la prédication , il ne s'enfuit jamais infailli- ^ blcment que l'homme fe convertira ; au contraire il eA également fans inconvénient que l'homme fe détermine l fe convertir, ou qu'il ne s'y détermine pas. Si donc l'homme efpcrc fe convertir avec cette grâce, c'eA qu'il cfpcrc que fon liI bre arbitre fous cette grâce qui le laiflé jdans l'équilibre,fe pencneradu côté de la converAon plutôt que de l'autre ; ainfi il fonde fon elpérancc fur lui même & non pas feulement fur le fecours de Dieu. De meme, pofé une grâce intérieure tdic que nous venons de la dépeindre , qpi n'a pas la force de faire que l'homme fé convertiffé infailliblement ; pofé cette grâce , il eA paiement fans inconvénient qu'il fè détei raine à le convertir , ou ne s'y détermine pas. Si donc l'homme efpetc fe convertir avec ceue grâce , c'eA

qu’il efpere que fon libre arbitre fous cette grâce , qui le lailfe en équilibre , fo penchera du côte de la vertu plutôt que du côté du vice.Et qui neyoit combien il fonde fon efpérance fur lui même, & s’appuie fur fes propres forces! Le Congruifme ne fert de rien pour fé girenrir d’une preuve A accablante , & qui intéreAe A fort la religion, où, comme il eA viAble par le tilTu de toutes les ' iâùites Ecritures , tout tend à nous apprendre ^ ne point mettre notre appui lur un bras de chair. Direz-vous que Dieu I a prévu que dans un tel moment le libre arbitre fe pcnchcroit de tel côté, s’ilavoit telle grâce intc^ure; & que Dieu a bien voulu vous donwr cette grâce dans ce moment ? Un défenlëiu- de la grâce extérieure peut dire de même que Dieu a prévu: Dis.;

3 20 La 7rimùtîm fbyjimu •fCT. prévu que dans tel moment le libre arbi-| fentetlt, toit qu'ib y r^filleot:c*eft|on> pÜt n pencheroft de tel côté avec cette ' quoi cette prière n'eft plus nécellàirc. ■ grâce , &' qu'il a bien voulu donner cette Pofc le fyftemc de la mce congrue, grâce dans cet heureux moment. Je ne quelque violente que puille être une tendis pas que Pelage ait apporté cette rai- tation, il n'y a nul inconvénient , toit ton . mais je dis qu'on p>ourroit n'admet- ' que les hommes y confentent, toit qu'ils trc pour grâce que la loi & la nature, ' y réfiftent, par les feules forces de la nacomme Pé âge , & néanmoins l'apporter, ture & fans grâce fumaturelle. ' Cette Cependant qui ofcra prétendre que cette priere enfcigt^ par Jefus-Chrift, explâcrreur ne conduit pas les hommes à s'ap- j quée par les Ibints Pcres, qui fait la conpuier fur leurs propres forces, & que la ' folation & la rdTource des juftes . cette preuve de §. Auguftin fcroit énervée par .prière, dis-je , n'eft donc point nécefcette reponfe? jûirc. C'eft qu'il ne faut point perdre de vue, | Et qu'on ne dito pas que quoiqu'avec que quoique Dieu prévoie ce que le libre , la plus violente tentation il toit paiement arbitre fera en telle conjooSare, & qu'il , fans inconvénient qu'on y fuccombe, ou veuille le placer dans cettrWBIODfturc, le qu'on fe fourienne, néanmoins il eft vrai libre arbitre ne le fait M moiiB fouverai neraent , quand H y m ^acé. C'eft donc toujours fur lui mane que Thomme doit fonder l'efpérance d'iipï'" Un Prince a beau prévoir qu'un M Seigneurs de fa Cour fera inerveitle s'il eft emploié dans une bccafioo difficile , il a beau le placer que Dieu a prévu toutes les occaftons où notre volonté y fuccomberoit, ou n'y fuccomberoit pas; qu'il peut nous y placer félon fa volonté: & que c'eft à caufe de cela qu'il faut le prier. Un defenfeur de la grâce extâieure dira de meme que Dieu a prévu toutes les dam cette occafion ; il eft vrai néanmoins 1 occalîons où notre volonté fuccomberoit, que c'eft rinduftrieSc l'habiletcde ceSei- ) ou ne fuccomberoit pas à cette tentation, gneur qui fera caufe du fuccès , & que & qu'il a pu nous y placer. Toutefois fur fés grandes qualités qu'on a rai- ^ qui ofcra prétendre qu'il ne donneroit ton de fonder ton efpérance. Qiioique| mille atteinte à cette priere, & qu'on auj'aie déjà traité ces points , il eft néceffaire de les remettre encore ici fous les yeux, parce qu'ils s'y montrent dans un jour tout nouveau. roit tort de lui reprocher qu'il défigure les prières de l'Eglifc ? C'eft que ce n'eft point afTez de de' mander à Dieu qu'il ne nous mette pas dans les occafionsoù il voit que nous fuccomberions à la tentation. Adam dévoie Telle eft encore la

preuve, que S. Au-j faire une tcUepricreau fujet des tentations guftin répété en une infinité d'endroits, ti- , extérieures. Mais on a toujours compris rée de ce que les juftes ne ceficnt de pouf- | que l'homme eft plein de foibleflc ; & fer des cris vere le ciel dans la crainte de i que foible comme il eft , ces tentations fuccomber aux tentations, en difant; Et \ ont ailèzde force pour le faire immanquaV I. M mj indue Ji iu ttntatitmem. En foutenantque la nature & la loi fuffifent, on prétendra que, pofé telle tenta- | nir. blement fuccomber, fi Dieu ne lui donne des grâces affez fortes pour le foùtetion qu'on puiffe concevoir, il n'y a nul inconvénient, toit que les hommes y conDans la fuite nous verrons ce qu'ont penfé les advcrfaircs de la grâce efficace par !d h- Cooc^le

prouvée par le par elfe mêine lur le point des tentations; ' nous avons démontré la liailonde ce point avec leur doârine. V I r. En admettant pour grâce la loi & la nature, il n'cfl: point nécelTaire de demander à Dieu l'augmentation de la grâce : D* nohis jidii, fpet, dr chariuuif augmentmm; yùasige tÂbis fidcm, Pofé la meme connoiflance de la loi de Dieu , & la même prédication , l'homme a tout ce qu'il faut pour faire un afte d'amour de Dieu tantôt plus fort & tantôt plus foible. C'eft le libre arbitre qui en décidé fouveraineroent. Car comme, pofé cette exhortation, il n'y a aucun inconvénient que cet homme fiilTe un aâe d'amour de Dieu, ou n'en faOe pas un; aufli n'y a-t-il aucun inconvénient qu'il en fade un plus fort , ou un plus fbible. 11 n'ed donc point nécelTaire de demander à Dieu Taugmentation de la grâce , celle de la foi, de Tefpérance & de la charité. De même, pofé la même grâce intérieure, grâce de la nature dont il s'agit, l'homme a tout ce qu'il faut pour faire, avec un concours concomitant qui ne nous manque point , un aéte d'amour de Dieu , tantôt plus fort tantôtpius foible. C'eft le libre arbitre qui en drcide fouveraincment. Car comme, pofé une grâce de cette nature, il n'y a nul inconvénient que l'homme fade un ade d'amour de Dieu, ou n'en falTe pas un; de même il n'y a nul inconvénient qu'il en faflfe un plus fort ou un plus foible. Et nous alkms rapporter dans la fuite ce qui a été avancé fur ce point. Ainfi il n'eft jxiint nécelTaire de demander i Dieu l'augmentation de la grâce, ni celle de la foi , de l'el^rance & de la charité. vain allégueroit-on que Dieu a prévu ïes conjonâures où le libre arbitre devoit idpqphiMrec plus ou moins d'ardeur Tm. It. \ raiformement. 321 & de fidélité à la grâce î qu'il peut nous Ciur. I. y placer plutôt qu'en d'anms,& que c'eft pour cela qu'il faut prier: un défenfeur de la giiÿce extérieure auroit lieu d'en dire autant. VIII. . Suppofé que la nature & la loi fbient toute notre grâce, c'eft à nous-mêmes que nous fommes principalement redevables. Il nous (bmmes fideles, juftes, & juftes plus parfaits. Nous pouvons aulH nous en glorifier; parce que, pofé une grâce extérieure, il eft ^lement fans inconvénient que nous fàllioas le bien ou que nous ne le faftions pas, & que notre volonté étant en équilibre, c'eft au libre arbitre qu'appartient la gloire de s'erre penché plutôt vers le côté du bien que ven le côté du mal Selon le fyfteme de la grâce congrue, pofé cette grâce, il eft paiement fans inconvénient que nous agillions ou que nous n'agiflions pas , notre libre arbitre eft en équilibre, c'eft lui qui fait pencher du côté de la vertu plutôt que oe edai du vice ; c'eft donc î nous-mêmes que

nous devons principalement rendre grâce de ce choix, & nous pouvons nous glorifier en nous mêmes de quelque choie. Si Ton répond que Dieu aiant prévu 3ue ce feroitdans telle conjonélure & non ans telle autre que nous nous déterminerions avec la même grâce, il a bien voulu nous mettre dans cette heureufe conjonélu re , & qu'il n'en a pas ufé de meme \ l'égard d'un autre ; un défenlêur de la grâce extérieure pourroit dire aulll que Dieu aiant prévu que ce lëroit dans telle conjonâure, & non dans telle autre que nous nous convertirions, lorfque nous entendrions la prédicationdeTEvangile, ila bien voulu nous mettre dans cette heureufe conjonéhire , & n'a pas voulu agir de même à i'^ard des autres. S f . Nous Digliized by Google

par elle même ſur le point des tentations; nous avons démontré la liaiſon de ce point avec leur doctrine.

## VII.

En admettant pour grace la loi & la nature, il n'eſt point néceſſaire de demander à Dieu l'augmentation de la grace: *Da nobis fidei, ſpei, & charitatis augmentum: Adauge nobis fidem.* Poſé la même connoiſſance de la loi de Dieu, & la même prédication, l'homme a tout ce qu'il faut pour faire un acte d'amour de Dieu tantôt plus fort & tantôt plus foible. C'eſt le libre arbitre qui en décide ſouverainement. Car comme, poſé cette exhortation, il n'y a aucun inconvénient que cet homme faſſe un acte d'amour de Dieu, ou n'en faſſe pas un; auſſi n'y a-t-il aucun inconvénient qu'il en faſſe un plus fort, ou un plus foible. Il n'eſt donc point néceſſaire de demander à Dieu l'augmentation de la grace, celle de la foi, de l'eſpérance & de la charité.

De même, poſé la même grace intérieure, grace de la nature dont il s'agit, l'homme a tout ce qu'il faut pour faire, avec un concours concomitant qui ne nous manque point, un acte d'amour de Dieu, tantôt plus fort tantôt plus foible. C'eſt le libre arbitre qui en décide ſouverainement. Car comme, poſé une grace de cette nature, il n'y a nul inconvénient que l'homme faſſe un acte d'amour de Dieu, ou n'en faſſe pas un; de même il n'y a nul inconvénient qu'il en faſſe un plus fort ou un plus foible. Et nous allons rapporter dans la ſuite ce qui a été avancé ſur ce point. Ainſi il n'eſt point néceſſaire de demander à Dieu l'augmentation de la grace, ni celle de la foi, de l'eſpérance & de la charité.

En vain allégueroit-on que Dieu a prévu les conjonctures où le libre arbitre devoit répondre avec plus ou moins d'ardeur & de fidélité à la grace, qu'il peut nous y placer plutôt qu'en d'autres, & que c'eſt pour cela qu'il faut prier: un défenſeur de la grace extérieure auroit lieu d'en dire autant. CHAP. I. ART. VII.

## VIII.

Suppoſé que la nature & la loi ſoient toute notre grace, c'eſt à nous-mêmes que nous ſommes principalement redevables, ſi nous ſommes fideles, juſtes, & juſtes plus parfaits. Nous pouvons auſſi nous en glorifier; parce que, poſé une grace extérieure, il eſt également ſans inconvénient que nous faſſions le bien ou que nous ne le faſſions pas, & que notre volonté étant en équilibre, c'eſt au libre arbitre qu'appartient la gloire de s'être penché plutôt vers le côté du bien que vers le côté du mal.

Selon le ſyſteme de la grace congrue, poſé cette grace, il eſt également ſans inconvénient que nous agiſſions ou que nous n'agiſſions pas, notre libre arbitre eſt en équilibre, c'eſt lui qui ſait pencher du côté de la vertu plutôt que de celui du vice; c'eſt donc à nous-mêmes que nous devons principalement rendre grace de ce choix, & nous pouvons nous glorifier en nous mêmes de quelque choſe.

Si l'on répond que Dieu aiant prévu que ce ſeroit dans telle conjoncture & non dans telle autre que nous nous déterminerions avec la même grace, il a bien voulu nous mettre dans cette heureuſe conjoncture, & qu'il n'en a pas uſé de même à l'égard d'un autre; un défenſeur de la grace extérieure pourroit dire auſſi que Dieu aiant prévu que ce ſeroit dans telle conjoncture, & non dans telle autre que nous nous convertirions, lorſque nous entendrions la prédication de l'Evangile, il a bien voulu nous mettre dans cette heureuſe conjoncture, & n'a pas voulu agir de même à l'égard des autres.



Digitized by Google

3« S«CT. Nous aurons encore occafion de parkr' P*RT.n ** l'humilité par rapport à ce 'lyfteme. I X. Scion la doârine de la grâce efficace par elle même, on fent aifcment l'importance de rechercher les moiens auxquels Dieu a attaché les grâces capables de nous convertir, & d'éviter les occalïons , où • les mouvemens de la concupifcence & les ' tentations devenant aduellement les plus fortes, nous feroient tomber dans le péché; au lieu que les principes de la grâce congrue obfcurciflcnt ces importantes maximes. Si l'on admet pour grâce la loi & la nature , on peut fans beaucoup de crainte s'expolër dans les plus dangereufes occafîons , nous avons rapporté ailleurs à ce fujet un palTage de S. Jérome. Ces occailons ne font autre chofe que foulever des impreffions qui portent au mal. Or, pofé les impreffions les plus vives, il eft ^lement fans inconvénient Toit qu'on y confente,roit qu'on y réfifte, 8c par conféquent il n'y a pas autant d'inconvénient de s'y expoler , que le difent ceux qui ont traité de la vie fpirituelle. De même , félon l'opinion de la grâce congrue, pofé les impreffions les plus vives de la concupifcence, il eft également Ans inconvénient foit qu'on y confente , foit qu'on y réfifte. Sur quoi donc eft fondée l'obligation d'une fi grande vigilance pour ne point s'y expofer ? On ne voit plus qu'il foit (i néceflaire de fuir les occaftons prochaines , comme nous veLa Trémotion lifte ou qu'on n'yréfifte pas, par les forces naturelles. Par là s'obfcurciflent encore les principes des faints Dofteurs qui condamnent fi fortement la témérité de ceux qui recherchent les dignités, & les grandes places, qui cherchent à faire leur chemin, même dans rilglilë. Doit-on tant craindre dans ces emplois de plus fortes tentations à vaincre, de plus grands devoirs à remplir? Selon la doftrine de l'équilibre, pofé ces obKgations les plus confidérables , & ces tentations les plus fortes, il eft également fans inconvénient qu'on fe fourienne ou qu'on fe précipite. Cette crainte , cette vigilance , cette fidélité à la priere, tous ces devoirs, qui font l'ame de la conduite , font fondés fur la foiblelTe de l'homme, comme nous l'enfeignent les faints Doreurs. Si l'on admet pour grâce la nature & la loi , l'on ne comprend pas que l'homme foit fqible, parce que, pofé telle tentation qui fe puifte concevoir , il eft également fans inconvénient que l'homme ou fuccombe ou réfifte fans grâce intérieure & fumarurelle. De même, pofé la doôrine que je réfute , quelque violente que puifTe être une tentation, il eft également fans inconvénient que l'homme ou fuccombe ou réfifte fans grâce intérieure & fumaturelle. Nous avons même prouvé qu'il

s’enfuit de ce fyfteme, quoiqu’ils le défavoiient , que l’homme fans aucune grâce intérieure fumatureOe pourroit réuffir à réfifter nons de le marquer, deveDler fur fa con- 1 long-temps’aux plus violentes tentations, duite pour écarter tous les obftacles du j Où eft donc b fdiblcfTe de l’homme & le falut, &c. Tout cela au fond ne fait befoin qu’il a non feulement du Pontife qu’exciter des mouvemens de cOncupif- des biens futurs qui l’expie de fon péché, cenceifoit plus, foit moins violens. Or, ■ mais du Médecin célefte qui le rtleve de pofé les mouvemens les plus ardens, il eft | fon infirmité & qui guerifle fes plaies? paiement fins inconvénient qu’on y ré- Il y a même dans le fyfteme de la grâce Digitized by Google

SECT. VII. PART. II.

Nous aurons encore occaſion de parler dans la ſuite de l'humilité par rapport à ce ſyſteme.

## IX.

Selon la doctrine de la grace efficace par elle même, on ſent aiſément l'importance de rechercher les moiens auxquels Dieu a attaché les graces capables de nous convertir, & d'éviter les occaſions, où les mouvemens de la concupiſcence & les tentations devenant actuellement les plus fortes, nous feroient tomber dans le péché: au lieu que les principes de la grace congrue obſcurciſſent ces importantes maximes.

Si l'on admet pour grace la loi & la nature, on peut ſans beaucoup de crainte s'expoſer dans les plus dangereuſes occaſions, nous avons rapporté ailleurs à ce ſujet un paſſage de S. Jérome. Ces occaſions ne font autre choſe que ſoulever des impreſſions qui portent au mal. Or, poſé les impreſſions les plus vives, il eſt également ſans inconvénient ſoit qu'on y conſente, ſoit qu'on y réſiſte, & par conſéquent il n'y a pas autant d'inconvénient de s'y expoſer, que le diſent ceux qui ont traité de la vie ſpirituelle.

De même, ſelon l'opinion de la grace congrue, poſé les impreſſions les plus vives de la concupiſcence, il eſt également ſans inconvenient ſoit qu'on y conſente, ſoit qu'on y réſiſte. Sur quoi donc eſt fondée l'obligation d'une ſi grande vigilance pour ne point s'y expoſer? On ne voit plus qu'il ſoit ſi néceſſaire de fuir les occaſions prochaines, comme nous venons de le marquer, de veiller ſur ſa conduite pour écarter tous les obſtacles du ſalut, &c. Tout cela au fond ne fait qu'exciter des mouvemens de concupiſcence, ſoit plus, ſoit moins violens. Or, poſé les mouvemens les plus ardens, il eſt également ſans inconvénient qu'on y réſiſte ou qu'on n'y réſiſte pas, par les forces naturelles.

Par là s'obſcurciſſent encore les principes des ſaints Docteurs qui condamnent ſi fortement la témérité de ceux qui recherchent les dignités, & les grandes places, qui cherchent à faire leur chemin, même dans l'Egliſe. Doit-on tant craindre dans ces emplois de plus fortes tentations à vaincre, de plus grands devoirs à remplir? Selon la doctrine de l'équilibre, poſé ces obligations les plus conſidérables, & ces tentations les plus fortes, il eſt également ſans inconvénient qu'on ſe ſoutienne ou qu'on ſe précipite.

## X.

Cette crainte, cette vigilance, cette fidélité à la priere, tous ces devoirs, qui ſont l'ame de la conduite, ſont fondés ſur la foibleſſe de l'homme, comme nous l'enſeignent les ſaints Docteurs.

Si l'on admet pour grace la nature & la loi, l'on ne comprend pas que l'homme ſoit foible, parce que, poſé telle tentation qui ſe puiſſe concevoir, il eſt également ſans inconvénient que l'homme ou ſuccombe ou réſiſte ſans grace intérieure & ſurnaturelle.

De même, poſé la doctrine que je réfute, quelque violente que puiſſe être une tentation, il eſt également ſans inconvénient que l'homme ou ſuccombe ou réſiſte ſans grace intérieure & ſurnaturelle. Nous avons même prouvé qu'il s'enſuit de ce ſyſteme, quoiqu'ils le déſavouent, que l'homme ſans aucune grace intérieure ſurnaturelle pourroit réuſſir à réſiſter long-temps aux plus violentes tentations. Où eſt donc la foibleſſe de l'homme & le beſoin qu'il a non ſeulement du Pontife des biens futurs qui l'expie de ſon péché, mais du Médecin céleſte qui le releve de ſon infirmité & qui gueriſſe ſes plaies?

Il y a même dans le ſyſteme de la gra-

ce

Digitized by Google

'vu. prouvée par le raifonnement. 52 j « congrue quelque chofeencoredeplusin- au fyfteine de la grâce congrue, H eft bon CHAei I. & avantageux d'eraploier encore bien d'autres moiens. Avec une grâce de cette nature il eft (également fans inconvénient que cet infidèle à qui je prêche l'Evangile , que ce pécheur à qui je fais une exhortation , fe convertifle ou ne fe convertifle pas. S'il ne fe convertit pas dans la conjonâure préfente, peut-être avec cette même gra[)as , maigre la plus vélicmente de toutes ce fe conyertiroit-il , G je le mettois dans es (traces qui le portera à agir. une autre conjonélure. Ainfi par artifipar des moiens purement humains , je concevable au fujet delà foibleflê de l'homme. Car il n'eft pas furprenant qu'une grâce toute e.xtérieure n'ait pas aflTez de force pour nous faire agir infailliblement; mais n me femble qu'il l'cft beaucoup g^u'une grâce intérieure, fi forte qu'elle puifleêtre, n'ait pas cette force, ou plutôt quel'homme foit aflêz fort pour qu'il foit également fans inconvénient qu'il agiffe ou qu'il n'agifTe fias , malgré la plus véhémente de toutes es grâces qui le portera à agir. X I, Rien n'eft plus véritable i quiconque l'éxamine , que toute la conduite chrétienne tient aux vérités de la grâce par les liens les plus étroits. Les devoirs de l'homme envers Dieu y ont rapport , les devoin de l'homme par rapport au péché qu'il doit éviter, les devoirs de l'komme par rapport à la vertu dont il doit chercher l'augmentation , les devoirs privés, les devoirs des Iximmes publics. Pofé une grâce congrue qui laiffe l'équilibre dans la volonté, il eft bon de s'y prendre pour la prédication de l'Evangile d'une maniéré toute différente de celle des Apôtres , & de ceux qui ont rempli dans tous les fiecles un fi augufte miniftere. En fuivant les principes de la grâce efficace par elle même , dans cet emploi fi noble & fi néceffaire , il y a deux cnofes î obferver, dont l'jine eft d'écarter les obftacles de la converfion en tàcliant d'éloigner les tentations , parce que lorfqu'elles fe trouvent aéluellement plus fortes que les bons mouvemens , l'homme y fuccombe immanquablement ; l'autre eft d'ufer des moiens auxquels Dieu a coutume , iuivant le cours ordinaire , d'attacher fâ grâce , corn, ne nous l'avons expliqué ailleun,. c'eft-à-dirc, de propofer les vérités du filut, de porter bem exemple &c. ivlais 4 raifonner conféquemment Tew, LT. ce, déplacerai cet homme de la conjonfture où la grâce avoir jufqu'alors travaillé inutilement ; & à la faveur d'une nouvelle conjonâure, cet homme, fans qu'on lui ajoute, ou qu'on lui diminue quoique ce foit , ne tardera peut-être pas un moment à le convertir. On en fera peut-être plus en im inftant

par ce moien , qu’on n’en auroit fait toute fa vie fi l'on s’en étoit repofé fur la grâce, l’ar conféquent . fi l’on fuit ces principes , on mettra en œuvre les moiens que fuggérera une prudence toute humaine, l’on prendra des voies toutes différentes de celles des Apôtres,& l’on s’éloignera de l’exemple & des ma- ■ ximes de ceux qui ont annoncé la parole de vie , A'wr 1» perju4^ibilA$u humttnt ■ piemi* vtrbu , non m pupUntia verbi , Ht non i cvAcmur ernx CbriJiL X I r. ^ Sans répéter ce que j’ai de'ja touché de • l’ufage des clefs dans l’adminiftration de la Pénitence , l’on peut dire ici en géné-ral que les points les plus importans de difcipline de l’Eglifc feront énervés, fit l’on fe réglé dans la pratique fur les conféquences qui fuivent de ces principes. Si,, pofé les habitudes les plus invétérées, les. occafiuns les plus dangcreulês, les crimes' les plus énormes , il refte toujours dans, l’homme de telles forces qu’il foit ^^e-1, S f a- mente Digitized |y Googl

514* 7rèmtien phyltqttt StcT. ment fans inconvénient qu'on fafle le bien (quelqu'un qui eût fouiné Ibn facerdoce vn. ou qu'on ne le fallê pas , il eft également par les crimes les plus infâmes , s'approAiiT. ii-j-jns inconvénient de fuppofer dans la pra- [ chat quelque peu de temps ap-ès du lâint tique que cela foit. Et (i un homme | Autel pour y offrir l'agneau fans tache, promet de faire le bien , pourquoi ne fe i & devenir l'interceflêur , meme pour les repoferoit-on pas fur fa parole i juftes & les innocens. Car enfin , après Il eft vrai qu'on pourroit l'éprouver, j ces crimes, fi atroces qu'ils puiffent ctre, mais cela eft-il indifpenfable ? Qui empé- 1 dans le moment meme qui là fuit, quoi* che qu'on ae le fuppofe converti dans ce j que l'imagination foit encore infedée par moment, puifqu'U l'alTure î Q^und de- j les vapeurs qui exhalent de fa corruption, main il retombera dans (bn habitude, c'eft il eft également fans inconvénient que ce qu'étant toujours en équilibre , il lui eft malhejfreux fe convertiffe tout d'un coup, ^al de fe tourner de la vertu au vice, & monte au fommet de la perfedion, ou cqoifne du vice î la vertu. Pourquoi qu'il ne fe convertifle pas. Il n'y a donc cette rechute , fi promte qu'elle f«t, ren- pas plus d'inconvénient de fuppofer qu'il droit-ellc fa pénitence fufpede , comme eft tout d'un coup converti dans ce moles fâints Peres nous l'cnfeignent ? Eft-il ment , que de fuppofer qu'il ne l'eft pas. difficile qu'une balance bien égale vacille Le moindre figne qu'il en donnera fera tantôt d'un côté , & tantôt d'un autre? ; pencher notre jugement pratique. Sur ee Ainfi comme l'on ne doute point de fes | fondement on ne verra peut-être plus de rechutes d'aujourd'hui malgré fes prote- fi grandi inconvéniens à lui ouvrir fur le ftadoos d'hier , on ne tiendra point non champ les portes du fanduaire , fans replus pour douteufês fes proteftations & fa fpeder ni la pratique ni l'cfprit des faints pénitence d'iiiet, malgré fcsrechutes d'au- Canons, quenous voions, pour plufieurs fourd'hui. raifons importantes, éloignerpour toujours Ces principes pwfés , plus de ncceffité les Prêtres tombes dans ces crimes , des d'éprouver les adultes infidèles avant que , fontftions redoutables de leur Ordre, de leur donner le batême hors le cas de La difeipline de l'Eglife touchant l'adnécefficé ; point ce Catécumenat que les miràftration de la pénitence auffi bien que faints Peres avoient établi pour rejetter la du batême à l'égard des adultes , eft fonpaillc, Sc n'admettre (autant qu'humaine- dée fur un principe très- profond Sc très"ment parlant cela eft p>offible) que le bon remarquable. grain & le froment de Jefus-Chrift; plus L'Eglife inftruite par le S. Efprit &

de néceffité de pratiquer les réglés que pénétrée de la grandeur des merveilles que l'Eglife, qui conferve dans tous les temps | Dieu a opcTc^ depuis le commencement le métne efprit malgré le changement de j du monde pour la converfion de l'homla difeipline, a renouvcllées encore de j me pécheur, a toujours compris combien nos jours touchant l'adminiftration de la I cette converfion étoit une ccuvre imporPénitence. tante &: confidérable. Nous avons déjà Plus de néceffitéd'éxigcrdcceux qu'on parlé fur ce point dans la féconde feélion, appelle aux faints Ordres ou une inno- x il eft traité d'une maniéré très-édicencc confervée , ou une juftice recou- fiante dans les Lettres paftorales de M. vrée par une vertu qui foit l'épreuve. l'Evêque d'Arras. On ne verra point auffi un fi grand in- Ce grand Prélat dans fes Inftruérions, convénient qu'un Prcire , s'il y en avoit qui ont été approuvées par un fi grand nomr Digii . ' '■ , CiOO^K

prouvée par le raifhmement. 32 f iwnbre d’Evéques de France a bien fcn- pouvoir d’équilibre pcror faire ou détrui- f'iMr. I. ti que pour entrer dans l'efprit de l’Egli- re des amours à fon grc , il n’y a donc fe, & enlêigner par principe la néceluté aucun inconvénient qu’il fe donne les plus d’obferver fes réglés faintcs dans l’admini- hauts degrés de vertu , & qu’il éteigne ftration des facremens, il falloit montrer Jufqu’aux derniers degrés de cupidité. * que J fuivant la dcxSrine des Pcres , ce Pofé l’équilibre fous une grâce int6« n’eft que par degrés que Dieu a coutu- rieure, je ne voi pas qo’on puiflè raifonme d’amener un coeur à une pleine & fin- ncr différemment, cere converfion ; que quoiqu’il y ait des Bien plus ; avec une même grâce il n’y exceptions dans cette conduite de Dieu a point d’inconvénient qu’un homme faffur les ames> qui doivent nous empêcher fe un aâe d’amour de Dieu, foit plus parde porter un jugement décifif fur qui que fait, fbit moins parfait. Il n’y a donc ce fbk , ce font là néanmoins fes voies point d’inconvénient, puifque rien ne l’arplus ordinaires , félon lefquelles nous de- rête , qu’il fe donne un amour de Dieu vons aufli ordinairement nous r^ler dans aflèz accompli pour être éxemc de toute la pratique ; & qu’enfin ordinairement imperfeâion, &pour détruire dans fon la converfion efl plus difficile à propor- coeur toute forte de cupidité, tionde ce que les péchés ont été plus é- D’où il fuit qu’on pourra fourenir, normes & les habitudes plos enracinées. i. que fer contempUtionem ncqHifitam ferOr ce principe fi grand & fi irapor- vemtitr eid fiatHm non fociemü amplius pectant, comment peut-il fubfifteravec l’o- cota mortâlui nec vetôalin : propofition pinion que je réhite/ Pofé tous les obfta- condamnée par le Pape Innocent XI. dans des du monde , les pallions les plus en- l’affaire de Molinos. flammées , les habitudes ks plus violen- 2. Que per banc vMm intemam pervetes , il efl néanmoins ^lement fans incon- nimr nd pnrgamLu (ÿ- extingnendat omnt* vénient qu’on prenne le parti de b vertu , uùmn pt^umes , ka tptid mhil amptàis finou que fon continue à fuivre celui du iùier,nd>il, nihil; propofition encore conpéché. Dans cet équilibre, qui ne voit damnée par le même Pape dans la même que bien loin qu’il y ait cette difficulté affaire. dont nous parlent ces illuflrcs l'rébts, au j. De cette demiere propofition' que contraire il ne faut qu’un foufle pour fai- ne s’enfuit-il pas ? Cette propofition par re pencher h balance plutôt d’un côté exemple condamnée par la même cenfure ; que de l’autre 1 Diax voltoudria martificMiionum pondtu grave eji (fi mjrMÜsiofitm , idettjne dimtten^ ^ ^

da. Ce qui àvoit été déjà proferit par le Des principes qui ont une tiaifon fi é- Concile de Vienne dans une caufo qui a troite avec les remedes du péché , n’en rapport à celle-ci , & dont nous avons doivent point avoir de moindres avec les parlé ; yejnnare non aportet hominem nec voies de la perfeéfion. or are, ptflqnàm gradnm perfeüionù bnjnfLa dflârine des Pclagiens fur la grâce modifnern affècmiu : quia lunc finfuaUia* alloit, comme nous avons vu, à elever efl ûa perfeÜe Jpirûm (fi ratkni JùhjeOar Fhomme à un degré de vertu où il feroit j quèd homo poteji libère concederecorporiquid^ éxOTtde tout péché , de toute imperfe- <pùd placet. âion , fle même dbpaflîon. La raifon Pour fe garentir de ces conféquenîes» en efl évideoie a fi.^ iihie arbitre à un il fêrviroit peu de dire que Dieu a prévit ^ S f J que Diyi i by

326 La Tréma, SfCT. que s'il pUçoit l'homme dans certaines p'*" „ conjonftures , il n'arriveroit pas qu'il fe 'déterminât à un degré de charité fi fublime & fi accompli « ni à détruire toute concupifcencc» & que Dieu a voulu placer tous les hommes dans ces conjonâures. Un hérétique qui voudroit n'admetrre qu'une grâce extérieure qu'admettoit Pélage, pourroit dire la même choie. Ce feroit au relie une foible relTource puiPqu'il feroit toujours vrai que .'tout homme aiant le libre arbitre, a un fi étonnant pouvoir ; & qu'il feroit arrivé qu'il en auroit fait ufage, fi Dieu ne s'étoit appliqué à éviter de le placer dans les conjondures où il l'auroit fait. XIV. La différence entre l'ancien Teftamcnt & le nouveau eff un des principaux chefs de la religion. Sans répéter ce que nous avons dit fur ce point , nous pouvons y ajouter que cette différence fe trouve marquée à toutes les pages des faintes £critures. Pourquoi les Prophètes parlent-ils aux llraélites d'une maniéré fi différente de celle dont les Apôtres parlent aux Chrétiens ? Pourquoi les appeller continueUement un peuple d'une tète dure, dire que c'ell une nation pécherelle , un peuple chargé d'iniquité, une race corrompue, des enfans méchans & Icélérats , comparer Ifraël & Juda à deux proftituées , le plaindre de ce qu'il n'y a pas un fcul homme qui fâlTe le bien, de ce qu'il n'y en a pas un lêul , reprélênter au Seigneur, comme fait Ifa'ie au nom de tout fon peuple qu'il eft devenu comme un homme impur , & toutes les oeuvres de leur jullice comme le linge le plus fouillé, qu'il n'y a perfonne qui invoque Ibn fane nom & qui fe tienne attaché à lui, en un mot parler à ce peuple avec tant d'invedives, & lui annoncer fi Ibuvent des malheurs & ion pbyftque des fléaux de la vengeance de Dieu? Pourquoi au contraire S. Pierre, S. Paul, & les autres Apôtres , lorfqu'ils parlent aux Chrétiens, fe répandent-ils tellement en adions de grâces de ce que Dieu les a délivrés, fandifiés , choifis par fa miféri corde, qu'ils les regardent comme une mtion fainre, & un peuple d'acquifition? ejue s'ils s'élèvent a'un côté contre des Chrétiens prévaricateun. fi S. Paul, par éxemple , dit que les Corinthiens font charnels, d'un autre côté il dit en même temps qu'ils font des hommes fpirituels ui poffedent en abondance les richellès e l'efprit. En un mot quoique l'on trouve quel- • que buange donnée aux Ifraélites dans l'ancien Teflament, & quelque reproche aux Chretiens^ans le nouveau , la différence eft palpable entre la maniéré dont il eft parlé des Ifraélites & celle dont il eft parlé des Chrétiens. Audi l'état des uns & des autres eft-il infiniment différent, puifque les uns étoient fous la lettre qui tue , & les autres Ibus

l’efprit qui vivifie. A fuivre le lêntiment de la grâce extérieure , il n’y auroit aucun inconvénient que Ibus la loi les hommes euflënt pratiqué la vertu , & évité le péché , autant que depuis la prédication de l’Evangile, parce qu’avec la nature & la loi il doit paiement fans inconvénient qu’ils fuiviffent le parti de la vertu ou celui du vice, & que dans l’un & l’autre état ils doient en équilibre pour ces deux côtés. S. Auguftin combat en plufieurs endroits l’opinion de la grâce extdieure , parce que bien loin que l’homme ait autant évité le péché Ibus la bi que fous la grâce , bien loin même que la bi ajoutée à la nature ait réuffi à rendre l’homme plus vertueux, les làintes Ecritures nous enfeignent tout le contraire ; & en q^^us l’enfeignant elles nous découvrent une admirable vérité que ce Digitized by Google

Sect. VII. Part. II.

que s'il plaçoit l'homme dans certaines conjonctures, il n'arriveroit pas qu'il ſe déterminât à un degré de charité ſi ſublime & ſi accompli, ni à détruire toute concupiſcence, & que Dieu a voulu placer tous les hommes dans ces conjonctures. Un hérétique qui voudroit n'admettre qu'une grace extérieure qu'admettoit Pélage, pourroit dire la méme choſe. Ce ſeroit au reſte une foible reſſource puiſqu'il ſeroit toujours vrai que tout homme aiant le libre arbitre, a un ſi étonnant pouvoir; & qu'il ſeroit arrivé qu'il en auroit fait uſage, ſi Dieu ne s'étoit appliqué à éviter de le placer dans les conjonctures où il l'auroit fait.

## XIV.

La différence entre l'ancien Teſtament & le nouveau eſt un des principaux chefs de la religion. Sans répéter ce que nous avons dit ſur ce point, nous pouvons y ajouter que cette différence ſe trouve marquée à toutes les pages des ſaintes Ecritures.

Pourquoi les Prophetes parlent-ils aux Iſraélites d'une maniere ſi différente de celle dont les Apôtres parlent aux Chretiens? Pourquoi les appeller continuellement un peuple d'une tête dure, dire que c'eſt une nation péchereſſe, un peuple chargé d'iniquités, une race corrompue, des enfans méchans & ſcélérats, comparer Iſraël & Juda à deux proſtituées, ſe plaindre de ce qu'il n'y a pas un ſeul homme qui faſſe le bien, de ce qu'il n'y en a pas un ſeul, repréſenter au Seigneur, comme fait Iſaïe au nom de tout ſon peuple qu'il eſt devenu comme un homme impur, & toutes les œuvres de leur juſtice comme le linge le plus ſouillé, qu'il n'y a perſonne qui invoque ſon ſaint nom & qui ſe tienne attaché à lui, en un mot parler à ce peuple avec tant d'invectives, & lui annoncer ſi ſouvent des malheurs & des fleaux de la vengeance de Dieu?

Pourquoi au contraire S. Pierre, S. Paul, & les autres Apôtres, lorſqu'ils parlent aux Chrétiens, ſe répandent-ils tellement en actions de graces de ce que Dieu les a délivrés, ſanctifiés, choiſis par ſa miſéricorde, qu'ils les regardent comme une nation ſainte, & un peuple d'acquiſition? Que s'ils s'élevent d'un côté contre des Chretiens prévaricateurs, ſi S. Paul, par éxemple, dit que les Corinthiens ſont charnels, d'un autre côté il dit en même temps qu'ils ſont des hommes ſpirituels qui poſſedent en abondance les richeſſes de l'eſprit.

En un mot quoique l'on trouve quelque louange donnée aux Iſraélites dans l'ancien Teſtament, & quelque reproche aux Chretiens dans le nouveau, la différence eſt palpable entre la maniere dont il eſt parlé des Iſraélites & celle dont il eſt parlé des Chretiens. Auſſi l'état des uns & des autres eſt-il infiniment différent, puiſque les uns étoient ſous la lettre qui tue, & les autres ſous l'eſprit qui vivifie.

A ſuivre le ſentiment de la grace extérieure, il n'y auroit aucun inconvénient que ſous la loi les hommes euſſent pratiqué la vertu, & évité le péché, autant que depuis la prédication de l'Evangile, parce qu'avec la nature & la loi il étoit également ſans inconvénient qu'ils ſuiviſſent le parti de la vertu ou celui du vice, & que dans l'un & l'autre état ils étoient en équilibre pour ces deux côtés. S. Auguſtin combat en pluſieurs endroits l'opinion de la grace extérieure, parce que bien loin que l'homme ait autant évité le péché ſous la loi que ſous la grace, bien loin même que la loi ajoutée à la nature ait réuſſi à rendre l'homme plus vertueux, les ſaintes Ecritures nous enſeignent tout le contraire; & en nous l'enſeignant elles nous découvrent une admirable vérité que

ce

Digitized by Google

prouvée par le ce Pcre expliq« en ces tcnnes L. de fpir. & lir. C. (î. DemmflrtouU enim fmrM htmittt fatUtd! Unguoru tjus , où cmtrM im~ tpiiimtm ftuoH née precepritm J}uilhem(^ honnm proftùt , (jua mAgis an£la efl initjuitM qHom mintttA ; qMMteioijnidem Itx fuhintravit m MbnmUret delicium , nt eo modo coh- \ viihu AttjMe cot^t^ms videret non tantum ; dethrem fihi ejfe mteeffarmm^ vernm ctiam adjniorem Denm , a ^no ejm ainera dirigantmr. On en p>eutdire autant ifuivre lesconfequepees du fyftetne de la grâce congrue. Il n'y auroit aucun inconvénient de Aippofer que fous la loi Mofaïque les hommes euflent pratiqué la vertu , & évité le péché, autant que depuis la prédication de l'Evangile ; parce qu'en quelque (îtuation ' qu'on les conçoive, il ell paiement fans inconvénient qu'ils fuivent le parti de la vertu ou celui du vice , & que dans l'un & l'autre état ils étoient en équilibre pour ces deux côtés. Répondra-t-on que Dieu de toute é-, temite aiant prévu toutes les conjonftures ' particulières oh les hommes fe détermine- ' roient ou ne fc détermineroient pas au bien , avoit choifî }u(lement celles où les Ifraélites fexcepté un petit nombre de juftes) dévoient fe déterminer au mal & augmenter leur propre concupifcence 1 l'occaHon du précepte , & qu'il avoit é~ vité de les placer dans les conjondures où ils auroient fait tour le contraire. Une telle réponfe ne- pouroit-elle pas être adoptée par un homme qui admettroit une grâce purement extérieure î Ne pourroitil pas dire auflt que Dieu aiant prévu toutes les déterminations des hommes dans toutes les conjonéhires , ibroit placé fous la loi ceux qu'il auroit prévu devoir y commettre plus de crimes & dans les conjonéfures où ils dévoient en commettre plus ; & qu'il auroit placé dans l'Eglife de Jefus-Chrift , ceux qu'il auroit raifomemetit. 327 prévu devoir y pratiquer plus de vertus, Ch/p. I. & dans les conjomftures où ils dévoient/, les pratiquer? Mais qui ne voit combien une telle réponfe renverferoit toute l'œconomie de la religion , & ces deffeins que la Providence a voulu nous maiiifefter par une conduite fi admirable î Car cette différenc» entre ces deux Teftamens ne montreroit plus la foibleflè de cetrt loi toute extérieure d'un côté , & d'un autre côté la force de la loi nouvelle à laquelle Dieu a attaché fa grâce , félon que nous l'avons expliqué. La loi mofaïque ne ferviroit point à convaincre l'homme de fa foibleffe, à abbatre fon orgueil , & i lui ôter tout fujet de croire qu'il a tout ce qu'il lui faut pour fuir le mal & pratiquer le bien ,. lorlqu'il a feulement une connoiPfance claire de l'un & de l'autre. Car enfin au lieu que Dieu

dans l’ancien Teftament a placé les hommes dans les circonfiatices où il a prévu qu’ils dévoient ordinairement augmenter leur malice, comme la réponfe te fuppofe, &que dans le nouveau Teftament il a placé tant d’hommes dans les circonftances où il a prévu qu’ils dévoient pratiquer un fi grand nombre de bonnes oeuvres; au lieu, disje, d’une telle difpofition, Dieu ne pouvoit-il pas en faire une toute contraire? Et alors n’auroit-on pas lieu de dire de la loi de grâce ce que I on dit de l’ancienne,. c’eft-à.^irc, que depuis fon entrée dans le monde l’iniquité y auroit abondé. Reconnoiflbns donc avec S. Auguftin que la loi a donné lieu à l’abondance du péché, pareeque par elle même elle étoit deftituée de cet efprit de grâce qui infpirc de r amour pour ce qui nous eft commandé; & que , comme d’une part elle faifoit connoitre le devoir , & que de l’autre elle ne donnoit point la grâce de Tac-complir , la cupidité de ceux qui l’ont reçue en a pris occafion de s’accroître par Digitized

3i8 La Trémtion pbyf%^ par la cranf^eflion du précepte. .à l'augmenratioa du péché. Car/iellet C’ell ce que nous explique admirable- 1 (ont mcaces , elles («it qu’on l’évite inSecT. VII. Paut.II.* L.OL 'ment S. Augufbn dans ces paroles qui faiiliblement ; &(i elles font fuffifantes, n 'jV""*’’ doivent être d'autant plus prétieufes elles le diminuent en quelque chofe, comqu’elles font les demieres qu’il ait écrites, """ .;n me nous l’avons expliqué ailleurs. X V. De la loi remontons à la nature. On ne voit point d’inconvénient , pofé le lyfteme que je réfute • à fuppolër qu'avant Jefus-Chrift , & parmi les nations payennes où Jefus-Chrift n’a point été annoncé, il y ait eu un grand nombre de perfonnes qui aient fait le bieo& qui aient été remplies des dons de 1a grâce. Outre l’idée générale des forces de la liberté, qui fait le fonds de ce fyfteme, deux principes cocduifent à cette conféquence. Suarès ne fe contente pas de foutenir qu’elle eft moindrt Isrfqitc» jxche futr igno- ■ que , pofé tout ce qui eft requis pour a Èttm Icgem virtmtm dixà ejfe ptccéUi , fith'mrr^ü Ht tü/nmittrct fecctum» é" optrttr retur ormum ctHCHpifccntiitm , id eft , non tMiH iHMitm qiu in pnrtuùjâ exortn mortificavit (jr corpmi , • atm qnn omms homo nnJcitHr nec enm inmitm tpm ftccmit fer CHjnfine mnlos mores ncceârntiiott creviti vernm etùun ULm ptn mtouUto frohiientt HrJtmim txdut* , nd freverictuioncm Mp^ farvenit. Car il remarque que la concupifcence avec laquelle nous nailTons, reçoit un furcroît de forces par nos péchés aéluels & nos mauvaifes habitudes ; mais que ce neft pM la encore tonte la concupif- 1 cence , qu’elle peut croître au delà parce j gir, il n'y a aucun inconvénient à fuppofcr qu’il arrivera qu’on n’agira pas ; mais il dit de plus Lib, i. De necejfaate gratta. c. I Non eft morale Ht eptampUerima cancnpiftentia, qnando prohibita concupiJcHntur Jà de ft tndiffer entes ad hoc vel illo modo operance ^ne lorfqnon peche avec connoiftdnce. Et par là il montre comment la loi a donné lieu à ce que toute concupifccnce ait paru dans l’homme, Omnis eft enim conor dent ms, à- peccata jam cognita , ignorantia fmblatk excmfatione accedente legù pravaricatione , commatmttnr immanins. Il n’en eft pas de même de la loi nouvelle. Dieu a attaché la grâce aux moiens extérieurs qu’elle met en oeuvre. Il a attaché la grâce lànâiftante aux facremens, qui l’operent infailliblement dans tous ceux qui y apportent les difpofîtions néceflaires. Il a attaché d’autres grâces à d’autres moiens quoique non Inlàilliblemenr, enforte que, comme nous l’avons expliqué, il n’eft point infaillible que quiconque entendra la prédication de

l’Evangile foit touché par uneé'ainre infpiration, quoique cela arnve fouvent. Or ces grâces intérieures , foit qu’elles foient efficaces , foit qu’elles (oient fuffifantes, font bien éloignées de donner lieu randâm, ftmper eodem modo determinentHr, (ÿ- pejorem partem ftmper eligant fine nUa exceptione. Il a raifon , pofé fon fyfteme. EfTeéHvement il n'eft pas naturel de croire que parmi des volontés auxquelles il eft lement (ans inconvénient , pofé toutes les tentations du monde , de (aire le bien ou le mal, il n’y en ait pas un grand nombre qui le portent au bien , de qui faftent tout ce qui eft en elles félon les forces de la nature. Or n cela eft , elles auitxK la grâce qui les conduira au (àlut. C'eft un grand principe de Molina, foutenu auffi par Suarès, que Dieu a établi une loi de donner (à grâce à ceux qui font ce qui eft en eux fcl^ les forces de la nature. Suarès, auffi bèen que Molina, dit à la vérité que ce n’eft pas qu'ils méritent en Digitized.by GoosU

r prouvée par U râjfbtmement. 329 en aucune forte la grâce par leurs ceuvrcs I petit nombre de juftes privilégiés > aient CnAr.I. naturelles , mais feulement, ajoute Suarôs, fuivi des routes égarées. qu'en obfcrvant la loi de nature , ils ne Parmi ces nations les plus corrompues , mettent point d'obllacle i la grâce , & ou'on choifilTe l'homme le plus endurci que Dieu a promis de la donner à ceux 1 dans le crime , le plus barbare , le plus qui n'y mcttroicnt point d'obftacle. 1 dénaturé ; & qu'on fuppofe qu'il meure D'un côté donc il n'y a aucun incon- dans cet état fans donner aucun (îgnc de vénient de fuppolêr que des hommes a- converlîon , fi l'on admet l'équilibre, vant Jefus-Chrift , ou dans les relions comme il a été toujours égal H cet homqui n'ont point encore eu le bonheur de j me de le convertir dans le moment précis Je connoître , aient fait tout ce qui étoit quiafini fa vie, il cft ^1 auflioude croire en eux félon les forces de la nature , & que cet homme a fait dans ce dernier inquel inconvénient de fuppofer qu'un très- , fiant intérieurement tout ce qui a été en grand nombre d'hommes aient déjà agi de lui félon les forces de la nature , & que par n forte? D'un autre côté, fi tôt qu'ils ont là il a obtenu la grâce & la gloire ; ou agi de cette maniéré , Dieu leur a donné d'être alarmé fur fon falut. Et ce que une grâce capable de les conduire au fa- je dis du plus pécheur de tous les infidelut. Quel inconvénient donc y auroit-il les , quel inconvénient de le fuppofer ou à fuppolêr qu'une multitude nombreufe de tous ou d'un très -grand nombre de de "Tartares, de Cafres, d'Amériquains' Paiens? a été enrichie des dons fumaturek; qu'il. Ces hommes , j'en conviens, n'ont point y a eu parmi ces nations une Eglife auflî eu le bonheur d'entendre parler de JefusnorilTante que celle que nous voions ; ' Chrift : mais, pofé ces principes, on ne qu'avant Jefus-Chrift la fainteté avoit voit pas comment la foi au Médiateur ferempli une grande partie de la terre; roit néceflaire pour le falut. Soions atqu'autant de perfonnes ont fait le bien tentifs fur cet article. C'eft ici le coeur de la religion, puifque Jefus-Chrift nous eft donné comme notre telTource , l'auteur de notre juftice, &quc, comme le dit S. Paul , ynJiiiiM Mtttm Dci fer fidem yefu Chrijii. • Il n'eft point de Chrétien qui ne doive être fenfiblement affligé , lorfqu'il voit qu'on donne atteinte à ce grand principe; & je croi que fi les auteurs du CongruiPme eulTent connu que leur fyftcme efl capable de le faire , ils en eulTent été touchés. C'eft toutefois ce qui n'eft que tropMoiin»!» évident. Car, febn ces principes, nous & acquis par Ta cette grâce filrnatu relie ' pouvons aimer Dieu

pardtflustoutescho-»>‘W;& que Dieu , félon ce fyftcme, s’efl fait une! fes par les forces de la nature : & fi nous pm"T.d« foi de donner dans cette occafion , qu’il î aimons Di.u par delTus toutes chofes , y en a à foutenir que toutes ces nations j nous ne manquerons point d’obtenir cette* aveugles & criminelles, excepté un très- grâce, qui s’uniflant à nos aélpsles renII. j T t dia parmi ces nations barbares que parmi les Catholiques, que dis-je, qu’il y en a eu davantage. Aucune de ces fuppofitions ne peut être raifonnablement combattue , fi l’on fuit ces principes. Car s’il eft également fans inconvénient qu’on faflê le bien ou le mal , pofé la plus forte grâce ; s’il eft aulli également fans inconvénient qu’on falTe le bien ou le mal , pofé la plus bouillante cupidité , il n’y a pas plus d’inconvénient à fuppofer que le plus grand nombre de ceux qui ont vécu avant ‘JeTusChrift aient embralTé le parti de la vertu DiO” Google

53° ‘Prémotim phyfteiite ' StfT. dra furtururcis , félon le principe que nous .principes conduilênt ^ abolir la n^ceflîtrf Part II rappoiré. Dans un tel amour de de la foi en Jefus-Chrift, & à conclurrc, *’Dieu eft renfermé implicitement le vœu ce qu’orl ne peut envilager qu’avec laplus d’accomplir tous les préceptes , de prati- fenfible douleur , que par le Dcifme les quer les moiens . de recevoir les facre- peuples qui n’ont point entendu parler de mens. Par conféquent quiconque mourra I Jefus-Chrift, pourroient arriver au falut. ' dans cette difpofition , ne manquera pas i Si l’on en venoit même jufqu’au point d’être fauvé. Or on ne voit pas que la|de s’imaginer qu’il peut y avoir une ignoiconnoiftance de Jefus-Chrift puiftê ici, rance de la Divinité qui fût invincible, rien changer. Car on ne peut point dire, ' je ne voi pas qu’en fuivant ces principes> fuivant ce fyfteme , ce que nous difonsl on pût fe défendre d’une autre conféquenfuivant les principes des SS. Peres , que ce qiü fait horreur. C’eft qu’un BarbaDieu, qui eft le maître Ibuverain de fes ; re, qu’on fuppofoqit contre toute raifori grâces, ne donne celle du faint amour i ne point pécher par cette ignoi^e,.,dé qu'à ceux auxqueb Û ’pi^are la con- j Barbare néanmoins par les lumières de Ü noiflance du Médiateur , & que fi les nature ne laifleroit pas de mettre une difhomraes font deftitués de cette grâce, ils férence entre le bien & le mal , entre ce demeurent plongés dans des amours cri- qui eft jufte & injufte , honnête & honminek, qui font la caufe de leur damna- teux. Rien n’empêche de fuppofer, fction. . .. lion ce fyfteme, que ce Barbare fui ve de Selon les principes en qtirilion , c’eft ; tout fon pouvoir la diredion.de cette lupar les forces de la nature que les hommes micre , & qu’il falTe ce qui eft en lui ffr formeront l’amour de Dieu par delTus ' Ion les forces de fa nature. Il ne connoît toutes chofes. Ils le formeront donc quoi j point Dieu , je 1 avoue; mais ot croit que qu’ils ne connoilTent point le Médiateur, . fon ignorance eft éxemte de péché. Compuifqu’ils ont ces forces naturelles fans le me cette ignorance n eft point un pèche , cooDOÎtre. L’aiant formé, ils auront fur | elle ne peut point être un qbftaclc à la le champ la grâce , fuivant la loi générale, i grâce. Ainfi ce Barbare faifant tout ce Cette grâce ne fera que fanâifier leur a- 1 qui eft en lui félon les forces de la nature, mour , elle n^donnera point la connoif- ^ attirera infailliblcmem une grâce. ^Oren fânee du Médiateur qu’ils n’avoient pas , mais elle ne fera que changer leur aélc, de manière que de naturel qu’il étoit , il devienne furnaturel , félon les principes de Molina difp. 58. Or s’ils meurent avec ces

principes conduifent à cette monla grâce & l'amour de Dieu par delTus ftrueufe dodrine qu'on lit avec horreur toutes chofes, ne voit-on pas qu'ils feront dans Socin , mais qui n eft digne que de Socin, que quoiqu'un homme ne connoifLa diverfité des états ne peut caufer en fe point Dieu, néanmoins il fera agréable • ceci aucune variété. Après Jefus-Chrift, à fes yeux, s il fuit la lumière namr^fc comme avant Jefus-Chrift , la nature qui lui fait diftinguer ce qui eft jiiftc & aiant les mêmes forces , fera produire les honnête d'avec ce qui eft injuitè & mêmes aôes', qui feront également fuivis teux. . _ de la grâce. ^ ajoutoir encore que la proIln'eft donc que trop vifible que ces habilité peut exeufer ceux même qui confailant tout ce qui eu en lui leion les torces préfentes, & attirant une grâce proportionnée à fes efforts, pourquoi lui refufcroit-on le falut ? Qui ne voit comment

Sect. VII. Part. II.

dra ſurnaturels, ſelon le principe que nous avons rapporté. Dans un tel amour de Dieu eſt renfermé implicitement le vœu d'accomplir tous les préceptes, de pratiquer les moiens, de recevoir les ſacremens. Par conſéquent quiconque mourra dans cette diſpoſition, ne manquera pas d'être ſauvé. Or on ne voit pas que la connoiſſance de Jeſus-Chriſt puiſſe ici rien changer. Car on ne peut point dire, ſuivant ce ſyſteme, ce que nous diſons ſuivant les principes des SS. Peres, que Dieu, qui eſt le maître ſouverain de ſes graces, ne donne celle du ſaint amour qu'à ceux auxquels il procure la connoiſſance du Médiateur, & que ſi les hommes ſont deſtitués de cette grace, ils demeurent plongés dans des amours criminels, qui ſont la cauſe de leur damnation.

Selon les principes en queſtion, c'eſt par les forces de la nature que les hommes formeront l'amour de Dieu par deſſus toutes choſes. Ils le formeront donc quoi qu'ils ne connoiſſent point le Médiateur, puiſqu'ils ont ces forces naturelles ſans le connoître. L'aiant formé, ils auront ſur le champ la grace, ſuivant la loi générale. Cette grace ne fera que ſanctifier leur amour, elle ne donnera point la connoiſſance du Médiateur qu'ils n'avoient pas, mais elle ne fera que changer leur acte, de maniere que de naturel qu'il étoit, il devienne ſurnaturel, ſelon les principes de Molina diſp. 38. Or s'ils meurent avec la grace & l'amour de Dieu par deſſus toutes choſes, ne voit-on pas qu'ils ſeront ſauvés?

La diverſité des états ne peut cauſer en ceci aucune variété. Après Jeſus-Chriſt, comme avant Jeſus-Chriſt, la nature aiant les mêmes forces, fera produire les mêmes actes, qui ſeront également ſuivis de la grace.

Il n'eſt donc que trop viſible que ces principes conduiſent à abolir la néceſſité de la foi en Jeſus-Chriſt, & à conclurre, ce qu'on ne peut enviſager qu'avec la plus ſenſible douleur, que par le Déiſme les peuples qui n'ont point entendu parler de Jeſus-Chriſt, pourroient arriver au ſalut.

Si l'on en venoit même juſqu'au point de s'imaginer qu'il peut y avoir une ignorance de la Divinité qui fût invincible, je ne voi pas qu'en ſuivant ces principes, on pût ſe défendre d'une autre conſéquence qui fait horreur. C'eſt qu'un Barbare, qu'on ſuppoſeroit contre toute raiſon ne point pécher par cette ignorance, ce Barbare néanmoins par les lumieres de la nature ne laiſſeroit pas de mettre une différence entre le bien & le mal, entre ce qui eſt juſte & injuſte, honnête & honteux. Rien n'empêche de ſuppoſer, ſelon ce ſyſteme, que ce Barbare ſuive de tout ſon pouvoir la direction de cette lumiere, & qu'il faſſe ce qui eſt en lui ſelon les forces de ſa nature. Il ne connoît point Dieu, je l'avoue; mais on croit que ſon ignorance eſt éxemte de péché. Comme cette ignorance n'eſt point un péché, elle ne peut point être un obſtacle à la grace. Ainſi ce Barbare faiſant tout ce qui eſt en lui ſelon les forces de la nature, attirera infailliblement une grace. Or en faiſant tout ce qui eſt en lui ſelon ſes forces préſentes, & attirant une grace proportionnée à ſes efforts, pourquoi lui refuſeroit-on le ſalut? Qui ne voit comment ces principes conduiſent à cette monſtrueuſe doctrine qu'on lit avec horreur dans Socin, mais qui n'eſt digne que de Socin, que quoiqu'un homme ne connoiſſe point Dieu, néanmoins il ſera agréable à ſes yeux, s'il ſuit la lumiere naturelle qui lui fait diſtinguer ce qui eſt juſte & honnête d'avec ce qui eſt injuſte & honteux. Socinus in prælect. c. 2.

Que ſi l'on ajoutoit encore que la probabilité peut excuſer ceux même qui connoiſ-

Digitized by Google

prouvée par coiffent notre fainte reL'^on , & qui demenrent dans l'inffdâite ». & fi l'on fiip* rfe encore que ces hommes falfirnt tout bien qui eft en eux, & qui leur paroît certainement un bien, & qu'en faifant ce bien ib actirenria grâce, à quel cffroiable «nverfement de toute religion ces principes ne conduiroient-ibpas? XVI. Enfin pour achever de comprendre l'importance de cette matière, finiffbns la par où nous l'avons commencée. Dès l'enXxbi de ce chapitre , nous avons montré £ar les témoignages les plus déiifils, que s Pélagiens adraettoient l'équilibre ; éxaminons maintenant le rapport de cette prétention avec leurs autres erreun. Si nous comparons les diverfes parties du fyllcme de ces hérétiques , non feulement nous tronverons qu'elles font très-unies entr'elles , mais encore qu'elles ont des liailbns avec la doârine de l'équilibra C'efi ce que nous découvrons dans cette fameufe difpute, qui de toutes celles qu'il y a eu au monde, a peut-être été la plus belle, la plus fuivie , & la plus pouffee ; je parle de la difpute de S. Augufiin avec Julien. Pour développer ces rapports dans toute leur étendue , il faudroit une difeuffion affêz ample & affêz profonde ; mais ce mot pourra fufBre pour les faire lêntir. Après ce que nous avons dit , il n'efi ilus néceffàire de montrer ici l'union de la doéhine de l'équilibre avec cette erreur avancée par les Pélagiens ; que les juftes . peuvent vivre fans ^hé véniel. On fent d'abord la dépendance & la liaifoq^ ces deux points. Adam n'avoit qu'un pou, voir d'équilibre ; encore n'étoit-ce pas un équilibre exclufif de la prémotion. Adam pouvoit aiCément vivre fans aucun péché vérûel. Doik fi nous avions aulfi un pout le raiformement. 331 voir d'équilibre , l'on ne voit pas pour- Cha». 1. quoi les Pélagiens auroient eu tort d'a-^JJ* vancer, que les jufiœ maintenant peuvent vivre fins péché vénid. Les Pélagiens attaquoient le dogme du péché originel, & en attaquant ce dc^mie capital , ib attaquoient la religion dans fon principe. Le rapport de cette héréfie avec leur doéhine fur l'équilibre efi plus profond & plus caché. On le découvre néanmoins en pefant IcStraifbnnemens de Julien. En voici un qui renJenneen abrégé toute fa doârine, tiré du Livre 1. Ofcrii imperf. n. 45. 4<S. & 47. pag. 88y. où cet hérétique parle de ce point : H*c igittir voImmm Mtenmmr , origtHtm poJfibilitMtii in ùbtro accefii arhitrio , iffins Vfri operis existenTiAM A SB susciPiT , nec ejl frcrsîu voluntM 4nte qukmveUt , ncc pot eft velle 4nte quÀm petnerit (jr noUei nec utrnmque hnha in parte peccatiy id eft veUe fjr nolle antt qtiàm nfitm rMionts adipiftatnr. Ce paffage n'eft qu'un précis de ce qu'il va déduire plus au long

dans le Livre Remarquons feulement que ce paffâ^ene refpire que l’équilibre. Le pouvoir qui eft dans la volonté , eft , félon J’ulien , un pouvoir pour le bien & un pouvoir pour le mal; & ce double pouvoir aqui Unce U-l op. bratter , comme nous avons vu ailleurs, pl'fiîy'**’ A r^rd de l’éxiftence d’une aélion , 'elle eft puiféedans l’homme même, en forte que le pouvoir de la volonté eft tel qu’il n’a befoin de rien pour agir aciudIcment, Le pouvoir que Julien admet dans la volonté , eft donc un pouvoir d’tk)uilibre , Sc d’un équilibre parfait, exclufif de tout ce qui pouiroit généralement mettre quelque choie dans la volonté pour qu’elle agit. Venons au Livre j. de l’Ouvrage imparfait, pour confidérer par queb degrés Julien en vient è détruire le péché originc L Tt 1 I. Dans Tt 1

33* Trémotion fhy/îqüi" , . il Dans le n. i8. de ce Livre 5. pag., de l'ame, que le potivbir de Pâme Aant p^'^ n iî55.ildéfinir ainfi le péché: Ejl voIhuim) un pouvoir d'équilibre tant pour le bien facieiuù ipuJ jMflitU vttttt , é" loide UbeA que pour le mal , & que ce pouvoir de» r$tm eft abflinerc : enfuite il demande mandant l'ufage deraifon, il ne pouvoit de eft ergo peccatum i ReJpoHdeo: de léerà 1 y avoir dans l'ame de mauvaifc volonté v^wtiMe facieatu, I fans ufage de railbn , que*' par conféquent 1. Il l'apporte ce que tiennent lesCa- jles hommes ne naillent point avec cette tholiques , & tâche de les confondre avec | mauvaife volonté, qu'ils ne naiflent donc les Manichéens n. 50. f^tdeamus er^o point avec le péché. 'Voilà le raifonneipàd ipfi dkant. M-tnichem firibit Mt>tra-\ ment àe le rjfe peetMum; 4mutit yUgmfliuMS luititra- En fuivant le même principe , c'eft- àle ejfe pecciintm. dire, que l'amour n'a point d'origine pri» 5. A cette occafion, il traite de Pori- mirive, & qu'il ne tire fon éxiftencc que ginc de l'aéHon de la volonté, & voici à de la volonté toute feule , Julien devoit quoi fe réduit ce qu'il en penfc n. 41. Si ^ dire auflî que le préraier homme n-'avoit ergb voImmm nihil e/l aUmd ipùtm point été créé avec la bonne volonté. Et mi , cogettte mdU , mdt prorsiu qiuritur \ c'eft ce que lui reproche S. Auguftin Liv. trigo reiiCiejus cenditioifi prevemtur tvuerie.^ 5. n. tft. pag. iz8o. Z>t video, »ec ho4. Il reprend enfuite ces principes, mun vobua/aem vù tribioere mum* , cjHjoren forme ce raifonnement contre le péché do gî home primitiu comùtmi non p^ originel n. 4;. Onid tjl enim malum , id tmrk Dombommem foctre vUtontMit hetnè, eji, peccMHml feipicpdi <]nod jio- Ce que réfute ce S. Doéleur, parce qu'il fiitU vetAt xnde liberum ejl «hjlinere, eft écrit que Fecit Dem hominem rehlttm: Qnid eft ip/k veluntAs ? Aiotns doimi , cogen- bon* veUtntatis (ÿ-c. te hhIIo. Siergo peccétfmtxvolnntMenMiêm N'admettant point l'équilibre , il eft eft. voleintds ex motp tmimi , cogenie nidle i bien ai fé de répondre au rophifme de Junte «Ai/ü, moÿ, tembrdrmo corubiio fecit mt lien touchant le péché originel. C'eft offet hkmeim, fti ideb * mtUo cogknr , m auflî ce que fait S. Auguflin L. i. Op. peftît eJfe agente -nnlio : *c per hoc nttllnm imp, dans l'endroit cité , qui pour réfuter eft n*tnr*U, tmllnm origimde pecctutem. 1 ce raifonnement, diflingue trois chofês; ce Julien pofe pour principe que l'aétion ! cjui eft Amplement péché , comme le péde la volonté ne tire point fon origine ) ché du premier homme; ce qui eft um- d'une caulê antérieure, mais qu'elle pui- 1 plement peine du péché, comme les maie Ibn éxiftence

dans b feule volonté, par- ladies & la mort; enfln ce qui eft en mêce que fi elle avoir une origine , elle ne me temps & péché & peine du péché,, lêroit plus volontaire, mais contrainte ;& ' comme les péchés commis par ignorance fi elle étoit prévenue par une opération & par concupifcence. antérieure qui la fît produire par l'ame. Le péché originel eft , félon S. Auguelle cefferoit d'être ce qu'elle eft. Cette ftin , dans cette demiere claflè ; c'eft une doétrine eft le pur équilibre. Car fi le mat^fe volonté fèmblable à celle qui eft pouvoir de l'ame eft tel qu'elle n'ait be- en nous dans les mauvaifes habitudes ; fcin de rien pour faire fes aétions libres , c'eft un amour défeéhieux qui a paffé des elle eft donc dans un parfait équilibre. peres aux enfans , & qui eft en même De ce principe Julien en concluoit,que temps Sc péché dans un enfant qui n'aque la volonté mauvaifê naifTant du pouvoir ce mauvais amour & point d'amour de . - w Dioi 'igiîi.'sd i)y GoogU

prouvée par le raifbrmement. Dieu qui le combatte, & la peine au fms jieriMfe pcccAuJo -, ché d'Adam qui eft caufe du péché cri- ' Cette dépravation dans la volonginel. té a pu palTer en conféquence dans toute fa poftérité (nous en avons parlé ailleurs) & fe trouver dans un enfant , fans que ce^ enfant ait jamais délibéré, &ufé d'un pouvoir d'équilibre. Remarquons d'ailleun que la volonté de cet enfant aiant ce mauvais amour, n'a plus le pouvoir d'équilibre. Ce mauvais amour l'a fait pencher du côté du mal,& quand un enfant viendra à faire ufae? de fi raifbn, il ne fe portera pas vers l'autre côté , à moins que l'amour du bien ne naiflè dans fon cœur. Par là il eft vilîble que dès que nous naiflbns avec le péché originel, nous naiflbns fans équilibre; & qu'au contraire ft nous apportons , en naiflâiit, l'équilibre, nous ne naiflbns pas avec le péché originel. Car fi nous avions le péché originel, nous aurions des amours , des inclinations , des penchans pour le mal; & fi nous avions ces amours pour le mal , notre volonté inclinée de ce côté là ne conlêrveroit plus l'équilibre tant pour le mal que pour le bien. Oeft pourquoi S. Auguftin L. j. Op. onp. n. 48. réfutant l'équilibre de Julien qui prétendait que pojjîiilitds Lvtce UbrMtur, lui réplique : Cwr ergo kd fKCétuiiim proiUviar eft nMnr* mortdàem , Ji nihü egit efrigirmle feccdiianf XVIICette réfléxion me donne lieu de paflêr à un autre point du (yftemedes Pclagiens, - qui eft de prétendre que le péché d'Adam n'a point uiminué les forces de la volonté & du libre arbitre. C'eft ce que dit Julien , Sc ce que S. Auguftin combat Liv. 1. n. pt; IJbcreim aririmMm & pefl pecCMA tam pUnnm eft tjuMn fuit ante pecedtA. Ce Pere en parle encore dans le Livre 6. Th tpà léerw» drlwrmm vires Htendo. .. O sa eft , m*le ftCstAf. Abt. Or cette prétention combattue par les ' faints Peres , contraire à la doélrine des Conciles , & en particulier du Concile de Trente , qui détruit la néceflité du Rédemteur pour nous rétablir , 8c du Médecin célefte pour guétir nos plaies; qui en un mot abolit la différence qu'il y a entre les deux états par rapport aux for^ ces néceflaires pour éviter le péché, cette prétention, dis- je, Julien la tiroit de l'équilibre qu'il conibndoit avec le libre arbitre. Voici les paroles n. 9. Qaertem Uhtd dittd longe longe'epee deformimt ç/? , ^nod pojfJnlitAtem eperondi initio dis opertatonss téfUmam , îd eft , ttt libemm arhitrinm (epeod non eft tdmd qtùm poftibilitoi peccundi non peccasedi, nnUi parut diterwre fahdira violentia , fed qtu haheat faCHitatem dt quod volnerà latHS fteopte injîftendi arhitratn) pqft qaam capit olierHm veUeyHtrHmqne pejfe

perfliderit. N’oublions pis que, félon Julien, cette double puilfance étoit en équilibre, . comme il eft vifible par le paffage rapporté. Si donc maintenant notre libre arbitre a l’équilibre , comme celui d’Adam avoitaufli l’équilibre, & qu’il n’eft pis même poflîble que cekii d’Adam eût plus que l’équilibre, il s’enfuit que notre Ùbre arbitre eft aufli plein , & qu’il a la meme fbree que celui de l'homme innocent pour réuflïr à ne point pécher. Julien appuioit encore fa prétention far le raifoonement fuivant tiré de la même idée du libre arbitre. Liv. 6. n. 1 1 . Lt, henas amem mhii eft aJind qnàm ^ftiiiütat boni malùfste , fèd veittntarii. Qni ergo fieri pot eft Ht per hoc inter kret , per tptod prédit ht i/ftitma, cum maU voUmas q- hona vo~ lient as non exitia Jint, fed pracuàa libet-^ tatit. Si notre amc a toujours le même degté d’être; fi rien ne lui eft ni. ôté ni ajouté Tt } brfDiciittiad 03

StCT, TU. m ioHqu’elle fait le mal ou le bien; (I en un mot elle eft toujours égale & en équilibre 'par rapport à fes adions, oo ne voit pas comment une aftion de péché pounoit diminuer fes forces. Mais fi par le péché clic fait des pertes ineftimablcs , fi fon étrCf comme le dit S. Augullin dans les livres de la Cité de Dieu > devient moindre Se approche du néant , il eft aifé de concevoir comment par le péché fes forces diminuent, & comment étam déchue par quelqu'un de les aéies , elle a befoin, pour rentrer dans la jufiiee, d’autre chofe que ce qui eft en elle, mais d’une grâce très-puilfantc , . & d'une abondante communication des biens câeftes. C’eft aulli un grand champ pour S. Auguftin ; il traitte cette matière contre Julien avec étendue & avec ync lumière admirable dans le dernier ljvre.de l’Ouvrage imparfait. Si nos forces font les mêmes que celles de l’état d’innocence, nous n’ayons plus befoin d’aucune grâce médicinale. Et . c’eft de la doôrine de l’équilibre que les Pélagiens avoient tiré cette erreur. Il ne faut qu'ouvrir les yeux fur leurs écrits Eut en être convaincu. Il eft vrai que Pâagiens eux memes eurent home La *Prêmot$9H phyJtejOê p<Me Ta volonté, parce qu'il croit que s'3 alloit plus avant , l'équilibre foroit détruit. Mais ce qui eft admirable , c'eft que S. Auguftin lui fait voir qu'en admettant même une telle grâce , il en admet encore trop,fuppofé l’équilibre.Dans l’endroit qui vient d’être cité, répondant à ces paroles de Julien n. 117. pag. lop^. CuT emm tm namimcuia grtt 'ut fupfomt hovtlmuMi, CMm voiuHtas tmeda mlU imit/umr ndmimcnie ut méLt fit, (fi tnitU ejfe fermât î yitt hic likr* t$i* , tfuun coruart* ex mràq$ie pxrie per mjimIU memexti* fitr Jpendere, ut voluMat cjUMaum ejl *d tualum , tMUum eiiar/t fit mL boaum Uberu-, vergend» m unam pdrtem te mdktu ddirtUr temî Effeéhvement fi nous avons befoin qu’on ajoute des forces à notre ame pour éviter le péché & réfifter à la concupilr cence ; donc fa puilTance St fa force n’eft pas en équilibre pour les deux côtés. Qjje fi elle eft en équilibre ; donc notre ame o’a pas befoin qu’une grâce médicinale vienne lui donner des forces Sc remédier à fa foiblelTe contraâée par le péché. Et c’eft ce que dit nettement ce faint Doéfeur en réfutant Pâage. Let. i8tf. jHiiputtula enim itu ptfribtu momeutis pottd’une fl gtoffiere héréfie ; Se q\i'idma-\fi‘ttem voluntiais dtjuà lutice perpendit (Pétant quelque grâce , ils fe retranchèrent ’ ' ^ " -à y fouftraire la bonne volonté ; Cupi'■elbtuem b«ui. Juliea s’en explique 'de cette maniéré tiv. 3. Op. imp. n. 114. p. 1097. ^dfimt ïamen ttdjmarU gr*tU Dei , in pnrte virtttttù umujuÀm defiittutnt wltmtArem: cujut Ik'el inuumern

Jpecies, tnli tawen ftntper mcdernmme ndhéentur , ut uumpùm Uherum urbitrium ioco peUtnt, ftd prtbenut ndmmkuU , ^uAndiù eit v«~ èuerit ùmiti. Quelle précaution pour ne point endommager l'équihbre ! Forcé d'admettre une grâce, il n'en admet qu'une qui fupf ■ i lagius ,) ut quAntum nd peccandum , tnntùm etiam nd non pecennaum vtdere definùu. Qt^ fi il A efi, rmUut locui Adjutorit ffMÙt rèJêrvAtur , fine qui not dicimus nd non peccAndum nihil •voluntAtii Arbitrium vulere. ■ h . fi Ne paflbns point l^erement fur cette remarque , elle mérite toute notre attention. Dans la difpute la plus, profonde qu'on ait jamais vue , voici le terme auxqueb on en eft demeuré. Julien, ce génie fi étonnant , poufic î bout par S. Auguftin , & forcé de reconnoître une grâce, ne croit pas qu'en admettant un tel équilibre l'on puillê admettre, au) cun y

proHvét par k cun bcfoin d’une grâce médicinale qui donne de* forces' pour opérer le vouloir. S.Àuguftin, le plus grand efprit qu’il y ait eu au inonde >ell d’accord avec lui (ur ce point. Il me paroît qu’il faudroit être étrangement prévenu pour ne pas fcntir le poids de cette autorité. Mais S. Auguftin s’accordant avec Julien fin* ce que la grâce médicinale, telle que l’Eglifc Catholique la leconnoit, ne peut fubiifter avec l’^uilibre , eft bien éloigné de CTMie comme lui que nous Ibions en équilibre , & que l’équilibre foit néceffairc pour la liberté. Il r^arde ce prétendu équilibre dans cet état-ci comme une chimère & une folie. At inc lihr* tu* ifuum cnumis ex utrJùjue purte per tujtndu! muueuta frfpendere. ..... vergende in ueutm puriem, te iutùcttt deUr muent ? En plus d'un endroit de ce grand ou- | Trage , il attaque l’idée & la définition du libre arbitre qu’avoit apporté Julien. Cette définition étoit celle-ci L. 5. n. 9. Liherum méitriunt ^»d nm eft tüiud tjuam j peffihlitiu peecundi (p non peccandi, nttUi pur- : tü MÙerutrtt fubdit* vudentue^ fed qun h*~ j ietu facultntem in qttod voluerit Int us fuepte infiftendi terbitrmu^ Ce faint Doâeur ré- ! fuie cette définition par plufieurs preu- j ves, par ézemple au n. .10. où apiis a- < voit dit que le Démon tombé dans le cri- ! me ne peut plus fe relever, il ajoute que l’homme m bnutm quod reliquit Jüiut Dei gratin revocnri potejl, non volutunte Uber tans quant nurito iniquitatü antijü. Après quoi il adrctfe à fulkn ces paroles inifiniment remarquables, & qui montrefit quelle étoit la fource des erreun de cet Hérétique au jugement de'notre S. Doftcur : Sed ut de hàc re voua fapias, fiditt te definitk tua , quà in fupericri pnfecutieuey cuijam rejpondimus, ficus fsepeet alibi facis, Uberum mbàrium depnijii. Autant donc qu’il eft iodubitablè que S. Auraifomememt. guftin 1 admis le libre arbitre , & qu'il a CHAe.lI. protefté aux Pélagiens qu’il tenoit cet ar- j ticle aulli bien qu'eux; autant eft-il évident qu’il en a eu une notion différente de la leur, & qü’il n’y a point renUnné comme eux la néceOité de l’équilibre. ^ CHAPITRE II. Oi par F expojhion et un Jjfteme oppoje, ton contintte à faire voir , eu conduit la doürine dt îiquddrre qu’il faudroit tenir r fi ton rejettoit la grstce ej^ace cr la prémotion à caufe des dijpcultés propojeeo contre cette doürine. C’eft avoir coupé par la racine toutes les objeâions des Congruiftes contre la grâce efficace par elle meme , que d’avoir montré , comme nous venons de faire dans le chapitre précédent, que d'un côté en refufant de tenir cette doéirine, ils ne peuvent fe difpenfer d’admettre la néccffité de l’équilibre , & que d’un autre côté rien n'eft plus

abfùrde ni plus infbutenable que cette prétention. Mais pour concevoir plus diHinâement cette matière , il faut entrer dans un plus grand détail , & prouver que non feulement la prétendue nécellîté de l'équilibre eft une conféquencc de ce fyfteme , mais qu'elle en eft le fondement , & que toutes Tes parties y ont rapport. Confidérons donc ce fyfteme dans une certaine étendue; voions ce qu'on a inventé pour s'écarter de la doéirine de la< grâce efficace st caufe des difficultés qu'ony a trouvées: &en paniculier éxaminons fi ce fyfteme qu'on vante comme beaucoup plus clair, plus railônnabie, & plus naturel que celui de la grâce efficace, a' effeérivement cet avantage ; s'il ôte le voile , & s'il nous découvre à nud les reflforts cachés de notre intelligence; s'il nous ex-plique nettement t artifice sle fit produblionj,. Digitized by Go:

SiCT. VU. Paii*. 335 L,a ‘Prèmtim fhyjîqm & ttrigme fis mtuvtmem ; enfin fi ^ n’aiant pas , de l'aveu de (bn auteur , le ^ bonheur d’être appuié de l'autorité du faint Doâeur , auquel l'Eglilê nous renvoie pour nous inftruire des vérités de la grâce > il a au moins celui d’être fondé lur une Philolbphie capable de fatisfâire. . C’eft de Molina plutôt que de Suatès que je tirerai l’expole de ce (yfteine> parce que Molina efi la lôurce « & que c’efl dans Tes écrits que Suarès a puifé. II e(l vrai que c'ed dans les ouvrages de Suarès ARTICLE I. Oittm txpofi et fifitmenmckma Us fircts tU U HMssre. I. M‘ Olina dans (à préface déclare qu'il veut fuivre S. Thomas , parce qu’il le regarde comme le (bleil & le prince de la Théologie (cholafiique : Qsttm velsssi feheUflk* Tktalcgùt fiUm sir frtnei3ue nous voions le nom de grâce congrue ftm fitpô <Ucemimtts, onné à ce nouveau genre de fecours; | Cet ouvrage efi proprement un fupplémais il n’efl pas furprenantque ce fyfieme . ment à fon commentaire fur b prémiere n’ait reçu ce nom que quelque temps a- partie de S. Thomas > dans lequel il a rafprès fa naiflance» ni qu’il ait trouvé, a- 1 femblé fous un lêul point de vue toutes près avoir paru, des feâateurs qui l’aient poli & perfeâionné. Au relie en comparant ce que nous avons rapporté de Suarès dans le chapitre précédent avec ce que nous rapporterons de Molina dans celuici, l’on verra clairement que Molina eft purement Congruifte, & que c’eft en lui que fe trouve le fonds de cette doârine. Et pour montrer que la différence entre les queltions qui ont rapport à fa matière, & les a fait imprimer f^arément , de crainte de trop embaraflêr fon commentaire par des queftions étrangères. Puis donc que cet ouvrage eft un commentaire fur S. Thomas , c’eft dans cet efpiit que nous devons le lire & en juger. Molina commence par expliquer les forces du libe» arbitre , il y emploie (à ces deux Auteurs , au moins pour le fonds prémiere partie, & en la finiffant il décbdes chofes & pour les principes , eft moiiv- 1 re que cette matière eft comme la bafe 8e dre que je ne l’avob penfé d’abords >ux | le fondement de tout ce qu’il doit dire peTages de Molina que je rapporterai, il : dans fon ouvrage. Difp. za. p.po. edifaudra en joindre quelqu’un de Suarès qui donis Antverp. likcupfHt dt virAm ary a rapport. | bUrii mfiri ad natssraUa 0- fsspermostralùt Quoique le traité de Molina Dt Çpis- ^ttra, vclsui ia kajim ac fsmdÀmemssm ctetrdii foit écrit tout de fuite fur les que- ; ttrorstm dkttuU fitta sosa bat eatrt. liions & les articles de S. Thomas qui ont ' On trouve la même choie à b tête de k rapport è cette matière , cependant il con dent très-diftinâement quatre

pardes: & pouren expolêr fuccinâement le contenu, il faut fuivre dans ce chapitre bmême divillon. Difp. J. Après ce que nous avons dit dans le chapitre précraent du fendment de Suatès touchant l'équilibre , il n'eft plus nécelTaire de s'étendre beaucoup pour montrer que Molina l'a admb comme lui; & que ces forces & ce pouvoir du libre arbitre qu'il regarde comme le fondement de tout fon (yueme, eft un pouvoir d'équilibre. Il fu£t , pour le montrer évidemment. Digitized by LiOOgle

Sect. VII. Part. II.

& *l'origine de ſes mouvemens* ; enfin ſi n'aiant pas, de l'aveu de ſon auteur, le bonheur d'être appuié de l'autorité du ſaint Docteur, auquel l'Egliſe nous renvoie pour nous inſtruire des vérités de la grace, il a au moins celui d'être fondé ſur une Philoſophie capable de ſatisfaire.

C'eſt de Molina plutôt que de Suarès que je tirerai l'expoſé de ce ſyſteme, parce que Molina eſt la ſource, & que c'eſt dans ſes écrits que Suarès a puiſé. Il eſt vrai que c'eſt dans les ouvrages de Suarès que nous voions le nom de grace congrue donné à ce nouveau genre de ſecours; mais il n'eſt pas ſurprenant que ce ſyſteme n'ait reçu ce nom que quelque temps après ſa naiſſance, ni qu'il ait trouvé, après avoir paru, des ſectateurs qui l'aient poli & perfectionné. Au reſte en comparant ce que nous avons rapporté de Suarès dans le chapitre précédent avec ce que nous rapporterons de Molina dans celui-ci, l'on verra clairement que Molina eſt purement Congruiſte, & que c'eſt en lui que ſe trouve le fonds de cette doctrine. Et pour montrer que la différence entre ces deux Auteurs, au moins pour le fonds des choſes & pour les principes, eſt moindre que je ne l'avois penſé d'abord; aux paſſages de Molina que je rapporterai, il faudra en joindre quelqu'un de Suarès qui y a rapport.

Quoique le traité de Molina *De Concordiâ* ſoit écrit tout de ſuite ſur les queſtions & les articles de S. Thomas qui ont rapport à cette matiere, cependant il contient très-diſtinctement quatre parties: & pour en expoſer ſuccinctement le contenu, il faut ſuivre dans ce chapitre la même diviſion.

## ARTICLE I.

*Où l'on expoſe ce ſyſteme touchant les forces de la nature.*

### I.

MOlina dans ſa préface déclare qu'il veut ſuivre S. Thomas, parce qu'il le regarde comme le ſoleil & le prince de la Théologie ſcholaſtique : *Quem veluti ſcholaſticæ Theologiæ ſolem & principem ſequi decernimus.*

Cet ouvrage eſt proprement un ſupplément à ſon commentaire ſur la prémiere partie de S. Thomas, dans lequel il a raſſemblé ſous un ſeul point de vue toutes les queſtions qui ont rapport à ſa matiere, & les a fait imprimer ſéparément, de crainte de trop embaraſſer ſon commentaire par des queſtions étrangeres. Puis donc que cet ouvrage eſt un commentaire ſur S. Thomas, c'eſt dans cet eſprit que nous devons le lire & en juger.

Molina commence par expliquer les forces du libre arbitre, il y emploie ſa prémiere partie, & en la finiſſant il déclare que cette matiere eſt comme la baſe & le fondement de tout ce qu'il doit dire dans ſon ouvrage. Diſp. 22. p. 90. editionis Antverp. *Hucuſque de viribus arbitrii noſtri ad naturalia & ſupernaturalia opera, veluti in baſim ac fundamentum cæterorum quæ dicenda ſunt toto hoc opere.* On trouve la même choſe à la tête de la Diſp. 3. Après ce que nous avons dit dans le chapitre précédent du ſentiment de Suarès touchant l'équilibre, il n'eſt plus néceſſaire de s'étendre beaucoup pour montrer que Molina l'a admis comme lui; & que ces forces & ce pouvoir du libre arbitre qu'il regarde comme le fondement de tout ſon ſyſteme, eſt un pouvoir d'équilibre. Il ſuffit, pour le montrer évidemment,

Digitized by Google

prêuvée par le raifotmement. 357 demtnciit} de dire ici en un mot : pr^ devoirs & des vertus natnrelks» des miercment que Molina croit qu'il n'y a^ccs purement naturelles , d'avec l'e'rat qu'un concours concomitant qui puiflc d'innocence, dans lequel l'homitie a été quadrer avec le libre arbitre : fccor.de- j créé avec la grâce, il établit pourprinciment qu'il s'en explique très-nettement , pc que dans l'état de nature tombée où dans fa Difpute 40. p. itSp. où il dit; j ix>us fommcs, nos forces font les memes Quod de JinjH comfofùo ac dhijo dki ali- qu'elles auroient été , li nous avions été qHoado mérita conjHevit , tociem créts dans l'état de pure nature, en forte* qHjjtdo in arbitrU) ipfi veri adeji facnltat ad ; que le péché originel nous a blelTés fculecantrarinm , nihii omnino impetùeme re qna ! ment dans les dons gratuits, f'ires natupraexifiit , (ÿ- coixerere no» poteft cum tait ^ raUt talcs fecttndjsm fi manfirttnt , quaUs ij. cantrario. Il appone pour éxcmple h \ idas effemus habitnri, Ji in pnrts natttraliùtu préfcience par laquelle Dieu a prévu la ^ad fiiem lantnm nainralem a prmàpi» ctm-ôc.i%.ii chute de S. Pierre , & il ajoute : Etiam ^ dits fmjjèmtu. Peccatnm namqite primi pa- *. praexijhnte eô4em fitemià, tamimegrtim Pe- rentes filetm in gratmtù nabts naciiit, F.n Thoin»»tra efl Chrijhtm non negare , aefi ilia non forte que toute la diffcrence qu'il met enpraextitijjit. | tre notre état & cet état de nature pure , Nous l'avons futbl'anunent montré, c'cA celle qui ferait entre un homme déqu'avec b plus forte grâce ou la plus for- pouillé & un homme nud. te tentation nous avons toujours le pou- 1 Mais comme le Concile de Trente cn-seir «. voir de réfifter : mais s'il faut, pour avoir | feigne , après le Concile d'Orange , que le '• '• ce pouvoir & être libre , qu'il foit auffi , hbre arbitre ell incliné & atténué par le entier à cet homme qui a la plüs forte ' péché, ce qui contredit ouvertement fon grâce, de faire, dans ce moment & pofé 1 principe •; il répond que c'eft que nous cette grâce , une aélion mauvaifc , que avons perdu la juftice originelle , qu'il s'il n'avolt pas cette grâce : s'il faut qu'il didinguc de la grâce & des vertus ; & que n'y ait rien qui l'empêche de faire une ' cette julHce corrigeant les défauts , & roauvaife aélion, &qui ne puiflc compa- <^g||3nt unevigueur à l'homme innocent, tir avec cette aâion , il cft villble que le p^W accomplir les œuvres naturelles, elle pouvoir de cet homme efl un pouvoir efl comptée parmi les dons naturels , quoi d'équilibre, en forte que, pofé la plus qu'elle (bit furaature Ile. grande grâce, ou pofé la plus fotte ten- Suarès To. i. de Gratià Praleg. a. c., talion quand il n'y auroit aucune grâce, 8. p. 14a. tient le meme

principe; Nail foit également fans inconvénientque cet inraies vires hominüvel liberi arbitrU, qttoad homme agifleeffeéhvement, foit d’une ma-gradttm fiu perfiüionem quemin ftatn naniere, foit d’une autre. Mais fuivons les tttra para habèrent , non j'niffe diminttas ht conféquenccs que Molina a tirées de la nasttrà lapfà ex vt filins peccati originales e néceflité de l’équilibre. . fid filetm qitoad rebnr ^ integritatem quam * a jnjhtta originali accipiebant. II- ! lî j K E M A R Q. U E. Expose du système. j Remarquons en paflànt fi ce que nous Après avoir diflingué un état de pure avons dit ici touchmt cette juftice originature, c’efi-à-dire, un état dans lequel nelle efl fort clair, & fort conforme 1 la il y auroit une récompenfe naturelle, des, doûrine des Conciles. Tbm, //. I V v ComDigitized by Googlc

ïrcT. VII. PiUlT.II S3^ La Trémotim phyftque Comme Je n'ai pas Heflcin de m’dcarter , Je laifle plufieurs cliofcs que je pourrois'dire, pour remarquer feulement <î cette doftrine favorife beaucoup le p<;che' originel. Ce que nous avons touché dans le chapitre précédent peut le faire fentir. S’il y a un péché originel , comme l’Ecrirurc, les Peres &c. ne permettent pas d’en douter, il y a dans notre cœur des inclinations & dés amours corrompus; c’eft de quoi S. Aiiguflin&Julienconvenoienr. Et s'il y a dans notre cœur des inclinations corrompues, nous hommes plus enclins vers le mal, comme le dit S. AugufHn, & la balance eft penchée de ce côté ü. S. Auguftin & les Peres prouvent le fêroit pas polTible de diftinguer un enfant d’Adam , d’avec ceux de l’état de nature pure dont parle Molina. Pourquoi donc les SS. Peres veulent-ils que le fpeâaclc de notre nature blelTée , languilTante , chargée de maux foit la preuve du péché originel.'’ On a coutume de regarder b corrup,rion générale 8c effroiable du genre humain , & en particulier celle des paiples barbares, comme une preuve de cette grande vérité. Suarès alàolit cette preuve en difant au c. 9. • p. 149. qu’on ne peut pas dire fi dans l’état de nature pure la corruption eût été plus grande qu’elle l’eft maintenant , ^ <jHOJt contrairt , puippu malgré Its injfrftélions <pt’ Adam a données à fis defiendans , ils fi fions corrosnpm fi jacipéché originel parles peines qui font \cfiement. (fions prefique tosu été aveuglés, il fujet de nos gémiffemens, & qui fe font ! efl a croire que cela firoit arrivé encore plus appercevoir d’une maniéré fenfible ; mais j aifiment tfi plus géssséralement dans l’état de ' comment fentira-t-on de telles peines, fi Ton veut que nous ne foions bleifés que dans les dons gratuits. Un Européan arrivant en Amérique fe biffa par fa faute furprendre par les Sauvages ; ils lui prirent Jufqu’i fes habits. Aiant épargné fa vie il demeura avec eux, & comme^|h' fttre nMHre. 1 Après tout , Suarès raifonne conft^ j quemment; cela eft jufte,finous ne fom; mes point bleifés dans notre nature r & Suarès aulfi bien que Molina ont railôn de dire que nous ne hommes point bleifés dans notre nature , & que nos forces na» coutume eft d'être nuds, il le fut comme nirelles font entières , fuppohé que nous les autres. Dans ce païs, il lui naquit des enfans qui furent élevés avec les "cnlans •des Sauvages. Un jour cet homme vint i parler en leur préhence du malheur qui lui étoit arrivé; il ne put en rappcller le fhuvenir fans verfer beaucoup de larmes: pour les enfans, qui n’avoient jamaisgoûté une autre maniéré de vivre que celle des Sauvages, ils n’en furent pas fort touchés ; & leur pere

eut beau leur repréfenter que les Sauvages étoient nuds , & qu’eux étoienr de't>ouili.f.'s, que fans fon malheur ils heroienc habillés comme ks Européans , il ne put réuffir à les attendrir. Si le péché originel ne nous a bleifés que dans les dons gratuits , il ne aions l’équilibre. Pour peu qu’elles fufhent atténuées & inclinées , b balance penchcroit d’un côté. I I I. Expose' du système. Molina dihp. 7. fur le même art. de S. Thomas, décide qu’il eft au pouvoir du libre arbitre, avec le heul concours général de Dieu , de croire par un aâe purement naturel les articles révélés, comme étant révélés : In facstltaie liherii arhitriiy cum file concttrfiu générais Dei , rebus propo~ fit U ajjentiri tiwquam à Deo revelatis, alita tarrsen qui fil mer'e naturalis. Mais. Digitized by Google

Tiret f. DKr. t. protevée par U Mais quand il s’agit de croire d'une' mamcre furnaturelle > il faut qu’il précédé une illirilration furnaturelle dans l’entendement , & une afiêdiou fumaturdle dam la volonté, (ar là Dieu influe dans nos aâes nous attire; & parce que ces mêmes aâes émanent du libre arbitre, fans le concours duquel iis ne feroient pas ; en tant que ce libre arbitre conlcnt à la vocation divine, l’on dit que par ces aéfes les adultes approchent de b foi : Qui* wro iidem Athu tmAHont À lihtro terhitric (fine CH}MS çeacwrfH frwfiu non effent)- <jHAtenns confinfnm protêt vocAtiom tùvùiA, dtcÙHr AAulttu iijdem AÜéns Accedere ad fidem. A cette occafion il cite un paflâge de Gcnnade. ConfonAnt hü omaiitu , dit Molina , vert a iüa ex Litro de EcclefiA^ cit DogmAtitnt CAp. zi. Aiânet od qn*rendAtn fidntem AriitriS libertAS , id efi, rotioAAlij voluMAs, fied AdiHoneme prins De» (fi invil Ante tffi fidntem, nt vel eligAt,. vel JeqnAinr, vel AgAt ocenfione fiAluiit, htc efi , infiphrAtione Dei : nt antem confieqnAmnr ipêodelegit, vel qmodfiqnnnr, vel epud occefione Agn Dei jjfe Lbcre confitemnr. Imtinm erg» fiklntis nefirA De» mifirAnte Ijahemns j ut Acqnie/cAmns fidnlifierA infiparalioni , mjhrA potefiAtis efi ; nt AdiptJcArpnr qnod Acqnie/cendo Admonilioni cnpimni (Juflifleationem videlicct ipfam , habitufve ex quibus çoalefcit) divini efi mnnerit; ut non LdiAmur in Adeplo fidntis mnnere , fiollicitndinti nofir* efi , ^ colefiis pAriter Adjntorii^ ut lAbamur, poteflAtit nofir a efi (fi ignAvie. Sans doute que Molina fe feroit bien donne de garde de citer ce paflage , & de dire confintAnt hit omnibus verbu ilU, s’il avoit fu que c’eflun palTaee d’un Demi-pclagien qui explique fa doârinc. Nous avons dévelof^ dans la cinquième fëdion le fens de ce paflâge, & il parok que Molina ne l’a pas entièrement compris. ratformetnent. 339 Non feqlemcnt MoKna fuppofe que Chu . p. l'homme fans aucune grâce furnaturelle forme un aâe de foi naturel . mais aufli que lorfqu’il lait que l’aôe furnaturel efl néceflairc pour le falut , il defire de l’avoir, il tâche de le former, il demande le fccours de Dieu pour y réuflir , & il s’efforce à fe difpo^ à le recevoir. Cependant CCS ades étant purement natiuels, ils ne font d’aucun mérite pour obtenir U grâce furnaturelle & prévenante. Difp. 9. p. z8. Quidqnid ex filis finis nAtnrAiibnt bamo ejficiAt , jive nt AÜn mere nAtnrtdi revtlatis A^emiAluTt five ut pofieptAm edotlns fuerit fiqternAturAltm Ajfenfitm ejfe nd fidnlem necejfArium,opiet itAcredu'e, Aut etinm conetnr ex donc (fi Auxilio Dei finpemAtHrAr li nfiêntiri , finie denUpue AnxiUnm illud fibi

donnri pet ai, aui Ad illnd reetpiendum fiktAgAt fie dtfiponere , fitnè id lotnm nnllins efi mer tu ont vigorts , nt eigrutiA preveniem propter ejujmodi dtfipojitiones impendAtur. Remarclue. H n’efl point furprenant que Molina ne demande point de grâce furnaturelle pour [produire tous ces effets ; il efl perfuadé [que l’iiomme dans cet état-ci a les mêmes forces qu’il ctoit qu’il atiroit dans l’état de nature pure: & il en eff perfuadé parce que, comme nous venons de le dire, il eli; perfuadé que notre liberté ne peut fubflfler fans être en équilibre. IV. Expose' DU système. II avance dans la Difp. 9. page 29. que la vocation intérieure , c’eft-à-dire , la grâce excitante furnaturelle dépend beaucoup des Miniftres & des efforts de l’E-, glife , de quoi nous parlerons peut-être dans la fuite ; & il avance de plus qu’elle dépend beaucoup du libre arbitr^de Celui qui qfl appellé. Pmet 3. vocMionem Vv 2 'Dei Di,,:ti7od ly Goo^

**The text on this page is estimated to be only 28.14% accurate**

340 ^rénul^vn^^hjf^fiiè'n SicT. Dci rnttmoM mtdtMM eiiam penberï à h’cuflTent fervi de rieff pttMtk^CT; 'je if*’- lihcro cjui arburiotjui vocMur. Voilà une (uppofe qu’un hoinmc fifas aucune grâce *' étrange propofition , mais fa raifon ne l’ert croie tout ce que Dieu a révélé , qu’il pas moins; c’eft, dit-il, que l’homme a efpere, qu’il aime, qu’il fafTe pénitence, pu venir ou ne pas venir écouter la fiintc ( que fachant que pour être fauvé il faut aparole; que l’écoutant il a pu s’y appli- voir des dons furnaturcls, illesdefire, il querous’en dirtraire ; qu’il a pu venir les demande à Dieu, il s’efforce de les l’entendre pour s’en n»qucr ou pour a p- recevoir, qu’il furmonte même, comme prendre. Or quoique Dieu n’appdie va l’enfeigncr Molina , les plus violentes point l’homme à la foi pour fes mérites, tentations, qu’il fouffre le martyre pour il eft très conforme à la railbn qu’il aide l’amour de Dieu , tout cela fans grâce , par fa miféricordc celui qui eft venu dans flëloft Molina; que ferons-nous d’un tef le deflein d’apprendre plutôt que celui Homme/ te-peidraiiMMiml'^ qqe cel» qui eft venu dans le deflein de fe moquer, feroit dur ! Il eft vrai qu’ilê l»)>éné oriparce que le prémier eft moins inepte &^gincl, mais le péché originel mhs a nui moins indigne de recevoir les dons de fittiemem dam Us chofis grattsites ; Sc nous Dieu. Lii ft euttm Dtm non vacet ad fi- verrons dans la fuite que fcs enfans morts tUm propter mérita aJùjua ejus qui vocarw... fans bâteme feront dam U mime état que rationi valAè confira aneum efl, ai hune po- ' s'iis avaient été créés avec la nature toute putius qtt.im iltum mifiricordster adjuvet Deus, re. Le fauverons-nous , cet homme? ui paie nm'us Mcpiu/n & minks tndigtuun ad Mais pour pars'cnir à la gloire, c’eft un deaa Dei recipienda, [article de foi qu’il faut avoir la grâce 11 ajoute; Ouod hâc dr pr.tcuiente Dif- fumaturelle. Qii'en ferons-nous donc? putatione diélum efi de intem.'i vocatione ad Ne pourroit-on pas lui- donner une troifiderrr, ùaelügcndum e/l etiam de excitatio- ficme place, differente- dü ciel & de Tenru interna fidelis ad peenitentiam per gratiam^ (cr , c’eft-à-dire-, une vie éternelle qui pravenientem. Imo iUs^ationibm (p- auxt- fut heureufe, mais diftinguce néanmoins üis quibus jnfiificati a Deo adjuvantur, turn du royaume du ciel / Lffeétivement ce . ut majora jptritûs iucrementa pe/ripiant ,tum feroir bien le meilleur : les Pélagiens l’anc tcnsjsior^us fuccumbant. voient prétendu, mais ils ont été fi rudeLnfin il dit que Dieu, eoramea modo ment battus dans ce retranchement qu’ilfioà /dpientià Uges,

quibus visam fpirituaUm jU’y a pas moicn de s’y retirer. Le paéfe atque cjtts incremeatum conferret , ofcommo- de Molina vient au fècours ; c'eft uneda/fi, ru ficus per gratiam hominis naturam loi établie par convention faite entre le tx fi liheram perficiebaty ita eriam ante re- ^ Pere éternel & Jefus-Chrift, que quiconceptionem gratia, in ipfa receptione , ac po- que fera tout ce qui eft en lui par les efJiea in augmenta i/lim fuum locum libéra re- forts de la nature, obtiendra infailliblelinqueret arbitrh , quatenies ita ÿyê ment la jp-ace, qui s’unifiant à ces aéfes tjfit omnium bontrum, nrrtniaque ci accepta les transformera à l’inftant, & de naturels referrentur , ut nihilo minus Itbero arbitrio qu’ils étoient les fera fiimaturels: voilà frtfria indu/hria cr loMS firvaretur^ le dénouement; & ce dénouement vient encore fort à propos pour l’équilibrer Remarq^ue. l’équilibre entre par tour, n eû» ttc inutile de tant éxalter les for- Dans l’état où nous femmes, il eft orces DaturtUcs du libre arbitre , fi clksjdonncde faire des aétions d’une maniéré £urDigiîL 1 by C - 'qlc:

prwüèe par le furnanucne ; & Molina ne difconvient ' pas que tout homme étant obligé â Ce fau- , ver, ne foit oblige parconlcquentàdes a- | éhons proportionnées au falut. Il faut donc que par rapport à ce point l'homme foie libre , & que ce commandement lui foit poiBble. Mais comment cela <ë peutil, il pour être libre il faut être en équilibre 1 Car la grâce eft abfolumcnt néceffaire pour les adions fumaturelles,&pour rendre furnaturelle la première adion d'un honune qui fe convertit, la grâce aduelle eft néceifai rement requife , félon les principes de Molina. Ainfi quiconque n'a pas cette grâce, a beibin qu'on lui ajoute quelque choie pour faire des adions de cette nature , & n'a pas un pouvoir ^al. foie pour les faire , foit pour ne les pas faire ainiî. Si donc, pour être libre, U faut avoir cette égalité de pouvoir, il paroit qu'il faut conclurredece principe, ou que les hommes qui n'ont pas la grâce, n'aiant pas l'équilibre pour les adions fur- ! naturelles , ne iônt pas libres fur cet article, & qu'il y a des commandemens qui | leur ibnt impoilibles ; ou que tous les inftdeles ont toujours la grâce aduelle qui ' leur donne l'équilibre pour fe convertir, qu'ainfi ils ont toujours de faintespenfées, ' & de bons mouvemens furnaturels , & ! qu'il n'y a pas un feul moment dans lequel ils n'en aient. I Mab Molina a bien fenti qu'il ne pouvoit admettre ni l'une ni l'autre de ces i conféquences. Qu'a-t-il donc fait pour fauver l'équilibre ? Il a fuppoié que Dieu à la vérité ne donne pas toujours cette grâce aux inftdeles , mais il a fuppofé en meme temps qu'ils l'attirent, cette grâce, en failânt de bonnes œuvres par les forces | de la nature. Par ce moien il a cru trouwrdans l'homme un équilibre, meme fur cet aitkle ; non pas un équilibre qui fut toujours dans la nature de l'homme pour faire des adions d'une maoicre fumaturelTem. If. raiformement. 341 le & pour accomplir ce précepte, mab un CHar.II équilibre pour acquérir cette grâce dont^*'^'^^“ il avoit befoin pour donner à ces ades la qualité dcfumaturalitcqu'ib doivent porter. On fent par comment Molina a été engagé î foutenir le pade. Car fi d'un côté pour être libre il faut être en équilibre , & fi d'un autre côté tout adulte eft obligé à faire des adions d'une manière furnaturelle pour obtenir la vie éternelle, il n'y a que trois partis à prendre. Le prémier eft de foutenir que la grâce aduelle , qui eft capable de rendre les adions furnaturelles , eft toujours donnée aux infidèles , & qu'il n'y a aucun moment dans lequel ik n'aient cette grâce, afin qu'à tous momens ils foient libres fur ce point, & que tous les commandemens leur foient pollibles. Molina ne le fuppofe pas ; au contraire ; & véritablement il

ne faut que l’expérience pour être convaincu que les infidèles n’ont pas dans tous les momens de leur vie une fainte penfée, & un mouvement fumaturel qui les porte toujours aduellement à Dieu. Le fécond eft d’avancer qu’il y a des infidèles & des endurcis , qui n’aiant pas aduellement cette grâce ne font pas libres par rapport aux adions furnaturelles , & auxquels le précepte, qui les leur ordonne , eft impoilîble. Mais c’eft une erreur fur laquelle on peut voir les Controverfiftes & les Théologiens. Le troilicme eft de s’imaginer que les hommes qui n’ont pas la grâce ont un pouvoir d’équilibre pour faire des adions naturelles qui attirent cette grâce; & c’eft ce que Molina a prétendu & qu’il va nous expliquer. Expose du système. Difp, 10. p. ji. OMtitJiiittkpit Itif V v J rum DigCi’od by Google

ſurnaturelle ; & Molina ne diſconvient pas que tout homme étant obligé à ſe ſauver, ne ſoit obligé par conſéquent à des actions proportionnées au ſalut. Il faut donc que par rapport à ce point l'homme ſoit libre, & que ce commandement lui ſoit poſſible. Mais comment cela ſe peut-il, ſi pour être libre il faut être en équilibre ? Car la grace eſt abſolument néceſſaire pour les actions ſurnaturelles, & pour rendre ſurnaturelle la prémiere action d'un homme qui ſe convertit, la grace actuelle eſt néceſſairement requiſe, ſelon les principes de Molina. Ainſi quiconque n'a pas cette grace, a beſoin qu'on lui ajoute quelque choſe pour faire des actions de cette nature, & n'a pas un pouvoir égal, ſoit pour les faire, ſoit pour ne les pas faire ainſi. Si donc, pour être libre, il faut avoir cette égalité de pouvoir, il paroît qu'il faut conclurre de ce principe, ou que les hommes qui n'ont pas la grace, n'aiant pas l'équilibre pour les actions ſurnaturelles, ne ſont pas libres ſur cet article, & qu'il y a des commandemens qui leur ſont impoſſibles ; ou que tous les infideles ont toujours la grace actuelle qui leur donne l'équilibre pour ſe convertir, qu'ainſi ils ont toujours de ſaintes penſées, & de bons mouvemens ſurnaturels, & qu'il n'y a pas un ſeul moment dans lequel ils n'en aient.

Mais Molina a bien ſenti qu'il ne pouvoit admettre ni l'une ni l'autre de ces conſéquences. Qu'a-t-il donc fait pour ſauver l'équilibre ? Il a ſuppoſé que Dieu à la vérité ne donne pas toujours cette grace aux infideles, mais il a ſuppoſé en même temps qu'ils l'attirent, cette grace, en faiſant de bonnes œuvres par les forces de la nature. Par ce moien il a cru trouver dans l'homme un équilibre, même ſur cet article ; non pas un équilibre qui fût toujours dans la nature de l'homme pour faire des actions d'une maniere ſurnaturelle & pour accomplir ce précepte, mais un équilibre pour acquérir cette grace dont il avoit beſoin pour donner à ces actes la qualité de ſurnaturalité qu'ils doivent porter. CHAP. II ART. II.

On ſent par là comment Molina a été engagé à ſoutenir le pacte. Car ſi d'un côté pour être libre il faut être en équilibre, & ſi d'un autre côté tout adulte eſt obligé à faire des actions d'une maniere ſurnaturelle pour obtenir la vie éternelle, il n'y a que trois partis à prendre.

Le prémier eſt de ſoutenir que la grace actuelle, qui eſt capable de rendre les actions ſurnaturelles, eſt toujours donnée aux infideles, & qu'il n'y a aucun moment dans lequel ils n'aient cette grace, afin qu'à tous momens ils ſoient libres ſur ce point, & que tous les commandemens leur ſoient poſſibles. Molina ne le ſuppoſe pas ; au contraire : & véritablement il ne faut que l'expérience pour être convaincu que les infideles n'ont pas dans tous les momens de leur vie une ſainte penſée, & un mouvement ſurnaturel qui les porte toujours actuellement à Dieu.

Le ſecond eſt d'avancer qu'il y a des infideles & des endurcis, qui n'aiant pas actuellement cette grace ne ſont pas libres par rapport aux actions ſurnaturelles, & auxquels le précepte, qui les leur ordonne, eſt impoſſible. Mais c'eſt une erreur ſur laquelle on peut voir les Controverſiſtes & les Théologiens.

Le troiſieme eſt de s'imaginer que les hommes qui n'ont pas la grace ont un pouvoir d'équilibre pour faire des actions naturelles qui attirent cette grace ; & c'eſt ce que Molina a prétendu & qu'il va nous expliquer.

## V.

### EXPOSE' DU SYSTEME.

Diſp. 10. p. 31. *Quotieſcumque liberum*

StCT. Vil. 34a La T r émotion phyfique rum arbiir'utm ex JmU virihtu natm-Alibiu ."V 6\c'i f« propres paroles: Conditionem f$ti Pari II » p^“fie-ve ejl eid conAndnm totum j ^*4 Dexs promifit emailmi éuùdtis proximum ' id t]Hod ex fefi petefl , um circa ea qiujùies \MMxiliMm fn^ciens nd fdutem Jeu Jîdem, huhet , addijeenda AmpUiltuda , q$tdm I filum négative ejfe inteltigendum , id efl , Ji circa dolorem de peccatü ac ju/lificMionem , | homo ex parte Jîtâ impedimemum divina a üev conftrri gratiam pravenientem , auxi- \vocatiem non pofuerlt i er eodem modo exliave cfuibiu id facial , nt oportet ad fidu- ponendum ejfe illud axioma, Faciemi tjHod in terni non qnidem i}Ui^ te conatu dignits ef- Je eft Dens no» denegat gratiam, htieUetlnm ficialttr talibui anxiliu > uUà^tte ratione ea , de prima gratta auxiliante ; nrfacere qnod promereatttr , fid qnomam id obtinnil nobù^trt Je ejl , tantum Jit non ponere obicemi nnde Chriftut ob faa mérita , atcjue inter loges ft lex nature Jèrvetur, tantum id ferviet ad quas tam ipfe quàm Pater attrnus Jlatuerunt ! impedimentum removendum , non quia ilta de auxtliû ep danse , que tsobit Cfnjiut pro- operatso fit aliqna ratio obtinersdt gratiam. teseruit, mtr'e grat'is conferendis.una, lAQÿBÏ _ RATIONI MAXIME CONSENTANEA FUIT, K. E M A R Cl. V E. Ut quoties ex nojiris viribus naturalibui «- ! JJ Suffit de rapporter fur cet article le ungnna naremnr facere quod in nôbis eji , w- ■ jugement de l’Aflèmblée du Clergé de bis ejfent auxilia gratia , quibus ea, ut opor- ! France en 1700. dans là Cenfure §. 2. de rapporte, tet ad falutem , effeeremus, ut eâ ratione Propof. j. Axioma iUud.theologi-'fj^^J^ dum ejftmus in via , femper in tuanu liberi ^ » Facienti qteod injieji Deus non dene- « p*ô«> arbitra nojiri ptfita ejfet faites nefira, per nef- \gat gratiam, non Jolùm verifjimum efl as- q«^n, que if fit ftaret, quod ad Deum non couver- j doîtrine Script ura , Conciliorum (J- P ateremur. . trum maxime conjèntaneum ; veritm etiamhno^i^tas Suarès admet aufli le pade. Operis de P^ tJludfignificatur obligatio qtsam Dent hadiv. grat, part. l. lib. 4. cap. 1 5. il dit * betdandt gratiam facienti quod in fi efl, nec Fereéterque Dieu a réfolu de donner à tous quod efl ex Je viribus gratia hommes , & cela en vue de Jefus-Chrift , '/ êré eiiam ilU, qui citm non habeat gratiam , k pjice fufHlânte pour croire & devenir j *'**^*‘*' OPOD est in se viribus NA-rien»d>B enfans de Dieu; mais que puifqu'il ne la I turæ. donne pas effedivement i tous , c’eft que | Propof. 6. Qmatamen operaviribus fidius « n>oina là promelTc n'eft pas abfolue, mais CQnia- \”****"*‘^i‘*<‘'””tn»J}eriliafunt,atepue'sHcafa-'^J^

tioncllc; qu’il y a donc une condition à <damerendidonaintrinJk'eifi theologici fuper-'^ remplir, & que cette condition n’eft point "^"raliai ideà dicimus obligationem , qnam ^ ‘ que cette \ f^erendi gratiam facienti quod un effet de la grâce promife ; _ condition eft que Dieu donnera la grâce à "’fi viribus nattera , feu viribtu gratia tout adulte qui n’y mettra point d’obfta- naturaiis, fivt non theologici Jiqumacle; & qu’ainfi un adulte qui fans grâce 7*r4&r, non oriri ex bonùate taJOem operum. obfervera la loi naturelle, & qui fera tout ^ tac teUomerito,Jht cond^ Jhe congruo, ce qui eft en lui febn lès forces paturelles, ' »» operibus in ordhte ad grapar là cet adulte, en ne mettant point d’ob- >i*m ; fid ex facto inter Chrifltemfideftaclc à la grâce, l’obtiendra, cette grâce jujforem nojkum efi Patrem mite , ad graqui nous fecourt : & qu’il faut entendre hominibue conferendam propter Chrijii ainlî cet-axiome , que Dieu ne refufe pas mérita , refpitjendo ea naturalia opéra ut fa grâce à celui qui fait ce qui eft en lui, purum terminum , non ut meritum uUum, brfqu’on l’entend de la première grâce. rigorofam conditionem. CenDigl'l.-tr.; by C

'prouvée par U raifiimement. C E ; N S 3+3 O R A. Htt dH<e ftoftpùonts , quÀ farte camfam Jifiernèndi inter juflos ts" non jt^los in opéra mere natnralia referunt iSemipcUgianifimtm inftaurant , mm/uis tanthu vocibns. Patium OMtem <jHod inter Dentn cr CijriJlnm ajferitier, commtntHm efi temerarinm, erroneum, nec foinne tacenie fed etiam adverfante Scr^ttrà ^ SS. Patrnm traditione prolatttm. Expose' du système. Molina pou/Te fort loin cette doârine: il n'cn excepte pas les endurcis ; car en pijcji,* parlant d'eux il demande li Dieu leur re» fttlê là grâce, lorfqu'ils font tout ce qui eft en eux félon leurs forces naturelles. S. V I. y IL A» r.IL Expose' nu stst EME. Voici une queflion que notre auteur propofe dans la difp. t z. il deqtan* de , Nnm à filà pravaiiente grMii pro~ ventât qnbd e dnobus converiatHr altcr, aiter ' " non l Et il répond que non. Sa preuve eft premièrement , que deux peribnnes étant ^çales , aiant toutes deux une grâce égale , il peut arriver , par leur liberté toiite feule , que l'ur.e fc convertilTc , & non pas i'autré; Secondement , de ce qu'un pécheur devient propre à recevoir I la grâce félon les loix que Dieu a établies, cela dépend beauconp de fin , libre arbitrée^ Il faut remarquer que, félon Molina, mitant donné pour coopérçr à toute cette aéèion , comme nous l'expliquerons plus Auguftin femble dire que Dieu la leur re- ' cette grâce prévenante furnaturelle , qui fufe : Partent ajfrmantem ajferere videtur eft un bon mouvement & une fainte illujdttgteftinHS in Ubro Expo/, quarumdam ftration , influe fur toute l'action de propojitionum ex Epijl. ad Rom. S. Augu- j l'homme quand il plaît à l'homme d'agir, ftin, qui alors étoit, comme il le dit lui j & que de plus il y a un concours concomême, dans des fentimens trop relâchés, & erronés fur les matières de la grâce j Molina néanmoins trouve fon fentiment ' amplement dans la fuite. C'eft pourquoi trop dur, & il dit ; ■ Serr.per tamen vera Molina noiis dit qu'il n'y a aucune raifon mihi vifa e/l contraria /êntentia. ^ j formelle dans les actions d'un jufte , que Entre plufieurs raifons Molina apjxirtc j ce jufte n'ait reçue de Dieu , & dont il celle-ci, qui eft que, fuppoféque Dieu puilTe fe glorifier ; ce qui n'exclud pas n'accordât pas fa grâce à un endurci qui ' néanmoins la coopération du libre arbitre féroit ce qui eft en lui félon les forces de qui rend les délions dignes de louange & la nature , cet homme manqueroit de tou-^ de la récompenfé éternelle. C'eft pourte cfpérance de la vie éternelle. ^ otnni vita aterna. R E A Carcret^ quoi, dit Molina , quand ce jufte fe glorifieroit de ces aétes du côté qu'ils font fortis de lui librement , quoique

partiellement d’une partialité de caufe & non Ainfi l’elbérancc d’un endurci eft fon-| paj d’effet, en rapportant néanmoins prin-dée fur fes forces naturelles , par lcfquel-| cipalement la gloire & l'honneur à Dieu, les faifant tout ce qui eft en lui , il ob- de qui ils d&oulent principalement & * Q.U tiendra h grâce. Èft-ce li fur quoi l’Eglife de Jefus-Chrift nous apprend à appOMT nos efpcrances , Qua in fda jpe gratià riÜglû m/mitur f comme de leur prémicre caufé, certainement il ne feroit pas infenfé , mais il diroit la vérité, parce qu’il ne fe glorifieroit pas de l’aéte , ou de quelque raifon formelle de fon acte, comme s’il ne l’avoir Digüi^od by Google

vu. Paat 344 StcT. voit piî reçue, ce que S. Paul dwTcnd & trouve à reprendre, m.ais de fa feule coopération libre par fon libre arbitre. Cependant notre foibk-fTc eft fi grande dans cette vallc^ de brmes ou nous habitons , qu'il n'til pas à propos de nous glorifier même de cette maniéré , mais plutôt de nous humilier & de trembler fous les juLa ‘Prémotion ph^fupu. pas meme ulêr du droit qu'il nous accorde. Mais premiefement, fi nous avons la force de nous déterminer en préraiér , & que tout ce que Dieu nous donne n’ait pas la force par lui meme de nous faire déterminer infailliblement , n’eil-il pas vifible que nou? avons la principale part gemens cachés de Dieu , d'opérer avec dans notre aâion , puifque tout déprend crainte nos aéfions,& d'en rapporter l’hon- de la détermination, & qu'ainfi nous p>ouncur & la gloire au feul auteur de la grâce. Ouare rjh juftus de ejn/modi achiui , ti ex purie ijuà iibere tj!udetn,jid pjrtialùer parité Me canfe (fr non cffeüûs, ub ipjo emaiurunty gtormretur, precipne tamen glorutf/t vÿ- henorem in Deum rejerenJo, a ijuo princip^L;er (ÿ- tanpMam eé origine primn flMxei nnt , Jùne non cjfel infipiens , jid verumdicerct, ejMûniam non gUiriuUtr de aÜM, TMioneve aUpnj fernudi attm , ipjdm non acceperii , ^HodPMtlui prohibe! 4C repre- . hendit , fed de Joli cooperjrione Uherà per fnnm libennn arhurinm ad itUm. l'Trnmtamen tanta ejl infirmilut nojlra, einm in hoc LurjmMmn voile uMmoi amHr , ut nec fie ^uidem expédiât gbtriari , fed potins humi- , iutri ac pjtyete jub ounliu Dei judiciù , | vereri^ omnia opéra nojlra , atijne in fo- ! 1mm gratta anilorem gioriam cj- honorent rtfnndere. R E M .s R Q.U E. Quand on a alTcz de pénétration pour appercevoir les conféquenccs qui fuivent acs princij>es , & aflez d’ouverture pour ne les p>oint cacher, il faut en venir à des maximes qui défigurent d’une manière fi vons nous en attribuer principalement l’honneur? Secondement, c’eft un grand mal de réduire à une pratique de conlêil un précepte fi grand & fi indifpcnfable. Mais ce confeil lui meme n’efi pas bien entendu. Pourquoi n’efi-il pas à propx» de penfer qu'une chofe nous appartient, lorfque véritablement elle nous appartient ? Or cette gloire nous appartient véritablement, félon Molina. Au contraire ne fcToit-ce pas vouloir honorer Dieu par le irenfonge, & pratiquer l’humilité aux dépens de la vérité , que de nous delTaifir de cette gloire pour la rapporter à Dieu î VIL Expose' du système. \ Il demande dans la Difpute 14. fi, fansfagt 4tgrâce & avec le feul concours général, un : homme peut produire un afte de contrition par amour , ou d’attrition par la crainte; car il prétend que

l'attrition con- E»set«. çue par la crainte fervile fufîit avec le facrement, pourvu qu'elle foit furnaturelle. Mais elle nemanque jamais de l'ctrc.puifdéplorable la Morale de Jefus-Chrifl. On 1 que des qu'un homme eft prêt à s'eflForvoit que Molina en a (ênti quelque peine, j cer de craindjc , & î faire tout ce qu'il & que pour fe rapprocher en quelque ] peut pour déteficr fes péchés , Reprendre forte des faintes règles, il fait deux cho- j garde à s'en abficnir dans la fuite. Dieu fcs. La prémiere eft de diminuer, autant | le prévient par un mouvement &: un don qu'il peut, la part qu'il nous donne dans | de crainte furnaturelle. cette gloire & le droit de nous glorifier; j Molina décide contre le fentiment qu'il la féconde cfi de nous confeiller de ne dit être commun , & il prétend que riiomDigitized by Google

fromiée par le raiformement. l'homme le peut. Voici comment il s’y . d’avoir foin de ne plus retomber > prend pour le décider. Prémiereraent • il didingue pour la contrition un amour efficace & non efficace. L’efficace cA celui qui eA fuivi de l’effet , l'inefficace celui qui n’en eA pas fuivi : enforte que l'amour qui étoit dans l'homme innocent n’étoit pas efficace, quoiqu'il fût abfolu , parce qu’effeétivement Adam pécha dans la fuite j s'il n'avoit pas péché , cet amour auroit été efficace. Or pour avoir la contrition, il n’eA pas nécelfaire d'avoir un amour de Dieu par-deAus toutes chofes qui foit efficace en ce fons. Secondement , il n’eA pas néceflaire que la contrition ou l’attrition foit telle , que fi dans le temps qu’on produit un aôc de l’une ou de l’autre , Û A préfentoit toutes fortes de grandes tentations, on perfiAât dans fon bon propos, il n’eA pas meme expédient de penfer en foi même à ce qu’on feroit , fi l’on fe trouvoit dans ces tentations très-grieves. Il fuffit donc qu’on ait en general un propos de ne plus pécher mortellement , quand meme Dieu verroit que ce bon propos feroit vaincu dans les grandes tentations. Troificmement , ce propos eA conditionnel par comparaifon au fecours de Dieu , enforte que l’on dife : je ferai cela. fi Dieu m’aide. £nfin n’oublions pas qu'il fuffit, félon Molina,quc cette douleur & ce bon projios foient formés par la crainte fêrvilc. Cela pofé , quoiqu’un homme, qui, comme l'on vient de dire, s’appuiant fur le focours de Dieu, faitréfolution de s'abAenir dans la fuite des péchés mortels, .A Anttt fort fragile & fort foible, 8c que ce fût avec rai^ qu’il craigmt , & qu’il foupçonnât qu’il retombe' 34f ^ il ne Ch A». II. rfaudroit pas lui refufer l’abfolurion fâcramcntelle , comme l’Eglife le pratique & les Docteurs rafTurent; & par conféquent ce propos eA affez pour une contrition ou attrition meme furaaturclle qui fuffife pour juAifier au moins avec le facrement. C’eA ce qui fait que ce propos de ne plus pécher moncllemcnt, fuffifant pour la contrition & l’attrition meme furnaturclle, ne doit point néceffaircment être fi efficace , ni par cette raifon fi difficile que quelques-uns le croient , pour qu’il ne foit point produit par les forces naturelles du libre arbitre , quant à la feule fubAancc de 1 aâe. ^uamvü ijui modo freximi cxfliCéUo Dti auxUio itmixus ftatuit téflittere dtincept à Uthalibus peccoiü , frétgiUm admoStm ac infirmMm fi Jèntirtt, meritôque iimeret,MC ptfpkAretifr fe reU^fur$tm U! peccAta , idemqne CorfcffArtMS fnfpicAreittr , modo tamen occajionet^proximM non hAberet, JlAtuereiqiie pro fuA frogilitAte chTAiHrum ne reLdeeretur y denegondum ei non ejfe /ÀcramoUAlem

tdfdmionem , m prAxù EceUftA hAbet ^ Doiloret Affirmant ; ac promde propofîtnm dlnd eft faits ad contrit ionem ont aitriiionem etiam fipemainraiem , tjHA falum cum fàcramento ad jtffiificAtionemfnffictAt. Qtu fit nt propoftnm non peccandi lahaliter a3 contrittonemor attritionem eti^ fiipemAtnrAlem fufficUns. non neceffarie ejfe debeat tam efficax eà^ ratione tam difficile, tu, qnoad folam allns fnbfiantiam, viribnsarbitriinatnralénsnonelkiainr, cjnàm difficile . (jnam efficax ejfe debere ait^nibus fefe offert. R E M A R Q. U E. Les vérités de h grâce & les devoirs de la morale ont enfemble une telle correfroit dans lès pèches, & que leConfefTeur , pondancc , qu'en donnant atteinte aux foupçonnât la même chofe j pourvu néan- vérités de la grâce , on eA conduit i déteins qu'il n'eût point d'occafions pro- , figurer les devoirs de la raoiale, & qu'en chaînes , & qu'il réfolut félon fa fragilité défigurant les devoirs de la morale, on cA Tom. II. J ^ X X cosDigitized by G= ‘ igle

SrcT. VU. Paït.II. La T r émotion' phyfafne • conduit î ne plus reconnoîcre, comme on 'criminelles fcra-t>fl difficolr^tons k$ joun le doit, le befoin que nous avons de_lagra>| de faire un a(ae femblable f Et l'on préce poiîr les accomplir. Car c'eft pour accomplir la morale de Jefus-Chrift que nous avons befoin de' b erace de fefusChrift. ^ Par des fubtilit^s & des équivoques on abolit ici b doctrine des Pères & les faintend qu'on doit fc contenter d'une telle difpofition pour accorder rabfolution à un pénitent , quand même le ConfelTeur auroit raifon de foupçonner que le péni* tent retournera dans fes péch6 ! Et qui ne fait que dans les Cenfurcs de l'Apolo* & les tes réglés de rEglife touchant b peniten- gic des Cafuiftes l'on trouve cette propo ce. Il faudroit des volumes pour traitter | fition condamnée ? Dans b cenfure de cette matière comme elle le mérite. DiIbns feulement qu'on abufe ici des termes, & que par cet abus , on énerve les plus importantes maximes. En prenant le mot d'amour & de proM. r Archevêque de Sens voici propofitions & b cenfure. Object. Lts dijent tptU rttfi pM ntetff^e gne U Qmfrjjatr fi pcrfiuuU Lt rtjütttMH de fi» pémeem î'txécmera. pos efficace pour un amour qui perfevere m m'il te jitf t mime protténement : mais il toujours; non, un tel amour n'eft point fie^ qu'il penfi que le péniient a m t heure ArLim a renémr^anr nt^nta I0 néceflaire. Adam a péché, & cependant avant fa chute n'aroit-il pas un amour. efficace ? M.-iis venons à b choie même. La difpofition néceffaire pour recevoir b juftification dans le facrement de pénitence, cft, félon les Lettres paftorales de M. l'Evêque d'Arras , approuvées par un fi grand nombre d'Evêques, un propos affez ferme par lui même pour avoir effet. C'eft un amour fcar b crainte fervile, félon les Pères , & en particulier félon le Clcigé de France, ne fuffit pas_j c'eft, disje , un amour qui commence au moins à être pins fort que le mauvais amour qui eft dans le coeur ; c'eft un amour par conftfiquenc propre à furmonter les tentations que b cupidité & les habitudes mauvaifes pourroient fufeiter. Qiie dans l'abfence des objets, & hors l'occafion de péché, l'on propofé en général par quelque crainte des peines de l'enfér de ne plus pécher mortellement dans b fuite , fuppofe que Dieu nous en donne b grâce , vraiment je conçois que cela eft plus facile que ce que d'autres Théologiens demandent pour le facrement de pénitence. Un piécheur qui retombera tous les jours dans fes habitudes meme le dejfeia général , qmeiqm'il doive retomber en bien peu de temps. Rép. La doéhine des Janjénifles tend ose defifpcir , (jr rsùne le fiscremens de ta confejjlcn.

Car ois tronvera-t-on des pémtens de qni le Prêtre fi pnijfi ajptrer qu’ils ne retomberont point ? £t files Ompejfeurs attendotem cette ceritttde,(y s'ils vosshient juger de l'avenir par les fautes pajfées dora les pénitens fi ctmfejfint, il ne faudroit plus de confeffton. Car les ornes qni ont confirvé leur innocence baptifmale n’en ont pas befoin , çif on n’a pM de certitstde que ceux qni fini tombes dans des péchés mortels , lorfqu'tls avotent la grâce du baserrse, n’j retourneront fins apres qu’ils firent confejfés. Cette maxime des yanfinijies eft donc pernicieufi à tEglifi pire qu'un interdit général. Le Prêtre doit donc ah foudre le pénitent, ibidnih qtteiqu’il fnppofi qu’il retournera a fin péché. Les Théologiens vont plus avant , (j- difint que quand même le pénitent jugeroit qu’il efl pour retomber bten-tôt en fa f aute , il efl toutefois en état de recevoir l’ abfolsttion , pourvu que le péché lui déplaifi au temps de la confefjion. ' ”•**“ Après avoir rapporté une troifieme propofition du meme livre qui regarde ! Digli'-’ed by C- 'Oglv

D!fp. I p»n* prouvée par le rai fomentent. . . - / ' - B+7 les habitudes» voici comment on les cen- Indt vero permonu pregredittur ad vira or- Cha^.II. bitrii Hojhi, circa fiaglda} aUus iÜin diofijH* fore. Censura. Ifla propojitiena permciofi fant, ad fovcndam peccandi hbidiuem txcogitata , Jàcramtnto ac virtati pccHitemia injuriopt , jndiciaria auiloriratü, tjfU in Sacrrdolihnt tan^Mom Chrifli minijhis rtfidtt , dejhuiUva, nfine aiicnarum criminnm pariidpa efficinnr. Mais il n'y^a qu'à confulter feulement un livre impnmé où l'on a recueilli les Inllruâions de S. Charles Borromce approuvées par le Clereé de France, les fentimens du Cardinal d'Aguirc, du Cardinal d'Enhof, du Cardinal le Camus &c. pour connoitre fi la doélrinc de l'ilglife efi conforme à ce qu'on lui impute., VIII. Expose' du système. On eft fâché de voir cet Auteur trouver (? peu de lumières fur la grâce dans les ■ Conciles & les Peres que la Providence de Dieu a defHnés pour mettre ces vérités dans un fi grand jour. Evolvemi tam ami^ua Ctnciüa^ advtrsas Pclagianos célébrât a t jirauficdÊm prafertim, qteam Pana ttn^ftatit HUhs tpti adversies hareticd tofdcm Jcrip/ère, imprirnts yétgajlpium , facile prime imuitH Jpecies tjoadam ac vclm ambra fefe afferet communes Scholafiuornm fementias circa credendi, Jperandi, dilittndt ac pamtendi aSus quoad folam /âbjtantiam, ijtsas a dij^ratsene fipiima retulimtis atqtte explicavimmt , (n'oublions pas ce que nous avons rapporte déjà touchant la rapporter dans la fuite touchant les tentations , que Molina avoue qu'il s'écarte du fentiment commun des Scholaftiquîs) ad^ Pelagii errora pertincre, ^ ettm doilrina iüerttm CencUiomm ac Pairum pugnare. fimlestfpellatûs précisé intr a Umitesailionum mere natstralium in fe , ei iemejsu arbnrie alitxjuin comsatteraltsms , "Jlfssè adee esattma/idas, m ^ cttm htmine natstra, ipjitjtte experientiâ <jseodammodo pagnet , natteralemefue promde ac moralem philej/phtam everiat , (ÿ- tam diffcilem coeperanenem liberam arbitra mfln ad jupernatstrales ailtu ejuibut jnflijicamtfr , reddat, ut vix ata ne vix ejHidem imeliigi (jr cum atexilus grasia conciliari valent. A quoi il répond en difant entre autres choies : Prifits iUu temporibtu fteiffe ^nidem in Patribm ex Scripturu fanilss Ittcem magnam , tjMonfjme vires arbitra noflri ad ea Je extenderent epta fknt ad faltaem necejfaria. . . . jitverèmrum ejmfmedi dijptfttionet rationes formales habtrent fnpernaturales ta reipfà habent, an Jilitm Jnpernattnali ope ejfent elicùa , in fe vero ejfent res natnrales, neejne erat fatu cogniinm, netjtte forte in cotaroverftam vocatnm, Ainbo minits iilù in mentem veniebat

(quoniam Script ttra id non doc tnt) an circa Itnjnfmods abhu çf dijpqfùiones^ prater rationes formales fnpernaturales , fecundStm quM dijpojâimes fuut proxima vel remota ad gratiam, dijlinguendi ejfent ailut mere uaturales qui Jtmul elicerentur vel certe fierJim. ... Qu^ fi Pelagius fajfue JuiJfèi Pi*e tf. ejufmodt aüus eo patio quo ad Jaltaem funt necejfarii, fupematuraies ejfe, tlicique proinde non pojfe abfque dtvinâ ope; (f nihilominus ajj'enjijfet virihue arbitrii produci pojji altos atlus mere natnrales illis Jimilts quoad fubjlamiam tjid ad fidutem injuficiemes omniuo, fortafe nec eà de causa J'uiJfet damnale nec ea tus, nec eà de re quidquam curajfet Ecclecontrition , & ce que nous allons encore [fia ; e'o quod id non ad fidei , Jid ad philoJtfhta naturalss ac moralts negottnm attineret. Remarquez ce fortajjé , il fignifie que peut-être ceb eft , mais que peutêtre aufli cela n’eft pas. Et c’eil ce qui cfl admirable, que Molina fuppofant que Xx a ce

SïCT. tenir. Pitftio. 548 La *Prèmotim phyjùpu ce qu’il foutient auroit peut-être été con- 1 l'Eglife, pour dirpenfer le* vérités, pour il ne faflcpas difficulté de le fou- l les éclaircir, il faut deux fou verains, donc ■ chacun ait fes droits , fon reflbrt, Tes fondions, Jefiis-Çhrift, & le libre arbitre. Cependant Molina ajoute: Cmcili* *»ttqttA , ctùtm AroMjkatmm, pro luce ILLORUM TEMPORUM futis expre^ljfe fe de crcdouU , Jperandi , diltgtndi 4c foemitiuU mQAus , m ad falmem fmu ae(tjfarii. Et Molina venoit de faire cette remaradI X. Expose' du système. La Difpute 19. eft fameufe à caufê de^t***la queffion qui y eft traitée, qui eft de favoir fl l'on a befoin de la grâce & du que générale : QHeanvis Spirâtu fattüas fueris femper EccUJîa j ne in fuis definitioni- | (ecours fumaturel pour fünponter les tenkm trraret, omnefcfne preinde fine veriffim* .tâtions , quelque grandes & violentes ati/ne inter fi conjèntientes i negandnm ta- I qu’elles forent, jéî intérim , dimjndimen idchrea non ep, Demm, tjieandti aktpea cium ratitnü non akfirketnr, maneat nthUofifie offermtt definienda, exigere ah Ecdefia ' minitt in eodem arÜtriotCmn folo canenrfit cooperationem ae inveftigathnem earttm tpea \generali Dei, Idtenae ad non cotfintiendîttn definienda finni, dr pro ijnalitate hominnm, in tjetocnnupie temporis momento CUICUMeptiin Conedüs conveninnt , inveji^ationе \ Qÿt. .gkavi tentationi, dr ad fitperandam df indnflria epta aMtiketttr i dr fr» majori magnam difficnltaiem, vel minori peritia ac notifia rermn <pta nno eptam pro firvanda in eofilo infianti lege natempore tjttam aliis habeinr, cotfici defiimionet magis ont neinia perfiienas , exaiHnJque \ ae pUnim definiri res ton tetnpore quant j «/mi. R E M A R Q.U ^E. Ou le libre arbitre eft tellement fubordonné à Dieu que ce foit fon opération qui le fàfle coojjérer & déterminer, ou il ne l’eft pas. Si l’on admet une telle fubordination , on conçoit aifément que Dieu opère tout ce qu’il lui plaît dans fon Eglife par les volontés des hommes, &que les Pafteuts de l’Eglife , que fon Chef vifible , font fubordonnés au Chef invifible & au grand Pafteur de nos âmes. Mais auftl une telle opération eft prédéterminante. Que fi l’opération divine n’eft pas prédéterminante , fi c’eft le libre arbitre qui fe détermine en premier à coopérer à la grâce de Jefus-Chrift, te libre arbitre par conféquent eft 1e fouverain de b détermination , comme Jefus-Chrift feftxic fa grâce. Ainll pour gouverner lier ali necefii fit vincere, etiamfi ea de confit mors fit toleranda. Cet auteur agite la queftion de part & d’autre, il apporte tes raifons pour la négative & y répond ; par éa^plc il s’objc(fte qu’un homme

pourroitdonc fouffrir le martyre pr tes forces de la nature & fans le fecours de la grâce ; & il répond que celui qui le fouffriittt , & qui feroit tout ce qui eft en lui félon tes force* de la nature, obtiendroit la grâce en vertu du pafte dont nous avons parlé , & qu'il feroit s'éritablement martyr. Il déduit auffi les raifons pour l'affirmative, & y apporte des réponfes. Il déclare que les chofes qu'il a dites, proptfita potins qnàm afferta d nobit fint ; il ajoute, td> idà priori difiedendum non cenfioi c'eftà-dire, qu'il penfe qu'il ne faut point s'écarter du fentiraent qui' rient qu'on a befoin de grâce pour furmonter ces fortes de tentations. Cependant il eft vifible qu'il croit qu'on n'en a pas befoin. Il le déclare ouvert©mens: Digitized by Google

prouvée par f**'*'- ment l la fin de cette Difpute par ces paroles qui font fort remarquables, & qui fe trouvent dans la fécondé ^ition. Farte mtrabititr frudeni leÛar , eu é" >"UÙi URÂ primà hujue nafiri operis editione , datiffte ttd nas Istreru mhrati fnnt, tjitid canjifnerit tjuadcum sam hâc qn/tm 14. Di/ptetatione , ade'a Jirmis ratianibus communes gravijjîmoretm DeElarum fentemiM, in quju tttrobùjtù non céjcure proprndimue , correbaraverimtti , contrariapjue aliorttm rMionts tam perfpicue dijfalverimus , everterimufipie , mtmbro hoc uitima turamque quajlfionrm praer noflrum marem ifla dejinierimtts mode , prié quidan txcagàasis ut que utëribitis filutiombus rutiambus nojhis , Jed qttu ut aliarum, fie nafirum nunquùmexpUre patuere utteOeEltm. Id fitnè «d qttarumdum animas fedandas, f.Kcmqut , quaud fseri pofiet , fervandum , fafftem a Ww fins. Nantit emm Demiuus para iüarum temporttm ratione uliud ntc mihs nec ipfius abfcqma expediens tune fuijjè: cum lumen fucilè quivis , leüis quu in utrumque purtem nabis accurrebant, jssdex ejfe paierai quid m fe effet verstm, quadqut eu de re effet najirum judicium. Re m arq_ue. Qu'il y auroit de réfl6cions à faire fur tout ceci ! Remarquons feulement que fi Molina dit que (bn (èntiment eft un fêntiment commun , c'eft apparemment qu'il a cru, je ne fai fur quelles raifons, qu'autrefois plufieurs TWologiens Aoient de cet avis. Car, pour de fon temps, il l'a cru fi peu commun qu'il n'a ofe d'abord le publier, en forte qu'il a cru rendre un fen'ice à Dieu en dilcutant cette matière problânatiqucment,en difant même qu'il ne faut pas s'écarter du fentiment qu'il croioit faux. De ce procédé de Molina l'on peut tirer contre lui un argument de prefeription. On pourroiren faire bien d'autres, mais ce o'eft pas ici le lieu. Cette opLle raipmnement. 54.9 nion de Molina n'eft que la conféquence Ciup. If. de fes principes. Si le péché originel ne *• nous a point blelfés dans les biens naturels, fi nous avons les memes forces que dans l'état de pure nature, félon Molina, comme il le dit encore dans la Difp. Kï. il Pige Sk faut ou que dans l'état de pure nature l'homme ne puilfe furmonter les grandes tentations , & que par conféquent il ne foit pas convenable que Dieu crée un homme dans cet état , comme il le remarque ; ou que dans cet état-ci l'homme fans grâce puilfe furmonter les grand. s ten- ^ tarions. Et tous ces principes font encore la fuite de la néceflitede l'équilibre; car, pofé l'équilibre , comme nous l'avons montré , il n'y a point d'inconvénient que l'homme furraonte les plus excelfives tentations. Suarès voiant fans doute d'une part que le fentiment

de Molina fur les tentations fuit évidemment de fes principes , mais de l'autre ne croiant pas devoir le foutenir aufît ouvertement que Molina, prend un tour que voici. Part. i. L. i. c. 14. Premièrement, il croit, comme nous allons rapporter qu'a cru Molina; que l'homme ne peut pasréufllr^fe foutenir long-temps contre les tentations , & à perfévérer fans péché mortel, à moins qu'il n'ait la grâce. Secondement , il prétend que l'homme fans la grâce peut réuflîr à vaincre les tentations Itérés. Troifiémement , il déclare qu'il prend pour des tentations légères, toutes celles qui ne renferment pas quelque efpace de temps, quelque violentes d'ailleurs qu'elles puilfent être dans leur dopé. Omnem tentutiantm gruvem includere aliquam temperis marum perfiverantium. Nom fi une tantum mameuta temperis lent ut ia duret, non uffirnubitur fimpüciter gruvis , quant ttmvis intenft vsdeutur, C'eft-à-dire , pour parler rondement, que Suarès croit que fans grâce l'on peut réutllr à vaincre les plus horribles & Xx 5, fes, D;

3fo La Crémation phyjtque SrrT. les pliiî ^uvcnt.'.blcç tentations, comme ' nous avons npporrf pf^nt de l'a cru Molina ; mais que Suarès n'a pas j Molina nous le fait aflèz connoftre. J'y comme l'avoit faiti' ' ' . VII P*»T.II. cru devoir apncller . .joins encore ce que nous lifons dans la Expose' nu système. Molina , ces tentations , dw tentations j Difpute 8. p. 27. où il dit que quand grandes &: confiddrabics, à moins qu'elles même Dieu ne rêpandroit dans la volonté ne durent du temps. ! aucune habitude furnaturellc pour comI mander à rcfprit de former des afles de X. |foi, la volonté acquerroit une habitude pour le faire promtement. Et il ajoute loue s'il faut admettre néceffairement une Eitcis. Difpute 6. Molina avoit pofé habitude de foi fumaturelle, ce n'cft ni !>our principe qu'en quelque état que foit afin que notre efprit acquiefee aifément e libre arbitre, foit dans l'état de nature 'aux chofes révélées , en furmontant fa tombée, foit dans l'état de nature pure, propre dureté & fês erreurs, ni afin que foit dans l'état de nature innocente, il ne Ton acquiefccment foit ferme & certains peut rien faire de furnaturel, ni qui foit mais afin que nos affes foient proportionproportionné à la fin fumaturelle , fans nés i une fin fumaturel'e , il faut qu'ils avoir la grâce. D'où il avoit conclu que foient produits ou par une infpiration & comme depujs le péché du premier pere, j un lecours furnaturel du S. Efprit ou Dieu avoit réfolu de n'accorder aux hom- ! par le concours d'une habitude furnatumes aucun don furnaturel Ut niéri- j relîe. Ntqut enim m 1. 1. 5. tm. i. tes de Jefus-Chrij} , nouï-' avions hécefliài- ' dkeb/tmsts tb tàm ctutfim mc^anê fmemrement Woin du Rédempteur pour nous ^ (habit hs fuperuaturahs Jùid) m ittconférer tous ces biens. é^*4re cttm pefi j tellcllns facile ajfentUtmr contra inteHeBsit feccatum primurum parentnm Jlatteerit Dette ^ dMrttkm, CT dijcrete contra itueUeBus erronihil borttm ijna ordtmt fient fitpematHralis. con ferre hominéns nifi meritis Chrijh , neceffarins fuit nobis Chrifiut {/mcjuAm Redemtar, ut hoc omnia nobis conferrentur. Il faut remarquer que Molina diftingue deux chofes, comme nous allons l'expliquer plus amplement, le concours concomitant , qui efi un fecours par lequel Dieu agit avec nous, lorfque nous x\ow' perkaturaUs. déterminons à agir, & la grâce. La gra- ce eft ou habituelle ou afluelle. La graut Durandus in z. Dtfi. 28. O. I. multicfue alii afiirmarunt ; nctjue item ut aBus aJJ'entiendi fit ceritts lÿ- firmus certitudi\ ne firmitate ex parte credentis. . . . fid ut (aéfus) fini fitpfrnaiHr,iUfint accommodati reijuiritur ut vel per infphrtttionem (fi auxilium partkuUre Spiriiûs fimBi

eliciantur, vel per concurfum habitus fitVenons aux aétions furnaturellcs. La grâce, félon Molina, eft toujours nécefce aftuellc prévenante, excitante, félon faire pour les afhons de cette nature, mais Molina, confifte dans les faintes illuftra- ! la grâce qui eft nécefTaire n’eft pas routions & les bons mouvemens fumatiirels. ' jours la grâce aâuelle : car un nomme Or cette grâce, foit habituelle foit aftuel- ' qui a l’habitude de la foi, de l’efpérance, le , eft néceiTaire pour rendre nos aéfions | de la charité peut réuffir avec cette feule fumaturelles, félon Molina. Mais fi la habitude & le concours général fans augrace cft indifpenfablementnécefTiirepour * cune grâce ac'Iuelle prévenante, à faire les aérions fumaturelles, clic ne l’efb pas 1 quelque aélc furnaturel & méritoire delà de meme pour les naturelles. Ce que j vie étemelle. Nos, dit Molina Difp. 4. cornDigitized by Google

rigeiâ. Pigei?. Pige <4. P'ie?;comforMO hahkm fùUi prouvée par le raifomienunt. jfi fpti , ttxt c/tritatis ^ temps fans péché mortel , & ne peut-il Ciur II. fupêrruittiraLs ,pojf$uniu cum commmtti »mx^' fas rcuflir à le faire long-temps? C'eft^'*'^' Uo Dti tlkere untim aut Mlterum of$u mcri- une objcdiun que Moltna Ce propofe & torùtn/, Lût dût toiam Ugem prepter rebd- qu'il traite dans la Difputc xo. en répon- P->g< 84. iionem virmm fentiemium , c- dtbiliiatcm dant que ceci ell fcmbiable aux chofes corporù ac meUjlidm,impUre non pojfimus, qui font foumifes au hazard , comme il Il enfcigne la même doctrine dans la Dif- va le montrer par un éxcmplc qui conpute 8 , & il dit I ^d gratit prtvtmens vient excellemment. Simiiitudincnt httbet prirnum ttclum non pt denum hdhau.tU, fcd , atm ut qmt in rébus enfui fubjeüts cerni failhtftratio inseUeüis (ÿ motio Mejne affeüio les , ut exemple oyAM accommodavelwisMU per auxilU panuulAria, qtu cef ftnttm ofendemus. fdnt elicito primo nlln credetsdi. Pofl^nnm' C'eft que, félon que le dit Ariftote vero habitits ejl infu/ns, is. cum cenatrft dans le fécond livre du Ciel, il eft difligenerali Dei , fstit eft ad eliciendos ailns ^ cile de bien faire, lorfqu'il s'agit de faire credendi fttpernMttraUt , fini fetpernasttrali fi[\sÇit\ir% chofcs ou de les faire fouvent, ^ acfemmoiiates : qH.tmvis negMidûm non fit ^ comme il eft impoflible, en jetta^ mille per ilUtfirationes (ÿ auxilia particuUria cal- ^ dés, d'amener fur chacun un catain nomlata per doua Spiritûs foiHi, fapiemU, in- ' bre, mais cela eft plus aifé en nVn jettant ttlUUis , terfdii , pietaiis (p- timerts ^c. rnttltitm adjnvari hàbitum fidei, ET C.tTERAROM VIRTUTUM SUPERNATURALiUM , ad eüciendos fttos aüus fervent tore s ffjr preftanlieres. La grâce aéhielle eft donc utile pour former des aétes fumaturels , mais elle qu'un ou deux. De meme aufit , ajoute Molina, il Ce peut. fort bien faire qu'un meme dé jetté une fois ou deux rapporte ce même nombre; mais plus on le jette de fois, plus il eft difficile que cela arrive ; en forte que (i on le jette mille fuis ou un million de fois , cela devient imn'eft pas abfolument néceftaire ; fans elle ' poffible. Cependant il n'y a aucun de on reuffit à en former , mais cependant | ces jets où il ne foit auffi facile que cela fans elle on ne peut pas réuffir î garder ' arrive qu'à l'autre. Cela devient meme long-temps toute b loi. C'eft pourquoi Molina pofe U conclu- ' fion fui vante , Vi/p. 17. Cantlt^o. He-\ me in ftant natter* cerrupra , etiamfi in gratin gratitm faciente fit cenftiiMiut, non pot eft en un fens plus aifé . parce que celui qui le jette acquiert une dixtérité pour ramener le nombre qu'il defire, en jettant le dé

d’une certaine maniéré. £t de meme it n’y a aucun temps auquel nous n’ayons fine J^ciali auxitie Dei Ua ftrvare lotam le- un pouvoir d’accomplir les commandeur»», tfiu fitb leiltali cnlpa ebligai, «ir oiu f mens, égal à celui que nous aurions dans perfeverare pojfit fine leihali peccaie. H*c etiam condufie fithà fiJe catheUcà negari non peteft. Remarquez ce Diù. On reuffit à garder la loi de Dieu fans grâce acfuelIc, mais non pas long-temps. Il dit la meme chofe dans la Difputc ip. où il traite des tentations. Mais pourquoi l’homme fans grâce aéluelle peut-il réuftir à furmonter toutes les tentations & à perféverer quelque le prémier inftanr. Bien plus ce pouvoir devient en quelque forte plus grand à caufe de l’habitude qu’on acquiert. ykcommedatijfimnm veri excmplmtt 4<fPig»S4. expUnandam ejnjhiodi impoftibilitatem , accipere pejfnnini ex proverbie iUo tjtio airiftoteles X. de Ccelo cap. il. eft ufits. ReSe, in^itit , agere multa , ont fitpè dificile eft , ut raies Otinfes mille projtcere impefiide eft, lid tomm vel duos facilms eft. Ombus verbit

if 2 La Tr émotion phyfiquo S'ÇT. his aperte tbcet, ex repetitiotu vel accejjiaie !mt reddûHm fmt idem figmm, tâm ftuile P* «T. II. evenire pof- jù j/dHétis fe<jiiemiims reddi , m fi >mmfmnt , certo ijuoeUm mode eriri mdjarem quam xtue* reddkitm f$tijfet , ant fme tfmedifiicuÙMem , m fim$d omnia eodem modo ' dxmmodo fit fdcilms prtpter dexterUtuem evertsjttt , tamurntjite tommdem Mumermm tjttam litdcns compara ex repelito jaüu fub ut impojj'éde fit omnia eodem eodem figm: Ù4 profedo res âccida m propoDt enim ùs proftfito exempte fito; JinguUu ntutujste objèrvatioues mand»terum potefi optim'e fitis viribHS exhilsere home tiéum-4 Upfie, ^ttamum fistis eft m peccatum eviiet , ^ ^sti brevius conJlitmtoH ftterir tempus, in que mtouUts fervet , eo pojfe MCifi modo evenire. per04PftMS, ftuiU eft uuiut am Ahertus tdlt jattm reddere fignum f^etierit five Cottm , que numerum ftpterutrmm figt^si/M veteres (j- ftx iMcrifaciebdnt : M quo plttres tak projicimuitr fimtd, aut tutus er idem Jipius, fucilius eu pottril in eo loto fervure ,■ qub eo erit dtftkiiius , omues fimul uut urmm (jjetptdem loties fub eodem figno cadere : quod fi mille juciuntur fimul , uut unus milites > impojjihde ommno erit. . , . Oued ergo hoc loce mttmur docere id ipfum plane Ariftoteles fuo exemple, loco /uprucitato, intendu docere, Cemens quippe quùm difficile propter partis fentiemu repugnanium Ijemines in officie contmeantur , cr ■vero majus, eo poterit difficihut , tantumque cenjhiui poteft , ut fieri nequeat, qum in parte uiiqua dlius incerta, pre fua fragdstate, /ponte ac libéré aiiquoa tranJgredUtur; cum tamen ad quamcumque parlem illius lemporis devenerit fine tranfgrejfteue mandatorum , aquè liber ac potensfit ut ut relique tempore nuUttm tran/grediatur , ac fi iilud effet outium toiius temporis dati : mii R E M M agendo reclam rationem fequantur, docet qnodammede fit pot entier propter habit um (pnon effie difficile cuique, exercere fit^ulas ope- ! dexteritatem , quam ex objervatione practrationes juxta relia rationts prtffiriptum ; at demi ufque ad illud temperis punllum comte ejfe difficilius nunqnam reda rationi ad- paravit. ver far i, quo per longius tempus agendum Jù, plurcfque adtones Jint accejjùra, taniumque tempus peffe conjlitui , torque adienes in eo fort exercendas ut tmpejftbde fit relie agere omîtes , non difficile tamen finguLas , quod exemple propofito talorum luce cLtriùs oftenditur. Il continue à déduire cet exemple, qu’il dit être lî convenable; Fieri optime poteft ut idem talus femel aut bis projedut tdem omnin'o fignum reddat , qub verb fitpi'us jaciendus eft, e'e dtfficiliùs id

coniingel, quod fi mdLes prejuteudus fit, aut {ne qttis in numéro vim facial) fi decies cent us millies projiciendus fit, it^ftibile emnino fit caA R Q^U E. I. Au lieu que les SS. Pcres prononcent que h grâce nous eft donnée pour chaque aétion , une grâce aéhielle fans doute , comme nous avons montre ailleurs que cette cxpreflion le lignifie, Molina croit au contraire que nous n'en avons pas befoin pour chaque aâion , & qu'avec la grâce habituelle on peut réulTir i en faire quelqu'une qui mente la vie éternelle. Mais li Molina a raifon.il fautavouer, ce qui eft étrange , qu'un adulte peut être fauvé fans aucune grâce aftuelle, & fùfemper idem prortùs fignum reddi, («m i qu'on a droit de fupp>ofer qu'efteâivetamen non detur certus jaduum numerus a quo poffii reddi , qnin etiam à proximo majoment il y en a de fauvés de cette manière. La railbn en eft évidente. LTn enfant ri numéro reddi poftit , imb turb ad quem- | batife dès fa nailTance arrive enfin à l'icumque numerum jaduum deveneris , qui- j ge de raifon. Cet enfant aiant l'ufagc de Dicj-ized by Goo ,

4 trouvée par le 1« raiibn fût des aâes ac foi, d'cTp^ran-i ce, de charité. Il peut réulTir k en fai-' re, félon Molina , lans aucune grâce aduclle. Les habitudes furnaturcllcs qu'il porte dans Ton caur,& qu'il a reçues dans le bateme donneront à ces aâes une fuffifante teinture de furnaturalitc. Par ü ces | aâes feront méritoires de la vie éternelle. | Quoique cet adulte ne puilTe pas rculHr à perfévérer long-temps fans aucune grâce aduelle , il le peut quelque temps. Je fuppofe donc que dans le dernier moment de cet efpace que lui accorde Molina, il meure fubitement : voil^ un homme ufant de fa raifon qui entre dans le roiaume de Jefus-Chrift. Sc qui par fes adioM a mérité d'y entrer, lâns jamais avoir reçu aucune grâce aduelle de Jefus-Chrift. Et qui empêche que parmi cette multitude innombrable d'enfansqui font batifes, ilj n'y en ait quelqu'un , & même plufieurs j qui effedivement fe trouvent dans cette' fttuationl | Si de plus vous fuppofez deux enfans | dans ce meme état , donc l'un falTe de bonnes adions fans grâce aduelle, & l'autre n'en fade pas , qui ne voit combien celui qui fe fera fauvé ainft , fe fera difcerné lui même de l'autre qui s'eft damné? a. Si les principes de Molina étoient véritaUes , ils nous conduiroient ï dire que non feulement on f»eut perfévérer quelque temps fans grâce aduelle , mais qu'on peut réuftir à le faire long-temps. Comme nous avons l'équilibre oans tous les momens où nous ufons de notre raifon , quel inconvénient y a-t-il à fuppofer que dans tous les mamens on fe foutienne ? D'ailleurs pourquoi dans cet état-ci l'homme ne pcrfévéreroit-il pas longtemps avec l'équilibre, puifque dans l'état de nature innocente l'homme qui avoit aufll l'équilibre pouvoit perfévérer Tom. II. raifomement. 5 f 3 long-temps, & qu'il n'avoit pas befoin, H. comme le dit Molina Difp.4. de fecours^'" aduek? 5. Pourquoi la grâce furnarurelle eftelle néceifaire dans cet état-ci ? Elle eft néceflaire, félon les faints Peres , parceque, félon le Pape Innocent I. nous avons befoin que celui qui nous a créés, nous conferve k tous momens par fon fecours; parce que, comme ledit le meme Pape , fi Dieu ne nous accorde ces remedes journaliers , nulUtniHS hmtnuios vincere poterimus errorcs ; necrjji efl emm Ht tjM MtxiliMUe virttûrms , todem rwrîkt noH édjuviMe vmcamHr ; parce qu'enfin, félon les faints Peres, nous fommes bleffés, langui (Tans , que nous avons befoin de forces, & de forces très efficaces , pour réfifter à l'effort de nos ennemis. Mais Molina s'appuie fur d'autres principes. Il ne s'accommode pas de l'exemple d'un malade qui tombe s'il n'eft foutenu ; & dans la Difpute 10. il le réfute par une chétive raifon qui

n’a point lieu, loriqu’on explique cet éxcmple comme le font les Peres de l’Eglifé. Selon Molina , la grâce ne nous eft point néceffaire pour nous donner des forces pour croire, on croit fans grâce; |)our nous donner des forces pour efpérer., on efpere fans grâce ; pour nous donner des forces pour aimer Dieu 8c nous convertir , on le fait fans grâce; pour nous donner des forces pour réfifter aux tentations , furmonter notre dureté, combattre nos ennemis, on réfifte /ans grâce aux tentations les plus violentes. Nous avons donc befoin de grâce, non pour croire, mais pour croire furnaturellement; non pour efpérer , mais pour efpérer furnaturellement ; noq pour aimer Dieu , nous convertir, réfifter aux plus épouventables tentations , mais pour faire tout cela d’une maniéré furnaturclle : & fi la grâce eft néceffaire , c’eft pour colorer ces aéfions d’une couche de furnaturalité. Y y Ainfi ¥ *4 * ,

SlCT, VII. Pabt.II, Ainfi prémierement la moindre grâce fuflic pour cela ; la grâce habituelle le fait, aulfi bien que la grâce aâuclle. Secondement dans tout état la grâce eft néceffaire, (êlon ces principes , pour donner ce relief de fumaturalité , comme dans notre c'taf. D'où fuit cette étrange conféquence, combattue f>ar les Peres,par lesConLa *Prémotion phyftque Pour les faire d'une manière fumaturelle elle fcroit autant néceflaire , quand meme il n'y auroit point de péché origine! , que fuppofé qu'il y en ait. Pour le* faire fimplement, ces bonnes aftions, la grâce n'cft pas nécelTairc à caufedu péché originel, puifque, félon Molina , il n'y en a aucune qu'on ne réuHilTe à faire fans ciles, par les Ecritures, qui défigure tel- ' aucune grâce, pdfé le péché originel. Il Icment le bienfait de notre Rédemption , favoir^ que la grâce ne nous eft point néceffaire à caufc du péché originel , puifque nous n'en avons befoin que de la meme manière dont nous en aurions eu befbin dans un état où il n'y auroit point eu de péché. Selon ce que nous avons établi dans la feftion J. non feulement à caufe de notre dépendance nous avons befoin que Dieu eft vrai que Molina prétend que depuis le péché originel, la grâce eft néceflaire pour en faire plufieurs, de ces bonnes aéüons, & y perféverer long-temps : mais remarquez que , pofé le péché originel , nos forces ne font pas moindres que fi nous étions placés dans un état où il n'y auroit aucun péché, favoir, comme le dit Molina , dans l'état de la nature pure; &, lêlon les principes de Molina , dans cet état opéré en nous le bon amour } mais à eau- | de nature pure l'on n'auroit pu de même fe de la dépravation de notre nature , nous 1 perfévérer loi^-temps fans le fecoun de la avons befom , pour faire le bien , qu'il | grâce. Ainfi le péché originel n'eft opere en nous un amour aflez fort pour j point un titre (ùr lequel le befoin de la Ittrmonter les mouvemens de la concupifcence. C'eft pourquoi non feulement nous avons befoin d'un (êcours efficace 8- Avi/uftin L.d« cor 8c H4< ffms grtÊiia qms dAts frifm ^djm: frd hdc tffttm fft la ffiwmj» jtdÆm, grâce aftuelle foit précifément fondé. 4. Auffi le raifonnement de Molina eft-il étonnant , lorfqu'il entreprend de pour toutes nos aftions, mais nous avons - montrer pourquoi, fans grâce aduclle.on befoin de plus que ce fecours , pour être ' réuflît à faire quelques bonnes aéfions, fuivi de fon effet, foit plus fort dans cet j mais non pas à en faire plufieun ni longétat-ci qu'il n'étoit ncceflaire qu'il fut ' temps. Il fc fert d'un principe d'Ariftodans l'état d'innocence, Au contraire , à fuivre le fyfteme expolé, il n'eft pas befoin que la grâce foit

plus forte que dans l'état d'innocence, puifque n'étant néceflaire que pour revêtir nos avions d'une qualité de furnaturalité, la plus petite grâce réuflit à le faire aufli te, & Ariftote n'a jamais connu le péché originel , comme jamais l'Eglife dans les Conciles ne s'eft fondée fur cette raifon d' Ariftote pour définir le befoin que nous avons de la grâce. Cette raifon d'Ariftote eft que , quoiqu'il ne foit pas difficile qu'une chofe arbicn dans l'état de nature tombée que dans j rive une fois , il eft néanmoins difficile l'état de nature innocente. On ne peut ! que la meme chdfe arrive plufieurs fois^ pas dire même que le péché originel aug- - - ■ • — mente nos befoins, & nous rende en aucune maniéré la grâce néceffaire. Car la grâce ne peut erre réceflaire ou que pour faire de bonnes afHons , ou pour les faire d'une maniéré fumarurelle. & il eft merae impoflîble qu'elle arrive ou toujours , ou un très-grand nombre de fois , comme on le voit dans le jeu de dés. D'où il conclud que quoiqu'on puifle réuflir à faire quelque bonne aftion fans grâce aftucllc, on ne peut pas réuffir Digitized oy C- o^li

Ht à la faire toujours ni long-temps. Il efl furprenant que Molina n'ait pas vu qu'il doit y avoir une différence con(îdérable entre les chofcs fbumifes au hazard , & celles qui le font à la volonté. Dans les évenemens fournis au hazard (je parle de ce qui eA hazard par rapport aux nommes > car il n'y en a point par rapport à Dieu) dans ces évenemens, dis-je, il efl dÜHcile qu'une chofe arrive fouvent la meme , quoiqu'il ne foit pas difficile qu'une chofe arrive une feule fois. La raifon de cette différence eft évidente. C'eft que l'effet dépend de toutes fes caulês, & qu'il varie félon leur variété. Or les caufes qu'un dé fe tourne d'une certaine maniéré à plufieurs reprifês , varient félon ces repri/ës indépendamment de notre volonté. La main qui remue un dé n'a pas toujours le même degré ni prouvée par le raiformement. meme eft d'autant plus facile à concevoir, Ch*p que, pofé les imprelliçns les plus violentes qui nous portent au mal , il cil toujours également fans inconvénient , félon Molina , que nous y confentions ou que nous n'y confentions pas. Ainfi entre la volonté & les chofes foumifes au hazard il y a une notable différence. Mais abre^ons, & bornons nous à deuxréiléxions. La première eft, que s'il n'efl pas pollîble de faire long-temps le bien , Qns grâce aâuelle , quoiqu'on reufliffe à le foire quelque fois, par le principe de Molina, il faut dire de meme qu'il n'eft pas polfible qu'on faffe long-temps le mal , quoiqu'on réufliffe à le faire quelque fois. Le principe de Molina, s'il eil vrai , doit l'être pour les deux côtés. Ce principe eff, qu'il n'eff pas polfible que la meme chofe la meme détermination de mouvement; ce ; arrive toujours , quoiqu'il foit focile qu'clmouvement de la main dépend d'une infinité de refforts qui ne confêrvent pas toujours dans la dcrnicre éxaditude la meme uniformité: la table fur laquelle tombe le dé a auffi des variétés infcnfibics &c. le arrive fouvent : & que plus on met de temps long ou court , plus il cft facile ou difficue qu'elle arrive toujours de meme. Molina applique ce principe aux bonComme donc toutes ces caufes varient à nés aérions , & moi je l'applique aux chaque fois, il eft difficile que l'effet qui | mauvaifes; & je ffis i. qu'il efi ailé qu'un en dépend foit toujours le même. Quoiqu'il arrive des variétés dans notre ame, l'on ne peut pas fuppofer qu'au moins l'amour dominant du cœur change ordinairement à toutes les heures ni à toutes les aérions. Pofé l'équilibre qu'admet Molina, il cfl vrai qu'on comprend qu'il eft aifé que la balance penche tantôt d'un côté homme faffe le mal, mais qu'il eft difficile qu'il faffe le mal long-temps ; que plus on met un long

efpace de temps, plus il eft difficile qu’un homme faffe le mal ; qu'on peut meme mettre un temps fi long que cela foit impoffible ; que par conféquent plus un homme a commis de crimes pendant du temps, plus il eft difficile qu’il arrive qu’il en commette dans & tantôt d’un autre; mais on comprend ; la fuite; que cela devient meme impolfiaufli qu’il eft paiement facile qu’elle de- ^ ble à la longue : z. qu’il eft impoffible meure long-temps & toujoun du meme côté , qu’ainfi lorfque par les forces de là nature elle s’eft penchée vers le bien , il eft facile qu'elle demeure long-temps, quand meme l’on n’aufbit aucune grâce aéiuelle qui nous portât au bien. Cela que tant de barbares & d’infidelcs n’aient pas fait quelquefois par les forces de la nature le bien qui étoit en eux , & par conféquent qu’ils n’aient obtenu la grcce du S. Lfprit en vertu du paéle: qu’il n’y a pas un feul homme , fuppofé qu’il Y y a ait

f SfCT. VU. Pabt.II La Trémotion phyfique ait vécu un peu long-temps , qui n aît fait le bien & obtenu par conféquent la grâce: 4. qu'enfin il eft aifc de fuppofer, qu'il y a un grand nombre d'infîdeks qui ont été fauves piarmi les nations barbares ,.| foit avant, foit après l'avenementdcjefusChrift. Ma fécondé réfléxion eft que même avec la grâce aéluelle , il eft impolîiblc de perféverer long-temps fans piéché mortel lU'tt lihertM mm défit, etiétm fi gratU deJèrM haminem, nihilmtmHS itd impotent eft ad fie refiftendum gravi tentationi , ut non contingat (fi fine peccMo idfacere. Et voici de quelle manière il explique ceci par la railbn. Poteft rathne déclarari : <jma lie'et voluntat Uhera fit , pendet tamen mttbtem in nju Ubtrtatis ex etmfideratûne (fi attentiene imeUeiUs , (fi ex inferiorü appetitûs affeSione , ^tea mtdtiem movet , (fi Pofé la grâce, pofé les plus vives illuftra- \p<>ft fi trahit voluntatemi (fi tune fit m, terrions & les mouvemens les plus forts , il eft fans inconvénient , foit qu'on fafle une bonne aâion, foit qu'on commette un péché mortel. Suppofez donc tant qu'il vous plaira une teUe grâce , je raifonnerai toujours, comme fwt Molina, & je dirai que quoiqu'il foit facile qu'une clwfe arrive , il gente ttntatntte (fi homme fibi reltïlo, vel inteUeSnm non faits applicet ut attendat (fi cotefideret , fient mor altier neceftaritem eft ad refiftendmn, vel cert'e ta lie'et alitjnando attendat , non mnltttm in eojnjUcit inftet, fed tepidè Je géras , tropter impetnm pajftoms ; <ÿalùjuand'o poteft tanta effe pajfto , m jam contra aHuale diüamen rationis voluntat eSeft difficile néanmoins qu'elle arrive fou- j gat. 6ravis ataem tentatio omnibus hù moyen , & il eft impoffible qu'elle arrive toujours & fort long-temps r par conféquent quoiqu'avec la plus forte grâce il foit facile qu'on perfévere quelque temps, & qu'on fafle quelque bonne oeuvre, il eft difficile néanmoins que cela arrive fouvent , il eft même impoffible qu'on perfevere toujours & long-temps. 5. Suarès Tom. i. pag. 54t. rendant raifon pourquoi fans grâce il croit qu'il eft moralement impoffible de vaincre une tentation grieve (nous avons vu ce qu'il appelle tentation grieve) entre autres éxemples apporte celui que nous venons de voir rapporté par Molina. Voici les paroles de Suarès : Non eft impojjibile, phjfic'e lo^uendo, fiq»ns jaPtatis taiis, feu tejferit, eofdem femper numéros reddere. dit folet urgert, (fi ideo fi inftet , infallibiliter hominetn gratià non adjutum dejiciet. Exphcabiturtjne hoc facilms (fi meliits , fi attendamus omnem tentasionem gravem includere alitjHom temporis moram (fi perfivtrantiam. Nam fi nno tantum momento temporis

tentatio dstret , non aftimabitter jimpliciter gravit , tjuantumvis intenfa videatur, dttm modo peteftatem (fi ^tficam (fi moralem confidersmdi (fi deliberandi relinqnat. Et après avoir parlé des tentations qui ôtent le pouvoir de délibérer , il ajoute : /» praftnti antem aghnus de teniatione tfua relintjuil fufiiientem advertentiam rationis ad plane dehberandtem , fi homo vêtit mentem appHcare , ^ de ejufinoeU tentai ione dkimut, toBere potefiatem moralem ilB refiftendi fila libertate, fine auxtlio gratia , tjuamvis nou fin eamdem fi/uram eft tamen moraliter ' toUat libertatem pro quolibet determinato inimpoftibile fimpliciter , ideft, quodnunquam ila contingat ; quia conditio rei coutingentis (fi fortuiia id non patàser. jdd hune ergo modum dicimm , effe mor aliter impofpbile vincere tentaiionem gravem fila liiertatt in hoc ftaiu naiura lapfis qida fiant i iWut temporis , in qua tentatio durât , quanuoquidem in quocumque momento homo confiât iat , graviter peccat, su oftenfitm eft. Et ideo lalts tentvto non tollit potefiatem phyficam ve l mm aient pro fingulis inft antibut , quia hr mdlo iüorum utceffiuat«r voluntat quoad. Digitized by Google

prouvée par le raiformemmt, 557 ^turui txercttium , ut tfi etium proiaium-, ucc uffenio fiquitur ex doilrinx eLtd n/m m Cm4f II. onfotentU morulis potefi fpcîiari refietiu ait- hbro frucedenti ditium ejf, mm rjfe infirmù- Amt. I. tujus infiatitis determituui , tum tjuid mdU rem hommem Idffum quoad vires mtrmfcefl fraprietdt in vohiuldte, mode ilU impôt en- tus fdcullaittm tuuuralium , dr ejttusd rttid proveniM projp^ulis infiamihus per fi cou- pueuamiam dr dtjjiditmt eurum inter fi, ejuètm fideratis , tum ettum eptiu uliits in tsdi cetfu efjet homo mpuranutterd, dr h'tc ditlum efi, étuxilio greu U deftàm* non peccaret moriali- ex hue infirmitate provenire ut non pojjit hâter cedendo tentutioni , <juia ud peccdndum ma Idp/us firvnre diit emnia precepta nutumortaÜier ntcejfarid efi poientU morsdis vi- rdlia Jine htpfu. Ergo eadem impoieniU ejfet lundi peccatum,fitbem pro eo temporevel mo- in homine pure. Ainfi maintenant nous mémo in quo peccuiur, quU debet ejfe allus n’avons pas plus de foiblefTe fur ce point humunus. yb vero refpeUu totius tematio- depuis le p^chc , que nous en aurions uis Uc'et potemU pbj/kd non défit , nihdominùs dans un état, où , félon Suarès, l'homme de potenti* moruU efi lot^e dtverfu ratio, feroit fans péché. quia liberum urbirrium nuturn fita efivttltù'^ 6. Toutes ces conft^uences prennent mmabile, ^ ide'o tematio dr pufi^ contraria nailTance dans la doéfrinc de l‘é(]uilibre. facistm , ne perfivtramer pojjtt attendere De ce que pour être libre, il faut être en quamum oportet ad refiflendnm. tt après équilibre , il s’enfuit & que nos forces avoir aporté un palTage de S. Baille qui font les memes que les croit Molina dans ne fait rien au fujet, il ajoute : Quod late l’état de pure nature, & que le péché oriprofiquiiur fimper ofiendent tmpojfibditatem ginel ne nous a point blelTés dans b natuhanc confifiere in confiamià df perfiveramià re. De là il s’enfuit encore que tout ce refiliendi. Hoc videmur fitfifie omnesTbeo- que croit Molina qu’auroit fait un hom* loti qui ajferum , poffi hominem fervare vi me dans cet état , il croit aulFi qu’un Isbertatis quodeunque praceptum legis natura , homme de celui-ci le fera de meme , & vitare peccatum iÛi contrarium ad brève que le péché originel n’emporte aucun betempHS , licet non omnia , neque longe tem- loin de grâce, que l’homme ne pût avoir pore; efi locmi fum indtfiinüe, five tempere fans péché. De ces principes il s’enfuitemationis, five extra temationem urgemem, vroit naturellement que l’homme dans cet quia ratto Itiertatis in qua nitebamur , aqtù état de nature tombée pourroit perfévérer precedit in omnibus peccatis in particulari long-

temps fans grâce aéf uelle ;mais comfiemptis in mroque tempore. me Molina fur les définitions des ConciII eft vrai que Suarès fur ce fujet aile- les a cru que c'étoit une héréfie , il a gue la foiblefle de la volonté qui vient du cherché une raifon pour fe défendre do péché originel, mais par les principes que cette conféquence, & pour montrer que nous avons rapportés de cet auteur, il efi l'homme qui n'a point de grâce aâuelle» vifible quecettefoiblelTeconfifieen ceque ne peutpasréulTir àpericvérerlong- terapsk le péché originel nous a d^ouillés des quoiqu'il puillè réulOr à perfévérer quel» dons gratuits : & voici une de fes alTer-| que temps. Cet Auteur n'a pu chercher rions qui efi fort remarquable, r. i6. Di- la raifon de cette différence que ou dans cendum efi inprim'ts hominem in iUo fiatu le péché & la dépravation de notre ame>. (naturz pur*) per filas vires natter ahsra-' on dans fa nature meme- Il n'a pu la tionit (ÿ- libertatis, Jeclufi omni peculiari ad- ; trouver précifément dans le péché ,• k» jutorio Dti , non potuijje dm fervare totam principes conduifant à croire qu'il y « un naturalem legtm abfque gravi leepfu. Hat état- ppfilblc où fans péché il. en feroit de Y y } mc»Digitized by Go jgk

3f8 La. Vrimotien phyfîque Stcr. même; puifqu'il croit nos forces les me- 1 les caufes fécondés. JJ mes que celles qu'il attribue à cet état. Molina n'aiant pu puifer h raifon de cette différence précifément dans la dépravation que le péché apporte dans la nature, il a dû la puifer dans la nature même, & l'on ne voit pas qu'il ait pu trouver dans la nature une autre raifon que celle qu'il a apjjortée, & dont nous avons démontré en deux mots l'abfurdité. Mais il eft vifible que Molina a été conduit à toutes ces conféquences par le faux principe de l'équilibre qu'il avoir dans l'efprit. ARTICLE IL Oit ton txfoji ce jjllemt touchant la nOr turc des fecours. Ingenuè fateer mHù vaidè difficilem ejft ad tnteil^tndum morio~ nem apfUcaiumem hanc tjuam D.Thomas in cat^is Jecundù exigit. - Il prend donc un autre fentimenr , & dit que peut-ctre S. Thomas n'en eft pas éloigné. Forte nequt D. Thcmae à nobis dijftntit. Le concouR qu'admet Molina n'eft pas une influence de Dieu dans la caulë féconde , comme fi après avoir été mue par ce fecouR , elle agiflbit Sc produifoit fon effet : mais c'eft une influence immédiate par laquelle Dieu influe avec la caufê féconae fur l'adion même & fur l'çffét de cette caufe fécondé. Qm fit ut cmcxrfm Dùgtturaiis non fit mfiuxut Dei in caufam fecwuUm , qnafi ÜLrp'iiis eo moia agat ÿfreducat Jhum effeüum, fid fit infiuxm immediatè cwn canfii in ilUtu aüiontm (ÿ- effeHttm. Dirp. iC. p.U«* Comme dans b prémiere partie Molina explique les forces du libre arbitre, dans la fécondé il traitte de la qualité des fecouR. Il en diftir^e deux, le co.icours , & la grâce. C'eft fur ces deux poinR que roule tout ce qui eft renfermé dans cette partie. I. Expose' du système. Notre auteur pourfuit donc rinfi fon Commentaire fur S. Thomas. 11 rapporte que ce faint Dodeur enfeigne que lorfqu'il y a plufieuR agens dont les uns font fubordonnés aux autres, les dernieR agiffent de maniéré en ve^u du prémier, que c'eft par lui qu'ils font mus à agir. C'eft, comme nous l'avons montré dans b prémiere fedion, un des principes de b pré motion phyfîque. Mais, dit Molina, j'avoue ingénument que j'ai beaucoup de difficulté î concevoir cette motion & cette application que S. Thomas admit dans ■ Remarq^ue. Pour mieux concevoir b nature de ce concouR , rendons cette matière fenfible par un éxemple. C'eft d'un côté un cheval foible ou même atténué & épuifé de forces , qui ne peut plus traîner fon fardeau. On réuftît à le lui faire traîner en le fâifant repaître , & lui donnant une nourriture fpiritueufe, qui lui fa/Te faire de nouveaux effbrK. D'un autre côté, c'eft un cheval vigoureux auquel il ne

faut ajouter aucune force , mais ce qu'il a à traîner eft de nature à ne pouvoir être traîné par un feul. On réuflit à le lui faire traîner en atebnt avec lui un fécond. Ce fécond n'agit point fur le prémier, mais, avec le prémier, fur l'effet qui eft à produire par l'union de ces deux influences. Voilà quel eft le concouR , félon Molina. Et ce concouR eft parfaitement bien inventé par rapport à b néccflité de l'é quilibre. Car, comme il eft vifible , ce concoun n'influe point fur le libre arbitre, Digitized by Google

prouvée par l ne , mais avec le libre arbitre fur l’effet qui efl à produite. N'influant point fur le libre arbitre , jamais il ne peut arriver que ce concours donne au libre arbitre in* clint; & atténué les forces dont il auroit antérieurement befoin pour produire fon effet. C’eil au libre arbitre d'ailleurs à déterminer ce concours, foit pour un côté, fbit pour l’autre. Il faut donc qu’il ait un ^al pouvoir de k déterminer des deux côtés. Suarès Operis de diviità gr/uU , Pmt. i . L J. c. JJ. dit aufli que la caufe fécondé n’a pas befoin de concours qui tombe' fur la caufe même , mais d’un concours fimultanéc , & abreuvé dans l’aétion de la caufe fécondé. I I. Expose' du système. Difp.iÉ. Dieu par le concours général influe, r- comme une caufe univerfelle, par une certaine influence indifférente à diverfes aâions & divers effets. Or elle efl déterminée l telle efpece d’aâions & d’effets par l’influence particulière des caufes fécondés , laquelle influence des caufes fécondés efl différente félon la diverfité de la vertu de chacune de ces caufes : ou fi la caufe efl libre > il efl en fon pouvoir d’influer de maniéré que telle aélion foit plutôt produite que telle autre, par éxemple, vouloir, plutôt que ne vouloir pas ; fe promener, plutôt que s’affeoir ; Sc tel effet, plutôt que tel autre, par éxemple, l'ouvrage d’un tel art , plutôt que celui de tel autre ; ou même il efl en fon pouvoir de fufpendre toute influence pour qu’il n’jr ait aucune aétion. Molina éclaircit cette matière par un éxemple curieux. Le concours général de Dieu efl déterminé par le concours particulier des caufes fécondés , comme L’influence du foicil , qui efl aufll une r raifhnnement. g jç caufegénérale, efl déterminée par l’influen- Cn*r tr. ce de l’homme pour produire un homme, & par l’influence d’un cheval pour produire un cheval. Car le foleil & l’homme produifent un homme , comme il efl dit dans le fécond livre des Phyfiques d’Ariflote , & de même le foleil. & un cheval produifent un cheval. De même que pour la produélion d’un cheval , l’influence du foleil ne fuffit pas fans l’influence du cheval , ni l’influence du che- ' val fans celle du foleil : de même aufli l’influence de Dieu par fon concours univerfêl n’efl pas aflèz pour la produélion d’aucun effet fans l’influence de la caufe féconde particulière par laquelle elle foit déterminée: ni par un retour, l’influence de la caufe féconde particulière n’efl pas afléz fans l’influence de Dieu par fon concours univerfcl qui aide la créature , * & que Dieu félon la loi ordinaire a réfolu de ne jamais rcfulér. Bien plus ces deux infleunces défendent mutuellement [une de t entre peur ixifter dans le neture , parce que l’une

fans l’autre n’efl pas l’aélion & la produélion de chaque efïér. Bien plus, ce nç font pas deux aélions , mais une feule aélion en nombre, qui entant qu’elle vient de Dieu influant précifément de cette maniéré , efl appellée concours de Dieu général: & entant qu’elle vient *dc la caufe fécondé , par éxemple , du fea qui échaufe, efl appellée concours ou in-fluence du feu. Ce n’efl pas de ce que cette aélion vient de Dieu par un concours univerfel , ou que par rapport H Dieu elle eflfbn concours uni verfél, que cette aélion efl de telle efpece, par éxemple , caléfaélion plutôt que frigéfaélion tmais de ce qu’elle vient du feu qui coopéré avec Dieu par fa vertu particulierer & qui la détermine h telle efpece , c’eflà-dire , î être caléfaélion , & de ce que par rapport au feu elle efl l’influence 8c te* concours particulier du féu. Car fî lorf— qiie Digitizecl

%6o La Trémotim pbyfifue que Dieu influe de fa part de la même btraf.t, m ifpM tfl ks k^uere m P^/^_II_maniere , l'eau concouroit avec lui au lieu j/rodMcatur poiiks h^c *0» ipùm UU , /mm du feu, la frigcfaéüon (croit produite & velle, ^tountlle, mu étmbuUrt, finon la caléfaction: & félon la diverfité de dere, ^ hk efcüut poiûu, tjMÀm lUe, Heml'agent particulier qui concourroit avec p: hfc ttnefuHum pums, ejiuim /dind . vtl Dieu , il rcfultcroit une action d'une ef- \ciium fmfptndere omumo infinxHm , ne mIU pece difiifrente, l'agent particulier deter- \fu AÜie. Pon» coiicitrfiti Deigtnnekù déminant toujours le concours général de itrmimaitr à purticulari c<mcnrfm caufîirum Dieu, par fa vertu particulière & fon in- ficumUrum, n»» fich eu influxtu Sciis, qm fluence furl'aélion & fur l'effet qui lui eft ^ ttùm umverfdu eft , determimuitr eà mpropre & particulier. Ce qui eft fembla- /«ccM/iemùi/r, ta prodMceawr homo-, dr tJ> bic à la produôion par laquelle le foleil & . mpex» equi, m orUtur eqiuu ; Soletùm dr un cheval produifent un cheval. Car \i\ komc gemrMtt hominem , m feceutdo Phjfictegénération de ce cheval , qui eft une & la ^'rum hétbttHr ; tMiemqme reuimefil ^ eqitm même en nombre en tant qu'elle vient ' getur mu eqmtm. du fbleil , eft appellée l'influence du fo* Skmli prMereù m«do , Jkiu udgenerétàleil , & l'aétion par laquelle le foleil en- ' nem equi non feuis tfl infiMXHs filis fine <wtant que caufe univerfelle engendrele che- ptxu equi , neque influxtu equi fine ûiJImxm val : & entant qu'elle vient au cheval, eft filu: iu nd nsdlius effeÜûs produHionem fétappellée l'influence & l'aâion par laquelle tu eji injluxut Dei per film» concmfitm muet cheval, comme caufe parueuKere , en- verfilem , /me kptx» cm^u fiemuU purtigendre fbo fib le cheval a cependant ce | cmlteris, à quû dûermmHur ■■ neque viciffim n'eft pM de ce que cette aétion vient du înflmxus enufit fiemuU particulurù fine iniôleil > & entant qu'elle eft influence du jùexu Dei per concurfum umverfitlem , qm fbleil qu'elle a le titre de génération du mijuveinr , dr quem Deus de lege erdinuriM cheval , parce que fl le foleil influant de fteunii nmtquM» denegure. Qm hi duo inla même maniéré de fa part, un lion çon- fiuxus mutuo uh mvicem pendent > m in recouroit avec lui au Ueu d'un cheval , ce rum naturà exiftant : quU neutef fine altero fëroit une génération de lion & d'une efpece différente ; mais de ce que cette aétion vient du cheval , & entant qu'elle eft influence du cheval, elle a le titre de génération de cheval : car c'eft toujours à la caufe particulière ï déterminer l'influence de la caufe univerfelle à une efpcce d'aâion & d'effet

, quand la caufe univcrfelle concourt , non comme caufe particulière , mais comme univerfelle. Deus ndmque generedi concurju infimt m t/utfie mtiverfidis , inflssx» qnodam indiffèrent! dd VéSriM eütemes dr effeSm i determênutur veri *d fieciei uPiienum dr effeiluma d purticuinri infiuxu Cdu/erum feeundarum , qui pre diverfitMe virtmis cuju/que sd dgendum dtverfut efi : mu , fi caufi lieji dliie produRiove cujufiumque effeiltu. , Imt vero neque fient due dRiouet , fid tend numéro dRio , que , ut d Dee ilio modo précisé \ influente, dicitur concurps Dei generàlis , m vero d cdstfa ficundd , putd db igné Cdlefd\ ciente, diciiur concurfiu, feu infutxus ignit i neque dRio illd hdhet qnod fit hujus fpeciei , ' nempe celefeRie potius quem frigffdRio, I quid d Deoeflper concurfum umverfiüem, fin \ m cemperaiione Dei efl concurfus ipfius univerfaüs , fid quid efl db igm cm» Deo coopèrent e per fuem particulerem virtmem, eemque duermtHMtte dd fpeciem cedefeRioms, etque m comperalkme ignis efl influxus , conçue fiurve perticuldris ipfius. Si nemque , Deo fimtli modo ex perte J ne influente, pem cm» \to concurrit ignis, concurreret eque, produDigitir-ni by G T Oglt^

prouvée par le raipmnement. ^6i reretitr frkefdSIh, & non cMef^ah , Mipu qui .entant qu'elle vient de Dieu.cft indé- J| fr* divtrfrate cHjufiHt dlteriMs é^cntis parti- terminée. & entant qu'elle vient de la ailaris tjitod cttKmrerrt , rtfititaret aUa ' créature . eft déterminée. attjae alta fpteu alik , femper agtnte parti- 1 La be'le chofe que cette aftion indcctdari tUttrmmoHte cuKur/km Dri mtvtrfa- ' terminée, qui vient de Dieu ; qui n'eft km parikalari faa virtme ac iafluxm ad pas différente en elle même , & entant ailumem fp- eff elhtm fik prtprmm dr p*tMUarem. Stmilrtfae eft in getteratione , epti Sel dr etf mm générant eeptnm: mna tfmippe tjr tadem mmtert eejmi generatia , ut eft a fde, ekeuttr inftmxui Jilu , atqme aBia eptà fil , taneptam cattfa mnnicrfalii, etptmm general : Ht verà eft ait eqmo per virtmem Jeminis à fi decift , dUitmr inflmxut aupte atiia eptà, tant] nom camfa partiadaris, etptmm fitmm fiUmm générât : aüia tamen ilia , non mt à qu'elle vient de Dieu , pour les différentes adions des créatures ; qui n'eft ni connoi(Tance,ni amour; ni volition, ni nolition ; ni produdion , ni deftrudion ; ni caléfadion , ni frigéfadion ; ni Ipirituelle, ni corporelle. Sans une (i rare découverte, qui l'auroit jamais cru, que c'eft la meme adion. entant qu'elle vient de Dieu, qui fait pouffer un arbre. & agir le libre arbitre ; qui fait germer un oir 1 1. Exposn' DU s YSTE M E. file, dr ut influxm filis.habtt tjmodjùgene- \ gnon, & avancer un mathématicien dans ratio e<jui'. <fuU fi, file fimiliter ex fita pttrtt, \ de fublimes connoiffances ; qui fait galomftmente, conturreret ko, efi non eeptms, effet ^ per Buc^hale, & former de grands progeneratio koms fpecie dtftinSa , fid mt ah , jets à AiCTcandreî ttfmo, attjme me inftmxmi eijmi, hahet tfmod fit | Le riche fpedaclc de voir cette adion generatio e^ui : fimper namejne partkmlaris ; de Dieu toute nue , & toute informe, que camfa eft êkterminare influxmm camfa uni- I chaque créature modifie & détermine, verfalit ad fpecitm aüioms (fi effeümt, ejmatt- que les oifons, les efcai^ots, les hommes dà mmtverfalit camfa, mon mt particmlarii , fid , & les anges manient Sc façonnent chacun mt mmiverfdls catffa , comeurrit. à leur guifc I Remarq^ue. Voilà ce merveilleux dénouement que les faints Peres n'ont pas connu ; voilà le chef-d'œuvre de la nifon humaine qui , par un incomparable effort . nous a tiré de l'aveuglement où S. Auguftin lui meme avoit été. L'admirable invention que celle d'un tel concours I Dieu agit , & la créature détermine ; c'eft le fouffIcur d'orgue & le joueur. Je me trompe . c'eft quelque chofe de bien plus étonnant. Car dans l'orgue chacun a fon

opération différente, l’un de pouffer le vent en remuant le fouffiet , l’autre de le lailfer entrer dans certains tuiaux en remuant certaines touches. Ici c’eft la meme adion , qui toute entière vient de tous les deux ; mais Tem. II. Le concours générai de Dieu n’a effedivement aucun être réel qui foit diftingué.foit en nombre, foit en efpecî, du concours de la caufe féconde. Car il n’jr a rien réellement , & il ne peut rien y avoir, ni adion, ni effet d’adion qui (bit de Dieu influant par le concours général, qui ne foit aufli de la caufe fécondé auffi influente par fon influence particulière, parce que ces deux caufet influant ainfî, uniffent réellement tant l’effet que l’adion . & pr cette raifbn dépendent réciproquement l’une de l’autre pour agir de cette maniéré; enforte que l’influence de l’une ne peut ps, même par la puilTance Z Z divi

Sut. VII. Paït.II. L* ‘Prémotùm phjfique rubfifler détachée de l'influence fmt rei non tffcUtm <putm oüimtm, mn~ 3f.L. de l'autre, lit ces deux influences réellement ne font pas diftinguées, fi ce n'eft en comparant la même aâion aux diverfes caulb qui influent différemment dans toute l’aâion; dont celle qui efl univerfelle > quoiqu'elle donne à l'aâion tout fon être par une partialité de caufe> neanmoins par fa maniéré d'influcrj elle ne lui donne pas d'être une aâion de telle ou telle efpcce. L'aâion tient aufli tout fon être de l'autre caufe > entant que caufe particulière > qui efl aufli caufe partielle d'une partialité de caufe. Mais c'efl par la maniéré d'influer de cette caufe « que l'aâion efl telle aôion » diflinguée eu efpece des autres aâions , comme elle efl aufli la propre & particulière «aâion de cette caufe. C'efl pourquoi il faut nier imqin t* rMtont a fi pendent in Afend» illo tnod» , itA Ht mjiu^ précifiu mùm effe netpteAi, etMtn dtvmÂ parentiÀ .fine infiuxn nlienm : neqne a perte rei mfltuou iUi éfikrgtutmnr , nÿi tompATAnde unAot (p- eendem numéro AÜunem W diverfee cat^M tùverfi mode tu totum ip/nm ailionem inftnettet, tjHArnm eu tjUA {am/a umverfidu tfi , iicit cotrferAt alliom tatnm ejfe pArtiAlitAte CAnfur uilh lAtnen a mode infijundi illint non heia (jtt'odjü lAlisfieciei AÜ'to. uû Altéré ver'o nt k tAujA pATtkidAri , fimikter pArtiAlttAtecAnfic, hnbet Atiio totnm fitmm ejfe> vernm ex t$$Oé/0 infittendi ilUut , jkm hebet tfood efi prtpri» (ÿ- peenlurit Aciioeji^dem camJà , itA hebet tjued fit talit AÜio àftintlA fpeeie À cetero; tfpde utgAudum efi , Denm emettrfit generAli etuemrere Otverfi modo enm diverfis cAttfis que Dieu par le concours général , con- fienudu. Ad probutienem ver'o t/ne fubjuitcoure différemment avec les différentes çoucedmm, canenrfit» Dei enm igné caufes fécondés. Nous accordons que le dtfimtinm ejfi fipecie a comnrfuDei enm etjmor concours de Dieu avec le feu efl diflin- negmniuiAmemidprovemrtexeo ipt'od Detts* gué en efpece du concours de Dieu avec tjuAntiuu efi ex fie , drverfimode influAt enm le cheval : mais nous nions que cela vien- igné (fi enm e^ , provenu enim ex conne de ce que Dieu > quant ü ce qui efl de jnnüione infinxns naimenjufine Ulumm dnalui, influe différemment avec le feu & rnm CAnfiArum pArtienJarinm in nn.tm , (fi avec le cheval : mais cela vient de la ;on- cAudem utiionem numéro (fi fipecie cum mâion de l'influence de ces deux caufes ftnxn Dei , a ijnibms pArttcniAribnt CAttfis particulières avec l’influence de Dieu pour concnrfiti dli nniver/Alet Det hebent , tenune aâion de même nombre & de même ‘fuem a cam/â eÿktente, difiinlitonem

dUm efpcce J & c'efl de ces caufes paruculie- jficfitAm, res J que ces concours univerfels de Dieu tiennent comme de la caufe cfliciente» cctiKiff.31. te diflinâion fp>ccifique. Adprimnmer^ gp Argnmeatnm eùcendnm efi , ponertfAlfitm, nempe concnrfinm Dei gtnerAiem habere tdi~ ^nod ejfie reele a perte rei difiieclnm , vel numéro vel fiecie >. À concnrfiu ÇAufie fiecunde : nihil enim tfi a perte rei , neque eSio, ' netjue effeHus eilionu , quod fit À Deo infiuente per cencurfium gntertdem , (fi non fit À CAtfie fiknndk fimtd influente per fiuum iufluxum perticulArem , neque fjje potefi, qnoniem due die CAufie de inflneuta uaiunt a K E M A R Q.U E. Efl-ce donc là cette évidence capable de calmer tous les differens> & de fe faire recevoir» même par S. Auguflin & les autres Peres 1 I. Ce que Dieu influe précifément entant qu'il l'influe» efl un êtfe ou un néant.. Faire le rien » ou ne rien faire , c'efl la même chofë. C'efl donc un être. Mais fi c'efl un être » c'efl un être Ample ou compofé » Ibirituel ou corporel » 3c par conicquent oe quelque efpece> AinA ce qMC Diÿiîizec! by Go ryU

prouvée par que Dieu influe , entant <Jne Dieu l'influe» a une efpece/ S'il n'a aucune efpece> & que ce fok » comme le dit Molina , à b créature à la lui donner, s'il n'eft ni fpirituel ni corporel , ni compofé ni fimple;qu'cft-ce que ce peut être? (^elle philofophie de réalifer des abftraftions, & de partager de maniéré la produftion de nos aftions, que Dieti, entant qu'il les produit, les produire genre ; flclacréatutc, entant qu'elle les produit, les produire erpece. î. Mais fi Dieu entant qu'il produit, ne produit point l'eTpece ; fi ce que Dieu produit , n'eft pas plutôt le mouvement d'un champignon , que la connoi (Tance d'un Mathématicien , comment eft-il • point la détermination, la différence, Te(^ le raifbtmement. 563 rans que Torganifte joue , & qu'un che-CHAt.îl. val peut toujours donner des fccoufles à (bn chariot , quoique l'autre ne tire pas avec lui. Mais fi Molina, fans en apporter de rairon ruffifânte, regarde comme impoflîble la réparation de ces deux influence*, voici une autre réparation qu'il devroif à bien plus jufte titre regarder comme impofTible. C'eft la réparation de ce que ces deux influences donnent à Taâion. Car Molina partage tellement l'adion produite par ces deux caures, que Dieu, quant à ce qui eft de lui , ne donne point refpece,& que la créature la donne. Si Dieu, quant à ce qui eft de lui, ne donne vrai non feulement que Dieu produife toute la réalité qui eft dans notre îétion , mais même qu'il produife nos aôions, nos connoiflances & nos amours , qu'il opéré en nous nos bonnes œuvres , &r que tout le bien qui eft en nous , vienne de lui ? Dit-on que celui qui fournit l'atgile à l'ouvrier, fait les vafes de toutes fortes de maniéré? Dit-on que c'eft le foufleur qui joue de l'oigue, & lui attribue-t-on toute la beauté & la perfeélion qu'on remarque dans un air qu'on aura entendu i } . Si Dieu & la créature n'influent pas comme caufes fubordonnées par rapport à leur influence, mais qu'elles influent de pair fur i'aiftion qui eft à produire, l'on demande à Molina , pourquoi il ne pour pece , il donne le genre & la partie indéterminée. Ainfi il faut que Dieu produire le genre fans produire l'efpece ; 8c 3ue la créature produife l'efpece fins prouire le genre. Et remarquez que, comme Dieu & la créature font deux caufes parallèles totalement réparées , il faut léparer tellement Tefpece du genre, que Ton conçoive une produftion de genre qui ne foit pas produéfion d'elj>ece,& une produftion d'efpece qui ne foit pas produftion de genre. Car fi la créature , par ce qu'elle influe d'elle même , influe le genre avec l'efpece , Taftion de la créature aura un doublegenre, elle aura &

celui quel’influence de la créature lui aura donné , 8c celui roit pas arriver que la créature verfàt fon i que l’influence divine aura aufli donné. influence , fans que Dieu donnât la fienne , 8c que par là il y eût quelque choie ' de produit fans le concours de Dieu, i Molina, fans en montrer la raifon, répond qu’il n’eft pas polhble, même par la puif- ' fance divine que ceh foit. Il femble néanComme lorfque deux chevaux tirent enfimble un chariot , le chariot a un double degré de mouvement, il a fix degrés de mouvement qui lui viennent d’un cheval , 8c fix degrés qui lui viennent de l’autre, enfortequ’effeftivement il adeux moins qtie non feulement cela eft poflîble, i fois fix degrés qui font douze. mais que nous le voions tous les jours dans les caufes parallèles, qu’un fouffleurd’orgue ne laifTe pas de remuer fon foufflet, 4. n faut remarquer que le concours de Molina a une double abfiirdité, félon deux rapports qu’il eftnécefTairededifti^ Z Z Z guer

StCT. ni. FAtT.II. 364. Z,a T r émotion phyfique gueréxa(5kemenr,fonéxiftcnce& fa qualité, tri bue étant femblabk pour toutes deux..' I. Ce concours eft donné à la crcatu- Peut-être que ce qui a engagé Molina à re dans le temps qu'elle veut agir, & ne embrafler cette maniéré de concevoir le lui eft pas donné lorfqu'elle n'agit pas. concours , c'eft la folution qu'il apporte lagit pas Car l'aérion de la créature & le concours ne peuvent être féparés. Ainfi afin que Dieu donne aéluellement le concours, il faut qu'il fâche qu'aéluellement 1a créature veut agir. Nous avons démontré Pabfurdité de cette prétention en plus d'un endroit.' & nous avons prouvé que s'il falloir, afin que Dieu fe d^crminât i nous donner fon concoun pour vouloir, qu'il vit aâuelîement que nous voulons , ce vouloir c.xifteroit déjà avant que d'être produit par ce concours. 1. Par rapport à la qualité de ce concours, on peut la concevoir en deux maniérés ; ou que ce que Dieu donne par ce concours, entant que Dieu le donne , eft différent félonies diverfes aérions des créatures , en fiirte que lorfqu'un limaçon mange , ou qu'un homme fe détermine i pour expliquer comment Dieu n'eft point auteur du péché. Ces deux rapporç fous lefquels on peut envilâger le concours de Molina, lui font avancer deux propofitions bien étranS®' . . La prémicre eft , que le concours général de Dieu & le concours particulier de la caufe fécondé dépendent réciproquement l'un de l'autre pour éxifter. Orne HT fus Dei gêner aùs , cJ" pmnknliirû * ' * *• eeu^ Jêcmuln mmiù 4 fi ittvUem pendent,, nt in rernm nalwrn ex^nnt. Ce qu'il répété en plus d'un endroit. La féconde eft, qu'à la vérité le concours de Dieu avec le feu eft différent du concours avec le cheval , mais cette différence ne s'ient pas de Dieu. Q^nt à ce qui eft de lui , il n'influe pas difféconnoître ou à aimer , à aimer plus ou | remment avec le feu & le chevaL Mais moins , Dieu fe détermine à concouru différemment , & à produire différentes chofes fefon ces differentes aérions. Cette maniéré de concourir eft toujours fauffe piar les démonftrations que nous venons de citer: mais au moins n'eftelle pas fi abfurde que celle que propeffe Molina. Sebn cet Auteur »'non feulement Dieu ft détermine à faire opérer la créature, lorfqu'clle opere : mais ce qu'il opéré en elle, n'eft déterminé par aucune ef^e, en forte qu'il ne concourt pas difictcmment avec les différentes caufes fécondés, mais qu'il eft femblable à Taftion du fofcil qui fournit toujours la même lumière & la même influence pour toutes les produérionsj ce font les caufés fécondés qui font ces différences, par éxemple, la difforence de la produôion d'un cheval

& de celle d’un lion, ce que le fbleil y con( ce qui eft fort remarquable J c’eft des caufes particulières que les concours univerfek de Dieu tiennent , oimme de la caufe efficiente , cette diftinérion fpécifique. A qnihiu pwrtifularihns ennuis cencnrfnt illt Hnéverfêlei Dei baient , lanijHant 4 confit effeiente , difiinüicnem ilUm fptei^ fifom. On ne fe contente pas de faire dépendre Dieu de la créature, comme la créature dépend de Dieu , on veut encore que ce que Dieu opere dans la créature, ce fôit la créature qui le dc^ermine & le différencie: &, qui plus eft, qui le détermine en lui donnant ce qu’il n’a pas, & en agiffant fur lui comme caufe efficience. Peut-on affervir davantage Dieu même à la ccc^ure i IV. b-, Google

lKrpuc.i7< pif. 110. frotevèe far le r V. Expose' du système. ■ Avant que de paflcr plus avant , il faut encore rapporter ceux chofes que dit Molina au fujet de ce concours. La première eft, que quoiqu'il faille avouer» que Dieu & la caufe féconde Ibm toutes deux caufes totales , chacune dans fon ordre & fon d^é , l'on ne peut nier néanmoins que l'une & l'autre ne foit caufé partielle , qui influe fur l'effet partiellement , & non point par toute l'influence qui lui eft néceflâire > fî l'on veut parler d'une caufé qui foit abfblument entière. /» hü Mftem Ikh concttUndum (à uruimqitamijiu in fuo ardmt (ÿ- gradn effe ctutftm rnnUm, ntg/tri tMHtn non fotefl tjfe partu*Um , pnrtLtluer , (jf non toto inflnxn , ad tfnecejfario infijieniem , fi de integrà omnin 'o can^ 'à fit firme. Remarquez en paflànt ce partage entre Dieu & l'homme, que nous avons réfuté en tant de maniérés. La fécondé eft, que Molina réfute la comparailon de ceux qui difent que le' concours de Dieu eft comme un maître à écrire qui tient la main de fon difciple , en forte que fî le difciple écrit bien , c'eft * qu'il fuit l'imprcflion de fbn maître ; & s'il écrit mal , c'efl que par fa faute il s'en écarte. Une des raifons de Molina eft que fî cela étoit, nous le fentirions: experiretnttr. Cette raiibn eft remarquable. Venons \ l'application que fait Molina des principes qu'il a établis. Car c'eft par là qu'il tâche de montrer , pourquoi *><«>• î»- Dieu n'eft point auteur du péché. La plupart des anciens en ont apporte pour raifon que le péché n'étant qu'une privation , un défaut , un néant , il falloit plutôt en chercher la cauic déheiente , que XKfp. 30. raiformement. ^6^ la caufé efficiente ; mais cette raifon ou Ciu.. II. n'explique pas aflez la chofé , ou n'eft d'aucun poids. PUrùjut anti<ji4enim eam rationem reddnnt (fie. Ratio hoc vtl rem non txplicat ^nantîtm fat U ejl,vel certe mUlim eft momenti. En voici la vraie & évidente raifon: Légitima ergo atqne dilncida ratio. C'eft que le concours gcâiéral de Dieu n'eft pas un concours fur Ta caufe fécondé , mais fur l'aéiion de la caufé fécondé; & que de foi ce concours eft indifférent â ce qu'il fuive de lui une aélion de telle où telle efpece félon la diverfîté de l'influence de la caufe féconde ; parce que ce concours ne détermine point l'influence de b caufé fécondé, mais qu'il eft déterminé par elle â telle efpece d'aéiion ; & qu'ainfî les aôions du libre arbitre ne tiennent point du concours général de Dieu de ce qu'elles font telles & telles en particulier , ni par conféquent de ce qu'e'les font vertueufes ou vitieufes, mais qu'elles le tiennent du libre arbitre. Cnm conenr/nf Dei generalh non fit concttrfus

Dei in canjam ficundam , fid in aEiienem ipftnfmet caufi, is vero de fi indiffèrent fit ut pro dtverfitate infitexus caufe ficunde fiquatur potius ailio hujus Jpeciei quàm aberiut , quippe non déterminât inftuxmt confie ficuneUr fid ah eo derermiiialur ad fpeciem aSionu. . . . aifionet Uberi arhitrü. ... à concnrjn generali Dei non haheant quod fin! talet vel taies in partkuJari , ac proinde quod fint ftndioja vet vitiofit, fid ah ipfômet lihera arhitrio. Après avoir tâché d'expliquer plufîeurs nifp. ;+.• endroits de l'Ecriture & des Peres qui difent quelque chofe de plus que ne fait Molina, Ü dit: Je ne fai pourtant fi S. Auguftin qui dans d'autres endroits que nous avons cités, eft entièrement du même avis que nous rdcmande quelque chofe davantage dans les paflages tirés des li-vrcs contre Julien , & dans le livre de Zz î, lai

^66 La 7 r émotion pbyjique Sect. lagrace&du libre arbitre; ce qu'abfo- dans la Difp. 27. 8c dans la 57. C'eft piax II point admettre, ou ce qui fait qu'une adtion unique a néanfaut l'expliquer pieufement par les paf- moins trois parties d'une caufe entière, fages du même Pere. Nefeio tamen turunt dont elle émane toute ehtiere ; de telle ytugujinuu (tjm in aliis lecif tjiu /»<«■/<*» forte qu'elle émane aufli toute enriere de' hac difpmatUme , pArtim difp. 10. cii/tvi- chacune de fes parties d'une partiaKté de mm, Hobn omnim êonfentit) centra Julia- caufe, mais cependant qu'elle émane de tutm (Çr dt grat. (ÿ Isb. arb, locit citatis, * chacune en diflferente maniéré. alujiàd ampltm vtlit ; tjtud plane Del admittendnm non efl , vtl r.v aliis lacis ejnfdei» Patris pie erit exponendam. R E M A R Q. U E. Car elle émane de Dieu influant par Ton concoun général , comme de la caufe générale, qui ne la fait pas plutôt aéle de foi , ou afte de quelque autre puiflance que ce fbit. Elle émane du libre arbitre La moindre cliofê que nous puiflions javec les connoilfances & les autres choies tirer de ce difeours de Molina , cft que néccffaircs pour produire l'afte quant à fa l'explication que nous avons apportée ' fubftancc ; & c'efl le libre arbitre qui en fait que e le eft ou afte de pénitence, pour montrer que le fomicl du péché j qualité de caufe particulière conliflant dans une privation. Dieu n'en ; quant à la fubftance de l'aéte eft pas l'auteur, eft certainement des faints [ plutôt aéle de foi Peres; le refpeff & l'attachement qui leur : que quelque autre aéle difféTcnt. Elle eft dû , fait qu'on doit être bien content , émane de la grâce prévenante, ou de Dieu de cette affurancc. Au refte nous s'crrons dans la fuite fi l'explication de Molina eft aulTt jufte & aufli claire qu'il le dit, & fi elle mérite la préférence fur celle des faints Peres. 'Expose' DU système. Outre le concours, Molina admet encore une grâce fpéciale, prévenante & excitante qui confiftedansde faintes illuftrations & de bons mouvemens d'un ordre furnaturel. Mais fans cette grâce afluelle, nous avons vu qu'iip hornme qui a I entant que par cette grâce, comme par fon inftrumcnt , il influe dans cette aélion conjointement avec le libre arbitre 5 & cette grâce fait que cette aélion eft un aéle furnaturel d'une efpece différente de celle de l'aéle purement naturel de foi ou de pénitence, que le libre arbitre produiroit par fes feules forces , fi la grâce prévenante n'influoit point avec lui. C'eft pourquoi c'eft ce concours de Dieu par cette grâce prévenante, qui fait que l'aélion eft une difpofition qui a une proportion congnic & un rapport avec le don furnaturei de la juftification.

One fit , ut qnivis illorum triumaÛnum, une habitude fumaturclle infufe , peut j lic'ei Ju uttka aüio feui funs fit proprins af réuftir à faire quelque aélion furnaturellc. fignandus terminus proifitUus ut tp, li. art. Ainfi cette grâce n’eft pas néceflâire pour : t. hujus prima partis ofienfum efl) très nitoutes les actions méritoires. Qiiand on ' hilaminm h.éeat partes unius integra confie, agit avec cette grâce aftuelle, trois cau-|<» <jua ita em.viat totus ut à finguUs etiam fes contribuent à notre aélion; car outre pariibus, partiaUtatc , ut vacant, caufa , facette grâce prévenante qui en eft cmCe t tus etiam emaner , diverfi tamen nioiiu. Eeflicientc, le concours général eft encore 1 i Dee influente per Jolum concurfum néceffairc, comme il le dit exprellcnunt émanas ut a confit unhierfiali , à i epeo Digitized by Google

prouvée par le raifonnement. ^6j (fM frtitkic non habet ejitod fit ttjjcn/ks \ font point méritoires & proportionnées i CHjir ÎT. credauù, ttm dolcr de pecctuù , vel\h fin rurnjtureîlc » entant qu'elles **• aHiit eppofiiHS , vtl tâhu cMjMjvit aUeriits\^aint à\x\ihtc arbitre, mais entant qu'clpoteatu. yib influxu vtrb liberi etrbitrù, | les viennent d'une caufo nécclTiiire, djiUn* Httk cHtn Hotitüs (y ceteris nectjfarüs , ut 1 guée du libre arbitre. ^Moad fitbfiéOttiam nElût, fit pviiks AfienfiiS | fidei , attt eUor de peccMù , <pùm aüquis alims diverfifs alitu. ÿrjuiA verb preveniente, ficK » Deo ut per üLtm per ; fitHm inJhumehtHm ujm cum libéra arbitria . iitfijtie in eundem nblnm, hnbet ut fit aBus i fttpernAturAlis fpecie diftinüus ttb oBu pure . mtturali credendi , rmt doleudi de pecentii , | quem liberum arbitrium Jieit Jilis viribut tune tliceret , fi cum ea non influeret fimul ffrmiA prnveniens. Quare à cancurfu Dei per gratiam pravtmeniem habet ablnt ille ut fit dijpefitio caugruam propartionem <y accommodât ianem habent cum donc jujitfieationii fupernaturali. V r. Expose' du système. Après avoir dit dans la Difp. j8. que ce qui fait la différence d'un acte de for furnaturel d'avec un aéle de foi naturel , n'eft pas la fermeté , & la certitude de l'un plutôt que de l'autre; maisque c'ell 3u'un meme objet peut être l'objet de eux aâes de différentes elpeces ; que la bonté de Dieu peut être aimée félon la même raifon par deux aéles différens , un aâe naturel , & un ade furnaturel ; il ajoute que le concours de l'habitude furnaturelle de foi, d'efpérance, de charité, ou de la grâce prévenante , font avec la volonté en genre de caufe efficiente l'ade de foi àc d'amour d'une efpecc difiinguée de celle des ades que le libre arbitre au libre arbitre. Nos adions n'ont de auroit produits par les feules forces natuproportion avec la juftice & la vie éter- ' relies. Rema.rq^ue, Une telle Philofophie n'a pas l'avantage en vue duquel elle a été inventée ; car elle donne une terrible atteinte meme nelle , elles ne font méritoires du roiaume ' du ciel, qu'entant qu'elles font fumaturelles félon ces principes : elles ne font point fumaturelles , entant qu'elles viennent du libre arbitre , félon ces mêmes principes : elles ne font fumaturelles qu'enrant qu'elles viennent de la grâce aduelle, ou de la grâce habiruelle. Or cette grâce aduelle prévenante confifle dans des Il dit de plus que c'eft la même grâce qui fefon différens rapports eft appellée prévenante ou excitante , & coopérante ou adjuvante. Car il affure que la grâce prévenante par laquelle le libre arbitre eft prévenu par le S. Efprit, excité, attiré, Difp. 40, invité à hire des ades de foi ,

d’efpéran- ^ ce, d’amour, de pénitence, eft un inftmment du S. Efprit, par lequel de plus fit. 1 U. Dirp Umouvemens prévenants , qui ne fe font ; il concourt en genre de caufe efficiente r point librement, comme le dit expreffi> , & il influe avec le libre arbitre à produi— ment Molina. Gratia pravenient minime re ces mêmes ades , lorfque le libre arbi(fcilicèt,emanat à libero arbitrio) & l’ha- | tre y confent, & qu’fl influe & coopère bitude fumaturelle influe la fumaturalité avec cette grâce à ces mêmes ades.^ Or q^çeflâirement : Habitus iUe efikienter ua- 1 que cette influence nouvelle de la grâce turmpie ttecejfuase influa^ Ce qu’il répété ' excitante fur les ades de foi , d’efperandans la Difput. 4<>. pag. ce, de charité , de pénitence éxifte r tels' Ainfl , félon hloiina > nos adions ne dépend de la coopéwon .& de rinflueuI. ce: D“ bv

SecT V!I. P„«T. II. 368 La ‘Prémotioh phyfique ce de notre libre arbitre par l’entendement & la volonté fur ces mêmes ades , parce que la prace prévenante ntfi pM une CAmfe JUgSfvae de ces mêmes aües, fans la coopération & l’influence de notre liberté fur eux. Ce que nous avons dit fait aiféqu’on nelaifle pas de conferver les habitudes naturelles de la foi , de l’efpérance de la charité, & qu'on les conferve aufli lors meme que par un péché d’infidélité l’on perd la foi : Inde evemt, ijMod prtdstC4ttt luuserales hédntus fidei , J^i, (p- cjvricatum amittit eserusssem fsepenuasaredem , atqtte etiesm in eo ^ per infideütmis peccdtssm amtttis eiiam Jidem. ment comprendre qu'une feule & meme , sntu, remdnem in et qni per iethnk pecgrâce eft appelléc prévenante & excitante, entant qu’elle excite, attire & invite notre libre arbitre à ces aâes , & que (bus ce rapport elle prévient notre libre arbitre pour ces ades ; &' qu’elle eft appellée adjuvante & coopérante , entant que notre libre arbitre confentant déjà auxades aux- 1 fondé en raifoni quels elle attire & invite , cette grâce , droit pour un fyfteme qu’on prèend être R E M A R Q^U C. Tout ceci eft-il bien clair , &r bien Car c’eft ce qu’il fauau(Ti par une nouvelle influence & une nouvelle adion coopéré aux memes ades. Qmod ex^at in rerum udtnrJi injisssesu hdhitnstm nd nilns virtsusem. , . . PenDET ahinpsxH ipjarnmnset poteniutrsem in tojdem aüns. . . . ita tjuod in rerttm n*turn exijlns ncvns ilie mfinxsu gressin prnfi recommandable par cet endroit. I. Comprend-on lifément comment cette grâce excitante , c’eft-à-dire , une penlée indclibérée & un mouvement auflt indélibéré d’un ordre furnaturel , fait une fi étonnante métamorphofê , en forte que nos ades produits en conféquence chanvenientù in mü$u credendi , f^nndi, diU- * gent abfblument d’cfpece, & de naturels gendinc penitendi, PENDET a CMperatione (ÿ- infinxH liieri ntfirs nrhitrit in eofdem dûtes per inteUeünm ô- vehenSMem, £0 ijieèd Jhmiluer gratia pTétveniens canfa fieffieiens non fit eorttmdem nûmem Jute nojhi eerêirrii in eos cooperntione M^infisexu, Ex diûts fiteiPe inteiligitur soum enmdemqite numéro grettiam , quntems excitas , aUteit {ÿ* invitas Ithertem arbitrinm nojlrnm ad aÜMS credendi cire- appeUari pravenientem (y excisantem grasuim , r<<fwr cotfiderasione pravenire Llterum arbitrinm nojhnm ad ejnfimodi oElns: tjnatenns vero, consenTIENTF JAM NOSTRO ARBITRIO coopérante itûni, ad sjnos ilia invitât allicit , ipfa ^HOijne novo inflnxu (ÿ- allume tooperatnr eofdem aüns, appeUari adjnvaatem ac cooptrantem gratiam. N’oublions pas ce qu’enfeigne Molina dans laDifp.

}8. pag, 155. que lorfque far un pécné mortel on perd la grâce, on perd la charité furnaturelle , mais deviennent furnatureîs ? Z, On nous aflTure que cette grâce prévenante, par une nouvelle influence agit d'une maniéré de caufe efficiente fur nos ades & les rend furnatureîs , mais que l'éxiftence de cette influence de la grâce dépend du libre arbitre. Outre qu'une telle dépendance eft bien odieufe, qu'on juge fi elle eft bien raifonnable. Si l'éxiftence de l'ii. fluence de cette grâce dépend de la coopération du libre arbitre fur ces ades s s'il faut que le libre arbitre confente déjà & coopéré à ces ades , pour que la grâce influe: donc la coopération du libre arbitre, & par conféquent notre adion, eft antérieure à l'éxiftence de l'influence de cette grâce : car ce qui dépend d'un autre pouréxifter, eft poftérieur à' l'éxiftence de cet autre. Si la coopération du'libre arbitre & (bn adion font antérieures ï l'influence de la grâce, comment Molina peut-il alTurer, comme Digitized by Google

prouvée par le comme il fait, que cette grâce par manière de caufc efficiente influe fur la prodüdion de cette adion î Eft-ce que' la caufe efficiente eft poftcrieure l fon effet, & qu'elle influe fur l'eflet après qu'il eft produit? Dira-t-ofl que la grâce attend que notre libre arbitre ait produit fon affe , pour le faire enfuite fumaturel ? La furnaturalité d'un ade n'eft donc qu'une qualité poftiche , qui ne vient ^ nos aâes que par (urcroît , 8c après que nous y avons fait tout ce cpie nous avons à y faire. Et comment peut-on dire qu'une telle quaUtc foit ce qui les rend méritoires f J. A caufe de l'équilibre 8c des forces de la nature , le libre arbitre tout feul réuffit à faire toutes fortes d'aâes quant à leur fubftance , il ne s'agit donc plus que de les furnàturalifer ; & pour peu qu'une chofe ait la vertu de furnaruralifer , il n'en faut pas davantage. C'eft pourquoi la ^ce aéfuelle n'eft pas abfolument néceflaire pour cela , la grâce habituelle y réuffit tout auffi-bien qu'elle. Mais ne pourroit-on pas dire auffi qu'un aâe de foi fumaturel peut fumaturalifer un aéfe d'amour ? . Car effeâivement la foi influe dans l'amour, & contnbueèen former des aéfes^ Y influant, 8c d'une influence furnaturelle , pourquoi cet aâe d'amour ne fe trouveroit-il pas fumacuraKfé fans autre façon ? Si cela étoit , il ne fiudroic point de nouvelle grâce à un pécheur pour fe convertir.. Car ce pécheur qui eft tombé dans le péché mortel, a la foi fumaturelk. Ce pécheur de plus peut réuffir, félon Molina , par fês forces naturelles i faire un aâe de contrition naturel. Si cet aâe de contrition naturel eft formé on vertu de quelque aâe de cette foi furnaturelle qui demeuredans ce pécheur, & |ue cet ade de foi fumaturel ait la vertu e fumaturaliler cet aâe de contrit'ion, 2m». JJ,. t raiformement. 3 dp ce pécheur fans nouvelle grâce fê conver-C»^» in tira de lui même, Ce que dit ici Molina eft bien ctrange , que dans un homme qui eft en péché mortel l'habitude naturelle de charité demeure. Car fi par cette charité naturelle , qu'il oppofe à la charité furnaturelle infule & haDituelle,qui , comme il le dit pag. 159. fait notre juftice, fi , dis-je , il entend un amour de Dieu par deflus toutes chofes, 8c s'il croit que, comme le péché originel ne nous a bleffés qu'i l'égard des dons gratuits , de meme il y a une habitude naturelle de l'amour de Dieu par deflus toutes chofesj que le péché aâuel , quoique mortel, ne détruit point , quand elle y eft; n'eft-ce pas renverfer les vérités fondamentales de la religion, qui nous enfeigne que par le péché mortel le mauvais amour domine dans le cœur , &• qu'on préfère les faux biens aux biens véritables & éternels? L'Aflembléc du Clergé de France de 1700. a

cenfuré les propofitions fuivantes. n. a8. PUra^M* pecoaa Je tjmêiu ait .^po/hlxs Mtd qui lalia agmnt rtÿ>um Dei H0U pojJkehttHt , & qua exfn-èfù adverfantur praceptu Jecalogi , mmalia Jici poffunt quemam eorum jacinorum ni aut amifere omua* caritaiis Jen/ùm , aut exiguum retinem, tta ut i^s omniue domine^ tur cupiditat, IJ tamen intdbgi pejfei adhibito eo temptramtKio , ut qui plaue rrpu~ guames ac vtlut iaviti ipfa pcrpctraÿeul , ouf gravis malt impendemu metu , aut aflte Ubidmit abrepti , ita ut ab if iis augujliis'liberati acri delttre taugertutur ob commiffum peccatstm , tam certo affirmari hou potejb txtidijfe ilios gratia r aut iucurrijji pattasst' damnatieuit , qttanquam emm hoc morntmo' demmata fit cupidttas , brevis (fr traufiieridt potuit ejjè ejujmodi domtnauo , qttâ vtluuramlis tmmta-dijpofitio na» mtttatur, hoc: JCiXt ttsttrDigi.i/ed by GoogU

37° S*cT. umperAmeMum nAifiniJùer cu^^uititr ex r!»t II fmclt ./tugujlini, C E K S U R A. He profQjiiiottti tfxe dh’im CdritMis'Lehitxm doccm dMt figmjkeuu pojfe cmjîjlem c$$m ftccatis advtrins deadagmmy 4cdt quihutait ytpejhltu q$ùd qut ulu xgiMt regnxm Des Moa^jJidehHKt , fnije fitnt , fernUiofe runte , verbe Del contrarie , Qm mim partt^tpane jnjluie cnm ini^nitMe. . . am ^tte cmventio Chrijh ad BeUal , ad txcufanda (jf imminnenda cnja/vis generis peccata viam aprrmnt , cJ" imponttnl JànQe aiMgnJimo. Qiioique Mobiu parle de la charité naturelle, ne voit-on pas combien ce qu’enfeigne ici le Clergé de France cû oppofe à ce que cet auteur nous dit i V I L Expose' du système. Cette grâce fumaturelle a une double dépendance par rapport au libre arbitre. Premièrement , Molina avance dans la Difpute 4^. p. 184. que les mouvemens de la grâce prévenante dépendem beoMconp du libre arbitre ; bien plus , que le libre arbitre peut les defirer & les demander à Dieu , & en quelque maniéré fe rendre propre & lé dil^lêr , pour qu’ils lui ibient donnes plus aifément félon le cours 6c l’ordre de la divine Providence. Ex La 7rémotion phyfique encore qu’elle dépend beaucoup des miniftres & des efforts de l’Eglile. Imernam Dei vefatianem ad fidem , Ika detmm Deifit , mHlikm tamtn a minais fjr conata Ecclefia pendere ; & il ajoute que plus les railons & les motifs propolos par le minière de l’Eglifc pour exciter î croire , font eâicaces , ou i caufe de la fageffe & de la dextérité de celui qui les propofe, ou à caufê d’une grâce gratuite donnée pour l’utilité des autres , plus les hommes ont coutume d’être pouflés i la foi plus ou moins efficacement, & plus il y a de fruit ; Dieu s’inférant par ü , 6c éclairant l’entendement, pour mieux pénétrer les chofes, & touchant la volonté C’eff pourquoi dans la Difp. 57. il reporte qu’il a expliqué ailleurs, cvjinbien le don des grâces prArenantes dépend, luit de notre libre arbitre , foh aulfi des efforts de l’Eglife, Secondement , dans la Difp. 40. p. t66. il prétend que la diflinâion du fecours fuffifant en efficace & inefficace doit Ce prendre de l’effet , qui dépend auflî du libre arbitre. C’cfl pourquoi , ajoute-t-il, nous affûtons qu’il de'pend du confentement & de la coopération du libre arbitre que les fecours de la grâce prévenante & adjuvante, qui font donnés febn le cours ordinaire aux voiagears, foient efficaces ou non efficaces pour la converfion & la juffilàcation : & que par conféquent il efl dans notre libre pouvoir , ou de les renhù patet hes duos motus gratta prevcnieniü • dre efficaces en confèntant & coopérant aiftonet ejfe vitales imeUetiis ^ voluntatù, ! avec

eux pour les aâes qui nousdifpofcnt MULTUMQjJE VENDERE A LiBERo AR- | à la jullification ; ou de les rendre ineffiBiTRio , tnto cr Itberam arburtum pojfe ■ caces, en ne donnant point notre confeoiüet dejiderare (jr petere a Deo , ^ ejHodam- 1 tement & notre coopération , ou meme modo Jèip/itm aptare dr dijfoiiere , ut , juxta ' en faifânt un iâte contraire. C'efl li ; certainement ce que le Concile de Trente J a défini en termes très clairs dans les deux Dans la Difp. ÿ. non feulement il endroits rapportés (feff.tf. c. t. & can. 4. J dit que cette grâce dépend beaucoup du Drvi/Io fujjicientis auxiiti in efficacem & in'■ 1 . • -1 tnïis [ efficacem nojlrà Jèntentià ab effdlu qui Jtmul I ab cemmunem curfum dr ordinem divine Pre- \ vtdeniie, facilius fibi a Deo donentur. libre arbitre de celui qui la reçoit , Digitized :

pr ornée par jA ârbitrii UbfrtMe ftmUt , fumtanr. . . . yiÿ'crinuu lUfxilié fOtvfmefitis dtqne adjuvtmis £rarU Uge erditturiA viatipribus ctmftrHuttir , qdod ejficMid , ont imfficada ad towvtrfumem feu jiflificatiouem ftnt, PENDERE <• bhero conpnfu cooperatieue /trhitrit nojhi cum tUit: atque ttdeo in libéra poitfaie ntfira efe vel ilia tffcacta reddere confintieudo er eeeperaude cum dits ad aüus quéut ad jt^iJtcMionem dij^nintur, vel mefkacia ula reddere continendo coujenfum coaperatitmem uoflram , aut eiiam elicienda cantrarium dijjènfum. liée fane eft quod difertifimts verbu definie Concilium Trident iuum duabus defitùtiambus relatis. il dit la même cKofe pag. i6y. Ofien/um eji Conedtum Trideutinum definivijfe auxdia omnia gratta qua ad a^lus credetpdi tOC. ctitferumur, penderEi ut e&acia fut c^faque nen reddantur , à Itoero ipforum canfenfu ^ cooperatteue cum iUis; & de meme Dilp. 5 p.‘ 241. Nous avons fuStfamment expliqué le fond du fyfteme de Suarès touchant l’efficacité de la grâce dans le clupitre précédent, pour n’etre point obligés de le rapporter ici. •R. E M A R Q.U E. Les deux endroits du Concile de Trente, oirMolina prétend qu’il efi défini que tous les recours de la grâce dépendent, pour être efficaces, du confenteroent du libre arbitre, font ceux-ci : Déclarât S. Sjnedus jujlificattouis exordium in adultis à Deiper Chrifiutn pravemente gratia fumendum efe, hoc efi, ab ejut vocatioue , qui jttdlis earum ex^entibus meritis vocamur, tu qui per peccata a Deo averfi erant , per ejus excitantem atque adjuvantem gratiam ^ad convertendum fe ad Juam ipfirum jufiificaiionem , eidem gratia libéré afiintiendo & cmpfrando dtfponuntur : iia ut tangente Deo Cor hominis per Sptritûs JantU tlluminasionem , ueque htmo ipfe nihü «muino agat le raifonnetnent. 371 iufpiratiouem illam recipiens> quippe qui îI-Cmm IL lam à- abjkert potefi i ueque tamen Art.IÏ. grarià Dei mavere fe ad juflittam coram iUo tiberâ fitd veluntate pojfit. Et dans le canon 4. Si quis dixerit liberum arbitrium hominis a Deo moium exciSMum uihil cotperari affentieudo Deo excitauti atque vocauti , quo ad obwteudam jufiificMtonis grattant fe difponat ac praparet, ueque pofie difiensire Ji velit, anatltema fit. Le Concile de Trente ne définit rien que les dérenfears de la grâce efficace par elle meme ne tiennent de tout leur caur, & ce qu’il prononce fur la liberté n'efi nullement oppofé à cette dodriac, comme nous l’avons vù dans toute cettè fèâion. Mais jamais ce faint Concile n'a parlé de cette dépendance que Molina auribue à la grâce par rapport au libre arbitre, pour être efficace. Au contraire, il c’en étoit ici le

lieu, il feroit aife de montrer combien la grâce efficace tire d’avantages du Concile de Trente , & ce point a été amplement traité. ' Mais la nouveauté du iéntiment de I Molina, avouée par Molina lui même, I fuffit pour nous convaincre que leS.Con' cile a été bien éloigné de favorifer fon fentiment. Molina s’cfl fort trompé , s’il a cru faire recevoir Ton fentiment , en prenant un ton d’autorité. Ce qu'on a fait conI tre fon ouvrage a noontré que par U il n’a i pas réuffi. N'efl-il pas étrange de faire ainfi déI pendre la grâce du libre arbitre, iôit pour jctrcdonuK. lorfqu’on ne l’a point, (bit I pour avoir fon effet , lorfqu’elle eft donnée? LesDemi-pélagicns feifoient dépendre la grâce du libre arbitre potir nous ctre donnée. Ils s’imaginoient que l’homme cpnomençoit à croire par fes propres I forces , & que par ce commencement il i Aaa 2 at

StCT. VU. amroit u mce qui nuis ik ne faifoient pas dépendre la grâce du libre arbitre pour avoir fon effet, lorfqu'clle nousétMt donnée. Car ils ctoioient que la grâce qui nous aide à achever ce que nous avons commencé, a par elle meme la force de le faire. Molina admet une double dépendance, il eft vrai qu'à l'^ard du prémier point il s'y prend autrement que les Demi-pélagiens. Il prétend que les oeuvres par lel'qut'Iles nous attirons la grâce font des ÎM Trémtion achevoit le reffe:,pmmcebil«nfàutfioed,^Vi*it'^^^ tire dofe de grâce y , tomme nous allons le dire. Cette grâce d'ailleun dépend beaucoup du libre arbitre , & des efforts des miniftres de l'Eglife. Qiund même l'on auroit cette grâce, elle dépend encore du libre arbitre pour avoir Ibn effet. Ainfi quand on compare les fonéfions du libre arbitre avec celles de la grâce , n'a-t-on pas droit de dire que c'eft b grâce qui eft peu de cliofe , & que c'eft au contraire le libre arbitre qui f 'nui C4.Sicaaus ffs ccuvrcs paremenr naturelles » diftinguées donne le fuccès & raccroiflcmcnt? tu d'un pafte fait entre le Pere éternel & Jefus-Chrift. - 0- V Cependant nous avons vu ce que le Clergé de France penfe de cette doftrine. fSTUiJ— ™ *dmct une fécondé ; jfPa à- que lors meme que la grâce eft donnée & dépend encore du liOutre cette prémiére difpentJaocei Moc'eft-à-dire. des oeuvres fumaturelles j il ajoute que ces [ Mais fi la grâce prévenante dépend oeuvres naturelles attirent b grâce en ver- beaucoup des minjftres de l'EgKft.fiîeur ... ...a., f,;, 1. a. I dextérité a un tel pouvoir , il ne faut eus mettre une fi grande différence entre minifterede l'ancien Teftament & celai du nouveau , ni appeller les lignes de b loi ancienne Nud4 (ir tgeua dementa. Les mimftres de cette loi après tout inftruilbienc & ethortoient j en exhortant ils pouvoient, comme les mini ftres de la nouvelle alliance , réuflîr à faire former CCS aéf es naturels de fbi , d'efpérance, de charité, de contrition ; & ces aâcs naturels formés , b grâce n'auroit pas manqué d'être donnée en vertu du paâc. Pourquoi les miniftres de b Synagogue failbient-ils donc fi peu de fruit, & pour. , quoi les Apôtres & les autres miniftres de deirlÉMniftrcs de l'EgUle. Cette préten- ; l'Evangile en ont-ils tant fait, & en font■•tioli eft bien étonnante après ce que le I ils encore? Eft-ce qu'à préfent ces nrinij^fiintEfpritnous enfeigne par la bouche de j ftres ont plus de de.eténtc que n'en ar Apôtre S. Paul , que celui qui plante j voient ceux de l'ancien Teftament? n'eft rien , & que celui qui arrofe n'cft j Pourquoi toutes les cérémonies de l'anrien: il fert beaucoup, fi b grâce dépend j cien Teftament , dont l'appareil étoit fi grand

& le fpcéfacle fi magnifique, fontntimrsii, brc arbitre pour avoir "fon effet. Je ne rélai rien ici de ce qui a été dit ce péwai rien ici de ce qui a été dit fur ^ ouvrage. mMu ' J^'ajputerai feulement une remarque fur ce cjlrtf Molina prétend que b grâce débeaucoup non Iculement du libre arbfaede celui qui b reçoit , mais encore Chr^tmm jyj>r«r«T» tp ttmtTi Ÿimm» m*l'Apôtre S. Paul fi 'Am /#- » A • $tmt ftd D Clt n beaucoup de lui. Et cette grâce elle meme , qu'eft-elle | ellc.s regardées comme des lignes fi nuds tint félon ce fyftcme? On n'en a pas be- ' ' foin pour les affes les plus parfaits ; elle ' peut donner quelque facilité à les faire , mais fans elle on réuflit à les faire tous I quant à b fubftance. On en a befoin à b vérité pour les rendre furoaturels j mais & fi vuides? N'avoient-elles pas le poui voir d'exciter de bons mouvemens naturels, & de faire produire de bons aScs, en conféquence dèiquek b grâce auroit été donnée irtfailîiblemenr en vertu du paéfe? Enfin remarquons que Molina admettant Digitized by Google

Sect. VII. Part. II.

attiroit la grace qui achevoit le reſte: mais ils ne faiſoient pas dépendre la grace du libre arbitre pour avoir ſon effet, lorſqu'elle nous étoit donnée. Car ils croioient que la grace qui nous aide à achever ce que nous avons commencé, a par elle même la force de le faire.

Molina admet une double dépendance, il eſt vrai qu'à l'égard du prémier point il s'y prend autrement que les Demi-pélagiens. Il prétend que les œuvres par leſquelles nous attirons la grace ſont des œuvres purement naturelles, diſtinguées des œuvres ſurnaturelles; il ajoute que ces œuvres naturelles attirent la grace en vertu d'un pacte fait entre le Pere éternel & Jeſus-Chriſt.

Cependant nous avons vu ce que le Clergé de France penſe de cette doctrine.

Clerus Gallicanus *Ha dua propoſitiones, quæ parte cauſam diſcernendi inter juſtos & non juſtos in opera mere naturalia referunt, Semipelagianiſmum inſtaurant, mutatis tantùm vocibus: paſtum autem quod inter Deum & Chriſtum aſſeritur, commentum eſt temerarium, erroneum, nec ſolùm tacente ſed etiam adverſante Scriptura & SS. Patrum traditione prolatum.*

Outre cette prémiere dépendance, Molina en admet une ſeconde: c'eſt-à-dire, que lors même que la grace eſt donnée & qu'elle éxiſte, elle dépend encore du libre arbitre pour avoir ſon effet. Je ne répéterai rien ici de ce qui a été dit ſur ce ſujet dans le cours de cet ouvrage.

J'ajouterai ſeulement une remarque ſur ce que Molina prétend que la grace dépend beaucoup non ſeulement du libre arbitre de celui qui la reçoit, mais encore des miniſtres de l'Egliſe. Cette prétention eſt bien étonnante après ce que le ſaint Eſprit nous enſeigne par la bouche de l'Apôtre S. Paul, que celui qui plante n'eſt rien, & que celui qui arroſe n'eſt rien: il ſert beaucoup, ſi la grace dépend beaucoup de lui.

Et cette grace elle même, qu'eſt-elle tant ſelon ce ſyſteme? On n'en a pas beſoin pour les actes les plus parfaits: elle peut donner quelque facilité à les faire, mais ſans elle on réuſſit à les faire tous quant à la ſubſtance. On en a beſoin à la vérité pour les rendre ſurnaturels; mais pour cela il en faut ſi peu, car la plus petite doſe de grace y réuſſit, comme nous allons le dire. Cette grace d'ailleurs dépend beaucoup du libre arbitre, & des efforts des miniſtres de l'Egliſe. Quand même l'on auroit cette grace, elle dépend encore du libre arbitre pour avoir ſon effet. Ainſi quand on compare les fonctions du libre arbitre avec celles de la grace, n'a-t-on pas droit de dire que c'eſt la grace qui eſt peu de choſe, & que c'eſt au contraire le libre arbitre qui donne le ſuccès & l'accroiſſement?

Mais ſi la grace prévenante dépend beaucoup des miniſtres de l'Egliſe, ſi leur dextérité a un tel pouvoir, il ne faut plus mettre une ſi grande différence entre le miniſtere de l'ancien Teſtament & celui du nouveau, ni appeller les ſignes de la loi ancienne *Nuda & egena elementa*. Les miniſtres de cette loi après tout inſtruiſoient & exhortoient; en exhortant ils pouvoient, comme les miniſtres de la nouvelle alliance, réuſſir à faire former ces actes naturels de foi, d'eſpérance, de charité, de contrition; & ces actes naturels formés, la grace n'auroit pas manqué d'être donnée en vertu du pacte. Pourquoi les miniſtres de la Synagogue faiſoient-ils donc ſi peu de fruit, & pourquoi les Apôtres & les autres miniſtres de l'Evangile en ont-ils tant fait, & en font-ils encore? Eſt-ce qu'à préſent ces miniſtres ont plus de dextérité que n'en avoient ceux de l'ancien Teſtament?

Pourquoi toutes les cérémonies de l'ancien Teſtament, dont l'appareil étoit ſi grand & le ſpectacle ſi magnifique, ſont-elles regardées comme des ſignes ſi nuds & ſi vuides? N'avoient-elles pas le pouvoir d'exciter de bons mouvemens naturels, & de faire produire de bons actes, en conſéquence deſquels la grace auroit été donnée infailliblement en vertu du pacte?

Enfin remarquons que Molina admettant

Digitized by Google

tant l’équilibre. & croiant par conféquent que la grâce n’eft pas efficace par elle même, il n'eft pas furpreflant qu’il l’ait fait dépendre , pour être efficace, de la coopération du libre arbitre. VIII. Expose' du s*ystbme. Il 7 a une chofe qui déplaît beaucoup à Molina dans le fentiment de ceux qui lui font oppof«, c’eft qu’ils croient que c’eft félon la grandeur du fecours de b grâce coopérante , que fc méTure b granoeur de l’ade que produit le libre ai^itrc aidé de ce fecours ; comme fi dans deux hommes qui ont un ^al Iccoursde Dieu, l’aéle de contrition ou d’amour ne pouvoir pas être plus fort & plus fervent dans l’un que dans l’autre , candis qu’ils (ont dans l'état de voiageur ; ou que, le fecours étant in^al , l’afte ne pourroir pas être ^al dans tous les deux . ou plus grand dans celui qui ell aidé d’un moindre fecours. Car comme le libre arbitre influe par manière de caufe efficiente dans l’afte par lequel il fe difpofë à b juflification , & qu’il efl une caufe libre, capable d’influer par un effort ou plus grand ou moindre i caufe de fa liberté ; de cet effort & cette influence inégale du libre arbitre il peut arriver que , Dieu donnant i deux hommes un ^al fecours de grâce adjuvante, l’un d’eux opéré plus fortement & fe difpofe mieux que l’autre à b gtace juftifiante : il peut arriver aufli que, leur donnant des fecours in^aux , ils agiflènt égalemert, ou que celui qui efl aidé d’un moindre fecours opéré quelquefoisdavantage. i^rfqu’un corps en mouvement (c remue avec plus de viteffe , on a raifon de conduire que toute b caufe du mouvement a plus influé pour ce mouvement : prouvée par le rai fermement. .373 mais il ne s’enfuit pas que tdlc partie de CHar.U. cette caufe toute emiere ait plus influe, pareeque cette plus grande viteffe peut venir de ce que l’autre partie de cette caufe a verfé une plus grande influence. Ilhtd prttcrcÂ , dit Molina difp. 39. p. 1 6 1 . vehemtmer , cptôd Jîtàjtmfmrt , vuLclk'et pro tpttuufititc mmxiIü grotU cooperamis fptUd>uUm efc ^muaitatem Ui/crum ttrburiMut laü OK.\iiia edjMum predMcit, oHofi exiflente au^ xilio Dei , mn pofjtt eft inta^cr cf ferver^ li^ ttÜMS coutrttionu ont diUblionü in IjomiiK nm ^udm in aho, ijiumidiH m via fnut, tua txijient* tutxilio huijHtilJ , non pojjit ejfe x/jntUis mRms in dmbiu , tua major in eo tjtii mineri tutxilio ttdjnvatnr. Etenim dm liberum nrbilriitm nuÀ cton tutxilh Dei efficienter in ntlum , tpeo fe nd jufl^ctttionem difpomi , influât , fltqut ettufn libéra , patent majori tua minori conatu pro fua libertate influere , utique ttb inmpeali conatu (p- influxM liberi arbarii provenire potefl , ut, tonfirente Dec duobut htmbtiius ttquaU au.rilium grat U adjuvant ù , unm eorum intmftiu operetttr,

meUttfqne fe difpontu ad graliam juflificantem, ijuam alins icr conflertme eijdem ina^ualia auxilia , atjiti operentur , tua ii interdum pins , qut minori /uffuJtui efl auxiiio. Et î b pag. i6î. il ajoute : Si ergo cotera Jint paria (tu fi fit oejoalù refificmia ex pane môbilu (pc.) htet feeptatnr : Hoc mobde vélocités aue intet^îu mtroetur: erga tôt a cou fa plus mfiuit admettum; non tamen feeptitur : ergo hoc pars t«~ tius caujo plus influit i tptoniam a majori influxu alterius partis caujô ivenire pueru mojor ilia velocitat aut interflo motus. Pour finir cet article, je joins encore à ceci ce qu'enfeigne Molina dans b Difp. . ' -1 L °L I r 44. ou il cherche les raifons pourquoi très-fouvent les fideles ne peuvent point appercevoir les mouvemens de b grâce; & entr'autres raifons il dit que , lot fque ces mouvcmcos de grâce prévenante font Aaa J ibrt

} foiblw , ik ajmitefil de lumieré Il & de chrfé, &r peu d'affeSion & de fer' veur aux aéle^ de l'entendement & de la volonté, que les hommes pourroient produire quant à la fubftance par leurs feules forces naturelles ; & que feulement ils élevcrt CCS aôc^ naturels , & les font devenir furnacurcls proportionnel à la fin furnaturelle ; c'eft p>ourquoi l'on ne peut s'en appercevoir par expérience. Qt^do motus gralU prtcvenientts fitsttddmodum dchdes , ptsriim Ittcis ô' cïaritsst^, j rmtdicumqttc affàhtS fervarss fitperadditnt \ ttüilmt mtcHcBus lÿ" voltouatis , tjstos homi- i nés filts fuis vinbttt nasttralibus quosid Jitb- ' fiantiiim pofitnt eticere , fclitmijtte eos aÜtss eveimnt , sst fupertutttirsiles fut, tptsdts std finem ftperHMseraUm fsrtt necejfarii ; iiuie efl ^nid experiemtâ deprelstneli agnofi ne^tseastr. . • ' . . . Remarci.ue. Pour faire comprendre davantage cette doftrinc , il en faut faire l'application. La grâce & le libre arbitre font deux caufes parallèles, qui influent fur notre aftion comme deux chevaux qui tirent un cha- [ riot. Il peut arriver que la grâce & le libre arbitre influent également, que l'influence de chacun d'eux foit par éxemple de cinquante, comme lorfque deux bons chevaux fe foutiennent & tirent de pair, j 11'pcut arriver aufli que la grâce & le li- j bre arbitre influent inégalement, que l'in-, fluence de la grâce ne foit que de quaran- 1 te, celle du libre arbitre de foixar.ts, ou l'influence de la grâce de vingt, celle du libre arbitre de cent , comme lorfqu'un bon cheval efl atelé avec une mazette. Enfin pareeque dans les chofes qui font fufceptiblcs de plus ou de moins , & qui F cuvent croître ou décroître l'une fans autre , on peut aller jufqu'i l'infini tant en defeendant qu'en montant, il peut arriver que l'influence delà grâce foitmoin' du libre i ! en forte qu'il infhae comme ; me cent mille, comme cent millions; & que la grâce n'influe que félon' un degré, un demi degré, un quart , un demi quart, & air, fi de (uite. Alors l'aéliorvde la créature fera de cent millions de degrés de ferveur, Ôc cependant la grâce n'y aura prefque pas influé. Cette aérion toutesfois fera furnaturelle; car quoique la grâce foit foible, quoiqu'elle foit fi foible qu'efc ajoute peu de lumière & de ferveur à ce que fait le libre arbitre par fes propres forces , quoi qu'à peine elle fe faife fêntir ; néanmoins elle élevé toujours les aâes naturels à un ordre fupéiieur. Il ne faut, pour furnaturalifcr des acics, que la plus légère couche de furnaturalité , & la moindre teinture de Cette furnaturalité rend nos aâes propres pour le falut. Voilà donc à quoi Molina réduit la grâce. Sans elle on croit, on efpere, on aime, on fait pénitence , on rcpoulTe les

plus horribles tentations , il n’y a aucun a<fle qu’on ne produilè quant à la fubflance. Il efl vrai que pour fumaturalifer ces ades , la grâce efl nécelTaire ; mais la plus petite grâce fuffit; un foufle, un mouvement fi petit qu'il échape & ne peut être apperçû, un mouvement qu’on peut toujours diminuer , tandis que l'influence du libre arbitre augmente, & fait des ades plus grands & plus grands fans mefure. Mais fi eda efl ainfi , lequel des deux, ou de la grâce ou du libre arbitre , efl caufê principale ou caufe moins principale ? Si avec moins je puis réuflir à faire des ades plus grtnds , par une influence plus grande du libre arlfitre, le dernier des juftes avec le peu de grâce qu’il a , peot réuflir Digit by GoosU

prouvée par ie raiformement. riuflir à fiire des lâes aufli ardeiis que la ' turcile. comme la foi & la rail'on ne fâinrc Vier«,&acqu/rir une vmu ^xcm- 1 mettent pas d'en douter , R: fi la libtrtc^'*’’’**’ te de aufli p'trfjitc que la fien- ; renferme l'«5qnilibrc > il n'y a auain a>flc ne. Il ira encore au üefi> & augmentera que l'Iiomme ne puifle réiiuîr \ faire, fans jufcfu'i l'infini. j qu'on ajoute à fa puiflance. Si donc le Un tel homme néanmoins aiant reçu , concours efi indifpcnfablement néceflâire, moins de Dieu que les autres juftes qui ■ ce n'eft pas pour influer dans le libre arIbnt dans le monde, n'auroit-il pas moins jbitre & lui rien ajourer ; mais pour infujet de lui rendre grâce ? Qui pourroit fluer avec lui dans l'aélc. A l'e^rd de d'ailleurs l'empécher de fc glorifier en lui j la grâce , Molina croit qu'elle cfonne un même, à moins qu'on ne veuille attribuer pouvoir, (Difp. 41.) mais ce n'eft pas la gloire d'avoir enlevé un poids confidé- j un pouvoir qui foit néceflaire pour faire rable, non au cheval vigoureux qui a ti- 1 aucun afte particulier, puifqu'il n'y en a ré félon deux ou trois mille , mais au mau- ; aucun en particulier , qu'on ne rculfiflc à vais cheval qui n'a tiré que félon trois faire (ans elle. Où elle eft indirpenfablei ment néceflaire , c'eft lorfqu'il s'agit de • faire des actes d'une maniéré fiirnaturelle : j alors il faut qu'une puce , foit aâuelle fôit habituelle , agifle, & c'efl pour influer dans ces aftes la furnaturalite,N'oublions pas que Suarès dar,s un en' droit que nous avons déjà cité , enfeigne I (partie a. 1. 8. c. 5a. pag. 51a.) qu'il peut arriver que de deux perfoqnes qui ont une grâce %ale , l'une y confente & l'autre n'y confente pas , foit qu'ils aient • cens. Si l'on fuppofe que deux perlonnes avec nne grâce égale fiflent toutes deux une aôion égale dans ce moipent-ci ; &: que dans le fuivant , la grâce demeurant la même, une de ces perlonnes fafTe un afte beaucoup plus fervent , qui ne voit que cet excédant de ferveur ne vient que du libre arbitre, &' que lui fcul doit en avoir l'honneur; comme lorfqu'une chaloupe, où il y a deux rameurs, va afle/ lentement, & qu'un de ces rameurs vient à ramer I de plus grands ou de moindres obflatle» avec plus de force» & faire aller la chalou- 1 Imo .... non dlfLt:is eiiam impedimemis pe âvec plus de diligence , qm ne voit que c'eft à ce rameur feulement qu'on eft redevable de cet excédant de vitèflê , & que c'eft lui qui en fera loué & récompenféî N'en difons pas davantage . les conféquences d'une telle ckxftrinc ne font que trop vifihles. Après tout, il faut avouer que Molina raifonne conféquemment à fes principes. Dès qu'on admet un partage , comme il fiir, dans les influences, fbit de b grâce, Ibit du

concoun, foit du libre arbitre, il faut en venir à de femblables confequenccs. Or ce partage qu'admet Molina, prend fa fource dans b doftrine de l’équiIbre. Car fi l'homme a une liberté nafojfe coi^mire (jm majtra b/dtet tmpedimtnU, Mut ex parte uatura [mm vel confuetudùnis minus efl difpoJÙHS , é" sdms non conjêntire . . . cr è converfi , licèt <püs hâheMt MtjualiM pojîtiva auxUta cum miiurihut impedimeutis, poierit minus operuri, ... Et fa raifon eft fort remarquable, Ouui per auxilimm prMvenitHS non Mufertm- libertas , ^ i/w ex hoc capite femper ejfe potefl dtver/Itas in confinfit , Iket in pruvenunti Mttxdio Jit MqtulttMtr A K

SiCT. VII. Part. II. 376 ARTICLE III Oi ron txptfe « Jjflemt t»nfhé>tt U fikmt 4e Ditn. I. Expose' du système. Avant que d'entrer dans laqueftion de la fcicnce de Dieu , Moiina met en tète une fpc'culation touchant la fburce La Trémotion phyfiqut fuu mottu , ire ut m ecrum peteflett fa m mum aut in tlttram partem mevcri. Qtuuudo murujHt heUuu f ttigata tx 4iutumd fip I fane MubuUrt oppetk , ueque in ohquem pe~ cnltjrem locum trohùur * notilio dppttim oliCHju oijeüi fiod in et loce fa , pUne in potejlnte ipjim vuütur tfa faum , in nnem dut m dherdm purtem moveri. Non tumeu tduium vefliginm iibtrtdtU cencedum heUmty ut fi db appetUM , previd cegmmue alicujus oijeQi , inckentur in objeHum certum , nulUqnt exifientt Cdufa , qud retdrdentur , m de la contingence , à l'occalîon de quoi 1 metu jiqèù . dut dlteriut rei , in potefidte il nous apprend que , quoique les biétes I ipfarum fa non moveri in taU objeBum. n'aient pas une liberté comme l'ont les I Dans la même Difp. p. aoo. Molina hommes, même dans l'état de folie& d'en- I rapporte qu'il n'a pas voulu mettre au fince, il efl néanmoins aflez vrai-fembla- nombre des fources de la contingence cerble qu'elles ont quelque vertige de liber- | tains effets, dans lelquels (comme il le té à l'egard de quelques mouvemens, en ' marque) nous difions dans un autre Ouforte qu'il ert en leur pouvoir de fc mou- ; vrage que l'on voit de la contingence, voir d'un côté ou d'un autre. Car quand 1 telle qu'on en trouve dans la rupture d'un une bête lalfée d'avoir été long-temps vafe plein d'eau , rt cette eau venoit à fe couchée, a envie de marcher , & n'eft glacer , & que l'air extérieur ne trouvât ! pas d'entrée pour remplir le vuide j car 1 alors fi le vafe étoit uniforme de tous côtés, & qu'il y eût par tout une égale réfipoint attirée vers un certain endroit par la connoiffance ou l'envie de quelque objet qui y foit, abfolument il paroît qu'il ert en fon pouvoir, dit-il, de fê remuer vers un côté ou vers l'autre. Cependant je n'accorderois pas aux bêtes un fi grand vertige de liberté qu'il fût en leur pouvoir de ne fe pas mouvoir vers un certain objet , lorsqu'elles y font pouffées par leur appétit fênfitif avec connoiffance, & qu'il n'y a rien qui les en détourne , comme la crainte du bâton ou de quelqu'autre chofe. Alolina traite ce point dans la Difp. 47. - AntecjUdtn fabjicitunui fiquentes con~ ciufiones , netdnJum ^ faut vtrifimile vider/ , tjuamvis in brtuis netjne ea libertM fa dtùniiie/uid ^udm Difp/ttdt/one Jecuntùt 4iximus ejfe in dmentib/ts (fr pueris , anrequdm perven/dM dd eum ufnm rMienis ej/ù dd culpnm tjj- merttum fafai,idl ; ejfe

nih/lom/nus in eu vefiigiMm queddem Ubcrtdtit qnead dlirtance , comme il n’y auroit pas de raifon pour que le vafe fe rompit d’un côté plutôt que d’un autre , & qu’il fâudroit néanmoins qu’il fe rompît, de peur qu’il n’y eût du vuide , affurément de quelque côté que ce vafe vienne à fe rompre, on dira que cene rupture fe fait par luzard. & par conféquent avec contingence. La meme chofc arrivera dans la rupture d’une corde fon déliée & qui refirte (paiement de toutes pans, fi l’oo tire avec une grande force par les deux bouts : de même aurti , fi l’on prélêntoit â une bête deux objets fi conformes & fi proportionnés à fon appétit fênfitif qu’elle fût attirée paiement pour l'un & l’autre, & que de même il n’y eût pas plus de raifon pour qu’elle fut remuée par la force de fon Diÿiii. h' Google

prouvée par le ratfomement. 377 Ibn appflit fenfkif » & des objets & des " ffecUUm mfluxHm rtfifiaàk vim a Cha^.11. autres circonOances occurrentes vers un parti vcl partihus , cjuibus dkù côté que vers un autre ; dans tous ces é- firri debere , indc tmm fut jam, tu non ft venemens nous pendons que les effets é- majar ratio quart hàc potins parte qtùtm iltà maneroient de leurs caufes » parce quM fr^mgi debe.u , cum tujitalem reffendi vtm (êroit ridicule d'affurer que dans ces oc- fingnla partes d Deo acceperiut. Idem eve~ cations il n'arriveroit pas que le vafe oû met in rnptione funis tenn^tmi , omniqne ex la corde fe rorapiflènt , ni que la bête fe parte aqttabditer refftentis , f in contrarias remuât; mais comme ilo'y aiuoit pas p,irtes maximà vi adltibità, ejns extremiraplus de raifdn que la rupture de ce vafe te^ difraherentur , ttem fi btlltta obficcrentur ou de cette corde fe fît dans un point plutôt que dans les.autres, ou que la bête fe remuât plutôt d'un côte que d'un autre» nousdifions que ces effets arriveroient avec contingence» comme le hazard le voudroit. Pareeque donc ces événemens Sc d'autres femblables ne paroiflent pas pouvoir arriver naturellement , fi ce duo objetla ita ejnt appetUtti confina cr attemperata , ut aquabihter a quoiis em tun attralieretur i (f fimli modo non effet major ratio quare potius vi appetuis , atque objeOorum , caterarumque circunjianiiarum concurremium , moveretur in unam part cm , quam in aùam. In his omnibus eventibus exifiwtabamus » emanaturos effe effetlus à n'eft peut-être dans une bête qui paroif-^yiri cau/ü , quoniâm riOkulum effet afferert fant avoir un veflige de liberté dans fon ' in propfitis eventis nec vafis aut funts fira* appétit fënfîtif» pourra par là» dans cette ilionem , atu motum bcllua juturum. ylt fituation » fe mouvoir de quel côté cl- cum non effet major ratio quare tn uno punie voudra » nous ne nous fommes point ch vafis , aut j'unis , qium in .dtis jieret. mis en peine de les placer .au nombre des frabiio , aut quare potius feqtutur motus m autres fourccs immédiates de contingen- unam partem » quam in altam , edeebamus ce. Non perceufuimus hoc loco inter radices contingenter effecius iilos effe ita eventttr^ ut ^ tuliffet cafies. Ouoniam ergo hi tÿ aii^nicotstir^entu , effecius illos in qmbus prima les tventus non teneur pojje naluraliler conficunda q, i j . art. z. cr ad alrifiotelem tingere » nifi forte tn bcllua , qua cum vejiiquarto Pijjfieortuft dicebamus cemt contin- gtum libertatu appciiiûs Jeniienits videatur ge/itiàm, qualss cerntretur ht fraéiione vafis habere , rationc illius , in quam partem UpUut aquà, fi ea cougelaretur , uec haberet buertt, in tali eventu

confiiiuia moven potoaer extemas quà iugrederetur ad replendum rit f non curavimus eos inter radices alias vacuum tune enim fi vas omni ex p.trte comingentU immedtatdt recenfere. R E 'fuerit uniforme , (jr aqualts omnin'e rejïftenlia. cum non fit major ratio quare hoc par- I te potius , quam iUà frangatur, neceff.irio ve- , M A R Q,v i. On trouvera peut-être que Molina ér'o frangtttdum fit, ne detur vacuum , pro- tend beaucoup la liberté» lorfqu'il en gra feÙb quà parte jrablio accident , diceiur ca- \ tifie meme les jnimaux. Pour moi je le fit àsforiunà, ac proinde contingenter fieri. trouve trop réfervé dans fes principes. A Quod fi quis contendat non bene inferri, Ja deftription qu'il nous fait du choix ■tjc fimillimi fimgularum partium vafis per d'une bête dans la fituation dont il l'agit» omnta aquabditate , non effe majorcm ratio- je trouve en elle non feulement un veuige nem quare in eo eventu Lie potius parte, de liberté» mais une liberté complété; que quam illàfrangendum fit; prabcai Deus per dis-jc» un équilibre parfait» cxclufif, fcIbm, II, I Bob Ion

37® La Trèmotion phyjîque s*cT- Ion M4!na, de toute opération prédcter- i (ont-ils ainfi i & pourquoi la matière fubpÀrt II "’"’3"te. I tile n’eft-elle pas de meme ? Car apres S'il y a une liberté dans les bêtes , il tout ce ne font que des parties de la inafaut une fcience moienne pour les bêtes, 1 tierc. Les parties de la matière font tou(cience par laquelle Dieu voie de toute é- [tes égales , toutes également diviftbles à • temité, à quoi fc déterminera chaque bé- l'infini : pourquoi donc une des parties te , fi elle eft placée dans telle ou telle inlenfiblesqui compofent le fer.paréxemconjonélure : enfuite de quoi Dieu choifira celle où il voudra la placer, & faura par ce moien ce à quoi abfolument celte bête fe déterminera ; en un mot il faut pour les bêtes, ce qu’il faut pour les hommes & les anges par rapport à de feinblable* déterminations. pie, fe tient-elle ferme, quoiqu’elle foit comprimée ? ^urquoi n’arrivera-t-il pas qu’elle fe liquéfie, qu’elle fe diflôlve, Sc qu’elle échappe , comme feroit une égale quantité de la matière la plus fubtile , , fi on vouloit la comprimer i A cettÉ diffi.* culté il n’y a point tfc réponlb, & il n’eft C’eft gratuitement qu’il femble i Mo- , pas pofiible de trouver ni dureté nMaqüir lina que les autres evénemens dont il a fait dité, ni autres femblables qualités dans le mention, ne peuvent arriver natûrellement. j monde corporel , fi l’on ne dit que de ces Qiielle raifon a-t-il de Ig prétendre? Il ne deux quantités égales de matière qui doit l’avance que comme une chofe qui lui’fcrvir à laprémiere compofitiondcscorps, femble, mais le contraire eft donc auflî ~ probable ; Bc s’il fe trouvoit véritable , que fàudroit-il penfer de ces événemens ■de la rupture d’un vafe dont les parties feroient femblables ? Quand on médite fur la première compo&pn du monde corporel , on trouve quen matière étant parfaitement femblable dans routes (es parties , il faut adrnettre en certaines chofes ce qu’il femble à Molina ne devoir nullement être admis ' que de deux molécules entièrement femDieu a voulu tenir l’une dans un repos refpcôif de fes parties, de manière qu’elle ne fût point écrafée par la coqiprefii^ de la matière fubtile , 8c qu’il n* point voulu tenir l’autre dans un repos refpeélif qui fiât l'emblable. Et fans poulTcr plus avant cette explication phyfique qui acte mife dans un grand jour , il s’enfuit toujours de ceci qu’il eft vrai à l’égard des prémiers compofans du monde corporel. d.ins la nature. blables , fi vous comprimez l’une , elle Car pourquoi ce corps-ci eft-il dur, s’écrafe & (ë diflbut, & fi vous corapri &• celui-ci liquide; ^celui-là élaftique, & ' ‘ l’autre fans relTort , finon pareeque l’un eft

compofe de panics infenfibles d’une figure plate, & que la matière fubtile en fe remuant de routes parts applique l'une fur l’autre : au lieu que faiitre corps eft compofé de parties infenfibles qui font globukufes, & que la matière fubtile ne peut pas unir SfC? Mais ces parties infen»j fiblcsidcs corps , ces prémiers compofans fonr donc durs eux mêmes : ils font plus groftiers que la matière fubtile 8c de nature à être remués par elle. Or pourquoi mez l’autre de la même maniéré , elle ne s’écrafe ni ne (ê diilbuc pas. Puis donc qu’il eft vrai que dans deux chofes abfolument femblables dans leur érre & leur nature, il anive de la diverfité, il s’agit d’en expliquer la caufe . félon la Philo(bphic de Molina. Cette diverfité vient-elle du côté de Dieu ou du côté de la créature? Du coté de Dieu, elle ne peut pas en venir, félon Molina. Dieu n’opere dans les caiifes fécondés que par un concours indiflérent & qui ne détermine rien , mais qui eft Digiti.^

prouvée par te raiformement. 379 eft dAmnini Vient-elle donc de la ^:réa- ; dine fkt fiientüt rnttur^dû , infimte fM-Cair II. turc? Mais la créature eft en ceci parfai- '^perM fmgtUA ij$u in feifjô emhtcmrr cominer, A»T.ni. tcment éjçale, & il n'y a pas plus de rai- penctrM tjttid lihtrnm nrbitrittm tujufiuc fon que î'unc de ces chofcsarrivequel'au- 1 creatnrt , cUtà hjptihefi tjuod velît illnd tre. Il n'y a pas de raifon par rapport à la | mare in hoe-vel in ilia ordine reimu^ cum nature de h matiereque la portion A , qui I His vel illis circunstantiis aut eft des prémicrs compofans des corps, ne' ausiliis ^ pra fui inmaa hbertaiefit fait diflblve pas lorfqu'on la comprime, & (herum , cùm tamen fi vellet poÿh cominere que la portion B fe diflblve. Ainfi , fe- ■ aclnm, aut facere opfofitum , (ÿ fi ejfei id Ion le fyfteme de Molina, \\ tü \mpoü\- falturum , ut iiierè paiejf , Dent idtpfion blc d'expliquer cette diverfîté. Au refte,lpre^«irr«. ^ cette dileuflion, tonte philofophique qu'el- 1 Molina pag. aop. ajoute que Dieu ne le paroifle , conduù à une terrible extré- reçoit point fa connoiflanct des chofes mité dans le fyfterae^e Molina : c'eft ce ' memes , mais que c'eft en lui & de lui Dirp.^;. p. io9. que nous expliquerons dans la fuite. I I. Expose' du système. Dieu par fâ fcience naturelle (ê commême qu'il connoît toutes chofes , que par conféquent l'cxiftencc des choies, foit dans le temps, foit dans l'éternité, ne contriSue en nen pour que Dieu connoiflè certainement ce qui arrivera ou ce qui n'arrivera pas. Page ai5. Il faut dire prend lui même , & en lui même toutes qu'avant tout ade 6c tout decret libre de chofes qui y Jbnt éminemrttent , & par conféquent le libre arbitre de chaque créature, qu'il peut créer par là toute-puilfance. Ainfi Dieu , avant aucun decret libre de fa volonté , pénétré par la profondeur de fa fcience naturelle, par laquella volonté divine , naturellement par les idées divines , & par fon eflencc connue comme objet primitif , font reprélèntés avec certitudê à Dieu , qui comprend d'une maniéré très-profonde & très-eminente tant fon eflence que toutes choies. le il furpaflè chaque chofe qui eft conte- 1 qui y font contenues inhpiment plus parnue éminemment en lui , ce que le libre fakement qu'en elles mêmes, font, disarbitre de chaque créature fera félon fa je, repréfentésà Dieu tous les événemens liberté naturelle, fuppofé qu'il veuille le contingens, non feulement félon leur être C'éer dans tel ou tel ordre de chofes, avec , poflibte, mais aufli félon l'ctre futur, non telles ou telles circonftances , ou tels & pas futur abfolument , mais fous conditcls fecours ; quoique ce libae arbitre pût, tion & dans la fuppofition que Dieu

fafs’il le voulok, ou fufpendre cet aéfe, ou fe un decret de créer tel ou tel ordre de en faire un qui fût oppofé ; & pour lors choies, ou de caufes, avec telles ou telü le libre arbitre devoir le faire , comme les circonftances. Et lorfque Dieu faie il le peut librement,' Dieu le'contioîtroit. j un decret libre , non par lequel il déterDifp. .ij-9. p. 108. Deus per fiientiam natu- ■ mine le libre arbitre d’un certain côté, ralem Jiip/ùmcamprehemùt,éri»fiipfi»n>»ia< comme d’t\xnei\e prétendait, mais par cfua in ipfo emmenter fient , attpte adt'o Ube- | lequel le laiflant libre & entièrement inrtetnarbiirium cujufcuna^uecreaturacjuamper différent pour étendre la main de quel fuam .ammpatentiam potefl candere, Ergo côté il voudra , il veut aéer tel ou tef ANTE ULLAM .1.I8ERAM DETERMINA- I ordre de chofc , de caulês, de circonTiONEM sxtÆ. voLUNTATis, fx 4irin»- ! ftances , dans Wquelles lê trouvent telles - _ Bbb a ou Digitized by Google

j8o La 7 r émotion phyf^ue pu telles caufes libres , pour lors il con- chof^ contingentes connoît qu'elles peu-. Part II certainement tous les évAiemens con- vent indifFcrcnament être ou ne pas être, 'tingens félon leur être futur , abfolument Une fcience purement libre par laquel& fimplement fans aucune fuppofition ni le Dieu connoît abfolument & fans concondition. • dition après fon decret libre parmi les crifciis. Dietndum per ideju dhinM ejfentiamve vénemens contingens , quels font ceux dninAtn cogmum tu objetinm prunarium, qui font futur; & ceux qui ne le font cerio repr<(JcHtari Deo « tjtti ium fu,vn (Jfen- pas. tiam , tum fingnU tjtui in eà ipft infinité per- j Une troifieme fciencci qui eft une fcicnfetlitu ijuam in fiipfit contineniur , nltijfimo ce moienne par laquelle Dieu voit danS ac emmentijfimo mo.^ comprehendit ,, reprtt- fon effence par une profonde & impe-né^ fenuri , injtt.tm , mtturdliier unie onrnrm ' trable comprehenlîon de cliaque libre ar« utlum cfi- dciermiudtioiMm liberum vvùtntd- bitre ce qu'il fera félon la liberté naturelle. tu divine y camplexianes omnes consingemei , s'il e(l placé dans tel ^ tel ordre de cho-.,, tan folnm feauidùm cjfe pojfibilt y fed etium fes, & meme dans cette infinité d'ordres i fetumium efe fHturumyWn aifoltui, fed fnb oîi il peut être placé ; quoique ce libre (ondttione cp- ex hppothefi, qmtd Dem fitauM arbitre put, s'il le vouloit , faire Top-; hune vel iUttm ordinem rentm cr ctutjkrum pofé. cum hts vel illis circmmJluMiis crettre, ..ifcedtnte ver» deterimuMieue ùberu voUaUMÙt IUM quù libersÊiij^ tMtbitrmmereuaim deeemdg. tutt *d uleerum puntm tmarudiSk^ ( mej fes couleurs. Le propre caraftere de cet SdUM ^ édit vtbmt ) fed t/uù, relmtjpuMd» te fcience, c'eft que par elle Dieu , avant ilUedl^eaem (p-^ommtù kuùjfereHt , ut ad tout decret, connoifle les futurs libres & ^»d vtmerii perrigas msMsmî ftatnat créa- ' conditionnels : au beu que, comme nous re huMC vel iUum trdàuem rerttm er cauja- l'avons démontré , Dieu ne connoît les rueé fir ciramfitpaiarmn , in tjoe fins ha vel i chofes futures que dans fon decret , coni» :tt . ^ t'.L *>r\Æ% t1 n* /~r\nnr^iP l/>c rw-k (7s ^1110 fJ-snc Remarque ■ . V *' ' V"- : 'W-vVoit^ h fcience moienne avéo rouÀ au mmits Céufi iiteréCi^certo ctfftofiu compiexiones^m^ il ne connoît les poffibles que dans fon \es cMingenta 0 ejfc /Mrirriaw , cflence. _ isi ' t 'là _ P' . /? ^ /.Ai— ^ Ml «A T 'YiAI* J» I ■ , ac fine ^lajam hy psthefi e^ tondstione. Mais s'il étoit vrai que Dieu, avafSt que d'avoir formé aucun decret , connût Difp. ji. pag. 127. Il faut que nous ce I quoi la volonté crcûiefe détermineroit. diftinguions en

Dieu trois fcicnces , à fi elle étoit placée dans telles circonllan-’ moins que nous ne vouillons nous trom- ces & avec tek fccours ; pourquoi ne conper dangereusement dans l’accord de noitroit-il pas aufli lui meme, avant que notre libre arbitre & de la contingence d’avoir forme aucun decret libre, à quoi dc-s chofes , avec la divine prefcience. il de vroit fe déterminer? Pourquoi Dieu Trtplicem fientiam oportet difiinguamus i»j a-t-il une fciénee moienne par rapport aux Deo , niji PERicuLOSE in conahanda li- ^ déterminations libres des crcaturts,& n’en benate arbiiriùiiojhi (ÿ- contmgentia rerum j a-t-il pas une fcmblable par rapport à fes cum divinà prêfcieniià, hallMCinari velimiu. 1 propres déterminations? Unefcicnccnaturellc,quine peutenau-j Molina a bien fenti que s’il admetcune maniéré être autrement en Dieu qui | toit en Dieu une telle fcience , il détruiconnoit la nature de toutcschofes& les c- roit fa liberté. Cir fi Dieu , avant que & qui dans les î de faire le decret de fauver Pierre, favois J véocmc.ns néccïïaircs

Expose' du s système. prouvée par le raijonnement. 381 qü’il fera ce decret , fa volonté ne feroit, fcicncc moienne danïfon fécond prolét^ Ouc.ir. . plus libre à faire un autre decrcr. Si> a-|mene, ou, pour mieux dire, àPouver-^”'***vant que la volonté divine fe déterminât, j turc du livre l'on trouve par tout cette Dieu connoilToit à quoi elle doit fc dé-: opinion marquée dans fes ouvrages fur la terminer, il le connoitroit naturellement | grâce.' & indépendamment d’aucune détermina- i tion de la volonté. S’il connoifToit qu’il ! 1 I F. fê' déterminera , par éxcæple , à fauver Pierre , il fâudroit abfolumcnt qu’il s’y déterminât ; car s’il ne s’y déterminoit Par les principes que nous avons rappas, cette fcience naturelle l'eroit fauiTè. : portés de Molina , l'on ne peut douter Molina a donc bienfenti qu’on ne pou- qu’il ne 4'oit Congruiflc , & que ce ne voit admettre en Dieu pour Dieu meme , foit même dans fes écrits que Suarcs a une fcience moienne : mais comment l’ad- puifé fon fyftcme. mettre pour les créatures î H tâche d'ap- Molina admettant d’un côté que la porter une cfifiFérence entre l’un & l’autre, grâce n’eft point efficace par elle même. Il dit que Dieu ne connoît point ainll fes ; mais qu’elle dépend, pour le devenir, de propres déterminations futures, comme il la détermination du libre arbitre; &d’un connoît celles des créatures , pareeque autre côté que Dieu a prévu par la fcicnl’intelleéF en Dieu ne furpaffe point l’ef- ce moienffe toutes les déterminations fufence & la. volonté divine de 4 même tlé- 1 tures , il eft vifible que les fecours qu’il vation & de la même excellence , qu’il accorde à l’homme pour faire le bien , fiarpaffe les effcnces & les volontés créées, j font des fecours véritablement congrus, pag. 2 18. Eo ijuod intcllcclus <» Deo c.i ! La congruité d’une vocation, félon Suaéûtiiiidine (ÿ- prtjlar.thi non /uperet fjfenliam ; rcs, ne confifte pas dans un plus haut.de(ÿ- volnntMem dtvinam. tjiià ejftntiM ,ic îa- !gré, ni une lurnicrc plus grande & plus Immaui creMM longe fuperM. | marquée, ni dans quelque autre fembla* Mais cette raifon eft une raifon de ble propriété abfolue , ni dans l’élnignencant ; Dieu a beau furpaffer les créatu- ’ ment de quelque obftaclc ; mais feuleres,’il ne verra jamais en elles ce qui n’y j ment dans le rapport à l’eifet infai'libleeft pas. Et par confequent dans une vo- ment futur dans la divine prefcience , lelonté égale il ne verra pas la détermina- quel rapport peut fubfifter , ' quoiqu’il» tion future pour un côté plutôt que pour n’y ait eu aucune inégalité dans 'deux perl'autre, comine nous l’avons déduit ail- ifonnes, avant la détermination de leurli- ' leurs. I bre arbitre. OJlenfum efl

e^e,i:em gnt- l Après tout il n’eft pas poffible de fou- tiam pritvenientem pofitant ejfc in vocatione tenir que Dieu connoilfe les détermina-! cowjrtfcj , fid h<tc congrniiM vocationis non rions futures des créatures avant ledecret,^ confflit m Atiquà majori ejm mtmf.ont vel s'il ne connoît pas fes propres détermina- j cUritate ant d^inHione am alU fimili prorions futures avant le decret ; & Molina jir/cMtc abfitiuà, neque in carentid ahenjus ne nous perfuadera jamais, qu’il foit bien I impedimemi, fed solùm in hahitndine ad évident , que Dieu connoiffe plus fes I ejf eiliim mfaliihiliter fieturum tn divinà practéatufes qu’il ne fe connoît lui mc-'fcitntià, qna dari poteji/îne n/la pratiLi me. qualitate. C’eft pourquoi il déclare que^ Suarès , comme Molina , admet laipolé cette grâce & cette vocation > on. 1 Bbb } coa• jiiized by Google

L t. it. 382 Z,a ^rémotim phyfique StcT. conçoit toujours que h volonté eft indiP- telles circonftances, & ^ un autre homme Part II même; en Ibrte qu'en con- dans d'autres circonftances; c'cft par cet■fidérant cette vocation précifément en el- te voie, dis-je, que Molina , dès la a i. le même , la volonté humaine puifle la Difpute , explique ce qui eft dit dans rendre non conpmc 8f inefficace. '&»»- [l'Ecriture que nous (ômmes entre les c»f- per inttUigitur de fi indÿèrem (voluntas) mains de Dieu, comme l'arpile entre <cletuon pojîta ilii voceuwne , ùâ ut, fr«ise du potier. Car félon lui cela eft ainjMÜuàdo talem vocationem, pefih volutit/u ^(i, non (culement pareeque Dieu eft laDiff.»». fmmMui fro fut Ubert/ue ilium fiucre 'mm caufe principale & l'auteur qui introduit congruum, fin reddere meÿkacem. Mais ' dans l'homme, félon (ôn bon plaiftr, une cette vocation & cette grâce n'eft infailli- ! forme qui furpalTe fa nature ; mais auffi blement fuivie de fon effet , qu'entant ^ pareeque par fa prédeftinatinn , il a préqu'cllc a rapport à l'effet futur & pré-j paré à certains de toute éternité, & qu'il vu de Dieu par fa prefcience qui ne peut ] accorde effeftivement dans le temps , les fe tromper. Nan ex fi fid. ut ha~ ;don$ & les circonftances dans lefquelles il bet h.tbiiudmem ad effeüum futurum (fr j ^ prévu que par leur libre arbitre , aidés pruvifitm a Deo , qui in fiai prufik/itià 1 neanmoins de la mifericorde divine , ils f'Æ non pot'ejl. \ deviendroient des valês d'honneur, c'eftMolina dit précifément la même chofe{à-dirc, dignes de la vie éternelle ; quoiDifp. 5}.pag. Z54. Cen'cft pas^br le feul 'qu'il fût cependant en leur pouvoirdededecret de Dieu de donner de fon côté de venir des vafes d'ignominie, dignes de la tels fecours ,, qu'il eft certain que ces I mort éternefle; Sc qu'à l'égard des autres moiens Cc'tft-i-dir^r'ces difpofitions & ces mérites de la vie éternelle) font futurs; mais de ce qu'ils font certainement futurs , cela dépend auffi de la fcience igoienne, par laquelle il a prévu dans la profondeur de fon entendement, ce que féroit la volonté libre de telle perfonne. par un jufte , mais impénétrable jugement, par fa volonté libre & éternelle il a refolu d'accorder feulement les dons, & de préparer les circonftances , par où, fi ils n'y mettoient pas d'obftacle, ou fi le prémier pere n'y en avoir pas mis fee que j'ajoute , dit-il , à caufe des enfans fuppofé qu'il voulût lui donÜbr ces fe- qui meurent avec le feul péché originel) " ' "■ ' ' [.iis feraient des valês d'honneur, Quàd per atematn pradeftinationem ta doy eafijue rertun circumfiantùu quibufilam penderefimul a prâfiientia meSa, quâ alti-\ ex fità mfirkordiâ pruparaverit ,

atque in cours. Ex fila prtfimtione Dti confirendt Wx parte fita ea auxilia , non ejfe certum ea media ejfe fmufa , fid quod cert'efutura fim tudine fui intellklus , pravidit ex hppoihefi quàd ea auxilia pr obéré Jlatuerct, quid futurum ejfct pra lalis arbitrii libertate. C’ert par cette voie, c’eft-à-dire, pareeque d’une prt Dieu a prévu par la fcience moienne fi la volonté créée agiroit ou n’agirait ps avec telle grâce dans telles circonftances, & fi par conféqueot elle rendrait cette grâce congrue ou incongrue ; & pareeque de l’autre il a refolu de donner à un homme telle grâce dans tempore reipfa exhibent , quibus prtvidebat eos per Juum liberum arbitrium , adjutos tamen mifiricerdia divina, evafitros vajd in honoremy hoctji, digrns vitaoterna, cum tamen in eorum poiefiate fuerit evadere . vajd in aentumeôam , apta ht aternum mteritum; aliis verà jt^îa quidem, at infirutabilijudido , otema fita tiberaque valuntate ea filùm dano ftatuerit couferre , eafque circumjlantias rerum pr opter are , quibus, fi per ipfis nan Jlaree , pt^um-vt parentem (quod ^8‘

prouvée par U réùformement . ^83 (qmd addiderim froftir pAtvnlos , qui citmxcn épargné la peine par l'aveu qu'il faitCnAp II. Jelo oriruMlt dcccdum) rjfeiu quidrm vafa ^ lui meme de la nouveauté de lôo opinion. M hottorem. | l'ag. 251. Difp. 55. Ceux, dit-il, concerte grâce, qui a rapport à l'cfFct fu- ] tre qui nous difputons , comptent pour tur, & prevu de Dieu par fa prcfcience, 1 peu de chofe, de ce que par le moien de cft une grâce congrue ; & cette grâce que j la certitude de la fcience moienne nous aDicu donne à un autre homme dans des | vons accordé avec tant de netteté la libercirconftances où il a prévu que cet hom-jré avec la prefcience, la providence, la me y rélifteroit , eft une grâce incongrue. | prédeftination , & la réprobation. Bien Mais que Molina foit Congruifte, c'eft ■ plus, ils croient qu'à caiife de cela mêunfait, & li évident, & lî univerfclle' ment marqué dans tout fon ouvrage, que je feroit un travail fort long & fort inutile que d'entreprendre de rapporter tout ce qu'on y trouve (ur cet article. Molina ne fe contente pas d'établir une grâce & des fecours qui ne foient certains & infaillibles , qu'autant qu'on y me il faut rejetter la fcience moienne, parce que toutes chofes s'accordent fi aifément par cet endroit, quoiefue les faints Peres aient e'u tant de peine à les accorder, & qu'ils aient regardé l'accord éxaét de la liberté avec ces quatre points & avec la grâce de Dieu , comme une des I choies les plus difficiles. Mais certainejoint la fcience moienne ; il s'élève forte- ! ment puifque le vrai s'accorde avec le ment contre ceux qui le feroient par leur vrai, & que bien vite il ne peut quadrer nature. &quiauroient l'efficace par eux avec le faux, c'eft une marque évidente memes. I que nous avons trouvé la maniéré vén'taParlant du fecours efficace par lui mê- ble & entière d'accorder toutes ces chôme, ex fe efficax , & fuppofant tou jours , | fes , de ce que ces quatre points s'allient comme il lui plaîf de le fuppofer , que , pofé ce fecours , on n'a pas le pouvoir de ne pas faire l'ade pour lequel il efi donné, il prononce qu'il ne voit pas comment fi facilement 6c fi nettement par le moien de la fcience moienne. Que fi nous nous écartions tant foit peu dans cet accord des dogmes de la foi , & de la penfée ou des la liberté fubfiftc , comment une fatale , pafiages indubitables des faints Peres 6c nom rfnéceflîté n'cft pas introduite, & par con-' des Dodeurs Catholiques, on auroit rai-j|™'„™j' téquent comment ce fenriment ne doit pas | fon de tenir pour fufped ce que nous diêtre appellé une erreur manifefte dans la ' fons. Mais de ce qu'entrant 'dans leurs repHT- foi; Non video quomod'o confervetur //êrr- ]

travaux , & qu’éclairés par tant de difputes , quomodo ne» mduc/uur faralis necejfi- j tes , de belles penfées & d’inventions des i',ppur«. tM, ne praindè cur jèntemU ijU, errer ma- j autres, nous aions découvert un peu plus ■ niftftui in fide, non debeat appeüari. p. 2 5 1. j clairement la racine qui fait quetout s’acPericuiofa eft ek opinie in fide , ne manife- | corde, & que toutes les difficultés s’exfium errorem eam apptllem. On peut voir quelque chofe de fcmblable. Pag. 255. 1^6. 261. Pag. jay. in Q. zj. A. 4.& 5, Nomb. 6. , REMAR(i_UE, n y auroit bien des chofes à dire con- [ n’eft paslibre en Dieu & qu’elle précédé tre une telle catr^tife ; mais IVlolina nous , tout ade libre de la volonté dif^ine , A' l • ’de pliquent aifément , & de ce que depuis trente ans dans les difputes particulières publiques, & depuis vingt-ans dans nosurdcnc» Commentaires fur la prémiere partie dc'"“"“^ S. Thomas , nous l’aions d >nn^ fous leL«i«np« nom de fcience naturelle , parce C ni»m , • . aprè* Digitizecfby Google

SecT VH. PyiHT. Il 584- La Trémetien phyfique :, de ce qu'en dernier lieu , (ntvijjimè) plus nioiennc,&dc cttte gneequi tirefaccrcxaélement que jamais auparavant, nous titudc & fou infaillibilité de cetie fcience, l'aions e.Jéignce fous le nom de fcience c'eft-à-dire, de la grâce congrue. Afin moicnne . il n'ÿ a fans doute perfonnc> ' que ce fait foit prouvé en bonnes formes, qui piiilTe nous en blâmer, |il faut joindre à Molina un fécond téPatïii ftmlutit tt 'hun, cf$ùduim dtlucidi rooin, c'eft Suarès (dans fa première parcum frtJcicHtià', frovidentià ■, p'ttùjlùuuie- ùe De gratta, PrtUgtmm. i,,Pag. 5 7. J ne, CT reprohatioae libenat eadem ex capite après avoir expliqué le fyftcme deia-fcÎQH ceriûHeUnu feientu medU a nobtf fuerit . ce moicnne l'on trouve en marge cmciiiatai im» iiuie rejicienJam cenfixt me- que de fâ naifiancei il y a, dit-il r diam /lietutam , qnod tam facili ac <Mh- | rantc ans que notre lêntimcnt a comnfetl* (ide ex eo capite omnlt cmfentwtu; cim ta- cé. adhitmc ijitadraginta atiiiis caepit Mjfra mea /antîi P^tret tOHteper'e ut liât cetictUandù fentemia. ^ ^ lajtoravcrim , femper^ue exaUam libertatu \ Si l'on prétcndoitqtie la fcience moieii* arbierü cum UUt ejuattur CT divinà rie, & la grâce congrue fondée fur cette gratià cotKiU,ttionem , taaquam wmm è difficillimii exij}imaveriar. j4t profeü» cum verum vers etnfiaet , a faiji amem cite difirepet verum , tjued tam facile ac pttrfpicuè ilia ejuatuor ex capite prafiientia media cttm arbitra lécrtate cohareaut , fignttm efi mamfejittm »oi tmegram legitimanujue ratienem conciliandt ea émula tr adidijfe. Qued Ji à fidei dogmatibm , a fduPlttrum Patrum , Declcrumejue Caiboticarum intente, oui tdt fcience, appartient à la foi , ce feroit à la foi des temps , fides temperum , & non pas à la foi qui nous vient de celui qui e/l avant tous les temps. ' . c., Remarquons que c'eft de l'équilibre que la fcience moienne auflî bien que la grâce congrue tirent leur origine. La aoiSrine de l'équilibre a fait croire que, pofe telle grâce que ce fût , il falloir toujouis que pour etrfflibre , il fût égaeerumdem indubitotù fcntentin , vel tantd- lement fans inconvénient de confentir ou .lùm tn tjvfira via ea omni.t cenciliandi de réfifter. Cela pofe , l'on a conclu difertparemnt jure fane fufpella que ce n'étoit donc pas par le moien de p^et. Caterum qued in laboret etrrum m- [cette grâce & par la volonté de la donner. ireeuntes , tottjue concertatiembut en cgregin ^que Dieu pourroit connoître ce qui en aliorum diliit attjue inventa illujlrati , dilu- \ arriveroit, que par conféquent c'étoit par cidiiu aliquantulum radkem attigerimus, mndie hoc emnia confentiant,

unde dijjiCtdtatet omnes facile enodantur , attjue à triginta annit in privatit (ÿ- publicis dijputationibus, à viginti veto in nojh à ad prtmam parte!» Cemmeniariis eam Jub nomine fiientia naturalis idcirca tradiderimut , qued libéra in Dee non fit , emnemque divine voiuntatit liberum alium antecedà , neviffime autem exalliui quàm unquam amea , fuh nemine feientU medU eamdem in hàc nejirà docucrimus Concordai ntme fane potefl id nabis vttio vertere. une fcience par laquelle Dieu verroit que telle volonté conlêntiroitdans tel moment, 11 on lui donnoit cette grâce, & qu'alors cette grâce feroit congrue; comme il verroit quelle réfifteroit dans un autre moment, &. qu'alors cette grâce feroit incongrue. I V. : Expose' du système. Molina eft fi attaché à cette efpcce de grâce que dans la meme Difp. 55. pag. Voili la date bien prccilê de b fciaice [ x66. il n'en reconnoît point d'autre pour les Digitizéd by Google

r prmvit péot k raifbmmmt. les convernons ntriordinaires , comme lui donner une telle gnce> de tels dons OiarJT. celle de faint Paul, celle de la Péchereſle, & de tels fecoors , avec lefquels Dieu " celle du Larron ; & il pr^end que de ce i prévoioit qu'à raifon de Ta liberté elle que le fecours qui leur a été donné, ait ! ne tomberoit dans aucune faute, même vé> âé efficace ou ne l'ait point été, cela' a nielle: quoique néanmoins elle pût à raiété dépendant de leur volonté , 4d Ton de la lilxrté tomber, lî elle le vour* id ejp)t tfficAx MU tien, fetuUta fnu-i vo- loit, ces fecours & ces dons ne l'en embmutte pMdi, Mt^dalenn ^ LMrimtt. Il péchant en rien. Prnfenutri item itnaioute que le fecours^ que Dieu leur a tMit f^trgmem nb tmni cnipn, etUm venindonné demeurant^!, leurs converfions li, non aliudiuit, qnnm Denm tnnont pû être plus ou ntoins ferventes, 6c\tnm gnuUm, tnlUdena, (*r tniùt MixiUn que c'eft là ce que Jefus-Chrift ftmble ! ei in teto viu deenr/n cenferre , eaepu ex avoir loué dans la Péchereire , lorfqu'il | Mernitnte Jlntuiffe cenferre qmiui frnvidtlui a dit que beaucoup de péchés lui but ÜUm netfne in adfM» venudem pre fna étoient remis , parce qu'elle avoit aimé überute ejji h^urum ,- cim tnmtn eijdem beaucoup, /d ^od Undéiÿi in Atngdnle- Anxdiü (ÿ- denu nihil imfeditmibm Ubi fr» MA vidttnr Chyim , dsm dixit : Remit- eidem liberute poffa, fi veiUt. tuntur (ÿ^. C'ell pourquoi il ajoute que la certiruII palTe enfuite au decret que Dieu a de que l'on a qu'une perfonne confirmée formé touchant la fainte Vierge & les per- en grâce ne péchera pas mortellement, fe fonnes confirmées en grâce. Un fi grand réduit à la certitude de la prefcience, par privil^ fêmbleroit demander une diAin- laquelle Dieu a prévu que cela (êroit fuâion particulière. Molina néanmoins ' tur à railbn du Ûbre arbitte de cette perveut que nous nous contentions encore ici | fonne avec. cette grâce Se ces fecoun. d'une grâce congrue. Se non efficace par II vient enfuite a la grâce de l'Humaelle m^e, pag. Qnamvis confiteu- ^ nité de Jefus-Chrift. P. 170. Difp. tt. dnm fit aüns Ültt (B. Virginis & confir- Il faut mer que les aâes de Jefus-Chrift, matorum in gratiâ) fnifiè prefinkes in fin- celui même par lequel il -a accompli le y* 4 noiit. . . . explicmo , negaadnm ta- i précepte de Ion Pere touchant la rédempmen ejl prafimtos fniffe perMtxilinmex fi ef- tion du genre humain par fa mort, aient ficAx. I été préoraonnés de Dieu par un fecours - Il explique ce que c'eft que d'être con- tellement efficace par lui même , que, firmé en grâce , & il dit que ce privil^ ' pofé ce fecours , il n'ait point été entier à confifte en ce que Dieu a réfolu de don- Jefus-Chrift de ne point

faire ces aéles,ce . ner à ces perfonnes, pendant tout le cours fecours ne l'en empêchant en rienj car ce de leur vie , une telle grâce & de tels fe- ^ feroit lui ôter la liberté. Nègandum efi cours, avec hfqucls il prévoioit qu'à rai-, Chrifli étQns, etùtm enm fno Pniris impU•fon de leur liberté elles ne tomberoient vit praceptnm , dégénéré humano morte fus pas, comme elles le peuvent, dans le pé- redimende , per nnxilinm itn ex fi efficox ché mortel; & qu'il confifte encore en ce fniffe i Deo prafinitot , quafiin prâfentii que Dieu a réfolu que cela fefoit. I ejtu aMxdd iniegrum nenfnerù C^fto iüe$ Scion lui, la préfervation de la fainte ' r/«:rrc , nihil tedi anxiÜo impediente: id ▼ktgc de tout péché, même véniel, n'eft enim effet übertntem Mtferre d Oarfio in meautre chqfe , que de lui donner dans le mémo temporit tpu> idet elkiebeu, & fnbind* tcfflps,8r d'AVoii voulu de toute éternité meritmn,

^Z6 La ^rèmotien 'phyfifue StcT. Mais, fuppofô ces grâces 8c ces fecoursj Part II ^ l'Humanité de Jefus-Chrift, il, 'lui eli entier ou d'accomplir le précepte I J.. r> j! 1 J i !•' I i.- . K E ir A E. Voilà la grâce coogrue étendue juPdu Pere éternel , ou de manquer à l'ac- , qq,'oii il eft poflible de l'étendre. complir; c'eft-à-dire , s'il eft en équilibre pour l'un & pour l'autre, pourquoi n'a-t-il pas pu pécher , comme il a pu mériter , cela ne vient pas , félon MoHMais fi le privilège de la fainte Vierge confifte en ce que Dieu prévoit que s'il la- place dans telles circonftances avec tels fecours, elle ne péchera pas, meme véna , de l'cfficace du fecours : ejHùUm [ niellement , c'eft up privÛége tout extétx cepite effcéuit MtxiJii, mais de deux au- rieur qui ne marque pas en elle le mointres chefs. . j dre degré de grâce fupérieur à celui des Le premier eft qu'à la vérité la facul- autres juftes; c'eft un privilège que Dieu té de tranl^fler les préceptes'ne lui mari- pourroit accorder au dernier d'entre eux quoit ps, mais qu'il répugnoit à Dieu fans lui ajouter plus de grâce qu'il n'en a. de prmettre qu'il le fît. G'eft pourquoi - Car donnez moi un jufte du plus bas deii appartenoit à la divine Providence de [ gré , je vous dirai toujours que Dieu a difpofcr tellement les chofes qu'il ne pé- vu toutes les circonftances oit fa volonté chat pas : ContraJillienem mplkat Chrifinm . a pu être placée, & parmi ces circonftanpcccare , non epiod Chrifio , qtuutnus viatar Ices il en a vu où avec la grâce qu'il a , où ena, ftctduu deejftt ad tranjÿreditnda fra- même avec la feule grâce nabituelle , il ne cepta, fed quia Dca repttgnat id ptrmaert, pécheroit pas , même véniellement dans cum dMxà lmnttât pnMtw |ce asomea^ : il en a vu autant pour le pMgnar, ttiam per matmam éffmmptam , At- ' fécond moment , pour le troifiône, & que adee Deum id permùtere; quare ad di- ainfi de fuite jufqu'à la fin de fa vie : il ■timam Providentiam pertinebat ita ret difpo- | n'a eu qu'à vouloir le placer dans ces cirnere, ut fervata in Ürrijlt liberraie , qua confiances; & par cette providence toute ad meriium cir frus explicatot necejjaria extérieure ce jufte paflera fa vie fans auerat, emninè non peccaret , quad & fa- ) cun péché véniel . quoiqu'on fuppofe Sum eft. ! qu'il ait une grâce d'un degré fi peu conLe fécond chef eft que Jefus-Chrift fidèrable. " ' ' Il y a plus. Sans aucune grâce, par les feules forces de la nature , ce privilège peut fubfifter, félon les principes de Molina. Car fans grâce il n'y a point de bonne aftion naturelle qu'on ne réuflîlTe étoit le prèmier des perfonnes confirmées en grâce, & qu'if répugne qu'une perforine confirmée en grâce commette un

pé- ché t parce que fi elle devoit pécher, comme elle le peut , fans que ces dons l'en empêchent en rien, Dieu n'auroit pas à faire, ni de tentation qu'on ne rèuffillè prévu qu'à raifon de fa liberté , ^ elle ne à furmonter. Dieu donc qui voit tout . pécheroit pas avec ces dons, & par con- ce que notre libre arbitre fera fans grâce féquent elle ne feroit pas confirmée en dans toutes les circonftances poftibles , n'a frace: Quoniam fi peccaturut effet, ut ni- ^ qu'à placer un homme dans toutes les cir;/ impediemihus donis poteft , neque Deus , confiances où il a prévu qu'il éviteroit le prafeiret eum atm eit donis non peccaturum , péché véniel , il n'en faut pas davantage ueatte proinde rationent haheret confinuati in pour qu'il pafle toute fa vie fatis péché i véniel. pruiM çr Or je demande fi le privilège que les fâintî Diç)iilz.:.cl by C '.rgk

prouvée par le faÎDB Peres nous enfeigncnt avoir tté accordé à la fainte Vierge, eft un privilège de cette nature, s'il ne renferme aucune grace , & même s'il ne fuppofe pas plus de grace qu'il n'en eft accordé aux autres juftes. Venons à l'Humanité fainte de JefusChrift. Il eft bien trifte qu'après avoir vu la grace de cet adorable Rédempteur défigurée d'une fi étrange maniéré, nous le voions lui meme traitté fi indignement. Les grâces qu'on accorde à fon Humanité font telles , que, pofc ces grâces, il lui eft entier ou d'accomplir le précepte ou de le violer , en forte qu'il eft en équilibre pour le vice & pour la vertu. Si cette fainte Humanité n'a pu pécher, ce n'eft pas que le pouvoir de pécher lui manquât ; mais c'eft que Dieu a prévu , comme il a fait à l'égard des hommes confirmés en grâce , à l'égard des Apôtres, par éxemple , après la defeente du faint Efprit; Dieu, ais-je, a prévu toutes les circonftances oit cette Humanité fainte foroit placée avec certains fecours , toujours inefficaces par eux mêmes ; qu'il l'a placée juftement dans ces circonftances, comme il a fait les perfonnes confirmées en grace ; & que par un avantage particulier , il a dû la placer dans ces circonftances, parce qu'il ne pouvoir pas permettre que le Verbe pécnâc par une nature unie hypoftatiquement. Ainfi I. de ce quf l'Humanité fainte de Jefus-Chrift ne peut point pécher pendant les jours de fa chair, c'eft un privi1^ uniquement fondé fur une proteâion extérieure, i. Il n'y a rien dans l'intérieur de cette fainte Humanité, qui, comme dit Molina , l'empêche de pécher. 3. Il eft entier â cette Humanité fainte, pofé les dons intérieurs , de pécher ou de ne pas pécher; & par conféquent elle eft en équilibre, & dans une égalité pour le vice & la vertu. 4. Dieu a prévu tout raiformement. 387 ce que cette Humanité unie hj-poftati- Chiiquement feroit dans toutes* les circonftan-*"' ces où elle feroit placée, & comme il a été de la Providence de difpofcr les chofes pour qu'il n'arrivât pas qu'elle péchât , il faut donc que Dieu ait prevu que fi les choies étôient différemment difpofées, il arriveroit qu'elle pécheroit; il faut que par fa fcience moienne il l'ait vue, cette Humanité unie hypoftatiquement, fe déterminant au péché, s'il pei^ mettoit qu'elle fût placée dans certaines circonftances. On frénit en rapportant tout ce détail. Il faut rendre â Molina la juftice qui lui eft due, d'avoir raifonné jufte fur fes principes. Son malheur eft d'en avoir pris de tels. Si Molina eût accordé pour l'Humanité deJefus-Chrift une opération prédéterminante & efficace par elle même, qui eût fubfifté avec fa liberté , il eût fallu reconnoître que ces deux chofes peuvent donc s'allier enfemble; qu'il n'eft pas néceffaire,

pour être libre, d’être en équilibre , 8c renverlcr par cet aveu le grand fondement du Congruifmc. De la perfonne de Jefus-Chrift defeendons à fon corps myftiquc. Molina n’a peut-être pas penfé à la manière dont l’Eglilê pourroit être infaillible lêlon fon fÿfteme. Il faut en dire un mot. On n’a nulle peine à le concevoir dans nos principes. Une opération efficace & prédéterminante eft in^lliblement fuivie dç fon effet. ^ Dieu peut faire rendre un jufte témoignage à la vérité, même par un pafteur injufte : & pour lors Dieu opéré tout le bien qui fe rencontre dans l’aftion de ce miniftre, fans en opérer le mal. Mais, pofé le fyfteme de Molina, il n’en eft plus de même. Dieu dans Ci toute-puiffance n’a aucun lêcours qui ait la force de faire prononcer les Pafteurs de l’Eglifc en faveur de la vérité plutôt qu’en Ccc 1 fa

Quelque fecoun ' que Dieu mette en ufage , il cft encore abfolument incertain s’ils décideront bien ou mal : c'efl au libre arbitre à en ordonner. Il eft vrai que, félon ce fyftemc. Lét Trémtion phyfiqne refufe pas de l’étendre à ceux au(H qui fcroient nés, H l’état d'innocence avoir duré , ou fi , félon le libre arbitre des hommes , ce monde ci avoit un autre cours |>ar rapport aux générations des hommes, & qu'il en naquît d’autres que Dieu n’ignore pas ce à quoi le libre arbi- ceux qui nailTent. Si prt htminmn Arhitre fe déterminera ; qu’il voit que dans'rrw mmdm hic , <pto4d generationes homitelles circonftances les Pafteurs de l’Eglilê décideront, comme il faut, avec tels fecours ; & qu’avec les mêmes , ils décidcroient tout autrement dans d’autres cii^ confiances. Mais fi cela cfi, l’infaillibiHum, AÙitm c$frjiim t entra, ediùfiu montre diverfi g^neremnr. Pour appuier cette volonté conditionelle de Dieu de fauver tous les hommes, 11- s ils le veulent, il cite S. Ambroilê dans lité de l’Eglife vient donc de ce que Dieu un Commentaire fur S. Paul, & S. Jerôa;, X r,, — c_ n,g ^ ^ râ propres termes. fait placer à propos fes Pafieun, & profi ter des heureufes déterminations qu’il voit dans leur libre arbitre. Un bon politique voulant faire pafler un avis à la pluralité des voix, choifit de même adroitement les circonfiances favorables. Ce qui feroit donc l’infailUbilité de PEglife, ce ne feroit phis l'opération de l’Efprit faint qui la conduit & La gouverne, ce ne feroit plus le fecoun' meme de Jefus^|“^~Chnfi,qui lera toujoun avec elle julqu’à ** confommation des fiecles,puifque,pofmâifis- fé ce fecoun , il feroit encore incertain & équilibre , fi l’Eglife decidit l’EgK- deroit d’une maniéré conforme ou oppofte à la vérité. Cgllcârt» V. Expose' DU système. Ajoutons encore un mot fur la volonté de Dieu de fauver tous les hommes; Molina mine ce point fur l’art, d. q. 19. p. 171. & après avoir rapporté les diverses explications de S. Au^Lin & de S. Thomas, il prétend que Dieu veut que nous nous buvions , fi nous le vouk>ns. Il dit que cette volonté conditionelle efi un a^ du libre arbitre de Dieu qui s’étend à ceux que Dieu a rélblude cr^ Re m ARq^ui. Dieu veut nous buver, fi nous le vou»^ Ions ; ces deux volontés vont donc de pair, celle de Dieu & celle de la créature , comme les influences de ces deux caufes influent de pair dans une aéiion ; que dis-je, de pair? La créature rend efficace la grâce de Dieu , elle détermine fon concours! ainfi , ce qui eft horrible, elle eft autant, & plus que Dieu meme, le Dieu de fon aâion. Le S. Ambroife que cite Molina ,

n’eil rien moins que S. Ambroife , non plus que le S. Jérome. Il s’agit d’un Commentaire fur les Epîtres de S. Paul, dont les PP. Bénédiâins, qui ont fait imprimer S. Ambrokë, parlent ainfi dans leur Avertiflement. ^ptne PtLigUtms fitvtre 4 grAviJJimù (j- frobmijjimis Thtelegit expJlimAtnr , {ÿ- une Jkkem loce mAuifefie Semi-peUgiAMU prennntùa$tr 4 Jmjiimma « Societate "Jefn vire deSiJfmio, Et Bellarmin dans fon traité De Scriptoribus Ecclefiafticis. Cnm tAmem in où Commenceriù Jim non pmtCA, tjmt Pelfgii trrvrts cantinere vüùmnr , m per fpkuHm tji ex Cornmem/triù in Epiji. Âd Rom. A l’égard du Commentaire cité fout le

pmtvée par U raifotmeftunt. 3 85» fe nom de S. Jérome fur les Eplcres de ^té (i vifîblcs, & des marques fi certaines Ciup. II. qu'il n'cft écrit que depuis le quatrième lîccle, qu'il n'eft pas poilîblede s'y me* prendre. Cet ouvrage au relie, qni n'cft pas une des merveilles de l'Antiquité, ne parle pas , comme l'on doit parler, (ûr ies enfans morts fans batême. Voiez la Queft. IJ. la Qi 5^. & la 88. Mais ' heureux en citations : on peut en voir un je n'entreprens pas ici d'éxaminer s'il peut échantillon dans la Difpute 10. où non ou ne peut pas être exeufé fur tous cet feulement il cite ce faux S. Ambroife , points. mais encore le Livre De w^defi. (ÿ- grs- Quand on s'écarte de la doârine de S» KM, dont voici ce que diient les Bénédi* Augul&n, des Conciles & des fouverains éüns. Sed fraerire mn licet qnod tàfirva^ Pontifes fur la grâce, c'eft dans des Ou* ttt digtmm BelUrmmm, Pofevùmt sliûjtte vrages tels que ceux dont nous venons de «xijiimaut, mmirmu in et Ubrt tpudam re- parier, qu'on cft obligé d'aller chercher feriri doihrinn jlngnpitii contrarU , qtu ta Tradition. CnUînm finfri re£ilere videaninr. Il ne faut pas avoir beaucoup lu ce livre pour 4*^TICLE IV. favoir le cas qu'on doit en faire. Dans la Dilpute 5j. p. 15 a. à l'en- Onten exftfe ce Jÿfieme tenchnia UPri^ droit que nous venons de marquer, Mo- • d^haathn. Una met i la tête des autorités fur lefqtielles il appuie la fcience moienne celle de S. - L " Juftin , qui dit /» & Rejftmf. nd • • > Chr^ûmtt: non igitur cnn/n efi Detu A Vantque de parler de la PréJeftinar^ wrtMtis noflrn «c vüü . fed fropefitm» no- _d\. tion , Molina traite de la Provi,firnm dr vtütnut. Cette lêntcnce prife dence , fur la Qyeftion a a. de S. Tho* dans le fens qu'eUe préfente d'abord por- mas Art. i. Pag. apj. Il prétend que te fur le front une erreur contraire à ce quand S. Thomas, Boëce, & quelqu« que nous apprend IXglilê, que Dieu eft autres aflurent que l'ordre de laProvidcnle Dieu des vertus , de qui nous vient ce eft certain , immobile & indilToluble tout ce que nous avons de bon. Le Grec pour la produéhon de l'efFct , & qu'ils ftmble encore en quelque forte plus dur appellent cet ordre un deftin (dans lequel & plus exprelEf. q. 8. Ovn épa i 6ecc fens Boëce & la plupart des autres affu* içtv afrifc T8 tivM ^ijjv àyatsc it xexiù , rent qu'il y a une aulE. grande certitude nUKa tî rptaiperiç. par rapport à l'événement de l'effet daniII cft étonnant queMdîna fe fonde fur le deftin pris de cette manière , qu'il y de telles autorités , comme il a fait non en a dans la Providence divine,) & qu'ik feulement dans cet endroit-ci , mais eheo- dilêw que ce deftin différé de la Provbre dans h Difp.

3). pw. 141. où il ex- dence divine, en ce que la Providence eft -f^ue d'une maniéré f^ nouvelle cora- l'ordre des caufes & des naoiens oonçû mené Dieu n'eft pas auteur du mal. L'on- dans l'entendement ; au lieu que ce deinn vraK que eâm Moliaa finis le nom de S. en eft l'éxécutionr C l'on prend la ProviJuma, poæ des cm^emde txauveau* dence fiH»cetteidéeprécife, entant qu'eU Ccc 3, fe S. Paul , VOICI le jugement qu en porte fiellarmin. CtmmemnriA in emnet EpifttLu non filnm non fient Hieremimi , fid, ^tetd mngù mimm efi, Pelacii HæretlARCHÆ SUNT. Voilà les Pères fur lelqueb Molina fait un fi grand fond. Cet Auteur n'eft pas Digitized b' G- OgU

590 Stnr. le eft la conception & la raifon de l'ordre pi*T II rooiens par rapport it la (în > & qu’on " en exclue la prefcience par laquelle Dieu connoît ce qui en arrivera ou ce qui n’en arrivera pas par le libre arbitre créé , laLa ‘Prêmotion phyjîque ' la conception de l’twdre des tadem pour cette fin , avec le decret d’exécuter cet ordre, feroit une Providence en Dieu par rapport à ces fins. Ce ne feroit pas neanmoins en Dieu une prefcience des effets P1JC1J4 quelle prefcience n’appartient pas tant à la ! qui arriveroient par le libre arbitre — . I- J., u l :i Providence qu’à la perfeftion de la Pro' vidence ; fans doute que non feulement ils difent une chofe fauffe; mais ils établiffent une chofe que je ne ferois pas difficulté d’appeller une erreur dans la foi. Cependant il veut qu’on entende Jes paroles de S. Thomas & de Boëce de la Providence jointe à la prefcience. Q^ando erço D. ThimMs cj* Boè'citts Ucis cîtiuis UC (jHiXtm alii nffrmoHt , ordiitem divin* Pro'jidcmU ejfe cérium , immoliilem cr indijfoluiiiilem quoad effeclùs tijfecHlionem ; ®rdtnemtjHe illnm appellam Fruum (<pnà rapar conféquent il n’y auroit aucune certitude dans la Providence divine par rappo t à ces effets, ni aucune immuabilité & indilTolubilité dans les caufes 8c les moiens par rapport à ces effets. St per impojjibile in Dea effet felmm fiiett> <f"* t’eéfc noffet ruLtftnre ac ordimat médit , tjmhtu ttrhilrmm cretomm nd fines Cfi ejfeütu fihi praprios dirigeret , fine pr*fi'tentiÂ ^hÀ certo cegnofeera tfuecm panem arèitrium effet eleclurMm , fane prxconceptie ordinis mediorum ad tédfm finem , ettm propofito , epHantum eft ex parte Dei , ettndem I lia tient Bei'iiHS (fi picrique alii aferunt tantam j exeqnendt, ktJteree rationem ProvidentU dicertiindinem effe in Fato Ulo mode fumpto \ vin* cemparatione folium finmm, nen tamett qnoad eventum effcHisy tjmanta efi in dtvi- ; effet prefiienti* in Deoefiit3»mM^ per *rbina ProvidentU ) dtfferré-pHc Fumm à divina Providenti* ejuod ProvidentU fit orde cattfkrnm ac mediorum in finem. . . mente. , . conceptus. . . . Fatum vero fit executia ordinis. ... fi divin* ProvidentU ta précis* ratione JpeEletur, qui r*tie feu conceuio efi triurn creMum effent fmttri, ac proinde neque ulla effet certitude in Providenti* dhtinâ comparatiune taUum effetluum^ ntque ulla immtuahiUt*s ac indfifoltiinlitas pi caufis ^ mediis comperatione eornmdem. Ç’efi pourquoi il conclud que dans la ordinis mediorum in finem. . . . fècUtda- ; providence & la prédeftination , par rapturque divina prefetentia , quà quid inde, ' port aux effets qui dépendent du libre arper liberum ,trbitrium creatum, fit ata non \ bitre . il n’y a pas

d’autre certitude que fit tventurttm, cegnevit, non tam AD ProVIDENTIAM QIJAM AD PERFECTIONEM Providentiæ spectat; plane non fôlum f al fum affrmant, fèd etiam . id afiruunt quod non dttbitarem errortm in fide appeilare. Mo'ina ajoute que fi par imfKaflible il n’y avoit en Dieu qu’une fcience par laquelle il fût adapter & ranger les moiens, par lefquels il dirigeroit le libre arbitre vers les fins & les effets qui lui conviennent ; fans qu’il y eût de prefcience par laquelle il connût certainement quel parti If libre arbitre choifiroit , certainement celle de la prefcience , par laquelle Dieu connoît que ces effets doivent naître de ces moiens , & qu’ainfi il n’y a pas plus de difficulté à accorder la liberté avec la providence qu’avec la prefcience. NulU alla fit certitude quam certitude prefeientU, quod ita ex talihtts-mtdiis fim evtnturi, • R E M A R Q.tj E. I. Je ne m’arrêterai pas à montrer ici , qu’il eft bien étrange de voir Molina , en commentant S. Thomas , traiter conunc il fait un fentiment qui véritablement eft celui de S. Thomas. Je me borne au lêntiment • Diç'.::. ...i by.f ' ogl

prouvée par U raifonnement. timent que Molina prétend ici établir. Il ! tees , il n'y en a point , fc réduit ü foutenir que Dieu dans fa Pro-1 qu'elles puident être , qu'on ne reulTifiê Akt IV fi violentes CiMpJI. vidence n'a aucun moien qui Ibit certain par lui même pour faire agir le libre arbitre. Lors donc que Dieu veut guérir une volonté malade > il a beau épuifer fes thrélbn , il n'y trouvera aucun remede qui foit infaillible par lui meme. Mais que faut-il qu'il falTe pour ne pas manquer fon coup ? Il faut qu'il aille confalter le libre arbitre , pour favoir s'il lui plaira de guérir fes plaies, fuppofé que Dieu emploie tel moien. Voilà déjà les moiens de la Providence réduits bien bas en comparaifon du libre arbitre. Car pour lui , avec le plus petit moien , la plus foiblc waee , félon que nous l'avons vu , il réulhra infailliblement à ft convertir : au lieu que les plus conlidcrables moiens que Dieu mettra en ceuvre , les plus CTands refforts de fa Providence, n'y réufliront pas infailliblement. Z. Ce n'eft pas tout. Comme il n'y a aucun moien dans la Providence qui foit infaillible & efficace par lui même, mais que tous dépendent du libre arbitre pour être efficaces , je fuppofe qu'un .à «cpoulTer, lêlon Molina , avec les feules forces de la nature. • La Providence le placera-t-elle à droit ou à gauche, à Rome ou à 1-Lmbourg, dans b fanté ou la maladie ? Dans toutes ces lîtuations. Dieu le voit difpofé à tenir contre tout dans ce moment-ci. Comme donc, félon ce fyfteme, Dieu n'a dans fa Providence aucun moien certain par lui même pour le faire agir , comme il voit par fa fcience qu'il rejettera tous les moiens incertains & inefficaces dans ce moment-ci , il s'enfuit'qûe Dieu a beau vouloir convertir ce coeur dans ce moment, quelque chofe qu'il falTc, même des miracles, il ne poilrra pas y réuffir. J. Les créatures fpirituelles ont non feulement un pouvoir fur elles mêmes, mais elles en ont encore fur les créatures privc^ de raifon. Ce pouvoir eft fort étendu & fort confidérablc , comme le détail des aéiions des hommes le montre fuffifamment. Ce pouvoir ne peut être ou fufpcndu ou arrêté extraordinairement que par miracle; & je veux parler ici du homme par fon libre arbitre n'en veuille ^ cours ordinaire de la nature corporelle, rendre efficace aucun ; qu'obftincment & | Nous voions en elle' mille & mille événecn dépit de la grâce de Molina, il perfifte [ mens que les hommes peuvent empêcher, dans ce moment à fe roidir contre tout: ' ' avec (bn équilibre, rien ne l'.en empêche ; 8c voilà la Providence à bout. Car que fera-t-elle î Elle veut dan< ce moment précis convertir ce pécheur , je le fuppofe ! lui donnera-t-elle

différentes infpirations ? il eft déterminé à les rejetter toutes ; & quoi qu'en dife Molina pag. 346. elle aura beau les multiplier, comme elles font toutes inefficaces , & qu'il n'y a 'point d'inconvénient qu'on les rejette aâucllemeàit, il n'y a point d'inconvénient non plus à, fuppofer qu'afiuellcment cet homme veuille les rejetter toutes ; comme les tentations ont beau être augmenLors donc que Dieu a formé le deffein de les faire naître dans le monde , il a fallu qu'il ait confuké toutes les volontés des hommes pour favoir fi elles ne voudroient point les empêcher. Par éxemple, pour former le decret de faire porter du fruit à une grande campagne , il a fallu non feulement qu'il ait difpofé toutes les caufes naturelles, mais qu'il ait Cté confulter les volontés des hommes pour favoir s'ils voudroient la cultiver, s'ils ne voudroient pas , comme il n'arrive que trop dans les guerres , la ravager avant la maturité de ces fruits &c. A ce compte, non feulement Oku par fa

39» S*er. fa Providence n’eft plus le maître abfolu P^T II intelligences créées par rapport i leur propre conduite, mais il leur eft en quelque forte afTujetci par rapport à celle des autres créatures ; & pour l'avoir ce qui en arrivera fuivant le coun ordinaire, il faut qu’il aille favoir ce qu’il plaira à ces intelligences'de les «mpccher de faire , ou de ne les pas empecher. 4. Après tout, Mulina ne pouvoir pas dire autre choie que ce qu’il ait touchant les moiens de la Providence qui regardent le gouvernement des créatures fpirituelles. S’il avoit reconnu qu'il y a quelqu’un de ces moiens qui foit certain par lui même , il eût fallu patfer condamnation fur l’équilibre, & avouer qu’il y a des grâces certaines & efficaces par elles mêmes. I I. La ‘Prêmotim thyfùpte *>rvnExpose' du système. C’eft fur la ij. C^ielHon de S. Thomas que Molina traite de la prédelHna* tion. Il met au nombre de fes effets tous ceux qui appartiennent è l’ordre de la gra-, ce, & la vie étemelle elle meme , à laquelle tend la grâce. Sur le 4. & 5. article de cette Queftion aj. de S. Thomas Difpute i. il éxamine cette grande queftion qui conlîfte à lavoir, s’il y a de la part du prédeffiné une Pi|t|i|. caufe de la prédefhnatiotu II divife cette Difpute en différens membres; & dans de de là foule volonté libre tfo Dieu. Avant que de décider cette queftion. Molina dit beaucoup de chofes, dont nous nous contenterons de rapporter quelquesunes. Dans le membre il explique & ré-P^*i>r. fute le fentiment de Catharin , & il rapporte que cet Auteur a diftingué deux fortes de perfonnes : les uns dont le falut eft certain , non pas feulement d’une certitude de prefcience , par laquelle Dieu prévoie qu’ils parviendront à la vie éternelle avec tels ou tels, moiens , quoiqu’ils pulTent, s’ils le vouloient,n’y point parvenir; mais d’une certitude de providence, en forte qu’il ne puilTe pas arriver , qu’étant foutenus par des grâces (i fortes Sc eh lî gfwd nombre , ils ne parviennent pas à la vie étemelle , à laquelle ils font préordonnés. Ce font ces perfomjes feulement que Catharin dit être appelléesprédeftinées dans les feintes Ecritures, dont le nombre eft certain, mais petit. A l’égard des autres perfonnes qu’il n’appcIIe pas prédeftinées, il dit qu’il faut renfermer dans cet ordre tout le refte des hommes : que tous peuvent être fauvés, plrceque Dieu a pourvu pour chacun d’eux des moiens néceffaires fiour le falut , autant qu’il en a befoin : que chacun d’eux peut aulîi périr, s’il manque par fa négligence è ufer des grâces & des moiens du falut : qu’il n’eit pas probable que parmi une fî grande multitude d’hommes qui ont tout ce qui eft néceffaire au falut. le prémier il dit que toute la difficulté fe ‘

enforte que le fuccès foit dans leur libre réduit à favoir (î tout cet effet de la prédeftinarion , entant qu'il comprend la gloire &' les moiens fumaturels par lefquels Dieu difpofe chaque, prédeftiné, il l'aide, & il le conduit à la béatitude éfemelle, fi tout cet effet , dis-je , a quelque caufe pour laquelle Dieu ait voulu donner ces chofes à tel homme , ou s'il n'a abfolument aucune caufe. mais que cela depenarbitre, il n'y en ait pas plufîeurs, qui y arrivent. C'eft pourquoi Catharin dit deux chofes à leur fujer. La prémiere qu'il y a plufîeurs perfonnes de celles qui font au nombre des non-prédeftinés qui' arrivent à la vie éterndle. La fécondé que leur nombre n'eft pas certain dans la divine Providence , pareeque les moiens accordés à ce genre de perfonnes , ne font • ni Digitized by Google

Pi«« 3'<prouvée par U ni en fimnd noi^bre ni li efficaces qu'ils ne puiflent les rejctter par leur libre arbitre : mais il ajoute que leur nombre eft ceaain dans la prefciencc divine , parce 3ue Dieu prévoit qui font ceux qui ufan^ e ces rooiens doivent finir leur vie dans la grâce i & par confequent être fauvés ; & qui font ceux qui doivent en abuTer, de maniéré qu'ils foient damnés. Molina reprend Catharin fur deux chofes : premièrement, de ce qu'à l't^rd de ces perfonnes diffinguées qu'il appelle des \ prédeftinés, il leur accorde des moiensde falut certains & efficaces par eux memes ; | c'eft pourquoi Molina condud qu'il n'y a aucun des prédeffinés dont le falut foit cenain par cet endroit. Ex omnibut iÜHd]Am mamfejlêun tfi , nxllos ejfe ita prtuirjluuttcs , ut ex Joie oreùne mediorum divuue Providcmùt Jit cerut eorum fédm , ut (Jr Cutharmut dietbat. Secondement, Molina le reprend de ce qu'il ne renferme pas dans le nombre des prédelUnés tous ceux qui fc fâuvent. Remarq^oe. . Il y a ici deux chefs, dont l'un regarde le nom qu'on doit donner à tous ceux qui fe fauvent. Molina a raifon de les appeller tous prédeflinés , & Catharin a grand tort de s'éloigner fur ce point du langage des Ecritures & de la Tradition. Mais l'autre chef it^rde la maniéré dont fe fauvent tous ceux qui fe fauvent. Catharin diflingue deux clalfes. Il donne des moiens efficaces Sc certains par eux memes à ceux de la préimere claflë , & n'en donne que d'inefficaces à ceux de la fécondé. Pour Molina , il en donne d'inefficaces généralement à tous ; enforte que le fyAcme de Molina eff meilleur que celui de Catharin pour la maniéré de s'expriiricr . mais que le fyfteme de Catharin, quelque faux qu'il foit , cil mcilTem, II, raifimnement. 39; leur que celui de Molinà,pour le fonddeCHar It lachofë. Aat.lv. I I I. Expose' du/ysteme. Memb. 6. Pag. 528. entre autres chofes qu'il y traite , il tâche d'expliquer comment il eft vrai , malgré fa doctrine, ' qu'il n'y a rien qui vienne de l'homme, qui ne vienne auiTr de Dieu ; & comment ce que dit S. Paul eft véritable: Qui eftr ce qui vous difeemel &c. A l'égard du prémier de ces deux points , il en parle au fujet d'une objeéiion qu'on lui avoir faite, qui eft que, fuivant fês principe», il y auroit quelque choie dans notre convcrlion & notre juftification qui viendrait de nous fans venir de Dieu , lavoir cette influence libre qui rend efficaces tous les fecours. Pour répondre à cette objeétion , il diftingue. Si dans l'objcâion il s'agit d'une aâion qui fqit de nous , & non pas auflî & principalement de Dieu ; jl nie cette propolitionj & il condud que non feulement il n'y a aucune chofe dans les aftions furnaturelles , mais meme aucune raifon

formelle qui nefoitefficiemment,& de notre libre arbitre, & de Dieu qui influe furnaturellement dans ces forces d'aétions. Comme lorfque deux hommes ou deux chevaux tirent un bateau , il n'y a rien dans cette attraâion & ce mouvement qui foie de l'un des deux , qui ne foie auffi de l'autre ; quoique tout ce moiivcment & toute cette adion, entant qu'on la regarde comme venant précifément de l'un foit appcllée l'influence de l'un, & entant qu'elle eft regardée comme venant précifément de l'autre , foit appellée l'influence de.l'autre. Mais (i dans l'objeéfion on veut parler de quelque chofe, c'eft-à-dire, de quelque réalité ou formalité , non pas confiDdd dérée Digiilz C- ogU

•tCT. Vil. Pàkt.II 5P4 La Vr émotion phyfiqne dér^ fimplement*, mais précifémem en- ] infuentr. OntmtiàmMlim quAiuU dm tr/itant qu'elle émane d’une partie de fa eau- ' hwn navhm , nihU-tfl in triÎBiaie (fr mont <c entière , ( & c’eft de cette forte que j ^od fit nh muo irnhcntimn (fi mm fit fimul nos aéiions furnaturellesqui font produites tth tdioi cîpn t/tmtn tums iffe mu tu tot/ufue par Dieu même & par nous, entant pré- , tjtuttenMS fptdÂtttr m frtcùi emamu cifement qu’elles pfocedent de notre libre ah nmi, dictattr mfluxm iUitts ; tjHMntit arbitre, font appellées influences de notre ffeUrnttr ttt fracisi pnficifcitmr ah atSe, dilibre arbitre ) il faut accorder *qu’il y a catar mjhtxms alteriu*. Si ver» in cdhfi. quelque chofe qui eft- de notre libre arbi- (lueme fit ftrrm de alitjm , htc tft, de rt*tre , & qui précifément fous ce regard Inate ont fermalitate alûjitâ, mn tjttidem ejua n’eft point autrement de Dieu , linon en- JptUeinr fimplkiter , fed frecisi m emanat tant qu’il eft l’auteur de la nature & du uni parte integra fita confit, (ejne poil» libre arbitre, qui nous a donné cette fa- aihtnes n»/ira /npematnralet , <fna finml à culté, afin que par ce moien nous coopé-: De» tfi a mhù finnr , ^natemts pretit't à rions avec lui à nos aftions libres, & que mflr» arhitrio precedmi , diatntur tnfinxtir par li nous foions dignes de louai^es, & I n^hi arhitrii) cmedtndnm efi dari alnjnid que nous méritions par ces aftions , corn- ^ fW fit à arhitri» , (fi non aliter ei roc étant en notre pouvoir. Ces aôions 'jpr«f//è cotfideratione a De», nfitanqndm a conlidérées précifément , entant qu’elles j aatnra iji^ftpte liheri arhitrii anilert , fti émanent de notre libre arbitre , peuvent eam facnlt.ttrm nehu contnlit , nt e» pa£h être encore attribuées à Dieu , non (êule- liheri nofiras athenes hmat cnm e» ceepera~ remnr , eü^ ratione in lanelem oc meritnm Hohü tedtrent , tanqnkm tpta e» modo in neftra ejfent potefiate. Ptfinnt etiam eadent acHencs , ejuatenns practse a nofiro arhitrio emanare J^tlantnr , trihmDeo, mm filitm taneptam inviianti (fi aUkienti nofirnm arbitrinm per dona graiia praveniemit , m ad eae influât 1 eaque ratione eaciLIOREM RF.nDEVTt INELUXUM ET COOPERATIONEM NOSTRI ARBITRII, ment entant que par les dons de la grâce prévenante il invite *r attire notre libre arbitre à y influer , & que par là il rend la ceepération (fi [influence de notre libre arbitre plus facile \ mais aufli entant que fi par la meme grâce prévenante il ne coopéroit pas à cette aéfion dans laquelle influe notre libre arbitre , comme cette aftion ne fcpoit pas, de même auffi l'influence de notre libre arbitre dans cette aéiion ne feroit pas non plus , comme on l’enfeigne fed

etiam quatenùt, nfi per eandem gratiam ailleurs. Cependant l’influence de notre pravenkntem ctoperaretur in eandem aüiolibre arbitre demeure toujours libre, pour nem in <juam infiuit mflrum arhitrium. que ces aéfions foient ou ne foient pas ; & par conféquent pour que les feeburs qui nous préviennent , 8c qui coopèrent avec nous , foient rendus efficaces ou non efficaces , St je ne voi pas comment on peut nier ceci fans donner atteinte à la foi catholique. Que fit , ttt nen folitm radia res fa ht iOü allhmbus , fed netpte tdla ratto formtdis , tjHO nen fit eflkitnter tum ah -arhitrio nojhro , tut» etiam a De» fupcmatttraliter in eafdem tpuemadmtdum non effet ea d[Ho , ita tutjm nie mfiri arhitrii infiuxut in illam , ut Quaft. 14. art. IJ. explicatum efi, Semper tamen influxut Hojlri arhitrii liber manei , ut alliones ilta fini, aut non fita, atepte adto ut auxilia, tptihus pravenimur (fi coadjuvamur, efficacia aut inefficacia , ‘ caffatpte reddataur netpte fialvà fide catholki video quo poli» id pojfit negari. Venons au fécond difeernement entre un jufte & un pécheur, un prédeflioé & un Google

un réprouvé. On avoir objedé à Molina que « fdon Ton fydeme > il y auroit quelque chofe dans les julks qui ne vienûroit que d'eux > & qui les difcerneroit de ceux qui ne font pas juUcs. Molina ne manque point de diHinâions « il y auroit quelque chofe I c'eil-à-dire, quelque aâion, ou réalités ou raifon formelle furnaturelle par laquelle ils (êroient difcernés, qui viendroit tellement d'eux , qu'elle ne viendroit pas aulli & principalement de Dieu, je le nie, dit Molina. Mais H dans l'objeâion vous prétendez feulement qu'il s'enfuit , qu'il y a dans les peribnnes juftitîées quelque choie de fumaturcl , qui confidété non fimplement , mais entant précifément qu'il émane da libre arbitre, comme d'une partie de la caulê eodere, & qui fous ce regard portant la qualité de concours du libre arbitre , foit du libre arbitre même ; & qu'en cela le julHfic foit difeernédu non-judifîé, ou plutôt qu'il foit difceroc dans l'effet même furnaturel , conlîdéré de mêm^, entant précifément qu'il émane du libre arbitre, & entant qu'il elV dans la puilTance du libre arbitre de confentir alors ou de ne pas confentir, comme le définir le Concile de Trente , 8c que nous le fentons en nous prouvée par le raifbmement. htro nrhUrio , m ttepu Ji/cenuuur Chat. II. UU d HOH jüfiiJkiOU , fiM poiitu ipfi /ifftrnamraii fpcüato fimiliter ut précise ensdiuu d. Ubero drhurio , tu in pieftdte arburù eji cen/êutire ntinc , dtu nou conjitttirt, m Tridentiruim Conedmm dejùtit, teJlatttrqtte txptrientid interné cujujipu nofirnm, emeedendé eji cmfecmio , neque id negére intendtt Pétdttt, netpte é ^tteqttémt jélvéfide cétbolicé, negéri potejl. Il faut joindre à ceci ce qu'il marquerjjfjj*dans le Membre fui vant, que l'influence ' i^e Dieu ne détermine point la volonté. Et il ajoute que de ce que la volonté k détermine elle meme, il ne s'enfuit point qu'il y ait une aâion ou une railbn formelle dans l'aâion qui vienne de la volonté & non pas de Dieu. £x eo qndd vo^ Inntés Jèipfam détermine! . . . non fiqni déri éclionem , éut rétianem formélem «Üùmu qué Jk A volnntéte, non é Deo. Ajoutez que cette détermination de la volonté ne fe fait pas fans Dieu , parce3 u'elle dépend, pour éxifter , de l'tnuence univeriêlle de Dieu avec la volonté dans cette adion. Cependant cette détermination p>eut en quelque maniéré être attribuée i Dieu, entant qu'elle émane de la faQilté du libre arbitre donnée mêmes par expérience , il faut accorder par l'auteur de la nature pour fe dctermlY A — - m — O m O F 1 m . . 1 . mm .a . «a /T ^ ^ - — — — — • . . E. . é ' ^ . . ^ ^ la conféquence : & S. Paul n'a point intention de le nier, & perfonne ne le peut nier fans bleflèr la foi catholique. Diliingnendmm

éonjeqnem . . . élitjnid, hoc eji , éüionem oLqnént , ont rem, dut rétioncm formdUm fnperndtHrélem , qué itd Jit ah ete tu Jinrnl oc précqme nonjttd Deo, per quam difceméténr , Nego . . . eàqne rationt merito ait PéuUu : Qnie te dijeernit? ... . Si vero confiquent inteUigatur, feqtti déri in jnjiificatu dlt^d jùpeméturdie, qnod, non ftmplkiter , Jed ut précise e~ mandt a iihero ariiirio tanquém d pérte .integra Cdujé , JmüdtuMqne eo modo rétionem ner ainfi librement au bien. Car une détermination au bien n’eif pas un abus du libre arbitre , comme le (eroit une détermination au péché ; & entant que le même auteur de la nature fouvent aide & invite le libre arbitre par fes dons & lëcours particuliers pour cette détermination ; abfolument néanmoins il faut attribuer cette détermination au libre arbitre. Témetji eatenus determmatio ilU auîlori Hdtura pojfu aliquo modo tribut , quateniu enténét a fécuitdte arbitrit ad ita Lhtrt je determinandum db eodem nélura éuÜore coUétd , eo qu'od non fit éhufus liberi arbitrit. hdbet concurj^ liberi arburd , Jit ttb ipfo li- juta eji determinatio ad adumpeceatt , ^ • ’ Ddd a qud

t 596 La *Prémothn phyfi^e SïcT. quatemu idem auElar ttattirée f^'e ad eam ^mfitixus , prom «édem ttamero ratù/enèd • T JJ deterariHotionem adjavat' (fr imit/tt arht- Us aUionü diverjùmdè JptRaistr fer 'trmm fecuUarthus fuis doms auxiliü : rastenem ad diver/às partes mterr* cdafi à JimpUciter tamen ea deierminatù arbitrü ipfi ejtsk emaaaty ta /api eflen/àm efl: ^ari tx rfi tribnenda , m diblam e/i. j eo tjitod re CT rat âme formait Hmmatar m Et quand on objeâe à Molina qu'il j eàdem numéro aîfione , mm Ji^itur quod n'y a 'point d'inconvénient que Dieu pro- [fim idem inftuxus imer fi : quoniam in ra^ duifant l'aéHon produife h dctcrnura- ' lioue influsctis fiaa dix/erfi , nonveroiuration, il répond que la détermination n'cft tionerei. ' ' 1pas l'aAion de la volonté félon tous fes ' regards , mais que c'eft l'aéèion entant ^ ^ ** a r q. u e. qu'elle efH'influencc de la feule volonté; Cela eft affurément fort lumineux. laquelle influence eft appellée la détermi» N'oublions pas ce que nous avons rappornation de la volonté entant que la volonté 1 té que, félon Molina, le toncours elfin- Dir*j«. influe , coopéré & confent , de maniéré ' différent par lui même \ la volition & à la qu'il eft en fon pouvoir de ne point con- 1 nolition , & que c'eft Jes çaufes particufcntir ainfi, I lieres que cesToncours univerfebdc Dieu Lorfqu'on preflè encore Molina en di- , tiennent comme de la caufe efficiente, la lânt que le concours univerfel eft la voli- . diftinéfion fpéciflque. Cette difHhélion tion même , & que cette volition n'eft ' fpéciflque eu affurément une raifbn forautre que cette détermination , il répond ' melle ; & ce qui diftingue une volition que de ce que le concours général de Dieu ' d'avec une nolition doit être aullî une réa& l'influence particulière de la volonté lité: il y a donc quelque réalité & quelfont unis dans une réalité , 8c meme que raifon formelle dans l'aélion qui vient dans une feule raifon formelle d'aôion, on dé la créature , & qui ne vient pas. de a tort de conclurre que l'une de ces deux Dieu ; & le fyfteme de Molina fe contreinfluences eft l'autre; car ce font en effet dit , lorfque d'une part il foutient qu'il différentes influences , entant que la mê- | n'y a aucune 'raifon formelle dans nos ame raifon formelle d'aftion eft diverfe- ftions qui ne vienne de Dieu , & que de ment confidérée par rapport à diverfes l'autre il prétend que la diftindion fpéciparties de la caufe entière dont elle émane, flque d'une adion ne vient pas de fon comme on l'a fouvent montré. C'eft ^ concours , mais que ce concours eft inpourquoi de ce que ces influences font différent à la volition & à la nolition. ■ ' unies par

la chofe même & par la raifon! Je ne veux que réxcmple qu'il apporformelle dans une feule adion, il ne s'en-| te ici pour détruire fon principe. Qiiand fuit pas qu'elles foient entr'elles une même un homme tire un batepu & qu'il ne lui influence, parce qu'elles font diverfes en ! donne qu'un degré de viteffe . s'il en vient râfon d'influence & non pas en raifon de i un fécond qui lui en donne deux degrés, chofe. Committitur enim faliacia acciden- 1 on diftingue parfaitement ce nouveau denu , quatenus ex eo quod concurfus Dei ge- [ gré de l'ancien ; & quoique ces deux tteraUs tnfUtxut particulario voluatane ad, hommes tirent de pair , Dieu qui comtandem alhonem vohtioms , /» 1 munique le mouvement, ne lailfe pas de reaUtate, imo in lenà numéro ratione for- \ di^in^er h partie du mouvement qu'il maii alhonis , in/eriur untem influxtem ejfe \ communique au bateau en conféquence de aùtem : dktttaur enim ac vtre/uut divtrjil l'effort de l'un > d'avec la partie qu'il

prouvée par U communique en confôquence dê l’efFort de l’autre. Quelle ablurdité par conféquent de prétendre qiTil n'y a aucune rai-' (on formelle dans ce mouvement i^ui foit de l’un fans être de l’autre ? Que s’il s’enfuit du fyftemc de Molina qu’il y a quelque .railon formelle dans nos bonnes aâions qui vient de nous fans venir de Dieu , voilà ce (yfteme ablbhiment renverfe : car c'elf fur ce point que roule tout entier le dénouement, qu’il prétend apporter aux difficultés de cette matière. 11 ne faut pas grande méuphyfique pour pénétrer ces principes , mais l’application en cft encore plus fenfible. Deux bateliers ont chacun un bateau, chai^ qu’ils ne peuvent réulEr tous deux! à faire remonter contre le courant d’un, âeuvé ; l’iin plus avUé que l’autre appelle à fon fecours : il vient un homme qui fe joint à lui > & par fon iêcours le batelier réuflît à faire remonter fon bateau- Quand l’ouvrage eft fait , il s’agit du paiement; le batelier offre à fbn fécond de partager avec lui l’argent de la voiture , mais le fécond un p>eu inlf ruit de la Philofop lue de Molina prétend tout avoir. Car , ditil , dans la traéfion de ce bateau il n’y a aucune raifbn formelle qui ne vienne de moi : c’eft de là que vient la différence & le difeernement entre vous qui avez réulfi à faire remonter votre bateau , & cet autre batelier qui n’a fait venir perfonne à fon fecours, & qui n’y a ps réufll ; c’eû donc moi qui dois avoir toute la gloire { de cette différence ; vous ne devez point j prétendre la prtager avec moi , ni par conféquent la récompenfê. Et fl le puvre batelier entreprend de fe défendre , on l’accablera par l’éxeniple de la prédeffinatioo , où l’homme doit ^jçndrc à Dieu tour l’honneur du difeernement , quoique Dieu 8t l’homme aient coopéré enfenible aux bonnes aéfions, comme les deux hommes ont fait à tirer cc bateau.. raifomement. Ce que Molina accorde ici , e/f plus Ci étrange qu’on ne put le dire. Il accorde ■qu’il y a quelque chofe dans les perfonnes juftifié«, qui confidéré entant ptécifément qu’il émane du libre arbitre , dif; ccm^ juffifié d’avec le non-juftifié. Si ! cela eft, le libre arbitre du juftifîé entant I qu’il produit c€ qui le difeerne , fe ditcerne lui meme , & doit avoir la gloire de fon difeernement ; & que' devient l’o' racle du S. Efprit : Qmù te difierniti Onid luttes quod non accepijli ? Si asurm qmd gloritsrU , ijUMp non dcceperisf Mais , dira-t-on, ces aâions, entant * que précifément elles émanent de notre libre arbitre puvent être encore attribuées à Dieu, parccqu’il eft l’auteur de la nature , parccque par fa grâce il rend fa coopération plus facile , parccque fans la grâce il n’y a aucune

aéfion fumaturclle. Pelage difoit auflî que nos bonnes aI étions dévoient être rapprtées à Dieu , parcequ'il eft l'auteur du libre arbitre. Il difbit encore que la grâce donnoit une plus grande facilité. A l'égard de la furnaturahté d'une aiftion ,. fouvenons nous que,fêloo Molina, il n'y a point de bonne aéiion quelle qu'elle foit, ni de viâoire de tentation, fi grande qu'elle puiOe étre , qui ne puiffe venir du libre arbitre fans cette fumaturalité,& dont il ne puiffe pr conféquent avoir la gloire. On eft effraié , q^and on développe cette doârine, de la voir débiter d'un fi haut ton , fiir tout quand on fait réflé^ xion fur ce que nous allons rappnerdansle Nombre fuivant. Avant que de l'expliquer, remarquons encore que, fila doÀine de Molinaproit fi étonnante, quand on la confidere par l'éxemple meme que Molina a coutome d'apprter > elle le proît encore bien davantage-, quand on fait attentioa que cet éx^pk même n'exprime pas ertDdd J core.

Tart. II. 398 SfcT. cote bien au jufte ce (yfteme » & ^ tfeft point encore afler fivoJraKfc "aux 'tboits du libre arbitreCes deux hommes qui tirent te bateau, agiOent paiement, & ce qu'ils ij^uent eft abfolument ^aL ' Tous deux y impriment du mouvement,^ un mouvement remblable. Il n'en eft pas de même de Dieu & de la créature. Selon MoGna, le concours de Dieu , fi l'on envifage ce t^u'il ôpere par rapport à lui , ne produit nen que d'indéterminé , il ne produit point la détermination. Or c'cft cette détermination qui donne le branle à tout , 8: même qui met en œuvre la grâce habituelle dans un Jufte,pour répandre dans cette aflion la fumaturalité. Si donc 00 veut apporter un éxemple plus éxaâ > il faut comparer Dieu 8c le libre aibitre» à un rameur & au pilote qtri donne la détermination, à un fouffleur d'oœæ * i Torg^fte . plutôt qt^-'d^oi loeiwiSes qui tirent de pair le même bateau- Et fur cela qu'on juge , fi c'eft an qu'il &ut rapporter 4* rence qui fe trouve entre 'deux vaifleaui Là *Pr(mctim ■" qu'ils arriveroienti ftlon leur Hbeité i"| la vieétemellè, qge cettejPrédeftinatioh , dis-je, n'a aucune caufe > m raifon • m condition néceflâire de la' part de l'ufage du Ubre arbitre prévu ; mais qu'il dépend de 11 (êule volonté de Dieu , de ce que [es uns font prédeftinés, & non les autres. * . Il ajoute, qu'il y a plufieurs perfonhes qui défendent ce fendent de manière qu'elles ne veulent point qu'il y ait une fcience des futurs conditionnels qui ait précédé le decret. Il dit que les paroles de|S. Thomas femblent favorifër ce fêntiment, mais que peut-être il n'a pas penf? fur la prédeftination & la réprobation fi durement, que quelques perfonnes le prétendent; & que pour lui il ne doute pas que S. Thomas n'ait pas penfé d'une manière fi dure que le font ceux qui admettent fecours efficaces par eux mêmes, 8e dtf 'decrers qui Aippofenc ces (ècourê. Mais 'comme, dit-il, nous délirons fort en foutes chofes être du même avis que ce S. Doéleur, fi quelqu'un l'expliquoit de manière qu'il parût n'avoir dit que le dont Pnn eft bieft ccmduit , tandis que i prémier point dont nous convenons , il fnttfKtié %Êf0t Fautre ne l'eft pas ; ou au fouffleur h gloire de la diffifrence qu'il y a d'une manière de toucher Torgne dÆcate & harmomeufe, d'avec une autre qui eft fans ^ie ôe (ans .agrément. IV. £XP0SX' IMT ST ST B ME. Mofina dans le meme Membre 6. pa». JJ I. éxamine jufqu'à quel point le (êntimentle plus commun fur la Prédeftina-' tioD eft véritable. ' * Il embraflTe ce fëntiment entant qu*il aPforé que la Prédeftination par rappc« à l'aâc oe la volonté de Dieu, par lequel il fc réfout à donner I tels adulrês &

non I d’autres les moiens par lefquds il a prévu nous fèroit alTurément plaifir. d!nw veri in ommbtfs enm DoSore Jknlh con/èntirt pemtpamMS , grdtum ftuic nobis erit , fi qms it» tnm exponétt, m Jolhn illtid primim, in tpu convenimtu , nfierutrit. Il ajoute, qu'il va dire ce qu’il penfe fur S. Thomas en expliquant le fcntimentde S. Auguftin. , Touchant S. Auguftin , il dit que le ientiment commun des Peres, avant S. Auguftin , étoit que la prédeftination eft félon la préfcience de l’ufage du libre arbitre ; que S. Auguftin aiant éxaminé la choie avec plus d’exaftitude , à l’occafion de l’héréfic Péhgienne , a eu raifon d’affiirer qu’elle n’eft pas fejpn la fcience, comme (t Dieu avoir r«blu d’accorder les dons de la grâce & de la prédeftination, félon la qualité prévue de l’ufage du libre arbi

Sect. VII. Part. II.

core bien au juſte ce ſyſteme, & qu'il n'eſt point encore aſſez favorable aux droits du libre arbitre.

Ces deux hommes qui tirent le bateau, agiſſent également, & ce qu'ils influent eſt abſolument égal. Tous deux y impriment du mouvement, & un mouvement ſemblable. Il n'en eſt pas de même de Dieu & de la créature. Selon Molina, le concours de Dieu, ſi l'on enviſage ce qu'il opere par rapport à lui, ne produit rien que d'indéterminé, il ne produit point la détermination. Or c'eſt cette détermination qui donne le branle à tout, & même qui met en œuvre la grace habituelle dans un juſte, pour répandre dans cette action la ſurnaturalité. Si donc on veut apporter un éxemple plus éxact, il faut comparer Dieu & le libre arbitre, à un rameur & au pilote qui donne la détermination, à un ſouffleur d'orgue & à l'organiſte, plutôt qu'à deux hommes qui tirent de pair le même bateau. Et ſur cela qu'on juge, ſi c'eſt au rameur qu'il faut rapporter la gloire de la différence qui ſe trouve entre deux vaiſſeaux dont l'un eſt bien conduit, tandis que l'autre ne l'eſt pas; ou au ſouffleur la gloire de la différence qu'il y a d'une maniere de toucher l'orgue délicate & harmonieuſe, d'avec une autre qui eſt ſans regle & ſans agrément.

## I V.

### Expoſé du syſteme.

*Communior ſententia quouſque vera?*

Molina dans le même Membre 6. pag. 331. éxamine juſqu'à quel point le ſentiment le plus commun ſur la Prédeſtination eſt véritable.

Il embraſſe ce ſentiment entant qu'il aſſure que la Prédeſtination par rapport à l'acte de la volonté de Dieu, par lequel il ſe réſout à donner à tels adultes & non à d'autres les moiens par leſquels il a prévu qu'ils arriveroient, ſelon leur liberté, à la vie éternelle, que cette Prédeſtination, dis-je, n'a aucune cauſe, ni raiſon, ni condition néceſſaire de la part de l'uſage du libre arbitre prévu; mais qu'il dépend de la ſeule volonté de Dieu, de ce que les uns ſont prédeſtinés, & non les autres.

Il ajoute, qu'il y a pluſieurs perſonnes qui défendent ce ſentiment de maniere qu'elles ne veulent point qu'il y ait une ſcience des futurs conditionnels qui ait précédé le decret. Il dit que les paroles de S. Thomas ſemblent favoriſer ce ſentiment, mais que peut-être il n'a pas penſé ſur la prédeſtination & la réprobation ſi durement, que quelques perſonnes le prétendent: & que pour lui il ne doute pas que S. Thomas n'ait pas penſé d'une maniere ſi dure que le font ceux qui admettent des ſecours efficaces par eux mêmes, & des decrets qui ſuppoſent ces ſecours. Mais comme, dit-il, nous deſirons fort en toutes choſes être du même avis que ce S. Docteur, ſi quelqu'un l'expliquoit de maniere qu'il parût n'avoir dit que le prémier point dont nous convenons, il nous feroit aſſurément plaiſir. *Cùm verò in omnibus cum Doctore ſancto conſentire percupiamus, gratum ſanè nobis erit, ſi quis ita eum exponat, ut ſolùm illud primum, in quo convenimus, aſſeruerit.* Il ajoute, qu'il va dire ce qu'il penſe ſur S. Thomas en expliquant le ſentiment de S. Auguſtin.

Touchant S. Auguſtin, il dit que le ſentiment commun des Peres, avant S. Auguſtin, étoit que la prédeſtination eſt ſelon la préſcience de l'uſage du libre arbitre: que S. Auguſtin aiant éxaminé la choſe avec plus d'éxactitude, à l'occaſion de l'héréſie Pélagienne, a eu raiſon d'aſſurer qu'elle n'eſt pas ſelon la ſcience, comme ſi Dieu avoit réſolu d'accorder les dons de la grace & de la prédeſtination, ſelon la qualité prévue de l'uſage du libre arbi-

Digitized by Google

arbitre» mais qu'elle eft félon fâ volonté; ce que S. Thomas , le plus commun avis desSchoIadiques» & lui meme avec eux» ont embrafle : que ce fentiment » tant à caufc de fa nouveauté dans ce temps-là » que pareeque S. Augudin n'ajoûtoit pas que la prédellination n'ell pas fans la fcience de ce que fera le libre arbitre, s'il e(l placé dans telle occadon avec tel fecours» quoiqu'il ne l'ait point niéi que ce fentiment , dis-je , dans ce temps-là avoit troublé quelques-uns des ddelcs; aue ce fentiment paroiflbit tenir ce point qui eft fort dur, & qu'on a dit être foutenu aujourd'hui par plufîeun peribnnes. CSpb commmms corttm Pamtm, qui «pfum itmectJferMift , fimemut fuerit , frxdc~ fiùMti9nem fuijfc fecHndkm prttfiietuuim hfîu Uicri ^aHiirii , ut iuftritu dkcmiu i gti/itiiM, re ddigattitu (eccdfatu htrejis PeUgùou) examinât à , mérité ajjèrmt non fitijj'e fecMmütm eam frafiteatiam , qteafi Dent dons gratis (jr fradefliaatiamt pro qmllitote Uberi arkitrü pravtta flatmeru çutferre, fiel fuiffi pro fila Jho libéra velantate : id qtted D. Thomae çr communior SchdafiiCi ntm fitttentia, atque ms cnm dlis amplexati fitmtts. Hoc vero fententia, txm ob fiti eo lempore novitatem , lism etiam quod eittgufiutMS non addiderit fnifie mhilomwîts non fine prafiiemia qnid pro arbitra creati bbertate effet fmterttm, ex hjpothefi tpùd in hoc vel dl» rrrum ordiue » cnm hit vel ilJit OMxilut d- occafiouibtts coUocaretur, habit aqtte confideratione « pradejlinandù ae reprobandu angelit or hominibns taUt nsis f mur i, tantetfi non nt pro qttalitate iUias dona gratin CT* prndeftinaïunit conferrentnr , idqttod lic'et .dbunfiinm non negaverit ^ non tamen exprefffttt MULTim sane eo tempoke MONNULLOS EX FIDELIBUS TURBAyt-T , ut it^'eyins videbimms; en epeippe fintentin eentimere vitiebMur iUttd ficnndum valdt durnm , quod muita hodie ampieüe prouvée par le raifomtement. 399 ne d^endere pnnl'o ante 'n dixtmm. Chat. Il lVh>lina dit qu'il ne faut pas douterque^*''*'^ fi l'on confultoit S. Aiiguftin & S. Thomas fur ce point» ils D'admiffent que la prédeftination n'eft pas fans la (cience moiennet Qnare dubitandum non efiy fi en de re vel jiugitfiinm vel D. Thomnt confitlerenturicontmao rejpmfttrot ftùffe ynikilomi' nus pradefiinatienem ^ reprobatienem non fine prnvia ilia fiientia. C'eft pourquoi il ajoute, que fi fon jugement fur ce point étoit de quelque poids, il foup^onne que S. Auguftin & S. Thomas qui l'a fuivi » ont eu en vue principalement ce premier point » qui eft l'avis le plus commun des Scholaftiques* & qu'il embraffe lui meme ; mais qu'ib n'ont pas pris garde combien cette addition

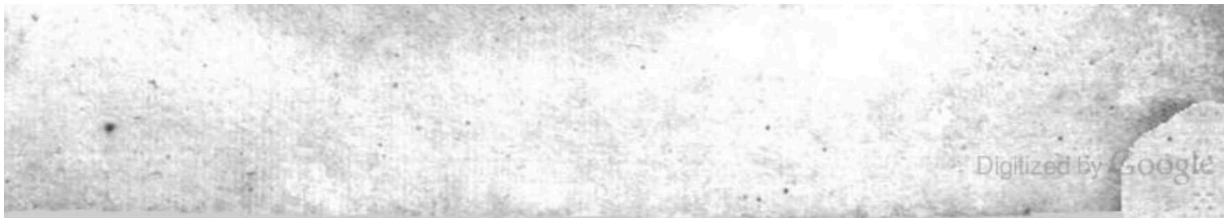
de la feienne moienne avec le decret de la prédeftination ou de la réprobation contribueroit à ôter cette dureté, qu'ils n’ont pas eue en vue; qu’ils ne l’auroient pas niée, s'ils a voient été confultés fur ce point» & que S. Auguftin dans cene cfpece d’obfcurité où il étoit n’y aiant pas fait attention , il a cru d’une prémiere vue que fon fenftnent fur la prédeftination demando:t qu’il expliquât des feuk prédeftinâ le palTage de S. Paul toiicliant la volonté de fauver tous les hommes. Qmcirca, fi meum hnc de rejndicinm qmic- > !*• quamponderü habet » fnfpicor Amu^in. (d D. Ihomamf jni Angujiini vefiigia eft fient tu ) fita opimone iiiud primttm felum, qnod cnm commnniori SchoLftkomm fententia net libenter ampleblimier , intendtjfe pmftîmiim, neoue ADVERTISSE quonthm ad anferendam durititm illnm altam , qnam minime intende^ rnnt, condneeret additio iüa » qnam nec negartutt, nec nqgnffenty fide ea fttijfent cornfitlti , nempe fiaffi nihüeminhs pradeftinationem fjjr reprobatioaem non fine p nfiiemia qnaiitatù ufmt Itberi arbiirn, habitnqne cou- • liderattone ilHui , modo expiicato (fi in fiquentfbnt fttftù* txplUandB, Inttr 'tm vero dnoê DigitL:.

400 jf/m SUB EA QUASI CALICINB.D. V Part II ^"OUSTINUS tui hoc non Mietuùi , Arhitra- [ IM PRIMO ASPEpTU cum fitu dt fr*de~ JlinMione opinùmt c/fi cmjicMÜHm , Dcam «on vcUe ocHnts rnitverfa» hommct fnh/Of fien, fcd JUts frcuUflmMot, in mnliu fiu dit- _ Urin* locu , «i Qiuji. 1 9. art. 6. Dijp- I • rclMMmcJl, du idàm laCHm futdi ud Ton, Z. ditcrpretuiM tji, m de filü prudefimutù inicIligeretMr. , Enfuite Molina, après 2voir conclu fur quelque Itères preuves qu'il ne faut pas , attribuer à S. Auguflin & î S. Tiiunaas ce , fécond point qui lui parott ii dur 1 dit La Vrémotion pbyfiqne " ■ Ce n'eft pas feulement S. Auguflin & S. Thomas que Molina traitte fi mal,c'cft toute la Tradition. Car prcmieretncDt, il impute une nouveauté au fentiraent qu'il attribue conflamment à S. Augullin , fie en quoi il convient avec lui. Secondement, il fait entendre que les Peres, qui ont précédé S. Auguilin, n'ont pas penfé éxaderaent fur ce point. V. Expose' du système. J Il faut dire que celui qui veut une fini. Mmbr. Mais bien plus, foit, que ces deux Peres qui n'eft pas neanmoins fa fin, mais celle eulient incliné pour cet avis; fans bleffer d'un autre pour lequel il la veut, conle refpeél qui leur eft dû fit qui doit . me fâ récompenfé • fié à condition qu'il il ne faudroit pas l'ad- 1 veuille y parvenir par fes propres mérites, appuyés néanmoins fur la grâce; il faut dire donc qu'il ne veut pas pour celui-là . la rccompenlê d'une volonté abfolue, -avant que de prévoir & de vouloir pour lui par une volonté abfolue les moiens par Icfquels il parviendra à cette fin. Or la béatitude n'eft pas la fin de Dieu , mais . celle des créatures raifonnables ; d'où Molina conclud qu'il n'eft point vrai que Dieu veuille pour nous la fin d'une voétre très grand mettre, par rapport à ce fecond^xaint. Imo vert : tfio , hi dut PeUret 1» cam jhuemiam inclmu/jint , fulvu eontm rtvertttU tjuu dUi debetnr muxdmu , tjmad Üütd ficundum udmu tendu non effet. R E M A R Q_U E. La nouveauté d'un fentiment ne peut pas être peinte avec des^traits plus originaux qu'elle l'eft dans tout ce tiifeours de moiens. Rem Molina: on le (ênt alTez fans le développer. , lonté abfolue , avant que de vouloir les Remarquons feulement qife le refpeél qui eft .dû auxPeresde r£glife,eft d'embrafter ce qu'ils nous ont enfeigné ; fit Molina devok fe fouvenir que les Papes fie les autres Peres nous renvoient à S.Auguftin pour apprendre la doélrine de l'Eglilê fur les matières de la grâce. Lorfque .Molina cite S. Auguftin fie S A R Ci. U E. Suarès eft d'un autre avis que Mdina. Cette queftion fur laquelle nous allons les voir prendre différens partis , n'eft nos

fort importante en elle même : elle fera néanmoins tirer à Molina une conféquenThomas, il nous déclare que , quand me- : ce que nous verrons' me ils feroient d'un avis contraire au fien , il ne les en croiroit pas. {.orlqu'il cite S. Jérôme fur IcsEpitres de S.Paul,c'eftà-dire, félon Bellarmin.un écrit de Pélage qui porte le nom de S. J erôme , il s'appuie fur fon autorité, ^'il eft trille de voir un tel contrafte î A l'égard de ce point , fur lequel nous avons vu dans le nombre prêchent que Molina infifte tellement, & qui eft effeâivement la clef de fa doârine, ces deux A uteurs font parfaitement unis. Ce point étoit de favoir fi la prédeftination , c'eftà dire, le decret de Dieu de nous donner la Digitized by Google

prouvée par te 4a vie AemcHe î & les moiens pour y arriver, fuppolê la fdence moienne, c'eftà dire, la fcience par laquelle Dieu prévoit ce que nous mons avec tels ou tds moiens dans telles & telles circonftances. Sur ce point Molina & Suarès font d'accord. Suarès comme Molina foutient en plus d'un endroit que la prédelfination fuppofe la fcience nK>ienoe: on peut voir par éxemple ce qu'il dit, P^r/. a. Degrat.. L. 5. r. 5 J. p4g. 518. Mais voici un autre point fur lequel ils font de (entiment différent. Dans la prédeftinationon peutdiftinguer le decret de donner la* gloire d'avec celui de donner les moiens pouryarriver.Suarès prétend que le decret (U donner lagloire précédé celui de donner les moiens auffi bien que les mérites des hommes acquis par ces moiens. Molina prétend qu'il ne pr«ede pas.' Ecoutons Suarès s'expliquer fur le ftntimentde MoI- r- np.lina : Qm^m tfimontm fiemm tfl Moisna in C$ncoT(ÙA. ^ a}. i-& a. I. §. PRiETERBA & Dijp. . Mtmbr» 8. Qm non t^trt ni nnii^na opirûont m nÿcrauU grulnitn tltüione prtjtftinntornm mut meritn «ifilnù prnvifd , ftd SOLÙM m expHcnndn iUn per fignn prtorit (ÿ- ptjieriorù ficmuSim rnthnem. Hnc enim ipfe negnt. Netjnt in hoc nova eft ejns opinit, inéutamen nonvideinr neceffitria, nei/nc opta ad explicandos mfiro modo efftHm dr canfoi pradefiinalionù. Après tout, au fujet de cedémélé entre Molina & Suarè% il n'efl pas néceffaire de répéter ce que nous avons développé dans la Hxiéme fcâion part. chap. 4. V I.- I Expose' du système. ! Dans la prcdeltination des enfans , il Mtmbf. I. ne s'agit , félon Molina , que des dons m- 54S- gratuits à gagner ou è perdre; car les enfans réprouves feront, dans le relie, com7Vb». //. ratfomement. 401 me s'ils avoient été créés dans l'état deC»«».IT. pure nature. Bien plus après le jour du A*t.IV. jugement, lorfque leurs atnes feront réunies à leurs corps , ils feront délivrés furnaturellement ae toutes les ptirfes & affliélions auxquelles nous fommes expo' fés pendant cette vie mortelle; & ils mèneront pendant toute l'éternité une vie éxemtc de tout vice de l'efprit & du corps, & meilleure dans les biens naturels, , qu'aucun des hommes morteb n'a jamais .fait. Etenim in pradefiinatione dr rtprobationo parvnlornm fiihm ageiatnr de gratuitis donis conjè^nendis ont amittendis. Parvnli namejOK reproiali in relùjuis perinde ft haie. bnnt , ac fi in fitis natnraliins fmfient confitI tmi. Imi p^ diem Judicii, citm ip/ôrnm ! anim* fuit fnerint corperihu reftituU , ai ommins moUfiiis dr arnmnis, tjniins in bac mortaUvitafidfjacemnSyfnptmainraiiier liierabnntMr, meiiaremejne in naturaliins vitam , vitio omni mentis dr corporis ànmnnem

, in perpetnas nttmitates dneent , qssam nüus mt^nam mortaHnm dnxerit, R E M A R Q.U E. Il fàudroit une diflèrtation pour rapporter les paffages de l'Ecriture & des Pcres contre une telle prétention , ou plutôt il ne faut rien , tant il efl vifible combien elle doit être rejettée. I Remarquons lêulement , comment Mo' lina y a été conduit. La dodrine de l'équibbre , comme nous l'avons montré, lui a fait avancer que par le péché originel nous n'étions bkffés que oans les dons gratuits, & non pas dans les biens de la nature ; & cette opinion lui a fait conduire qu'il falloit attribuer aux enfàns qui meurent avec le (êul péché origin.-l, la meme félicité qu'il attribue à l'homme dans l'état de pure nature. On ne peut affez exprimer combieo 1 cette doétrine par elle même donne atEee teinte


Digitized by Google

+OJ Ls ^rémothn teinte au péché originel ; & les paroles \ , mf» Paxt.U Molina font encore bien remarquables: Itione Dei, & mm mitft té méario crrrnto; ils mèneront pendant toute l'éternité une ; miM«w<mrr mréitrù tnm» pendeat» vie éxtmte de tout vice de l'eTprit & du «m» fiStm ijm'otl rts iffamrtnm musera corps , & meilleure dans les biens naturels 'fed ttiam cmjêqmesuer mtèd rrumtem tfftSit qu'aucun des hommes mortels n'a )uaùs' fradefiisuaiosHs m fe luktat. ti Tait. S'ils n'ont pas reçu le batèmé> le; Enfin Molina (m j^piadict ad Aieméé. pécltc originel peut-il jamais leur être re- 1 to. pag. 555.) foutient que le bon u6* mis ; & s'ils ont le péché originel , s'ils ge du libre arbitre , entant qu'il ell con^ font par conTéquent en état de péché . fidéré comme précifément découlant du mortel pendant toute l'étcmité comment j libre arbitre , ne doit point être compté leur vie fcra-t-elle éxemte de tout vice^le , parmi les effets de la prédeftination , mais l'efprit & du corpsi 1 ' « qui fc tient du côté du pré» rtWÉrw |de(liné,&cequeDieuéaigede luitCms» DU SYSTEME. fsttostdsms ruu tjft isuer tgTt^ms proé^Nsun, \titssà,/êd^eidfmdfitmtttxpam/r*‘ A r^rd de la prédeftioadondesadul- f defhsusi, & ^"*d Dauséatm^. Mrnib.9. >vi r»-; • R. E M A R Q^U E. Le bon tiGge du libre arbitre , entant tes, il faut avoir deux chofes devant les yeux : l'adulte lui même qui de toute éternité eft prédeltiné. pour qu'il coope- j te par Ibn libre arbitre aux dons queDieu j qu'il vieat du libre arbitre , coopère i {>ar fa pr édeftinationeét^^*i*l^l«<^“ dej notre lâlut, &/tft une des chofes qui y ui donner: 9c ks'wns'fcS&ieiqueis xJieuj tondiûlcBr; ce bon ufage fous cer^ard a léfolu I pu une éternelle prédeftination. ! n'eft point un effet de la prédeftination : de le conduire dans le tenps à la vie éter» nellc, lefquek dons, entant qu'ils viennent de Dieu par fa prédeftination éternelle , font des effets de la prédeftination. Cet Auteur enfeignç que la chofe entière , qui eft l'effet de la prédeftination , n'éxiftera pas fans le libre arbitre, & que fans lui elle ne portera pas la qualité d'effet de la prédeftination ; d'oh il conclud que, quoique cette chofe porte la qualité d'effet de la prédeftination, entant qu'elle eft de Dieu par fa prédeftination éternelle, & par rapport à Dieu , & non pas entant qu'elle vient du lilye arbitre de la créanéanmoins elle DE'PENodulibreardonc, iêlon Molina, il y a quelque chofe qui nous conduit au fahit, & qui n'eft point l'effet de la prédeftinanon. On reprend Catharin d'avoir dit qu'il n'y a qu'une partie des peifbnnes qui fe fauvent , qui fok prédeftinée. Et que doit-on penfer du fyfteme de Molina ,felon lequel il n'y a qu'une partie de ce qui

conduit au falut . qui foit l’effet de U prédeftination i* A fiiivre ces principes , il fandroit admettre deux prédeftinadons . l’une que Dieu feroit de l’homme , 6c l’autre que l'homme feroit de lui meme. En confidérant le decret de Dieu félon le ,Con> il n’eft pas difficile de les déturc, bitre de la créature, non feulement pour gruifme être dans le monde, mais auffi par confé- mêler. quent pour porter en elle meme la qualité Ce decret fuppofedeux rhnfiHfJlUpréd'effet de la prédeftination. | micre , , que Dieu :Voit que fi l’homme Fit ta, Ik'et rtt dU habeat ^td fiî tfft- \ eft placé daqt- lfeilca circonftances avec teb ümt fradtfimaiimt , fréta tji à De» ftr \ (âowni 'il 6c détermutera à telle aâion. I Dieu Digiti^ed by Google

Sect. VII. Part. II.

teinte au péché originel ; & les paroles de Molina ſont encore bien remarquables: Ils méneront pendant toute l'éternité une vie éxemte de tout vice de l'eſprit & du corps, & meilleure dans les biens naturels qu'aucun des hommes mortels n'a jamais fait. S'ils n'ont pas reçû le batême, le péché originel peut-il jamais leur être remis ; & s'ils ont le péché originel, s'ils ſont par conſéquent en état de péché mortel pendant toute l'éternité, comment leur vie ſera-t-elle éxemte de tout vice de l'eſprit & du corps?

### Exposé du systeme.

Memb. 9. pag. 350.

A l'égard de la prédeſtination des adultes, il faut avoir deux choſes devant les yeux : l'adulte lui même qui de toute éternité eſt prédeſtiné, pour qu'il coopere par ſon libre arbitre aux dons que Dieu par ſa prédeſtination éternelle a réſolu de lui donner : & les dons par leſquels Dieu a réſolu, par une éternelle prédeſtination, de le conduire dans le temps à la vie éternelle, leſquels dons, entant qu'ils viennent de Dieu par ſa prédeſtination éternelle, ſont des effets de la prédeſtination. Cet Auteur enſeigne que la choſe entiere, qui eſt l'effet de la prédeſtination, n'éxiſtera pas ſans le libre arbitre, & que ſans lui elle ne portera pas la qualité d'effet de la prédeſtination ; d'où il conclud que, quoique cette choſe porte la qualité d'effet de la prédeſtination, entant qu'elle eſt de Dieu par ſa prédeſtination éternelle, & par rapport à Dieu, & non pas entant qu'elle vient du libre arbitre de la créature, néanmoins elle DE'PEND du libre arbitre de la créature, non ſeulement pour être dans le monde, mais auſſi par conſéquent pour porter en elle même la qualité d'effet de la prédeſtination.

Pag. 354.

*Fit ut, licèt res illa habeat quòd ſit effectus prædeſtinationis, prout eſt à Deo per prædeſtinationem æternam, atque comparatione Dei, & non ut eſt ab arbitrio creato; nihilominùs ab arbitrio creato* PENDEAT, *non ſolùm quòd res ipſa in rerum natura ſit, ſed etiam conſequenter quòd rationem effectûs prædeſtinationis in ſe habeat.*

Enfin Molina (*in Appendice ad Memb.* 10. pag. 355.) ſoutient que le bon uſage du libre arbitre, entant qu'il eſt conſidéré comme préciſément découlant du libre arbitre, ne doit point être compté parmi les effets de la prédeſtination, mais que c'eſt ce qui ſe tient du côté du prédeſtiné, & ce que Dieu éxige de lui : *Computandum non eſſe inter effectus prædeſtinationis, ſed eſſe id quod ſe tenet ex parte prædeſtinati, & quod Deus ab eo exigit.*

### Remarque.

Le bon uſage du libre arbitre, entant qu'il vient du libre arbitre, coopere à notre ſalut, & eſt une des choſes qui y conduiſent ; ce bon uſage ſous ce regard n'eſt point un effet de la prédeſtination : donc, ſelon Molina, il y a quelque choſe qui nous conduit au ſalut, & qui n'eſt point l'effet de la prédeſtination.

On reprend Catharin d'avoir dit qu'il n'y a qu'une partie des perſonnes qui ſe ſauvent, qui ſoit prédeſtinée. Et que doit-on penſer du ſyſteme de Molina, ſelon lequel il n'y a qu'une partie de ce qui conduit au ſalut, qui ſoit l'effet de la prédeſtination?

A ſuivre ces principes, il faudroit admettre deux prédeſtinations, l'une que Dieu feroit de l'homme, & l'autre que l'homme feroit de lui même. En conſidérant le decret de Dieu ſelon le Congruiſme, il n'eſt pas difficile de les démêler.

Ce decret ſuppoſe deux choſes : la prémiere, que Dieu voit que ſi l'homme eſt placé dans telles circonſtances avec tels ſecours, il ſe déterminera à telle action.

Dieu

Digitized by Google

protevée par Dieu ne fait pas que le libre arbitre (edé* termine ainlî ^ & qu‘en fe déterminant il détermine le concours^ & rende efficaces les autres fecours de Dieu ; il le voit > il voit donc par avance le libre arbitre fê déterminant & fe deftinant à telle aâion: Dieu enfuite détermine que le libre arbitre foit placé dans telles drcondances avec tels fecours. Or comme la détermination de Dieu eil une prédeAination que Dieu fait de l’homme > de même cette détermination que Dieu de toute éternité voit dans l’homme > & venant en prémicr de l’homme, eft une prédcftination que l’homme fait de luimême^ Si cette prédeftination de l’homme dépend de la prédcAination de Dieu pour avoir fon effitt , la prédeAination de Dieu dépend à (bn tour de la prédeAination que l'homme &t de lui même pour avoir le fien. AuAï Molina fait-il dépendre la chofe, qui eA l’effet de la prédeAination , du libre arbitre de l’homme, & pour être, & pour être effet de la prédeAination. La grâce la plus forte ne fauvera pas un homme au dernier moment de A vie, î moins que le libre arbitre ne la rende efficace. Si cene grâce n’étoit point efficace, l’homme fêroit réprouvé & non point prédeAiné; cette grâce par conféquent ne feroit pas L’effet de. h prédeAination. Ainfî Molina admettant que la grâce, pour être efficace, dépend du libre arbitre, ne pouvoir fe difpenfer d’admettre auffi que la chofe, qui eA l’effet de la prédeAination, dépend du libre arbitre pour être l’effet de la prédeAination. Remarquons l’enchaînement de ces principes. VII. Expose' du système. Enfin l4olina dans le Membre XI. réptwd à la qucAion propofée , & éablit le raifomument. 405 I différentes conclufioos touchant la pr^e- ChakIT. 'Ainationgratuite. Aet. IV. Il dit^Ums la prémierc, que la difoofinon de l’ordre & des moiens , par lefqueis Dieu a prévu par lafciencemoienne qu’une créature raÂbnnabte arriveroit à la vie éternelle, avec ledeffein& la dcterminttion de la volonté divine d’éxécuter cela de fôn côté, eA b prédeAination de cette créature. Cmm fnfefat dttermmdtiime- , vt divmt voltpUMtis ex parte fna id execmtimi manàandi. Remarquez qu’avant que Dieu fe détermine fur le choix des divers fecours & desdiverfes circonAances,il faut qu’il ait vu ce que détermine la créature dans ces drconAances avec ces fecoun. Dieu éxécute , & auparavant la créature prononce dans fon confeil d’enhaut. Dans la fécondé conclufîon , Molina dit que la certitude qu’un prAleAiné fera fauvé ne vient point des moiens & de l’effet de la prédeAination , mais de la feience moienoe , & qu* ainfî il n’y a point d’autre difficulté d’allier la liberté avec la

prédeAination , que de l’allier avec la prefcience. Il fait auffi dépendre dans la troificme conclufîon la certitude de la prédeAination des enfans, du même point , parce que fi Adam n’avoit point péché , il y auroit eu une autre fuite de générations. Dans la quatrième conclufîon, il éta-pa^,),,. blit que la prédeAinarion d’un adulte par rapport à fon effet entier , n’a point de caufe de la part du prédeftiné , mais qu’elle vient toute de la roififfi corde de Dieu. Dans l'effet entier de la prédeAination , il renferme non feulement tous les effets fumatureb , mais auffi tous les autres moiens qui nous aident & nous conduifent à la vie étemelle , comme la vocation extérieure, d’être né en tel ou tel temps &Cj enfin d’être placé dans la Eee Z ctr/ Digiiircdby Go

Uct. VII. Pa*t.II FaUfjCi. ^4, La 7rémotion fhyfùfue circonftance oji Dieu a prévu que tel , coriOTUns , feniblables à ceux de tous 1« homme arrivcroit à b vie éternelle . plutôt ; Gentils : qu'il a choifi Jacob dont naîque dans une autre ctrconftance. Ml prou- | troit le Chrift & la Synagogue, & qu'il ve que cette prcdelHnation n'a point de j a aimé Jacob & fa pofterité, en lui doocaufé anttVédente & qui jjrccede fon ef- ) nant des fêcours finguliers, avec leiquels fet entier, parce que l'ulage de notre li- ' & lui même & plulieurs de fesdefeendans bre arbitre eft poftérieur à notre naiflance ' f fitarimi pcjlertrmm) arriveroient ü b vie dans telles circor.ftances , & à ce que ' etemelle, & qu'il a liai Efaü & fa poAénous foions pbcés dans telles circonftan- rité , parce qu'il ne leur a rien fait de ces, aiant l'ufagc de raifon. Il le prou- ' fcmblable , Sc qu'il a prévu que lui mève de plus, parce que l'ufage du libre ar- j me, & toute ou prcfque toute fa poftéribitre, entant qu'il vient de Dieu par les té (iM4m tuu feri iM^im pé/ieritMem) fè damneroit, & léroit alTujettie aux llhtédons naturels & furnaturels, eft l'effet de b predeftination. Il prouve qu'elle n'a point de caufe concomitante, parce que l'effet entier de la pre-Jeftination précédé tout cequi vient de la part du predeftiné , & parce que l'ufage du libre arbitre , qui précédé b préinierc grâce, n'eft point la règle & la mefure fur laquelle Dieu a voulu prédeftiner, Sc qu'en (è déterminant i donner la grâce â celui qui feroit tour ce qui eft en lui, il a réfolu de diftribuer , comme il le voudroit,fcs dons & fes fccours,tant oatureb que furnaturels, plus abondamment dans un temps, moins dans un autre; &dans un même moment, plus abondamment î celui-ci , & moins à cclui-li. lires. Mais Molina y a-t-il penfé? Selon fon explication, il y a des perfonnes damnées du nombre de celles que S. Paul dit que Dieu a aimées 8c élues; fa voir des defeendans de Jacob : il y en a de fauvées du nombre de celles que S. Paul dit qua Dieu a haïes , favoir des defeendans d'£.làti. Expose' DU SYSTEME. Après avoir parlé de la prédeftination des enfans daifl b cinquième conclufion , Pip |«4. il dit dans la (ixieme que Dieu aiant connu les divers ordres de chofe,de fecours, de circonftances , & qu'aiant prévu ce Il prouve enfin qu'il n'y a point de caulè que les créatures raifonnables feroientdans fûblequentc de b prédeftination. j tous ces ordres, fi elles y croient placées, ■ n'y a aucune caufe, ni raifon , ni conR E M A R Q.U E. Il y auroit plus d'une réfléxion à faire fur tout ceci , mais il faut abréger. Remarquons feulement b maniore dont Molina explique ici le neuvième

Chapitre de l’Epître aux Romains. Il dit que S. Paul par Jacob 8f Efaü n’a pas feulement entendu ces deux frétés , mais priacipa'ement les peuples qui dévoient naître d’eux, bvoir d’un côté Jacob avec laSynagoguc à qui Dieu a donné tant de fecours pour b vie étemelle ; & de l’autre Efaü avec £> pofterité qu’il a UilTée avec des fecours dition néceffaire de b part de l’ufage du Kbre arbitre , pourquoi Dieu ait choifi plutôt un de ces ordres qu’un autre. Nous avons remarqué ailleurs qu’un hérétique qui n’admettroit que des grâces extérieures, pouiroit en dire autant que fait ici Molina , qui admet des grâces intérieutesen lamanierequenous l’avonsvu. Pour fêptieme conclufion , cet Au-^*i«4teur enfeigne que quoique b prédeftinatinn d’un adulte ne renferme ni raifon , ni condition de la part du prédeftiné , cependant la prefcieoce de Dieu qui précédé O

frtuvée par de cet aâe de la volomé divine qui fait la prddelHmcion, a une condition & une raiibn de la part de Tufage du libre arbitre du prédelliné parce que Dieu auroit prévu que k libre arbitre f^roit autre chofe dans telles circonftances, fi elFeftivement le libre arbitre avoit dû faire autre chofe. La huitième conclufion eHi que comme Dieu n'auroit point connu par fa preIcience que telle chofe arriveroit, fi le libre arbitre ne devoir coopérer de telle maniéré , de même aufli il a dépeodu du libre arbitre que ce que renferme la prédeflination portât la qualité de prédefiination, ou ne la portât pas : que Dieu aiant réfolu de donner les memes moiens à deux homme» égaux en tout f ce decret qui feroit entièrement femblable pour tous les deux , feroit prédeAination à Tégard f«C'j<7. de celui que Dieu verroit devoir confentir, & ne k leroit pas à l'cgard de celui qu'il verroit n'y devoir pas confentir. Dans la fuite , il marque qu'on peut donner deux fens â cette qucAion ; favoir La prédeAination cA félon la prefeience de l'ufage du libre arbitre. Le prémier eA que la prédeAination (bit à caufe de la prefcience de l'ufage du libre arbitre» frofttr. Le fécond fens cA que la prédeAination ne (bit pas fans cette prescience (nm fini uli ur^JciemU) c'eft»àdire, que Dieu confioere le libre arbitre non pas comme étant là mefure de fes dons > mais qu'il le confiderc comme celui dont il dépend qu'un adulte avec tels & tels , fecours parvienne à la béatitude éternelle, & de même comme celui dont il dépend que la a^olonté de fecourircet adulte par ces fecours , (bit ou ne foit pas prédeAifac'»*». nation : Sed ttuujHéun ejut, qtumin tempar* pendtbéU qnèd odMltnt xnm m yel iUis nuxiliu m d»>ui in fdrtiatJari ptrvtmrn mo m» ftruuùret w vd<im le raifonnement. . 40f nterrum ,■ iu ttinr» fcndcbnt , ut volunttu Qmi> II. au epunUndi ne previdtndi per Imcc ipfn au- A«t.1V. j xdin ne dena , rnttontm haifrtt-vti prndt'Jiinationii , vel filins providentin ad htan\ tndinem. Il déclare que la prémiere de ces deux queAions a fait le uijet des difputes des Peres & des Doéleurs ScholaAiques, mais que pour b fcconde , ils n'en ont point ou peu parlé , quoique néanmoins ce foit de cette fcicnce moienne que dépende la vraie maniéré d'accorder la prefcience,-la providence & la prédeAination avec iKOre liberté , '& l'intelligence légitime des Aimes Ecritures. Après quoi Molina pofe pour neuvicme conclufion, que la prédeAination des adultes cA félon la prefacnce dans.le fens expliqué. Dt ficnndâ atuem paritm ant^>t*i^ nihil tam Patres ifuam DoUores Sthtlajhci ioenti fient : citnt lanun a prajtientia

lüa media, ^nantj nmllo rtfragante, comparât ion* determmationis arbitra creatierarum in nnam j ont altérant partem in Deo ante omnem a\^üum liber nm fin* volnntaiis confiitnimns, pendent leguima conciliât io prnfiiemU , pro~ I videtain , prndefiinntionis cnm arburù nofiri , libertnte , UgitimatjHe imelligemia dcripinrarnm fimttarnmi atqne (ejuandbefi cooperniienu <jnà in vitam ntemam perveniI tnr) ea fit, tjnnm prndcftinaiio ndnlti addit ' fnpr a providentiant circa enndem in beatitndinem. . Remarq^we. Qui peut s’empêcher de gémir lorfqu’on entend parler de la forte î Les Pc; res & ks Doéleurs de l’Ecok ne nous ont * point ou peu parlé de ce qui donne l'iiv, ' telligence ,des faintes Ecritures fur une ' matière fi importante & fi cootroverfée, j & il faut qu’on vienne leur en donner k ; cleE I Mais non • un td aveu ne fait pas de : déshonneur aux faints Peres, ni aux DoEee ^ âeun Digitl^rid by Google

de cet acte de la volonté divine qui fait la prédeſtination, a une condition & une raiſon de la part de l'uſage du libre arbitre du prédeſtiné, parce que Dieu auroit prévu que le libre arbitre feroit autre choſe dans telles circonſtances, ſi effectivement le libre arbitre avoit dû faire autre choſe.

La huitieme concluſion eſt, que comme Dieu n'auroit point connu par ſa preſcience que telle choſe arriveroit, ſi le libre arbitre ne devoit coopérer de telle maniere, de même auſſi il a dépendu du libre arbitre que ce que renferme la prédeſtination portât la qualité de prédeſtination, ou ne la portât pas : que Dieu aiant réſolu de donner les mêmes moiens à deux hommes égaux en tout, ce decret qui ſeroit entierement ſemblable pour tous les deux, ſeroit prédeſtination à l'égard
Page 367. de celui que Dieu verroit devoir conſentir, & ne le ſeroit pas à l'égard de celui qu'il verroit n'y devoir pas conſentir.

Dans la ſuite, il marque qu'on peut donner deux ſens à cette queſtion ; ſavoir la prédeſtination eſt ſelon la preſcience de l'uſage du libre arbitre. Le prémier eſt que la prédeſtination ſoit à cauſe de la preſcience de l'uſage du libre arbitre, *propter*. Le ſecond ſens eſt que la prédeſtination ne ſoit pas ſans cette preſcience, (*non ſine tali præſcientia*) c'eſt-à-dire, que Dieu conſidere le libre arbitre non pas comme étant la meſure de ſes dons, mais qu'il le conſidere comme celui dont il dépend qu'un adulte avec tels & tels ſecours parvienne à la béatitude éternelle, & de même comme celui dont il dépend que la volonté de ſecourir cet adulte par ces ſecours, ſoit ou ne ſoit pas prédeſti-
Page 369. nation : *Sed tanquam ejus, ut a quo, quemadmodum in tempore pendebat quòd adultus cum his vel illis auxiliis ac donis in particulari perveniret aut non perveniret in vitam æternam, ita etiam pendebat, ut voluntas illi opitulandi ac providendi per hæc ipſa auxilia ac dona, rationem haberet vel prædeſtinationis, vel ſolius providentiæ ad beatitudinem.* CHAP. II. ART. IV.

Il déclare que la prémiere de ces deux queſtions a fait le ſujet des diſputes des Peres & des Docteurs Scholaſtiques, mais que pour la ſeconde, ils n'en ont point ou peu parlé, quoique néanmoins ce ſoit de cette ſcience moienne que dépende la vraie maniere d'accorder la preſcience, la providence & la prédeſtination avec notre liberté, & l'intelligence légitime des ſaintes Ecritures. Après quoi Molina poſe pour neuvieme concluſion, que la prédeſtination des adultes eſt ſelon la preſcience dans le ſens expliqué.

*De ſecundâ autem quæſtione parùm aut* Page 369.
*nihil tam Patres quàm Doctores Scholaſtici locuti ſunt : cùm tamen à præſcientia illa media, quam, nullo refragante, comparatione determinationis arbitrii creaturarum in unam aut alteram partem in Deo ante omnem actum liberum ſuæ voluntatis conſtituimus, pendeat legitima conciliatio præſcientiæ, providentiæ, & prædeſtinationis cum arbitrii noſtri libertate, legitimaque intelligentia Scripturarum ſanctarum ; atque (quandò eſt cooperationis quâ in vitam æternam pervenitur) ea ſit, quam prædeſtinatio adulti addit ſupra providentiam circa eundem in beatitudinem.*

### REMARQUE.

Qui peut s'empêcher de gémir lorſqu'on entend parler de la ſorte ? Les Peres & les Docteurs de l'Ecole ne nous ont point ou peu parlé de ce qui donne l'intelligence des ſaintes Ecritures ſur une matiere ſi importante & ſi controverſée, & il faut qu'on vienne leur en donner la clef.

Mais non, un tel aveu ne fait pas de deshonneur aux ſaints Peres, ni aux Do-



Digitized by Google

4d6 SecT. ôeurs de l’Ecole , mais au fyfteme qui pÂht II né de le faire. Ce (êroit au contraire leur faire injure que de les croire capables de nous donner une idée de Dieu (î peu dipne de la fouveraine & infinie Majefté, & d’enfeigner que la créature difpofe fi fouverainement La ‘Prémotion phyjtque fécond decret , Dieu auroit choifi d’au^ très circonftances ou Pierre l’auroit fait, & par là ce prémier decret de Dieu demeure toujours prédeftination. » ^ Cependant fi l’onfuppofoit qu'un adulte ne voulût point donner l’effet à la grâce dans aucune circonftancepoflibie, il fedes opérations divines , qu’il dépende j roit impoffible que Dieu, qui le ct>nno7< d’elle qu’un ade abfolument femblable fbit en Dieu prédeffination, & ne le foit pas. Cette prétention néanmoins eft une conféquence inévitable de l’opinion de Molina que nous avons expofifc au nombre cinquième, &c’eft avec pénétration & juftcfTc que cet Auteur la déduit. Dans l’opinion de Suarès , il faut raifonner diffÀ-emment. Selon cet Auteur, Dieu voit par fa fcience moienne que Pierre peut arriver à la gloire , & il voit différentes voies par où il peut y arriver. Par éxemple, il voit <|tie iv te fiW»' dans telles circonftartrti Wic tels fecours, Pierre donnera l’effet à ces fecours & fe (âuvera; il voit qu’il en fera autant, s’il le place dans telles ou telles autres conjonâures , comme il voit aufli qu’il ne fe fâuvera pas, s’il eft placé dans certaines. Dieu d’abord forme le decret par lequel il veut donner la gloire à cet adulte, avant que de former celui par lequel il choilîfle les fecours & les circonftances ^ oii il veut l’y conduire. Ce prémier décret formé , il forme enfuite le fécond par lequel il choifit les fecours & les *circonftances par où il veut faire arriver Pierre au falut. On ne peut pas dire dans l’opinion de Suarès qu’il ait dépendu du libre arbitre de faire que ce prémier decret i qui eft prédeftination dans l’ordre d’intention, ne foit pas prédeftination ; parce que quand meme l’on fuppolcroit que Pierre eût dû ne pas donner l’effet à cette grâce dans les circonftances que Dieu a cnoifies par le trait par fa fcience moienne , formât jamais le decret de le prédeftiner à la gloire ; à moins qu’on ne dife que Dieu voudrait alors lui donner la gloire , quoique pendant toute fa vie il eût réfifté à la mce , & fut toujours demeuré en ptthd mortel. Or, pofé le Congruirme,ii D'y a pas moien de montrer par aucune raifon folide que cette fuppofition foit impofiible. Car s’il peut arriver qu’une volonté ne veuille point donner l’effet à telle grâce que ce foit , comment montreroit-on qu’il feroit impofliblequ’uiievoloatés’obftinàt à ne vomoir donner l’effet

i aucune grâce dans aucune circonfence ? Que fi cela dépend du libre arbitre', par conféquent le pouvoir qui eft en Dieu de prédefUncr à la gloire , dépend du libre arbitre , de maniéré que fi jamais le libre arbitre d'un adulte ne vouloit donner l'effet à la grâce jamais il ne feroit poflîble que Dieu le prédeftinât à la gloire, de la meme manière qu'il y prédeftine les adultes. Venons au fécond decret , par lequel Dieu, pour éxécuter le prémier, choifit les grâces Sc les circonftances par où Pierre arrivera à la vie étemelle. Ce decret appartient aufli à la prédeftination de Pierre. Selon le Congruifme. l'on peut fuppofer que deux hommes aiant les mêmes difpofi rions, les mêmes grâces, étant tous deux dans des circonftances parAitancot femblables, il arrive que l'aii donne l'effet à la grâce & fe fauve , ' l'autre ne le donne pas fe perde. * Alon il y a en Dieu un decret de faire préDigüi.
by C ogle

trouvée par le rasfonnement. 407 précifcment lej mêmes chofes pour l'un& venable à la raifon, qu'il ait agi ainfî, pour l'autre: mais le decret de faire pré- 1 qu'cffêiaivemcnt en beaucoup de chofes cifémenc les mêmes chofes pour l'un que y a eu égard, en décernant certaines chopour l'autre, aura un fuccès bien différent ^ fçs i caufe des circonftances, & de l'nfage dans ces deux hommes , fuccès qui dé- 1 prévu , qu'il n'auroit pwint décernées fans pend de leur libre arbitre. Il eft vrai , & ceci eft fort remarqua cela, comme on le conclud manifeftement des faintes Ecritures. Il apporte pour bk dans l'opinion de Suarès , que le de- , éxemple entr'autres celui de S. Paul, qui cret de faire les mêmes chofes pour Pierre que pour un autre homme , fuppofe en Dieu un delTein différent pour l'un & pour l'autre, & que, fî Dieu veut placer Pierre dans cet ordre de chofes , c'efl en conféquence du decret qu'il a formé de lui donner la gloire, au lieu qu'il n'en eflpas de même à l'^ard de l'autre homme. Remarquez néanmoins que , lî Dieu vouloir fauver cet autre homme, il feroit donc obligé de fe déterminer à faire autre chofêpour lui que ce qu'il veut faire pour Pierre, quoique ces deux hommes foient a obtenu mifericorde, parce qu'il avoit péché par ignorance; d'Abraham,quc Dieu a voulu par fon decret étemel combler de bénédiâions , & de la race duquel il x voulu faire naître le MelTie i caufe de fon obéiflànce Sc du bon ufage de fon libre arbitre prévu avec la coopération de la grâce; ae Corneille le Centmicr &rc. Il dit qu'à caufe des aumônes & d'autres œuvres moralement bonnes , faites, par un homme qui eft en péché mortel, fouvent Dieu a coutume de fëcourir plus vite & plus abondamment l'un que l'autre femblables : que k decret de faire prcci- pour le relever de fon péché , & que par fément les mêmes chofes pour lui que pour j cet endroit on n'a pas tort d'avoir coutuPierre, ne réuffiroit pas à éxécuter k def- j me d'appcller ces œuvres des difpolitions fein que Dieu auroit de k fauver. 6c cela éloignfe à la grâce. Preper eUtmofimu, précifément à caufe de l'uûge de fon libre ! dr cUU eptr^ mur aliter htma , faOa ab exiarbitre : qu'il dépend donc précifément ^tme in lethali peccato, cenfueva fapt Detu. de l'ufagc du libre arbitre que, dans deux hommes parfaitement ^ux, k decret de faire les mêmes chofes fbit propre pour opiinUri citita , ac magti nm qnàm aller i, nt a peccato refttrgat : eaqne ratune ejnfmotù. (ÿi*r4 non unmeruo appeüari canfnevtrnne faire perfévérer & iâuver l'un , & ne le ! Mfpcjùiones remota ad gratiam. foit pas pour faire pcrfévôcr 6i fauver l'autre. VUE Expose' du système. Molina

traitant la même queftion ajoute que. quoique Dieu n’ait point été attaché à l'ufage du libre arbitre prévu, & à d’autres circonftances de la part de l’aconftances,& qu'il eft décent & fortcon- 1 Il trouve auffi qu’il eft fort vraifemblable, & que cela tourne à l’éxalration, à la louange & à l’honneur de Jefus-Chrift & de fâ ti^faintc Mcre , que non que non feulement Dieu ait réfblu de donner à leurs très-faintes âmes des dons plus excelknsy mais qu’il ait prévu au iB qu’elles uferoient mietix que les autres de leur volonté , il raifbn de leur Uberté naturelk . & quepar cet endroit elles aient été élevées pludulte prédeftiné. pour vouloir le fëcourir ' tôt que les autres à une fi grande dignité, de toèie maniéré , il a pu*tit-anmoins avoir I //.W ««»>», tpnd ad exaitatwntm , tandem egard i l'ufage du libre arbitre & aux cir- ^ honorem Otr^i y, fimllifjimatpte illins ■ I Aiatris Jpeilai, nuhi iddctur admodnm * rijùniy

4>o8 La Trêmotion phyjtqu» rifimiU, faeréuiffums emrim dutrum dnim*pÜt II excelUnticTA d»M Demm coh'firre tjôrevijfe , fid etùim ettfiem prxvidijje meÜHS tjiUm caerdSy prt fri imuui liber-, tate ufrriU fr» eerbitrio, eiejue ralioMe in tantam difftitatem fottm ipeMit enter at, eleü/u frijfe. Sur le champ Molina ajoute qu'il eft aifc de comprendre par ce qu'il a dir, qu'il y a unetrès^randcdiflFcrence entre la prédeftination de Jefus-Chrift, entant qu'il a été prédefliné félon la nature humaine, pour être aufll Fib de Dieu par l'union nypoftatique , Sc la prédeffination des autres hommes adultes enJefus-Chrift» & par Jefus-Chrift , mais qu'il y a aufil quelque convenance : Que la diftetence eft que. conune la nature humaine ne de-' voit pas être amenée à l'union hypoftatique par l'ufage de fan libre arbitre, nuis uniquement par Dicti feul , iâns doute dans la prédeftination deJ<fuiHCJvift«ntant qu'boouae pour être aufll Fib de Dieu. Dieu n'a eu abfoluraent aucun égard î l'ufage prévu du libre arbitré de Jefus-Chrift, pour qu'il* lut prédelUné ain(î;mais que .comme les adultes ctoient ' pédeftinà de maniéré pour la vie éteroelk en JcfiiaHChrift & par Jefus-Chrift, qu'ib y aniveroient , s'ils le vouloient, par leur libre arbitre appuié de la grâce & dee Iccours accordés par les mérites de jUû»-Chrift , Dieu a dû avoir ^ard à fhftge de leur libre arbitre, comme on l'a expliqué : Qjie la convenance eft que, comme tous les fecours & les moiens furnaturels par lelqueb ils font préJeftincs de Dieu , ont été donnés par Jefus-Chrift, & que par conféquent ib découlent, comme de leur fource, de la prédeftination de Jefus-Chrift entant qu'homme; (ans dou' 1. 'j-n.; J. Jefus-Clirift , de même U prédeftination des autres hommes, par rapport à l'effet entier de la prédeftination , & par conféquent par rapport à la colleâion des (ècours & de la grâce qui découle de cette prédeftination & des mérites de Jefus» Chrift fur chacun des prédeftinés , n'a pas été par les mérites ou par quelque bon U (âge de leur libre .arbitre qui ait précédé ces dons , mais purement gratuitement ic par la feule volonté de Dieu. £x diblii frcile erit intelligert, tum rttnximtim ^etoddnm difirimen inter prndefimtetimem Chrifli , tjnntenmj feettnSem hetmet nam rMterttm prèdefiin/BHt efi, m fer wefrnem hjpoflitticnm frnul effet filins Dei , (fprndejlmationem cntermtm hominnm ttdmltortem in Otrijie (f- fer Chrflnm ; tnm erinm ctnvementutm tfunndam. Difirimen eft y gnèdy cnm nntnra hmnnnn perdneend» non effet nd nnioaeni frft^lmkem per nfum Jkimbi(riirftdttttmim ifi)UIk»i mitpte ' ftmdtftùmtitne ChrftH y tpuntniu h«mo eft ut fiamd effet filins Dei , nulU

omnino habitnfnit rntto nfns liberi nrbitrii Chrifti prnvfiy nt Un frndeftinarttnr : nt cnm hotsünet ndnlti Un in Chrfio (jr per Chriflnm prndeftinnrentnr in vunm ntemnm , nt per fnnm ttrbitrinm , gratin & tuexiliù ex meraie Chrifti coUntü frffultnm , in eam , fi cr ipfi vellent , penenirent , ratio nfns liberi nrbitrii eornm hnhenda fuit , nt expUcntnm eft. ConvenUntùt vero eft , tjnbdy cnm anxilùt & media omnia finpernntnralin per tjun à Deo prndeftiaati Jha , coUatn fnerint per Chriflnm, at^ne ndco à prndeflinatkmt Chrifti, qnaunhs homo eft, veine à fonte fnerint derivatn ; nti(fne , fient prndeftinntio Chrsfti , ^emtt homo eft nt feilket fimnl effet filins Dei , non fuit ex meritü alUptovt nfm liberi nrbitrii Chrifti ; Un prndeftinntio cm^ te , comme la prédeftination de Jefus- 1 romm hominnm , tjnond imgrnm Chrift entant qu'homtne pour être aufli \prndeftinationie , mtfte udeb ^ttond colleaioFib de Dieu , n'a pas été par les mérites ou par quelque du libre arbitre de nem éMxiiiormJ^P^' <}ttn ex ilU prndftmatitm & merUit Chrifti m nmemi^nemqne * Dioit'^.Lii --'le O

Memb. u. prouvée pur U raifotmment. * ^ y» . t • y- • (fut frodefiouMrmm dtrivu» fmu i fMnfmt 'ex meeritU honevt ^iqu» bbcri" esrhitrii eemm enteceJente dotue iUa , fid mere gratu ex fila vtlttHtate DeL ‘ Dans le Membre fuivant , MoKna explique fa doéh-ine pour répondre à des peribnnes qui l'avoient blâmée, & il mar- 1 pour le combler de bénédiftions , que que quand il a dit que Dieu 409 liW'airbitre au fujét du précepte d‘ini-CH*i-li. molerfonfils, pour loi promettre de fiART.iv. grandes bài^âions. ’ Mais fi c’eft à ce qui vient dtr côté d’Abraham même, en le tardant prééij fément comme tel , que Dieu a eu ^rd jëtro 3 dit que Uieu a eu quelque égard à l’ufage du libre arbitré éc aux circonftances, ce n’a pas été pour prédcftiner à caufe de cela , mais pour établir certaines chofes, quelque effet partfculier de la prédeftination à caufe d’un bon ufage du übre arbitre , la grâce coopérant arec luL 11 «joute que Dieu a pu ftdtipienlêr d’y avoir égard , & nonobftant, paréxemple, l’cJWiflance d’Abraham , ne point vouloir le combler de tant de bénédiâtons. « Remarq.ue. ham a deqttoi fi glorifier ^ mais non devant Dieu, qui ne permet pas qu’aucun homme (c glorifie devant lui. Pour l’éxaltation, la louange 8c l’honneur de la S. Vierge & de JefusÿChrift, Molina veut que non feulement Dieu ait réfoin de donner à leurs très-faintes âmes des dons plus excellais , mais qu’il ait prévu aulfi qu’elles uferoient mieux que les autres de leur volonté i raifon de leur liberté naturelle. EffeéHvement , comme avec la plus petite grâce l’on peut réuffir à augmenter l’aftion méritoire jufqu’à l’infini, félon Molina, en augmentant ce Salon les principes de Molina, il faut qui vient du côté du libre arbitre ; de diftinguer ce que Dieu & la créature in- meme auflî avec la plus grande grâce , il Huent comme deux caufes parallèles; & 1 peut arriver qu’on faflê une aôion d’un er conféquent ce qui vient du côté de ieu , & ce qui vient du côté du libre arbitre, c’eft-à-dire, les dons de Dieu, & l’ufage qu’en fait le libre arbitre. Il peut arriver que différentes perfonnes par leur libre arbitre falTent un ufage, les unes meilleur, & les autres moins bon, & d’autres enfin ne fallênt aucun ufage des mêmes dons de Dieu. mérite très-médiocre , pareeque le libre arbitre n’y confentira de fon côté que très l^rement. Par conféquent. Dieu avoit beau vouloir donna des grâces à la fainte Vierge, il auroit pu arriver qu’en y coopérant foiblcment, & ufant foiblemenr de fon libre arbitre, elle eût été, avec toutes ces grâces , la demiere de tous les jufles. Il eût . Dieu par fa fcience moienne a prévu , ! pu même arriver , félon Molina , qu’aavant tout

decret, tous les ufages que les I éhiellement elle fe fût damnée. Ainfi différentes volontés feroient de ces dons • afin que la fainte Vierge fût la plus élevée de Dieu, en quelques circonftances qu'el- ; des pures créatures , il falloir que Dieu les fuffent placées ; & il paroît que le fens I prévît que ce ftroit elle qui de toutes les de Molina dans ce que nous avons rappor- : créatures qui feroient au monde, feroitle porté, eftqu'il eft convenable è la raifon, j meilleur ufage de fon libre arbitre. Cela que Dieu ait ^rd à cet ufage prévu | étoit néceffaire ; au lieu qu'il n'étôit pas pour Aire le decret de donner certains a- néceffaire que Dieu réfolût de lui i>r.ncr ▼afiAgesà certaines perfonnes plutôt qu'à des dons plus.excellens qu'aux autres créa® iit eu égard , par éxemple, ) tures, puis qu'avec le plus petit degré de au bon ulàge que fèrait Abraham de fon Tom. II. grâce , en augmentant la coopération & I Fff 1-inD t/

*que prædeſtinatorum derivata ſunt, non fuit ex meritis bonove aliquo uſu liberi arbitrii eorum antecedente dona illa, ſed merè gratis ex ſola voluntate Dei.*

Memb. 12. Page 375. Dans le Membre ſuivant, Molina explique ſa doctrine pour répondre à des perſonnes qui l'avoient blâmée, & il marque que quand il a dit que Dieu a eû quelque égard à l'uſage du libre arbitre & aux circonſtances, ce n'a pas été pour prédeſtiner à cauſe de cela, mais pour établir certaines choſes, quelque effet particulier de la prédeſtination à cauſe d'un bon uſage du libre arbitre, la grace coopérant avec lui. Il ajoute que Dieu a pu ſe diſpenſer d'y avoir égard, & nonobſtant, par exemple, l'obéiſſance d'Abraham, ne point vouloir le combler de tant de bénédictions.

### Remarque.

Selon les principes de Molina, il faut diſtinguer ce que Dieu & la créature influent comme deux cauſes paralleles; & par conſéquent ce qui vient du côté de Dieu, & ce qui vient du côté du libre arbitre, c'eſt-à-dire, les dons de Dieu, & l'uſage qu'en fait le libre arbitre.

Il peut arriver que différentes perſonnes par leur libre arbitre faſſent un uſage, les unes meilleur, & les autres moins bon, & d'autres enfin ne faſſent aucun uſage des mêmes dons de Dieu.

Dieu par ſa ſcience moienne a prévu, avant tout decret, tous les uſages que les différentes volontés feroient de ces dons de Dieu, en quelques circonſtances qu'elles fuſſent placées; & il paroît que le ſens de Molina dans ce que nous avons rapporté, eſt qu'il eſt convenable à la raiſon, que Dieu ait égard à cet uſage prévu pour faire le decret de donner certains avantages à certaines perſonnes plutôt qu'à d'autres: qu'il ait eu égard, par éxemple, au bon uſage que feroit Abraham de ſon libre arbitre au ſujet du précepte d'immoler ſon fils, pour lui promettre de ſi grandes bénédictions. Chap. II. Art. IV.

Mais ſi c'eſt à ce qui vient du côté d'Abraham même, en le regardant préciſément comme tel, que Dieu a eu égard pour le combler de bénédictions, *Abraham a dequoi ſe glorifier, mais non devant Dieu*, qui ne permet pas qu'aucun homme ſe glorifie devant lui.

Pour l'éxaltation, la louange & l'honneur de la S. Vierge & de Jeſus-Chriſt, Molina veut que non ſeulement Dieu ait réſolu de donner à leurs très-ſaintes ames des dons plus excellens, mais qu'il ait prévu auſſi qu'elles uſeroient mieux que les autres de leur volonté à raiſon de leur liberté naturelle. Effectivement, comme avec la plus petite grace l'on peut réuſſir à augmenter l'action méritoire juſqu'à l'infini, ſelon Molina, en augmentant ce qui vient du côté du libre arbitre; de même auſſi avec la plus grande grace, il peut arriver qu'on faſſe une action d'un mérite très-médiocre, parceque le libre arbitre n'y conſentira de ſon côté que très légerement.

Par conſéquent, Dieu avoit beau vouloir donner des graces à la ſainte Vierge, il auroit pu arriver qu'en y coopérant foiblement, & uſant foiblement de ſon libre arbitre, elle eût été, avec toutes ces graces, la derniere de tous les juſtes. Il eût pu même arriver, ſelon Molina, qu'actuellement elle ſe fût damnée. Ainſi afin que la ſainte Vierge fût la plus élevée des pures créatures, il falloit que Dieu prévît que ce ſeroit elle qui de toutes les créatures qui ſeroient au monde, feroit le meilleur uſage de ſon libre arbitre. Cela étoit néceſſaire; au lieu qu'il n'étoit pas néceſſaire que Dieu réſolût de lui donner des dons plus excellens qu'aux autres créatures, puis qu'avec le plus petit degré de grace, en augmentant la coopération &



Digitized by Google

* La Trém^im phyft^ Skt. rinfloeaee du Lbre arbitre, l’on peut tou- , Dieu a regardé la iMâêiTe de fa lavante, jours augmenter fon mérite. Molina nous montre dans la fainte Vier-* ' Il en faut dire autant de l’ame fainte de j ge une grandeur fupcrkure à celle des Jefus-Chrill. Prémiereroent , il faut di- autres créatures, & qui vient de cequefon iliDguer les mérites de cette fainte Huma- libre arbitre a fait de fon côté ; la lâinte nité qui précéderoient l’union hypollati- Vierge ne nous cache point non plus ts que d’avec les mérites de Jcfus-Cbriftqui grandeurs qui doivent faire le fujtt de la fuivent. l'admiration de tous les lîecles, mais elle De méiitea qui précèdent l’union hy- nous apprend que c’eft Dieu qui a fait en poftatique, if n’y en a point. Le Verbe elle ces grandes chofe. s’eft uni l’humanité avant tout ulâge de IVlolma nous enlêigne que ce que Dieu Ibn liht^arbitre. Secondement, à l’^^id. a opéré de grand dans la fainte Vicige, il des mentes de J.cfus-Chrift , c’eft-à-dire, l’a opéré pw um grâce congrue, incffica» des aâtotts faites par la nature humaine ce & impuilTante par cHc même ; & la unie hypoftatiquemeot au Verbe , il faut fainte Vierge nous apprend que c’eft J» diftinguer l’influence qui vient du côté Tout-puifl'ant qui l’a fait en elle. & qu’ij du lil^ arbitre dans ces aéhons, de celle a fait paroitre la puiflance de fon bras, qui vient du côté de la grâce. Et com- Ce champ fcroit trop vafte. Mondet me l’humanité fainte en Jefus-Chrift é- fein n’eft pas d’entrqirendre la réfutation, toit libre à fouffrir la mort, & qu’elle n’a- d’une telle doftrine , ni d'éxaminer le voit qu’une grâce inefficace par elle me- tort qu’a eu Molina de dire ce que nous me pour accomplir ce précepte ; fi forte avons entendu fur Jefus-Chrift. J» me qu’on fuppofe c«te grâce , il aurait pu borne aux deux nilonncmeDs fuivans. arriver que cette fainte ame de fon côté Suppofons que Dieu ait prévu que influant plus foiblçment , eût accompli l’humanité fainte qui eft unie au Verbe, ce précepte avec une volonté plus foiblc uferoit mieux de fa volonté que les auque celle du dernier des juftes. très par fon libre arbitre. Suppofons que Ainfi. afin que cette ame fainte accom- Dieu ait vu que, fi le V«be s’uniflbit à plit les préceptB du Pere éternel d’une d’autre? humanitts , elles ne feroient pas maniéré plus faventc , & par un aéfe un fi bon ufage de leur libre arbitre , & plus fort qu’aucune autre ame qu'il y ne correrpondioient pas avec autant de ait au monde, il a fallu que Dieu ait pré- ferveur aux grâces qu’elles auroient alors, vu que cette ame qu’il s’eft unie , feroit que cette humanité-ci , quand même elle celle de toutes les intelligences créées qui n’y fwoit

point unie. On ne peut point ferait un meilleur ufage de fon libre arbi-
contefter cette fuppofition ; car par tout tre. Quelle dodrine ! C’eft toutefois
la ce que nous avons vu , il eft clair qu’il fuite néceftaire du Congruifme.
peut arriver qu'une volonté, quant à ce Que ce que dit ici Àlolina de la
fainte qu’elle influe de fon côté . coopéré plus Vierge eft différent de ce que
la fainte aux plus petites grâces, tandis que les auVierge infpirée par le S.
ETprit nous dit très coopéraont moins aux plus grandes, d’elle même ! Dieu
par (à fcience moicone a vu les difiMolina prétend que Dieu a regardé la
ferentes coopérations de ces vtdbntés. grandeur propre que la fainte Vieige
a- Ainfi , dans c«te fiippofirio», il a vu que voit de fon côté, outre les dons
de la gra- fi le Verbe s'uniffbir i une autre humanieej & la fainte Vierge nous
déclare que té qu’à celle à laquelle ils’df uni , une pure Digitized by GoogU

SECT. VII. PART. II.

l'influence du libre arbitre, l'on peut toujours augmenter ſon mérite.

Il en faut dire autant de l'ame ſainte de Jeſus-Chriſt. Prémierement, il faut diſtinguer les mérites de cette ſainte Humanité qui précéderoient l'union hypoſtatique d'avec les mérites de Jeſus-Chriſt qui la ſuivent.

De mérites qui précedent l'union hypoſtatique, il n'y en a point. Le Verbe s'eſt uni l'humanité avant tout uſage de ſon libre arbitre. Secondement, à l'égard des mérites de Jeſus-Chriſt, c'eſt-à-dire, des actions faites par la nature humaine unie hypoſtatiquement au Verbe, il faut diſtinguer l'influence qui vient du côté du libre arbitre dans ces actions, de celle qui vient du côté de la grace. Et comme l'humanité ſainte en Jeſus-Chriſt étoit libre à ſouffrir la mort, & qu'elle n'avoit qu'une grace inefficace par elle même pour accomplir ce précepte ; ſi forte qu'on ſuppoſe cette grace, il auroit pu arriver que cette ſainte ame de ſon côté influant plus foiblement, eût accompli ce précepte avec une volonté plus foible que celle du dernier des juſtes.

Ainſi, afin que cette ame ſainte accomplît les préceptes du Pere éternel d'une maniere plus fervente, & par un acte plus fort qu'aucune autre ame qu'il y ait au monde, il a fallu que Dieu ait prévu que cette ame qu'il s'eſt unie, ſeroit celle de toutes les intelligences créées qui feroit un meilleur uſage de ſon libre arbitre. Quelle doctrine ! C'eſt toutefois la ſuite néceſſaire du Congruiſme.

Que ce que dit ici Molina de la ſainte Vierge eſt différent de ce que la ſainte Vierge inſpirée par le S. Eſprit nous dit d'elle même !

Molina prétend que Dieu a regardé la grandeur propre que la ſainte Vierge avoit de ſon côté, outre les dons de la grace ; & la ſainte Vierge nous déclare que Dieu a regardé la baſſeſſe de ſa ſervante. Molina nous montre dans la ſainte Vierge une grandeur ſupérieure à celle des autres créatures, & qui vient de ce que ſon libre arbitre a fait de ſon côté ; la ſainte Vierge ne nous cache point non plus ſes grandeurs qui doivent faire le ſujet de l'admiration de tous les ſiecles, mais elle nous apprend que c'eſt Dieu qui a fait en elle ces grandes choſes.

Molina nous enſeigne que ce que Dieu a opéré de grand dans la ſainte Vierge, il l'a opéré par une grace congrue, inefficace & impuiſſante par elle même ; & la ſainte Vierge nous apprend que c'eſt le Tout-puiſſant qui l'a fait en elle, & qu'il a fait paroître la puiſſance de ſon bras.

Ce champ ſeroit trop vaſte. Mon deſſein n'eſt pas d'entreprendre la réfutation d'une telle doctrine, ni d'éxaminer le tort qu'a eu Molina de dire ce que nous avons entendu ſur Jeſus-Chriſt. Je me borne aux deux raiſonnemens ſuivans.

Suppoſons que Dieu ait prévu que l'humanité ſainte qui eſt unie au Verbe, uſeroit mieux de ſa volonté que les autres par ſon libre arbitre. Suppoſons que Dieu ait vu que, ſi le Verbe s'uniſſoit à d'autres humanités, elles ne feroient pas un ſi bon uſage de leur libre arbitre, & ne correſpondroient pas avec autant de ferveur aux graces qu'elles auroient alors, que cette humanité-ci, quand même elle n'y ſeroit point unie. On ne peut point conteſter cette ſuppoſition : car par tout ce que nous avons vu, il eſt clair qu'il peut arriver qu'une volonté, quant à ce qu'elle influe de ſon côté, coopere plus aux plus petites graces, tandis que les autres coopéreront moins aux plus grandes. Dieu par ſa ſcience moienne a vu les différentes coopérations de ces volontés. Ainſi, dans cette ſuppoſition, il a vu que ſi le Verbe s'uniſſoit à une autre humanité qu'à celle à laquelle il s'eſt uni, une pure

Digitized by Google

pure créature feroit dcî aftes plus rervens & plus parfaits quant i ce poinlj^ue celle qui feroit unie hyffcftatiquement au VerCar cette humanité fainte à laquelle le Verbe eft uni aâuellcment, & à laquelle il "ne feroit point uni dans cette fuppofîtion , feroit un meilleur ufage de fon libre arbitre que ne feroit aucune de ces autres humanités > quand meme elles lui feroient unies. Or comme l'on trouveroit cela peu décent & peu convenable > il s'enfuit qu'il feroit décent & convenaproHvée par U raifàmement. 41 1 n'empêche qu'avec elles elle ne manque à CMt.Il. obferver les commandemens ; ic il dépend Ait. 1 v toujours de fa volonté de les rendre efficaces. Si donc l'humanité i laquelle le Verbe le fêroit uni, n'a voit point voulu leur donner l'effet, fi pendant toute fâvie mortelle elle les avoit rejettées , il feroit arrivé que le Verbe incarné , que Dieu fait homme, que le Saint des Saints eût péché, & péché mortellement, qu'il eût perfévéré dans le péché mortel, qu'il eût été damné. Horribles & épouvantables ble que le Vérbe ne s'unit i aucune de conféquences. Ce doit être une grande ces autres humanités , mais que voulant s'incarner , il s'unit à celle à laquelle il s'efl uni ; que Dieu eût ^ard i l'ulâge ivévu du libre arbitre humain , non feuement pour quelque effet de la prédeftination de Jefus-Chrift, mais pour fa prédeftination même ; enfin qu'il préférât l'humanité qu'il a choifie pour l'union hypoif atique , aux autres humanités , & cela â caufe du bon ufage qu'il auroit prévu par la fcience moienne que cette humanité feroit de fon libre arbitre , lorfquelle feroit unie hypoflatiquement au Verbe. Certainement il étoit bien nécelfaire que Dieu par fa fcience moienne confidérât ce que le libre arbitre de l'humanité à bquellc s'uniroit le Verbe, feroit de fon leçon, pour apprendre à la raifoii humaine à le tenir dans fês bornes, & à fuivre rriimeufement la doâxine des Ecritures & des Peres. VI IL Expose' du système. Le titre du dernier Membre de cette Difpute nous donne une idée de fon contenu. Le voici. On enfeigne la maniéré de concilier en quelque chofe les Peres, & d'expofèr les faintes Ecritures qui p>arlenc de la prédefrination , & l'Auteur explique encore davantage fon fentiment. Tradiimr rdtio cencilirndi alitjitk ex parte Patres, expoHendUjxe facrae Script aras , de prade\ftin4tùmelcijuuHiwr, / êmentiaquejiMiîarümacôté , brfqu'clle lui feroit unie. Sans \gis adhme expUenatter. cette vue , peut-être feroit-il arrivé qu'il I A l'égard des anciens Peres qui précefe fût uni â une humanité qui , bien loin dent le temps de Pélage & de S. Augnde faire un bon ufage de fon libre arbitre &

de correfpondrc aux grâces qu’eUe reftin , pour les mieux entendre & les concilier autant que cela fe peut (.quoad fieri cevroit en conféquence de l’union hypo- pojfet ad cmcordùtm adducMSur) il faut fanatique, les rejetteroit au contraire, ces voir que comme pour nous fauver, il faut grâces , & ne donneroit l’effet â aucune. Si cette humanité avoir voulu en ufer ainfî, le Verbe n’auroit eu aucun moien de la réduire , & de lui faire obferver les commandemens fans violer fa liberté. Car enfin toutes les grâces qu’il a â lui donner font ineflBcaces par elles mêmes.' Rien deux chofes, les fecours du côté de Dieu j la coopération du côté du libre arbitre, ces Peres faifant attention à ce dernier, oot affuré prefque d’un commun cônfèntement (ntunimiferi cmjàefr i^eriiijfe,')q\ss la prédeffination eff félon la prefcience du 1 bon ulâge du libre arbitre Sc 'de les mériFff X tes.

La ‘Prépwtion pbrjîque *^'^*'** d’expliquer ainfi >S. Cfiiiÿoftome, Sc d’autres d’entre bs rxRT.II.*” faintes EcrituTO. Mais S. Auguftin : Peres ^ ont dcrit avant ce temps, aient ’croianr que c’e'toit une doclrine liée avec afTurd le contraire , Sc que les Gaulois, ce qu'il avoit enfêigné contre Pelage, de dont nous venons de parler, aient condire que la prédeftination n’eft pas félon tefté contre* S. Auguftin fur le même le bon iifage du libre arbitre . mais félon point. le ^n plaiïîr de Dieu , explique, fuivant Mulina dit encore que S, Auguftin & ph» jif: ' ce fentiment, le Chapitre de l’Epitre aux les autres ont jugé que c’étoit une des Romains , & reftreint aux fculs prédefti- ! chofes les plus difficiles (u»um è diffiàlUnés ce que dit S. Paul dans celle à Timo- mis) de trouver la vraie maniéré d’abolir thée de la volonté de fauver tous les hom- les difficultés , & de contenter entieremes. Cette doârine troubla beaucoup | ment l’efprit humain touchant l’accord du un grand nombre de fidcles . principale- libre arbitre avec b grâce T la prefcience, ment dans les Gaules ; & non feulement !•& la prédeftination ; & que quoique les de fideles ignorans , mais même de ceux Hérétiques qui ont attaqué la grâce ou la qui étoient habiles , pour ne pas dire liberté, aient été efficacement combatus qu'à l’occafion de cette doftrine leur fa- par les faintes Ecritures & les principes de lut fut expofé au danger. Car de peur la foi , il ne fait néanmoins li on leur a de fuivre cette doélrine, ils crurent qu’ils ouvert une entrée pour revenir plus aifédevoient fuivre plutôt en partie l’héréfie ment à l’Eglife , & lî les conteftations qui de Pélage; & ils inventèrent diverfes au- i fe font élevées il y a plus de mille ans parties erreurs touchant la prédeftination des ! mi les Catholiques, ont été fuffifamment eij. 3W. enfans. Ostt do3rm» plurimos ex fidrlihsa , appaifées , en expliquant à fond , & renprtjrrum ex tu (jurtn üaiwt marAbansur, dant abondamment une enticre raifon de Hon fiùtm indoQes, fid etiam doffos, mirtsm l’accord de la liberté avec la grâce , la tn mtdxm tttrbavit , ne dtcam Ulmt cccafie- , prefcience & b prédeftination. ne falitttm eerttmfmffe perklùalam. | Zinum tome» e dtffkillimù ab yin^ujlme S. Thomas a liaivi le fentiment de S. (fretb aliis fuit femper judtcat mm ^ veram ittAuguftin, & après S. Thomas b plupart ventre ratitnem ^ nudum ^tii difftadtates des Schobftiques. omnes peUeret, (ÿ- humanum ituelleihtm pacaMolina ajoute que de favoir , fi le inm omrtini redderet fHjper coharenstà libercommencement du falut des adultes, pour tatis arbitra cum divina gratià , prafiienrià croire, efpérer, faire pénitence ,& aimer

pradejlinatùne , ita ut adnlttu , nihil hü comme il le faut pour le falut , fi ce com- tribus impedientibus , /kxm , ut maluerit , roencement , dis-je, vient des adultes, tperetur aut non cperetur falutem , vitamtjue par leur libre arbitre , enforte qu’ils pré- atemam t^e^uatur, aut non affetjuatur. yk viennent la grâce de Dieu , ou s’il vient ' tjuamvis tt haretici , tjui vel divma gratia , de Dieu par la grâce prévenante & exci- | vel libertati arbùrü prajudtcium afferre motantc , comme Mohna le reconnoît , il lui /ùnt, ex Script urufanüü , prmcipU/ijue n’y avoit fur cela rien d’entierement cer- fidei efficacùer fmt expugnati , haud lanren tain & fixé parmi les Peres, avant que b fiio an explicata peniiut , er abundè reddità chofe fut plus éxaélement difeutée à l’oc- j ratione inle^à conciliandi lihtrtatem arbicafion de l’héréfie Pélagienne : ( non erat \trii cum iuu trtbus , haretkù adiius, tjub (pudtjuam inter eos omnin'o certum & confli- \facilius ad pacem umtatemtjue Ecclejta recUlutum) qu'ainfi il n’eft pas furprcnant que rent , 'ftt patefaclus , é concertattones qua ante 4^

Sect. VII. Part. II.

tes, & qu'ils ont tâché d'expliquer ainſi les ſaintes Ecritures. Mais S. Auguſtin croiant que c'étoit une doctrine liée avec ce qu'il avoit enſeigné contre Pélage, de dire que la prédeſtination n'eſt pas ſelon le bon uſage du libre arbitre, mais ſelon le bon plaiſir de Dieu, explique, ſuivant ce ſentiment, le Chapitre de l'Epître aux Romains, & reſtreint aux ſeuls prédeſtinés ce que dit S. Paul dans celle à Timothée de la volonté de ſauver tous les hommes. Cette doctrine troubla beaucoup un grand nombre de fideles, principalement dans les Gaules; & non ſeulement de fideles ignorans, mais même de ceux qui étoient habiles, pour ne pas dire qu'à l'occaſion de cette doctrine leur ſalut fut expoſé au danger. Car de peur de ſuivre cette doctrine, ils crurent qu'ils devoient ſuivre plutôt en partie l'héréſie de Pélage; & ils inventerent diverſes autres erreurs touchant la prédeſtination des

Pag. 386. enfans. *Quæ doctrina plurimos ex fidelibus, præſertim ex iis qui in Gallia morabantur, non ſolùm indoctos, ſed etiam doctos, mirum in modum turbavit, ne dicam illius occaſione ſalutem eorum fuiſſe periclitatam.*

S. Thomas a ſuivi le ſentiment de S. Auguſtin, & après S. Thomas la plûpart des Scholaſtiques.

Molina ajoute que de ſavoir, ſi le commencement du ſalut des adultes, pour croire, eſpérer, faire pénitence, & aimer comme il le faut pour le ſalut, ſi ce commencement, dis-je, vient des adultes, par leur libre arbitre, enſorte qu'ils préviennent la grace de Dieu, ou s'il vient de Dieu par la grace prévenante & excitante, comme Molina le reconnoît, il n'y avoit ſur cela rien d'entierement certain & fixé parmi les Peres, avant que la choſe fût plus éxactement diſcutée à l'occaſion de l'héréſie Pélagienne: (*non erat quidquam inter eos omninò certum & conſtitutum*) qu'ainſi il n'eſt pas ſurprenant que S. Chryſoſtome, & d'autres d'entre les Peres qui ont écrit avant ce temps, aient aſſuré le contraire, & que les Gaulois, dont nous venons de parler, aient conteſté contre S. Auguſtin ſur le même point.

Molina dit encore que S. Auguſtin & Page 387. les autres ont jugé que c'étoit une des choſes les plus difficiles (*unum è difficillimis*) de trouver la vraie maniere d'abolir les difficultés, & de contenter entierement l'eſprit humain touchant l'accord du libre arbitre avec la grace, la preſcience, & la prédeſtination; & que quoique les Hérétiques qui ont attaqué la grace ou la liberté, aient été efficacement combatus par les ſaintes Ecritures & les principes de la foi, il ne ſait néanmoins ſi on leur a ouvert une entrée pour revenir plus aiſément à l'Egliſe, & ſi les conteſtations qui ſe ſont élevées il y a plus de mille ans parmi les Catholiques, ont été ſuffiſamment appaiſées, en expliquant à fond, & rendant abondamment une entiere raiſon de l'accord de la liberté avec la grace, la preſcience & la prédeſtination.

*Unum tamen è difficillimis ab Auguſtino & ab aliis fuit ſemper judicatum, veram invenire rationem & modum qui difficultates omnes pelleret, & humanum intellectum pacatum omninò redderet ſuper cohærentiâ libertatis arbitrii cum divinâ gratiâ, præſcientiâ & prædeſtinatione, ita ut adultus, nihil his tribus impedientibus, ſuam, ut maluerit, operetur aut non operetur ſalutem, vitamque æternam aſſequatur, aut non aſſequatur. Ac quamvis ii hæretici, qui vel divinæ gratiæ, vel libertati arbitrii præjudicium afferre moliti ſunt, ex Scripturis ſanctis, principiiſque fidei efficaciter ſint expugnati, haud tamen ſcio an explicata penitùs, & abundè redditâ ratione integrâ conciliandi libertatem arbitrii cum illis tribus, hæreticis aditus, quò facilius ad pacem unitatemque Eccleſiæ rediſſent, ſit patefactus, & concertationes quæ*

ante

prouvée par le raifonnement. Ante milie Amot inter vires CAtholkos ohm* que l'adulte y coopéré fnnt , ejuMttHm par eftt Jmt compoftiA. Pour nous , dit encore Molina, fclon notre peu de lumière , nous jugeons que b manière entière dè concilier la liberté avec la grâce , b prefcience de Diei^, & b prédclKnation que nous avons enfeignee en differens endroits Cqu'd appuie'e fur les principes fuivans, d'où nous l'avons tirée , & que nous avons enleignés en differens lieux ; & fi ces principes avoient toujours été donnes & expliqués , peut-être que l'héréfie pélagienne ne fe feroit point tlevéc ; que les Lutlicrierrs n'auroient point ofé nier fi impudemment notre liberté; que l'opinion de S. Auguftin & les difputes avec les Pélagiens n'euffent point troublé tant de fideles» & n'en euffent pas porté plufieurs à fe jetter dans le parti des Pélagiens ; que ces relies de Pclagianifme qui fe trouvoient dans les Gaules. & dont parlent Profper & Hibire dans leurs lettres , euffent été facile;nent éteints > comme on le voit par les points dont ces lettres témoignent que ces hommes convenoient avec les Catholiques. & dans lefquels ils différaient ; & qu'en413 car c'efl line II. condition fans laquelle b volonté d'accorder des fecours de cette natwe n'auroit point été une volonté d'accorder le don de perfévérance. Le troifieme principe eft la fcience moienne. Le quatrième efl: qu'il n'y a aucune caufê ni raifon de b part des prédt flinés & des réprouvés > pourquoi Dieu ait choifi tel ordre de cnofes & les fecours par où il a prévu que tels & non pas tels feroient .fauvés plutôt qu'un autre ordre; que par cet endroit la pr^elHnation n'a pomt de caufê ni de raifbn de b part de l'ufage du libre arbitre des prédefHnés A'des éprouvés , mais qu'il faut recourir à la feule volonté de Dieu. Mais de ce que b volonté de Dieu de créer tel ordre de chofes , & de conférer tels fecours , foit prédeflination par rapport i teb adultes & non pas par rapport a tels autres , cela dépend de ce que l'un doit ufer dé telle maniéré de fon libre arbitre & un autre de l'autre , & par confequent de ce que Dieu a prévu ce qui en fêroit ; que par cet endroit il y a une fin les contefiations parmi les Catholiques { raifon de la prédeflination de b part de euffent été aifément appaifées. I l'ufage du libre arbitre prévu. & que par Molina rapporte fur le champ ces pria- i b il n'y a pas plus de difficulté de concicipes qu'il réduit i quatre. Le premier lier le libre arbitre avec la prédeflination eft la manière d'influer dans nos aélions. | qu'avec la prefcience. tant par le concours général . que par les | Nés pro nefirà tennitate rationem tetam pjg, fecours particuliers pour les

actes fuma- j cencilûouii liberiAtem arbitrii tttm divinà turels. IgTASiÀ, pTA/cientiÀ o: pvndtflinatume , /jHAm Le fécond regarde la manière dont Dieu ! rwe Articule tj. Qt^. 14. Art. 6. donne b perfévérance ,* qui efl que nul 1 19. Q. ai. cp tau hàc Q^trueiAimiu ■, adulte ne peut perfévérer longtemps fans Ijitfuentibiu principiis , ex qmbus eam duxi~ un fecours fpécial que Dieu ne refufe à mus,. tjtiAtjut vuriss m loess rrAdidimsts , înperfonne, ce qui fuifit pour perfévérer; & | niti jmiuAmtts : tjtu fi datA expUnatAque que pour peiirévérer > il faut deux cho- ' [etmer fuiffent, farte netjue peUgianA Ixtre-^ les . b première que Dieu donne les fe- \fis juijfet exoru , neqite Lutheruni tain imcours avec lefquels il a prévu qu'un adul- arbitrii iiojirs liberiAtem fmffent te perfévereroit à faifon de fa liberté ; b féconde efl du côté du libre arbitre., fa voir asfi neppre-, eblettdeutts cum dnrnA gra— 1 r/4 , pAfisemiX & pradeftinMioHe cohêrereI Fff } nous

414 La Trémotion phy/tque îecT. hoh pojfe ; tutjiu ex Autuflini epinione «««- ' mimifeli» fnM ex MHi, frécipui Qx^Jf. 14.' p'*' y^certationihxf<]Me cum PeUgiaitû , tôt fidtics Art, 15. Dijp. 14. ^ d Difp. ij, taejtu 'fitij/ènt turbxii , Ad PeUjtAnofjHe defecif- ex his duobus principiis fuis dilucide , ni fettt, faciUtjtte reliquie ilU PclAgiAHorttm in fullimiir , Art. i j. citato libertatem arbiGaIIsÀ , ^HArtom in Epiftohs ProJ^i (jj- fi'Urii fit mentio , fmjfent esetinSlA , M pAtet ex iis in tpttihHS hoMiaes iilos cnm Catholicis comemjft (fr Ab eü dijjeifijfe, e*dem EpifioU JarntiAm Dei liber Am mer'e nMttrAem, uflAHtitri concert Miones demijue inter CÂsho- ^mà , tu eodem Art, DiJp. 50. & tribut \fiiptentibitt oflenfitm efly Astte nShtm Itberttm 'ttovtt Dent , qMid in nno~ modut iUe drvmiiùs infinendi , tAm per con- i ifuo^e rerttm ordine per Arhitrinm crtAtnm cnrfitm generAlem Ad aÜhs liberi' Arbitra ! ejjet fnturnm ex hypothejî tps 'od hos hominet fiAtnrAles, tjttÀm per anxiÜA pArtictdttrÎA nd AUt Angeles in hoc vel ilh ordine rerttm eollotrii nojhri cttm dtvinÂ grAtiA conciliAvimtt^ Tertinm efl, prefiientiÀ illk , mecbk inter licos fAcil'e furent compofitA. Primurn princhinm ac fnndAsttentum efl, \.fttA volnntAtts cop dut iUe divmiius infinendi , tam per con- I rerttm ordii AÏltts JttpernAtnrAies y <]"i *4* Art. À DiJiutAtime 8. i & À jy. explicArns efl. Secnndnm efl , leptimA , fin potins erthodoxA de modo dont perfiverAtttiA expliCAtio, Etenim oflendimns , mtllnm tjnidem Adnltnm perfiverAre pe(fe din in grAtin fine fiecudi Anxiho Dei y ob idqne perfiveranttAin in grAtiA ejfi Dei donnm , At nnlli Denm denegAre Anxilinm qnod Ad perfiverandnmfit fiais. PrAterek, cnm Auxilio qnocnm unm CAtre fiatneret ; qnn tasnen cognitnms erAt contTArinm , fi contrArinm, nt poteft , pro libertate arbitrit creAti effet fntnrnm. Atque ex hoc principio ibidem oflendimns libertAtem crcAti arbitrii cnm dtvinâ prefiientiÀ cohnrere. OnArtnmefl, tjnbd Deus htmc potins ordinem rerttm qnÀm nlinm volnerà creare, efi in eo hec potiitt AnxiliA tjnttm oliA con[ ferre y cnm tjnibnt prxvidebAt hos , (fi non illos, pro libertAte fini ArbUrii perventnros in rAtionem ex parte ndstltomm prAdeflinAtornm O" reprobornm. Attfne ex hoc CApit* hAÜenhs diximns pTAdeflinAtionem non hèdtere cAufim ont rAtionem ex parte nfns liberi n/àne ad fmem vit a perfeverMy pofe .fivelit y \ vitam Aternam , tmtUm fnijfe canfitm , ont ■n t , ' J T\. ■ — non perfiverAre', ^ cnm Attxilio, qstodDtns confert prAflove efl con ferre ei qni non per fiveraty pojfe perfiverAre , per enmtpte jinre qnod non perfiveret :

ejnofit, nt ad donnm ^ •/'/.. perfiverAntiA dno fint necejfitriA. Vnnm ex | ttrbitrii prAdeflinAtornm & reprobornm, fied ‘ T,., — ;/;* 1 filnm liberam Dei volttnttuem effe redmcendam. QM vero volnntAt creÂndi enm ardinem rernm , (fi in eo cotferendi hne (fi non aHa AnxiliA, rAtionem prAdeflintuionit , compATAtione homm Adnltornm (fi non dlornm , fnerit finit à, pendent fiât ex eo tpàtd nmts potins nfits efnstm alins pro libertAto Arbitra eornm effet fntnms, Attfne ade'o ex eo qnùd Dèns fntnrnm enm prAviderit, tfnîA pro eornm Ubertate erat fntnms. ** farte Dei, videlket nt en anxilia- conferre ■flatnerit , cnm ifnibns pravidebat adnltnm pro fini libertate perfiveratnrnm. Alternm exporté arbitra adtdti taneptam condaio fine nvolnntM confier endi talia anxilia non haJet rAtionem volnntatu conferendi donnm perfiverantia, nempi nt adnltnt pro fita libertate ita fit cnm eit coeperatnrns nt perfiveret, tptod in poteftate kfins efl collocatnm. Dnare non ita inteUigen£tm efl donnm perfeverantU elfe a Défi, anafi per illndpotefla- hoc capite àximns dari rAtionem pradefl^. tem anferat ad non perfiverandnm , ont \tionis adnltornm ex parte nfns liberi arbarü emefi per Denm flet , quominns is perfive- \prAvifi. Ex eodem etiam capite oftendimm ret tpti in peuatnm Ubitter. Hoc emniA\lStertAtem arbitra eornm ad operandnm. I pront Digitized by Google

prouvée par le raïfbnnement. frtm fffmet dd vitant dtarnam dJfrquemUm, avec la grâce > ils ne l'euflent unanime- ChaMI. Mt centrarn modo , pcrmde'cwfentire cum ; ment approuvé ; Ne^ verè dtitito, ijnm A»x.lV. frddtfiinatune per td iff* medid per ^md ex^di jlHgnfimo dr aaerii Pdtribm Htianimi parte Deidb aferaitate pradefimatifam, ac eonfenjn comprobdta fuijfet hoc mflra de fi in Deo non ejfet pradeflindtio , fed tantum prâdejimatitme Jèmentia , ratioijue ceaciliduprovidentia per eddem media, lâmaue in- di lihertftem arhitrii cum divina gratin, certum Deo ejjèt , an per ipfirum arlitrium prafiientia, (fi pradefiinatione , fieu propoitd efient cooperaturi ut in vttam aternam fita fuijfet. pervemrent , eptam incertum id fccundum fe tfi : dtnujue tfiendimus non aliam ejji difiiçultatem in cmciiiandd libertate arbitrii noJhrt cum dtvina pradefiinatume , quam in eàdem tpjd cum dhitnd prajcientià conciliandà reperidtur. Lnfin il s'exeufe d'avoir été trop long dans cette difpute , fur ce que la matière eft importante & délicate, & que fa manière d'accorder la liberté avec la prédeftination de Dieu n'a été enfeignee par qui que ce foit qu'il ait vu : Et hac nofira Selon cette doâiine, il marque qu'il i ratio conciliandi Uhertatem arbitrit cumdividiftingué deux (ëns , fuivant lefquels on peut entendre que la prédeflination eft le- 1 ton la prefcience de l'ufage du libre arbitre. Il ne rapporte pas ici ces deux fens, mais nous venons de les voir : le prémier | eft que la prédeftination eft à caufe de la prefcience, propter : le fécond eft qu'elle n'eft pas fans prefcience , non fine : qu'il | faut expliquer les faintes Ecritures de ma- dignement traités. na pradeflinatione d nemine , ^uem viderim , hucujque traditd. K E M A R Q.U E. Voili une nouveauté bien marquée. Molina ne connoît qui que ce foit qui l'ait enfeignée. Ne foions donc point furpris de voir les anciens Peres li innierc qu'elles n'alfurent pas le prémier 1 Si Molina avoit été plus inftruit dans lêns, mais qu'elles ne nient pas le fécond : ' la Tradition , il n'auroit pas parlé comqu'on peut en quelque maniéré accorder I me» il fait du fentiment aes faints Peres les faints Peres , quodammodo eatenus in qui ont précédé S. Auguftin , & fe feroit ceucordiam pojfe reduci , li l'on dit que ^ bien donné de garde de dire ce que nous ceux qui ont nié que la prédeftination fût avons rapporte au fujet du comraenccfelon la prefcience du libre arbitre, com- 1 ment du falut. Car il y a fur la grâce, me S. Auguftin & fes Seâateurs , l'ont ! aufli bien que fur les autres vérités de la nié dans le prémier fens; & que ceux qui i religion , une chaîne de Tradition conl'ont affirmé, l'ont affirmé dans le

fécond j liante & non interrompue. Mais pour fens> du nombre defquels font Origenes , | trouver la Tradition, il ne faut pas preo' c* s. Athanafe , S. Chryfoftome, S. Ambroife, Théodoret, Théophylaâe , tous fur le Ch. 9. aux Romains , S. Jérôme fur l'Epîtrc aux Galates Ch. t. & dans la Lettre à Hedibia, Faufte, non le Manichéen , mais celui qui étoit Evêque dans les Gaules. Molina dit qu'il ne doute point que, li l'on eut propofe à S. dre, comme fait ici Molina, Pélage pour * S. Jérôme , non plus que Faufte le*L«c9inDemi-pélagien pour un Perc de l'Eglilë. I X. Expose' du système. Sur la même Q. aj. Art. 4. Sc J. Auguftin & aux faints Peres fon fenti-iDifp. 2. Pag. 595. Molina dit quejement , fie fa manière d'accorder la liberté j fus-Chrift eft caulê de notre prédeftinapîrrrt de 8. Paul qui eft dsni les ouvraÎtt de S. fzh.PÇt & qui cil dt* rélacc» feluo 0«!* Urmiii. T»m. IL Fff tion. [5igitized by f -■

SecT. VII. Pakt.II 416 tion , pirce qu’il eft caufe de toutes les chofes qui dc'coulent fur nous par fes mentes > & qui nous conduifent i la vie ctcrnelle. rit-jÿi. R E M A R CLU E. Sur le même principe nous fommes plus que Jcfus-Chrifljcaufes de notre prédcRination. Pour nous fauver , il faut deux influences . l’une qui vient du côte de Dieu , l’autre qui vient du côté de l’homme. Comme celle qui vient du côte de Dieu , a Jefus-Chrift pour cauk, au moins caufe méritoire ; celle auffi qui vient du côte de l’homme , enta:.t prccifémcnt qu’elle vient du côte de riiomme , a notre libre arbitre pour caufe , & pour caufe efficiente : & comme ce qui vient du côté de l’homme , efl ce qui donne l’efficace & la détermination , & que c’eft par conféquent quelque chofe de plus, par rapport au fucccs, que les fccours inefficaces par eux mêmes qui nous font donnés par les mérites de JefusChrift J comme d’ailleurs il ne faut que le plus petit degré de grâce, & que le libre arbitre influant de fon côté augmeate nos mérites de plus en plus , il s’enfuit que nous fommes plus que Jefus-Chrift meme, caufes de notre prédeitination. Expose' du System eDans la Difp. 4. Il dit qu’endurcir un homme , ce n’eft point autre chofe fi non de ne lui point donner après fon péché les fecours avec lefcjuels Dieu prévoit qu’il fe releveroit. Il dit que Dieu en. durcit en deux maniérés. La première efl lorfqu’il ne donne point de plus grands fecours , ou d’autres fecours- avec lefquels il prévoit que le pécheur feroit ébranlé & guéri; la féconde, lorfqu’il lui ôte de ces fecours, & qu’il permet des tentations & des occafions plus ^-randes de péxhcr, par lefquelles la duiete de l’homZ,rf Trémotion phyfique me prend de plus grandes forces, fle la converfion devient plus difficile ; ce qui cft non feulement l’endurcir, mais le livrer à fesdefirs, l’abandonner, le méprifer. Molina dit enfuitc qull peut arriver pi(.ss» que deux perfonnes étant en péché mortel. & Dieu donnant è l’une de plus grands fecours de grâce qu'à l’autre , ceHe qui a de moindres fecours , fe relevé, & celle qui en a de plus grands , demeure dure, & cela à rail^ de leur liberté. R E M A R Q. U E. On avoit toujours cru que Dieu dans l'endurciflement rctiroit fes lécours; mais , félon les principes de Molina, car c’eft aux principes que je m’attache plutôt qu’aux maniérés de parler, tout le contraire peut arriver. Il peut arriver que Dieu continue de donner les mêmes fecours; il peut arriver même que Dieu augmente de plus en plus les lécours qu’il donne à l’un de ces deux pécheurs; mais parce qu’il a prévu que celui-ci ne rendra pas ces fecours efficaces dans telles circonftances où il le place, ce pécheur

demeurera toujours dur. Il peut arriver au contraire que Dieu diminue les fecours qu’il donne à l’autre pécheur ; mais parce qu’il a prévu que cet autre pécheur rendra efficace le fecours, fi petit qu’il foit , en le plaçant dans- ce moment-ci dans cette circonflance , ce pécheur fe convertira , & celTera d'être dur , quoique Dieu diminue de plus en plus fon fecours. Et cela peut arriver à caufe de l’équilibre; mais il feroit inutile d’expliquer plus au long ce qui fe fait fentir par foi-memej que, pofé l’équilibre, il n’eft plus poffible d’expliquer rendurcillcment. Après l’expofé de ce fyfteme, & après avoir vu combien la doiftrine de l’équilibre a rapport à toutes fes parties , nous pouvons juger fi, pour éviter des difficultés touchant la Lbené qu'on oppofe conconDigitized by Google

/ prmevée par U raiformenunt. 417 <ontre la doârine de la grâce efficace par une prémotion qui mît la volonté de cet^HAr. elle même, nous pouvons embrafler cet- ■ inficiele en état de pouvoir agir. Or cct**^' te opinion qui a été inventée pour les ! inüdele n'a point cette prémotion , puiféviter. qu'il en a une toute oppofée qui le déterSecondement, nous pouvons juger en- mine à fe convertir, core fi par rapport à la Phiiofophie mé- La réponfe cft aifée, & démontrée par me, & aux idées juftes & folidcs dcMé- tout ce que nous avons dit dans cette Ictaphvfique, ce fyfteme l'emporte au def- élion. On a le pouvoir de faire uneafus cle celui des Thomiftes. dion , lors même qu'on ne la fait pas , & qu'on n'a pas la prémotion pour la CHAPITRE III. faire. Non. direz-vous , on n'en a pas le Qh( c'efl U fjjlemt otfcje , qne comb/uent pouvoir , puifqu'on a befoin d'une pré/« nùfont ipt'on objcUe contre U do~ j motion pcMir faire incliner la volonté à ÜriHe de U grâce efficace ptir elle I agir , & qu'on ne l'a pas, cette prémomime ^ de U Primotum. lion. Vous prétendez donc , répondraije, qu'on n'a befoin de rien pour faircque I. la volonté s'incline ; & voilà juftement l'équilibre. La dodrinc de la grâce efficace & de On objedc encore qu'afin que nous la Prémotion trouve un double avan- aions le pouvoir d'agir , il faut qu'il ne rage dans les objedions mêmes qui l'at- ^ dépende plus que de nous d'agir ou de ne laquent. Elle tire de ces objedions une pas agir ; au lieu que, félon le fyfieme preuve, & une preuve des plus fenfibles; , de la prémotion , il dépend de Dieu de & elle fait retomber ces objedions fur ' donner 1^ prémotion ou de ne la pas donceux memes qui les propofcnt. Ce que ner. nous avons dit jufqu'à prélênt fuffit pour j Rien de plus aifé que de répondre à montrer le prémier de ces deux avantages: cette difficulté, pourvu qu'on ne prenne mais il faut encore y ajouter un mot avant ' point le change fur l'équivoque d'une exque de pafTer au fécond. preffion. Qu'enténd-on , lorfqu'on dit Les objedions formées contre la grâce qu'il faut qu'il ne dépende plus que de efficace n'ont de force apparente qu'au- nous d'agir ou de ne pas agir ? Dans le tant qu'elles fuppofcnt l'équilibre. C'eft ftile ordinaire, unechofene dépend que ce qu'on peut remarquer par toute la fui- • de nous, lorfque nous l'avons quand nous te des principes du fyfteme que nous ve- I le voulons , il ne dépend pas d'un avare nons d'cxpofer ; & ce qu'il eft bon d'ap- j d'avoir chez lui tout l'or du Pérou , il a pliqucr encore ici à quelques objedions, beau le vouloir, il ne l'a pas; mais ildéauxquelles on a déjà répondu par avan- 1 pend de lui de

diftribuer aux pauvres les ce. I richcflës qui font enfermées dans fes cofOn objede, par exemple, qu'un in- fres, il n'a qu'à le vouloir, comme il le fidcle à qui Dieu donne une grâce effica- j faut; une volonté libre n'a qu'à vouloir, ce pour embralTer la foi , ne peut pas ré- pour agir. fifter à cette grâce. Pour y réfifter, il 1 Mais , on objede qu'afin que nous faudroit un ade contraire, & pour pou- foions libres à vouloir , & que nous en voir faire un ade contraire , il fauilroit ■ aions le pouvoir, il faut qu'il ne dépende Tom, II, i Ggg plus Digitized by Google

contre la doctrine de la grace efficace par elle même, nous pouvons embraſſer cette opinion qui a été inventée pour les éviter.

Secondement, nous pouvons juger encore ſi par rapport à la Philoſophie même, & aux idées juſtes & ſolides de Métaphyſique, ce ſyſteme l'emporte au deſſus de celui des Thomiſtes.

## CHAPITRE III.

*Que c'eſt le ſyſteme oppoſé, que combatent les raiſons qu'on objecte contre la doctrine de la grace efficace par elle même & de la Prémotion.*

### I.

LA doctrine de la grace efficace & de la Prémotion trouve un double avantage dans les objections mêmes qui l'attaquent. Elle tire de ces objections une preuve, & une preuve des plus ſenſibles; & elle fait retomber ces objections ſur ceux mêmes qui les propoſent. Ce que nous avons dit juſqu'à préſent ſuffit pour montrer le prémier de ces deux avantages: mais il faut encore y ajouter un mot avant que de paſſer au ſecond.

Les objections formées contre la grace efficace n'ont de force apparente qu'autant qu'elles ſuppoſent l'équilibre. C'eſt ce qu'on peut remarquer par toute la ſuite des principes du ſyſteme que nous venons d'expoſer; & ce qu'il eſt bon d'appliquer encore ici à quelques objections, auxquelles on a déja répondu par avance.

On objecte, par éxemple, qu'un infidele à qui Dieu donne une grace efficace pour embraſſer la foi, ne peut pas réſiſter à cette grace. Pour y réſiſter, il faudroit un acte contraire, & pour pouvoir faire un acte contraire, il faudroit une prémotion qui mît la volonté de cet infidele en état de pouvoir agir. Or cet infidele n'a point cette prémotion, puiſqu'il en a une toute oppoſée qui le détermine à ſe convertir. CHAP. III.

La réponſe eſt aiſée, & démontrée par tout ce que nous avons dit dans cette ſection. On a le pouvoir de faire une action, lors même qu'on ne la fait pas, & qu'on n'a pas la prémotion pour la faire.

Non, direz-vous, on n'en a pas le pouvoir, puiſqu'on a beſoin d'une prémotion pour faire incliner la volonté à agir, & qu'on ne l'a pas, cette prémotion. Vous prétendez donc, répondrai-je, qu'on n'a beſoin de rien pour faire que la volonté s'incline; & voilà juſtement l'équilibre.

On objecte encore qu'afin que nous aions le pouvoir d'agir, il faut qu'il ne dépende plus que de nous d'agir ou de ne pas agir; au lieu que, ſelon le ſyſteme de la prémotion, il dépend de Dieu de donner la prémotion ou de ne la pas donner.

Rien de plus aiſé que de répondre à cette difficulté, pourvu qu'on ne prenne point le change ſur l'équivoque d'une expreſſion. Qu'entend-on, lorſqu'on dit qu'il faut qu'il ne dépende plus que de nous d'agir ou de ne pas agir? Dans le ſtile ordinaire, une choſe ne dépend que de nous, lorſque nous l'avons quand nous le voulons, il ne dépend pas d'un avare d'avoir chez lui tout l'or du Pérou, il a beau le vouloir, il ne l'a pas: mais il dépend de lui de diſtribuer aux pauvres les richeſſes qui ſont enfermées dans ſes coffres, il n'a qu'à le vouloir, comme il le faut: une volonté libre n'a qu'à vouloir, pour agir.

Mais, on objecte qu'afin que nous ſoions libres à vouloir, & que nous en aions le pouvoir, il faut qu'il ne dépende



Digitized by Google

4.1 8 ' Ld Tréntùtion phyftqut SïcT. plus que de nous de vouloir ou ne vou- nera librement, mais infiiilliblement. Uft p**‘ wirpas. Que veut-on dire parli? Que. telfecours, à ce qu’on croit, endomma**^'** la volonté avec tous les fecours que Dieu [ geroit la liberté. li faut donc que, po* lui donne ou lui offre, eft comme une ba- fé les fecours les plus forts & les plus lance c^ale; qu’il nedépend plusqued’el- j puiffans, il foit toujours également fans le de redonner l’inclination pour une adion . inconvénient, ou qu’effedivement on n’aou pour l’aftion contraire J qu’ilnedépend | gifle pas, ou qu’effedivement on agifle; plusqued’elledefedéterminer? Quoi ! cela ! c’efl-à-dire , il faut que, pofé tous les fene d^sendroit nullement de Dieui’ Et il : cours du monde, la volonté foit toujours y auroit un point fans dépendance î Et , en équilibre pour l’un & pour l’autre, ce point feroit celui qui donneroit l'eflR- j fans quoi l’on croiroit fa liberté percace à la grâce , & la détermination au due. concours, ce feroit en un mot le capital Ces objedions, quelque forme qu’on êc le décilin Au refle, comme il efl vi- leur donne, le réduifent toutes au même fible, ce que prétend l’objedionc’eftl’é- fond , je veux dire , à l’é<iuilibre; & en quilibre tout pur. t les y réduifant, on les diflipe. Car ce Une troifieme objedion. Si la grâce j qui eft appuie fur un fondement fi ruide la converfion eft efficace par fa nature, I neux ne peut jamais être folide. On il y a une liaifon néceflaire entre la nature [ fait plus : de la même main qu’on renverde h grâce & la converfion. Cette né- j fe ces diffiailtés, on établit l’efficace des ceflTité eft connue de Dieu indépendam- fecours de Dieu. Car il n’y a point die ment de la liberté; elle en précédé l’ufa- , milieu dm.ceite dtenMiive ; ou les frge, elle eft antécédente» elle détruit la li- «wrs deDieo <W«f1a fôéte par eux mêmes l^rté. de faire incL’ner la volonté, ou ils ne l’ont Nullement. Selon les Théologiens, il j pas. S’ils l’ont, ils font efficaces par eux n’y a point de néceflité qui dérruife la li- j mêmes; s’ils ne l’ont pas, la volonté avec bcrté, lorfque la volonté agit & fe déter- ces fecours doit être en équilibre. Mais mine, avec pouvoir de ne point agir & j comme il n’y a rien de plus infoutenable de ne point fe dénStnifler t;c’cft ce que j que cette doe'irine de l’équilibre, il s’enfait la grâce effiéieÇ!.- Elfe àe détruit pas ' fuit que ces fecours font efficaces par eux le }>ouvoir qui eft dans la volonté de ne | mêmes. Et ce font les objeétions mêmes point agir; mais elle fiiit que la volonté tirées delà liberté, objedions qui n’ont agit, 8t Mt d’une manière conforme à fa | de force apparente qu’autant qu’elles renWtu connoît que par fa toute | ferment la

doftrine de l’équilibre, ce font ^■mlTance, il peut faire agir ainfi la créa- ! ces objedions, dis-je, qui nous donnent tare, la fiirc vouloir, la faire aimer; & i occafion de former cette preuve. à-donnoît qu’alors il lui fait faire ufage | j j de fa liberté avec pouvoir de ne pas le ’ . faire. Il voit donc qu’en cela il n’y a Autant que la vérité eft forte, jufques rien qui la détruife. dans le point où l’on croiroit trouver du Ce qui fait qu’on la croit détruire, foible , autant Li faufleté eft foible jufic’eft qu’on s’imagine que Dieu, malgré ' ques dans le point qui devroit faire fon fa toute puiflance, ne peut pas donner un ! fort. fecours à la volonté qui précédé fa déter- j Molina n’cft pas fort en preuves. J’adir.ination, & avec lequel elle fe détermi- mire que fa preuve la plus ordinaire, c’eft de Digi;:. ;;i by C ogle

/ < prouvée par U de dire qu'il ne voit pas comment h liberté ne feroit pas blelTée : qu'il ne le utmb.s. comprend pas. Par éxcmple à laP^.ja^. Certainement je ne ferois pas difficulté, dit-il, d'appeller cette opinion une erreur dans la foi; car fi elle fubfifie, je ne voi pas comment notre liberté peut fubfifter. Ctrti non cbthÛArem fentem 'um hdric , hec ultime mode exfUcatam, errerem in jide AppelUrc. EÂ enim tùuÀ, non video (]uâ rtuione Lhertat ilia arbitra nofiri pejfu fâlva fkbjîjlert. Et dans le même Membre Pag. 5} O. il apporte encore b meme raifon , & il ajoute que l'homme ne feroit point digne de louange en faifant le bien , & de mime ailleurs. Souvenons nous des deux grands préjugés dont nous avons parlé dès l'entrée de cet ouvrage , & confidérons combien ces deux raifons , que je trouve dans Molina, peuvent y avoir de rapport. Dirp. Dans un autre endroit , Molina ne veut P- '*7- point admettre que Dieu conduit notre volonté, comme un maître à écrire conduit la main de fon difciple. en forte que fi le difciple écrit bien , c'eft le maître qui en eft caufe, & s'il écrit mal, c'eft le difciple : Molina ne veut point que cela (bit, parce que nous ne le fentons pas (exferiremur.) On veut voir, on veut fentir : l'inviCbilité d'un objet eft pour nous, il faut l'avouer, un terrible préjugé. Mais fentons-nous que Dieu nous produife continuellement, comme il fait, en nous confervant? Nous fentons notre erre , nous fentons par conféquent ce que Dieu produit, mais nous ne fentons pas l'aftion par laquelle il le produit. Pe meme nous fentons nosaâions; & comme ce font ces aélions que Dieu nous lait opérer, en les fentant , nous lentons ce q^u'il opéré en nous, quoique nous n'aions point i^n fentiment diflinft qui è chaque aftion nous avertiife que Dieu rojicre: mais poin peu que nousr^dnnions Sç fur raifomement. 419 nos actions & fur nos fentimens , pou- fHAf . vons-nous en douter? Enfin fentons-nous"*' le concours concomitant de Molina ; & pourquoi devrions-nous plutôt fentir le concours prédéterminant? Mais puifque je me trouve ici infenfibleraent tombé fur les preuves de Molina, je ne dois point oublier cette réfléxion touchant les preuves de ce fyfteme en général. Car de quelque c&é que je les envifage, je ne voi rien de plus foible. Je ne parle point des preuves d'autorité; l'aveu que fait Molina, auffi bien que Suarès,dc la nouveautéde leur fentiment, nous difpenfe d'en parier. Je parle donc des preuves de raifon. Voions de quelles armes ce fyfteme fc fervira pour fa défenfc. Il fautqu'il combatte de deux côtés; qu'il prouve d'une pan qu'il faut admettre un concours.contre ceux qui n'en voudroient point ad->

mettre ; &: qu’il prouve de l’autre qu’il ne faut point l’admettre prédéterminant, contre ceux qui l’admettent ainfi. Mais que ce fyfteme prenne garde qu’en attaquant d'un côté, il ne fe mette en prife de l’autre. Prouvera-t-il , comme fait Molina Difp. 2^. pag. 109. qu’il faut admettre un concoun , parce que nos adions dépendent de Dieu aufti bien que le refte de notre être.' Mais un homme qui n’admet aucun concours , lui répondra que fon raifonnement prouve trop ; qu’il prouve qu’il faut un concours prédéterminant, puifque notre détermination dépend de Dieu aufti bien que le refte de notre être. Prouvera-t-il d’un autre côté que la grâce efficace par elle même ne nous eft point nécclTaire pour faire le bien , paree que cette grâce détruifant l’c^uilibre détruit la liberté? Mais un dél'enfeur de la grâce efficace lui rcjioadra que (bn raifonnement prouve L Ggg 1 trop.

420 La Vrémotion phyfique Sbct. trop , qu’il prouve que la grâce congrue JJ n’cK pas même nêcelTaire pour faire le bien pendant tel efpace de temps qu’on voudra fuppofer, puilqu’avcc l’équilibre qu' donne la liberté naturelle , nous n’avons befbin d’aucune grâce pour faire telle aiSion , ni la faire tant de temps qu’on le fuppofera. C’eft ainfi que de tous côtés on lui ar. rache les armes , & que de tous les coups qu’il porte à lés adverfaires , on le frappe, & on l’accable par contre-coup. Revenons. Non feulement le fyftemc de la prémotion fait tourner en preuves les objefiions par lefquelles on prétend le combatte , mais il fait encore tourner ces objcéiions mêmes contre le fyftcme qui les forme. * La feule différence qu’il y a , c’eft que ces objefHons font aufli bien | fondées & aufli fortes contre leCongruifme . qu’elles font foibles & mal fondées contre la grâce efficace. Ainfi au lieu que h doéfrine de la grâce efficace & de la prémotion phyfique , outre l’avantage qu’elle a du coté de fes preuves, en trouve encore du côté des objeélions qu’on forme contre elle J le Congruifme au contraire , outre le defâvanrage qu’il a du côté de fes preuves , a encore celui d’être combatu par les objeélions mêmes qu’il forme contre la gnee efficace & ; la prémotion. C’eft ce qu’il faut montrer en détail. ARTICLE I. Prâmert cmfi^nct du rxpeft: Qu'il rend Dieu auteur du féche. ï I. E commence par la plus atroce de toutes les aceufations intentées contre la prémotioo phyfique , qui cft de rendre Dieu, ce qui eft horrible, auteur de tous les péchés. Après avoir montré, comme nous avons fait,l’injuftice de cette aceufâtion , nous pouvons aller plus loin , & montrer encore que le Congruifme, qui acculé la prémotion fur ce point, eft lui même le coupable qui mérite d’être aceufé. Entrons en preuve : Je la tire de deux chefs. Le prémier, c’eft la maniéré dont Molina explique comment Dieu n’eft point Auteur du péché : le voici. Après avoir DiTp. j,.. avoué que la plupart des anciens en apportent pour railon que le formel du péché eft une privation & un néant , & déclaré que cette raifon ou n’explique point aflez la chofe , ou n’eft d’aucun poids , NulUmmomentii en voici, filon lui, la raifon évidente Sc légitime. Comme le concours de Dieu n’eft pas un concours dans ta caufe meme , mais dans l’aétion de la caulc, & qu'il eft indifférent de foi^ pour qu’il fuive une aftion d’une efpcce ou d’une autre , félon la diverfité de l’influence de la caufe fécondé , mais qu’il cft déterminé par elle i rcfpccede l’aftion; fi les aétions du libre arbitre font telles ou telles en particulier, & fi par conféquent elles font vertueufes ou vitieulés, ce n’eft i)as du concours général de Dieu

qu’elles e tiennent i mais du libre arbitre. Rapportons les paroles mêmes de Molina. Cum emeurjue Dei generalis tan fit concurfut Dei in caufitm Jecundam , Jid in aSlhnem iffiufimet caufte ; is veri de fie indifierem fit, ut pro diverfiuMe infiuxûs cauja Ji~ cundu Jèquasur pciiui alfio hujtu Jpeciei tpùm alteriut , ouippe epui mm déterminât tnfluxum confia fiecunda, fied ah eo determinatnr ad Jpetiem aUioniti ^uando vero cum eo concurrit liber um arbitrium de varia infiluxu arbitra proveniat , ipuàd fiepuatur potiiavolitio, tpnam nolitio, efi voluio honefli pMiu! tjuam turpis objelh , fit ut ailiones I Itberi Digitized by Google

prouvée par lilferi ârbiirii, ta (jr-ettjHfvis tdterins CMtft fecHHiU , à concarfa generali Dci nott habtOMt qu'od fin! tôles vcl taies in partknlari, ac proindè neque tjutd fins fissdiofit vel •vititrfit, fed ab ipjimet libéra arbitrio. Cette raifon de Molina fembleroit prouver tout le contraire de ce que je prétcns en tirer, & prouver même bien au delà. Car il femble qu'elle prouve que non feufement Dieu n'eft pas auteur du pécW, mais qu'il ne l'eft ps meme des bonnes aâions. Mais comme c'eft l'ordinaire des fyftemes qui ne font point appuiés fur la vérité d'admettre des principes qui fe conrrcdifent, Molina foutient néanmoins que Dieu eft auteur des bonnes auvres morales. Et c'eft le fécond chef de ma preuve. Molina l'enfeigne en termes formels dans la Difp. 8}. qui eft une continuation de la précédente, Pag. i;8. De ces deux cneft il eft bien aife de conduire ce que j'ai avancé. Dieu concourt de la même maniéré aux bonnes adions & aux mauvaifes. Son concours eft indifférent pour les unes ou pour les autres ; il eft tout femblable pour ces deux côtés ; c'eft la créature qui en le déterminant en fait toute la différence. Or comme ce concours eft le meme pour le vice & la vertu ; ou Dieu en concourant à l'un & à l'autre n'eft caufe . ni de l'un ni de l'autre ; ou s'il eft caufe de l'un , il l'eft auffi de l'autre. Comme donc, leinn Molina , Dieu concourant de cette maniéré eft caufe des bonnes adions, c'eft une fuite néceffaire du fyfteme de Molina, que Dieu en concourant de la meme maniéré au péché , Ibit caufe du péché. Conféquence horrible & que Molina n'admet pas , mais, qui fuit néanmoins de ce principele raifonnement. ^21 ment que nous venons de faire contre ftsCiMF. principes. C'eft: pourquoi l'on voit qu'il*'*- , s'efforce de trouver une différence entre les bonnes oeuvres naturelles , & les mauvaifes, pour montrer que Dieu eft auteur (les unes fans l'ètre des autres. Il dit®^/»- ndonc que cela eft ainli , non feulement^' parce qu'il nous commande les bonnes adions & qu'il défend les mauvaifes, qu'il nous y excite , que souvent il donne des fecours parficuliers ; mais encore principalement parce qu'il nous donne la faculté du libre arbitre , & le concours général dans la vue eo fine que nous faftîons le bien , & non pas dans la vue que nous commetrions des péchés. Hiijtts rei ratio nm f§lhm eft , atbd Dent mala opéra tir peccata fevere prohibnit, bona vero moralta pracepit , (ÿ* tjn'od fris confiais (j'doürtna ad bac tanijmam ftbt grata hortatnr ac invitas , ilUtfns dsfikada tir execratttr , SAPitpte partictdaria at/xdia ad botta opéra trteri natwalia prallat , numtjttàm ver'o ad mata (p- peccata, <jtta vellet tu non committerentHr , fi ir nos mflrà

Irbertate iia veltemns, fidetiam ac praciptù, efHomam ta Angtiftintu 2. De lilero arbitrio Cap. ttltimo, tir Là. 3. Cap. i. tir ac alài egregie tradii: Faetthasem arbitrii I eo fine nobts constdit , collasantijtie generaü m erftto concmrfr adjnvat, ut bene conjentanet»-^^"/^ que ad reliam rationem ac legem front ope- "“>• rcmttr, ficsjue ad natnralemjélicitaiem, tir Wo:;™: infrper ad frpernatttralem , tpfins Nnnsinis '"®"~ I titvini ope , pertmgamns , non vero ta bis oi<-j n'<lt j W perninem ahtuamnr; tamrtfi jacultatem^'^^^' I eis abtaemU eo ipfi ejubd libéras- effinxis ,eM,^tter Hobis rebtptit , ta ea ratune tn nojlrtm et/ ai mains commodnm allnnm na/irorttm elle- P"»»' mtu domint , ac bene acceptam Ubertatem nn'cfi m» impendenter, pro rebli fatlis pramium /****dubî^^ desttejtte ajfetpteremut. Qma ergo «w/^4 point maralia bona opéra , qnacnnepu ea fins, \ finis font ad tjnem nattera anilor arbitra, fa* Molina paroît avoir fend le raifonne- tnJtatem nabis cemnlit , (j- adqntm couGgg J tm. I I. Dlgiiiz:nd hy G- Ogli

SïOT. VII. 422 La ‘Promotion phypqtu curjitm fmm gnur/dem mihs impendit , entre la vertu & 1« p&h^, parce que Dieu pinx II ^ commande l’un & défend l'autre , qu’il mOHTjdUbmM , acI <fH<i m CAt^is ficmuùs exhorte ï l’une & détourne de l’autre, mmiL eji UbcrtM, ut Dcum ia tu- ^ qu’il dorme quelquefois des fecours parti/(W4 AMÜorcm primarntjiie rtrum omnûim culiers pour l’un & non pas pour l’autre: ctutfam rcferttmwr. yb ver'a cftnnum operd qu’y a-t-il en cela que Pélagc ne pût rém/ira moraJùer ntdd txtrd fittem fum ad pondre de même à faint AugulKn? tjtum natwa autlm- factdtatem arbirrii nobis | Molina dira-t-il que la faculté de voittrdmit, fumuqiK conciirfian gentraiem ruhis \iK & le concours indifférent ne font impendit , à HtbipjMt ipjti provtnit , ^d pas donnés de Dieu dans la vue qu’avec hijit doms , ad aldtm fittan nobis a Dec coliatts , ita abmamMT , inde efficitnr m mjha mala opéra nuraüier ac ptuata » mon ut Dettm tan^nam in nattera attüorem , fed en notmcttpjot lantjtsant in eomm canfam rtftrenda fiat. Pour juger de la folidité de cette réponfe, il faut rapporter un raifonnement que faifoit faint Auguffin contre Pélagc, c’eff dans le Livre de gratià Chrifii chap. 15. Pelage, après avoir diflingué trois choies pour l’acompliireinent des comeux nous commettions le péché , que ce n’eft pas là à quoi tendent ces choies dans l’ordre de Dieu , que ce n’eft pas là leur hn, mais que la iîn pour laquelle Dieu nous les donne eft que nous fàlHons le bien i Mais Pélage ne pouvoit-il pas répxandre de même , que Dieu ne nous a pas donné cette pollibilité dans la vueque nous commettions des péchés , nuis que nous fallions le bien ? Si la réponfe de Mohna eft bonne, Pélagc s’en (ervira pour détruire le raifonneiiundemens , la podâbilité, la volonté, , ment de S. Auguftin ; & fi le raiibnnel’aâion, faifoit confifter la grâce dans cet- 1 ment de S. Auguftin eft folide contre Pète polTiÛlité, & prétendait qu’à caulêde , lage , celui que je viens de faire contre cettC' poflibilité que Dieu nous donne, 1 Molina l’eft aufli. Par conféquent, comon devoir lui rapporter tour le bien que 'me, félon S. Auguftin, Pelage, qui fainous faiibns. Mais faint Auguftin le ré- , fute , parce que cette poffibilité s’étendant au bien & au mal , connue on ne peut point attribuer à Dieu nos péchés à caulc de cette poflibilité , on ne peut aufli , à caufe de cette poflibilité, lui attribuer nos bonnes oeuvres. Voici ks paroles de ce faint Doéfeur. Aùm illatn poJJibilittUtm ad mnentepte vaiere définit {Pelagias,") tamen non ide'o tribnenda fient Deo etiam nojlra peccata , Jifttt cr jtropter eandem pojfibiiitatem vttk tribttere

Itona opéra nefira. Comme ce raifonnement de faint Auguftin eft fcmblable à celui que nous faifons contre Moltna, il faut dire fur l'un tout ce qu'on dira fur l'autre. Molina dira-t-il donc qu'il y a de la différence (bit confifter la grâce dans une poflibilité indifférente pour le bien & pour le mal, ne pouvoir dire que Dieu fût auteur de notre bien , fans être obligé de dire aufli qu'il l'cft de nos peVhés ; Molina , qui admet un concours indifférent pour les aérions de diverfes efpeces, bonnes & mauvailcs , ne peut dire que Dieu eft auteur des bonnes , fans être obligé de convenir qu'il s'enfuit auflTi qu'il eft l'auteur des mauvailês. I I L Dieu , dit Molina, eft auteur du bien, pareequ'il nous donne un libre arbitre & un concours indifférent , dans le deffein que nous faflions le bien : mais il n'eft pas auteur du mal quoiqu'il donne atte meme

prouvée par fncnie faculté & ce meme concours indifférent, pareequ'il ne le donne pas dans la vue que nous fallions le mal , & que le péché n'efl pas la fin pour laquelle Dieu nous les a donnés, hlais Dieu a-t-il créé le folcil , & concourt-il avec lui , d'un concours ordinaire & indifférent» dans la vue de brûler les campagnes , & d'y caufer la Aérilité? Il s'enfuit donc que Dieu n'eft point caufe de la ftérilité , & qu'il n'eA point auteur des peines, dont il châtie les iiommes par l'cntremife des caufes fécondés ? On dira que Dieu nous donne des attraits & des inlpirations pour le bien. Maisprémiercment , félon les principes de Molina que nous avons rapportés , ces infpirations ne font point néceffaires pour routes les bonnes aéiions ; ainfi cette raifon n'a point lieu pour certaines bonnes adions qu'il faut néanmoins rapporter à Dieu : il faut en revenir à ce concours indifférent. Secondement, non feulement Molina croit que Dieu pouvoir créer rhomme dans l'état de pure nature, avec la concupifcence qui attire au péché, mais que dans l'état même d'innocence l'homme avoir des tentations d'orgueil. Difp. 4. P. 14. Netjne ulLu tcntathiKs ixnheret pritter cas <jtu extrw/ècm inferremter fréter ivuuHm efpetitttm exteUentie m Lttuiu , (fmaad volmuMem (jr oaelieiiHm. lit dans la Difp. 45. P. i8j. il dit que Lucifer, avant que de pécher, a eu une impreflîonà vouloir ce qu'il a voulu obtenir par orgueil , & que la prémiere femme a eu aulfi une imprelfion pour le fruit défendu, avant que de vouloir le manger. ZJt ver'o res hec fiitn digmjfmM pleniiu intelUgautr , emmaivenembtm eft , ex coxtempiiUtme rei vatde anuüriUf , tputm mtUtttm rtfert tniipijii , ttMxraJiter conftergere in volnnrnte mHmn qnouLim , ijno volmii,ts ad lUam af~ fkitmr : ^ mtoitts non efl volitio , fid aÿ'eQio veiuntdtts ad UUm tem , a tnjHt btntle raifimnement. 42^ j tnte iptaft tanpitser efr alUcitter ad volmdum Chat. eant, NetVue hk mottu fiHtm in Ixmwibnt j jolet OHiecedere voUtionem , fid eriam in rin,ge/is. Prins mtmqtte tempere vel naturà Jnit , IjKifernm ad id a^i voluntatc I qnod per fnperhiam ehtinere voluit , qnam \ per voUtntatem illted vellet eontra legem Dci. Stem prins etiam finit Evam afilci adpimnm vetitum , id qnod Scrtptnra (Jenefies 5 . finis tnnuit illis ve^is : Pldit mnlier qn 'ed Iwnnm ; "ü?" lignum advefietidnm , (ÿ pnUsrum ocu~ lu a/peilmjue delellabUe , qnam iltnd cemedere vellet contra legem Dei. Après ce que nous avons dit dans la f. fedion fur cette matière , il n'eft pas nécefl'aire de montrer ici la faufleté de ce qu'avance Molina. Venons à ce qui nous regarde. Comme ces tentations & ces attraits intérieurs pour le

mal, dans l’état d’innocence, auroient Dieu pour auteur, fi Dieu, félon Molina , eft auteur des bonnes œuvres parecqu’il donne certains attraits pour le bien ; ne s’enfuit-il pas encore qu’il feroit auteur du péché , . félon ces mêmes principes , puifqu’il donneroit des imprcllions 8c des attraits pour le mal? I V. De quelque côte qu’on envifage le f\~ftemc de Molina, on le voit retomber dans cette affreufe conféqnenre , qu’il auroit évitée, s’il n’avoit voulu fc ftaier une voie nouvelle, 8e s’écarter non feulement de ce qu’ont enfeigné les anciens , comme il l’avoue, mais encore les Dodeurs de l’Ecole. Car ne paflbns f>as l^rement fur lafic. isr. différence qu’il y a entre eux & iina. mfim La raifon pourquoi , félon les Tliomiftes. Dieu eft auteur du bien 8e non de la malice» c’eft que la malice confiftc/'mrf’«, dans une privation que Dieu ne fait pas ; aa 3ty, * - by ogU

42 + La ‘Prémotion pbffique SicT. au lieu que h bonté & la perfeâion ibnt Pa»t II «If ■'cel que Dieu opéré. Cette raifon , quelque précife & folide "“) qu’elle foit, n’eApas du goût deMolina. Ce n’cftdonc point delà qu’il j>rouve que £)içu n’eft point auteur du péché , mais ttrqmt ta*n t-\ • I Acirrj/ ..f parce que Diei^ donnant un concours indifférent à la vertu & au péché , c’eft la *r<.f , ,.r- créature qui le détermine à l’un & à l’autre, qui donne l’efpece, & fait cette difJe Dieu r eft fans e{pece 8c fans détermination ; c’ed la crMturc qui la donne: cette influence cft donc comme un genre par rapport à fesefpcces. c’eft comme le genre de fubflance par rapport à la fubflancc vivante ou inanimée. Puis donc que cette influence eil la meme, la caufe doit être la même; 8c G à caufe de cette influence Dieu étok, comme le prétend Molina , caufe & auférencc. L’influence de Dieu cft donc teur de la vertu, il s’enfuit auili, ce qu’on ne peut proférer fans fréaur, qu’il ferou caufe ôc auteur du péché. A R T I C L E IL Secmie UMfiqutnct. ce fjflem* <*né,uaii F Migaiion tjne mmt .nww eit defirer F éteigmemeuion de U grâce prcvcHâteie, (p- de chercher les MteicttS foer J reujlhr. I. UN fécond reproche qu’on fait à la doârinc de la grâce etEcace & de précifément la même pour une bonne aâion & pour une mauvaife ; la cnàturc en fait également la différence, & donne paiement l’cfpece. fbit pour le bien, foit pour le mal. Si Molina a raifon de croire que Dieu n’eft point auteur du péché, parccque, fon influence étant indifférente, c’eft la aéature qui donne l’efpcce,il faut par la meme raifon que Dieu ne foit [>oint auteur de la vertu, pareeque, fônconcoun & fon influence étant indifférente , c’eft la créature qui donne aufli l’efpcce. Et lî Molina croit, conunc il fak, que Dieu cft auteur.de la vertu , quoiqu’il n’y ait de fa part qu’une influence indifférente & détermina par la créature, il s’enfuit auflt la prémotion , eft de décourager les. horaque, parl^même raifon. Dieu feroitau- ,mes , & de rallentk ou même d’éteindre leur du péché. : ablblumCnt leur ardeur à mettre en ufage Lorfqu’il s’agit de favoir ce qui eft les moiens du falut, & à travailler à augcaufe, ou ce qui ne l’cft pas , il faut re- menter en grâce : mais nous avons déjà garder ce qu'on opere, ou, pour parler en montré dans la 5. feâion , que ce n’eft termes de l’Ecole , il faut regarder l’in- point fur cette doéfrine que doit tomber fluence ; car c’eft par l'influence ou a- ce reproche, mais fur la doârine oppoâucUc ou poQîble qu’une caufe eft caufe. fée. Or , félon Molina , l’influence de Dieu | Ce que nous avons rapporté Je Molieft précifément la meme pour le bien êSt na ,

nous fournit encore un autre moien pour le mal , elle n’a rien de réel en elle de prouver la même chofe. même qui foit plus pour l’un que pourj C’eft un de fes principes, comme nous l’autre. Si elle avoit en elle même quel-; l'avons vu, que la grâce prévenante étant que chofe de réel, qui fût plus pour i’un,| la meme dans deux perfqnnes , une de elle auroit quelque commencement, de de- : ces perlonncs peut réufllr à faire desarermination, elle approcherait de l'efpece > âcs beaucoup plus fervens que l'autre, de l'un plutôt que oe l'efpece de l'autre. Nous avons meme remarqué qu’une Or cette influence , entant qu’elle vient 1 grâce très fbible , & fl Itgerc que ce I qu’elle Du- - i Go^ I

prouvée par le qu’dle ajoute ^ nos aâes â pcineiê faitil fentir; que cette grâce» dis-je, fumatiiralife la plus grande aâinn , à peu près comme la plus mince feuille d'or appliquée fur une maffe d’ai^ent , comme le font les tireurs d'or , fuffit pour dorer un fil d'ai^ent qui aura dix lieues de long. Si cene dodrine eft véritable, comme Molina nous le garentit , qu'eft-il néceffaire de demander à Dieu l’augmentation de la grâce , & de s'emprefler de l’obtenir par l'ufage des moiens auxquels Dieu l’a attachée s Pour peu qu’on en air, on en a toujours alTex. Nous n’avons de notre côté qu’à augmenter de plus en plus l’influence de notre libre arbitre , nous arriverons à coup fur au plus haut degré de perfeâion. Pourquoi même quelque libre arbitre hardi & vigoureux ne pourroit-il pas defirer que cette grâce diminuât en lui : car elle peut diminuer fans bornes, llmcfemble pour lors que l’effort que feroit ce libre arbitre pour avancer dans la vertu , paroitroit avec un bien plus grand luflre; & quand ce viendroit au jugement de Dieu , ne pourroit-il pas tirer quelque louange , ou même quelque récompenfe plus qu’un autre, d’avoir tant fait avec fi peu de grâce , tandis que d’autres ont fi peu fait avec tant de grâce } Cela étant, je ne voi pas pourquoi en confcience l’on ne pourroit point former un tel defir. Au relie on n’y perdroit rien. Car quand cet homme auroit toute la grâce du monde , s’il ne correfpond point, il n’en t^;era aucun avantage , & il n’en retirera qu’autant qu’il y correfpondra. Or fans augmenter la grâce, il peut augmenter fa coopération , & coopérer félon trente, cent, mille degrés à la plus petite grâce comme à la plus grande. De plus, il arrivera qu’avec une petite grâce , & la plus petite , un homme qui Ttm. II. raiformement. 42 ^ I aura la même cupidité à vaincre, fê con-CNar. vertira, au lieu qu’il ne fê convenira pas***- „ I avec une grande grâce, fi grande qu’on la 1 fuppofe. I Molina dans la Difp. fur la 2.;. q. A. 4. & 5. Pag. 394. prétend que la ; grâce prévenante avec laquelle Lucifer eft I tombé , écoit beaucoup plus grande que celle avec laquelle le dernier des Anges a perfévéré ; mais il dit qu’il ne faut pas 4| croire que , lî dans ces circonftances ces grâces euffent tte changées , c’eft-à-dire , celle de cet Ange donnée à Lucifer , & celle de Lucifer au denuer Ange , ce der; nier Ange feroit tombe & Lucifer auroit ! perfévëïé. Pourquoi ne le faut-il pas croire? C’eft aflurément une fuite du Congruifme. Ces grâces font efficaces ou inefficaces , comme le libre arbitre le veut. Or quel inconvénient y a-t-il que dans les mêmes circonftances, un libre arbirre,en dépit de la grâce, veuille tomber avec la

grâce la plus ' forte , qui n’auroit pas voulu k faire avec la plus foible? Si Molina eft choqué d’entendre dire que cela arrive dans les memes circonftances, nous n’avons qu’à les changer. Ce pécheur n’a point envie de fe convertir dans ce moment-ci avec la plus forte grâce , ni ce jufte de perfévérer ; & . dans un autre moment l’un & l'autre en auroientenvie. Dieu par la fciencemoiennc voit toutes ces variétés, & c’eft à lui à nous y placer. Ainfi , félon ce fyfteme , ce ne font point les grandes grâces qu’il faut cherIcher: une petite qui nous fera donnée, quand nous ferons d’humeur à nous convertir, fera bien mieux notre affaire. Il nous faut peu , un rien , mais donne â propos. ARr Diÿitizâd hy c'.OOgli Hhh

StCT. VII. Pait.1I. 426 t iR T I C L E III. La ‘Prémoîién phyji^ faut nifonncr de ceci comme des jeux de Troifume conJèqHtnce. Qu'il cft imptjfikle que themme , mime uvec U ffr»ce, obfirve longtemps U loi ele Dieu, fok tUus ca étMt~ci , fins dutis CêiM dmuoceace, SI des principes de ce fyftemc nous tirons des conféquenccs oppofees , ce n’eftpas le defaut de ces conféquences, mais celui des principes ; le fimx fe déhazard , où l’on peut réudir quelqueibis à amener un certain nombre , mais non pas toujours le même. Sur quoi Molina apporte ce principe d’Ariftote, que quoi qu’il foit aiféque certaines chofes arrivent en particulier, il eft difficile qu’elles arrivent plulteurs fois de la meme maniéré r & qu’à la longue cela devient impoffible : Ex repetùioue vel uaeffioue eorum qssorum \^fi»gul» fiteile evemre pejfuut certo quodam mode, or'tri majorem d^tadtatem , utjàuul immd eodem suodo evtnima , tjoetumqsee ment & fe détruit lu^ même ; ceci foit dit eorumdem rerum numemm poffe xccipi , ut une lois- pour toutes. I m^^sbile fit eodem modo evemre. Après avoir montré que , félon ce fy- [ Ce principe de Molina le conduit plus lleme, il n’eft pas néceflaire de cbercher j loin qu’il ne penfe. Avec le libre arbibeaucoup de grâces prévenantes, ant lejtre, avec le concours» avec la grâce halibre arlutre peut aller loin par fis propres [ bituelle , il eft impoffible de réuflir à obforces ; maintenaot il faut montrer qu’il jferver longtemps la loi de Dieu , félon s’enfuit encore que le libre arbitre, même | Moboa. Mais pourquoi cela ne lèroit-il avec la gnee, ne peut pas aller jufqu’au pas impoffible avec la giace aâueiie^uifpoint d’accomplir les commandemens. • <|«e» félon lui , cwtc grâce eft inefficace Ce n’eft pas d’un ccramandement en par elle mène? particulier ni de deux que je prétens par- j Prémiercment , je ne voi pas que Mo1er , mais de la loi de Dieu , qu’on ac- lina puilTe donner à cette grâce adudle compliffe cou» entière pendant un efpace' un avantage qu’il rcfiife à k grâce habide .temp$,0H jufqu’à la fin de fa vie, fans j nielle. La grâce bbituelle donne cercommettre de péché morteL ► ' uinement une facilité. La grâce aôueHe - Dans l’expofition que nous avons faite ^de Molina ne donne non plus qu’une fade cefyfteme, nous en avons rapporté deux ' cilité pour faire l’afte ; car il n’y a point principes. Le prémier eft que par les feu- jd’aâe qu’on nepuifle&ire lànselle, quant les forces de la nature & avec le feul coo- à la fubftance. cours .général, il n’y a point de précepte] Cette grâce habituelle peut être for» qu’on n’obfcrve , point de bonne œuvre j confidérable; fuppofons en une relie que qu’on ne pratique , point de

rentation j l’avoit S. Paul ; mettons d’on autre côté qu’on ne furmonte. Le fécond eft qu’a- ' un homme avec une grâce aduelle qui vec ce concours général , quand même foit très foible: qui croq||qu’une petite 00 autoit la grâce habituelle , on ne peut grâce aéluelle de cette nature fera que réuflir à obfervcr longtemps la- loi de cet homme pourra réuflir à obferverloDgDieu, fans tomber dans quelque péché ’ temps la loi de Dieu fans péché rooreelf niortel. • • • • 1 tandis que cette grande grâce hobiwéUe Mais pourquoi ne pouvoir pasy réuf- ne peut ïéufl^rà.-Ja faire obfervcr longfir longtemps , comme on le peut quelque temps? Molina & Suaiès répondent qu’il «ai^fiar ce^e4i|Mrfeit ? . Secoadement » le principe de Molina • fe jÿle

SECT. VII. PART. II.

## ARTICLE III.

*Troiſieme conſéquence. Qu'il eſt impoſſible que l'homme, même avec la grace, obſerve longtemps la loi de Dieu, ſoit dans cet état-ci, ſoit dans l'état d'innocence.*

SI des principes de ce ſyſteme nous tirons des conſéquences oppoſées, ce n'eſt pas le défaut de ces conſéquences, mais celui des principes; le faux ſe dément & ſe détruit lui même: ceci ſoit dit une fois pour toutes.

Après avoir montré que, ſelon ce ſyſteme, il n'eſt pas néceſſaire de chercher beaucoup de graces prévenantes, tant le libre arbitre peut aller loin par ſes propres forces; maintenant il faut montrer qu'il s'enſuit encore que le libre arbitre, même avec la grace, ne peut pas aller juſqu'au point d'accomplir les commandemens.

Ce n'eſt pas d'un commandement en particulier ni de deux que je prétens parler, mais de la loi de Dieu, qu'on accompliſſe toute entiere pendant un eſpace de temps, ou juſqu'à la fin de ſa vie, ſans commettre de péché mortel.

Dans l'expoſition que nous avons faite de ce ſyſteme, nous en avons rapporté deux principes. Le prémier eſt que par les ſeules forces de la nature & avec le ſeul concours général, il n'y a point de précepte qu'on n'obſerve, point de bonne œuvre qu'on ne pratique, point de tentation qu'on ne ſurmonte. Le ſecond eſt qu'avec ce concours général, quand même on auroit la grace habituelle, on ne peut réuſſir à obſerver longtemps la loi de Dieu, ſans tomber dans quelque péché mortel.

Mais pourquoi ne pouvoir pas y réuſſir longtemps, comme on le peut quelque temps? Molina & Suarès répondent qu'il faut raiſonner de ceci comme des jeux de hazard, où l'on peut réuſſir quelquefois à amener un certain nombre, mais non pas toujours le même. Sur quoi Molina apporte ce principe d'Ariſtote, que quoi qu'il ſoit aiſé que certaines choſes arrivent en particulier, il eſt difficile qu'elles arrivent pluſieurs fois de la même maniere, & qu'à la longue cela devient impoſſible: *Ex repetitione vel acceſſione eorum quorum ſingula facile evenire poſſunt certo quodam modo, oriri majorem difficultatem, ut ſimul omnia eodem modo eveniant, tantumque eorumdem rerum numerum poſſe accipi, ut impoſſibile ſit eodem modo evenire.*

Ce principe de Molina le conduit plus loin qu'il ne penſe. Avec le libre arbitre, avec le concours, avec la grace habituelle, il eſt impoſſible de réuſſir à obſerver longtemps la loi de Dieu, ſelon Molina. Mais pourquoi cela ne ſeroit-il pas impoſſible avec la grace actuelle, puiſque, ſelon lui, cette grace eſt inefficace par elle même?

Prémierement, je ne voi pas que Molina puiſſe donner à cette grace actuelle un avantage qu'il refuſe à la grace habituelle. La grace habituelle donne certainement une facilité. La grace actuelle de Molina ne donne non plus qu'une facilité pour faire l'acte; car il n'y a point d'acte qu'on ne puiſſe faire ſans elle, quant à la ſubſtance.

Cette grace habituelle peut être fort conſidérable: ſuppoſons en une telle que l'avoit S. Paul; mettons d'un autre côté un homme avec une grace actuelle qui ſoit très foible: qui croira qu'une petite grace actuelle de cette nature fera que cet homme pourra réuſſir à obſerver longtemps la loi de Dieu ſans péché mortel; tandis que cette grande grace habituelle ne peut réuſſir à la faire obſerver longtemps par ce juſte ſi parfait?

Secondement, le principe de Molina ſe

Digitized by Google

fe variée parfaitement, meme avec cette grac* aôueUc inefficace par elle même. Car donnez, tant qu'il vous plaira, à la volonté des grâces de cette nature , il n'y a nul inconvénient, pofé ces grâces, qu'on fade une bonne oeuvre, ou un péché mortel; l'un & l'autreeft facile, l'un & l'autre arrive tous les jours. Je veux donc qu'avec cette grâce ilfoit facile que l'homme veuille conlêntir dans ce moment-ci , & qu'il obferve la loi de Dieu fans commettre de péché mortel; mais quoiqu'il foit facile qu'une chofê arrive, il eft difficile qu'elle arrive plu/îeurs fois tout de fuite de la même maniéré ; & l'on peut mettre tel efpace de temps , où cela foit impoffible. Ainfî quoiqu'un homme ait des grâces de cette nature , il efl difficile qu'il obfêrve la loi de Dieu longtemps avec ces grâces ; 8c on peut mettre un fi long efpace de temps cela foit impoffible. Dieu a beau augmenter le degré de ces grâces, la chofe ne changera pas; comme il a beau augmenter le degré des grâces habituelles, il efl toujoun de foi, félon Molina , qu'avec elles on ne perfévere pas longtemps fans péché mortel. Si fortes qn'on les fuppofe, ces grâces aéhielles, il prouvée par ie raifonnement. ^7 Ainfi Molina n'en eft pas quitte pour Chat. cet étal-ci. ïl fuit de fon fyftcme que dans l'état d'innocence, avec quelque grâce qu'on voudra y fuppofer , il ait été impoffible que lés Anges & le prémicr homme aient réuffi àobferver la foi de Dieu long-temps fans pécher mortellement. On pourroit même le dire de la fainre Vierge , malgré la grandeur des grâces que Dieu lui a communiquées , puifque ces grâces n'étoient point efficaces par elles mêmes. Il eft vrai qu'on peut 'répondre que Dieu, en faveur de la S. Vierge, a pu choifir toutes les circonftances dans lefquelles il a prévu que fon libre arbitre Vorrefpondroit ^ces grâces inefficaces , fans commettre aucun péché, ni mortel ni véniel, & c'eft ce que nous avons vu que Mohna que I enfeigne. Mais il eft vrai auffi que ce privil^ de la S. Vieige ne fer«t point une fuite de la grandeur des grâces que Dieu lui a accordées , mais feulement d'une Providence extérieure. Il eft vrai en fécond lieu que ce choix régulier & perpétuel de circonftances eft hors du cours ordinaire ; qu'il eft auffi miraculeux, en fuivant les principes de Molina , que fi eft toujours fans inconvénient qu'avec el- 1 Dieu choififfoit toutes les circonftances les il arrive qu'on falTe une bonne a£Hon pour faire que perpétuellement 8c penou un p^hé mortel ; le libre arbitre eft j dant toute fa vie un homme qui remueen équilibre pour l'un & pour l'autre. Par | roit des dés, rapportât toujours le même a^va^va a ^a I ^«««a * aa ^ a ■ . a 1

conféquent, quoiqu'il foit facile d'obferver quelque temps la loi de Dieu avec ces grâces, il eft difficile que la volonté ne fe raUentifTe& qu'elle l'tibfcrve longtemps; & l'on peut mettre tel efpace de temps où cela foit impoffible. Or remarquez que, félon le Congruif. me , Dieu dans les thréfors de la toutepuilTancc n'a point d'autres grâces à nous donner pour nous faire obferver librement fa loi, que de ces grâces inefficaces : qu'il n en a point donne d'autres à aucun jufte, ni dans aucun état. nombie ; que par conféquent ce choix n'a point dû être dans l'état ordinaire des Anges ou de l'homme innocent, non plus que dans le nôtre, à fuivre le cours ordinaire. Ainfi il s'enfuit de ce fyfteme que non feulement dans notre état, mais daiB l'état d'innocence, il eft impoffible^ fuivant le cours ordinaire , que l'homme as^ec tontes les grâces que Dieu voudra lui accorder, obferve longtemps fi loi fans tomber dâns quelque c^hé mortel. I Hhh Z A R.

Skt. VU P4«T.1I. 428 ARTICLE IV. Otuttritme cmfltpietice. et fjfitme ~iUfft la liberté de thom^. Qtupùemt ctmpifmmce. Qm'H impofe né~ c^é à Diem même. I. La Trémofim phyfi^iu Molina fuit le fil de (es principes » cela fe voit affez. . Molina enfei^ encore que c'eft cette fumaturalité qiu rend nos adlioos proportionnées au roiaume du cid. La même aélion qui ne le méritera pas « fi elle en cft d^uillée , le méritera fi tôt qu'elle en fera revêtue. Ainfi ce qu'il y a dans nos aâions de A. ft« Quoiqu'on ait déjà parlé de ce point ' proportionné â la fin fumaturelle , & par dans le Chapitre précédent, il faut conféquent de méritoire du roiaume du encore en dire un mot dans celuici > pour remarquer que ce n'efi pas la dodrine de la grâce efficace qui donne ancinte à la libené > (nais le fyfiemeoppo(é. Nous avons entendu Molina partager les cauiês de nos adions» & attribuer à la grâce > au concours > & au libre arbitre tes fondions différentes qu'il croit leur convenir. Quand une adion émane de ces trois caufes , elle émane du concours de Dieu comme de la caulê générale j du libre arbitre comme de la caufe particulière qui lui donne l'elpece & la détermination, c*eft-à-dire , qui fait qu'un ade eft ade de fiai plutôt qu'un ade différent; de la grâce enfin qui lui donne la furnaturalité. C'eft ce que Molina dilHngue foigneuciel , ne vient point de la volonté ; il vient d'une caufe différente, & d'une caufe qui agit néceffairement d'une nécetlité naturelle. Quelle breche à la volonté libre f Que peut-on lui enlever de plus précieux que ce qui fait un tel mérite i I I. La liberté de Dieu même n'eft point épargnée dans ce fyftemc. La créature y difpofe de Dieu auffi fouverainement que Dieu difpofe de la créature. Encore y a-t-il une diflérence; c'eff que Dieu difpofe de la créature en lui laiffant fa liberté; au lieu que la créature dilpofe de Dieu fans que la fienne foit confervée. Développons ceci. Afin qu'il arrive dans le monde une certaine déterminatioa femenr. Un ade, entant qu'il émane de de la volonté de Pierre, il faut oue Dieu la grâce, eft furnaturel 3c non pas libre; fâche que Pierre, s'il eft placé dans telle & entant qu'il émane du libre arbitre . ilj conjondure , formera cette déterminaeft libre & non pas furnaturel. Le libre tion , & il faut que Dieu veuille l'y plaarbitre agit & influe librement ; la grâce ! ccr. Voilà deux chofes. ^it fité ïit & influe néceffairement d'une nécefde nature. Membre 7. Pag. 5^5. tamen gratia iUa, quantum eft ex fe, agit NECESSITATE NATURÆ , 01 eà eft nUa libtrtM , oÜêu iUot ejjè ^idem faper~ natitrala, tjma ab eà grMià emmumtf mn ver» effi eà ratione tibrros:

contra ver» tofdtm afhu Uberos effè quia émanant a v»bà»tatt , tpue ad tôt foinit non inflnere, non ver» ejji ta ration jfi^ematnrales. En cela Dieu dilpofe (buverainemenr de h féconde ; il peut j^acer Pierre dans route autre conjondure que dans ceUe-ci ; il peut auflî le placer dans celle-ci ; il en eft le maiVe. Par là Dieu difpofe en un fens des adions de Pierre ; car Pierre ne fc déterminera à former tels ades de connoiffance 8c tek ades d'amour, qu'au cas que Dieu veuille le placer dans telle conjoadure. Maû. J
Digitized-by Google

prouvée par Mais la créature ï Ton tour ne difpofe pas moins (buveraincment des aâions de Dieu. Par la fcicnce moienne Dieu fait que Pierre dans celle conjonâure fera telle adlion , par exemple , un péché, parce qu'il plaie à Pierre de le faire : mais s'il plailbit à Pierre de faire une autre aâion , par éxemple , un aôe de vertu dans telle conjonâure. Dieu fauroit que Pierre feroit cet ade de venu. Ainfl Dieu auroit une connoilTance différence de celle qu'il a. Il dépend donc de Pierre de faire avoir à Dieu telle ou telle coanoilfance, & par conféquent il difpofe en fuuverain des ades de l'entendement de Dieu. Ecoutons les principes de Molina. Il enfeigne Difp. 49. P. zo8. que Dieu par la fcience moienne pâietre ce que le libre arbitre fera dans telle circondance où il voudra le créer , enfone que fi le libre arbitre eût fait autre chofe dans cene circondance, comme il le peut. Dieu l'auroic connu, & non ce qu'il connoit: PtnetTAt tjMid libcrum Arbitrium ert*tMTA , dAlÀ hjpothcfi qubd velu iïltéd mure tu hoc vel ilio trdtut rerum , cum hit vel illis circuuflAutiu , Ata Auxtliit, prt JtU iuumÀ libertAtt jtt fAÜmrMm, cum i Amen, fi vtlUt , pejfet comotere aüum , Ata fAtere oppofitum, cr fi effet id failurum, ta libéré peteft, Deut id ipjHtu profpkertt , non ver'o tptod re tpfo uh et fAcieudum effe profpicit. £t dans la Difp. ; a. il déclare qu'il ed au pouvoir de Pierre de ne pas pécher , que fi , comme il le peut , il ne l'eût pas fait , la prefcience du pédié de Pierre n'eût point été en Dieu. Cela pofé, comme Dieu, dans le défi fein que celles adions arrivent dans le monde , veut & fe détermine à placer Pierre dans telles conjondures plutôt que dans celles autres , de meme il pourra arriver que Pierre voudra & fe dctirmiacra à telles adions plutôt qu'à telles autres, uniquement. Clans le tel ade de le raijbnnement. 429 I connoiffance plutôt que tel autre foit en Chat. Dieu. jy ' Le Congruifme n’en demeure pas là. La vobntc & le decret de Dieu de placer Pierre dans telle conjondure n'ôte point à Pierre fa libené. Lorfque Dieu le détermine à y placer Pierre , lorfque Pierre s'y trouve efiêdivement placé , il lui ed toujours Lbre d’agir ou de ne pas agir. Les Congruides l’avouent , & en cela ils ont raifon. Mais la volonté de Pierre de fe déterminer à telle adion plutôt qu'à celle autre dans telle conjondure, impoCb à Dieu meme la ncceflicé d'avoir telle connoiffance plutôt que telle autre. Il n'ed pas libre à Dieu de ne pas connoitre ce qu’il plaît à la créature de déterminer. Si Dieu pouvoir ne pas connoître ce que veut faire Pierre dans cette conjonâure, &ce qu’il veut faire, je le fuppofe, exprès afin que Dieu ait telle connoiffânee plutôt que telle autre , il y auroic qudque

connoiffance qui manqueroit à Dieu ; & fon intelligence ne feroit plus ni auffi parfaite, ni auffi infiniment univerfcllc qu'elle doit l'ctre. Dieu n'ed donc pas libre à connoître ce qu'il ed libre à Pierre de déterminer. Pierre en fe déterminant librement dans telle conjondurc, détermine en maître quelles feront les connoifTanccs qui feront en Dieu. Il nécefiite Dieu meme à y conformer fon entendement : en un mut ( ce qu'on ne peut proférer fans horreur^ Pierre décide de Dieu. Rapportons les paroles de Molina pour judifier ce que nous prétendons , que , félon le Congruifme , il ed en la liberté de l'homme que Dieu ait telles ou telles connoi (Tances fur ce point, mais que cela n'ed pas en la liberté de Dieu. Rejpendeu- J* dum ffi eam hmUa rAtiom effe dtceadAm lir ber Am , lum ^nm Auteeedit eumtem libentm Atlam voImuiaiu divoiA: ttan etum quiu ta Hhh } f*~

430 La 7rémotion fhyfiiftte SecT. ptiejldie Dti non fiât pire fer eam fcitntiam dans telles circonftances où elle (êroit plaJf**- tdùtd epùtm rnpfii jciverit^ Dei^ eüceyt- céc. &prmi ces circonOanees Dieu choi» rAKT. 11. ^ ^ /l^/L -/Tl ..>-11— — .*11 1..: ik # •_ /r*r ' dnm , tteque etiam m eo Jiffr ejfe ruuitrdUm , epiéifi ita inuatA fit Deo, ut nom pettie~ rit Jctre opptfirmm ejm qmd per eam cofit celles qu'il lui pkît. Mais faifons une ruppofition: fuppofôns que Dieu donnât ce concours , fans connoîtrc à quelle efgnejcii. Si namtjiie libentm arhtriam créa- pece d'aôion les créatures le dcterminetnm admrMm ejftt a^fittim, M re verà po- roitnt , & qu'il le donnât fans aucun tejl , idtpfitm fciviffit per eandem fikn- choix de circonftances : fuppofons qu'en tiam, mn autem tjHod reipfa fcit. gjfcirfjDieu, il n'y eût aucun decret , aucune non efi magis irnnatnm Deo fcirt pet eam détermination particulière , aucune Profciemiam hanc parrem conrradtchomt or- jvidence; mais feulement qu'il donnât ce iiifrio creato pendentem , ejuam tppofitam. j concours indifférent toutes les fois que les Dicendam erge efi partim hahere comütio- créatures le détermineroient à le donner. nem fiientU natnra/is , qnatenui prroetét . Dans cette fuppofîtion > ces hommes ne aiimm lihernm voUmtatis divim, netjae iw | lailferoient pas d'aller leur train . les uns poteftate Dti fait abed pire , partim ha- ! le détermineroient à droit , les autres ï bere coaditienem fiiemia Idxra , tjoatenm [ gauche ; les uns au bien, les autres au C' l fit Mnitu potiiu partit tptàm alteriat, | mal ; les uns, après avoir pratiqué quelque t ex eo Mod libentm arbitrittm , ex i bonne aéhon,viendroientl mourir, emporhjpothefi 4}oàd crearetar ia tuto am tdtero ; tant avec eux le mérite d'une félicité éordote rerttm, effet pttiut fatheram wmm quam aliud ; titm mramvtt iadifferenter peffet fattre. A R T I C I, E- V. temelle , au moins naturelle , félon que nous l'avons rapporté; les autres , après a* voir fait beaucoup de crimes , mourroient auffi , aiant mérité des fupplices dans l'autre vie. Sixième conjetfoenee. Combien ce Jjfteme iméreffe U Providence, I. CI^ux qui voudroient combattre la grâce efficace à raifon de la douceur de la divine Providence qui leur paroîtroic bleflee , doivent penfër combien ; le Congruifme donne atteinte à la Provi- j dence même. Les principes que nous avons expliqués ailleurs, mettent ce point en évidence, mais il faut y ajouter encore deux réfléxions. , Ce concours de Dieu , qui eft la bafe du Congruifme , ne détermine point, il eft déterminé. Dieu fait ce qui en arri- | vera , pareeque par la fcience moienne il a prévu ce que voudroit faire la

volonté | 1 En un mot, fans Providence le genre humain fe gouvemeroit tout feul. ChaI cun y joueroit fon rôle , feroit le bien , feroit le mal,fe procureroit le bonheur & jle malheur. La Providence n’eft donc plus néceffaire, à fuivre les conféquences de ce fyftcme, & l'homme peut s’en paffer. I I. Par une raifon phyfique tirée de la prémiere compofition des corps durs, liquides &c. nous avons montre qu’il faut admettre dans le monde corporel , ce qu’il (èmble à Molina ne pouvoir arriver naturellement , favoir que dans des chofês entièrement ^les, il arrive une différence; par éxemple , que les parties de 1a matière étant toutes parfaitement égales en elles mêmes, les unes fe féparent des au\ D , rrri b‘; " -OOg

/ pmtvée par te raifomument. autres & fe brifent, tandis que les autres ^ pour ceci) a connu dans quel'e partie de Omi>. Difp. S7. p. ICO. ne s'en fdparent pas. Molina, dans le partage déjà cité, rapporte que dans un autre ouvrage il a voit décidé que , s'il arrivoit de la différence parmi ces chofes entièrement femblables, c'eft un événement qui arriveroit p» héuard. Dicebamus comuignttttr effioihu ilias ijfe Ua tV€ttturoS, UT TUI-ISSIiT CASUS. N'ert-on pas effraié, quand on entend rapporter le bazard pour caufede la dirterence de cenains événeraens ? Car il s'agit ici de ce qui ert hazard , non par rapport aux hommes , qui , félon le Ihle ordinaire , appellent hazard ce qui l'eft par rapport â eux , mais de ce qui ert hazard par rapport li Dieu. Non il ne faut point en être furpris. Mohna ne pouvoit faire autrement dans fon f)rfteme. S'il fe trouve des évenemens différens dans des chofes corporelles abfolumcnt femblables . quelle peut en être la caufe ? £rt-ce Dieu i Mais Dieu concourt indirteremment avec tqutes les parties de la matière : ce concours ert indéterminé dans toutes les caufês fécondés, félon Molina. Il n'ert donc point la cauié d'une détermination dirterente. la caufe, paréxemple, pourquoi telle partie de matière le rompt & k fépare de Fautre, & pourquoi Fautre toute femblable ne le fait pas. £rt-ce la matière qui en ert la caufe? Mais la matière ert parfaitement femblabledans toutes fes parties. Ainrt d'elle meme elle doit lé rompre & fe divilêr dans toutes , ou ne fe rompre ni ne le diviferdaïuaucune. Si elle fe rompt néanmoins dans une & non dans Fautre, comme cela arrive effedivement, quelle peut en être la caufe ? £t iî ce n'ert ni Dieu ni la créature, n'ert-on pas obligé de recoiv* nr au hazard? ' Qui ^Qudroit chicaner , répHquerok peut-être que Dieu de toute éternité par une Icience moicnne ^car il en faut une cette matière ^ale , fê feroit la rupture**^' dans tel moment & dans telle circon-^* ftance. Mais cette réponfe n'aboutit I rien.Car comment Dieu a-t-il connupar fa fcience moienne que cette rupture le feroit dan» telle partie plutôt que dans telle autre dans certaines circonrtances? Qiielle ert la caufe qu'il a vu devoir produire cette différence d'événement ? Ce n'ert ni lui même ni la créature; rerte donc le hazard, que Dieu par fa fcience a vu devoir en être la court. Or ce hazard doit s'étendre à tous les événemens corporeb. Car ils arrivent tous dans la matière; & toutes fes partie» font parfaitement femblables. Quelle horrible & étonnante conféquence Le hazard a part à tout ce qui fe fait dans le monde corporel: il faut que Dieu même, pour en connoftre les événemens futurs, confulte le hazard, & en tout il faut avoir recours à deux chofes, à

Dieu & au hazard. I I r. La liaifon entre les efprits & les corps ert trop grande , pour que cette conléquence ne s'étende point aurtî aux efprits. Dcm perfonnes^lement jurtes marchenr à côté l'une de l'autre dans un même chemin. La terre s'entr'ouvre par un tremblement , de maniéré qu'elle engloutit l'un,, ôcque Fautre échapc: celui qui meurt,, clt fauvé pour une éternité: celui qui furvit , rencontre pwu de temps après uneoccalïon dans laquelle il fuccombe au péché mortel , & périt éternellement.. Celui qui a été enlevé à cetre occafion,yauroitconfentideméme, & fc feroit perduQuelle différence n'a- pas fait cette more pre^ipitée dans l'une ae ces deux perlbnnesi Et quelle eft la prémiere caulè decette dirterepee i- rt Pon raifonne conféI q;ionA«t. V. Dioiiu-c .,4 -Ogk J

43> L*. Trimetim phyftqnt StcT. quemment aux prindpef que je réfute? i pour tous une grâce qu! dépend du libre ' JJ Le hazard. | arbitre de rhommc , foit pour lui erre *"■ ■ Si on s'imagine que la perfévérance fi-.donnée,foit pourctreefficace.l'ons'imanale confiée principalement dans cette 'ginequ'elledonne atteinte à la rédemption préftrvation & ce gouvernement extérieur i de Jefus-Chrift & à fa mort pour tous les des perfbnnes j,uftiAées> qui œvoitqu'on hommes. la foumet, cette perfévérance & avec die ( Nous avons vu comlnen il eft facile de notre falut , à ce qui d^>end du hazard diflîper ce reproche. Mais l'cft-il de mêen prémier reflbrt/ | me au fyfteme oppofé de fe laver de ceMolina au moins ne pourra fe difpenfer ' lui qu'on lui fait, d'attaquer le fondement de rcconnoître que le hazard contribue j même, & de donner de terribles atteintes autant, & Mut-étre plus quelquefois que à la néccflîté de la rédemption? Jefus-Chrift même, à la décilîon du falut ^ Sans répéter ce que nouMvons dit en des élus. C}ue fait Jefus-Chrift ? Il don- ; général qui a rapport à cette matière, vene à deux perfonnes , je le fuppofe, les I nons i quelque cWe de plus particulier, mêmes grâces. De ces deux perfonnes. Selon ce fyfteme, le péché originel ne l'un venant il nmurir eft lâuvé , l'autre | nous a point blelfés dans les avantages nafurvit & eft damné. | tureb ; on croit qu'ils font précifément Ce qui abr^ ou allon« notre vie eft | les mêmes qu'on croit qu'ils feroient une clmfe corptxtlle , dont par confé- ; dans l'état de pure nature , mêmes forquent» félon ces principes, le hazard dé- ces . même nature , même félicité, eide en prémiere mftaoep. . En conféquetKC de ce principe, les dé'Cetoeux pcribones.oot re^ dejefus-lênfcurs de ce fyfteme peuvent fuppofer Chrift précilêment les mêmes dons. Ce : deux en&ns , l'un créé dans cet «at de qui fait qu'avec ces dons l'une de ces per- ' pure nature & fans péché originel, l'auIbnnes arrive au falut , tandis que l'autre ^ tre crée dans l'état de nature tomb^ avec • n'y arrive pas , c'eft l'accident qui lui ôte j le péché orimnel : l'un & l'autre meurt la vje : & ce qui fait que cet accident ; avant que d'avoir atteint l'ulâge de raicorporel , dans une matière parfaitement é- i Ibn. gale dans toutes les parties , arrive dans l'u- Quand même il n'y auroit point de rêne de ces parties plutôt que dans l'autre, deraption par Jefus-Chrift , cet enfant, c'eft le hazard. La conléquence qui fuit . malgré le péché originel , ne lailTera pas de eft trop claire, mais trop aftireulê, pour de jouir dans l'éternité du même bonheur qu'il foit nécellàire de la tirer. 1 qu'on accorde à l'autre,

c’eft ce quenous aflure Molina dans les paroles que nous ARTICLE VI. ' en avons rapportées. Et Molina railbnnc conféquemment : car s’il a raifon de croiSefiiewe confiepuMce. Ctmhen u 0€mi re qu’avec le péché originel les avantages dont» Mieinte k U ntceffitt Je U naturels font les mêmes qu’il les croit rüemfiiem Je Jefiu~Chrift. dans l’état de pure nature , il faut que . le bonheur éternel Ibit aullî le même. !• Cet enfant mort avec le péché.oiwnel jouira donc dans l’éternité du même tonPArce qu’en (butenant la grâce efficace heur qu^r^ardeèTaurre: & comment par elle même, on neditpas qu’il y ^ de Jefus-Chrift lui ferôiteUe DigiîL by C-î Ogle

Sect. VII. Part. II.

quemment aux principes que je réfute? Le hazard.

Si on s'imagine que la perſévérance finale conſiſte principalement dans cette préſervation & ce gouvernement extérieur des perſonnes juſtifiées, qui ne voit qu'on la ſoumet, cette perſévérance & avec elle notre ſalut, à ce qui dépend du hazard en prémier reſſort?

Molina au moins ne pourra ſe diſpenſer de reconnoître que le hazard contribue autant, & peut-être plus quelquefois que Jeſus-Chriſt même, à la déciſion du ſalut des élus. Que fait Jeſus-Chriſt? Il donne à deux perſonnes, je le ſuppoſe, les mêmes graces. De ces deux perſonnes, l'un venant à mourir eſt ſauvé, l'autre ſurvit & eſt damné.

Ce qui abrege ou allonge notre vie eſt une choſe corporelle, dont par conſéquent, ſelon ces principes, le hazard décide en prémiere inſtance.

Ces deux perſonnes ont reçû de Jeſus-Chriſt préciſément les mêmes dons. Ce qui fait qu'avec ces dons l'une de ces perſonnes arrive au ſalut, tandis que l'autre n'y arrive pas, c'eſt l'accident qui lui ôte la vie; & ce qui fait que cet accident corporel, dans une matiere parfaitement égale dans toutes ſes parties, arrive dans l'une de ces parties plutôt que dans l'autre, c'eſt le hazard. La conſéquence qui ſuit de là eſt trop claire, mais trop affreuſe, pour qu'il ſoit néceſſaire de la tirer.

## ARTICLE VI.

*Septieme conſéquence. Combien ce ſyſteme donne atteinte à la néceſſité de la rédemption de Jeſus-Chriſt.*

### I.

PArce qu'en ſoutenant la grace efficace par elle même, on ne dit pas qu'il y a pour tous une grace qui dépend du libre arbitre de l'homme, ſoit pour lui être donnée, ſoit pour être efficace, l'on s'imagine qu'elle donne atteinte à la rédemption de Jeſus-Chriſt & à ſa mort pour tous les hommes.

Nous avons vu combien il eſt facile de diſſiper ce reproche. Mais l'eſt-il de même au ſyſteme oppoſé de ſe laver de celui qu'on lui fait, d'attaquer le fondement même, & de donner de terribles atteintes à la néceſſité de la rédemption?

Sans répéter ce que nous avons dit en général qui a rapport à cette matiere, venons à quelque choſe de plus particulier.

Selon ce ſyſteme, le péché originel ne nous a point bleſſés dans les avantages naturels: on croit qu'ils ſont préciſément les mêmes qu'on croit qu'ils ſeroient dans l'état de pure nature, mêmes forces, même nature, même félicité.

En conſéquence de ce principe, les défenſeurs de ce ſyſteme peuvent ſuppoſer deux enfans, l'un créé dans cet état de pure nature & ſans péché originel, l'autre créé dans l'état de nature tombée avec le péché originel: l'un & l'autre meurt avant que d'avoir atteint l'uſage de raiſon.

Quand même il n'y auroit point de rédemption par Jeſus-Chriſt, cet enfant, malgré le péché originel, ne laiſſera pas de jouir dans l'éternité du même bonheur qu'on accorde à l'autre, c'eſt ce que nous aſſure Molina dans les paroles que nous en avons rapportées. Et Molina raiſonne conſéquemment: car s'il a raiſon de croire qu'avec le péché originel les avantages naturels ſont les mêmes qu'il les croit dans l'état de pure nature, il faut que le bonheur éternel ſoit auſſi le même.

Cet enfant mort avec le péché originel jouira donc dans l'éternité du même bonheur qu'il accorde à l'autre: & comment la rédemption de Jeſus-Chriſt lui ſeroit-elle

Digitized by Google

prouvée tar U raifomument. elle n&elTaire f Comment feroit-eile ra^ceflaire à caufe du p^ché originel , puif-' 3ue» malgré le pArlié» cet enfant polTec le meme bonheur que l'autre qui n'a point de péché i Elle lui eft néceflaire, repondra-t-on, parce que fi Jcfus-Chrift étoit venu le pu^er du péché , il auroit pofTédé ce Donneur qui étoit defiiné à l'homme créé dans l'état d'innocence. Je vous entcns : c'eft-à-dirc , que cet enfant auroit été plus heureux qu'il ne l'eft. Car cette deAination à une plus haute félicité ne le rend point malheureux, quand meme il ne la pofTede pas. Elle n'a garde de le rendre malheureux , puifque , félon ce fyfieme, ce n'eft qu'une volonté arbitraire de Dieu qui fait cette deAination : vo*433 I r. Quelque étrange que foit cette doéfrinc, ce n'eA pas là encore qu'elle en demeure. A fuivre ces principes , il n'étoit pas néceffaire, aux adultes meme, que Dieu envoiât un Rédempteur : que disje, qu'il l'envoiât : après même qu'il l'a envoié,fans le Rédempteur , ils arriveront au bonheur étemd. Cette conféquence paroitroit incroiable, fi elle n'étoit déinontrée. Un enfant mort avant l'ufage de raifoneA arrivé, malgré le péché originel, à une vie éternellement heureufe: en voici.un autre qui atteint l'ufâge de raifon : dès la prémiere aurore , dès qu'il commence à être capable de péché mortel , cet enfant par les CUAP. III. Aar.lr. lonté par conféquent qui ne met rien dans | feules forces de la nature connoA Dieu, le fond de fbn être. Or fon être étant le ; efpere en lui, l'aime par delTus toutes chomême que celui de l'enfant créé dans l'é-jlès, réfiAe aux plus horribles tentations. rat de pure nature, l'on a raifon de con' clurre qu'il eA auffi heureux que lui. Il efi donc heureux, & il l'eA autant qu'il mettent d'en faire un martyr: il faut que Molina & Suarès lui donnent ce privilège ; fi vous le voulez meme , ils vous perle doit être par la deftination naturelle, 'cela dure peu de temps; mais je me conOr voiez à quoi vous léduifez le befoin tente de celui qu'ik voudront m'accorque cet enfant a de Jêfus-Chrifi ; à lui der; le temps expiré , ce jeuiK adulte donner quelque furcroit de bonheur Le Sauveur n'eA plus pour lui un SaucelTe de vivre. Si l'enfant mort avec le péché originel veur qui le délivre de la perte générale: poflêde le bonheur étemel de l'état de pule Médiateur n'eA plus pour lui un Mé- re nature, que fêra-ce de cet adulte qui a diateur qui fe mette entre lui & Dieu, tant mérité ? Sans doute qu'on lui donpour arrêter les vengeances terribles d'une nera dans cette félicité étemelle un rang majeAé offènfée •. le Rédempteur n'eA des plus élevés. Il y parvient par les fbrplus un Rédempteur qui brile les puif- ces de fa nature '

" ' ' ' " ■“ où eA donc le befoin Aires de fon ame par fes propres bleAu res, qui par fes douleurs prenne fur lui celles qu’il devoir fouffrir . & par (à mort enfin le préferve de la mort éternelle. Ttm. II. lances de fon ennemi, & le délivre de fa qu’il a d’un Sauveur I captivité , qui efface par fon fang l’airêt' Suppofé même que Dieu par fa miféride là condamnation, qui guérilTe les blef-i corde ait bien voulu nous Taccorder, ce "" Sauveur, il fe paflêra de lui , & fe rendra heureux fans fon fecours. Et qui m’empêche de fuppoAr qu’aftuellemenc il y a un nombre d’adultes qui le font ainfi ? Il feroit incroiable qu’il n’y en eût pas quelqu’un ; car il (croit incroiable que d’un nombre d’enfans qui mènent immédiateI i i ment Digitized 8y '

La Trénution phyfiqae âacUement t) y ait une fÆc«^ Aerflelk» dilHnguÀ de la mon étemelle St du roiaume du ciel que pofTéderont ceux qui auront été fanâiiîœ en Jefus*ChnlVe comment ofe-t-on l'admettre > après ce que les faims Peres ont enfëigné fur ce poim dans la difpute avec les Pdagiens? Pourfuivons. III. • Si Dieu avoir refulé de 4?+ ment après avoir atteint l'ufage de railbn , JJ & qui tous font en équilibre pour le bien '& le mal> lêlon leCon^ruifiiie. il n'y en eût p>as quelqu'un qui eut fait un bon ulâge de fa libené , & que tous en euilênt fait un mauvais; comme il ferok incroiable qu'aiant jette pluiîeurs fois un dé , il fe fût toujours tourné fur te même côté. Cet adulte iê pallèra donc du Sau> veut, & fans lui arrivera è une félické éter- 1 nelle. Il cft vrai que de peur que cela nous envoier fon Fils , voiom ce qui en B'arrive > Molina audi bien que Suarès | iêroit arrivé , Iblon le fyileme de Mo* veulent que le Pere étemel «en vertu d'un i lina. paâe dut avec TcfuS'Chrift > lui donne Ou nous aurions éré obligés è quelque für le champ la grâce qui s'unifTe à fes , chofe de furnatureU ou nous n'y aurion» bonnes œuvres natuitUes. Mais au fond j pas été obimés. Si nous y avions été obliil s'en pafTcroit bien, de cette grâce: fans ! ^ il eût fallu que Dieu eût établi, feclle il porviendroit à une étemelle félicité; I Ion les principes de Molina , quelque & il paroît que ce pacte établi entre Je- ; moien fumatutcl que nous eulTions ohieftis-Chrift & le Pere étemel , eft autant ' nu en ufant de notre libre arbitre. Car nécelTaire (je frémis en rapportant une ' fans cela avec les feules forces de la nature telle conféquence) qu'il efl , dis-je, au- nous n'aurions point été en équilibre pour tant néceflaire è fefus-Chrift même qu'il * ce précepte fiimaturel ; quelque chofe Teft \ cet adulte. Car s'il n'y a voit point I nous auroit manqué; il eût fallu ajouter de pafte pour donner la grâce à cet adul- ; à la balance pour la mettre en état. Que te, l'aduhe y perdioit à la vérité , mais i H nous n'avions point été en équilibre, il ne perdroit qu'un furcroJt de bonheur, I nous n'aurions point été libres ni coupapuifque fans grâce il polTéderoit un bon- bles en manquant è l'accompli (Tement de neur étemel : mais Jenis-Chrift y perdroit ce devoir. Si donc dans cet état nous aauffi ; il perdroit un adulte qui auroit eu vions été obligés è quelque chofe de furaffex d'induftrie pour s'épargner le befoin naturel, il eût fallu que Dieu eût établi de & rédemption , & ne point s'aflujettir cjuelque fecoun fumaturel qu'il eût déau même ordre & au même empire que pendu de l'ufagede notre libre arbitred'aJefiis-Chrift éxerce fur les autres hommes, en

un moc qui feroit aiVivé fans JefusChrift à une félicité étemelle. Mais fi l'on rejette , comme l'a fait avec tant de force le Clergé de France, la füppofition de ce paéfc chimérique , il faut donc convenirqu'en fuivantees prinvoir, & de rendre efficace r par conféquent, il eût fallu que nous euffions été comme nous Ibmmes , (êion Molina, pofé l'avenement de Jefus-Chri/1. D'bù il' s'enfuit que, cela polé, nous aurions dû fans Jefus-Chrifi , être précifément dans le meme état où nous a mis Jefus— cipes, aéhicllemcnt il y a des adultes qui ; Chrift. éns Jefus-Chrift pofTedent , auffi bien que I Si nous n'euffions été obligés è rien de les enfans morts fans barème, une étemelle fumaturel , félon les principes de Molina: Jgicité. & de Suarès , il faut dire que nous euPNLùs commetlt ofe-t-on admettre qu'a-j fions été précifément comme ils difent quefetoir Digitized C

trouvée par fcfoit un homme de l'érat de pure nature; des obligations fembkbles , des forces fembUbles , une rdcompenfe femblable. Car, pour le péché originel «il ne diminue point nos forces; & nous avons vu que, félon Molina , il ne met point d'obftaole à la félicité de cet état. Cela étant , l'homme auroit-il fort grand fujet de gémir, de fe croire malheureux, de foupirer après là délivrance, s'il étoit réduit ï l'état où l'on aoit que naturellement il devroit être? J'avoue qu'étant comme nous fommes, nous ne pouvons pas , lêlon Molina , vivre long-temps fans commettre des péchés mortels. Mais Molina prononce la même fcntence fur l'état de nature pure. L'homme dans notre état n'auroit donc pas plus befoin du Rédempteur pour l'ac complilTement de fes devoin, qu'il l'auroit dans l'état de nature pure; & comme Molina croit qu'alors il n'en auroit pas eu befoin, il faut donc qu'il avoue qu'il n'en auroit pas befoin dans celui-ci. Que la multitude effroiable des péchés que nous voions commettre aux hommes ■ depuis le commencement du monde, que leur aveuglement , leur endurcilTement, leurs exc& ne nous perfuadent pas qu'il y a un péché originel qui en efl la fource, & pour lequel les hommes ont befoin d'un Sauveur pour pratiquer la venu & éviter le crime : félon les principes de Molina & deSuarèsion en auroit vu tout autant dans un état où il n'y auroit point eu de péché originel , ni de befoin de la grâce du Rédempteur. Saint Paul reprcfonte aux Romains ce débordament 'de crimes qui fe voioit fi fenfiblement parmi les Paiens, & parmi qeux même d'entre les Paiens qui par une •vaine montre de fagelTe tenoient en apparence un ranc plus diAingué. Il repréfente enfuitc fes prévaâcanons fi con udé/e raiformement.' 435^ râbles que l'on voioit parmi les Juifs. IlCwAr. Art. VI ne fe contente pas de prouver par l'expé- ***• rience ce déréglement fi général ; il montre par les livres faints, que tous fê font détournés de leurs voies, qu'il n'y a ps un (cul homme qui falTe le bien, qu'il n'y en a pas un feul. Et de cet état déplorable du genre humain, ceque prétend en tirer S. Paul , c'eft que nous avons befoin de la grâce de Jefus-Chrift , Ormes enim pecCrtverum (ÿ egent gloria Deii jufiijkitti grnns per ffrruUm ip/itu per redempthnem rpet eji tu Chri/io JtJh dre. ^ Mais cette preuve fi lumîneufe & fi (ënfible: cette preuve fondée d'une part fur l'expérience , & par cet endroit à la portée des Gentils; fondée de l'autre fur les fainres Ecritures, & pr cet endroit I la portée des Juifs ; cette preuve qui ôte le voile fur cette queftion , qui avoit été un myftere pour tous les Philolbphes , favoir pourquoi il y a tant de

corruption dans le genre humain : cette preuve qui en nons conduifant d'un côté au péchédu prémier Pere, & de l'autre au befoin de la réparation par [efus-Chrift, nous fait voir le Chriftianifme dans une telle fplendeur: cette preuve, dis- je , cft anântie par l'opinion de Molina & de Suarès. Selon leursjfrincipes , il faudroit répondre H ce grana Apôtre qu'il doit reconnoître qu'il y auroit eu autant de prévarications dans un état où il n'y auroit eu ni péché originel , ni befoin d'un Rédempteur qui nous aidlt à éviter le péché & à pratiquer la vertu ; qu'il ne pourroit refulèr de le reconnoître, fans détruire ce qu'on doit tenir couchant les forces de notre libre arbitre ; que c'eft li la bafe de tout ce qu'il faut établir , pour accorder la grâce avec la fiberté ; que par conféquent* Torfqu'il prouve par cette voie le befoin de b grâce du Rédempteur, fa preuve eft faufle, mal concluante, & capable de renverfer toutes les idées. 1 lii i IV. Mais Digitizp^

4^(5 'La 7rétnotion phy(ïque Sect. non qui n’a formé , après tout , qu’un fi ^ petit nombre d’élus? fcqui eft encore fort étonnant, Ces élus, je le veux, font élevés, dans c’eft qu’abfolument parlant , il pourroit ar- l’éternité, bien au deflTus de ce qu’ib l’auriver quedans l’état où nous femmes avec roient été , fi Dieu n’avoit point cornle péché originel , aucun homme du mon- muniqué fes grâces par fon Médiateur, de ne commît pendant toute fa vie ni pé- Mais, en récompenfê, ces élus n’auroient ché mortel ni péché véniel , quoique Dieu point été , comme ils font, en fi petit n’eût donné au genre humain aucune gra- nombre ; il n’y auroit point eu en eux , ce, & qu’il ne lui eût point envoié un Li- comme il y a, tant de ptehés véniels : & bérateur. croit-on que de fauver le monde entier; Molina nousaflùre, comme nous ve- le faire arriver à une vie éternellement heu* nons de le voir, que dans le coun ordi- reufè fans qu’aucun homme périflê; emnaire cela eft impolTible : mais cela feroit pêcher tant de raillions de péchés , foit fort poflTible, fi Dieu voubit, comme il morteb foit veniels, ne foit pas un avanie peut , choifir précifément les circon- tage qui doive être mis en balance avec ftances où il voit que nous ne commet- une élévation plus confidérabled’un fi pétri o ns aucun péché, nimortel ni véniel, & tit nombre de prédeftinés/ nous placer «uns ces circonftances. Cela II fautd’ailleurscompenferceplnsgrand eft fi poflible que c’eft par cette voie, fe- bonheur & cette gloire plus diftinguée bn Molina , que la fainte Vierge a été qui nous eft préparée en Jefus-Chrift , préfervée de tout péché. S’il faut pour avec les plus grands fupplices que nous cela un miracb, ce n’eft pas un miracle à (bufïrirons, fi nous ne profitons pas de ce beaucoup près fi élevé que celui de l’u- plushautd^éd’élévationenJefus-Chrift. nion hypedutique, & ceux qui l’ont pré- Car, febn ces principes, le péché origicédée & fui vie. nel, bien loin de nous expofer aux fupSi donc il avoit plû à Dieu de placer plices, n'empêche pas la fiflicité naturelle, tous les enfans d’Aclam dans les circon- A l’égard des pjéchés aéhiels ; comme il * ftances où il a vu que, par leur libre arbi- y auroit eu une récompenfe pour Ifes bontre avec le (êul concours général ÿ fans au- nés aéfbns qui auroit été d’un ordre infécune grâce , ils ne commettraient aucun rieur, fi Jefus-Chrift n’étoit point venu; . péché, même véniel , certainement on aulltla punitbn des mauvaifes auroit dft auroit vu tous les hommes du monde vi- être moins confidérable, à fuivre l’analo vre, malgré le péché originel, dans la plus gie de ces principes. Ainfi comme la éxaéle & la plus parfaite vertu ; & cela

rédemption de Jefus-Chrift nous ouvre fans la moindre grâce , fans rédemption , la porte à une plus gnnde félicité , elle ûns médiateur. nous l'ouvriroit auUi à de plus terribles Cette conduite de Dieu purement ex- fupplices ; & en nous élevant plus haut térieure, avec laquelle le libre arbitre des que nous ne l'aurions été, s'il n'y avoit hommes auroit fait «le la terre une terre point eu de Rédempteur, elle ftroitque de bénédiéiion , ou plutôt un temple par une telle deftinatibn, fi nous efpérions éxemt de toute boillure & une efpece de gagner davant^e, nous courrbns rifique ^ paradis terreftre, cette conduite, dis-je, de perdre beaucoup plus; • ne paroîtroit-elle pas l'emptxter, pour le Enfin les réprouvés , dont le nombre * foccès, fur ce grand appareil de iracmp- eft fi grand, devroient «Icfirer que Dieu eût

Digifized by Gooj^U

SECT. VII. PART. II.

I V.

Mais ce qui eſt encore fort étonnant, c'eſt qu'abſolument parlant, il pourroit arriver que dans l'état où nous ſommes avec le péché originel, aucun homme du monde ne commît pendant toute ſa vie ni péché mortel ni péché véniel, quoique Dieu n'eût donné au genre humain aucune grace, & qu'il ne lui eût point envoié un Libérateur.

Molina nous aſſure, comme nous venons de le voir, que dans le cours ordinaire cela eſt impoſſible: mais cela ſeroit fort poſſible, ſi Dieu vouloit, comme il le peut, choiſir préciſément les circonſtances où il voit que nous ne commettrions aucun péché, ni mortel ni véniel, & nous placer dans ces circonſtances. Cela eſt ſi poſſible que c'eſt par cette voie, ſelon Molina, que la ſainte Vierge a été préſervée de tout péché. S'il faut pour cela un miracle, ce n'eſt pas un miracle à beaucoup près ſi élevé que celui de l'union hypoſtatique, & ceux qui l'ont précédée & ſuivie.

Si donc il avoit plû à Dieu de placer tous les enfans d'Adam dans les circonſtances où il a vu que, par leur libre arbitre avec le ſeul concours général & ſans aucune grace, ils ne commettroient aucun péché, même véniel, certainement on auroit vu tous les hommes du monde vivre, malgré le péché originel, dans la plus éxacte & la plus parfaite vertu; & cela ſans la moindre grace, ſans rédemption, ſans médiateur.

Cette conduite de Dieu purement extérieure, avec laquelle le libre arbitre des hommes auroit fait de la terre une terre de bénédiction, ou plutôt un temple éxemt de toute ſouillure & une eſpece de paradis terreſtre, cette conduite, dis-je, ne paroîtroit-elle pas l'emporter, pour le ſuccès, ſur ce grand appareil de rédemption qui n'a formé, après tout, qu'un ſi petit nombre d'élus?

Ces élus, je le veux, ſont élevés, dans l'éternité, bien au deſſus de ce qu'ils l'auroient été, ſi Dieu n'avoit point communiqué ſes graces par ſon Médiateur.

Mais, en récompenſe, ces élus n'auroient point été, comme ils ſont, en ſi petit nombre; il n'y auroit point eu en eux, comme il y a, tant de péchés véniels: & croit-on que de ſauver le monde entier; le faire arriver à une vie éternellement heureuſe ſans qu'aucun homme périſſe; empêcher tant de millions de péchés, ſoit mortels ſoit veniels, ne ſoit pas un avantage qui doive être mis en balance avec une élévation plus conſidérable d'un ſi petit nombre de prédeſtinés?

Il faut d'ailleurs compenſer ce plus grand bonheur & cette gloire plus diſtinguée qui nous eſt préparée en Jeſus-Chriſt, avec les plus grands ſupplices que nous ſouffrirons, ſi nous ne profitons pas de ce plus haut degré d'élévation en Jeſus-Chriſt. Car, ſelon ces principes, le péché originel, bien loin de nous expoſer aux ſupplices, n'empêche pas la félicité naturelle. A l'égard des péchés actuels; comme il y auroit eu une récompenſe pour les bonnes actions qui auroit été d'un ordre inférieur, ſi Jeſus-Chriſt n'étoit point venu; auſſi la punition des mauvaiſes auroit dû être moins conſidérable, à ſuivre l'analogie de ces principes. Ainſi comme la rédemption de Jeſus-Chriſt nous ouvre la porte à une plus grande félicité, elle nous l'ouvriroit auſſi à de plus terribles ſupplices; & en nous élevant plus haut que nous ne l'aurions été, s'il n'y avoit point eu de Rédempteur, elle feroit que par une telle deſtination, ſi nous eſpérions gagner davantage, nous courrions riſque de perdre beaucoup plus.

Enfin les réprouvés, dont le nombre eſt ſi grand, devroient deſirer que Dieu eût

Digitized by Google

prouvée par U raisonnement. 437 etJt lai¥i? faire le libre arbitre, en le pla- cet homme k fauvcroit: il a vu que luiCmi.. çant feulement dans les circonftances où ' donnant la même grâce, il y confentiroit, de lui même il devoit bien faire, plutôt 1 & feroit une adion furnaturelle dans tel ■ moment , & qu'il y refifteroit dans un autre : il a vu même que fans grâce il feroit toutes fortes de bonnes oeuvres naturelles , & furmonteroit toutes fortes de tentations dans certaines conjonftures . & qu'il ne le feroit pas dans d'autres. Ces circonftances, où ileftpofltble que Dieu place un homme , font innombraque de lui donner tant de grâces, tant de lecours, par le Médiateur, en le plaçant dans des circonftances où il devoit en profiter aulfi peu qu'il a fait. ARTICLE VIL Haitiemt (onjtqutnce. Combien ce fifleme eft ofpoje À ce tjue nom nffrend l'Ecri- | blés Sc infinies; & il a fallu que Dieu ait inre, que Dieu veut /uuver tous Us , choifi. , Lmut.s I ^ " choix eft bien étrange , félon le Neuvtemt' coufiqueuce. Qu'il efl exiré- Congruifme. Dieu voit que plaçant cet memeut defnumtugeux 4 U gruce fuf- homme dans telles circonftances, il fera fiptute, Dixième coujequeuce. Qu'il donne MteinU jt^ke divine. le bien dans ce moment-ci ; & il veut le placer juftement dans les circonftam.es où il tom^ra dans le crime le plus horrible. Demiere confiquence. Qutl efl dune du- Dieu voit la même chofe pour le fécond reie' qu'on ne peut foutenir. I. moment ; & fait encore le même choix. Enfin Dieu en voit autant dans tous les momens jufqu'à la fin de fa vie; & dans tous les momens, il fe donne bien de garde de prendre une conjonâure favorable: rhites ces conféquences coulent de la même fource. I homme tombera Prenons un Réprouvé, & votons com- ' dans les plus affreux excès , qu'il veut ment, félon le Congruifme . Dieu s'eft le pUcer. comporté à fon ^ard. Par la fcience | S'il veut lui donner la grâce , il évite moienne il a connu ce que le libre arbitre ' de la donner dans la circonftance ou cet voudroit faire dans toutes les circonftan- j homme en profiteroit; c'eft prcciféirient ces où il feroit placé Parmi ces circon- ; dans celle où il en abuftra , qu'il fe déterftances, il en a vu plufieurs dans lefquel- i mine è la lui donner, les l'homme fe détermineroit au mal ; il \ aue ce fyfteme qui s'élève fi hauteen a connu aufli plufieurs dans lefquelks ment contre la dodrine de la prémorion» il fe détermineroit au bien. Qu'il en ait . fous prétexte de fa dureté, vienne ici fe vu de ce dernier genre , c'eft ce qu'aucun ! mettre en parallèle avec elle. Congruifte ne conteftera ; car fi Dieu ne ' j'avoue que, félon ce dernier fentiment, voioit aucune circonftance pofTible dans Dieu n

a pas voulu donner è ce reprouvé laquelle le libre arbitre d’un homme fc la pi^étermination qui l’auroit fauvé: déterminât au bien pendant tout le cours , mais il ne la lui devoit pas; &, fans cette «fe fa vie, il feroit impoflible à Dieu mê- 1 prédetermination, il n’eft pas vrasde dire me , fcfon fa puiffance abfolue, de faire , que ce réprouvé fc fût fauvé , ou qu’il que cet homme méritât la vie éternelle, jeût fait le moindre bien. Dieu donc a vu des circonftances où j Mais , félon le Congruifrae , Dieu » lii } «iê~

Digitizec|,by ^oogle k

■SiCT. VII. ip4BT.lI 4|S •< L* Vrêmotion phyfiq» a^ermin^ lefortde ce répwuv^, en vou- ' lant le pbcer dans une circondance où il (ê damneroit ; &,fanscene détermination de Dieu, peut-être feroit-il arrivé à une félicité étemeMe. Pour mieux comprendre ceci , jettons les yeux fur la grande & importante différence qu'il y a entre le Thomifroe & le Conçi- uiime. Le fecoursThomillique e(^ 4)rédeterminant; &.fans ce fêcours,iIn'y a dans l'homme aucune déterminarion : au contraire le concours des Cot^ruiAes eA indifférent; & c'eA le libre arbitrequi k détermine. Il eA vrai que Dieu de toute éternité aiant connu ce i quoi fê décermineroit le libre arbitre dans toutes fortes de circonAances. a réfbla de le placer dans. certaines, 8e que par là il a déterminé lui même quelles feroient les déterminations du libre arbitre qui airiveroient dans k monde. ' Mais fuppofons un moment que Dieu n'ait lien dkerminé fur ce réprouvé; fupde Dieu, nboroh fait 8ieun bien, jamais il ne lëroit arrivé à un étemel bonheur: & félon le Congruifme , iâns la déterminarion de Dieu, A auroit pu arriver que cet homme y fût parvenu. Cependant il fera damné , félon le Congruifme , Dieu aiant déterminé qu'il fercit placé juAement dans les circonAances où ildevoit périr. Qjai ferait aflèz infenfîbk pour ne pas être frappé d'une aufS épouventabk confequence.^' I I. Parlons maintenant des grâces inefficaces par elles mêmes, que ;e fuppofê que Dieu aura données à ce réprouvé. Selon le fentiment que nous avons établi , la grâce cA ou d'un degré allez confîdérable pour être fuivie infàilliblenient de fon effet, ou dfc ne l'eA pas. Si elle l'eA , elk eA efficace , & a la force par dk même de nous faire opérer une bonne aâion. Si elle ne l'eA pas, elle ne laiffe pofbns qu'il ait réfolu feulement de k fu- 1 pas de diminuer l'efièt au mouvement are naître dans le monde, & qu'il ait abandonné k choix des circonAances où il devoir être placé pendant tout k cours de fà vie. Dans la Aippofidon donc que cette détermination toute extérieure, & ce choix de drcoiiAances ne fût nullement ! âuel de la cupidité, en forte que l'aélion de péché eA moins violente qu'elle n'aurait été fans cda. C'eA un des avantages de la grâce fufBfante , qui a été expliqué en fon lieu. Mais, félon le Congruifme, c'eA touen Dieu , cet homme ne laiflèroit pas ' te autre choft. La grâce n'a pas de forde fé déterminer; il iroit fon train; 8e, ce I ce par elk même fur notre ame. Elle n'a que je n'ofé dire, mais audl ce que je ne ! pas de force par elk meme contre la cupuis taire, il ne lui envaudroitque mieux. I pidité, pour dirohiuer l'effet de fon imCar au lieu que Dieu l'a placé pendant! preflion.

tout k cours de fa vie préafément dans j Avec la plus grande grâce l’homme ne ks circonAances où il ne fera que pécher I laiffera pas de pécher ; 8e dans fon péché 8e ft perdre , peut-être fe feioit-il fâuvé ' il n'v aura pas la moindre diminution à dans M circonAances où il aurait prati4 1 canfe de cette grâce. Au contraire, cette qué la vmu , & fetoit arrivé à une fiSici- 1 grâce étant une fainte infpinrion 8e un té éteraelk. faint mouvement qui avertit l'homme de Par cette fuppiffitioa, qui ne voit une fon devoir , elk fera par rapport i lui, différence extreroe entre le Thomifme 8e comme la kâ Moffique & les exhortak Congruifme. Selon k Thomifîne, ;a- rions extérieures âtAent par rapport aux mais cet homnae.fjuB la prédéterminarion Jdfs. * Car Digitized oy Googl

Sect. VII. Part. II.

déterminé le ſort de ce réprouvé, en voulant le placer dans une circonſtance où il ſe damneroit; &, ſans cette détermination de Dieu, peut-être ſeroit-il arrivé à une félicité éternelle.

Pour mieux comprendre ceci, jettons les yeux ſur la grande & importante différence qu'il y a entre le Thomiſme & le Congruiſme. Le ſecours Thomiſtique eſt prédéterminant; &, ſans ce ſecours, il n'y a dans l'homme aucune détermination: au contraire le concours des Congruiſtes eſt indifférent; & c'eſt le libre arbitre qui le détermine. Il eſt vrai que Dieu de toute éternité aiant connu ce à quoi ſe détermineroit le libre arbitre dans toutes ſortes de circonſtances, a réſolu de le placer dans certaines, & que par là il a déterminé lui même quelles ſeroient les déterminations du libre arbitre qui arriveroient dans le monde.

Mais ſuppoſons un moment que Dieu n'ait rien déterminé ſur ce réprouvé; ſuppoſons qu'il ait réſolu ſeulement de le faire naître dans le monde, & qu'il ait abandonné le choix des circonſtances où il devoit être placé pendant tout le cours de ſa vie. Dans la ſuppoſition donc que cette détermination toute extérieure, & ce choix de circonſtances ne fût nullement en Dieu, cet homme ne laiſſeroit pas de ſe déterminer; il iroit ſon train; &, ce que je n'oſe dire, mais auſſi ce que je ne puis taire, il ne lui en vaudroit que mieux. Car au lieu que Dieu l'a placé pendant tout le cours de ſa vie préciſément dans les circonſtances où il ne ſera que pécher & ſe perdre, peut-être ſe ſeroit-il ſauvé dans des circonſtances où il auroit pratiqué la vertu, & ſeroit arrivé à une félicité éternelle.

Par cette ſuppoſition, qui ne voit une différence extreme entre le Thomiſme & le Congruiſme. Selon le Thomiſme, jamais cet homme, ſans la prédétermination de Dieu, n'auroit fait aucun bien, jamais il ne ſeroit arrivé à un éternel bonheur: & ſelon le Congruiſme, ſans la détermination de Dieu, il auroit pu arriver que cet homme y fût parvenu. Cependant il ſera damné, ſelon le Congruiſme, Dieu aiant déterminé qu'il ſeroit placé juſtement dans les circonſtances où il devoit périr. Qui ſeroit aſſez inſenſible pour ne pas être frappé d'une auſſi épouventable conſéquence?

## II.

Parlons maintenant des graces inefficaces par elles mêmes, que je ſuppoſe que Dieu aura données à ce réprouvé.

Selon le ſentiment que nous avons établi, la grace eſt ou d'un degré aſſez conſidérable pour être ſuivie infailliblement de ſon effet, ou elle ne l'eſt pas. Si elle l'eſt, elle eſt efficace, & a la force par elle même de nous faire opérer une bonne action. Si elle ne l'eſt pas, elle ne laiſſe pas de diminuer l'effet du mouvement actuel de la cupidité, enſorte que l'action de péché eſt moins violente qu'elle n'auroit été ſans cela. C'eſt un des avantages de la grace ſuffiſante, qui a été expliqué en ſon lieu.

Mais, ſelon le Congruiſme, c'eſt toute autre choſe. La grace n'a pas de force par elle même ſur notre ame. Elle n'a pas de force par elle même contre la cupidité, pour diminuer l'effet de ſon impreſſion.

Avec la plus grande grace l'homme ne laiſſera pas de pécher; & dans ſon péché il n'y aura pas la moindre diminution à cauſe de cette grace. Au contraire, cette grace étant une ſainte inſpiration & un ſaint mouvement qui avertit l'homme de ſon devoir, elle ſera par rapport à lui, comme la loi Moſaïque & les exhortations extérieures étoient par rapport aux Juifs.

Car

Digitized by Google

Car cette loi 8c ces exhortations montroicntà rhoinme ce qu'il devoit faire; ces grâces le montrent aufll : eUes n'avoient pas aflêz de force par elles memes . pour contrebalancer ou diminuer l'effort de la concupifcence; ces grâces ne l'ont point aufli : avec elles l'Itomme ne laiflbit pas de pocher , & il péchoit avec coonoiff. Auf. fance, & non par ignorance ; avec ces Homme réprouvé peche aufli, K^bi. *' U peche malgré la lumière & non par ignorance r avec cette loi il pouvoir, arriver que l'homme accomplît, félon le Congrujfme, toutes fortes de préceptes, quant à la fubftancc de l'aâe , 8c qu'il repouflàt toutes fortes de tentations pendant quelque temps , & qu'ainfî les péchés diminuaflent» au lieu d'augmenter; avec cette grâce de même ; imib les Juifs néanprmvée ptr k ràfomument. 439^ du péché { Pourquoi dira-t-on que c'eft Outr.. une tai de mort, qui a été abolie à caufe^^^jj. de (bntmpuiflance& de fon inutilité; & ne dira-t-o» pas que cette grâce eft une grâce de mort , qui fera réprouvée à caulê de fon tmpuifTance & de fon inutilité ? Après cela coavient-il à un fyfteme, qui confond teliemenc la grâce deJefus-Chriflr avec la loi de Moïlë, & qui préfente des idées fl defavantageufes à la grâce fuflifante, lui convienwl , dis-je faire fur ce même point un reproche<Vt défenfeurs de la grâce efficace '-reproche d'ailleurs (i peu fondé âc fl facile à détruire i III. Appliquons ceci à l'homme en queftionJ. On ne confit pas dans le Congruifme' comment Dieu l'aime , cet homme , ni moins la cupidité s'cfl aigrie i l'occaflon comment il veut fon falur. S'il le place du précepte , 8c s'eft accrue jufqu*âu dans quelques circonftances, c'eft uniquepoint d'en rompre les barrières ; dans ce ment dans celles où il doit s'abîmer , lui réprouvé la meme chofe arrive ; Dieu le qui fe fêroic procuré une félicité étemelle' place dans les circonflanoes, où bien loin par les feules forces de h nature - fl on nede rien diminuer de fbn ardeur pour le l'avoit pas placé ainfl. S'il lui donne des vice i caufe des faintes infpirations , il fc ' grâces fumaturellcs, c'eft précifémenr dan»; roidit contre elles avec plus de fureur, & ks conjonfturcs où il voit qu'il prendrai ces faints mouvemens n'ont pas la fores occaflon de d'augmenter fa cupidité ^ d'en rien rabattre. ! au lieu que slil ne l'avoit pas mis aans ces Cela étant , quelle eft la différence en-conjon&ures , il auroit rendu par fon li. trela loi 8c cette grâce fuffifante , par j bre arbitre ces grâces efficaces. Eft-celài rapport à l'effèt de l'une fur le Juif & de vouloir le fauverî Eft-ce l'aimer ? Traitlon.f. l'autre fur ce Réprouvé^ Pourquoi dira- teroit-on autrement un ennemi?' r-on que la loi

eft furvenue pour donner Pour le Thomifme il faut raifonner' lieu i l’abondance du péché; & pourquoi bien différemment.- Dieu ne fait que dut ne dira t-on pas aufli , félon ce fyfteme, bien à l’homme, & l’homme n’a de bien que cette grâce fuffifante eft furvenue à que ce que Dieu lui en communique.- On< ce malheureux pour donner lieu à l’abon- ne peut pas dire que, fi Dieu ne détermiJ, cor-i|. dance du péché f Pourquoi dira-t-on noit point ce qui le regarde, il auroit ac— que la loi produit lacolere; & ne dira-t- quis par fbn libre arbitre quelque biem on pas que la grâce fuffifante donnée â ce qu’il n’aura pas r fe trouvant placé dansRéprouvé produit aufli la colere ? Pour- certaines circonftances par le dccrer de quoi , dira-t-on que la loi eft la force du Dieu. Dans les aérions même criminelpéché s Be nejjira-fK)n pas que là grâce les,, foit qu’elles commencent, foir qu’ci— fléfifante donnée à cet hoinme eft la-ibrce- les augmenteor,. Dteume donne i i'hom— ' m« ■ Digitized l

44° Trémot'um ptyjiqne SfCT. me qiie ce qui eft un bien. ïl eA vrai ^ II donne pas tout bien ; mais il j ^ ' ^'n'y eA pas oblige. Il donne aux élus Ce n'eA pas un homme feul que je plus qu*il ne donne aux autres. Il y a veux produire ici , c'eA la multitude endifférens dons. tiere des réprouvé « ces r^ons immenOr puifque Dieu fait du bien à tous* ' Tes de la terre , qui font remplies d'hompuifqu'il a deAiné pour tous des moiens mes qui n'ont jamais connu ni aimé le généraux de falut , n'eA-il pas vilîble qu'il vrai Dieu. n'agit point à leur égard en ennemi de leur Que ces nations aient été abandonnées falut ; qu'au contraire il aime tous les j à leurs propres voies , qu'elles aient été & hommes , o^iqu'il y en ait qu'il aime qu'elles foient encore fans lumières , Ans d'un amour q|pal, &auxqueb il a vou- moeurs « en un mot fans Dieu dans ce lu donner dons plus diiHngués? monde « c'eA un fait A nocoAe qu'A n'a Mais dwB le Congruifrae > comment pas befoin de preuves. Dieu aime-t-A ce réprouvé ? Comment '■ Or fi nous voulons raifonner du libre veut-il le fauver? Il auroit pu arriver que arbitre» comme fait Molina, fur le pied ce réprouvé fût parvenu à lui bonheur I des événemens qui arrivent au hazard, A éternel» fi Dieun'avoit point déterminé ' faut reconnoitre qu'il n'eA pas naturel» les circonAances où A eA placé pendant 1 que parmi ces millions d'hommes qui ont toute fa vie. Dieu les détermine» & le | habité dès les prémiers temps l'Amérique» voilù perdu. Car jl faut fe repréfenter ^ la Tartarie » & d'autres parties du monDicu» félon ce fyAcme» comme choifif-|de» parmi ce nombre innombrabie de défaut exprès toutes les circonAances facheu- , terminations que leur libre arbitre a fbriês» ou il prévoit qu'il périra» & évitant ^ mées depuis le prémier moment de l'ulâde le placer dans aucune de celles où» par ge de leur railbn » jufqu'au dernier mofpo libre arbitre > il auroit acquis une fé- 1 ment de leur vie , il n'eA pas naturel » licité éternelle. Que ceci eA étraiwe» 8c ' dis-je » que le dé fc foit toujours tourné qui pourroit le rapporter fans faifilTenient du côté de la créature» & jamais du côté & fans fraieur? Si Dieu haïlToit cet hom- jde Dieu. £t toutesfois il n'eA que trop me» au lieu de l'aimer; fi bien loin de vrai » & l'expérience ne le montre que vouloir le fauver» A étoit l'ennemi de Ibn trop» qu'un Américain durant toute fa falut» le traiteroit'il autrement qu'A le vie» queplufieurs» que des nations entraîne» félon le Congruifme ? Car que tieres n'auront pas formé un feul aéle d'ipourroit-on lui faire de pire que ce qu'il mour de Dieu pendant des temps confifaut dire que Dieu fait dans ce fyAemel dérables. Un ennemi du

falut de cet homme voiant Car comment des hommes aimeroieotque par fon libre arbitre il pourroit arri- ils Dieu » qu'ils ne connoiflènt pas { ver qu'il parviendroit à une éternelle fé- Cela n'eA pas naturel, è fuivre les prinlicité» fi on le laillbit Aire . ne s'étudie- cipes de Molina. £t cependant nous le roit- il pas à le placer dans les circonAan- voions arriver» è confulter l'expérience, ces où il n'y parviendroit pas î C'eA ce Mais afin que cela foit arrivé» ilafalque Dieu fait » félon le Congruifme. lu » félon le Congruifme» que Dieu ait Qu'on nous explique après cela non Au- évité de placer tous ces hommes dans auIcment comment Dieu veut le falut de ce cune des circonAances » où ils auroient réprouvé» mais encore comment A le pu- reconnu le vrai Dieu aux caraâeres qui oit par des fupplices étemels. en

Digitize-d by Google

prouvée par le en Ibnt gravés dans le monde, où ils l'auroient aimé par les forces de leur nature : ila fallu au contraire que Dieu n'ait choifi précifément que des circonftances dif- | fwntcs. L'étrange cliofe qu'un choix de cette nature f Si Dieu avoit fuivi le cours ordinaire, il y auroit eu parmi ces hommes des aâes d'amour de Dieu formés ; & quelques-uns d'eux , ou peut-être un grand nombre, feroient arrives à une éternelle félicité: Dieu force la nature, pour déterminer que cela n'arrive pas. ' Que l'elprit humain eft foible , & que fes vues font courtes ! Parceoue nous trouvons de la difficulté dans un des points de la doéhine des faints Peres , nous inventons un nouveau lyfteme : & nous ne ; voions pas que la meme 'difficulté , qui n'étoit qu'apparente dans leur fenriment , | devient réelle & infurmontable dans la nouvelle opinion. Quelle leçon pour la ^ raifon humaine ! Qu'ell-elle en effet , fi elle manque à fuivre pas à pas une autori- ' té fainte , par laquelle la vérité fupreme nous ordonne de nous biffer conduire. Conclusion. j Puilque les objeélions allouées contre ' la grâce efficace & la prémotion combat- , tent le fyffeme oppofé , & non pas cette dodrinc ; puilque de ces objedions même naiffent des preuves fi confidcrables & fi décifives , que nous reffc-t-il finon de conclurre que de quelque coté que' l'on confidere cette grande & importante vérité , l'on trouve de nouveaux motifs de s'y attacher de plus en plus ? [ Sous quelque rapport que l'homme fe préfente à nous , il le montre toujours ! avec ce caraftere de dépendance ou de | foibleffe ; & foit qu'on envifage ce qu'il a, lbitH|u'on envifage ce qu'il n'a pas, on eft égàfenei* obligé de rcconnoître que c eft 1 être fliprâkfc qui par b force Tom, II. , i ratfomement. 44.1 & l'abondance de fa grâce remplit fes dé-Otar. fauts , & lui donne ce 'qu'il a de perfe-^*- „ dions. Si l'on regarde nos adions comme des êtres qui font à produire , il faut remonter au prémier principe de tous les êtres, qui fait que nous les produifbns; fi on les regarde comme des êtres déjà produits & fubfiftans , il faut remonter à l'auteur & au confervateur de toutes chofes, qui par une produdion continuée nous communique tout ce que nous avons d'être ; fi on les regarde comme les adions d'une caufê féconde, il faut remonter à la caufe prémiere , à laquelle ces caulcs font fubordonnées. Ces adions, entant que par elles nous accorapliflbns nos devoirs , la foi , l'cfpérance, la charité, l'adoration , la pricre, l'adion de grâce, la crainte, la vigibnee, l'humilité , notre conduite envers nous memes & envers les autres, dans le particulier dans le public, hors les fonctions Si dans le

minifterej nos adions, dis-je, par tous ces rapports nous découvrant ce que nous devons à Dieu , nous découvrent auffi que Dieu agit en nous par une opération prédéterminante. Auffi trouvons-nous cette grande vérité gravée dans ces reftes de l'image de Dieu, qui font demeurés apres le péché; rendue fenfible par cette multitude de maux qui nous accablent ; juftifiéc par l'hiftoire meme de nos dércglemens & de notre réparation ; exprimée dans le caraderc propre de notre Rédempteur , dans le chef-d'ocuvre de fâ rédemption , dans plufieurs opérations qui ont rapport à nous. A confidérer nos adions en particulier, je veux dire, nos connoiflances & nos amours, leur nature , leur être, leurs qualités, leurs modifications, leur commencement , leur prêtés , leur confommation , nous voions découler tout le bien Kkk qui -I by Google

en ſont gravés dans le monde, où ils l'auroient aimé par les forces de leur nature: il a fallu au contraire que Dieu n'ait choiſi préciſément que des circonſtances différentes. L'étrange choſe qu'un choix de cette nature! Si Dieu avoit ſuivi le cours ordinaire, il y auroit eu parmi ces hommes des actes d'amour de Dieu formés; & quelques-uns d'eux, ou peut-être un grand nombre, ſeroient arrivés à une éternelle félicité: Dieu force la nature, pour déterminer que cela n'arrive pas.

Que l'eſprit humain eſt foible, & que ſes vues ſont courtes! Parceque nous trouvons de la difficulté dans un des points de la doctrine des ſaints Peres, nous inventons un nouveau ſyſteme: & nous ne voions pas que la même difficulté, qui n'étoit qu'apparente dans leur ſentiment, devient réelle & inſurmontable dans la nouvelle opinion. Quelle leçon pour la raiſon humaine! Qu'eſt-elle en effet, ſi elle manque à ſuivre pas à pas une autorité ſainte, par laquelle la vérité ſupreme nous ordonne de nous laiſſer conduire.

## Conclusion.

Puiſque les objections alléguées contre la grace efficace & la prémotion combattent le ſyſteme oppoſé, & non pas cette doctrine; puiſque de ces objections même naiſſent des preuves ſi conſidérables & ſi déciſives, que nous reſte-t-il ſinon de conclurre que de quelque côté que l'on conſidere cette grande & importante vérité, l'on trouve de nouveaux motifs de s'y attacher de plus en plus?

Sous quelque rapport que l'homme ſe préſente à nous, il ſe montre toujours avec ce caractere de dépendance ou de foibleſſe; & ſoit qu'on enviſage ce qu'il a, ſoit qu'on enviſage ce qu'il n'a pas, on eſt également obligé de reconnoître que c'eſt l'être ſupreme qui par la force & l'abondance de ſa grace remplit ſes défauts, & lui donne ce qu'il a de perfections. CHAP. III. ART. VII.

Si l'on regarde nos actions comme des êtres qui ſont à produire, il faut remonter au prémier principe de tous les êtres, qui fait que nous les produiſons; ſi on les regarde comme des êtres déja produits & ſubſiſtans, il faut remonter à l'auteur & au conſervateur de toutes choſes, qui par une production continuée nous communique tout ce que nous avons d'être; ſi on les regarde comme les actions d'une cauſe ſeconde, il faut remonter à la cauſe prémiere, à laquelle ces cauſes ſont ſubordonnées.

Ces actions, entant que par elles nous accompliſſons nos devoirs, la foi, l'eſpérance, la charité, l'adoration, la priere, l'action de grace, la crainte, la vigilance, l'humilité, notre conduite envers nous mêmes & envers les autres, dans le particulier & dans le public, hors les fonctions & dans le miniſtere; nos actions, dis-je, par tous ces rapports nous découvrant ce que nous devons à Dieu, nous découvrent auſſi que Dieu agit en nous par une opération prédéterminante.

Auſſi trouvons-nous cette grande vérité gravée dans ces reſtes de l'image de Dieu, qui ſont demeurés après le péché; rendue ſenſible par cette multitude de maux qui nous accablent; juſtifiée par l'hiſtoire même de nos déréglemens & de notre réparation; exprimée dans le caractere propre de notre Rédempteur, dans le chef-d'œuvre de ſa rédemption, dans pluſieurs opérations qui ont rapport à nous.

A conſidérer nos actions en particulier, je veux dire, nos connoiſſances & nos amours, leur nature, leur être, leurs qualités, leurs modifications, leur commencement, leur progrès, leur conſommation, nous voions découler tout le bien



Digitized by Google

StCT. vu. Pabt.1I. 441 La ‘Prémotim pbyjtque qui s’y trouve , de celui qui eft la vérité forte que les difFtrens rapports & de Dieu prémiere & la chanté par elfence. envers les créatures, & des créatures en» La dépravation de notre ame , l’igno- vers Dieu, fe réunifient pour nous mettre rance, la concupifcence , le befoin d’une devant les yeux cette grande vérité, grâce habituelle & kSucIIc , d’une grâce Puis donc , 6 mon Dieu , que tqus nos aiSuellc différente de celle de l’état d’in- biens viennent de vous ; puirquedefàvoir noccnce, pour nous foutenir dans notre foi- que vous en ères l’auteur, c’eft un de ces bleflè , la multitude des ennemis exté- biens qui eft un écoulement de h lageffe rieurs qui cherchent à'nous perdre, tant étemelle, accordez nous cette fcience qui de maux qui nous environnent , nous a- humilie. Par l'humilité. Seigneur, convertilfent de lever les yeux vers ce Dieu duifez nous i la vérité , & en abaiffant qui eft venu pour être notre fageffe, notre toute hauteur qui s’élève contre vous, libérateur, l’auteur de notre jufHce, notre j faites nous monter à une contloiffance éforce, & notre défenfeiu- contre la fureur jminente de Jefus-Chrift, en qui font cade nos ennemis. chés tous les tréfors de la fageffe & de la Eft-il en nous une qualité qui ne nous [fcience. Donnez nous l’intelligence, 8c annonce le befoin des ftcours efficaces & faites nous appercevoir dans les (âintes EPrédéterminans ? Notre liberté même, par critures, & dans tout le tiffu de la religion, exclufion de cet équilibre que nous a- !ces vérités fublimes, qui y font marquées vons combattu , ne nous en fournit-elle fous tant de carafteres différens , & par f)as une des preuves les plus invincibles & des traits fi magnifiques, es plus importantes ? Quelle autre religion , que celle qu’il Et non feulement les rapports de la'vousaplù. Seigneur, de nous révâer, créature envers Dieu mettent en évidence [a jamais inftruit l’homme de fa dépendancette vérité, mais ceux encore de Dieu ^ ce, de fa foibleffc, de fa chute, de fes envers la créature j cette fcience elevée maux, de fes befoins , de fa réparation , d’une maniéré mcrvcilleufe au deffus de & de la communication des biens fpirinous , par laquelle Dieu voit en nous tuels par le Médiateur. Et aurions-nous l’accomplifTement de fës decrets; cette Pro- jamais penfé à rien de femblable , fi par vidence univerfelle, par laquelle il difpofe votre miféricorde vous n’aviez bien voulu fouverainement de toutes les créatures; nous en inflruire ? cette volonté fupreme, qui domine furdes Que cette religion lâinte, environnée volontés créées; cette prédeftination éter-l d’une fi brillante vérité , & foutenue de nette, dans laquelle Dieu

difeeme, par la toutes parts par les preuves les plus éclapréparation de fes dons , ceux qu'il veut tantes, paroît encore admirable , quand choifir; ce pouvoir fans bornes, par le- [ on l'cnvifage dans ce point de vue! Car quel il tient en main nos cœurs, & les tour- 1 faut-il autre chofe pour confondre ces rene, comme il lui plaît, avec une force tou- 1 ligions de ténèbres , qui ne méritent pas te puiffante; cette bonté infinie , de la- même de porter le nom de religion , que quelle defeendent tous nos biens ; cette | de favoir , que le caractère de la religion grandeur fie cette gloire, qui abaiffe tou- 1 étant de tendre à former des juftes , elles te grandeur mortelle; en un mot ce fonds i n'ont pas même connu ni ce qui fait U d'être immenfe & infiniment infini, parle- juffice, ni ce qui la donne, quel Dieu eft l'être des êtres, & la four- Où en trouveroit-on en effet, de ces ce inépuifable de tous les êtres crtà , en- hommes qu'on peut appeller jufles , mê■ me 1 Digitized byGoogle t

I prouvée par me panni ces peribnoages tant vantés dans k Pjganifme , eux qui n'ont pas fu en quoi conüüe la juflice , ni qui en ell la Iburce « & qui aiant compté fur leurs propres forces, au lieu de fe foumetrre à la grâce de Dieu , fe font égués jufques dans le principe? Quelle diflïrence , ô mon Dieu , entre leur orgueilleufê fagclTe & cette religion toute fainte, qui aiant été annoncée par les Patriarches , prédite par les Prophètes , figurée par les cérémonies de la Loi , fcellée par le fang de Jefus-Chrift, & prêchée dans le monde , ne nous enfdgne dan» toutes fes parties que l'amour, mais un amour répandu dans le cœur par ^ raifbmement. 443 le S. Efprit , qui nous eft donné par les Chat. mérite» de Jefus-Chrift ! Pere des miféricordes , de qui procedent tous les biens , formez le en nous , ce faint amour , cette charité ardente & lumineufe : que la doucciu- de votre grâce amolHTe la dureté de nos cœun , & ! que fa force toute puillânte en furmonte i les oppofîtions : afin que nous vous aimions, Seigneur . jufqu'à nous méprifer nous mêmes, infpirez nous autant d'éloignement de nous glorifier en nous , que d'ardeur à chercher votre gloire. Car puifque tout eft de vous , tout eft par vous , tout eft en vous ; à vous foit gloire dans tous les fiecles. Fm Jk Tome /icand. CORRECTIONS à faire dans le féconde Tome. Tat! J. r»/. I . Ugnt 8. dans l'autre . qu'à lifix dans l'autre, en loue qu'à r. f. c. a. l. }4_ fes Uf des P. 6. e.i. l, i6. les rapports liC de rapport» f.j.c 1./. a8. qu'à gauche. Suppolë 8tc. li/ëc simfi qu'à gauche, lupporé qu'elle ait envie de fe semuer pour faire quelque exercice. Une volonté. Ai J, e, I. /. 10. plus üf, de plus li. t. ij. ni de {Mus ou de moins üf. ni de plus, ai de moins. i P. 8. c. 1. 1. Z}, de la même manière h/ de la | maniéré e.if. c.i.L z9. repréfrnté üf. reprélêntée . P.zi, e.z. /. 10, de la même manière üf. de la mittace^ P.zz f . 'iwA^^dérasnches üf. démarches P. j6. 1. 1, conduits P.44. (. I. /. 34, rien, nroie.ài^ rien d'avoir P. 4d. e. I. à. f. qu'il Uf. qui P. 48. e. X. L ftttuü. tousji^ tout P.4ÿ. r. I. /. 17. ra mar^sjob. z. z8. UJ. JoK aS.'liiil. t. 3}. de raiibo à produire Scc. lifti tinfi de railôn de produire certains biens , plutât que d'en produire P. /O. r. Z. l jo. ér 40. le Uf. la P. 71. e. Z. /. dero. fermer üf former P.pz. c. I. fteeadt Ugne de la mu D. If. P. P. s. I. L if. üftx amjidei éires. Entre une A. f. }i. Ufix d'elle même, C l'on avoue e. 6\. t. X. L ÿ. iffattx. Or P. 68. e. Z. L. X. Smple U/, timples P. 69, C.X.L IJ. l'autre , Dieu üf. l'autK, Dieu 1 P. 77. e. t. l. X. fuivant laquelle üf. dans laquelle A.c.x. ü 3. il pourroit encore üf il ne-pilt en- COR Digilizedby Google

**The text on this page is estimated to be only 29.96% accurate**

Correftions à faire dans le féconde Tome. T.JJ.I. n'auroit pas Uf. n'auroic-il pis li. l. fénuti. Un feint iultrngnat nftit li met gcnénies? ' f 80. (. 1. /. Jî tifix, nh>f! cecompolèj hé , de b.»nnc toi P. 81. f. 1, /. 4. tjfneei a P. g t.c. i .l. f. accordée tif. accordé P. 9z.r. I. L 19. concourt ^ concoure IkiJ. L a I . de rouloir i/. vouloir P. 99. f. a. /. 3f. inHaromé byi enflammé P. loi. e. 1.1. f, i la marge Pft. Uf. Piahn P. 104. t. a. /. I V. Tcei! lij. l'aile P. 107.». a. 1. 1 1. des Uf. de liti. l. ao. iifet ain/i : Comment les commande' r-il • n ce n'elt par l'organe de ces Rois ? Et à ces Rois, comment leur commandc-t-il, li ce n'ell P. 1 18. t. a. I. 6. tufte Uf. juftement P. I a4. e. a. /. ad. les Uf, les P. I ad. e.i.l. 1 1 . ne lui arriroit qu'en ligure Uf. lui arrivoit en ligure P. I aS. c. i.L 8. un Uf une P. I ap. e, 1. 4 3 1. recou icra-t-on Uf. recourrat-on li. e.i. L^. ùuvéz If. liaYcts , P. I }8. (. I. /. 17. pourroit Uf. pouroit F. €. a. l. 7. a. le Uf. Secondement, le It. 1.3 a. notre 4/1 votre P. 147. f.i. I. jS. 3. li Uf. Troifiemement, li P. 149. r. 1. /.p. fuit pour former un homicide Uf. foit pour former 2c exécuter le dellcin qu'on aura con^u de commettre un homicide P.ipa.r.i.l. 19. ni détermine fyi ni ne la détermine P. I do. c. a. 4 aa. incomparables Uf. incompatibles P. 17a. c. 1.1.1J. fouvent néanmoins 4/1 IbuTent même ri P. 183. c. 1. 1.19. 2clùrla 4/1 2c de l'autre fur la P. a I f . c. i.t.f. des lâints Uf, de faines liiJ. /. d. dans les Uf dans des P. a 17. r. a. 1. 11. retranchez dans la fuite P. 118. c. a. l. 8. Cefi ici c/u'H faut placer le uemire II', avant ett farélei , Pour développer P. aao. c.t.l. anirfcnult. 2c la Uf de la P. laa. c. I. /. 3. bien intérieur 4/1 un bien intérieur P.iff. c. a. l. 34. C'ell par Uf a. C'cfl par P. idp. c. 1. 1, 10. dans le chapitre fuivant Uf dans le premier chipitre de la féconde partie li. 1. 14. Ainfi femt d'à Imea, U le faut mettre à ces parelti. Mau à cet impie P. 17 a. c. a. 1. a4. PrtJefliaalie jêmpittma lif frcdejfmaii» duita , fient etrnm cegnofiitur frafaratio fimfittraa P. 19a. r. 1. 4 1 1. au lieu que la grâce Uf. au lieu que, félon Suarés, la grâce P. ap7. c. 1. 1. 31. au lieu de la farenthefi mutez deux feinti. P.joo.c. 1. 1.9. les plus forts ujeuttz, fans avoir d'amour encore plus fort pour les furrnon» ter P. 30p. c. 1.4 dem. de edté là, Uf de ce côté là P. 3 1 0. ». 1.4 ip. afrii l'équilibre mettez tm» virgule P. 3 14. ». 1.4 I. Il ne faut feint di lettrtt kaU^Uti. P. 3 a a. ». a. 4 34. quoiqu'ils le délavouent Uf. quoiqu'on Ic délàvoue P. 319. ». 1. 1. 14. aient déù agi lif aient agi P. 330. ». a. /. a •. û naturel^ U nature ». 1. 4 14. mais d'une gracclÿl je veux dire d'uuc grâce f. 3 5p. t. a. l, dem. (J. lign. frim, de la ft^e 33d. U »» faut feint de Itítrti uaUcfuei P. 557. ». a. 43p.

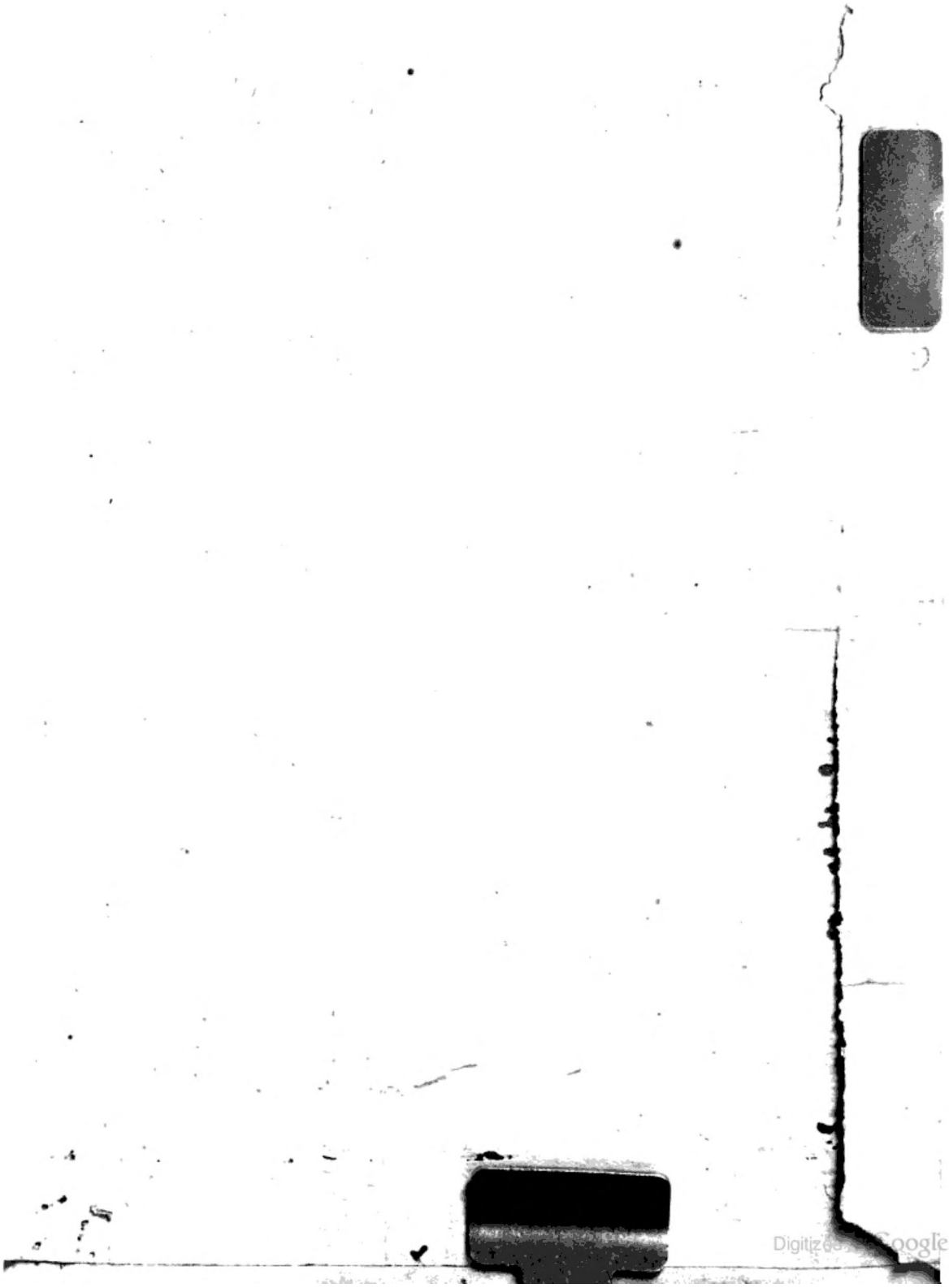
nuem lif. tfuam P. 3pi. ». a. 4 anttfén. mettex une virgule aprés tiaf 'e P.3P3. r. I. 4 I. la railbn retranchez la P. jpp. r. I. l.aniifea. qu’elle demeure longtemps, U.C, Uf qu'elle demeure long- temps dans cette Utuation , quand même elle n’auroit aucune grâce aéluellc qui la portât au bic-n P. 3do. ». a. /. ad. jgui hi Jue lif. Ai due P. 3Ô3. ». I./. ip. le mouvement u un champignon/■/. le mouvement qui tait -crmtre unchampignon P. 368.». a. 4 ad. d’une maniéré de caulè eflîciente tif à la manière d’une caulc clEcient.P. 377. e.a. 4a4. fe^uetur lif. fetfutrttur P. 583. ». I. 4 14. que d’entreprendre Uf d'eiitrcprcnurc P. 38p. c. 1. 44. que Dieu a réfolu que cela feroit Uf que Dieu a révélé que cela fcroit P. 384. ». 1.4 a. il lui dl entier Uf s'il lui ell entier li. »■ 8. mériter, Uf, mériter? P. 389. e. i.4ai. p.apa./i/ 133. P. 394. ». 1. 1. fin. venons au fécond difeernement uj. venons au fécond point qui cfl le difcernement entre P. 4 1 a. c. 1 . 4 30. des Scholafliqucs ajeuttz. B» feft eum pltrufue SchelajUcerum. P.417. c. 1.4 8. arrive tous les jours Uf doit arriver tous les Jours P.438. ». I. I, 38. fc fcroit-il fàuvé, Uf fe féroit-tl placé Peur la VI. Stllim fart. 1 . chaf. i.tt. a. Qaudien Mamert l. 3. de Jlatu anima caf. 10. parle ainli. I/a fiiUcet immanui animut ntcfua^uatet fetefl ty allier ejfe , cj- ahter Deo mtai ejft. îlem enim ex rerum netiiia eji Createrh ftetuia , fti exfieniia rerum tu oetiiia Crtaltrii. fKéX Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitizad by Google

Digitized by Google


Digitized by Google

^ ^ -juk

